TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41064

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME X. — 1er AVRIL 1851.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41064

PARIS. — IMPRIMERIE GERDÈS
14, rue Saint-Germain-des-Près

LES GUISE.

Histoire des Ducs de Guise, par M. René de Bouillé, 4 vol. in-8°.

Il est beau qu'aux cieux on s'élève;
Il est beau même d'en tomber.
QUINAULT, *Phaëton.*

On peut ranger les principaux personnages de l'histoire en deux catégories : les hommes illustres qui ont réussi, et les hommes non moins illustres qui ont complétement échoué; les esprits supérieurs qui ont réalisé leur pensée tout entière, et les intelligence aussi hautes, mais moins favorisées par le sort, qui, après avoir conçu et porté un dessein, n'ont pas eu la force de l'amener à terme. Entre des résultats si différens, il semble que la gloire doive être inégalement répartie, comme la fortune; pourtant il n'en est pas toujours ainsi. Malgré le culte des faits accomplis, le succès n'est pas toujours la règle et la mesure de l'opinion. Souvent notre sympathie s'attache à l'action indépendamment de son objet. Peut-être même savons-nous plus de gré à nos semblables de l'aspiration que de l'issue, peut-être leur tenons-nous plus de compte de l'effort que de l'événement. C'est qu'en effet l'événement est en des mains plus puissantes que les nôtres, et nous n'avons presque jamais à en répondre. De tous les élémens de notre destinée, la volonté est le seul qui nous appartienne, le seul dont Dieu nous ait laissé l'exercice et livré la conduite. Il faut donc permettre aux hommes, et même aux grands hommes, de ne pas réussir. C'est un droit inhérent à notre faible et imparfaite nature; mais, sans mon-

trer une curiosité trop indiscrète, on peut leur demander pourquoi ils n'ont pas réussi.

Je ne ferai pas de philosophie de l'histoire à l'occasion des ducs de Guise : leur nouveau biographe s'en est sagement abstenu; je veux imiter son exemple, non que je méconnaisse l'utilité de cette science quand elle est renfermée dans de justes bornes; je n'en réprouve que l'abus, devenu excessif de nos jours. M. le marquis de Bouillé ne s'est point jeté dans la phraséologie à la mode; il ne s'est point égaré dans le labyrinthe des généralisations, dans les systèmes à perte de vue : il s'est contenté d'appliquer à l'étude de l'histoire une raison judicieuse et ferme, fécondée par une préparation patiente, soutenue par la fréquentation assidue des sources les plus authentiques, par la connaissance approfondie des textes les plus autorisés. Il n'est point aujourd'hui de médiocre écrivain, point d'historien romanesque, pas même de romancier humanitaire, qui ne se mette en lieu et place de la Providence, et ne se fasse l'interprète, le garant de ses décrets. A force de couvrir la vérité d'une enveloppe qui la dépare et qui la déguise, on finit par lui donner un air de conjecture ou de problème; en faisant de l'histoire une sorte d'algèbre, en la calquant sur les formes des sciences exactes, on lui ôte le degré d'exactitude qui lui est propre. On n'entend plus parler que d'*individualités qui s'incarnent* dans une époque et qui la *résument*, d'hommes qui sont le *coefficient* d'un siècle, d'événemens qui se *produisent* ou se *meuvent* dans tel ou tel *milieu*, expressions justes au fond, mais descendues si bas, appliquées si mal à propos, mêlées à un jargon à la fois si prétentieux et si vulgaire, qu'en vérité il n'est plus possible de s'en servir. Toutefois, de la fausseté du langage, on ne doit pas toujours conclure à la fausseté des idées. Sans faire trop de *philosophie de l'histoire*, sans s'amuser aux subtilités ingénieuses, aux subdivisions arbitraires, on ne peut s'empêcher de distinguer parmi les hommes célèbres ceux qui furent opportuns, nécessaires, ceux qui vinrent dans leur temps, à leur heure, pour une tâche déterminée, pour une mission précise, et qui, tout en s'égarant quelquefois sur les routes de traverse, ne dévièrent jamais de la grande ligne que la Providence leur avait marquée. Parmi les intelligences d'élite préposées par elle au gouvernement du monde, les unes ont marché avec leur temps, les autres contre lui; quelques-unes l'ont combattu; d'autres, en s'emparant de sa tutelle, l'ont dirigé dans le sens de sa destination spéciale et de ses tendances légitimes, non pas en se livrant à ses caprices avec une lâche complaisance, mais en s'associant à ses destinées avec dévouement et courage, en lui imprimant selon le besoin le mouvement qui accélère et féconde, le frein qui modère et retient, — en le conduisant, par la politique ou par les armes, par la paix ou par la guerre, quelquefois par tous ces

moyens à la fois, non à la chimérique perfectibilité de l'espèce humaine, rêve des utopistes, mais au perfectionnement réel et pratique, à cette situation normale où un grand peuple trouve la civilisation, l'indépendance et la gloire. Ceux-là sont les premiers entre les plus grands; ils sont peu nombreux : on en compte un par siècle tout au plus.

Au-dessous de ces génies suprêmes, on trouve des imaginations ardentes, de mâles courages, des caractères hardis, entreprenans, sans scrupule et sans peur, qui écrasent, qui éblouissent leurs contemporains par leur audace, par leur bonheur, par le nombre et l'éclat de leurs triomphes. Personne autour d'eux ne semble les surpasser ni les égaler : ils s'élèvent de toute la tête au-dessus de ce qui les environne; mais leur puissance est viagère, elle s'étend seulement à quelques générations rapidement écoulées. Dans leur course hâtive, ils ne fondent rien, pas même une famille; étrangers aux destinées générales de l'humanité, ils ne la secondent pas dans sa marche providentielle; ils l'entravent au contraire, et lui font faire fausse route. Bien plus, l'obstacle qu'ils ont créé n'est que passager : ce n'est qu'une halte, un temps d'arrêt. Interrompu un moment par leurs efforts, le cours naturel des choses reprend après leur passage; tout recommence, tout se remet en mouvement, tout marche comme s'ils n'avaient pas été. Incapables de maîtriser les égaremens de leur siècle, ils les subissent, s'y associent et y succombent. Aucune institution ne date de leur nom; rien de durable ne se rattache à leur mémoire. Ils ont brillé sur la terre, mais ils n'y ont pas laissé leur empreinte : c'est un feu d'artifice éteint, ce sont des personnages épisodiques. Tels sont les Guise.

Les Guise ont tout essayé en effet, et n'ont réussi à rien; ils ont été tous de vaillans guerriers, quelques-uns de grands capitaines, seul titre auquel ils aient des droits certains. En revanche, ils ont manqué tout le reste. Après avoir examiné avec attention leur politique et ses résultats, sans se laisser éblouir par le mirage trompeur d'une existence prestigieuse et romanesque, on ne sera pas loin de conclure que, s'il n'y eut pas des héros plus brillans, il n'y en a eu guère de plus malencontreux. Ils n'ont dédaigné aucun genre d'ambition ni de convoitise : richesse, domination, pouvoir, ils ont tout poursuivi avec une ardeur infatigable; ils ont rêvé toutes les couronnes, ils ont désiré les plus hautes sans dédaigner les moindres : la couronne de Sicile comme celle de France; mais les unes et les autres leur ont échappé également. Toutes ont passé devant leurs yeux avec une rapidité dérisoire; aucune n'est venue se placer sur leur front, sur ce front qui ne portait pas l'étoile des prédestinés.

Quoique bien supérieurs en intelligence, en noblesse, en talens militaires, à tant d'heureux *condottieri,* leurs contemporains ou à peu près, ils n'ont pu réaliser même la fortune comparativement médiocre

des Sforza, des Visconti, des Farnèse. Qu'on se rappelle où ont abouti leurs efforts, quelle a été la destinée définitive de cette branche de la maison de Lorraine qui a étonné et bouleversé une partie de l'Europe. Ils commencent par vouloir supplanter les rois de France, ils finissent par devenir leurs premiers domestiques; voilà le fruit de tant de conspirations et de batailles, de tant de siéges et de négociations, de tant de perfidies et d'insolences! C'est que les Guise ont échoué dans leur dessein, non parce que les circonstances collatérales et accessoires leur ont été contraires (loin de là, elles leur ont été singulièrement favorables), mais uniquement parce qu'ils luttaient contre l'impossible. Ils ont combattu l'esprit légitime de leur temps; ils ont cherché à détruire l'autorité royale à une époque où tout tendait à la constituer et à l'établir. Pour y mettre obstacle, ils ont fomenté la guerre civile, qui n'était pas le produit naturel, la conséquence nécessaire de l'état de la France au XVIe siècle, même après l'introduction de la réforme. Les Guise ont allumé de leur propre main l'incendie qu'ils n'ont pas su éteindre et qui a fini par les dévorer. Aussi ne sont-ils que les faux grands hommes de leur siècle. Le vrai grand homme, c'est le réparateur, le sauveur de la France; c'est celui qui les a vaincus, c'est Henri IV.

Les fautes des Guise, et elles sont nombreuses, contribuèrent sans doute à la chute de l'édifice imparfait dont ils avaient posé les assises; mais il croula surtout par la faiblesse de ses fondemens. Il faut chercher moins dans leur entreprise que dans eux-mêmes les causes déterminantes de leur ruine. Si leur projet était né viable, ils avaient dans l'esprit et dans le caractère plus de ressources qu'il n'en fallait pour le réaliser. On a plus d'un exemple d'une œuvre presque aussi difficile accomplie à moins de frais. La vérité est que si les Guise ne purent toucher le but, c'est que ce but était une illusion.

Et cependant ils ont séduit un écrivain distingué, un fidèle et laborieux historien. Pour éclairer son sujet de plus près, il l'a détaché de l'histoire générale; il l'a placé dans le cadre circonscrit, mais non rétréci, d'une monographie particulière. C'est une entreprise nouvelle; on n'avait pas encore considéré isolément cette race fameuse pour qui l'héroïsme fut un héritage et qui remplit de son nom cette période à la fois brillante et indécise, où le moyen-âge décroît et s'efface, tandis que les temps modernes ne font encore que poindre à l'horizon. L'auteur de l'*Histoire des Ducs de Guise* a reproduit dans leur attrayante variété, dans leur singularité piquante, ces physionomies si originales et si contrastées : Claude, prudent et fin; Charles, très politique, mais encore plus audacieux; François, si fastueusement généreux, si orgueilleusement magnanime; Henri, le plus bruyant de tous, non le plus habile; ce cauteleux Mayenne, en réalité le dernier

de leur race; puis enfin leurs descendans affaiblis et dégénérés, les *petits Guise* à la suite des *grands Guise*. Toutes ces physionomies revivent dans un récit abondant, quoique sévèrement enchaîné. Sans doute l'admiration emporte quelquefois un peu trop loin le nouvel historien : « Rien n'est plus illustre que les Guise! » dit ou plutôt s'écrie M. de Bouillé. Ici, il devient difficile de partager entièrement son enthousiasme, néanmoins on peut le comprendre. Les Guise n'ont point atteint le but, il est vrai; mais ce but était bien haut, et ils en parurent bien près. On les suit avec un intérêt passionné dans cette lutte prodigieuse. Entre les qualités et les défauts, entre les vertus et les vices, ils apportent cette balance qu'Aristote imposait aux personnages dramatiques. Ce seraient les plus brillans aventuriers du monde, si ce mot d'aventuriers pouvait s'appliquer aux descendans de Gérard d'Alsace, aux petits-fils de René d'Anjou. Avant de déchirer la patrie qu'ils ont choisie, ils la servent et la défendent; ils couvrent la France de leur épée en attendant qu'ils la lui plongent dans les entrailles. A la fois miséricordieux et cruels, ils protégent et persécutent, ils mêlent les victoires et les supplices. Braves jusqu'à la témérité, imprévoyans jusqu'à la démence, ils courent à une mort certaine en sortant d'un rendez-vous d'amour. Aussi, par un mélange de grandeur, de passion et de faiblesse, ils sont devenus les favoris, les privilégiés de l'histoire. C'est qu'en dépit de la pruderie dont elle fait parade, l'histoire se laisse séduire comme le roman; elle estime les Grandisson, mais elle aime les Lovelace. Quelle différence, par exemple, entre les Guise et ces descendans d'Arnould qu'ils avaient choisis pour ancêtres, entre cette dynastie manquée et cette dynastie accomplie qui commence aussi par quatre grands hommes, dont le quatrième est le plus grand de tous! Il n'y a assurément aucune comparaison possible entre les premiers Carlovingiens et les premiers Guise. Sans parler de l'issue si différente de leur entreprise, qui pourrait assimiler Pepin de Landen, l'aïeul de Charlemagne, à ce Claude de Lorraine, qui ne fut que l'aïeul du Balafré? Malgré sa bravoure de chevalier et ses talens de capitaine, quelle proportion entre François de Guise écartant les impériaux de la frontière et Charles-Martel rejetant l'islamisme hors de la civilisation? Rapprocher Pepin-le-Bref du héros des barricades, c'est mettre le triomphe en présence de la défaite. On ne peut pas aller plus loin; ici, tous les points du parallèle échappent à la fois. Pour le continuer, il ne faudrait pas s'arrêter au XVIe siècle : il faudrait remonter à l'antiquité païenne ou redescendre jusqu'à des temps très voisins, quoique très différens des nôtres. Il n'y a donc nulle égalité entre les Guise et leurs prétendus ancêtres. Il n'en est pas moins vrai que de ces deux époques, de ces deux races, c'est à la plus moderne que nous réservons l'intérêt le plus vif, la curiosité la plus sympathique. On n'admire l'autre que de loin; la distance,

l'absence de renseignemens, le manque de détails, ce qu'il y a même de colossal, de démesuré dans ces personnages les rejette presque dans le domaine de la fiction. Un nimbe coloré et transparent les enveloppe, mais ils n'en restent pas moins impénétrables. Comme les Alpes, dont les flancs sont baignés de lumière tandis que leurs sommets se perdent dans les nuages, les Carlovingiens nous apparaissent à la fois éclatans et obscurs. Organisateurs d'une société détruite, de ce monde féodal dont nous ne sommes plus que les débris, ils n'ont rien de commun avec nous. Même cette autre dynastie française dont la biographie a été racontée naguère avec un art séduisant, ces ducs de Bourgogne, si puissans, si dramatiques, sont déjà bien loin de nous. Il n'en est pas du XVIe siècle comme de ceux qui le précèdent : ce n'est pas la fin d'une époque, c'est le commencement de notre ère.

Les Guise nous plaisent par une sorte d'analogie entre leur temps et le nôtre. Cependant quelle différence! Le XVIe siècle est vivant, plein de chaleur et d'enthousiasme; mélange de barbarie et d'élégance, de combats et de plaisirs, de sang et de fêtes, c'est un carnaval perpétuel, mais un carnaval tragique. Là, point de mélancoliques découragemens, point de tristesse maladive, aucune défaillance de la volonté et du désir; là, rien de ce qui conduit une génération tout entière à la résignation par la lassitude, rien de ce qui la fait ressembler à une caravane échouée dans le sable. C'est au contraire une activité incessante, infatigable, prodigieuse, un emploi excessif de l'imagination, de l'intelligence et du cœur. Guerre, religion, philosophie, poésie, lettres naissantes, antiquité retrouvée, tous les alimens de la pensée sont avidement, sont passionnément recueillis. Doit-on plaindre une telle époque, et ne se laisse-t-on pas surprendre à l'envier? Près d'un usage si immodéré des forces humaines réside le charme qui les tempère et les soutient. Quels caractères de femmes qu'Antoinette de Bourbon, Anne de Ferrare, Catherine de Clèves! Quels noms! quels souvenirs! Alors l'énergie n'excluait pas la grace. Voilà pourquoi ces héros *qui n'ont pas réussi* n'en sont pas moins l'objet d'un intérêt durable et d'une préoccupation constante.

Cependant il y a quelque chose de plus sérieux dans l'intérêt qui s'attache aux Guise; cet intérêt n'est pas uniquement fondé sur l'amour du pittoresque : leur destinée renferme une haute question religieuse et politique. « Sans les princes lorrains, » a dit Mézeray, répété par la foule des annalistes, « la religion ancienne eût fait place aux nouvelles sectes. » Cette assertion ne me semble pas fondée; je pense au contraire que sans les Guise, sans l'alliage de leurs vues personnelles et de la cause sacrée qu'ils ont embrassée, le protestantisme n'aurait pas pris en France l'extension dont il a été redevable à leur politique irritante et provocatrice. Faible à sa naissance, réprimé par François Ier et par Henri II,

peu adapté aux mœurs et aux habitudes des classes inférieures, peut-être se serait-il éteint faute de chefs, si les Guise n'avaient pris soin de lui en donner par un antagonisme imprudent avec les princes du sang et avec l'élite de la noblesse française. Ainsi que j'essaierai de le prouver par le simple exposé des faits, ils ont créé le péril qu'ils n'ont pu vaincre; ils ont laissé la réforme plus puissante et mieux établie qu'ils ne l'avaient trouvée. Toutefois, en leur contestant la gloire d'avoir sauvé le catholicisme en France, on ne peut leur refuser l'honneur de s'en être déclarés les champions et les chevaliers.

Que l'habile panégyriste des Guise me permette de prendre ici leur parti contre lui-même : il attribue d'une manière trop absolue tous leurs actes à l'ambition; il en fait le mobile trop exclusif de leur conduite. A cet égard, je suis loin de partager son avis. Les Guise étaient ambitieux, qui peut le nier? mais ils étaient croyans, mais ils étaient pénétrés d'une conviction profonde; ils avaient la foi. Certes ce n'était pas la religion indulgente et douce qui sait plaindre et consoler : la religion de saint François de Sales et de saint Vincent de Paule. Leur siècle était trop féroce pour la connaître. Ils avaient la foi agressive et militante; la foi qui attaque, combat et punit. Pour être dure, cette foi n'en était pas moins vraie : c'était du fanatisme si l'on veut, mais un fanatisme sincère; ces hommes, quelquefois coupables, n'étaient pas des hypocrites. Il faut bien se garder de confondre les entraînemens de la passion avec les calculs de l'hypocrisie. Jamais la ferveur religieuse n'aurait eu cette force d'expansion, si elle était sortie tout armée du cerveau, au lieu d'avoir germé dans le cœur : huguenots, catholiques, tous croyaient alors, et croyaient fermement. S'il y avait des hypocrites quelque part, ce n'était point parmi les plus grands et les plus forts, surtout ce n'était point parmi les hommes de guerre; le scepticisme hantait peu les camps et se cachait rarement sous l'armure. La foi était alors une vertu éminemment militaire. Alexandre VI et Jules II avaient régné pendant cette même période où Bayard, sur le champ de bataille, expirait en baisant la croix de son épée. Tandis que Charles de Lorraine, un prince de l'église, faisait des concessions à l'hérésiarque Théodore de Bèze, François de Lorraine, un soldat, déclarait qu'il n'entendait pas grand'chose à toutes ces disputes, mais qu'il ne cédait rien de ce qu'il avait appris sur les genoux de sa mère.

Certes, il y aurait de l'exagération à prétendre que la foi était l'unique boussole de tels hommes et qu'aucun alliage ne se mêlait à leurs convictions religieuses. Il y a plus : par une capitulation de conscience ignorée de ceux qui s'y livraient, tant elle leur était naturelle, il arrivait alors que dans le détail de la vie on tirait de ses croyances un parti très égoïste et très profane; mais le ressort, à la fois solide et flexible, existait indépendamment de ses applications; il se prêtait souvent, il

fléchissait quelquefois, il ne rompait jamais. Au surplus, quel que soit le motif qui ait dirigé les Guise dans le choix de leur drapeau, qu'ils aient agi sous l'empire de la conscience ou du calcul, ce qui fait l'honneur de leur nom, ce qui les recommande à la postérité, c'est d'avoir reconnu qu'en France la cause du catholicisme était celle du christianisme lui-même, et de s'y être dévoués vaillamment. Ils ont vu, non par le raisonnement, mais par l'instinct, que l'esprit français, assez hardi, assez aventureux pour franchir toutes les barrières, était trop logique pour s'en créer de factices; qu'il pouvait aller bien au-delà du protestantisme, mais qu'il ne consentirait jamais à s'y arrêter. Les Guise assurément n'ont rien dit ni même rien pensé de tout cela; leur siècle n'était pas raisonneur comme le nôtre; il n'était pas sans cesse occupé à faire sa propre autopsie, il portait une épée au lieu d'un scalpel; mais, en pareille matière, le coup d'œil de l'homme d'état vaut bien l'analyse du philosophe. Dans ce rendez-vous de toutes les opinions, dans cette mêlée de tous les symboles, tandis que Coligny voulait créer une république protestante, tandis que la réforme donnait l'existence à la Hollande, la grandeur à l'Angleterre, et qu'elle formait sur les bords d'un lac écarté, dans un coin des Alpes de Savoie, un centre religieux et politique, les Guise se détournaient de ces exemples, et comprenaient que le génie de la France était ailleurs. En effet, tout son passé, toutes ses traditions repoussaient l'établissement de la réforme. Quels étaient les souvenirs de l'Allemagne? Une lutte perpétuelle et sanglante avec le saint-siége. Ceux de l'Angleterre? Un assujétissement absolu à la cour de Rome. Rien de semblable en France : ni hostilité ni esclavage; presque toujours une libre et respectueuse soumission, souvent même une protection honorable accordée par la fille à la mère. En France, le protestantisme n'avait pas d'ancêtres. — Mais il est temps d'entrer, avec M. de Bouillé, dans les annales de l'étrange famille qui a débuté par prétendre à la couronne et qui a fini par disputer le pas au menuet.

I. — LES PREMIERS GUISE.

L'établissement d'une branche de la maison de Lorraine en France eut de graves conséquences pour la dynastie et pour l'état; toutefois, à son origine, cet événement ne fut marqué d'aucun caractère politique : il n'avait rien que de simple et d'ordinaire, c'était l'effet d'une coutume très répandue au moyen-âge. Les cadets de maison souveraine se transportaient dans quelque royaume voisin pour y faire leurs premières armes, quelquefois pour s'y fixer. Moyennant certains avantages, certaines prérogatives, sans être assimilés aux enfans des rois, ils s'y plaçaient au premier rang, immédiatement après les princes du sang.

au-dessus de la plus haute noblesse. Les exemples en étaient fréquens à cette époque; ils se sont perpétués jusqu'à nous, non pas à la vérité en France, où toutes les traditions aristocratiques sont abolies depuis long-temps, mais en Allemagne et dans le nord de l'Europe. On y voit souvent des princes allemands, de ceux qu'on appelle *Ebenbürtig,* entrer au service des puissances du premier ordre, telles que la Russie, l'Autriche, la Prusse, s'y établir pour le reste de leurs jours, et ne quitter l'uniforme qu'avec la vie. Sous la féodalité, ce lien était encore plus resserré et plus durable. Comme la naturalisation des princes étrangers, presque toujours suivie de quelque opulent mariage, devenait une occasion naturelle d'acquisitions importantes, leur situation dans leur patrie adoptive n'était pas uniquement fondée sur la prestation du service militaire, elle l'était aussi sur une large part dans la possession du sol. Cette situation, à la fois territoriale et politique, ne restait pas simplement viagère; de l'individu, elle passait à la race. Sans parvenir à se faire complétement nationales, ces familles participaient cependant à tous les droits, à tous les priviléges des naturels du pays.

C'est donc par suite d'une coutume à peu près générale, et non par aucune vue ambitieuse, par aucune combinaison dynastique, que le duc de Lorraine, René II, établit à la cour de France Claude, comte, puis duc de Guise, le second de ses fils. Tout héros qu'il était, le vainqueur de Charles-le-Téméraire n'agit dans cette occasion qu'en bon ménager, en excellent père de famille. Ce partage entre ses enfans était indiqué par la nature de ses possessions, qui, d'une part, consistaient en terres souveraines et indépendantes telles que ses deux duchés; de l'autre, en biens allodiaux situés en France. Même avant de songer à acquérir aucune prépondérance politique dans le royaume, les princes lorrains y étaient déjà puissamment établis, tant au midi que dans le nord, grace à leurs alliances matrimoniales. Comme héritiers de la maison d'Anjou, ils avaient de grandes terres en Provence, en Champagne, en Picardie, en Flandre; ils tenaient d'autres fiefs en Normandie du chef de leur aïeule, Marie de Harcourt, comtesse de Vaudemont. Ce fut cette portion de ses domaines que le duc René légua à la branche cadette de sa maison, pour en faire une famille toute française, entièrement distincte de la branche aînée, destinée à gouverner la Lorraine. Le roi Henri IV était donc plus partial qu'exact, lorsqu'il prétendait qu'à leur arrivée dans le royaume, les Guise n'avaient que 15,000 livres de rente et un valet. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que, sans le rôle qu'ils jouèrent plus tard, la clause qui les concernait dans le testament de leur père n'aurait pas eu plus d'importance historique que la naturalisation analogue des deux branches collatérales des maisons de Mantoue et de Savoie, établies en France sous le nom de ducs de Nevers et de Nemours.

Bornée à de frivoles distinctions de cour, la vie de Claude n'aurait pas été plus glorieuse que celle de ces princes, si dans ce cadet de Lorraine, dans cet aventurier de bonne maison, l'avenir n'avait pas préparé le plus heureux capitaine de son siècle et peut-être le plus grand esprit de sa race. Nul doute qu'il n'en fût le plus habile : seul de tous les Guise, il ne laissa jamais échapper l'occasion; seul, il ne manqua jamais à sa fortune, qu'il sut gouverner et circonscrire. Il la prépara et traça la route à tous ses descendans en identifiant ses intérêts avec ceux de l'église : pensée audacieuse, presque sacrilége, qui compromettait une cause sainte en l'assujétissant à des vues particulières, mais conception puissante, soutenue par une invincible énergie et par une passion sincère. Dans le cœur de Claude de Lorraine brûlait une aversion profonde des novateurs, un vif attachement à l'ancienne foi, un désir ardent de laver ses outrages dans le sang de ses ennemis, de les guerroyer sans relâche et sans pitié. Progrès ou défaite, triomphe ou martyre, il s'associa avec tous les siens aux chances du catholicisme. Les Guise en devinrent les Machabées.

La mère de Claude l'avait élevé dans ce dessein. Philippe de Gueldres avait été la seconde femme de René II, duc de Lorraine. Veuve, comblée d'honneurs et de richesses, entourée d'une postérité nombreuse, elle s'était retirée du monde dans un cloître, et avait fait profession devant ses sept enfans. M. de Bouillé raconte de la manière la plus intéressante cette scène, qui dut laisser une trace si profonde dans l'imagination et dans la mémoire du premier Guise. « La duchesse entra précédée de son jeune fils, âgé de douze ans; il fondait en larmes en lui portant le cierge. Après la cérémonie, les princes, les princesses et les personnages présens s'avancèrent près de la grille du chœur, pour recevoir, agenouillés et baignés de larmes, la bénédiction de Philippe, qui disait ainsi au monde un adieu spontané et définitif. Dans cet austère asile, où elle devait terminer ses jours *en opinion de sainteté* à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, son humilité fut constamment telle que, soumise à toutes les obligations de son ordre, portant les mêmes vêtemens, vivant de la même nourriture que les autres religieuses, elle signait ses lettres à ses supérieures : « Votre pauvre fille et sujette « sœur Philippe, humble servante de Jésus, pauvre ver de terre. »

Dans ces temps d'action, l'humilité la plus vraie, la plus sincère, n'affaiblissait pas la fermeté, n'éteignait pas l'ardeur d'un cœur héroïque. Puisée à la même source, la résolution de Philippe de Gueldres n'avait pourtant rien de commun avec celle qui naguère conduisit Jeanne de France du palais des rois au fond d'un monastère. Aimante et dédaignée, Jeanne avait essayé de guérir dans l'ombre et dans la solitude la blessure d'une ame tendre. Philippe, au contraire, y était descendue des hauteurs de la maternité et de la puissance. Elle n'y

était pas venue pour oublier un siècle coupable, mais pour attirer sur lui le châtiment par la force de la prière. On ne peut se défendre d'une sorte de terreur religieuse devant la statue de la duchesse de Lorraine (1). A cette pâle figure de marbre blanc revêtue d'un long suaire de marbre noir, à ce masque sillonné par l'âge, macéré par la pénitence, à ces traits mâles et durs, on reconnaît la mère des Guise, comme on reconnaissait la mère des Gracques à l'orgueil de son grand sourcil (2).

Plein de sagacité et de courage, de résolution et de finesse, doué d'une beauté noble et séduisante, le duc Claude joignait à tous ces dons de la nature un avantage auquel nul autre ne supplée, et qui parfois tient lieu de vertu et de mérite. Par ses qualités comme par ses défauts, il était de son temps; il en eut toutes les passions : ce fut sa force. On ne gouverne les passions de ses contemporains que lorsqu'on les comprend et qu'on les partage. Claude était fanatique comme un inquisiteur et galant comme un chevalier, ce qui ne lui ôtait ni la faculté du calcul ni la possession du sang-froid. Mieux inspiré que ses descendans, il avait renfermé ses vœux dans un cercle réalisable, quoique étendu. Rien ne donne à penser que ce prince ait jamais visé au trône, même dans un avenir lointain, même pour sa postérité. Déjà apparenté à la maison de France, il se borna à former avec elle un lien plus étroit et plus direct. Il trouva dans Antoinette de Bourbon ce qui pouvait satisfaire à la fois le vœu de son ambition et le penchant de son cœur. Cette union fut le premier et peut-être l'un des plus grands bonheurs de cette heureuse maison, non-seulement à cause de la noblesse et de l'utilité d'une telle alliance, mais à cause du caractère d'Antoinette, qui ne se démentit jamais pendant un long espace de temps. Elle ne mourut qu'octogénaire par un privilége qui lui fut commun avec les autres femmes de la maison de Guise, depuis la mère de Claude jusqu'à la veuve du Balafré. Personne n'usa d'une longue vie avec une dignité plus imperturbable et plus constante. Placée par son origine royale au-dessus du rang qu'elle avait accepté, Antoinette de Bourbon s'identifia si complétement avec sa nouvelle situation, que, par une abnégation très rare, elle renonça aux honneurs et aux distinctions qui lui appartenaient en propre, rejetant ce qu'elle ne pouvait partager avec son mari. La médisance, qui poursuivait sa famille, l'épargna et la respecta toujours; la calomnie même ne s'essaya jamais contre elle. Cependant elle était douée de toute l'adresse compatible avec la droiture, mais elle était plus forte encore de ses vertus

(1) Transportée avec son tombeau de Pont-à-Mousson aux cordeliers de Nanci.

(2) . . . . . Malo
Malo venusinam quam te, Cornelia mater
Gracchorum, si cum magnis virtutibus affers
Grande supercilium et numeros in dote triumphos. (Juvénal, sat. VI.)

que de son habileté. Douce, quoique fière, charitable, compatissante, épouse et mère chrétienne, étrangère à la discorde et à la haine, présente à tous les événemens politiques par un art d'autant plus admirable qu'il était plus innocent, elle évitait d'y être directement mêlée. Dans une situation où nulle démarche n'était indifférente, où toute action aurait pu être soupçonnée de combinaison et d'arrière-pensée, l'épouse du duc de Guise se réfugia si complétement dans sa tendresse conjugale, s'abrita si bien sous sa simplicité et sa modestie, que les courtisans les plus corrompus et les moins crédules ignoraient la supériorité de son intelligence et méconnaissaient la finesse de son instinct au point de ne l'appeler jamais que *Mme de Guise la bonne femme* (1). Ainsi appuyés l'un sur l'autre, pleins d'une confiance et d'une déférence réciproque, les jeunes mariés cheminaient adroitement entre les écueils.

Le premier dans les tournois, général à l'âge où les plus braves n'étaient encore que chevaliers, Claude de Lorraine se montrait partout où il y avait un coup d'épée à donner ou une place à enlever. A la tête d'un petit nombre d'hommes hardis, il entrait dans le camp des Anglais et laissait cinq ou six cents morts sur la place, assistant à tous les siéges, à tous les combats. Avec ce bonheur qui ne lui fit jamais défaut, exilé pendant la campagne d'Italie par suite d'une intrigue de cour, il n'assista point à la déroute de Pavie; mais, tandis que Bonnivet s'y faisait battre et que François 1er s'y laissait prendre, Guise, qui n'était pas homme à rester oisif dans son manoir de Joinville, s'en échappait et courait à la frontière. Un chef allemand, le landgrave de Furstemberg, à la tête de dix mille reîtres, marchait sur Neufchâteau. Au moment où il s'y attendait le moins, le landgrave vit venir à lui Claude de Lorraine en personne. Le duc lui livra bataille et tailla son armée en pièces. « Mesdames de Lorraine et de Guise, assises aux fenêtres avec leurs dames et demoiselles, en virent le jeu à leur aise et sans danger. » On eût dit qu'elles assistaient à un carrousel.

Des fanatiques allemands, soutenus en secret par Charles-Quint, avaient profité de la captivité de François 1er pour pénétrer en France. Ils avaient établi à Saverne, en Alsace, leur quartier-général, d'où ils menaçaient notre frontière. Ce n'étaient pas seulement les propagateurs d'une religion nouvelle; c'étaient aussi des sectateurs de cette doctrine de la spoliation et du pillage qui a trouvé des adeptes et des professeurs dans tous les temps. Pour parler le langage énergique de Brantôme, « c'étoient quelques quinze ou vingt mille marauts de communes, qui disoient que tous biens estoient communs, et ravageoient tout partout où ils passoient.... Monsieur de Guise, brave et vaillant prince,

(1) Brantôme, *Claude de Guise.*

et très bon catholique, et chrestien, s'arma soudain, et ne leur donna pas loisir de venir à luy, mais luy alla à eux, et ayant assemblé la troupe assez petite pourtant, les alla charger à la plaine de Saverne, et les défit tous, si bien qu'il n'en resta pas mille pour en porter nouvelles en leur pays. »

Les *communistes* expédiés, Claude accourut au cri des habitans de Paris épouvantés; l'armée anglaise campait à quelques lieues de leurs remparts. Le duc s'y enferma, déterminé à mourir avec eux ou à sauver leur ville. Il la sauva. C'est alors que fut scellé ce pacte si long-temps inindissoluble qui lia les Parisiens aux Guise : alliance utile et féconde, si elle avait affermi le trône légitime et national à l'ombre d'une épée victorieuse. Vouée au renversement de ce qu'elle aurait dû protéger et défendre, elle ne produisit que des résultats funestes et ne porta que des fruits empoisonnés.

Louise de Savoie, régente pendant la captivité de son fils, ne put se défendre de violens soupçons. Pour frapper les reîtres, Claude n'avait pas attendu ses ordres; c'était même contre l'avis du conseil qu'il avait marché sur l'ennemi sans perdre un instant, se donnant à peine quelques heures pour voir sa vieille mère, qui le bénit et lui dit : « Mon fils, sans tarder, sans faillir, allez combattre pour la gloire de Dieu. » Il avait combattu et vaincu, mais cette victoire avait rendu sa désobéissance plus éclatante. La régente aurait plus volontiers pardonné une défaite. Son dépit s'accrut en proportion de la popularité de Claude de Guise, et lorsqu'au bruit des acclamations du peuple, ravi de la vaillance, de la libéralité du prince lorrain, le parlement de Paris lui eut écrit pour le complimenter, Louise de Savoie crut voir reparaître un autre Charles de Bourbon plus dangereux que le premier.

La défiance de la régente était au moins prématurée. Certes, elle n'était en droit de faire aucun reproche à Claude; mais le contraste entre le roi de France prisonnier dans une capitale étrangère et un prince étranger libérateur de la capitale de la France pouvait semer dans l'avenir un germe funeste à la dynastie régnante. En effet, c'est précisément de cette délivrance de Paris que date la popularité de la maison de Guise. Déjà même, sans rompre le lien féodal qui l'attachait à la couronne, cette famille avait jeté les fondemens de son crédit à la cour de Rome. En professant un grand zèle catholique, en se faisant affilier aux bénédictins, aux chartreux, aux frères prêcheurs et à d'autres ordres religieux investis d'une haute influence, en sollicitant des graces particulières pour sa femme et pour lui, Claude de Guise s'était créé à Rome une position particulière, indépendante de la politique générale de nos rois. C'étaient autant de déclarations de guerre contre le protestantisme. Les progrès de la secte étaient encore faibles et douteux dans le royaume; mais elle pouvait grandir comme en Allemagne. Sa des-

truction fut désormais confiée par les papes au bras également fidèle et fort de leurs fils bien-aimés les ducs de Guise.

Louise de Savoie ne parvint pas à faire partager sa défiance à François Ier. Devenu moins impétueux, moins irritable depuis sa prison, le roi n'aspirait plus qu'au repos. Il ne voulut pas écouter les suggestions de sa mère; il se rappelait que, lors de la fatale aventure du connétable, sa piété filiale lui avait coûté bien cher. Pour cette fois, il refusa de prêter l'oreille à des dénonciations jalouses. « Mme la régente, dit Brantôme, voulut faire un mauvais parti à M. de Guise... Elle parloit quelquefois autant par passion et affection que par raison, ainsi que le chancelier Duprat, qui n'estoit point guerrier, et toutesfois s'en vouloit mesler, lui avoit soufflé aux oreilles. » Bref, au lieu de se fâcher contre le duc de Guise, le roi trouva fort bon qu'il eût battu « ces marauds, qui disaient que tous biens étaient communs. » Sur ce point, il serait difficile de ne pas être de son avis.

Malgré ses défauts et ses vices, François Ier a été l'idole de son pays et de son temps, parce qu'il en était lui-même la vivante image. Les Français n'ont perdu qu'après son règne le caractère qui leur était propre, dénaturé plus tard par l'introduction successive de mœurs étrangères : italiennes sous les fils de Catherine de Médicis, ensuite espagnoles, puis anglaises, maintenant enfin composites et mixtes. Plus préoccupés des théories du XVIIIe siècle que des coutumes du XVIe, des écrivains économistes ou rationalistes, constitutionnels ou constituans, M. Rœderer, M. Sismondi, ont poursuivi la mémoire du vainqueur de Marignan; ils ont accablé de leurs anathèmes ce prince si homogène à ses compatriotes, si sympathique à ses contemporains. Un esprit plus libre et d'un ordre plus élevé, un historien véritable n'a pas adopté contre François Ier des conclusions encore plus partiales que sévères. M. Augustin Thierry a reconnu du moins « que, parmi les hasards auxquels François Ier abandonnait sa conduite, il lui arriva de rencontrer juste pour la gloire et pour le bien du royaume, que sa volonté arbitraire, parfois violente, fut généralement éclairée (1). » Tout en faisant à travers le moyen-âge un voyage de découverte à la recherche d'un tiers-état, M. Thierry a su rendre justice à un roi gentilhomme. Quoi qu'en aient dit ses détracteurs, François Ier avait l'ame et surtout l'imagination généreuse. Poète sur le trône, il cherchait en toutes choses l'idéal, ce qui expose quelquefois à prendre l'apparence pour la réalité. Même après Borgia et Machiavel, il se croyait encore en pleine chevalerie, et pourtant depuis le XIVe siècle la chevalerie n'existait plus. Décimée à Crécy, à Azincourt, elle avait péri, de la main des Anglais, sur le bûcher de Jeanne d'Arc. François Ier la renouvela, non comme une

(1) *Monumens inédits de l'Histoire du Tiers-État, introduction*, p. XC; Paris, 1850.

institution publique, mais comme un art élégant et libéral, au même titre que la sculpture, la peinture, l'architecture, les lettres. Ce prince n'était pas seulement le roi des artistes, c'était le roi artiste autant que le roi chevalier. Et pouvait-il être autre chose? Qu'y avait-il alors en France que l'étude et la guerre, que des soldats et des lettrés? N'est-ce pas là encore le fond, le vrai fond du génie national, sur lequel le temps a pu élever un nouvel édifice, mais sans changer la nature du terrain? Avec ce tour d'esprit, François Ier ne pouvait rester insensible à la gloire d'un sujet, même lorsqu'elle devait devenir dangereuse à son pouvoir; aussi fut-il touché jusqu'à l'imprudence des talens militaires et des vertus chevaleresques de Claude de Lorraine. Il l'éleva à des honneurs sans exemple, malgré la juste résistance du parlement: Guise, Aumale, Mayenne, furent successivement érigés en duchés-pairies, ce qui n'avait été encore accordé qu'aux princes de la maison royale. Des récompenses si excessives semblaient ouvrir la voie à l'ambition du Lorrain; la tentation devenait trop forte; cependant il y résista avec la circonspection ordinaire aux fondateurs des dynasties durables.

Malgré toute la prudence du chef des Guise, François Ier finit par s'étonner lui-même de ce qu'il avait fait pour l'élévation de cette famille. Très mobile comme tous les hommes d'imagination, il réprimait l'audace du duc de Guise par des boutades et des dégoûts dans le temps même où il l'encourageait par son indulgence et par ses dons. La situation de Claude auprès du roi offrait un singulier mélange d'alternatives favorables et contraires; il échappait toujours à la disgrace; mais enfin il y aurait succombé, si la mort de François Ier n'était venue à temps. Je ne crois pas que ce roi ait lu assez bien dans l'avenir pour avoir prédit :

. . . . . .
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfans en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

Ceci n'est qu'une épigramme posthume; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au lit de mort François Ier engagea son fils Henri à se défier de ces nouveaux venus. Il ne s'agissait pas de leurs prétentions au trône, le roi mourant aurait eu besoin d'un esprit prophétique pour les en accuser; mais ce qu'il avait entrevu de leurs espérances suffisait pour éveiller dans son esprit quelques réflexions chagrines. Déjà à une existence presque indépendante dans l'intérieur du royaume ils avaient prêté l'appui direct d'une alliance étrangère par le mariage de Marie de Guise, fille de Claude, avec Jacques V, roi d'Écosse. Quelque temps après, leurs liens avec la maison royale se resserrèrent encore par l'union de François, fils aîné de Claude, et d'Anne d'Este, princesse de Ferrare, petite-fille de Louis XII. Après la mort de François Ier, Claude

jouissait d'une faveur éclatante auprès de Henri II, moins par lui-même que par ses deux fils, François et Charles, les aînés de ses sept enfans. Ils étaient tous deux de l'âge de Henri II. Leur laissant le soin de continuer son œuvre au milieu d'une génération nouvelle, le vieux duc de Guise se retira dans son château de Joinville, y vit venir le terme de ses jours avec intrépidité, et ne donna plus d'autre marque de la faiblesse inhérente à l'espèce humaine qu'en attribuant sa mort au poison, genre de vanité dont un grand personnage de ce temps-là ne savait guère se défendre. Une mort violente, un empoisonnement, à défaut d'un assassinat par la dague ou par l'épée, était alors un privilége de noblesse, une preuve d'importance sociale et politique. Il fallait qu'un homme fût bien inconnu, bien insignifiant, bien subalterne, pour qu'on le laissât mourir dans son lit. Cette idée singulière est d'origine orientale; elle a long-temps prévalu dans le Levant. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle qu'un ambassadeur de France à Constantinople, ayant demandé à la veuve d'un hospodar si son mari était mort de maladie, elle répondit avec indignation : « Pour qui donc le prenez-vous? » Le hospodar avait été étranglé.

Personne assurément n'avait le moindre intérêt à faire périr Claude de Lorraine, retiré du monde depuis long-temps : il aurait été plus naturel de s'en prendre à ses fils, alors dans tout l'éclat de la faveur; mais un si haut et si puissant seigneur que le duc de Guise devait pouvoir dire en mourant à sa famille éplorée et à ses vassaux témoins de ses derniers momens : « Je ne sais si celui qui m'a donné le morceau est grand ou petit; n'importe! je lui pardonne. » Ses serviteurs lui devaient surtout d'inscrire sur son cercueil ces paroles honorables et consolantes : « Trépassé le 12 avril, l'an 1550, à Joinville, par poison. »

C'est avec raison que M. de Bouillé s'est étendu sur le premier duc de Guise. Les historiens l'ont trop sacrifié à ses descendans. Il fut le créateur et le précurseur de leur fortune. Toute proportion gardée, il a été le Philippe de ces Alexandre. Il faut avouer cependant que la grandeur de cette famille aurait été arrêtée dans son premier élan, si l'œuvre de Claude n'avait pas trouvé pour continuateurs deux hommes, deux frères d'un caractère très opposé, de talens très divers, mais qui, agissant dans un intérêt identique, se prêtant sans cesse un mutuel secours, se suppléant, se complétant au besoin, tirèrent de la réunion de leurs inégalités, de l'accord de leurs dissonances, un tout harmonieux, indivisible, soutenu et balancé avec art par un contraste savamment ménagé. Se connaissant parfaitement l'un l'autre et ne s'ignorant pas eux-mêmes, ils n'avaient voulu rien perdre de leurs qualités ni de leurs défauts. Tout avait été mis en commun au profit d'une ambition solidaire. Tandis que le duc prodiguait les adages chevaleresques, le cardinal répandait avec une égale profusion les sentences

machiavéliques; pendant que François se couvrait de gloire à la tête des armées, Charles avouait sa couardise et même en faisait un étalage évidemment affecté. Souvent on lui entendait dire : « Dans telle circonstance, j'aurais fait parler de moi, si j'avais eu le courage de M. mon frère. » Il établissait ainsi une perpétuelle antithèse entre sa propre habileté politique et la valeur militaire de son aîné. A chacun son emploi et sa tâche : à François la victoire au dehors, à Charles l'intimidation au dedans; à François les ennemis du royaume, à Charles ceux de la maison de Lorraine; à lui encore les négociations habiles, à son frère les guerres heureuses. L'un s'était adjugé le goût des lettres, l'autre le dédain des lettrés. Le cardinal s'érigeait en Mécène et patronnait les savans; le duc ne protégeait que les gens d'armes et les hardis aventuriers. Cette ambitieuse division du travail fut même poussée si loin, qu'en se cotisant pour quelque entreprise injuste ou violente, l'homme d'église prenait quelquefois tout l'odieux d'une démarche pour laisser à l'homme de guerre le soin de la réparer, et se rendait sciemment impopulaire, afin d'accroître la popularité de son associé.

Plusieurs exemples prouvent ce calcul; voici le plus décisif : cela se passa au temps de la toute-puissance des Guise, un peu avant la conjuration d'Amboise. La cour était à Fontainebleau; beaucoup de soldats, de capitaines, qui depuis long-temps attendaient en vain le paiement de l'arriéré, remplissaient la ville du bruit de leurs réclamations et du spectacle de leur misère. Le duc de Guise les appela, les consola, reconnut leur droit, et promit de les récompenser. « Il les connaissoit tous très bien, dit Brantôme, et leur fesoit très bonne chère jusqu'aux plus petits. Ces braves gens se répandoient dans la ville, pleins d'espérance et de joie, lorsqu'ils y entendirent crier *que tous capitaines, soldats, gens de guerre ou autres qui étaient là venus pour demander récompense et argent, qu'ils eussent à vider sur la vie.* » C'était le cardinal de Lorraine qui avait fait publier cette ordonnance à son de trompe. Est-il croyable qu'il l'eût fait à l'insu du duc de Guise? La connivence est évidente. Si, dans une circonstance aussi singulière, il n'y avait pas eu un accord tacite entre les deux frères, il y aurait eu un désaccord public : le duc se serait hâté de réparer une mesure inique et extravagante; mais, tandis que Charles de Lorraine chassait les solliciteurs *sous peine de la vie*, et que, pour parler comme Brantôme, il faisait le *Rominagrobis*, à quoi s'amusait de son côté le duc François? « Il recevoit ces mêmes soldats qui venoient à lui ne sachant rien du *bandon*, et leur disoit privément : Retirez-vous chez vous, mes amys, pour quelque temps... Le roi est fort pauvre à cette heure; mais asseurez-vous, quand l'occasion se présentera et qu'il y fera bon, je ne vous oublierai point... » Évidemment c'était de la comédie, à la vérité de la plus ingénieuse, de la plus haute, et jamais

acteurs n'ont si bien joué leur rôle. Ce qui le prouve, c'est qu'après trois cents ans nous subissons encore le prestige exercé par François de Lorraine, cet habile courtisan de la multitude. On lui attribue la magnanimité, la clémence, le pardon des injures, sur la foi de quelques paroles généreuses démenties par de cruelles actions. J'insiste sur ce jeu concerté entre le duc de Guise et le cardinal de Lorraine. J'y vois un trait caractéristique, qui ne me semble avoir été suffisamment mis en relief ni par M. de Bouillé ni par aucun des historiens qui l'ont précédé.

Heureusement pour la réputation des deux frères, il y avait en eux, surtout dans le duc, trop de talens incontestables, trop de supériorité réelle, pour leur rendre toujours nécessaire un si fatigant manége. C'est à tort cependant qu'on veut faire du cardinal de Lorraine un grand homme d'état; rien ne justifie cette assertion. C'était tout au plus un habile diplomate, ce qui est très différent d'un homme d'état. A en juger non par les panégyriques, mais par les actes, le cardinal de Lorraine ne fut jamais qu'un brouillon magnifique. Il n'avait de l'homme d'état que le costume, l'attitude et le masque. En revanche, la nature en avait fait un orateur éminent. Sans doute, l'éloquence de Charles de Guise n'a pas échappé au mauvais goût dont les arts libéraux s'étaient seuls affranchis dans ce beau siècle de la renaissance, et qui infectait la poésie, l'éloquence religieuse, judiciaire et politique; mais, de l'aveu de tous ses contemporains, le cardinal de Lorraine était puissant par la parole. Il savait séduire et convaincre; il possédait la voix, l'action, le geste oratoires. S'il imposait dans le cabinet par son rang, par son faste, par l'autorité d'une situation à la fois ecclésiastique et princière; dans les conciles, dans les conférences, dans les colloques, à la tribune enfin, tous ces secours étrangers lui devenaient inutiles. Il lui suffisait de ne montrer que son talent.

Quant au duc François, c'était le premier capitaine de son siècle, et sur ce point il n'y a ni doute ni controverse, pas plus chez les contemporains que dans la postérité. Son début cependant ne fut pas heureux. Chargé de défendre le pape contre les impériaux, le duc de Guise se laissa dominer par une préoccupation trop ordinaire à sa famille, et qui finit par contribuer à sa chute. Il ne songea qu'à faire valoir ses prétendus droits sur le royaume de Naples; il manqua la campagne pour l'avoir conduite uniquement dans ce dessein personnel. Aussi le fougueux Paul IV, peu accoutumé à dissimuler et à se contraindre, n'hésita pas à lui dire que, « dans cette guerre d'Italie, il avait fait peu pour son roi, encore moins pour le saint-siége, et rien du tout pour lui-même. » Cet échec fut bien glorieusement réparé par une série de combats, de siéges, de victoires, qui forment seuls une auréole impérissable autour du nom trop compromis des Guise. La

bataille de Saint-Quentin, la prise de Calais, la défense de Metz, voilà pour cette famille des titres de meilleur aloi que le massacre de Vassy et la journée des barricades. M. de Bouillé n'en a point altéré l'éclat. Toute cette partie de son livre est écrite avec autant d'exactitude que de verve, et c'est là qu'il faut voir ce grand tableau de Charles-Quint méditant son abdication devant les armes de la France.

Le rôle militaire de la maison de Guise a été irréprochable; il n'en est pas de même de son rôle politique. Après avoir adhéré sans réserve à l'admiration qui a si bien inspiré son historien, je me vois forcé de me mettre un peu moins du parti de son enthousiasme. Les Guise désormais ne vont plus faire que des fautes.

C'est pendant le règne de François II qu'il faut juger François et Charles de Lorraine. Jusqu'alors ils avaient occupé une place très importante dans l'état; la cour n'avait rien refusé à leur orgueil; les distinctions, les dignités, les honneurs leur avaient été largement accordés. Point de limites dans les faveurs, nulle modération dans les imprudens bienfaits de la royauté; elle avait fait de ces ambitieux étrangers ses premiers sujets, et même quelque chose de plus. Cependant ils n'étaient pas encore les maîtres du royaume; ils ne le devinrent qu'à la mort de Henri II. Comment usèrent-ils du pouvoir suprême? S'y montrèrent-ils grands politiques, administrateurs habiles, hommes d'état supérieurs? Ont-ils marqué leur passage au pouvoir d'une de ces traces à la fois lumineuses et profondes qui, bien qu'obscurcies par la poussière des âges suivans, ne sont jamais complétement effacées, et restent dans les mœurs, dans les institutions, dans la constitution naturelle d'un pays? C'est là ce qu'il faut examiner; c'est là qu'est le point en litige. Si, au succès transitoire d'une ambition égoïste, les Guise n'ont associé aucune pensée d'un ordre plus général, ils ne méritent guère plus d'attention qu'un Concini, un d'Épernon, et tant d'autres favoris plus ou moins heureux, que l'histoire nomme en passant et auxquels elle ne tient aucun compte de leur élévation; mais si les Guise ne se sont pas bornés à élever un monument domestique, s'ils ont apporté aussi une pierre à l'édifice encore nouveau de l'autorité monarchique commise à leur garde; si, au lieu de l'arrêter dans sa construction laborieuse, ils en ont hâté l'achèvement et dirigé l'essor, ils méritent une place à côté des Suger, des Richelieu, de tous ces ministres qui, après avoir reçu le dépôt de la France, l'ont rendu à leurs successeurs accru, augmenté ou du moins intact. Pour prononcer, il faut examiner dans quel état les princes lorrains ont pris les affaires et comment ils les ont laissées.

En 1559, à l'avénement de François II, l'Europe entière vivait dans la préoccupation d'une seule idée, celle de la réforme religieuse. Le catholicisme succombera-t-il? cédera-t-il au nouveau symbole, ou finira-

t-il par en triompher? Voilà ce qu'on se demandait depuis le détroit du Sund jusqu'au détroit de Gibraltar, voilà l'enigme redoutable qu'on se proposait d'un bout de la chrétienté à l'autre avec anxiété, avec espérance, selon les lieux et les climats, partout avec un intérêt profond, nulle part avec indifférence et froideur.

Résolue sur plusieurs points du globe, la question était encore restée indécise dans de nombreuses contrées. De tous les habitans de l'Europe centrale, les Français étaient le peuple qui jusqu'alors avait apporté le moins d'empressement et de passion dans ce débat universel. Le protestantisme a pénétré en France beaucoup plus tard et beaucoup plus difficilement qu'ailleurs. Puissamment établi à Genève, il régnait déjà dans une grande partie de la Suisse et de l'Allemagne, en Suède, en Danemark, en Angleterre, en Hollande; il pénétrait en Pologne, où il n'a fait qu'une halte; accueilli, encouragé à la cour de Ferrare, il menaçait de se répandre en Italie. Seule impénétrable à sa prédication, l'Espagne lui était restée obstinément fermée. Il n'avait encore fait en France que des tentatives faibles et assez facilement contenues; déjà établi au nord de l'Europe, il n'existait encore parmi nous qu'à l'état de secte clandestine et de société secrète. Ainsi que l'ont remarqué MM. Mignet et Augustin Thierry (1), la constitution du parti protestant en France commence précisément avec le règne de François II, c'est-à-dire avec le règne bicéphale du duc de Guise et du cardinal de Lorraine.

La répression exercée par François Ier contre les novateurs avait été cruelle, mais parcimonieuse et efficace. Appliquée d'une manière toute locale et selon les besoins du moment, elle n'avait pas été répandue sur une surface trop vaste. François Ier n'avait sévi contre les protestans ni par entraînement ni par fanatisme; l'esprit de gouvernement avait été son seul guide. En frappant le calvinisme, François Ier voulait frapper non une hérésie religieuse, mais un crime d'état. Il ne prétendait pas venger Dieu, conformément à la doctrine ascétique qui prévalut sous ses successeurs immédiats : il se proposait seulement d'arrêter dès le début les progrès d'une opinion qu'il jugeait hostile à la monarchie absolue. Aussi, dès qu'il crut avoir obtenu ce résultat, il se hâta de mettre un terme aux condamnations et aux supplices. Ayant appris au lit de mort que le premier président du parlement de Provence avait outre-passé ses ordres, le roi fit promettre à son fils de punir les auteurs des odieux massacres de Mérindol et de Cabrière. Naturellement modéré, peu favorable au clergé séculier et ennemi déclaré des moines, mais sincèrement attaché au catholicisme, comme

(1) M. Mignet, *De l'Établissement de la Réforme à Genève.* (*Mémoires historiques*, tome II.) — M. Thierry, *Monumens inédits de l'Histoire du Tiers-État, introduction.*

religion de ses pères et surtout de ses prédécesseurs, comme religion d'état, symbole de la foi monarchique et traditionnelle, peut-être aussi s'estimant plus grand seigneur que Henri VIII et ne voulant pas se faire son copiste, François Ier s'était toujours maintenu entre l'influence de sa sœur, qui penchait vers la réforme, et l'ascendant de sa mère, catholique ardente. Ce ne fut pas lui qui donna le signal de la persécution, mais la régente, Louise de Savoie, pendant la captivité de son fils à Madrid. Les guerres de religion n'éclatèrent point sous François Ier; elles furent amenées par sa mort et par l'abandon du système général dont lui-même n'avait dévié que d'une manière transitoire, avec une sorte de mesure dans la rigueur et d'économie dans la violence. Sous Henri II, sans devenir permanente, sans être élevée au rang d'institution civile, la persécution fut réputée un moyen de gouvernement, une branche de l'administration, admise, reconnue et consacrée comme telle. Ce fut surtout une coutume qui ne tarda pas à faire partie des mœurs publiques. Cependant la nouvelle religion ne pénétra guère ni dans le peuple ni dans le tiers-état, s'il est vrai que le tiers-état existât réellement comme pouvoir à une époque où, par son essence, il n'était pas distinct du peuple, et où, par la multiplicité des charges, des offices, par la fréquence et la facilité des anoblissemens, il entrait, sinon dans la noblesse d'opinion, du moins dans la noblesse de fait, dans la classe des priviléges exempts des obligations imposées à la roture. Par suite de la répression malhabile et trop peu ménagée d'Henri II, le protestantisme fit des progrès dans le parlement de Paris; il y gagna quelques prosélytes, dont le plus résolu fut ce malheureux Anne du Bourg, qui monta plus tard sur le bûcher. Le protestantisme recruta aussi des partisans à la cour, et plus encore dans les châteaux, dans les manoirs, au fond des montagnes du Vivarais, du Gévaudan, du Béarn, parmi les gentilshommes de province, qui, dans le laps de temps écoulé entre les guerres d'Italie et les guerres de religion, n'avaient su que faire de leur oisiveté. Pendant les longues soirées d'hiver, aux romans de chevalerie déjà passés de mode, ils avaient substitué les bibles huguenotes et les pamphlets calvinistes, répandus à profusion dans les campagnes par des porte-balles, mode de propagande particulier au protestantisme, et dont l'usage remonte à l'origine même de la nouvelle doctrine. « Pour avoir plus facile succès, dit un historien contemporain (Florimont de Rémond), dans les villes, aux champs, dans les maisons de la noblesse, aucuns se faisoient colporteurs de petits affiquets pour les dames, cachant au fond de leurs balles les petits livrets dont ils faisoient présent aux filles; mais c'étoit à la dérobée, comme d'une chose qu'ils tenoient bien rare pour en donner le goût meilleur. »

A cette époque, une idée ne réussissait que sous la forme et l'en-

seigne d'un nom propre : disposition d'esprit qui existe surtout dans les partis de nature aristocratique et d'origine ancienne. Là, les caractères des princes, des premiers personnages, les messages secrets, les rapports confidentiels, les dispositions de tel ou tel individu, les anecdotes enfin, occupent plus de place que les vues générales et l'ensemble d'une situation. Ce qui est encore vrai à quelques égards l'était surtout au XVIe siècle. La réforme n'avait pas pris un complet développement dans la noblesse française faute de chefs; les ducs de Guise se chargèrent de lui en donner.

Ces chefs ne pouvaient être que des princes du sang, seuls assez autorisés pour rallier autour d'eux tous ces gentilshommes déjà prédisposés aux doctrines nouvelles, mais encore flottans et indécis. Il n'y avait pas alors d'autres princes que ceux de la branche de Bourbon, divisée en trois rameaux : Navarre, Condé et Montpensier. Quoique séparés du tronc par un intervalle immense, à défaut des Valois, les Bourbons seuls avaient un droit incontestable à la couronne; mais, depuis la révolte du connétable, ils étaient complétement disgraciés (1). Éloignés des conseils et du commandement des armées, gardés à vue dans les habitations royales, traînés comme des captifs à la suite des rois, on les voyait confondus dans la foule des courtisans, dont ils partageaient quelquefois les emplois et la servitude. Ainsi Louis, prince de Condé, frère d'Antoine, roi de Navarre, était simple gentilhomme de la chambre du roi. Leur père, Charles de Bourbon, duc de Vendôme, sous le coup d'une continuelle menace, vivait dans les transes d'une terreur incurable et profonde. Pendant la captivité de François Ier, il n'avait travaillé qu'à se faire oublier et à bien pénétrer ses fils du péril qu'il y aurait pour eux à sortir d'une obscurité volontaire. Antoine de Navarre se ressentit toute la vie des craintes et des admonitions paternelles. Louis de Condé, au contraire, n'aspirait qu'à rompre le charme funeste que le crime du connétable avait attaché à son nom. Ce jeune prince, dans un corps frêle et presque difforme, portait beaucoup d'ardeur, de pétulance et de courage. Il savait plaire et séduire, mais il avait moins de patience que de résolution, moins de sens que de talent; son idée fixe était de mettre un terme à l'ostracisme de sa famille.

Devenus rois en réalité, sous l'enfant maladif et rachitique qui en portait le titre, les Guise ne songèrent plus qu'à réaliser leur projet favori d'égaler et même d'effacer la branche cadette de la maison de France. Dejà, sous prétexte de l'ancienneté de sa pairie, leur père avait précédé au sacre le duc de Montpensier. Par menace plus encore que par conseil, ils éloignèrent le roi de Navarre et le prince de Condé en leur donnant des commissions ridicules qui auraient suffi pour les avi-

(1) Davila, *Guerre civili di Francia*, lib. I.

lir. Condé, dépouillé du gouvernement de Picardie donné au maréchal de Brissac, fut envoyé en Flandre sous prétexte de porter au roi d'Espagne l'ordre de Saint-Michel, et, pendant que son frère cadet courait sur la route de Flandre, le roi Antoine s'acheminait vers Madrid, chargé d'y conduire la jeune Élisabeth de France, récemment mariée à Philippe II. Un tel emploi était indigne du rang d'Antoine de Bourbon et bien dégradant pour sa personne, puisque c'est l'Espagne qui avait dépouillé la maison d'Albret de la meilleure partie du royaume de Navarre. Il est vrai que l'occasion de débattre ses intérêts à Madrid avec Philippe lui-même avait servi à colorer l'inconvenance d'une telle mission. Encore ce prétexte manqua-t-il au pauvre prince, qui, au lieu d'aller jusqu'à Madrid, ne reçut pas même la permission de passer la frontière. Un si sanglant affront lui avait été ménagé par les Guise, entièrement dévoués à l'influence espagnole. C'est en 1558, à Péronne, après la guerre de Naples et pendant les préliminaires du traité de Cateau-Cambresis, que les princes lorrains, jusqu'alors les adversaires de Philippe II, s'étaient constitués ses serviteurs et ses cliens. Le vieux cardinal Granvelle avait fait comprendre au cardinal de Lorraine qu'étrangers en France, en butte à la haine et à la jalousie des personnages les plus considérables de la nation, Français par une fiction et non par leur naissance, ses frères et lui devaient chercher au dehors un secours puissant contre l'intérieur du pays, où ils étaient moins établis que campés. Par l'affinité des opinions religieuses comme par la tradition de la maison de Lorraine, toujours attachée à la maison d'Autriche, les Guise ne pouvaient trouver cet appui qu'en Espagne; ils adhérèrent avec passion à cette politique, et désormais ils en firent la base invariable de leurs desseins. Sans doute, l'alliance espagnole imprimait à leur ambition une impulsion, un élan dont elle avait manqué jusqu'alors; mais, en s'inféodant à une puissance étrangère, ils se suscitèrent dans l'avenir des obstacles qui devaient les entraver dans leur marche, et que, malgré tous leurs efforts, ils ne parvinrent pas à surmonter. Dans des vues particulières, étrangères à la politique française et même absolument opposées à celle de François Ier et d'Henri II, ils se dévouèrent à cette alliance de la maison d'Autriche, qui, à toutes les époques, au XVIIIe siècle comme au XVIe, est demeurée inséparable des malheurs et de l'abaissement de la France. Ainsi leur avénement au pouvoir fut marqué par l'abandon des intérêts vraiment français, ce qui était inévitable dès qu'ils songeaient à quelque chose de plus que la seconde place. Dans cette hypothèse, ils ne pouvaient se passer du roi d'Espagne. Pour détrôner le roi de France, ils avaient besoin de s'appuyer sur le plus puissant de ses rivaux. Aussi subordonnèrent-ils tout à cette considération principale.

Au dedans, les fautes des nouveaux maîtres du royaume furent en-

core plus graves qu'à l'extérieur. Revenus du premier étourdissement que leur avait causé la puissance des Guise, les Bourbon résolurent de reprendre la position de princes du sang et de premiers sujets de la couronne, déjà usurpée en réalité par les cadets de la maison de Lorraine. Condé n'hésita plus à se mettre à la tête des gentilshommes. Le roi de Navarre entra dans ce projet à l'instigation de son frère; mais, comme ils ne pouvaient prendre leur point d'appui dans une cour subjuguée par leurs ennemis, ils le cherchèrent en dehors du gouvernement royal. Ils demandèrent à une guerre de religion l'occasion, le prétexte et l'appui qu'elle seule pouvait leur offrir. Ils avaient à choisir entre les deux partis catholique et huguenot. Le choix leur était facile; le roi de Navarre et le prince de Condé pouvaient y procéder sans scrupule, car ni le roi de Navarre ni le prince de Condé, plus indifférens en matière de religion que leurs contemporains, n'adhéraient bien fermement à aucun symbole. La faiblesse de l'aîné, les mœurs légères du cadet leur laissaient toute liberté à cet égard. Leurs cœurs ne brûlaient pas de ce feu sombre et sacré qui enflammait la tribu biblique des Châtillon; mais les Bourbon ne pouvaient songer à se faire les chefs du parti catholique : la place était prise. Ils devenaient ainsi les chefs nécessaires des huguenots. Dans leur détresse, ils adoptèrent cette cause comme la seule qui pût amener le rétablissement de leur race et la ruine de leurs persécuteurs; ils adhérèrent publiquement à la religion nouvelle. Cette démarche fut décisive; l'élite de la noblesse, qui n'attendait qu'un signal et un drapeau, se rangea en foule autour des princes du sang. Quelques familles au rang des plus illustres, quoiqu'en bien petit nombre, les Montmorency en tête, restèrent fidèles à la vieille foi. En revanche, une foule de gentilshommes, les uns animés d'un zèle sincère, les autres moins nombreux, indifférens ou sceptiques, tous ennemis mortels des Guise, se précipitèrent dans la réforme, qui devint alors en France le parti de l'aristocratie.

Dès ce moment, la guerre civile fut allumée; il ne faut pas oublier qu'elle le fut par l'ambition et surtout par la mauvaise politique des princes de la maison de Lorraine. Que font-ils en effet? Au lieu de prévenir la conspiration d'Amboise, ils la laissent mûrir et éclater. A ce moment décisif, ils ne montrent qu'une imprévoyance extrême, une irrésolution pusillanime, couronnées par la plus odieuse cruauté. Ils accusent le prince de Condé, puis ils reculent devant la fierté de sa contenance et la fermeté de son langage. Ils entassent mensonges sur mensonges, maladresses sur maladresses; le cardinal de Lorraine propose au prince de se cacher derrière une tapisserie et de dénoncer ses complices; Guise, très brave, mais encore plus artificieux, au lieu de relever le gant que Condé lui jette à la face, offre son épée à l'insulteur et se

déclare son champion contre tous venans. Dans cette circonstance peu héroïque, le nouvel historien des Guise ne laisse pas d'être embarrassé de son héros; mais ce qui ne l'embarrasse pas un seul instant, c'est de flétrir autant qu'elle le mérite la conduite de ces odieux tyrans après la découverte du complot d'Amboise. M. de Bouillé nous montre sans aucun déguisement l'horrible spectacle des nombreux supplices ordonnés par les Guise, « les cadavres que la Loire roulait avec ses flots, le sang qui ruisselait dans les rues et sur les places, et qui, au lieu d'apaiser le mécontentement par une terreur passagère, aiguillonnait profondément les rancunes, et ne faisait qu'ouvrir la source du carnage dont, pendant tant d'années, le sein de la France devait être inondé. » Il nous dépeint enfin avec une vérité frappante toutes ces exécutions auxquelles le cardinal de Lorraine condamna les yeux de la duchesse de Guise évanouie de terreur, et que le duc eut le tort injustifiable de couvrir de son épée : connivence flétrissante pour sa mémoire, qui ne peut être comparée qu'à la conduite de certains membres *modérés* du comité de salut public, trop occupés de plans stratégiques pour ne pas signer de confiance les arrêts de mort dressés par leurs exécrables collègues.

Ayant ainsi rétrogradé dans le sang de douze cents victimes, mais sans perdre un instant de vue leur projet d'extermination de la maison de Bourbon, les Guise demandèrent à la trahison la sentence du prince de Condé. Ils étaient bien décidés cette fois à englober le roi de Navarre dans le crime vrai ou présumé de son frère. L'histoire n'a pas prononcé sur la culpabilité de ce dernier. Après avoir repoussé et hâté les états-généraux avec l'incertitude et l'hésitation qui présidaient à toutes leurs démarches, à toutes leurs pensées, les Guise résolurent du moins d'en profiter pour perdre leurs rivaux, attirés par des promesses fallacieuses. Antoine et Louis de Bourbon se rendirent à Orléans, où François II venait de convoquer les états. Là leurs adversaires les firent arrêter, résolus de faire marcher de front le jugement du prince de Condé et l'assassinat du roi de Navarre. Et qui avaient-ils choisi pour donner le signal de ce meurtre? François II lui-même, un prince de seize ans, le parent, le neveu de la victime désignée (1)! L'enfant-roi n'ayant pu venir à bout de la tragique leçon que ses maîtres lui avaient soufflée, François de Guise, caché derrière la porte, s'écria avec dépit : « Oh! le pauvre sire que nous avons là! » Il faut l'avouer, ce mot ne ressemble guère aux paroles magnanimes prononcées au siége de Rouen, et que la poésie a consacrées. On conçoit sans peine que M. de Bouillé soit fortement tenté de nier cette anecdote, malgré

(1) François II était le neveu, à la mode de Bretagne, du roi de Navarre par Jeanne d'Albret, femme d'Antoine de Bourbon et fille de Marguerite de Valois, par conséquent propre nièce de François Ier.

le témoignage presque unanime des historiens, le président de Thou, d'Aubigné, Jean de Serre, Regnier de la Planche, sans compter les modernes; mais on ne devine pas bien sur quelle base s'établit la dénégation d'un fait si bien appuyé. Si elle est tirée du caractère du duc de Guise, elle n'est pas concluante; si c'est des mœurs du siècle, elle l'est encore moins. François de Guise y appartenait par ce côté comme par tant d'autres. Il avait voulu tourner contre la reine Élisabeth d'Angleterre le couteau de Hamilton, déjà teint du sang de Murray, et l'effusion de son propre sang est un nouveau témoignage de ces cruelles doctrines. Un héros, son égal et son émule, Gaspard de Coligny, s'est mal défendu de l'avoir désigné au pistolet de Poltrot.

Au surplus, tuer le roi de Navarre par l'ordre de François II était le seul moyen de faire monter le prince de Condé sur l'échafaud, la voie unique pour obtenir l'exécution de l'arrêt porté contre Louis de Bourbon, sans s'exposer quelque jour à de terribles représailles. Avec le roi pour second et pour ordonnateur du crime, les Guise pouvaient braver la vengeance de leurs ennemis; sans cet appui, c'était trop hasarder que de faire périr publiquement un prince du sang par la main du bourreau. Aussi, malgré l'arrêt arraché à la complaisance ou à la peur des juges, Louis de Bourbon ne fut-il pas sacrifié (1).

Selon l'opinion générale, Condé n'a dû son salut qu'à la maladie et à la mort de François II. On croit que sans cette péripétie inopinée le prince de Condé aurait infailliblement porté sa tête sur le billot. Cela n'est pas vraisemblable, une telle audace aurait perdu les Guise, et ils le savaient bien; mais, puisqu'ils avaient tant fait que de dicter une condamnation capitale, il fallait pousser à bout leur audace; il fallait cacher la hache, ou la laisser tomber hardiment. Les Guise se troublèrent, ils hésitèrent; se retournant, dans l'embarras de leur triomphe, vers Catherine de Médicis, ils la supplièrent de leur livrer le prisonnier, de leur permettre de l'égorger à leur aise. Certes ils s'adressaient mal. On ne conçoit pas qu'ils aient pu se flatter un seul

(1) Ce fut Henri IV et surtout le cardinal de Richelieu qui mirent un terme à l'étrange jurisprudence, qui avait cours principalement en Espagne, par laquelle l'assassinat était assimilé à une exécution juridique, lorsqu'il était directement ordonné par le souverain. Cela avait même passé en théorie (voyez *Antonio Perez*, par M. Mignet). Les exemples en sont nombreux : le cardinal Martinuzzius avait été assassiné par l'ordre de l'empereur Ferdinand Ier, Rincon et Frégose par celui de Charles-Quint, Escovedo par celui de Philippe II. La grande ame de Henri IV répugnait *à de telles résolutions*, comme il l'écrit à Sully (*Œconomies royales*, édition Petitot, t. VII, p. 432). Il ne voulut pas les appliquer à *Conchine* et à *la Léonora*, sa femme, accusés d'exciter contre lui la reine Marie de Médicis; mais après lui ce même *Conchine* fut assassiné en pleine rue en vertu de ces mêmes principes, et on lit à ce propos de bien curieux détails dans les *Mémoires de Jean de Caumont, marquis de Montpouillan*. A partir de Richelieu, on ne voit plus trace de rien de pareil. La monarchie absolue s'épurait en s'affermissant.

instant d'engager à leur profit la responsabilité de Catherine, devenue l'héritière immédiate de leur pouvoir. Vainement ils cherchèrent à la fléchir par des soumissions; vainement, pour lui plaire, ils hâtèrent le départ de Marie Stuart, en lui sacrifiant leur nièce comme ils lui avaient sacrifié jadis Diane de Poitiers, leur bienfaitrice. Cette humiliation devant la femme, devant la reine qu'ils avaient offensée, ne fit que constater leur défaite. Ils abdiquaient.

Ainsi finit le règne des Guise, qui, tout absolu qu'il était, n'a été qu'un avortement. Leur passage aux affaires fut à la vérité très court; mais, s'ils avaient été de grands hommes d'état, ils auraient pu suppléer au temps par la volonté. A travers le manége de leur ambition, on ne découvre aucune vue d'utilité publique ou de grandeur nationale, aucune idée désintéressée, rien de vaste, de général, d'impersonnel. Je me trompe : le cardinal de Lorraine proposa d'établir l'inquisition.

Les Guise éclipsés, Catherine de Médicis régnait enfin. Il était temps pour la reine-mère; elle avait attendu vingt ans. Tenue loin des affaires sous Henri II, appelée à y participer en apparence sous le règne suivant, elle ne gouverna l'état en réalité qu'à l'avénement de Charles IX. Jusqu'alors, Catherine avait été effacée par les partis; maintenant elle les dominait tous. On attribue ce résultat à un mélange de méchanceté et de profondeur, d'habileté et de perfidie, enfin à cette réunion de qualités et de défauts, de talens et de vices dont on a poussé la combinaison jusqu'à la plus puérile hyperbole, et qui forme le caractère convenu, le type banal de cette espèce de monstre sans entrailles et sans sexe que les historiens et les poètes appellent du nom ambigu de *Médicis*. Écoutons Voltaire, qui résume en quelques vers toutes ces accusations :

> Médicis régnait seule, on tremblait sous sa loi:
> D'abord sa politique, assurant sa puissance,
> Semblait d'un fils docile éterniser l'enfance;
> *Sa main, de la Discorde allumant le flambeau,*
> *Signala par le sang son empire nouveau;*
> *Elle arma la fureur de deux sectes rivales.*

Ce qui veut dire en simple prose qu'en arrivant au pouvoir pendant la minorité de son fils Charles IX, Catherine s'est hâtée de provoquer et de faire naître la guerre civile pour son plaisir, pour son amusement, pour l'accomplissement de ses projets ambitieux. Quoi de moins exact?

Médicis, pour parler comme *la Henriade,* n'a songé, en arrivant à la régence, qu'à vivre le plus tranquillement et le plus commodément possible. Elle n'a montré aucune prédilection préconçue pour la guerre civile, qui, au surplus, n'a jamais été un divertissement pour personne, surtout pour aucun homme ou aucune femme investis

de l'autorité suprême. Ceux-là même qui fomentent et qui conduisent la guerre civile s'y résignent plus qu'ils ne la recherchent; ils l'évitent tant qu'ils peuvent recourir à d'autres moyens. On n'a donc jamais fait la guerre civile par choix, par goût, par fantaisie. On ne secoue les *flambeaux* allégoriques dont nous parle Voltaire que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. A la mort de François II, Catherine de Médicis aurait passionnément désiré que les Français se tinssent en repos, et rien n'est plus simple qu'un tel désir, puisque c'est elle qui les gouvernait.

Sans doute, vue à distance, la physionomie de cette reine se compose de quelques-uns des traits qu'on lui prête; mais ils ne sont pas tous accentués d'une manière aussi distincte, avec cette précision mathématique et ce relief sculptural. En parlant de Catherine, on confond beaucoup trop les époques, on fait arriver trop tôt sur la scène la complice, l'instigatrice de la Saint-Barthélemy. S'il est juste que le sang de cette nuit fatale retombe sur sa mémoire, il ne faut pas la montrer à tous les âges préméditant un crime qui fut le fruit amer de sa maturité, la conséquence tardive de tristes aventures et de cruelles déceptions. Qu'est-ce que la Catherine de la Saint-Barthélemy? Une vieille femme qui avait passé sa vie à mourir de peur. Ostensiblement impassible, elle n'en avait pas moins tremblé tous les jours dans le plus profond de l'ame. Cette existence si longue n'a été tout entière qu'une longue transe, commencée avec les tressaillemens du berceau, achevée dans les spasmes de l'agonie et les convulsions de la mort.

La nièce de Clément VII n'avait pas encore sept ans, et déjà on avait délibéré de l'égorger ou de la livrer à la brutalité des condottieri. Devenue reine, elle avait vécu sous la perpétuelle menace du divorce, du couvent, de la prison ou de l'exil. On la comparait en chaire à Jézabel jetée aux chiens, en ajoutant qu'il fallait y jeter aussi toute sa *portée*, et, comme ce supplice biblique n'était plus guère en usage, le maréchal de Saint-André avait proposé d'y suppléer en précipitant la reine-mère au fond de la Seine, cousue dans un sac, à la mode turque. Voilà quelle perspective s'était ouverte devant Catherine de Médicis, non pas dans des momens courts et rares, dans des crises peu durables et peu fréquentes, mais sans cesse, mais toujours, avec une publicité complète et une invincible persistance. Il faut l'avouer, de pareils procédés doivent finir par aigrir le caractère, et on ne doit pas s'étonner que Catherine de Médicis ait enfin perdu patience. D'ailleurs on a fait beaucoup de contes sur cette femme étrange. Pour connaître la bonne volonté des partis à son égard, elle n'avait aucun besoin de monter dans un grenier et d'appliquer son oreille au tuyau d'une sarbacane, comme le prétend ce fou de Brantôme. Assez de libelles, de *passequils*, de lettres anonymes s'étaient chargés de le lui apprendre, sans qu'elle prît la peine de s'en assurer par ce singulier expédient.

Comme tous les princes qui gouvernent dans des temps de révolution et de guerre civile, Catherine était suffisamment édifiée sur les sentimens dont elle était l'objet. C'est encore Brantôme qui nous apprend que la reine-mère méprisait fort les libellistes et les appelait *bavards, donneurs de billevesées.* Toutefois des coups répétés, avec quelque sang-froid qu'on les reçoive, creusent à la longue une plaie profonde et incurable, surtout quand l'ame sur laquelle ils frappent obstinément n'est pas d'une trempe d'acier, *pectus adamantinum.* Catherine de Médicis ne se piquait pas d'héroïsme; elle n'avait pas une intrépidité naturelle, bien qu'elle ait montré dans quelques circonstances décisives, par exemple aux barricades, une longanimité, un calme qui ressemblaient fort au courage. Elle savait surtout souffrir et attendre. Si elle commit des crimes, et il serait difficile de le nier, même sans vouloir admettre qu'elle eût empoisonné Jeanne d'Albret dans une paire de gants, tous ses crimes furent ceux de la peur.

D'autant plus possédée de la passion des affaires qu'elle en avait toujours été sevrée, Catherine de Médicis y apportait de nobles qualités et des défauts graves : une patience à toute épreuve, une infatigable persévérance, beaucoup d'application, beaucoup d'esprit, une finesse excessive dont la fausseté était le fonds naturel, et qui dégénérait presque toujours en incertitude. Elle avait la conscience intime de son savoir-faire, mais nul empressement de le faire briller sans nécessité. Quand la reine-mère voulait faire prévaloir un avis, elle aimait mieux avoir l'air de le recevoir que de le donner (1). Ce qui est frappant dans Catherine de Médicis, c'est que jamais elle ne se laissa aller à aucun des défauts d'une parvenue. Elle ne fit preuve de vanité qu'une fois, vers la fin de sa vie. Lasse d'être traitée de bourgeoise, de banquière, de marchande, par ces Français qu'intérieurement elle dédaignait comme des *barbares,* comme des *ultramontains,* elle étala avec orgueil des prétentions à une origine royale du chef de sa mère. Contre toute espèce de droit, même sans apparence de raison, elle réclama la couronne de Portugal, devenue vacante par la mort du cardinal-roi, dernier rejeton de la maison d'Avis. Assurément, elle n'avait pas l'espoir de réussir; mieux que personne, elle connaissait l'insuffisance de ses titres, qui d'ailleurs remontaient trop loin pour n'être pas primés par d'autres prétentions plus claires et plus récentes; mais l'antiquité de ses prétendus droits fut principalement ce qui l'engagea à les produire, non pour le profit, mais pour l'honneur : elle voulait prouver à la maison de France que la Florentine, comme l'Écossaise, pouvait lui apporter une couronne en dot. On ne trouverait pas dans

(1) « Consiglio... fingendo la regina piutosto di recevere che di dare... » Davila, *Guerre civili di Francia,* lib. II.

toute la vie de Catherine un second exemple de ce genre d'amour-propre. Elle aimait du pouvoir moins l'apparence et l'éclat que l'exercice et surtout l'agitation. Pendant la minorité de Charles IX, elle négligea le titre si brillant, si envié de régente, et le prit pendant l'absence de Henri III. Dans ces deux occasions, elle se détermina uniquement par l'opportunité politique et par la raison d'état. Catherine n'en déployait pas moins dans l'occasion la fierté d'une grande reine : elle savait imposer; « elle rabrouait fort les glorieux, elle les abaissait sous son regard jusqu'au centre de la terre (1). » Elle s'armait parfois du sarcasme sanglant, de l'ironie amère; mais, quoique d'humeur gaie et plaisante, *de très bonne compagnie,* au dire des contemporains, la reine Catherine s'abstenait avec soin de la moquerie, de cette fine mitraille française qui avait fait tant d'ennemis à d'autres femmes admises comme elle au partage du pouvoir suprême : à Mme de Valentinois, à Mme d'Étampes, à Marie Stuart surtout. Sa voix, qui lançait la foudre, ne la faisait jamais précéder d'éclairs sans chaleur et sans puissance. Elle avait de la simplicité dans les manières, comme toutes les Italiennes, mais elle n'en avait pas dans le caractère; le sien fuyait la ligne droite et tournait naturellement en spirale. Elle n'aimait pas le mal, mais elle ignorait le bien. Ce qui lui manquait, c'était le cœur; elle ne pouvait rien aimer, pas même son fils Henri III, quoi qu'on en ait dit; je crois aussi qu'elle ne se donnait pas la peine de haïr beaucoup de choses. Davila, qui la voyait de près et qui l'admirait trop, la dépeint avec vérité, lorsqu'il la montre *non pas tant avide que dédaigneuse du sang humain.* Catherine l'était aussi des opinions humaines. Je doute fort qu'elle ait poussé l'incrédulité jusqu'à l'athéisme, comme les modernes l'en accusent. La préoccupation des sciences occultes lui était commune avec presque tous ses contemporains; les plus religieux ne repoussaient l'astrologie que parce qu'ils croyaient à sa puissance. La reine-mère était moins indifférente qu'on ne le pense en matière de religion; elle avait de la répugnance pour le protestantisme; même dans le temps où elle le protégeait, son instinct, à défaut de sa foi, penchait vers l'ancien symbole. Jamais elle ne songea sérieusement à l'abandonner. « Nous prierons Dieu en français, » a-t-elle dit, et sans doute elle préférait la couronne de son fils et sa propre position dans ce monde à ses intérêts dans l'autre : elle aimait mieux aller au prêche que de retourner à Florence, et rester en France que d'aller au ciel; rien ne prouve cependant qu'elle eût pris aucun parti sur les questions religieuses, et surtout un parti aussi violent, aussi absolu, aussi irremédiable que l'athéisme. A la vérité, elle ne reculait devant aucune spéculation; elle écoutait tout, elle savait tout com-

(1) Brantôme, *Christine de Danemark.*

prendre. Cette intelligence de toutes choses, indépendamment du sens moral, faculté qu'on érige presque en vertu dans des temps désabusés et affaiblis, devait passer pour un crime de l'intelligence et pour un vice du cœur dans un siècle fervent, convaincu et passionné. De là, plus encore que de la Saint-Barthélemy, la mauvaise réputation de Catherine de Médicis.

La reine-mère parut d'abord réussir. L'autorité vint tout naturellement à elle, sans qu'elle eût besoin de se mettre en frais pour en faire la conquête. L'adhésion générale, dont on fait honneur à son habileté et à ses artifices, n'était que la conséquence inévitable des circonstances où la France se trouvait alors engagée. Il y avait trois partis en présence : les Bourbon, les Guise et les Montmorency. Chacun de ces partis était trop faible pour l'emporter, trop fort pour désarmer sans combat. Ils se tenaient tous en échec; des trois factions, aucune ne pouvait prédominer sur les factions rivales. Les affaires tombaient nécessairement entre les mains d'un pouvoir modérateur et neutre, revêtu de certains avantages qui lui étaient particuliers, et que personne n'était en mesure de lui enlever ou de partager avec lui. Telle était la vraie position de Catherine de Médicis; elle gouverna tout le monde parce qu'elle n'appartenait à personne; elle ne se rattachait d'une manière obligatoire à aucune des trois nuances politiques qui se seraient disputé l'autorité, et qui toutes aimèrent mieux s'en remettre à la mère du roi que de plier sous une prétention contraire. Elle seule offrait alors à la France divisée ce qu'on appelle parfois, dans le langage hypocrite des partis, un *terrain de conciliation*, mais qu'il serait plus franc et plus exact de nommer un *terrain d'exclusion*, parce que les partis s'y réunissent en apparence afin de s'entendre dans un intérêt commun et, en réalité, pour s'exclure réciproquement dans un intérêt particulier.

Cela se passe ainsi dans tous les temps, mais dans aucun temps cela ne peut durer. Après ces conciliations factices, le vrai reparaît; les combinaisons arbitraires, les nuances composées déteignent et s'effacent; les couleurs franches, les couleurs du prisme ressortent seules dans cet arc-en-ciel de circonstance. Alors chacun reprend son rang et son drapeau, chacun se débarrasse d'une armure empruntée, et les dissensions fondamentales, restées intactes, s'élèvent sur les débris des alliances transitoires. Voilà précisément ce qui arriva en 1560. Seules, les deux grandes opinions qui partageaient le royaume demeurèrent en présence : d'un côté le protestantisme avec Condé et Coligny, de l'autre le triumvirat — Guise, Montmorency et Saint-André. Le parti lorrain et le parti français, long-temps opposés, se réunirent contre le protestantisme, contre l'ennemi. Que pouvait faire la reine-mère dans des conjonctures si difficiles? Essayer de balancer les forces des

deux partis pour les maintenir en équilibre. C'était une nécessité inévitable : on lui en a fait un crime.

On a dit en prose et répété en vers que

> Ses mains autour du trône avec confusion
> Semaient la jalousie et la division,
> Opposant sans relâche avec trop de prudence
> Les Guises aux Condés et la France à la France.

Eh! qu'avait-elle de mieux à tenter? Cette haine, cette jalousie, cette division, elle n'eut pas la peine de les semer, elle les trouva tout écloses et tout épanouies. La discorde résidait au fond même de ces débats. Catherine devait-elle se faire chef de faction, se mettre à la tête ou plutôt à la remorque des deux armées, couvrir de son manteau royal les Coligny ou les Guise? Au début de son administration, elle se conduisit avec sagesse. Sans doute elle porta dès-lors dans le maniement des affaires publiques l'indécision artificieuse, les ressorts compliqués, inhérens à sa nature; elle déploya un luxe superflu de pourparlers et de correspondances, une richesse excessive d'insinuations, de menaces et de larmes; « larmes de crocodile, » a dit un contemporain. A force de recherche dans le choix des moyens, elle fit quelques démarches faussement savantes : elle proposa un compromis trop théologique pour une femme, qui n'amena d'autre résultat que de scandaliser le saint-père. Après tout, si elle se trompait dans les matières ecclésiastiques, elle s'adressait à leur juge naturel, elle soumettait au saint-siége ses doutes et ses perplexités avant de mettre ses projets à exécution; elle agissait donc très régulièrement. De tels doutes d'ailleurs, de telles perplexités ne lui appartenaient pas d'une manière exclusive, car le cardinal de Lorraine lui-même, ce champion de Rome, ce promoteur de l'inquisition en France, quoique au fond le moins catholique des Guise, le cardinal de Lorraine avait très sérieusement songé à une alliance avec les luthériens pour écraser les calvinistes. Dans ce moment où, grace à la mauvaise politique des deux Lorrains, le protestantisme prenait un si rapide et si redoutable essor, on crut pouvoir recourir à des concessions semblables à celles que la papauté fit plus tard en Pologne, sous le nom de *rit uni*. Ce serait, au surplus, se tromper étrangement que de regarder l'église elle-même comme éloignée de toute idée de réforme intérieure. A la suite de l'invasion de Luther, c'est dans une pensée de réforme que s'établit à Rome une société religieuse intitulée *l'Oratoire de l'amour divin,* sous les auspices des cardinaux Sadolet, Contarini et Caraffa, le même qui devint le pape Paul IV. L'espérance d'un compromis présida à la convocation du concile à Trente, auquel la papauté se montra d'abord opposée, et qu'elle adopta ensuite à la demande instante des

princes séculiers. En convoquant le colloque de Poissy, Catherine de Médicis ne flatta point le protestantisme, comme elle en fut accusée alors par des catholiques ardens; elle ne fit que seconder le mouvement de conciliation imprimé par les partisans les plus modérés et les plus politiques de l'ancienne religion.

Si le mot de vertu pouvait jamais être appliqué aux actions d'une pareille femme, il serait juste de dire qu'à cette période de sa vie, Catherine de Médicis donna la preuve de l'une des principales vertus des rois : le bon choix d'un ministre. Elle fit mieux que de choisir le chancelier de L'Hôpital; elle sut le défendre contre ses nombreux ennemis, qui étaient ceux de la patrie. Quelque grande que soit la renommée de ce personnage, on est en train de la rabaisser aujourd'hui, comme si nos faibles yeux ne pouvaient plus supporter l'éclat d'une gloire si pure. Il y a long-temps que le père Daniel a donné l'exemple de cette profanation. Il a osé flétrir la mémoire de l'homme qui a dit (et dans quel temps, grand Dieu!) : *Le couteau ne vaut pas contre l'esprit*. Laissons répéter de vieux blasphèmes aux Daniel et aux Varillas de nos jours. Jamais l'antiquité n'a connu de caractère plus respectable que celui du chancelier de L'Hôpital. Écrire sa vie aurait été l'un des bonheurs de Plutarque; il s'y serait livré avec délices (1).

Enfin le moment d'ouvrir la guerre civile était arrivé. Guise y était décidé; mais il lui fallait un prétexte. Le massacre de Vassy le lui offrit. Surprendre de malheureux Français dans une grange, les faire attaquer par des pages allemands et venir ensuite prêter main-forte à ces étrangers, voilà comment François de Lorraine engagea la partie. Au surplus, il usa d'une méthode qui fut toujours celle de sa maison; c'est ainsi que le Balafré, son fils, fit égorger Coligny par Dianovitz, surnommé Besme ou Böhme, parce que cet assassin, à la solde de la maison de Guise, était originaire de Bohême. Un massacre dans une bourgade n'était certainement pas le début le plus propre à honorer l'ouverture des hostilités; mais en révolution a-t-on le choix des moyens? Sans doute François de Lorraine aurait préféré une entrée en matière plus noble et plus brillante; il prit celle que lui offrait le hasard, et s'en accommoda faute de mieux. Ce qu'il y a de plus vraisemblable dans cette triste affaire, si souvent controversée sans en être mieux éclaircie, c'est que le duc de Guise voulut faire fermer de force le prêche de Vassy, ce qui était très illégal depuis l'édit de tolérance du mois de janvier. Dès-lors un conflit devenait inévitable. Aussi, dans cette aventure comme dans beaucoup d'autres procès du même genre, l'enquête sur la préméditation se réduit-elle à une simple dispute de mots. La guerre civile ressortait nécessai-

(1) Voyez l'excellente biographie de *L'Hôpital* par M. Villemain.

rement de cette attaque, et c'est là que le Lorrain voulait en venir. On peut donc dire avec justice qu'il en fut le véritable auteur, car, lorsque son frère et lui prirent le pouvoir, il n'y avait pas même un commencement d'hostilités. Pour juger avec équité la politique des Guise, il faut s'arrêter un instant et se faire cette simple question : Où en étaient les huguenots en France à la mort de Henri II? qu'étaient-ils à l'avénement de Charles IX? — Une faction faible et presque cachée à la première époque; à la seconde, un parti puissamment organisé dans lequel l'aristocratie était entrée presque tout entière, et qui, même après ses défaites, pouvait mettre six armées sur pied.

C'est ce que fit Coligny après la perte de la bataille de Dreux, où combattirent deux intelligences et deux fortunes inégales, car l'amiral était le plus grand et son adversaire le plus heureux. Sans être le *premier des humains,* comme l'appelle *la Henriade,* Gaspard de Châtillon avait un génie plus élevé, plus original que celui de François de Lorraine. Coligny ne fut pas seulement un chef de faction et un bon capitaine, mais un des esprits les plus étendus de son temps : organisateur au dedans, colonisateur au dehors; alliant les combinaisons de partis aux plus hautes pensées de civilisation, de commerce; faisant la guerre civile et envoyant Villegagnon à la découverte de Rio-Janeiro; voulant asseoir le protestantisme sur les bases d'une politique large et savante; ne se bornant pas enfin, comme la plupart de ses contemporains, à des calculs égoïstes d'intérêts personnels, à des combinaisons de rang, de famille et de caste, mais appliquant sa capacité toute moderne à des projets de transformation politique et sociale, avec inopportunité quelquefois, avec grandeur toujours. Qu'on ne sache pas un gré infini à l'amiral de son plan de république, réalisé depuis d'après ses idées par le prince d'Orange, son gendre, j'y souscris volontiers : la France n'est pas la Hollande; mais qu'on n'oublie pas que les projets de politique extérieure proposés par l'amiral à Charles IX furent précisément ceux qu'entama Henri IV et qu'exécuta Richelieu. Les Guise, de leur côté, faisaient prévaloir la conduite opposée. Quoi qu'il en soit, le duc de Guise battit l'amiral Coligny dans la plaine de Dreux. Il fut bientôt enseveli dans sa victoire.

« M. de Guyse, raconte Brantôme, se sentant fort blessé et atteint, pencha un peu la tête et dit seulement : L'on me devait celle-là; mais je croys que ce ne sera rien. Et, avec un grand cœur, se retira en son logis, où aussitôt il fut pansé et secouru de chirurgiens des meilleurs qui fussent en France. M. de Saint-Juste d'Allègre, estant fort expert en telles cures de playes, par des linges, et des eaux, et des paroles prononcées et méditées, fut présenté à ce brave seigneur, pour le panser et guérir, car il en avoit fait l'expérience grande à d'autres; mais jamais il ne le voulut recevoir, ni admettre : d'autant (dit-il) que c'étoient tous

enchantemens défendus de Dieu, et qu'il ne vouloit autre cure ni remède, sinon celui qui provenoit de sa divine bonté et de ceux des chirurgiens et médecins élus et ordonnés d'elle, et que c'en seroit ce qu'à elle luy plairoit, aymant mieux mourir que de s'adonner à de tels enchantemens prohibés de Dieu. » Je l'avouerai, ce simple récit m'émeut bien plus profondément que le célèbre pardon accordé sous les murs de Rouen. Lorsqu'il disait à un huguenot : « Juge de la différence de nos religions; la tienne t'ordonne de m'assassiner, la mienne me commande de te pardonner, » Guise parlait en chef de parti bien plus qu'en chrétien. L'assassinat fut tout au plus la doctrine d'une époque, jamais celle d'une communion quelconque. Voltaire a été plus logique en mettant ces paroles dans la bouche d'un Espagnol qui s'adresse à un sauvage, à un adorateur des fétiches. Ici il n'y a plus ni chef de parti ni profond politique : le chrétien seul est resté. Saisi par la mort au milieu d'une prospérité inouie, au plus haut, au plus vif de ses espérances, Guise peut ressaisir la fortune et la vie. Pour les retrouver, pour renaître, il croit n'avoir qu'un mot à prononcer, et il refuse de dire ce mot, il repousse ce secours, non parce qu'il doute de son efficacité, il en est au contraire persuadé avec tout son siècle, mais parce que ce remède est coupable. Il aime mieux mourir que de l'accepter. Gloire, fortune, existence, couronne même, cette couronne, objet de ses plus fervens désirs, il repousse tout, il ne veut pas vivre, parce que les enchantemens sont défendus, parce qu'ils ne sont pas de Dieu, mais du démon. Là, le sentiment du devoir apparaît dans toute sa grandeur; voilà du sublime sans exagération, sans emphase, un sublime loyal et simple. Il faut beaucoup pardonner à celui qui, sans se dépouiller entièrement de la férocité de son temps, vécut comme un chevalier et mourut comme un saint.

Cependant cette mort fut loin d'être un malheur public; le duc de Guise tombait au moment où il allait bouleverser la terre adoptive que son courage avait défendue autrefois. Sa perte ne prévint pas les maux de la patrie, qui éclatèrent quelque temps après avec plus de fureur, mais elle les ajourna. Poltrot n'avait frappé qu'un chef de factieux à la veille de devenir un chef de rebelles. Guise expiré, le gouvernail de l'état fut saisi d'une main rapide, adroite et ferme. C'est le moment le plus brillant et le seul irréprochable du gouvernement de Catherine de Médicis. En voyant ce qu'elle fit dans ce court intervalle, on peut soupçonner sans injustice que cette femme aurait pu tenir une place honorable dans l'histoire, si, au lieu d'exercer un pouvoir combattu, précaire, mal défini, elle avait porté une couronne indépendante et libre comme la reine Élisabeth, sa contemporaine. Du moins Catherine se montra digne d'une telle rivale; elle lui enleva le Hâvre, que les huguenots, par un tort impardonnable, alors commun à tous les partis, avaient livré à l'Angleterre. Chose remarquable! en

arrachant cette conquête aux Anglais, Catherine ne se brouilla pas avec leur orgueilleuse souveraine, tant il est vrai qu'avec cette nation le calcul le plus sûr est de ne point perdre son estime.

Après avoir jeté sur sa politique extérieure l'éclat que donne toujours l'indépendance unie à la modération, Catherine ne se montra pas moins habile dans l'intérieur du royaume. Elle enchaîna un moment la guerre civile au pied de la tombe de François de Guise. La famille éplorée du Lorrain était venue lui demander vengeance. La reine remit à trois ans le jugement de cette grande cause, et conclut avec le prince de Condé une paix dont la sagesse et la nécessité furent démontrées par les plaintes et les imprécations des partis extrêmes. Sans doute, pour arriver à cette transaction, les moyens employés par Catherine ne furent pas tous également avouables et précis; la corruption, et une corruption de toutes les sortes, vint en aide à la prudence politique. Le Tasse, qui voyageait alors en France, a pu prendre à la cour de Chenonceaux l'idée des enchantemens d'Armide : au milieu de l'escadron volant de la reine-mère, Condé séduit et désarmé lui a peut-être suggéré quelques-uns des traits de Renaud, captivé par l'enchanteresse de Damas. En laissant de côté les anecdotes, on peut affirmer que Catherine, dans cette période de son gouvernement, tint tête à l'Angleterre et pacifia la France. A la vérité, cela fut transitoire et doit être attribué surtout à l'ascendant du chancelier de L'Hôpital. Tant que la reine-mère conserva sa confiance à cet admirable ministre, elle appliqua avec mesure et souvent avec utilité ces délais, ces tempéramens qui lui étaient naturels; mais après la disgrace du chancelier, loin de sa surveillance et de ses conseils, elle se complut dans l'excès des moyens qui lui avaient réussi : elle érigea son inclination en système et la faussa en l'exagérant. Ce qui n'avait été qu'une balance sage et prudente devint une bascule aléatoire et capricieuse. Cet esprit ennemi de la ligne droite, n'étant plus rectifié par aucune direction, ni comprimé par aucun frein, devint le fléau du pays. A force de toucher aux plaies de la France, Catherine de Médicis les irrita et les rendit incurables.

Il est vrai qu'elle ne changea de politique qu'après s'être convaincue de l'impossibilité de ramener les partis. La reine-mère et le chancelier avaient publié des édits de pacification fondés sur la tolérance religieuse, et eux seuls en France en avaient pu concevoir la pensée : L'Hôpital par un mouvement naturel de l'ame, Catherine par un raffinement de l'esprit; mais ce qu'ils admettaient par des motifs différens était rejeté de tout le monde. Personne alors n'était tolérant. C'est au XVIIIe siècle qu'appartient exclusivement le dogme de la tolérance. Il est d'autant plus juste de lui en rapporter l'honneur, que c'est là le seul bienfait qu'il nous ait transmis sans alliage; don précieux, dépôt qu'il faut conserver avec plus de soin que jamais, depuis qu'il a été adopté et consacré par les organes de la religion elle-même, qui ne de-

mandent plus l'empire, mais la liberté, qui ne réclament plus le privilége, mais exigent le droit commun.

Les deux factions ennemies étaient donc devenues décidément implacables; Coligny avait hautement désavoué le prince de Condé; les catholiques comme les huguenots taxaient de sacrilége l'édit d'Amboise (mars 1563); les huguenots s'appuyaient sur l'Angleterre, les catholiques sur les Espagnols; il fallait choisir. Sans se prononcer ouvertement, la reine n'hésita plus; elle se tourna du côté de l'Espagne, et demanda une entrevue à Philippe II. *D. Felipe el discreto* craignait sa rivale en machiavélisme; il était trop prudent pour se mesurer en personne avec une si rude jouteuse. Il envoya à sa place la reine Élisabeth, sa femme, fille de Catherine de Médicis. Enfermé dans son Escurial, où il tenait, comme un escamoteur adroit, tous les fils de la politique européenne, Philippe alliait délicieusement la paresse du corps à l'activité de l'esprit, et produisait le mouvement européen du fond de sa cellule, tout en y goûtant lui-même un égoïste et profond repos.

C'est à ces conférences de Bayonne, où Philippe II se fit représenter par le duc d'Albe, qu'on rapporte communément la première idée de la Saint-Barthélemy. En admettant qu'elle y fut proposée, ce ne peut avoir été que d'une manière très vague, très éventuelle, et, pour parler le langage d'aujourd'hui, seulement *en principe*. C'est un grand problème, resté encore sans solution, que de savoir si le signal de cet attentat public est parti subitement, ou s'il a été préparé par une atroce et savante préméditation. Un tel examen m'a toujours semblé superflu. La Saint-Barthélemy n'a pu être et n'a été, en effet, ni absolument spontanée, ni tramée long-temps d'avance. La pensée première d'un massacre des huguenots a dû souvent se reproduire; dans un siècle machiavéliste, on a dû la présenter plus d'une fois comme une excellente recette politique. L'aristocratie française ne prit aucune part à cette tragédie. « Notre noblesse ne veut point frapper les hérétiques, s'écriait Vigor, évêque de Xaintes; n'est-ce pas une grande cruauté, disent-ils, de tirer le couteau contre son oncle, contre son frère?... Je dis que parce que tu ne vas frapper les huguenots, tu n'as pas de religion. Aussi, quelque jour, Dieu en fera justice et permettra que cette bâtarde noblesse soit accablée par la commune. Je ne dis pas qu'on le fasse, mais que Dieu le permettra (1). » Le président de Thou assure qu'un autre évêque, nommé Sorbins, avait dit en pleine chaire que, « si le roi Charles IX ne voulait user du glaive contre les hérétiques, il fallait l'enfermer dans un couvent (2). » On trouve aux archives de Simancas des indications d'une mesure générale semblable à celle qui fut prise le 24 août 1592. Les souvenirs des vêpres siciliennes étaient,

(1) Vigor, *Serm.*, t. II, p. 25 (1587).
(2) Thuani, t. X, l. IV.

depuis deux ans, devenus populaires parmi les Parisiens. Vingt fois cet affreux expédient a pu traverser l'esprit de Catherine de Médicis et de ses conseillers les plus intimes, seulement à de longs intervalles, dans des secousses imprévues, sous le coup immédiat de la peur, lorsque les succès ou l'audace de l'hérésie réveillaient en sursaut toute cette cour épouvantée. Mais que le massacre ait été longuement combiné, systématiquement arrêté dans tous ses détails, que Charles IX et sa mère aient conçu long-temps d'avance le projet d'attirer Coligny et ses coreligionnaires pour les envelopper dans une proscription générale, voilà ce qui est difficile à croire, voilà ce qui est improbable, même impossible. Ce qui est plus impossible encore, c'est que la cour des Valois ait cédé, comme le disent quelques écrivains de nos jours, à la menace d'une émeute, que la Saint-Barthélemy n'ait été que l'explosion soudaine de la colère du peuple. Rien de plus faux qu'une telle assertion, et d'ailleurs, cette apologie fût-elle bien fondée, qu'importe? L'acte qu'elle amnistie en serait-il moins exécrable? Est-ce à nous, victimes de troubles intérieurs continuels, de révolutions périodiques et incessantes, est-ce à nous de glorifier les colères de la multitude, d'y voir une atténuation et une excuse? N'y faudrait-il pas chercher plutôt une circonstance aggravante? L'honneur d'une génération, d'un gouvernement surtout, n'est-il pas précisément de savoir résister à de telles contraintes, de ne jamais se laisser forcer la main? Le nombre des coupables suffit-il pour leur conférer l'innocence? Grace au ciel, cet odieux forfait n'a pas été le crime de tout un peuple. Loin d'avoir été imposé par la France, il n'a pas même été commandé par des Français. A côté des Médicis et des Gondi, des Birague et des Gonzague, de toute cette triste importation étrangère, près de ce malheureux Charles IX, qui lui-même ressemble au fils de quelque condottiere, à un Sforce, à un Visconti, plutôt qu'à un descendant de saint Louis, on trouve à regret un nom français, mais un seul.

La Saint-Barthélemy un acte national! Quel sacrilége qu'une telle assertion! La Saint-Barthélemy a été l'horreur de tout ce qu'il y avait d'honnête parmi les contemporains. Dans cet âge d'obéissance, elle a été repoussée même par les dépositaires du pouvoir : plus de dix gouverneurs de province ont refusé d'en devenir complices; le chancelier de L'Hôpital en est mort de douleur, fin digne d'un tel homme. Il y a plus : des personnages d'une morale plus que douteuse, des courtisans serviles l'ont désavouée, l'ont flétrie. Brantôme, l'adorateur de tous les vices de son temps, Brantôme, alors absent de Paris, en bénit Dieu avec effusion. Reconnaissant d'un bonheur si inespéré, il trouve pour la première fois l'accent du cœur au lieu des saillies de l'esprit. L'anachronisme n'est donc pas dans l'opinion qui condamne la Saint-Barthélemy, elle est dans l'opinion qui l'interprète. Il ne faut pas croire d'ailleurs que la différence des siècles modifie aussi profondément la nature

des attentats : la conscience du genre humain n'est pas une affaire de chronologie. Il y a des crimes innés comme il y a des idées innées, des crimes qui restent crimes, à quelque siècle qu'ils appartiennent. Ce qui importe, ce n'est pas de les expliquer, mais de les flétrir. Il est bon, il est honorable de ne pas savoir les comprendre. Il y a un extrême péril dans ces interprétations trop ingénieuses. En pareille matière, l'impartialité peut se confondre avec l'indifférence. Se piquer d'une trop grande intelligence des temps funestes, c'est diminuer l'horreur qui seule peut en rendre le retour à jamais impossible. L'instinct des masses l'a bien senti lorsqu'il a nommé la plus récente et la plus affreuse de ces époques du seul nom qui lui convienne : *la Terreur*. Un tel nom est à la fois un jugement et une sauvegarde. Le nom sert de garantie contre la chose, et peut-être n'en avons-nous été préservés que par cette enseigne sanglante, mais instructive. On peut se croire en sûreté tant qu'un pareil souvenir est encore trop rapproché pour qu'on ose en faire le thème d'une dissertation prétendue impartiale ou d'un subtil jeu d'esprit; le danger recommence lorsqu'on s'en croit assez éloigné pour pouvoir le commenter et le *comprendre*. Défions-nous de cet excès d'intelligence historique; gardons-nous d'ensevelir le dégoût dans le raisonnement. Malheur au talent qui sait dorer la hache de Robespierre ou l'arquebuse de Charles IX!

Après la mort du cardinal de Lorraine, son neveu, Henri, duc de Guise, devint le chef de sa maison et de son parti. Je n'essaierai pas de reproduire en détail ce qui regarde ce personnage, qui fut non pas le plus grand, mais le plus célèbre des Guise. Son caractère est assez connu: il est d'ailleurs expliqué par ses actions. Presque tous les historiens l'ont bien saisi, et, sous ce rapport essentiel, le livre de M. de Bouillé ne laisse rien à désirer. Je ne raconterai donc après lui ni la rivalité du Balafré avec Henri III, ni la formation de la ligue, ni la tragique aventure de Blois, ni la longue guerre de Mayenne contre Henri IV : événemens trop présens à tous les esprits; au lieu d'une répétition fastidieuse et inutile, je me bornerai à jeter sur les phases de cette lutte un coup d'œil général, une vue d'ensemble; je la suivrai depuis son origine jusqu'à ses derniers résultats.

Lorsque les Guise parurent sur la scène politique, la féodalité, depuis trois siècles, était battue en brèche par la royauté. Ce mouvement devint alors si général, si irrésistible, que, loin d'y mettre obstacle, la réforme religieuse s'associa à la monarchie absolue. Elles se prêtèrent un mutuel secours, s'appuyèrent l'une sur l'autre, et firent leurs affaires ensemble de compte à demi : le domaine royal s'enrichit des biens que la nouvelle doctrine arrachait à la puissance ecclésiastique. L'idée monarchique marchait alors en avant de toutes les autres; que le représentant de la royauté fût orthodoxe ou hérétique, qu'il s'appelât Henri VII

ou Henri VIII, Ferdinand-le-Catholique ou Gustave Wasa, François Ier ou Charles-Quint, partout le trône était devenu le symbole de l'ordre, partout le besoin de l'autorité suprême se faisait sentir, et le pouvoir public ne prenait plus d'autre forme que celle de la monarchie pure.

Cette disposition universelle en Europe à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe n'était nulle part plus manifeste qu'en France : elle y avait suivi une marche progressive et ascendante, non-seulement depuis Louis XI, qui lui avait donné une impulsion plus régulière et plus certaine, mais en remontant à Charles V, à Philippe-le-Bel, à saint Louis même. Les Guise se mirent en travers de ce mouvement, et parvinrent à le suspendre en croyant au contraire l'accélérer à leur profit. Ils savaient bien que la France ne consentirait pas à se passer de la royauté, mais ils crurent pouvoir lui donner une royauté de rechange. Les circonstances semblaient en effet concourir à leur dessein. L'avilissement d'Henri III et l'hérésie du roi de Navarre, double cause de ruine, semblaient ouvrir une large et facile carrière à l'usurpation. Pour faire crouler plus vite cette monarchie affaiblie et isolée, Henri de Guise lança contre elle toutes les forces d'une association religieuse. A un principe qu'il croyait mort, il opposa un autre principe qui lui semblait plein de vitalité et d'énergie. Il se trompait sur le premier point : ce qu'il prenait pour la mort n'était qu'une paralysie. Guise s'aventura sur un faux calcul qui ne pouvait le conduire qu'à sa perte. Fût-il sorti du château de Blois sain et sauf, la tête haute et la dague au poing; eût-il rougi les pavés du sang de Valois, il ne pouvait obtenir qu'un triomphe éphémère; la royauté victorieuse se serait relevée pour le frapper au cœur, car l'établissement qu'il prétendait créer n'était pas la rénovation, mais la négation de la monarchie.

Cet établissement était impossible par plusieurs raisons, dont voici les principales : d'abord, il était fondé sur un mouvement municipal factice, qui s'est reproduit en France à divers intervalles, et qui, n'ayant puisé à aucune époque dans son principe la faculté de se développer et de vivre, a toujours fini, et cela très promptement, par l'anarchie de tous et la tyrannie de quelques-uns. Les exemples en sont multipliés dans notre histoire; ils reparaissent périodiquement sous la même forme. Qu'on examine, en effet, les diverses phases du pouvoir municipal en France. Marcel, ce Danton prématuré qu'on voudrait réhabiliter aujourd'hui, ne fit que servir de transition aux crimes de la jacquerie, comme la ligue à la sanglante anarchie des seize, comme Bailly à Pétion, comme Pétion à la commune de Paris et au comité de salut public. Pourtant il ne manque pas d'écrivains qui, désespérant de fixer l'attention par des recherches sérieuses, par une étude approfondie des sources, n'ont publié des textes inconnus ou négligés que pour les tronquer, pour les détourner de leur vrai sens; qui, sous le vain prétexte d'une prétendue restauration historique,

n'ont abouti qu'à l'étalage de quelques couleurs fausses et criardes. Ils contredisent les opinions les mieux fondées, les mieux établies sur les faits, uniquement pour y opposer de vieilles erreurs méprisées depuis long-temps et déjà réfutées cent fois. Ces enlumineurs de l'histoire prennent sans cesse des images pour des idées; ils ne nous parlent que beffrois, gonfanons, robes mi-parties, et nous promènent à travers toute la ligue de procession en procession, de mascarade en mascarade, prétendant, d'un ton doctoral et sentencieux, qu'au XVIe siècle le sentiment religieux s'était emparé exclusivement des esprits, au point d'avoir aboli le sentiment national. « Le territoire, disent-ils, n'était rien; il n'y avait plus ni Anglais, ni Français, ni Espagnols, mais seulement des protestans et des catholiques ... » Selon eux, « c'était la chose du monde la plus simple d'appeler les étrangers en France; personne ne le trouvait singulier ni mauvais; c'est montrer la plus profonde ignorance de l'époque que d'en douter. » Et quelle est la théorie sur laquelle on appuie ce beau système? Les prémisses sont encore plus bizarres que les conséquences. A en croire ces écrivains, et pour parler leur incorrect langage, « le patriotisme de la terre n'est que le vieux droit féodal; la patrie a disparu avec la féodalité. »

Cependant personne n'ignore, les petits enfans savent eux-mêmes que la patrie française, c'est-à-dire la réunion des divers fragmens qui la composent, que l'unité de la France enfin est précisément l'œuvre de la royauté, le fruit de sa victoire sur les institutions féodales. La féodalité pouvait peut-être invoquer les étrangers sans crime, parce que la patrie n'était pas encore constituée; il en fut tout autrement dès que la France eut pris seule la place occupée jusqu'alors par des dynasties et des races diverses, par des princes angevins ou poitevins, angoumois ou bretons. C'est, au contraire, de la constitution définitive de la monarchie que date la création de la patrie française. Le sang versé sur les champs de bataille a été l'eau de son baptême; elle n'a reçu son nom, ce beau nom de France, que lorsque Jeanne d'Arc et Duguesclin eurent enfin chassé les Anglais. C'est seulement quand la monarchie fut constituée, qu'il devint criminel d'appeler les étrangers. Le connétable de Bourbon l'avait appris à ses dépens; son aventure marque le moment précis de cette révolution. Il se croyait toujours en pleine féodalité; il ne s'était pas aperçu que, dans l'intervalle, le pouvoir royal avait marché sourdement. Aussi qu'arriva-t-il? Le connétable se trouva en face d'un souverain, lorsqu'il croyait encore n'avoir affaire qu'à un suzerain. Il s'était endormi vassal mécontent, il se réveilla sujet rebelle.

François Ier était un roi vraiment national. C'est sous son règne, c'est au XVIe siècle que le mot *patrie* fut transporté de la langue latine dans la nôtre; mais la patrie, quoique anonyme encore, vivait déjà dans tous les cœurs. Même après François Ier, sous les règnes suivans,

quand les mœurs étrangères, à la suite de Catherine de Médicis, entrèrent à la cour et descendirent dans la nation, il y eut toujours un parti français, dont le connétable de Montmorency, ennemi déclaré de l'influence étrangère (1), était alors le chef reconnu et avoué. C'est là ce qui a contribué à jeter sur ce nom de Montmorency un éclat de popularité sans égale. Ce rôle, qui ne fut pas seulement particulier au connétable Anne, mais qu'il transmit à toute sa race, tint primitivement à la position du domaine héréditaire de cette famille, situé aux environs mêmes de Paris. On peut dire que, pendant toute la durée du moyen-âge, dans le grand travail de la création de la France par la guerre, les Montmorency furent les aides-de-camp nés de la monarchie. Aussi, même pendant leurs alliances momentanées, les Guise furent tenus en échec par les deux connétables, Anne et Henry. Les Lorrains ne parvinrent point à entamer le parti français; ils réussirent encore moins à s'en faire adopter. Bien plus, ils ont toujours passé pour étrangers, même dans l'esprit de cette portion du peuple qui les avait acceptés avec passion comme chefs du parti catholique. Ils eurent précisément contre eux la situation géographique, si favorable aux Montmorency. Celle des états héréditaires de leur famille, limitrophes de la France et de l'Allemagne, faisait que les descendans de Gérard d'Alsace n'appartenaient bien nettement à aucune des deux nationalités. Ils n'étaient ni Français ni Allemands, et, comme ils avaient quelquefois besoin d'être l'un et l'autre, ils avaient mis tout leur art à tirer le meilleur parti possible de cette ambiguïté. Selon l'événement et l'occasion, on les vit tour à tour Français contre l'empire et Allemands contre la France. Il en résulte que jamais leur voix ne fit remuer la fibre patriotique. Plus tard ce vice originel fut effacé par la consécration des guerres civiles, mais encore d'une manière bien insuffisante et bien incomplète. Malgré tous leurs efforts, au mépris de leur sang versé sur vingt champs de bataille pour l'indépendance de la France, malgré Metz défendue et Calais reconquise; en dépit de ces balafres héréditaires qui, pendant deux générations consécutives, ont sillonné leurs héroïques visages; enfin, malgré une naturalisation emportée à coups de victoires, jamais les Guise ne vinrent à bout de l'instinct public, qui, en les acceptant à tant d'autres titres, leur refusa toujours celui de régnicoles. Lors de la mort de François II, aucun des sept frères n'ayant assisté aux funérailles du jeune roi, on trouva sur le drap mortuaire un écrit tracé d'une main inconnue, qui, rappelant les obsèques de Charles VII, faites aux dépens de Tanneguy Du Châtel, alors exilé, flétrissait doublement les Guise comme ingrats et comme étrangers. L'anonyme avait tracé ces lignes vengeresses : *Où est Du Châtel?... Mais il était Français* (2).

(1) Il Contestabile di Momoransi... sprezzava l'ossequio de' forestieri.—Davila, lib. I.
(2) *Histoire des Ducs de Guise*, t. II, p. 117.

On le voit, quand bien même la royauté des Guise aurait pu se réaliser, ce que je suis loin d'accorder, elle n'aurait pu fournir qu'une carrière bornée et précaire, qui aurait abouti sans nul doute à une chute honteuse, parce que, n'étant pas nationale à son origine, elle s'était faite d'avance non-seulement l'alliée, mais la sujette de l'étranger. Ce rôle de prétendans dynastiques, les Guise ne surent pas le prendre avec l'indépendance qui seule pouvait en amener la réalisation et en assurer la durée. Pour détrôner un roi, ils s'en étaient donné un autre; pour devenir maîtres à l'intérieur, ils avaient été obligés de se faire les clients, les vassaux d'une domination non-seulement étrangère, mais ennemie, mais rivale séculaire de l'ancienne France, la domination de la maison d'Autriche. Jamais on ne vit d'exemple d'un abandon plus complet de la dignité et du libre arbitre; jamais il n'y eut d'assujétissement plus ignominieux. Des hommes qui s'arrogeaient le titre de princes français, ou qui aspiraient à le devenir, écrivaient à un roi d'Espagne avec une bassesse sans mesure et sans limites. Après avoir engagé la malheureuse Marie Stuart à transporter ses droits sur la tête de Philippe II, en d'autres termes à créer à la France une rivalité et un danger de plus, Henri de Guise s'avilissait au point d'écrire au monarque espagnol que « la réalisation de ce projet était son vœu le plus cher, parce qu'il assurerait les desseins de l'Espagne sur l'Angleterre (1)! »

L'amertume de cette situation en surpassait encore l'ignominie. Que d'humiliations pendant les états de la ligue, où un ambassadeur d'Espagne tenait ces fiers Lorrains en laisse et les marchandait à son gré! Quel spectacle que Mayenne courtisan d'un Feria ou d'un Mendoce, qui lui présentent l'appât de la couronne comme on montre un jouet à un enfant, puis la retirent sitôt qu'il veut y porter la main! Quelles déférences! quels respects! que de déceptions! Comme ces Guise passaient de la supplication au désespoir! Aujourd'hui le duc Charles, fils du duc Henri, épousait l'infante; demain l'infante s'annonçait comme souveraine *propriétaire* et se mettait en route pour la France au bras d'un archiduc. Jamais trône n'aurait été acheté à un tel prix; jamais esclavage n'aurait été payé plus cher, car ce n'était qu'un esclavage. Un Guise roi de France n'aurait jamais été qu'un vice-roi de Philippe II. Et on répète encore tous les jours que la *sainte ligue* était *nationale*, que les Guise étaient placés à la tête du parti *national!* Étrange nationalité que celle de princes quasi-allemands à la solde d'un roi d'Espagne!

Un mot résume la situation des Guise pendant la ligue : les princes

(1) M. Mignet, *Journal des Savans*, nº de janvier 1850. Ces articles si remarquables sont le premier jet d'une *Histoire de Marie Stuart* attendue avec une vive et juste impatience, et que M. Mignet va publier incessamment.

lorrains sacrifiaient nécessairement à leur intérêt les intérêts permanens de la France. L'état où ils l'ont trouvée est la seule justification, ou du moins la seule explication de leur entreprise. Du discrédit personnel de Henri III, d'autant plus avili que la nature l'avait plus richement doué, il était difficile de ne pas conclure à sa déchéance. Il y avait un tel contraste entre l'homme qui portait la couronne et ceux qui y étaient appelés par un parti nombreux, il y avait une différence si frappante entre Henri de Valois et Henri de Lorraine, que celui-ci n'aurait pu résister à la tentation que par un effort d'héroïsme. On rencontre quelquefois dans la vie politique des situations tellement trompeuses, des apparences si décevantes, que l'illusion devient pour ainsi dire inévitable. Le génie pourrait seul y échapper; mais le génie n'est pas un héritage, il ne se reproduit pas. Les Guise se laissèrent enivrer par les acclamations populaires, devenues si bruyantes qu'ils devaient en effet les croire universelles. A la vue de l'enthousiasme public saluant un droit nouveau, ils devaient croire à sa légitimité et à l'anéantissement du droit ancien. D'ailleurs ils furent conduits jusqu'à leur ambition suprême graduellement, successivement, pas à pas. Une tentative en engendre une autre; les déceptions même irritent la convoitise. De leurs prétentions au comté de Provence dérivèrent leurs prétentions à la couronne de Naples, du droit de commander l'armée celui de gouverner l'état. De l'opposition sortit la ligue, et de la royauté de Paris la royauté de la France.

Quel que soit l'éclat qui s'attache au nom des Guise, il y a quelque chose qui les empêche d'être tout-à-fait de grands hommes. La fortune leur a manqué sans doute, mais bien moins souvent qu'eux-mêmes n'ont manqué à la fortune. On admire la hauteur, la finesse, même la justesse de leur pensée dans la conception d'un projet; on applaudit à la fermeté, à la sûreté de leur marche dans l'accomplissement de leur dessein; ils ne reculent devant aucun obstacle, devant aucun péril; ils n'ont rien oublié, ils ont tout prévu, jusqu'à l'instant où il faut étendre la main pour prendre la proie si long-temps et si passionnément guettée. Tant qu'ils ont devant eux des années, des semaines, des jours, on ne les trouve jamais en défaut; mais aussi le jour, la seconde, la minute, le seul jour, la seule minute qui leur reste pour agir, leur vue se trouble, leur courage s'étonne, l'occasion leur échappe : ils frappent tous les coups, excepté le dernier.

Et qu'on n'attribue pas au hasard ce mécompte perpétuel, cet incroyable *guignon,* si on ose se servir d'un tel terme à propos de choses si hautes; qu'on ne le mette pas uniquement sur le compte de la destinée; qu'on n'en accuse pas la mort inopinée de François II, le pistolet de Poltrot ou le poignard des quarante-cinq. Le poignard ne change rien à leur destinée; ils suivent toujours et ne précèdent jamais les crises :

de là leur irrésolution, de là les défaillances de leur volonté. Avec tous les talens et même du génie si l'on veut, ils furent sans cesse à la veille du succès, jamais au lendemain. Une autre infirmité de leur ambition, c'est le mélange perpétuel des petites vues et des grands desseins. Un intérêt privé, un intérêt relativement mesquin, puisqu'il était personnel, les a dominés constamment. Leur conduite a toujours été compromise par l'introduction d'objets secondaires dans les plans les plus vastes. Derrière les prétendans à la plus belle couronne de la chrétienté, on entrevoit toujours des princes d'une famille souveraine du second ordre; toujours les collatéraux des petits ducs de Lorraine percent sous le masque des Machabées de la France. Une foule de réclamations et de prétentions particulières s'interposèrent entre leur regard et le but définitif de leur ambition. Dans leur marche audacieuse à la conquête du trône, ils se laissèrent constamment détourner par ces considérations de fortune territoriale, quelquefois par ces vanités de famille et de branche, qui trop souvent entravent et compromettent les hautes pensées de gouvernement et de pouvoir. Même en aspirant au trône de saint Louis, ils ne parviennent pas à oublier qu'ils sont princes lorrains, et, qui pis est, des cadets de Lorraine.

Entre la royauté méridionale, ultramontaine des Guise et la république septentrionale et aristocratique des Châtillon, il n'y avait que déception et néant pour la France. De rêve en rêve et de mensonge en mensonge, les Guise avaient fini par se persuader qu'ils étaient les descendans de Charlemagne; que les petits-fils de Hugues-Capet et de saint Louis détenaient leur héritage. En osant porter les yeux sur la couronne, ils feignirent de croire, ils crurent peut-être qu'ils ne réclamaient que leur bien. Pendant toute leur existence, ils restèrent dans le faux, mais dans un faux magnifique, éblouissant et spécieux. Ils n'entrèrent dans le vrai qu'en se déclarant les défenseurs du catholicisme en France. Peut-être l'ont-ils sauvé. Toutefois, ainsi que je l'ai dit en commençant et que j'ai essayé de le prouver, les Guise ont presque créé l'adversaire qu'ils ont si vaillamment combattu. Ils ont tenu tête à l'orage, mais ils n'ont pu le conjurer, eux qui avaient provoqué la tempête! En se déclarant les champions du catholicisme, en lui prêtant un appui efficace, ils ont secondé le génie de la France, mais ils l'ont contrarié et méconnu en ranimant contre la royauté les restes de l'esprit féodal et municipal, quand l'un se mourait et que l'autre n'avait jamais vécu. Aussi est-ce la royauté qui a eu le dernier mot. C'est que la royauté était plus forte que la ligue, plus forte même que la loi civile. Elle a triomphé d'Henri III, même d'Henri IV. Rien n'a pu la vaincre : ni les vices du dernier des Valois, ni les nombreuses générations qui éloignaient du trône le premier des Bourbons, car la loi civile ne reconnaissait alors le droit d'héritage,

au titre de la parenté, qu'au septième degré, et Henri IV n'était parent de Henri III qu'au vingt-deuxième : tant il est vrai que la royauté était considérée alors non-seulement comme le faîte et la garantie de l'ordre social, mais comme un droit existant par lui-même et survivant à tous les naufrages.

Le rétablissement de la royauté a été dû avant tout à ce puissant tiers-parti qu'il ne faut pas confondre avec les pâles et indécises combinaisons qui, de nos jours, abritent leur faiblesse sous cette vieille enseigne. « Je n'ai point eu la prétention, a dit un homme d'état éminent, d'offrir en peu de mots, et d'un trait rapide, le tableau de ces vies qui, comme celle d'Étienne Pasquier, se sont écoulées honorables et pures, toujours attachées à la loi du devoir. Qu'il me suffise d'ajouter qu'ils n'ont jamais faibli, dans les circonstances les plus critiques et au milieu des périls, en présence desquels les plus fermes courages auraient pu être ébranlés, ces hommes dévoués, qui n'avaient pour défense que le bon droit et leur conscience. Les Loisel, les Pithou, les Sainte-Marthe, les Molé, les de Harlay, les de Thou, les Ayrault, les Brinon, n'ont pas été seulement d'éminens magistrats ou de savans jurisconsultes, ils ont été d'excellens et quelquefois même de grands citoyens. Oserai-je le dire enfin? ils ont sauvé l'honneur de leur temps. Que serait-il, ce temps, aux yeux d'une postérité impartiale, si elle ne devait voir que tant de criminelles entreprises, tant de violences, tant de féroces actions, les plus saintes choses employées à susciter les plus odieux attentats, et tant de souillures jusque dans les plus hauts rangs (1)? » Peut-être, dans ces paroles où l'éloquence n'est que l'expression de la justice, y a-t-il quelque chose d'un peu exclusif. Dans un siècle qui commence avec Bayard et finit avec le brave Lanoue, la vertu militaire avait aussi ses représentans; mais il est hors de doute qu'à cette époque la magistrature et surtout le parlement de Paris contribuèrent puissamment à rétablir l'état, à sauver la France, et, si quelqu'un était bien en droit de le dire, c'est le digne héritier de l'un des beaux noms de la magistrature française.

En suivant avec attention les Guise depuis leur point de départ jusqu'aux extrêmes limites de leur carrière, on sent qu'il ne leur appartient pas de décider en dernier ressort d'un pays tel que la France. Quel que soit l'éclat du rôle qu'ils y jouent, l'importance de la part qu'ils prennent à ses affaires, l'étendue de leur influence sur les événemens et leur domination sur les esprits, dès le début quelque chose nous dit qu'en dernier résultat ils ne travaillent pas pour eux-mêmes et que d'autres profiteront de leurs efforts. Dans leur moment le plus bril-

(1) M. le duc Pasquier, *Introduction aux Institutes de Justinien*, par Étienne Pasquier; Paris, 1847.

lant, dans leurs succès les plus légitimes, même lorsqu'ils défendent la foi de leurs pères, jamais on ne se surprend à faire des vœux pour leur cause. On sent que la gloire de sauver la France, de la retenir au bord de l'abîme, de la rasseoir sur les bases ébranlées, appartient à une main plus autorisée et plus auguste.

Un grand ministre perfectionna l'œuvre d'un grand roi; Richelieu complète Henri IV. Arrêtons-nous un moment devant ce nom, à l'exemple de M. de Bouillé, qui l'a amené dans son récit et l'a rapproché des Guise. Il est impossible, en effet, de ne pas se préoccuper de Richelieu, dès qu'on touche aux grandes choses de l'histoire de France.

Le nouvel historien attribue au cardinal de Lorraine la première idée de cette politique qui protégeait les protestans à l'extérieur et les persécutait dans l'intérieur du royaume : « combinaison hardie et profonde, enfantée par un esprit plus vaste que scrupuleux, qui servit de modèle ou du moins de précédent au plus habile peut-être et certainement au plus absolu des ministres qui aient gouverné notre pays! » — Et plus loin : « Suivant le système politique adopté par le cardinal Charles de Lorraine, Richelieu soutient, en Allemagne, la cause des réformés qu'il prétend étouffer dans le royaume. »

En quelque occasion que ce soit, il serait beau pour le cardinal de Lorraine d'avoir servi de modèle au cardinal de Richelieu. Cela suffirait à sa gloire, car on ne saurait souscrire au *peut-être* qui accompagne ce rapprochement. Richelieu fut, non-seulement *le plus absolu* des ministres, mais le plus grand de tous ceux qui aient jamais gouverné en France ou ailleurs. C'est ici ou jamais l'occasion de reprendre la distinction que j'ai commencé par établir entre les personnages épisodiques et les personnages nécessaires, entre les hommes qui se sont efforcés de remonter inutilement le courant des âges et ceux qui ont accompli l'œuvre légitime et providentielle d'une époque : on verra nettement en quoi diffèrent les cardinaux de Richelieu et de Lorraine.

Je l'ai déjà dit, les Guise ont arrêté la marche de la France vers l'autorité monarchique; ils ont interrompu l'impulsion donnée par saint Louis, Philippe-le-Bel, Louis XI et François Ier, suspendue momentanément une seconde fois, après Henri IV, sous la triste régence de Marie de Médicis. Richelieu, au contraire, a remis cette politique en mouvement. Chacun, au gré de ses opinions particulières, lui en fait un mérite ou un crime; on lui impute d'avoir privé le trône de ses appuis naturels en détruisant la noblesse, et cette allégation atteint sa mémoire de deux côtés à la fois. Éloge ou blâme, pour les démocrates excessifs comme pour les aristocrates exagérés, Richelieu est *un révolutionnaire*. Je passe sur cet anachronisme de langage et me hâte d'aller au fond d'un jugement historique qui, pour avoir été

souvent répété, même par des voix éloquentes, n'en est pas moins en contradiction manifeste avec les faits.

D'abord, il est matériellement inexact que Richelieu ait détruit l'aristocratie. Qu'entend-on par ce mot? Est-ce une *classe politique* dominante? Une telle classe n'a jamais existé en France. Richelieu n'a donc pas eu la peine de la détruire, et, dans tous les cas, si elle a jamais été maîtresse des affaires, ce n'est pas Richelieu qui lui aurait ravi le pouvoir; cette tâche aurait été accomplie avant lui. Bien longtemps avant sa naissance, nos rois avaient eu des ministres qui s'étaient appelés La Brosse et Marigny, Jacques Cœur et Duprat, Olivier et L'Hôpital. S'agit-il de l'aristocratie considérée comme une haute *classe sociale*, seul caractère de la noblesse parmi nous? Richelieu est si loin d'avoir causé sa ruine, qu'on l'a vue reparaître avec plus d'éclat sous la fronde, immédiatement après la mort de son prétendu destructeur. Ce que Richelieu a combattu, ce n'est pas l'aristocratie sociale ou politique, c'est un état de choses sans nom et sans forme, produit par les guerres civiles, amené surtout par les Guise, et qu'Henri IV lui-même, forcé de faire des concessions de toute nature, n'a pu refuser à l'exigence des partis. Ce n'est ni l'aristocratie territoriale ni même l'aristocratie féodale, mais l'anarchique oligarchie des gouverneurs de province; c'est l'occupation des points fortifiés du pays, notamment sur la frontière, par les anciens chefs de factions qui, n'étant plus des chefs féodaux, des grands vassaux de la couronne et n'étant pas encore devenus ses sujets, constituaient, sous le nom de gouverneurs, une association de rebelles armés. Soumis à la royauté en apparence, dans la réalité ils tenaient le roi en échec, toujours prêts à recommencer la guerre civile. Voilà ce qu'a attaqué, ce qu'a écrasé Richelieu. Il n'a pas renversé un édifice; il n'a fait que balayer des décombres. Mais, dit-on, en privant le trône de ses soutiens, il l'a isolé, et, dans un avenir plus ou moins rapproché, il a rendu sa chute inévitable. Ici, il y a deux questions distinctes : qu'on me permette de les poser.

Après la ligue, après les Guise, après ces furieux et ces brouillons qui avaient bouleversé la France, quel était pour elle l'intérêt le plus immédiat, le plus pressant? Le rétablissement de l'ordre par l'autorité royale. Qu'est-ce qui s'y opposait alors? Est-ce le peuple? Non assurément. Remué à la surface pendant les guerres de religion, agité d'un mouvement factice, éveillé au branle du beffroi de l'Hôtel-de-Ville, le peuple, depuis Henri IV, était rentré dans l'engourdissement et le silence. D'où venaient donc les périls du trône? Est-ce du parlement, de la bourgeoisie, du clergé? Non, mais de ce reste de féodalité catholique ou huguenotte qui, n'ayant plus la force de gouverner, même de combattre, s'était cantonnée dans des citadelles, dans des places de sûreté. Qu'avait à faire Richelieu, si ce n'est de lutter avec

cette oligarchie et de la désarmer dans ses chefs? Il l'a fait avec une extrême rigueur, j'en conviens, mais avec un incomparable courage, sans souci des représailles, avec un sentiment enthousiaste de la responsabilité. Sa main a arrêté la guerre civile renaissante, qui ne s'est remise en route qu'après sa mort. Pouvait-il suivre un autre système? S'il n'avait pas frappé la féodalité, ou plutôt s'il n'avait pas achevé de déchirer le lambeau informe qui lui servait encore de drapeau; si, tout en ayant sévi contre la portion rebelle de l'aristocratie, il n'avait pas attiré au pied du trône tout ce qui restait fidèle ou consentait à le devenir, Richelieu n'aurait eu qu'un parti à prendre... Ce parti, j'hésite à le signaler; mais enfin, quelque ridicule qu'il y ait à admettre une telle supposition, il faut bien s'y résoudre, pour donner un sens aux reproches qu'on adresse à cette immortelle mémoire. A la vue des troubles de l'Angleterre, le cardinal de Richelieu aurait dû faire donner une charte par Louis XIII et constituer sa noblesse en chambre haute accompagnée d'une chambre des communes. J'ai annoncé d'avance l'absurdité d'une telle hypothèse; cependant il n'y en a pas d'autre à lui substituer. Si on veut prendre un instant au sérieux une idée insensée et la reproduire sous une forme moins dérisoire, on peut se demander ceci : En limitant la royauté par l'aristocratie, en démantelant l'autorité royale au profit de la noblesse dans l'intervalle écoulé entre la ligue et la fronde, Richelieu n'aurait-il pas été le plus téméraire, le plus aveugle et le plus intempestif des politiques? On a beau être un grand homme, on n'a pas le droit de sacrifier l'intérêt immédiat de la génération qu'on gouverne à l'intérêt futur des générations qui ne sont pas nées. Ce procédé est même si loin de la pensée d'un véritable homme d'état, que c'est précisément le propre des songe-creux et des utopistes. Mille exemples le prouvent, exemples trop récens pour qu'il soit nécessaire de les rappeler.

La tâche précise de Richelieu, à l'époque où il a paru, a été de rétablir l'autorité monarchique; rien de plus, rien de moins. Pour y parvenir, il a dû non-seulement réprimer ce qui restait de l'anarchie féodale, mais donner au pays, par des institutions administratives dont l'énumération n'appartient pas à mon sujet, le bienfait de l'unité; il a dû le doter de cette *centralisation,* — qu'on me pardonne un mot trop moderne, — combattue si violemment aujourd'hui, susceptible sans doute d'être renfermée dans des bornes plus étroites, mais dont l'anéantissement serait la ruine totale, le coup de grace de la France. Qu'on ne s'y trompe pas : dans l'affreux guet-apens dont nous avons failli périr victimes, c'est l'administration, c'est l'organisation intérieure, c'est la centralisation, c'est l'unité enfin qui nous ont sauvés... provisoirement.

Richelieu a donc été un organisateur monarchique et non un destructeur révolutionnaire. Il est vrai qu'on veut bien ajouter, en am-

nistiant ses intentions aux dépens de son génie, qu'il fut révolutionnaire à son insu. Franchement, pense-t-on qu'en fortifiant l'aristocratie, si cela lui avait été possible, il aurait prévenu la chute du trône? Rien de plus courageux, rien de plus dévoué, rien de plus illustre que l'ancienne noblesse française. Elle a fait la carte de la France à la pointe de son épée et à la trace de son sang, dont elle a versé le plus pur sur tous les champs de bataille de l'Europe et de l'Asie. Race militaire incomparable, ouverte à toutes les idées hautes et généreuses, facilement inclinée au goût des arts et à l'amour des lettres, adoucie et non amollie à leur contact; reine de la langue souvent par l'énergie et la force, toujours par la grace, la facilité et l'agrément; associée dans tous les temps, avec un entraînement trop naïf peut-être, mais désintéressé et sincère, à ce progrès des idées, à ce renouvellement des institutions qui, après l'avoir prise pour auxiliaire, s'est plus d'une fois tourné contre elle; fût-elle dépossédée, fût-elle réduite à n'être plus qu'un nom, une ombre, un souvenir, la noblesse française ne cesserait pas d'être un des ornemens de la France. Bravoure, dévouement, culture de l'esprit, inspiration du cœur, voilà son glorieux et imprescriptible partage; mais, de bonne foi, y a-t-elle jamais fait entrer le génie politique? Et dans ces terribles cataclysmes où les trônes tombent moins sous une attaque matérielle que sous l'agression des idées, de quel secours aurait été son épée, cette héroïque épée de Ptolémaïs, de Marignan et de Fontenoy?

Au surplus, personne ne peut triompher de cet aveu, arraché par la vérité. Si d'autres classes ont succédé à la noblesse, si à leur tour elles se sont emparées du pouvoir, combien de temps l'ont-elles gardé? comment ont-elles su le défendre? Sous ce rapport, la classe moyenne a-t-elle rien à reprocher à sa devancière? Les cadets ont-ils été plus heureux que les aînés? Bien moins encore; mais passons,... ne remuons pas des cendres mal éteintes... Convenons seulement qu'il n'y a jamais eu en France qu'une seule chose politique : la monarchie. Richelieu l'a affermie, et les Guise ont essayé de la détruire. Voilà pour l'ensemble du parallèle. Quant aux circonstances de détail, aux moyens accessoires, il suffit de se borner à la mention rapide d'un seul point, la conduite à l'égard des protestans. En les persécutant, les Guise en ont fait un parti redoutable. Richelieu ne les a jamais persécutés et les a toujours contenus; il a respecté l'édit de Nantes, même après avoir pris La Rochelle. Quand les ministres et les prédicans de cette ville vinrent lui faire leur soumission, il les accueillit le plus courtoisement du monde, et leur dit avec autant de modération que d'esprit : « Messieurs, je suis charmé de vous recevoir, non comme un corps d'ecclésiastiques, mais comme des gens de lettres dont j'estime le savoir et le talent. » Qu'on rapproche cette audience de La Rochelle

des massacres de Vassy et d'Amboise, qu'on se fasse surtout cette simple question : Que nous ont donné les Guise? La ligue. — Que nous a donné Richelieu? Le siècle de Louis XIV. — On peut choisir.

II. — LES DERNIERS GUISE.

En 1605, la cour de France assistait paisiblement aux noces de Charles, duc de Guise, avec une princesse de Modène. « A peine quelques jours de réjouissances y avaient-ils été consacrés, que le nouvel époux se trouva impliqué dans une vive dispute de cour. Deux frères (de la maison de Bourbon), le prince de Conti et le comte de Soissons, se croisant en carrosses sur le chemin du Louvre, s'étaient querellés pour la préséance, au point d'échanger un brutal et scandaleux défi. Guise, chargé par la reine d'apaiser Conti, qui se montrait le plus intraitable, réussit promptement dans sa négociation. Les courtisans toutefois dénaturèrent le fait, et représentèrent les formes suivies par le prince lorrain en cette occasion comme une sorte de bravade à l'égard des princes du sang. « Deux partis se forment aussitôt, prêts à soutenir respectivement, dans une lutte imminente, le comte de Soissons et le duc de Guise, devenus adversaires. La reine impose les arrêts au dernier, contre lequel le connétable demande justice devant le conseil, et dont Sully justifie toute la conduite. Guise, sur les instances du maréchal de Bouillon et du duc d'Épernon, se montre disposé à faire transmettre des excuses au comte de Soissons. Celui-ci ne s'en contente pas toutefois; il exige une démarche directe et personnelle. Pressé de recouvrer sa liberté, le prince lorrain est sur le point d'acquiescer à cette condition; mais, en se rendant à l'hôtel de Soissons, il passe chez le duc de Mayenne, qui le dissuade de céder ainsi, et lui promet d'intervenir comme médiateur pour faire reconnaître son innocence, tout en ménageant la susceptibilité de leur maison. Effectivement, Mayenne prononce le lendemain, en présence de la reine, des paroles convenues d'avance : « Madame, dit-il au nom de « son neveu, sur l'opinion que M. le comte de Soissons a eue que ce « qui se passa mardy a donné quelque occasion de se plaindre de moy, « je puis asseurer votre majesté que je n'ay eu nulle pensée ny inten- « tion de luy en donner subject, et serois très marry de l'avoir faict : « au contraire, si je l'eusse rencontré, je lui eusse rendu l'honneur qui « lui est deu, désirant demeurer son très humble serviteur. — Je suis « bien aise de ce que vous me dites et en demeure fort contente, » répond la reine, et, après une telle déclaration, personne n'ose plus se permettre de chercher à donner suite à cette fâcheuse affaire (1). »

(1) *Histoire des Ducs de Guise*, t. IV.

Voilà précisément la transition des *grands Guise* aux *petits Guise;* après la tragédie, la petite pièce. Mayenne, le chef de la ligue, clot la première série et inaugure la seconde. Pendant un temps presque roi de France et bien réellement le roi de Paris, confiné maintenant dans sa voluptueuse et paisible retraite de Soissons, il substitue à ses orgueilleux travaux l'arrangement non moins laborieux, quoique plus humble, d'une simple question d'étiquette, et termine la vie d'un rebelle par l'obséquiosité d'un courtisan.

Dès ce moment, les Guise disparaissent. De tout cet héritage de gloire, le fils du Balafré ne conserva guère que son épée. Il la tourna contre les Espagnols, qu'il avait trop flattés peut-être pour avoir tout-à-fait bonne grace à les combattre. Comme l'habitude du pouvoir ne se perd pas facilement, forcée de renoncer à l'ambition, cette famille n'avait pas abdiqué l'audace; elle avait de la peine à se soumettre à la loi. La violence, dont elle s'était fait une habitude, se fit jour, grace au relâchement de l'autorité légitime. Après la mort d'Henri IV, le duc Charles de Guise et le prince de Joinville, son frère, crurent encore retrouver les beaux jours des barricades et de la ligue. Il faut lire dans M. de Bouillé l'assassinat du baron de Lux par le chevalier de Guise, fils posthume du duc Henri; ce récit est plein de vivacité et d'énergie. Des tentatives de cette espèce ne furent pas suffisamment réprimées. Le chef de la maison de Guise, enhardi par l'impunité, rêva le retour du passé, et se relança éperdument dans les folies de sa jeunesse; mais Charles avait compté sans Richelieu. A peine s'était-il remis à courir les aventures, qu'il se sentit arrêté par une main de fer qui le saisit et le rejeta en Italie, où ce vieil étourdi, se croyant encore un chef de faction, mourut obscurément sans avoir pu faire lever un seul homme pour sa défense.

Je ne suivrai pas l'historien dans sa rapide énumération des princes lorrains jusqu'au règne de Louis XIV. Il raconte avec d'intéressans détails cette expédition de Naples où, comme dans tout ce qu'ont fait les Guise, l'imagination, le courage et l'entrain se mêlent à la duplicité, à la ruse, et même, s'il faut le dire, à je ne sais quoi de méprisable et de bas qu'on retrouve dans le cardinal de Lorraine, dans le duc Henri, dans le duc de Mayenne, et dont Claude et François ont été seuls exempts. Sans doute on aime à voir ce brillant paladin, ce soi-disant héritier de la maison d'Anjou, entrant dans Naples pour réclamer la couronne un peu fantastique de ses ancêtres. Lorsqu'on se représente le duc de Guise apparaissant sur cette mer mythologique, dans une galère peinte et dorée, tel qu'un demi-dieu, un argonaute; toute une population à moitié nue, comme une population antique, accourant à sa rencontre avec des cris de triomphe et de joie, — on cède volontiers à ce séduisant prestige, on s'associe à

l'impression des contemporains, qui, voyant Condé et Guise réunis dans un carrousel, disaient : Voilà le héros de la fable auprès du héros de l'histoire! Mais quand du rivage enchanté de la Mergellina on se transporte dans la cave hideuse, dans la caverne immonde du *Torion del Carmine,* qu'on y voit M. de Guise devenu le flatteur de Gennaro Annese, étendu entre ce sale démagogue de carrefour et sa repoussante femelle sur un grabat autour duquel s'amoncèlent les meubles précieux, les écrins ruisselant de diamans et de perles, les vases ciselés, les amas d'or et d'argent, enlevés aux palais et aux églises; lorsqu'on voit enfin ce gentilhomme, ce prince, ce poursuivant de couronnes dormant chez un recèleur au milieu d'objets volés, le dégoût l'emporte sur tout autre sentiment. La chute morale des Guise fut cependant retardée quelque temps. Le fameux *cadet à la perle* se fit à la vérité *le recors de Jules Mazarin* et le guichetier du grand Condé; mais il avait pris les îles Sainte-Marguerite, il avait gagné des batailles. Sous la fronde, le duc d'Elbeuf, seul rejeton de la maison de Lorraine en France, issu d'un septième fils de Claude, essaya de conduire la guerre civile à la mode de ses ancêtres, et fut bientôt forcé de résigner le commandement. Les aventures de Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, jetèrent aussi un intérêt romanesque sur la postérité des Guise, qui jouèrent encore un diminutif de rôle militaire et politique. Après ces lueurs mourantes, il n'y a plus que la décadence, disons plus, la dégradation; elle est même portée à un point qu'on ne saurait dire. Le nom du chevalier de Lorraine, empoisonneur douteux de *Madame,* mais favori authentique de *Monsieur,* doit être prononcé sans commentaire et seulement par une observation scrupuleuse de l'exactitude chronologique. Ici nous rétrogradons de la renaissance française à l'antiquité romaine; nous allons de Rabelais à Pétrone.

Dans la galerie des Guise, les portraits succédaient désormais aux tableaux. Saint-Simon s'y est surpassé; les Lorrains deviennent ses victimes privilégiées. Quelle énergie, quelle verve comique, quelle bile amère et colorée! Quelle suite de caractères pris en flagrant délit dans cette famille si nombreuse, si accréditée, si élégante, l'ornement, mais aussi le fléau de la cour de Louis XIV, par ses insolences, par ses vices, par cette avidité d'argent qui, dans les descendans dégénérés des Guise, avait succédé à des convoitises non moins coupables, mais plus héroïques! Quels portraits que M. le Grand, le comte d'Armagnac, grand écuyer, et le comte de Marsan, son frère, « l'homme de la cour le plus prostitué à la faveur, gorgé des dépouilles de l'église, des femmes, de la veuve et de l'orphelin, enragé de malefaim par une paralysie sur le gosier, qui, lui laissant la tête dans toute sa liberté et toutes les parties du corps parfaitement saines, l'empêcha d'avaler! Il fut plus de deux mois dans ce tourment, jusqu'à ce qu'enfin une seule goutte ne

pût plus passer sans que cela l'empêchât de parler. Il faisait manger devant lui ses gens, et sentait tout ce qu'on leur donnait avec une faim désespérée. Le comte de Marsan mourut en cet état, qui frappa tout le monde, si fort instruit des rapines dont il avait vécu. » Il semble que dans un tel état d'abâtardissement, d'abjection, les Guise n'eussent plus conservé le moindre vestige de leur ancienne puissance. Non-seulement ils avaient perdu toute dignité morale, mais, malgré la magnificence de quelques-uns d'entre eux, fondée sur ce qu'on appelait alors les graces du roi, ils ne jouissaient d'aucune indépendance de fortune, à ce point que plusieurs d'entre eux étaient réduits à la pauvreté.

Certes, on ne devait plus rien attendre de redoutable de ceux qui furent autrefois les Guise; cependant ils faisaient encore illusion aux autres et à eux-mêmes. Il leur échappait du moins d'étranges boutades. Voici la plus singulière de toutes celles que raconte Saint-Simon : « Le sang de Lorraine, si ce n'est par force, ne fut jamais pour aimer la cour, et moins pour s'attacher au sang de Bourbon. Cela me fait souvenir d'une brutalité qui échappa à M. le Grand, et qui par cela même montre le fond de l'ame. Il jouait au lansquenet dans le salon de Marly avec Monseigneur, et il était très gros et très méchant joueur. Je ne sais par quelle occasion de compliment Mme la grande-duchesse de Toscane (fille de Gaston, duc d'Orléans) y était venue. Le hasard fit qu'elle coupait M. le Grand et qu'elle lui donna un coupe-gorge. Lui aussitôt donna un coup de poing sur la table, et, se baissant dessus, s'écria tout haut : « La maudite maison! nous sera-t-elle funeste? » La grande duchesse rougit, sourit et se tut. Monseigneur et tout ce qui y était, hommes et femmes, à la table et autour, l'entendirent clairement. Le grand écuyer se releva le nez de dessus la table, regarda toute la compagnie toujours bouffant. »

Et le roi, que fit-il? — Le roi se prit à rire.

C'est du moins ce qui est probable, mais M. de Saint-Simon n'est pas homme à en faire autant; il prend la chose au sérieux. Pour lui, l'hôtel de Guise sous Louis XIV est toujours l'hôtel de Guise sous Henri III, et un prince de Vaudemont, fils naturel de Charles IV, duc de Lorraine, personnage fort célèbre autrefois, fort oublié aujourd'hui, contre lequel il s'acharne avec un redoublement de fureur, lui semble un Mayenne ou un Balafré. Il voit de nouvelles barricades dans l'affaire de la chaise à dos. C'était en effet une terrible entreprise; on y reconnaissait la noire malice de « ces louveteaux que le cardinal d'Ossat a si bien dépeints dans ses admirables lettres. » Vaudemont, ce ligueur de l'Œil-de-Bœuf, avait des jambes très mauvaises et très courtes; il s'était avisé de s'asseoir sur une chaise dans le salon de Marly; de là grande rumeur des ducs et de M. de Saint-Simon, plus duc que pas un.

Le roi fit changer la chaise en *tabouret exhaussé et appuyé*. Alors M. de Saint-Simon entonna un hymne de louange, et s'écria : « D'un rang supérieur, Vaudemont est réduit enfin au rang de cul-de-jatte! »

Il y eut une autre circonstance bien plus importante encore où l'audace des *guisards* s'étala dans toute son horreur et mit toute la cour en émoi, du moins à ce que prétend toujours Saint-Simon, très suspect en pareille matière. On avait toujours cru que la cour de Louis XIV était un lieu assez discipliné; qu'à part la galanterie, il y régnait peu de désordre, et qu'il n'y en avait aucun surtout qui prît sa source dans la politique. On s'est trompé. Les seize y étaient revenus avec les Guise. L'audace de la maison de Lorraine n'avait plus de bornes; partout, à la communion du roi, à la cérémonie de l'ordre, au grand et au petit coucher, les princes lorrains, les princesses lorraines s'efforçaient de prendre le pas sur les duchesses et les ducs. Enfin les choses en étaient arrivées à ce point que subrepticement d'abord, à l'aide d'une dame d'honneur « basse, de fort peu d'esprit, et qui laissait tout entreprendre, » les princesses prirent le pas sur les duchesses et quêtèrent avant ces dames à la chapelle! Un tel attentat faillit remettre le feu aux quatre coins du royaume, comme au temps du massacre de Vassy ou des états de Blois. Heureusement M. de Saint-Simon était là pour sauver la France. Il se conduisit en héros; il devint le Coligny de cette guerre civile. A la vérité, il n'était pas question de livrer bataille, mais simplement d'aller se plaindre au roi. Aucun des ducs n'osa s'y hasarder, ou ne voulut se donner le ridicule d'une telle ambassade. M. de Saint-Simon se dévoua; il comparut seul devant l'antre du lion, c'est-à-dire à la porte du cabinet de Louis XIV, ce qui dans le fond n'était guère moins imposant. Le lion se tenait bénignement dans l'embrasure d'une fenêtre. Il avait l'oreille un peu dure et se baissa pour mieux entendre le solliciteur, probablement un peu tremblant, quoiqu'il assure le contraire; puis sa majesté releva la tête d'un air gracieux comme pour dire : « C'est fort bien, il n'y a pas de mal à cela. »

Grace à l'héroïsme de M. de Saint-Simon, la chose se passa à merveille pour les ducs. Les princesses, *pirouettant à leur tour*, furent forcées de reprendre la gauche et même de demander pardon aux duchesses; mais, comme il est difficile de garder quelque mesure dans le succès, le champion de la pairie ne triompha pas modestement. Il se mit à parler en toute liberté sur les Lorrains, sur leur ambition, sur leurs entreprises; il affronta M. le Grand en personne, passant, repassant d'un air fier devant lui, le regardant du haut en bas, le narguant, le toisant, ce qui devait faire un étrange spectacle, car M. de Saint-Simon n'était ni un Goliath ni un Antinoüs; « ma figure, dit-il lui-même quelque part, n'était pas avantageuse. » On sait par tradition qu'enseveli dans sa perruque, il était quelquefois obligé de l'ôter, parce que sa tête fu-

mait naturellement; — ce qui ne l'empêche pas d'être l'un des plus grands écrivains de la langue française, presque un Tacite, et bien certainement un Labruyère ample et naturel, par conséquent bien supérieur à Labruyère, ce dont personne ne se doutait et M. de Saint-Simon moins que personne. Son orgueil n'était pas là.

Il serait curieux, mais trop long, de reproduire les portraits des femmes de la maison de Lorraine tracés par l'immortel auteur des *Mémoires*. Tout s'y trouve, depuis la grace la plus attrayante jusqu'à la plus sanglante caricature, depuis l'Albane jusqu'à Callot, car cet écrivain sans le savoir assortit toutes les couleurs, prend tous les accens, possède tous les tons. Cette galerie s'ouvre par Mlle d'Alençon (Élisabeth d'Orléans). Petite fille de France, issue en ligne directe d'Henri IV, elle avait daigné épouser le dernier duc de Guise, alliance bien plus éclatante que toutes celles des ancêtres de ce prince, mais qu'il fit, on va voir, à quel prix : « M. de Guise n'eut qu'un pliant devant madame sa femme. Tous les jours, à dîner, il lui donnait sa serviette, et dès qu'elle l'avait déployée, M. de Guise debout, Mme de Guise dans un fauteuil, elle ordonnait qu'on lui apportât un couvert qui était toujours prêt au buffet. Ce couvert se mettait au bout de la table, puis elle disait à M. de Guise de s'y mettre, et il s'y mettait. Tout le reste était observé avec la même exactitude, et cela recommençait tous les jours sans que le rang de la femme baissât en rien, ni que, par ce grand mariage, le rang de M. de Guise en ait augmenté de quoi que ce soit. Il mourut de la petite vérole à Paris en juillet 1671, et ne laissa qu'un seul fils qui ne vécut pas cinq ans, et qui mourut à Paris en août 1675. Mme de Guise en fut affligée jusqu'à en avoir oublié son *Pater*. » Ainsi finit la branche aînée, la grande branche de la maison de Guise (1), après avoir été représentée pendant quelque temps par une vieille princesse qui n'avait jamais été mariée, du moins publiquement, car on croit que Mlle de Guise avait épousé en secret Claude de Bourdeilles, comte de Montrésor, célèbre par ses mémoires; mais la branche d'Elbeuf-Harcourt-Armagnac restait encore pour fournir des modèles à l'inimitable pinceau de Saint-Simon, plus brillant, plus éclatant, plus vrai que ne le furent jamais les peintres ses contemporains et ses émules : les Mignard, les Rigaud et les Largillière.

Voici d'abord Mme de Lillebone. « Elle logeait avec toute sa famille à l'hôtel de Mayenne, ce temple des guerres civiles. Les Lorrains y avaient consacré le cabinet dit de *la ligue*, sans y avoir rien changé,

(1) Après avoir passé par la grande Mademoiselle aux ducs du Maine et de Penthièvre, leur héritage échut à la maison d'Orléans; de là les noms d'Aumale, de Joinville, d'Eu, de Penthièvre, portés par les princes de la branche cadette de la maison de Bourbon, et le nom même de duc de Guise donné à un enfant de M. le duc d'Aumale qui mourut presque en naissant, peu de temps avant la révolution de février.

par la vénération, pour ne pas dire le culte d'un lieu où s'étaient tenus les plus secrets et les plus intimes conseils de la ligue, dont la vue continuelle entretenait leurs regrets et en ranimait l'esprit. » Puis viennent les deux filles de cette princesse, Mlle de Lillebone et Mme d'Épinoy : « elles étaient toutes deux fort grandes et fort bien faites; mais à qui avait du nez, l'odeur de la ligue leur sortait par les pores. » C'est ensuite la comtesse d'Armagnac (Catherine de Villeroy), la femme de M. le Grand, « si imposante, sans rouge, sans rubans, sans dentelles, sans or, ni argent, ni aucune sorte d'ajustement, vêtue en noir ou de gris en tout temps, en habit troussé comme une espèce de sage-femme, une cornette ronde, ses cheveux couchés sans poudre ni frisure, un collet de taffetas noir et une petite coiffe courte et plate, chez elle comme chez le roi; qui, de sa vie, n'a donné la main ni un fauteuil chez elle à pas une femme de qualité. Tout occupée de son domestique, également avare et magnifique, elle menait son mari comme elle voulait, et traitait ses enfans comme des nègres, excepté ses filles, dont la beauté l'avait apprivoisée.... » Pourquoi faut-il que de ces peintures énergiques ou gracieuses Saint-Simon passe quelquefois à tout ce que le mépris et la haine peuvent inspirer de plus noir? Le portrait de la princesse d'Harcourt (Françoise de Brancas) semble écrit sous la dictée des Furies. Il n'a guère été plus indulgent pour la plus intéressante de ces filles des Guise, pour l'infortunée Suzanne de Lorraine, duchesse de Mantoue, morte à la fleur de l'âge, et dont la courte vie offre comme un résumé de tout ce qu'une existence brillante et heureuse en apparence peut renfermer d'amertume cachée et de secrètes douleurs.

Louis XIV alors était arrivé à ce déclin de sa fortune si sévèrement jugé par la génération suivante, si imposant encore aux yeux des contemporains. Malgré tous ses malheurs, il n'avait pas cessé d'être pour eux non-seulement le roi de France, mais le roi. Son nom restait toujours le plus grand dans l'Europe conjurée contre lui; ce soleil n'était pas assez éclipsé pour qu'on n'essayât pas encore de se réchauffer à son crépuscule. Une des preuves les plus manifestes du prestige conservé par Louis XIV dans ses dernières années, c'est l'empressement avec lequel plusieurs petits souverains, et notamment quelques princes d'Italie, se mettaient sous sa protection. Ils recherchaient son alliance, non dans sa famille (leurs prétentions ne s'élevaient pas si haut), mais dans sa cour, autour de son trône, dans les rangs intermédiaires entre le sang royal et la haute noblesse française, quelquefois dans cette noblesse elle-même. Ils demandaient une femme au roi, à la seule condition qu'elle fût de son choix. Parmi ces quêteurs de mariage se trouvait, à la cour de Versailles, un duc de Mantoue, de la maison de Gonzague. Il adressa sa requête à Louis XIV, qui l'agréa, et voulut lui faire épouser une jeune veuve de grande naissance, la duchesse de Lesdiguières, fille du maréchal de Duras. Celle-ci refusa net M. de

Mantoue, tout souverain qu'il était. Jamais les Françaises n'ont aimé à s'expatrier; d'ailleurs, le refus de Mme de Lesdiguières s'expliquait facilement par la réputation du duc. Sans être déjà vieux, il était usé par la débauche; avec les impôts dont il écrasait son petit pays, il entretenait un sérail asiatique. En outre, sa première femme venait de mourir d'une manière assez brusque, et ceux qui en parlaient le plus favorablement pour ce prince assuraient qu'elle était morte de chagrin.

Les Lorrains, à l'affût de toutes les occasions, résolurent de profiter de ce qu'ils appelaient sans doute la folie de Mme de Lesdiguières. Une des princesses de la maison de Guise, la duchesse d'Elbeuf (Françoise de Navailles), avait alors une fille à marier. Mme d'Elbeuf était une femme brusque, ignorante (1) et grossièrement ambitieuse. Bien différente de sa mère, la jeune Suzanne était douée d'un caractère très-doux, et, si l'on en juge par ses portraits, d'un extérieur séduisant. Ce n'était pas une de ces figures à la Mignard, dont la coquetterie semble l'expression naturelle, mais, ce qui est rare au XVIIe siècle, une beauté mélancolique et touchante. Sa mère, tous ses parens lui proposèrent le duc de Mantoue, ou plutôt lui signifièrent l'ordre de l'épouser. A cette nouvelle, elle frémit. L'horrible réputation de Gonzague se présenta à son esprit : elle essaya de refuser à son tour. Alors toute la maison de Lorraine se mit après Mlle d'Elbeuf, et vainquit sa résistance. Suzanne obéit. Un seul espoir lui restait. Louis XIV avait été contraire à ce mariage; peut-être ne lui déplaisait-il que par la vieille raison d'état, qui s'opposait aux alliances des Guise dans les cours étrangères; peut-être aussi, et c'est le plus probable, le roi avait-il reçu l'aveu des répugnances de Mlle d'Elbeuf. De tout temps, Louis XIV avait aimé les confidences. Quoique désintéressé par la dévotion et par l'âge, il accueillait encore volontiers les belles affligées. Il ne les consolait plus; il les écoutait toujours. Cependant l'opposition royale ne tarda pas à être levée par les intrigues et les instances des Lorrains. Pour assurer, pour hâter le mariage projeté, ils n'épargnèrent rien; ils se servirent de tous les moyens, selon l'usage constant de leur maison. A la vérité, le temps pressait; le péril était imminent. D'autres amours avaient fait oublier à M. de Mantoue sa belle fiancée. Léger, inconstant, peu curieux de sa parole, le duc avait quitté Paris, ne songeant plus qu'il devait s'y marier dans quelques jours. Mlle d'Elbeuf se croyait

(1) « J'ai trouvé Mme d'Elbeuf toujours à l'agonie, et il est étonnant qu'elle vive encore; je l'ai vue dans une grande résignation pour la vie ou pour la mort, mais la même brusquerie que vous lui connaissez en pleine santé; elle répond à ceux qui lui parlent de Dieu comme elle grondait ses laquais; en voici un trait. Elle se comparait à Job; le curé lui dit : « Il y a de la différence en ce que vous avez eu la consolation de recevoir Notre-Seigneur. » Elle lui répondit : « Et pourquoi diable le bonhomme Job n'a-t-il pas reçu l'extrême-onction? Je ne trouve pas cela bien. » Mettez à cela son ton. Elle en dit beaucoup de même force. » (*Lettres de Maintenon*, t. VII, Amsterdam, 1757.)

sauvée; mais voilà qu'au mépris de toute pudeur sa mère et sa tante la traînent sur les pas du fugitif. Elles courent après lui sur la route d'Italie, de poste en poste, de relai en relai. Enfin elles le rattrapent à Nevers, dans une hôtellerie. Là on lui rappelle sa promesse : il résiste d'abord, il répond qu'il ne sait ce qu'on lui veut; enfin la mémoire lui revient, et alors commence une de ces scènes que Saint-Simon a seul le droit de raconter : « Aussitôt le consentement arraché, Mme d'Elbeuf et Mme de Pompadour, sa sœur, font monter l'aumônier de l'équipage du duc, qui le maria dans le moment. Dès que cela fut fait, tout ce qui était dans la chambre sortit pour laisser les mariés en liberté, quoi que pût dire et faire M. de Mantoue pour les retenir. Mme de Pompadour se tint en dehors, sur le degré, à écouter près de la porte. Elle n'entendit qu'une conversation fort modeste et fort embarrassée, sans que les mariés s'approchassent l'un de l'autre. Elle demeura quelque temps de la sorte; mais, jugeant enfin qu'il ne s'en pouvait espérer rien de mieux, et qu'à tout événement ce tête à tête serait susceptible de toutes les interprétations qu'on lui voudrait donner, elle céda aux cris que de temps en temps le duc de Mantoue faisait pour rappeler la compagnie. Mme de Pompadour appela sa sœur. Elles rentrèrent, et tout fut dit. »

Il était facile de prévoir les suites d'un tel mariage, et la malheureuse Suzanne ne les avait que trop pressenties. Bientôt sa situation devint intolérable. Exaspéré de la violence qu'il avait subie, le lâche duc de Mantoue s'en prit à celle qui en avait été la victime. Il l'accabla des plus mauvais traitemens, se plut à la rendre témoin de déportemens effrénés, la sacrifia à d'indignes rivales, l'entoura d'espions et de calomniateurs. Menacée dans sa réputation, même dans sa vie, sur le point d'être enfermée pour le reste de ses jours et d'en voir abréger le terme par quelque crime, la duchesse de Mantoue parvint à tromper la surveillance de ses ennemis. N'ayant plus de recours que dans la pitié du roi, elle écrivit en secret à Mme de Maintenon, qui l'avait vue naître et qui l'avait aimée dès son enfance. Au nom de ces souvenirs, elle supplia Mme de Maintenon de l'aider à fuir, pour se soustraire au déshonneur et à la mort. « Quelque violent que soit mon état, écrivait-elle, quelque hardie que soit ma résolution, m'étant sacrifiée comme une victime à l'obéissance de mes parens, j'espère que la Providence, qui m'a conduite ici malgré mes répugnances et mes pressentimens, m'aidera à m'en tirer de manière à être plainte sans être condamnée. J'espère encore de la bonté du roi et de la vôtre, madame, tout le secret que requiert une affaire aussi délicate. Que personne, au nom de Dieu, ne puisse la pénétrer, *pas même madame ma mère* (1) ! »

(1) *Lettres de madame de Maintenon*, t. VII, 130.

La duchesse de Mantoue parvint à tromper la vigilance de ses surveillans : elle réussit à s'échapper et se réfugia dans un couvent de Lorraine, à Pont-à-Mousson; elle n'y resta pas long-temps. Atteinte d'une maladie de poitrine avancée par le chagrin, elle obtint un logement dans le château de Vincennes. « Ce fut, dit M. de Saint-Simon, *sous prétexte* de prendre du lait et l'air de la campagne. » Ainsi dans ce lieu d'intrigues et de préséances, des grandes et petites entrées, du tabouret et du bougeoir, dans cette atmosphère où Saint-Simon s'était asphyxié, l'air des champs, l'ombrage des bois, le parfum des fleurs, la paix, le repos, l'éclat du jour, le calme du soir, tout ce qui pouvait assoupir un cœur blessé, rafraîchir une poitrine embrasée, ranimer une jeune femme mourante, tout cela n'était ni un besoin, ni un plaisir, ni un bonheur..... c'était un prétexte. Malheureusement une mère pensait comme un ennemi. Au lieu d'entourer Suzanne de soins affectueux, ses parens ne songèrent qu'à exploiter au profit de leur orgueil sa grandeur si chèrement achetée. Ils la forcèrent à jouer le rôle de souveraine; ils en revendiquèrent pour elle toutes les prérogatives; ils en inventèrent même de chimériques. On n'entendait parler que des prétentions de Mme de Mantoue; elle refusait *la main* à telle princesse, elle faisait reculer le carrosse de telle duchesse. A la fin, elle fut brouillée avec toutes les personnes que le respect de ses malheurs et le charme de ses manières avaient attirées en foule auprès d'elle. Profondément soumise à sa mère, à sa famille, elle n'eut pas la force de s'opposer à leurs entreprises, mais elle en sentit vivement le danger; elle demanda des conseils à Mme de Maintenon, elle invoqua son appui. « Je suis jeune, lui écrivait-elle, par conséquent sans expérience; j'ai besoin d'être conduite; j'ai besoin de votre amitié. » Personne ne prenait pitié d'elle; elle était méconnue, calomniée; on lui attribuait des torts qui n'étaient pas les siens. Bientôt on l'accabla de ridicules; son imperturbable douceur fut taxée de fadeur ou de fausseté (1). Tout le monde l'abandonna.

Que firent alors ses indignes parens ? La bonne compagnie éclipsée, ils se rabattirent sur la mauvaise, et la cupidité l'emportant sur l'orgueil même, car cette maison si opulente ne vivait plus guère que des bienfaits de la cour, ils attirèrent des aventuriers, des joueurs; le château de Vincennes devint un brelan public. Jeune, vertueuse, irréprochable, Mme de Mantoue tomba dans le mépris. Enfin la mort vint mettre un terme à un opprobre si peu mérité. La fatigue, les veilles anéantirent ses forces défaillantes; son mal de poitrine devint incurable. En vain on eut recours aux charlatans, aux empiriques : la duchesse de Mantoue expira à la suite d'une longue et cruelle maladie qu'elle avait

(1) Mme de Maintenon à la princesse des Ursins, t. Ier des *Lettres*, p. 453.

supportée avec une piété, avec une résignation, une patience qui arrachent un mot de tardive sympathie à l'indifférence, à la sécheresse de Mme de Maintenon elle-même. « La pauvre Mme de Mantoue se meurt, avait-elle mandé à Mme des Ursins; je la plains moins que Mme sa mère. Toute notre cour est en parfaite santé. »

Ainsi finit cette jeune femme. Elle emporta peut-être dans la tombe un tendre et douloureux secret, qui semble palpiter sous l'âpre et dur langage de Saint-Simon... Suzanne de Lorraine, duchesse de Mantoue, mourut avant d'avoir accompli sa vingt-quatrième année.

Dans le XVIIIe siècle, la destinée des princes de la maison de Lorraine fut moins dramatique. A la veille de la révolution, leur existence s'écoula facile et légère, comme celle de toute l'aristocratie française, dont ils ne songeaient plus à se séparer. La manie de trôner leur avait passé; ils n'avaient alors d'autre ambition que de vivre agréablement à Versailles ou à Montjeu. Le nom de ce château, situé près d'Autun, se rattache aux souvenirs de la jeunesse de Voltaire. Il y habita quelque temps. Protégé de la maison de Lorraine, il en devint à son tour le protecteur. Ce fut Voltaire qui eut l'idée de marier la fille du prince de Guise à Richelieu, son ami. Il conduisit cette négociation avec toute la patience, toute l'exactitude d'un homme d'affaires (1). En outre, il prêta au nécessiteux Lorrain de l'argent qui ne lui fut jamais rendu; aussi prit-il avec tous ces Guise dégénérés un ton de familiarité dont le duc François et le Balafré lui-même, tout populaire qu'il était, n'auraient pas laissé de se montrer un peu surpris. Voltaire outrepassait, il faut en convenir, les droits d'un officieux négociateur de mariage et ceux d'un créancier bénévole. Conçoit-on, par exemple, qu'il ait osé adresser les vers suivans à la duchesse de Richelieu, à la propre fille du prince de Guise?

Plus mon œil étonné vous suit et vous observe,
Et plus vous ravissez mes esprits éperdus;
Avec les yeux noirs de Vénus,
Vous avez l'esprit de Minerve.
Mais Minerve et Vénus ont reçu des avis,
Il faut bien que je vous en donne,
Ne parlez désormais de vous qu'à vos amis,
Et de votre père à personne (2)!

On pouvait parler de Mme de Richelieu à tout le monde. Sa réputation fut toujours intacte; mais il n'en était pas tout-à-fait ainsi de la

(1) *Correspondance*, édition Renouard, t. XLVI, p. 362.

(2) Voyez aussi les jolis vers qui commencent par *Guise des plus beaux dons l'assemblage céleste*, et *vous possédez fort inutilement;* mais surtout l'épître charmante : *Un prêtre, un oui, trois mots latins.*

duchesse de Bouillon, sa sœur. Selon quelques critiques, elle fut la rivale d'Adrienne Lecouvreur. M. Scribe, d'après les mémoires du temps (1), a attribué cette anecdote très hasardée à la princesse de Bouillon-Sobieska, belle-fille de Mlle de Lorraine. Leur cousin, le prince de Lixheim, périt dans un duel avec le duc de Richelieu, qui ne lui paraissait pas d'assez bonne maison pour être devenu son parent. Il s'en expliqua très haut, et le duc ne trouva pas d'autre moyen de le désabuser que de le tuer sur les glacis de Philipsbourg. La veuve de M. de Lixheim a été célèbre sous un autre nom; c'est cette gracieuse maréchale de Mirepoix qui inspira à Montesquieu les seuls vers passables que ce grand écrivain ait faits de sa vie. En général, à cette époque, la branche de la maison de Lorraine établie en France ne fut guère soutenue que par les femmes. Mme de Marsan, gouvernante des enfans de France, qui a donné son nom à l'un des pavillons du château des Tuileries, jouissait d'une grande considération; c'était presque une femme politique. Son salon était le centre du parti opposé au duc de Choiseul. L'alliance autrichienne y fut sévèrement blâmée; on y jugeait sans indulgence Marie-Antoinette. Les sarcasmes dirigés du pavillon Marsan sur la jeune dauphine donnèrent le signal et l'exemple des traits lancés plus tard contre la reine. Une autre princesse de Lorraine, Julie-Bretagne de Rohan-Guéménée, comtesse de Brionne, fut très célèbre par sa beauté, et nous avons tous vu sa belle-fille, la princesse de Vaudemont (Mlle de Montmorency), conserver dans notre société déclassée et troublée l'image et la tradition d'un temps où la vie du monde avait été portée à sa perfection. La politesse, la dignité, l'air parfaitement grande dame ne nuisaient pas dans Mme de Vaudemont à la simplicité du caractère et au naturel de l'esprit. Aussi Rivarol l'avait-il comparée à « la nature elle-même quelquefois âpre, souvent belle et toujours bienfaisante. »

Au nom de Mme de Brionne se rattache le souvenir de la dernière victoire de la maison de Guise. L'archiduchesse Marie-Antoinette venait d'épouser M. le dauphin. Selon l'usage, un bal paré faisait partie du programme des fêtes de la cour. Le bruit se répandit tout à coup que Mlle de Lorraine, la fille de la comtesse de Brionne, et son fils le prince de Lambesc danseraient immédiatement après les princes et les princesses du sang. Cette faveur, disait-on, avait été sollicitée par l'impératrice Marie-Thérèse elle-même, ce qui n'est guère vraisemblable. Quoi qu'il en soit, toute la noblesse, haute, médiocre ou inférieure, ancienne ou nouvelle, la pairie en tête, frémit et se leva comme un seul homme. Il fut résolu qu'un mémoire serait sur-le-champ

(1) Entr'autres le *Journal de l'avocat Barbier*, publié par la Société de l'histoire de France.

porté au roi par l'évêque de Noyon, pair ecclésiastique. Ce mémoire était conçu dans les termes les plus pathétiques; les justes alarmes des grands du royaume y étaient dépeintes avec une vive énergie. Les supplians invoquaient en leur faveur tous les souvenirs de l'histoire à partir de François Ier : on peut bien penser que les Guise et la ligue n'y étaient pas oubliés. Le roi suspendit sa décision quatre jours : qu'on juge de l'attente publique pendant ce délai! Enfin Louis XV fit une réponse évasive; il en appela à la fidélité, à la soumission, à l'attachement, et même, selon ses propres expressions, à l'amitié de sa noblesse. Malgré cet appel, le pouvoir royal faillit essuyer un échec. Pendant toute la matinée qui précéda le bal, les dames nommées pour le menuet affectèrent de traverser la galerie de Versailles en *chenille*. Le roi se fâcha tout de bon; il parvint enfin à se faire obéir, à la vérité, au moyen d'un *mezzo termine*. Mlle de Brionne dansa immédiatement après les princesses du sang; mais son frère, M. de Lambesc, n'eut son menuet qu'après Mme de Laval, menée par M. le comte d'Artois. Heureux temps où c'étaient là des affaires d'état!

Ce même prince de Lambesc, connu à Vienne sous le nom du prince Charles de Lorraine, y est mort, il y a peu d'années, le dernier de sa race, au service de cette branche aînée de sa maison, que les Guise avaient protégée, qu'ils avaient même dédaignée quelquefois, et qui, sans déloyauté, sans intrigues, simplement par le cours des événemens, était montée à ce faîte de grandeur où ses orgueilleux cadets avaient vainement essayé de parvenir.

Ainsi finit de nos jours dans l'oubli et dans l'ombre la postérité de « ces guerriers héroïques, de ces politiques audacieux et profonds, champions intéressés de la foi, défenseurs et tour à tour compétiteurs de trônes, derniers représentans, sinon de la féodalité, du moins d'une aristocratie énergique et menaçante. » Leur historien, qui les avait si bien caractérisés en commençant, a achevé son entreprise avec une persévérance et un talent couronnés par le plus légitime succès. Quoiqu'il y eût une difficulté réelle à détacher la biographie des ducs de Guise du fond commun des annales de la France, à les séparer en quelque sorte de l'ensemble des événemens auxquels ils ont pris tant de part, le marquis de Bouillé a surmonté cet obstacle, presque toujours avec bonheur. Il a donné à notre littérature une monographie importante qui lui manquait, et on lui saura gré d'avoir raconté noblement les annales d'un temps mémorable où, parmi tant d'autres personnages consacrés par l'histoire, ses ancêtres avaient vaillamment combattu.

ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

LE CHATEAU

DES DÉSERTES.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

VI. — LA DUCHESSE.

A l'heure convenue, j'attendais Celio, mais je ne reçus qu'un billet ainsi conçu :

« Mon cher ami, je vous envoie de l'argent et des papiers pour que vous ayez à terminer demain l'affaire de Mlle Boccaferri avec le théâtre. Rien n'est plus simple : il s'agit de verser la somme ci-jointe et de prendre un reçu que vous conserverez. Son engagement était à la veille d'expirer, et elle n'est passive que d'une amende ordinaire pour deux représentations auxquelles elle fait défaut. Elle trouve ailleurs un engagement plus avantageux. Moi, je pars, mon cher ami. Je serai parti quand vous recevrez cet adieu. Je ne puis supporter une heure de plus l'air du pays et les complimens de condoléance : je me fâcherais, je dirais ou ferais quelque sottise. Je vais ailleurs, je pousse plus loin. En avant, en avant!

« Vous aurez bientôt de mes nouvelles et *d'autres* qui vous intéressent davantage.

« A vous de cœur,

« CELIO FLORIANI. »

(1) Voyez la livraison du 15 février.

Je retournai cette épître pour voir si elle était bien à mon adresse : *Adorno Salentini, place.... n°...* Rien n'y manquait.

Je retombai anéanti, dévoré d'une affreuse inquiétude, en proie à de noirs soupçons, consterné d'avoir perdu la trace de Cecilia et de celui qui pouvait me la disputer ou m'aider à la rejoindre. Je me crus joué. Des jours, des semaines se passèrent, je n'entendis parler ni de Celio ni des Boccaferri. Personne n'avait fait attention à leur brusque départ, puisqu'il s'était effectué presque avec la clôture de la saison musicale. Je lisais avidement tous les journaux de musique et de théâtre qui me tombaient sous la main. Nulle part il n'était question d'un engagement pour Cecilia ou pour Celio. Je ne connaissais personne qui fût lié avec eux, excepté le vieux professeur de Mlle Boccaferri, qui ne savait rien ou ne voulait rien savoir. Je me disposai à quitter Vienne, où je commençais à prendre le spleen, et j'allai faire mes adieux à la duchesse, espérant qu'elle pourrait peut-être me dire quelque chose de Celio.

Toute cette aventure m'avait fait beaucoup de mal. Au moment de m'épanouir à l'amour par la confiance et l'estime, je me voyais rejeté dans le doute, et je sentais les atteintes empoisonnées du scepticisme et de l'ironie. Je ne pouvais plus travailler; je cherchais l'ivresse, et ne la trouvais nulle part. Je fus plus méchant dans mon entretien avec la duchesse que Celio lui-même ne l'eût été à ma place. Ceci la passionna pour, je devrais dire *contre* moi : les coquettes sont ainsi faites.

L'inquiétude mal déguisée avec laquelle je l'interrogeais sur Celio lui fit croire que j'étais resté jaloux et amoureux d'elle. Elle me jura ne pas savoir ce qu'il était devenu depuis la malencontreuse soirée de son début; mais, en me supposant épris d'elle et en voyant avec quelle assurance je le niais, elle se forma une grande idée de la force de mon caractère. Elle prit à cœur de le dompter, elle se piqua au jeu; une lutte acharnée avec un homme qui ne lui montrait plus de faiblesse et qui l'abandonnait sur un simple soupçon lui parut digne de toute sa science.

Je quittai Vienne sans la revoir. J'arrivai à Turin; au bout de deux jours, elle y était aussi; elle se compromettait ouvertement, elle faisait pour moi ce qu'elle n'avait jamais fait pour personne. Cette femme qui m'avait tenu dans un plateau de la balance avec Celio dans l'autre, pesant froidement les chances de notre gloire en herbe pour choisir celui des deux qui flatterait le plus sa vanité, cette sage coquette qui nous ménageait tous les deux pour éconduire celui de nous qui serait brisé par le public, cette grande dame, jusque-là fort prudente et fort habile dans la conduite de ses intrigues galantes, se jetait à corps perdu dans un scandale, sans que j'eusse grandi d'une

ligne dans l'opinion publique, et tout simplement par la seule raison que je lui résistais.

Pourtant Celio avait été aussi cruel avec elle, et elle ne s'en était pas émue d'une manière apparente. Il ne suffisait donc pas de lui résister pour qu'elle s'éprît de la sorte. Elle avait senti que Celio ne l'aimait pas, et qu'il n'était peut-être pas capable d'aimer sérieusement; mais, outre que mon caractère et mon savoir-vivre lui offraient plus de garanties, elle m'avait vu sincèrement ému auprès d'elle, elle devinait que j'étais capable de concevoir une grande passion, et elle pensait me l'inspirer encore en dépit de mon courage et de ma fierté. Elle se trompait de date, il est vrai, et il se trouva qu'elle fit pour moi, lorsque j'étais refroidi à son égard, ce qu'elle n'eût point songé à faire lorsque j'étais enflammé. Les femmes ne sont jamais si habiles qu'elles ne tombent dans le piége de leur propre vanité.

Je la vis donc se jeter dans mes bras à un moment de ma vie où je ne l'aimais point, et où je souffrais à cause d'une autre femme. Il ne me fallut ni courage, ni vertu, ni orgueil pour la repousser d'abord, et pour tenter de la faire renoncer à sa propre perte. J'y mis une énergie qui l'excita d'autant plus à se perdre; j'aurais été un scélérat, un roué, un ennemi acharné à son désastre, que je n'aurais pas agi autrement pour la pousser à bout et lui faire fouler aux pieds tout souci de sa réputation. Elle crut que je mettais son amour à l'épreuve, et le mien au prix de cette épreuve décisive, éclatante. Cette femme, funeste aux autres, le devint volontairement à elle-même tout d'un coup, au milieu d'une vie d'égoïsme et de calcul. Elle tendit tous les ressorts de sa volonté pour vaincre une aversion qu'elle prenait seulement pour de la méfiance. La crise de son orgueil blessé l'emporta sur les habitudes de sa vanité froide et dédaigneuse. Peut-être aussi s'ennuyait-elle, peut-être voulait-elle connaître les orages d'une passion véritable ou d'une lutte violente.

Ma résistance l'irrita à ce point qu'elle jura de me forcer par un éclat à tomber à ses pieds. Elle chercha à se faire insulter publiquement pour me contraindre à prendre sa défense. Elle vint en plein jour chez moi dans sa voiture; elle confia son prétendu secret à trois ou quatre amies, femmes du monde, qu'elle choisit les plus indiscrètes possible. Elle laissa tomber son masque en plein bal, au moment où elle s'emparait de mon bras; enfin elle me poursuivit jusque dans une loge de théâtre où elle se fût montrée à tous les regards, si je n'en fusse sorti précipitamment avec elle.

Cette torture dura huit jours pendant lesquels elle sut multiplier des incidens incroyables. Cette femme indolente et superbe de mollesse était en proie à une activité dévorante. Elle ne dormait pas, elle ne mangeait plus, elle était changée d'une manière effrayante. Elle savait

aussi s'opposer à ma fuite en me faisant croire à chaque instant qu'elle venait me dire adieu et qu'elle renonçait à moi. J'aurais voulu calmer la douleur que je lui causais, l'amener à de bonnes résolutions, la quitter noblement et avec des paroles d'amitié. Je ne faisais qu'irriter son désespoir, et il reparaissait plus terrible, plus impérieux, plus enlaçant au moment où je me flattais de l'avoir fait céder à l'empire de la raison.

Ce que je souffris durant ces huit jours est impossible à confesser. L'amour d'une femme est peut-être irrésistible, quelle que soit cette femme, et celle-là était belle, jeune, intelligente, audacieuse, pleine de séductions. Le chagrin qui la consumait rapidement donnait à sa beauté un caractère terrible, bien fait pour agir sur une imagination d'artiste. Je l'avais toujours crue lascive, elle passait pour l'être, elle l'avait peut-être toujours été; mais, avec moi, elle paraissait dévorée d'un besoin de cœur qui faisait taire les sens et l'ornait du prestige nouveau de la chasteté. Je me sentais glisser sur une pente rapide dans un précipice sans fond, car il ne me fallait qu'aimer un instant cette femme pour être à jamais perdu. Cela, je n'en pouvais douter; je savais bien quelle réaction de tyrannie j'aurais à subir, une fois que j'aurais abandonné mon ame à cet attrait perfide. Je me connaissais, ou plutôt je me pressentais. Fort dans le combat, j'étais trop naïf dans la défaite pour n'être pas enlacé à tout jamais par ma conscience. Et je pouvais encore combattre, parce que je me retenais d'aimer, car je voyais en elle tout le contraire de mon idéal : le dévouement, il est vrai, mais le dévouement dans la fièvre, l'énergie dans la faiblesse, l'enthousiasme dans l'oubli de soi-même, et point de force véritable, point de dignité, point de durée possible dans ce subit engouement. Elle me faisait horreur et pitié en même temps qu'elle allumait en moi des agitations sauvages et une sombre curiosité. Je voyais mon avenir perdu, mon caractère déconsidéré, toutes les femmes effrontées et galantes ayant déjà l'œil sur moi pour me disputer à une puissante rivale et jouer avec moi à coups de griffes comme des panthères avec un gladiateur. Je devenais un homme à bonnes fortunes, moi qui détestais ce plat métier, un charlatan pour les esprits sévères qui m'accuseraient de chercher la renommée dans le scandale des aventures, au lieu de la conquérir par le progrès dans mon art. Je me sentais défaillir, et, lorsque le feu de la passion montait à ma poitrine, la sueur froide de l'épouvante coulait de mon front. Que cette femme fût perdue par moi ou seulement acceptée par moi dans sa chute volontaire, j'étais lié à elle par l'honneur; je ne pouvais plus l'abandonner. J'aurais beau m'étourdir et m'exalter en me battant pour elle, il me faudrait toujours traîner à mon pied ce boulet dégradant d'un amour imposé par la faiblesse d'un instant à la dignité de toute la vie.

Déjà elle me menaçait de s'empoisonner, et, dans la situation extrême où elle s'était jetée, une heure de rage et de délire pouvait la porter au suicide. Le ciel m'inspira un *mezzo termine*. Je résolus de la tromper en laissant une porte ouverte à l'observation de ma promesse. J'exigeai qu'elle allât rejoindre ses amis et sa famille à Milan; j'en fis une condition de mon amour, lui disant que je rougirais de profiter, pour la posséder, de la crise où elle se jetait, que ma conscience ne serait plus troublée dès que je la verrais reprendre sa place dans le monde et son rang dans l'opinion, que je restais à Turin pour ne pas la compromettre en la suivant, mais que dans huit jours je serais auprès d'elle pour l'aimer dans les douceurs du mystère.

J'eus un peu de peine à la persuader, mais j'étais assez ému, assez peu sûr de ma force pour qu'elle crût encore à la sienne. Elle partit, et je restai brisé de tant d'émotions, fatigué de ma victoire, incertain si j'allais me sauver au bout du monde, ou la rejoindre pour ne plus la quitter.

Je fus plus faible après son départ que je ne l'avais été en sa présence. Elle m'écrivait des lettres délirantes. Il y avait en moi une sorte d'antipathie instinctive que son langage et ses manières réveillaient par instans, et qui s'effaçait quand son souvenir me revenait accompagné de tant de preuves d'abnégation et d'emportement. Et puis la solitude me devenait insupportable. D'autres folies me sollicitaient. La Boccaferri m'abandonnait, Celio m'avait trompé. Le monde était vide, sans un être à aimer exclusivement. Les huit jours expirés, je fis venir un voiturin pour me rendre à Milan.

On chargeait mes effets, les chevaux attendaient à ma porte; j'entrai dans mon atelier pour y jeter un dernier coup d'œil.

J'étais venu à Turin avec l'intention d'y passer un certain temps. J'aimais cette ville qui me rappelait toute mon enfance, et où j'avais conservé de bonnes relations. J'avais loué un des plus agréables logemens d'artiste; mon atelier était excellent, et, le jour où je m'y étais installé, j'avais travaillé avec délices, me flattant d'y oublier tous mes soucis et d'y faire des progrès rapides. L'arrivée de la duchesse avait brisé ces doux projets, et, en quittant cet asile, je tremblai que tout ne fût brisé dans ma vie. Il me prit un remords, une terreur, un regret, sous lesquels je me débattis en vain. Je me jetai sur un sofa; on m'appelait dans la rue; le conducteur du voiturin s'impatientait; ses petits chevaux, qui étaient jeunes et fringans, grattaient le pavé. Je ne bougeais pas. Je n'avais pas la force de me dire que je ne partirais point; je me disais avec une certaine satisfaction puérile que je n'étais pas encore parti.

Enfin le voiturin vint frapper en personne à ma porte. Je vois encore sa casquette de loutre et sa casaque de molleton. Il avait une

bonne figure à la fois mécontente et amicale. C'était un ancien militaire, irrité de mon inexactitude, mais soumis à l'idée de subordination. « Eh! mon cher monsieur, les jours sont si courts dans cette saison! la route est si mauvaise! Si la nuit nous prend dans les montagnes, que ferons-nous? Il y a une grande heure que je suis à vos ordres, et mes petits chevaux ne demandent qu'à courir pour votre service. » Ce fut là toute sa plainte. — C'est juste, ami, lui dis-je. Monte sur ton siége, me voilà! »

Il sortit; je me disposai à en faire autant. Un papier qui voltigeait sur le plancher arrêta mes regards. Je le ramassai : c'était un feuillet détaché de mon album. Je reconnus la composition que j'avais esquissée dans la nuit où Celio m'avait ramené à ma demeure, à Vienne, après son *fiasco*. Je revis le bon et le mauvais ange, distraits tous deux de moi par un malin personnage qui avait la tournure et le costume de théâtre de Celio. Je me reportai à cette nuit d'insommie où la duchesse m'était apparue si vaine et si perfide, la Boccaferri si pure et si grande.

Je ne sais quelle réaction se fit en moi. Je courus vers la porte; j'ordonnai au *vetturino* de dételer et de s'en aller. Je rentrai; je respirai; je mis mon album sur une table comme pour reprendre possession de mon atelier, de mon travail et de ma liberté; puis l'effroi de la solitude me saisit. Ces grandes murailles nues d'un atelier démeublé me serrèrent le cœur. Je retombai sur le sofa, et je me mis à pleurer, à sangloter presque, comme un enfant qui subit une pénitence et se désole à l'aspect de la chambre qui va lui servir de prison.

Tout à coup une voix de femme qui chantait dans la rue me fit entendre les premières phrases de cet air du *Don Juan* de Mozart :

Vedrai, Carino,
Se sei buonino,
Che bel rimedio
Ti voglio dar.

Était-ce un rêve? J'entendais la voix de Cecilia Boccaferri. Je l'avais entendue deux fois dans le rôle de Zerline, où elle avait une naïveté charmante, mais où elle manquait de la nuance de coquetterie nécessaire. En cet instant, il me sembla qu'elle s'adressait à moi avec une tendresse caressante qu'elle n'avait jamais eue en public, et qu'elle m'appelait avec un accent irrésistible. Je bondis vers la porte; je m'élançai dehors : je ne trouvai que le *vetturino* qui dételait. Je me livrai à mille recherches minutieuses. La rue et tous les alentours étaient déserts. Il faisait à peine jour, et une bise piquante soufflait des montagnes. « Reviens demain, dis-je à mon conducteur en lui donnant un pourboire; je ne puis partir aujourd'hui. »

Je passai vingt-quatre heures à chercher et à m'informer. Je demandais la Boccaferri, son père et Celio, au ciel et à la terre. Personne ne savait ce que je voulais dire. L'un me disait que le vieil ivrogne de Boccaferri devait être mort depuis dix ans; l'autre, que ce Boccaferri n'avait jamais eu de fille; tous, que le fils de la Floriani devait être en Angleterre, parce qu'il avait traversé Turin deux mois auparavant en disant qu'il était engagé à Londres.

Je me dis que j'avais eu une hallucination, que ce n'était pas la voix de Cecilia qui m'avait chanté ces quatre vers beaucoup trop tendres pour elle; mais, pendant ces vingt-quatre heures, mon émotion avait changé d'objet; la duchesse avait perdu son empire sur mon imagination. Au point du jour, le brave *vetturino* était à ma porte comme la veille. Cette fois, je ne le fis pas attendre. Je chargeai moi-même mes effets; je m'installai dans son frêle *legno* (c'est comme on dirait à Paris *un sapin*), et je lui ordonnai de marcher vers l'ouest.

— Eh! quoi, seigneurie, ce n'est pas la route de Milan!

— Je le sais bien; je ne vais plus à Milan.

— Alors, mon maître, dites-moi où nous allons.

— Où tu voudras, mon ami; allons le plus loin possible, du côté opposé à Milan.

— Je vous mènerais à Paris avec ces chevaux-là; mais encore voudrais-je savoir si c'est à Paris ou à Rome qu'il faut aller.

— Va vers la France, tout droit vers la France, lui dis-je, obéissant à un instinct spontané. Je t'arrêterai quand je serai fatigué, ou quand la belle nature m'invitera à la contempler.

— La belle nature est bien laide dans ce temps-ci, dit en souriant le brave homme. Voyez, que de neige du haut en bas des montagnes! Nous ne passerons pas aisément le Mont-Cenis!

— Nous verrons bien; d'ailleurs nous ne le passerons peut-être pas. Allons, partons. J'ai besoin de voyager. Pourvu que ta voiture roule et m'éloigne de Milan comme de Turin, c'est tout ce qu'il me faut pour aujourd'hui.

— Allons, allons! dit-il en fouettant ses chevaux, qui firent une longue glissade sur le pavé cristallisé par la gelée, tête d'artiste, tête de fou! mais les gens raisonnables sont souvent bêtes et toujours avares. Vivent les artistes!

VII. — LE NŒUD CERISE.

Je ne crois, d'une manière absolue, ni à ma destinée ni à mes instincts, et je suis pourtant forcé de croire à quelque chose qui semble une combinaison de l'un et de l'autre, à une force mystérieuse qui est comme l'attraction de la fatalité.

Il se fait, dans notre existence, comme de grands courans magnétiques que nous traversons quelquefois, sans être emportés par eux, mais où quelquefois aussi nous nous précipitons de nous-mêmes, parce que notre *moi* se trouve admirablement prédisposé à subir l'influence de ce qui est notre élément naturel, long-temps ignoré ou méconnu. Quand nous sommes entraînés par cette puissance irrésistible, il semble que tout nous aide à en subir l'impulsion souveraine, que tout s'enchaîne autour de nous de façon à nous faire nier le hasard, enfin que les circonstances les plus naturelles, les plus insignifiantes dans d'autres momens n'existent, à ce moment donné, que pour nous pousser vers le but de notre destinée, que ce but soit un abîme ou un sanctuaire.

Voici le fait qui me parut long-temps merveilleux et qui ne fut autre chose que la rencontre d'un fait parallèle à celui de mon ennui et de mon inquiétude. Mon *vetturino* était marié non loin de la frontière, du côté de Briançon, à une jeune et jolie femme dont il était séparé assez souvent par l'activité de sa profession. Je lui dis que je voulais aller du côté de la France, et je le voulais parce qu'il s'agissait pour moi de prendre la route diamétralement opposée à celle de Milan, et aussi un peu parce que j'avais quelques renseignemens vagues sur le passage récent de Celio dans la contrée que je parcourais. Mon *vetturino* vit que je ne savais pas bien où je voulais aller, et, comme il avait envie d'aller à Briançon, il prit naturellement la route de Suse et d'Exille, traversa la frontière avec la Doire, et me fit entrer dans le département des Hautes-Alpes par le Mont-Genèvre.

Comme nous approchions de Briançon, il me demanda si je ne comptais pas m'y arrêter quelques jours, du ton d'un homme bien décidé à m'y contraindre. Et comme j'hésitais à lui répondre avant d'avoir bien pénétré son dessein, il m'annonça que son plus jeune cheval était malade, qu'il ne mangeait pas, et qu'il craignait bien d'être forcé de voir un vétérinaire pour le faire saigner. Je descendis de voiture et j'examinai le cheval : il avait l'œil pur, le flanc calme; il n'était pas plus malade que l'autre.

— Mon ami, dis-je à maître Volabù (c'était le nom de mon voiturin), je te prie d'être sincère avec moi. Tu cherches un prétexte pour t'arrêter, et moi je n'ai pas de raisons pour t'attendre. Je ne tiens pas plus long-temps à ton voiturin que tu ne tiens à ma personne. Que j'arrive à Briançon, c'est tout ce que je te demande. Là je penserai à ce que je veux faire, et j'aurai sous la main tous les moyens de transport désirables. Si tu t'obstines à me laisser ici (nous n'étions plus qu'à cinq lieues de Briançon), je m'obstinerai peut-être, de mon côté, à te faire marcher, car je t'ai pris pour huit jours. Sois donc franc, si tu veux que je sois bon. Tu as ici, aux environs, une affaire de cœur ou

d'argent, et c'est pour cela que ton cheval ne mange pas? Le brave homme se mit à rire, puis il secoua la tête d'un air mélancolique :
— Je ne suis plus de la première jeunesse, dit-il; ma femme a dix-huit ans, et j'aurais été bien aise de la surprendre; elle ne demeure qu'à une toute petite lieue d'ici, aux *Désertes*. Par la traverse, nous y serions dans une demi-heure; le chemin est bon, et puisque vous aimez à vous arrêter n'importe où, pour marcher au hasard dans la neige, vous verriez là un bel endroit et de la belle neige. le diable m'emporte! Nous repartirions demain matin, et nous serions à Briançon avant midi. Allons, j'ai été franc, voulez-vous être bon enfant?

— Oui, puisque je t'ai fait moi-même cette condition. Va pour les *Désertes!* le nom me plaît, et la traverse aussi. J'aime assez les paysages qu'on ne voit pas des grandes routes; mais s'il te prend fantaisie, mon compère, de rester plus long-temps avec ta femme? Si ton cheval recommence demain à ne plus manger?

— Voulez-vous vous fier à la parole d'un ancien militaire, mon bourgeois? Nous repartirons ce soir, si vous voulez.

— Je veux me fier, répondis-je. En route!

Où cet homme me conduisit, tu le sauras bientôt, cher lecteur, et tu me diras si, dans l'accès de flânerie bienveillante qui me poussa à subir son caprice, il n'y eut pas quelque chose qu'un homme plus impertinent que moi eût pu qualifier d'inspiration divine.

D'abord il ne m'avait pas trompé, le brave Volabù. Le paysage où il me fit pénétrer avait un caractère à la fois naïf et grandiose, qui s'empara de moi, d'autant plus que je n'avais pas compté sur le discernement pittoresque de mon guide. Sans doute c'était son amour pour sa jeune femme qui lui faisait aimer ou mieux comprendre instinctivement la beauté du lieu qu'elle habitait. Il voulut reconnaître ma complaisance en exerçant envers moi les devoirs de l'hospitalité.

Il possédait là quelques morceaux de terre et une maisonnette très propre, où il me conduisit. Et quand il eut trouvé sa jeune ménagère au travail, bien gaie, bien sage, bien pure (cela se voyait à la joie franche qu'elle montra en lui sautant au cou), il n'y eut sorte de fête qu'il ne me fît : ils se mirent en quatre, sa femme et lui, pour me préparer un meilleur repas que celui que j'aurais pu faire à l'auberge du hameau, et, comme je leur disais que tant de soin n'était pas nécessaire pour me contenter, ils jurèrent naïvement que cela *ne me regardait pas*, c'est-à-dire qu'ils voulaient me traiter et m'héberger gratis.

Je les laissai à leur fricassée entremêlée de doux propos et de gros baisers, pour aller admirer le site environnant. Il était simple et superbe. Des collines escarpées servant de premier échelon aux grandes montagnes des Alpes, toutes couvertes de sapins et de mélèzes, encadraient la vallée et la préservaient des vents du nord et de l'est. Au-

dessus du hameau, à mi-côte de la colline la plus rapprochée et la plus adoucie, s'élevait un vieux et fier château, une des anciennes défenses de la frontière probablement, demeure paisible et comfortable désormais, car je voyais, au ton frais des châssis de croisée en bois de chêne, encadrant de longues vitres bien claires, que l'antique manoir était habité par des propriétaires fort civilisés. Un parc immense, jeté noblement sur la pente de la colline et masquant ses froides lignes de clôture sous un luxe de végétation chaque jour plus rare en France, formait un des accidens les plus heureux du tableau. Malgré la rigueur de la saison (nous étions à la fin de janvier, et la terre était couverte de frimas), la soirée était douce et riante. Le ciel avait ces tons rose-vif qui sont propres aux beaux temps de gelée; les horizons neigeux brillaient comme de l'argent, et des nuages doux, couleur de perle, attendaient le soleil qui descendait lentement pour s'y plonger. Avant de s'envelopper dans ces suaves vapeurs, il semblait vouloir sourire encore à la vallée, et il dardait sur les toits élevés du vieux château un rayon de pourpre qui faisait de l'ardoise terne et moussue un dôme de cuivre rouge resplendissant.

Comme j'étais vêtu et chaussé en conséquence de la saison, je prenais un plaisir extrême à marcher sur cette neige brillante, cristallisée par le froid, et qui craquait sous mes pieds. En creusant des ombres sur ces grandes surfaces à peine égratignées par la trace de quelques petites pattes d'oiseau, j'étudiais avec attention le reflet verdâtre que donne ce blanc éblouissant auprès duquel l'hermine et le duvet du cygne paraissent jaunes ou malpropres. Je ne pensais plus qu'à la peinture et à remercier le ciel de m'avoir détourné de Milan.

Tout en marchant, j'approchais du parc, et je pouvais embrasser de l'œil la vaste pelouse blanche, coupée de massifs noirs, qui s'étendait devant le château. On avait rajeuni les abords de cette austère demeure en nivelant les anciens fossés, en exhaussant les terres et en amenant le jardin, la verdure et les allées sablées jusqu'au niveau du rez-de-chaussée, jusqu'à la porte des appartemens, comme c'est l'usage aujourd'hui que nous sentons à la fois le comfortable et la poésie de la vie de château. L'enclos était bien fermé de grands murs; mais, en face du manoir, on en avait échancré une longueur de trente mètres au moins pour prendre vue sur la campagne. Cette ouverture formait terrasse, à une hauteur peu considérable, et avait pour défense un large fossé extérieur. Un petit escalier, pratiqué dans l'épaisseur du massif de pierres de la terrasse, descendait jusqu'au niveau de l'eau pour permettre, apparemment, aux jardiniers d'y venir puiser durant l'été. Comme l'eau était couverte d'une croûte de glace très forte, je fis la remarque qu'il était très facile en ce moment d'entrer dans

la résidence seigneuriale des Désertes; mais il me paraît qu'on s'en rapportait à la discrétion des habitans de la contrée, car aucune précaution n'était prise pour garantir ce côté faible de la place.

Comme le lieu me parut désert, j'eus quelque tentation d'y pénétrer pour admirer de plus près le tronc des ifs superbes et des pins centenaires dont les groupes formaient, dans cet intérieur, mille paysages aussi *vrais*, quoique beaucoup mieux *composés* que ceux de la campagne environnante; mais je m'abstins prudemment et respectueusement de cette témérité de peintre, en entendant venir vers la terrasse deux femmes qui, vues de près, devinrent deux jeunes demoiselles ravissantes. Je les regardai courir et folâtrer sur la neige, sans qu'elles fissent attention à moi. Quoique enveloppées de manteaux et de fourrures, elles étaient aussi légères que le grand lévrier blanc qui bondissait autour d'elles. L'une me parut en âge d'être mariée; mais, à son insouciance, on voyait qu'elle ne l'était pas et même qu'elle n'y songeait point. Elle était grande, mince, blonde, jolie, et, par sa coiffure et ses attitudes, elle me rappelait les nymphes de marbre qui ornent les jardins du temps de Louis XIV. L'autre paraissait encore une enfant; sa beauté était merveilleuse, quoique sa taille me parût moins élégante. Je ne sais pas non plus pourquoi je fus ému en la regardant, comme si elle me rappelait une image connue et chère. Cependant il me fut impossible, ce jour-là et plus tard, de trouver de moi-même à qui elle ressemblait.

Ces deux belles demoiselles prenaient ensemble de tels ébats qu'elles passèrent sans me voir. Elles parlaient italien, mais si vite (et souvent toutes deux ensemble), chaque phrase était d'ailleurs entrecoupée de rires si bruyans et si prolongés, que je ne pus rien saisir qui eût un sens. Un peu plus loin, elles s'arrêtèrent et se mirent à briser sans pitié de superbes branches d'arbre vert dont elles firent, les vandales! un grand tas, qu'elles abandonnèrent ensuite sur la neige, en disant : « Ma foi, qu'*il* vienne les chercher! c'est trop froid à manier. »

J'allais les perdre de vue, à regret, je l'avoue, car il y avait quelque chose de sympathique et d'excitant pour moi dans la pétulance et la gaieté de ces jolies filles, lorsqu'une d'elles s'écria : Bon! j'ai perdu *son* nœud, son fameux nœud d'épée, que j'avais attaché sur mon capuchon, avec une épingle!

— Eh bien! dit l'aînée, nous en ferons un autre; la belle affaire!

— Oh! il l'avait fait lui-même! Il prétend que nous ne savons pas faire les nœuds, comme si c'était bien malin! Il va grogner.

— Eh bien, qu'il grogne, le grognon! répliqua l'autre, et toutes deux recommencèrent à rire, comme rient les jeunes filles, sans savoir pourquoi, sinon qu'elles ont besoin de rire.

— Tiens! je le vois, mon nœud! *son* nœud! s'écria la cadette en bondissant vers le fossé; le voilà qui s'épanouit sur la neige. Oh! le beau coquelicot!

Elle arriva jusqu'au bord de la terrasse; mais, au moment de ramasser ce nœud de rubans rouges que j'avais fort bien remarqué, elle partit d'un nouvel éclat de rire : une petite brise soudaine qui venait de s'élever emportait le ruban, et le déposait à mes pieds, sur la glace du fossé.

Je le ramassai pour le rendre à la belle rieuse, et ce fut alors seulement qu'elle m'aperçut et devint aussi rouge que son nœud de rubans cerise.

— Pour vous le rapporter, mademoiselle, lui dis-je, je serai forcé de traverser ce fossé; me le permettez-vous?

— Non, non, ne faites pas cela! répondit l'enfant, en qui un fonds d'assurance mutine parut dominer très vite le premier accès de timidité, c'est peut-être dangereux. Si la glace ne porte pas?

— N'est-ce que cela? repris-je. C'est bien peu de chose que de courir un petit danger pour votre service.

Et je traversai résolûment la glace, qui criait un peu. En voyant qu'en effet il y avait bien quelque danger pour moi, car le fossé était large et profond, l'enfant rougit encore et descendit quelques marches du petit escalier pour venir à ma rencontre. Elle ne riait plus.

— Eh bien! qu'est-ce que cela? Que faites-vous donc, petite sœur? dit l'aînée, qui venait la rejoindre, et qui me regarda d'un air de surprise et de mécontentement. Celle-ci était déjà une jeune personne. Elle connaissait sans doute déjà la prudence. Elle avait au moins une vingtaine d'années.

— Vous voyez, mademoiselle, lui dis-je en tendant à sa sœur le nœud de rubans au bout de ma canne, je m'arrête à la limite de votre empire, je ne me permets pas de mettre le pied seulement sur la première marche de l'escalier.

Elle vit tout de suite que j'étais un homme bien élevé, et me remercia d'un doux et charmant sourire. Quant à l'enfant, elle saisit le nœud avec vivacité, et me fit signe de ne pas m'arrêter sur la glace. Je m'en retournai lentement et les saluai toutes deux de l'autre rive. Elles me crièrent *merci* avec beaucoup de grace; puis j'entendis l'aînée dire à la petite : S'*il* voyait cela, il nous gronderait! — Sauvons-nous! répondit l'enfant en recommençant son rire frais et clair comme une clochette d'argent. Elles se prirent par la main, et partirent en courant et en riant vers le château. Quand elles eurent disparu, je regagnai la modeste demeure de M. et Mme Volabù, un peu préoccupé de ma petite aventure.

Je trouvai mon souper prêt. J'aurais été Grandgousier en personne.

qu'on ne m'eût pas traité plus largement. Je crois que toute la petite basse-cour de Mme Volabù y avait passé. Je n'aurais pas eu bonne grace à me plaindre de cette prodigalité, en voyant l'air de triomphe naïf avec lequel ces braves gens me faisaient les honneurs de chez eux. J'exigeai qu'ils se missent à table avec moi, ainsi que la vieille mère de Mme Volabù, qui était encore une robuste virago nommée Mme Peirecote, et qui paraissait prendre à cœur d'être bonne gardienne de l'honneur de son gendre.

Il me fallut soutenir un rude assaut pour me préserver d'une indigestion, car mon brave *vetturino* semblait décidé à me faire étouffer. Dès que je pus obtenir quelques instans de répit, j'en profitai pour faire des questions sur le château et ses habitans.

— C'est bien vieux, ce château, me dit Volabù d'un air capable; c'est laid, n'est-ce pas? Ça ressemble à une grande masure? Mais c'est plus joli en dedans qu'on ne croirait; c'est très bien tenu, bien conservé, bien arrangé, quoiqu'en vieux meubles qui ne sont plus de mode. Il y a des calorifères, ma foi! C'est que le vieux marquis ne se refusait rien. Il n'était pas très généreux pour les autres, mais il aimait bien ses aises, et il passait presque toute l'année ici. L'hiver, il n'allait qu'un peu à Paris, en Italie jamais, et pourtant c'était son pays.

— Et qui possède ce château à présent?

— Son frère, le comte de Balma, qui vient de passer marquis par le décès de l'aîné de la famille. Dame, il n'est pas jeune non plus! C'est le sort de notre village, on dirait, d'avoir sous les yeux vieille maison et vieilles gens.

— Bah! la jeunesse ne manque pas encore dans le château, dit Mme Volabù, M. le nouveau marquis n'a-t-il pas cinq enfans, dont le plus âgé ne l'est guère plus que monsieur? En parlant ainsi, Mme Volabù me désignait à son mari, dont les yeux s'arrondirent tout à coup, en même temps que sa bouche s'allongeait en une moue assez risible.

— Oh! s'écria-t-il, M. de Balma a des garçons à présent! Quand je suis parti, il n'avait qu'une fille, et il n'y a qu'un mois de cela.

— C'est qu'il ne nous disait pas tout apparemment, dit à son tour la vieille Mme Peirecote. Depuis un mois, il lui est arrivé une famille nombreuse, deux autres filles et deux garçons, tous beaux comme des amours; mais qu'est-ce que ça vous fait, Volabù?

— Ça ne me fait rien, la mère; mais c'est égal, notre vieux marquis est diablement sournois, car je lui ai entendu dire à M. le curé qu'il n'avait qu'une fille, celle qui est arrivée avec lui le lendemain de la mort du dernier marquis.

— Eh bien! reprit la vieille, c'est qu'il n'y a que celle-là de légitime peut-être, et que les quatre autres enfans sont des bâtards. Ça ne prouve pas un mauvais homme d'avoir recueilli tout ça le jour où

il s'est vu riche et seigneur. Sans doute il veut les établir pour effacer devant Dieu tous ses vieux péchés.

— Après ça, ils ne sont peut-être pas à lui, tous ces enfans? observa Mme Volabù.

— Il les appelle tous mes enfans, répondit la mère Peirecote, et ils l'appellent tous *mon papa*. Quant à savoir au juste ce qui en est, ce n'est pas facile. C'est une maison où il y a toujours eu de gros secrets, par rapport surtout à M. le marquis actuel. Du temps de l'autre, est-ce qu'on savait quelque chose de clair sur celui d'à présent. Que ne disait-on pas? M. le marquis a eu un frère qui est mort aux Indes, disaient les uns. D'autres disaient au contraire : Le frère puîné de M. le marquis n'est pas si mort ni si éloigné qu'on croit; mais il a changé de nom, parce qu'il a fait des folies, des dettes qu'il ne peut payer, et il y a bien cinquante ans que monsieur ne veut pas le voir. Les uns disaient encore : Il ne peut pas lui pardonner sa mauvaise conduite, mais il lui envoie de l'argent de temps en temps en cachette. Et les autres répondaient : Il ne lui envoie rien du tout. Il a le cœur trop dur pour cela. Le pire des deux n'est pas celui qu'on pense.

— Et ne peut-on éclaircir cette histoire? demandai-je. Personne dans le pays n'est-il mieux renseigné que vous? Il est étrange qu'un membre d'une grande famille sorte ainsi de dessous terre.

— Monsieur, dit la vieille, on ne peut rien savoir de ces gens-là. Moi, voilà ce que je sais, ce que j'ai vu dans ma jeunesse. Il y avait deux frères du nom de Balma, famille piémontaise bien anciennement établie dans le pays. L'aîné était fort sage, mais pas de très bon cœur, cela est certain. Le cadet avait une diable de tête, mais il n'était pas fier. Il n'avait rien à lui, et je n'ai point vu d'enfant si aimable et si joli. Les Balma ont vécu long-temps hors du pays. Un beau jour, l'aîné vint prendre possession de son domaine et habiter son château, sans vouloir permettre qu'on lui fît une pauvre question, et mettant à la porte quiconque se montrait curieux du sort de son frère. Cet aîné a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans sans se marier, sans adopter personne, sans souffrir un seul parent près de lui. Il est mort sans faire de testament, comme un homme qui dit : Après moi, la fin du monde! Mais voilà que l'on a vu arriver tout à coup le jeune homme qui a produit de bons titres, et qui a hérité naturellement du titre, du château et des grands biens de la famille. Il y a au moins deux, trois ou quatre millions de fortune. C'est quelque chose pour un homme qui était, dit-on, dans la dernière misère. Pauvre enfant! j'ai été le saluer; il s'est souvenu de moi, et il a été encore galant en paroles, comme si je n'avais que quinze ans.

— Mais ce jeune homme, cet enfant dont vous parlez, la mère, c'est

donc le nouveau marquis? dit M. Volabù. Diantre! il n'a pas l'air d'un freluquet pourtant.

— Dame! il peut bien avoir, à cette heure, soixante-douze ans, répondit naïvement Mme Peirecote. Aussi il est bien changé! Et l'on dit qu'il est devenu raisonnable, et que sa fille aînée est rangée, économe, que c'est surprenant de la part de gens qu'on croyait disposés à tout avaler dans un jour.

— Peste! c'est l'âge de s'amender, reprit Volabù. Soixante-douze ans! excusez! Le *jeune homme* a dû mettre de l'eau dans son vin.

Les époux Volabù, voyant que j'avais fini de manger, commencèrent à desservir, et je m'approchai du feu, où je retins la mère Peirecote pour la faire encore parler. Je n'aurais pourtant pas su dire pourquoi l'histoire des Balma excitait à ce point ma curiosité.

VIII. — LE SABBAT.

— Et les deux jeunes demoiselles, dis-je à ma vieille hôtesse, vous les connaissez?

— Non, monsieur. Je n'ai fait encore que les apercevoir. Il n'y a qu'une quinzaine qu'elles sont ici, et le dernier jeune homme, qui paraît avoir quinze ans tout au plus, est arrivé avant-hier au soir. Ce qui fait dire dans le village que ce n'est peut-être pas le dernier, et qu'on ne sait pas où s'arrêtera la famille de M. le marquis. Chacun dit son mot là-dessus : il faut bien rire un peu, pour se consoler de ne rien savoir.

— Le nouveau marquis a donc les mêmes habitudes de mystère que l'ancien?

— C'est à peu près la même chose, c'est même encore pire, puisque, ce qu'il a été et ce qu'il a fait durant tant d'années qu'on ne l'a pas vu, il a sans doute intérêt à le cacher plus encore que feu M. son frère; mais pourtant ce n'est pas le même homme. On commence à me croire, quand je dis que celui-ci vaut mieux, et on lui rendra justice plus tard. L'autre était sec de cœur comme de corps; celui-ci est un peu brusque de manières, et n'aime pas non plus les longs discours. Il ne se fie pas au premier venu : on dirait qu'il connaît tous les tours et toutes les ruses de ceux qui *quémandent;* mais il s'informe, il consulte; sa fille aînée le fait avec lui, et les secours arrivent sans bruit à ceux qui ont vraiment besoin. M. le curé a bien remarqué cela, lui qui s'affligeait tant lorsqu'il a vu venir ce prétendu mauvais sujet : il commence à dire que les pauvres gens n'ont pas perdu au change.

— Voilà qui s'explique, madame Peirecote, et l'histoire gagne en moralité ce qu'elle perd en merveilleux. Cela se résume en un vieux

proverbe de votre connaissance sans doute : « Les mauvaises têtes font les bons cœurs. »

— Vous avez bien raison, monsieur, et c'est triste à dire, les trop bonnes têtes font souvent les cœurs mauvais. Qui ne pense qu'à soi n'est bon qu'à soi... Il n'en reste pas moins du merveilleux dans cette maison-là. De tout temps, il s'est passé au château des Désertes des choses que le pauvre monde comme moi ne peut pas comprendre. D'abord, on dit que tous les Balma sont sorciers de père en fils, et l'on me dirait que l'aînée des demoiselles en tient, que cela ne m'étonnerait pas, car elle ne parle pas et n'agit pas comme tout le monde : elle ne va pas du tout vêtue selon son rang, elle ne porte ni plumes à son chapeau ni cachemires, comme les dames riches du pays; elle a la figure si blanche, qu'on dirait qu'elle est morte. Les deux autres demoiselles sont un peu plus élégantes et paraissent plus gaies; mais l'aîné des jeunes gens a l'air d'un vrai fou : on l'entend parler tout seul, et on le voit faire des gestes qui font peur. Quant à M. le marquis, tout charitable qu'il est, il a l'air bien malin. Enfin, monsieur, vous me croirez si vous voulez, mais les domestiques du château ont peur et sont fort aises qu'on les renvoie à sept heures du soir, en leur permettant d'aller faire la veillée et coucher dans le village, où ils ont tous leur famille, car ce marquis n'a amené avec lui aucun serviteur étranger qu'on puisse faire parler. Tous ceux qui sont employés au château sont pris à la journée, parce qu'on a renvoyé tous les anciens. Cela fait que, pendant douze heures de nuit, personne ne peut savoir ce qui se passe dans la maison.

— Et pourquoi suppose-t-on qu'il s'y passe quelque chose? Peut-être que ces Balma sont tout simplement de grands dormeurs qui craignent le bruit de l'office.

— Oh! que non, monsieur! ils ne dorment pas. Ils s'en vont dans tout le château, montant, descendant, traversant les vieilles galeries, s'arrêtant dans des chambres qui n'ont pas été habitées depuis cent ans peut-être. Ils remuent les meubles, les transportent d'un coin à l'autre, parlent, crient, chantent, rient, pleurent, se disputent,... on dit même qu'ils se battent, car ils font là-dedans un sabbat désordonné.

— Comment sait-on tout cela, puisqu'ils renvoient tout le monde de si bonne heure?

— Oui, et ils s'enferment, ils barricadent tout, portes et contrevents, après avoir fait la ronde pour s'assurer qu'on ne les espionne pas. Le fils du jardinier, qui s'était caché dans une armoire par curiosité, a manqué être jeté par les fenêtres, et il a eu une si grosse peur, qu'il en a été malade, car il prétend que ces messieurs et ces demoiselles, et même M. le marquis, étaient tous habillés en diables, et que

cela faisait dresser les cheveux sur la tête de les voir ainsi, et de leur entendre dire des choses qui ne ressemblaient à rien.

— A la bonne heure, madame Peirecote! voici qui commence à m'intéresser! Les vieux châteaux où il ne se passe pas des choses diaboliques ne sont bons à rien.

— Vous riez, monsieur; vous ne croyez pas à cela? Eh bien! si je vous disais que j'ai été écouter le plus près possible avec ma fille, et que j'ai vu quelque chose?

— Bien! voyons, contez-moi cela.

— Nous avons vu à travers les fentes d'un vieux contrevent qui ne ferme pas aussi bien que les autres, et qui donne ouverture à l'ancienne salle des gardes du château, des lumières passer et repasser si vite, qu'on eût dit que des diables seuls pouvaient les faire courir ainsi sans les éteindre. Et puis, nous avons entendu le bruit du tonnerre et le vent siffler dans le château, quoiqu'il fît une belle nuit de gelée bien tranquille comme ce soir. Un grand cri est venu jusqu'à nous, comme si l'on tuait quelqu'un, et nous n'avions pas une goutte de sang dans les veines. C'était la semaine dernière, monsieur! Nous nous sommes sauvées, ma fille et moi, parce que nous ne doutions pas qu'un crime n'eût été commis, et nous ne voulions pas être appelées comme témoins : cela fait toujours du tort à de pauvres gens comme nous de témoigner contre les riches; on s'en aperçoit plus tard. Si bien que nous n'avons pu fermer l'œil de toute la nuit; mais le lendemain tout le monde se portait bien dans le château : les demoiselles riaient et chantaient dans le jardin comme à l'ordinaire, et M. le marquis a été à la messe, car c'était un dimanche. Seulement les domestiques nous ont dit qu'ils avaient brûlé dans la nuit plus de cinquante bougies, et que tout le souper avait été mangé jusqu'au dernier os.

— Ah! il me paraît qu'ils fêtent joyeusement le diable?

— Tous les soirs, un bon souper de viandes froides, avec des gâteaux, des confitures et des vins fins, leur est servi dans la salle à manger, en même temps qu'on dessert leur dîner. On ne sait pas à quelle heure ni avec quels convives ils le mangent; mais ils ont affaire à des esprits qui ne se nourrissent pas de fumée. Le matin, on trouve les fauteuils rangés en cercle autour de la cheminée du grand salon, et dans tout le reste de la maison il n'y a pas trace du remue-ménage de la nuit. Seulement, il y a toute une partie du château, celle qu'on n'habite plus depuis long-temps, qui est fermée et cadenassée de façon à ce que personne ne puisse y mettre le bout du nez. Ils ont, au reste, fort peu de domestiques pour une si grande maison et tant de maîtres. Ils n'ont encore reçu personne, si ce n'est le maire et le curé, lesquels ont vu seulement M. le marquis dans son cabinet, sans qu'aucun de

ses enfans ait paru, excepté sa fille aînée. Les demoiselles n'ont pas de filles de chambre, et semblent tout aussi habituées que les messieurs à se servir elles-mêmes. Le service intérieur est fait aussi par des femmes de journée que l'on congédie quand elles ont balayé et rangé, et vous savez, monsieur, les hommes sont si simples! Quand il n'y a pas de femmes au courant des affaires d'une maison, on ne peut rien savoir.

— C'est vraiment désespérant, ma chère madame Peirecote, dis-je en retenant une bonne envie de rire.

— Oui, monsieur, oui! Ah! si j'étais plus jeune, et si je ne craignais pas d'attraper un rhumatisme en faisant le guet, je saurais bientôt à quoi m'en tenir. Par exemple, ces jours derniers, la servante qui fait les lits a trouvé au pied de celui d'une des demoiselles des pantoufles dépareillées. On a beau se cacher, on n'est jamais à l'abri d'une distraction. Eh bien! monsieur, devinez ce qu'il y avait à la place de la pantoufle perdue durant le sabbat!

— Quoi? un gros crapaud vert, avec des yeux de feu? ou bien un fer de cheval qui a brûlé les doigts de la pauvre servante?

— Non, monsieur, un joli petit soulier de satin blanc avec un nœud de beaux rubans rose et or!

— Diantre! cela sent le sabbat bien davantage. Il est évident que ces demoiselles avaient été au bal sur un manche à balai!

— Chez le diable ou ailleurs, il y avait eu bal aussi au château, car on avait justement entendu des airs de danse, et les parquets s'en ressentaient; mais quels étaient les invités, et d'où sortait le beau monde? car on n'a vu ni voitures ni visites d'aucune espèce autour du château, et, à moins que la bande joyeuse ne soit descendue et remontée par les tuyaux de cheminée, je ne vois pas pour qui ces demoiselles ont mis des souliers blancs à nœuds rose et or.

J'aurais écouté Mme Peirecote toute la nuit, tant ses contes me divertissaient; mais je vis que mes hôtes désiraient se retirer, et je leur en donnai l'exemple. Volabù me conduisit à sa meilleure chambre et à son meilleur lit. Sa femme m'accabla aussi de mille petits soins, et ils ne me quittèrent qu'après s'être assurés que je ne manquais de rien. Volabù me demanda au travers de la porte à quelle heure je voulais partir pour Briançon. Je le priai d'être prêt à sept heures du matin, ne voulant pas être à charge plus long-temps à sa famille.

Je n'avais pas la moindre envie de dormir, car il n'était que sept heures du soir, et j'avais douze heures devant moi. Un bon feu de sapin pétillait dans la cheminée de ma petite chambre, et une grande provision de branches résineuses, placée à côté, me permettait de lutter contre la froide bise qui sifflait à travers les fenêtres mal jointes. Je pris mes crayons, et j'esquissai les deux jolies figures des demoi-

selles de Balma, dans le costume et les attitudes où elles m'étaient apparues, sans oublier le beau lévrier blanc et le cadre des grands cyprès noirs couverts de flocons de neige. Tout cela trottait encore plus vite dans mon imagination que sur le papier, et je ne pouvais me défendre d'une émotion analogue à celle que nous fait éprouver la lecture d'un conte fantastique d'Hoffmann, en rapprochant de ces charmantes figures si candides, si enjouées, si heureuses en apparence, les récits bizarres et les diaboliques commentaires de ma vieille hôtesse. Ainsi que dans ces contes germaniques, où des anges terrestres luttent sans cesse contre les piéges d'un esprit infernal pétri d'ironie, de colère et de douleur, je voyais ces beaux enfans fleurir à leur insu, sous l'influence perfide de quelque vieux alchimiste couvert de crimes, qui les élevait à la brochette pour vendre leurs ames à Satan, afin de dégager la sienne d'un pacte fatal. La petite ne se doutait de rien encore, l'autre commençait à se méfier. Au milieu de leur gaieté railleuse, il m'avait semblé voir percer de la crainte pour un maître qu'elles n'avaient pas osé nommer. *Qu'il grogne, le grognon!* avaient-elles dit, et puis encore, en parlant de ma traversée périlleuse sur le fossé, l'aînée avait dit: *S'il voyait cela, il nous gronderait.* Était-ce leur père qu'elles redoutaient ainsi, tout en affectant de se moquer? Rien ne prouvait qu'elles fussent les filles de ce vieux marquis ressuscité par magie après avoir passé pour mort, que dis-je? après avoir été mort probablement pendant cinquante ans. Ce devait être un vampire. Il les tourmentait déjà toutes les nuits; mais chaque matin, grace à sa science, elles avaient perdu le souvenir de ce cauchemar, et tâchaient de se reprendre à la vie. Hélas! elles n'en avaient pas pour long-temps, les pauvrettes! Un matin, on les trouverait étranglées dans quelque gargouille du vieux manoir.

A ces folles rêveries quelques indices réels venaient pourtant se joindre. Je ne sais ce que les nœuds de rubans venaient faire là; mais le ruban rose et or du petit soulier coïncidait, je ne sais comment, avec le nœud de ruban cerise que j'avais ramassé. *Son nœud*, avait-elle dit, *son nœud d'épée!* — Qui donc, dans le château, portait encore le costume de nos pères, l'épée et le nœud d'épée? Cela était vraiment bizarre, et *il* l'avait fait lui-même! *Il* prétendait que ces charmantes petites mains de fée ne savaient pas faire un nœud digne de *lui! Il* était donc bien impérieux et bien difficile, ce tyran de la jeunesse et de la beauté! Qu'il fût jeune ou vieux, ce porteur d'épée, ce faiseur de nœuds, il était peu galant ou peu paternel. Ce ne pouvait être que le diable ou l'un de ses suppôts rechignés.

Je ne sais combien de bizarres compositions me vinrent à ce sujet; mais je ne les exécutai point. La mère Peirecote m'avait soufflé le poison de sa curiosité, et je ne tenais pas en place. Il me sembla qu'il

était fort tard, tant j'avais fait de rêves en peu d'instans. Ma montre s'était arrêtée; mais l'horloge du hameau sonna neuf heures, et je m'inquiétai du reste de ma nuit, car je n'avais plus envie de dessiner; il m'était impossible de lire, et je mourais d'envie d'agir comme un écolier, c'est-à-dire d'aller chercher quelque aventure poétique ou ridicule sous les murs du vieux château.

Je commençai par m'assurer d'un moyen de sortie qui ne fît ni bruit ni scandale, et je l'eus trouvé avant d'être décidé à m'en servir. Les contrevents de ma fenêtre ouvraient sans crier et donnaient sur un petit jardin clos seulement d'une haie vive fort basse. La maison n'avait qu'un étage de niveau avec le sol. Cela était si facile et si tentant, que je n'y résistai pas. Je me munis d'un briquet, de plusieurs cigares, de ma canne à tête plombée; je cachai ma figure dans un grand foulard, je m'enveloppai de mon manteau, et, pour me déguiser mieux, je décrochai de la muraille une espèce de chapeau tyrolien appartenant à M. Volabù; puis je sortis de la maison par la fenêtre, je poussai les contrevents, j'enjambai la haie; la neige absorbait le bruit de mes pas. Tout dormait dans le village; la lune brillait au ciel. Je gagnai la campagne, rien qu'en faisant à l'extérieur le tour de la maison.

J'arrivai au fossé que je connaissais déjà si bien. La nuit avait raffermi la glace. Je montai, non sans peine, le petit escalier, qui était devenu fort glissant. J'entrai résolûment dans le parc, et j'approchai du château comme un Almaviva préparé à toute aventure.

Je touchais aux portes vitrées du rez-de-chaussée donnant toutes sur une longue terrasse couverte de vignes desséchées par l'hiver, qui ressemblaient, dans la nuit, à de gros serpens noirs courant sur les murs et se roulant autour des balustres. J'avais monté sans hésiter l'escalier bordé de grands vases de terre cuite qui entaillait noblement le perron sur chaque face. Tous les volets étaient hermétiquement fermés; je ne craignais pas qu'on me vît de l'intérieur. Je voulais écouter ces bruits étranges, ces cris, ces roulemens de tonnerre, ces meubles mis en danse, cette musique infernale dont ma vieille hôtesse m'avait rempli la cervelle.

Je ne fus pas long-temps sans reconnaître qu'on agissait énergiquement dans cette demeure silencieuse et déserte au dehors. De grands coups de marteau résonnaient dans l'intérieur, et des éclats de voix, comme de gens qui discutent ou s'avertissent en travaillant, frappèrent confusément mon oreille. Tout cela se passait fort près de moi, probablement dans une des pièces du rez-de-chaussée; mais les contrevents en plein chêne, rembourrés de crins et garnis de cuir, ne me permettaient pas de saisir un seul mot.

Les aboiemens d'un chien m'avertirent de me tenir à distance. Je

descendis le perron, et bientôt j'entendis ouvrir la porte que je venais de quitter. Le chien hurlait, je me crus perdu, car le clair de lune ne me permettait pas de franchir l'espace découvert qui me séparait des premiers massifs.

— Ne laisse pas sortir Hécate! dit une voix que je reconnus aussitôt pour celle de la plus jeune de mes deux héroïnes. Elle est folle au clair de la lune, et elle casse tous les vases du perron.

— Rentrez, Hécate! dit l'autre, dont je reconnus aussi la voix. Elle ferma la porte au nez de la grande levrette, qui les avertissait de ma présence et gémissait de n'être pas comprise.

Les deux jeunes filles s'avancèrent sur le perron. Je me cachai sous la voûte qu'il formait entre les deux escaliers latéraux.

— Ne mets donc pas ainsi tes bras nus sur la neige, petite, tu vas t'enrhumer, disait l'aînée. Qu'as-tu besoin de t'appuyer sur la balustrade?

— Je suis fatiguée, et je meurs de chaud.

— En ce cas, rentrons.

— Non, non! c'est si beau la nuit, la lune et la neige! Ils en ont au moins pour un quart d'heure à arranger le *cimetière*, respirons un peu.

Le *cimetière* me fit ouvrir l'oreille; la nuit sonore me permettait de ne pas perdre une de leurs paroles, et j'allais saisir le mot de l'énigme, lorsque quelqu'un de l'intérieur, ennuyé des cris du chien, ouvrit la porte et laissa passer la maudite bête, qui s'élança jusqu'à moi et s'arrêta à l'entrée de la voûte, indignée de ma présence, mais tenue en respect par la canne dont je la menaçais.

— Oh! qu'*ils* sont ennuyeux d'avoir lâché Hécate! disaient tranquillement ces demoiselles, pendant que j'étais dans cette situation désespérée. Ici, Hécate, tais-toi donc! tu fais toujours du bruit pour rien!

— Mais comme elle est en colère! c'est peut-être un voleur, dit la petite.

— Est-ce qu'il y a des voleurs ici? me cria l'aînée en riant; monsieur le voleur, répondez.

— Ou bien, c'est un curieux, ajouta l'autre; monsieur le curieux, vous perdez votre temps; vous vous enrhumez pour rien. Vous ne nous verrez pas.

— A toi, Hécate! mange-le!

Hécate n'eût pas demandé mieux, si elle eût osé. Bruyante, mais craintive, comme le sont les levrettes, elle reculait hérissée de colère et de peur, quoiqu'elle fût de taille à m'étrangler.

— Bah! ce n'est personne, dit l'une des demoiselles, elle crie après la statue qui est là au fond de la grotte.

— Et si nous allions voir?

— Ma foi non, j'ai peur!

— Et moi aussi, rentrons!

— Appelons *nos garçons!*

— Ah bien oui! ils ont bien autre chose en tête, et ils se moqueront de nous comme à l'ordinaire.

— Il fait froid, allons-nous-en.

— Il *fait peur,* sauvons-nous!

Elles rentrèrent en rappelant la chienne. Tout se referma hermétiquement, et je n'entendis plus rien pendant un quart d'heure; mais tout à coup les cris d'une personne qui semblait frappée d'épouvante retentirent. On parla haut, sans que je pusse distinguer ni les paroles ni l'accent. Il y eut encore un silence, puis des éclats de rire, puis plus rien, et je perdis patience, car j'étais transi de froid, et la maudite levrette pouvait me trahir encore, pour peu qu'on eût le caprice de venir poser de jolis petits bras nus sur la neige de la balustrade. Je regagnai la maison Volabù, certain qu'on ne m'avait pas tout-à-fait trompé, et qu'on travaillait dans le château à une œuvre inconnue et inqualifiable, mais un peu honteux de n'avoir rien découvert, sinon qu'on arrangeait le *cimetière* et qu'on se moquait des curieux.

La nuit était fort avancée quand je me retrouvai dans ma petite chambre. Je passai encore quelque temps à rallumer mon feu et à me réchauffer avant de pouvoir m'endormir, si bien que, lorsque Volabù vint pour m'éveiller avec le jour, il n'osa le faire, tant je m'acquittais en conscience de mon premier somme. Je me levai tard. Il avait eu le temps de me préparer mon déjeuner, qu'il fallut accepter sous peine de désespérer le brave homme et Mme Volabù, qui avait des prétentions assez fondées au talent de cuisinière. A midi, une affaire survint à mon hôte : il était prêt à y renoncer pour tenir sa parole envers moi; mais moi, sans me vanter de mon escapade, j'avais un *fiasco* sur le cœur, et je me sentais beaucoup moins pressé que la veille d'arriver à Briançon. Je priai donc mon hôte de ne pas se gêner, et je remis notre départ au lendemain, à la condition qu'il me laisserait payer la dépense que je faisais chez lui, ce qui donna lieu à de grandes contestations, car cet homme était sincèrement libéral dans son hospitalité. Il eût discuté avec moi pour une misère durant le voyage, si j'eusse voulu marchander; chez lui, il était prêt à mettre le feu à la maison pour me prouver son savoir-vivre.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

VOYAGE

DANS

LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

LA BOLIVIE. — LE HAUT-PÉROU.

LA PAZ. — LE CUSCO.[1]

I. — LA BOLIVIE.

Il y a au musée national de la Paz deux vases en terre cuite qui peuvent être comptés parmi les monumens les plus remarquables de l'antique civilisation *aymarienne*. Le pays autrefois nommé *Aymara* commençait au-delà de Puño, les Aymariens, peuple valeureux et indépendant, habitaient les plaines comprises entre Puño et Oruro. Ce territoire, où de nombreux restes de temples et de tombeaux attestent encore leur puissance, fait aujourd'hui partie de la Bolivie. D'où venaient les Aymariens? La réponse à cette question est écrite précisément sur les deux vases du musée de la Paz. Sur chacun de ces vases, on remarque en effet deux éléphans peints en noir et supportant un petit édifice qui ressemble à une tour ou à un palanquin. Or, les éléphans n'ayant jamais pu vivre dans le froid climat des Cordilières, il est évident que les Aymariens venaient de l'Asie. C'était le pays habité

(1) Voyez, dans la livraison du 15 janvier, la première partie de ces récits : *Aréquipa, Puño et les Mines d'argent.*

par cette peuplade asiatique, la Bolivie, que j'allais parcourir en quittant Puño. On comprendra que j'aie dit adieu sans trop de regret à la petite ville péruvienne, sachant d'avance que j'allais pénétrer sur le théâtre d'une civilisation d'origine plus reculée encore que celle des Incas.

Aller de Puño à la Paz, au cœur de la Bolivie, visiter les bords du lac de Titicaca, revenir à Puño pour me diriger de là vers Cusco, le Bas-Pérou et Lima, tel était l'itinéraire que je m'étais tracé en me disposant à franchir la frontière péruvienne. A quelques heures de marche de Puño, on rencontre Chucuito. Ce bourg était jadis une ville importante ayant droit de battre monnaie. Les armées du roi d'Espagne et celles de la république ont long-temps occupé ce district et l'ont complétement dévasté; les trois quarts des maisons de la ville sont en ruines. Quelques débris de palais ou de temples péruviens se retrouvent çà et là assez bien conservés. De Chucuito à Acora s'étend une plaine basse et marécageuse qui semble avoir fait jadis portion du lac de Titicaca. Le gouverneur d'Acora m'introduisit dans une grande chambre nue, destinée à recevoir les voyageurs. Le curé du lieu, qui vint me visiter, ne pouvait comprendre pourquoi je m'étais décidé à parcourir le Pérou. — Quel plaisir trouvez-vous, disait-il, à passer les Cordilières et à chevaucher sur ces plateaux glacés de la sierra? — J'étais curieux, répondis-je, de visiter l'ancien royaume des Incas. — Le curé resta convaincu que, si j'avais passé les mers, c'était uniquement pour chercher les trésors, les *tapados,* que renferment, dit-on, la plupart des monumens péruviens.

Deux jours de marche à travers des plaines semées de curieux débris et de tombeaux antiques, restes de la domination des Incas, m'ont conduit d'Acora à July, autre bourgade péruvienne. July est à noter pour ses quatre grandes églises en pierre de taille. Les jésuites ont marqué ici leur passage, comme dans le reste de l'Amérique, par de majestueux édifices et de nobles entreprises. A July, ils exploitaient de riches mines d'argent et *seigneurisaient le pays,* selon la pittoresque expression espagnole : *segnoravan el pais.* Tout près de July, on rencontre le Desaguadero, rivière formée par le trop plein du lac de Titicaca, qui, vingt lieues plus loin, va se perdre dans les sables. Le Desaguadero, que l'on passe sur un pont de roseaux, marque la frontière sud du Pérou. De l'autre côté commence la république de Bolivie, où les douaniers vous arrêtent pour examiner vos malles avec une attention scrupuleuse, comme cela se pratique sur nos frontières françaises.

La Bolivie est formée de six provinces, Potosi, la Paz, Chicas, Cochabamba, Charchas, Santa-Cruz, enclavées dans l'intérieur des Cordilières et séparées de la côte par des déserts. Le nom même de cette république rappelle celui de l'homme qui l'a fondée, de l'homme que

les Américains, pendant leur lutte avec l'Espagne, s'étaient habitués à regarder comme l'indispensable soutien de leur indépendance. L'histoire de Bolivar est un peu oubliée aujourd'hui, et peut-être est-elle bonne à rappeler en quelques mots. Le gouvernement provisoire du Pérou avait accordé à Bolivar les pouvoirs extraordinaires les plus étendus, et, après la capitulation de l'armée espagnole à Ayacucho, le *libérateur* se trouva de fait chef absolu de l'ancienne colonie péruvienne. Il crut à tort ou à raison que les Américains espagnols avaient été tenus si long-temps en tutelle, qu'une fois émancipés ils ne pouvaient manquer de s'abandonner à tous les dangereux caprices d'une folle jeunesse, que pendant des années encore il leur faudrait une main ferme pour les gouverner et les contenir, et il résolut de se charger lui-même de l'éducation politique de cette société monarchique devenue subitement une société républicaine. L'armée était à Bolivar : le pays, par enthousiasme et par peur, était littéralement à ses pieds, et jamais en Europe l'adulation ne s'est montrée aussi ingénieuse qu'elle le fut en Amérique pour donner à l'heureux général des preuves de dévouement et d'adoration. Bolivar pouvait dans le premier moment se faire proclamer *empereur;* mais dans ses discours, assez peu modestes, il avait constamment répété que c'était à tort qu'on le comparait à Napoléon. Napoléon, après avoir, comme lui, sauvé son pays, avait détruit le gouvernement républicain pour élever un trône sur ses débris; lui, Bolivar, était bien plus grand, puisqu'il avait délivré l'Amérique du joug espagnol sans arrière-pensée d'ambition! — Quand il pouvait tout oser, Bolivar n'osa pas revenir sur ces bruyantes professions de foi : il attendit qu'on lui imposât de force le bandeau royal; mais, pendant qu'il attendait, les ambitions avaient grandi avec les fortunes, et les généraux qu'il avait créés étaient devenus autant d'héritiers présomptifs pour les présidences de toutes ces républiques espagnoles que Bolivar avait rêvé de convertir en un seul état. Ces généraux, qui voulaient des républiques pour avoir des présidences, accueillirent avec une admiration très sincère les protestations de désintéressement qu'avait cru devoir multiplier Bolivar. Celui-ci, sans songer à l'empire, se serait contenté de la présidence à vie de toute la partie espagnole de l'Amérique du Sud réunie en une seule république. Ses généraux ne lui laissèrent même pas cette satisfaction, et l'Amérique espagnole fut morcelée en plusieurs états républicains.

Bolivar avait à récompenser le général colombien Sucre, son lieutenant le plus dévoué et après lui l'homme le plus habile qui eût paru dans la lutte de l'indépendance : il détacha du Bas-Pérou une partie du Haut-Pérou, et en forma une république dont il lui donna la présidence. C'était un million d'habitans et trente-sept mille lieues carrées de territoire. Personne ne murmura; également mis à contribution par les

vice-rois et par les patriotes, les maîtres du sol dont disposait Bolivar avaient passé de l'indifférence au dégoût pour les deux partis. Quant aux acteurs mêmes de la lutte, ils s'étaient si souvent trouvés vaincus ou vainqueurs, ils avaient été obligés de recourir à tant de petits et misérables moyens, qu'il leur était impossible d'avoir foi dans aucune forme de gouvernement. République une et indivisible, république fédérative, c'était tout un pour eux. La séparation de la Bolivie fut sanctionnée par le congrès de Lima, et le général Sucre fut élu président par la convention nationale bolivienne. Deux ans après, Bolivar, rappelé en Colombie par la révolte d'un de ses généraux, dut quitter le Pérou, et avec lui disparut la puissance du général Sucre. Ses actes les plus nécessaires furent traités par les Boliviens d'actes injustifiables, et le *tyran,* fort dégoûté du pouvoir, prit le parti de renoncer aux ennuis de la présidence. Il donna sa démission, et alla rejoindre Bolivar en Colombie. Il est bon d'ajouter qu'au moment où il allait s'embarquer au port de Cobija, quelques citoyens rancuneux firent une petite émeute, à la simple fin d'assassiner le général; mais Sucre parvint à s'embarquer, et tout ce que purent faire ses administrés reconnaissans fut de lui tirer un coup de pistolet qui lui cassa le bras.

C'est par ces tristes scènes qu'avait commencé l'histoire de la Bolivie. Au moment où je parcourais son territoire, la république fondée par Bolivar jouissait d'une de ces périodes de calme qui viennent trop rarement interrompre la vie fiévreuse des petits états de l'Amérique espagnole. Le moment était bon pour observer les mœurs boliviennes dans ce qu'elles ont d'original et d'invariable. La capitale officielle de la Bolivie est Chuquisaca; mais la ville la plus importante, comme entrepôt de commerce, et qui réunit le plus de familles aisées, c'est la Paz. La Paz est irrégulièrement jetée sur les deux pentes d'un torrent qui jadis charriait de l'or, et ses maisons massives, recouvertes en tuiles rouges, s'élèvent avec peu de symétrie les unes au-dessus des autres. Le nom de la bourgade indienne primitive était Chuquiapo, terrain d'or. La ville espagnole fut fondée, en 1548, par don Alonzo de Mendoza, et ses premiers habitans furent des mineurs. Le lit du torrent rendait autrefois annuellement une quantité considérable d'or. Maintenant il est épuisé dans la majeure partie de son cours, et les laveurs d'or les plus hardis, abandonnant les pauvres exploitations qui se continuent dans le voisinage de la ville, ont transporté leurs pioches et leurs sébiles à soixante lieues dans l'intérieur, au milieu des forêts vierges. Le lavage aurifère qui rend le plus aujourd'hui est celui de Tipuano, qui rapporte chaque année 200,000 piastres à ses propriétaires. C'est peu de chose, comparé à ce que rapportait jadis le torrent de Chuquiapo. Ce qu'il y a de sérieusement beau à la Paz, c'est la vue de l'Illimanli, montagne de 3,753 toises de haut et à huit lieues

de distance; c'est un roc perpendiculaire de granit dont le sommet est éternellement couvert de neige. Il fait partie de la grande Cordilière qui sépare le haut plateau des vallées où commencent les immenses forêts qui s'étendent jusqu'aux bouches de l'Amazone. Au coucher du soleil, l'aspect de cette montagne est admirable.

A mon arrivée à la Paz, j'avais été droit au *tambo* de la ville où j'avais fait décharger mes mules, et alors seulement j'avais fait porter mes diverses lettres de recommandation. Le général B..., Allemand au service de Bolivie, avait bien voulu m'offrir sa maison et sa table; mais j'étais déjà installé dans le *tambo,* et de ses offres je n'acceptai que la dernière, la ville étant tout-à-fait dépourvue de restaurant. Le *tambo* de la Paz est un véritable caravansérail d'Orient, avec sa cour entourée de petites chambres et son premier étage soutenu par des arcades moresques. La famille du propriétaire du lieu habitait cet étage, et il fallut bien me contenter de deux chambres obscures, éclairées seulement par une porte donnant sur la cour. L'on m'envoya des tapis et quelques meubles qui me procurèrent un demi-comfort. Cet arrangement me donna toute liberté de flâner dans la ville, ce qui est plutôt une fatigue qu'un plaisir à cause de la pente rapide des rues. Les fêtes de Noël avaient mis la population en mouvement, et la foule se portait dans les maisons où l'on savait que de petites crèches étaient exposées à la respectueuse admiration du public. Ici les grandes personnes, comme les enfans en Europe, préparent des reposoirs pour les fêtes de Noël. La *padrona* du *tambo* avait installé sur une large table une quantité de joujoux de Nuremberg, des terres cuites d'Angleterre, des pots de fleurs, de petits *braseros* de filigrane d'argent, huit ou dix cierges d'église, une petite crèche avec quatre poupées, dont un âne, le tout doré. Cette petite chapelle attirait force visiteurs et valait à la *padrona* de pompeux éloges qu'elle recevait avec une vanité nonchalante qui me divertissait tout-à-fait. Cela dura tant que durèrent les bougies, à peu près huit jours. J'oubliais une méchante serinette qui jouait *Partant pour la Syrie* et autres airs de l'époque. Il y avait bien aussi un rouleau qui chantait la *Cachucha, Tragala, Soldados de la patria,* le *Fandango;* mais ce luxe de surcroît était peu estimé et regardé comme trop commun. La *padrona*, qui était Espagnole, parlait beaucoup de la bonne vie que l'on mène en Espagne, de la bonne chère et des bons cuisiniers.... Pauvre femme!... elle parlait aussi de plusieurs merveilles de France et d'Angleterre qui m'étaient toutes inconnues. Son auditoire écoutait bouche béante et accompagnait chaque fin d'histoire d'un *Jésus!* d'admiration.

Dans cette ville de trente mille ames, il y a peu de société : les élémens existent; mais, pour rencontrer dix femmes, il faut aller dans dix maisons. Le grand éloignement de la côte rend difficile non-seule-

ment le transport des pianos, mais même celui de la musique et des livres nouveaux. En fait de littérature étrangère, les hommes vivent sur Voltaire, Rousseau et Montesquieu. Les femmes s'occupent de leurs enfans, de l'intérieur de leur maison, et conviennent, sans se faire prier, qu'elles ne s'amusent guère. La Paz est peut-être la seule ville du monde où, sous une latitude aussi froide (la température moyenne est de 8 à 9 degrés Réaumur), on ne connaisse ni cheminées ni poêles. Le manque de comfort dans les maisons est un obstacle plus grand qu'on ne pense aux rapports de la société. Pour se réunir dans un pays froid, il faut un salon bien chauffé, des fauteuils bien garnis, des tapis bien épais; je ne crois pas qu'il y ait de conversation possible quand on est assis sur une chaise de bois, fût-ce du bois doré, et c'est en général ce que l'on vous offre dans les maisons les plus riches de la Paz.

Pendant mon séjour à la Paz, je fus curieux d'assister à une réception du président de la république. Le général Santa-Cruz, chef de l'état bolivien à l'époque de mon voyage, était un homme de quarante ans, de taille ordinaire; ses traits étaient prononcés, et l'expression de sa figure annonçait plutôt un administrateur qu'un homme de guerre. Tout se passa très sérieusement et assez dignement. Les fonctionnaires civils et militaires étaient, les uns en uniforme, les autres en habit noir, le tricorne sous le bras. Chaque groupe de fonctionnaires approchait du canapé du président, qui restait assis, et, après un profond salut, cédait la place à une autre députation. Les soirées du président étaient en général très simples; elles se passaient entre quelques intimes, qui venaient là en bottes et en redingote. On y causait peu, le président lui-même écoutait plus volontiers qu'il ne racontait. Dans les salons boliviens, on ne parlait guère de la situation politique du pays qu'avec un profond sentiment de tristesse et d'inquiétude pour l'avenir. C'est un sentiment qu'on retrouve dans presque toutes les républiques de l'Amérique du Sud, à quelque époque qu'on les visite.

Le gouvernement bolivien a fait traduire et a adopté le code Napoléon. Pour donner cours en Bolivie à cette monnaie de notre Europe, on l'a intitulé : *Code Santa-Cruz*. L'administration est également à la française : les mêmes ministres, les mêmes préfets, sous-préfets et maires (*alcaïdes*), les mêmes tribunaux. La législature se compose de deux chambres élues, celle des députés et celle des sénateurs; mais l'élection est à deux degrés. Les électeurs de paroisse, qui sont Indiens, réunis aux métis et aux petits propriétaires, nomment des électeurs de département parmi un certain nombre de gros contribuables, et ceux-ci se rendent au chef-lieu du département, où ils nomment un député par soixante mille habitans.

En quittant la Paz, je laissai à gauche le chemin de Tyahuanaco, et m'en fus, à travers les montagnes, rejoindre les bords du grand lac de

Titicaca. Ma première étape fut à Aïgachi, gros bourg d'Indiens où je descendis comme à l'ordinaire chez le curé de l'endroit. Le curé d'Aïgachi me fit attendre un gros quart d'heure avant de faire honneur à la lettre d'introduction qu'on m'avait donnée pour lui. Enfin il parut, et, tout en grognant, me fit entrer dans sa maison. L'abbé finissait de dîner; trois joyeux convives étaient là, buvant des rasades d'eau-de-vie et accoudés sur une large table où restaient plusieurs couverts précipitamment abandonnés. Je vis que j'étais arrivé dans un malencontreux moment, que ma présence avait fait envoler la partie féminine de la compagnie. Deux ou trois têtes à cheveux bouclés, passant l'une au-dessus de l'autre à travers une porte entrebâillée, m'expliquèrent plus clairement la chose, et le curé ne revint à sa bonne humeur naturelle que lorsque, refusant de faire desseller mes mules, je lui demandai un guide pour me conduire à l'*hacienda* de Cumana, où je savais trouver de nombreuses *chulpas* (tombes). Le curé me pria de lui raconter mon histoire, et, comme il ne me plaisait pas de le faire, il me raconta la sienne. Il avait fait les guerres de l'indépendance et se trouvait capitaine lors de la fin des hostilités; son frère, nommé député à l'assemblée nationale, lui fit entendre qu'il n'était plus jeune et qu'il fallait songer à l'avenir : le capitaine trouva l'observation juste, et son frère le député lui procura la paroisse d'Aïgachi, « où je végète comme un paysan, ajouta-t-il, mais où je me fais chaque année un revenu de 5 à 6,000 piastres. »

J'allai coucher à la ferme de Cumana. Les maîtres de l'*hacienda* étaient absens, et l'on me donna pour logis un magasin rempli de laine, sur laquelle je dormis plus mollement que je n'avais pu le faire depuis trois mois. Il y a dans ce pays une croyance généralement admise, c'est qu'on aperçoit des flammes au-dessus des endroits où des trésors sont enfouis. Quand je demandai à l'intendant de la ferme quelles étaient les *chulpas* du voisinage qui n'avaient point encore été ouvertes, il me répondit qu'il me montrerait les *chulpas* où la flamme brillait, et me procurerait des Indiens pour faire les excavations. Au matin, je commençai les fouilles. Entre les montagnes et le lac, sur un espace de cent toises, la plaine est couverte de tumulus : ce sont des amoncellemens de terre et de pierres de quinze à vingt pieds de longueur sur une largeur de dix à quinze pieds, et sur une hauteur de cinq à dix. Les pierres qui recouvrent le sommet sont amoncelées sans ordre aucun, mais bientôt l'on rencontre une maçonnerie solide et régulière, recouvrant un puits de trois à quatre pieds de hauteur sur deux ou trois de diamètre. Dans l'un de ces puits, j'ai trouvé une momie d'enfant entourée de ligamens de paille, au lieu de ligamens en étoffe de coton, comme celles que j'avais vues au musée de la Paz. J'eus peu de temps pour l'examiner, car, deux minutes après avoir été exposée à

l'air, la petite momie se réduisit en poussière. Elle était entourée de vases affectant, pour la plupart, la forme des lacrymatoires étrusques. Je trouvai aussi nombre de *topos*, longues épingles avec lesquelles les femmes du pays rattachent aujourd'hui encore sur leur poitrine le châle carré qu'elles portent sur les épaules. Deux autres puits furent ouverts, mais ils ne contenaient que des ossemens à nu, des vases pauvres et communs, et quelques *topos* en cuivre. Il paraît que les gens enterrés là appartenaient à des familles peu riches.

Les Indiens, soit terreur superstitieuse ou respect pour les ossemens de leurs ancêtres, ne voulaient pas descendre dans ces fosses : il fallait me charger de l'opération, et déblayer les ossemens qui recouvraient les vases et les *topos*. Alors ces pauvres gens ramassaient les os, et, quand nous passions à une autre tombe, ils profitaient du moment où j'avais le dos tourné pour les replacer à l'endroit d'où je les avais tirés, non pas sans y jeter une poignée de maïs grillé, ainsi qu'une pincée de feuilles de *coca*. Les Indiens portent toujours avec eux un sac rempli de maïs et de *coca*. Mes travailleurs restèrent fort surpris quand je leur expliquai que j'honorais ce culte pour la mémoire de leurs ancêtres. Je dois avouer que, lorsque je vis ces pauvres Indiens ramasser avec respect ces ossemens, je me demandai si j'avais bien le droit de faire ouvrir ces tombes par les descendans de ces mêmes morts, les légitimes possesseurs du pays, et de profaner leur cendre à la seule fin de satisfaire ma curiosité, et, comme je n'avais pas grand'chose à répondre, je me mis à fumer et à regarder devant moi. J'avais sous les yeux un fort beau tableau : cette petite plaine est de trois côtés terminée par des montagnes, et une branche du lac la ferme à l'est. La cime neigeuse du mont Sorate, haut de trois mille neuf cent quarante-huit toises, domine et complète dignement ce majestueux paysage.

Le soleil couché, je retournai à la ferme après une journée passée on ne peut plus rapidement. Les Indiens avaient constamment travaillé, et pourtant ils n'avaient fait que peu de besogne : ils n'avaient pour creuser la terre qu'une courte pioche en bois, terminée par un morceau de fer long d'un pied et attaché par une courroie au manche de la pioche : c'est le seul instrument d'agriculture avec lequel ils remuent la terre pour faire leurs semailles. Il règne continuellement sur toute l'étendue de ce vaste plateau une bise glacée, qui gèle souvent les récoltes avant qu'elles soient arrivées à maturité. Il faut pour les mener à bien que les champs d'orge et de pommes de terre soient abrités par des montagnes courant dans une bonne exposition. La charrue est impossible dans de pareils terrains, et le labourage se fait à force de bras, toujours avec cette misérable pioche. Sur les pentes des montagnes où il est resté un peu de terre, les Indiens élèvent des terrasses en gradins pour la retenir, et ce soin a pour but non de cultiver des fleurs

ou des fruits, mais bien des pommes de terre et de l'orge, lequel réussit rarement. De l'*hacienda* de Cumana jusqu'à Guabaya, hameau sur les bords du lac, je rencontrai un grand nombre de *chulpas* par groupes de dix ou douze. A Guabaya, je vis pour la première fois la plus singulière, la plus hardie et la moins coûteuse embarcation qu'il soit possible d'imaginer : ce sont de petits canots, nommés *balzas*, uniquement construits en roseaux. Figurez-vous deux paquets de joncs renflés dans le milieu et se terminant en pointe; les deux paquets sont séparément ficelés avec des bandes coupées dans le roseau, puis accolés l'un à l'autre et fortement réunis aux extrémités par ces mêmes liens de roseau. Vous vous asseyez sur ce radeau, un Indien s'agenouille derrière vous et pagaie des deux côtés avec une perche de bois ronde. Quand il y a du vent, il dresse une autre perche de quatre à cinq pieds, à laquelle est attachée par des liens de roseau une natte également de roseau qui sert de voile, et vous voguez doucement, mais lentement. Pour peu qu'il y ait de la brise, vous êtes trempé jusqu'aux os par les vagues qui roulent sur votre *balza* sans l'enfoncer; si le vent est fort, vous ne manquez pas de chavirer, ce qui n'importe guère à l'Indien, arrivé par la misère au fatalisme le plus complet, mais ce qui est détestable pour un amateur qui se promène pour son plaisir sur le lac de Titicaca, comme il s'est promené sur les lacs de Suisse et d'Italie.

La *balza* où je m'étais embarqué à Guabaya me conduisit à un hameau sans nom, dans une île qui ne se trouve sur aucune carte. Les Indiens, terrifiés par l'aspect de deux hommes blancs égarés à une telle distance des routes, nous firent entendre par signes qu'il n'y avait rien dans leur misérable demeure, et qu'à l'autre bout de l'île, il y avait un grand village où nous trouverions vivres et abri. En même temps ils s'emparèrent de nos effets et partirent en courant, dans la crainte que nous ne voulussions rester chez eux. Il fallut bien les suivre, et, après trois quarts d'heure d'une rude marche, nous arrivâmes à un autre village, à Pacco. Les porteurs demandèrent deux réaux et un peu de *coca*, et partirent enchantés de la libéralité des blancs qui avaient daigné leur accorder la valeur de vingt sous pour avoir porté, durant une lieue de montagnes, de lourdes malles et les selles de six mules.

Pacco est un joli village de pêcheurs, bâti entre le lac et la montagne que nous venions de traverser. Des deux côtés s'étendaient des champs d'orge et de pommes de terre, et à quelques lieues la vue s'arrêtait sur des groupes d'îles vertes et de presqu'îles s'avançant dans le lac. Les habitans nous entourèrent, et nous commençâmes à leur expliquer nos besoins, c'est-à-dire notre désir de manger, de dormir et de nous embarquer ensuite pour gagner Copacabana. De tout cela, dit en bon espagnol, ils ne comprirent qu'une seule chose, c'est que nous voulions nous embarquer, et en grande hâte ils préparèrent

trois *balzas*, une pour moi, une pour mon domestique, une pour le bagage. A mon tour, je refusai de comprendre l'aymarien, et, après force cris de mon côté en espagnol et des réponses obstinées du côté des Indiens en aymarien, je sommai l'*alcaïde*, au nom des présidens des républiques du Pérou et de Bolivie, de me donner un asile pour la nuit en payant, bien entendu, puis je montrai une piastre. L'*alcaïde* disparut, pour n'avoir rien à faire avec ces deux puissans personnages, dont il n'avait qu'une idée très imparfaite. J'étais en pourparlers avec le magistrat fugitif, retranché dans une maison dont il m'avait fermé la porte au nez, lorsque des cris poussés par les femmes et les enfans me firent courir à la place que je venais de quitter, et je vis mon domestique qui, moins patient que moi, avait mis flamberge au vent, et coupé avec son couteau de chasse le loquet de bois d'une maison qu'une perche surmontée d'un épi de maïs nous donnait le droit de prendre pour une auberge. La chose faite, il était trop tard pour reculer : nous entrâmes dans la maison. Aussitôt la conduite des Indiens changea comme par enchantement; ils arrivèrent de tous côtés, portant des œufs, du poisson, du maïs, des pommes de terre, et c'est à peine s'ils consentaient à recevoir le prix de ces objets. Je raconte ceci non comme une gentillesse, car il est peu séant d'entrer de force dans une cabane, même pour ne pas mourir de faim, mais seulement pour faire connaître le caractère actuel des Indiens et la manière dont on les traite; en général, dans le pays, les voyageurs font toutes ces vilaines choses, seulement ils ne paient pas toujours.

Au matin, les *balzas*, au lieu de me porter à Copacabana, vinrent aborder à Taquiri, l'île en face de Pacco. L'alcade déclara que les Indiens, n'ayant pas tenu les conditions du marché, n'avaient pas droit aux quatre réaux, prix convenu pour le passage, et il empocha lesdits réaux. Les Indiens ne firent aucune objection; ils restèrent accroupis sur le rivage, mâchant leur *coca* et attendant la brise du large pour retourner à Pacco. Des *balzas* revenaient de la pêche; l'alcade en mit trois à ma disposition pour me porter à Oche, presqu'île à trois lieues de l'île de Taquiri. Il m'assura qu'à Oche je trouverais de bonnes gens en quantité pour me transporter avec mes effets à Copacabana, qui n'est qu'à deux portées de fusil. Je partis, bénissant le hasard qui m'avait fait rencontrer un alcade parlant espagnol et d'une si admirable complaisance.

Nous déployâmes notre voile carrée, mais notre embarcation n'en marchait pas plus vite. Nous ne faisions que deux milles à l'heure. C'est seulement à l'approche de la nuit que je m'aperçus de la lenteur de notre navigation. La journée était magnifique; cette branche du lac de Titicaca, appelée le petit lac, est coupée à chaque lieue par des îles et des presqu'îles couvertes de troupeaux. Des bandes de canards sau-

vages, de sarcelles et de goëlands nageaient paisiblement sur les eaux tranquilles du lac, et se dérangeaient à peine pour laisser passer votre *balza*. Joignez à ces causes de rêverie le silence qui vous entoure et la marche insensible du radeau, et, pour peu que vous soyez d'un caractère paresseux et distrait, vous comprendrez qu'on puisse laisser couler ainsi de longues heures sans s'en apercevoir : c'est ce que je fis. Fatigué de regarder, j'ouvris mon *alforjas*, sorte de sac ou besace qui contient les objets que l'on veut toujours avoir sous la main, et je pris un livre au hasard. Le premier qui se présenta était le code civil de Santa-Cruz. Le général m'avait envoyé ses trois codes le jour de mon départ pour la Paz; mes malles étaient fermées, et on avait fourré les trois volumes dans l'*alforjas*. Je parcourus bon nombre de pages : j'y vis clairement établis les droits civils et politiques de chaque citoyen de la republique, chaque action publique de sa vie sagement surveillée par les lois. A la fin de l'ouvrage, je trouvai, comme annexe, des règlemens et ordonnances pour la police des grandes routes, la navigation des côtes et des lacs de l'intérieur, le louage des voitures, mules et chevaux, etc. Cependant le vent avait cessé, et le bateau ne remuait plus; mon batelier était accroupi comme un singe sur l'arrière de sa *balza* et mâchait sa *coca* avant de reprendre la perche pour ramer. Sa vue me rappela que sur un million d'habitans la république bolivienne comptait neuf cent mille citoyens semblables à mon batelier. Je fermai le livre, et me pris à admirer le courage de quelques hommes, qui, connaissant tous les bienfaits de la civilisation, ont entrepris de l'imposer à la masse inerte de leurs concitoyens incapables de la comprendre et d'en profiter.

A Oche, les effets furent débarqués et déposés à deux cents pas du rivage. « Monsieur le curé? — Pas de curé. — L'alcade? — Pas davantage. » Enfin une espèce de métis à trois quarts indien vint à nous pour avoir quelque cigares. « Arriverons-nous ce soir à Copacabana? — Copacabana est à sept lieues d'ici!.... — Ah! traître d'alcade de Taquiri! ah! faux bonhomme qui voulait aussi se débarrasser des blancs! Comment faire? — Mais, dit le métis, vous réembarquer sur les mêmes *balzas* qui vous ont porté à Oche, et aller à Onicachi, à trois lieues plus loin, y passer la nuit, puis demain achever par terre le reste de la route. » Le métis se chargea de faire pour moi des propositions aux bateliers de Taquiri, qui ne répondirent rien, et prirent leur course vers le lac : un instant après, ils étaient à la voile. Le métis alors nous procura deux baudets et deux Indiens, qui, tous les quatre, furent chargés des effets, et je me mis en route, suivant tristement à pied mes malles, dont j'enviais le sort. Quatre lieues de pays par une nuit noire!... Il était dix heures, quand nous arrivâmes à Corona. Le propriétaire des baudets, qui avait accompagné ses bêtes, demanda un

peu d'argent pour leur acheter du maïs et se procurer un souper à lui-même. J'étais tellement las, que je fis tout ce qu'on voulait, d'autant mieux que l'alcade de Corona, sur ses pouces en croix qu'il baisait dévotement, me jurait que nous aurions des baudets en masse pour le lendemain, et qu'il retiendrait provisoirement les baudets présens.

Le lendemain, à huit heures du matin, rien n'avait encore paru. J'envoyai chez l'alcade, l'alcade était aux champs. Nous allâmes frapper de porte en porte, suppliant qu'on nous accordât quatre pauvres baudets pour nous porter à Copacabana, offrant de payer le prix qu'on en demanderait : vaines prières; on répondit humblement qu'il n'y avait pas une oreille de baudet à deux lieues à la ronde. Il fallut bien se ressouvenir de la merveilleuse recette de Puño, et, entendant braire une bourrique dont on cherchait en vain à étouffer la voix, je m'en emparai, ainsi que d'un ânon que je jugeai capable de porter son cavalier. Les deux bêtes furent sellées, et nous partîmes, laissant tous nos effets en arrière. Alors des femmes et des enfans sortirent de leurs cabanes, et nous suivirent en priant, pleurant, hurlant; mais nous étions insensibles à ces lamentations vociférées dans la langue aymarienne, le plus dur baragouin à doubles lettres qui m'ait jamais écorché les oreilles. Plus de vingt hommes assemblés sur les hauteurs regardaient le conflit sans oser y prendre part. Nous chevauchions, toujours suivis et entourés de la troupe éplorée, quand un *arriero*, rencontré en chemin, leur expliqua que nous étions d'honnêtes *viracochas* (étrangers), que nous paierions ce qu'on demanderait, mais que nous voulions des bêtes à toute force pour aller à Copacabana. Le tumulte s'apaisa. Deux vieilles mégères, propriétaires de la bourrique et de l'ânon, promirent que, si nous voulions restituer la mère et l'enfant, elles nous feraient trouver dans Corona même une douzaine d'ânes et de mules qu'on avait cachés en notre honneur. La proposition fut acceptée, et nous revînmes au village; mais, ô comble d'audace! un groupe d'Indiens s'était formé près de la maison où nous avions couché, et, l'alcade en tête, ils jetaient nos bagages sur la route. En nous voyant, l'alcade s'arma du sourire le plus gracieux, distribua quelques coups de canne aux Indiens qui se permettaient de laisser tomber les effets de ma seigneurie, et cinq minutes après dix baudets étaient à nos ordres, et l'alcade lui-même s'empressait de les charger. Nous quittâmes le village accompagnés des bénédictions de la population tout entière.

Ces étranges incidens peuvent mieux faire connaître le caractère et la condition des Indiens que bien des pages de réflexions morales. — L'alcade de Taquiri mentait pour se débarrasser des blancs, avec qui il savait qu'il n'y a jamais rien à gagner; les bateliers indiens s'enfuyaient sans attendre leur paiement, pour ne pas être forcés d'aller

deux lieues plus avant; l'alcade de Corona promettait le soir des bêtes de charge, et disparaissait le matin, au lieu de venir donner une raison quelconque. L'enlèvement des bourriques à la face du village, l'égoïsme des vieilles Indiennes dénonçant les bêtes cachées pour qu'on rendît leurs propres bourriques, l'alcade effrayé au milieu de ses administrés, et pas un Indien pour nous envoyer promener, ne sont-ce pas là des traits curieux et caractéristiques? — Les Espagnols ont, de père en fils, imprimé à ces pauvres gens une terreur surnaturelle contre laquelle ils ne peuvent lutter. Il est reconnu dans le pays qu'un blanc fait tête à dix Indiens, et cependant si d'un Indien vous faites un soldat, si vous lui donnez un fusil et lui commandez de se battre, il se battra jusqu'à la mort. Cette bravoure d'obéissance et cette terreur surnaturelle des blancs restent pour moi un sentiment inexplicable.

Copacabana est un grand village situé sur le bord du lac de Titicaca. L'église, de construction élégante, fait l'orgueil des gens du pays. La madone à qui elle est consacrée est célèbre dans toute l'Amérique sous le nom de Notre-Dame de Copacabana, et a mérité la fondation d'un chapitre composé de quatre chanoines bien payés. Au temps des Espagnols, le trésor de l'église était riche en ornemens d'argent et de pierreries; mais le général Sucre et les Boliviens passèrent par là, et le trésor fut saisi *por la patria.* On ne laissa à la triste madone que la vieille robe de velours qu'elle avait sur elle le jour de l'acte révolutionnaire. Maintenant, de temps à autre, on vient bien faire un pèlerinage à *nuestra Señora de Copacabana,* mais on ne lui porte plus que de petits cœurs d'argent soufflé et autres misères valant à peine quelques réaux. Une fois par an, le jour de sa fête, on y accourt de toutes parts, mais c'est pour manger et danser. En attendant l'arrivée de nos mules, qui avaient à faire le tour du lac, j'entrepris une excursion à l'île de Titicaca (ou Challa). Je consacrai deux jours à visiter les monumens péruviens qu'elle renferme, et dont M. de Humboldt nous a donné la description et le dessin.

Il est à remarquer que les Incas choisissaient pour leurs habitations les sites les plus pittoresques : ils étaient, en cela, imités par leurs sujets, et partout où vous rencontrez un beau site, vous êtes assuré de rencontrer des ruines de maisons péruviennes. Pendant le temps que dura mon excursion dans l'île de Titicaca, je reçus l'hospitalité dans une grande ferme dont l'intendant mit beaucoup d'obligeance à me servir de truchement pour obtenir des Indiens tous les renseignemens en leur pouvoir sur les monumens de l'île. Je profitai de l'occasion pour savoir aussi quelle était la condition des Indiens cultivateurs des fermes, et voici ce que je recueillis. Règle générale, les Indiens occupés dans les *haciendas* ne paient à l'état que 5 piastres de tribut. Ils travaillent pour le propriétaire une semaine sur deux; le propriétaire,

en retour, paie 4 piastres de leur tribut et concède à chaque cultivateur une étendue de terrain de vingt-quatre vares de long sur vingt de large; la vare équivaut à peu près à trois de nos pieds, ce qui fait soixante-douze pieds de long sur soixante de large. Ce mode de salaire, à l'arbitraire près, paraît au premier coup d'œil assez raisonnable, surtout si l'on admet ce principe de la conquête, que la terre appartient à l'état ou à ceux à qui l'état la concède; mais, malheureusement, l'application est aux mains des propriétaires, qui paient ou ne paient pas les 4 piastres ou les paient en effets de moindre valeur, qui naturellement gardent les meilleures terres et ne donnent aux colons indiens que celles dont la culture ne leur promet aucun profit. J'ai vu bien des *haciendas;* toutes sont mal cultivées; le soc des charrues est en bois et gratte à peine la terre. Les cultivateurs dédaignent le fumier des bêtes à cornes qu'ils disent mauvais, et n'emploient pour engrais que celui des bêtes à laine, moutons et llamas. Les prairies artificielles sont à peine connues, et le mode de culture est de tout point le même que celui qui a été introduit avec la conquête, en 1530.

De l'île de Titicaca je passai à celle de Coati, à trois lieues du rivage. Cette île était regardée autrefois comme sacrée, parce qu'elle appartenait aux domaines réservés pour les frais du culte du soleil. Les produits étaient vendus dans tout l'empire comme possédant des vertus particulières. Aujourd'hui, la grande vertu du sol est de donner d'énormes pommes de terre d'un goût exquis. L'île peut avoir une demi-lieue de longueur; elle avait appartenu à un Anglais qui, lors d'un tremblement de terre à Aréquipa, s'était laissé écraser sous un balcon.

Mes excursions sur le lac terminées, je vins me reposer à Copacabana. Une dame de la ville m'envoya prévenir, selon l'usage, que sa maison était à ma disposition. J'allai remercier, et elle me pria de passer la soirée chez elle. A huit heures du soir, je vis entrer dans le salon un plateau couvert de porcelaine avec un thé complet, lait, tartines de beurre. Un thé à Copacabana, au fond de la Bolivie, à quatre mille et tant de lieues d'Europe! La dame du logis avait quelque peu de littérature; les chanoines lisaient par désœuvrement, et, après la vie et les miracles de *nuestra Señora de Copacabana,* ce qui leur plaisait le plus à tous, c'étaient des romans traduits du français en espagnol. « Et que devint Corinne après que lord Oswald l'eut quittée pour retourner en Angleterre? » me demanda en minaudant la dame du logis. Je répondis ce que l'on répond quand on ne comprend pas bien le sens d'une question : « Mais, madame... certainement... » Ceci ne contenta personne, pas plus les chanoines que la dame; on me pressa de répondre, et je me fis poser nettement la question : on voulait savoir si Oswald avait épousé *la Corina* ou *la Inglesa.* Je dis alors qu'il était à la con-

naissance de tous qu'il avait épousé sa cousine l'Anglaise, et que *la Corina* était morte à Rome, etc., etc. Il y eut alors dans la salle un haro général contre le peu d'énergie du caractère de lord Melvil et des pleurs pour la pauvre Corinne. Le mot de l'énigme, c'est que la traduction espagnole était arrivée à Copacabana veuve de son dernier volume. L'ouvrage de Mme de Staël était fort goûté, et partout où il est parvenu, chez ce peuple à sentimens énergiques, il a produit la plus vive sensation.

Le jour fixé pour mon départ, on ordonnait un jeune prêtre, et l'on me promit des fêtes qui ne manqueraient pas d'intérêt pour moi : je restai. A dix heures, il y eut la grand'messe et l'ordination comme partout ailleurs, après la messe un énorme déjeuner où venait qui voulait, et où l'on se bourrait, aux frais du nouveau prêtre, de pâtisseries, de bonbons et d'eau-de-vie, le soir grand dîner et bal. Nous étions vingt-cinq personnes à table, toutes très serrées les unes contre les autres. Les quatre chanoines, le curé, une demi-douzaine de femmes et moi, nous avions des fourchettes de fer; le reste mangeait avec ses doigts ou avec des cuillers d'argent, dont il y avait bon nombre et de toutes formes. Debout derrière nos chaises, et pesant sur nos épaules, était un triple rang de convives plus humbles, qui d'abord attendirent respectueusement qu'on leur fît passer les portions qui leur étaient destinées, mais qui, vers la fin du repas, animés par la bonne chère et l'eau-de-vie qui circulait largement, se penchèrent sur notre dos pour harponner sur la table les mets qui pouvaient leur convenir. Ces mets étaient de la volaille, du mouton, du porc arrangé de cent façons, mais où dominait toujours le piment rouge, qui vous emporte la bouche quand on n'en fait pas ses plus chères délices. Il y avait aussi des montagnes de friture et de pâtisseries et des baquets de crême, attendu que le lait des pâturages d'alentour est excellent. Enfin la table fut enlevée, et les débris du repas distribués patriarcalement à tous ceux qui se présentaient. Les hommes fumèrent leur cigare, et les femmes s'assirent en rond sur les divans de pierre couverts de tapis qui entouraient l'appartement. L'on se mit à danser les danses indiennes aux sons de la guitare. Ces chants et ces danses, qu'on appelle *llantos* et *yaravis*, sont d'une tristesse mortelle. Autant le *lundou* et le *mismis* d'Aréquipa sont gracieux et élégans, autant les *yaravis* et les *llantos* sont tristes et somnifères; mais ils ont cela de curieux, qu'ils appartiennent spécialement à la race indienne. Ce sont les danses nationales des anciens Péruviens, et elles ont le cachet de mélancolie et de timidité propre à cette race.

Le bal fut ouvert par le nouvel oint du Seigneur, qui roula sa soutane toute neuve autour de sa ceinture, et, un mouchoir à la main,

dansa très gaillardement une *samacueca*, accompagnée des battemens de main et des *anda! anda!* de l'assistance. Je me fis dicter un de ces *yaravis* de la langue aymarienne; en voici la traduction littérale :

De fleur en fleur,
Un petit oiseau qui volait chantait :
— Pourquoi m'as-tu captivé,
Dis-moi, voleuse de mon cœur?
Avec la fausse attache de tes yeux,
Tu m'as attaché sur ton cœur;
Délivre-moi! que je continue à voler
De fleur en fleur.
Quel cœur de pierre as-tu donc,
Que tu ne saches pas compâtir,
Et m'enfermes dans une cage?
Disait l'oiseau qui volait.
En me voyant dans tes mains,
Tu m'as attaché sur ton cœur :
Pour me faire souffrir ainsi,
Pourquoi m'as-tu captivé?
— Approche-toi vite d'ici,
Toi qui fais pleurer les gens,
Et ce que je te dois,
Dis-le-moi, voleur de mon cœur!

Le bal, égayé par ces chansons et inauguré par le jeune prêtre, ne tarda pas à devenir fort bruyant. Je jugeai que le moment était venu de m'esquiver, et je rentrai au logis, bourré jusqu'aux oreilles de confitures et de piment. Deux jours après cette fête bolivienne, j'étais de retour à Puño, rapportant de mon excursion dans le pays des Aymariens quelques notions, quelques idées nouvelles sur une société sœur de celle du Pérou, sur les monumens d'une civilisation moins connue et plus curieuse peut-être que celle des Incas.

II. — LE HAUT-PÉROU.

Il est de ces contrastes auxquels il faut s'habituer quand on parcourt l'Amérique du Sud : j'avais laissé le Pérou à l'état d'anarchie, je le retrouvais à l'état de guerre civile. Comment continuer mon voyage? Telle est la question que j'adressais à un de mes amis de Puño, officier dans l'armée péruvienne, le colonel Saint-R...; cet officier me répondit par une relation détaillée des événemens qui s'étaient passés au Pérou pendant mon voyage en Bolivie.

Au moment de mon départ pour la Bolivie, la période fatale des élections présidentielles commençait pour le Pérou. Le général Ga-

marra, dont les pouvoirs expiraient, avait voulu être réélu. Il avait pour lui une partie de l'armée et quelques membres de la convention qui, se souvenant d'avoir vu bien souvent des baïonnettes entrer dans la salle des délibérations, craignaient que la même pièce ne se jouât une fois de plus à leurs dépens et au bénéfice de Gamarra. Les baïonnettes péruviennes sont peu intelligentes. Dire au général Gamarra : « Nous ne vous réélirons pas une seconde fois président, » c'était lui donner la tentation de mettre, selon l'habitude des hommes d'état péruviens, l'armée de moitié dans la partie. Aussi les membres les plus influens de la convention avaient-ils promis à Gamarra de travailler à sa réélection; mais, le scrutin dépouillé, il s'était trouvé que l'espoir des principaux membres de la convention avait été trompé : l'élu de la nation était le général Orbegoso. Gamarra en avait aussitôt appelé à l'armée, qui s'était ralliée autour de lui; la convention avait été dissoute; les députés et les sénateurs les plus récalcitrans avaient été jetés en prison, et l'ami de Gamarra, le général Bermudès, s'était vu proclamer président de la république.

L'émotion produite par ce coup d'état de Gamarra était loin d'être apaisée quand j'arrivai à Puño. La guerre civile avait suivi de près la révolution militaire provoquée par l'ex-président. Le général Gamarra avait quitté Lima pour marcher sur le Serro de Pasco, la mine la plus riche du Pérou, comptant là se procurer sur place, de gré ou de force, l'argent nécessaire pour assurer le succès de son entreprise. Il n'avait laissé à Lima que trois cents hommes, pensant que cette faible garnison suffirait pour contenir une population connue par sa mansuétude; mais il s'était trompé. Lima renferme cinquante mille habitans; les Liméniens s'étaient comptés et s'étaient jugés capables de venir à bout des trois cents hommes de Gamarra. Encouragés en effet par le nouveau président Orbegoso, ils avaient, après un assez ridicule essai de barricades (1), réussi, non point à faire prisonniers les trois cents soldats de Gamarra, mais à obtenir qu'ils sortissent de la ville, ce que les soldats, impatiens de rejoindre leur général au Serro de Pasco, s'étaient hâtés de faire. Après ce brillant exploit, la ville avait été illuminée; trois jours durant, les cloches n'avaient cessé de sonner à toute volée; on s'était embrassé beaucoup, et l'on avait dansé une foule de *lundous* et de *mismis* pour célébrer cette grande et complète

(1) Il n'y a pas à Lima d'omnibus à mettre au service de l'émeute comme dans notre bonne ville de Paris. Les rues sont larges et pavées de petits cailloux. Quand les Liméniens voulurent élever des barricades pour répondre au défi que leur jetait Gamarra, ils s'aperçurent un peu tard que les matériaux leur manquaient. Après avoir défoncé trois ou quatre rues, ils allèrent demander poliment aux maîtresses des maisons voisines leurs canapés et leurs commodes. Cette demande fut partout très mal accueillie, et l'idée des barricades fut abandonnée.

victoire : complète en effet, car, pendant que les hommes de Gamarra quittaient Lima, Orbegoso avait pris la forteresse du Callao, sans trop de peine, il est vrai. Il n'était resté dans cette forteresse que tout juste assez de monde pour en fermer les portes. Dès l'explosion des troubles, cinq ou six généraux de partis différens étaient montés à cheval, suivis chacun de cinq ou six aides-de-camp, et avaient couru à bride abattue sur le Callao pour en prendre possession au nom d'un drapeau quelconque : c'était Orbegoso qui était arrivé le premier dans cette course au clocher, et il s'était empressé de fermer la porte au nez de ses collègues moins alertes que lui. Une fois maître du Callao et de Lima, Orbegoso avait travaillé à constituer une sorte de gouvernement légal avec les débris de la convention restés à Lima, et son premier soin avait été de réunir des soldats, en usant largement des ressources que lui offrait la conscription telle qu'on la pratique au Pérou (1).

Ainsi d'un côté l'ex-président Gamarra exploitant les mines du Serro de Pasco en attendant l'heure d'entrer en campagne, de l'autre le président Orbegoso évoquant un fantôme de convention afin de se créer une armée par les voies légales, tel était le spectacle que m'offrait le Pérou à mon retour de Bolivie, spectacle qui contrastait singulièrement avec le calme où j'avais laissé la république voisine. Mon ami, le colonel Saint-R..., était un chaud partisan de Gamarra; il attendait ses ordres pour le rejoindre et pour marcher sur Aréquipa. Les départemens du littoral, Truxillo, Lima, Aréquipa, s'étaient prononcés pour Orbegoso et la convention; les départemens des montagnes, Ayacucho, Cusco, Puño, tenaient pour Gamarra et le mouvement. Je n'en persistai pas moins dans mon projet de voyage. Le colonel me donna un sauf-conduit qui me proclamait *mui caballero* et qui devait me faire respecter des troupes des deux partis, à moins que je ne tombasse entre les mains d'un certain colonel S..., vrai *picaro,* qui, détestant Saint-R..., serait enchanté de le désobliger en me jouant quelque tour de sa façon. Je me le tins pour dit, et je partis pour le Cusco en me recommandant à la Providence.

Une fois sur le grand chemin, j'oubliai les tristes querelles qu'on s'était efforcé, à Puño, de me présenter comme des événemens politi-

(1) Je pus juger moi-même à Puño, par les moyens qu'employaient les partisans de Gamarra, des expédiens dont les partisans d'Orbegoso ne devaient pas se faire faute. Les soldats d'un régiment très dévoué à l'ex-président allaient, pendant la nuit, cerner les villages voisins de la ville. Au matin, les recruteurs pénétraient dans les maisons des paysans, choisissaient les hommes valides, les attachaient avec des cordes, et les ramenaient poings liés à Puño. Là, on leur coupait les cheveux et on leur perçait les oreilles pour les reconnaître et les fusiller en cas de désertion. Les conscrits étaient enfermés dans une église transformée en caserne, d'où ils ne sortaient que pour faire l'exercice deux fois par jour. Quelques jours de ce régime suffisaient pour faire un soldat dans un pays où, en fait d'instruction militaire, on n'y regarde pas de si près.

ques. J'avais pris goût, en Bolivie, à l'étude des antiquités américaines; depuis long-temps on me signalait Cusco comme la ville du Pérou la plus riche en monumens de l'époque des Incas : aussi avais-je hâte de franchir l'espace qui me séparait de cette curieuse et vénérable cité.

Attuncolla, Lampa, Tinta, Pucuta, Urcos, Piquillacta, tels sont les noms des bourgades et des principaux villages que durant vingt jours de trajet on rencontre de Puño au Cusco. C'est le 8 février que j'arrivai à Attuncolla, après avoir traversé, les yeux fixés sur le magnifique amphithéâtre des grandes Cordilières, des campagnes inondées par les pluies de la saison d'hiver. Pendant cette saison, qui dure au Pérou quatre mois, de décembre en avril, il pleut presque tous les jours, depuis quatre heures du soir jusqu'au matin. Attuncolla est une paroisse de douze cents habitans, située à une lieue de ruines célèbres qui couvrent le plateau d'une haute montagne baignée par le joli lac de Celustana. De nombreuses *chulpas,* plusieurs tours rondes et carrées d'une construction parfaite, font des ruines d'Attuncolla, encadrées d'ailleurs dans un ravissant paysage, un des groupes d'antiquités les plus remarquables du Pérou. Cette montagne, couverte de tombeaux, autorise à croire qu'une ville florissante s'élevait aux environs. Nulle part cependant on ne rencontre les traces de la cité qui déposa ses morts dans ces magnifiques sépultures. La tradition fait régner sur les bords du lac de Celustana un prince puissant, qui accepta par conviction la religion et la suzeraineté des Incas; elle rapporte aussi que le lac a englouti la résidence de ce prince, et qu'il en couvre aujourd'hui l'emplacement. Toute surnaturelle et invraisemblable que soit une pareille donnée, l'esprit a besoin de l'adopter : cette ville de tombeaux au milieu d'un désert, ces populations dont personne n'a recueilli l'histoire et dont on sait à peine le nom, c'est un mystère qui confond et défie toutes les spéculations de l'antiquaire.

C'est une singulière chose qu'un voyage au Pérou dans la saison des pluies. Imaginez un lac qu'il faut traverser à cheval avec de l'eau jusqu'aux sangles et souvent jusqu'à la selle de sa monture. D'Attuncolla à Lampa, il y a trois rivières à traverser. Quand nous arrivions au bord d'une de ces rivières, on déchargeait les mules, qu'on poussait à l'eau avec de grands cris. Les mules arrivaient tant bien que mal de l'autre côté, après quoi nous passions à notre tour sur de mauvaises *balzas.* Dans les villages que nous traversâmes, je remarquai que les Indiens étaient en fête, et je me rappelai que nous étions au lundi gras. Les Indiens célèbrent ce jour en buvant de la *chicha* et de l'eau-de-vie; ils frappent sur leurs tambours et soufflent dans leurs flûtes de roseau, le tout sans la moindre intention musicale. Des mouchoirs et des lambeaux d'étoffes attachés au bout d'une perche flottent au-dessus de toutes les cabanes. Le chef de la famille, armé de sa

flûte et de son tambourin, marche en se dandinant autour de la hutte. Ses parens, sa femme, ses enfans le suivent, grands et petits, un mouchoir à la main. De temps à autre, chacun tourne sur soi-même en poussant des cris aigus. Cette promenade dure trois jours. Pendant tout ce temps, le mari souffle dans sa flûte et bat du tambour; la famille tourne et crie. C'est là pour les Indiens le souverain plaisir du carnaval.

Lampa est une petite ville où je fus très surpris de rencontrer ce qu'on ne trouve guère dans les montagnes du Pérou, une maison comfortable. Cette maison, il est vrai, est celle d'un étranger. Un Anglais, chirurgien-major dans l'armée des indépendans, s'est trouvé là perdu au milieu de ces populations d'Indiens et de métis. Il se fait aujourd'hui un revenu considérable en procurant aux mineurs des environs de Lampa des fers, du vif-argent et d'autres articles. Il est fort respecté et fort aimé dans la province. Je fus d'autant plus charmé de l'élégante et cordiale hospitalité que je trouvais chez lui, que j'arrivais à Lampa après avoir essuyé pour la première fois un orage des Cordilières. Des grêlons énormes, une pluie battante et des coups de tonnerre presque incessans, rien ne manquait à cette tempête; c'était bien l'ouragan des Andes dans toute sa violence effrayante, mais aussi dans toute sa sinistre beauté.

Au moment où je passais à Lampa, un corps de troupes qui allait rejoindre la division du colonel Saint-R... occupait le pays depuis plusieurs jours. Les soldats agissaient comme en pays ennemi. Chevaux, mules, bestiaux, fourrages, vivres, ils réclamaient et prenaient tout *au nom de la patrie*. Au nom de quelle *patrie*, c'est ce qu'il eût fallu savoir; mais la question eût été assez difficile à résoudre dans un pays partagé entre trois présidens, une convention, un congrès général et trois ou quatre corps d'armée. Le lendemain de mon arrivée à Lampa était un mardi, le mardi gras, et les préoccupations politiques faillirent un moment avoir le pas sur les divertissemens traditionnels. Dès le matin, on avait rassemblé sur la place du bourg la garde nationale, conviée de tous les points de l'arrondissement. Il s'agissait tout simplement d'enrôler les simples gardes nationaux en masse; quant aux officiers, on leur offrait le grade de sergent et la perspective séduisante de trois jours et trois nuits de pillage lors de l'entrée dans Aréquipa de l'armée présumée victorieuse. Ceux que cette proposition n'émerveilla point furent remerciés et congédiés, après avoir préalablement fait l'abandon forcé de leur cheval avec son équipement, du *poncho* et des pièces de leur vêtement qui pouvaient convenir à quelque officier plus zélé. Puis on procéda à une opération que, dans nos pays, nous appellerions la *marque*. Chaque garde national devenu soldat eut les cheveux coupés ras et les deux oreilles percées; la dernière opération ne s'exécuta pas sans grimaces ni plaintes.

Cette opération étant faite, le corps de troupes du colonel Saint-R... quitta Lampa avec ses nouvelles recrues, et les amusemens du carnaval, qu'avait arrêtés la présence des militaires, commencèrent aussitôt avec fureur. Chacun se connaît dans une petite ville : aussi toute la population, blanche ou métisse, était-elle rassemblée sur la place de l'église, formant une danse en rond où chacun se tenait par la main. L'on tournait en dansant au son d'une demi-douzaine de violons, harpes et tambourins. Des rondes de femmes et de jeunes filles cherchaient à entourer quelqu'un des spectateurs inactifs de la fête, et on ne lui rendait sa liberté qu'après lui avoir fait avaler un verre d'eau-de-vie et lui avoir jeté de la farine sur la tête. Le soir, dans diverses maisons, on dansa des *llantos* et des *yaravis*. Comme en même temps l'on buvait copieusement, que les danses devenaient plus vives et les spectateurs plus animés, je pensai que la présence d'un étranger pouvait être gênante, et je laissai ces braves gens à leur joie plus que folâtre.

A Tinta, l'on passe la rivière de Vilcanota sur un pont de bois. De là jusqu'à Guarypata, la route longe toujours les bords de la rivière. Les sites sont pittoresques, la végétation active, les villages et les habitations rapprochés. Sur la rive droite, il y a également un chemin que suivait au moment de mon passage un corps de troupes se rendant au quartier-général du colonel Saint-R... à Vilque. Les troupes, réglant leur pas sur celui des chevaux des officiers, marchaient très vite et pourtant dans un ordre parfait. Ce mouvement continuel de troupes donnait aux passages des Cordilières la vie qui leur manque trop souvent. L'*hacienda* de Guarypata mérite d'être notée : on y montre avec orgueil un jardin à la française aux allées droites et cailloutées, avec murailles de charmille et berceaux bien épais. Ces berceaux ne sont guère à leur place dans une partie de l'Amérique où le soleil ne brille quelquefois qu'un jour par semaine; mais le goût du beau simple n'existe nulle part au Pérou, et on fâcherait beaucoup les habitans de l'*hacienda* de Guarypata, si on trouvait à redire aux charmilles symétriques de leur jardin. Urcos, qu'on rencontre un peu plus loin, est un petit village auquel se rattache une tradition de l'époque des Incas. C'est dans le lac voisin d'Urcos que fut jetée à l'approche des Espagnols la merveilleuse chaîne d'or massif qui ornait, sous les Incas, la principale place du Cusco. Aussi plusieurs fois a-t-on essayé de dessécher le lac d'Urcos; mais aucune de ces tentatives n'a réussi.

A Pacuta, à quelques lieues d'Urcos, je pus observer dans sa simplicité et dans sa dignité patriarcales la vie d'un gentilhomme campagnard au Pérou. J'y fus reçu par un vieil hidalgo espagnol qui m'accueillit avec une grace parfaite. Domestiques nombreux et bien appris, profusion d'eau et de bassins d'argent, lit à baldaquin recouvert de damas rouge, argenterie massive richement armoriée, vieux vins en

bouteille, il y avait là tout ce luxe de bon aloi qu'on retrouve encore dans quelques anciens manoirs de France, au fond de l'Auvergne ou du Périgord. Le vieil hidalgo n'acceptait pas de bon cœur le nouvel ordre de choses. Il ne pouvait s'accoutumer à donner ses fils pour l'armée, ses mules et ses chevaux pour les équipages, ses piastres pour les généraux. « *Che p... esta patria!* (quelle catin que cette patrie!) me disait-il avec une mauvaise humeur comique; pour l'entretenir, il lui faut le plus pur de notre sang, et, pour couvrir son grand corps dégingandé, elle prend nos capitaux et les revenus de nos terres. *Che p...!* » Comme je l'écoutais avec intérêt, il se laissa aller à parler de la guerre de l'indépendance américaine et des causes qui l'avaient amenée. « Nous autres Espagnols américains, nous avons toujours été plus jaloux de notre liberté individuelle que d'une liberté politique à laquelle nous n'étions pas accoutumés et dont nous n'avions que faire. Au temps des vice-rois, chacun vivait comme il l'entendait, les impôts étaient peu considérables et levés sans rigueur; les *corregidores* devaient se contenter d'un semblant d'autorité, sous peine d'être mis à l'index par tout ce qu'il y avait de *caballeros* dans le pays et de *chiollos* qui dépendaient d'eux. Quand le vice-roi envoyait un *oidor* pour inspecter les présidences et en noter les abus, l'*oidor*, dès son entrée dans la province, était complimenté par une députation des gens les plus influens qui venaient lui offrir quelques centaines d'onces pour les faux frais de sa pénible tournée. Si l'*oidor*, ce qui était fort rare, n'entendait pas de cette oreille, on lui criait à l'autre qu'il eût à se bien garder de s'immiscer dans les affaires du pays; et, s'il se montrait sourd des deux oreilles, l'*oidor*, pendant son voyage, disparaissait par un accident quelconque. Certes, tout cela n'était pas de l'ordre, mais c'était pour nous une véritable liberté individuelle, ou *je ne m'y connais pas*. Quand votre liberté d'Europe nous arriva à travers les *pampas* de Buenos-Ayres et la Cordilière du Chili, elle fut reçue comme une déesse d'un culte étranger qui devait amener des fleuves d'or dans le pays. On l'adopta avec enthousiasme, et tous de danser des farandoles autour de sa statue. Chacun la décora à sa façon : les nobles la firent hidalgo; les prêtres, sainte et impérieuse; les créoles la couvrirent d'oripeaux et de plaqué d'argent. Nos ports étant ouverts au commerce étranger, nous fîmes des commandes de modes françaises, de vins de Portugal, de cotonnades anglaises et de constitutions américaines. Nous crûmes avoir atteint le plus haut degré de civilisation, parce que nous étions habillés à la mode, et nous nous proclamions républicains, parce que nous avions compilé les constitutions de l'Amérique. Vous voyez, monsieur, quels singuliers républicains nous faisons!.... »

Il n'est pas commun de rencontrer au Pérou des *haciendas* aussi bien tenues que celle de don R.... En général, les *haciendas* péruviennes ne

sont que des fermes, et encore la distribution des chambres et des bâtimens d'exploitation est-elle on ne peut plus mal entendue. Il arrive souvent qu'au milieu d'un repas splendidement servi, vous sentez vos jambes becquetées par des poules ou broutées par des moutons.

En quittant l'*hacienda* de Pacuta, j'entrai dans un pays bien cultivé. Les *haciendas* et les villages se multipliaient sur ma route. Je reconnaissais les approches d'une grande ville. Les ruines de la ville de Piquillacta, qu'on rencontre près du joli village d'Andaguaylas, préparent le voyageur aux grands tableaux qui l'attendent dans la ville du Cusco. Une longue muraille qui ferme la vallée, et dans laquelle s'ouvre une large porte en pierre, semble avoir fait partie de fortifications destinées à défendre les abords du Cusco. La tradition assigne une tout autre origine à cette muraille, derrière laquelle s'élevait autrefois la ville ruinée de Piquillacta. La fille d'un cacique était courtisée par tous les jeunes gens du pays. Deux caciques, également distingués par leur fortune et leur position, écartèrent les autres rivaux. Il fallait choisir entre eux : la belle ne proposa pas aux deux rivaux un combat en champ clos, un pèlerinage ou une croisade, elle leur dit : « Je prendrai pour mon serviteur (sa phrase est conservée en quichois) celui de vous deux qui, dans l'espace de huit jours, conduira devant ma porte l'eau de tel ruisseau. » Piquillacta était sur une hauteur, et il fallait aller chercher de l'eau en bas dans la vallée, ce qui était assez difficile. Les deux caciques rassemblent leurs parens, leurs amis, et se mettent à l'ouvrage; l'un fit sa prise d'eau trop bas, et l'eau n'arriva point; l'autre choisit mieux son niveau, et au jour dit un large canal vint passer devant la porte de la dame, qui *l'accepta pour son serviteur*. Ce sont là des mœurs peu chevaleresques, mais il ne faut pas demander une galanterie trop raffinée à un peuple obligé d'acheter sa subsistance par une lutte de chaque jour contre la nature.

De Piquillacta à la ville de Cusco s'étend une vallée, tantôt large, tantôt étroite, mais toujours verte et très peuplée. Enfin on arrive à un endroit où les montagnes se rapprochent et forment une sorte de couronne qui entoure de trois côtés la ville du Soleil. C'est là qu'il faut s'arrêter pour jouir du coup d'œil du Cusco avec ses nombreux clochers et ses larges pâtés de maisons. Pour moi, ce n'est pas sans émotion qu'au sortir des majestueuses solitudes du Haut-Pérou, j'entrai dans cette ancienne capitale des Incas, ville sainte d'un peuple conquérant et religieux dont l'origine est inconnue, dont l'histoire est oubliée, et dont la condition actuelle est digne de pitié.

Vers le XIIe siècle, 400 ans à peu près avant la conquête espagnole, ce vaste pays, que l'on a plus tard appelé le Pérou, était divisé en petites principautés administrées suivant le régime féodal. Les chefs possédaient des forteresses, d'où ils sortaient pour piller leurs voisins. Deux

frères, hardis et puissans, tentèrent d'exploiter à leur profit les haines qui divisaient les autres princes du pays. La tradition n'a conservé que le nom de *Manco Capac,* l'un d'eux, *Manco* le riche. *Manco Capac* réunit ses vassaux autour de lui, guida leurs premiers efforts vers la civilisation, et leur donna des lois. Une autre tradition fait de *Manco Capac* un homme blanc et barbu, qui, accompagné de sa femme, *Mama Ocello,* parut au Cusco, réunit les habitans épars dans la campagne, où ils vivaient encore à l'état sauvage, et leur apprit à construire des maisons, tisser des étoffes de laine, ensemencer les terres, etc.

Dans les pays à forêts vierges, l'homme peut vivre par familles isolées, car il a moins besoin du secours des autres hommes, et la difficulté des communications est un obstacle à leur réunion; mais un pays de pâturages favorise le rapprochement des familles : on y peut parcourir de longs espaces en un jour, pour fuir ou aller chercher son ennemi, et, comme les forêts ne sont pas là pour dérober le plus faible à la tyrannie du plus fort, l'individu menacé est obligé de se réunir à d'autres hommes timides ou faibles comme lui. La société naît aussitôt que commence cette agrégation des familles. Il n'est donc pas probable que Manco Capac ait trouvé les Péruviens encore à l'état sauvage, et ce qui le prouve, c'est que nous voyons les premiers successeurs de Manco Capac obligés de combattre des chefs puissans enfermés dans leurs forteresses, et consacrant à leur premier culte les temples des divinités étrangères. Forteresses et temples, voilà certes l'indice d'une certaine civilisation.

Une troisième tradition fait venir *Manco Capac* du lac de Titicaca; mais, s'il eût appartenu à la race aymarienne, comment aurait-il prêché et converti les peuples de la langue quichoise? et comment, étranger au pays, aurait-il eu le pouvoir de se faire une principauté indépendante au milieu des autres chefs, à quatre-vingts lieues de l'Aymara? où aurait-il lui-même puisé cette civilisation qu'il apportait aux Quichois? Une quatrième tradition, et, celle-là, on la trouve imprimée tout au long dans un *Voyage* du général Miler, officier anglais au service du Pérou, rapporte qu'à l'époque reculée dont nous parlons, un bateau, poussé sur les côtes du Pérou, y jeta un homme blanc; que les Indiens lui demandèrent de quelle race il était, et qu'il répondit : *Inglisman,* d'où les Indiens auraient fait par corruption *Incaman.* La civilisation du Pérou serait donc d'origine européenne! Ce qui pourtant indiquerait que la civilisation qu'apporta ou que créa *Manco Capac* était américaine, c'est qu'il réserva exclusivement à la famille impériale le privilége d'avoir les oreilles percées et tombantes sur les épaules, comme il est d'usage encore aujourd'hui parmi les sauvages *botocudos* du Brésil.

Manco Capac prêcha le dogme d'un être suprême, créateur de toutes

choses, le grand *pachacamac* (de *pacha*, l'univers, et de *camac*, participe présent du verbe *cama*, animer). Il nomma le corps humain *allpacamasca*, terre animée. Quant au soleil, il le considéra comme la plus belle image de Dieu sur la terre, et lui consacra les formes du culte extérieur de sa religion. Ses sujets confondirent le *pachacamac*, qu'ils ne comprenaient pas, avec le soleil, qu'ils voyaient, et ils adorèrent l'astre, à l'exclusion du dieu qu'il représentait. Rien n'indique que le culte du soleil, adopté par Manco Capac, ne fût pas la religion de la peuplade dans laquelle il était né. Lors de leur agrandissement progressif, ses descendans eurent à soumettre d'autres peuplades qu'ils disaient idolâtres, parce qu'elles adoraient, les unes une étoile, les autres la lune, d'autres l'eau, etc. Quant à se proclamer fils du Soleil, c'était encore là une prétention particulière aux divers princes du pays, qui se disaient fils d'une étoile, d'une pierre, d'un arbre, d'un tigre, de la mer, etc. Ainsi on n'est nullement autorisé à voir dans Manco Capac l'envoyé d'une race d'hommes plus civilisés; mais ses lois sont restées pour attester la venue d'un grand législateur. Le fondateur de la société péruvienne établit un gouvernement théocratique, et se proclama, en qualité de descendant du Soleil, le chef religieux et politique de l'état; jaloux de faire peser sa volonté sur les âges à venir, il imposa à chacun de ses successeurs le devoir de propager ses lois et sa religion par la persuasion ou par la force. Le premier inca mourut, ne laissant à ses enfans que la principauté du Cusco, qui comprenait à peine un rayon de terre de sept lieues; mais il leur laissa aussi ses lois et ses pensées d'ambition : après onze générations de rois, l'empire des Incas avait treize cents lieues d'étendue.

Manco Capac avait reconnu que le peuple qu'il avait à gouverner était d'un caractère mou et facile, et il pensa que sa puissante volonté devait à jamais lui servir de règle. Les lois qu'il promulgua furent absolues et minutieuses; elles s'emparaient de l'homme à sa naissance, et lui tenaient lieu de dispositions, d'inclinations, de nature. Toutes les terres appartenaient à l'inca, qui en faisait le partage suivant : un tiers pour le Soleil et son culte, un tiers pour l'inca et sa famille, un tiers pour le reste de la nation, nobles et peuple; les *curacas* ou nobles ne travaillaient pas. Ces trois portions étaient mises en commun et également cultivées par le peuple. Le tiers du Soleil, le tiers de l'inca et la portion des nobles étant prélevés, les caciques distribuaient le reste à la population, selon les besoins de chaque famille, selon le nombre et l'âge des individus qui la composaient. Chaque année, on faisait, par les ordres de l'inca, le recensement des jeunes filles et des garçons au-dessus de vingt ans, et on les mariait en masse. Les gens du même village devaient être mariés entre eux; il ne leur était pas permis de prendre femme ailleurs, ni de sortir, sans l'ordre du gou-

vernement, de l'endroit où ils étaient nés. L'établissement des nouveaux époux était à la charge de la commune. Le peuple était divisé par décuries et centuries, surveillées par de véritables chefs d'ateliers appelés à diriger et à hâter le travail de leurs administrés. Les veuves et les orphelins, les familles des soldats absens, avaient également leur part des fruits du travail de la communauté. Cent mille Indiens étaient annuellement occupés à la construction des monumens publics; la communauté labourait leur portion de terre et récoltait pour eux et leur famille. Les vieillards, les infirmes, les femmes, les enfans étaient tous employés à un travail quelconque pour le bénéfice de la communauté : ils filaient et tissaient les étoffes de laine et de coton, fabriquaient les bois de lance et les frondes qui leur servaient d'armes. Il résultait de cette distribution du travail et de l'impossibilité de travailler pour soi une absence complète de toute émulation. Il en résultait aussi que l'hérédité des biens n'était pas possible, excepté pour les fils des *curacas,* qui héritaient du droit qu'avait leur père de prélever une portion plus considérable sur les produits de la communauté.

Le peuple restait donc stationnaire, et les hautes classes, qui seules pouvaient faire avancer la civilisation, manquant d'idées morales et de principes de justice, exploitaient les masses à leur profit. Quand au jour de la conquête Pizarre se fut débarrassé du chef de cette fourmilière, la machine politique ne put fonctionner plus long-temps, et tous ces hommes accoururent éperdus s'agenouiller autour des Espagnols pour qu'ils leur donnassent des lois et un dieu. Telle fut la fin de cette étrange civilisation péruvienne, dont le Cusco garde encore aujourd'hui l'irrécusable et profonde empreinte.

Cusco ou mieux *Coscco,* en langue quichoise, signifie nombril. Cette ville était pour les Péruviens le *nombril* (1), le *centre* du monde; c'était la cité sainte, la cité impériale, la cité des temples et des palais. Les Espagnols furent émerveillés de la grandeur et de l'élégance des constructions de cette ville; la possession de ses palais excita la jalousie, et il s'ensuivit des luttes acharnées, auxquelles Pizarre ne put mettre un terme qu'en se faisant proclamer par Charles-Quint le seul *adelantado* des pays qu'il découvrirait. Une fois seul maître du Pérou, Pizarre en distribua les édifices, les terres et les habitans aux Espagnols. C'est ainsi que les palais du Cusco changèrent de possesseurs. Le premier soin des nouveaux propriétaires fut de badigeonner de chaux les murailles, admirablement construites en pierre de taille, de percer par-

(1) Il est assez curieux de remarquer ici que les Grecs, dont les connaissances géographiques étaient incomplètes, nommaient Delphes le *nombril du monde,* ὀμφαλός, et Cicéron appelle *Enna*, ville située au centre de la Sicile, près de l'endroit où fut enlevée Proserpine, le *nombril de l'île* (*umbilicus Siciliæ*). — Les Chinois regardent leur empire comme le *centre,* le *nombril du monde.*

tout de larges fenêtres, comme à Séville et à Cadix, d'avancer sur les rues de larges balcons en pierre, et d'élever un deuxième étage sur les solides rez-de-chaussée des maisons indiennes, qui n'en avaient pas. Les bons ouvriers étaient communs : dès que les Espagnols leur eurent enseigné le grand art de la voûte, ils purent élever à leur fantaisie des palais semblables aux palais des seigneurs en Espagne. Le marquis del Charcas dédaigna d'habiter le palais des Incas; il se fit construire une vaste maison à l'espagnole, avec sa cour entourée d'une rotonde moresque, soutenant une large *verandah*, et sa fontaine d'eau jaillissante. Les plus riches de ses compagnons l'imitèrent bientôt, et Cusco eut en peu d'années une physionomie plus espagnole qu'indienne. Maintenant que la maçonnerie à l'européenne a disparu sous l'effort des années, maintenant que la chaux qui salissait les pierres a été lavée par le temps et l'eau des pluies, l'ancien Cusco reparaît de toutes parts avec ses constructions en marqueterie de pierre et son architecture lourde et solide.

La première église consacrée du Cusco fut celle de *Santo-Domingo;* il était naturel que le patron de ces hommes de fer fût saint Dominique, le fondateur de l'inquisition, et il fallait aussi que la parole de l'Évangile fût accomplie : « La croix s'élèvera sur l'autel des faux dieux. » Les murailles du temple du Soleil servirent de fondemens à la nouvelle église, et l'autel du Christ fut placé sur l'autel de l'idole. C'est à cette pensée d'orgueil religieux que l'on doit la conservation d'une avance semi-circulaire en pierre d'un travail parfait. Au-dessous s'étend un jardin en terrasse, aujourd'hui le jardin du couvent de Santo-Domingo. Au temps des Incas, les fruits et les fleurs en étaient d'or, ainsi que le sable qui couvrait les allées; ce fut une riche moisson pour les Espagnols. Les murs du couvent attenant à l'église sont de construction antique; les pierres en sont polies et unies avec une telle perfection, qu'il est impossible de faire pénétrer entre elles la pointe même d'un couteau. C'est tout ce qui reste du temple du Soleil du Cusco, le plus célèbre des temples du Pérou.

Arrivé au Cusco, je m'en allai droit à la maison d'un riche *caballero* de la ville, don An..., pour qui j'avais plusieurs lettres de recommandation. Il eut la bonne grace de me dire qu'il était prévenu de mon arrivée, et que mon appartement m'attendait depuis long-temps. J'étais donc, après quatre mois de voyage, installé dans une maison non pas comfortable, mais où rien ne manquait, excepté des cheminées et des poêles; aussi mon temps se passait-il à souffler dans mes doigts et à battre la semelle, tout comme on le fait au collége. Malgré le froid, je passais volontiers de longues heures au balcon de mon appartement, qui donnait sur la place de *San-Francesco*. Je m'amusais à voir le mouvement du marché aux fruits et aux légumes, tenu sur cette place

où les revendeurs de toute sorte étalent également leurs marchandises. Je voyais les troupes de llamas se faire jour à travers les Indiens accroupis et leurs étalages sans rien briser. Au fond de la place, des recrues *por la patria* qui faisaient l'exercice, qu'on leur enseignait à coups de cravache, complétaient ce tableau péruvien.

Les deux premiers jours de mon arrivée, je reçus plusieurs visites que je me hâtai de rendre; mon hôte voulut bien me servir de cicerone et d'introducteur auprès des personnes qui étaient venues me voir, ou m'avaient envoyé dire que leur maison était à ma disposition. Il n'y eut pas le moindre mot pour rire dans ces présentations. Les femmes étaient enveloppées dans un énorme châle de laine pour se garantir du froid, et les hommes boutonnés hermétiquement dans leurs habits noirs. « Gardez donc votre manteau, » me disait-on. Je ne me faisais pas prier, et je restais bel et bien empaqueté sur ma chaise comme un ballot de marchandises chiffonnées. Les hommes étaient polis et me prodiguaient des offres de service; c'étaient pour la plupart des gens graves par leur âge ou par la carrière qu'ils suivaient, et leur conversation avait de l'intérêt pour moi. L'histoire de leur pays, de ses premiers habitans et de leurs coutumes, était très présente à leur esprit. Ils aimaient à causer sur ce sujet, et ils m'apprirent une foule de détails de la vie intime des anciens Péruviens, et surtout de la famille des Incas. Le parti *américain*, parmi lequel il existe bien peu de gens qui n'aient dans les veines un peu de sang indien, conserve pour l'ancienne dynastie péruvienne un souvenir aussi affectueux et aussi vif que si deux ou trois générations seulement s'étaient écoulées depuis la conquête. Il y a vingt ans, reprocher à un Espagnol américain sa parenté avec la race péruvienne, c'était lui faire une injure, vengée souvent par le duel ou par l'assassinat. Aujourd'hui, les habitans espagnols du Cusco avouent la chose très nettement, et quelques-uns avec une sorte d'orgueil. Il est dans le cœur humain de vouloir se rattacher à quelque souvenir ancien et honorable, et cette réaction en faveur du passé est la conséquence de la dernière guerre contre des fils des conquérans. Dieu veuille que ce bon sentiment prenne consistance et produise quelque amélioration dans le sort de la malheureuse race indienne!

Les Péruviens se préoccupent beaucoup aussi des événemens de l'Europe; nos révolutions pacifiques surtout sont pour eux un objet d'étonnement. « Voyez, me disait-on, notre guerre civile pour l'indépendance, elle a été atroce : après la bataille, les prisonniers étaient rangés sur une file, bénis en masse par un seul prêtre, et puis après sabrés par la cavalerie, parce que la poudre était rare... Les Espagnols commencèrent cette guerre à mort, et ils furent bientôt obligés d'y renoncer, parce que nous trouvions toujours des ressources pour combler les

trouées faites dans nos bataillons, et qu'ils perdaient, sans pouvoir les remplacer, leurs meilleurs officiers, souvent les fils des premières familles. Aussi avons-nous gardé aux Espagnols une rancune qui se manifeste à chaque mouvement révolutionnaire nouveau. » — « Comment trouvez-vous notre Amérique? » me demanda un homme âgé, qui savait beaucoup sans avoir jamais quitté son pays, et qui occupait un emploi important dans la ville de Cusco; « elle doit tenir bien peu de place dans la pensée de votre grande Europe. Que lui font à elle nos guerres pour faire prévaloir le mode de gouvernement unitaire ou fédéral, nos batailles où des armées de trois mille hommes décident du sort de provinces grandes comme la France ou l'Autriche? Nous serons oubliés de l'Europe jusqu'au moment où nous aurons grandi comme l'Amérique du Nord. — Et alors, lui dis-je, vous aurez perdu toute votre originalité : plus d'Indien suivant son troupeau de llamas en filant sa quenouille de laine, plus de *tropas* de mules avec leur conducteur au vieux costume espagnol, avec sa selle moresque et ses étriers d'argent, plus de litières sur les grands chemins! Le couvent de Santo-Domingo deviendra un hôpital, une caserne, une manufacture. Vos femmes quitteront la *basquina*, la mantille, les fleurs dans les cheveux, pour prendre nos robes flottantes et nos vilains chapeaux, qui cachent la forme de la tête. — Bah! fit-il, nous serons riches et heureux, et cela vaudra mieux. — C'est ce que je vous souhaite. » Les paroles de mon interlocuteur résument la manière de voir et de dire des hommes les mieux placés au Pérou pour juger la situation de leur pays.

Les habitans du Cusco ressemblent à tous les habitans des villes de montagnes : leurs formes sont peu légères et leurs mouvemens graves; leur intelligence est peut-être lente, mais ils ont le jugement sain et l'esprit rusé; ils sont surtout fort clairvoyans et éveillés sur le chapitre de leurs intérêts. Les familles du Cusco se visitent peu entre elles, et, quand elles le font, c'est avec cérémonie et solennité. Dans ces occasions, les femmes portent la *basquina* et la mantille espagnole. Le soir, elles s'habillent avec des robes de mérinos, de velours ou de soie taillées à la dernière mode de Paris, c'est-à-dire à un an de date. L'on ne connaît pas telle chose qu'un grand bal au Cusco; mais toutes les fêtes sont des occasions de réunion pour les familles et leurs amis. Une harpe, deux guitares et quelques violons criards forment l'orchestre obligé, qui joue pendant le temps du dîner et fait danser le soir. Les repas sont servis abondamment, et presque tous les mets sont préparés pour être mangés à la cuiller. Comme le bois manque à peu près absolument dans le pays, la cuisine se fait avec des mottes de terre, du fumier de mouton et de llama séché, puis un peu de charbon de bois apporté à dos de mulet de dix à quinze lieues du Cusco. Aussi, pour défendre les divers mets des gaz désagréables qui se dégagent de ce

genre de combustible, est-on obligé de ne mettre sur le feu que des vases soigneusement recouverts. Adieu donc au roastbeef, aux côtelettes, aux rôtis de toute qualité! Les mets apportés sur la table nagent dans des sauces chargées de beurre, de graisse ou de lait, relevées par des clous de girofle, des morceaux de cannelle, et surtout une profusion de piment à laquelle on est quelque temps à s'habituer. Le vin que l'on boit est de deux qualités : le vin sec est fort et capiteux comme nos vins du Rhône; le vin doux ressemble aux vins d'Espagne, et plus encore au lacryma-christi commun de Naples. Il se fait à Moquégua et dans les autres vallées de la côte, et de là on l'envoie à la sierra dans des outres en peau de bouc. L'eau-de-vie est la principale industrie de ces vallées : portée dans des jarres de terre intérieurement vernies, parce qu'elle filtre à travers les outres, elle se vend au Cusco, dans les villes et villages de la sierra, de 2 à 4 réaux la bouteille, selon l'abondance de ce produit sur la place et la difficulté du transport. L'on boit beaucoup d'eau-de-vie dans la sierra, les Indiens avec passion, les blancs et *chiollos* avec un plaisir très marqué. — Les réunions pour les fêtes ou anniversaires se composent rarement de plus de vingt à trente personnes, hommes et femmes. Le commencement de la soirée est d'une gravité extrême; les femmes restent enveloppées dans leur châle de *bayeta,* les hommes roulés dans leur manteau. Bientôt arrive *el punche, sambaion* mousseux composé d'eau-de-vie, de blancs d'œufs et de sucre. Vous offrez et l'on vous offre un verre de punch; mais ce n'est pas ici comme à Aréquipa, où il suffit de mouiller ses lèvres dans le verre pour répondre à la politesse. Dans la sierra, vous n'en êtes pas quitte à si bon marché; il faut avaler le verre entier, et littéralement on ne vous lâche pas qu'il ne soit vidé. Il en résulte que le sérieux du commencement de la soirée disparaît insensiblement; les châles et les manteaux sont jetés de côté, bientôt les spectateurs chantent le *stribillo* (refrain) de la danse, en accompagnant la mesure de leurs battemens de mains; peu à peu ces battemens deviennent plus vifs, les mouvemens des danseurs plus accentués, et il ne faut pas long-temps pour que les acteurs novices soient dans un parfait état de gaieté.

Comme ceux de la Paz et autres villes des Cordilières, les habitans du Cusco n'aiment pas les habitans de la côte, et professent pour eux un dédain que ceux-ci leur rendent avec usure. Les montagnards disent que les Liméniens et les Aréquipéniens sont des esprits légers, qui renient hautement leurs coutumes nationales pour adopter sans les comprendre et copier à faux les coutumes des étrangers; les derniers traitent les montagnards de gens rudes et insociables, encroûtés dans leurs habitudes vulgaires, repoussant par jalousie et par amour-propre les bonnes innovations venues d'Europe. Ils se moquent surtout de leur façon de traîner les mots en parlant et des nombreuses expressions fa-

milières que ne reconnaît pas le pur castillan parlé dans les villes de la côte. Les dames en particulier sont impitoyables entre elles : dans les villes de la côte, on m'avait plaisanté sur la bonne fortune que j'allais avoir de connaître *las serranas* (les montagnardes); au Cusco, l'on me parla des Aréquipéniennes et surtout des Liméniennes, de leurs graces qu'on n'osait pas nier, de leur extrême bienveillance sur laquelle on appuyait ironiquement, avec une pruderie et une âcreté qui feraient honneur à une vieille fille anglaise et puritaine. Dans quelques mois, je me promettais de demander aux dames de Lima ce qu'elles pensaient de celles du Cusco.

Les églises du Cusco sont peu remarquables, à l'exception de celle des Jésuites et de la cathédrale, qui sont d'une bonne et riche architecture. Toutes sont à peu près construites sur le même modèle : trois portes de face, dont une, celle du milieu, plus vaste que les deux autres, et, sur la façade, deux clochers debout comme deux tours carrées. L'intérieur a la forme d'une croix latine, à la tête de laquelle est placé le maître-autel. Partout des dorures et des ornemens massifs en bois ou en pierre. Les tableaux ne brillent que par l'éclat de leurs couleurs et de leur dorure : ils sont pour la plupart sortis de l'ancienne école royale de peinture, où le gouvernement de la métropole entretenait jadis un certain nombre de jeunes Indiens, chez lesquels on avait reconnu des dispositions pour le dessin. Il va sans dire que de cette école il n'existe plus que le nom, et que les seuls peintres du Cusco sont des barbouilleurs indiens qui vous vendent, pour quelques piastres, les portraits véritables des dix incas de la dynastie de Manco Capac, copie certifiée authentique et d'après nature!

Une petite chapelle jointe à la cathédrale, *El Triunfo* (le triomphe), fut bâtie en l'honneur d'un fait d'armes qui parut si extraordinaire aux Espagnols eux-mêmes, qu'ils ne purent se l'expliquer que par l'intervention d'une puissance surnaturelle. Assiégés dans Cusco par l'inca Manco Capac, fils de Huascur Inca, à la tête de deux cent mille Indiens, forcés de maison en maison et acculés sur cette même place, les Espagnols s'enfermèrent dans un vaste palais, d'où ils écartaient les assiégeans par un feu continuel de leurs coulevrines et fusils à mèche. Cependant nombre d'entre eux avaient péri, et ils voyaient approcher avec effroi le moment où les munitions leur manqueraient, et où ils seraient égorgés sans pitié. On sut par des espions que les Indiens préparaient une nouvelle attaque pendant laquelle ils mettraient le feu au palais. Alors les Espagnols se confessèrent, puis s'embrassèrent en se pardonnant mutuellement leurs fautes, certains qu'ils étaient de périr ce jour même. Les cavaliers lancèrent leurs chevaux dans les rues étroites du Cusco, et les gens de pied les suivirent à la course, protégeant les derrières et combattant comme des lions;

les Indiens lâchèrent pied, et les Espagnols restèrent maîtres de la place. Cette victoire parut aux Espagnols un fait au-dessus des forces humaines. Après le combat, ils doutèrent d'eux-mêmes et de leur propre valeur, et déclarèrent que, sans la protection de saint Yago, que l'on avait vu écrasant les infidèles sous les pieds de son cheval, et de la Vierge, qui leur jetait de la poussière dans les yeux, ils auraient péri, martyrs de la foi et de leur fidélité pour le roi leur maître. Les Indiens, par amour-propre ou par timidité, crurent à cette intervention des puissances célestes. L'inca, découragé par le mauvais succès d'une journée où deux cents Espagnols avaient battu deux cent mille Indiens, reconnut en gémissant que le Soleil, son père, était courroucé : il leva le siége, renvoya les Indiens chez eux, et se retira avec ses sujets les plus dévoués dans les montagnes de Vilcabamba. A l'endroit même où la Vierge apparut jetant du sable dans les yeux des Indiens, on éleva la petite église du Triomphe.

La semaine sainte est au Cusco ce qu'elle est dans tous les pays de la chrétienté : elle se passe en sermons, retraites, processions; il y a aussi lavement de pieds de douze pauvres, *miserere*, chapelles ardentes dans les églises tendues de noir, etc. La procession du lundi saint est assez bizarre : on porte en grande pompe un énorme crucifix de bois ayant nom notre Seigneur *de los temblores* (*des tremblemens de terre*), dans lequel les habitans du Cusco mettent leur confiance et leur espoir pour les protéger des tremblemens de terre qui ruinent si souvent les villes de la côte, et qui ont épargné le Cusco depuis la possession du crucifix merveilleux. Vingt-sept hommes ont de la peine à le porter; parmi le peuple, c'est à qui aura cet honneur, et, tout le temps que dure la procession, ce n'est autour du brancard que cris, coups de poing, injures et bourrades de la part des fidèles, pour la plupart ivres d'eau-de-vie et de *chicha*. Quand le cortége est arrivé devant la cathédrale, on frappe violemment à la porte principale; l'église s'ouvre, et les porteurs du crucifix font mine d'y entrer. Alors la foule assemblée sur la place pousse des cris et des gémissemens : « Christ, tu veux nous quitter; oh! reste avec tes enfans! Judas de prêtres, canaille qui ouvrez la porte de l'église, fermez-la, que notre Christ nous reste! » La porte se referme; cris de joie et d'enthousiasme pour les prêtres, qui veulent bien rendre le Christ. Nouveaux coups frappés à la porte, qui s'ouvre une seconde fois; le crucifix s'avance; mêmes cris de rage, même fermeture de porte. Ce n'est qu'à la troisième fois qu'il entre tout de bon, et les cris de désespoir poussés par la multitude font trembler la place. Les balcons des rues où passe la procession sont encombrés de dames qui jettent des fleurs et des feuilles de roses sur le passage de *nuestro Señore de los temblores*.

Cependant les préoccupations politiques, auxquelles j'avais cru

échapper en me retirant au Cusco, ne tardèrent pas à venir m'y rejoindre. Un matin, la paisible population de cette ville fut en émoi : le général Gamarra, grand-maréchal du Pérou, ex-président de la république et maintenant chef du parti militaire, venait d'entrer au Cusco, accompagné de Mme la générale dona Panchita Gamarra. L'ex-président me parut un homme usé, mais dona Panchita était pleine de vigueur et d'énergie : elle ne parlait du soulèvement de Lima que les lèvres serrées, et se vantait de donner bientôt aux Liméniennes un bal dont elles se souviendraient long-temps; il est vrai qu'à Lima on ne l'avait guère épargnée depuis que son mari n'y était plus à craindre, et que les épithètes les plus lestes avaient eu le temps d'arriver à ses oreilles avant qu'elle quittât la capitale pour rejoindre l'armée dans la sierra. Toute la ville fut bientôt chez Gamarra : c'était une véritable cour en habits noirs.

Le général pressa la levée de nouvelles troupes, et, moitié de gré, moitié de force, obtint de l'argent des autorités et des principaux propriétaires et habitans du département du Cusco. La rapidité avec laquelle les Indiens deviennent soldats est une chose surprenante. Les fenêtres de la maison que j'occupais donnaient, je l'ai dit, sur la place du marché ou *baratillo*. C'est là que les nouvelles recrues étaient conduites tous les matins pour faire l'exercice. Je les avais vues arriver d'abord avec leur costume indien et un fusil porté comme une houlette; six semaines plus tard, les conscrits faisaient assez bien l'exercice, chargeaient lestement leur fusil, marchaient au pas et savaient obéir aux divers commandemens. Il est vrai que les coups de fouet ne leur étaient pas épargnés. Les officiers instructeurs de l'armée péruvienne portent au lieu de sabre un nerf de bœuf d'honnête apparence : quand un soldat exécute mal l'exercice, l'officier le fait sortir du peloton et lui applique sur les épaules une correction vigoureuse. Le soldat rentre ensuite dans les rangs et continue son apprentissage.

Quelques jours après l'arrivée de Gamarra au Cusco, je me réveillai fort surpris. Les cloches étaient en branle. « Victoire pour Gamarra! Aréquipa est prise! » Eh quoi! Aréquipa, cette jolie ville avec ses gentilles dames qui dansent le *lundou*, et ses *caballeros* qui fument des cigarettes et jouent de la guitare; Aréquipa était au pouvoir de ces vilains *serrannos*, gens tristes, rudes et grands buveurs, mais se battant bien! — Le fait n'était que trop vrai. Le corps d'armée campé à Vilque s'était présenté aux environs d'Aréquipa. Le général Nieto, qui, depuis la déclaration hostile de Gamarra, s'était emparé du commandement d'Aréquipa, avait, de son côté, réuni tout ce qu'il avait pu trouver d'hommes en état de porter les armes; mais les chemins de la sierra lui étaient fermés : il n'avait pu enrôler que les gens de la côte, moins durs à la fatigue et moins déterminés que les *serrannos*.

La jeunesse d'Aréquipa forma un corps d'élite qui fut appelé le *bataillon sacré,* et l'on sortit bravement de l'enceinte non fortifiée d'Aréquipa pour venir à la rencontre du colonel Saint-R... et de son armée. Il y eut d'abord un combat partiel, puis quelques jours après une véritable bataille, à la suite de laquelle les troupes de Saint-R... pénétrèrent dans Aréquipa. Pas de nouvelles du brillant colonel : on le croyait mort, et pourtant son corps n'avait pu être retrouvé sur le champ de bataille. Gamarra, à la suite du bulletin de la victoire, donna des larmes et des louanges à la mémoire du jeune guerrier (1).

Je me trouvais chez Mme Gamarra et causais avec elle au moment où le galop d'un cheval résonna dans la cour. Mme Gamarra se leva et courut vers la porte : un courrier entra. « Quelles nouvelles, Sanchez? — Nous sommes Gamarristes, répondit celui-ci, et Aréquipa l'est aussi. » Mme Gamarra laissa échapper un *Jésus!* aigu comme un cri de tigresse, et bondit au col de l'officier, couvert de boue et de poussière. Les dépêches qu'il apportait furent ouvertes, parcourues rapidement, puis lues à haute voix. La présidente raconta aux dames, qui lui faisaient respectueusement leur cour et paraissaient partager sa joie, que les lanciers de Saint-R... avaient d'abord été fort surpris de la résistance qu'éprouvaient leurs piques, quand ils frappaient à la poitrine leurs ennemis du bataillon sacré, mais que bientôt ils s'étaient aperçus que ces *gentlemen* portaient des cuirasses par-dessous leur uniforme, et qu'alors ils avaient dirigé le fer de leur lance vers le ventre et le col. Mme Gamarra et les dames du Cusco rirent beaucoup de l'expédient des lanciers. Il y avait dans cette femme l'étoffe de deux généraux; mais ce devait être une terrible compagne pour un honnête époux. Dona Panchita était à cette époque âgée de trente à trente-cinq ans, elle avait des yeux de feu qui n'annonçaient guère cet âge. Ses habitudes de camp lui avaient donné une allure passablement masculine. Un jour, elle avait rencontré dans l'antichambre de son mari un aide-de-camp du général qui avait parlé assez lestement de ses vertus : le jeune officier avait une cravache à la main; dona Panchita lui arracha sa cravache, et lui en appliqua de solides coups en criant : « Ah! tu dis que tu m'as..... » Ce fut toute l'explication qu'elle daigna lui donner. Un Péruvien très naïf, qui me racontait ce trait connu de tous, ajoutait en portant la main à sa rapière : « Moi, j'eusse tué dona Panchita sur place. » Le battu fit mieux, il baisa la main de la dame et s'éloigna.

Une fois le général Gamarra parti, le Cusco reprit sa physionomie habituelle, et je pus continuer mes promenades archéologiques. La

(1) Le colonel Saint-R... fut retrouvé. Il paraît que sur le champ de bataille il avait douté un moment de la victoire, et qu'il avait prudemment mis quarante lieues entre Aréquipa et lui. Un fidèle aide-de-camp finit par déterrer son chef, et lui apprit qu'il avait vaincu.

ville du Cusco est dominée par l'ancienne citadelle des Incas, vulgairement appelée *Rodadero* ou la glissade. Cette forteresse doit son nom à une longue pierre inclinée et légèrement creusée au centre, sur laquelle les enfans s'amusent à se laisser glisser. L'on assure gravement que c'était là un des passe-temps favoris des Incas. Cet enfantillage ne s'accorde guère avec les habitudes royales des descendans de Manco Capac. Le *Rodadero* est tellement à pic, qu'une pierre lancée de là par une fronde tomberait au milieu de la grande place, le centre de la ville. On y monte en traversant un long faubourg dont les rues sont de véritables escaliers. En arrivant, l'on est magnifiquement récompensé de la fatigue de l'ascension, car on se trouve en face de l'un des plus remarquables monumens de la puissance de l'ancienne race indienne. Le *Rodadero* se compose de trois murailles d'enceinte, entourant à angles saillans et rentrans un large mamelon qui domine la ville. Ces murailles sont formées d'énormes blocs de pierre taillés avec le même soin que les murs des temples et des palais de l'inca. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ces pierres ne sont pas taillées régulièrement; plusieurs affectent des formes bizarres, comme celle d'une étoile avec plusieurs angles saillans ou rentrans d'un pied, et les autres blocs qui avoisinent ces pierres sont taillés de façon à s'adapter parfaitement à ces angles inégaux. Il est clair que cet enlacement des pierres était destiné à donner plus de force à la construction, car il eût été infiniment plus facile de les tailler carrément. Ces constructions rappellent exactement l'ordre cyclopéen de seconde époque.

Quand on parcourt cette forteresse, dont les trois enceintes peuvent contenir dix mille soldats, quand les regards s'abaissent sur la ville du Cusco, qui, réduite au tiers de ses premières dimensions, renferme encore quarante-cinq mille habitans; quand l'on songe qu'au nord de cette ville l'empire des Incas s'étendait jusqu'au royaume de Quito inclusivement, et au sud jusqu'aux extrémités du Chili, l'on se demande par quel prodige cent soixante-huit soldats, y compris leur chef, François Pizarre ou Piçarro, ont pu subjuguer cette ville et ce vaste empire. Les chroniques espagnoles répondent que Dieu voulait convertir à la foi catholique ces huit millions d'infidèles, et, en vérité, c'est la seule façon d'expliquer l'esprit d'aveuglement et de lâcheté qui s'était emparé des derniers descendans de cette race des Incas, auparavant si constante, si sage et si habile.

Deux monticules dominent le *Rodadero,* ce qui devait être embarrassant pour ses défenseurs, et la preuve qu'au temps de la conquête ces deux monticules ne formaient aucun ouvrage avancé destiné à garantir les approches de la place, c'est que Jean Pizarre, qui s'était réfugié au *Rodadero* lors d'un soulèvement des Indiens, fut tué d'un coup de pierre lancée au moyen d'une fronde du haut de ce même

monticule, éloigné à peine de vingt pas du corps principal de la forteresse. — Au moyen de quelles machines les travailleurs amenaient-ils au *Rodadero* ces pierres taillées dans une carrière éloignée d'une lieue? La tradition n'en dit mot, pas plus que du levier nécessaire pour soulever et placer l'un sur l'autre des blocs de quatre mètres carrés. On raconte seulement que des rouleaux de bois étaient placés sous la pierre qu'on voulait faire voyager, que dix mille hommes s'attelaient à des cordes de laine de diverses longueurs, et qu'au moyen de leurs efforts réunis les plus lourdes masses étaient aisément remuées. Quant au levier ou à ce qui en tenait lieu, silence complet.

L'on retrouve dans la plupart des constructions du Cusco ce même mode d'enchâsser les pierres les unes dans les autres. La rue du Triomphe (*calle del Triunfo*) est d'un côté formée d'une enceinte du palais des *acclias*, vierges consacrées au soleil. Chaque pierre est taillée, pour ainsi dire, à pointes de diamant. La plus remarquable, qui peut avoir un mètre carré de surface, a quatorze angles rentrans, dans lesquels viennent s'enchâsser les pierres voisines, et cela si parfaitement, qu'il est impossible de faire pénétrer entre leurs jointures la pointe d'un canif. Les *acclias* étaient destinées à entretenir le feu sacré; elles étaient consacrées au Soleil et faisaient vœu de virginité. Leur palais ou plutôt leur couvent était sacré, et tout profane qui tentait d'y pénétrer était puni de mort. L'inca et les siens, comme fils du Soleil, avaient seuls le droit de pénétrer dans son enceinte. Lorsque les Espagnols entrèrent au Cusco, ils se livrèrent à tous les excès tolérés dans une ville prise d'assaut, et voici ce que dit le chroniqueur au sujet de ces vierges du Soleil : « Ils ont des maisons de femmes fermées comme les monastères, d'où elles ne peuvent jamais sortir. Celles qui pèchent avec des hommes sont mises à mort. Quelques Espagnols assurent qu'elles n'étaient ni vierges ni chastes (*ni eran virgines ni aun castas*), et *il est certain*, ajoute le chroniqueur, *que la guerre corrompt grandement les bonnes mœurs...* » Cette réflexion de l'auteur n'est pas ici un lieu commun : les Espagnols prirent définitivement possession du Cusco en 1536, et depuis huit années le Pérou était dans une complète anarchie; il n'est pas étonnant que, pendant la captivité de l'inca, de nombreux abus se soient introduits dans les coutumes du pays. Les Incas ne pouvaient avoir qu'une femme légitime, et encore devait-elle être de sang royal; mais le nombre de leurs concubines était illimité. Les premières familles du pays briguaient l'honneur de donner leurs filles pour le sérail de leur maître. Ces femmes étaient, comme dans l'Orient, gardées par des eunuques, et il y avait peine de mort pour le profane qui osait pénétrer dans leur demeure.

Je me suis amusé à parcourir au Cusco une traduction espagnole des *Incas* de Marmontel; rien n'est plaisant comme de lire sur les lieux

la description des palmiers et des orangers qui ombragent les jardins de la ville du Soleil. Un beau jour après dîner, « l'inca promène Alonzo sur les bords rians du lac de Titicaca, et ils rentrent dans Cusco au coucher du soleil. » C'est cent soixante lieues de pays qu'il lui fait parcourir en quelques heures. Les *Lettres péruviennes* de Mme de Graffigny me sont également tombées entre les mains. « Aza, cher Aza, dit la jeune vierge, ta Zélia a conservé ses *quipos*... » comme si un *quipo* eût été une écritoire! Les Péruviens ne connaissaient pas l'alphabet. Le *quipo* était un moyen arithmétique de marquer la quantité de tel ou tel objet de convention. Le *quipo* était une simple corde, avec laquelle on faisait, dans l'ordre du système décimal, des nœuds représentant la valeur des chiffres. Si l'on voulait écrire par exemple le chiffre 1534, on faisait un nœud du côté du *quipo* qui indiquait les mille, puis un double nœud pour séparer cette colonne de la suivante : cinq nœuds pour cinq centaines, plus un double nœud de séparation, quatre nœuds pour quatre unités, etc. Une fois ceci compris, le système de communication des Péruviens par le moyen des *quipos* devient la chose du monde la plus simple. Chaque cacique avait un *quipo* d'où pendaient une infinité de *quipos* de diverses couleurs. Le blanc était pour les veuves, le rouge pour les hommes de son district en état de porter les armes, le noir pour les coupables, et ainsi de suite pour toutes les classifications d'hommes ou de choses. Les bergers des montagnes du Cusco se servent encore aujourd'hui de cette méthode pour compter leurs troupeaux, le nombre de moutons ou de brebis, les naissances et les morts des agneaux, leur couleur, etc. Je me trouvais dans une ferme des montagnes au moment où le berger vint rendre compte de sa surveillance trimestrielle : j'ai eu son *quipo* entre les mains, et me suis fait clairement expliquer le système.

La connaissance des couleurs indiquant les divers objets était une science réservée aux caciques et aux *curacas* (nobles du pays); le peuple n'en savait que ce qui lui était nécessaire pour les usages de la vie ordinaire. Quant aux hiéroglyphes, je n'en ai pas trouvé trace sur les nombreux monumens que j'ai visités au Cusco. L'on doit croire que les connaissances des Péruviens en statuaire se bornaient aux statues et aux bas-reliefs d'hommes et d'animaux, et encore en trouve-t-on bien rarement. Un habitant du Cusco possède une charmante terre cuite de huit pouces de hauteur représentant un Indien endormi et faisant un songe agréable. La tête est parfaite et pleine d'expression; le corps est lourdement dessiné, les pieds et les mains surtout. L'absence de caractères hiéroglyphiques semblerait indiquer que l'ancienne nation péruvienne n'avait pas, avant la conquête, de relations avec le Mexique ni avec le Yucatan, pays où l'écriture hiéroglyphique était en usage.

Aujourd'hui, l'éducation des jeunes gens du Cusco est confiée aux soins des religieux de différens ordres. C'est une éducation toute classique où la théologie tient plus de place que la philosophie. L'histoire ancienne, ils la savent comme on la sait dans les séminaires, et ils passent tout le moyen-âge pour arriver à Napoléon et à la guerre d'Espagne, qui sont pour eux le commencement de l'histoire moderne. Les couvens de femmes au Cusco observent encore sévèrement les règles de leur ordre, et n'admettent de visites qu'au parloir. Les grilles sont épaisses et à petits carreaux, la distance est respectueuse; on ne peut voir la figure des religieuses. Comme à Aréquipa, les familles nobles de ce pays mettent souvent leurs filles au couvent pour accroître la part de fortune du fils aîné.

Pendant que je passais mes journées au Cusco, tantôt en visites aux habitans, tantôt en tournées dans les rues de la vieille cité, la saison des pluies s'était avancée, elle touchait à son terme; les routes commençaient de nouveau à être praticables, il fallait reprendre mon voyage vers Lima, la ville des rois, et dire adieu à la ville du Soleil. Quand l'heure du départ fut venue, plusieurs des habitans avec qui j'avais noué des relations pendant mon séjour m'accompagnèrent à une demi-lieue de la ville. Là ils me donnèrent la *despedida,* c'est-à-dire un déjeuner pendant lequel une demi-douzaine de harpistes et de guitaristes jouaient, à tour de bras et à grands coups de poing frappés sur la caisse des instrumens, des *yaravis* et des *tristes* du pays. Tant que dura le carillon, nous pûmes encore rire et causer; mais avec le dernier grincement des harpes cessa la gaieté factice qui nous animait tous. Alors le chef de la famille au sein de laquelle j'avais reçu l'hospitalité me serra cordialement la main, et sa femme m'embrassa en pleurant; deux Français, gens de cœur et d'esprit, qui étaient venus chercher fortune en Amérique, et que j'avais rencontrés au Cusco, me souhaitèrent un heureux voyage. Quelques momens après, je chevauchais vers les montagnes qui me séparaient du Bas-Pérou.

E. DE LAVANDAIS.

DE

L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Études philosophiques sur le Christianisme, par M. Nicolas, 5e édition.

C'est une bonne fortune pour la critique que de rencontrer un livre dont le succès ne lui est pas dû et dont elle n'a pas la réputation à préparer. Dispensée de faire valoir les mérites de l'auteur (tâche parfois ingrate et toujours suspecte de complaisance), elle peut donner à son examen un caractère plus sérieux. Que si ce livre agite les plus hautes questions dont l'intelligence humaine puisse être occupée, si la faveur même dont il jouit est un signe des temps propre à jeter la lumière sur les sourdes dispositions de l'esprit public, l'intérêt est plus grand encore : ce n'est plus l'ouvrage qu'il s'agit d'apprécier, ce sont ses lecteurs; ce n'est plus l'écrivain, ce sont ses juges eux-mêmes qui, pour un instant, sont en cause.

Tels sont les motifs qui nous ont décidé à arrêter un instant l'attention sur les quatre volumes publiés il y a sept ans déjà par M. Nicolas, alors simple magistrat à Bordeaux. Les *Études philosophiques sur le Christianisme,* dont tout un public frivole connaît peut-être à peine le nom, comptent quatre éditions déjà épuisées, dix mille exemplaires

entre les mains des lecteurs. Une vaste contrefaçon belge les répand chaque jour en Europe. C'est un fait assurément fort curieux que le sort d'un livre offert ainsi au public restreint d'une ville de province, et qui, remontant le cours naturel des idées, a fait tranquillement son chemin de Bordeaux à Paris, pour prendre place au foyer de plus d'une famille et dans le cabinet de plus d'un homme d'affaires. Le silence gardé sur son compte même par beaucoup de journaux religieux ajoute à cette singularité. Il n'y a point eu de caprice de mode, point d'esprit de parti pour le faire valoir. C'est de 1843 à 1848, au milieu des vives préoccupations de l'opposition politique, pendant que la lave révolutionnaire fermentait sous nos pas, c'est au bruit des productions d'une littérature insensée, qui attestait, en l'enflammant, le délire des intelligences, qu'il s'est trouvé en France des lecteurs nombreux pour un ouvrage de longue haleine, d'une composition calme, d'un tissu solide, dont le titre seul éloignait tout intérêt de curiosité. Rien n'atteste mieux de combien de courans contraires est incessamment traversé le sol instable et tourmenté de notre France. L'explosion qui, en balayant tout à la surface, a laissé voir au jour toutes ses veines, permet d'étudier ce travail intérieur avec une clarté inaccoutumée.

Nous ne ferons pas tort au mérite, à notre avis très distingué, de l'ouvrage de M. Nicolas, en recherchant, en dehors de son contenu même, la première cause d'un succès si original. Ce qui a valu aux *Études philosophiques* l'estime sérieuse qu'elles ont conquise, c'est moins encore le rare talent de l'auteur que l'intelligence qu'il a montrée du public auquel il avait affaire. C'est surtout la franchise avec laquelle sont comprises et remplies les saines conditions d'une apologétique chrétienne présentée à la société française du XIXe siècle. Malgré de remarquables qualités de style, — une chaleur naturelle, élevée par momens jusqu'à l'éloquence et toujours exempte de déclamation, — une imagination vive et pourtant sobre, et enfin, ce qui fait le charme principal d'un écrivain, un rapport exact, personnel, pour ainsi dire, entre la pensée de l'auteur et son langage, — point de phrases de convention, point d'expressions puisées dans le répertoire commun des idées courantes, — tous ces mérites réunis ne font point encore de l'ouvrage de M. Nicolas, à proprement parler, un ouvrage littéraire. Préoccupé de convaincre, l'auteur va souvent plus avant et plus loin qu'il ne faudrait uniquement pour plaire. Bien qu'il porte dans les questions morales deux vraies qualités de philosophe, la sagacité et le bon sens, son œuvre n'est pas non plus rigoureusement philosophique dans l'acception un peu pédantesque que, d'après l'Allemagne et ses imitateurs, nous donnons aujourd'hui à ce mot. Il n'a point ce cortége parfois pesant d'érudition que l'école éclectique a ramassé dans ses constantes excursions à travers toutes les erreurs passées de l'esprit humain. Il

n'a pas non plus ce langage technique qui donne plus de précision à tous les mouvemens de la pensée, mais les rend aussi moins naturels et moins libres. Aucun appareil scientifique ne vient s'interposer entre l'esprit et la vérité pour en prévenir le contact intime et direct. Quelque rigueur peut manquer, par conséquent, à l'exposition des grands problèmes philosophiques; mais l'amour passionné de la vérité circule et anime tout de sa chaleur. On sent un esprit, mieux encore une ame directement engagée pour son compte dans l'étude pleine d'angoisses qu'elle veut vous faire partager. C'est un homme d'un sens et d'un cœur droits, élevé comme l'un de nous, parlant notre langue commune, et faisant, sous nos yeux, à ciel découvert, ce travail de recherche et d'examen intime que plus d'un peut-être a commencé à portes closes dans le secret de sa conscience. Du sein de cette société malade et troublée, qui, depuis soixante ans gouvernée par sa raison seule et fatiguée de ce gouvernement très instable, voudrait l'assujétir à quelques règles sans y renoncer tout-à-fait, qui voudrait commencer à croire sans perdre l'habitude de comprendre, un de ses enfans s'est élevé pour lui adresser la parole d'après son expérience personnelle et lui apprendre comment les bases chancelantes de la raison peuvent être en même temps couronnées et affermies par la foi, comment la liberté peut, sans rien perdre de son élasticité et de sa force, se plier sous le joug de l'autorité.

L'accord de la foi avec la raison, de la liberté d'esprit avec l'autorité spirituelle, tel est le but que poursuivent avec une ardeur infatigable les longs développemens de M. Nicolas. Preuves extérieures, preuves intrinsèques, étude des traditions populaires et des instincts moraux, l'église, aperçue du dehors, dans toute la majesté de son édifice consacré par les âges, les profondeurs de la conscience illuminées aux clartés du dogme, tout sert, entre ses mains, à mettre la raison consciencieusement interrogée du parti de la foi. Tout tend à faire monter son lecteur à ce degré qui est, suivant lui, le point suprême d'élévation de l'être humain, une foi raisonnée et une soumission libre. Son livre est un long dialogue entre la foi et la raison, et c'est pour cela qu'il a trouvé dans cette société tant d'auditeurs pour écouter l'entretien.

Cette société, en effet, il est permis de le dire, elle semble l'incarnation de la raison humaine avec ses grandeurs et ses misères. L'histoire des soixante dernières années de la France, c'est l'histoire tantôt glorieuse, tantôt humiliée, toujours agitée de la raison. Depuis le jour où la France a, du même coup, secoué tous ses préjugés et rasé par le pied ses institutions, elle s'est mise tout entière à la discrétion de sa raison. Cette grande aventure développe devant nous toutes ses phases. Nous avons vu successivement la raison impétueuse balayer tout de-

vant elle, puis la raison, corrigée par plus d'une expérience et meurtrie par plus d'une chute, ramasser parmi les ruines qu'elle avait faites des matériaux pour reconstruire à son tour. Après avoir mis l'autorité politique dans la rue, elle lui avait rouvert des palais encore mal fermés à la foule; après avoir jeté au vent toutes les richesses du sanctuaire, elle a relevé à l'idée abstraite et philosophique de Dieu un autel dépouillé. L'œuvre sociale du consulat, qui subsiste encore autour de nous, fut une œuvre de raison élevée jusqu'au génie; la philosophie spiritualiste qui a régné en France dans ces dernières années est une tentative de la raison pour atteindre à la puissance des vérités religieuses; mais l'une et l'autre ont la raison pour inspiration et pour base. Dans le grand nombre de nos lois, il n'en est pas une qui ne soit précédée de son exposé des motifs; dans le petit nombre de nos croyances, il n'en est pas une qui ne marche accompagnée de sa démonstration logique. Nous ne faisons rien par tradition, et ne croyons rien sur parole. La révolution, dès ses premiers jours, avait donc bien nommé l'objet de son culte; nous n'adorons plus, Dieu merci, la raison sous la forme d'une fille de joie célébrant une bacchanale; mais, sous des attributs plus décens, elle n'a pas cessé d'être la seule divinité qui préside à nos destinées.

Il n'y a pas long-temps que c'était pour nous et pour elle un sujet d'orgueil. Nous étions ravis de tout comprendre si clairement, et en nous et autour de nous; nos regards se plaisaient à ne rencontrer nulle part ni ombre ni mystère. La cité politique, tracée au cordeau d'après un plan raisonné, formée de bâtimens tout neufs, brillait d'un éclat qui semblait promettre la solidité. Elle n'avait plus, il est vrai, ses vieux remparts, mais elle n'avait pas non plus de rues tortueuses et sombres : tout était droit, aligné, et laissait pénétrer à flots la lumière. Bien qu'on eût fermé à l'intelligence les trésors de la tradition, elle semblait avoir trouvé en elle-même des sources intérieures de poésie et d'éloquence. La morale même avait substitué à l'autorité révélée je ne sais quels instincts honnêtes, aidés d'un calcul sensé qui suffisait à étendre sur la société un vernis de régularité médiocre et uniforme. Vertus, talens, bien-être, la raison semblait ainsi avoir tiré tout de son propre fonds; elle avait repeuplé le sol après l'avoir dévasté. Comment elle est sortie tout d'un coup de cette flatteuse illusion, nous n'avons pas besoin de le dire. Entre les égaremens de la littérature et les convulsions de la politique, entre les passions des hommes et les folies des systèmes, il s'est trouvé qu'à un jour donné le bon sens avait produit le délire, et la logique enfanté la contradiction; il s'est trouvé qu'une société, tout entière fondée sur la raison, courait risque de devenir la moins raisonnable du monde.

Un grand discrédit en est résulté pour la raison. Elle a été aban-

donnée par ses alliés naturels et condamnée par ses enfans mêmes. Il y avait long-temps que les imaginations vives et les ames ferventes se plaignaient d'elle. Ceux qui étaient impatiens d'émotions et de mouvement la trouvaient lente et bornée; ceux qui avaient soif d'aimer la trouvaient froide. Mais aujourd'hui les premiers à l'accuser sont les gens sages, ceux qui ne demandent qu'à vivre en paix et se contentent de peu en fait de sentimens. Les calculs, même égoïstes, trompés, les intérêts, même matériels, ébranlés, s'en prennent à elle de leurs désappointemens. C'est un cri général pour demander quelque principe plus élevé et plus solide que ceux que la raison peut fournir. De toutes parts la raison est maudite, de toutes parts aussi la religion est invoquée par les soupirs des ames élevées déçues dans leurs espérances, par les cris de terreur des affections inquiètes, quelquefois même (ô profanation) par l'âpre clameur de la cupidité trompée. Si la religion était, comme on le croit généralement, la rivale et l'implacable ennemie de la raison, si elle avait souci d'exercer des représailles d'amour-propre, il n'y eut jamais de moment plus favorable pour se donner l'amer et stérile plaisir de la vengeance.

Faut-il saisir au vol cette occasion? Faut-il prendre au mot ce découragement général? La religion n'a-t-elle rien de mieux à faire qu'à triompher de cet abaissement de la raison? n'a-t-elle qu'à recevoir les aveux d'une société repentante? Nous ne le pensons pas. Il ne serait, suivant nous, ni prudent ni juste d'abuser de la leçon sévère que les événemens contiennent, pour passer en quelque sorte sur le corps de la raison humiliée. Après tout, cette société a beau mal parler aujourd'hui de la raison, elle n'en a pas moins été conçue, faite, formée par l'exercice indépendant de cette raison seule; elle n'en est pas moins pénétrée par la raison dans tous ses pores, imbue de raison dans la moelle de ses os. Ne croyons donc pas trop vite aux anathèmes que lui arrache un moment de dépit ou de souffrance. On dit du mal de soi-même dans un jour de péril ou d'abattement; que le danger s'éloigne ou que la force revienne, on court après ses paroles, on trouve surtout très mauvais qu'un autre les rappelle et s'apprête à tirer parti de nos aveux. Il ne faut pas fonder beaucoup plus d'espoir sur les querelles que notre société, rationaliste par essence, cherche aujourd'hui à la raison. Donnez-lui le temps de respirer, et elle se remettra à raisonner et à déraisonner aussi de plus belle. Si ce découragement d'ailleurs était aussi profond qu'il est vif dans son expression, si la France en était venue à passer condamnation sur le principe de tout ce qu'elle a fait et cru depuis cinquante ans, nous ne savons si le vide laissé par la raison serait aussi facilement qu'on le pense comblé par la foi. Ce serait faire injure à la foi que de supposer qu'elle peut, sans miracle, naître de la source impure du dégoût. Ce que les révolu-

tions, par leurs brusques revirements, ont ébranlé dans nos ames, ce n'est pas seulement la faculté de raisonner, c'est aussi la faculté de croire. L'une et l'autre supposent une certaine virilité d'ame, une certaine jeunesse de sentiment qui s'accordent mal avec ce mélange de satiété et de fatigue dont tout le monde est atteint aujourd'hui. Le malaise que donnent le tourbillonnement confus des événemens devant les yeux et l'agitation monotone du sol qui nous porte agit sur le cœur au moins autant que sur l'intelligence. C'est un affadissement général qui ôte à toute vérité son effet, au sel de la terre sa saveur. S'il est possible que la foi naisse chez un individu uniquement du désenchantement des ambitions et des espérances, c'est que ce retour coïncide avec l'âge naturel du repos et l'affaiblissement graduel des passions; mais cela n'est pas possible pour une société qui a toujours une tâche à remplir, et à qui chaque génération apporte un contingent d'activité et de passion. Quelques aveux incohérens et entrecoupés, de sinistres pressentimens, un vague désir de paix, ces douteux indices de la conversion d'un mourant, ne suffisent pas pour faire couler dans les veines d'une société vieillie le sang nouveau d'une régénération morale.

Nous concevons pour la religion un meilleur parti à tirer de la réaction actuelle des esprits que le simple plaisir de voir la raison dans l'embarras; nous imaginons pour ses défenseurs un plus noble rôle à remplir. La raison est fort désappointée du mauvais succès de ses efforts : au lieu d'essayer de l'écraser (les convulsions de son agonie seraient encore redoutables), c'est à la religion de lui proposer sur des bases équitables une alliance qui la relève et l'affermisse. De telles ouvertures eussent été fort mal reçues il y a peu d'années, quand la raison avait le verbe haut et n'admettait ni subordination ni partage. Nous concevons alors que les polémiques religieuses furent réduites à prendre avec la raison le ton parfois provoquant, toujours belliqueux, qui caractérisa trop souvent l'école théologique du commencement de ce siècle. Il n'y avait peut-être que ce moyen d'inquiéter la raison dans sa dédaigneuse omnipotence. La raison opprimait la foi : il est naturel que la foi, pour s'affranchir, courût aux armes de l'insurrection. Le terrain n'est plus le même aujourd'hui : la religion a repris dans la discussion l'avantage sur la raison. Cet avantage est plus apparent que réel; c'est plutôt un hasard de journée qu'une conquête véritable. Pour assurer, pour enraciner, pour nationaliser, si on peut parler ainsi, une telle conquête, qui peut à chaque moment échapper, la religion doit s'emparer de l'assentiment libre, sincère, raisonné, d'une société qui, bon gré mal gré, nous l'avons dit, raisonne toujours. Pour achever de vaincre la raison, il n'y a pas d'autre moyen que de la convaincre, et, pour la convaincre, il faut s'adresser à elle avec franchise, avec sévé-

rité même, mais avec égards, dans un langage qu'elle puisse comprendre, dans des termes qu'elle puisse écouter jusqu'au bout. Il faut ranimer chez elle l'espoir et la soif de la vérité. Sans lui permettre une présomption qui l'a perdue, il faut lui rendre cette confiance en soi-même, dont on peut dire ce qu'Homère pense de la liberté : « qu'elle est la moitié de la valeur humaine. » Il faut se garder surtout de lui mettre le pied sur la tête pour l'enfoncer plus avant dans la fange du scepticisme. Dans les débats dont la conscience humaine est le théâtre le doute a joué trop long-temps le rôle de ces ennemis communs de la société que chaque parti va tour à tour appeler à son aide. Voltaire l'invoquait contre la foi, et Lamennais contre la raison. Pour peu que nous continuions quelque temps des coalitions de ce genre, toute vérité humaine ou divine, naturelle ou surnaturelle, aura disparu. Il ne restera plus pierre sur pierre dans le monde de l'intelligence.

Les véritables apologies de la religion sont donc, à mon gré, celles qui font un sincère effort pour ouvrir les portes de la raison, au lieu de se borner à la battre en brèche. C'est sous ce point de vue principalement que nous apprécions l'ouvrage de M. Nicolas. Nous nous plaisons singulièrement à le voir traiter avec conscience les scrupules et même les préjugés, les droits et même les prétentions de la raison. Nous lui savons gré d'avoir écarté de sa plume le ton acerbe, les solutions hautaines et rapides, l'ironie envenimée, d'avoir, en un mot, aspiré à la paix plus qu'au triomphe; mais nous l'approuvons également de n'avoir tenté cette paix qu'à des conditions honorables, admissibles en même temps par la foi et par le bon sens, de n'avoir pas cherché à combler l'intervalle qui sépare la foi de la raison soit en relâchant les inflexibles liens de l'autorité religieuse, soit en cherchant à étendre, par des escamotages de parole, la raison au-delà de ses limites naturelles, en manquant par conséquent soit à la dignité chrétienne, soit à la sincérité philosophique.

Tel est, en effet, le double écueil où viennent se heurter les écrivains qui ont tenté sous des formes diverses cet accord désirable de la foi avec la raison. Depuis qu'un grand besoin de paix se fait sentir dans notre société divisée, sans pouvoir, hélas! réussir à se faire entendre, les plans d'alliance entre les deux plus grandes puissances de ce monde n'ont pas fait défaut. La philosophie rationaliste surtout, inquiète de sentir la direction des esprits qui lui échappe, épouvantée du cortége grotesque et brutal d'alliés que les systèmes nouveaux lui ont offert, craignant de se trouver, entre les foudres de l'église et les menaces du matérialisme révolutionnaire, comme prise entre deux feux, a fait entendre de sincères appels à la conciliation. « Ce n'est pas trop, s'écriait, dans un des derniers numéros de cette *Revue* même, l'un des écrivains les plus distingués de l'école éclectique, ce n'est pas trop, pour

triompher de l'ennemi, de toutes les forces réunies d'un christianisme éclairé et d'un spiritualisme indépendant. » Mais ces efforts ont presque toujours abouti à l'une ou l'autre de ces deux propositions, toutes deux également inacceptables, suivant nous, et pour un sens droit et pour une foi sincère : ou de considérer la foi religieuse et la philosophie rationnelle comme formant deux puissances égales, régnant sur deux domaines séparés et fondées sur deux principes différens, de telle sorte qu'elles puissent se développer côte à côte dans des rapports de politesse diplomatique, sans se contrôler et sans se provoquer l'une l'autre; ou de donner des mystères de la foi des explications rationnelles délayées dans des effusions mystiques et à demi éclairées par les reflets d'une métaphysique nébuleuse. Séparer la raison de la foi ou expliquer la foi par la raison, supprimer leurs points de contact ou pénétrer leurs substances, c'est toujours sur l'une ou l'autre de ces entreprises que roulent les ouvertures de paix adressées par la philosophie à la religion.

C'est sans doute au premier de ces systèmes que se rattachait, l'an dernier, un homme d'état qui, en sa qualité de très grand orateur politique, n'était pas tenu d'apporter une exacte précision dans de tels sujets. « J'espère, disait M. Thiers dans son discours sur la liberté d'enseignement, que la philosophie et la religion, ces deux sœurs immortelles, l'une régnant sur le cœur et l'autre sur l'esprit, sauront désormais vivre en paix. » Le traité de partage des deux puissances se trouvait ainsi fait d'un trait de plume. L'une avait la pensée, et l'autre le sentiment. Malheureusement leurs ratifications manquaient, et tout permet de croire qu'elles se feront attendre long-temps. Je ne sais si pour sa part la philosophie a renoncé à parler au cœur, si elle a fait son compte de ne plus s'adresser ni à l'amour du bien, ni à l'admiration du vrai, ni à l'enthousiasme de la vertu, si en un mot elle ne prétend plus tantôt à purifier, tantôt à réchauffer, toujours à régler les sentimens de l'ame. Libre à elle de signer son abdication, et, en abandonnant à la religion le cœur de l'homme, la source de toutes les grandes actions, le siége de toute valeur morale, de se mettre elle-même au rang d'un oiseux exercice de dialectique et d'une futile science de mots; mais je réponds que la religion, de son côté, quelque grand que soit le lot qu'on lui assigne, ne s'en contentera pas : elle a la prétention d'être quelque chose de plus qu'un sentiment; elle ne sait pas même très nettement, et je crois qu'on serait embarrassé de lui dire, ce que serait un sentiment auquel aucune pensée ne correspondrait. Les dogmes chrétiens, dans leur précision et leur profondeur, sont tout autre chose qu'un recueil d'exhortations touchantes, s'écoulant en larmes pieuses et s'exhalant en élans de ferveur. C'est tout un cours de doctrines qui ne surpasse l'intelligence qu'après l'a-

voir épuisée. Laissons donc de côté ces distinctions fort arbitraires d'ailleurs entre le cœur et l'esprit. L'homme est un, et la vérité aussi; nul ne peut ni la connaître sans l'aimer, ni l'aimer sans la connaître. La philosophie et la religion auront toujours, quoi qu'elles fassent, deux grands points communs, l'homme et la vérité, leur sujet et leur objet. C'est plus qu'il n'en faut pour qu'elles se rencontrent à tout instant, et soient obligées de se parler. Il faut entre elles autre chose qu'un échange de politesses et de bons procédés. Une alliance intime, ou un combat acharné est nécessaire; une neutralité prudente et réservée n'est pas possible.

Prenons garde pourtant à l'autre extrême. L'alliance n'est pas la confusion, et autant une séparation radicale de la raison et de la foi est impossible à tracer, autant une assimilation complète serait chimérique à poursuivre. Nous nous méfions de toute tentative qui s'annonce pour rendre compte à la raison des mystères de la foi, de quelque part qu'elle provienne, soit d'une philosophie ambitieuse, soit d'une religion spéculative. Nous savons qu'il y a une certaine métaphysique qui n'est jamais embarrassée de donner l'explication de rien, excepté de ses explications même; nous savons que quand on part de certaines hauteurs, de l'identité de l'être et de la pensée par exemple, ou du *moi* qui se pose et se détermine lui-même, la théologie scolastique la plus profonde n'est plus qu'un jeu d'enfans. Auprès de Fichte et d'Hegel commentés par un élève de l'école normale, saint Thomas ou saint Anselme parlent la langue vulgaire. Il n'y a pas au-delà du Rhin une philosophie qui se respecte qui n'ait deux ou trois trinités à choisir, et pour qui l'incarnation du verbe divin dans la nature finie ne soit un fait habituel et même le ressort permanent de la création. Le panthéisme a les bras étendus sur l'univers : dans les vastes replis de sa robe, tous les mystères de la religion, la transmutation sacramentelle des substances, la solidarité de la race humaine, jouent en quelque sorte à leur aise. Il y a aussi, à l'arrière-plan de ces systèmes, une sorte de région intermédiaire entre le rêve et l'histoire, peuplée d'êtres demi-fantastiques et demi-réels, où, sous le nom équivoque de mythes, tous les faits miraculeux peuvent prendre honorablement leur place. C'est à ces hauteurs et dans ce crépuscule que la métaphysique a souvent essayé d'opérer le mariage de la foi et de la raison; mais il y a deux grandes difficultés à ces arrangemens, l'une au point de vue de la raison, qu'il est impossible de les comprendre, et l'autre au point de vue de la foi, qu'il est impossible d'y croire. Ces transactions prétendues entre la philosophie et la religion pèchent par les fondemens de l'une et de l'autre, le bon sens et la bonne foi. Tout ce qu'on gagne à ces artifices de logique, c'est de transformer des mystères connus, peints depuis long-temps sous de vives couleurs aux imaginations po-

pulaires, en véritables problèmes d'algèbre, dont les termes abstraits, perdant toute correspondance avec la réalité des faits, échappent, dans leurs permutations rapides, à tout contrôle des assistans. L'ignorance peut se cacher ainsi plus long-temps sous la précision apparente des formules : nous l'aimons mieux, à dire vrai, quand elle convient modestement d'elle-même. L'Évangile a été annoncé aux pauvres et même aux pauvres d'esprit. Pour que l'accord de la raison et de la foi soit sérieux, ce doit être l'accord d'une foi simple avec une raison commune, et non d'une foi d'illuminé avec une logique transcendante. Cet accord doit se trouver en germe dans l'esprit d'un bon chrétien, suivant fidèlement la loi de son église, et en pratique dans le gouvernement quotidien de sa vie et de sa famille.

Le plus simple est donc d'en prendre son parti : il n'est possible ni de séparer tout-à-fait la foi de la raison, ni de les identifier l'une avec l'autre. Elles ont des rapports inévitables et des distinctions ineffaçables. La philosophie, quoi qu'elle fasse, ne peut ni ignorer ni pénétrer la religion, ni s'en débarrasser avec révérence, ni l'absorber dans son sein. Il faut qu'elle compte et qu'elle vive avec elle. Le mérite de M. Nicolas est précisément d'avoir donné aux rapports de la foi et de la raison une intimité, une sorte de confiance qui avait disparu depuis long-temps, tout en traçant leur ligne de démarcation par un trait ferme et net qui ne tremble jamais. Dans tout le cours de son livre, la foi et la raison sont en présence et soutiennent une conversation pressante; mais leur situation respective est, à chaque instant, déterminée avec précision. Dans la première partie de son ouvrage, c'est la foi qui comparaît devant la raison. Elle apporte ses titres, elle déroule ses archives, elle démontre son authenticité divine, sa nécessité humaine; elle fait voir qu'elle devait être et qu'elle a été. C'est une inconnue qui fait preuve de son état et demande droit de cité parmi les faits que l'évidence atteste, que la réflexion confirme, que la mémoire classe et recueille. Dans la seconde partie, plus mystérieuse et plus profonde, c'est la foi, à son tour, qui introduit la raison sur le terrain inconnu et brûlant des dogmes. Elle lui ouvre des perspectives où le regard humain n'atteindrait pas par ses propres organes, où il s'enfonce et se perd. Elle déchire par des éclairs la voûte des cieux et répand sur la nature même une lumière surnaturelle. Ces deux grandes forces se prêtent ainsi un mutuel appui : la raison établit la foi qui, à son tour, étend la raison. Suivons, avec M. Nicolas, les conséquences d'une pensée qui grandit en se développant.

Sous le nom de preuves préliminaires et philosophiques, de preuves extrinsèques et historiques (deux ordres d'idées connexes qu'il a eu le tort de séparer), M. Nicolas rassemble plusieurs groupes de raisonnemens et de faits qui servent à démontrer par la raison, et par la raison

seule, la vérité du christianisme. Dépouillons son argumentation des ressources infinies de son érudition et de sa logique. La voici dans sa nudité. L'ame immortelle de l'homme a besoin d'un rapport constant avec l'être éternel qui l'a créée et qui doit décider de son sort à venir; la raison aperçoit la nécessité de ce rapport : elle est impuissante à l'établir. De tout temps, elle y a tendu sans y réussir. De là cette attente universelle d'un médiateur, qui sur tous les points du globe et aux époques les plus reculées de l'histoire, devançait et préparait l'apparition du christianisme. Cette attente a été remplie : le médiateur a paru, son œuvre subsiste; le rapport entre l'homme et Dieu est rétabli; le miracle de son origine est confirmé chaque jour par le miracle de sa durée. Telle est la sèche esquisse de la partie rationnelle de l'œuvre de M. Nicolas. Tout, dans cet ordre de raisonnement, est de la compétence de la raison. Rien ne dépasse sa portée et ne porte atteinte à son indépendance. On ne lui demande de faire aucun acte de foi préconçue, ni d'admettre aucun préjugé d'autorité. C'est à elle à s'interroger pour voir si elle contient en soi les germes d'un état religieux véritable et vivant, ou s'il faut qu'elle l'attende de quelque source supérieure. C'est à elle aussi à se mesurer à côté du christianisme, et à voir si à aucune époque du monde elle a été de taille à mettre au jour un tel fils; car, si le christianisme n'est pas de Dieu, il est de l'homme : il est fils de la raison par conséquent, et sa mère doit reconnaître en lui son image.

Pour arracher de la raison même l'aveu de son impuissance à établir un lien véritable entre l'homme et Dieu, M. Nicolas s'est principalement appuyé, et avec un très heureux choix de citations, sur l'état moral du monde ancien à l'avénement du christianisme. Il a montré après Bossuet, mais avec cette originalité d'expression qui appartient au talent convaincu, avec cette profondeur de vues que l'apprentissage des révolutions a rendue facile à tous nos jugemens historiques, que la décadence morale des sociétés antiques avait coïncidé avec leurs progrès philosophiques. Chose étrange! à mesure que Cicéron et Sénèque découvraient l'idée de Dieu dans sa beauté pure, les peuples la connaissaient moins. Le féroce Jupiter et l'adultère Vénus recevaient un culte plus religieux que la divinité épurée des stoïciens ou de la nouvelle académie; le bruit des rames de Caron frappant les eaux du Styx, les aboiemens de la triple gueule de Cerbère, faisaient retentir dans les cœurs des pressentimens plus vifs d'une destinée future que l'harmonieuse dissertation du *Phédon*. La raison qui démontrait Dieu était moins puissante sur les ames que la fable qui le dénaturait. Sans aller bien loin, M. Nicolas aurait pu trouver chez nous-mêmes un contraste plus singulier encore. Je ne crois pas qu'il ait été donné à aucune nation de posséder à l'état élémentaire un code de spiritua-

lisme plus pur que celui qui, après avoir été extrait d'un catéchisme mutilé, a été naturalisé d'abord par le *Vicaire savoyard* sous une forme populaire et touchante, puis par l'école éclectique, à l'aide de procédés rigoureux. Dieu, l'ame, la vie future, tout cela forme comme un catéchisme rationnel que tout Français pris au hasard peut réciter sans faillir. Qui a lu Béranger sait que parmi nous *il est, même en chanson,* un Dieu et une autre vie. Jamais ces grandes notions n'ont circulé sous la forme rationnelle dans des rangs plus nombreux et plus bas de la société, et pourtant, je le demanderai volontiers à un philosophe sincère, parmi tant de gens qui les connaissent, combien en compte-t-on qui s'en soucient? pour combien sont-elles autre chose qu'une idée reçue qu'on échange à de certains momens solennels ou une manière de finir heureusement une phrase déclamatoire? pour combien découlent-elles d'un sentiment intime du cœur? combien en font dériver une règle austère de leur vie? On a connu, au siècle dernier, des incrédules d'élite qui pensaient beaucoup à Dieu et se donnaient beaucoup de peine pour n'y pas croire. Le vulgaire philosophe de nos jours a souvent l'air d'y croire, une fois pour toutes, pour ne pas se donner la peine d'y penser. Une hostilité active a fait place à un hommage indifférent. Vainement cette grande voix de la mort s'élève-t-elle incessamment, comme celle des hérauts antiques au milieu du tumulte populaire; vainement appelle-t-elle nos regards vers « cette impénétrable et muette éternité qu'elle ouvre et ferme à mesure, sans que nous puissions jamais en surprendre le secret : » ses échos, qui ne retentissent plus sous la voûte des cathédrales, importunent sans avertir. Les hommes ont toujours été effrayés de mourir; ils en semblent honteux aujourd'hui; cet accident incommode dérange des systèmes pédantesques qui ont tous le bien-être présent de la vie pour but. On est pressé de faire oublier pour ceux qu'on aime une telle infirmité, et le mourant, humilié lui-même, irait volontiers, comme l'animal, exhaler dans quelque lieu ignoré un souffle qui ne semble pas remonter vers le ciel.

Voilà ce que sont devenus, avec des idées de la nature divine assez saines, avec une morale assez pure, au sein d'une atmosphère tout échauffée encore par la foi chrétienne, les sentimens d'un Français pris au hasard à l'égard des vérités qui intéressent l'origine de son être et sa destinée future. La raison sincèrement interrogée ne peut le méconnaître. Il n'y a point, sous son empire, de lien véritable entre l'homme et Dieu. C'est un aveu qu'aucun prêtre ne lui arrache, qui ne lui est imposé du haut d'aucune chaire. C'est l'évidence écrite en gros caractères sur les murs de nos cités. Il n'y aurait pas de religion au monde pour combler cette lacune, que sa profondeur n'en serait que plus effrayante à sonder. Cette impossibilité et pourtant cette né-

cessité des rapports de l'homme avec Dieu, c'est là, dit M. Nicolas par une expression d'une justesse éloquente, « la pierre d'achoppement du déisme qui forme la pierre d'attente du christianisme. » Rien ne peint mieux l'état des grandes vérités rationnelles séparées de toute révélation religieuse. Ce sont des pierres d'attente à qui manquent encore le chapiteau qui doit les couvrir, l'enceinte qui doit les enfermer et les unir. Elles sont majestueuses et fortes, mais elles attendent : *pendent interrupta,* et, en attendant, l'orage les ébranle incessamment, et nul être animé n'y saurait trouver un abri.

Ce sentiment du vide, de l'incomplet et par conséquent de l'attente, qui est le produit analytique d'une raison perfectionnée, c'était chez les peuples de l'antiquité le cri pressant d'un besoin vague. La raison, parmi nous, quand elle a fait toute son œuvre, cherche encore quelque chose. Les nations antiques, ballottées entre leurs croyances grossières et leurs sciences confuses, attendaient quelqu'un. M. Nicolas démontre avec un luxe de recherches tout-à-fait curieux que l'attente d'un médiateur entre Dieu et l'homme est le grand fait moral des nations antiques. Cette observation, déjà faite en passant par quelques écrivains profanes, a pris, sous la plume de M. Nicolas, un relief inattendu. On voit que cette attente se reproduisait sous mille formes, raisonnées ou poétiques, dans les fables courantes comme dans les spéculations de la philosophie, depuis le second Alcibiade, invoquant avec un désir ardent celui *qui doit venir nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes,* jusqu'à ces prophéties juives qui ont toute la précision d'un calendrier, et prédisent (c'est encore M. Nicolas qui parle) *le lever d'un médiateur comme le lever d'une planète.* Mais laissons l'écrivain lui-même résumer avec éloquence le tableau de cette longue attente du genre humain : l'humanité avant Jésus-Christ va nous apparaître comme une de ces grandes statues grecques dont l'œil triste et vague regarde venir. « Comme les formes indécises et fantastiques que revêt un objet pen- « dant la nuit se précisent et font place à sa réalité devant le jour, « ainsi toutes les traditions religieuses du genre humain sont venues « se rectifier et se rejoindre dans le grand médiateur des temps comme « des choses, et y reprendre l'unité primitive d'où elles avaient divergé « par tout l'univers. L'humanité a pu dire à Dieu ces belles paroles de « saint Augustin : Je fus coupé en pièces au moment où je me séparai « de ton unité, pour me perdre dans une foule d'objets; tu daignas ras- « sembler les morceaux de moi-même. Jésus-Christ est tout ce qu'ont « désiré les nations, tout ce qu'elles ont rêvé sous des noms divers, et « à travers des images plus ou moins grossières et impures... Il est la « réalisation de cette espérance restée au fond de la boîte de Pandore, « pour réparer tous les maux qui en étaient sortis. Il est cet Épaphus,

« enfant promis, qui devait naître miraculeusement de la vierge Io, « pour délivrer l'homme enchaîné de ce vautour rongeur auquel une « femme-serpent avait donné l'être. Il est ce dieu de l'Olympe, *ce cher « fils d'un père ennemi*, qui devait souffrir pour *succéder à nos souf- « frances*. Il est cet Orus, descendant d'Isis, qui devait surmonter sans « le détruire le serpent Tiphon, d'après les Égyptiens, et qui devait « naître d'Isis vierge, d'après les Gaulois. — Il est le véritable Hercule « qui devait tuer le dragon, et rendre aux hommes les fruits d'or de « ce merveilleux jardin, d'où ils étaient exclus. — Il est le Mithra des « Perses, ce médiateur vainqueur d'Ahrimane, qui, jusqu'à ce qu'il « soit venu, comme dit Plutarque, *ouvrer, faire et procurer* la déli- « vrance des hommes, *a chômé cependant, et s'est reposé un temps non « trop long pour un Dieu*. — Il est le Wischnou des Indiens, dont l'in- « carnation devait guérir les maux faits par le grand serpent Kaliga; « — le Genteolt des Mexicains, qui devait triompher de la férocité des « autres dieux, apporter une réforme bienfaisante, et combattre la « couleuvre qui avait séduit la mère de notre chair; — le Puru des « Salives d'Amérique, qui devait faire rentrer en enfer le serpent qui « dévorait les peuples. — Il est enfin le dieu Thor, premier-né des en- « fans d'Odin, et le plus vaillant des dieux, qui devait livrer un combat « particulier au grand serpent Migdare, et laisser lui-même la vie dans « sa victoire. Loin toutes ces grossières images, dit Tertullien, loin « ces impudiques mystères d'Isis, de Cérès et de Mithra! Le rayon de « Dieu, fils de l'éternité, s'est détaché des célestes hauteurs... c'est le « Λογος de Platon, le docteur universel de Socrate, le saint de Confu- « cius, le monarque des sibylles, le roi si redouté des Romains, le « dominateur attendu par tout l'Orient, la victime des victimes qui « devait mettre un terme à tous les sacrifices, le vrai médiateur et le « vrai Christ (1). »

Nous avons cité ce morceau en entier pour donner à la fois une idée et du genre de talent de M. Nicolas et du procédé habituel de son argumentation. Cette manière chaleureuse de s'assimiler les idées et jusqu'aux expressions des penseurs les plus divers, de les entraîner dans un mouvement original, est la qualité distinctive qui règne d'un bout de l'ouvrage à l'autre. Il y a eu rarement, au service d'une foi stricte et jalouse, un esprit plus ouvert à la vérité sous toutes ses formes, plus prompt à l'accueillir, à la ramasser pour ainsi dire partout où il la rencontre, plus humain dans ce sens qu'aucun mode de sentir ou de penser de l'humanité ne lui semble étranger. Il va cherchant les traces de cette soif de Dieu que la raison éprouve sans pouvoir l'apaiser, à travers les océans et les âges, d'une plage du monde à

(1) M. Nicolas, 2e vol., liv. Ier, chap. VI.

l'autre, sous les soleils différens qui ont éclairé les cités ou les imaginations des hommes. Il la retrouve aussi bien dans les légendes brumeuses de la Germanie, dans les fables brillantes de la Grèce, que dans les débordemens de passion des romans modernes. Il montre par là que la foi chrétienne a partout, avant même de paraître, des racines enchevêtrées dans toutes les fibres de l'ame. Il décrit toutes les sinuosités de ce vide immense que son absence laisse dans l'intelligence humaine. Le christianisme apparaît ainsi non pas comme le développement, mais comme le complément de la raison. Ce n'est pas ce que la raison produit; c'est ce qui lui manque et ce qu'elle appelle. On peut dessiner le christianisme par les lacunes de la raison, comme le moule laisse confusément apercevoir la pensée de l'artiste avant même qu'un métal ardent vienne y verser la vie et la beauté.

On conçoit combien cette preuve, en quelque sorte négative, du christianisme donne plus de force aux preuves positives que M. Nicolas tire ensuite de l'histoire et du caractère miraculeux des faits évangéliques. La révolution qui, à un jour donné, a soumis le monde à une religion nouvelle devient ainsi plus compréhensible en restant aussi merveilleuse. La raison soupirait après la foi : il est naturel qu'elle l'ait aspirée avec avidité; mais cette source qui est venue apaiser sa soif n'en reste pas moins cachée dans le ciel. Le développement du fait est plus explicable, son origine est toujours prodigieuse. Ce qui manquait à la raison lui a été donné; le rapport de l'homme avec Dieu a été rétabli. Les vérités que la vaste intelligence de Platon avait peine à étreindre se sont trouvées proclamées dans la moindre église de village et à leur aise dans le catéchisme du moindre enfant. Elles ont été, pendant des siècles et pendant des siècles de barbarie, étudiées et chéries par des hommes sans lettres qui mouraient pour elles à mille lieues de leur terre natale. Il est vrai que ce résultat singulier n'a été obtenu qu'à la condition d'ajouter aux notions de la raison un certain nombre d'autres idées en apparence étranges, de croyances miraculeuses qui semblent, au premier abord, les contredire plutôt que les compléter; mais l'effet subsiste sous nos yeux : ce sont ces additions mêmes qui ont donné aux vérités déjà aperçues par la raison leur force, leur prise sur les esprits, leur efficacité sur les ames. Il n'y a, même aujourd'hui, de déistes zélés que les chrétiens. La divinité pure n'a d'autres fervens disciples que les adorateurs de Dieu fait chair. Si les dogmes chrétiens ne sont que des erreurs, étranges erreurs à coup sûr, dont la vérité ne peut se passer pour être et pour agir! nous expliquera-t-on par quelle combinaison chimique la vérité mêlée à l'erreur a pris tout d'un coup une puissance, un mordant pour ainsi dire qui manquait à ses élémens purs? Dieu a donc eu besoin de se déguiser pour se faire adorer des hommes! La vérité absolue n'a pu briller qu'au travers de l'illusion,

disons mieux (car il faut tout dire), de l'imposture. Il ne sert de rien, en effet, d'apporter des ménagemens de mots qui ne trompent personne. La religion doit être singulièrement fatiguée des politesses et des cérémonies des philosophes; elle ne se laissera pas éconduire par des révérences. Il ne s'agit ici ni d'illusions, ni de légendes, ni de symboles. Les dogmes évangéliques ont été posés comme des faits par des témoins oculaires. Ou ces faits se sont passés au grand jour, ou ils ne se sont pas passés du tout; ou les témoins ont dit vrai, ou ils ont menti : il n'y a pas d'intermédiaire. Qu'on cherche à imaginer un prodige sur lequel il n'y ait pas d'équivoque possible, on sera amené, à coup sûr, à imaginer celui qui sert de fondement à la religion chrétienne. Ce prodige est ou n'est pas : le dilemme est simple jusqu'à la niaiserie. Et si l'on veut bien accorder qu'à partir de la date supposée de ce fait miraculeux, la raison humaine a rencontré un appui qui lui avait manqué jusque-là, nous trouvons, à dire le vrai, plus honorable pour elle de le devoir à un miracle qu'à un mensonge.

Telle est l'argumentation pressante par laquelle M. Nicolas conduit ses lecteurs jusqu'à l'entrée même du christianisme. Par la raison seule, on ne peut aller que jusqu'à ce point : constater d'une part le besoin que l'humanité avait du christianisme, la réalité d'abord, puis la divinité de fait qui l'a produit. Ce sont là des questions d'analyse et de critique, de psychologie et d'histoire, dont aucune ne sort du domaine absolu de la raison. Mais veut-on aller plus avant? veut-on plonger un regard dans l'intérieur même du dogme chrétien? On le peut sans doute, non plus toutefois par les forces de la raison seule : il faut se laisser conduire à la direction de l'autorité et de la foi. Si la raison, en effet, pouvait à elle seule pleinement comprendre les vérités de la foi, elle aurait pu les inventer; s'il lui était donné de se les approprier tout-à-fait, elle aurait pu s'en passer; si la révélation était parfaitement compréhensible, elle aurait été parfaitement inutile. Dans l'idée même d'une révélation, le mystère, l'inintelligible, est par conséquent impliqué. La raison peut donc à elle seule éprouver les fondemens sur lesquels repose l'édifice de l'église, mais elle ne peut pénétrer dans le sanctuaire qu'à la condition de s'incliner en passant le seuil. Telle est la donnée d'un second ordre de preuves appelées par M. Nicolas preuves intrinsèques du christianisme. Là, c'est la foi qui règne en souveraine; ce sont les vérités d'origine révélée qui sont exposées dans leur beauté simple. La raison, admise à les contempler, doit y reconnaître la satisfaction de ses besoins vagues, l'objet de ses pressentimens confus, l'idéal d'une beauté céleste dont elle conçoit les règles, sans apercevoir nulle part l'image. C'est ici la contre-partie du spectacle présenté tout à l'heure par le premier ordre de preuves; du sein de la raison s'élevaient des aspirations inattendues vers la foi :

ici, du haut de la foi découlent des rapports inattendus avec la raison. C'est tel trait ineffable de la bonté divine qui, tout d'un coup révélé, suffit à allumer cet amour qui languissait au pied du Dieu abstrait de la philosophie; c'est tel récit fabuleux en apparence, mystérieux par les problèmes qu'il soulève, et qui se trouve répandre sur l'état intérieur de l'ame, sur les angoisses de la conscience, sur le partage des affections, sur les luttes intimes du bien et du mal, une lumière imprévue. Nous n'osons pas en dire davantage. Cette science intime du christianisme, elle existe depuis long-temps à l'ombre du sanctuaire; depuis des siècles, les pierres de l'autel sont arrosées par les larmes de son extase; les cellules des monastères en conservent le secret. Chassée des yeux du public par les dédains railleurs du dernier siècle, elle reparaît, sous la plume savante de M. Nicolas, avec un noble mélange de hardiesse et de pudeur. Le zèle ardent de son disciple la défend contre des regards trop profanes. Nous n'oserions lui faire faire un pas de plus dans la mêlée étourdie et bruyante de la presse.

Nous espérons seulement avoir réussi à appeler l'attention sur le trait véritablement original du livre de M. Nicolas, sur cette entreprise patiente d'enserrer de toutes parts la raison pour la contraindre à se rendre à discrétion à la foi. Nous voudrions avoir fait comprendre ce double procédé d'apologétique, qui tantôt part de la raison pour s'élever jusqu'à la foi, tantôt descend de la foi pour rejoindre la raison. Nous persistons à penser que c'est à ce respect pour le plus noble, bien que le plus dangereux apanage de notre nature, et pour le principe générateur de notre société, que M. Nicolas a dû le succès sérieux et chaque jour croissant de son œuvre. Une lutte paradoxale non-seulement contre les erreurs, mais même contre l'exercice légitime de la raison, lui aurait peut-être valu, en des jours de réaction, une popularité plus brillante; l'amertume du langage aurait peut-être aussi réveillé plus vivement les organes blasés du public. Nous croyons le procédé de M. Nicolas à la fois plus digne et plus sûr. Il s'adresse non point à l'un de ces caprices de goût qui ne sont jamais plus passagers et plus vifs que chez des malades, mais à un besoin profond, produit dans toutes les consciences sincères par l'expérience et la réflexion. Ce besoin, c'est de concilier l'enseignement populaire de la religion, de l'antique et immuable religion catholique avec ce qu'il y a de définitif et d'irrévocable dans l'état d'esprit enfanté par la révolution du dernier siècle, nous ne dirons pas avec l'émancipation (ce mot a plusieurs sens, et irait plus loin que nous ne voudrions), mais avec la majorité, désormais atteinte, de la raison générale. Quoi qu'on fasse, la simple foi d'un autre âge ne refleurira pas sur notre sol : le temps est passé où l'église, faisant le catéchisme d'une société enfantine, traçait à la fois et la demande et la réponse. Heureux temps peut-être où la curiosité ne de-

vançait pas la science, qu'elle n'a pas même aujourd'hui la patience d'attendre! Mais les regrets sont en tous genres la chose du monde la plus superflue. Il faut remplacer les préjugés qui sont tombés par les convictions, et les habitudes qui sont perdues par la règle librement acceptée. En supposant même que depuis que la raison a secoué si violemment le joug de la religion, elle n'ait fait que des fautes et mérité que des châtimens, les fautes elles-mêmes et les châtimens instruisent; c'est encore là une des plus grandes écoles de ce monde. Si la science du mal a beaucoup marché, il faut que la science du bien, pour la rejoindre, avance du même pas. Voilà pourquoi sans doute autrefois le même arbre portait les fruits de l'une et de l'autre. Quand l'enfant prodigue pardonné était assis au foyer paternel, il ne se livrait plus sans doute aux mêmes jeux, et ne récitait pas les mêmes prières qu'au pied du berceau de son enfance. Je ne sais quoi d'inquiet devait briller encore dans son regard terni par les larmes. Sur son front sillonné par la débauche, la réflexion aussi avait laissé son empreinte. C'est cette curiosité réfléchie, qui veut aller au fond des choses, naturelle aux gens qui ont beaucoup vécu, que les défenseurs de la religion doivent s'efforcer de satisfaire chez une société qui a beaucoup appris, parce qu'elle a beaucoup souffert. Est-il vrai d'ailleurs que de ce développement de la raison, qui fait notre caractère distinctif, la religion ne puisse rien tirer à son profit, et qu'elle doive tout frapper d'un même anathème? Rien ne nous réduit à un tel aveu. Nos lois, nos institutions, nos mœurs sont, nous l'avons dit, les œuvres de la raison, mais d'une raison élevée, formée, dilatée par quatorze siècles de catholicisme. L'empreinte de cette longue éducation est partout visible; il ne s'agit que de la mettre en relief. La religion chrétienne peut s'accommoder de toutes les œuvres rationnelles de notre société moderne, car il n'en est aucune qui ne soit indirectement sortie d'elle. Le labarum de Constantin, arboré pour la première fois sur une basilique romaine, dut sans doute étonner les regards; mais, sur le frontispice de tous nos monumens, il ne faut qu'une main intelligente pour faire reparaître la trace effacée de la croix.

ALB. DE BROGLIE.

LE

SALON DE 1850.

Notre âge a de grandes prétentions, il aime surtout à s'entendre dire qu'il résume tous ses devanciers et les surpasse quelque peu. C'est même un trait de notre caractère qu'on ne retrouve pas, je crois, aussi saillant dans les époques antérieures : jamais on ne s'est montré moins qu'à présent *laudator temporis acti.* Nous voyons force gens s'encenser à tour de bras dans la personne de leur siècle, si bien qu'à les ouïr, on se retrouve très étonné de n'être pas plus fier de vivre. Heureuse sérénité! Après tout, c'est peut-être une bonne précaution à prendre, au cas où la postérité n'y mettrait pas la même bienveillance.

En fait d'art, il serait injuste sans doute de se montrer absolument pessimiste. Il s'est produit depuis vingt ans, dans certains genres, des ouvrages très remarquables. Même au salon de cette année, en se montrant difficile, on pourrait faire un choix d'une dizaine de tableaux ou statues qui ne sont pas des chefs-d'œuvre, si l'on veut, mais qui feraient bonne figure dans les meilleures galeries. Dix ouvrages sur quatre mille, c'est peu, dira-t-on : — c'est beaucoup au contraire, par le temps qui court et avec les symptômes qui se manifestent. Nous pourrions même borner notre désir à voir chaque salon maintenir un pareil chiffre; malheureusement ce petit nombre est noyé dans un torrent d'œuvres sans nom où les plus déplorables fantaisies se révèlent. et, à voir ces tristes manies grandir d'année en année et s'imposer magistralement, il y a lieu, ce semble, de n'être plus si

satisfait du présent et de s'inquiéter sérieusement de l'avenir. Abaissement ou absence de pensée, habileté de main, tels sont les caractères généraux qu'on saisit au milieu de ce *tohu bohu* des manières les plus diverses. La grande peinture s'affaiblit chaque jour davantage, et le succès n'est guère que pour les ouvrages de petite dimension : tableaux de genre, paysages, etc. Est-ce là un progrès? Pour faire un tableau d'histoire, la tête doit être de moitié avec la main; le choix médité d'un sujet, l'ordonnance des lignes, l'expression des sentimens et la noblesse du dessin sont des conditions indispensables. Il est des œuvres, au contraire, où la nature vulgaire du sujet et l'exiguïté du cadre permettent quelquefois de se soustraire à ces règles impérieuses, disons mieux, de les faire oublier. Ce n'est donc pas bon signe si, pour montrer du talent, il nous faut nous rapetisser et nous réfugier dans les natures mortes.

Chaque année, nous le savons, revient avec persistance un paradoxe niais : que le choix du sujet importe peu, que le *rendu* est tout, et l'on vous jette aussitôt à la tête les Flamands et les Espagnols. L'étrange argument que voilà! Un des plus beaux tableaux de l'école flamande est, sans contredit, *le Jour des Rois* de Jordaens; quelle que soit pourtant la puissance vraiment extraordinaire de couleur qu'on admire dans ces compères en goguette, on nous permettra de garder notre préférence pour telle madone qu'on voudra de Raphaël, bien qu'il n'y en ait aucune qui soit aussi montée de ton. Il va sans dire que, si l'on nous donnait des Jordaens ou des Paul Potter, nous ne réclamerions pas; mais soyons francs, et ne prenons ces raisons que pour ce qu'elles valent, pour l'excuse de l'impuissance. Si nous dédaignons la composition, c'est que nous ne voulons pas nous donner la peine d'apprendre à composer; si nous offensons le dessin, c'est que nous ne savons pas dessiner. « Horace, mon ami, disait le vieux David, d'humeur narquoise, tu fais des épaulettes parce que tu ne sais pas faire des épaules. » A notre tour, nous faisons des maisons et des arbres, parce que c'est plus facile que de faire des hommes, et, quand nous peignons des hommes, nous leur passons un habit ou une blouse, parce que c'est bien plus aisé à tout prendre que de les peindre nus. Pour dernier trait, si nous voyons des artistes (et ce n'est encore que demi-mal) s'en tenir à la reproduction exacte des formes, sans souci du choix et de l'expression, le plus grand nombre n'admet même plus la forme définie par les contours, et se borne à rendre l'apparence des objets au moyen d'un certain ajustement de couleurs plaisant à l'œil, où la dextérité de la main joue le principal rôle, de compte à demi avec le hasard. Et quand ces pochades informes se produisent prétentieusement, sont applaudies et font école, comment ne pas crier à la décadence? En vérité, c'est un devoir, et des plus impérieux, car, pour

peu qu'on n'y prenne garde, les arts plastiques en seraient réduits à n'exprimer plus des idées, mais seulement des sensations.

Une femme d'esprit a dit néanmoins excellemment : « Le but de la peinture et de la sculpture doit être d'inspirer aux hommes de belles pensées par la vue de belles images. » Voilà une noble définition qui peut servir de *criterium* dans l'appréciation des œuvres d'art. On peut l'appliquer au salon de 1850, en y ajoutant comme corollaire que toute image qui éveille en l'esprit de celui qui la contemple une pensée vulgaire, un sentiment ignoble, est par cela même mauvaise, ou tout au moins défectueuse, quelle que soit d'ailleurs la vérité avec laquelle elle est rendue. Ceci met mal à l'aise les gens à système, les prôneurs de modes passagères, ceux qui confondent l'agréable avec le beau et ceux qui purement et simplement glorifient le laid.

I.

Qu'en pense M. Courbet? mais d'abord M. Courbet prend-il ses tableaux au sérieux? Nous aurions voulu nous persuader le contraire; malheureusement, il paraît qu'il a foi dans son entreprise. Il y a de M. Courbet un portrait peint par lui-même, et qui, par parenthèse, est bien entendu comme couleur, largement et délicatement touché. Sous ce masque prétentieusement inculte, nous avons cherché à démêler quelle pouvait être la pensée de l'artiste dont les ouvrages résument le plus orgueilleux et le plus parfait mépris de tout ce que le monde admire depuis qu'il existe. Faut-il le dire? ces paupières micloses, ce regard endormi jeté par-dessus l'épaule, ne trompent pas. Évidemment, M. Courbet est un homme qui se figure avoir tenté une grande rénovation, et ne s'aperçoit pas qu'il ramène l'art tout simplement à son point de départ, à la grossière industrie des maîtres imagiers. J'ai entendu dire que c'était là de la peinture socialiste. Je n'en serais pas surpris, le propre de ces sortes de doctrines étant, comme on sait, de donner pour grandes découvertes et derniers perfectionnemens les procédés les plus élémentaires et toutes les folies qui, depuis le commencement du monde, ont traversé la cervelle de l'humanité. Dans tous les cas, tant pis pour le socialisme! les tableaux de M. Courbet ne sont pas pour le rendre attrayant.

M. Courbet s'est dit : A quoi bon se fatiguer à rechercher des types de beauté qui ne sont que des accidens dans la nature et à les reproduire suivant un arrangement qui ne se rencontre pas dans l'habitude de la vie? L'art, étant fait pour tout le monde, doit représenter ce que tout le monde voit; la seule qualité à lui demander, c'est une parfaite exactitude. Là-dessus, notre penseur plante son chevalet au bord d'une grande route, où des cantonniers cassent des pierres : voilà un tableau

tout trouvé, et il copie les deux manœuvres dans toute leur grossièreté et de grandeur naturelle, de peur qu'un seul détail échappe. Le vieux, qu'on aperçoit de profil, a un chapeau de paille et un gilet rayé à deux rangs de boutons; il a ôté sa veste et mis un genou en terre pour travailler; sa chemise est de toile très grossière, et son pantalon rapiécé; enfin il porte des sabots, et ses talons malpropres percent à travers des chaussettes de laine usées. Son jeune compagnon charrie les cailloux, et nous ne le voyons que de dos; mais cette partie de son corps n'est pas sans quelques particularités importantes : une bretelle retenue par un seul bouton, une déchirure de la chemise laissant voir le nu de l'épaule, etc. Tandis que M. Courbet dresse ce signalement, passent quelques paysans de retour de la foire de Flagey, où ils ont acheté quelques bestiaux. — Que nous importe, s'il vous plaît, qu'ils viennent de Flagey ou de Pontoise? mais il faut être vrai : c'est bien de Flagey (département du Doubs) qu'ils viennent; l'un a une blouse, l'autre un habit et une casquette de loutre; Dieu me pardonne! j'allais oublier que celui-ci ramène un porc et lui a passé une corde au pied droit de derrière. On ne sait qui a l'air le plus gauche ici, des hommes, des bœufs ou des porcs.

Voici venir ensuite une procession lugubre, un prêtre en chape noire, des bedeaux en robe rouge, enfans de chœur, croque-mort, une bière, hommes et femmes vêtus de deuil. Suivons le convoi jusqu'au cimetière d'Ornus; on n'a pas tous les jours telle fortune de rencontrer si grande et si curieuse réunion. Voilà une aubaine à défrayer vingt pieds de toile, et c'est pour le coup qu'il faut entonner le mode épique. L'*Enterrement à Ornus* constitue en effet l'œuvre capitale, le tableau d'histoire de M. Courbet. Si M. Courbet avait daigné élaborer sa pensée, ajuster les diverses parties en élaguant ou dissimulant celles qui déplaisent au profit des motifs heureux qui pouvaient se rencontrer, il eût produit un bon tableau. Le sujet en lui-même s'y prêtait : il n'est pas nécessaire, pour émouvoir, d'aller chercher bien loin; les funérailles d'un paysan ne sont pas pour nous moins touchantes que le convoi de Phocion. Il ne s'agissait d'abord que de ne pas localiser le sujet, et ensuite de mettre en lumière les portions intéressantes d'une telle scène, ce groupe de femmes, par exemple, qui pleurent avec un mouvement si naturel, et que vous avez eu l'adroite inspiration d'écraser par une sotte figure de campagnard en habit gris, culottes courtes, bas à côtes, surmonté d'un ridicule tricorne. Après le rustre que je viens de dire, les personnages les plus apparens du tableau sont deux bedeaux à l'air aviné, à la trogne rubiconde, vêtus de robes rouges, et qu'au premier abord on prend pour les magistrats de l'endroit venant rendre les derniers devoirs à un confrère; puis vient une file d'hommes et de femmes dont les têtes insignifiantes ou repous-

santes n'inspirent pas le plus faible intérêt. Si ce sont des portraits de famille, laissez-les à Ornus. Pour nous, qui ne sommes pas d'Ornus, nous avons besoin de quelque chose de plus qui nous attache. Ce qu'il fallait éveiller chez le spectateur, c'était le sentiment naturel qui accompagne une pareille scène; or, ce n'est pas précisément l'effet obtenu par vos grotesques caricatures. On ne pleure guère devant cet enterrement, et cela prouve bien que la vérité n'est pas toujours vraie.

C'est grande pitié qu'en l'an 1851 on soit réduit à faire la démonstration des principes les plus élémentaires, à répéter que l'art n'est pas la reproduction indifférente de l'objet le premier passant, mais le choix délicat d'une intelligence raffinée par l'étude, et que sa mission est, au contraire, de hausser sans cesse au-dessus d'elle-même notre nature infirme et disgraciée. Ils se sont donc trompés, — tous les nobles esprits qui, de siècle en siècle, ont entretenu dans l'ame de l'humanité le sentiment d'une destinée supérieure, — et nous aussi qui devant leurs chefs-d'œuvre nous sentions allégés, heureux de dérober quelques heures à la pesante réalité! Voici venir les coryphées de l'ère nouvelle qui nous rejettent brutalement la face contre cette terre fangeuse, *udam humum,* d'où nous enlevait l'aile de la poésie. Ils nous ramènent à la glèbe, ces prétendus libérateurs, et, pour ma part, je n'imagine pas de contrée si barbare dont le séjour ne fût préférable à celui d'un pays où ces sauvages bêtises viendraient à prévaloir.

Par suite de ce système de peindre les objets tels qu'on les rencontre, et d'écarter tout ce qui pourrait avoir l'air d'une combinaison, les tableaux de M. Courbet ne présentent ni jour ni ombre, et ont un aspect extrêmement plat. La perspective n'y est pas plus soignée que l'effet; je ne sais pourquoi, est-ce aussi avec intention? En attendant que la raison nous en soit révélée, nous admettrons que c'est par maladresse. M. Courbet fait également des portraits. Pour le coup, on peut lui prédire qu'il n'aura pas grande vogue; aussi voyez-vous qu'il n'a trouvé pour modèles que lui-même et un excentrique personnage dont la théologie doit s'entendre avec l'esthétique du peintre. Le portrait de M. Jean Journet en Juif errant, le sac au dos, la gourde en sautoir, un bâton à la main, est du reste le meilleur ouvrage de M. Courbet; il est peint avec une furie espagnole de franc goût. Quant à M. Berlioz, qui se trouve, on ne sait comment, fourré dans cette bagarre, on prétend qu'il ne voulait pas d'une telle portraiture, et qu'il s'en défendait comme un beau diable; mais, bon gré mal gré, il a été exécuté, et, en le voyant, on comprend aisément sa répugnance.

Dans la section du laid, M. Antigna suit M. Courbet, mais de bien loin. Il n'est pas encore de force et a des progrès à faire. Ses *Enfans dans les blés,* ses petites filles ramassant du bois mort dans le tableau de *l'Hiver,* laissent voir un certain arrangement et des velléités de com-

position inquiétantes; il importe aussi d'avertir M. Antigna que les têtes de ses bambins ne sont vraiment pas tout-à-fait dépourvues de charme. Qu'est-ce à dire? M. Antigna serait-il donc près de sacrifier aux graces? Vite, qu'il y mette bon ordre et revienne aux vrais principes. Parlez-nous de la *Sortie de l'École,* voilà un gamin convenablement hideux et malpropre. On en voit de tels dans la rue de l'Oursine ou sur le boulevard extérieur. Pourquoi les prenez-vous rue de l'Oursine? Mieux vaut, croyez-moi, les aller chercher dans les blés, où le soleil dore leurs joues et leurs guenilles; dans la vie rustique, les côtés repoussans sont atténués par le paysage qui sert de cadre, et le contingent de laideur que l'homme y apporte se fond aisément dans l'harmonie générale de la nature.

Il faut toute la volonté tenace de M. Courbet pour résister à ce correctif salutaire; cela vient de ce que la figure humaine, presque toujours de grandeur naturelle dans ses tableaux, y absorbe exclusivement l'attention, et aussi, je crois, de ces affreux habits neufs dont il orne presque toujours ses paysans. Les haillons en peinture ont bien leur prix, surtout quand on sait les choisir riches de tons. Les costumes du Midi, ceux de la Bretagne, sont en ce genre des modèles classiques sans cesse reproduits, et qu'on revoit avec plaisir : il est aisé d'en tirer un parti avantageux, comme a fait M. Hédouin dans ses *Femmes à la Fontaine,* jolie petite composition à laquelle il ne manque qu'un dessin plus arrêté; mais choisir précisément une manière de fermier en habit gris à queue de morue, tout ce qu'il y a de plus gauche, de plus cru, de plus butor, c'est vouloir soutenir une gageure malheureuse contre le bon sens.

Après M. Courbet, chacun supposerait qu'il faut tirer l'échelle; pas encore s'il vous plaît. Nous avons découvert une certaine pastorale au moins aussi extravagante en son genre que l'*Enterrement d'Ornus : Berger et Bergère,* ainsi s'intitule ce curieux morceau où l'on voit un cyclope aux bras rouges, à la face enluminée comme un Iroquois, assis aux pieds d'une Galatée à jupon rayé de rouge, et dont la coiffe rose, se reflétant sur ses joues, produit un effet pourpré assez bizarre. Il est probable que l'auteur a organisé toute sa machine pour en venir, par des dégradations successives de tons, à ce résultat : le résultat est médiocre et ne saurait excuser la laideur de l'ensemble. Je ne citerais pas cette énormité, si elle ne portait le nom de M. Riésener. M. Riésener passe pour un peintre, du moins il se trouve des voix pour le proclamer tel; en y mettant la meilleure volonté, il est difficile de comprendre ce talent-là; si, pour être coloriste, il suffit d'étendre force carmin sur les joues de ses personnages, nombre d'écoliers en remontreront même à M. Riésener. Il y a de cet artiste une douzaine de portraits au pastel, tous plus bizarres les uns que les autres, entre lesquels

celui de Mme *** en amazone est le plus complet échantillon de son talent. La soie de la robe est assez bien rendue; mais nous croyons que Mme *** changerait bien volontiers son visage contre sa robe.

Dans la grande peinture, l'école du mélodrame fait pendant à l'école du laid. Parmi nos peintres d'histoire, M. Müller est le premier... par rang de taille. L'*Appel des dernières victimes de la terreur*, réduit à de plus modestes dimensions, formerait une vignette très convenable pour une histoire de la révolution illustrée. Disposer avec un grand fracas, sur une toile de trente pieds carrés, une multitude de personnages dans des attitudes violentes; faire appel à de terribles souvenirs et évoquer les plus fortes passions pour ne produire en somme qu'un effet mesquin, cela rappelle, en peinture comme ailleurs, la montagne accouchant d'une souris. Comment M. Müller s'y est-il donc pris pour qu'une si redoutable tragédie nous laisse insensibles? Certes, cela ne tient pas au choix du sujet, un des plus émouvans qui puissent nous être présentés. Le retentissement des sanglots de cette funèbre époque est encore au fond de nos entrailles, et nos mères nous l'ont transmis. On conteste, nous le savons, qu'il soit parfaitement convenable et opportun de reproduire des récits semblables; pour notre part, nous ne comprenons guère de tels scrupules; craint-on que l'enthousiasme et la pitié ne soient pour les bourreaux? L'invention de M. Müller n'est donc pas répréhensible au nom de la morale. Au point de vue de l'art, s'est-il trompé? Pas davantage; cette scène est de celles qui offrent de très belles ressources à la peinture. Nous sommes dans une salle basse de la Conciergerie; le jour vient d'en haut et favorise les effets de lumière. Une multitude de tout âge et de tout rang encombre la caverne de mort. Il y a là des marquis, des ci-devant nobles, comme dit *le Moniteur*, des femmes de chambre, des *ex*-princesses, des prêtres, des officiers, des soldats, des comédiens et des paysans, c'est-à-dire abondance de types et de costumes pouvant donner lieu aux plus heureuses oppositions. Au milieu de cette foule agitée, morne ou furieuse, un huissier du tribunal révolutionnaire vient, un papier à la main, faire l'appel des condamnés. A chaque nom qui tombe de sa bouche fatale, une grille s'ouvre dans le fond et donne passage à la victime qu'attend le tombereau. Situation imposante, motifs pittoresques, rien ne manquait, et M. Müller n'a pas su profiter de tant de richesses! C'est que, dans un sujet grand et terrible, il a apporté de petites idées, des préoccupations puériles, et qu'à défaut de noblesse il ne se sauve pas par la fougue de l'exécution. Peintre de bambochades et de bergers trumeaux, M. Müller ne comprend pas que des sujets divers veulent des manières diverses, et il vous chiffonne un drame absolument comme il ferait d'une ronde de mai. Ici il a enrubanné la douleur, attifé l'héroïsme, et l'égarement du désespoir lui

est un prétexte à faire miroiter du satin ou à lutiner la mousseline qui couvre un beau sein. Enfin il réussit à détourner l'attention du spectateur sur de rians détails qu'on n'apercevait pas, soyez-en persuadé, dans cette heure solennelle, en admettant même qu'ils existassent : sur la gorge demi-nue de la princesse de Monaco par exemple, sur un certain corsage vert-pomme de Mlle de Coigny se roulant sur les genoux de l'évêque d'Agde avec des coquetteries de prunelle pour André Chénier, qui seul, assis sur le premier plan un crayon et un papier à la main, compose son dernier *iambe* interrompu. L'idée d'abstraire le poète du tumulte de la scène était bonne, mais à la condition de ne pas la pousser trop loin. J'aurais supprimé le papier et le crayon; si vous laissez croire que Chénier s'occupe encore à cet instant de chercher une rime, vous le rendez misérable et froid. Combien plus vrais et plus humains sont cette vieille marquise de Colbert disant son chapelet et M. de Roquelaure cuirassé dans son impassibilité stoïque de soldat! Ce n'est pas dans Théocrite et dans Catulle qu'ils ont appris, ceux-là, le dédain de la mort. La date du 7 thermidor n'est restée, nous le savons, que parce qu'elle est liée au nom de Chénier, et il semble de prime abord tout naturel que M. Müller ait voulu faire du poète le principal personnage de son tableau, et l'ait placé au milieu de la toile, concentrant sur sa tête la plus grande masse de lumière. Cependant, pour peu qu'on y réfléchisse, on s'apercevra que c'est là une erreur : pour les prisonniers d'abord, et pour nous ensuite, ce n'est pas Chénier qui est le personnage important, mais bien l'homme à l'écharpe et aux culottes jaunes lisant sa liste au second plan; c'est vers celui-ci que se tendent tous les yeux, c'est à sa bouche que chacun est suspendu. Dans la foule qui regarde le tableau de M. Müller, il en est beaucoup qui ne savent pas ce que c'est que Chénier, qui ne comprennent ni son crayon ni son air inspiré, et, sans s'arrêter à ce personnage, vont tout de suite à celui qui leur donne la clé de toute la scène. Pour s'être exclusivement préoccupé du côté anecdotique, M. Müller a donc manqué l'unité de son tableau. Mieux eût valu ne faire du poète qu'un accessoire et le reléguer à droite ou à gauche, où nous aurions su assez bien le trouver. Dans les arts, l'idée simple doit toujours avoir le pas sur l'idée composée; avant de s'adresser aux ingénieux, aux délicats et aux érudits, il faut d'abord être compris par le peuple.

L'huissier est la figure la mieux peinte du tableau de M. Müller. Son visage contracté exprime bien la dureté d'habitude, et peut-être de commande, que lui donnent ses fonctions; il y a aussi quelques portepiques d'une férocité et d'une stupidité très naturelles. M. Müller ne saurait-il donc réussir que ces sortes d'expressions? Là où il eût fallu mettre de la grandeur, de la noblesse, il échoue complétement. Voyez

le petit minois crispé de l'évêque d'Agde, et surtout son André Chénier. Pour celui-ci, il n'y avait qu'à copier le portrait fait à Saint-Lazare même par Suvée, et qui a été dessiné par M. Henriquel-Dupont. Pourquoi chercher une expression aigre, bilieuse et tourmentée, lorsque l'original présentait des plans larges et calmes, une bouche où la grace repose, et des yeux pleins d'une douceur si triste? C'est défigurer bien gratuitement un noble modèle. Les femmes de M. Müller sont d'une beauté qu'on ne rencontre guère qu'à de certaines heures et dans certains quartiers; dans le dessin des têtes et des mains, cette partie si importante, il observe uniformément une élégance de mauvaise compagnie. En somme, les défauts que nous signalions l'année dernière dans sa *Lady Macbeth* se retrouvent ici tout entiers : rien d'étonnant; on ne se corrige pas de penser d'une façon vulgaire; on n'apprend pas le goût et la distinction.

Le dernier Banquet des Girondins, de M. Philippoteaux, fait pendant au tableau de M. Müller. Cette composition est froide et compassée; c'est bien ainsi, au reste, que durent poser jusqu'à leur dernière heure ces rhéteurs à l'antique, qui, on l'a dit souvent, n'ont su que parler et bien mourir; mais n'était-ce pas encore là du pastiche? On mourait très bien à Rome sous Tibère, et tout en 93 était renouvelé des Romains. Un des rares mouvemens spontanés de cette époque, où tant de machinations ténébreuses ont été travesties en élans populaires, c'est celui qui porta les volontaires à la frontière. Il est fâcheux que M. Vinchon nous ait gâté ces *Enrôlemens de* 1792 en les habillant à la façon de l'Opéra-Comique. Quelle appétissante jeunesse aux joues blanches et roses! Voilà des chérubins qui feront bien des ravages partout où on les conduira. M. Yvon est moins coquet : ses Russes sont rébarbatifs, et ses Tartares incultes. Il n'y a pas à l'en blâmer; on voudrait seulement voir un peu plus clair dans l'inextricable fouillis d'armures étranges, de chevaux et de cadavres qui représente la *Bataille de Koulikovo.* Une seule figure ressort bien du milieu de la mêlée, c'est celle du grand-duc Dmitri, monté sur un cheval blanc, et qui serait louable, si elle ne rappelait trop celle de Kléber au combat de Nazareth. M. Yvon possède un beau dessin; mais dans la *Bataille de Koulikovo* il s'est un peu trop défié de son imagination, on y rencontre à chaque pas des ressouvenirs trop vifs d'*Eylau* et d'*Aboukir.* Quand M. Yvon en appelle moins à sa mémoire, il sait trouver des attitudes hardies, comme celle de ce guerrier sur le premier plan à droite, qui décharge un si furieux coup de sabre sur un moine.

La Procession de la Ligue, de M. Alexandre Hesse, aurait-elle été commandée pour le musée de Versailles? Elle porte très marqué l'air de famille de cette collection chronologique. Il y a du style dans le tableau de M. Auguste Hesse, *Jacob luttant avec l'ange.* Seulement il est

bon d'avertir M. Hesse que ses lutteurs ne connaissent pas très bien leur affaire. Le croc en jambe que Jacob cherche à donner à son adversaire est contre les règles de l'art. La *Mère de douleurs*, de M. Dugasseaux, est aussi d'un bon style et d'un sentiment de composition parfaitement juste : assise au bord d'une route dans un paysage morne, la Vierge tient sur ses genoux le corps de son fils, et son attitude dit bien : « O vous tous qui passez sur la route, regardez et voyez s'il est une douleur égale à ma douleur. » Des anges dans la manière des maîtres italiens garnissent à droite et à gauche le haut du tableau. Si M. Dugasseaux exécutait comme il conçoit et compose, il serait un de nos premiers peintres.

Donnez pour sujet de tableau un épisode de la Saint-Barthélemy à l'un de nos réalistes : il y a gros à parier qu'il s'attachera à quelque affreuse représentation de massacre prise sur le fait, — le corps décapité de Coligny, par exemple, traîné au croc dans les ruisseaux par la populace, ou, s'il veut faire le procès à la royauté, comme M. Julien de La Rochenoire s'inspirant de Mézeray, « Charles IX tirant sur ses sujets par la fenêtre du Louvre et taschant de les *canarder* avec sa grande arquebuse à giboyer. » M. Decaisne montre un meilleur goût en choisissant, au milieu de cette horrible boucherie, un trait de courage qui élève la pensée. *Le chancelier de l'Hôpital pendant la Saint-Barthélemy* a rassemblé autour de lui sa femme, sa fille et ses petits-enfans qui se pressent épouvantés à ses genoux; d'un cœur ferme et le front serein, il attend les assassins qu'on voit dans le fond monter tumultueusement l'escalier. Cette disposition est bien entendue : le groupe principal offre de belles lignes, et chacune des têtes a bien l'expression juste qui lui convient. La beauté des étoffes est une qualité habituelle à M. Decaisne; nous retrouvons cette qualité dans un petit tableau de genre du même peintre, *Louis XIV et madame de la Vallière*, où M. Decaisne a dépassé tout ce qu'il avait fait de mieux jusqu'à ce jour comme délicatesse de dessin, arrangement et distinction de couleur. Ses deux portraits de femmes se recommandent également par leur élégance et leur bon goût.

En prenant pour thème *le Jeune Malade* d'André Chénier, M. Jobbé-Duval rencontrait nécessairement le souvenir de la *Stratonice* de M. Ingres. M. Duval a jeté dans son tableau tant de jeunesse et de charme intime, qu'il s'est tiré avec bonheur d'une si redoutable comparaison. Rien de plus gracieux que sa jeune fille blonde qui, dans un pan de sa tunique blanche, apporte des fleurs à son amant; tandis qu'elle lui tend la main, le jeune insensé

> Tremble, et, sous ses tapis, il veut cacher sa tête.

Ce mouvement est naïvement rendu; le vieillard assis au pied du lit, la vieille mère, sont d'une grande correction de dessin.

M. Laemlein, ayant à figurer une vision apocalyptique où quatre génies aux ailes éployées conduisent chacun un attelage sur les abîmes de l'air, s'est appliqué à donner à ses chevaux l'aspect floconneux des nuages au milieu desquels ils galopent. Les génies, les draperies, sont à l'unisson; le tout semble peint en détrempe, et n'est pas mieux arrêté qu'un décor de théâtre. C'est, à notre avis, mal comprendre les conditions de l'allégorie dans les arts plastiques. Du moment où l'idée devient contingente, elle est forcée de se soumettre aux lois du monde matériel. Un homme est un homme, un cheval est un cheval : peignez-les donc tels que Dieu les a faits. M. Ziégler, qui sait cela, arrête avec une pureté antique la forme d'une gracieuse allégorie qu'il intitule : *Pluie d'été;* c'est une belle jeune femme aux cheveux entrelacés de perles et glissant d'un pied léger entre des fleurs qu'elle arrose avec une urne de Voisinlieu. Malheureusement, cette figure manque de relief et présente une teinte générale gris-lilas aussi invraisemblable que les chevaux capitonnés de M. Laemlein. Ainsi que le dessin, il faut que la couleur soit vraie. M. Ziégler a aussi entrepris de traduire un dialogue du *Cantique des Cantiques* entre l'époux et l'épouse : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui; il paît son troupeau parmi le muguet, etc.... » Sans examiner si M. Ziégler a bien compris le texte de Salomon, non plus que M. Laemlein celui de Zacharie (c'est affaire aux glossateurs et hébraïsans), nous n'avons à voir dans ses *Pasteurs* qu'une belle étude académique et un groupe aux lignes savamment combinées. L'époux et l'épouse, l'un à côté de l'autre, sont assis sur un tertre au milieu d'une plaine où le troupeau « paît le muguet. » La jeune femme appuie son bras sur l'épaule du bien-aimé et incline vers lui sa tête blonde. Un chien noir accroupi à ses pieds forme le troisième terme de cette combinaison triangulaire. M. Ziégler recherche beaucoup les relations des nombres, et croit que si l'on pouvait retrouver la clé des proportions harmoniques établies par Pythagore dans l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique, on ramènerait les arts à leur primitive perfection. Cette théorie, probablement vraie pour l'architecture et la sculpture, ne veut pas être appliquée d'une manière absolue à la peinture, où trop de symétrie empêcherait le mouvement et la vie. Toutefois, en l'état actuel des goûts, il n'y a pas grand péril à la mettre en honneur, et l'on n'a pas à craindre que nos coloristes en abusent. Ils ne sont pas encore près de renoncer aux draperies fripées, aux contours baveux, qu'en haine des tuyaux d'orgue de l'empire ils sont allés emprunter aux Largillière et aux Vanloo. Cette pauvre école impériale! on la conspue aujourd'hui, et l'on a jusqu'à un certain point raison, car elle a engendré dans les arts un furieux ennui; mais, quand la réaction sera arrivée à ses dernières limites, on finira peut-être par reconnaître qu'elle avait du bon, qu'elle ne dessinait vraiment pas trop mal. Quand on sera fatigué des ragoûts

de couleur, écœuré des débauches de tout genre auxquelles on nous convie, l'ascétisme reprendra peut-être faveur : ainsi va le monde en toutes choses.

II.

En attendant, c'est toujours aux coloristes qu'appartient la vogue : ils le savent; c'est pourquoi ils ne se gênent guère et prennent leurs ébats en vrais enfans gâtés qu'ils sont. On les rencontre en foule à tous les pas, dans le débraillé le plus complet. Chaque année en voit éclore de nouveaux; les anciens tiennent ferme, et ceux-là même qui depuis quelque temps se faisaient plus rares reviennent à la fête. Voici M. Tony Johannot, avec sa touche molle et lustrée, si bien appropriée à la gravure anglaise; M. Roqueplan, plus ferme, mais en même temps plus tourmenté. La *Halte après une chasse au faucon* du premier, la *Jeune Fille portant des fleurs* du second, représentent bien leurs manières respectives. Voici encore M. Isabey, si ébouriffé, si papillottant, si tapageur, que, devant son *Mariage de Henri IV*, on est pris d'un éblouissement pareil à celui que produit l'aspect houleux du bal de l'Opéra; M. Boulanger, qui se croit toujours aux beaux temps du romantisme et fait danser la Esmeralda au coin d'une *Rue de Séville!*

Ces allures et ces costumes des coloristes romantiques paraissent maintenant un peu vieillots. Du temps de *Notre-Dame de Paris*, les peintres donnaient beaucoup dans les pourpoints tailladés et les feutres à plumes. Les néo-coloristes exploitent en général plus volontiers la vie des champs, les intérieurs bourgeois et l'orientalisme. Ils montrent aussi une exécution plus franche, moins théâtrale. Entre tous ces rustiques se distingue M. Chaplin, qui se modèle évidemment sur *la Mare-au-Diable* et *le Champi*, bonne école où devrait bien aller M. Courbet. L'exécution de M. Chaplin est en voie de progrès; son *Intérieur* (*Basse-Auvergne*) est mieux étudié que ses précédens tableaux. M. Luminais peint des Bas-Bretons et les prend sur le fait, dans l'exercice de leurs industries. Ses *Braconniers* sont vigoureusement empâtés, ses *Pilleurs de mer* forment un tableau curieux et saisissant. On sait que depuis l'origine du monde les Armoricains hospitaliers étaient dans l'habitude, pendant les nuits d'orage, de placer sur la grève un cheval portant au cou une lanterne. La bête, dont un pied était lié, boitait et balançait ainsi la lueur perfide, qui, prise du large pour un navire au mouillage, attirait les pilotes entre les récifs. Il n'y a guère plus de trente années que ces pratiques traditionnelles ont à peu près disparu, non par le progrès des mœurs, mais par la vigilance de la gendarmerie. En voyant les Bretons de M. Luminais suspendus aux saillies de rochers et harponnant les dépouilles opimes que

leur jettent les vagues, nous nous sommes vivement rappelé les sauvages de Plougoff, les pointes sinistres de Penmarck, du Raz-de-Sein et de la Baie des Trépassés, sans cesse voilées dans un linceul de brume à travers lequel retentit la plainte éternelle de la mer et du vent.

M. Dumaresq a une couleur tout aussi éclatante et un dessin bien plus soigné que M. Luminais. Son *Boucher* est une excellente étude, puisque M. Dumaresq a le bon sens de ne nous le donner que comme une étude. MM. Besson, Pezous, Tabar, Nègre, Vattier, sont moins modestes, et ils se tiennent pour très contens de leurs *à-peu-près;* aussi tous se ressemblent. En quoi M. Pezous diffère-t-il de M. Tabar, et M. Tabar de M. Nègre? La *Salle de police* du premier est moins empâtée que l'*Intérieur de basse-cour* du second, et le troisième a peint dans un coin des halles une *Marchande de haricots* faisant manger la soupe à son poupon, qui possède les mêmes qualités chatoyantes. Il en est de même de la *Rencontre* de M. Besson, de *la Lecture* de M. Villain, et d'une foule d'autres ouvrages plus ou moins lâchés. M. Millet, dans la même voie, procède par empâtemens forcenés : il crépit ses tableaux, qui, vus de profil, ressemblent à des cartes géographiques en relief. Voilà ce qui peut s'appeler de la peinture solide! Ces épaisseurs et tout ce mastic ne donnent pas plus d'éclat au coloris de M. Millet, qui semble plutôt prendre à tâche d'étouffer ses figures dans une vapeur chaude et lourde.

M. Adolphe Leleux, au contraire, a une touche des plus légères; le grain de la toile apparaît sous sa couleur hardiment posée et d'un seul jet. Au milieu de tous ces jeunes artistes que son exemple a contribué à entraîner, M. Leleux reste encore le plus habile dans l'art de manier la brosse; malheureusement il outre de plus en plus ses défauts. Pas un trait, pas un linéament dans ces contours éraillés : ce ne sont que festons, ce ne sont que bavochures. Il n'est pas étonnant que, pour peindre de la sorte, M. Leleux recherche les bourgerons noircis et les pantalons frangés du faubourg. La *Patrouille de nuit* est le pendant du *Mot d'ordre* du dernier salon. Quatre ou cinq cavaliers en casquette et en blouse, le sabre au poing ou le fusil en bandoulière, s'abouchent sur un quai de Paris avec une sentinelle déguenillée. Le jour commence à poindre, et à travers le brouillard humide et terne les personnages ne sont guère plus accusés que des silhouettes. La gamme une fois acceptée, on trouve cela d'un sentiment pittoresque; mais le pittoresque n'est pas une excuse à tout : il ne corrige pas suffisamment l'expression forcenée et repoussante de *la Sortie* (février 1848). M. Leleux, du reste, sait fort bien, quand il veut, le trouver ailleurs, aux Pyrénées ou en Algérie : sa *Famille de Bédouins attaquée par des chiens* en est une preuve. Ces Bédouins, assaillis à l'entrée d'un douar, ont été obligés de se former en rond, et ils écartent avec leurs bâtons et

leurs longs fusils les chiens furieux et hérissés qui s'élancent de tous côtés en aboyant. La couleur de ce tableau, quoique d'un bon choix, n'arrive pourtant pas à l'extrême vérité de M. Fromentin, qui reste toujours le plus fort des orientalistes de la peinture.

Faut-il croire qu'un premier succès a tourné la tête à M. Fromentin comme à tant d'autres, et qu'il considère le public désormais comme trop heureux de recevoir les moindres raclures de sa palette? J'aime mieux penser que M. Fromentin s'est dit : Victoire oblige, et que, dans son empressement à nous procurer de nouveaux plaisirs, il aura sacrifié la qualité à la quantité. M. Fromentin n'a pas moins d'une dizaine de petits tableaux représentant des scènes du désert, oasis, marabouts, camps, douars et paysages. C'est toujours la même originalité, la même vigueur d'effet; mais dans quelques-uns l'exécution, déjà si indécise de l'an dernier, devient par trop lâchée. Les *Arabes nomades levant leur camp*, la *Plaine de En-Furchi*, ne sont plus que de confuses ébauches tachetées, des marbrures de tons; le *Douar sédentaire au matin* est d'un effet plus tranquille. M. Hédouin, l'imitateur fidèle de M. Leleux, paraît, cette année, avoir étudié aussi la peinture de M. Fromentin. Les murailles de sa *Place aux Grains à Constantine* reflètent de belles lueurs argentées. Sa *Smalah* est terne au contraire et moins réussie.

M. Bonvin a fait un joli petit tableau représentant l'*Intérieur d'une École d'orphelines*. La lumière qui l'éclaire, douce, triste, s'harmonise parfaitement avec toutes ces petites robes brunes et ces coiffes noires; mais pas de dessin. M. Bonvin n'y songe pas plus que les autres. C'est aux mains qu'il faut regarder pour s'en assurer : or il n'y a pas de mains dessinées dans l'*École* de M. Bonvin, non plus que dans sa *Tricoteuse*, qui est d'un ton très fin. Les *Blanchisseuses*, les *Tricoteuses* et les *Cuisinières* de M. Édouard Frère n'égalent pas celles de M. Bonvin pour la largeur de la touche; mais son écolier en manches de chemise qui pioche un thème ou une dictée avec une application si consciencieuse ne manque pas de finesse.

Dans ces triomphes de la couleur, il est à remarquer que les coryphées du genre, M. Diaz entre autres, ont moins de succès cette année. Eh quoi! nos vénitiens seraient-ils déjà sur le retour, et leur palette baisserait-elle? Non vraiment. Les mêmes gens néanmoins qui battent des mains aux nouveaux venus commencent à passer plus froids devant *les Bohémiens* et *la Résurrection du Lazare*, où il y a infiniment plus de talent, toute proportion gardée. A mesure que l'enthousiasme s'éteint, le jour de la justice arrive. On trouve que M. Diaz est monotone avec ses interminables Cupidons, et qu'avec sa brosse facile, sa dextérité à créer des nichées de petits amours joufflus, il parvient tout juste à tenir en 1851 l'emploi de feu Boucher. On avoue tout bas que

sa peinture éblouissante manque souvent de modelé, dans *l'Amour désarmé* par exemple, et l'on se permet de dire que ses *Bohémiens* sont touchés d'une manière trop uniforme, arbres, figures et vêtemens. Qu'est-ce à dire? les défauts qu'on découvre sont-ils de date récente? n'ont-ils donc pas toujours existé? Il me semble que *le Tombeau de l'amour* vaut tout ce que M. Diaz a fait jusqu'à présent. Le corps deminu de la jeune femme qui pleure, la tête entre ses mains, offre le même empâtement brillant et le même dessin douteux que l'on connaît à M. Diaz; la draperie bleue qui l'enveloppe depuis la ceinture est aussi fraîche et aussi peu arrêtée que d'habitude. Il y a de la morbidezza et un éclat magique dans le portrait de *Mme de S.*, mais beaucoup de maniérisme aussi; ces yeux pochés, ces lèvres sanguinolentes, ces cheveux pareils à de la crème fouettée sont de grandes afféteries. Quand on parle de M. Diaz, ce serait vraiment conscience d'oublier M. Longuet, son fidèle Achate, M. Longuet, qui fait aussi des nymphes, et des bohémiens pour l'amour de M. Diaz, comme M. Hédouin fait des smalah et des marabouts pour l'amour de M. Leleux. A se donner tant de mal pour imiter quelqu'un, il me semble, soit dit en passant, qu'on pourrait choisir des modèles plus corrects et d'un ordre plus relevé : le mieux est encore de n'imiter personne; car, lorsqu'on suit quelqu'un, on est toujours derrière.

Les qualités de M. Delacroix sont de celles que les peintres et un petit nombre de gens exercés peuvent seuls apprécier. La composition chez lui accuse une sûreté de goût extrême, et, dans le maniement du pinceau, cet artiste rencontre fréquemment des effets de couleur d'une finesse et d'une hardiesse incomparables. Dans la foule que ses tableaux ont le don heureux de passionner en sens contraires, on trouve deux catégories bien distinctes, les génies incompris, trop heureux de se reconnaître dans les erreurs d'un homme de talent, et les gens du monde qui, pour se donner un air capable, arrivent avec une admiration toute faite, applaudissent à ses excentricités, s'exclament précisément aux endroits défectueux et ne prennent pas garde aux beautés véritables. A côté de ces enthousiasmes factices, le bourgeois, pétri de préjugés, s'obstine à trouver que les personnages de M. Delacroix sont bien laids et bien contournés, qu'ils possèdent, en guise de pieds et de mains, de véritables pattes d'orang-outang, que ses chevaux sont d'une couleur fantastique, ses draperies improbables, etc. Le bourgeois a-t-il absolument tort? Ne lui passerons-nous pas condamnation sur le cheval du *Giaour*, qui s'élance jusqu'au bord des flots à la poursuite de sa maîtresse, tout en reconnaissant que, dans ce petit tableau, il y a une grande puissance de mouvement, un groupe énergiquement conçu auquel il ne manque que des détails un peu plus polis? De même de la *Lady Macbeth*, sujet si déplorablement manqué par M. Müller

l'année dernière. M. Delacroix n'a garde de tomber dans le mélodrame où M. Müller avait donné en plein. Lady Macbeth, couverte d'une ample draperie traînante, se promène, une lampe à la main, sous les voûtes sombres; à quelques pas en arrière, on entrevoit le médecin et la nourrice qui la suivent sans bruit. Voilà Shakspeare dans toute sa vérité et non tel qu'on nous l'avait travesti. C'est bien simple, dira-t-on. Pas si simple, à ce qu'il paraît, puisque, après s'être donné évidemment beaucoup de mal, M. Müller n'avait pu arriver à cette simplicité. Il faut beaucoup de jugement et de savoir pour être naturel. Inutile de louer la couleur de M. Delacroix et l'effet blafard que la lampe, seule lumière de ce tableau, projette sur le personnage principal; mais là comme dans le *Giaour*, comme dans tout ce que fait M. Delacroix, on regrette l'absence de lignes un peu plus étudiées, qui donneraient figure humaine aux personnages. M. Delacroix en fait vraiment trop bon marché; il se borne la plupart du temps à indiquer le mouvement et à colorier. Il ne manque pas d'autorités, je le sais, pour affirmer que cela est suffisant, et que les lignes n'existent pas dans la nature: à l'aide de ce paradoxe, on est conduit à dire que M. Daumier, qui marque le mouvement avec beaucoup de précision, est un aussi grand dessinateur que Raphaël. Pour prouver apparemment qu'il ne partage pas ces hérésies, et que, tout en ne pratiquant pas, il croit cependant à l'existence du dessin, M. Delacroix a fait une *étude de femme nue* peignant devant son miroir son abondante chevelure d'or; le diable, caché derrière, me fait l'effet de lui souffler quelque méchant conseil. On peut relever dans cette étude des imperfections de détail, des mains emmanchées d'une façon un peu lourde, des chairs d'un ton bien rougeâtre pour la teinte dorée des cheveux, laquelle caractérise, comme on sait, les peaux les plus blanches; mais l'ensemble est d'une grasse et chaude harmonie. Une belle draperie rouge dans le fond soutient cette gamme opulente.

Nous louerons M. Chassériau pour sa *Baigneuse endormie au bord d'une fontaine*, qui est d'une grace sévère. Le nu dans ce style-là est rare aujourd'hui. On n'aborde plus volontiers ces grandes difficultés, ou bien on les traite avec une gaillardise qui nécessiterait la salutaire intervention du commissaire de police. On a beau abjurer ses premières croyances, il en reste toujours quelque chose, et fort heureusement pour M. Chassériau le goût de lignes de sa *Baigneuse* décèle l'ancien élève d'Ingres, qu'on ne retrouve plus d'autre part dans les *Cavaliers arabes emportant leurs morts après un combat avec les spahis*. Cette composition est assez confuse et manque de netteté. Entre trois ou quatre tableaux de petite dimension dont le coloris haché et dur fatigue l'œil, il est une *Femme de pêcheur de Mola di Gaete embrassant son enfant*, qui mérite d'être distinguée pour un ressouvenir d'élégance florentine.

Nul ne s'entend en maçonnerie comme M. Decamps. Nous avons de lui un *Intérieur de cour* humide, où barbottent quelques canards. Le premier plan et les parties basses sont dans une ombre fraîche et transparente. Au fond, une muraille plus élevée reçoit le soleil, un soleil du midi, large, splendide, qui fait scintiller comme des cristallisations chaque rugosité du crépissage. Ce mur blanc est surmonté d'un toit de briques qui se détache avec une vigueur et une harmonie surprenantes sur le bleu du ciel. Une petite servante portant un seau d'eau est très adroitement posée et finement peinte. Ah! monsieur Courbet, que dites-vous de tant de science et de tant de ressources prodiguées en des sujets si vulgaires? Les *Pirates grecs* sont encore plus délicatement traités; ils sont trois, dans leurs plus pittoresques costumes, fumant leur chibouck sur des ballots, à l'encoignure d'une de ces cavernes au bord de la Méditerranée où les goëlands vont faire leurs nids; le jour glisse obliquement sur les parois imprégnées de l'haleine de la mer, et va mourir dans le fond par une dégradation suave. A droite, on aperçoit, à travers l'ouverture, la plage éclairée par le soleil et un petit filet bleu de mer dans le lointain où se balance la voile triangulaire d'un chebeck. Dans une toile de six pouces, M. Decamps a mis un espace immense.

La *Fuite en Égypte* et le *Repos de la sainte Famille* sont des paysages à personnages bien composés et supérieurement peints. Le premier me semble préférable; il est moins chargé de chrôme. M. Decamps abuse un peu du chrôme pour ses fonds : c'est un des principaux défauts de sa *Rébecca*. En traitant d'après Poussin la rencontre d'Éliézer et de Rébecca à la fontaine, M. Decamps, l'orientaliste par excellence, a dû revêtir le sujet de toute sa couleur locale. Autrefois on se souciait fort peu de la couleur locale : les Grecs de Racine se parlent comme on se parlait à Marly, et Véronèse ne s'est pas gêné pour habiller des Galiléens à la vénitienne. Qu'importe? *Phèdre* et *les Noces de Cana* n'en seront pas moins éternellement des chefs-d'œuvre. En littérature, la couleur locale est un accessoire inutile, souvent nuisible, car après un certain temps il donne à un ouvrage des airs surannés : l'admiration des siècles consacre ceux-là seulement dont le succès ne repose que sur l'expression des passions et des sentimens, toujours jeunes, toujours nouveaux, du cœur humain. En peinture, on peut moins s'en passer, les exigences du public à cet endroit sont impérieuses. Nous ne tolérerions plus aujourd'hui en une scène orientale un costume de marchand de pastilles du sérail semblable à celui que Poussin a donné à son Éliézer. M. Decamps est un de ceux qui ont le plus contribué à nous rendre difficiles sous ce rapport, car c'est lui le premier qui a importé en France l'Orient véritable, et non l'Orient des bassas et des mamamouchis, dont se contentait la nonchalante éru-

dition de nos ancêtres; son tableau porte donc le cachet de nationalité le plus authentique. Et d'abord, la fontaine où vient puiser de l'eau Rébecca avec ses suivantes n'est point telle que la concevait un Occidental du XVIIe siècle, qui n'avait jamais été plus loin que Rome, c'est-à-dire un simple puits à margelle surmonté d'une poulie : c'est une vaste citerne à l'ombre d'un bouquet de pins, où l'on descend par de larges gradins en pierre: des esclaves demi-nus y emplissent des urnes canopéennes et les chargent sur leur tête. Pendant ce temps, Rébecca, vêtue de longues draperies blanches et accompagnée de ses suivantes, ainsi qu'il convient à la fille d'un cheikh du désert, accueille à quelques pas de là le serviteur d'Abraham, qui s'incline profondément devant elle en croisant les bras sur sa poitrine. Sur l'arrière-plan, à l'entrée de la ville, sont les chameaux d'Éliézer. Pour donner de la distinction à la figure de Rébecca, M. Decamps l'a faite un peu trop maigre. Dans le groupe des trois jeunes filles qui la suivent, il en est deux, vues de profil, l'une vêtue de rouge, l'autre de bleu, qui sont vraiment de délicieuses petites statues antiques. La troisième, en voile blanc, qui fait face au spectateur, est moins heureusement réussie. L'arrangement de sa tête lui donne, je ne sais comment, un petit air poudré et Pompadour. Parmi les esclaves, vigoureusement peintes et dessinées dans un pur sentiment égyptien, une seule est à refaire ou seulement à recoiffer, c'est celle qui est assise sur le bord de la citerne; une autre, agenouillée et plongeant son urne dans l'eau, est d'un mouvement très vrai; on craint seulement que la tête ne l'entraîne et qu'elle ne se noie, car son bras n'est pas bien appuyé. Le paysage présente une disparate sensible entre le premier plan et le fond : les devans, garnis de plantes rampantes et de fleurs aquatiques, sont peints avec la vigueur accoutumée de M. Decamps; mais les lignes des collines dans le lointain, la teinte jaune qui domine, le ton dur des nuages, gâtent un peu ce tableau.

Le plus parfait morceau de l'exposition de M. Decamps, et je dirais volontiers la perle du salon tout entier, c'est sa *Cavalerie turque asiatique traversant un gué.* C'est un dessin, un de ces dessins comme seul M. Decamps sait les faire, rehaussé de couleur en certaines parties, et possédant l'éclat, le relief de la peinture. Au centre, on voit un pacha à longue barbe majestueusement campé sur un cheval blanc que deux Arnautes, dans l'eau jusqu'à mi-corps, guident et maintiennent à grand'peine sur le gué. Le fier animal, tenu en bride à droite et à gauche par ses conducteurs, courbe la tête, écume, et, en piaffant, disperse l'eau tout autour de lui. Divers groupes admirablement disposés accompagnent et suivent; ils s'enlèvent en vigueur sur le fond clair occupé jusqu'à une grande profondeur par une forêt de lances mêlée d'étendards à queues de cheval, de bannières, de croissans et de longs

fusils au canon allongé portés en bandoulière. Ces têtes asiatiques à la peau bronzée, au nez écrasé, aux grosses lèvres et aux yeux obliques, sont d'un caractère incroyable : les uns ont le turban large et ballonné, d'autres le portent très long en arrière, suivant la mode d'Alep; il y a aussi des Kurdes à l'œil féroce, au nez de vautour, des Circassiens au casque surmonté d'un fer de lance, tous dans ces pittoresques costumes qui, avant peu de temps, ne se retrouveront plus que dans les dessins de M. Decamps. Les uns immobiles, la lance au poing, se rangent en haie sur le passage du séraskier, les autres luttent contre leurs chevaux, qui se cabrent. On entend les chefs crier des ordres, les chevaux hennir, l'eau clapoter sous leur sabot. Je ne crois pas qu'il soit possible de disposer avec plus d'art et de naturel une troupe dans le désordre forcé qu'occasionne le passage d'une rivière, et de dessiner plus finement chaque détail d'un si merveilleux ensemble.

A côté de M. Decamps, nous placerons M. Hébert. Il y a plus de plaisir à louer qu'à blâmer, et, quand on en trouve l'occasion, il faut la faire durer. Sur un de ces petits bateaux plats qui servent aux transports entre Rome et Ostie, une famille de *contadini* s'est embarquée pour fuir la *malaria.* Ils se laissent aller au fil de l'eau. Un homme robuste, jambes et bras nus, se tient debout à l'avant, armé d'une longue perche; à l'arrière, un petit pâtre au chapeau pointu, une vieille tenant sur ses genoux un *bambino* tout nu comme ceux qui inspiraient Raphaël, et deux jeunes femmes, dont l'une *tremble sa fièvre,* enveloppée dans son manteau brun, tandis que l'autre, qui tourne le dos au spectateur, se renverse avec grace en laissant pendre sa main hors de la barque. Le contraste est bien exprimé entre la figure jaune et souffrante de la première femme et l'autre, qui assurément n'a pas la fièvre, à en juger par le ton chaud et sain de ses bras et de son cou, sur lequel descend une riche chevelure blonde. Les rives escarpées ont bien leur aspect morne et triste, le ciel est plombé comme dans un jour de sirocco, et la brume empestée de l'atmosphère se reflète sur les eaux lentes du Tibre, que rasent des hirondelles noires. Quelques détails de vive couleur rompent très heureusement l'harmonie étouffée de ce tableau, qui place M. Hébert aux premiers rangs. L'an dernier, si nous avons bonne mémoire, M. Hébert s'était un peu égaré en des fantaisies mignardes. Dans *la Malaria,* il déploie toutes ses qualités, un sentiment distingué, une couleur brillante, et, à travers le fondu de la touche, son dessin est très ferme et très sûr. Dans le portrait de Mme ***, on retrouve les mêmes mérites; c'est une tête fine, délicate et d'une exquise douceur.

Le procédé de M. Vetter ressemble à celui de M. Hébert. Sa touche est grasse, harmonieuse. M. Vetter a plusieurs portraits, une *Étude à la lampe* et une petite figure intitulée *Rabelais,* représentant un per-

sonnage en robe longue, lisant, assis contre un mur sur lequel grimpe un cep de vigne. M. Vetter n'a pas donné assez de solidité à son mur. L'*Étude à la lampe* est d'une couleur chaude et large, avec un parti pris d'ombres vigoureuses, et d'un excellent dessin.

Oublierons-nous, parmi les coloristes, M. Robert Fleury, dont la peinture fuligineuse et soufrée trouve aussi des contrefacteurs, notamment MM. Aze et Thollot, qui brossent à la suite des robes noires d'inquisiteurs et des robes rouges de cardinaux? M. Robert Fleury s'applique à donner dès à présent à ses tableaux cette *patine* que le temps a passée sur ceux des anciens. Il est probable que, lorsque ceux-ci sortaient de l'atelier, ils n'étaient point tels que nous les voyons, jaunis et saupoudrés d'or; il y a donc à parier que, pour s'être donné une vieillesse prématurée, les Robert Fleury, dans cent ans, auront tout-à-fait poussé au noir. M. Robert Fleury a une prédilection particulière pour les costumes vénitiens. Pour satisfaire ce goût, il ne pouvait choisir un meilleur sujet que la réception de l'envoyé de Henri IV par le doge: les longues robes flottantes serrées au collet des sénateurs sont adroitement groupées dans ce tableau, et forment de belles masses de couleurs, où la dominante est un rouge sombre. Il y a beaucoup d'air entre ces personnages. M. Fleury n'a-t-il point exagéré la petitesse des têtes? N'aurait-il pu serrer davantage aussi son dessin? On aperçoit à peine deux ou trois mains dans cette nombreuse assemblée, et ces mains sont fort peu soignées.

Dans les grandes compositions, il faut encore citer la *Jane Shore* du même peintre, sujet peu intéressant que l'auteur n'a pas relevé; un *André Vesale*, de M. Blagdon, venant pendant la nuit dérober au gibet un cadavre de supplicié, féroce peinture dans la manière de Caravage; le *Saint Sébastien* de M. Tabar, le *Massacre des Mameluks* de M. Odier, *Roméo et Juliette* de M. Guermann-Bohn, où règne un sentiment de mélancolie exagéré, mais qui ne manque pas de distinction, et particulièrement la *Mort d'une Sœur de charité* de M. Pils, qui se recommande par beaucoup d'onction dans la pensée et une belle couleur.

M. Meissonier ne réussit pas toujours; des cinq tableaux qu'il a exposés il n'en est qu'un qui justifie suffisamment l'admiration un peu outrée qui s'attache aux productions de son pinceau. C'est le *Peintre montrant des dessins,* sujet déjà traité par M. Meissonier, qui n'a pas l'habitude de se mettre en grands frais d'imagination. Deux hommes en costume Louis XV, l'un en habit noir, l'autre gorge de pigeon, sont debout devant un grand carton ouvert. L'homme noir, qui nous tourne le dos, en a tiré un dessin qu'il présente à l'amateur. Celui-ci examine avec une attention admirablement exprimée. La tête est un peu penchée en avant, les yeux clignent légèrement; la main gauche, par un mouvement machinal très habituel, tourmente la bouche et le

menton. Cette main est un peu bosselée et bouffie, mais pourtant assez d'accord avec l'embonpoint raisonnable du personnage. Le désordre pittoresque d'un cabinet d'artiste a fourni à M. Meissonier l'occasion de disposer avec goût ces mille petits riens et ces détails d'ameublement qui font le charme du *home*, et disent au premier coup d'œil le caractère, les goûts, la profession du maître. Ici ce sont des esquisses, des statuettes; là, un potiche bleu de Chine où trempent les pinceaux, trois ou quatre chrysanthèmes dans un verre de Bohême; des tableaux sont accrochés au mur du fond : ce mur ne vient-il point trop en avant? *Le Dimanche* nous montre des villageois (toujours du XVIIIe siècle) chômant sous la treille le jour du repos. Chaque fois que nous avons examiné ce tableau, nous aurions voulu pouvoir en enlever ces délicieux Lilliputiens qui jouent au tonneau, fument ou boivent de la bière; nous ferions bon marché du reste : la guinguette en effet est sans perspective, la tonnelle manque de dessous, et le ton vert-clair des arbres, combiné avec un certain bleuâtre général qui court sur le ciel, sur les murs et sur les personnages, forme une gamme tout-à-fait criarde. Par la taille comparative des personnages, M. Meissonier a indiqué une grande profondeur, et pourtant son tableau est plat et n'a pas d'air. — Le *Joueur de luth* en costume espagnol, figure isolée un pied posé sur un tabouret, ressemble à tous les Watteau possibles. La pose et le dessin de cette figure valent mieux que la couleur. Remarquons en passant la main qui racle l'instrument, et qui est d'une grosseur démesurée pour le corps. On rencontre souvent dans les tableaux de M. Meissonier de ces disproportions qui prouvent tout simplement un excès de sphéricité dans l'œil de ce peintre. Sa prunelle, jouant absolument le rôle d'un objectif de daguerréotype, lui grossit outre mesure les objets les plus rapprochés.

Une rue déserte, les portes closes, les volets fermés, — sur un tas de pavés remués gisent des cadavres sanglans : telle est la donnée d'un *Souvenir de guerre civile*. Elle est dramatique et bien conçue. Je loue M. Meissonier de n'avoir pas cédé à la tentation d'y rien ajouter, d'introduire, par exemple, quelque être vivant, soldat ou insurgé, qui changerait aussitôt la nature de l'impression; mais pourquoi jeter dans la rue cette teinte sombre? Pourquoi un effet de crépuscule? L'aspect d'une rue déserte pendant la nuit ou à quatre heures du matin n'a rien de bien étrange; mais qui de nous avait jamais vu Paris sans souffle et sans bruit en plein midi de juin? Quel plus morne contraste que celui de ce clair soleil illuminant les volets accoutumés à l'humidité de la nuit, miroitant sur les flaques de sang, caressant la face contractée des cadavres et les pavés arides de ses rayons habitués à jouer sur les pelouses! Voilà l'accent lugubre qu'il fallait saisir. Dans le premier plan, M. Meissonier a échoué tout-à-fait. Les cadavres sont

à peine visibles et se confondent avec les pavés. Avec une attention soutenue, on n'arrive pas à discerner une tête, un bras, une jambe. Il ne faut pas que, pour chercher des effets larges, M. Meissonier sacrifie la netteté et la précision; sans cela, que lui restera-t-il?

En somme, nous n'avons pas un enthousiasme excessif pour ces habiletés qui consistent à peser des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. De pareils exercices ne prennent généralement faveur qu'au sein des civilisations épuisées, ou bien auprès des esprits bizarres, blasés sur l'ordinaire, et des cerveaux étroits. Il faut être Chinois pour s'y passionner. Dès qu'il devient nécessaire de prendre une loupe pour découvrir les mondes de perfection qu'à force de patience vous avez entassés dans un pouce de toile, l'attention se détournant uniquement sur le procédé et le tour de force, votre effet est manqué; peintre et public s'habituent bientôt à ne plus tenir compte que de la difficulté vaincue; la peinture se fait industrie, et, à force de se rétrécir en des miévreries microscopiques, elle descend à l'ornementation des porcelaines et des couvercles de tabatières.

M. Fauvelet, le satellite de M. Meissonier, sera bientôt pour lui un sérieux concurrent. Son *Ciseleur* accoudé sur un établi vaut bien le *Joueur de luth,* et a moins de sécheresse. La tête est très fine; on voudrait seulement des cuisses mieux dessinées et mieux posées. — Les précédens ouvrages de M. Penguilly faisaient mieux augurer de lui. Maintenant il tombe dans une manière dure qui semble empruntée aux Allemands et à la gravure sur bois. Il y a cependant toujours des qualités de dessin dans le *Dimanche avant Vêpres,* le *Lansquenet ivre* et dans plusieurs petits thèmes fantastiques, qui montrent que l'auteur aime à rêver au clair de lune : *le Sabbat, la Danseuse et le feu-follet,* le *Clair de lune.* Après tout, mieux vaut dessiner avec un clou que ne pas dessiner du tout, et le danger aujourd'hui n'est pas du côté où se jette M. Penguilly.

Aussi nous intéressons-nous extrêmement à l'entreprise de M. Gérôme. Ce jeune peintre, remontant le courant général, est un des rares fidèles chez qui l'on retrouve le culte du dessin et les saines traditions de l'art. On se souvient du début de M. Gérôme. Son *Combat de coqs* le plaça dans les premiers rangs. Aujourd'hui les renommées en tous genres se fondent vite : un discours, un acte joliment tourné, un premier tableau, font du soir au lendemain d'un inconnu un orateur, un homme d'état, un poète dramatique ou un peintre. Malheureusement cette bienveillance de premier abord ne se soutient pas; le retour est aussi prompt que l'avait été l'engouement, et l'artiste trop tôt bercé tombe de toute la hauteur d'un espoir exagéré. Il s'en faut que les deux tableaux de M. Gérôme, *un Intérieur grec, Bacchus et l'Amour ivres,* portent le charme, la saveur de nouveauté qui fit le succès du *Combat*

de coqs; mais, à coup sûr, les qualités d'exécution, dont l'auteur avait fait preuve, n'y sont aucunement diminuées. Le second de ces deux tableaux représente Éros et Bacchus après boire, bras dessus, bras dessous, décrivant des zigzags dans les sentiers émaillés de primevères. Le petit dieu du vin ploie sous l'ivresse; sa tête couronnée de pampres fléchit sur sa poitrine; ses jambes ont perdu toute solidité; la coupe et l'urne étrusques sont près de tomber de ses mains; son compagnon, qui s'est mieux conservé, le soutient, et, de sa main gauche étendue, il lui montre, le petit corrupteur, un bosquet où les nymphes dansent en rond. Cette composition est gracieuse, poétique, parfumée au souffle embaumé des lauriers roses du Pamisus. Le groupe d'Éros et de Bacchus est parfaitement agencé et d'un dessin qui rappelle les chairs si fermes et si potelées des deux enfans de *la Jardinière* de Raphaël. Nous ne regrettons dans tout le tableau que la couleur des cheveux de l'Amour. Sans arriver à une teinte aussi fade, M. Gérôme pouvait, je crois, conserver l'opposition qu'il a introduite entre ses deux *bambins.*

L'*Intérieur grec,* puisque intérieur il y a, soulève de graves objections. Est-il permis à un artiste de représenter toute sorte de sujets? L'histoire de la peinture dit oui; la morale de nos jours dit non. Léonard et Michel-Ange ont fait chacun une Léda, Titien une certaine nymphe couchée (je ne veux citer que les chefs-d'œuvre), qui ne sont rien moins qu'orthodoxes; je ne sache pas que ces grands hommes aient été accusés de corrompre leur siècle. Nous avouons même que leur sublime impudeur nous paraît beaucoup moins attentatoire à la morale que les mille petites infamies vêtues, les coups de vent, les culbutes et les jeux de mains dont on nous donne le ragoût journalier. D'autre part, Diderot, qui n'était pas un capucin, blâmait Boucher de ses nudités en disant : « J'aime les..... nudités (le terme est plus précis), mais je ne veux pas qu'on me les montre. » Ce mot est caractéristique et peint bien le besoin de décence que réclament nos mœurs jusque dans la débauche. Hypocrite ou non, cette décence veut être respectée. De même que certaines locutions autrefois admises ne peuvent plus se rencontrer sur les lèvres d'un homme bien élevé parlant dans une compagnie, de même sommes-nous choqués à bon droit de la liberté que prend M. Gérôme de venir articuler en plein salon un mot inconvenant. Ce mot est écrit à chaque coin de son tableau, si ce n'est dans le livret. Cette image de la volupté vénale était donc inadmissible en public, quand bien même M. Gérôme y eût mis le style de Michel-Ange et la perfection de Léonard. M. Gérôme fera bien de ne pas pousser plus avant ses excursions dans cette voie, et nous nous permettrons également de lui conseiller de ne pas trop sacrifier à l'archaïsme et au goût néo-grec, qui parfois peuvent faire supposer disette d'imagination.

M. Picou a moins de dessin et de science que M. Gérôme; mais sa fantaisie nous entraîne après lui dans les rêveries d'un naturalisme poétique qui repose des brutalités à la mode. Il sait ce que *l'Esprit des nuits* porté sur un rayon de lune murmure à l'oreille des jeunes filles, et le soir, quand l'étoile de Vénus se lève au ciel limpide, il erre dans les prés, où une troupe gracieuse, aux tuniques flottantes, cueille la marguerite. M. Gendron, autre poète, s'embarque, en costume de Giorgione, avec des parfums et des chœurs de musique, sur le Lido, embrasé des feux du couchant. Un autre tableau de M. Gendron, les *Néréides*, est d'une inspiration ingénieuse, et dénote chez cet artiste une grande richesse d'imagination.

Parmi tous les artistes dont nous venons d'étudier les ouvrages, il en est peu qui ne peignent aussi accessoirement le portrait, qui n'est point un genre à part, mais une fraction de la grande peinture: nous les avons cités chemin faisant. Un petit nombre seulement paraît vouloir s'appliquer à ce genre d'une façon spéciale. Dans l'appréciation des ouvrages de nos portraitistes, il y a une comparaison intéressante à établir entre les deux manières qui, depuis Florence et Venise, se partagent la peinture, et qui, jusqu'à la fin du monde, continueront à se cotoyer sans jamais pouvoir s'absorber, et en produisant des œuvres également recommandables. Laquelle des deux est supérieure ou préférable à l'autre? Question à jamais insoluble. Quand on entre dans la salle d'Apollon, au palais Pitti, on rencontre en face de soi le portrait de Rembrandt par lui-même, placé entre les deux portraits d'Angiolo Doni et de sa femme Maddalena Strozzi. L'intelligent conservateur de la galerie du grand-duc, en établissant ce rapprochement, a peut-être cru n'être qu'ingénieux; il s'est montré profond. Devant ces deux termes extrêmes de la perfection idéale, toute querelle est vidée entre le dessin et la couleur; tout parti-pris, toute préférence s'efface dans une même et foudroyante admiration.

Nous avons donc des portraitistes dessinateurs et des portraitistes coloristes. MM. Amaury Duval, Hippolyte Flandrin et Lehmann se distinguent parmi les premiers. M. Amaury Duval procède par effets heurtés, sa couleur est sombre et lourde. M. Flandrin a fait autrefois des portraits bien supérieurs à celui de MM. D., bien qu'on y trouve les qualités de dessin dont il ne sait en aucun cas se départir. Quant à M. Lehmann, dans son envoi au salon de cette année, il est trois portraits qui nous semblent réunir la plus grande somme des qualités qu'il recherche, et se ressentir le moins des désagrémens qui accompagnent trop souvent ces qualités. M. Lehmann étudie extraordinairement, il détaille avec beaucoup de soin, quoique sans minutie et avec une rigueur de dessin implacable. Malheur au modèle insignifiant, vulgaire ou blafard qui pose devant lui! Ce n'est pas la pointe rigide du

pinceau de M. Lehmann qui l'idéalisera; tout en lui donnant la vie et le mouvement, M. Lehmann l'aura buriné sans voile, sans aucun artifice de clair-obscur qui aurait pu sauver les lignes défectueuses, échauffer la froideur, faire saillir le recoin de beauté que chacun porte plus ou moins enfoui. Quand M. Lehmann a rencontré une tête charmante et gracieuse comme celle de Mlle ***, de belles lignes comme chez Mme L***, ou un modèle à caractère comme celui dont il a fait une *Étude,* on peut mieux goûter son style, la finesse de son modelé et son goût d'ajustement; mais sa couleur n'en reste pas moins toujours âpre, sèche et fatigante. C'est grand dommage pour le *portrait de Mlle....*, dont la chevelure blonde et le teint éblouissant appelaient une touche plus moelleuse. Dans celui de M. Ponsard, le peintre n'a-t-il pas outré l'expression en donnant à l'auteur de *Lucrèce* l'aspect d'un bandit de la Sierra-Morena? La grande *Étude* de M. Lehmann est d'une fière tournure. Cette tête superbe, dont les yeux lancent des éclairs, dont les lèvres arquées et souriantes sont prêtes à décocher un sarcasme, ressemble à quelque splendide portrait du Bronzino, ce peintre des grands airs et des attitudes hardies. Le modelé dans les parties nues, la tête, le cou, les épaules, en est très savant. Pourquoi M. Lehmann a-t-il fait les mains si noires, comme dans plusieurs autres de ses tableaux? On ne saurait trop louer les accessoires, la robe de velours, la fourrure qui sert de passage entre l'étoffe et les chairs, et les rubans de couleur éclatante qui relèvent si heureusement les cheveux noirs.

Avec une égale habileté d'arrangement, M. Ricard montre plus de variété et de souplesse; amoureux de la couleur, il se plaît en des essais charmans de styles divers, suivant les types que lui offrent ses modèles. A-t-il devant les yeux une tête au large front paisible, aux chairs éclatantes, aux cheveux et à la barbe fauve, il lui passe un pourpoint et une colerette, et son pinceau, heureux de fouiller dans ces trésors, fait apparaître un Flamand de la meilleure époque. Ailleurs, c'est une Vénitienne en robe de velours, manches à crevés de satin couleur de feu, aux splendides carnations. La pâte solide et fine de ce tableau, la largeur de la touche, la transparence et la légèreté des ombres dénotent une habileté de brosse extraordinaire. Les yeux sont doux et profonds, les mains admirablement dessinées, et le rosé de la poitrine avec le temps se changera en ces belles teintes d'or qui courent sur les bras et les épaules de la maîtresse du Titien. A ceux qui pourraient l'accuser de pastiche et d'artifice, M. Ricard prouve, en restant dans le XIXe siècle, qu'il ne perd rien de ses qualités, lesquelles, dégagées de la séduction des souvenirs, apparaissent alors dans leur véritable originalité. Plusieurs portraits d'hommes, d'une facture variée suivant les modèles, montrent que M. Ricard sait, en n'étant que lui-même, déployer un talent considérable et tout-à-fait hors ligne.

Deux portraits de femmes, de M. Chaplin, méritent une attention spéciale. Celle qui est assise en robe gris perle est d'un ton général plein de suavité; le second portrait est d'une gamme plus fougueuse, mais, quoique très beau, il n'a pas le charme pénétrant du premier. M. Chaplin ne peut manquer de réussir dans le portrait, il possède à un haut degré le naturel des poses, sa couleur est franche; mais, ainsi que M. Landelle, il a besoin de serrer son dessin. Les portraits de M. Landelle ont de la grace, ceux de M. Larivière un fini un peu mou, ceux de M. Vastine et de Mme Juillerat beaucoup de fermeté dans la manière. Le *Portrait de Mme F.*, par M. Édouard Dubufe, se distingue par un air de tête des plus vrais et des plus gracieux. Les mains, habilement dessinées, sont croisées par un mouvement d'abandon charmant. La couleur rose de la robe accompagne bien le velouté du visage et les accessoires de la toilette choisis par M. Dubufe avec un goût exquis, auquel on ne peut comparer que celui déployé par M. Giraud dans le *Portrait de la princesse Mathilde*. Les pastels de M. Giraud et ceux de M. Borione visent également à l'énergie. Ils y arrivent, mais par deux chemins opposés. M. Giraud a un faire plus large, plus cru : à distance, il produit beaucoup d'effet; mais cet effet n'est-il pas un peu semblable à celui de la peinture de décor? Un pastel est généralement fait pour être vu de près; il nous semble donc que M. Borione est mieux dans les conditions du genre. Ses portraits sont très travaillés, et il y obtient une sorte de clair-obscur à la Rembrandt. Sans tomber dans la fadeur, qui est l'écueil du pastel, Mlle Nina Bianchi fait une habile combinaison des deux manières. Sa touche est très solide, sans être heurtée. A voir les trois portraits qu'elle a exposés, on ne se douterait pas qu'ils sont l'œuvre d'une femme. Il y a bien de la grace aussi et de la finesse dans une copie faite d'après une miniature de 1791, représentant Madame, fille de Louis XVI. Le pastel comme le traitent Mlle Bianchi, MM. Giraud et Borione, acquiert dans le portrait le degré de vérité de la peinture à l'huile. Mlle Louise Églé et M. Frédéric Gros-Claude occupent aussi un rang très honorable dans ce genre.

III.

En ce siècle « vide de tout, » combien sont tentés de prendre pour devise le mélancolique sonnet de Michel-Ange :

Grato m'e'l sonno!...

Les ames fières et délicates qui ne voudraient plus *rien voir ni entendre* se replient avec une sorte de passion vers la nature, à laquelle on ne songeait pas autant lorsqu'on croyait à Dieu ou aux hommes! Ainsi

s'explique le penchant toujours plus prononcé qui attire la foule vers les œuvres de nos paysagistes. La vogue qui leur est acquise est tout-à-fait méritée. Le paysage prend décidément une supériorité incontestable, nous voyons chaque année se grossir le nombre de ceux qui le traitent et le traitent bien. La réaction réaliste ne lui a point été nuisible : elle ne pouvait avoir pour les paysagistes le même danger que pour les peintres d'histoire et de genre. Rien n'est laid dans la nature que ce qui tient à l'homme ou ce que sa main y introduit, et encore lui est-il bien difficile de se garantir de la bienfaisante influence qui corrige, efface sourdement ses conceptions inélégantes, jette un riche manteau sur les pauvretés de son industrie. Si l'on transportait et si l'on abandonnait dans une clairière de la forêt de Compiègne la plus laide maison de nos faubourgs, je ne doute pas qu'en peu d'années l'harmonieuse nature n'en fît quelque chose de très agréable à l'œil : la pluie du ciel, lessivant son badigeon, le remplacerait par une mosaïque de lichens raboteux, de fucus aux mille nuances; le vent et les oiseaux du ciel ensemenceraient son toit et convertiraient ses cheminées en flots de giroflées; le liseron des haies, l'aristoloche et la clématite enroulant ses gouttières, quelques jeunes chênes étreignant ses murs, forçant les lézardes de leurs tiges noueuses, substitueraient aux lignes équarries les inépuisables caprices de leur architecture. Dans la langue humaine, nous appelons cela destruction; mais il ne s'agit que de s'entendre sur la valeur des mots. Où en serait notre pauvre planète, si la main de Dieu ne corrigeait sans cesse les sottises dont nous la couvrons sous prétexte d'utilité ou d'ornement?

La méthode de l'à-peu-près, introduite et soutenue par MM. Diaz, Leleux, etc., n'a point été non plus trop fâcheuse pour le paysage, où, à l'exception des premiers plans, les objets sont indiqués plutôt que délimités à cause de la distance, et où les lignes peuvent varier à l'infini sans choquer la vraisemblance. Au point de vue de la lumière et de la couleur, l'intervention des réalistes a été salutaire dans un genre qui s'était beaucoup ressenti de la sécheresse de l'école impériale. Aussi M. Diaz, qui n'en fait pas métier, et qui par passe-temps cherche des paysages dans les raclures de sa palette, M. Diaz est un de nos meilleurs paysagistes. Son plus beau tableau, cette année, est assurément le *Soleil couchant*. Au centre de la toile, dans le fond, le soleil descend sur l'horizon. Des bandes horizontales de nuages raient son disque rouge et dilaté et se fondent en quelque sorte dans la fournaise que reflètent les eaux dormantes d'une mare au milieu d'une lande inculte. Quelques bouquets d'arbres rabougris et sauvages complètent cette magnifique scène de couleur. Les terrains du premier plan, à droite et à gauche, sont faibles et mal accusés; mais quelle gamme splendide depuis le foyer lumineux jusqu'aux dernières dégradations

du zénith! quelles valeurs de tons entre le ciel et le marais inondé de feu! Comme ce petit tableau éclipse ses voisins, dont l'un n'est ni plus ni moins pourtant que *le Tombeau de l'Amour*, du même auteur!

En copiant la nature telle qu'elle se présente et en sacrifiant absolument les détails aux masses et aux grands effets, les paysagistes ont gagné sous le rapport du pittoresque, du nombre et de l'harmonie; en revanche, ils pèchent du côté de la composition. L'absence de composition, jointe à la faiblesse des premiers plans, est le caractère général de leurs ouvrages. Les fonds, au contraire, sont bien traités, et les ciels ont quelquefois beaucoup de transparence et d'éclat. M. Rousseau, à cet égard, affiche de grandes prétentions, que nous ne trouvons pas toujours bien justifiées, et encore est-ce là le plus gros de son bagage, car de la vérité des formes et du dessin, avec lui il n'en faut pas parler. Parmi les paysages de M. Rousseau, nous trouvons deux éditions du même site, *une Lisière de forêt* par un effet du matin et par un effet du soir. A travers un encadrement de gros chênes tortus et noircis, l'œil plonge sur une plaine au bout de laquelle est le centre de la lumière. Dans l'*Effet du soir*, M. Rousseau a disposé son soleil couchant absolument comme celui de M. Diaz; mais la différence est grande. Combien celui-ci est plus hardi, plus franc, tout en conservant à son fond la légèreté et la transparence que M. Rousseau cherche dans une sorte de remoulade confuse! Le soleil couchant de M. Rousseau jette une lueur bien grisâtre, qui peut se rencontrer quelquefois par hasard, et que nous nous garderons de nier, car les effets les plus bizarres se rencontrent. En général il faut être sobre de ces bizarreries, qui sont des exceptions et qui peuvent paraître incroyables. Or M. Rousseau s'attache toujours à l'effet bizarre. Il y a un arbre au milieu de la plaine qui se dessine en silhouette et semble poudré à frimas, une flaque d'eau pareille à de la résine figée; enfin les grands chênes du devant sont plaqués sur le fond clair sans saillie et sans ombre, comme s'ils n'étaient qu'un repoussoir disposé tout autour de la toile pour faire valoir le fond. C'est peut-être très beau de faire de la lumière sans ombres; mais, à coup sûr, cela n'est pas dans la nature, quelque bizarrerie qu'on veuille bien supposer. Ce qui n'est pas non plus dans la nature, ce sont des vaches ressemblant à des chaumières, des chaumières qu'on pourrait prendre pour des rochers, et des rochers de même air que les arbres. M. Rousseau traite tous les objets d'une façon identique, de sorte qu'on a beau s'approcher, reculer, s'approcher encore; on ne discerne, la plupart du temps, que par induction. Voyez plutôt son *Plateau de Belle-Croix*, qui est du reste ce qu'il a peint de plus vigoureux. L'*Entrée du Bas-Bréau* serait aussi un tableau d'un grand effet, si l'on pouvait appeler tableau un pâté de couleur informe et sans nom. Des deux *Effets du matin*, il y en a un surtout

qui, sous prétexte de brouillard, est effacé comme un pastel sur lequel on promènerait la manche de son habit. Il faut que M. Rousseau ait une bien haute opinion de l'indulgence du public, pour lui présenter en guise de tableaux de semblables décoctions de chicorée.

Il y a dans la jeune école en ce moment-ci plus d'un paysagiste dont le nom n'est pas discuté aussi bruyamment que celui de M. Rousseau, et qui, dans ces à-peu-près vaporeux, réussit aussi bien que lui, sans se donner des allures aussi extraordinaires. La liste en serait longue; pour n'en citer que quelques-uns, nous n'avons que l'embarras du choix. Ce sera, si l'on veut, M. Haffner, dont les paysages d'Alsace et de Bade sont très justes de ton, pleins d'ombre et de fraîcheur. Il y a beaucoup d'air et un espace immense dans un petit tableau de M. Catrufo, *Souvenir des bords de la Loire*. M. Émile Toudouze peint les landes de Bretagne par un temps de pluie; le ciel a disparu sous un linceul de nuages; à peine une mince zone éclaircie à l'horizon laisse-t-elle distinguer une file de bœufs courant sous l'aiguillon d'un cavalier. La même sombre harmonie bretonne est reproduite dans un *Paysage après l'orage* de M. Villevieille : le terrain noirâtre, la chaumière mouillée, y reflètent avec beaucoup de précision les tons ardoisés du ciel. La *Mare à Cernay* de M. Lambinet, où s'ébattent des canards, un *Étang de Ville-d'Avray*, sont d'une belle limpidité. M. Daubigny fait de charmantes vues de rivières. Dans *les Iles vierges à Bezon*, la verdure tendre des grands arbres élégans et allongés se marie doucement avec le gris-perlé des eaux. La touche est moelleuse. Il faudrait seulement un peu plus de relief, des teintes moins plates. M. Chintreuil sait reproduire la profonde sérénité du ciel, quand le soleil a disparu depuis une demi-heure, et que les objets ne sont plus que des silhouettes. C'est encore un effet, mais ce n'est pas un paysage. Il en est de même du *Crépuscule* si limpide de M. Lefortier. Il y a également un charmant effet de bruyères en fleurs sur le *Plateau de Belle-Croix* de M. Lavielle. Quelques pointes de rocs coiffées de mousse desséchée et blanchâtre percent à travers la masse rouge de cette moisson de l'automne, et produisent le plus heureux contraste. On regrette que les arbres ne soient pas faits. L'*Intérieur de forêt* de M. Bodmer est plus étudié. Des arbres dépouillés, d'autres encore garnis de feuilles mortes, quelques ifs et sapins toujours verts se dessinent sur un ciel d'automne; un troupeau de biches effrayées bondit et fait crépiter les fougères flétries. M. Bodmer a très artistement groupé ces tons gris, verts et roux. M. Loubon nous transporte hors de cette nature un peu uniforme qui, pour la masse de nos paysagistes parisiens, a sa plus haute expression dans la forêt de Fontainebleau, et il peint des sites du midi, entre lesquels nous avons remarqué une vue du *Pont Flavien*, près de Saint-Chamas, à l'entrée de la plaine de la Crau, cette

steppe de la France. Nous pourrions encore citer *la Rivière de Safsaf au soleil levant,* de M. Frère, ressouvenir de Marilhat, les *Vues de la forêt de Compiègne* de M. Labbé, les paysages de Provence de M. Imer, ceux de MM. Hubert, Brissot de Warville, Grenet, Chaigneau, Hanoteau, Anastasi, Louis Leroy et Pascal, qui tous composent plus ou moins, dessinent ou ne dessinent pas, mais expriment en général un sentiment vrai des harmonies rustiques qu'ils communiquent au spectateur.

Dans cette même forêt de Fontainebleau, où M. Rousseau pose les confins de son univers, M. Paul Huet a choisi deux motifs : *la Butte-aux-Aires* et *les Enfans dans les bois,* devant lesquels l'esprit s'ouvre aux fraîches sensations d'une nature poétiquement rendue, au lieu de s'arrêter distrait aux étrangetés de procédé et à la furie prétentieuse de la brosse. C'est manquer tout-à-fait le but, à mon avis, que de nous montrer des tons, quand nous voudrions voir des arbres, et de nous présenter avec fracas des curiosités de palette, quand nous cherchons un petit coin de vallée paisible, invitant au repos. M. Paul Huet a plus de jugement; d'abord il compose avec goût, fait un choix intelligent, et à la vue de ses bois épais, où le soleil glisse à travers le feuillage sur les troncs moussus ses rayons obliques, on ne songe qu'au plaisir qu'il y aurait à y vivre. C'est là le mérite suprême de M. Corot. Ce grand artiste, qui n'est pas aussi peintre dans l'acception technique du mot que beaucoup de ses confrères, les surpasse tous par le sentiment poétique dont la moindre de ses esquisses est animée, quelles que soient d'ailleurs les imperfections qu'on lui peut justement reprocher. Il se répète si l'on veut, et dispose trop souvent ses tableaux de la même manière; ses premiers plans, presque toujours dans l'ombre, sont trop souvent cotonneux et maladroits, et ses arbres couleur de suie. Tout cela est vrai; mais à la sincérité de la nature prise sur le fait M. Corot allie tant de noblesse et tant d'élégance; sa gamme, ordinairement assourdie, est si juste, et il sait quelquefois, quoi qu'on en dise, lui donner tant d'éclat, comme dans son *Soleil couchant, site du Tyrol italien!* A droite, sur le devant, un magnifique bosquet faisant rideau; au centre, la surface paisible d'un lac bordé à gauche par quelques blocs de rochers qui projettent dans l'eau leur reflet tremblant, et au fond une chaîne de collines qui fuient à perte de vue, illuminées des feux du couchant. De légers nuages aux flancs rosés sont suspendus dans un ciel brillant et vaporeux que ne désavouerait pas Claude Lorrain. Cette composition lumineuse et calme fait bien oublier les violences de M. Rousseau, ses effets rissolés, comme aussi les empâtemens de chrôme de M. Decamps. Le *Lever du soleil,* conçu dans un goût analogue, est plus frais encore; il y a entre ces deux tableaux la différence bien sentie du soir au matin. *Une Matinée* présente une

disposition originale. — Un rideau d'arbres gracieusement enroulés de lierre, comme les aime M. Corot, fermerait tout le second plan, si le peintre n'y avait ménagé quelques trouées, véritables arcades de feuillage à travers lesquelles la vue plonge dans une vaste plaine. Le jour arrive de côté sur la plate-forme du premier plan où des nymphes s'ébattent sur le gazon. Nous nous permettrons de faire observer à M. Corot qu'il ne faut pas abuser des choses les plus charmantes. Les nymphes dont M. Corot peuple ses bois sont des accessoires naïfs qui n'ajoutent pas grand'chose à la valeur réelle d'un paysage; comme opposition, deux ou trois vaches, un pâtre, un cavalier cheminant sur sa bête, feraient tout aussi bien l'affaire, et la poésie n'y perdrait rien.

Il faut laisser cette population hétéroclite de faunes, d'hamadryades et d'égipans à MM. Gaspard Lacroix et Desgoffe, qui persistent à cultiver l'académique terrain de Paphos et de Chypre. M. Desgoffe inscrit bien dans le livret la prétention de représenter la campagne de Rome et *le Lac d'Albano;* mais il faudrait pour l'admettre que personne n'eût été à Albano, et que M. Français ne nous montrât pas à côté ses *Bords du Teverone,* ses *Vues de l'Arriccia, de l'Anio, de Genzano* et *du Lac de Nemi.* Les *Bords du Teverone* sont de cette belle couleur blonde qui dore le soir la campagne de Rome; une chaude vapeur cercle l'horizon. Par une singularité choquante, les devans jurent un peu avec le fond, si italien; le peintre semble y avoir transporté la nature d'un autre pays. La *Prairie dans la campagne de Rome* est vraiment rutilante; mais pourquoi M. Français, dans ses deux vues très exactes et très délicates du reste des *Bords de l'Anio* et *de Genzano,* a-t-il adopté un jour si sombre et ce ciel du nord? Nous avons éprouvé du chagrin de ne pas retrouver tels qu'ils resteront toujours dans notre souvenir ces délicieux sentiers qui mènent de Frascati à Albano par le vallon de Marino, les magnifiques châtaigniers de l'Arriccia et les pentes agrestes, inondées des rayons d'un soleil perpendiculaire, au fond desquelles dort enchâssé le limpide lac de Nemi. M. Chevandier de Valdrome a bien le sentiment de cette nature romaine. Son *Crépuscule dans les marais Pontins* est à la fois une étude fidèle et un tableau d'excellent style; le style est tout trouvé quand on peint la campagne de Rome; il suffit d'ouvrir les yeux, et il est superflu d'y ajouter des lignes de convention, comme font les paysagistes de l'école de M. Desgoffe. M. Paul Flandrin, lui, sait rester dans une juste mesure. Ses paysages sont des vues très vraies et très belles de cette noble nature; ils ne se rattachent au genre historique que par les nymphes et les bergers armés de chalumeaux qu'on est fâché d'y rencontrer.

Au milieu du mouvement si caractérisé où se trouvent entraînés les peintres de paysage, on est frappé de voir d'anciens maîtres et des artistes fort estimés rester un peu distancés, quelquefois au-des-

sous d'eux-mêmes. Nous ne retrouvons pas, par exemple, dans la *Vue prise à Saint-Denis,* le moelleux accoutumé de M. Flers. M. Thuillier développe les défauts dont sa manière portait le germe; il devient dur par trop de finesse et de netteté comme dans ses deux *Vues* de Hollande; celle prise aux environs de Montoirs est meilleure et d'un faire plus large. Enfin M. Cabat tourne à la porcelaine, et, à force d'application, il tue le charme et la fraîcheur de ses paysages. La vue en est généralement peu attrayante, et ils manquent de cette saveur rustique qui s'exhale de beaucoup de petites toiles modestes et sans prétentions. M. Cabat arrange trop. Les masses d'arbres qu'il a plantées dans *un Bois au bord d'une rivière* appartiennent plutôt à un parc qu'à un véritable bois; le fini des détails et un certain pointillé dans le feuillage et les herbes du terrain engendrent la sécheresse, les eaux sont laiteuses et les ciels savonneux, particulièrement dans la *Prairie près de Dieppe.* Le premier tableau que je viens de citer est, en somme, celui où l'on retrouve le plus les anciennes qualités de M. Cabat, et où la beauté des masses est soutenue par une exécution solide des détails. Je n'oserais pas avancer que M. Cabat ait recueilli l'héritage de l'ancienne école Bidault, cela regarde mieux M. Hostein, mais il ne serait pas impossible qu'on lui trouvât quelque parenté de ce côté.

M. Pron tient ses promesses de l'an dernier; il a fait les plus grands progrès. Il a la grace naïve et la simplicité de la nouvelle école en même temps qu'une exécution plus finie. On sent une pénétrante fraîcheur dans son tableau du *Matin. Un Chemin creux à Moutier* a plus de douceur encore : des ombres portées le coupent de distance en distance, et font valoir les parties où se joue un soleil clair et gai. Les *Rives de la Seine près Saint-Julien* sont un peu crues. M. Pron doit surveiller la tendance qu'il pourrait avoir à la sécheresse, et réformer aussi une façon de feuiller ses arbres qui finirait par leur donner à tous le même air de famille. A part ce défaut, qui est surtout sensible dans les *Rives de la Seine,* l'exposition de M. Pron est brillante et fait concevoir de cet artiste les plus grandes espérances. Dans les paysages de M. Jules André, on sent l'étude des Flamands. *Les Bords de la Bouzanne* ont un certain vaporeux qui rappelle Ruisdael. Un *Dessous de bois* touffu laisse apercevoir dans le lointain des fragmens d'un ciel chaud et clair, effet que l'auteur affectionne et qu'il place avec avantage dans plusieurs paysages, derrière de belles masses d'arbres. Malheureusement une certaine mollesse, un faire un peu douceâtre, gâtent les incontestables qualités de M. André. Ses *Dessins* du Morbihan sont sans caractère, surtout si on les examine à côté des vigoureuses *Études* que M. Roqueplan a faites dans les Pyrénées. Les *Lavandières,* l'*Entrée d'un bois,* le *Pêcheur de truites,* de M. Armand Leleux, sont d'une élégance un peu léchée. Au milieu de sa verdure claire, M. Leleux intro-

duit volontiers quelque jupon ou tablier rose dont le ton n'est pas toujours juste. M. Jules Laurens, qui a fait le voyage de Perse avec M. Hommaire de Hell, en a rapporté des vues tout-à-fait pittoresques, entre autres la *Forteresse de Rehagués*, espèce de tour cannelée qui s'élève solitaire au milieu de la plaine de Téhéran. MM. Gudin, Garnerey, Barry, Courdouan, ont toujours le monopole des eaux. Entre toutes ces marines également estimables, il faut signaler une belle vue du grand canal de Venise près de *l'Église de Santa-Maria-della-Salute*, par M. Joyant. Nous nous sommes quelquefois demandé ce que ferait M. Joyant, si Canaletto n'avait pas existé.

Décidément M. Troyon monte d'un cran dans l'échelle des êtres. Il quitte les arbres pour les bœufs et les moutons, qu'il peint mieux que M. Palizzy et avec plus de fermeté que Mlle Rosa Bonheur. M. Palizzy empâte beaucoup trop, Mlle Bonheur traite ses moutons à la Deshoulières; elle bichonne un peu ses vaches, qui sont du reste fort bien dessinées, et glisse dans ses paysages de certains fonds violets peu naturels. Nous préférons aux idylles de Mlle Bonheur le *Troupeau de moutons* couchés sous un ciel noir dans une vaste plaine déserte, par M. Troyon, qui a mis dans une scène aussi simple un vrai sentiment rustique. Les *Bassets* de M. Laffitte et la *Louve dévorant un mouton* de M. Ledieu, le *Supplice de Tantale* de M. Stevens et les *Chiens* de M. Jadin figurent avec distinction dans la galerie des quadrupèdes, dont M. Philippe Rousseau reste toujours le peintre ordinaire et privilégié. Toutefois son grand tableau *Part à deux*, où un griffon vient disputer une assiette de lait à une famille de chats, présente un aspect papillotant et des effets qu'on ne trouverait certainement pas dans la nature, tels que l'ombre portée d'une assiette de Chine pleine de lait qui semble ne pas toucher à terre; mais il y a des parties admirables : un délicieux petit chat gris perlé entre autres mettant les pattes dans l'assiette et plongeant son museau rose dans le lait. On retrouve la même justesse de coloris dans ses deux tableaux de *nature morte*, où l'on voit un *chardonneret* et un *rouge-gorge* accrochés à un clou avec une branche de mûre, et une table chargée de fruits et de légumes; toutes les roses, les dahlias et les fruits des peintres du genre pâlissent bien à côté des salades et des radis de M. Rousseau, bien qu'on ne puisse nier un mérite considérable aux fleurs de Mmes Apoil, Wagner, aux fruits à l'aquarelle de M. Grenier, aux gouaches de M. Chabal-Dusurgey, et surtout aux bouquets de fleurs si finis dans leur petite taille de M. Stenheil.

IV.

La sculpture ne présente pas les mêmes inégalités que la peinture. Depuis plusieurs années, chaque exposition constate dans cette branche de l'art un degré de perfection soutenu et assez uniforme. Les tentatives excentriques y sont plus rares, parce que la matière et l'instrument s'y prêtent moins, et que le faux y est plus tangible et plus choquant. Quelques essais d'innovation se sont pourtant fait jour dans son domaine, sans beaucoup de succès, il est vrai. Des esprits inquiets, impatiens des règles imposées par la nature même des choses, voudraient mouvementer, passionner la sculpture. Ils oublient que l'expression des passions est incompatible avec la statuaire, dont elle tourmente les lignes et détruit l'harmonie. M. Préault et ceux qui l'imitent plus ou moins tentent donc une entreprise stérile, et qui n'a du reste nullement le mérite de la nouveauté. On croit faire du neuf, hélas! sans songer à la maxime de Salomon, et l'on tourne toujours dans le même cercle. Le caractère que M. Préault veut donner à la sculpture est précisément celui qu'on trouve aux plus mauvaises époques de cet art. Rien de plus mouvementé assurément que les statues de Bernin, qui était un homme d'une grande habileté. Voudrait-on, par hasard, restaurer le style du baldaquin de Saint-Pierre, ce colosse du rococo?

M. Préault a coulé en bronze son fameux *Christ* de l'année dernière; il n'y a pas lieu d'y revenir. Il a fait une *Tuerie,* fragment d'un grand bas-relief. Ne connaissant pas l'ensemble, nous ne pouvons rien comprendre à ce morceau, où se trouvent pêle-mêle entassés des têtes grimaçantes, des bras sortant on ne sait d'où, des mains qui n'appartiennent à aucun corps. Tout cela se mord, s'égratigne sans nous dire pourquoi, et produit exactement l'effet d'un cauchemar. Le buste de Nicolas Poussin a premièrement le tort impardonnable de n'être pas ressemblant; la tête de Poussin est bien connue néanmoins. On se demande ensuite pourquoi M. Préault a cru devoir exagérer à un tel point chaque trait, chaque muscle de ce masque essentiellement réfléchi et paisible, au point de lui donner un air si courroucé? Le procédé de M. Préault l'a conduit et le conduira toujours à la caricature, qui n'est, comme on sait, que l'exagération des traits caractéristiques du visage.

Une statuette en bronze de *la Misère,* représentant un vieillard pelotonné dans une méchante draperie, nous a paru si ressemblante aux œuvres de M. Préault, que nous la lui aurions attribuée volontiers, sans le secours du catalogue. Nous ne complimenterons pas l'auteur, M. Gauthier, sur une pareille ressemblance. Nous regretterions aussi

de voir un jeune sculpteur plein de verve et de fougue, M. Christophe, se jeter dans cette voie fatale. M. Christophe connaît son métier d'une façon surprenante; il modèle avec une sûreté de main et un aplomb qu'on n'a pas d'ordinaire à son âge, témoin les jambes de son *Philoctète transporté dans l'île de Lemnos,* dont toutes les parties sont savamment étudiées; mais M. Christophe, dédaignant un mérite trop commun, poursuit, si je puis m'exprimer ainsi, l'éloquence du ciseau. Il voudrait émouvoir, parler à la foule. M. Christophe reconnaîtra qu'il court après l'impossible. En admettant que ce qu'il a représenté sous un pseudonyme grec soit compris du spectateur, la laideur inévitable qu'une passion aussi violente a imprimée à la tête de sa statue en détruit par avance l'effet, la première condition de l'art étant, nous le répétons encore, l'expression du beau.

Il existe dans l'art des parentés qui, fondées sur le rapport des esprits plutôt que sur la similitude des travaux, n'en sont pas moins très réelles. Si l'on voulait trouver en statuaire un frère à M. Müller, ce serait sans contredit M. Clésinger. Rien ne ressemble plus à la peinture de M. Müller que la sculpture de M. Clésinger. Après avoir appliqué leur couleur et leur marbre à des représentations d'un goût et d'une distinction équivoques, tous deux échouent aujourd'hui également lorsqu'ils veulent hausser le mode de leur instrument. M. Müller abordant l'histoire est tombé dans l'anecdote, M. Clésinger entreprenant une *Pietà* est resté dans le plus pur sensualisme. Est-ce bien un Christ, une Vierge, une Madeleine que ces trois corps avinés, vautrés l'un sur l'autre comme de joyeux compères que l'aube du mercredi des Cendres surprend à l'angle boueux d'un faubourg? Avec quelle sereine intrépidité M. Clésinger s'est jeté dans les sujets de sainteté! On a fait des bacchantes; pourquoi ne ferait-on pas des madones? Tout n'est-il pas dans un bloc de marbre? Entre Madeleine pécheresse et Madeleine repentie il n'y a que la différence d'une tunique. C'est là ce qui s'appelle savoir son métier! Encore cette tunique est-elle ici bien débraillée, de telle sorte qu'on pourrait croire la sœur de Marthe revenue à ses premières erreurs. Dans l'arrangement de ce groupe, rien n'est déterminé par le raisonnement; tout est combiné d'après des recettes d'atelier. Il n'est pas une ligne, pas un pli de draperie qui ait sa raison d'être dans la nature ou dans le sentiment du sujet. Pour me servir du mot usité, tout cela cherche à vous en imposer par un *chic* audacieux, et je me plais à reconnaître que nul ne possède à un plus haut degré que M. Clésinger le secret de cette tricherie. Que vous dirai-je? M. Clésinger est parvenu à se donner au public, je ne dis pas à la foule distraite et ignorante, mais à des artistes, à des gens qui s'y connaissent ou du moins qui font profession de s'y connaître; M. Clésinger est parvenu, dis-je, à se donner pour un ciseleur habile, et il est admis qu'il

fait palpiter la chair. A-t-on bien pourtant étudié de près et sérieusement l'exécution de ses figures? Sans parler de la *Pietà*, qui est taillée dans la pierre, nous trouvons quatre bustes en marbre de M. Clésinger, qui nous permettront peut-être d'apprécier la souplesse de ce ciseau si vanté. De ces quatre bustes, deux représentent Mlle Rachel dans le rôle de Phèdre et dans celui de Lesbie. L'idée est assez ingénieuse et propre à fournir de piquantes oppositions. Je reconnais encore que le premier aspect est séduisant, l'artiste ayant appelé à son secours une extrême coquetterie d'arrangement et de costume. On pourrait néanmoins lui faire observer que s'il a voulu, en ces deux pendans, caractériser sous les traits de la célèbre actrice la muse de la tragédie et la muse de la comédie, sa pensée n'est pas compréhensible pour ceux qui n'ont pas vu Mlle Rachel dans *le Moineau de Lesbie*, car cette tête couronnée, surchargée de raisins, n'a rien du type classique de Thalie; c'est une nymphe ou plutôt un éphèbe de Théocrite. Maintenant, si nous dépouillons ces bustes des accessoires galans dont M. Clésinger les a ornés, si nous les analysons, déduction faite de leur toilette de théâtre, nous ne trouvons plus qu'un travail assez médiocre. Les contours des lèvres, les ourlets des paupières sont bien négligemment fouillés. Jamais femme vivante n'eut un cou de mannequin aussi raide et empesé. Pourquoi M. Clésinger a-t-il oublié d'y marquer les deux ou trois légers plis que la nature y trace comme un gracieux collier? On a prétendu dans le temps que la *Bacchante*, qui fit la réputation de M. Clésinger, avait été moulée sur nature; sa sculpture de cette année nous le ferait croire : il s'en faut qu'elle soit aussi vivante. M. Clésinger farde sa sculpture d'une préparation huileuse qui ôte au marbre nouvellement taillé sa crudité; il obtient par ce procédé industriel un aspect fondu, estompé, qui dissimule au premier coup d'œil la pauvreté du modelé. L'illusion que produit cette supercherie entre pour une part notable dans les succès de M. Clésinger; mais si par hasard il oublie ou néglige de l'employer, le masque tombe..., et M. Théophile Gautier reste, fort peu satisfait, je le suppose, de l'informe portrait que l'ébauchoir de M. Clésinger lui a dédié. Qu'il se console en pensant que personne ne le reconnaîtra, pas plus que M. Houssaye, transformé en dieu marin. M. Clésinger a encore eu l'idée de représenter M. Pierre Dupont, le chansonnier, la bouche grande ouverte et lançant un refrain. Cette bouche ouverte n'a pas le sens commun; placée sur le palier de l'escalier qui conduit aux galeries supérieures, elle a exactement l'air d'un tronc pour les pauvres, sollicitant de chaque arrivant une pièce de monnaie.

L'imagination de M. Fourdrin est poétique. Suivant en cela l'exemple de M. Clésinger, il prodigue les guirlandes et les roses; mais il ne faut pas que la toilette d'un buste absorbe et détourne l'attention. Plus de

simplicité sied mieux, et quand par hasard cette exagération est calculée, la supercherie ne tarde pas à se découvrir. Dans la statuaire encore plus que dans la peinture, un portrait n'a de valeur que par l'expression du caractère et le rendu des détails, et le mot d'Apelles sera toujours applicable à ceux qui se réfugient dans de petites charlataneries : « Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche. »

M. Gruyère, pour modeler son buste de Greuze, s'est inspiré du portrait de ce peintre, et montre à M. Préault ce qu'il aurait dû faire pour celui de Poussin. Le marbre de M. Gruyère est des mieux étudiés; on y retrouve la même vie, la même animation que dans la toile qui est au Louvre. Il y a deux bustes gracieux et finement travaillés, l'un de *Mme la comtesse de Gleose* par M. Demi, l'autre de *la Reine de Hollande* par M. Oliva; une bien charmante statuette de Mme ..... par M. Barre; le *Don Diego Velasquez da Silva,* de M. Maniglier, est bien vivant et empreint de force et de fierté. Le plâtre de M. Hébert représentant *Benvenuto Cellini* a aussi beaucoup de caractère. Entre plusieurs bustes de M. Cordier, le moins remarquable n'est pas le *Nègre de Tombouctou.* Dans le siècle dernier, on sculptait assez volontiers des têtes de nègres en marbre noir. A notre avis, le bronze, tel que l'a employé M. Cordier, rend mieux le ton huileux et le grenu de la peau africaine; de plus, par le moulage, on parvient à reproduire bien plus exactement qu'avec le ciseau la qualité des cheveux frisottés ainsi que de la barbe rare et laineuse.

Le *Faune dansant* de la Tribune de Florence, si admirablement rajusté par Michel-Ange, a inspiré bien des artistes. M. Lequesne, sur cette donnée connue, a pourtant réussi à faire une œuvre originale. Son *Faune* bondit un pied en l'air, l'autre posé sur la peau du bouc gonflée et glissante, et il embouche en même temps la flûte sacrée. Le mouvement est vif, le corps bien jeté, chaque membre concourt bien à l'allure générale, et quant à l'exécution, elle est extrêmement soignée; tous les muscles sont détaillés avec une grande science et jouent sous la peau. Peut-être pourrait-on trouver ce corps un peu bosselé, mais cette accentuation vigoureuse s'explique par le mouvement violent auquel se livre le danseur et par la tension qu'il imprime à tous ses muscles pour se maintenir en équilibre. De plus il faut remarquer que cette statue n'est qu'un modèle en plâtre destiné à être fondu en bronze, et que sous le vert sombre du métal les accentuations du modelé seront moins sensibles.

C'est une rencontre assez rare dans les œuvres de la sculpture moderne qu'une belle étude de la beauté virile. Pour une statue comme celle de M. Lequesne, il s'en trouve quatre ou cinq de femmes qui naturellement attirent plus la foule, et avec une moindre dépense de talent arrivent plus facilement au succès. Pense-t-on que M. Pradier

fût aussi populaire, s'il avait fait, toujours avec la même habileté, des faunes et des Apollons, au lieu de faire des Vénus? L'habileté de M. Pradier est extrême, personne ne la lui conteste; il en donne encore aujourd'hui une preuve dans sa *Toilette d'Atalante.* Rien de plus souple que ce corps ployé; rien de plus délicat que ces bras et ces mains qui se portent en avant pour rajuster la chaussure; la délicatesse en est même exagérée pour la robuste antagoniste d'Hippomène, et il me semble que M. Pradier n'a guère songé au caractère et au nom à donner à sa statue, qui représente plutôt une Parisienne sortant du bain. En regardant d'un peu près aux statues de M. Pradier, on les trouve bien plus françaises qu'athéniennes, quel que soit le soin qu'il met à les baptiser à la grecque, car il faut bien un prétexte pour promener des femmes toutes nues, et l'on n'en trouve de plausible que dans le dictionnaire de Chompré. Il n'y a pas grand mal à cela, et si nous démêlons un cachet particulier et national aux nombreuses reproductions que M. Pradier édite du même modèle, pourquoi blâmerions-nous chez lui une originalité qui nous charme chez les artistes de la renaissance? Le grand, le véritable tort de M. Pradier, c'est le tour provoquant qu'il se plaît à donner à ses statues, l'impudeur calculée de toutes ses nudités. La pruderie britannique ne trouvera-t-elle rien de *shocking* dans l'ajustement de draperies d'une statuette de *Médée* faite pour la reine Victoria? Sans être obligé de recourir au moindre voile, M. Pradier eût pu également disposer son *Atalante* d'une façon plus convenable. Telle qu'elle est, sa place est plutôt dans un boudoir que dans un musée.

M. Jouffroy comprend bien mieux que M. Pradier la dignité de son art. Il a poétisé l'égarement de l'ivresse dans son *Érigone,* qui, à demi renversée, les bras levés au-dessus de sa tête, presse une grappe suspendue à un cep, et en fait couler le jus dans sa bouche. Ce mouvement, bien saisi et vivement rendu, développe une fière et svelte cambrure et de grandes délicatesses dans le torse; les attaches des membres sont minces et dégagées, ce qui engendre une grande distinction. On ne comprend pas bien la raison d'un bout de draperie qui enroule la jambe droite. Cette draperie, du reste, est bien traitée ainsi que tous les accessoires, les fleurs, les instrumens de musique posés à terre, et le cep de vigne dont les lignes viennent se raccorder avec les bras et la chevelure flottante.

Le goût distingué et la manière noble de M. Jouffroy se retrouvent à des degrés divers chez MM. Pollet, Loison, Jaley. La *Jeune Fille* de M. Jaley est pensive, le coude appuyé sur ses genoux, les yeux à demi fermés; la tête est pleine de grace, et les draperies, d'un bon style, font bien sentir le nu. M. Loison a donné à sa statue d'*Héro* un caractère tout-à-fait original. Le corps à peine adolescent n'est aucunement voilé

par la draperie de lin transparente à travers laquelle se dessinent de suaves contours; l'enfant s'est jetée hors de sa couche, tremblante et joyeuse, l'œil dilaté, la bouche souriante; elle élève au-dessus de sa tête le flambeau qui guide son Léandre. Cette petite tête, si pleine de jeunesse et d'amour, est ravissante et en harmonie parfaite avec le sentiment général de la composition.

Il nous semble, au contraire, qu'il y a désaccord entre le geste enfantin de la *Psyché*, de M. Legendre Héral, saisissant un papillon posé sur son genou, et les formes déjà bien développées que le sculpteur a données à cette statue. La tête seule est bien. *Le Berger Cyparisse* de M. Marcellin est d'une pose juste et vraie, mais il a une tête disgracieuse. La *Jeune Fille* de M. Chambard, écoutant le bruit d'un coquillage, voudrait des formes un peu moins lourdes. Chez M. Renoir enfin, l'idée vaut mieux que l'exécution. Horace enfant s'étant endormi, des colombes le couvrent de verdoyans feuillages : ce modèle est en plâtre; en le taillant en marbre, M. Renoir fera bien de donner plus de soin à la tête, qui est effacée et sans caractère.

M. Maindron a eu une fois dans sa vie une inspiration qu'il se borne depuis lors à rhabiller : on retrouve sa Velléda partout, dans le bas-relief de *la Fraternité*, dont la moitié est ingénieusement empruntée à Prudhon, et dans une lourde *Sainte Cécile* aux jambes raides que l'on peut renvoyer dos à dos avec l'épaisse *Suzanne* de M. Grass. M. Vauthier montre au contraire qu'il a le don de la grace dans le modèle en plâtre du *Printemps*, jeune fille qui s'avance d'une allure aisée en semant des fleurs; mais un des plus attrayans exemples en ce genre est sans contredit la statue de M. Pollet. M. Pollet l'a intitulée *une Heure de la nuit*. Elle s'élance une étoile au front, la tête endormie et les bras levés et rejetés en arrière, ce qui fait valoir un torse et des jambes admirablement modelés. Les avant-bras seuls paraissent un peu maigres et trop courts : peut-être est-ce parce qu'on ne les voit qu'en dessous. Quant à la tête, quoique très élégante, elle a le nez retroussé et un peu de l'air mutin que M. Pollet a mis dans son charmant petit buste d'*une Bacchante*. C'est un défaut ici, où la noblesse devait être alliée à l'élégance. Toutes les parties du reste sont très fines et modelées avec un soin extrême. Remarquons que le titre de cette statue est un peu recherché : on trouverait plus naturel que M. Pollet l'eût appelée Sapho, car la première idée qui naît en la voyant est celle d'une femme qui se précipite.

Les animaux et les bêtes fauves nous envahissent de plus en plus; bientôt ils seront en nombre, et nous ne sommes pas sans quelque inquiétude de les voir se rendre maîtres de la place. Ce genre de sculpture se développe, parce qu'il est assez facile et que ses produits se débitent aisément, surtout lorsqu'ils sont d'une dimension appropriée

à l'ornement d'une cheminée; mais cette dernière considération a une influence fâcheuse, car le goût du public se plaît généralement aux petites scènes pathétiques entre une poule et ses poussins, au trépas attendrissant d'un cerf atteint par les chiens, bien plus qu'à la représentation des attitudes calmes dans lesquelles les animaux déploient tant de noblesse et une si belle gravité. On s'était passionné pour le premier lion de M. Barye, placé à l'entrée des Tuileries : c'est à peine si l'on a pris garde au second, qui pourtant est bien autrement étudié et d'un style plus sculptural. M. Fremiet, j'en suis sûr, acquiert plus de renommée par son drame colossal de l'*Ours blessé* que par ses études consciencieuses de chien, de chat et son *Marabout* en bronze, si majestueux dans sa pose héraldique. Au point de vue de l'art, il n'y a pourtant dans le groupe de M. Fremiet qu'une masse assez informe et un homme à peine étudié. Combien nous aimons mieux la *Chatte* en marbre du même artiste , le *Jaguar* de M. Barye, et le grand *Tigre à l'affût* de M. Jacquemart! Les chiens de M. Mène et de M. Delabrière sont très délicatement traités et méritent de sincères éloges, quoiqu'ils rentrent dans la catégorie des objets à la mode. On remarque aussi de petites merveilles de patience et de dextérité de M. Caïn, des bécasses, des alouettes, des moineaux en cire, fouillés et détaillés plume à plume : c'est à faire périr de jalousie tous les apprêteurs du cabinet d'histoire naturelle.

Ainsi, au dernier terme de cette revue, nous constatons, une fois de plus, le caractère matérialiste que nous a révélé l'examen de chacune des branches de l'art contemporain. Nous voyons encore plus clairement que les années précédentes le progrès et le perfectionnement dans les représentations de la nature animale et végétale s'accomplir simultanément avec la dégradation involontaire ou calculée du type humain, que la peinture et la sculpture avaient jusqu'à présent pris à tâche d'exalter. Les expositions antérieures nous avaient fait assister aux luttes des sectaires coloristes, qui aujourd'hui sont à peu près maîtres du terrain. L'année dernière, M. Préault faisait son entrée; aujourd'hui, nous avons M. Courbet. Quelle nouvelle doctrine sommes-nous à la veille de voir se produire? Jusqu'où irons-nous dans cette voie de négations successives, et en remplaçant peu à peu toutes les règles par l'anarchie des fantaisies individuelles? La barbarie pourrait bien être au bout de cette progression décroissante que certaines gens voudraient nous faire prendre pour la transition à une phase nouvelle. Avant d'accepter cette théorie du renouvellement, nous aimerions à savoir un peu où l'on nous mène. Nous voyons bien les barbares, ils sont là, ils ont encore élargi la brèche au salon de 1850; mais quelle sera la seconde renaissance dont ils sont chargés de préparer les voies?

LOUIS DE GEOFROY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1851.

La situation se prolonge et ne se détend pas; elle est aussi mauvaise, aussi obscure qu'elle a jamais pu l'être. Nous allons tête baissée vers 1852 sans vouloir encore rien ôter à cette date critique des hasards et de l'imprévu dont elle nous menace. Les partis (et les partis à cette heure sont dans le pays beaucoup moins que dans le gouvernement), les partis aux prises semblent bien plus occupés de leurs animosités mutuelles que de leur salut commun, que du salut de tout le monde. L'histoire des guerres de montagne nous offre des exemples de ces luttes désespérées dans lesquelles deux adversaires, s'étreignant sur la crête d'un précipice, s'entraînent l'un l'autre jusqu'au bas plutôt que de se lâcher, parce que l'un et l'autre espèrent avoir le dessus au fond de l'abîme. Les partis en sont là : ils appellent l'abîme; la France malheureusement y tomberait sous eux, mais c'est ce dont ils ne tiennent compte, et ils agissent comme si chacun d'eux était investi par privilége du droit de la perdre avec lui.

Ni l'assemblée, ni le pouvoir exécutif n'ont fait un pas jusqu'ici pour remonter la pente fatale qu'on descend si vite, pour se tirer de cet enchevêtrement déplorable où s'usent stérilement les forces vives de l'état. Les ministres provisoires gardent leurs portefeuilles, et, quoi qu'ils en laissent toujours une clé à leurs prédécesseurs, ils ne paraissent point encore très près de les céder à personne. C'est bientôt dit qu'on administrera sans faire de politique, et qu'après tout le pays s'en trouvera mieux; mais, en un pays comme la France, il ne se peut pas qu'il n'y ait toujours une action politique, et quand cette action n'est pas aux mains de ceux qui devraient en être les dépositaires officiels, c'est qu'elle est ailleurs. De là naissent tous les tiraillemens d'une position équivoque, tous les embarras d'une maison divisée, et au bout de tout cela l'impuissance publique. De là sont venues les difficultés de ménage intérieur qui ont transpiré ces jours-ci jusqu'au dehors, les prétentions et les ré-

sistances qui se sont heurtées, lorsqu'il a été question de remaniemens plus ou moins considérables dans le corps diplomatique et dans la distribution des préfectures. On a beau déclarer que l'influence n'appartiendra pas à ceux qui restent néanmoins les représentans de l'autorité : la seule vertu de cette représentation inhérente à leur poste les avertit qu'ils sont encore responsables, et ils veulent au moins transiger. Si peu qu'on soit ainsi obligé de reculer sur un terrain où l'on pensait être tout-à-fait chez soi, on sent d'autant plus durement cette nécessité inattendue, qu'on a le regret d'avoir trop livré la mesure de ses exigences en réduisant à ne les point subir toutes ceux mêmes dont on se croyait le plus assuré. Le président n'aurait pas eu l'idée de renouveler notre diplomatie par de certains choix d'un sens trop éclatant, s'il n'avait été convaincu que c'était assez pour les rendre acceptables d'être à lui seul persuadé de leur excellence. Il y a là l'un des pires inconvéniens de ce vide au milieu duquel on gouverne depuis que les rapports du pouvoir exécutif avec la majorité de la législature ont été si fatalement altérés ou rompus. Ce vide prête aux illusions; l'entourage personnel y prend une place qu'il ne prendrait point, si elle était plus remplie, et l'on est exposé à ne plus voir que dans ses amitiés particulières des garanties suffisantes d'une aptitude spéciale pour le bon service de l'état : c'était jadis l'erreur et la ruine des monarchies absolues, ce ne saurait être aujourd'hui la sûreté d'une présidence républicaine.

Nous avons un grief plus sérieux encore contre cette fausse situation. Ce n'est pas seulement celui qui l'occupe qu'elle peut abuser, en le mettant tout à la fois en évidence et dans l'isolement. Cette évidence où il apparaît seul trompe d'autres yeux que les siens : elle encourage ces ambitions grossières et bruyantes qui sont à la queue de tous les partis et qui culbutent souvent leurs chefs de file, tant elles se pressent et se poussent à leur suite. Plus il est possible de supposer que le président a pour ainsi dire autour de lui table rase, plus il se trouve de gens qui veulent, malgré lui sans aucun doute, dresser là-dessus un piédestal. Il n'y a point de piédestal qui vaille, en ce temps-ci, le moindre escabeau qu'on empêcherait de branler. Nous devons cette justice au président que de lui-même, et par tout ce qu'il y a dans sa conduite qui lui soit le plus propre, il a visé jusqu'ici au piédestal bien moins qu'à l'escabeau; mais les circonstances l'ont maintenant trop découvert, elles lui font un rôle trop individuel et trop marqué, pour ne pas multiplier derrière lui des comparses qui n'aient plus assez d'une si modeste fortune. Ces amis compromettans, qui de près ou de loin se chargeraient au besoin de rêver pour lui, sont plus expansifs dans leurs entreprises à mesure que le président, dépourvu de ministres très autorisés, semble en quelque sorte plus abandonné à lui-même. Il a moins d'ascendant sur eux, parce qu'ils se figurent qu'étant moins accompagné pour les retenir, il leur cédera davantage et leur pardonnera tôt ou tard la violence de leur dévouement. Ce sont ces dévouemens, dont on ne réussit plus sans grand'peine à modérer la violence, qui dégoûtent les attachemens raisonnables, qui justifient les défiances systématiques, et vraiment, depuis ces dernières semaines, ils se sont trop donné carrière. La souscription nationale proposée par les zélés défenseurs de la prérogative présidentielle comme une sorte d'appel au peuple contre le parlement avait été officiellement déclinée;

le premier magistrat de la république ne devait pas manquer de ressentir le procédé dont on usait envers lui; ce ressentiment ne pouvait aller jusqu'à permettre l'insurrection morale qu'on lui conseillait en guise de représailles. Ces conseillers de méchantes expériences ne se le sont pas tenu pour dit, et il a fallu signifier de nouveau que le président ne voulait de souscription sous aucune forme. Ces refus, qui, sans être bien entendu des refus héroïques, ont pourtant leur côté méritoire, perdent peu à peu ce mérite-là dans l'opinion, toujours moins émue de l'abnégation qu'ils expriment, parce qu'elle est toujours plus frappée des hyperboles opiniâtres auxquelles ils répondent. On sait moins de gré au président d'annoncer qu'il n'acceptera pas la Malmaison qu'on n'est irrité contre ces fanatiques ridicules qui affectent de lui préparer les logemens du consulat comme des étapes sur la route des Tuileries. On s'en prend à lui presque malgré soi de ces réminiscences qu'il ne provoque certes pas, mais qu'il ne vient point à bout d'étouffer une bonne fois. On s'inquiète de ce singulier prestige dont il a tant de mal à contenir les effets, et dont les effets nuisent toujours inévitablement ou au sérieux de son caractère ou au maintien de la paix publique.

Qu'était-ce encore que ce pétitionnement avorté auquel on assignait d'avance les proportions d'un nouveau 15 mai? L'essai n'a pas même été tenté, soit; mais ç'a été un coup funeste pour la cause de la Pologne d'avoir servi de prétexte à la manifestation criminelle de 1848 : comment serait-ce un avantage pour la cause du président de remettre dans les mémoires le souvenir de ces expéditions révolutionnaires, fût-ce un souvenir impuissant, fût-ce un misérable plagiat en diminutif? Si l'on a vu des intimes de la présidence dans les rassemblemens de Belleville, c'était pour les dissiper; M. Belmontet nous l'affirme, et nous l'en croyons de la meilleure foi du monde; seulement nous ne lui souhaitons pas d'avoir beaucoup de ces missions scabreuses : c'est toujours un peu jouer au paratonnerre, et le jeu n'est pas sûr pour les imaginations lyriques. On leur est d'ailleurs moins reconnaissant de l'honnête résistance qu'elles opposent au débordement enthousiaste surexcité par leur verve, qu'on n'est mécontent de cette verve importune qui déchaînerait tout dans ses accès. Le chantre de l'empire ne veut point qu'on le fasse, c'est très bien : ce serait beaucoup mieux de n'avoir jamais induit à le faire. Ce *retour à l'empire* ne serait en somme qu'une chimère sans conséquence, si le vague au milieu duquel fonctionnent les pouvoir publics n'ôtait pas au commun des esprits le point de repère que leur offraient naturellement des institutions plus consistantes. Si le pouvoir exécutif se retrouvait enfin mieux assis par un meilleur accord avec l'autre, si tous les deux, tels qu'ils sont, malgré les vices de leur origine, s'attachaient par-dessus tout à perpétuer dans les masses la notion d'un état régulier, il y aurait beaucoup moins de ces aspirations malencontreuses vers un état impossible : le président n'aurait point à désavouer des velléités de pastiche impérial qu'il endosse toujours sans même en être l'auteur, parce qu'on y voit des complaisances à son adresse.

L'assemblée, de son côté, se divise et se coalise encore avec le même aveuglement. Les influences s'y contrarient au point de s'annuler; les *leaders* s'effacent en se multipliant, et ce ne serait peut-être pas une exagération de dire qu'il n'est plus d'homme important qui soit toujours sûr de recruter beaucoup

plus de vingt voix avec la sienne. Il ne reste un peu d'ensemble que là où il n'y a point de têtes, point de chefs éminens, sur les bancs de la montagne. On n'a là du moins qu'à laisser faire pour profiter des passions ou des fautes de la majorité : il suffit de se jeter tous à la fois du côté où l'on veut qu'elle tombe; on la dirige, on s'en empare, rien qu'en se prêtant comme appoint à l'une de ses fractions contre l'autre. Les montagnards de l'assemblée sont rudement menés, il est vrai, par les montagnards de l'exil, les exilés d'Angleterre sont à leur tour plus maltraités encore par les prisonniers de Belle-Isle, les extrémités du parti révolutionnaire ne s'entendent pas mieux que les membres du parti conservateur; mais les schismes qui désolent le parti conservateur ont cela de fâcheux, qu'ils ne se produisent avec tant de vivacité qu'au sein de l'assemblée même, pendant que c'est surtout hors de l'assemblée que les radicaux se brouillent. Leurs dissidences éclatent ainsi d'intervalle en intervalle avec une âpreté qui révèle les bas-fonds de leur politique par les traits soudains d'une lumière sinistre; elles ne démoralisent pas le parti tout entier, comme font celles des conservateurs; elles n'exercent pas cette action dissolvante qui résulte infailliblement de querelles si amères, prolongées sans fin dans les sphères d'en haut. Les radicaux sont d'ailleurs bien certains de se rencontrer tous, à un jour donné, sur un terrain commun, le jour où viendra la destruction, sinon le jour qui la suivra. Quel que soit le lendemain de la victoire, s'ils la remportent, ils la remporteront du moins tous de compagnie; nous, si nous devons être vaincus, pour peu que durent encore nos funestes rivalités, nous ne saurons même pas livrer ensemble notre dernier combat. C'est un mortel découragement de penser que notre faiblesse descend en nous des régions mêmes d'où devrait découler notre force. La force de quiconque en France veut encore un ordre intelligent et libéral ne peut être ailleurs que dans l'union d'un parlement constitutionnel. Quel est donc le bilan de notre histoire parlementaire dans ces derniers quinze jours? Deux incidens sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure, mais dont nous pouvons dire en un mot qu'ils attestent derechef le morcellement de la majorité : la séparation qui a failli démembrer le cercle de la place des Pyramides, l'alliance des légitimistes et des républicains purs ou autres dans la discussion que les bureaux ont ouverte sur le projet de loi relatif à l'administration communale et départementale.

La majorité ne se refait pas; ce qui se perd ainsi d'autorité politique dans le désarroi du pouvoir parlementaire, personne ne le regagne. La position du président ne vaut pas mieux, parce que la position du parlement vaut moins. Tel est l'état où nous retrouve le troisième anniversaire de la révolution de février, et cet anniversaire doit encore nous donner davantage à réfléchir sur un état si triste, particulièrement lorsque nous considérons la manière dont il a été célébré. Il ne se peut guère qu'on n'ait point remarqué les trois points que voici dans la célébration de cette fête religieuse et politique, telle que nous l'avons tous vu s'accomplir : l'attitude des populations en général, celle du pays officiel, celle de Paris et de la démagogie provinciale. Sous aucun de ces aspects, la fête de février n'a rien qui nous rassure. Nous y reconnaissons des symptômes aussi alarmans pour l'avenir de la nation entière que ceux dont nous nous inquiétions à l'instant pour l'avenir des pouvoirs nationaux. Les pouvoirs s'épuisent, ils se consument en de vaines chicanes qui les débilitent; on croi-

rait qu'ils sont jaloux de se rendre mutuellement impropres à toute action publique. Cet épuisement qui est dans les pouvoirs, il est le même dans les entrailles de la société. La société assiste avec une indifférence absolue à des solennités où elle ne met pas son cœur. Elle est censée honorer des souvenirs précieux, manifester des émotions patriotiques : — l'immense majorité des citoyens français, ceux même qui s'accommodent le plus sincèrement de la république qu'on leur a faite, ne sont que les témoins passifs de ces démonstrations où ils devraient être des acteurs intéressés; ils regardent passer sans colère et sans joie des cérémonies qui ne parlent point à leur ame; on leur chante un *Te Deum* qu'ils n'éprouvent ni l'envie de supprimer ni le besoin d'écouter. Ils sont atteints de cette lente maladie des vieux peuples qui subissent tout, parce qu'ils n'ont de goût pour rien. Après tant de révolutions, ils ne doutent plus qu'il n'y ait de longévité dans aucune, et ils les prennent comme elles viennent, en se laissant condamner à les entendre tour à tour proclamer toutes immortelles. Ce qu'ils demanderaient même au fond, ce serait d'en demeurer toujours à la plus récente péripétie, non point par amour spécial pour celle-là, quelle qu'elle soit, mais par lassitude des péripéties futures. C'est en ce sens peut-être qu'ils s'associeraient aux *Te Deum*, et il serait plus juste alors, plus conforme à leur pensée de renvoyer les *Te Deum* au 31 décembre pour remercier Dieu simplement d'avoir vécu sans autre mal toute une année de plus.

Comment les autorités établies auraient-elles plus de foi que leurs administrés dans le culte qu'elles célèbrent officiellement en l'honneur d'une date qui, quoi qu'on dise, ne les a pas faites? Si cette date représente un principe, depuis l'absorption définitive des républicains dans le socialisme, c'est le principe des socialistes, c'est celui qu'il faut combattre à tous les degrés de la hiérarchie gouvernementale tant qu'on ne cessera pas de gouverner; mais de ce point de vue-là quelle contradiction pitoyable d'adorer ce qu'on déteste, et comment ne serait-elle pas universellement sentie? A la langueur de tout le monde en matière de prédilection politique, le fonctionnaire ajoute l'ennui d'un sacrifice personnel imposé par des convenances plus ou moins factices; il n'a pas plus de raisons que personne, il en a moins d'adorer la révolution violente dans tel jour consacré, lui qui est occupé tous les jours de sa vie à la tenir en bride, et cependant l'étrange complication des circonstances veut que ce soit lui qui se rende le promoteur ou le complice de ces actions de grace dont la solennité inflige à tous ses actes un si dur démenti. La république ne date point, à notre sens, du 24 février; elle date du 4 mai 1848, mais ce n'est là, ne nous le dissimulons pas, ce n'est là qu'une fiction légale qui nous met plus à l'aise, dans notre for intérieur, vis-à-vis du fait accompli, sans prévaloir contre la brutalité du fait lui-même. Il n'y aurait point eu de 4 mai sans le 24 février; on a légalisé après coup le renversement de la légalité ancienne. Tant qu'une légalité nouvelle n'aura point été instituée plus librement, par un concours plus équitable et plus naturel des volontés nationales, il y aura toujours une logique inflexible qui reportera quand même au 24 février l'origine du 4 mai. C'est l'embarras actuel de tout gouvernement qui tient à être normal de ne pouvoir cependant échapper à la domination de cette origine, mais c'est aussi cet embarras qu'elle cause qui la condamne. Il ne faut pas que le peuple souverain des carrefours puisse se dire à perpétuité qu'il dépend de lui de lever d'autres

pavés dans une autre journée d'insurrection pour envoyer encore tous ces habits brodés saluer processionnellement des anniversaires fondés à coups de fusil.

Il n'y a point, du reste, à s'y tromper, le calme matériel dans lequel le parti révolutionnaire a laissé passer ce nouveau retour de février n'implique pas du tout une abdication; il était trop évidemment, à Paris surtout, le résultat d'une consigne; il prouve à qui l'a observé l'organisation remarquable dirigée presque sous terre par quelque discipline secrète. La discipline n'agit pas sans doute avec la même efficacité sur les démagogues de province. Plus éloignés du centre, ils savent moins bien où l'on marche et comment on veut marcher. Ils n'ont pas le but, ou du moins l'espoir assez présent devant les yeux pour se dompter eux-mêmes et contenir la fougue de leurs tempéramens, pour jeûner en attendant le grand festin. En province, d'ailleurs, où l'on se connaît, où l'on se compte, où les meneurs radicaux se souviennent très directement de toutes les faiblesses qu'ils rencontrèrent au lendemain de février, où ils pourraient désigner du doigt, individu par individu, ceux auxquels ils ont la conscience d'avoir fait peur, en province, où le rôle des plus bruyans réactionnaires ne cache pas toujours assez les frayeurs bourgeoises, il est pour tout bon démocrate d'irrésistibles tentations d'insolence. Les équipées dont nous avons maintenant les nouvelles ne sont ni plus ni moins que ces tentations satisfaites. Le caractère très sérieux des démonstrations parisiennes, c'était au contraire un parti-pris de bonne tenue et de sage ordonnance. Il ne pouvait pas ne point y avoir d'excentricités à pareille fête; M. Lagrange a couru la capitale dans un petit fiacre où il siégeait majestueusement malgré les secousses qu'imprimaient à son véhicule les gamins acharnés qui le poussaient derrière ou le traînaient à la remorque en hurlant des vivats. Quand il pouvait, l'honorable représentant mettait la tête à la portière pour engager ce bon peuple à être calme et modéré; mais ces naïvetés ne tirent point à conséquence : la figure de M. Lagrange a déjà sa place dans le cycle légendaire qui commence à se former autour de la révolution de février; dans son parti même, on le traite un peu comme un saint de légende; ce sont des personnages auxquels on passe tout. La république démocratique et sociale avait devant la colonne de la Bastille des agens plus sévères, des tacticiens plus habiles. Il était facile d'apercevoir comment on avait enrégimenté son monde pour la *journée des immortelles;* il y avait là quelque revue qui se faisait en plein soleil; le mot d'ordre était de ne point fournir d'armes contre soi; on le répétait de rangs en rangs, et l'on y obéissait. Au milieu de la foule compacte et silencieuse s'élevaient d'instant en instant les voix d'un chœur aussi docile que la foule et qui chantait, en s'interrompant par temps égaux, le refrain favori des illusions révolutionnaires : *Le peuple est roi!*

Oui, le peuple est roi; oui, la souveraineté nationale est la bonne souveraine, mais non point celle qu'on improvise sur la borne ou sur la barricade. Nous n'avons qu'une ressource qui nous soit encore ouverte dans l'impasse où nous nous heurtons avant de nous y dévorer; c'est la chance qui nous reste peut-être d'obtenir que cette souveraineté se prononce, mais, entendons-nous bien, avec ses formes les plus évidentes de justice et de sincérité, avec l'appareil irrécusable d'un grand et décisif jugement. Cette chance qui est encore dans nos mains, mais que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir disputer à l'a-

charnement des partis, cette chance de salut s'appelle la révision de la constitution. Plus on examine de sang-froid l'état présent des choses, plus on se tient en dehors des combinaisons passagères et des caprices de circonstances ou de personnes, plus il demeure acquis et certain que la révision est notre dernier recours; ce n'est pas malheureusement une raison pour qu'on y vienne. Nous avons montré l'une après l'autre la condition des pouvoirs, les dispositions générales de l'esprit public : par où concilier tant de rivalités inconciliables, par où raviver tant de forces ou mourantes ou mortes, si ce n'est en replaçant toutes les prétentions sous le niveau d'une loi respectable parce qu'elle sera régulière, si ce n'est en rendant à toutes les défaillances, soit morales, soit politiques, l'appui d'un principe déterminé par un assentiment raisonné au lieu d'être enfanté par un jeu quelconque de la violence et du hasard?

Nous gémissons de ces luttes où se dépensent sans fruit des esprits éminens, nous en signalons à regret les torts, des torts toujours trop partagés; mais quoi? il est des situations qui pèsent sur les caractères, des antécédens qui dominent tout! Pour peu qu'on ait été mêlé aux affaires du pays, quand elles se précipitent et se brouillent comme aujourd'hui, elles peuvent amener telle rencontre où l'on soit cruellement déchiré entre le souci de son honneur privé et le meilleur choix d'une conduite publique. Il faut que les individus et les partis soient enfin à même de dégager leur honneur et de respirer à l'aise dans un milieu qui n'aurait plus rien de blessant ou d'équivoque pour personne, s'il était enfin le produit d'une volonté nationale. Par quelle porte en arriver là, si ce n'est par la convocation d'une nouvelle constituante? Pourquoi justement est-il trop à craindre qu'on ne s'accorde point pour y passer? Ceux-ci refusent la révision, parce qu'ils appréhendent les influences du pouvoir en exercice, comme si l'on influençait tout près de sept millions d'électeurs par des procédés administratifs, comme si le pouvoir du président actuel agirait plus sur la nomination d'une seconde constituante que le pouvoir du général Cavaignac n'avait agi sur l'élection du président. Ceux-là se demandent s'ils décréteront la faculté d'une révision ou totale ou partielle, et ils la repousseraient plutôt absolument pour sortir d'embarras, parce qu'ils n'entendent pas qu'on mette en question le principe de la république : ils croient à la souveraineté du peuple, mais sous la condition que le peuple croie en eux, et qu'abdiquant son libre arbitre, il jure sur leur parole que la république lui convient à toujours, par cette seule raison qu'elle est la vérité de leur école.

Et cependant le temps coule, le terme approche, et l'on s'expose à voir un jour la constitution réformée d'un coup par quelque scrutin illégal, quand on pourrait prévenir cette irrégularité désastreuse avec un loyal appel à la source suprême de toute légalité, au consentement national exprimé par des mandataires spécialement choisis. Il n'y aura jamais rien de stable dans notre société tant qu'on s'imaginera fonder quoi que ce soit en dehors d'une loi positive, tant qu'on se croira quitte envers sa conscience et envers l'avenir pour avoir invoqué ou interprété dans le sens de son choix une prétendue nécessité de salut public. On pourra travailler ainsi à consolider telles institutions qu'on voudra : sur cette base arbitraire, on pensera fortifier la république ou relever la monarchie; on aura fait beaucoup moins, même après les plus apparens succès, que si l'on avait seulement réussi à imprimer quelque sentiment de la léga-

lité dans l'ame de ce peuple qui, depuis tant d'années, n'a plus de respect que pour l'aveugle loi du *salus populi*. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut se mêler de prédire la fin des choses; tout est obscur devant nous, et l'on voit à peine à ses pieds. Est-il néanmoins impossible de se figurer en 1852 un scrutin populaire où il n'y ait que des noms inconstitutionnels pour se disputer les suffrages, le nom du président actuel, celui de quelque furieux de Londres, et, qui sait? peut-être encore celui d'un exilé de Claremont. Il ne vaudra plus la peine alors de songer à la révision, la besogne sera faite, mais comment?

Nous voudrions que l'assemblée n'écartât pas trop loin d'elle ces anxiétés de plus en plus vives dans le public, il ne serait pas mauvais qu'elle en ressentît déjà quelque chose, et les prît assez à cœur pour y vouloir à toute force apporter un remède. Nous n'en sommes pourtant pas à nous figurer que nos épreuves soient si près de finir. Comme nous l'avons dit, les deux derniers épisodes de notre histoire parlementaire sont des scènes de division et de coalition. Du schisme de la place des Pyramides, nous confessons franchement que nous sommes assez embarrassés d'en parler. Nous avons pour la plupart des séparatistes un respect infini, mais nous n'en comprenons pas davantage que des hommes comme M. Baroche et M. Faucher leur paraissent désormais des suspects, et il nous est devenu maintenant très difficile de tenir par exemple pour un brouillon et pour un boute-feu M. Beugnot, qui s'est associé si entièrement à la campagne dirigée par M. Thiers sur l'instruction publique. A vrai dire, on n'est pas toujours certain de garder ses alliés dans cette excessive mobilité des circonstances et des humeurs contemporaines. Ne voilà-t-il pas aussi M. de Montalembert perdu pour M. Thiers? Nous n'insisterons pas davantage sur cet incident regrettable; nous en déduirons seulement une observation que nous avons eu déjà plus d'une fois sujet de faire : c'est que les réunions parlementaires qui se tiennent en dehors de l'assemblée nationale ont peut-être en somme plus d'inconvéniens que d'avantages politiques. Elles redoublent les occasions de froissemens et de susceptibilités au moins autant qu'elles servent les combinaisons stratégiques des partis; elles élèvent de petites tribunes pour de petits orateurs qui s'y dédommagent de ne point assez paraître à la grande; elles ont leurs honneurs, leurs brigues; elles alimentent l'une des maladies les plus communes de l'époque, et dont on n'est point exempt pour être législateur, le mal des importances rentrées.

Quant à la discussion préparatoire qui a duré trois jours dans les bureaux de l'assemblée, elle a mis en pleine lumière un fait sur lequel on n'avait pas encore eu l'occasion de s'édifier aussi complétement. Nous voulons parler de cette singulière coïncidence qui s'est produite entre les opinions de l'extrême gauche et celles d'une notable fraction du parti légitimiste, relativement aux matières d'organisation administrative. Deux points surtout dans ce projet de loi ont appelé l'attention des bureaux : la question de savoir si la loi du 31 mai prévaudrait pour les élections communales aussi bien que pour les élections politiques; la question de savoir si les maires seraient ou non nommés par le pouvoir exécutif. Ces deux questions n'étaient pas précisément nouvelles au sein de l'assemblée, elles y reparaissent avec la loi organique qui ne pouvait manquer de les comprendre; elles y avaient déjà été introduites ou à peu près dans des rencontres plus particulières. On se rappelle que le gouvernement

fut quelque temps préoccupé du désir d'opposer une loi spéciale aux abus trop sensibles qui résultaient de la nomination des maires par les conseils municipaux, telle que l'avait réglée la constituante; on se rappelle aussi pourquoi la *loi des maires* ne vint pas à terme : elle était repoussée d'avance par les légitimistes avec autant d'animadversion que par les plus ardens républicains. D'un autre côté, il s'en est fallu d'assez peu que les légitimistes ne poursuivissent dernièrement à outrance l'abrogation de la loi du 31 mai, et ils ont paru professer en thèse absolue la sympathie la plus radicale pour le suffrage universel; il était donc naturel que cette sympathie se retrouvât dans le cas particulier.

Dans le cas particulier, les véritables conservateurs s'en réfèrent soit à la loi électorale du 31 mai 1850, soit à la loi communale de 1831. Ils disent que la modification apportée au suffrage universel par la première n'est pas moins essentielle pour le bon gouvernement de la commune que pour celui de l'état, et que c'est d'ailleurs une fausse et dangereuse politique de briser ainsi les lois avant même de les essayer. Ils disent d'autre part que la loi de 1831, en laissant le choix des maires au pouvoir, mais en obligeant le pouvoir à les choisir dans les conseils municipaux, accordait toutes les exigences et réalisait dans les limites du possible l'union des libertés locales avec l'indispensable prérogative de l'autorité centrale. Les plus avancés parmi les légitimistes, les impatiens devenus dorénavant les maîtres du parti, s'entendent, au contraire, avec les républicains pour répondre que la loi du 31 mai étant de point en point mauvaise, il faut, en attendant qu'on l'abroge, l'infirmer tout au moins ici par une contradiction et non pas la fortifier par une application nouvelle. Ils répondent en second lieu que la loi de 1831 n'était qu'un instrument de despotisme, et qu'ils sont les avocats décidés de toutes les libertés, que la restauration qu'ils ont servie s'était arrêtée bien en-deçà de cette loi dont ils ne veulent plus, mais que ce n'est pas une raison pour qu'ils n'aillent point aujourd'hui bien au-delà. Reconstituer l'ancien suffrage universel en le faisant fonctionner dans la commune avec son extension première, arracher la commune à la surveillance du gouvernement, tel est donc le double but auquel s'appliquent de concert les républicains et les légitimistes. Quel est le mot de cette alliance? C'est l'alliance de deux faux libéralismes contre le vrai. Le vrai libéralisme concilie les existences individuelles avec la vie générale de l'état, de la société tout entière; il ne supprime pas les individus en les absorbant dans la masse, il ne les délaisse pas dans l'isolement d'une indépendance mensongère qui ne les grandirait plus. Le faux libéralisme des républicains se rattache toujours à la loi brutale de la souveraineté du nombre; c'est pour cela qu'ils tiennent tant à l'universalité du suffrage. S'ils veulent la rétablir dans la commune, c'est qu'ils savent bien qu'en démocratie pure la commune ne tiendra point contre l'impulsion dictatoriale imprimée d'un bout à l'autre du territoire au nom du peuple souverain. C'est au contraire dans l'espoir de restaurer la commune sur un terrain tout à part que les légitimistes y réclament le suffrage universel; ils se figurent le faire tourner au profit d'un gouvernement local dont ils compteraient bien être les arbitres. Le faux libéralisme des légitimistes se rattache toujours, malgré leurs dénégations équivoques, aux souvenirs d'un passé où les priviléges tenaient lieu de liberté. Ce n'est pas la lettre, si estimable d'ailleurs, de M. le comte de Chambord qui pourra faire

aujourd'hui qu'ils ne soient pas ce qu'ils sont. Il faut tenir à ses racines ou cesser d'être.

L'Angleterre se trouve maintenant à son tour en pleine crise ministérielle; le cabinet de lord John Russell est tombé sous le coup d'inimitiés d'origine différente dont il ne s'était point assez gardé : on est encore à savoir comment on le remplacera. Il y a trois partis qui se dessinent nettement sur la scène politique : les whigs déchus d'hier, les *peelites* qui sont plutôt les anciens amis de sir Robert Peel et les continuateurs de son système pratique que les champions d'une école absolue, enfin les protectionistes, qui soutiennent l'intérêt agricole au préjudice duquel les whigs et les peelites défendent la liberté commerciale et la vie à bon marché. Lord John Russell a succombé sous la réunion de deux influences hostiles. Sa politique dans l'affaire de la hiérarchie romaine, le bill qu'il venait d'obtenir de sa dernière majorité parlementaire, lui avaient aliéné les catholiques sans lui attacher les partisans exaltés de l'église établie, qui ne le jugeaient point assez rigoureux contre le papisme. Les protectionistes, de leur côté, ne lui pardonnaient pas d'avoir accepté sans réserve l'héritage de sir Robert Peel, et quoiqu'ils soient eux-mêmes incapables de prendre le pouvoir pour en revenir aux anciennes lois sur les céréales, ils s'irritaient assez à leur aise de ce que le cabinet whig n'en faisait pas plus qu'ils ne sont après tout en état de faire. Engagés devant leurs électeurs des comtés par les promesses de l'agitation agricole, ils s'indignaient de la maigre satisfaction qui leur avait été donnée dans le discours de la couronne par une simple allusion aux souffrances des fermiers. Ils étaient les adversaires naturels du cabinet sur le plus grand nombre des questions en jeu, excepté cependant sur la question religieuse, sur la question de tolérance, où ils se prononçaient encore pour la plupart comme les vieux tories, dont les restes se sont fondus avec eux. Les Irlandais au contraire, depuis si long-temps les alliés assurés des whigs dans toutes les questions d'émancipation et de liberté, ont été rejetés par lord John Russell parmi les plus ardens adversaires du cabinet. La lettre à l'évêque de Durham les avait détachés d'avance, et ils étaient décidés à voter quand même en toute circonstance, fût-ce avec leurs antagonistes ordinaires, contre l'homme d'état qui avait si mal à propos blessé leur religion. La lettre à l'évêque de Durham est certainement entrée pour plus encore que le bill des prélats catholiques dans la défaite de lord John Russell. A quoi cette défaite mènera-t-elle? Les protectionistes ne peuvent ni rétablir les lois sur les céréales, ni aggraver les lois contre les catholiques. Sans cette double faculté, leur présence aux affaires n'aurait pas de sens; voilà pourquoi lord Stanley paraît avoir renoncé à former un cabinet. Lord John Russell ne peut plus penser à renouveler le sien en gardant le gouvernail : sir James Graham, le second de sir Robert Peel, se trouve presque porté par la force des circonstances pour introduire un cabinet mixte et transitoire qui éviterait la nécessité immédiate d'une dissolution des communes.

Nous n'avons certainement pas à prendre le deuil de la chute de lord Palmerston; nous ne pouvons cependant nous empêcher de songer avec quelque peine que la déconfiture des whigs sera regardée comme un triomphe de plus par l'Europe absolutiste, qui se reforme derrière l'Autriche avec un succès si fort

inattendu. M. de Schwarzenberg pousse à bout ses avantages. Les conférences de Dresde ne laissent toujours échapper que des rumeurs ou contradictoires ou changeantes, mais le fond commun de tous ces bruits, c'est la prépondérance de plus en plus réclamée par l'Autriche, la soumission de plus en plus dure imposée à la Prusse, l'anxiété croissante, la résistance des petits états en face de la domination qui se prépare. La Prusse en est maintenant à souhaiter le retour pur et simple à l'ancienne diète, car l'Autriche n'exige rien de moins que l'entrée de tous ses états non-allemands dans la confédération germanique,la présidence et la suprématie au sein de la diète nouvelle. L'Autriche pourrait donc mener les troupes fédérales à son service en Italie comme en Hongrie; l'empereur, du fond de son palais de Vienne, jetterait à son gré l'Allemagne sur l'Autriche ou l'Autriche sur l'Allemagne. Il ne faut point s'y méprendre : il y a là l'une des plus grandes révolutions qui puissent changer la constitution internationale de l'Europe. C'est à l'Europe de savoir si elle laissera faire jusqu'au bout; c'est à l'Autriche de mesurer sa force au plus vrai, et de s'assurer si le colosse n'aurait peut-être point des pieds d'argile.

Un changement aussi considérable que celui qui vient de se réaliser en Espagne par la retraite du cabinet Narvaez ne pouvait s'accomplir, même au sein du plus grand calme, sans causer quelque mouvement dans le pays et dans les chambres. On s'est demandé d'abord quels pouvaient être les motifs d'une crise si imprévue; on les a trouvés trop simples pour y croire du premier coup. L'ancienne administration semblait d'ailleurs si fortement assise, que, bien qu'il fût avéré qu'elle n'existât plus, on la tenait encore pour vivante. C'est contre elle que l'opposition continuait à diriger ses violences les plus extrêmes, et le ministère nouveau prêtait lui-même à cette confusion par l'hésitation trop marquée de son attitude. Des explications publiques devenaient évidemment nécessaires : ces explications ont eu lieu au congrès sur les interpellations formulées par le général Ortega au sujet de ce qu'on a nommé *le testament ministériel* de l'ancien cabinet. Si tout n'est pas éclairci, on a du moins à présent les élémens d'un jugement plus certain. Ce n'est pas seulement le général Ortega qui a soutenu ses interpellations, ce sont les principaux hommes d'état de l'Espagne qui ont pris part au débat : MM. Pidal, San-Luis, membres du ministère Narvaez; M. Mon, M. Bravo Murillo, président du conseil actuel. Le parti progressiste a du malheur : il a encore été représenté là par le général Prim. Quelle est la situation que ce débat rétrospectif a faite à l'Espagne? quels en sont les résultats?

D'abord, le prétexte même de la discussion n'était, comme toujours, qu'un prétexte, et il n'y a point à s'en occuper autrement. Le grief qu'on invoquait contre le cabinet déchu, c'était d'avoir introduit à la veille de son départ quelques sénateurs dans la haute chambre, d'avoir fait certains mouvemens dans le personnel administratif et judiciaire : voilà ce que l'on appelait *le testament ministériel*. M. Pidal l'a défendu contre ceux qui voulaient le casser, et l'affaire n'a pas eu d'autre conclusion qu'une proposition déposée par M. Olivan pour régler l'entrée et l'avancement dans les fonctions publiques.

Ce qui nous frappe plus que tout cela dans cette discussion, au point de vue politique, c'est que le ministère du duc de Valence est sorti sans être amoindri de cette épreuve posthume; il a subi victorieusement la lutte. Qu'il ait pu

commettre des erreurs quant aux choses, qu'il en ait commis surtout quelques-unes quant aux hommes, les membres de ce cabinet n'ont point hésité à le confesser avec franchise. Ils avaient le droit d'en référer à la justice de l'opinion au nom des circonstances périlleuses dans lesquelles ils ont agi et du but qu'ils poursuivaient. Il avait fallu sauver le pays de la révolution. Ces erreurs, au surplus, ne constituent pas une politique. La politique de l'ancienne administration est celle qui a préservé l'Espagne de la contagion révolutionnaire, et qui l'a mise dans la voie des améliorations intérieures après avoir détourné les dangers du dehors. C'est la politique que le cabinet du général Narvaez pratiquait encore au moment de sa retraite volontaire; c'est la politique qu'il a léguée à ses successeurs, et rien n'empêche qu'ils ne la suivent honorablement. Ils n'ont pas besoin, pour avoir une raison d'être, de se chercher une originalité factice, de se créer péniblement un rôle distinct. M. Bravo Murillo, nous en sommes convaincus, a la ferme intention de ne point dévier de cette ligne : il est seulement fâcheux qu'un ministère conservateur, par des destitutions multipliées, par de nombreux reviremens dans les emplois, trouve le moyen de si bien complaire aux oppositions qui applaudissent toujours à ces mesures-là. Tel est en définitive le résultat le plus clair des changemens de ministère en Espagne : c'est de renouveler le cadre des *cessantes!*

Pour tout dire en effet, M. Bravo Murillo, qui est un esprit distingué, une conscience honnête, a cependant peut-être trop obéi, dans ce démêlé, à l'empire d'une idée fixe, d'une préoccupation légitime sous quelques rapports, très regrettable sous d'autres : il a voulu trop particulièrement se différencier de ses prédécesseurs en paroles, sinon par action. Il a semblé dater du jour de son avénement une ère nouvelle, qui serait l'ère de l'économie dans les finances, de la bonne et régulière administration, comme si tout devait recommencer avec lui. M. Bravo Murillo n'en a pas moins toujours fait partie depuis trois ans du ministère Narvaez; il a contribué à tous les actes de ce cabinet, car depuis sa démission, qu'il a donnée seulement au mois de décembre dernier, il ne s'est rien produit d'essentiel. M. Bravo Murillo a donc inévitablement sa part de responsabilité dans l'administration antérieure, et il est au moins singulier que ce soit contre lui que ses anciens collègues aient eu à se défendre. C'est un point qui a été très vigoureusement traité par M. Pidal. M. Bravo Murillo s'était retiré à propos d'une divergence sur une somme de 5 millions de réaux, un peu plus de 1,200,000 francs, dans la distribution du budget; c'est trop peu pour lui donner le droit de se poser en réformateur méconnu. En se posant ainsi d'autre part, il n'était pas seulement injuste envers lui-même et ses collègues du cabinet Narvaez, il était injuste envers d'autres encore, envers tout le passé. C'est ce qui a provoqué l'intervention de M. Mon. S'il est en effet un homme qui ait le droit de revendiquer quelque initiative dans ces questions, c'est bien celui qui affranchit l'Espagne du joug des traitans en 1844, qui a institué en 1845 le système tributaire aujourd'hui en vigueur, qui a fait en 1849 la réforme douanière. Qu'il y ait encore au-delà des Pyrénées beaucoup d'intérêts en souffrance, soit : M. Bravo Murillo est homme à y pourvoir, et l'on doit souhaiter qu'il réussisse; mais il réussira d'autant mieux qu'il suivra les voies déjà ouvertes. Il est parfaitement sûr de rencontrer là des adhésions sincères. MM. Pidal et San-Luis, comme M. Mon, l'ont hautement déclaré. L'ancien ministre

de l'intérieur a même ajouté : « Nous serons aujourd'hui plus ministériels qu'hier et demain plus qu'aujourd'hui, tant que le cabinet suivra cette politique. » Que peut-on demander de plus?

Mais ici encore, par suite de cette préoccupation fâcheuse que nous signalions, M. Bravo Murillo paraît soupçonner quelque piége. Il redoute un appui qui ressemblerait à une protection. Il a reproduit plusieurs fois avec une visible insistance ce mot de *protectorat*, en ajoutant qu'il n'en voulait pas, et en insinuant que, s'il ne rencontrait pas un appui pur et simple, il pourrait y avoir lieu à la dissolution du congrès. C'était une menace assez gratuite. Lorsqu'un grand parti politique a la prépondérance dans un pays, chacun est à son poste, les uns dans les chambres, les autres dans l'administration; certains hommes sont au pouvoir. Qu'on les soutienne par attachement personnel ou sans enthousiasme, uniquement dans l'intérêt public, peu importe; l'action est commune; il n'y a là ni protecteurs ni protégés, tout est régulier. Ce qui serait véritablement anormal, ce serait qu'un ministère conservateur, en présence d'une assemblée entièrement conservatrice, en vînt à dissoudre cette assemblée rien que pour n'avoir pas le déplaisir de paraître protégé! Cette insinuation n'a point laissé de causer quelque émotion dans le congrès espagnol. Les principaux orateurs ont adjuré le président du conseil d'avoir à y réfléchir avant de prendre la responsabilité terrible d'une mesure qui romprait l'union du parti modéré, quand c'est cette union qui fait la sécurité de l'Espagne depuis trois ans. Ajoutez qu'il reste à peine au congrès trois ou quatre mois d'existence. Ces raisons, nous n'en doutons pas, auront agi sur le cabinet espagnol, qui, en dernière analyse, à la fin du débat, a pris une situation parfaitement nette et honorable. Il est une chose qui doit l'éclairer encore davantage, c'est la joie mal dissimulée qu'a causée aux partis hostiles cette perspective d'agitation un moment aperçue.

Nous ne voulons pas oublier l'intervention du général Prim dans ce débat solennel. Le jeune général a de telles habitudes d'éloquence, qu'il ne s'aperçoit pas que ses traits les plus violens se retournent contre lui. Il a accusé le général Narvaez d'arbitraire et de cruauté : ce reproche n'était guère à sa place dans la bouche de l'homme qui, en 1844, reçut à la fois son jugement et sa grace du duc de Valence. Il ne faudrait point beaucoup d'adversaires comme le comte de Reuss pour ramener bientôt le duc au pouvoir.

Nous voyons toujours en Hollande, même à travers les légères émotions de quelque petite crise parlementaire, le même esprit de suite et de modération. Les chambres ont repris leurs travaux. La seconde est maintenant occupée d'un nouveau projet d'organisation judiciaire : le gouvernement propose d'établir quatre cours d'appel au lieu des onze cours provinciales qui existent aujourd'hui. M. Duysmaer van Twist a pris congé de l'assemblée dont il était le président, et c'est au sujet du fauteuil laissé vacant par son départ qu'il s'est ouvert une compétition électorale dans laquelle le cabinet a cru un moment sa propre fortune engagée. Le cabinet portait pour successeur de M. Duysmaer le président d'âge de la chambre, M. Wichers, qui paraissait représenter le plus exactement le sens de la majorité; mais la majorité ne se trouvait pas en nombre lors du vote, et il s'est produit un concours d'opinions, ordinairement moins promptes à s'entendre, qui a poussé à la première place, sur la liste des trois

candidats entre lesquels le roi choisit le président, une personne qui ne siége pas tout-à-fait dans les rangs du parti libéral proprement dit, M. Boreel van Hoggelanden. On s'est un peu inquiété de ce demi-échec; on se l'est même exagéré, car M. Boreel, qui a déjà présidé la chambre à différentes reprises, s'est associé très loyalement à presque tous les projets de révision constitutionnelle. On prétendait pourtant que le gouvernement hésitait à confirmer le choix de l'assemblée et à déférer la présidence au premier candidat inscrit; on disait même qu'il ferait de cette répugnance une question de cabinet; il est revenu à une appréciation plus froide et plus juste d'un incident par lui-même assez médiocre. La présidence des chambres hollandaises n'a pas, en effet, l'importance acquise à la même charge dans d'autres pays où les partis sont plus prononcés et les luttes plus vives. La circonspection et le calme naturel du caractère néerlandais se prêtent volontiers aux accommodemens. Aussi M. Boreel a-t-il fait de son discours d'installation un programme d'impartialité politique, et il s'est plu à rappeler que ce programme était en accord avec toute sa vie. Nous remarquons dans ce discours un passage bien conforme à l'idée que nous aimons à nous faire de cet honnête et solide pays. « L'expérience nous a maintenant appris, dit M. Boreel, que pour qu'un cabinet, pour qu'un parlement puissent compter sur l'accueil bienveillant, sur le soutien de la nation néerlandaise, il faut qu'ils se tiennent à distance des exagérations de l'esprit de parti, qu'ils se montrent toujours équitables et modérés, qu'ils soient pénétrés d'un intime désir d'opérer par leur union tout le bien qu'on attend d'eux. » Nous souhaiterions de toute notre ame que la France eût aussi sur son gouvernement cette vertueuse autorité.

Les dernières nouvelles de Batavia ont jeté quelque émotion dans le public : les chambres s'en sont même assez occupées pour qu'on ait annoncé des interpellations au sujet des dégats que les Chinois ne cessent de commettre sur la côte occidentale de Bornéo. La malle de l'Inde apportait les lettres du 20 décembre; dans la nuit du 8 au 9, les Chinois avaient tenté une attaque infructueuse sur un fort hollandais, et le lendemain, il est vrai, ils demandaient à traiter. On suppose que la classe aisée de la population chinoise désirerait volontiers la paix, mais qu'elle est obligée de céder à la violence des chefs militaires et à l'exaltation d'une multitude fanatique.

L'Angleterre vit maintenant en paix dans ces dominations lointaines qu'elle possède aussi au fond de l'Orient : elle a plutôt à lutter contre les difficultés intérieures de son propre gouvernement que contre des résistances extérieures. Nous avons parlé, il y a quelque temps, des embarras financiers de ce grand gouvernement de l'Inde anglaise; un ordre du jour adressé en guise d'adieu aux troupes de l'armée indienne par le général en chef, sir Charles Napier, nous révèle les infirmités et les désordres de tout l'établissement militaire. Au moment de déposer son commandement, sir Charles Napier a voulu laisser à son successeur, au moins autant qu'à ses anciens subordonnés, un dernier avis, une règle de conduite, un but à poursuivre; ce but, c'est la réforme morale des régimens. Les Napier sont une famille excentrique; celui-ci particulièrement a toujours eu une manière à lui de comprendre son devoir, et ce qu'il croit une fois de son devoir, il l'exécute sans miséricorde et sans respect humain. On pouvait penser que le général d'une armée de quelques mille

hommes, qui en a soumis des millions, lui dirait, en la quittant, des paroles solennelles d'estime et de glorification. Qu'est-ce pourtant que les *novissima verba* de sir Charles Napier? Une mercuriale impitoyable contre les officiers qui s'endettent. En faisant aussi grande qu'on voudra la part des singularités du brave général, il n'en faut pas moins reconnaître que le mal est assez sérieux pour provoquer une rigoureuse vigilance. Déjà sir Charles Napier avait eu occasion de manifester ses sentimens de discipline puritaine en déférant aux conseils de guerre des coupables auxquels il apprenait pour ainsi dire leurs crimes, et qu'il ne trouvait jamais assez punis. Son dernier ordre du jour signale minutieusement les excès dont il voulait purger l'armée britannique. Il fait à ses officiers, presque en passant et comme si la chose allait sans dire, de brusques complimens sur leur valeur et sur leurs prouesses; il les tient pour de bons soldats, il leur reproche de n'être pas bons *gentlemen*. « Le nombre des officiers, dit-il, qui se sont comportés d'une manière messéante chez un *gentleman* n'est pas démesuré, mais il est encore assez considérable pour demander la répression d'une main vigoureuse; » puis il entame sans plus d'égards le catalogue lamentable des raisons pour lesquelles un officier anglais ne paie pas ses créanciers, — la mauvaise éducation de quelques jeunes gens qui se font donner des *commissions* mal placées, le mauvais esprit qui pousse des échappés de l'école à faire assaut de prodigalité, la facilité usurière des prêteurs, l'extravagance des tables de régimens, etc. On sait que les officiers anglais vivent à des tables communes dont l'entretien est à la fois une affaire de luxe et d'étiquette; il en coûte naturellement plus cher à l'armée de l'Inde qu'ailleurs pour boire du vin de Champagne, et sir Charles Napier n'oublie pas dans sa philippique les scandales trop souvent donnés au sujet de ce vin qu'on achète au lieu de payer les gages de ses domestiques.

Nous ne prenons pas plus au grave qu'on ne doit le faire cette boutade d'un vieux soldat; nous n'y voyons qu'une esquisse de mœurs et un trait de caractère; nous sommes loin de penser qu'on ait le droit d'en tirer des inductions trop sévères pour l'honneur de l'armée anglaise. Aux vertes incriminations de son chef, cette vaillante armée de l'Inde peut opposer la constance avec laquelle elle a fait un empire. Cet empire n'est point éphémère; il est protégé par sa situation géographique, par l'humilité originelle et la dépendance presque volontaire des nations conquises, par la douceur ou l'impuissance des nations voisines, par l'éloignement des états militaires de l'Europe. C'est un rêve de croire que les Russes iront jamais chercher l'Inde anglaise à travers la Perse; l'Inde anglaise aurait d'ailleurs pour les recevoir 300,000 hommes de troupes tant européennes qu'indigènes, et les ressources d'un revenu de 18 millions sterling. Toute la question est que ce revenu ne soit point perpétuellement au-dessous de la dépense; nous avons déjà dit que c'était là le vrai péril qui menaçait le gouvernement indien. Il a presque un huitième de ses recettes absorbé par le paiement de sa dette, et il ne lui reste pas en réalité 16 millions de disponibles. Ces recettes ne sont pas de nature à s'accroître, et si on ne les ménageait à temps, on courrait peut-être le risque de voir un jour la solde militaire en retard sur tous les points de ce vaste territoire, et ce serait le signal de la seule catastrophe qui puisse le bouleverser, de la mutinerie des régimens indiens. L'Angleterre ne saurait aviser trop promptement à la réforme d'un

budget si essentiel. Il faut espérer que ceux qui l'entreprendront seront plus heureux que sir Charles Wood dans la confection du budget de la métropole.

ALEXANDRE THOMAS.

M. Théodore Leclercq, l'auteur des *Proverbes dramatiques*, est mort le 15 février, à la suite d'une douloureuse maladie, dont il avait ressenti les premières atteintes il y a près de trois ans. Personne n'avait mieux conservé ces traditions de politesse et d'urbanité qui distinguaient la société française du XVIIIe siècle, et qui sont peut-être incompatibles avec le développement des mœurs constitutionnelles; mais les manières de M. Théodore Leclercq n'étaient pas de celles qui s'apprennent et qui sont à l'usage de tout le monde. Elles étaient l'expression d'un esprit vif et délicat, d'un cœur bienveillant et expansif. Ajoutez à cela un enjouement plein de grace, une certaine coquetterie naturelle, et surtout le désir de plaire, disposition qui n'a rien de commun avec le désir de briller. M. Leclercq voulait se faire aimer, et il y réussissait. Un bon mot s'arrêtait sur ses lèvres s'il pouvait blesser quelque susceptibilité, et il semblait ne vouloir se servir de son esprit que pour mettre en relief celui des autres.

Sa conversation était charmante. Personne n'a su raconter plus agréablement. On pouvait deviner l'auteur et l'acteur des *Proverbes* aux changemens rapides de sa physionomie et aux expressions variées de sa voix; mais tout cela était si naturel, si improvisé, qu'un sot même n'eût osé l'accuser de préparation. Sa gaieté était communicative, et nous n'y pouvions résister nous-mêmes, nous autres grands enfans du XIXe siècle, qui nous étudions à être graves et tristes. Dans les dernières années de sa vie, M. Leclercq fut éprouvé par des pertes cruelles. La mort d'une sœur et celle de M. Fiévée, son ami d'enfance, dont il ne s'était jamais séparé, lui portèrent un coup terrible. On le retrouva toujours bienveillant, aimable, spirituel; mais sa gaieté devant ses hôtes était un effort, et l'on sentait que l'effort était douloureux.

Il était né à Paris, en 1777, d'une famille honorable et dans l'aisance. Ses parens voulaient qu'il fît quelque chose, qu'il eût un état, et lui ne se trouvait pas de vocation décidée. On eut quelque peine à lui faire accepter une place dans les finances qui n'exigeait que peu de soins, peu de travail, et qui rapportait des émolumens considérables, fort au-dessus de son ambition de jeune homme. Au bout de quelques mois, la charge parut trop lourde à son humeur indépendante. Une caisse à garder, des subalternes à surveiller, des réprimandes à faire, des solliciteurs à éconduire, que de tracas! il en perdait la tête. *Sa responsabilité,* c'était comme un spectre attaché à ses pas. Il se dit, après dix-huit mois de gestion, qu'il n'avait que faire de tant d'argent, que sa liberté valait cent fois mieux, et, sa démission donnée, il se retrouva aussi heureux que le *savetier* de son proverbe, lorsqu'il s'est débarrassé du sac d'écus.

C'est à Mme de Genlis qu'il dut la révélation de son talent dramatique. Un jour elle daigna le choisir pour lui donner la réplique dans un proverbe qu'elle jouait en bonne et nombreuse compagnie. Le rôle de Mme de Genlis était celui d'une femme de lettres ridicule (je pense qu'elle le jouait assez bien); M. Leclercq représentait un jeune poète à sa première élégie. Dans un aparté de

cinq minutes, le canevas fut arrangé entre les deux interlocuteurs, et, quant au dialogue, on devait l'improviser. L'auditoire trouva que Mme de Genlis n'avait jamais eu tant d'esprit; elle en sut gré à son jeune acteur et l'engagea à composer des comédies. Il fallait les encouragemens de cette femme illustre pour vaincre la timidité naturelle de M. Leclercq. Quant aux conseils qu'elle lui donna dans l'art d'écrire, on en peut juger par l'anecdote suivante, que je tiens de M. Leclercq lui-même. Un jour, il lui racontait une scène plaisante, à laquelle il venait d'assister. « C'est bien, dit-elle, mais il faut changer la fin. — Comment! s'écria-t-il, mais je l'ai vu de mes yeux; c'est la vérité. — Eh! qu'importe la vérité? Il faut être amusant avant tout. » On voit, en lisant les *Proverbes dramatiques*, qu'il ne suivit pas à la lettre les leçons de Mme de Genlis. Il sut être amusant, mais il resta toujours vrai.

Ses premiers proverbes furent composés et joués à Hambourg, dans une petite société française que les événemens politiques y avaient réunie au commencement de l'empire. Des militaires, des diplomates furent ses premiers acteurs, et lui, comme Shakspeare et Molière, auteur, directeur, acteur, l'ame de la troupe en un mot. En 1814 et 1815, il créa encore un théâtre de société à Nevers, recruta ses comédiens dans toutes les maisons, leur apprit leur métier en moins de rien, et obligea des provinciaux à s'amuser et à être amusans. Quelques années plus tard, nous le retrouvons établi à Paris pour n'en plus sortir, et cette fois à la tête d'une troupe qui, dit-on, n'avait point d'égale. On se réunissait dans le salon de M. Roger, secrétaire général des postes. M. et Mme Mennechet, M. Augier de l'Académie française, Mme Augier, étaient ses premiers sujets. L'auditoire, peu nombreux, était digne de comprendre de tels acteurs. Les représentations se succédaient, et le spectacle était toujours varié. Cependant l'idée de publier ses proverbes était encore loin de la pensée de M. Leclercq, qui s'imaginait que ses dialogues si vifs et si spirituels ne pouvaient se passer du jeu des acteurs. Il fallut, pour le décider à se faire imprimer, que le public fût déjà plus qu'à moitié dans sa confidence. Bien des indiscrétions avaient été commises. Les acteurs montraient leurs rôles, on citait maints traits charmans dans les salons, des auteurs comiques empruntaient sans façon sujet et dialogue, et croyaient avoir tout inventé lorsqu'ils avaient changé le titre de proverbe en celui de vaudeville ou de comédie. M. Leclercq avait si peu le caractère de l'homme de lettres, qu'il sut peut-être bon gré à ces messieurs de leurs emprunts. C'était un éloge indirect auquel il était sensible, et qui lui donna le courage de se produire, non pourtant devant tout le public, car les deux premiers volumes des *Proverbes dramatiques* furent d'abord imprimés à ses frais et distribués à ses amis seulement. Les journaux en parlèrent, les éditeurs vinrent frapper à sa porte, et bon gré, mal gré, son livre fut mis en vente. Je me souviens de lui avoir entendu raconter fort gaiement l'espèce de honte qu'il éprouva lorsque son premier éditeur vint lui apporter le prix de ses œuvres. Il ne savait s'il devait le prendre et craignait de ruiner son libraire. Sur ce point il fut bientôt rassuré. Plusieurs éditions se succédèrent rapidement, et peu d'ouvrages ont eu tant de débit, dans un temps où la réclame n'était pas encore inventée.

Tout le monde a lu les proverbes de M. Théodore Leclercq, ils sont dans toutes les bibliothèques, et se jouent encore, l'automne, dans maint château

où se conserve le goût des plaisirs intellectuels. Chacune de ces petites comédies renferme, dans un cadre très rétréci en apparence, une foule d'observations ingénieuses, des traits d'un naturel exquis et une variété étonnante de caractères esquissés avec tant d'art, que dans quelques scènes on connaît chaque personnage comme si on l'avait pratiqué pendant des années. Moraliste indulgent et critique enjoué, M. Leclercq nous a représenté, dans une suite de tableaux de genre, les vices, les travers, les ridicules de tous les temps, mais avec les traits distinctifs de notre époque. Qui n'a connu *M. Partout*, *M. Parlavide*, et tant d'autres types excellens qu'on ne pourrait citer sans copier les noms de tous les personnages des huit volumes des *Proverbes dramatiques?* — Un certain nombre de pièces sont des satires politiques écrites avec une verve hardie et qui peignent la situation des esprits dans les dernières années de la restauration, car M. Leclercq, bien qu'il eût peu de goût pour la politique, ne pouvait demeurer indifférent aux grands débats qui agitaient la société de son temps. Je crains qu'il ne faille joindre un commentaire aux nouvelles éditions de cette partie de ses œuvres. Tout change et tout s'oublie si vite dans notre pays, que les grandes passions du public, sous le ministère de M. de Villèle ou de M. de Polignac, ne seront bientôt guère mieux connues que celles de la ligue ou de la fronde. Remarquons en passant que la critique de M. Leclercq, pour vive qu'elle soit, ne va jamais jusqu'à l'injure, encore moins à la calomnie. Ses traits sont aigus, mais non pas empoisonnés. Il sait railler, mais il ne sait pas haïr. On commence à savoir ce que c'est que la haine en France. La politique nous a fait ce présent, et elle a tué chez nous la gaieté.

La gaieté est, à mon avis, le caractère distinctif du talent de M. Leclercq; elle éclate dans tous ses tableaux, même dans ceux où il avait à reproduire les plus tristes défauts de notre temps. Courier a dit de notre grande nation, que nous ne sommes pas un peuple d'esclaves, mais un peuple de valets. Dans *l'Esprit de servitude*, M. Leclercq a repris avec moins d'amertume ce vice du Français, tantôt courtisan de Louis XIV, tantôt flatteur du peuple souverain. Ce vieux valet de chambre, devenu un bon bourgeois dans l'aisance, et qui regrette son esclavage chez M. le marquis, donne une leçon tout aussi utile et infiniment plus amusante que ne pourrait faire un ministre disgracié ou un tribun oublié de la multitude.—Ce n'est pas seulement dans la peinture des défauts et des ridicules que M. Leclercq a montré son talent d'observation; *l'Honnête homme*, comme on disait au XVIIIe siècle, est représenté dans quelques-unes de ses pièces avec des traits qui ne seraient pas désavoués par nos maîtres. Je ne connais pas de peinture plus ravissante du bonheur de la vie de famille que celle que nous a laissée M. Leclercq dans son *Château de Cartes*. C'est à mon avis un petit chef-d'œuvre de sensibilité et de grace, dont je conseille la lecture à tous ceux qui se trouveront incommodés d'un article de la *Gazette des Tribunaux*, ou d'un premier-Paris dans un journal politique.

M. Leclercq a cessé d'écrire long-temps avant que son talent eût rien perdu de sa puissance et de sa souplesse, mais il aimait toujours à causer de littérature, et suivait avec curiosité et intérêt les essais de ses contemporains. On était sûr de trouver auprès de lui un critique aussi éclairé que bienveillant, sachant, chose rare, se placer à tous les points de vue pour mieux juger l'œuvre qui lui était soumise. Autant d'autres sont empressés à trouver les défauts,

autant il se montrait ingénieux à découvrir les qualités, à suggérer des corrections, ou même des idées nouvelles. Tous ses lecteurs sauront combien il fut homme d'esprit, ses amis seuls savent combien il fut aimable et bon.

PR. MÉRIMÉE.

POESIES, par M. Charles Fournel (1). — Les publications poétiques sont assez rares depuis quelque temps. Cela peut passer pour le signe de la défaillance de l'inspiration qu'on a appelée romantique, sans qu'il se manifeste rien, d'un autre côté, qui puisse faire augurer de l'avenir. Il y a quelques années encore, chaque mois, chaque semaine même apportait sa moisson poétique. Bien des jeunes gens qui devaient suivre plus tard des voies diverses, les uns devenir des écrivains d'un autre genre, les autres se jeter dans la politique active, d'autres enfin embrasser plus simplement, plus pratiquement les carrières administratives, se croyaient obligés, au début, de déposer leurs premiers rêves, leurs premiers sentimens dans un élégant volume. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : la brochure politique remplace le livre de vers pour le moment. Ne serait-ce point l'indice d'une transformation qui s'accomplit sourdement et irrévocablement dans les idées sur la poésie? Quoi de plus vieilli par exemple, de plus suranné aujourd'hui, que cette inspiration intime, purement personnelle, qui était si vive autrefois? Cette inspiration nous semble avoir des rides, et laisse éclater quelque chose de factice, quand on va la retrouver maintenant chez les maîtres même, et, à plus forte raison, chez leurs imitateurs débiles. Nous devons louer M. Fournel pour deux choses : pour sa fidélité à la poésie d'abord, et en outre pour se tenir en garde contre cette inspiration exclusivement personnelle dont nous parlions. Il faut noter un autre motif d'estime : c'est ce titre modeste de *Poésies* qu'il donne à ses vers. M. Fournel ne se livre pas à une anatomie de son ame, à d'intimes effusions, à de langoureuses confidences. C'est plutôt un esprit distingué qui recherche les conditions de la poésie, qui s'essaie à des combinaisons rhythmiques, et fait passer dans la langue poétique de la France moderne soit des légendes populaires, soit des fragmens de poètes étrangers. On peut citer, sous ce rapport, *la Romance de Roncevaux*, *Robin Hood*, *la Fille de l'Hôtesse*, d'Uhland. Il y a aussi d'autres morceaux d'une composition distinguée. M. Fournel est un jeune Français qui vit à Berlin depuis long-temps. Sa tentative prouve qu'en pleine Allemagne on peut ne point cesser de manier avec talent la langue de son pays. Il y a, si nous ne nous trompons, quelque chose de particulier dans des vers français conçus et écrits au milieu des fumées parfois un peu épaisses du teutonisme de nos voisins du Nord.

(1) Paris, chez Renouard, 1 vol. in-12.

V. DE MARS.

LES QUESTIONS

POLITIQUES ET SOCIALES.

V.

LE SYSTÈME PROTECTEUR.

I. — SI LE SYSTÈME PROTECTEUR RESPECTE LA LIBERTÉ ET LA JUSTICE.

Je me propose d'examiner aujourd'hui, dans ses rapports avec la question de la misère ou du bien-être des populations, un système de politique commerciale qui a la prétention hautement exprimée de protéger le travail : c'est le système protecteur qu'il se nomme, et pour instrumens il a les lois de douanes. Il consiste à réserver aux producteurs français le monopole du marché intérieur : qu'ils travaillent bien ou mal, qu'ils vendent cher ou à bas prix, ce marché doit être à eux. On l'a présenté au public sous les couleurs du patriotisme : « Aux produits nationaux, disent ses défenseurs, le marché national : quand nous achetons une marchandise au dehors, nous payons un tribut à l'étranger. » Chez une nation qui a horreur de la domination étrangère, et près de laquelle, malgré son fonds de bon sens, les métaphores communément réussissent mieux que la froide raison, cette formule a eu un prodigieux succès. La masse de la nation en ce moment encore croit ce qu'on lui a dit, que, si nous ouvrions nos frontières aux marchandises étrangères, nous serions tributaires de l'An-

glais ou du Prussien; que le patriotisme nous fait une loi de préférer les produits nationaux, même à des prix beaucoup plus élevés; qu'autrement la patrie serait appauvrie, et que les classes ouvrières surtout, privées de travail, tomberaient dans un dénûment extrême. Quelle confiance faut-il accorder à ces opinions?

Tout en aimant passionnément ma patrie, j'avoue que je résiste à étendre la sympathie et le dévouement qu'elle m'inspire aux produits des ateliers ou du sol, et voici mon motif : il me paraît que le bœuf national est celui qui nourrit aux moindres frais les estomacs, bien et dûment nationaux ceux-là, de mes compatriotes, et que le fer national est celui que l'agriculteur ou le manufacturier national se procure le plus aisément, c'est-à-dire en échange de la moindre proportion des fruits de son travail, quand bien même ce serait un produit fabriqué au-delà des frontières. Ce qui est national, ce sont les populations considérées dans leurs efforts pour produire le plus possible et dans leurs besoins à la satisfaction desquels ces efforts sont destinés. Laissons donc ces qualifications de bœuf national et de fer national; c'est la résurrection du culte du bœuf Apis, avec lequel il semblait que la civilisation en avait fini depuis long-temps. Le grand souci patriotique, qu'à titre de citoyen français chacun de nous doit ressentir en présence de nos ateliers des champs et des villes, c'est que la proportion entre les efforts et les besoins de nos concitoyens soit aussi favorable que possible à l'humanité souffrante. Il n'y a de bon système commercial que celui qui améliore cette proportion; tout système qui la vicie est antipatriotique et antinational, quel que soit le nom qu'il porte écrit sur son chapeau.

Mais le tribut à l'étranger? Je n'en aperçois vestige dans un échange librement consenti entre deux hommes, de quelque nation qu'ils soient, où chacun des deux, précisément parce qu'il a pu choisir en liberté, obtient en retour de sa chose le maximum possible de la chose qu'il désire. Au contraire, si, par des lois de douane, on me force à m'approvisionner chez un producteur de fer qui, pour la somme de 100 fr., ne me donne de sa marchandise que 300 kilogr., tandis que, au-dehors, j'en eusse trouvé 600, il aura beau être un Français, mon concitoyen : la loi m'en fait le tributaire, et je me déclare opprimé. Ainsi les protectionistes, qui se donnent tant de mouvement dans l'intention assurément fort obligeante de nous éviter un tribut à l'étranger, nous dispensent d'un tribut imaginaire, et s'en font servir à eux-mêmes un qui est très substantiel pour eux, très onéreux pour nous qui ne leur devons rien.

De nos jours, il est un moyen certain de connaître si les institutions ont de l'avenir, c'est de voir si elles s'accordent avec le principe de liberté et avec le principe de justice. Toute institution qui aura

le double malheur de heurter la liberté et de blesser la justice est destinée à périr; il n'y a pas de raisonnement qui puisse la faire absoudre ni d'expédient qui puisse la sauver. La règle est absolue, et je ne pense pas que personne la conteste, du moment que j'aurai ajouté que la liberté doit s'entendre non-seulement de l'individu isolément, mais de la société prise collectivement, et que la liberté collective de la société, c'est l'ordre. Or, si l'on fait passer le système protecteur par le double creuset de la liberté et de la justice, qu'est-ce qu'il en restera?

D'abord, la liberté. Le système protecteur la viole manifestement. La liberté du travail et de l'industrie, qui est notoirement selon l'esprit de la civilisation moderne, et qui est formellement garantie par la constitution de 1848 (article 13), suppose et exige : 1° que les hommes choisissent leur profession à leur gré et l'exercent comme ils l'entendent, pourvu que la liberté réciproque du prochain n'en soit pas compromise; 2° que les hommes s'approvisionnent où ils veulent de matières et d'instrumens; 3° qu'ils disposent à leur gré des produits ou de la rémunération de leur travail, pour leur usage personnel ou pour telle destination qui leur plaît. Sur le premier point, j'admettrai ici que nous sommes passablement lotis, non que les restrictions au libre choix et au libre exercice des professions soient rares parmi nous : on pourrait même citer plusieurs monopoles plus ou moins offensifs; mais c'est sur les deux autres points qu'il y a le plus à réclamer, incomparablement, et je m'y réduirai. Le citoyen français est indéfiniment contrarié dans son désir légitime de se pourvoir de matières et d'instrumens là où il le ferait avec le plus d'avantage. Il l'est plus encore lorsqu'il voudrait appliquer à ses besoins les fruits de son travail en se pourvoyant là où il lui plairait des objets qu'il désire. Une muraille de la Chine a été érigée autour de nos frontières depuis 1793, et, par cet obstacle, la liberté du travail et de l'industrie n'est plus qu'une moquerie sous le double aspect que je viens de signaler.

En premier lieu, quant à la production de la richesse, il est un grand nombre de matières que les arts emploient sans cesse, et que les marchés étrangers livreraient à des prix modérés, mais que le citoyen français est forcé de prendre sur le marché intérieur, où il les paie cher. S'il en est qu'il obtienne à d'aussi bonnes conditions que l'étranger, ce n'est pas la faute du législateur; celui-ci, comme s'il eût jugé que le bon marché était un fléau, a essayé d'y mettre ordre de toutes parts. La houille, qui est le pain quotidien de tant d'industries, est assujettie à des droits qu'on ose appeler protecteurs du travail national. La houille de Newcastle convient mieux que celle de nos départemens situés au nord de la Loire à quelques usages, aux chemins de fer en particulier : il faut qu'on s'en passe par amour pour la houille de nos mines, et le service des chemins de fer en est ralenti ou entravé. Quand

même la houille étrangère entrerait librement en France, nos houillères du nord jouiraient d'une prospérité éclatante; mais le principe de la protection avant tout. La partie vive de tous les outils est en acier; un gouvernement jaloux de protéger l'industrie favoriserait, peut-être par des subsides, l'entrée des aciers de première qualité: on l'entrave par des droits exorbitans. En 1791, le droit sur l'acier fondu était de 61 fr. par 1,000 kilogrammes. Sous la première république, il fut successivement de 6 francs 10 cent., 3 fr., 5 fr. 10 cent., 5 francs 60 cent. L'empire le mit à 99 fr. Il est aujourd'hui de 1,320 fr. par navires français, de 1,413 fr. par navires étrangers ou par terre. La laine brute, dont on fait tant d'articles utiles au pauvre comme au riche, paie 22 pour 100 de sa valeur. Les fils de lin et de chanvre paient un gros droit. Les fils de coton et de laine sont prohibés absolument, à part quelques variétés exceptionnelles qui supportent encore des droits excessifs. Accueillis chez nous pour être mis en œuvre avec notre goût et recouverts de ces dessins où nous excellons, ces fils ou les tissus blancs qui en proviennent deviendraient pour notre commerce d'exportation une source de richesse, pour nos populations l'occasion d'un travail abondant et fructueux; on en a fait cent fois l'humble représentation au gouvernement et aux chambres (1) : la prohibition a été maintenue. L'école protectioniste, qui règne et gouverne, est absolue comme le grand Mogol, et, quand elle a décidé quelque chose, elle est inexorable comme le destin. Les graines oléagineuses, qui fourniraient à nos ateliers de toute espèce les huiles qu'ils consomment, qui feraient prospérer nos huileries, nos savonneries (je ne parle pas encore de la consommation domestique), ont été taxées, retaxées et surtaxées encore. Les instrumens, outils et machines, dont s'assiste le travail, sont grevés d'une manière exorbitante dans les cas rares où ils ne sont pas prohibés formellement. Cela s'appelle protéger le travail national. Comment donc s'y prendrait-on si l'on voulait le faire périr de consomption? Dans cet *enthousiasme d'enchérissement* (2), on s'est attaqué à des objets qui ne furent jamais des articles de commerce, et qui ne figurent que dans les officines des nécromans et des sorcières. Les *yeux d'écrevisse*, les *vipères*, les *dents de loup*, les *pieds d'élan*, les *os de cœur de cerf*, sont nominativement inscrits au tarif. Ces taxes ridicules et d'autres qui s'attaquent à des objets plus sérieux ne rapportent à l'état que des sommes insignifiantes (3); mais on a eu la manie

(1) Notamment à la fin de 1850. Les réclamations légitimes des imprimeurs de Mulhouse et des teinturiers de Rouen ont été écartées, quoiqu'ils s'engageassent à réexporter tout ce qu'ils auraient importé.

(2) Le mot est de Benjamin Constant. Il le prononça dans la discussion de la loi de 1821 qui aggrava les droits sur les céréales établis par la loi de 1819.

(3) L'exposé des motifs de la loi des douanes présentée en 1847 établissait que 113

de la protection. On a voulu que le système protecteur plaçât partout sa griffe. Il semblait que ce fût un spécifique merveilleux pour le bonheur des humains; il eût manqué quelque chose à la gloire de la patrie ou à sa prospérité si un article de commerce, une substance quelconque eût échappé au bienfait de la protection. On l'a donc répandue à pleines mains, on en a mis partout.

La violation de la liberté est plus manifeste encore quand il s'agit de la consommation. Voilà un manufacturier qui a fait argent de ses marchandises, un avocat ou un médecin qui a reçu ses honoraires, un ouvrier qui a touché sa quinzaine; ils veulent nourrir et vêtir leur famille, meubler leur demeure. Ils ont entendu dire que telle contrée fournissait à bas prix des substances alimentaires, de la viande, des salaisons, des fruits; telle autre certains tissus de laine, ou de coton, ou de lin, ou de soie; qu'ailleurs on rencontrait des ustensiles et mille articles de ménage de bonne qualité à bon marché. Ils voudraient en faire venir, c'est de droit naturel; mais voici le système protecteur, qui le leur interdit avec une sévérité dont les lois douanières d'aucun autre pays du monde n'offrent l'exemple! Le blé paie à l'entrée, la viande paie. Sous l'ancien régime, le bétail était exempt de droits depuis un demi-siècle, quand la révolution éclata (1). A plus forte raison, la première république et l'empire laissaient venir le bétail de toute espèce sans aucun droit; la restauration mit, en 1816, un droit de 3 fr. par tête de bœuf; depuis 1826 c'est de 55 fr. Les viandes salées paient proportionnellement le double. Beurre, graisse, huile, vin, tout ce que l'homme peut mettre dans son estomac est plus ou moins écrasé de droits. Les étoffes, dont il pourrait couvrir son corps ou garnir son logis, sont plus rigoureusement traitées encore. La plupart sont écartées par une prohibition absolue; de même la faïence, de même les verres et cristaux, de même la tabletterie, de même l'innombrable variété des articles qui composent la quincaillerie, de même les articles

articles du tarif n'avaient produit ensemble que 96,615 francs en 1845; 23 autres articles avaient donné ensemble 89,749 francs. Une autre catégorie de 163 articles avait rendu 3,698,516 francs. La radiation de ces 299 articles du tarif aurait permis de diminuer d'une forte somme les frais de gestion et de perception des douanes.

(1) Dans les provinces formant ce qu'on appelait les *cinq grosses fermes*, les seules pour lesquelles il existât en matière de douanes quelque chose qu'on puisse appeler le droit commun, un bœuf venant de l'étranger payait avant le tarif célèbre de 1664, depuis 1638, 15 sous. Le tarif de 1664 porta le droit à 3 livres; le 2 septembre 1669, on l'éleva à 6 livres. A partir du 1er mai 1689, il fut mis à 12 livres; mais, le 13 mai 1698, il fut réduit à 3 livres. Le 1er décembre 1712, il fut relevé à 12 livres; mais, le 4 septembre 1714, il fut complétement aboli. Enfin, après quelques alternatives de liberté complète et de droits plus ou moins modérés, le 15 mai 1730, la libre entrée fut rétablie. (*Histoire du Tarif*, de Dufresne de Francheville, tome II, page 117.) Le blé était de même exempt de droits d'importation sous l'ancien régime, mais il y avait des provinces qui imposaient le blé venant d'autres provinces.

confectionnés en cuir, la cordonnerie et la sellerie. La prohibition est l'alpha et l'oméga du tarif; quand elle n'est pas absolue, neuf fois sur dix elle est remplacée par des droits tellement élevés qu'ils sont prohibitifs. On dit avec une assurance imperturbable à cette nation qu'on la protége, et on légifère à outrance dans l'intention avouée de lui faire payer plus cher tous les articles de son alimentation, de son habillement, de son ameublement. On lui dit qu'elle est libre, et il n'est pas une de nos moindres acquisitions où le législateur ne mette le doigt pour changer, autant qu'il dépend de lui, le cours naturel et légitime des choses. Et ce peuple, qui se croit le plus intelligent de la terre, a été dupe de cette mystification immense. Il l'est encore.

Que le citoyen français passe en revue les articles qu'il porte sur lui lors même que sa mise est la plus simple, ou qu'il fasse un voyage autour de sa chambre : les neuf dixièmes des objets usuels sur lesquels il mettra successivement la main, il est forcé, absolument forcé de les acheter en France, quand bien même son goût ou l'attrait du bon marché le porterait à s'en pourvoir au dehors. Le drap dont sont faits son habit ou sa veste, l'étoffe de laine ou le piqué de coton qui forment son gilet, le calicot ou le madapolam dont est sa chemise, tout cela est prohibé; les souliers, prohibés; les bas de coton ou de laine, prohibés. Il ne peut tenter d'en faire venir du dehors sans être rebelle aux lois. Excellent moyen de rétablir le respect des lois que d'en faire l'instrument de vexations pareilles! Le chapeau de feutre ou de soie imitant le feutre passe à la frontière moyennant un droit de 1 franc 65 centimes; le chapeau de cuir que porte le marinier est prohibé. Quant à l'ameublement, c'est à peu près de même. La marmite en fonte dans laquelle le pauvre prépare ses alimens est prohibée; les ustensiles en cuivre, en zinc, en fonte, en fer, en tôle, en fer blanc, prohibés; en acier, prohibés; la coutellerie, prohibée; la serrurerie, prohibée. Les couvertures de lit paient sur le pied de 2 francs 50 cent. le kilog. : c'est l'équivalent de la prohibition; les tapis paient sur le pied de 275 à 568 francs les 100 kilog. : encore prohibitif. Les objets en plaqué, prohibés; les tissus de crin, dont on recouvre des meubles d'une élégante simplicité, prohibés; de même les tissus de laine. La liberté du consommateur français (et le consommateur, c'est tout le monde) est comme la liberté d'écrire dont jouissait Figaro.

Voilà pour la liberté. Passons à la justice. Puisque le régime protecteur est si manifestement contraire à l'une, il ne doit guère s'accorder avec l'autre; car elles sont solidaires. Voyons pourtant. La justice, dans les sociétés modernes, se traduit par l'égalité devant la loi, ou, pour me servir d'une formule plus explicite, par l'unité de loi et l'égalité de droits. Qu'a-t-on fait de l'unité de loi et de l'égalité de droits avec la protection? La loi douanière n'est pas une, elle est di-

verse de plusieurs manières : elle varie non-seulement avec les objets, mais aussi avec les frontières par où ils se présentent. C'est ainsi que la taxe protectrice sur la houille change cinq fois avec les zones. Dans le même lieu, entre deux citoyens, l'inégalité est extrême. J'exerce une profession libérale quelconque, ou encore je suis employé d'administration, ou enfin je suis ouvrier; je reçois une rémunération en argent : la législation qui s'appelle protectrice me contraint de payer plus cher une multitude d'objets usuels, c'est-à-dire que je donne, en échange d'une chose nécessaire à la satisfaction de mes besoins ou de ceux de ma famille, une quantité de mon travail qui est supérieure à la seule proportion qui soit légitime et naturelle, celle qui est indiquée par la valeur courante des choses sur le marché général du monde (1), ou, pour exprimer le même fait en d'autres termes, je suis obligé à troquer tout le labeur que je puis faire contre une quantité de choses moindre que ce que m'autorise à réclamer la valeur de ce labeur comparée au cours des choses sur le marché général. Mon voisin est fabricant de fer, de cristaux ou de quincaillerie, ou propriétaire d'une mine de houille; la même loi qui me vexe l'investit, lui, du privilége d'obtenir, en retour des produits de son industrie, une quantité des produits nécessaires à ses besoins qui excède la proportion naturelle. C'est d'une injustice palpable, car je supplie qu'on me dise quel titre il a de plus que moi à la munificence nationale. De quel droit est-ce que le législateur lui confère une faveur qui se résout en un sacrifice pour moi? Entre les différentes professions industrielles, la balance n'est pas plus égale. Je suis producteur de faïence ou d'acier, je jouis d'une protection énorme, j'ai le monopole; je vends mes produits un tiers ou un quart au-delà de ce qu'ils valent sur le marché général. Au lieu de cela, je fabrique des soieries, ou des articles de goût ou de mode, ou des produits chimiques; que me sert le régime protecteur? Il ne me fait pas vendre mes marchandises un centime de plus au dedans, parce que la protection inscrite au tarif n'enchérit pas les articles que nous produisons à aussi peu de frais que les autres peuples et en abondance; bien plus, il m'empêche de les vendre au dehors, par les représailles qu'il suscite, ou même par des droits de sortie. Où est l'égalité? Dans la même industrie, celle des cotonnades, les im-

(2) J'entends ici par le marché général l'ensemble des lieux où les marchandises de toutes provenances se vendent et s'achètent sans avoir à payer aucun droit de douane à personne. Dans chaque état, il existe aujourd'hui des entrepôts où les choses se passent ainsi. On y héberge même les articles dont la consommation est prohibée dans le pays; et, en ce cas, on ne peut les acheter que pour les réexporter. Les marchandises tarifées paient le droit de douane lorsqu'elles quittent les entrepôts pour aller chez le marchand qui doit les livrer au consommateur. En France, chacun de nos ports importans a un de ces entrepôts : Paris a le sien, ainsi que plusieurs autres villes de l'intérieur.

primeurs sont aujourd'hui complétement sacrifiés aux filateurs; la protection exorbitante accordée à ceux-ci empêche ceux-là d'étendre leur fabrication et d'exporter. Quelle est donc l'équité de nouvelle fabrique en vertu de laquelle cela se passe? Où a-t-on découvert un motif pour que l'imprimeur devînt le vassal du filateur, plutôt que le filateur de l'imprimeur?

Les prescriptions du régime protecteur sont pleines de contradictions bizarres. Voici une industrie naissante qui, à ce titre peut éprouver plus d'embarras qu'une autre, la filature mécanique du lin et du chanvre; on lui donne une protection de 22 pour 100; c'est trop, certainement; mais en voici une autre qui est ancienne, qui sent le sol ferme sous ses pas, la filature du coton; elle est protégée contre les filés étrangers par la prohibition absolue (1). Tout est arbitraire dans la fixation des droits. Ce sont des sollicitations plus ou moins habiles, c'est l'humeur ou le caprice d'un ministre ou d'un personnage influent, quelquefois son intérêt, qui ont présidé à ces arrangemens et ont fait du tarif un amalgame confus qui défie la logique et insulte au bon sens.

Dans les discours d'apparat, on témoigne un amour brûlant à l'agriculture; très bien. Alors vous supposez qu'on lui facilite autant qu'on le peut la vente de ses produits. Non pas. Voici l'art d'élever les vers à soie auquel se livrent beaucoup de départemens du midi, et ils y réussissent; l'étranger paierait volontiers leur soie ce qu'elle vaut; mais le régime protecteur intervient; il imagine, parce que tel est son bon plaisir, de frapper à la sortie cette marchandise. Et nos vins, dont le monde entier boirait, si par nos rigueurs protectionistes contre les produits de l'industrie étrangère, nous n'avions attiré sur eux le poids de représailles cruelles (2)? Tous les contre-sens sont dans les flancs de ce malheureux système, et ici chaque contre-sens est une injustice.

(1) A l'exception des fils fins au-dessus du numéro 143 : ces fils fins, depuis 1836, sont admis en France, mais moyennant un droit élevé.

(2) Il y a deux siècles, la France vendait à l'Angleterre une quantité de vins que les relevés commerciaux portent à 20,000 tonneaux (180,000 hectolitres). Depuis lors, la population du Royaume-Uni a plus que triplé; la richesse générale y a suivi une progression beaucoup plus rapide. A en juger par le progrès d'autres consommations, on serait fondé à dire que, si les rapports commerciaux fussent restés sur le même pied, l'Angleterre nous achèterait présentement dix ou douze fois autant de vin qu'alors, soit 200,000 tonneaux au moins; mais, à partir de 1667, les deux nations se sont mises à frapper l'industrie l'une de l'autre, sans s'apercevoir que c'étaient des coups qui retombaient sur elles-mêmes, et la vérité m'oblige à dire que c'est nous qui commençâmes. Ce fut la France surtout qui aggrava ces hostilités commerciales, sous l'inspiration des haines aveugles qu'avait provoquées la guerre, à partir de 1793. On le verra plus loin. Aujourd'hui nous ne plaçons dans le Royaume-Uni que le septième du vin que nous y vendions il y a près de deux siècles, la soixante-dixième partie de ce que nous devrions y en vendre. Ce n'est malheureusement pas le seul marché où nous ayons attiré ce désastreux échec à une production à laquelle notre sol convient admirablement, et dont nous possédons mieux que personne tous les secrets.

Avant 1789, le système protecteur, alors bien moins rigoureux qu'aujourd'hui (on en trouvera la preuve plus loin), avait une justification dans l'esprit des institutions. Tout était privilége dans ce temps-là. Pour exister, la liberté elle-même avait dû se placer à l'ombre du privilége. Le point de départ de l'organisation sociale était la féodalité, qui partageait le territoire en une multitude de souverainetés et de juridictions exclusives. Il n'y avait eu moyen, pour l'industrie, d'obtenir une place au soleil que par la création successive d'une multitude de petits monopoles entre lesquels était divisé le champ de la production et qu'exploitaient autant de corporations. On n'avait pas alors, ou du moins on ne trouvait pas dans la législation la notion du droit commun. La justice, c'était pour chacun le maintien de son monopole. Cette donnée admise, l'équité, telle qu'on la concevait, était médiocrement choquée de ces droits qui élevaient ou pouvaient élever pour chacun le prix des marchandises qu'il produisait; ce n'était rien de plus que la défense de son monopole, lequel était incontesté, la protection de son droit, qui était légalement reconnu. La révolution de 1789, et c'est de tous ses dons le plus précieux, de ses bienfaits le plus impérissable, a aboli toutes les petites juridictions exclusives, balayé les monopoles, démoli les enceintes où les corporations se tenaient barricadées, et, sur le sol enfin dégarni, elle a planté le drapeau du droit commun, changeant ainsi profondément le sens qu'on attachait aux mots de justice et d'équité. L'idée du droit commun est depuis 1789, et restera à jamais la pensée génératrice de notre droit public; mais le droit commun ne s'accommode pas, ne peut à aucun prix s'accommoder de priviléges, dévolus, sans qu'on sache pourquoi, à telle ou telle catégorie des citoyens. Le droit commun implique donc absolument l'abolition du système protecteur. Le système protecteur, surtout quand on le traduit par le monopole absolu et permanent du marché national, est le renversement du droit commun.

II. — LE SYSTÈME PROTECTEUR NE DÉVELOPPE PAS LE TRAVAIL ET N'AUGMENTE PAS LA RICHESSE DE LA SOCIÉTÉ.

Par cela même que la liberté du travail, entendue comme nous venons de le dire, a pour elle le principe de la liberté humaine et celui de la justice, elle ne pourrait manquer d'accroître la fécondité du travail et d'agrandir la richesse nationale. Tout homme industrieux qui veut travailler, ou qui, après avoir travaillé, veut consommer, est manifestement intéressé à avoir la faculté de se pourvoir en tel lieu qu'il jugera convenable, au dehors comme au dedans, de matières et d'instrumens pour le travail ou d'articles de consommation. Ici, ce qui est vrai de l'individu, ne peut manquer de l'être de la société prise col-

lectivement, puisque l'avantage que l'individu retirerait de la liberté du travail ne résulterait d'aucune atteinte à la liberté du prochain, d'aucune infraction à la justice. C'est quand une pratique donne du profit à l'un en foulant au pied les droits de l'autre, c'est seulement alors qu'avantageuse à l'individu ou à une fraction de la société, elle peut être nuisible au corps social dans son ensemble; mais la liberté du travail n'aurait pas ce caractère; ce ne serait que le retour aux notions de la justice et de la liberté telles que nous les avons apprises depuis la grande époque de 1789. Et quel est donc le membre de la société qui oserait dire qu'il a des intérêts qui ne s'accommodent pas de la liberté et de la justice? Les protectionistes cependant soutiennent que leur système, contraire aux droits les plus respectables de l'individu, est d'utilité publique. C'est un raisonnement du genre de celui de ce marchand qui disait à la foule qu'à chacun en particulier il livrait ses marchandises à perte, mais qu'il se rattrapait sur la quantité. La protection, suivant eux, garantit l'existence même de la nation, car elle lui assure du travail. Sans la protection, la France serait forcée de fermer ses ateliers; donc, le système protecteur est de salut public. — La nation française travaillait, ce semble, avant le système protecteur, et notre industrie n'est pas universellement en arrière comme on le prétend pour le besoin de la cause protectioniste, car il est un grand nombre d'articles, de ceux mêmes que le tarif affecte de protéger le plus, que nous exportons avec bénéfice, en grande quantité, dans des contrées où ils rencontrent la concurrence de l'Angleterre, celle que les protectionistes redoutent le plus. Ainsi les toiles peintes, ainsi les bronzes, ainsi vingt tissus divers de laine, les mérinos, par exemple, où nous excellons, ainsi les fils de la même substance, ainsi les glaces et les meubles, les machines même; et la liste serait bien plus longue, si les matières premières n'étaient artificiellement enchéries par le système protecteur. La protection a imprimé à l'activité nationale une direction autre que celle qu'elle eût suivie, si on nous eût laissé la liberté; mais, quoiqu'elle ait donné lieu à l'ouverture de beaucoup d'ateliers, elle n'ajoute par elle-même rien, absolument rien, à la somme des labeurs utiles de la nation. Et, en effet, toute industrie, quelle qu'elle soit, exige deux sortes d'agens, des bras et des capitaux. Quand, par des moyens artificiels, on rend une industrie plus lucrative que d'autres, alléchés par cet appât, des capitaux qui s'employaient ailleurs se tournent vers cette destination nouvelle et y attirent une proportion correspondante de bras auparavant aussi occupés autre part. La société a acquis le travail qui s'accomplit dans les nouveaux ateliers, mais elle a perdu celui auquel servaient et auraient servi les bras et les capitaux ainsi détournés. C'est un changement et non une création de travail, et si le changement n'a été provoqué que par le

système protecteur, c'est-à-dire par le privilége conféré aux entrepreneurs des nouveaux ateliers de se faire payer une prime par leurs concitoyens, il est à peu près certain que, présentement au moins, il est nuisible; car s'il eût été profitable dans l'état naturel des choses, je veux dire sous le règne de la liberté et de la justice, il est vraisemblable que les particuliers, guidés par l'instinct de leur intérêt, s'y fussent déjà décidés spontanément, ou qu'ils n'y eussent pas tardé. Toute évolution qui consiste à retirer le capital et les bras d'une certaine direction pour les porter dans une autre, n'enrichit la société qu'autant que les produits des nouveaux ateliers peuvent, sur le marché général du monde, s'échanger contre une masse d'argent plus grande que celle qu'on eût obtenue avec l'ancienne destination des mêmes bras et du même capital. En pareil cas, et alors seulement, le surplus du gain rendu aux entrepreneurs d'industrie par les nouveaux ateliers serait, pour le pays, un bénéfice positif; mais alors aussi pourquoi des droits protecteurs? Les industries protégées se protégeraient suffisamment toutes seules. En tout autre cas, le profit que font les entrepreneurs, par-delà ce qu'ils retiraient précédemment des industries par eux délaissées, est pris sur le public, et c'est pour celui-ci un sacrifice auquel personne n'avait le droit de le soumettre, car, encore une fois, on ne doit d'impôt qu'à l'état. Nous reculons jusques à la féodalité si notre droit public admet que, de particulier à particulier, il y ait autre chose de légitime qu'un échange de services librement consenti, sur le pied de la réciprocité.

Je ne conteste pas que le système protecteur fasse travailler; mais fait-il travailler plus, ou plutôt fait-il travailler mieux, je veux dire plus utilement, avec plus de résultat pour la société? Là est la question. Si quelque khan de Tartarie, installé aux Tuileries par un de ces accidens que nos dernières révolutions rendent croyables, ordonnait que les ouvriers désormais travaillassent une main liée derrière le dos, il faudrait, pour procurer à la société française une très médiocre quantité de produits, que tout homme valide travaillât seize heures au moins par jour : cet édit sauvage ferait donc travailler plus; il n'en serait pas moins un fléau. C'est que, dans le travail, il ne faut pas voir seulement l'effort que font les hommes. L'effort est, pour ainsi dire, l'aspect pénitentiaire du sujet. C'est au résultat qu'il faut aller, c'est là ce qu'il faut voir, jauger, pour se faire une idée juste de ce que valent et le travail dont il s'agit et le système qui le provoque. C'est ce résultat qui donne la mesure de l'utilité, de l'importance du travail. L'homme en effet ne travaille pas à la seule fin d'agiter son corps ou de fatiguer ses muscles. Il travaille pour se procurer des objets en rapport avec ses besoins ou avec les besoins de ses semblables, ce qui, par l'échange, revient au même pour lui. Autrement, celui qui passe-

rait la journée à remuer les bras dans le vide pourrait se qualifier de travailleur, se donner comme un membre utile de la société; le riche qui ferait creuser des fossés le lundi pour les faire combler le mardi, et les faire ouvrir de nouveau le mercredi, pourrait se flatter de rendre à la patrie autant de services que l'habile manufacturier de Lyon ou de Mulhouse. Si dans le travail on ne devait envisager que l'exercice musculaire ou intellectuel sans le résultat, un sûr moyen de se créer des titres à la reconnaissance publique serait de susciter des obstacles artificiels à une production quelconque ou à la satisfaction d'un quelconque de nos besoins, puisque, pour surmonter ces obstacles, il faudrait une nouvelle proportion de travail. Il y aurait lieu, pour les pouvoirs de l'état, de prendre en grande considération la pétition comique que, dans ses inimitables *Sophismes*, Bastiat, lorsqu'il veut réfuter le système protecteur par la réduction à l'absurde, prête aux *fabricans de chandelles, bougies, lampes, aux producteurs de suif, résine, alcool, et généralement de tout ce qui concerne l'éclairage*, contre la lumière du soleil qui nous éclaire gratis. Il est certain en effet que si, comme il s'amuse à l'imaginer, on faisait une loi qui ordonnât la fermeture de toutes *fenêtres, lucarnes, contrevents, volets, vasistas, œils-de-bœuf, en un mot de toutes ouvertures, trous, fentes et fissures par lesquelles le soleil a coutume de pénétrer dans les maisons*, il faudrait plus de suif, plus d'huile, plus de résine. Ce serait une immense quantité de travail qu'on aurait rendue indispensable, et s'il est admis que le travail, quel qu'il soit ou quelle qu'en soit la cause, est une fortune, on aurait enrichi la nation.

Du point de vue auquel nous avons transporté le lecteur, il est aisé de reconnaître que le système protecteur n'est pas fondé à prétendre qu'il fait travailler mieux; on peut même voir qu'il ne l'est guère davantage à soutenir qu'il lui appartient d'occuper plus de bras. Si demain, en Angleterre, les ultra-tories rentrant au pouvoir, dans la recrudescence de leur zèle protectioniste, faisaient passer une loi qui interdît absolument l'entrée du vin étranger, il est vraisemblable qu'on planterait des vignes dans des serres pour se procurer, tant bien que mal, un peu de cette savoureuse liqueur qui, depuis Noé, est en faveur parmi les hommes. On ferait ainsi en Angleterre du vin qui serait horriblement cher. Je laisse de côté la qualité du breuvage. Pour en avoir seulement cent mille hectolitres, il faudrait une prodigieuse quantité de jardiniers, sans compter les maçons et les fumistes qui construiraient et entretiendraient les serres. Le parlement anglais se trouverait avoir ainsi provoqué beaucoup de travail. Il aurait cependant fait une très sotte loi. Il aurait appauvri la nation. L'Angleterre, alors, pour se procurer cent mille hectolitres de vin, occuperait une masse de capitaux et de bras qui, employés à retirer de la houille, à filer du

coton, à fabriquer de la quincaillerie, de l'acier ou du fer brut, lui auraient donné le moyen d'en acheter un million sur les marchés de la France, du Portugal, de l'Espagne, des Canaries, ou du Cap. Elle serait donc appauvrie de neuf cent mille hectolitres de vin. Aurait-elle pour cela résolu le problème d'occuper plus de bras? Non, car s'il est vrai que la culture de la vigne dans des serres donnerait de l'emploi à un grand nombre d'hommes, il n'est pas moins vrai que le capital absorbé par cette folie viticole eût suffi à occuper ces mêmes hommes dans d'autres industries beaucoup plus naturelles et beaucoup plus raisonnables parce qu'elles seraient beaucoup plus productives. Si on m'objecte que cet exemple est fantastique, j'en prendrai un autre tiré incontestablement de la réalité. En France, quand on a eu écarté, par un droit de douane exorbitant, le fer étranger, il s'est produit du fer en plus grande quantité, mais c'est avec des capitaux qui eussent été mieux employés dans d'autres fabrications. Pour peu qu'on ait observé le mécanisme des échanges internationaux, on sait qu'un pays n'importe des marchandises étrangères qu'à la condition d'exporter des siennes. Les produits se paient avec des produits : c'est un point de fait. L'or et l'argent n'interviennent dans les échanges internationaux que comme des termes de comparaison pour la supputation des valeurs ou comme de faibles appoints pour solder les comptes. Si la France achetait au dehors cent millions de kilogrammes de fer, elle exporterait une quantité correspondante des objets de sa fabrication. De là donc un surcroît de travail dans quelques-unes des branches de l'industrie nationale. Et quelles sont ces branches qui se développeraient ainsi? Évidemment celles où nous excellons, celles où une quantité déterminée de capitaux et de bras donne les meilleurs résultats, c'est-à-dire celles où les objets obtenus par l'activité d'une quantité déterminée de bras et de capitaux représentent sur le marché général du monde la somme la plus grande de valeurs. Et voici la conséquence : par ce retour des échanges avec l'étranger nous nous procurerions 2 de fer, tandis qu'en fabriquant notre fer nous-mêmes, avec les mêmes capitaux et le même nombre de bras, nous en avons 1 et demi ou 1, et nous eussions occupé une quantité de bras qui, selon la nature des industries, eût pu être plus considérable tout aussi bien qu'elle eût pu être moindre.

Il y a une autre raison pour que la promesse du système protecteur de féconder le travail national, et même celle de fournir effectivement du travail à un plus grand nombre de bras, soient des illusions ou des gasconnades. La première condition pour que le travail des hommes soit très fécond, c'est-à-dire pour qu'il ait beaucoup de résultats, en d'autres termes, pour qu'il donne beaucoup de produits, c'est qu'il ait l'assistance de beaucoup de capital. Les capitaux sont justement

définis *des instrumens de travail.* Le type de l'industrie humaine sans capital, ce sont ces infortunés fellahs auxquels le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali faisait creuser le canal Mahmoudié avec les ongles. Avec du capital, le travail donne des produits abondans, et d'autant plus qu'il y a plus de capital (1); je suppose le capital employé avec intelligence. Sans capital, la production est frappée de prostration. Dans nos sociétés civilisées, les industries même les moins parfaites exigent une certaine dose de capital, et quand le capital manque, soit qu'il ait été détruit, soit qu'on l'ait forcé de s'enfuir, les bras restent inoccupés. Ainsi, et pour accroître la fécondité du travail humain et pour mieux assurer l'emploi des bras, il faut que le capital se multiplie de manière à être plus considérable pour une même quantité de population. Il est d'ailleurs bien reconnu, et je ne m'arrête pas à le démontrer, que le capital, du moment qu'il est formé, pour être fructueux au propriétaire, doit être mis en action, et il ne peut l'être que par l'intermédiaire, par la pensée et les bras d'hommes industrieux, chefs et ouvriers. Ces points une fois convenus, il est aisé d'apprécier les prétentions du système protecteur. Est-ce le système protecteur ou la liberté du commerce qui favorise le mieux la formation des capitaux? Si l'étranger est en état de vendre tels de ses produits sur notre marché, c'est qu'il les offre à plus bas prix, toutes circonstances de qualité étant les mêmes: donc, par la liberté du commerce, le public consommateur fait une épargne qui lui était interdite auparavant; sur chaque quintal de fer, par exemple, il économisera 10 francs. Vraisemblablement, une partie au moins de cette épargne sera mise de côté pour former du capital, et le supplément de capital ainsi créé, pour se manifester, appellera nécessairement des bras, suscitera nécessairement un supplément de travail (2). Que si, au contraire, vous supposez la liberté commerciale remplacée chez une nation industrieuse par les restrictions du système protecteur, vous apercevrez un effet diamétralement opposé; par les mêmes raisons que je viens de signaler, la formation des capitaux par le public sera forcément ralentie.

Le tendance des sociétés modernes, un de leurs plus impérieux besoins depuis qu'elles sont en pleine eau d'égalité, c'est que la masse des objets divers qui répondent aux besoins divers des hommes aille tou-

(1) Je renvoie sur ce point le lecteur qui voudrait plus de détail au nº IV de ces études, *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1850.

(2) Si même ces économies des particuliers, au lieu de composer du capital, étaient dépensées tout entières, ce serait une demande nouvelle d'objets divers à laquelle la production aurait à satisfaire; de là donc, dans ce cas aussi, un surcroît de travail, mais il y a cette différence que le travail, répondant aux 10 francs, aurait lieu une fois pour toutes, tandis que, dans le cas où les 10 francs auraient fait du capital, la demande de travail recommencerait indéfiniment.

jours en croissant pour une même quantité de population, afin que chacun soit mieux ou moins mal nourri, mieux ou moins mal vêtu, mieux ou moins mal chauffé, éclairé, nippé, meublé; que la société, dans son ensemble, soit mieux ou moins mal pourvue de livres, de musées, d'églises, de monumens, de tout ce qui répond enfin à nos facultés que la civilisation rend de plus en plus multiples, semblable à un habile lapidaire qui met à nu chacune des facettes que le clivage indiquait dans un diamant. C'est de cette manière que graduellement la société devient de plus en plus riche, ou de moins en moins pauvre; c'est ainsi que le problème de la vie à bon marché reçoit une solution de moins en moins incomplète. Pour se conformer à cette tendance salutaire, pour contenter ce besoin chaque jour plus ardent, les sciences et les arts sont en action, tous les ressorts sont tendus. Les résultats qu'on obtient depuis un siècle environ sont merveilleux, car la masse des productions diverses qui se répartissent entre les hommes grandit à vue d'œil, aussitôt que la société jouit du calme. La puissance productive du travail humain, envisagée dans l'avenir, semble indéfinie. Perspective consolante pour les ames généreuses qu'attriste le spectacle de la misère, et rassurante pour les hommes d'état qui appellent de leurs vœux et de leurs efforts l'époque où les révolutions cesseront d'avoir la misère à leur disposition, comme un levier avec lequel il est facile d'ébranler la société! Cette augmentation continue de la puissance productive des nations est l'effet de plusieurs causes. Les machines et les appareils nouveaux de toute sorte, qui mettent en jeu, à notre place et de mieux en mieux, les forces de la nature, y poussent avec un grand succès. La concurrence intérieure y contribue, surtout s'il se forme des capitaux en abondance dans le pays. La concurrence étrangère y coopérant aussi avec une énergie remarquable, quand elle n'est pas amortie par le tarif des douanes, c'est donc un aiguillon qu'on ne saurait se dispenser de mettre en jeu; car la nécessité d'arriver avec toute la célérité possible à la vie à bon marché nous est imposée par les événemens avec une autorité qui n'admet pas l'hésitation et ne supporte pas les retards.

Donnons, par un exemple, la mesure de l'influence que peut exercer le système protecteur sur la richesse de la société. Prenons l'industrie des fers. Avant 1814, le droit sur le fer forgé n'était pas excessif. De 1814 à 1822, il fut de 165 francs par tonne (1,000 kilogrammes) de fer en grosses barres; de 1822 à 1836, de 275 francs, toujours pour le fer en grosses barres, quand il était fabriqué au charbon de terre (c'est le seul dont la concurrence puisse être efficace), et de 165 francs pour le fer martelé au bois. Depuis 1836 jusqu'à ce jour, il est resté à 206 fr. pour le gros fer à la houille. Le fer de moindre échantillon paie, selon les dimensions, environ moitié en sus, ou le double, et même plus

pour quelques variétés. La tôle est taxée à plus du double. Indépendamment du fer forgé, la fonte brute paie un droit élevé, et la fonte ouvrée, article dont il se consomme de grandes masses, est repoussée par la prohibition. Je serai au-dessous de la vérité si, ne comptant que le fer forgé, je dis que le système protecteur a eu pour effet, depuis 1814, d'obliger les Français à payer cet article 200 francs en moyenne de plus que ce qu'il valait sur le marché général. Or, depuis 1814, la France a consommé plus de six millions de tonnes de fer forgé. Donc, depuis 1814, la France a payé le fer qu'elle a consommé 1,200 millions de plus qu'il ne valait. Ainsi le système protecteur a dans cet intervalle astreint le public à une contribution de plus de 1,200 millions pour une seule marchandise. 1,200 millions! c'est presque le double de ce que les étrangers exigèrent de nous par les traités de 1815.

Et, là-dessus, qu'est-ce qui est à rabattre de la richesse du pays? Si ce n'était qu'un déplacement de richesse, ce n'en serait pas moins une injustice; car pourquoi prendre aux uns pour donner à d'autres qui n'ont aucun titre à rendre les premiers leurs tributaires? Mais, du point de vue de la richesse nationale, c'est bien pis qu'un transport d'une poche dans une autre. Sur ces 1,200 millions, la majeure partie a été une perte sèche, tout comme si on l'eût prise au public pour la jeter à la mer. Sans doute, une certaine part des 1,200 millions est passée des mains des maîtres de forges dans les coffres de l'état par la hausse qu'ont éprouvée les coupes des forêts nationales, car le bois a monté en proportion des droits de douane; une autre part a arrondi par la même raison les revenus des particuliers propriétaires de bois; une troisième assez notable a grossi les bénéfices légitimes que les maîtres de forges intelligens, ceux surtout qui ont employé le charbon de terre, étaient fondés à attendre de leur travail. Ces trois fractions ont pu ne pas être perdues : elles ont pu servir à composer du capital; elles l'auront fait si les contribuables ont capitalisé la somme que le revenu supplémentaire des forêts de l'état les a dispensés de fournir à titre d'impôts; si les particuliers propriétaires de forêts et les maîtres de forges les plus distingués, qui, à la faveur du monopole, réalisaient de gros profits, ont eu assez d'empire sur eux-mêmes pour ne pas dépenser plus qu'ils ne l'eussent fait dans ce qu'on est fondé à appeler l'état naturel des choses, où ils n'eussent pas eu ce revenu anormal; mais une très grosse part de ces 1,200 millions, bien plus de la moitié vraisemblablement, a été perdue, tout comme est perdu un navire qui fait naufrage, un édifice qui est brûlé, une moisson qui est hachée par la grêle.

C'est la somme qui a servi à maintenir en activité des usines arriérées, mal montées et mal dirigées, qu'on n'a pas pris la peine de mieux outiller et de mieux conduire, parce que, sous l'ombrage de *l'arbre de la protection,* on n'y était pas stimulé; ou des usines très mal

situées, dont aucun moyen humain ne saurait plus rien faire qui vaille. Dans ces deux classes d'établissemens défectueux, le fer n'a été obtenu que moyennant un surplus de frais de production. Voilà comment, sur les 1,200 millions qui forment le subside imposé au pays par les lois de douane sur les fers, 7 à 800 ont été dévorés, sans que le pays en masse en ait eu le moindre retour. Et qu'on ne se targue pas de ce que des ouvriers en ont vécu : les mêmes ouvriers eussent vécu du roulement du capital qui est consacré à l'industrie des fers, sans que le pays perdît les 7 ou 800 millions stérilement absorbés en frais de productions supplémentaires, si le capital engagé dans la plupart de nos forges eût reçu une destination plus raisonnable; si, appliqué aux industries où nous brillons, il eût servi à faire des objets que nous eussions donnés en échange aux pays producteurs de fer; car, par cet échange, la France aurait eu son approvisionnement de fer pour 7 à 800 millions de moins (1), et ces industries vivaces, naturelles, vers lesquelles les populations ouvrières se fussent dirigées, nourrissent leur monde tout aussi bien que celle des fers (2).

En résumé, on exprime, au nom du système protecteur, une prétention sans fondement, lorsqu'on dit qu'il lui appartient par privilége d'augmenter la masse du travail national et la richesse du pays. Il n'y parviendrait qu'autant que l'inscription d'une loi protectioniste dans le code aurait l'effet miraculeux de faire tomber du ciel un capital supplémentaire spécialement destiné à faire marcher l'industrie protégée. Or, ceci est tout aussi impossible que cette autre imagination d'après laquelle, en mettant en œuvre une planche aux assignats et en plaçant sur la porte d'une maison quelconque dans chaque village un écriteau portant ces mots : *Institution de crédit,* quelques novateurs se sont flattés de susciter immédiatement des capitaux à discrétion pour tout le monde. Pour former du capital, la recette, malheureusement, n'est pas aussi simple.

III. — NOMBREUX POINTS DE CONTACT ENTRE LA DOCTRINE PROTECTIONISTE ET LES DOCTRINES SOCIALISTES.

Ce n'est pas sans dessein que je fais ce rapprochement entre les notions de l'école protectioniste au sujet du capital et celles de quelques-

(1) Indépendamment de la somme de 4 à 500 millions ci-dessus notée, qui a été prise au consommateur pour les propriétaires de bois (état ou particuliers) ou les maîtres de forges, et qui forme le complément des 1,200 millions indiqués plus haut. Ces 4 à 500 millions ne sont pas, on l'a vu, nécessairement perdus pour le pays.

(2) Je tiens à faire remarquer que parmi ces industries *vivaces, naturelles,* se trouverait l'industrie des fers elle-même. La concurrence extérieure l'eût transformée. Nous avons des forges qui sont faites pour résister à toutes les épreuves, les unes à cause de la qualité des produits, les autres par l'abondance des minerais et de la houille.

unes des écoles socialistes. Je le demande à nos manufacturiers protectionistes, qui repoussent avec tant de vivacité le socialisme en disant que c'est l'émanation de mauvais sentimens, anciens comme le monde, en vertu desquels, de tout temps, il y a eu des sectes, des factions, des coteries, des classes ou des individus qui ont voulu que la société leur donnât plus qu'ils ne lui rendaient eux-mêmes : cette insoutenable prétention ne se retrouve-t-elle pas au fond du système prétendu protecteur? Au lieu de dire à chacun : « Tu es libre, donc tu es responsable de ton sort; travaille plus et mieux qu'un autre, si tu veux être traité mieux, » le protectionisme, comme un démon tentateur, souffle à l'oreille des chefs d'industrie que c'est pour eux un droit de se faire subventionner par le public, que chaque branche de l'industrie nationale a le droit de prospérer aux frais de la société. Les chefs d'industrie n'ont pas résisté à ce sophisme séduisant et les gouvernemens se sont inclinés comme s'ils eussent eu devant eux la vérité en personne. Il est donc convenu que, si l'on ne peut ou ne veut approvisionner la société aux conditions indiquées par le cours des produits sur le marché général, il y aura de droit un supplément de prix; c'est la société qui paie. La prime sera d'autant plus forte que l'industrie dont il s'agit aura été plus nonchalante ou moins intelligente, sera restée plus en arrière ou travaillera plus mal. Voilà la justice distributive du système protecteur. Si c'est de la bonne justice, je prie qu'on dise comment on réfutera la célèbre doctrine promulguée au Luxembourg en 1848, d'après laquelle la part de chacun dans le revenu social devait être proportionnelle non aux services rendus, mais aux besoins.

En partant de cette fausse idée que toute industrie française a le droit de prospérer aux dépens du peuple français, les protectionistes raisonnent de la manière suivante : pour chaque producteur il y a un prix *nécessaire*, c'est l'expression sacramentelle; il faut donc élever le droit de douane assez haut pour que le produit similaire de l'étranger ne puisse être vendu que bien au-delà de ce prix. Ce raisonnement pèche par la base : il n'y a point de prix nécessaire. Toute l'histoire de l'industrie se résume en une suite de perfectionnemens à la faveur desquels les frais de production de la plupart des articles tendent sans cesse à baisser et baissent rapidement, à moins qu'un monopole ne les en empêche. Ce qui s'est accompli à cet égard depuis un demi-siècle est admirable. Le prix nécessaire du commencement de l'année souvent n'est plus celui de la fin; le prix nécessaire d'une fabrique de l'Alsace n'est pas celui d'une fabrique de la Normandie. La société ne doit aucun prix absolu aux chefs d'industrie. C'est le producteur qui a, lui, un devoir envers la société, devoir dont rien ne peut l'affranchir, celui de suivre les progrès de son art, en quelque pays qu'ils se révèlent, et

de se les approprier, s'il ne les devance pas lui-même. Ce que la société doit, c'est à tous la liberté, à tous une égale justice; et c'est précisément pour cela qu'elle ne peut s'accommoder de monopoles décernés sous le titre de protection, à la faveur desquels, comme le disaient M. Cobden et ses amis, telles ou telles catégories de personnes mettent sans cérémonie, en présence des magistrats et avec leurs concours, la main dans la poche de leurs concitoyens.

Sur ce point, les vrais principes furent fort clairement indiqués dans la chambre des communes en 1846, alors qu'on discutait la liberté du commerce des céréales. Un orateur protectioniste, interpellant vivement sir Robert Peel, le somma de dire quel prix de vente il garantissait aux propriétaires. « Moi! répondit l'illustre homme d'état, je ne vous garantis aucun prix. Ce n'est pas au gouvernement de vous garantir vos profits; garantissez-les-vous à vous-mêmes, en surpassant vos compétiteurs, ou tout au moins en les égalant par votre activité, votre esprit d'ordre et votre intelligence. » Il n'y a pas d'autre langage à tenir dans une société qui croit à la liberté et qui par conséquent a le sentiment de la responsabilité humaine. Et qu'est-ce que les protectionistes eux-mêmes répondent aux socialistes, quand ceux-ci demandent qu'on garantisse aux ouvriers un minimum de bien-être?

Dans un de ses excellens opuscules, Bastiat s'est proposé d'établir que le principe du protectionisme était le même que celui du communisme (1). Bastiat a dit vrai : de part et d'autre, c'est l'intervention arbitraire de l'état dans des transactions qui, pour le bon ordre de la société, devraient être libres. Les relations entre le système protecteur et le communisme sont tellement intimes, que, pour être complets, ils ne sauraient se passer l'un de l'autre. Appliquez le communisme, ayez les ateliers sociaux de M. Louis Blanc, et vous serez forcés de fermer hermétiquement la frontière aux produits de l'étranger, car la concurrence étrangère ferait crouler tout l'échafaudage. Pareillement, prenez au sérieux la promesse du système protecteur de protéger tout le monde sans exception : vous n'avez qu'un moyen de la réaliser; pour faire profiter de la protection les industries qui, en dépit des droits inscrits à leur profit dans les lois de douanes, vendent leurs produits au même prix ou à meilleur marché que l'étranger, il vous faudra décréter un minimum de prix de vente. Ce sera le législateur qui décidera ce que chaque article doit valoir chez le marchand. Nous serons revenus aux beaux jours de la convention. Les communistes battront des mains, nous serons en plein dans leurs eaux, l'état aura la souveraineté de l'industrie. Tant qu'on n'aura pas rendu des décrets de ce genre, le système protecteur sera entaché

(1) *Protectionisme et Communisme.*

d'une partialité révoltante; il favorisera les uns aux dépens des autres sans pouvoir justifier ses préférences; mais, d'un autre côté, si l'on en vient là, qu'est-ce que signifiera la protection? Chacun, il est vrai, vendra ses produits plus cher, mais il paiera plus cher tout ce qu'il achètera. La main droite gagnera, la main gauche perdra. On sera bien avancé!

Les personnes qui veulent que la qualité de citoyen français se traduise pour les maîtres de forges, ou les filateurs, ou les fabricans de poterie, de glaces, d'acier, etc., par la faculté de se faire payer des redevances par le public, oublient ce qui se passa en 1789. Les ordres privilégiés étaient français, et bons français; de même les membres des corporations, toutes privilégiées, d'arts et métiers. Cela parut-il à nos pères une raison pour maintenir à la noblesse ou au clergé les avantages exclusifs dont ils avaient joui jusque-là, ou pour conserver les maîtrises et les jurandes? Puisque les manufacturiers protégés veulent bien faire remarquer au public qu'ils sont Français, le public est fondé à leur répondre qu'il est flatté de les posséder pour compatriotes, mais que, de leur côté, ils ont à prouver qu'ils sont dignes du titre de citoyen français par leur dévouement à la patrie. C'est ainsi que faisait la noblesse autrefois, messeigneurs : elle revendiquait le titre de Français en bravant la mort sur les champs de bataille. Votre carrière est celle de l'industrie : montrez votre patriotisme comme il vous appartient, en travaillant mieux ou aussi bien que qui que ce soit. Le patriotisme de l'industrie nationale consiste à ne pas laisser à l'étranger la palme du bon marché : soyez patriotes de cette façon, et vous en recueillerez aussitôt la récompense, sans qu'une loi de l'état y soit nécessaire. Nous avons revendiqué la liberté et la justice, il y a soixante ans, contre les ordres privilégiés et contre les corporations; nous avions raison, et nous avons triomphé. Sachons à notre tour respecter la justice et la liberté : c'est le moyen d'être respectés nous-mêmes dans notre liberté, c'est le moyen d'obtenir que la justice ne cesse pas d'être observée envers nous-mêmes.

IV. — LE SYSTÈME PROTECTEUR DANS SES RAPPORTS AVEC LE BIEN-ÊTRE DES OUVRIERS ET AVEC LA MORALE PUBLIQUE. — SI EN LE RÉPUDIANT ON DOIT CRAINDRE DE RUINER L'INDUSTRIE.

Les protectionistes, quand on les presse, disent que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils réclament. Si, toutes les fois qu'il s'agit de toucher au tarif de la douane pour le rendre moins impitoyable et faire un pas vers la liberté du commerce, ils insistent pour qu'on n'y change rien, ne croyez pas que ce soit parce que le système protecteur leur profite : ils sont le désintéressement même; ils sont prêts à faire sur

l'autel de la patrie tel sacrifice qu'on voudra; ils ne plaident que pour leurs ouvriers, qu'ils aiment comme leurs enfans. Ils ne manquent pas une occasion de le dire, et ils l'ont répété, avec des larmes dans la voix, l'an passé, dans les délibérations du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. De sorte que les chefs protectionistes combattraient avec nous, si on leur démontrait que les ouvriers ont perdu et perdent chaque jour plus qu'ils ne gagnent au régime protecteur. Or, la démonstration est aisée. Le système protectioniste est particulièrement funeste aux ouvriers. Il n'a aucune puissance pour augmenter les salaires, et il diminue le pouvoir que les salaires procurent aux ouvriers pour la satisfaction de leurs besoins. Il est sans influence sur les salaires, quoiqu'on crie bien haut le contraire : car ce qui détermine les salaires pour une population donnée, c'est le montant du capital qui est affecté annuellement par les entrepreneurs d'industrie à payer leurs collaborateurs. On l'a vu plus haut, le système protecteur n'a point, pour susciter du capital, la même vertu, à beaucoup près, que la liberté; il diminue la fécondité du travail de la société, c'est-à-dire la somme des produits dont la société peut disposer, et, réduisant ainsi le fonds sur lequel l'économie est possible, il restreint l'épargne et partant le capital. Ainsi, impuissant ou moins puissant pour faire du capital, le système protecteur est atteint d'une faiblesse radicale lorsqu'il s'agit de l'augmentation des salaires. Quant à savoir s'il ajoute à l'utilité que l'ouvrier retire d'un salaire déterminé, la négative est aisée à constater : il hausse les prix de la plupart des articles de consommation; il s'en vante, c'est par là qu'il protége. Voilà donc le bilan du système protecteur : sans lui, par la progression plus rapide qu'aurait suivie le capital national, tel salaire qui est de 2 fr., par exemple, serait de 2 fr. 50 cent., et puis, grace à lui encore, ce salaire de 2 fr. procure à l'ouvrier une somme de satisfactions que, sous le régime de la liberté du travail, il se procurerait avec 1 franc 75 cent., peut-être 1 fr. 50 cent.

Au sujet de l'humanité du système protecteur, qu'on me permette une observation. Les protectionistes applaudissent au progrès du bon marché quand c'est la conséquence des machines ou d'autres appareils : pourquoi veulent-ils le proscrire quand il s'accomplit par les échanges internationaux? Est-ce que le sentiment de haute sociabilité en vertu duquel les Européens se considèrent tous comme de la même famille et tendent à échanger, pour le plus grand bien commun, leurs services divers, leurs productions diverses, n'est pas aussi conforme à notre nature, aussi bien sanctionné par la religion et par la voix de notre conscience, que l'aptitude de l'homme à imaginer des combinaisons de rouages et de leviers, d'alambics, de filtres et de cornues? Oh! dit-on, l'admission des produits étrangers causerait des perturbations.

— Je ne nie pas que cette admission, si elle se faisait brusquement et sans gradation, eût des inconvéniens qui, pour être temporaires, ne laisseraient pas d'être fort graves; mais est-ce que les machines, quand elles s'introduisent inopinément sur de grandes proportions, ne portent pas atteinte momentanément à de nombreuses existences, très dignes de sympathie et de respect? Allez le demander aux pauvres fileurs de la Bretagne et des Flandres. Pourquoi se félicite-t-on de ce changement, qui est plus particulièrement rigoureux pour l'ouvrier, et repousse-t-on sans rémission l'autre qui ferait plus spécialement sentir l'aiguillon au chef d'industrie?

Ainsi, en résumé, le système prétendu protecteur est en opposition avec la liberté, avec la justice. Il fait obstacle à la vie à bon marché, qui doit plus que jamais figurer dans le programme de la politique française. Il opère une influence déplorable sur la condition des classes ouvrières en particulier. La doctrine sur laquelle il repose est entachée des dangereuses erreurs qui affectent les systèmes socialistes les plus justement réprouvés. De quelque métaphore qu'on le flanque, à quelque bonne intention qu'il ait été introduit dans nos lois, quelque sincérité qu'il y ait dans le zèle avec lequel on le défend de nos jours, c'est une institution malfaisante dont il faut nous défaire. Là-dessus il n'y a pas de droits acquis. Quand une législation est reconnue contraire à la liberté et à la justice, personne n'est fondé à en revendiquer le maintien à titre de droit.

Je prie le lecteur de me tenir compte de ce que dans la critique présentée plus haut, du point de vue de la liberté, je me suis borné à ce qui touche à la liberté du travail proprement dite. Si j'eusse envisagé la liberté humaine d'une manière plus générale, j'aurais eu des reproches bien autrement sévères à adresser au système protecteur. Le protectionisme, tel que nous l'avons chez nous, ne respecte la liberté sous aucun aspect; il la poursuit sous quelque forme qu'elle se présente; il foule aux pieds la liberté du domicile : tout fabricant d'objets protégés par la prohibition absolue, — et les neuf dixièmes des articles manufacturés les plus usuels sont dans ce cas, — est investi de la prérogative monstrueuse de requérir des visites domiciliaires chez telle personne qu'il lui plaît. Tous les ans des fabricans ainsi protégés usent de ce droit dans Paris même. On fait fouiller de la cave au grenier, les maisons non-seulement des commerçans que l'on soupçonne, mais encore de leurs amis non commerçans. On m'a cité un médecin qui a eu à subir l'avanie d'une visite domiciliaire, parce qu'il était l'ami d'un marchand de nouveautés. La liberté de la personne, la pudeur des femmes n'arrête pas davantage les protectionistes. En vertu du système protecteur, la femme et la fille de chacun de nous sont exposées à l'affront des *visites à corps* toutes les fois

qu'elles rentrent après avoir passé la frontière. Ce règlement odieux n'existe pas seulement sur le papier, il est pratiqué, et les sentimens les plus délicats des personnes que nous chérissons le plus sont ainsi à la disposition d'agens subalternes du fisc. Quand un système fait aussi bon marché de ce qu'il y a de plus pur dans la nature humaine, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il recule devant quoi que ce soit. Ainsi, dans le système protecteur, la dénonciation soldée est l'objet d'une sollicitude particulière; c'est une industrie particulièrement choyée (1); flatteuse compagnie pour les industries qui jouissent de la protection!

Quoi! s'écriera-t-on, vous voulez la mort de tant de belles industries qui font la gloire du pays! — Je ne connais d'industrie faisant la gloire du pays que celle qui fournit ses produits à meilleur marché que l'étranger. L'industrie est glorieuse à mesure qu'elle résout le problème de la vie à bon marché, et pas autrement. Quant à la mort des industries protégées, pour la plupart, pour toutes celles qui comptent, elle n'est point à craindre. Sous l'aiguillon de la nécessité, elles feront un effort de plus, et elles vivront, parce que, s'inspirant de la situation, elles atteindront le niveau de l'industrie étrangère. S'il en est qui soient retardées, presque toujours c'est le protectionisme qui en est la cause, parce qu'il les a soustraites à l'obligation pressante de se perfectionner. La Belgique, il y a trente-cinq ans, faisait partie de la France, et ses ateliers ne surpassaient pas les nôtres. Si aujourd'hui elle est en avant à quelques égards, si elle a, par exemple, le fer et les machines à plus bas prix, c'est que, depuis la séparation, elle a eu un tarif plus libéral ou moins brutal que le nôtre. De même pour la Suisse, qui ne se protégeait pas et qui a fait des pas de géant. Chez quelque peuple que ce soit, toutes les fois qu'on parle de modérer la prime que les industries privilégiées se font payer par le public, elles poussent des gémissemens à fendre l'ame, elles annoncent leur fin prochaine. Que le législateur aille droit son chemin et accomplisse la réforme réclamée par l'intérêt public, et il est probable que bientôt vous verrez plus robustes que jamais ces industries qui se disaient perdues. L'expérience en a été faite vingt fois. En Prusse et dans d'autres états allemands, quand le Zollverein soumit les fabriques de tissus de coton et de laine à la concurrence de celles de la Saxe, des lamentations s'élevèrent parmi les fabricans : c'était, disaient-ils, leur arrêt de mort. Deux ou trois ans après, ils prospéraient. En Angleterre, que n'a-t-on pas dit toutes les fois qu'une loi a réduit les droits sur les soieries françaises, et à chaque fois, au con-

(1) Un morceau curieux a été publié sur ce sujet et sur les nombreux abus qui s'y rattachent par un écrivain marseillais sous ce titre : *Une Industrie protégée par la douane.*

traire, l'industrie anglaise des soieries a pris une force nouvelle. Chez nous, en 1843, l'égalité des droits devait anéantir le sucre indigène. Cette admirable industrie a-t-elle succombé? Non; c'est l'industrie coloniale qui, même avant d'être bouleversée par les événemens de 1848, demandait grace. En pareil cas, il ne se ferme d'ateliers que ceux qui étaient mal placés ou qui travaillaient dans des conditions inadmissibles. C'est fâcheux pour les intéressés, c'est affligeant pour tous les hommes bienveillans; mais, en vérité, parce qu'un individu aura mal choisi le siége de son industrie ou s'obstinera à travailler dans des conditions impossibles, faudra-t-il qu'il ait le droit d'imposer à perpétuité un tribut à la société? A chacun son droit, à chacun la responsabilité de ses affaires propres. Si on prétend soutenir indéfiniment, par une taxe sur la société, les chefs d'industrie qui ne peuvent se soutenir eux-mêmes, c'est le droit au travail qui ressuscite. Si le droit au travail est reconnu au profit des manufacturiers par la vertu du système protecteur, je demande pourquoi on ne l'inscrit pas dans la constitution au profit des ouvriers. La loi de responsabilité est la même pour tous; mais, s'il fallait faire une exception, il me semble qu'elle devrait être plutôt en faveur des classes pauvres.

Je conviens que c'est un dérangement pour quelques personnes qui avaient espéré se faire ici-bas une vie de quiétude; mais nous sommes ici-bas pour être dérangés : c'est une épreuve que le Créateur a imposée à l'espèce humaine. L'épreuve est rude quelquefois; cependant nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, je ne dis pas seulement devant Dieu, mais même devant les hommes, lorsqu'elle arrive à la suite de la vraie liberté et de la justice, surtout si nous avons été avertis de l'imminence de sa venue. Celui-là seul peut dire que la Providence est sévère, et que les hommes sont persécuteurs, qui a pour lui la justice et la liberté. Comment l'industrie échapperait-elle à cette loi suprême? Tout y est mouvement, et par conséquent dérangement : la betterave dérange la canne, sauf à être dérangée un jour elle-même par quelque autre plante; les chemins de fer dérangent les diligences et le roulage; le bateau à vapeur, la navigation à la voile; le coton dérange la laine et le chanvre; la mécanique dérange le travail à la main. Une machine chasse l'autre, un procédé supplante celui qui, la veille, semblait le *nec plus ultra* de l'intelligence humaine. La concurrence renverse nos calculs, et, à travers tous ces dérangemens, il y a un progrès continu : la perfection croissante et le bon marché des produits, ou, en d'autres termes, l'abondance.

V. — HISTOIRE DU TARIF ACTUEL DES DOUANES.

Quand bien même l'origine de ces abus se perdrait dans la nuit des temps, ce ne serait pas une raison pour qu'on les respectât : nous sommes à une de ces époques où toute institution subit un jugement solennel; les choses ne sont respectables, dans ces temps sévères, qu'en raison de ce qu'elles valent intrinsèquement. Avoir duré plus ou moins, avoir eu plus ou moins d'utilité, ne leur est plus compté, si ce n'est pour l'histoire; mais le régime protecteur, tel qu'il est formulé dans nos lois, n'a pas même à nos égards les titres que donne l'ancienneté. C'est un parvenu qui a fait son chemin à la faveur de la révolution, non par ses vertus, mais par ses intrigues, en exploitant les passions publiques et les préjugés dominans. Le tarif des douanes de l'ancien régime n'était pas purement fiscal; depuis Colbert particulièrement, il avait la prétention de protéger l'industrie nationale, mais il y mettait de la vergogne. En 1790 et 1791, quand la constituante le révisa et le refondit, elle le rendit uniforme et régulier : uniformité et régularité, c'était ce qui lui manquait le plus. Cependant, pour quiconque a lu le tarif de 1791 et celui de l'époque antérieure, le tarif actuel est une nouveauté. Dans ses dispositions fondamentales, c'est l'œuvre de deux gouvernemens qui étaient en guerre avec toute l'Europe, qui aimaient à y être, et qui jetèrent dans la législation douanière la violence de leur humeur belliqueuse. Le gouvernement de la première république et l'empire sont les inventeurs de ce luxe de prohibitions par lequel se distingue le tarif français, et ces prohibitions mêmes, c'est la guerre qui les inspira par manière d'hostilités. Le tarif de 1791 n'avait qu'un petit nombre de prohibitions, pour la plupart fiscales ou de police, plutôt que commerciales. Ainsi, pour l'intérêt ou la commodité du fisc, on écartait le sel marin, les cartes à jouer, le tabac en feuilles autrement qu'en boucauts. Le salpêtre, la poudre à tirer étaient prohibés par mesure de sûreté générale. En fait de tissus, il n'y avait de prohibées que les étoffes avec argent ou or faux; c'était afin d'éviter des tromperies au consommateur français. Par raison d'hygiène, on prohibait les médicamens composés. Je ne vois dans le tarif de 1791 que deux prohibitions sérieuses qui aient de l'analogie avec celles qui abondent dans le tarif actuel, celle de la verrerie et celle des navires (1). Le tarif de 1791 mettait une sorte de

(1) L'huile de poisson de pêche étrangère était prohibée lorsqu'elle venait de tout autre pays que les États-Unis, ce qui était une exception large. On supposait que c'était une question de puissance maritime. L'huile des États-Unis était imposée à 12 fr. les 100 kil. Aujourd'hui le même article paie 40 francs par navires français et 56 francs par navires étrangers.

scrupule religieux, que tout gouvernement désormais est tenu d'imiter, à laisser entrer en franchise les denrées alimentaires et les matières premières.

La guerre une fois déclarée, après le 21 janvier 1793, tout change de face. La prohibition prend immédiatement ses coudées franches. Pour savoir d'où lui vient tant de latitude, on n'a qu'à lire les titres officiels des décrets ou des lois. Dès le 1er mars 1793, la convention rend un décret qui est intitulé ainsi dans le *Bulletin des lois : Décret qui annule tous traités d'alliance et de commerce passés entre la France et les puissances avec lesquelles elle est en guerre, et défend l'introduction en France de diverses marchandises étrangères* (1). Quelques mois après, paraît un décret ainsi désigné officiellement : *Décret du dix-huitième jour du premier mois de l'an* II, *qui proscrit du sol de la république toutes marchandises fabriquées ou manufacturées dans les pays soumis au gouvernement britannique.* Le directoire se signale dans cette voie par le décret du 10 brumaire an V, dont le titre est : *Loi qui prohibe l'importation et la vente des marchandises anglaises* (2). Après la

(1) On jugera de l'esprit de ce décret par les articles suivans :

« Article II. — L'administration des douanes est tenue, sous la responsabilité personnelle des administrateurs et des préposés, de veiller à ce qu'il ne soit introduit ni importé en France aucune desdites marchandises. Les administrateurs et préposés qui auraient permis ou souffert l'introduction ou importation desdites marchandises en France seront punis de vingt ans de fers.

« Article III. — Toute personne qui, à compter du jour de la publication du présent décret, fera importer, importera, introduira, vendra ou achètera directement ou indirectement des marchandises manufacturées ou fabriquées en Angleterre, sera punie de la même peine portée en l'article précédent.

« Article IV. — Toute personne qui portera ou se servira desdites marchandises importées depuis la publication du présent décret sera réputée suspecte et punie comme telle, conformément au décret rendu le 17 décembre dernier.

(2) Le considérant de cette loi est ainsi conçu :

« Considérant qu'un des premiers devoirs des législateurs est d'encourager l'industrie française et de lui procurer tous les développemens dont elle est susceptible; que, dans les circonstances actuelles, il importe de repousser de la consommation les objets manufacturés chez une nation ennemie, qui en emploie les produits à soutenir une guerre injuste et désastreuse, et qu'il n'est pas un bon citoyen qui ne doive s'empresser de concourir à cette mesure de salut public. »

L'article principal de la loi est dans les termes suivans :

« Article V. — Sont réputés provenir des fabriques anglaises, quelle qu'en soit l'origine, les objets ci-après importés de l'étranger : 1° Toute espèce de velours de coton, toutes étoffes et draps de laine, de coton et de poil, ou mélangés de ces matières; toute sorte de piqués, bazins, nankinettes et mousselinettes; les laines, cotons et poils filés, les tapis dits anglais; 2° toute espèce de bonneterie de coton ou de laine, unie ou mélangée; 3° les boutons de toute espèce; 4° toute sorte de plaqués, tous ouvrages de quincaillerie fine, de coutellerie, de tabletterie, horlogerie, et autres ouvrages en fer, acier, étain, cuivre, airain, fonte, tôle, fer-blanc, ou autres métaux, polis ou non polis, purs ou mélangés; 5° les cuirs tannés, corroyés ou apprêtés, ouvrés ou non ouvrés, les voitures montées ou non montées, les harnais et tous autres objets de sellerie; 6° les rubans, chapeaux,

convention et le directoire, c'est Napoléon qui procède grandement en fait de prohibition comme en toute chose. Le 22 février 1806, il rend le décret qui prohibe l'importation des toiles de coton blanches ou peintes, des mousselines et cotons filés pour mèches : c'était à l'adresse des Anglais, qui n'y étaient pas nommés cependant; mais ce fut suivi de près par le fameux décret de Berlin (10 novembre 1806), *qui déclare les Iles britanniques en état de blocus*, et par le décret non moins célèbre de Milan (17 décembre 1807), *contenant de nouvelles mesures contre le système maritime de l'Angleterre* (1). Là-dessus vinrent se greffer des clauses destinées à renforcer le blocus continental. L'empereur, pour atteindre plus sûrement les Anglais dans leur commerce qui les soutenait, avait formé le téméraire dessein de contraindre l'Europe à se passer des autres parties du monde. Louis XIV avait dit : « Il n'y a plus de Pyrénées. » Dans un sens opposé, Napoléon décrétait : « Il n'y a plus d'Amérique ni d'Asie : Christophe Colomb et Vasco de Gama n'ont pas existé. » On n'aurait plus fait usage des denrées coloniales. On se serait déshabitué du café et du chocolat. Le sucre aurait été tiré du raisin et de la betterave. Le coton, que les Anglais travaillaient avec une grande supériorité, eût été répudié par les continentaux pour leurs propres textiles, le chanvre, le lin, la soie; l'indigo eût cédé la place au pastel, la cochenille à des compositions chimiques. Tout cela fut sérieusement projeté et ordonné par cet homme puissant, devant lequel le monde se taisait (2).

gazes et châles connus sous la dénomination d'anglais; 7° toute sorte de peaux pour gants, culottes ou gilets et ces mêmes objets fabriqués; 8° toute espèce de verrerie et cristaux autres que les verres servant à la lunetterie et à l'horlogerie; 9° les sucres raffinés en pain et en poudre; 10° toute espèce de faïence ou poterie connue sous la dénomination de terre de pipe ou grès d'Angleterre. » En un mot, on prohibait à peu près toute espèce de marchandise, quelle qu'en fût l'origine.

(1) Les mots soulignés ici sont les titres officiels des décrets tels qu'ils sont consignés au *Bulletin des lois*.

(2) Le décret du 4 mars 1806 établissait les droits suivans par 100 kilog. : cacao, 200 fr.; celui des colonies françaises qui ne sortait plus, 175 fr.; café, 150 fr.; celui des colonies françaises, 125 fr.; poivre, 150 fr.; celui des colonies françaises, 135 fr. Le sucre était ménagé encore; mais, le 5 août 1810, il fut englobé dans un système de rigueurs dont l'objet évident était de forcer, sans ménagement, le continent européen à se suffire de tout à lui-même. Les droits sur les denrées dites coloniales et sur les cotons et bois du nouveau continent devinrent monstrueux. Sur les cotons d'Amérique les droits étaient portés à 600 et à 800 fr. par 100 kilog. (aujourd'hui 20 fr.); le sucre brut était taxé à 300 fr. (aujourd'hui 45 fr.); le thé hyswin à 900 fr., le thé vert à 600 (aujourd'hui 150 fr.); le café à 400 fr. (aujourd'hui 50 fr.); le cacao à 1,000 fr. (aujourd'hui 40 fr.); le poivre à 400 fr. (aujourd'hui 40 fr.); la cannelle à 1,400 et à 2,000 fr. (aujourd'hui 33 fr.); l'indigo à 900 fr. (aujourd'hui 50 fr.); la cochenille à 2,000 fr. (aujourd'hui 75 fr.); le bois d'acajou à 50 fr. (aujourd'hui 10 fr.); le bois de Fernambouc à 120 francs (aujourd'hui 5 fr.), et le bois de campêche à 80 fr. (aujourd'hui 1 fr. 50 c.). Ces droits extravagans étaient encore grossis du décime dit de guerre, qui, institué en l'an VII, subsiste encore aujourd'hui.

A la paix, il semblait que tout cet échafaudage, érigé par les haines et la fantaisie d'une assemblée révolutionnaire et d'un grand conquérant, dût s'écrouler; mais les intérêts auxquels profitait cette protection furieuse ne lâchèrent pas prise. On effaça des lois les vingt ans de fer contre ceux qui se servaient de marchandises anglaises et les autres clauses les plus manifestement sauvages de la pénalité. On raya de même les brutalités qui proscrivaient les denrées coloniales et les matières premières des régions tropicales : de toutes parts on s'en plaignait, personne n'en bénéficiait, personne n'en demandait le maintien; mais tout ce qui était de la protection, un instant atténué dans le printemps de 1814, fut restauré avec aggravation dès la même année par la loi du 17 décembre 1814, et puis aggravé encore. Il se produisit alors un phénomène dont les exemples sont trop nombreux dans notre histoire. Les intérêts particuliers parvinrent à se faire sacrifier l'intérêt général, parce que, faute d'esprit public, la force qui chez nous défend l'intérêt général est molle, tandis que les intérêts particuliers poussent leur pointe avec audace et énergie. Parmi les Anglais, les intérêts particuliers ne manquent ni d'âpreté, ni d'une impudente hardiesse; ils en ont pour le moins autant qu'en France; mais, en Angleterre, l'esprit public donne à l'intérêt général un si puissant soutien, que celui-ci finit par triompher. En France donc, une fois la paix signée, les intérêts privés disputèrent avec obstination le terrain qu'aurait dû reprendre l'intérêt public, et ils l'emportèrent. Il faut dire qu'alors le régime protecteur trouvait des appuis naturels dans la plupart des administrateurs formés à l'école de l'empire et tout remplis de l'esprit des décrets de Berlin et de Milan. Prompts à s'armer de tout, les intérêts privés, qui jouissaient de cette protection au détriment de la nation, avisèrent bientôt un argument captieux. La constitution anglaise, avec la pairie héréditaire, était alors l'idéal politique des penseurs, et on aurait pu choisir plus mal; donc, concluait-on, il faut que nous imitions les lois qui, pour donner à l'aristocratie anglaise la primauté dans la société, lui assurent de grandes richesses; donc, il faut que nous ayons une législation douanière qui favorise les grands propriétaires et accroisse leurs revenus. Cette pensée dicta de nouvelles dispositions douanières sur le bétail, sur les laines brutes : de même sur les fers, dont la tarification est combinée de manière à donner de gros revenus aux propriétaires de bois plus encore que des profits aux fabricans. Ce sont particulièrement les deux lois du 27 juillet 1822 et du 17 mai 1826, votées, la date le dit assez, au fort de la recrudescence des idées nobiliaires, qui consacrèrent ce rétablissement détourné des redevances seigneuriales. Pour assurer dans la chambre des députés la majorité à ces exagérations nouvelles du tarif, il fallait, par d'autres restrictions, acquérir des alliés au système; c'est ainsi que le tarif allait toujours

étendant ses rigueurs. En somme donc, sauf des modifications sur les denrées coloniales, les cotons bruts et les matières propres aux régions équinoxiales, le tarif de la restauration fut plus contraire encore que celui de l'empire à la liberté et à la justice; il eut le tort grave de frapper les subsistances les plus usuelles, le pain et la viande, que l'empire, à l'exemple de la république, avait respectés.

Assurément, ces mesures étaient avantageuses à un certain nombre de personnes; mais il s'en faut bien que tous ceux qui croyaient y gagner, et qui, par ce motif, se ralliaient au système, en retirassent réellement du profit. Ils ne voyaient que l'augmentation de prix qu'ils obtenaient pour leurs productions. Ils auraient dû voir aussi ce qu'ils perdaient comme consommateurs, ce qu'il leur en coûtait de plus, en leur qualité de chefs d'industrie, pour se pourvoir de matières premières et de machines. Ils auraient dû se rendre compte du préjudice que leur causait le resserrement du débouché intérieur, car, lorsqu'une marchandise enchérit, il s'en consomme moins. Mais ce que les pouvoirs publics sont impardonnables de ne pas avoir aperçu ou pris en considération, ce sont les représailles cruelles que notre idolâtrie du système restrictif devait attirer à nos industries les plus florissantes. On nous répondit par des aggravations de droits sur nos marchandises. Nos vins, nos soieries, nos articles de mode et de goût, portèrent la peine des priviléges accordés par les pouvoirs de l'état à l'industrie des fers ou plutôt aux propriétaires de bois et aux propriétaires d'herbages. Notre recrudescence des opinions protectionistes eut même des effets déplorables pour la politique française. Des états secondaires qui se fussent volontiers rapprochés de nous, que les traditions d'avant 1789 y poussaient, et dont l'alliance devait nous convenir, conçurent contre nous à cette occasion un éloignement dont nous subissons encore les conséquences (1). C'est de cette manière que plusieurs états des bords du Rhin, repoussés par nous, sont entrés dans le Zollverein organisé par la Prusse.

Après la révolution de juillet, qui avait été faite au nom de la liberté, on pouvait espérer que le système serait tempéré. On eut en effet des velléités de modération qui se manifestèrent par l'ordonnance d'octobre 1835 et les deux lois de 1836. C'était un commencement de réforme, commencement plein de réserve, mais les plus grandes choses ont commencé modestement. On arrive ainsi jusqu'en 1841. Alors la scène change. Jusque-là tout le monde, même les industries protégées,

(1) Je ne prétends pas excuser ces représailles. C'était un mauvais calcul. Parce que nous avions le tort de nous priver du bon marché que nous offrait l'industrie étrangère, ce n'était pas une raison pour que les peuples étrangers se privassent de l'avantage qu'ils auraient eu à se pourvoir chez nous de divers objets que nous offrions à plus bas prix. On ne se vengeait de nos mauvais procédés qu'en subissant une perte de plus.

parlaient de la liberté du commerce avec respect. On s'inclinait devant le principe. C'était le but vers lequel il fallait tendre, de l'aveu de tous; le gouvernement avait toujours eu soin de le dire quand il avait présenté des lois dites protectrices (1), et les parties intéressées à la protection paraissaient l'accepter elles-mêmes. Vers 1841, on se sentit fort; la lice avait pris pied au logis avec ses petits; une coalition habilement ourdie, où le plus grand nombre des coalisés jouait le rôle de dupe, donnait aux meneurs une puissance extrême. Ils n'attendaient plus que l'occasion pour jeter le masque; la politique leur en fournit une. Les événemens de 1840 dans l'Orient et le traité du 15 juillet venaient de raviver dans le pays le patriotisme guerroyant et exclusif. Les chefs des protectionistes résolurent d'en profiter pour ériger la protection en un principe absolu de droit public. Le marché national aux produits nationaux! s'écrièrent-ils; et cette devise charma aussitôt l'imagination du vulgaire qui regardait alors plus volontiers que jamais au travers des besicles du chauvinisme.

Immédiatement les meneurs protectionistes constatèrent leur force par un coup d'autorité. A la fin de 1841, l'idée dont on avait vaguement parlé jusque-là d'une union douanière entre la Belgique et la France, semblable au Zollverein qui avait groupé autour de la Prusse, pour leur plus grand bien, une multitude d'états secondaires de l'Allemagne, acquit de la consistance dans les régions politiques. Le gouvernement belge en prit formellement l'initiative. Le roi des Belges vint tout exprès à Paris. Le gouvernement français fit à cette ouverture l'accueil qu'elle méritait. Il n'y avait pas de mesure qui pût donner plus de relief à la dynastie de juillet. C'était un acte de politique extérieure plein de cette décision dont le public reprochait au gouvernement d'être dépourvu envers les puissances européennes. C'eût été sans péril pour la paix de l'Europe. Pour les industries françaises, c'eût été finalement plus profitable qu'inoffensif. Quelques-unes en eussent été stimulées un peu vivement, mais tant pis pour elles si elles en avaient besoin; à qui la faute si elles avaient négligé d'utiliser le bénéfice de la protection pour se mettre à la hauteur de l'industrie étrangère? l'épreuve n'eût pas été au-dessus de leurs forces; mais les protectionistes s'émurent, non, ils se soulevèrent. Les comités, déjà constitués dans l'ombre au sein de beaucoup d'industries, se réunirent. On s'échauffa mutuellement, on mit en mouvement de gré ou de force beaucoup de députés, et, les faisant marcher devant soi, on alla signifier aux ministres

(1) On peut s'en assurer en lisant les exposés des motifs présentés par M. de Saint-Cricq. Je renvoie particulièrement à celui du 21 mars 1829, où se trouvent ces paroles : *C'est que nous aussi nous croyons qu'il faut tendre vers la liberté commerciale*, etc. Je pourrais citer aussi des écrits publiés vers la même époque par des partisans les plus ardens de la protection qui sont remplis d'éloges pour le principe de la liberté commerciale.

qu'on ne voulait pas de l'union avec la Belgique. On leur montra qu'on disposait de la majorité dans la chambre, et le ministère, qui avait de grands embarras au dedans, qui au dehors était encore mal à l'aise dans le concert européen où il venait de rentrer cependant avec honneur, jugea à propos de céder. Cette violence, faite au gouvernement de juillet, est le plus grand affront qu'il ait essuyé. Et cet outrage lui était infligé par des hommes qui se donnaient pour les amis, les soutiens, presque les preux de la dynastie nouvelle! On ne trouverait pas dans nos quatorze siècles d'histoire un autre exemple de particuliers entreprenant ouvertement, pour la satisfaction de leurs intérêts mercantiles, de contraindre le gouvernement à abandonner un grand dessein politique et y réussissant! Les voix qui dénoncèrent alors cette indignité furent sans écho. L'opposition elle-même ne trouva pas un mot à dire. A quel niveau était donc tombé le patriotisme en France!

Après qu'ils furent parvenus à leurs fins, à la faveur de l'émeute parlementaire qu'ils avaient organisée, les protectionistes gardèrent une attitude menaçante. Ce ne furent plus des solliciteurs plus ou moins importuns, ce fut une faction exerçant l'intimidation dans l'état. Il ne s'agit plus de ménagemens et d'attermoiemens; on était le maître de céans, on fortifiait sa domination et on prenait plaisir à la constater de la manière la plus éclatante. Il semblait qu'un nouveau droit divin eût succédé à celui que s'étaient attribué les rois. Les meneurs renouvelèrent la démonstration de leur autorité avec un nouveau degré de scandale en 1845, à l'occasion d'un projet de loi dont un des principaux articles concernait les graines oléagineuses. Ils obligèrent le ministère à voter publiquement contre le projet ministériel, en faveur d'un amendement (1) qui augmentait démesurément les droits sur le sésame. Quelque temps après, le gouvernement avait posé les bases d'un traité de commerce avantageux avec la Suède et la Norvége. Le cabinet de Stockholm consentait à diminuer les droits dont sont grevées, dans les royaumes scandinaves, plusieurs des productions de l'industrie française. En retour, nous aurions admis sans droits les fers de Suède, sous la réserve qu'ils auraient eu la destination spéciale de servir aux fabriques d'acier. C'était tout profit pour nous. Les ministres furent charitablement avertis par le comité directeur que toucher à la législation sur les fers, c'était porter la main sur l'arche sainte, et qu'ils eussent à garder leur projet en portefeuille, ce qui fut fait. Cette fois, au moins, on ménageait la pudeur du gouvernement; on ne le fustigeait pas en public; mais, comme si l'apparence même du respect des convenances eût pesé aux meneurs, presque aus-

(1) L'amendement Darblay.

sitôt ils firent une manifestation publique d'une inconvenance suprême. Au commencement de novembre 1846, ils publièrent un manifeste dûment signé et paraphé, par lequel le ministère était sommé de déclarer explicitement et sans délai (1) qu'il entendait maintenir le système protecteur sans en rien rabattre, sans toucher même aux prohibitions absolues, faute de quoi on lui signifiait qu'on *armerait ses ennemis* (2).

Le gouvernement supportait péniblement ce joug. Les grandes réformes que l'Angleterre venait d'introduire dans son tarif l'avertissaient que le régime de la protection avait fait son temps. Pendant que sir Robert Peel bravait la puissante aristocratie de l'Angleterre et en triomphait dans la question des céréales, de ce côté du détroit se laisserait-on indéfiniment insulter et garrotter par une poignée de déclamateurs? En conséquence, le 21 mai 1847, le gouvernement se détermina à présenter un projet de réforme douanière. On effaçait quelques prohibitions subalternes, en les remplaçant par des droits élevés (3). On autorisait l'entrée en franchise d'un grand nombre d'objets : ce n'étaient guère que ceux qui semblent avoir été inscrits au tarif pour l'allonger au mépris du bon sens, ou pour ennuyer le commerce et multiplier le nombre des préposés de la douane. Dans cette longue série de deux cent quatre-vingt-dix-huit articles qu'on affranchissait absolument ou conditionnellement, vingt-cinq ou trente seulement (4) sont importés en quantités notables; pour ceux-ci et pour la

(1) On y disait que le délai de *deux mois et demi* qu'il y avait à courir jusqu'à l'ouverture de la session était *un siècle*.

(2) Voici le dernier paragraphe de cette pièce curieuse : « Croyez plutôt, messieurs les ministres, à la sincérité de nos paroles, à la maturité de nos réflexions, à la vérité de nos inductions, et, par un silence qu'aucun grave motif ne semblerait justifier, ne hâtez pas la crise qui menace, ne prolongez pas l'incertitude qui gagne tous les esprits et tend à ébranler toutes les convictions; ne faites pas que vos ennemis soient armés par ceux qui veulent toujours contribuer avec vous à la prospérité du pays. »

(3) Les objets qui devaient cesser d'être prohibés étaient la chicorée moulue, le cristal de roche ouvré, le curcuma en poudre, les eaux-de-vie de grains et de pommes de terre, les fils de poil autre que de chèvre, de vache et de chien; les glaces non étamées, les nankins venant d'un autre pays que l'Inde, divers produits chimiques, la tabletterie, les tissus de bourre de soie façon cachemire; les tissus de cachemire fabriqués au fuseau dans les pays hors d'Europe, autres que châles et écharpes; les tissus de crin non spécialement tarifés déjà, les tissus d'écorces d'arbres, les tissus de soie de l'Inde non importés directement (à l'importation directe ils étaient déjà admis); les étoffes de soie mélangée d'or ou d'argent faux; les tulles de soie, les tulles de lin, les voitures pour le transport des personnes.

(4) Les nitrates de potasse et de soude des pays situés au-delà du cap Horn ou du cap de Bonne-Espérance, les bois de teinture, le cuivre pur de première fusion, l'étain, les dents d'éléphant, le guano, le carthame, les grandes peaux brutes fraîches, les peaux de chevreau fraîches et sèches, la résine copal, les bois de construction de pin, de sapin, d'orme, de noyer, le merrain et le feuillard, la chaux, la baleine, la graine de moutarde, les graisses de poisson de pêche française, le jus de citron, le manganèse, le minerai de

plupart des autres (1), la franchise n'eût été que conditionnelle : il eût fallu que l'importation eût lieu par mer et sous pavillon français; c'était une manière de favoriser la navigation française. Le gouvernement proposait enfin que les navires pussent être construits *en entrepôt,* de sorte que les matériaux qui entrent dans la construction de nos bâtimens de commerce n'eussent à payer aucun droit. Ce projet de loi eût trouvé grace devant des gens de sang-froid même peu sympathiques pour la liberté du commerce; l'esprit réformateur, pour gagner sa cause, s'y faisait tout petit; mais c'était une brèche faite à la protection, et puis on manquait de respect pour la prérogative des forges, car l'immunité accordée pour la construction des navires se fût appliquée à quelques articles en fer, barres, tôles, clous, câbles (2). Aux yeux de nos protectionistes, le projet était donc sacrilége. La commission de la chambre des députés, nommée sous leur influence exclusive, le mutila pour la plus grande gloire de la protection, et elle motiva sa manière d'agir dans un rapport qui mérite de rester comme une pièce historique. C'est un monologue de l'intérêt privé en contemplation devant lui-même, l'égoïsme s'érigeant sans pudeur en maxime d'état. Une assemblée au sein de laquelle on soutenait des thèses pareilles, avec une approbation presque unanime, avait évidemment le vertige : elle devait misérablement trébucher au premier piége qui lui serait tendu. Ce fut ainsi, en effet, qu'elle termina sa triste carrière, à peu de mois d'intervalle, le 24 février 1848.

VI. — RAISONS TIRÉES DE LA POLITIQUE GÉNÉRALE ET DE L'ÉTAT DE NOS FINANCES POUR ABANDONNER LE SYSTÈME PROTECTEUR.

Il y a déjà long-temps que le procès du système protectioniste est instruit; voilà près d'un siècle qu'Adam Smith et Turgot ont démontré l'inanité de ses prétentions. En tant que doctrine, c'est jugé comme l'est le phlogistique pour les chimistes, l'astrologie pour tous les hommes de quelque éducation. Néanmoins, les hommes, fort nombreux dans

plomb et de cuivre, le son, les soies écrues, la pierre ponce, le tartre brut, les os, cornes et sabots de bétail, le plâtre, les résidus de noir animal. La plupart de ces articles n'ont pas de similaires à l'intérieur, ou, s'ils en ont, l'entrée du similaire étranger ne gênerait en rien le producteur français.

(1) Sur les 299 articles, il y en avait 185, soit les deux tiers, dont la franchise restait conditionnelle, savoir, 23 qui n'étaient admis que par terre ou sous pavillon français s'ils arrivaient par mer, et 162 qui ne devaient jouir de la franchise qu'en venant par mer et sous pavillon français. 113 seulement étaient affranchis dans tous les cas; dans ce nombre étaient les yeux d'écrevisse, les vipères, les os de cœur de cerf, les dents de loup, les cloportes desséchés et autres articles du tarif empruntés au vocabulaire des baladins et des sorcières, et dont personne ne fait commerce.

(2) La quantité de fer sur laquelle eût porté cette immunité n'eût été que la deux-centième partie de la production de la France.

les régions politiques, qui se font gloire de ne pas avoir de théorie, c'est-à-dire de ne pas lier leurs idées et de ne pas savoir la raison de ce qu'ils font, daignaient à peine répondre à ceux qui leur présentaient des argumens contre le système protecteur : Laissez-nous gouverner en paix, disaient-ils; vous n'êtes que des théoriciens; le gouvernement ne vous regarde pas, c'est notre lot; nous sommes les hommes pratiques. On n'était pas un homme pratique, on n'était plus qu'un esprit chimérique dès qu'on recommandait de marcher vers la liberté du commerce. Les protectionistes se donnaient pour les promoteurs de la civilisation, les bienfaiteurs du peuple, et ils étaient pris pour tels (1). Les choses en étaient là lorsqu'il y a une douzaine d'années, un spectacle inattendu se produisit chez une grande nation, notre plus proche voisine. En Angleterre jusque-là, le gouvernement admettait le principe de la protection comme un axiome, quoiqu'il résultât du système protecteur une cherté extrême pour les denrées alimentaires, pour le pain surtout. Tout à coup quelques hommes alors obscurs y levèrent d'une main ferme le drapeau de la liberté commerciale en s'organisant sous le nom de *ligue* contre les lois des céréales (*anti corn-law league*). Leur entreprise semblait désespérée. Ils étaient sans renom, sans influence, et ils s'attaquaient aux forces du pays les plus éprouvées, à l'aristocratie propriétaire des terres, aux propriétaires des plantations dans les colonies à sucre, à l'industrie maritime qui a pour elle de si vives sympathies, aux propriétaires de mines de cuivre, à la plupart des manufacturiers qui, à cette époque, étaient en Angleterre, comme ils le sont chez nous aujourd'hui, complétement abusés sur les effets de la protection.

Mais on est bien fort quand on a pour soi la liberté et la justice, quand on revendique les droits du grand nombre, et qu'on met de rares talens au service d'une aussi bonne cause. M. Cobden et les bons citoyens qui étaient avec lui à la tête de la ligue déployèrent une admirable éloquence, une prodigieuse activité, un dévouement sans bornes, et en peu de temps ils devinrent une puissance. Leurs discours firent d'innombrables prosélytes à la ligue dans tous les rangs de la société, et enfin, au commencement de 1846, le plus illustre des hommes d'état de l'Angleterre, alors premier ministre, un homme pratique apparemment, sir Robert Peel, qui, depuis quelques années déjà, prenait à chaque session l'initiative de modifications très libérales au tarif des douanes, se rallia ostensiblement, officiellement à cette glorieuse pléiade. Dans un discours solennel, il déclara que pendant long-temps il avait cru au système protecteur, mais que, éclairé

(1) Dans le manifeste de novembre 1846, ils se donnaient modestement comme les hommes « qui ont la responsabilité de l'existence de presque toute la nation. »

par la méditation et par l'expérience, il reconnaissait que la ligue avait raison; qu'à partir de ce jour il serait l'antagoniste de la protection comme d'un système contraire à la liberté et à la justice, inconciliable avec l'intérêt du grand nombre; et immédiatement, dans le même discours, il proposa l'abolition des droits sur les céréales. On sait le reste. Malgré le dépit et la rancune de la plupart des anciens alliés politiques de sir Robert Peel, malgré le mauvais vouloir des classes les plus influentes, les lois qui gênaient la libre importation des céréales furent abrogées. Les successeurs de sir Robert Peel ont continué son œuvre. Le système protecteur a été abandonné successivement sur tous les points par le gouvernement anglais et par le parlement. L'acte même de navigation de Cromwell, que soutenaient les préjugés les plus enracinés, devant lequel Adam Smith lui-même s'était incliné, a été entraîné dans la chute générale du système protecteur. Aujourd'hui les navires étrangers participent, aux mêmes conditions que le pavillon anglais, au commerce de l'Angleterre avec le monde, à celui des colonies britanniques elles-mêmes. Le protectionisme est mort en Angleterre. La liberté du commerce y est devenue un axiome à son tour. L'Angleterre a encore des droits de douanes, elle en tire même un revenu de plus de 500 millions; mais dès à présent, à peu d'exceptions près, ce ne sont plus des droits protecteurs, ce sont des droits fiscaux, car les objets qu'ils frappent en général, tels que les boissons et les denrées coloniales, n'ont pas de similaires au dedans. L'ame de sir Robert, dans la retraite où Dieu l'a accueillie, a lieu de se réjouir des témoignages de reconnaissance respectueuse dont son nom est entouré chaque jour parmi ses compatriotes. Le mois passé, les hommes qui s'étaient faits contre sir Robert Peel les champions de la protection ont pu ressaisir le pouvoir; ils ont été mis en demeure de devenir ministres. Ils ne l'ont pas osé : ils ont senti que la tentative de restaurer la protection serait un acte de démence. Qu'en pensent les prétendus hommes pratiques qui soutenaient que l'Angleterre, tout en critiquant le régime protecteur chez les autres, n'y renoncerait jamais chez elle, et qui, la veille de la révolution de février, faisaient violence au gouvernement pour l'empêcher d'entrer, même timidement, dans les voies de la liberté commerciale? Cette colossale expérience de l'Angleterre est-elle une hallucination de théoriciens? Les avantages que la liberté du commerce a procurés à la nation anglaise sont-ils des chimères?

Vraisemblablement, par un ensemble de réformes conçues dans cet esprit, qui eussent de même hautement favorisé le développement du travail et la vie à bon marché, on eût empêché notre révolution de février. En Angleterre, c'est une opinion généralement admise que, sans les réformes de sir Robert Peel, cette révolution aurait eu pour contre-coup le bouleversement de la société anglaise.

L'obligation où nous sommes de rétablir l'ordre profondément altéré dans nos finances est une des causes qui doivent très prochainement décider, bon gré mal gré, l'administration française à prendre en grande considération les idées de liberté commerciale. Nous sommes en état flagrant de déficit, comme l'Angleterre lorsque sir Robert Peel rentra aux affaires en 1842. Depuis quelques années, les whigs, qui étaient au pouvoir, justement effrayés de cette situation, s'efforçaient d'aligner le budget par des aggravations de taxes sans pouvoir y réussir. Sir Robert Peel s'y prit autrement. De son coup d'œil d'homme supérieur, dominant son sujet, il vit que la nation rendait tout l'impôt qu'elle pouvait raisonnablement payer, eu égard à sa puissance productive. L'impôt est un prélèvement sur la masse de richesses que crée annuellement le travail de la nation. Pour augmenter la fécondité de l'impôt sans obérer les contribuables, le plus sûr moyen, le seul, est d'agrandir la masse de richesses produite par le travail national. A cet égard, le principe de la liberté du commerce a de très grands avantages sur le système protecteur, je l'ai montré plus haut. Dès 1842, sir Robert Peel s'était donc mis à supprimer les droits sur presque toutes les matières premières qu'emploie l'industrie; ceux qui n'ont pas été supprimés ont été réduits dans une forte proportion, et ce mouvement a été poursuivi jusqu'à ce jour. Parallèlement aux matières premières, on a affranchi de droits d'importation les denrées de première nécessité, et réduit au moins les droits sur toutes les substances alimentaires. Par le premier ordre de mesures, la réduction ou l'abolition des droits sur les matières premières, on a singulièrement développé l'industrie anglaise et notablement agrandi la puissance produite du capital déjà acquis. Les bras étant plus demandés, la somme répartie en salaires a été plus forte sans que les profits des chefs d'industrie fussent diminués; au contraire. De cette manière, chacun des impôts qui avaient été maintenus a rendu davantage. Par le second ordre de modifications au tarif, celles qui avaient pour objet la réduction ou l'abolition des droits sur les alimens les plus usuels et sur tous les articles d'usage commun, les ouvriers ont retiré d'un même salaire une plus grande somme de satisfactions. Une livre sterling a contenu une plus grande somme de jouissances, a impliqué la faculté de se procurer une plus grande quantité de tous les articles alimentaires et de beaucoup d'autres objets qui contribuent au bien-être; de sorte que, quand bien même les salaires fussent demeurés les mêmes, les ouvriers auraient été sensiblement mieux.

Par l'une et l'autre de ces catégories de mesures, il y a eu pour la nation plus de facilité à faire du capital, et, après ce qui a été dit plus haut, je n'ai plus à signaler l'heureuse influence que l'abondance des capitaux exerce sur la puissance productive de la nation, sur l'aisance des classes ouvrières, sur l'agrandissement de la matière imposable,

et, partant, sur le rendement des impôts. L'impulsion donnée à la production, et par la même voie aux salaires, a permis de diminuer, sans perte pour le trésor, les droits de consommation sur certaines substances alimentaires qu'il est convenable d'imposer, parce que ce n'est point considéré comme de première nécessité, et qui pourtant sont à l'usage de toutes les classes. C'est ainsi que le droit sur les sucres a été abaissé de plus de moitié sans que le revenu public en ait souffert. Envisagée comme ayant un but financier, la réforme douanière accomplie par le gouvernement britannique a frappé si juste, que l'Angleterre a maintenant tous les ans un excédant de recettes de 2 millions sterling au lieu du déficit à peu près égal dont elle était affligée auparavant, et de cette façon, chaque année, on est en mesure d'opérer des dégrèvemens nouveaux (1). A l'origine, pour ménager la transition, il a fallu, surtout afin de combler la perte causée par l'abolition des droits sur les subsistances, frapper les revenus dépassant 3,750 francs d'une taxe d'environ 3 pour 100; mais il serait facile de s'en passer déjà, si l'on n'eût mieux aimé consacrer les excédans de recettes à remplacer d'autres taxes dont les classes pauvres sont plus particulièrement atteintes. En un mot, en récompense de ce qu'on avait adopté franchement, de l'autre côté du détroit, le principe de la liberté du commerce, on a obtenu le plus beau succès financier que signale l'histoire. C'est que c'est l'application largement conçue d'une grande pensée d'équité. En finances, comme partout, les meilleures combinaisons sont celles qui ont pour point de départ les meilleurs sentimens de la nature humaine.

La réforme de sir Robert Peel a eu un retentissement immense. De toutes parts on a fait cette réflexion : Puisque l'Angleterre répudie avec tant d'éclat le régime protecteur, malgré l'intérêt évident de l'aristocratie et d'autres classes influentes, il faut que ce soit bien contraire à l'intérêt général, bien incompatible avec l'esprit de la civilisation moderne, avec les prescriptions d'une sage politique. La législation douanière a donc été presque partout soumise à une révision, et partout hors de chez nous à peu près elle s'est humanisée. Les États-Unis, la Belgique, la Hollande, le Piémont, l'Autriche, l'Espagne, la Russie, ont fait un pas vers la liberté du commerce. Est-il possible que nous restions seuls à lutter contre le courant, nous que notre faculté d'initiative a portés si haut, et qui nous vantons de donner au monde l'exemple de toutes les libertés! Ce serait nous si expansifs, si empressés toujours à nous mêler des affaires des autres, qui arborerions le drapeau de l'isolement, et qui garderions, seuls entre tous, une muraille à pic autour de nos frontières! Mais désormais l'isolement est

(1) C'est ainsi qu'on a réduit considérablement divers droits d'*excise* (droits sur des fabrications intérieures) et qu'on en a supprimé quelques-uns, tels que l'impôt sur les briques qui rapportait 12 millions. Les droits de timbre ont été aussi diminués.

impraticable : c'est un besoin, un penchant insurmontable pour les provinces dans chaque état, pour les états dans la civilisation, de communiquer l'un avec l'autre. La preuve matérielle en est visible, elle est dans les sommes énormes que dépensent les états et les provinces pour les moyens de communication de toute sorte. On est uni par les idées et les sentimens, on doit, on veut s'unir aussi par les intérêts : c'est à l'avantage de tout le monde. Mais comment, suivant quelle méthode nous dégager de l'étreinte du système protecteur?

VII. — LE RÉGIME PROTECTEUR NE PEUT ÊTRE MAINTENU MÊME TRANSITOIREMENT QU'AU MÊME TITRE QUE LA TAXE DES PAUVRES EN ANGLETERRE. — DE LA MANIÈRE D'OPÉRER LA TRANSITION.

C'est pour les pouvoirs publics une haute convenance de procéder au changement de front avec beaucoup de ménagement. L'opinion protectioniste est puissante en France, les meneurs l'ont surexcitée. Peu scrupuleux sur les moyens, ils ont attisé les haines nationales, ils se sont efforcés d'accréditer parmi les classes ouvrières l'opinion que les partisans de la liberté du commerce parlaient ou agissaient dans un intérêt exclusivement anglais, à l'instigation des Anglais (1); contrairement à l'intérêt français, et le patriotisme sincère, mais crédule, des masses a accueilli ces assertions. Rien pourtant n'est plus inexact. Depuis 1846, les Anglais admettent à peu près tous nos produits sans droits ou avec des droits extrêmement modiques. Ils le font, parce qu'ils ont reconnu, ce qui n'est pas bien difficile à constater lorsqu'on examine les faits avec un esprit libre de préjugés, qu'il est de l'intérêt de chacun, peuple ou individu, d'acheter les denrées et les objets de toute sorte là où on les trouve au plus bas prix : ils ont pris ce parti sans nous rien demander en retour; ils eussent pu y mettre des conditions (2), ils ne l'ont pas fait. Il leur a suffi de savoir que pour eux-mêmes ce serait un grand avantage d'ouvrir le marché britannique

(1) En 1846, le comité directeur des protectionistes avait fait imprimer un placard qui excitait les ouvriers contre l'Angleterre et contre les partisans de la liberté du commerce, qu'on représentait comme des instrumens des Anglais, et il en avait envoyé de nombreux exemplaires aux manufacturiers des départemens pour être affichés dans les ateliers. Les manufacturiers de Mulhouse, auxquels on en avait adressé, les renvoyèrent avec dégoût. Ce fut le comité directeur qui fit publier ce placard dans le journal qui lui appartenait à Paris. Il ne peut l'avoir fait que parce qu'il considérait cette méchante action comme un titre de gloire.

(2) En 1840, avant le 15 juillet, un traité de commerce se négociait entre les deux pays. L'administration française écartait quelques prohibitions et diminuait quelques droits en retour de quelques modifications qu'on aurait apportées au tarif anglais. Les lois de douanes qui, à partir de 1842, ont été votées par le parlement anglais nous accordent vingt fois ce que nous demandions en 1840, et nous n'avons pas même cédé le peu que nous étions prêts à consentir alors.

aux produits français et étrangers en général. De même ce serait dans notre propre intérêt, pour augmenter le bien-être des populations et la richesse de la France, que nous nous rallierions à la liberté du commerce. Cependant le préjugé subsiste, il faut compter avec lui. D'ailleurs il est d'un bon gouvernement d'éviter les changemens brusques et de ménager la transition.

Dans toutes les industries, nous avons des ateliers en plus ou moins grand nombre qui ne craignent pas la comparaison avec ceux de quelque pays que ce soit pour la perfection des produits, l'économie des matières, la division du travail et l'administration; mais, dans presque toutes aussi, on compte un certain nombre d'établissemens qui sont restés en arrière. Chez les uns, le mal n'est pas incurable : s'ils eussent senti plus vivement l'aiguillon de la concurrence, ils se fussent portés en avant; mais il en est d'autres qui ne peuvent plus vivre qu'artificiellement, qui à la longue succomberaient sous la seule pression de la concurrence intérieure. Il convient de donner, à ceux des retardataires qui peuvent rejoindre, le temps qu'il y faut avec des efforts; à ceux qui sont destinés à liquider, un délai suffisant pour que la liquidation ne soit pas trop onéreuse, et pour que ce qui y est employé, personnel et capital, se tourne vers une des industries dont la liberté du commerce doit favoriser chez nous le développement. Trop de précipitation porterait préjudice aux chefs d'industrie qu'il ne peut s'agir d'excommunier, aux ouvriers qui ne peuvent, du jour au lendemain, se mettre au niveau des habiles de leur métier ou apprendre les tours de main d'une profession nouvelle, — et entraînerait la destruction d'un certain capital, substance précieuse, matière première des améliorations. Aux deux catégories d'établissemens arriérés que nous venons de signaler, il y a donc lieu de continuer, provisoirement et dans une certaine mesure, le subside qu'ils reçoivent du public en qualité de protégés. Nous devons considérer ce subside comme le pendant de la taxe des pauvres des Anglais qu'aucun homme de sens ne songe à abolir; mais désormais la protection n'a plus de justification qu'à ce titre. La société française exerce l'assistance envers les industries protégées comme envers des nécessiteux. De sa part, l'assistance est un devoir général; mais, chez les individus assistés, quels qu'ils soient et quel que soit le mode de l'assistance, qu'elle vienne du bureau de bienfaisance ou qu'elle résulte de la douane, le fait corrélatif à ce devoir n'est pas un droit à exiger un subside, c'est le devoir de faire tout ce qui est en leur pouvoir, moralement et matériellement, pour se placer au-dessus du besoin et cesser d'être à charge à la société. Que si les industries protégées trouvent désobligeant d'être assimilées aux familles qui reçoivent les dons de la charité publique, je répondrai qu'il est tout aussi désobligeant pour le public d'avoir à leur compter les sommes qu'il leur paie. Il n'y a pas de milieu, sous

notre droit public, tel qu'il est et tel qu'il restera, la prime que reçoivent les industries protégées est une charité ou une exaction.

Voilà donc le caractère que désormais doit avoir dans nos lois la protection : c'est une taxe des pauvres. De cette manière, nous avons d'autres précédens pour nous éclairer sur la manière de procéder, et ce qui s'est passé en Angleterre relativement à la taxe des pauvres doit répandre des lumières sur notre sujet. Avant 1834, le régime de la taxe des pauvres chez nos voisins donnait lieu à beaucoup d'abus. Il oblitérait parmi les pauvres le sens de la responsabilité. Les vrais amis des classes pauvres s'en plaignaient énergiquement, non moins que les financiers du parlement. En 1834 donc, au nom de la morale publique autant que dans l'intérêt de ses finances, l'Angleterre refondit sa législation des pauvres. Elle adopta un système de secours qui rappelle sans cesse à l'individu secouru la nécessité de se suffire à lui-même, et réveille en lui le sentiment de la responsabilité. La protection, chez nous, doit être administrée dans le même esprit. Dès-lors aussi les industries effectivement protégées auront à observer la tenue qui convient à leur position. Le comité directeur des protectionistes renoncera à dicter des lois; il comprendra qu'il lui appartient d'en recevoir. Les pauvres de l'Angleterre ne parlent pas avec arrogance aux pouvoirs de l'état; ils ne sont pas, dans le parlement, rapporteurs des lois sur le paupérisme; ils n'essaient pas d'intimider ceux qui revendiquent le droit qu'a la société de ne payer de subside que ce que, dans sa charité, elle juge convenable; dans les conseils industriels que le gouvernement rassemble, ils ne font pas voter des déclarations portant que la science économique soit tenue d'enseigner l'excellence du paupérisme (1). Non; ils sont modestes et soumis. C'est l'attitude qu'ont à prendre chez nous les personnes auxquelles la protection profite.

Voici, sous un autre aspect pratique, le motif qu'on a pour ne marcher à la liberté du commerce que par degrés. Le changement qu'ont à subir, pour atteindre le niveau des autres, ceux des établissemens arriérés qui peuvent se maintenir, exige, à peu près dans tous les cas, un certain capital de plus. La France, en temps régulier, forme tous les ans une certaine masse de capital, et le capital français s'accroît plus qu'en proportion de la population. Cet accroissement est pourtant borné, et, dans notre réforme commerciale, nous devons avoir égard à cette circonstance. Malheureusement, depuis 1848, la formation du capital est ralentie. L'année même 1848 fut marquée par une grande

(1) Chez nous, des personnes très connues pour retirer un grand bénéfice du système protecteur sont parvenues en 1850, dans le conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, à faire passer un vote ainsi conçu : « Que l'économie politique soit enseignée par les professeurs rétribués par le gouvernement, non pas au point de vue théorique du libre échange, mais aussi et surtout au point de vue des faits et de la législation qui régit l'industrie française » (c'est-à-dire au point de vue du système protecteur).

destruction de capital. Avant 1848, il nous venait du capital étranger; il en venait pour les opérations manufacturières et commerciales; il en venait surtout pour les entreprises de chemins de fer, ce qui nous laissait le nôtre plus libre pour d'autres destinations. L'importation du capital étranger est suspendue aujourd'hui. L'assemblée nationale, de qui il dépendrait de la réveiller pour les chemins de fer, ne s'en montre pas pressée. Nous sommes donc, quant aux capitaux qu'exige la transition du régime protecteur au régime de la liberté commerciale, plus mal pourvus aujourd'hui qu'avant la révolution de Février, et nous resterons dans cette fâcheuse position, Dieu sait combien de temps encore. On aperçoit ici, sous un nouveau jour, quelle responsabilité ont assumée devant l'histoire et devant leur propre conscience les hommes qui empêchèrent la monarchie de juillet de réformer notre législation douanière, alors que la transition eût été relativement facile.

Cela posé, je hasarderai ici un projet de programme à suivre pour la transition. Je le ferai, on le conçoit bien, sous toute réserve, et sauf meilleur avis. Les ménagemens à garder seraient de deux espèces : premièrement, on procéderait par degrés; secondement, on accorderait à quelques-uns des intérêts compromis quelques compensations : on verra qu'il serait possible de leur en donner de considérables sans grever l'état ni le public. On procéderait par degrés, disons-nous. De prime-abord on supprimerait toutes les prohibitions, toutes celles du moins qui ont le caractère commercial (1). On réduirait les droits qui, à force d'être élevés, sont prohibitifs à ce qu'il faut pour que l'industrie française s'aperçoive de la concurrence étrangère, et puis, de période en période, ces droits continueraient d'être abaissés jusqu'à un minimum qu'avec de la bonne volonté on considérerait comme un droit tout fiscal, quoiqu'il dût aussi avoir un effet d'enchérissement au profit des producteurs nationaux. On abolirait les droits sur une vingtaine de matières premières les plus importantes, le coton, la laine, la houille, les matières tinctoriales, les graines oléagineuses. Les fils de soie, de coton, de laine, de lin et de chanvre, pourraient même être considérés comme des matières premières. Le fer et l'acier, qui jouent un si grand rôle dans l'industrie, doivent être francs de droit; c'est l'intérêt général de la production. Par exception cependant, on pourrait, en ce qui les concerne, accorder un délai, sauf à décréter dès à présent une réduction qui devrait être au moins de moitié pour le fer forgé, des trois quarts pour l'acier.

La fonte brute devrait plus prochainement encore que le fer être admise en franchise; car c'est plus encore que le fer une matière pre-

(1) Ainsi les armes de guerre, la poudre, les cartes à jouer, continueraient d'être prohibées.

mière, c'est celle du fer lui-même; et, pour cette substance, les inconvéniens passagers de l'admission en franchise seraient moindres que pour le fer; la fabrication de la fonte occupe médiocrement de bras, et le capital qui y est employé est presque tout à l'état de capital de roulement et non de capital fixe. A ce titre, il peut passer sans peine de sa destination actuelle à une autre industrie. — Par cet affranchissement des matières premières, la plupart des industries recevraient une impulsion extraordinaire.

A plus forte raison, les articles presque tous insignifians qu'effaçait du tarif le projet de loi de 1847 devraient cesser d'être taxés.

A charge de réexportation, l'industrie française serait admise à tirer du dehors, sans droits, les tissus écrus en soie, en coton, en laine, en lin ou chanvre, à la condition de les réexporter après y avoir donné une autre façon.

Les denrées alimentaires de première nécessité, et notamment la viande, seraient exemptes de tout droit de douane.

Les droits de douanes qui sont purement fiscaux, c'est-à-dire ceux qui sont établis sur des articles que la France ne produit pas (y compris le droit sur le sucre, qui est exclusivement fiscal, puisque le sucre indigène est taxé de même), seraient réduits au taux qui, par l'accroissement de la consommation, serait le plus productif pour le trésor.

Il est quelques industries qui se réduisent chez nous à un tout petit nombre d'établissemens, lesquels jouissent ainsi d'un véritable monopole : telle est celle des glaces, dont il existe trois fabriques aux mains de deux associations seulement; telle aussi celle des poteries fines autres que la porcelaine, dont il y a quatre fabriques appartenant à trois compagnies. La première de ces industries est protégée par un droit exagéré, qui ne lui est point nécessaire, puisqu'elle exporte considérablement; la seconde l'est par la prohibition, en vertu de *la loi de brumaire an* v. Dans ces deux industries, les propriétaires des établissemens existans empêchent la concurrence intérieure par voie d'intimidation. Il ne serait pas aisé, dans un pays où le capital n'abonde pas, de réunir ce qu'il faut pour monter une fabrique rivale, et ceux qui pourraient trouver ce capital n'osent pas courir la chance; ils savent qu'on leur ferait une guerre à mort, dont le monopole a fourni les moyens aux établissemens actuels. En pareil cas, c'est un devoir pour un gouvernement qui respecte la liberté et la justice d'appeler la concurrence étrangère, et l'admission des produits étrangers similaires devrait être entièrement libre. Les bénéfices déjà réalisés à la faveur du monopole donneraient aux usines françaises dont il s'agit le moyen de s'organiser aussi bien que leurs compétiteurs de l'étranger; il est même à supposer que c'est un fait à peu près accompli déjà; car elles sont actuellement entre les mains d'hommes capables.

Tous les droits à l'exportation seraient supprimés, ainsi que les formalités à la sortie; le montant de droits qu'on économiserait de cette manière à l'industrie française est modique; mais on lui épargnerait beaucoup d'ennuis et de temps, ce qui équivaut à beaucoup d'argent.

Les pavillons étrangers seraient admis à transporter les marchandises entre la France et les autres pays, y compris nos colonies, sur le même pied que les navires français. Les restrictions bizarres qui nous empêchent de profiter des marchandises d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, enfermées dans les entrepôts européens, seraient abolies. C'est une honte d'avoir consenti, en plein XIXe siècle, à des absurdités aussi onéreuses. Pour toutes les réformes qu'appelle notre législation maritime, nous n'avons plus la liberté d'ajourner. Depuis la nouvelle législation maritime de l'Angleterre et depuis l'adhésion qu'y ont donnée plusieurs autres peuples, nous sommes forcés de nous mettre au même régime.

Le tarif devrait être simplifié. La tarification actuelle offre des distinctions de zones qui doivent disparaître, et des distinctions de variétés qui devraient être diminuées (1).

Les visites à corps devraient être abolies, et pourraient l'être sans aucun inconvénient dans quelques années, lorsqu'on serait arrivé à un tarif très réduit. Dès à présent, elles devraient n'être plus possibles qu'aux risques et périls des agens. Ceux-ci, et à leur défaut l'administration, auraient à payer des dommages-intérêts que règleraient les tribunaux ordinaires, toutes les fois que les personnes visitées n'auraient point été trouvées en état de fraude. Les visites domiciliaires disparaîtraient par le fait même de l'abolition de la prohibition absolue.

La compensation qu'il serait possible de donner à quelques-unes des industries, sans préjudice pour le trésor ou pour le public, pourrait avoir beaucoup de formes. Déjà il en résulterait une de la plus grande liberté qui serait accordée au commerce. Il ne manque à notre industrie manufacturière, en général, que d'avoir les matières premières à bas prix pour produire à aussi bon marché que qui que ce soit; or, d'après ce qui précède, toutes les matières premières seraient au plus bas prix possible. Indiquons pourtant quelques mesures particulières. Nous avons conseillé de réduire immédiatement des trois quarts au moins la protection déréglée dont jouissent les fabriques d'acier. On pourrait, par une faveur spéciale, les autoriser à tirer de la Suède, sans droits dès à présent, les fers éminemment propres à faire de l'acier

(1) Ainsi pour le fer forgé, en barres, en verges ou laminé, le tarif distingue, selon les dimensions, trente-huit variétés qui sont soumises à quatorze tarifications différentes. Le mieux ici serait de supprimer toutes les distinctions et de n'avoir qu'un droit unique pour le *fer forgé non ouvré;* tout au plus pourrait-on avoir deux droits, l'un pour le fer rond, plat ou carré, l'autre pour la tréfilerie, la tôlerie et le fer-blanc.

que cette contrée a le privilége de produire. La même exemption devrait être étendue aux fontes lamelleuses que nos départemens de l'Est tirent de l'Allemagne surtout, pour les convertir en acier. C'est de même à la liberté qu'il faudrait s'adresser pour obtenir une compensation en faveur de l'industrie des fers, celle peut-être à laquelle l'abandon du système protectioniste occasionnerait la plus rude secousse. Personne n'ignore que le principal bénéfice de la protection revient aux propriétaires de bois bien plus qu'aux maîtres de forges eux-mêmes. La protection a triplé ou quadruplé le revenu des bois qui étaient à portée des forges. Les propriétaires de ces forêts seraient indemnisés (en me servant de cette expression, je dois faire remarquer que ce n'est pas le mot propre; en droit, ils ne peuvent prétendre à aucune indemnité), sans qu'il en coûtât rien à l'état, par la permission de défricher les bois en plaines, autant qu'ils le jugeraient convenable. Dans la plupart des cas, moyennant cette faveur, ils perdraient peu au changement de régime (1).

C'est encore la liberté qui donnerait le moyen de consoler nos agriculteurs du dommage qu'ils supposent que leur causerait l'abandon du système protecteur. En fait, ceux des cultivateurs qui calculent savent bien que le régime protecteur n'est pas profitable à l'agriculture: il lui fait payer plus cher ses instrumens, la plupart des substances qu'elle emploie dans ses travaux et des articles que les cultivateurs consomment pour leur usage personnel. Or, en retour, qu'est-ce qu'il lui fait vendre plus cher? Ce n'est pas le blé, car c'est une illusion de craindre l'invasion des blés de la Pologne ou de la Crimée. La puissance productive de ces contrées en céréales, par delà ce qu'elles en consomment, suffira à peine, en temps ordinaire, à alimenter le marché anglais de ce qu'il y manque. Ce n'est pas la soie: le régime actuel en contrarie l'exportation. Ce n'est pas le vin, apparemment; l'industrie viticole est la victime du régime protecteur. Serait-ce la

(1) L'interdiction de défricher les forêts est, en France, un legs du temps féodal. A l'égard des bois en pente, elle se motive sur l'utilité publique. C'est alors une servitude naturelle inhérente à la propriété. Pour les forêts en plaine, rien aujourd'hui ne justifie plus l'interdiction, si ce n'est le privilége dont jouissent les propriétaires, par l'effet du système protecteur, de vendre leur bois plus qu'il ne vaut aux fabricans de fer. Le législateur n'est fondé à interdire le défrichement que dans le but de fixer une limite au monopole qu'il a conféré. La restriction imposée au propriétaire de bois est l'accompagnement obligé de celle que subit le public quand il désire se pourvoir de fer. On ne peut supprimer l'une qu'en abandonnant l'autre. J'en fais ici l'observation, parce que l'assemblée est maintenant saisie d'un projet de loi dont le but est de permettre les défrichemens. Très bien, donnez à la propriété toute la liberté possible; mais, en retour, accordez au public la liberté d'acheter son fer sans payer un tribut aux propriétaires de bois. Le rapport, qui est dû à M. Beugnot, revendique d'une manière très heureuse la liberté pour les propriétaires de bois. Il ne faudrait pas presser beaucoup les principes qui y sont invoqués pour en faire jaillir la liberté du commerce.

laine? Il est permis d'en douter; des personnes très bien informées assurent que le bénéfice retiré par l'agriculture ou plutôt par la propriété territoriale (qui n'est pas nécessairement la même chose que l'agriculture) du droit de 22 pour 100 dont est frappée la laine étrangère, est très problématique (1). Serait-ce donc la viande? C'est possible, et pourtant la quantité de viande sur pied que peut nous fournir l'étranger est bien bornée. Si on laissait entrer librement cette denrée, on peut croire que les prix n'en seraient pas sensiblement affectés, excepté dans quelques localités de la frontière. Cependant, les éleveurs, abusés sur leurs véritables intérêts, sont presque tous du côté des protectionistes; c'est pour ceux-ci une alliance puissante. Mais, tout récemment, les éleveurs ont pu faire une découverte importante, à savoir que le monopole dont les bouchers sont officiellement investis dans Paris, et qu'ils exercent de fait dans la plupart de nos villes, est, pour le bétail, une cause de dépréciation bien autrement énergique que ne pourrait l'être l'abandon du système protecteur, au gré même de ceux qui s'exagèrent le plus l'effet des lois de douanes. Renoncer à la protection ne sera rien pour les éleveurs, si la boucherie devient libre en droit et en fait. Que l'autorité, qui paraît mollir à Paris sur la question de la boucherie, se réveille, que la boucherie soit proclamée et devienne libre, et les éleveurs n'auront que des actions de graces à adresser au gouvernement, quand bien même, au même instant, l'entrée de la viande serait déclarée parfaitement libre.

Je n'insiste pas davantage sur ce projet de programme; je le présente non avec la prétention d'avoir trouvé la formule définitive, mais avec le désir de fournir un texte à la discussion. Les Anglais ont mis une vingtaine d'années, depuis Huskisson jusqu'à Peel, à effectuer le passage du système protecteur à la liberté presque complète dont ils jouissent aujourd'hui, abstraction faite des droits purement fiscaux. Ne chicanons pas pour quelques années de plus ou de moins. Mettons vingt années, vingt-cinq, plus encore à faire l'évolution; mais commençons enfin, commençons résolûment. Qu'il ne soit pas dit plus long-temps de nous que nous sommes un peuple chez lequel les révolutions s'exécutent en un tour de main, tandis que les réformes les plus indispensables et les mieux justifiées y rencontrent d'insurmontables obstacles.

MICHEL CHEVALIER.

(1) C'est un fait de statistique que l'abaissement du droit de 33 pour 100 à 22 en 1835 n'a pas été suivi de la baisse de la laine française. Pareil fait a été constaté en Angleterre après la suppression entière des droits. (Voir une note publiée il y a quelques années par M. Seydoux, du Cateau, et l'*Economist* anglais du 22 avril 1848.)

LE CHATEAU

DES DÉSERTES.

TROISIÈME PARTIE.[1]

IX. — L'UOM' DI SASSO.

J'étais trop mécontent du résultat de mon entreprise pour me sentir disposé à faire de nouvelles questions sur le château mystérieux. Je renfermais ma curiosité comme une honte, le succès ne l'avait pas justifiée; mais elle n'en subsistait pas moins au fond de mon imagination, et je faisais de nouveaux projets pour la nuit suivante. En attendant, je résolus d'aller pousser une reconnaissance autour du château, pour me ménager les moyens de pénétrer nuitamment dans l'intérieur de la place, s'il était possible... Bah! me disais-je, tout est possible à celui qui veut.

J'allais sortir, lorsqu'un petit paysan, qui rôdait devant la porte, me regarda avec ce mélange de hardiesse et de poltronnerie qui caractérise les enfans de la campagne. Puis, comme j'observais sa mine à la fois espiègle et farouche, il vint à moi, et, me présentant une lettre, il me dit : « Regardez ça, si c'est pour vous. » Je lus mon nom et mon prénom tracés fort lisiblement et d'une main élégante sur l'adresse.

(1) Voyez les livraisons du 15 février et du 1er mars.

A peine eus-je fait un signe affirmatif, que l'enfant s'enfuit sans attendre ni questions ni récompense. Je courus à la signature, qui ne m'apprit rien d'officiel, mais à laquelle pourtant je ne me trompai pas. Stella et Béatrice! les jolis noms! m'écriai-je, et je rentrai dans ma chambre, assez ému, je le confesse.

« Le hasard, aidé de la curiosité, disait cette gracieuse lettre parfumée, a fait découvrir à deux petites filles fort rusées le nom de l'étranger qui a ramassé le nœud de ruban cerise. Des pas laissés sur la neige, coïncidant avec les avertissemens de la belle chienne Hécate, ont prouvé à ces demoiselles que l'étranger était encore plus curieux que poli et prudent, et qu'il ne craignait pas de marcher sur les eaux pour surprendre les secrets d'autrui. Le sort en est jeté! Puisque vous voulez être initié à nos mystères, ô jeune présomptueux, vous le serez! Puissiez-vous ne pas vous en repentir et vous montrer digne de notre confiance! Soyez muet comme la tombe; la plus légère indiscrétion nous mettrait dans l'impossibilité de vous admettre. Venez à huit heures du soir (*solo e inosservato*) au bord du fossé, vous y trouverez Stella et Béatrice. »

Tout le billet était écrit en italien et rédigé dans le pur toscan que je leur avais entendu parler. Je hâtai le dîner pour avoir le droit de sortir à six heures, prétextant que j'allais voir lever la lune sur le haut des collines. En effet, je fis une course au-delà du château, et à huit heures précises j'étais au rendez-vous. Je n'attendis pas cinq minutes. Mes deux charmantes châtelaines parurent, bien enveloppées et encapuchonnées. Je fus un peu inquiet, lorsque j'eus franchi l'escalier, d'en voir une troisième sur laquelle je ne comptais pas. Celle-là était masquée d'un *loup* de velours noir et son manteau avait la forme d'un domino de bal. — Ne soyez pas effrayé, me dit la petite Béatrice en me prenant sans façon par-dessous le bras, nous sommes trois. Celle-ci est notre sœur aînée. Ne lui parlez pas, elle est sourde. D'ailleurs il faut nous suivre sans dire un mot, sans faire une question. Il faut vous soumettre à tout ce que nous exigerons de vous, eussions-nous la fantaisie de vous couper la moustache, les cheveux et même un peu de l'oreille. Vous allez voir des choses fort extraordinaires et faire tout ce qu'on vous commandera, sans hasarder la moindre objection, sans hésiter, et surtout *sans rire,* dès que vous aurez passé le seuil du sanctuaire. Le rire intempestif est odieux à notre *chef,* et je ne réponds pas de ce qui vous arriverait, si vous ne vous comportiez pas avec la plus grande dignité.

— Monsieur engage-t-il ici sa parole d'honnête homme, dit à son tour Stella, la seconde des deux sœurs, à nous obéir dans toutes ces prescriptions? Autrement, il ne fera point un pas de plus sur nos domaines, et ma sœur aînée que voici, et qui est sourde comme la loi du

destin, l'enchaînera jusqu'au jour, par une force magique, au pied de cet arbre où il servira demain de risée aux passans. Pour cela il ne faut qu'un signe de nous; ainsi, parlez vite, monsieur.

— Je jure sur mon honneur, et par le diable, si vous voulez, d'être à vous corps et ame jusqu'à demain matin.

— A la bonne heure, dirent-elles, et, me prenant chacune par un bras, elles m'entraînèrent dans un dédale obscur de bosquets d'arbres verts. Le domino noir nous précédait, marchant vite, sans détourner la tête. Une branche ayant accroché le bas de son manteau, je vis se dessiner sur la neige une jambe très fine et qui pourtant me parut suspecte, car elle était chaussée d'un bas noir avec une floche de rubans pareils retombant sur le côté, sans aucun indice de l'existence d'un jupon. Cette sœur aînée, sourde et muette, me fit l'effet d'un jeune garçon qui ne voulait pas se trahir par la voix et qui surveillait ma conduite auprès de ses sœurs, pour me remettre à la raison, s'il en était besoin.

Je ne pus me défendre du sot amour-propre de faire part de ma découverte, et j'en fus aussitôt châtié.— Pourquoi avez-vous manqué de confiance en moi? disais-je à mes deux jeunes amies; il n'était pas besoin de la présence de votre frère pour m'engager d'être auprès de vous le plus soumis et le plus respectueux des adeptes.

— Et vous, pourquoi manquez-vous à votre serment? répliqua Stella d'un ton sévère : allons, il est trop tard pour reculer, et il faut employer les grands moyens pour vous forcer au silence.

Elle m'arrêta, le domino noir se retourna malgré sa surdité, et présenta un bandeau, qu'à elles trois elles placèrent sur mes yeux avec la précaution et la dextérité de jeunes filles qui connaissent les supercheries possibles du jeu de colin-maillard. — On vous fait grace du bâillon, me dit Béatrice; mais, à la première parole que vous direz, vous ne l'échapperez pas, d'autant plus que nous allons trouver main-forte, je vous en avertis. En attendant, donnez-nous vos mains; vous ne serez pas assez félon, je pense, pour nous les retirer et pour nous forcer à vous les lier derrière le dos.

Je ne trouvais pas désagréable cette manière d'avoir les mains liées, en les enlaçant à celles de deux filles charmantes, et la cérémonie du bandeau ne m'avait pas révolté non plus; car j'avais senti se poser doucement sur mon front et passer légèrement dans ma chevelure deux autres mains, celles de la sœur aînée, lesquelles, dégantées pour cet office d'exécuteur des hautes-œuvres, ne me laissèrent plus aucun doute sur le sexe du personnage muet.

Je dois dire, à ma louange, que je n'eus pas un instant d'inquiétude sur les suites de mon aventure. Quelque inexplicable qu'elle fût encore, je n'eus pas le *provincialisme* de redouter une mystification de

mauvais goût; je ne m'étais muni d'aucun poignard, et les menaces de mes jolies sibylles ne m'inspiraient aucune crainte pour mes oreilles ni même pour ma moustache. Je voyais assez clairement que j'avais affaire à des personnes d'esprit, et le souvenir de leurs figures, le son de leurs voix, ne trahissaient en elles ni la méchanceté ni l'effronterie. Certes, elles étaient autorisées par leur père, qui sans doute me connaissait de réputation, à me faire cet accueil romanesque, et, ne le fussent-elles pas, il y a autour de la femme pure je ne sais quelle indéfinissable atmosphère de candeur, qui ne trompe pas le sens exercé d'un homme.

Je sentis bientôt, à la chaleur de la température et à la sonorité de mes pas, que j'étais dans le château; on me fit monter plusieurs marches, on m'enferma dans une chambre, et la voix de Béatrice me cria à travers la porte : « Préparez-vous, ôtez votre bandeau, revêtez l'armure, mettez le masque, n'oubliez rien ! On viendra vous chercher tout à l'heure. »

Je me trouvai seul dans un cabinet meublé seulement d'une grande glace, de deux quinquets et d'un sofa, sur lequel je vis une étrange armure. Un casque, une cuirasse, une cotte, des brassards, des jambards, le tout mat et blanc comme de la pierre. J'y touchai, c'était du carton, mais si bien modelé et peint en relief pour figurer les ornemens repoussés, qu'à deux pas l'illusion était complète. La cotte était en toile d'encollage, et ses plis inflexibles simulaient on ne peut mieux la sculpture. Le style de l'accoutrement guerrier était un mélange d'antique et de rococo, comme on le voit employé dans les panoplies de nos derniers siècles. Je me hâtai de revêtir cet étrange costume, même le masque, qui représentait la figure austère et chagrine d'un vieux capitaine, et dont les yeux blancs, doublés d'une gaze à l'intérieur, avaient quelque chose d'effrayant. En me regardant dans la glace, cette gaze ne me permettant pas une vision bien nette, je me crus changé en pierre et je reculai involontairement.

La porte se rouvrit, Stella vint m'examiner en silence, et en posant son doigt sur ses lèvres. « C'est à merveille, dit-elle, en parlant bas. L'*uom' di sasso* est effroyable ! Mais n'oubliez pas les gants blancs... Oh ! ceux-ci sont trop frais, salissez-les un peu contre la muraille pour leur donner un ton et des ombres. Il faut que, vu de près, tout fasse illusion. Bien ! venez maintenant. Mes frères vous attendent, mais mon père ne se doute de rien. Allons, comportez-vous comme une statue bien raisonnable. N'ayez pas l'air de voir et d'entendre ! »

Elle me fit descendre un escalier dérobé, pratiqué dans l'épaisseur d'un mur énorme, puis elle ouvrit une porte en bas, et me conduisit à un siége où elle me laissa en me disant tout bas : « Posez-vous bien. Soyez artiste dans cette pose-là ! »

Elle disparut; le plus grand silence régnait autour de moi, et ce ne fut qu'au bout de quelques secondes que la gaze de mon masque me permit de distinguer les objets mal éclairés qui m'environnaient.

Qu'on juge de ma surprise : j'étais assis sur une tombe! Je faisais monument dans un coin de cimetière éclairé par la lune. De vrais ifs étaient plantés autour de moi, du vrai lierre grimpait sur mon piédestal. Il me fallut encore quelques instans pour m'assurer que j'étais dans un intérieur bien chauffé, éclairé par un clair de lune factice. Les branches de cyprès qui s'entrelaçaient au-dessus de ma tête me laissaient apercevoir des coins de ciel bleu, qui n'étaient pourtant que de la toile peinte, éclairée par des lumières bleues. Mais tout cela était si artistement agencé, qu'il fallait un effort de la raison pour reconnaître l'artifice. Étais-je sur un théâtre? Il y avait bien devant moi un grand rideau de velours vert; mais, autour de moi, rien ne sentait le théâtre. Rien n'était disposé pour des effets de scène ménagés au spectateur. Pas de coulisses apparentes pour l'acteur, mais des issues formées par des masses de branches vertes et voilant leurs extrémités par des toiles bleues perdues dans l'ombre. Point de quinquets visibles; de quelque côté qu'on cherchât la lumière, elle venait d'en haut, comme celle des astres, et, du point où l'on m'avait rivé sur mon socle funéraire, je ne pouvais saisir son foyer. Le plancher était caché sous un grand tapis vert imitant la mousse. Les tombes qui m'entouraient me semblaient de marbre, tant elles étaient bien peintes et bien disposées. Dans le fond, derrière moi, s'élevait un faux mur qui ressemblait à un vrai mur à s'y tromper. On n'avait pas cherché ces lointains factices qui ne font illusion qu'au parterre et contre lesquels l'acteur se heurte aux profondeurs de l'horizon. La scène dont je faisais partie était assez grande pour que rien n'y choquât l'apparence de la réalité. C'était une vaste salle arrangée de façon à ce que je pusse me croire dans une petite cour de couvent, ou dans un coin de jardin destiné à d'illustres sépultures. Les cyprès semblaient plantés réellement dans de grosses pierres qu'on avait transportées pour les soutenir, et où la mousse du parc était encore fraîche.

Donc je n'étais pas sur un théâtre, et pourtant je servais à une représentation quelconque. Voici ce que j'imaginai : M. de Balma était fou, et ses enfans essayaient d'étranges fantaisies pour flatter la sienne. On lui servait des tableaux appropriés à la disposition lugubre ou riante de son cerveau malade, car j'avais entendu rire et chanter la nuit précédente, quoiqu'on eût déjà parlé de cimetière. J'entendis des chuchotemens, des pas furtifs et des frôlemens de robe derrière les massifs qui m'environnaient; puis la douce voix de Béatrice, partant de derrière le rideau, prononça ces mots : — *Il est temps!...*

Alors un chœur, formé de quelques voix admirables, s'éleva de di-

vers côtés, comme si des esprits eussent habité ces buissons de cyprès, dont les tiges se balançaient sur ma tête et à mes pieds. J'arrangeai ma pose de Commandeur, car je vis bien qu'il y avait du don Juan dans cette affaire. Le chœur était de Mozart, et chantait les admirables accords harmoniques du cimetière : « *Di rider finirai, pria dell'aurora. Ribaldo! audace! lascia ai morti la pace!* »

Involontairement je mêlai ma voix à celle des fantômes invisibles; mais je me tus en voyant le rideau s'ouvrir en face de moi.

Il ne se leva pas comme une toile de théâtre, il se sépara en deux comme un vrai rideau qu'il était; mais il ne m'en dévoila pas moins l'intérieur d'une jolie petite salle de spectacle, ornée de deux rangées de belles loges décorées dans le goût de Louis XIV. Trois jolis lustres pendaient de la voûte; il n'y avait pas de rampe allumée, mais il y avait la place d'un orchestre. Le plus curieux de tout cela, c'est qu'il n'y avait pas un spectateur, pas une ame dans toute cette salle, et que je me trouvais poser la statue devant les banquettes.

— Si c'est là toute la mystification que je subis, pensai-je, elle n'est pas bien méchante. Reste à savoir combien de temps on me laissera faire mon effet dans le vide.

Je n'attendis pas long-temps. Don Juan et Leporello sortirent du massif derrière moi, et se mirent à causer. Leurs costumes, admirables de vérité, de bon goût et d'exactitude, ne me permirent pas de reconnaître tout de suite les acteurs, car Leporello surtout était rajeuni de trente ans. Il avait la taille leste, la jambe ferme, une barbe noire taillée en collier andaloux, une résille qui cachait son front ridé; mais, à sa voix, pouvais-je hésiter un instant? C'était le vieux Boccaferri devenu un acteur élégant et alerte.

Mais ce beau don Juan, ce fier et poétique jeune homme qui s'appuyait négligemment sur mon piédestal, sans daigner tourner vers moi son visage, ombragé d'une perruque blonde et d'un large feutre Louis XIII, à plume blanche, quel était-il donc? Son riche vêtement semblait emprunté à un portrait de famille. Ce n'était point un costume de fantaisie, un composé de chiffons et de clinquant : c'était un véritable pourpoint de velours aussi court que le portaient les dandies de l'époque, avec des braies aussi larges, des passemens aussi raides, des rubans aussi riches et aussi souples. Rien n'y sentait la boutique, le magasin de costumes, l'arrangement infidèle par lequel l'acteur transige avec les bourgeoises du public en modifiant l'extravagance ou l'exagération des anciennes modes. C'était la première fois que j'avais sous les yeux un vrai personnage historique dans son vrai costume et dans sa manière de le porter. Pour moi, peintre, c'était une bonne fortune. Le jeune homme était svelte et fait au tour. Il se dandinait comme un paon, et me donnait une idée beaucoup plus juste de

don Juan que ne me l'eût donnée le beau Celio lui-même sur les planches, car Celio y eût voulu mettre quelque chose de hautain et de tragique qui outrepasse la donnée du caractère... Mais tout à coup, sur une observation poltronne de Leporello Boccaferri, il leva la tête vers moi, statue, d'un air de nonchalante ironie, et je reconnus Celio Floriani en personne.

Savait-il qui j'étais? Dans tous les cas, mon masque ne lui permettait guère de sourire à des traits connus, et, comme la pièce me paraissait engagée avec un merveilleux sang-froid, je gardai ma pose immobile.

Quand le premier effet de la surprise et de la joie se fut dissipé, car, bien que je ne visse pas la Boccaferri, j'espérais qu'elle n'était pas loin, je prêtai l'oreille à la scène qui se jouait, afin de ne pas la faire manquer. Mon rôle n'était pas difficile, puisque je n'avais qu'un geste à faire et un mot à dire, mais encore fallait-il les placer à propos.

J'avais cru, d'après le chœur, où, faute d'instrumens, des voix charmantes remplaçaient les combinaisons harmoniques de l'orchestre, qu'il s'agissait de l'opéra de Mozart rendu d'une certaine façon; mais le dialogue parlé de Celio et de Boccaferri me fit croire qu'on jouait la comédie de Molière en italien. Je la savais presque par cœur en français, je ne fus donc pas long-temps à m'apercevoir qu'on ne suivait pas cette version à la lettre, car dona Anna, vêtue de noir, traversa le fond du cimetière, s'approcha de moi comme pour prier sur ma tombe, puis, apercevant deux promeneurs, elle se cacha pour écouter. Cette belle dona Anna, costumée comme un Velasquez, était représentée par Stella. Elle était pâle et triste, autant que son rôle le comportait en cet instant. Elle apprit là que c'était don Juan qui avait tué son père, car le réprouvé s'en vanta presque, en raillant le pauvre Leporello, qui mourait de peur. Anna étouffa un cri en fuyant. Leporello répondit par un cri d'effroi, et déclara à son maître que les ames des morts étaient irritées de son impiété, que, quant à lui, il ne traverserait pas cet endroit du cimetière, et qu'il en ferait le tour extérieur plutôt que d'avancer d'un pas. Don Juan le prit par l'oreille et le força de lire l'inscription du monument du Commandeur. Le pauvre valet déclara ne savoir pas lire, comme dans le libretto de l'opéra italien. La scène se prolongea d'une manière assez piquante à étudier, car c'était un composé de la comédie de Molière et du drame lyrique mis en action et en langage vulgaire, le tout compliqué et développé par une troisième version que je ne connaissais pas, et qui me parut improvisée. Cela faisait un dialogue trop étendu et parfois trop familier pour une scène qui se serait jouée en public, mais qui prenait là une réalité surprenante, à tel point que la convention ne s'y sentait plus du tout par momens, et que je croyais presque assister à un épisode

de la vie de don Juan. Le jeu des acteurs était si naturel et le lieu où ils se tenaient si bien disposé pour la liberté de leurs mouvemens, qu'ils n'avaient plus du tout l'air de jouer la comédie, mais de se persuader qu'ils étaient les vrais types du drame.

Cette illusion me gagna moi-même, quand je vis Leporello m'adresser l'invitation de son maître, et montrer à mon inflexion de tête une terreur non équivoque. Jamais tremblement convulsif, jamais contraction du visage, jamais suffocation de la voix et flageolement des jambes n'appartinrent mieux à l'homme sérieusement épouvanté par un fait surnaturel. Don Juan lui-même fut ému, lorsque je répondis à son insolente provocation par le *oui* funèbre. Un coup de tam-tam dans la coulisse et des accords lugubres faillirent me faire tressaillir moi-même. Don Juan conserva la tête haute, le corps raide, la flamberge arrogante retroussant le coin du manteau; mais il tremblait un peu, sa moustache blonde se hérissait d'une horreur secrète, et il sortit en disant : « Je me croyais à l'abri de pareilles hallucinations: sortons d'ici! » Il passa devant moi en me toisant avec audace; mais son œil était arrondi par la peur, et une sueur froide baignait son front altier. Il sortit avec Leporello, et le rideau se referma pendant que les esprits reprenaient le chœur du commencement de la scène :

Di rider finirai, etc.

Aussitôt doña Anna vint me prendre par la main, et, m'aidant à me débarrasser du masque, elle me conduisit au bord du rideau, en me disant de regarder avec précaution dans la salle. Le parterre de cette salle, qui n'était garni que d'une douzaine de fauteuils, d'une table chargée de papiers et d'un piano à queue, devenait, dans les entr'actes, le foyer des acteurs. J'y vis le vieux Boccaferri s'éventant avec un éventail de femme, et respirant à pleine poitrine comme un homme qui vient d'être réellement très ému. Celio rassemblait des papiers sur la table; Béatrice, belle comme un ange, en costume de Zerlina, tenait par la main un charmant garçon encore imberbe, qui me sembla devoir être Masetto. Un cinquième personnage, enveloppé d'un domino de bal, qui, retroussé sur sa hanche, laissait voir une manchette de dentelle sur un bas de soie noire, me tournait le dos. C'était la troisième prétendue demoiselle de Balma, *la sourde,* costumée en Ottavio, qui m'avait intrigué dans le jardin; mais était-ce là Cecilia? Elle me paraissait plus grande, et cette tournure dégagée, cette pose de jeune homme, ne me rappelaient pas la Boccaferri, à laquelle je n'avais jamais vu porter sur la scène les vêtemens de notre sexe.

J'allais demander son nom à Stella, lorsque celle-ci mit le doigt sur ses lèvres et me fit signe d'écouter.

— Pardieu! disait Boccaferri à Celio, qui lui faisait compliment de

la manière dont il avait joué, on aurait bien joué à moins! J'étais mort de peur, et cela tout de bon; car je n'avais pas vu la statue à la répétition d'hier, et, quoique j'aie coupé et peint moi-même toutes les pièces d'armure, je ne me représentais pas l'effet qu'elles produisent quand elles sont revêtues. Salvator posait dans la perfection, et il a dit son *oui* avec un timbre si excellent, que je n'ai pas reconnu le son de sa voix; et puis, dans ce costume, il me faisait l'effet d'un géant. Où est-il donc cet enfant, que je le complimente?

Boccaferri se retourna brusquement, et vit derrière lui le jeune homme auquel il s'adressait, occupé à mettre du rouge pour faire le personnage de Masetto. — Eh bien! quoi? s'écria Boccaferri, tu as déjà eu le temps de changer de costume?

— Comment, *mon vieux,* répondit le jeune homme, tu crois que c'est moi qui ai fait la statue? Tu ne te souviens pas de m'avoir vu dans la coulisse au moment où tu es revenu tomber à genoux, comme voulant fuir (au plus beau moment de ta frayeur!), et que tu m'as dit tout bas : Cette figure de pierre m'a fait vraiment peur?

— Moi, je t'ai dit cela? reprit Boccaferri stupéfait, je ne m'en souviens pas. Je te voyais sans te voir; je n'avais pas ma tête. Oui, j'ai eu réellement peur. Je suis content, notre essai réussit, mes enfans; voilà que l'émotion nous gagne. Pour moi, c'est déjà fait; et quand vous en serez tous là, vous serez tous de grands artistes!...

— Mais, vieux fou, dit Celio en souriant, si ce n'était pas Salvator qui faisait la statue, qui était-ce donc? Tu ne te le demandes pas?

— Au fait, qui était-ce? Qui diable a fait cette statue?

Et Boccaferri se leva tout effrayé en promenant des yeux hagards autour de lui.

— Le bonhomme est très impressionnable, me dit Stella; il ne faudrait pas pousser plus loin l'épreuve. Nommez-vous avant de vous montrer.

X. — OTTAVIO.

— Maître Boccaferri! criai-je en ouvrant doucement le rideau, reconnaissez-vous la voix du Commandeur?

— Oui, pardieu! je reconnais cette voix, répondit-il; mais je ne puis dire à qui elle appartient. Mille diables! il y a ici ou un revenant, ou un intrus; qu'est-ce que cela signifie, enfans?

— Cela signifie, mon père, dit Ottavio en se retournant et en me montrant enfin les traits purs et nobles de la Cecilia, que nous avons ici un bon acteur et un bon ami de plus. Elle vint à moi en me tendant la main. Je m'élançai d'un bond dans l'emplacement de l'orchestre; je saisis sa main que je baisai à plusieurs reprises, et j'em-

brassai ensuite le vieux Boccaferri qui me tendait les bras. C'était la première fois que je songeais à lui donner cette accolade dont la seule idée m'eût causé du dégoût deux mois auparavant. Il est vrai que c'était la première fois que je ne le trouvais pas ivre, ou sentant la vieille pipe et le vin nouveau.

Celio m'embrassa aussi avec plus d'effusion véritable que je ne l'y eusse cru disposé. La douleur de son *fiasco* semblait s'être effacée, et, avec elle, l'amertume de son langage et de sa physionomie. « Ami, me dit-il, je veux te présenter à tout ce que j'aime. Tu vois ici les quatre enfans de la Floriani, mes sœurs Stella et Béatrice, et mon jeune frère Salvator, le Benjamin de la famille, un bon enfant bien gai, qui pâlissait dans l'étude d'un homme de loi, et qui a quitté ce noir métier de scribe, il y a deux jours, pour venir se faire artiste à l'école de notre père adoptif, Boccaferri. Nous sommes ici pour tout le reste de l'hiver sans bouger; nous y faisons, les uns leur éducation, les autres leur stage dramatique. On t'expliquera cela plus tard; maintenant il ne faut pas trop s'absorber dans les embrassades et les explications; car on perdrait la pièce de vue, on se refroidirait sur l'affaire principale de la vie, sur ce qui passe avant tout ici, l'art dramatique!

— Un seul et dernier mot, lui dis-je en regardant Cecilia à la dérobée : pourquoi, cruels, m'aviez-vous abandonné? Si le plus incroyable, le plus inespéré des hasards ne m'eût conduit ici, je ne vous aurais peut-être jamais revus qu'à travers la rampe d'un théâtre; car tu m'avais promis de m'écrire, Celio, et tu m'as oublié!

— Tu mens! répondit-il en riant. Une lettre de moi, avec une invitation de notre cher hôte, le marquis, te cherche à Vienne dans ce moment-ci. Ne m'avais-tu pas dit que tu ne repasserais les Alpes qu'au printemps? Ce serait à toi de nous expliquer comment nous te retrouvons ici, ou plutôt comment tu as découvert notre retraite, et pourquoi il a fallu que ces demoiselles se compromissent jusqu'à t'écrire un billet doux sous ma dictée pour te donner le courage d'entrer par la porte au lieu de venir rôder sous les fenêtres. Si l'aventure d'hier soir ne m'eût pas mis sur tes traces, si je ne les avais suivies, ce matin, ces traces indiscrètes empreintes sur la neige, et cela jusque chez le voiturin Volabù, où j'ai vu ton nom sur une caisse placée dans son hangar, tu nous ménageais donc quelque terrible surprise?

— Moi? j'étais le plus sot et le plus innocent des curieux. Je ne vous savais pas ici. J'avais la tête échauffée par votre sabbat nocturne, qui met en émoi tout le hameau, et je venais tâcher de surprendre les manies de M. le marquis de Balma... Mais à propos, m'écriai-je en éclatant de rire et en promenant aussitôt un regard inquiet et confus autour de moi, chez qui sommes-nous ici? Que faites-vous chez ce vieux marquis, et comment peut-il dormir pendant un pareil vacarme?

Toute la troupe échangea à son tour des regards d'étonnement, et Béatrice éclata de rire comme je venais de le faire.

Mais Boccaferri prit la parole avec beaucoup de sang-froid pour me répondre : — Le vieux marquis est un monomane, en effet, dit-il. Il a la passion du théâtre, et son premier soin, dès qu'il s'est vu riche et maître d'un beau château, ç'a été de recruter, par mon intermédiaire, la troupe choisie qui est sous vos yeux, et de la cacher ici en la faisant passer pour sa famille. Comme il est grand dormeur et passablement sourd, nous nous amusons à répéter sans qu'il nous gêne, et, au premier jour, nous ferons nos débuts devant lui; mais, comme il est censé pleurer la mort du généreux frère qui ne l'a fait son héritier que faute d'avoir songé à le déshériter, il nous a recommandé le plus grand mystère. C'est pour cela que personne ne sait à quoi nous passons nos nuits, et l'on aime mieux supposer que c'est à évoquer le diable qu'à nous occuper du plus vaste et du plus complet de tous les arts. Restez donc avec nous, Salentini, tant qu'il vous plaira, et, si la partie vous amuse, soyez associé à notre théâtre. Comme je fais la pluie et le beau temps ici, on n'y saura pas votre vrai nom, s'il vous plaît d'en changer. Vous passerez même, au besoin, pour un sixième enfant du marquis. C'est moi son bras droit et son factotum, qui choisis les sujets et qui les dirige. Vous voyez que je suis lié de vieille date avec ce bon seigneur, cela ne doit pas vous étonner : c'était un vieux ivrogne, et nous nous sommes connus au cabaret; mais nous nous sommes amendés ici, et, depuis que nous avons le vin à discrétion, nous sommes d'une sobriété qui vous charmera... Allons! nous oublions trop la pièce, et ce n'est pas dans un entr'acte qu'il faut se raconter des histoires. Voulez-vous faire jusqu'au bout le rôle de la statue? Ce n'est qu'une entrée de manége; demain on vous donnera, dans une autre pièce, le rôle que vous voudrez, ou bien vous prendrez celui d'Ottavio, et Cecilia créera celui d'Elvire, que nous avions supprimé. Vous avez déjà compris que nous inventons un théâtre d'une nouvelle forme et complétement à notre usage. Nous prenons le premier scenario venu, et nous improvisons le dialogue, aidés des souvenirs du texte. Quand un sujet nous plaît, comme celui-ci, nous l'étudions pendant quelques jours en le modifiant *ad libitum*. Sinon, nous passons à un autre, et souvent nous faisons nous-mêmes le sujet de nos drames et de nos comédies, en laissant à l'intelligence et à la fantaisie de chaque personnage le soin d'en tirer parti. Vous voyez déjà qu'il ne s'agit pour nous que d'une chose, c'est d'être créateurs et non interprètes serviles. Nous cherchons l'inspiration, et elle nous vient peu à peu. Au reste, tout ceci s'éclaircira pour vous en voyant comment nous nous y prenons. Il est déjà dix heures, et nous n'avons joué que deux actes. *All'opra!* mes enfans! Les jeunes gens au décor, les demoiselles au

manuscrit pour nous aider dans l'ordre des scènes, car il faut de l'ordre même dans l'inspiration. Vite, vite, voici un entr'acte qui doit indisposer le public.

Boccaferri prononça ces derniers mots d'un ton qui eût fait croire qu'il avait sous les yeux un public imaginaire remplissant cette salle vide et sonore. Mais il n'était pas maniaque le moins du monde. Il se livrait à une consciencieuse étude de l'art, et il faisait d'admirables élèves en cherchant lui-même à mettre en pratique des théories qui avaient été le rêve de sa vie entière.

Nous nous occupâmes de changer la scène. Cela se fit en un clin d'œil, tant les pièces du décor étaient bien montées, légères, faciles à remuer et la salle bien machinée. — Ceci était une ancienne salle de spectacle parfaitement construite et entendue, me dit Boccaferri. Les Balma ont eu de tout temps la passion du théâtre, sauf le dernier, qui est mort triste, ennuyé, parfaitement égoïste et nul, faute d'avoir cultivé et compris cet art divin. Le marquis actuel est le digne fils de ses pères, et son premier soin a été d'exhumer les décors et les costumes qui remplissaient cette aile de son manoir. C'est moi qui ai rendu la vie à tous ces cadavres gisant dans la poussière. Vous savez que c'était mon métier *là-bas*. Il ne m'a pas fallu plus de huit jours pour rendre la couleur et l'élasticité à tout cela. Ma fille, qui est une grande artiste, a rajeuni les habillemens et leur a rendu le style et l'exactitude dont on faisait bon marché il y a cinquante ans. Les petites Floriani, qui veulent être artistes aussi un jour, l'aident en profitant de ses leçons. Moi, avec Celio, qui vaut dix hommes pour la promptitude d'exécution, l'adresse des mains et la rapidité d'intuition, nous avons imaginé de faire un théâtre dont nous pussions jouir nous-mêmes, et qui n'offrît pas à nos yeux, désabusés à chaque instant, ces laids intérieurs de coulisses pelées où le froid vous saisit le cœur et l'esprit dès que vous y rentrez. Nous ne nous moquons pas pour cela du public, qui est censé partager nos illusions. Nous agissons en tout comme si le public était là; mais nous n'y pensons que dans l'entr'acte. Pendant l'action, il est convenu qu'on l'oubliera, comme cela devrait être quand on joue pour tout de bon devant lui. Quant à notre système de décor, placez-vous au fond de la salle, et vous verrez qu'il fait plus d'effet et d'illusion que s'il y avait un ignoble envers tourné vers nous, et dont le public, placé de côté, aperçoit toujours une partie.

Il est vrai que nous employons ici, pour notre propre satisfaction, des moyens naïfs dont le charme serait perdu sur un grand théâtre. Nous plantons de vrais arbres sur nos planchers et nous mettons de vrais rochers jusqu'au fond de notre scène. Nous le pouvons, parce qu'elle est petite, nous le devons même, parce que les grands moyens de la perspective nous sont interdits. Nous n'aurions pas assez de distance

pour qu'ils nous fissent illusion à nous-mêmes, et le jour où nous manquerons de l'illusion de la vue, celle de l'esprit nous manquera. Tout se tient. L'art est homogène, c'est un résumé magnifique de l'ébranlement de toutes nos facultés. Le théâtre est ce résumé par excellence, et voilà pourquoi il n'y a ni vrai théâtre, ni acteurs vrais, ou fort peu, et ceux-là qui le sont ne sont pas toujours compris, parce qu'ils se trouvent enchâssés comme des perles fines au milieu de diamans faux dont l'éclat brutal les efface.

— Il y a peu d'acteurs vrais, et tous devraient l'être! Qu'est-ce qu'un acteur, sans cette première condition essentielle et vitale de son art? On ne devrait distinguer le talent de la médiocrité que par le plus ou moins d'élévation d'esprit des personnes. Un homme de cœur et d'intelligence serait forcément un grand acteur, si les règles de l'art étaient connues et observées; au lieu qu'on voit souvent le contraire. Une femme belle, intelligente, généreuse dans ses passions, exercée à la grace libre et naturelle, ne pourrait pas être au second rang, comme l'a toujours été ma fille, qui n'a pas pu développer sur la scène l'ame et le génie qu'elle a dans la vie réelle. Faute de se trouver dans un milieu assez artiste pour l'impressionner, elle a toujours été glacée par le théâtre, et vous la verrez pourtant ici, vous ne la reconnaîtrez point! C'est qu'ici rien ne nous choque et ne nous contriste : nous élargissons par la fantaisie le cadre où nous voulons nous mouvoir, et la poésie du décor est la dorure du cadre.

— Oui, monsieur, continua Boccaferri avec animation, tout en arrangeant mille détails matériels sans cesser de causer, l'invraisemblance de la mise en scène, celle des caractères, celle du dialogue, et jusqu'à celle du costume, voilà de quoi refroidir l'inspiration d'un artiste qui comprend le vrai et qui ne peut s'accommoder du faux. Il n'y a rien de bête comme un acteur qui se passionne dans une scène impossible, et qui prononce avec éloquence des discours absurdes. C'est parce qu'on fait de pareilles pièces et qu'on les monte par-dessus le marché avec une absurdité digne d'elles, qu'on n'a point d'acteurs vrais, et, je vous le disais, tous devraient l'être. Rappelez-vous la Cecilia. Elle a trop d'intelligence pour ne pas sentir le vrai, vous l'avez vue souvent insuffisante, presque toujours trop concentrée et cachant son émotion, mais vous ne l'avez jamais vue donner à côté, ni tomber dans le faux; et pourtant c'était une pâle actrice. Telle qu'elle était, elle ne déparait rien, et la pièce n'en allait pas plus mal. Eh bien! je dis ceci : que le théâtre soit vrai, tous les acteurs seront vrais, même les plus médiocres ou les plus timides; que le théâtre soit vrai, tous les êtres intelligens et courageux seront de grands acteurs; et, dans les intervalles où ceux-ci n'occuperont pas la scène, où le public se reposera de l'émotion produite par eux, les acteurs secondaires seront

du moins naïfs, vraisemblables. Au lieu d'une torture qu'on subit à voir grimacer des sujets détestables, on éprouvera un certain bien-être confiant à suivre l'action dans les détails nécessaires à son développement. Le public se formera à cette école, et, au lieu d'injuste et de stupide qu'il est aujourd'hui, il deviendra consciencieux, attentif, amateur des œuvres bien faites et ami des artistes de bonne foi. Jusque-là, qu'on ne me parle pas de théâtre, car vraiment c'est un art quasi perdu dans le monde, et il faudra tous les efforts d'un génie complet pour le ressusciter.

— Oui, mon fils Celio! dit-il en s'adressant au jeune homme qui attendait pour faire commencer l'acte qu'il eût cessé de babiller, ta mère, la grande artiste, avait compris cela. Elle m'avait écouté et elle m'a toujours rendu justice, en disant qu'elle me devait beaucoup. C'est parce qu'elle partageait mes idées qu'elle voulut faire elle-même les pièces qu'elle jouait, être la directrice de son théâtre, choisir et former ses acteurs. Elle sentait qu'une grande actrice a besoin de bons interlocuteurs et que la tirade d'une héroïne n'est pas inspirée quand sa confidente l'écoute d'un air bête. Nous avons fait ensemble des essais hardis, j'ai été son décorateur, son machiniste, son répétiteur, son costumier et parfois même son poète; l'art y gagnait sans doute, mais non les affaires. Il eût fallu une immense fortune pour vaincre les premiers obstacles qui s'élevaient de toutes parts. Et puis le public ne sait point seconder les nobles efforts, il aime mieux s'abrutir à bon marché que de s'ennoblir à grands frais.

Mais toi, Celio, mais vous, Stella, Béatrice, Salvator, vous êtes jeunes, vous êtes unis, vous comprenez l'art maintenant, et vous pouvez, à vous quatre, tenter une rénovation. Ayez-en du moins le désir, caressez-en l'espérance; quand même ce ne serait qu'un rêve, quand même ce que nous faisons ici ne serait qu'un amusement poétique, il vous en restera quelque chose qui vous fera supérieurs aux acteurs vulgaires et aux supériorités de ficelle. O mes enfans! laissez-moi vous souffler le feu sacré qui me rajeunit et qui m'a consumé en vain jusqu'ici, faute d'alimens à mon usage. Je ne regretterai pas d'avoir échoué toute ma vie, en toutes choses, d'avoir été aux prises avec la misère jusqu'à être forcé d'échapper au suicide par l'ivresse! Non, je ne me plaindrai de rien dans mon triste passé, si la vivace postérité de la Floriani élève son triomphe sur mes débris, si Celio, son frère et ses sœurs réalisent le rêve de leur mère, et si le pauvre vieux Boccaferri peut s'acquitter ainsi envers la mémoire de cet ange!

— Tu as raison, ami, répondit Celio, c'était le rêve de ma mère de nous voir grands artistes; mais pour cela, disait-elle, il fallait *renouveler l'art.* Nous comprenons aujourd'hui, grace à toi, ce qu'elle voulait dire; nous comprenons aussi pourquoi elle prit sa retraite à trente

ans, dans tout l'éclat de sa force et de son génie, c'est-à-dire pourquoi elle était déjà dégoûtée du théâtre et privée d'illusions. Je ne sais si nous ferons faire un progrès à l'esprit humain sous ce rapport; mais nous le tenterons, et, quoi qu'il arrive, nous bénirons tes enseignemens, nous rapporterons à toi toutes nos jouissances; car nous en aurons de grandes, et si les goûts exquis que tu nous donnes nous exposent à souffrir plus souvent du contact des mauvaises choses, du moins, quand nous toucherons aux grandes, nous les sentirons plus vivement que le vulgaire.

Nous passâmes au troisième acte, qui était emprunté presque en entier au libretto italien. C'était une fête champêtre donnée par don Juan à ses vassaux et à ses voisins de campagne dans les jardins de son château. J'admirai avec quelle adresse le scenario de Boccaferri déguisait les impossibilités d'une mise en scène où manquaient les comparses. La foule était toujours censée se mouvoir et agir autour de la scène où elle n'entrait jamais, et pour cause. De temps en temps un des acteurs, hors de scène, imitait avec soin des murmures, des trépignemens lointains. Derrière les décors, on fredonnait *pianissimo* sur un instrument invisible un air de danse tiré de l'opéra, en simulant un bal à distance. Ces détails étaient improvisés avec un art extrême, chacun prenant part à l'action avec une grande ardeur et beaucoup de délicatesse de moyens pour seconder les personnages en scène, sans les distraire ni les déranger. L'arrangement ingénieux des coulisses étroites et sombres, ne recevant que le jour du théâtre qui s'éteignait dans leurs profondeurs, permettait à chacun d'observer et de saisir tout ce qui se passait sur la scène, sans troubler la vraisemblance en se montrant aux personnages en action. Tout le monde était occupé, et personne n'avait la faculté de se distraire une seule minute du sujet, ce qui faisait qu'on rentrait en scène aussi animé qu'on en était sorti.

Je trouvai donc le moyen de m'utiliser activement, bien que n'ayant pas à paraître dans cet acte. Le scenario surtout était la chose délicate à observer; et si je ne l'eusse pas vu pratiquer à ces êtres intelligens, qui me communiquaient à mon insu leur finesse de perception, je n'aurais pas cru possible de s'abandonner aux hasards de l'improvisation sans manquer à la proportion des scènes, à l'ordre des entrées et des sorties, et à la mémoire des détails convenus. Il paraît que, dans les premiers essais, cette difficulté avait paru insurmontable aux Floriani; mais Boccaferri et sa fille ayant persisté, et leurs théories sur la nature de l'inspiration dans l'art et sur la méthode d'en tirer parti, ayant éclairé ce mystérieux travail, la lumière s'était faite dans ce premier chaos, l'ordre et la logique avaient repris leurs droits inaliénables dans toute opération saine de l'art, et l'effrayant obstacle avait été vaincu avec une rapidité surprenante. On n'en était même plus à s'a-

vertir les uns les autres par des clins d'œil et des mots à la dérobée comme on avait fait au commencement. Chacun avait sa règle écrite en caractères inflexibles dans la pensée; le brillant des à-propos dans le dialogue, l'entraînement de la passion, le sel de l'impromptu, la fantaisie de la divagation, avaient toute leur liberté d'allure, et cependant l'action ne s'égarait point, ou, si elle semblait oubliée un instant pour être réengagée et ressaisie sur un incident fortuit, la ressemblance de ce mode d'action dramatique avec la vie réelle (ce grand décousu, recousu sans cesse à propos) n'en était que plus frappante et plus attachante.

Dans cet acte, j'admirai d'abord deux talens nouveaux, Béatrice-Zerlina et Salvator-Masetto. Ces deux beaux enfans avaient l'inappréciable mérite d'être aussi jeunes et aussi frais que leurs rôles, et l'habitude de leur familiarité fraternelle donnait à leur dispute un adorable caractère de chasteté et d'obstination enfantine qui ne gâtait rien à celui de la scène. Ce n'était pas là tout-à-fait pourtant l'intention du libretto italien, encore moins celle de Molière; mais qu'importe? la chose, pour être rendue d'instinct, me parut meilleure ainsi. Le jeune Salvator (le Benjamin, comme on l'appelait) joua comme un ange. Il ne chercha pas à être comique, et il le fut. Il parla le dialecte milanais, dont il savait toutes les gentillesses et toutes les naïves métaphores pour en avoir été bercé naguère; il eut un sentiment vrai des dangers que courait Zerline à se laisser courtiser par un libertin; il la tança sur sa coquetterie avec une liberté de frère qui rendit d'autant plus naturelle la franchise du paysan. Il sut lui adresser ces malices de l'intimité qui piquent un peu les jeunes filles quand elles sont dites devant un étranger, et Béatrice fut piquée tout de bon, ce qui fit d'elle une merveilleuse actrice sans qu'elle y songeât.

Mais, à ce joli couple, succéda un couple plus expérimenté et plus savant, Anna et Ottavio. Stella était une héroïne pénétrante de noblesse, de douleur et de rêverie. Je vis qu'elle avait bien lu et bien compris le *Don Juan* d'Hoffmann, et qu'elle complétait le personnage du libretto en laissant pressentir une délicate nuance d'entraînement involontaire pour l'irrésistible ennemi de son sang et de son bonheur. Ce point fut touché d'une manière exquise, et cette victime d'une secrète fatalité fut plus vertueuse et plus intéressante ainsi, que la fière et forte fille du Commandeur pleurant et vengeant son père sans défaillance et sans pitié.

Mais que dirai-je d'Ottavio? Je ne concevais pas ce qu'on pouvait faire de ce personnage en lui retranchant la musique qu'il chante; car c'est Mozart seul qui en a fait quelque chose. La Boccaferri avait donc tout à créer, et elle créa de main de maître; elle développa la tendresse, le dévouement, l'indignation, la persévérance que Mozart seul

sait indiquer: elle traduisit la pensée du maître dans un langage aussi élevé que sa musique; elle donna à ce jeune amant la poésie, la grace, la fierté, l'amour surtout!... — Oui, c'est là de l'amour, me dit tout à coup Celio en s'approchant de mon oreille dans la coulisse comme s'il eût répondu à ma pensée. Écoute et regarde la Cecilia, mon ami, et tâche d'oublier le serment que je t'ai fait de ne jamais l'aimer. Je ne peux plus te répondre de rien à cet égard; car je ne la connaissais pas il y a deux mois; je ne l'avais jamais entendue exprimer l'amour, et je ne savais pas qu'elle pût le ressentir. Or, je le sais, maintenant que je la vois loin du public qui la paralysait. Elle s'est transformée à mes yeux, et, moi, je me suis transformé aux miens propres. Je me crois capable d'aimer autant qu'elle. Reste à savoir si nous serons l'un à l'autre l'objet de cette ardeur qui couve en nous sans autre but déterminé, à l'heure qu'il est, que la révélation de l'art; mais ne te fie plus à ton ami, Adorno! et travaille pour ton compte sans l'appeler à ton aide.

En parlant ainsi, Celio me tenait la main et me la serrait avec une force convulsive. Je sentis, au tremblement de tout son être, que lui ou moi étions perdus.

— Qu'est-ce que cela? nous dit Boccaferri en passant près de nous. Une distraction? un dialogue dans la coulisse? Voulez-vous donc faire envoler le dieu qui nous inspire? Allons, don Juan, retrouvez-vous, oubliez Celio Floriani, et allons tourmenter Masetto!

XI. — LE SOUPER.

Quand cet acte fut fini, on retourna dans le parterre, lequel, ainsi que je l'ai dit, était disposé en salle de repos ou d'étude à volonté, et on se pressa autour de Boccaferri pour avoir son sentiment et profiter de ses observations. Je vis là comment il procédait pour développer ses élèves; car sa conversation était un véritable cours, et le seul sérieux et profond que j'aie jamais entendu sur cette matière.

Tant que durait la représentation, il se gardait bien d'interrompre les acteurs, ni même de laisser percer son contentement ou son blâme, quelque chose qu'ils fissent; il eût craint de les troubler ou de les distraire de leur but. Dans l'entr'acte, il se faisait juge; il s'intitulait *public éclairé*, et distribuait la critique ou l'éloge.

— Honneur à la Cecilia! dit-il pour commencer. Dans cet acte, elle a été supérieure à nous tous. Elle a porté l'épée et parlé d'amour comme Roméo; elle m'a fait aimer ce jeune homme dont le rôle est si délicat. Avez-vous remarqué un trait de génie, mes enfans? Écoutez, Celio, Adorno, Salvator, ceci est pour les hommes; les petites filles n'y comprendraient rien. Dans le libretto, que vous savez tous par cœur,

il y a un mot que je n'ai jamais pu écouter sans rire. C'est lorsque doña Anna raconte à son fiancé qu'elle a failli être victime de l'audace de don Juan, ce scélérat ayant imité, dans la nuit du meurtre du Commandeur, la démarche et les manières d'Ottavio pour surprendre sa tendresse. Elle dit qu'elle s'est échappée de ses bras, et qu'elle a réussi à le repousser. Alors don Ottavio, qui a écouté ce récit avec une piteuse mine, chante naïvement : *Respiro!* Le mot est bien écrit musicalement pour le dialogue, comme Mozart savait écrire le moindre mot, mais le mot est par trop niais. Rubini, comme un maître intelligent qu'il est, le disait sans expression marquée, et en sauvait ainsi le ridicule; mais presque tous les autres Ottavio que j'ai entendus ne manquaient point de *respirer* le mot à pleine poitrine, en levant les yeux au ciel, comme pour dire au public : « Ma foi! je l'ai échappé belle! »

Eh bien! Cecilia a écouté le récit d'Anna avec une douleur chaste, une indignation concentrée, qui n'aurait prêté à rire à aucun parterre, si impudique qu'il eût été! Je l'ai vu pâlir, mon jeune Ottavio! car la figure de l'acteur vraiment ému pâlit sous le fard, sans qu'il soit nécessaire de se retourner adroitement pour passer le mouchoir sur les joues, mauvaise *ficelle,* ressource grossière de l'art grossier. Et puis, quand il a été soulagé de son inquiétude, au lieu de dire : *Je respire!* il s'est écrié du fond de l'ame : *Oh! perdue ou sauvée, tu aurais toujours été à moi!*

— Oui, oui, s'écria Stella, qui ne se piquait pas de faire la petite fille ignorante, et s'occupait d'être artiste avant tout; j'ai été si frappée de ce mot, que j'ai senti comme un remords d'avoir été émue un instant dans les bras du perfide. J'ai aimé Ottavio, et vous allez voir, dans le quatrième acte, combien cette généreuse parole m'a rendu de force et de fierté.

— Brava! bravissima! dit Boccaferri, voilà ce qui s'appelle comprendre : un entr'acte ne doit pas être perdu pour un véritable artiste. Tandis qu'il repose ses membres et sa voix, il faut que son intelligence continue à travailler, qu'il résume ses émotions récentes, et qu'il se prépare à de nouveaux combats contre les dangers et les maux de sa destinée. Je ne me lasserai pas de vous le dire, le théâtre doit être l'image de la vie : de même que, dans la vie réelle, l'homme se recueille dans la solitude ou s'épanche dans l'intimité, pour comprendre les événemens qui le pressent, et pour trouver dans une bonne résolution ou dans un bon conseil la puissance de dénouer et de gouverner les faits, de même l'acteur doit méditer sur l'action du drame et sur le caractère qu'il représente. Il doit chercher tous les jours, et entre chaque scène, tous les développemens que ce rôle comporte. Ici, nous sommes libres de la lettre, et l'esprit d'improvisation nous ouvre un champ illimité de créations délicieuses. Mais, lors même qu'en public

vous serez esclaves d'un texte, un geste, une expression de visage, suffiront pour rendre votre intention. Ce sera plus difficile, mes enfans, car il faudra tomber juste du premier coup, et résumer une grande pensée dans un petit effet; mais ce sera plus subtil à chercher et plus glorieux à trouver : ce sera le dernier mot de la science, la pierre précieuse par excellence que nous cherchons ici dans une mine abondante de matériaux variés, où nous puisons à pleines mains, comme d'heureux et avides enfans que nous sommes, en attendant que nous soyons assez exercés et assez habiles pour ne choisir que le plus beau diamant de la roche.

— Toi, Celio, continua Boccaferri qu'on écoutait là comme un oracle, et contre lequel le fier Celio lui-même n'essayait pas de regimber, tu as été trop leste et pas assez hypocrite. Tu as oublié que la naïve et crédule Zerline était déjà assez femme pour exiger plus de cajoleries et pour se méfier de trop de hardiesse. Tu n'as pas oublié que Béatrice est ta sœur, et tu l'as traitée comme un petit enfant que tu es habitué à caresser sans qu'elle s'en fâche ou s'en inquiète. — Sois plus perfide, plus méchant, plus sec de cœur, et n'oublie pas que, dans l'acte que nous allons jouer, tu vas te faire tartufe... A propos! il nous manquait un père, en voici un; c'est M. Salentini qui nous tombe du ciel, et il faut improviser la scène du père. C'est du Molière, et c'est beau! Vite, enfans! un costume de grand d'Espagne à M. Salentini. L'habit *Louis XIII* tirant encore sur l'*Henri IV*, ancienne mode, grande fraise, et la trousse violette, le pourpoint long, peu ou point de rubans. Courez, Stella, n'oubliez rien; vous savez que je n'admets pas le : *Je n'y ai pas pensé* des jeunes filles. Repassez-moi tous les deux, ajouta-t-il en s'adressant à Celio et à moi, la scène de Molière. Monsieur Salentini, il ne s'agit que de s'en rappeler l'esprit et de s'en imprégner. Ne vous attachez pas aux mots. Au contraire, oubliez-les entièrement : la moindre phrase retenue par cœur est mortelle à l'improvisation... Mais, mon Dieu! j'oublie que vous n'êtes pas ici pour apprendre à jouer la comédie. Vous le ferez donc par complaisance, et vous le ferez bien, parce que vous avez du talent dans une autre partie, et que le sentiment du vrai et du beau sert à comprendre toutes les faces de l'art. *L'art est un*, n'est-ce pas?

— Je ferai de mon mieux pour ne dérouter personne, répondis-je, et je vous jure que tout ceci m'amuse, m'intéresse et me passionne infiniment.

— Merci, artiste! s'écria Boccaferri en me tendant la main. Oh! être artiste! Il n'y a que cela qui mérite la peine de vivre!

— Nous, au décor! dit-il à sa fille; je n'ai besoin que de toi pour m'aider à placer l'intérieur du palais de don Juan. Que l'armure de la statue soit prête pour que M. Salentini puisse la reprendre bien vite pendant la scène de M. Dimanche; et toi, Masetto, va te grimer pour

faire ce vieux personnage. Celio, si tu as le malheur de causer dans la coulisse pendant cet acte, je serai mauvais comme je l'ai été dans la dernière scène du précédent : tu m'avais mis en colère, je n'étais plus lâche et poltron; et si je suis mauvais, tu le seras! C'est une grande erreur que de croire qu'un acteur est d'autant plus brillant que son interlocuteur est plus pâle : la théorie de l'individualisme, qui règne au théâtre plus que partout ailleurs, et qui s'exerce en ignobles jalousies de métier pour souffler la claque à un camarade, est plus pernicieuse au talent sur les planches que sur toutes les autres scènes de la vie. Le théâtre est l'œuvre collective par excellence. Celui qui a froid y gèle son voisin, et la contagion se communique avec une désespérante promptitude à tous les autres. On veut se persuader ici-bas que le mauvais fait ressortir le bon. On se trompe, le bon deviendrait le parfait, le beau deviendrait le sublime, l'émotion deviendrait la passion, si, au lieu d'être isolé, l'acteur d'élite était secondé et chauffé par son entourage. A ce propos, mes enfans, encore un mot, le dernier, avant de nous remettre à l'œuvre! Dans les commencemens nous jouions trop longuement; maintenant que nous tenons la forme et que le développement ne nous emporte plus, nous tombons dans le défaut contraire : nous jouons trop vite. Cela vient de ce que chacun, sûr de son propre fait, coupe la parole à son interlocuteur pour placer la sienne. Gardez-vous de la personnalité jalouse et pressée de se montrer! gardez-vous-en comme de la peste! On ne s'éclaire qu'en s'écoutant les uns les autres. Laissez même un peu divaguer la réplique, si bon lui semble : ce sera une occasion de vous impatienter tout de bon quand elle entravera l'action qui vous passionne. Dans la vie réelle, un ami nous fatigue de ses distractions, un valet nous irrite par son bavardage, une femme nous désespère par son obstination ou ses détours. Eh bien, cela sert au lieu de nuire sur la scène que nous avons créée. C'est de la réalité, et l'art n'a qu'à conclure. D'ailleurs, quand vous vous interrompez les uns les autres, vous risquez d'écourter une bonne réflexion qui vous en eût inspiré une meilleure : vous faites envoler une pensée qui eût éveillé en vous mille pensées. Vous vous nuisez donc à vous-même. Souvenez-vous du principe : « Pour que chacun soit bon et vrai, il faut que tous le soient, et le succès qu'on ôte à un rôle, on l'ôte au sien propre. » Cela paraîtrait un effroyable paradoxe hors de cette enceinte; mais vous en reconnaîtrez la justesse, à mesure que vous vous formerez à l'école de la vérité. D'ailleurs, quand ce ne serait que de la bienveillance et de l'affection mutuelle, il faut être *frères* dans l'art comme vous l'êtes par le sang; l'inspiration ne peut être que le résultat de la santé morale, elle ne descend que dans les ames généreuses, et un méchant camarade est un méchant acteur, quoi qu'on en dise!

La pièce marcha à souhait jusqu'à la dernière scène, celle où je reparus en statue pour m'abîmer finalement dans une trappe avec don Juan. Mais, quand nous fûmes sous le théâtre, Celio, dont je tenais encore la main dans ma main de pierre, me dit en se dégageant et en passant du fantastique à la réalité, sans transition : — Pardieu! que le diable vous emporte! Vous m'avez fait manquer la partie culminante du drame; j'ai été plus froid que la statue quand je devais être terrifié et terrifiant. Boccaferri ne comprendra pas pourquoi j'ai été aussi mauvais ce soir que sur le théâtre impérial de Vienne. Mais moi, je vais vous le dire. Vous regardez trop la Boccaferri, et cela me fait mal. Don Juan jaloux, c'est impossible; cela fait penser qu'il peut être amoureux, et cela n'est point compatible avec le rôle que j'ai joué ce soir ici et jusqu'à présent dans la vie réelle.

— Où voulez-vous en venir, Celio? répondis-je. Est-ce une querelle, un défi, une déclaration de guerre? Parlez, je fais appel à la vertu qui m'a fait votre ami presque sans vous connaître, à votre franchise!

— Non, dit-il, ce n'est rien de tout cela. Si j'écoutais mon instinct, je vous tordrais le cou dans cette cave. Mais je sens que je serais odieux et ridicule de vous haïr, et je veux sincèrement et loyalement vous accepter pour rival et pour ami quand même. C'est moi qui vous ai attiré ici de mon propre mouvement et sans consulter personne. Je confesse que je vous croyais au mieux avec la duchesse de N..., car j'étais à Turin, il y a trois jours, avec Cecilia. Personne, dans ce village et dans la ville de Turin, n'a su notre voyage. Mais nous, dans les vingt-quatre heures que nous avons été près de vous sans pouvoir aller vous serrer la main, nous avons appris, malgré nous, bien des choses. Je vous ai cru retombé dans les filets de Circé; je vous ai plaint sincèrement, et comme nous passions devant votre logement pour sortir de la ville, à cinq heures du matin, Cecilia vous a chanté quelques phrases de Mozart en guise d'éternel adieu. Malheureusement elle a choisi un air et des paroles qui ressemblaient à un appel plus qu'à une formule d'abandon, et cela m'a mis en colère. Puis, je me suis rassuré en la voyant aussi calme que si votre infidélité lui était la chose du monde la plus indifférente; et, comme je vous aime, au fond j'étais triste en pensant à la femme qui remplaçait Cecilia dans votre volage cœur. Voyons, dites, qui aimez-vous et où allez-vous? Ne couriez-vous pas après la duchesse en passant par le village des Désertes? Est-elle cachée dans quelque château voisin? Comment le hasard aurait-il pu vous amener dans cette vallée, qui n'est sur la route de rien? Si vous ne volez pas à un rendez-vous donné par cette femme, il est évident pour moi que vous êtes venu ici pour *l'autre*, que vous avez réussi à connaître sa retraite et sa nouvelle situation, si bien cachée

depuis qu'elle en jouit. C'est donc à vous d'être sincère, monsieur Salentini. De qui êtes-vous ou n'êtes-vous pas amoureux, et vis-à-vis de qui prétendez-vous vous conduire en Ottavio ou en don Giovanni?

Je répondis en racontant succinctement toute la vérité; je ne cachai point que le *vedrai carino* chanté par Cecilia sous ma fenêtre m'avait sauvé des griffes de la duchesse, et j'ajoutai pour conclure : — J'ai été sur le point d'oublier Cecilia, j'en conviens, et j'ai tant souffert dans cette lutte, que je croyais n'y plus songer. Je m'attendais si peu à vous revoir aujourd'hui, et l'existence fantastique où vous me jetez tout d'un coup est si nouvelle pour moi, que je ne puis vous rien dire, sinon que vous devenu naïf et amoureux, *elle* devenue expansive et brillante, son père devenu sobre et lucide d'intelligence, votre château mystérieux, vos deux charmantes sœurs, ces figures inconnues qui m'apparaissent comme dans un rêve, cette vie d'artiste-grand-seigneur que vous vous êtes créée si vite dans un nid de vautours et de revenans, tandis que le vent siffle et que la neige tombe au dehors, tout cela me donne le vertige. J'étais enivré, j'étais heureux tout à l'heure, je ne touchais plus à la terre; vous me rejetez dans la réalité, et vous voulez que je me résume. Je ne le puis. Donnez-moi jusqu'à demain matin pour vous répondre. Puisque nous ne pouvons ni ne voulons nous tromper l'un l'autre, je ne sais pas pourquoi nous ne resterions pas amis jusqu'à demain matin.

— Tu as raison, répondit Celio, et, si nous ne restons pas amis toute la vie, j'en aurai un mortel regret. Nous causerons demain au jour. La nuit est faite ici pour le délire... Mais pourtant, écoute un dernier mot de réalité que je ne peux différer. Mes charmantes sœurs, dis-tu, t'apparaissent comme dans un rêve? Méfie-toi de ce rêve; il y a une de mes sœurs dont tu ne dois jamais devenir amoureux.

— Elle est mariée?

— Non : c'est plus grave encore. Réponds à une question qui ne souffre pas d'ambages. Sais-tu le nom de ton père? Je puis te demander cela, moi qui n'ai su que fort tard le nom du mien.

— Oui, je sais le nom de mon père, répondis-je.

— Et peux-tu le dire?

— Oui; c'est seulement le nom de ma mère que je dois cacher.

— C'est le contraire de moi. Donc ton père s'appelait?

— Tealdo Soavi. Il était chanteur au théâtre de Naples. Il est mort jeune.

— C'est ce qu'on m'avait dit. Je voulais en être certain. Eh bien! ami, regarde la petite Béatrice avec les yeux d'un frère, car elle est ta sœur. Pas de questions là-dessus. Elle seule dans la famille a ce lien mystérieux avec toi, et il ne faut pas qu'elle le sache. Pour nous, notre mère est sacrée, et toutes ses actions ont été saintes. Nous sommes ses enfans, nous portons son glorieux nom, il suffit à notre orgueil; mais,

quoi qu'il ait pu m'en coûter, je devais t'avertir, afin qu'il n'y eût pas ici de méprise. Quelquefois le sentiment le plus pur est un inceste de cœur, qu'il ne faut pas couver par ignorance. Cette chaste enfant est disposée à la coquetterie, et peut-être un jour sera-t-elle passionnée par réaction. Sois sévère, sois désobligeant avec elle au besoin, afin que nous ne soyons pas forcés de lui dire ce que vous êtes l'un à l'autre. Tu le vois, Adorno, j'avais bien quelque raison pour m'intéresser à toi, et en même temps pour te surveiller un peu; car ce lien direct de ma sœur avec toi établit entre nous un lien indirect. Je serais bien malheureux d'avoir à te haïr!

— Eh bien! eh bien! nous cria Béatrice en rouvrant la trappe, êtes-vous morts tout de bon là-dessous? D'où vient que vous ne remontez pas? On vous attend pour souper.

La belle tête de cette enfant fit tressaillir mon cœur d'une émotion profonde. Je compris pourquoi je l'avais aimée à la première vue, et, quand je me demandai à qui elle ressemblait, je trouvai que ce devait être à moi. Elle-même, par la suite, en fit un jour très naïvement la remarque.

J'étais donc, moi aussi, un peu de la famille, et cela me mit à l'aise. Quoi qu'on en dise, il n'y a rien d'aussi poétique et d'aussi émouvant que ces découvertes de parenté que couvre le mystère; elles ont presque le charme de l'amour.

Nous passâmes dans la salle à manger comme l'horloge du château sonnait minuit. Le règlement portait qu'on souperait en costume. Il faisait assez chaud dans les appartemens pour que mon armure de carton ne compromît pas ma santé, et, quand on vit l'*uom' di sasso* s'asseoir pour manger *cibo mortale* entre don Juan et Leporello, il se fit une grande gaieté, qui conserva pourtant une certaine nuance de fantastique dans les imaginations, même après que j'eus posé mon masque en guise de couvercle sur un pâté de faisans.

On mangea vite et joyeusement; puis, comme Boccaferri commençait à causer, Cecilia et Celio voulurent envoyer coucher *les enfans;* mais Béatrice et Benjamin résistèrent à cet avis. Ils ouvraient de grands yeux pour prouver qu'ils n'avaient point envie de dormir, et prétendaient être aussi robustes que les *grandes personnes* pour veiller.

— Ne les contrarie pas, dit Cecilia à Celio; dans un quart d'heure, ils vont demander grace.

En effet, Boccaferri que je voyais, avec admiration, mettre beaucoup d'eau dans son vin, entama l'examen de la pièce que nous venions de jouer, et la belle tête blonde de Béatrice se pencha sur l'épaule de Stella, pendant qu'à l'autre bout de la table, Benjamin commençait à regarder son assiette avec une fixité non équivoque. Celio, qui était fort comme un athlète, prit sa sœur dans ses bras et l'emporta comme un petit enfant; Stella secouait son jeune frère pour l'emmener. Je pris

un flambeau pour diriger leur marche dans les grandes galeries du château, et, tandis que Stella prenait ma bougie pour aller allumer celle de Benjamin, Celio me dit tout bas en me montrant Béatrice qu'il avait déposée sur son lit : Elle dort comme un loir. Embrasse-la dans ces ténèbres, ta petite sœur que tu ne dois peut-être jamais embrasser une seconde fois. Je déposai un baiser presque paternel sur le front pur de Béatrice, qui me répondit sans me reconnaître : Bonsoir, Celio! Puis elle ajouta sans ouvrir les yeux et avec un malin sourire : Tu diras à M. Salentini de ne pas faire de bruit pendant le souper, crainte de réveiller M. le marquis de Balma!

Stella était revenue avec la lumière. Nous mîmes sa jeune sœur entre ses mains pour la déshabiller, puis nous allâmes nous remettre à table. Stella revint bientôt aussi, rapportant ce délicieux costume andaloux de Zerlina, qui devait être serré et caché dans le magasin de costumes.

— Le mystère dont nous réussissons à nous entourer, me dit Cecilia, donne un nouvel attrait à nos études et à nos fêtes nocturnes. J'espère que vous ne le trahirez pas et que vous laisserez les gens du village croire que nous allons au sabbat toutes les nuits.

Je lui racontai les commentaires de mon hôtesse et l'histoire du petit soulier. — Oh! c'est vrai, dit Stella; c'est la faute de Béatrice, qui ne veut aller se coucher que quand elle dort debout. Cette nuit-là, elle était si lasse qu'elle a dormi avec un pied chaussé comme une vraie petite sorcière. Nous ne nous en sommes aperçues que le lendemain.

— Çà, mes enfans, dit Boccaferri, ne perdons pas de temps à d'inutiles paroles. Que jouons-nous demain?

— Je demande encore *Don Juan* pour prendre ma revanche, dit Celio; car j'ai été distrait ce soir et j'ai fait un progrès à reculons.

— C'est vrai, répondit Boccaferri : à demain donc *Don Juan*, pour la troisième fois! Je commence à craindre, Celio, que tu ne sois pas assez méchant pour ce rôle tel que tu l'as conçu dans le principe. Je te conseille donc, si tu le sens autrement (et le sentiment intime d'un acteur intelligent est la meilleure critique du rôle qu'il essaie), de lui donner d'autres nuances. Celui de Molière est un marquis, celui de Mozart un démon, celui d'Hoffmann un ange déchu. Pourquoi ne le pousserais-tu pas dans ce dernier sens? Remarque que ce n'est point une pure rêverie du poète allemand, cela est indiqué dans Molière, qui a conçu ce marquis dans d'aussi grandes proportions que *le Misanthrope* et *Tartufe*. Moi, je n'aime pas que *Don Juan* ne soit que le *dissoluto castigato*, comme on l'annonce, par respect pour les mœurs, sur les affiches de spectacle de la *Fenice*. Fais-en un héros corrompu, un grand cœur éteint par le vice, une flamme mourante qui essaie en vain, par momens, de jeter une derrière lueur. Ne te gêne pas, mon enfant, nous sommes ici pour interpréter plutôt que pour traduire.

Don Juan est un chef-d'œuvre, ajouta Boccaferri en allumant un bon cigare de la Havane (sa vieille pipe noire avait disparu), mais c'est un chef-d'œuvre en plusieurs versions. Mozart seul en a fait un chef-d'œuvre complet et sans tache; mais, si nous n'examinons que le côté littéraire, nous verrons que Molière n'a pas donné à son drame le mouvement et la passion qu'on trouve dans le libretto de notre opéra. D'un autre côté, ce libretto est écrit en style de libretto, c'est tout dire, et le style de Molière est admirable. Puis, l'opéra ne souffre pas les développemens de caractère, et le drame français y excelle. Mais il manquera toujours à l'œuvre de Molière la scène de dona Anna et le meurtre du Commandeur, ce terrible épisode qui ouvre si violemment et si franchement l'opéra; le bal où Zerlina est arrachée des mains du séducteur est aussi très dramatique; donc le drame manque un peu chez Molière. Il faudrait refondre entièrement ces deux sujets l'un dans l'autre; mais, pour cela, il faudrait retrancher et ajouter à Molière. Qui l'oserait et qui le pourrait? Nous seuls sommes assez fous et assez hardis pour le tenter. Ce qui nous excuse, c'est que nous voulons de l'action à tout prix et retrouver ici, à huis-clos, les parties importantes de l'opéra que vous chanterez un jour en public. Et puis, de douze acteurs, nous n'en avons que six! Il faut donc faire des tours de force.

Essayons demain autre chose. Que M. Salentini fasse Ottavio, et que ma fille crée cette fâcheuse Elvire, toujours furieuse et toujours mystifiée, que nous avions fondue dans l'unique personnage d'Anna. Il faut voir ce que Cecilia pourra faire de cette jalouse. Courage, ma fille! Plus c'est difficile et déplaisant, plus ce sera glorieux!

— Eh bien! puisque nous changeons de rôle, dit Celio, je demande à être Ottavio. Je me sens dans une veine de tendresse, et don Juan me sort par les yeux.

— Mais qui fera don Juan? dit Boccaferri.

— Vous! mon père, répondit Cecilia. Vous saurez vous rajeunir, et, comme vous êtes encore notre maître à tous, cet essai profitera à Celio.

— Mauvaise idée! où trouverais-je la grace et la beauté? Regarde Celio; il peut mal jouer ce rôle : cette tournure, ce jarret, cette fausse moustache blonde qui va si bien à ses yeux noirs, ce grand œil un peu cerné, mais si jeune encore, tout cela entretient l'illusion; au lieu qu'avec moi, vieillard, vous serez tous froids et déroutés.

— Non! dit Celio, don Juan pouvait fort bien avoir quarante-cinq ans, et tu ne paraissais pas aujourd'hui un Leporello plus âgé que cela. Je crois que je me suis fait trop jeune pour être un si profond scélérat et un roué si célèbre. Essaie, nous t'en prions tous.

— Comme vous voudrez, mes enfans! et toi, Cecilia, tu seras Elvire?

— Je serai tout ce qu'on voudra pour que la pièce marche. Mais M. Salentini?

— Toujours statue à votre service.

— C'est un seul rôle, dit Boccaferri; les rôles courts doivent nécessairement cumuler. Vous essaierez d'être Masetto, et le Benjamin, qui a beaucoup de comique, se lancera dans Leporello. Pourquoi non? On le vieillira et les grandes difficultés font les grands progrès.

— Il est donc convenu que je reviens ici demain soir? demandai-je en faisant de l'œil le tour de la table.

— Mais oui, si personne ne vous attend ailleurs? dit Cecilia en me tendant la main avec une bienveillance tranquille, qui n'était pas faite pour me rendre bien fier.

— Vous reviendrez demain matin habiter le château des Désertes, s'écria Boccaferri. Je le veux! vous êtes un acteur très utile et très distingué par nature. Je vous tiens, je ne vous lâche pas. Et puis, nous nous occuperons de peinture, vous verrez! La peinture en décor est la grande école de relief, de profondeur et de lumière que les peintres d'histoire et de paysage dédaignent, faute de la connaître, et faute aussi de la voir bien employée. J'ai mes idées aussi là-dessus, et vous verrez que vous n'aurez pas perdu votre temps à écouter le vieux Boccaferri. Et puis, nos costumes et nos groupes vous inspireront des sujets; il y a ici tout ce qu'il faut pour faire de la peinture, et des ateliers à choisir.

— Laissez-moi songer à cela cette nuit, dis-je en regardant Celio, et je vous répondrai demain matin.

— Je vous attends donc demain à déjeuner, ou plutôt je vous garde ici sur l'heure.

— Non, dis-je, je demeure chez un brave homme qui ne se coucherait pas cette nuit, s'il ne me voyait pas rentrer. Il croirait que je suis tombé dans quelque précipice, ou que les diables du château m'ont dévoré.

Ceci convenu, nous nous séparâmes. Celio m'aida à reprendre mes habits et voulut me reconduire jusqu'à mi-chemin de ma demeure; mais il me parla à peine, et, quand il me quitta, il me serra la main tristement. Je le vis s'en retourner sur la neige, avec ses bottes de cuir jaune, son manteau de velours, sa grande rapière au côté, et sa grande plume agitée par la bise. Il n'y avait rien d'étrange comme de voir ce personnage du temps passé traverser la campagne au clair de la lune, et de penser que ce héros de théâtre était plongé dans les rêveries et les émotions du monde réel.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LA

VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

UNE COURSE AUX FRONTIÈRES DU MAROC.[1]

I.

— Mon lieutenant, voici un Maltais qui veut vous parler.

— Que le diable l'emporte! Qui va là?

Et, me frottant les yeux avec ce mouvement de colère qu'éprouve toujours un homme dont le premier sommeil est brusquement interrompu, je parvins enfin à rattraper mon bon sens.

— Lieutenant, reprit avec son sang-froid d'Allemand le planton de la légion étrangère dès qu'il vit que j'étais en état de le comprendre, un Maltais dit avoir à parler au général.

— C'est moi, Durande; j'arrive de Djema-Rhazaouat, me cria à travers la porte entre-bâillée celui que l'honnête Allemand baptisait ainsi.

Aussitôt je saute à bas de mon lit, et, tout en passant à la hâte mon uniforme : — Entrez donc, dis-je à M. Durande; entrez bien vite, et pardon de la sottise de ce soldat. Quelles nouvelles apportez-vous?

(1) Voyez *Une Course dans la province d'Oran*, livraison du 1er novembre 1850.

— Bonnes, monsieur. Grace au ciel, les prisonniers sont sauvés, je les ai laissés à Djema.

— Courons chez le général, sa joie sera grande.

Et, m'élançant vers la porte, je descendis l'escalier tortueux quatre à quatre, au risque de me rompre le cou, suivi de M. Durande, affublé d'un grand caban napolitain, couvert de vêtemens de pêcheur, et ressemblant si bien à un flibustier des côtes, que l'erreur du soldat était vraiment excusable. M. Durande attendit dans la grande salle mauresque du Château-Neuf, pendant que j'entrais chez le général. Il me fallut le secouer rudement, car, si le général de Lamoricière était un travailleur infatigable, il était aussi difficile de l'arracher au sommeil qu'à l'étude. Dès que je lui eus fait part des nouvelles :

— Envoyez chercher, me dit-il, le colonel de Martinprey. Que l'on réveille ces messieurs. Donnez l'ordre à deux courriers arabes de se tenir prêts à monter à cheval.

Il était une heure et demie du matin; mais, dans un état-major, le jour ou la nuit les ordres s'exécutent sans retard. Deux minutes après, les plantons se mettaient en route, et j'avais rejoint le général. Nous trouvâmes ce pauvre Durande assis sur un des canapés de la grande salle : la fièvre commençait à lui faire claquer les dents. Constamment en mer depuis soixante heures sur une méchante balancelle, tour à tour en proie à la crainte et agité par l'espérance, l'excitation nerveuse l'avait soutenu tant qu'il avait dû conserver ses forces pour accomplir son devoir; mais maintenant la réaction commençait à se faire sentir. Il pouvait à peine ouvrir la bouche : aussi quelles n'avaient pas été ses fatigues depuis un mois!

Le 2 novembre 1846, un Arabe remettait au gouverneur de Melilla, ville occupée par les Espagnols sur la côte d'Afrique, une lettre de M. le commandant Courby de Cognord, prisonnier de l'émir. Dans cette lettre, M. de Cognord annonçait que, moyennant une rançon de 40,000 francs, le chef chargé de leur garde consentirait à le livrer, lui et ses dix compagnons d'infortune, les seuls qui eussent survécu au massacre de tous les prisonniers faits par Abd-el-Kader dans ce malheureux mois de septembre 1845, une époque pour nous si fatale! Le gouverneur de Melilla transmit immédiatement cette lettre au général d'Arbouville, commandant alors par intérim la province d'Oran. Bien qu'il eût peu d'espoir, le général d'Arbouville, ne voulant pas laisser échapper la moindre occasion, fit demander au commandant de la corvette à vapeur *le Véloce* un officier intelligent et énergique pour remplir une mission importante. M. Durande, enseigne de vaisseau, fut désigné. Quant aux 40,000 francs, prix de la rançon, on ne les avait pas; mais heureusement la caisse du payeur divisionnaire se trouvait à Oran. Toutefois, comme aucun crédit n'était ouvert au budget, l'on

dut forcer la caisse; ce qui se fit de la meilleure grace du monde. Les honnêtes gendarmes, devenus voleurs, prêtèrent main forte au colonel de Martinprey; procès-verbal fut dressé, et les 40,000 francs, bien comptés en bons douros d'Espagne, furent emportés à bord du *Véloce*, qui déposa M. Durande à Melilla. Depuis ce moment, *le Véloce* touchait dans ce port à chaque courrier de Tanger pour prendre des nouvelles, lorsqu'un ordre d'Alger envoya la corvette à Cadix. *Le Véloce* allait se mettre à la disposition de M. Alexandre Dumas: Oran resta sans stationnaire, et les courriers du Maroc furent interrompus.

Nous étions donc sans nouvelles, et il est facile de comprendre avec quelle impatience nous attendions le récit de M. Durande; mais la fièvre lui fermait la bouche. Alors une boisson chaude et fortifiante est préparée à la hâte; on l'entoure de soins, on cherche à le ranimer. Il fallait qu'il parlât; chacun était suspendu à ses lèvres. Enfin, il reprend ses forces, et il nous raconte que, dès son arrivée à Melilla, un Arabe, par les soins du gouverneur espagnol, avait porté à M. de Cognord une lettre lui donnant avis que l'argent était dans la ville, que l'on se tenait prêt à toute circonstance, et qu'une balancelle frétée par M. Durande croiserait constamment le long des côtes. Pendant long-temps la balancelle n'avait rien vu, et tous avaient déjà perdu l'espoir, lorsque, le 24 novembre, deux Arabes se présentèrent dans les fossés de la place, annonçant que les prisonniers se trouvaient à quatre lieues de la pointe de Bertinza; le lendemain, 25, ils y seraient rendus. Un grand feu allumé sur une hauteur devait indiquer le point du rivage où se ferait l'échange. Le gouverneur de la ville et M. Durande se consultèrent : n'était-ce pas un nouveau piége? quelles garanties offraient ces Arabes? « J'ai pour mission, dit M. Durande, de sauver les prisonniers à tout prix; qu'importe si je péris en essayant d'exécuter les ordres du général? » Ils convinrent donc que le lendemain, vers midi, M. Durande se trouverait au lieu indiqué, et que don Luis Coppa, major de place à Melilla, marcherait, de conserve avec la balancelle, dans un canot du port monté par un équipage bien armé. L'argent devait être déposé dans ce canot, qui se tiendrait au large jusqu'à ce que M. Durande eût donné le signal.

A midi, le feu est allumé; à midi, la balancelle accoste au rivage. Quatre ou cinq cavaliers sont déjà sur la plage : ils annoncent que les prisonniers, retenus à une demi-heure de là, vont arriver; puis ils partent au galop. M. Durande se rembarque dans la crainte d'une surprise, et se tient à une portée de fusil. Bientôt il aperçoit un nuage de poussière, soulevé par les chevaux des réguliers de l'émir. De la barque on distingue les onze Français, et les cavaliers s'éloignent, emmenant les prisonniers sur une hauteur, où ils attendent; une cinquantaine seulement restent avec un chef, près de la balancelle, qui

s'est rapprochée. Ce fut un moment solennel, celui où la longueur d'un fusil séparait seule la poitrine de nos braves matelots du groupe ennemi. La trahison était facile. Le chef arabe demande l'argent; on lui montre la barque qui croisait au large; s'il veut passer à bord, il est libre de le compter. Le chef accepte; au signal convenu, le canot espagnol se rapproche; on compte l'argent; la moitié des lourdes caisses est transportée à terre, la moitié des prisonniers est remise en même temps; le reste de l'argent est compté, les derniers prisonniers s'embarquent, et M. Durande se hâte de pousser au large. Le vent était favorable; on arriva promptement à Melilla, où la garnison espagnole entoura d'hommages ces vaillans soldats dont le courage n'avait pas faibli un instant durant ces longs mois d'épreuves.

Tous cependant avaient hâte d'arriver sur une terre française; aussi, comme le vent soufflait du détroit, ils s'embarquèrent sur la balancelle, et, douze heures après, le colonel Mac-Mahon et la petite garnison de Djema-Rhazaouat fêtaient dans un repas de famille le retour de ceux que l'on croyait perdus, à quelques lieues du marabout de Sidi-Brahim, le témoin de leur héroïque valeur. Quant à M. Durande, il s'était dérobé aux félicitations de tous; impatient d'accomplir jusqu'au bout sa mission, il avait repris la mer, afin d'annoncer au général la bonne nouvelle.

Nous obtînmes ces détails à grand'peine; mais enfin, le thé et le grog aidant, M. Durande avait parlé; on en savait assez pour écrire sur-le-champ à M. le maréchal, qui arrivait à Mostaganem par la vallée du Chéliff, et, tandis que l'un de nous menait le brave enseigne prendre un repos si bien gagné, le colonel de Martinprey, assis devant le bureau du général, écrivait sous sa dictée la lettre que les cavaliers arabes allaient porter en toute hâte. L'année d'auparavant, c'était une dépêche du colonel de Martinprey qui avait donné la première nouvelle du désastre; chargé aussitôt d'une mission pour Djema, c'était lui qui avait transmis tous les détails du combat de Sidi-Brahim, et maintenant sa main encore allait envoyer la nouvelle de la délivrance de ceux dont, par deux fois déjà, il avait raconté la terrible histoire. Aussi, lorsque nous nous étions approchés du bureau, nous avait-il écartés, nous disant : « Pour cette fois, je prends votre place; laissez-moi, je suis superstitieux. »

Les courriers expédiés, chacun regagna son lit, et le lendemain, réunis au déjeuner, nous nous réjouissions en pensant que nous verrions bientôt nos compagnons d'armes, car l'ordre venait d'être envoyé de faire repartir pour Djema *le Véloce*, que l'on attendait à chaque heure, sans lui laisser le temps de s'amarrer, lorsqu'on vint annoncer que *le Véloce* était signalé passant au large avec le cap sur Alger. L'embarras était grand : pas de bateau à vapeur, un vent du

détroit qui rendait toute navigation à voile impossible. *Le Caméléon,* bateau à vapeur du maréchal, venu pour l'attendre, avait éprouvé une forte avarie, qui ne lui permettait pas de reprendre la mer avant quarante-huit heures. L'on ne savait à quel saint se vouer, lorsque d'honorables négocians d'Oran, MM. Dervieux, apprirent l'embarras où se trouvait le général de Lamoricière. Ils possédaient un petit bateau à vapeur, *la Pauline,* qui faisait le service d'Espagne : ils le lui offrirent, ne demandant même pas le prix du charbon brûlé. Douze heures après, *la Pauline* mouillait en rade de Djema, pendant que le maréchal, de son côté, recevait les dépêches à Mostaganem et annonçait son arrivée pour le lendemain. Dans la nuit, *la Pauline* était de retour, et, dès cinq heures du matin, l'état-major expédiait les ordres. A sept heures, les troupes descendaient vers la Marine pour aller recevoir les prisonniers. La ville entière était en joie; chacun avait mis ses habits de fête; gens du midi et gens du nord, le Valencien au chapeau pointu, l'Allemand lourd et blond, le Marseillais à l'accent bien connu, toute la foule bariolée enfin, les femmes surtout, toujours avides de spectacle, marchaient à la suite des troupes. Les bataillons, rangés du Château-Neuf jusqu'au fort de l'Hamoun, se déroulaient au flanc de la colline, sur un espace de près de trois quarts de lieue, comme un long serpent de fer.

Le ciel était sans un nuage; ce beau soleil de décembre d'Afrique, plus beau que le soleil du mois de mai à Paris, éclairait la foule, le port et la ville. La vaste baie, unie comme un miroir d'azur, semblait se prêter à la joie de la terre, et les murmures du flot qui baignait les rochers du fort étaient si doux, qu'on eût dit les murmures d'un ruisseau. Au fort l'Hamoun, un pavillon est hissé; *la Pauline* a quitté Merz-el-Kébir, elle double bientôt la pointe, rase les rochers et s'arrête à quelques mètres du quai. Tous les regards se portent vers le navire. Le canot major du *Caméléon,* avec ses matelots en chemises blanches au col bleu, se tient près de l'échelle; les rames sont droites, saluant du salut réservé aux amiraux le soldat qui a versé son sang et supporté la captivité pour l'honneur du drapeau.

Le canot s'éloigna du navire, la foule devint silencieuse; on était avide de voir ceux qui avaient tant souffert. — Ils accostent; le général de Lamoricière le premier tend la main au commandant de Cognord, et l'embrasse avec l'effusion d'un soldat. — La musique des régimens entonna alors un chant de guerre, et elle répondait si bien aux sentimens de ce peuple entier, que vous eussiez vu des éclairs jaillir de tous les regards, des larmes sortir de tous les yeux, à mesure que le son, roulant d'écho en écho, allait porter à travers tous les rangs la bonne nouvelle de l'arrivée. On se remet en marche, les tambours battent aux champs, les soldats présentent les armes, les drapeaux saluent, et ils

s'avancent ainsi, avec une escorte d'officiers, traversant tous ces respects. Chacun est fier de les avoir honorés et s'incline, car il voit derrière ce cortége de gloire s'avancer le cortége de ceux qui sont morts à la même journée, à la même heure, et dans ces débris de tant d'hommes les héritiers du sang versé. Deux heures après, la ville avait repris son repos, mais la fête continuait dans la famille, au sein des régimens.

Le même jour, à midi, cinq cents cavaliers de la tribu des Douairs et des Smélas étaient à cheval, et suivaient le général de Lamoricière, qui allait à la rencontre du maréchal Bugeaud. Toute la troupe bruyante marchait sur une ligne droite, faisant caracoler ses chevaux, brûlant de temps à autre la poudre de réjouissance, lorsque les coureurs annoncèrent que le maréchal était proche. Les cavaliers s'arrêtèrent aussitôt, et, formant le demi-cercle, se tinrent immobiles, haut le fusil, pour faire honneur au gouverneur du pays. Le général de Lamoricière et le maréchal s'abordèrent très froidement. Chacun avait sur le cœur des querelles de systèmes de colonisation, et il paraît qu'entre hommes d'état, ces querelles sont aussi graves que les rivalités de coquettes entre femmes. Le maréchal était venu de Mostaganem dans un petit char-à-bancs; il offrit à ses côtés, d'assez mauvaise grace, une place au général de Lamoricière, et la carriole qui portait les puissans de l'Afrique se remit en marche au milieu d'un tourbillon d'hommes, de chevaux, de poussière et de poudre dont les Arabes, suivant le vieil usage, balayaient la route.

Le lendemain, les réceptions officielles commencèrent. Le vieux maréchal était debout dans cette grande salle mauresque du Château-Neuf, dont les arceaux de marbre sculpté portent encore le croissant de la domination turque : — derrière lui, ses officiers, état-major de guerre que l'on sent toujours prêt à sauter à cheval et à courir au péril; à sa droite, tous les corps de l'armée, l'infanterie, si laborieuse, si tenace et si utile; la cavalerie, dont le bruit du sabre frappant les dalles résonne comme un lointain écho du bruit de la charge; à sa gauche, les gens de grande tente des Douairs et des Smélas, revêtus du burnous blanc sur lequel brillait pour plusieurs ce ruban rouge que les services rendus ou les blessures reçues pour notre cause avaient fait attacher à leur poitrine. Leur attitude pleine de dignité, les longs plis de leurs vêtemens tombant jusqu'à terre, leur regard limpide et brillant comme le diamant, ce regard dont les races d'Orient ont le privilége, rappelaient les scènes de la Bible; et le vieux chef français, salué avec respect comme homme et comme le premier de tous, semblait le lien puissant qui devait cimenter l'union des deux peuples. Ce fut ainsi entouré que le maréchal Bugeaud reçut les onze prisonniers de Sidi-Brahim, et qu'on le vit, faisant les premiers pas,

s'incliner en embrassant ces confesseurs de l'honneur militaire. Il nous prit le cœur à tous, lorsque nous entendîmes les nobles paroles que son ame de soldat sut trouver en remerciant, au nom de l'armée, ces débris qui semblaient survivre pour témoigner que nos jeunes légions d'Afrique avaient conservé intactes les traditions d'honneur et d'abnégation léguées par les bataillons des grandes guerres. Puis l'on se sépara, et le maréchal se retirant avec le général de Lamoricière, tous deux s'occupèrent d'assurer le sort de quelques pauvres colons qui, transportant leur misère de France en Afrique, allaient demander au travail et à une terre nouvelle l'adoucissement d'une vie de fatigue et de privations.

Une partie de la nuit fut employée par les deux généraux à l'expédition des affaires, car les heures du maréchal étaient comptées, et le lendemain il prenait la mer pour regagner Alger. *Le Caméléon* croisa le courrier ordinaire à la hauteur d'Arzew, et les deux navires échangèrent la correspondance. Plusieurs députés se trouvaient à bord. Ces messieurs venaient pour étudier, avant la session des chambres, l'Afrique, la province d'Oran surtout et les divers systèmes de colonisation que l'on y essayait. Débarqués à dix heures à Merz-el-Kébir, les députés déjeunaient à onze au Château-Neuf. Le temps était gris et sombre; ils avaient eu le mal de mer, tout leur paraissait triste. Dans notre candeur, nous avions mis à leur disposition tous les moyens matériels pour parcourir commodément la province; mais, quand on leur dit que le soir même ils pouvaient écrire en France par le courrier du commerce, il se trouva que des motifs d'un haut intérêt les rappelaient immédiatement à Paris. Le soir donc, à cinq heures, après avoir passé sept heures dans la province d'Oran, dont deux en voiture et quatre au Château-Neuf, les députés s'en allèrent à toute vapeur, appuyant leur opinion de cette phrase, qui a toujours tant de crédit: — J'ai vu, j'ai été dans le pays. — C'est ainsi que l'on jugeait l'Afrique.

II.

Après le départ du maréchal et des députés, rien ne retenait plus à Oran le général de Lamoricière. Il donna donc l'ordre de se tenir prêt. Nous allions parcourir l'ouest de la province, comme nous avions parcouru quelque temps auparavant les cercles de Mascara et de Mostaganem.

Le lendemain à midi, après avoir eu durant la route pour compagnon de joyeuse humeur un beau soleil qui faisait étinceler l'herbe humide sortie de terre comme par enchantement aux premières pluies, nous arrivions aux ruines romaines d'Agkbeil. Ces ruines, qui s'étendent au sud des collines du Tessalah, appartenaient à M. de Saint-

Maur, qui vint nous recevoir à la limite de ses domaines, suivi de deux lévriers, ses seuls sujets. C'est ainsi qu'autrefois les tenanciers d'une terre rendaient hommage aux suzerains du pays. Tous, et M. de Saint-Maur le premier, se mirent à rire de ce rapprochement, de ces souvenirs du passé, que l'imagination évoque toujours. Et pourtant cette marche du général de Lamoricière à travers la province, escorté par les chefs indigènes et ces populations guerrières que la paix contraignait à jouer avec leurs fusils, elle avait eu son pendant plus d'une fois au XVIe siècle, dans ce même pays, et on eût pu en trouver le récit dans l'historien espagnol Marmol, rapportant les *fantazias* et les brillans simulacres de combats qui eurent lieu en l'année 1520, lors d'une promenade du comte d'Alcaudète, le gouverneur d'Oran, à travers les populations soumises. « Le comte, dit Marmol, prit la route d'Agkbeil, qui est une ville ruinée; et comme il fut proche, plusieurs Maures des alliés lui vinrent offrir leurs services. Ils venaient par famille ou lignée, comme ils ont coutume, chacun selon son rang. La première étant arrivée, les principaux embrassaient le comte et lui parlaient, puis, faisant faire quelques passades à leurs chevaux, donnaient lieu à d'autres de s'avancer et de venir saluer le comte à leur tour. Il y vint plus de cinquante familles ou lignées de la sorte, dont il y en avait de cent chevaux sans compter les gens de pied, et les moindres étaient de cinquante, tous avec la lance, le bouclier, et leurs chevaux richement enharnachés.... Ils donnèrent ensuite devant le comte le simulacre d'un combat.... Les Maures représentèrent ce combat avec plus de quinze bandes de cinq cents chameaux chacune, précédées de douze femmes sur douze chameaux, lesquelles, accompagnées toujours des mieux faits de la famille, s'avancèrent vers le comte et lui disaient : — A la bonne heure, soit arrivé le restaurateur de l'état, le protecteur des orphelins, le bon et honorable chevalier dont on parle tant! — Elles lui disaient plusieurs autres galanteries en arabe, qu'un interprète expliquait à mesure, et à chaque fois les hommes jetaient de grands cris d'allégresse. »

Trois cents ans plus tard, chevaux richement enharnachés et chefs aux brillans vêtemens, rien ne manquait au cortége. Les différends qui existaient entre M. de Saint-Maur et quelques-uns de ces chefs pour le partage des eaux devaient être réglés ce jour-là. Tout se passa à l'amiable; les conventions furent arrêtées sous un figuier, près du ruisseau sujet de la discussion; les plaideurs étaient assis sur ces immenses blocs de pierre que les Romains ont jetés dans tout le pays, comme pour témoigner à travers les siècles de leur puissance et de leur grandeur. Le jugement rendu, l'hospitalité de la *diffa* vint rassasier les voyageurs. Le mouton né dans la plaine et rôti tout entier était si succulent, qu'il donna bon espoir à M. de Saint-Maur pour la

colonisation future. Il jura d'avoir, lui aussi, des moutons à la longue laine et à la chair délicate; depuis, il a tenu la promesse faite sur un couscouss arabe, le serment du figuier. De belles constructions, une population active et laborieuse, animent maintenant ce pays, naguère si désolé et pourtant si plein de grandeur. L'impression que vous gardez de ces lieux est singulière. Si le voyageur gravit la ruine la plus élevée et laisse son regard errer sur la plaine immense, il est saisi par une de ces sensations qui sort, en Afrique, des entrailles mêmes de la terre, et que le pays de France n'a jamais fait éprouver. Devant lui, à ses pieds, les grands lacs salés, dont les facettes de diamans éclatent sous le soleil; à droite, les lignes onduleuses de la terre, qui, se mariant au mirage de l'air, semblent flotter et se perdre dans la brume; sur la gauche, des collines verdoyantes et boisées, dont le demi-cercle vient s'arrêter à Miserghin, pour se redresser en crête rocheuse, aride, et, s'élevant peu à peu, atteindre le sommet de Santa-Cruz, ce piton de pierre que les Espagnols avaient choisi pour fonder une forteresse d'où le regard rayonnait sur tout le pays. Plus loin, se confondant avec le ciel bleu, l'œil découvre une ligne plus foncée : c'est la mer dont les flots ont baigné les rivages de la Provence; mais, sur la droite, l'aspect sauvage de la montagne des Lions rappelle que l'on est bien loin de cette terre. En contemplant ces solitudes, un sentiment indicible s'empare de l'ame; on éprouve de la tristesse; cette tristesse pourtant est pleine de grandeur; loin d'abattre, elle élève. Les ombres des siècles passés vous couvrent, et ces plaines, ces montagnes, où tant de peuples luttèrent tour à tour, semblent avoir gardé une vertu mystérieuse qui vous domine. De là vient peut-être l'attachement que tous ceux qui ont vécu là-bas éprouvent pour ce sol, pour ce pays, et cela depuis le chef jusqu'au soldat, qui, de retour en France, lassé bientôt de l'existence monotone qu'il y rencontre, va de nouveau chercher le hasard, l'imprévu, et ces brises de l'Afrique dont il ne peut plus se passer.

Il se passerait pourtant bien de la pluie et du brouillard; mauvaise rencontre, je vous jure, surtout lorsqu'il faut escalader les gorges étroites et les sentiers glaiseux du Tessalah. A peine avions-nous pénétré dans les montagnes, que la brume arrêtait le regard à deux pas de la tête de nos chevaux. Un homme de France eût probablement, à notre place, mis pied à terre; nous étions trop paresseux pour cela, et, au risque de rouler dans les ravines, nous cheminions, le capuchon du caban rabattu sur les yeux, fumant un cigare et nous confiant à la sûreté des jambes de nos chevaux. — Si mon cheval me fait rouler dans le ravin, il fera aussi la culbute, disait un chasseur de l'escorte; ainsi tu comprends, bonhomme, ajoutait-il en causant avec son cheval, habitude que donnent les longues routes et la soli-

tude, que tu serais un bien grand nigaud si tu faisais pareille sottise. — Ce raisonnement rassurait notre homme et le faisait passer sans sourciller aux endroits les plus dangereux. Malgré le vent, le froid, la pluie et le brouillard, nous franchîmes sans encombre les passages difficiles, et, dès que nous eûmes traversé les ruines romaines qui commandent les gorges, la route commença à descendre jusqu'au plateau de Bel-Abbès.

Quand votre voix s'élève à ce passage, vous l'entendez courir de montagne en montagne; à droite, à gauche, devant, derrière, le son est répété par mille voix diverses. Si vous questionnez l'Arabe, votre compagnon de route, il vous dira seulement : *Ireud el chitan* (le diable répond); l'endroit est maudit; mais le *taleb* (savant) fera ce récit à voix basse : — Lorsque la lumière vint de la Mecque, portée par les messagers de la foi, les adorateurs de *Sidna-Aïssa* (Jésus-Christ) fermèrent les yeux à la vérité et refusèrent de témoigner. Alors ils se retirèrent dans les forteresses du Tessalah, avec leurs femmes, leurs enfans, leurs richesses, croyant que le flot allait poursuivre son cours; mais ceux qui avaient la parole sainte ne s'avançaient que lorsque tous les fronts s'étaient inclinés, que toutes les bouches avaient répété : Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. Les croyans se réunirent donc et vinrent assiéger *les dédaigneux du bien.* Comme le ciel était pour eux, Dieu ferma la porte des eaux, et, durant une année entière, les nuages qui passaient ne laissèrent point tomber la pluie sur le Tessalah. La provision d'eau des baptisés s'épuisa, la soif les saisit derrière leurs grandes murailles; mais, plus durs que la pierre, ces esclaves du démon préférèrent la mort au témoignage, et tous périrent. Ce qui est écrit est écrit, les oiseaux du ciel dispersèrent leur chair dans tout le pays; pourtant leurs ames parcourent encore ces collines et ces montagnes, et c'est pour effrayer les voyageurs qu'ils répètent ainsi leurs moindres paroles. Les traditions qui courent le pays sur les chrétiens se terminent toutes de même, par un récit d'extermination, et, dans le nord de l'Afrique, l'on ne cite qu'une seule tribu où se soient conservés des signes extérieurs du christianisme. En passant dans des endroits réputés dangereux, certains Kabyles des montagnes aux environs de Bougie font encore le signe de la croix.

A quelque distance des ruines romaines voisines de Bel-Abbès, les goums de ce poste nous attendaient. Comme la pluie continuait à tomber à torrens, dès que le terrain le permit, nous partîmes au grand trot, et, sur les cinq heures, nos chevaux étaient attachés à la corde dans le camp formé par les deux bataillons de la légion étrangère qui bivouaquaient auprès de Bel-Abbès.

Situé derrière la première chaîne de montagnes à dix-huit lieues au

sud, sur le méridien d'Oran, le poste de Bel-Abbès prenait à revers et assurait la sécurité de la plaine de la Melata, tout en permettant à nos colonnes un prompt ravitaillement, lorsqu'elles devaient opérer à la lisière du Tell et du Serssous. Fondé en 1843 sous le nom de *Biscuiville* par le général Bedeau, l'établissement de Bel-Abbès complétait cette série de postes-magasins, qui, de vingt lieues en vingt lieues, de trois marches en trois marches d'infanterie, de deux marches en deux marches de cavalerie, s'élevaient sur deux lignes parallèles des bords de la mer à l'intérieur, dans toute l'étendue de la province d'Oran. Quand la guerre prit une allure décidée, nous dûmes une grande part de nos succès à deux causes diverses, la création des postes-magasins et celle des bureaux arabes. Les postes-magasins, en effet, multipliaient nos forces en rapprochant nos ressources, et les bureaux arabes en assuraient un emploi efficace. Le bureau arabe, c'est la centralisation dans les mains militaires de tous les intérêts du pays. Le chef du bureau arabe représente les anciens chefs turcs; son commandement est direct ou à deux degrés, soit que ses ordres se transmettent sans intermédiaire, soit qu'il se serve des *agas* ou des *khalifats*. Selon l'usage du pays, le cadi rend la justice dans les affaires civiles; mais, dans les affaires où un intérêt politique ou administratif est en jeu, les décisions sont rendues par le chef du *marghzen*, qui n'est autre que le chef du bureau arabe. On comprend dès-lors combien l'institution des bureaux arabes, c'est-à-dire d'un centre où venaient naturellement aboutir les renseignemens sur les hommes et sur les choses, a dû contribuer à nos succès, à la bonne direction de nos forces.

Bel-Abbès, comme poste-magasin, avait paru dans une si heureuse position qu'il était en ce moment question d'y établir le siége de la subdivision d'Oran, et le lendemain de notre arrivée le général de Lamoricière passa toute la journée sur le terrain à étudier les différens plans proposés. Le soir, au retour, il trouva au camp des batteurs d'estrade venus pour l'avertir que les Hamian-Garabas, nos ennemis, s'étaient montrés sur les hauts plateaux au sud de Tlemcen. Les éclaireurs reçurent l'ordre de repartir aussitôt, de remarquer les emplacemens et de se trouver dans quatre jours à Tlemcen. Le surlendemain, nous prenions la route de cette ville, sous l'escorte de deux beaux escadrons de chasseurs d'Afrique; car, depuis que les Beni-Hamer avaient été emmenés au Maroc par l'émir, en 1845, l'année de la grande révolte, tout le pays, depuis Bel-Abbès jusqu'à l'Isser, était vide et livré aux coupeurs de route. Quelques lions, dont nous vîmes plusieurs fois la large trace à forme de grenade majestueusement gravée sur la terre, des hyènes et des sangliers à foison étaient maintenant les seuls habitans de ces fertiles collines. Nous troublâmes leur repos en leur donnant

une chasse vigoureuse; il s'agit, bien entendu, des sangliers et des hyènes; le lion était généralement respecté. Cette chasse n'est point sans danger, non pas à cause du sanglier : avec un peu d'adresse et de sang-froid, on évite toujours ses coups de boutoir; mais ces Arabes maudits qui nous accompagnaient, sans s'inquiéter si nous nous trouvions devant eux, n'en lâchaient pas moins leurs coups de fusil, au risque de se tromper de bête et de nous envoyer la balle.

Il y a loin de Bel-Abbès à l'Isser, où nous devions bivouaquer. Il faisait nuit noire lorsque la petite colonne arriva au bord de la rivière; point de lune, point d'étoiles, on ne savait où poser le pied, et il fallait trouver le gué, car la rivière est rapide et large en cet endroit. Le premier qui tente le passage fait la culbute, un second n'est pas plus heureux, un troisième atteint l'autre bord. Allumant alors des jujubiers sauvages arrachés aux buissons voisins, nous plaçâmes au bout de nos sabres ces fanaux improvisés, et toute la troupe passa sans encombre. Au point du jour, les trompettes des chasseurs sonnaient la diane L'air était vif, énergique; quelques nuages couraient sur le ciel bleu, et les crêtes des montagnes, formant à l'est et au sud un fer à cheval, dessinaient le bassin où s'élève Tlemçen. Le Mansourah et ses eaux admirables, qui répandent la fertilité dans les environs de la ville, se dressaient face à nous; sur notre gauche, un peu en arrière, on apercevait les collines d'Eddis, où, vers la fin de décembre 1841, eut lieu l'entrevue solennelle qui décida la soumission de la plus grande partie de ce pays.

Dans l'hiver de 1841 à 1842, pendant que le général de Lamoricière portait du côté de Mascara les plus rudes coups à la puissance d'Abd-el-Kader, l'autorité du khalifat de l'émir, Bou-Hamedi, était sérieusement ébranlée dans l'ouest de la province. Mouley-Chirq-Ben-Ali, de la tribu des Hachem, avait été l'instigateur de ce mouvement. Son influence était grande, car il avait long-temps commandé le pays comme lieutenant de Mustapha Ben-Tami, ancien khalifat de l'émir. Destitué par Bou-Hamedi lorsque ce dernier remplaça Mustapha Ben-Tami, Mouley-Ben-Ali avait juré de se venger, et voici comment il tint parole : — Ben-Ali était patient à la vengeance; il savait attendre l'heure et le moment. Son premier soin fut de parcourir les tribus et de préparer par ses discours les esprits à un changement; puis, dès que l'instant lui parut favorable, sentant que son autorité n'était pas assez forte pour lever lui-même l'étendard, il jeta les yeux sur un homme dont le prestige religieux vînt rehausser la puissance. Si-Mohamed-Ben-Abdallah, de la grande tribu des Ouled-Sidi-Chirq, fut choisi par lui. L'influence religieuse de cette tribu de marabouts s'étend depuis l'oasis où ils se sont retirés jusqu'aux rivages de la mer. Établi depuis longues années déjà dans le pays de Tlemcen, Mohamed-Ben-Abdallah y était en grande

réputation. On citait sa piété, et les gens des douars racontaient que, tous les vendredis, il se rendait, les pieds nus, au tombeau de Si-Bou-Medin, passait la nuit en prière, et que de sa bouche sortaient les paroles de Dieu, lorsqu'il quittait les lieux saints, car l'esprit d'en haut le visitait. Cette croyance fut bientôt générale, et tous se préparaient à le reconnaître pour chef.

Le vieux Mustapha Ben-Ismaël, instruit de l'agitation qui régnait du côté de Tlemcen, sachant que Bou-Hamedi commençait à concevoir des craintes sérieuses et n'avait pu parvenir à s'emparer de Mohamed-Ben-Abdallah, crut que l'on pouvait se servir du marabout comme d'un levier puissant pour attaquer l'émir. Sur le rapport de Mustapha, le général de Lamoricière autorisa notre vieil allié à se mettre en relations avec Mohamed-Ben-Abdallah; secours et protection lui furent promis, une première entrevue arrêtée; mais, le 3 décembre, au moment où elle allait avoir lieu, Bou-Hamedi coupa la route à Mohamed-Ben-Abdallah. Trois semaines plus tard, relevé de cet échec, Mohamed demandait une entrevue nouvelle, et le colonel Tempoure, appuyant le goum de Mustapha avec une petite colonne d'infanterie, se mettait en route par un temps affreux. Le 28, accompagné seulement de quelques officiers et des gens de Mustapha, il marchait à la rencontre du nouveau chef.

Les cavaliers se déroulaient en longues files sur les escarpemens d'une montagne élevée; à leurs pieds s'étendait la vallée de la Tafna avec ses riches cultures; à l'horizon, apparaissaient les blanches murailles de Tlemcen, la ville des sultans. Tout à coup, au détour de la montagne, ils découvrent les collines et les mamelons couverts des gens des tribus. Des deux côtés, les étendards s'arrêtent, les cavaliers restent immobiles, et les chefs s'avancent entre ces haies vivantes. Mustapha mit le premier pied à terre; il rendait ainsi hommage, en présence de tous, au caractère religieux de Mohamed-Ben-Abdallah; mais ce dernier, descendant de cheval, le serra dans ses bras, sans lui permettre d'autre marque de déférence. Ceux qui assistaient à l'entrevue ont raconté depuis que le général Mustapha, après s'être incliné devant le chef français, le colonel Tempoure, prononça ces paroles : « Le jour de ma vie où le bonheur m'est venu le plus grand, c'est celui-ci, car, par mes soins, je vois naître l'estime et l'amitié entre les Français et un personnage aussi vénéré. Grace au Dieu tout-puissant, ce jour est le commencement de l'union qui doit se sceller entre les deux races, sous la protection du grand sultan de France. Quant à moi, les derniers jours qui me restent ne sauraient recevoir un emploi plus salutaire que celui de travailler à la paix du pays et à l'élévation de ta maison, ô Mohamed, de ta maison déjà si illustre parmi nous. »

Puis Mustapha, avec cette dignité qui ne le quittait point, désigna du doigt une touffe de palmiers nains, et, tous s'asseyant en cercle, la conférence de la soumission commença : elle fut courte, et les conditions furent bientôt arrêtées. Les derniers pourparlers échangés, le colonel Tempoure offrit au chef arabe les présens apportés en son honneur, puis tous se levèrent. Les chefs remontèrent à cheval, et se tinrent réunis autour de Mohamed, pendant que, se dressant sur ses étriers, le marabout prononçait la prière qui devait appeler la bénédiction d'en haut sur leurs entreprises. Son œil était ardent, ses traits pâles et fatigués par les jeûnes et les veilles, sa voix grave et austère. Ce fut un imposant et majestueux spectacle.

— O Dieu, Dieu clément et miséricordieux, s'écria Mohamed, nous te supplions de rendre la paix à notre malheureux pays, désolé par une guerre cruelle. — Et les voix des deux mille cavaliers répétèrent le long de chaque ligne : — O Dieu! Dieu clément et miséricordieux, nous te supplions de rendre la paix à notre malheureux pays, désolé par une guerre cruelle! — Prends pitié, reprit le chef en élevant les yeux au ciel, prends pitié de cette population réduite à la misère! Fais renaître au milieu de nous l'abondance et le bonheur! Donne-nous la victoire sur les ennemis de notre pays, et que la sainte religion révélée par ton prophète soit toujours triomphante! — Et les guerriers répétèrent d'une seule voix : — Donne-nous la victoire sur les ennemis de notre pays, et que la sainte religion révélée par le prophète soit toujours triomphante!

Le bourdonnement de ces prières, porté par les vents, s'en vint jusqu'aux cavaliers de Bou-Hamedi, leur annonçant la grandeur du danger. L'heure approchait en effet où Tlemcen allait pour toujours devenir française. A la première nouvelle de ces événemens importans, le maréchal Bugeaud, jugeant avec la rapidité habituelle de son coup d'œil le parti que l'on pouvait en tirer, s'était hâté de quitter Alger. Le 20 janvier, le maréchal débarquait à Oran, et le 24 février, au bout d'un mois, après avoir ruiné la citadelle de Zebdou et occupé Tlemcen, il quittait la ville, laissant le commandement de la subdivision au général Bedeau, mandé à cet effet de Mostaganem.

Établi dans Tlemcen, le général Bedeau montra cet esprit régulier et méthodique qui fait de lui un agent si précieux, toutes les fois que l'on détermine d'une façon nette et précise l'étendue de ses devoirs, les limites dans lesquelles il doit agir, commander. C'est assez dire que Tlemcen se releva bientôt de ses ruines, que des casernes furent construites comme par enchantement, et que le pays entier reçut une organisation sage et mesurée. Plusieurs fois le général Bedeau dut combattre; mais, comme il n'y avait aucune hésitation dans son esprit, il n'y eut aussi aucune hésitation dans le succès. Ce pays de Tlemcen

n'est pourtant point facile à gouverner; de tout temps, il a été le théâtre de grandes luttes, et voilà bien des siècles que Si-Mohamed-el-Medjeboud (bouche d'or) a dit: « Tlemcen est l'aire raboteuse dans laquelle se brise la fourche du moissonneur. Combien de fois les femmes, les enfans et les vieillards n'ont-ils pas été abandonnés dans ses murs! » — L'histoire de cette ville n'est en effet qu'un long récit de guerre, depuis ce fameux siége de Tlemcen en 1286 par Abi-Saïd, frère d'Abou-Yacoub, le sultan de Fez, qui, pendant sept ans, tint les Ben-Zian assiégés et fit construire dans son camp une ville dont les ruines existent encore, jusqu'au blocus que le commandant Cavaignac soutint derrière ses murailles en 1837, avec le bataillon franc.

Singulière destinée que celle de cette province d'Oran, champ-clos où les races chrétiennes et musulmanes semblaient s'être donné rendez-vous pour livrer leurs derniers combats! — En l'année 1509, le cardinal Ximenès parcourait, la croix à la main, les lignes des troupes espagnoles rangées en bataille sur les rivages de la baie des Andalouses, et les exhortait à se livrer tout entières au danger pour combattre l'infidèle. En l'année 1516, deux pirates, appelés par le chef de la ville d'Alger, fondaient sur la terre d'Afrique cette puissance turque qui ne devait plus reculer que devant le drapeau de la France; mais ce ne fut pas sans des luttes opiniâtres contre les armes espagnoles, car Oran était un poste d'avant-garde, et, dans son occupation d'Afrique, l'Espagne cherchait surtout la sécurité pour ses côtes. Chrétiens et musulmans se rencontrèrent plus d'une fois devant les murailles de Tlemcen. Enfin les rois de Tlemcen, dont l'autorité s'étendait des rives de la Moulouia aux montagnes de Bougie, et qui recevaient le tribut des galéasses de Venise venant chercher dans le port d'Oran les cires, les huiles et les laines, furent obligés de reconnaître la suzeraineté des rois d'Espagne, et même d'implorer leur protection. Barberousse, le fameux pirate, les avait attaqués au siége même de leur puissance : les Espagnols vinrent au secours de leurs vassaux; Barberousse trouva la mort dans cette aventure, et sa veste, transformée en chape d'église, alla orner, comme trophée de victoire, la sacristie de la cathédrale de Cordoue. On le voit, quelle que soit l'époque à laquelle on prenne l'histoire de Tlemcen, les paroles de Mohamed Bouche-d'Or sont une vérité; mais il faut connaître l'histoire pour y ajouter foi, car le voyageur qui n'aurait jamais entendu parler de Tlemcen, s'il avait fait route avec nous, se serait plu dans tous ses récits à peindre cette ville comme l'asile du repos et de la vie facile.

Nous arrivions au pont jeté par les Turcs sur la Safsaf, et devant nous s'étendaient les grands oliviers qui ombragent la campagne entière et se déroulent comme une nappe de verdure au pied de la ville. Rien de plus coquet, de plus gracieux, de plus charmant que cette

cité, dont les blanches maisons s'appuient d'un côté aux flancs d'une montagne rocheuse, qui lui jette en cascades magnifiques ses eaux jaillissantes, et voient à leur pied une riche ceinture de jardins embaumés, tandis qu'au loin les collines succédant aux collines, les montagnes aux montagnes, vont se confondre avec la ligne bleue du ciel.

Au-delà du pont, nous voyions le général Cavaignac et les officiers de la garnison qui venaient saluer le général de Lamoricière, car le général Bedeau, nommé lieutenant-général, était allé prendre le commandement de la province de Constantine. Les deux chefs s'avancèrent, le général Cavaignac faisant les premiers pas, ainsi que le voulait la discipline militaire, saluant comme le prescrivait le règlement; mais sa froideur glaciale, le silence qu'il garda dès qu'il eut prononcé la phrase d'usage, furent remarqués de tous. *Une petite cause produit souvent un grand effet,* dit le proverbe : le proverbe, cette fois-ci, avait encore raison. Je ne sais plus quel oubli de bureau, dans lequel le général Cavaignac avait cru voir une atteinte portée à sa dignité, expliquait son attitude si grave.

Absolu dans le commandement, énergique dans l'action, lent à se décider, parce qu'il est lent à comprendre, mais cachant ce travail laborieux sous un silence solennel et ne parlant que lorsqu'il s'est décidé, le général Cavaignac était estimé de tous, aimé de quelques-uns, redouté par beaucoup. Ceux qui avaient eu des rapports avec lui étaient cependant unanimes à reconnaître que, si l'on s'adressait à son cœur, cette dignité orgueilleuse dont il se plaisait à s'entourer disparaissait pour faire place à une bienveillance toute paternelle, mais ces momens d'oubli étaient rares. Le silence dans lequel vivait le général, cet isolement qu'il se plaisait à créer autour de lui, exaltaient froidement son imagination, et le feu sombre de son regard indiquait un homme qui s'est cru toute sa vie voué au sacrifice, même lorsque les grades et les dignités de l'état venaient le chercher; car, cette justice doit lui être rendue, ces grades, il les a reçus, mais son orgueil était trop grand pour aller au-devant d'eux. C'est ainsi que le général Cavaignac, à force de se créer un modèle et de le placer constamment devant ses yeux par le culte des souvenirs, préférant sa propre estime à l'opinion du monde, finissait par éprouver les sentimens les plus opposés à son caractère et à son instinct. Dans sa carrière militaire, le général Cavaignac avait donné de nombreuses preuves de sa froide obstination. Il obtint son grade de commandant dans cette ville même de Tlemcen en 1836, lors de l'expédition du maréchal Clauzel, quand il se maintint dans la place durant six mois, privé de tout secours et de toute nouvelle. Ce fut une des belles actions de sa vie de soldat; au reste, le général Cavaignac ne manqua jamais à la guerre, lorsque la guerre lui offrit l'occasion de s'abandonner au danger et à la lutte.

Cette marche silencieuse embarrassait les deux généraux, l'éperon le fit comprendre aux chevaux, et nous traversâmes rapidement les jardins de Tlemcen, bénissant les rois auxquels ce pays doit en partie sa fertilité : ce sont, en effet, les rois de Tlemcen qui ont fait construire un bassin immense où les eaux viennent se réunir avant de se répandre dans la plaine. Ce bassin était si grand, qu'il servit plusieurs fois, lorsqu'on le répara, de champ de manœuvre à un escadron de cavalerie. Tlemcen se divise en deux enceintes. La ville, ses maisons à un étage et ses rues étroites se groupent autour d'une enceinte fortifiée nommée *Mechouar*, que les anciens rois avaient fait construire. Le *Mechouar* renferme maintenant de belles casernes et des établissemens militaires. La maison des hôtes où le général était descendu se trouvait dans la première enceinte. Aussitôt son arrivée, selon l'usage, il se mit à expédier rapidement les affaires réservées à son appréciation, et s'occupa surtout avec le général Cavaignac de l'établissement des nouveaux colons, presque tous anciens soldats libérés, braves gens, bien constitués, mais célibataires; or, pour fonder une colonie, la ménagère est nécessaire, et la ménagère manquait. Le général Cavaignac et le général Lamoricière, afin de parer à cet inconvénient très sérieux, adressèrent en bloc des demandes de mariage à l'établissement des orphelines de Marseille, et maintenant sans doute les épousées vivent près de Tlemcen, propriétaires heureuses et mères de famille.

Le soir, comme nous étions occupés à écrire sous la dictée du général, dans une petite pièce mauresque d'une forme allongée, deux cavaliers arabes s'arrêtèrent devant la porte : c'étaient les deux coureurs envoyés de Bel-Abbès dans la direction des hauts plateaux, afin de nous renseigner sur la position des Hamian-Garabas. Ces hommes avaient une figure remarquable; accroupis sur le sol, immobiles, les bras cachés sous le burnous, l'impassibilité de leur physionomie donnait un nouvel éclat à leur regard, d'où par momens jaillissait l'éclair, et qui se voilait l'instant d'après, cachant sous une bonhomie confiante la finesse et la ruse. On reconnaissait de ces routiers, formés par l'habitude de l'embuscade, qui d'un coup d'œil saisissent le terrain, reconnaissent la piste. *Coupeurs de route*, gens de sac et de corde, prêts à tout faire si la mauvaise action était bien payée, mais honnêtes et consciencieux dans le mal, tenant loyalement la promesse donnée, ces deux hommes étaient des agens précieux, dont le général de Lamoricière se servait plus habilement que pas un. Assis sur un petit tabouret, en face d'eux, il ne les quittait pas du regard, lisant leur visage. Leurs paroles s'échangeaient à voix basse, et la lumière vacillante d'une bougie placée sur la table voisine animait tout à coup, par ses reflets changeans, ou rejetait brusquement dans l'ombre ce

groupe singulier. Le général se leva enfin, et, après s'être promené à grands pas de long en large pendant cinq minutes, en fumant son cigare par bouffées rapides, comme il le fumait lorsqu'un parti s'agitait dans sa tête, il prit brusquement son képi et se rendit chez le général Cavaignac. La razzia était décidée; puisque les Hamian-Garabas avaient l'imprudence de se mettre à portée de filet, il ne fallait point laisser échapper l'occasion de les atteindre. Les ordres furent immédiatement expédiés, et, les dernières dépêches écrites, nous allâmes rejoindre les officiers de la garnison au cercle où ils se réunissaient; car Tlemcen est une ville où rien ne manque : vous y trouverez un théâtre, bien mieux, des Espagnoles au sourire provoquant. Tlemcen doit tout ce bien-être au général Bedeau, et l'on parle encore du jour où les prolonges du train, couronnées de feuillages, entrèrent dans la ville au son de la musique et des fanfares des régimens.

Le surlendemain, le général Cavaignac prenait la direction du sud, pendant que nous faisions route pour Lèla-Marghnia, le poste le plus voisin de la frontière marocaine.

III.

Tromper les heures, c'est le grand talent des gens habitués aux longues marches, et tous nous courions les grands chemins depuis trop long-temps pour n'être point passés maîtres en la besogne. Un ruisseau, une pierre, une colline étaient l'occasion d'une histoire. Je me rappelle encore le rire de ceux de nos compagnons de course qui traversaient ce pays pour la première fois, lorsque l'on raconta les niches d'un lion à la colonne du général de Lamoricière en 1844, et la vengeance que le général en tira.

La colonne qui allait fonder en 1844 le poste de Lèla-Marghnia, surprise par les inondations entre la Tafna et le Mouila, fut obligée de bivouaquer. Le pays était sûr, malgré la proximité de la frontière; mais, comme trois ou quatre lions rôdaient depuis quelque temps aux environs, le général avait donné l'ordre d'entourer le troupeau de broussailles et d'abattis d'arbres, et recommandé à la garde d'avoir l'œil au guet. Les ordres exécutés, la colonne s'endormit. La moitié de la nuit était passée, la pluie tombait à torrens, et les factionnaires, s'abritant de leur mieux dans les couvertures de campement, se croyaient bien tranquilles, lorsqu'un rugissement se fait entendre près du camp; puis l'on voit passer dans l'air trois ou quatre points noirs, et aussitôt, frappé de terreur, le troupeau se précipite dans toutes les directions, renversant les hommes, les tentes, les faisceaux, et soulevant sur tout son passage une tempête de jurons. Un lion s'en était venu chercher sa provision du jour; de là tout ce tapage. Le lendemain, on eut beau battre l'estrade, on ne retrouva que quatre bœufs;

maigre chair pour dix-huit cents hommes; aussi, bien qu'il fût parvenu à tirer sa troupe d'embarras, le général de Lamoricière n'en avait pas moins conservé une rude dent contre le lion. — C'est bon! c'est bon! disait-il, tu es venu me tourmenter : rira bien qui rira le dernier. — Comme il repassait, à quelque temps de là, au même endroit, il y fit placer une embuscade et attacher un bœuf. Le bœuf mugit, le lion l'entendit, il avait faim, et, par un beau clair de lune, se mit tranquillement en route, pour chercher le repas que la Providence lui envoyait. Arrivé à vingt pas du bœuf, il s'étendit les pattes en avant, se lécha les barbes de plaisir, rugit; puis tout à coup, d'un bond, il sauta dessus et lui arracha une épaule avec sa griffe; mais à ce moment cinq coups de feu partirent, et le lion, frappé au cœur, roula en poussant un rugissement terrible. Sa peau, trophée de vengeance, fut envoyée au Château-Neuf, et depuis, les lions s'étant raconté l'aventure, ils n'osèrent plus jamais s'attaquer à la colonne du général de Lamoricière. — Telle fut, du moins, la morale ajoutée par le conteur.

Ce jour-là, nous fîmes la grande halte près de sources d'eau chaude, dans un des sites les plus originaux que l'on puisse rencontrer. Aux alentours le terrain est sombre, pierreux, le sol rougeâtre, et les oliviers au noir feuillage couvrent les collines. L'aspect de ce bassin est d'une grande tristesse. Tout à coup, au détour de la route, la baguette d'une fée semble dresser devant vous un jardin de délices. Des palmiers énormes s'élancent de leurs rachées séculaires, liés les uns aux autres par les lianes et les pampres des grandes vignes, et, sous ce dôme de verdure, les eaux bouillonnantes viennent baigner le pied des arbres gigantesques. L'imagination d'un poète en ses jours de caprice n'a jamais rien inventé de plus séduisant. Il semble toujours, lorsqu'on se trouve sous ces ombrages enchantés, qu'un génie mystérieux va vous apparaître. Si vous entendiez jamais Mouby-Ismaël, l'officier douair, vous raconter la légende qui court sur ce bois de palmiers, vous seriez saisi de compassion. Voyez plutôt :

Aux siècles passés, les rois de Tlemcen eurent des relations avec les lapidés (1). Ces rois, qui se nommaient les *Beni-Mériin*, et qui venaient de l'ouest, expliquaient le langage du tonnerre, et par des combinaisons mystérieuses de chiffres, ou en jetant du sable sur une table noire, ils prédisaient l'avenir, châtiant ceux qui les avaient offensés à l'aide du démon leur allié. Or, il arriva que l'un des Beni-Mériin fut frappé par le regard d'une jeune fille qu'il rencontra un jour sur les bords de la Tafna, comme elle s'en venait puiser l'eau. Fier de sa puissance, il crut qu'un mot lui donnerait une nouvelle esclave, mais la jeune fille avait livré son cœur à un guerrier de sa tribu, et les paroles dorées du

(1) Dans la croyance musulmane, les anges rebelles furent précipités du ciel à coups de pierre. De là le nom de lapidé donné aux démons.

sultan furent repoussées avec dédain. Furieux de se voir ainsi traité, — car, s'il était tout-puissant pour la vengeance, il ne pouvait, comme les démons ses alliés, se faire aimer à son gré, et c'était là son châtiment, — le roi jura de se rassasier des larmes de celle qui lui refusait un sourire. Un soir donc que la jeune fille, se glissant hors du douar, était allée rejoindre sous les palmiers celui qu'elle aimait, le sultan appela à son aide le lapidé. A son ordre, le démon se saisit des deux jeunes gens, les entraîna dans la terre, et au même instant le pays entier changea d'aspect : on le nommait la vallée des fleurs, elles disparurent de la terre, et le sombre feuillage des oliviers couvrit les collines. Les palmiers seuls sous lesquels la jeune fille s'était retirée restèrent debout, témoins de la vengeance, car à leur pied, à la place où elle fut engloutie, jaillit aussitôt la source merveilleuse; et cette source n'est autre que les larmes que ces deux infortunés versent nuit et jour dans les entrailles de la terre, où les retiennent les sortiléges infernaux du maudit.

Le poste français de Lèla-Marghnia, où nous arrivâmes le soir, est bâti à un quart de lieue de la frontière, et une plaine de six lieues le sépare de la ville marocaine d'Ouchda. C'est dans cette plaine immense, traversée par l'*Oued-Isly*, que les tourbillons marocains furent brisés par nos bataillons, lorsqu'ils eurent, sous les ordres du maréchal Bugeaud, ces glorieuses rencontres où le sang-froid discipliné l'emporta sur ces masses plus serrées que les nuées de sauterelles. Époque glorieuse pour le drapeau de la France, car je vous jure qu'un mois plus tard, sur toute la côte marocaine, le pavillon aux trois couleurs, que venaient d'*appuyer* les boulets de l'amiral prince de Joinville, était salué avec crainte par tous ces barbares! Le pinceau guerrier d'Horace Vernet a fixé sur la toile ces scènes de combat, ou plutôt il a montré la fête après la bataille. Dans l'angle du tableau seulement un bataillon de chasseurs s'élance en sonnant la charge, son commandant en tête. Il semble déjà courir à la mort qui l'attendait tout entier, un an plus tard, au marabout de Sidi-Brahim.

Lorsque la colonne du général Cavaignac parcourut pour la première fois ce pays, trois mois après l'engagement, les ossemens répandus sur le sol racontaient les différentes phases de la lutte. — La charge a commencé en cet endroit. — Elle s'est arrêtée là. — Voici le dernier cadavre. — Plus loin, ils se sont formés en carré, la terre en porte les marques. — Et tous ces os déjà blanchis furent réunis, et la colonne défila devant eux en portant les armes, solennel hommage rendu par ceux qui marchaient au danger à ceux qui étaient morts au combat! — Huit jours après, deux bataillons d'infanterie et le régiment de chasseurs à cheval du colonel de Cotte venaient pour rapporter à Djema ce qui restait de tant d'hommes. L'abbé Suchet les accompagnait, et le sacrifice de la religion s'accomplit sous la voûte du ciel,

au milieu de soldats dont les armes chargées résonnaient sur la terre. Puis les rangs s'ouvrirent, le pieux fardeau fut emporté. Après avoir traversé, nous aussi, le terrain de cette héroïque défense, nous vîmes à deux cents pas de Djema, sous l'ombrage de grands caroubiers, au milieu d'une prairie, la pierre funéraire qui fut élevée à nos soldats. Chacun se découvrit devant le tombeau où la mort du combat avait réuni le soldat et l'officier. Cinq minutes après, nous entrions à Djema. Ce poste-magasin est bâti sur le bord même de la mer, à l'embouchure d'une petite rivière, entre deux falaises escarpées, où l'on aperçoit les ruines de villages, anciens repaires de pirates. Des baraques de planches, une muraille crénelée, de grands magasins, des cabarets; sur le rivage quelques barques de pêcheurs, les embarcations de la marine; en rade des bricks de transport, parfois un bateau à vapeur de guerre; au milieu de tout cela des soldats affairés, des cantinières et des marchands : voilà Djema.

Le séjour en est triste, et, lorsque la paix règne dans le pays, la chasse et l'étude sont les seules ressources de ceux qui sont condamnés à tenir garnison dans un de ces postes avancés. Bien des gens de France s'en étonneront; ils ont peine à se figurer des officiers au teint hâlé, à la longue barbe, pâlissant sur des livres, se livrant à des recherches scientifiques ou à des passe-temps littéraires. Rien n'est pourtant plus exact; c'est même l'un des caractères particuliers à cette armée d'Afrique, où l'intelligence et les choses de l'esprit ont une part si grande. Cette tendance a toujours été favorisée par les chefs. Chaque poste a aujourd'hui sa bibliothèque établie par les soins du ministère de la guerre et composée d'environ trois cents volumes, choisis parmi les meilleurs auteurs, soit dans la science, soit dans les lettres. Ces lectures ont eu souvent une grande influence, et il serait curieux, maintenant que la génération de soldats formés par la guerre d'Afrique est appelée à peser d'un si grand poids sur l'avenir de la France, de chercher quels étaient les livres, nourriture habituelle de leur esprit; peut-être y trouverait-on de curieux indices de caractère; car tous lisaient, et lisaient beaucoup. Sans doute, ce serait une erreur de croire que l'armée d'Afrique n'est qu'une armée de savans; mais il est certain que l'on retrouve souvent dans son sein des mouvemens d'intelligence que l'on ne rencontre point d'ordinaire à ce degré parmi les gens de guerre. La raison en est simple : l'esprit de l'homme a besoin de variété et de changement; s'il est forcé durant de longs mois à vivre dans une prison libre avec les mêmes personnes, au bout d'un certain temps l'ennui le saisit; il lui faut une distraction, et cette causerie, qui lui est nécessaire, il la trouve avec ceux du passé, ces hommes immortels que chaque siècle lègue à celui qui vient, comme un résumé de l'esprit de la génération entière, comme un viatique pour les hommes condamnés encore à la peine et au labeur.

Si les morts ont un grand charme, la vie reprend toujours ses droits, et la rencontre d'un ami n'est jamais plus agréable qu'aux avant-postes. Ce fut aussi avec une joie très vive que je retrouvai à Djema un de mes camarades, un de mes meilleurs amis. Nous avions dîné dans la baraque où chaque jour les officiers venaient prendre leur repas. La salle, je suis forcé d'en convenir, était moins élégante que les salons des Frères Provençaux. Des planches de sapin remplaçaient les panneaux sculptés, et les escabeaux de bois tenaient lieu de fauteuils; le vin était bleu, d'un beau bleu; mais les convives avaient l'insouciance, la jeunesse, et la certitude de pouvoir marcher toujours droit. C'est là une des grandes raisons de ce calme imperturbable que l'on trouve si souvent chez les militaires. Le dîner fini, nous étions allés, mon camarade et moi, fumer notre cigare sur la plage; le flot se mourait à nos pieds. La lumière tremblante d'un beau clair de lune semblait bercer les navires qui s'inclinaient doucement sous la houle; l'air était tiède; ce silence de la terre et des eaux, où l'on croit parfois saisir le lointain écho de voix mystérieuses, entraîne toujours en Afrique la pensée vers la France. Appuyés contre une balancelle, nous restions plongés dans nos rêveries, lorsque tout à coup j'entendis mon camarade s'écrier :

— Ah! la belle soirée! que je voudrais être à Paris!

— Et qu'y ferais-tu?

— Écoute, je ne t'ai jamais raconté cela; mais, par un temps comme celui-ci, je suis amoureux.

— Bah!

— Oui, et pourtant Dieu sait si je me plais en Afrique; mais, n'importe, je voudrais être à Paris.

— Et s'il y gelait? nous sommes au mois de janvier.

— A Paris, que fait le temps? Je te dis que je suis amoureux; seulement je l'oublie, et je ne me le rappelle que par des soirées comme celle-ci. C'était par une soirée du mois d'août que je suis devenu amoureux d'elle; je ne lui ai, du reste, jamais parlé, et j'en aurais même été désolé.

— Qu'est-ce que toutes ces fariboles?

— Fariboles... pas tant que tu crois! Voici le fait : au mois d'août dernier, je me promenais sur le boulevard; il faisait un temps superbe, ce temps-ci, ma foi, et pourtant je m'ennuyais, lorsqu'en passant devant le Gymnase je vois écrit en grosses lettres : *Clarisse Harlowe.* J'avais toujours eu un faible pour Clarisse; aussi je ne voulais pas entrer dans la crainte qu'on ne me l'eût gâtée; mais mon cigare s'éteignit juste devant la porte du théâtre; c'était un présage, j'entrai. Ah! si tu savais... Après les premières scènes, je m'émeus; au deuxième acte, je pleure, et au troisième, furieux, j'injurie Lovelace. J'étais amoureux fou de Clarisse. Il fallait partir dans quatre jours,

je retournai quatre fois au Gymnase : tout ce temps-là, j'ai été heureux, et ces émotions me reviennent par des soirées comme celle-ci. Mais aussi elle était si digne, si confiante dans son amour! elle avait tant de grace! et comme elle mourait! Voilà pourquoi je suis amoureux ce soir; heureusement qu'il ne fait pas toujours si beau. Au fait, sais-tu ce que c'est que l'amour?

— Je crois, répondis-je, que le poète a eu raison de dire :

> L'amour, hélas! l'étrange et la fausse nature,
> Vit d'inanition et meurt de nourriture.

Mais cet Arabe qui se promène là-bas avec Manuel, l'Espagnol, aura bien sans doute une définition à ton service.

Et sans attendre la réponse de mon camarade, j'appelai par son nom l'Arabe que je venais de reconnaître :

— Caddour! viens par ici. Veux-tu un cigare? Ils sont bons; c'est Dolorita d'Oran qui me les a vendus.

— Donne, dit Caddour après avoir échangé le salut. Est-il venu des nouvelles?

— Rien que je sache, lui répondis-je.

— Bien.

— Voilà mon ami qui veut te faire une question. Sa pensée est en France; il a emporté un souvenir; il ne sait pourtant pas si ce souvenir est dans son cœur ou dans sa tête. Il me demandait donc ce que c'était au juste que l'amour. Ma réponse ne lui plaît pas. Toi, qu'en penses-tu?

— As-tu jamais vu, me répondit Caddour, un petit oiseau venir chercher refuge sous la tente, lorsque l'hiver envoie la neige froide et la pluie glacée? Le pauvret respire un instant le chaud et le bien-être; bientôt, poussé par la force d'en haut, l'instinct, il regagne les airs; il vole vers la souffrance. Ce que la chaleur de la tente est au petit oiseau durant une seconde, l'amour l'est pour l'homme : une halte où il reprend des forces. A ceux à qui Dieu destine puissance et action, il donne grand cœur et grand amour.

— Ceci me semble sujet à discussion, repartit mon ami, et Manuel trouvera bien dans un recoin de sa tête une explication meilleure que celle-là.

— Oui, répondit Manuel, Espagnol au teint bronzé, dont l'œil ardent et le regard toujours droit et rapide indiquaient le caractère décidé, oui vraiment, je me souviens d'un chant que les femmes de Grenade répètent souvent; il vient, je crois, des Maures.

Et il nous chanta d'une voix lente et grave ces paroles d'un *romance* espagnol dont voici la traduction.

« Quand aux jours du commencement Dieu punit le monde, il déroba de sa lumière; et le soleil, reflet de Dieu, perdit de sa clarté de feu; et les nuages gris et les jours sombres parurent pour la première fois.

« Un rayon pourtant fut laissé par miséricorde, et ce rayon se transmet d'ame en ame. Heureux ceux qui le rencontrent! il les sauve de la mort et leur donne part de Dieu. L'amour est ce rayon, l'amour, dernier lien de la terre et du ciel.

« Et comme du ciel était resté le rayon de miséricorde qui donnait le bonheur des anges, l'esprit du mal fut jaloux.

« Et des profondeurs de la terre sortit une lueur fatale, et cette flamme gagna aussi d'ame en ame. Alors beaucoup souffrirent, et tous dirent : L'amour nous a mis en grande douleur.

« Tous étaient trompés, et Satan riait, car il semait partout le désespoir, et les ames arrivaient à lui.

« Si un matin tu te sens devenir meilleur, si tu reçois tes pensées d'en haut, enhardis ton cœur et dis : J'aime.

« Si tu ne connais que le dévouement, enhardis ton cœur et dis : J'aime.

« Si, toujours oublieux de toi, tu veux le bonheur pour celle à qui tu penses, enhardis ton cœur et dis : J'aime.

« La lueur de l'enfer est loin, le rayon du ciel te remplit; aie confiance. »

— Ami, reprit mon compagnon lorsque la dernière note eut été emportée par la brise, il y a là un parfum des jasmins de Grenade, et il me semble entendre le murmure des eaux dans les jardins du Généralife; mais assez de discussions. Qu'importent les systèmes! les faits seuls ont quelque valeur : ce qui est écrit est écrit. Si je dois le comprendre et l'éprouver, je le comprendrai et l'éprouverai, à moins que la fin du monde ne vienne me surprendre.

— Vous autres, vous vous raillez de tout, dit Caddour; souhaite pour toi de ne pas voir les temps qui précéderont la fin des siècles.

— Eh! qu'y aura-t-il donc alors de si extraordinaire?

— Les temps ont été prédits, dit Caddour, et, lorsque les iniquités auront rempli la coupe, les cercles de fer qui tiennent enfermée la race des hommes terribles entre les pitons des deux montagnes s'écarteront, et ils se précipiteront à travers le monde pour le dévorer, desséchant les fleuves en les buvant, détruisant les arbres et les fruits, semant sur leur passage le carnage et la mort.

— Lieutenant, le général vous demande avec Si-Caddour, me dit en ce moment un planton qui, depuis un quart d'heure, me cherchait dans tout le camp.

— C'est bien, j'y vais. — Et c'est comme cela que finira le monde? repris-je tout en me dirigeant vers la baraque du commandant supérieur, où le général était descendu.

— Non, reprit Caddour, car Dieu est miséricordieux, et Si-Aïssa (Notre-Seigneur Jésus-Christ), qui n'est point mort, descendra du ciel pour rétablir la paix dans le monde.

— Ainsi soit-il! ajouta mon camarade. C'est égal, voilà un joli conte. Caddour, à demain; viens déjeuner avec moi, tu as une trop belle imagination pour que je ne veuille pas te revoir.

— Quand il aura passé trois ans dans le pays, me disait Caddour, au

moment d'entrer avec moi chez le général, ton ami rira moins et croira davantage.

Ce n'était pas pour discuter sur l'amour que le général de Lamoricière nous attendait. Il fallut, durant de longues heures, écrire d'ennuyeuses dépêches sur la situation des esprits dans la province, sur les approvisionnemens et les marchés de foin. Heureusement enfin, tout le travail fut terminé, et le lendemain matin rien ne nous retenait plus à Djema. *Puce-Ville* était alors le sobriquet de Djema-Rhazaouat; ce surnom fera comprendre sans peine combien nous avions hâte de nous remettre en marche. La route, pour regagner Oran, longeait Nedroma avant de traverser les montagnes kabyles. Le général prit avec lui une petite colonne commandée par le colonel de Mac-Mahon, afin de juger en passant les contestations qui s'étaient élevées entre l'autorité française et les Kabyles, et de frapper ceux-ci au besoin, s'ils refusaient de reconnaître le bien jugé. Nedroma, où le général reçut la *diffa*, est une ville aux frais ombrages, entourée de bonnes et solides murailles qui défieraient au besoin une attaque à main armée. Ses habitans sont riches, industrieux, habiles, et les méchantes langues disent que l'argent est aimé dans cette ville « à ce point que jamais l'on ne s'inquiète de son origine. »

A partir de Nedroma, nous commençâmes à escalader les montagnes kabyles. Sur toute la route, nous trouvions des gens furieux d'être obligés de se soumettre, mais payant sans mot dire l'arriéré. La vue du régiment du colonel de Mac-Mahon les rendit doux comme des moutons, et ils avaient raison, je crois, car le colonel était connu pour ne point plaisanter une fois une affaire engagée. Tout se passa donc de la meilleure grace du monde; et, ayant regagné de nouveau la plaine avant de franchir le col qui nous conduisait au poste d'Aïn-Temouchen, sur la route de Tlemcen à Oran, nous pûmes courir le lièvre par un soleil magnifique. En chasse, le général reçut des dépêches qui lui annonçaient l'heureuse réussite du coup de main sur les Hamian-Garabas. Après une marche de vingt-cinq heures, le général Cavaignac les avait atteints et complétement rasés. Ce fut notre dernier beau jour. La pluie nous prit dans la nuit et commença à tomber par torrens. *Le diable bat sa femme*, dit-on en France lorsqu'il pleut. Il faut qu'il y ait en Afrique un diable dont la femme soit bien sujette aux larmes, car des seaux d'eau jetés de seconde en seconde peuvent seuls donner une idée de ces pluies qui tombent sans jamais s'arrêter. Ah! comme les terres du Sidour, *la Brie* de la province d'Oran, étaient agréables pour nos chevaux! On y enfonçait, on y pataugeait, on y glissait en descendant les côtes, et on y jurait surtout, car muletiers et officiers sont de même pâte, la colère venue. Enfin nous arrivâmes à Aïn-Temouchen, où nous pûmes nous réchauffer à l'abri.

Lorsque l'insurrection de 1845 éclata, le poste d'Aïn-Témouchen

n'avait qu'une très petite réserve de cartouches. A chaque instant, dans la province d'Oran, on craignait d'apprendre que ce poste eût été enlevé faute de munitions, et cependant il n'y avait pas un soldat de disponible, aucun moyen d'en envoyer. Le colonel Walsin commandait les goums arabes; dans cette circonstance critique il tenta l'aventure. Seul Français au milieu de cinq cents Arabes, qui commençaient déjà à douter, à une demi-journée de marche de l'émir, qui avait alors des forces nombreuses, le colonel n'hésita pas une seconde. Il donna l'ordre de se mettre en marche; un caïd lui fit une observation, il renouvela l'ordre; le caïd refusa de l'exécuter; alors, prenant son pistolet, il lui fit sauter la cervelle. L'instant d'après, un second, qui eut la même audace, eut aussi le même sort. Par cet acte d'énergie, dans un moment qui pouvait être un moment suprême, le colonel maintint la troupe arabe et parvint à conduire jusque dans Aïn-Témouchen les munitions dont ce poste manquait. Ces lieux, du reste, ont des souvenirs héroïques, et *le Défilé de la Chair* (*Chabat-el-Lhâme*), où passe la route, témoigne par son nom du courage de ces mille Espagnols, qui, glorieux précurseurs de nos soldats de Sidi-Brahim, surent aussi, accablés par le nombre, y tomber un à un, faisant tous face à l'ennemi. « Le capitaine Balboa, dit Marmol, y mourut avec tous ses soldats, qui ne voulurent jamais se rendre et combattirent vaillamment jusqu'à la mort, et Martinez fut mené à Tlemcen avec treize prisonniers seulement. Enfin, de tous les Espagnols il ne s'en sauva que vingt, qui se retirèrent sous la conduite de quelques guides et s'en retournèrent à Oran. »

Il est probable que les vingt Espagnols dont parle le chroniqueur eurent plus d'embarras que nous; mais, certes, ils ne gagnèrent pas plus rapidement la ville, car la pluie est une compagne de route trop maussade pour qu'on n'ait pas hâte de s'en délivrer. Le soir, nous arrivions à Oran, et, deux jours après, il était déjà question du départ. M. le général de Lamoricière allait s'embarquer pour la France, afin d'assister à la session de la chambre; son ardeur inquiète se réjouissait des nouvelles luttes qui l'attendaient; sa pensée prenait plaisir à ces nouveaux combats. Pour nous, qui restions sur la terre d'Afrique, nous le vîmes partir avec regret. Les souhaits que nous lui adressâmes en lui serrant la main, comme il montait à bord, étaient sincères. Ces souhaits ont-ils porté bonheur au général de Lamoricière? Ceux qui l'ont suivi au milieu des agitations de sa vie politique en jugeront.

Depuis cette époque, un grand nombre des *compagnons* que le bivouac avait réunis pour un temps se sont séparés, et maintenant chacun suit sa destinée; mais aucun n'a oublié ni les courses de la province d'Oran, ni les longues causeries du Château-Neuf.

PIERRE DE CASTELLANE.

L'EMPIRE DU BRÉSIL

ET

LA SOCIÉTÉ BRÉSILIENNE EN 1850.

I.

Le Brésil est, après les États-Unis, la puissance la plus régulièrement organisée du Nouveau-Monde. La France connaît-elle bien cependant ce jeune empire? Avons-nous une idée exacte des ressources variées, des élémens de prospérité qu'il renferme, et auxquels l'émigration européenne, qui de plus en plus se porte vers l'Amérique, semble promettre un si rapide développement? Les voyageurs français qui, à de longs intervalles, ont parcouru le Brésil pouvaient-ils donc en quelques mois observer autrement qu'à la surface, et non toujours sans malveillance, une société qui se dérobe avec un soin jaloux à leur curiosité? Non sans doute, et pourquoi s'étonner que l'on juge sévèrement un pays où l'étranger ne voit souvent tomber qu'après plusieurs années de séjour les barrières qui le séparent des familles et qui l'empêchent de pénétrer dans l'intimité des habitans? C'est à celui qui a pu surmonter ces obstacles, multipliés par une défiance peut-être légitime, qu'il appartient de chercher à répandre quelque lumière sur un monde si peu accessible et pourtant si digne d'attention. Il y aurait quelque intérêt de nouveauté dans un tableau où l'on réunirait les traits principaux de la population gouvernée aujourd'hui par dom Pedro II, en essayant de préciser le rôle que ses qualités morales lui assignent vis-à-vis de l'Amérique du Sud, et que ses intérêts politiques l'appellent à prendre vis-à-vis de l'Europe.

La population du Brésil, — si même l'on y comprend les étrangers, les esclaves et les Indiens, — ne s'élève qu'à six millions d'ames disséminées sur une superficie de cent vingt-neuf mille deux cent quatre-vingt-quinze mètres géographiques carrés. Le portugais est la seule langue parlée d'une frontière à l'autre de l'empire. Cependant cette communauté de langage n'efface pas les différences notables qu'on remarque entre les divers élémens de la société brésilienne. Au sud de Rio de Janeiro, on rencontre dans les provinces de Rio-Grande et de Saint-Paul des populations qui ont quelque peu hérité de l'esprit belliqueux des premiers colons européens. Ces populations passent pour les plus remuantes du Brésil. Au nord de la capitale, les habitans de la province de Minas rappellent les races courageuses de Rio-Grande; énergiques et robustes, ils se consacrent à l'élève du bétail. Les Pernambucains sont d'humeur très mobile, doux, obligeans et serviables, mais susceptibles à l'excès sur le point d'honneur; l'esprit révolutionnaire les domine et les égare trop souvent. Chez les peuples de Bahia et de Maranham, plus voisins de la ligne équinoxiale, l'indolence du créole est compensée par d'heureuses facultés d'application qu'attestent des progrès lents, mais sûrs, dans l'ordre des travaux intellectuels. A Rio, toutes les nuances se mêlent, se confondent un peu, et le caractère national y prévaut sur les différences provinciales. On est frappé d'ailleurs, quand on embrasse d'un premier coup d'œil l'ensemble des populations du Brésil, d'un trait commun aux habitans de chaque province, d'un sentiment que rien encore n'a altéré parmi eux : c'est le sentiment religieux. Il serait difficile de rencontrer un seul Brésilien qui mît en doute l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame. Ce sentiment n'a rien de bien élevé sans doute; il est aisé d'apercevoir dans les cérémonies où il se révèle quelque chose de mondain et de factice; mais il n'en est pas moins sincère, et il faut le noter comme un de ces caractères saillans du génie national dont le voyageur, à ses premiers pas en pays étranger, est forcé de tenir compte.

C'est à Rio de Janeiro qu'on peut surtout observer les Brésiliens dans leur vie privée comme dans leur vie publique. Rio de Janeiro compte aujourd'hui près de deux cent cinquante mille habitans. A l'extérieur, la capitale du Brésil est une ville d'assez majestueuse apparence, bien que d'architecture un peu lourde. Les églises, en assez grand nombre, n'affectent pas, comme la plupart de celles d'Amérique, les gracieuses formes de la renaissance : c'est le style *borrominesque*, — c'est-à-dire le style des plus mauvais temps de la décadence italienne, — qui les marque presque toutes de sa froide et prétentieuse empreinte. En somme, les édifices de Rio n'offrent, au point de vue de l'art, qu'un médiocre intérêt. Quant aux environs de la ville, à part quelques sites pittoresques et les gracieux paysages des îles de la baie, ce n'est point là que se révèle dans toute sa grandeur la nature brésilienne. Après quelques jours d'excursions, l'étranger en sait autant sur les curiosités de la capitale de l'empire que les habitans eux-mêmes, et son attention se détourne alors bien vite des objets extérieurs pour se reporter sur la population. Une société qui se forme à la vie politique, qui travaille courageusement à concilier ses anciennes mœurs avec des institutions nouvelles, c'est toujours un curieux spectacle, mais qui sur ce sol vierge emprunte comme un prestige de plus au charme singulier des lieux et du climat.

Un des principaux centres de la vie sociale au Brésil, ce sont les églises. Avant de franchir le seuil d'une maison brésilienne, entrez dans l'un des nombreux temples de Rio de Janeiro au moment d'une cérémonie religieuse, et déjà vous aurez saisi un des côtés originaux, un des poétiques aspects de cette population. Les femmes, quelle que soit leur condition, séparées des allans et venans par une balustrade peu élevée, restent assises ou agenouillées sur la dalle, dans de simples ou magnifiques toilettes, entourées de leurs esclaves, pendant plusieurs heures de la nuit, sous les voûtes splendidement illuminées. On peut les voir échanger de longs et doux regards avec les jeunes gens qui passent et repassent, ou s'arrêtent même pour mieux continuer ce jeu pendant toute la durée de l'office. C'est, certes, un lieu mal choisi pour nouer de pareilles intrigues, et c'est profaner la maison de Dieu que de la transformer ainsi en succursale de l'Opéra; cependant il est bon d'ajouter qu'en général le mal n'est pas aussi grand que ces préludes pourraient le faire supposer. Ces intrigues ne sont guère ébauchées que pour satisfaire un besoin passager du cœur, et, s'il s'y mêle un sentiment plus sérieux, c'est presque toujours à un honorable mariage qu'elles aboutissent. Les Brésiliennes ne sont pas naturellement coquettes : jeunes filles, elles semblent plutôt légères et inconséquentes. C'est pour elles un point d'honneur de risquer à l'église ou au théâtre des regards moins voluptueux qu'agaçans, et même des signes plus espiègles que provocateurs. Elles se plaisent aussi beaucoup aux correspondances amoureuses. Qu'on ne se hâte pas de les condamner, ce sont là souvent les seules occupations de ces pauvres désœuvrées, auxquelles l'éducation n'a pas enseigné d'autre passe-temps. Dès le jour du mariage, de plus sérieuses pensées ont le dessus : jeunes filles, les Brésiliennes échangent sans trop de réflexion des serremens de mains, des lettres et de douces paroles avec le premier venu qui leur plaît; devenues femmes, elles soignent attentivement leur maison, président aux travaux de leurs négresses et bercent leurs enfans. Il est presque sans exemple de trouver au Brésil une femme mariée qui trahisse les sermens par lesquels elle s'est liée au pied des autels. La débauche dans ce pays est presque exclusivement entretenue par les étrangers et par les femmes esclaves ou nées d'esclaves.

Après avoir observé la vie brésilienne dans les églises, qu'on ne la cherche pas au théâtre ni dans les bals publics. Les bals, peu nombreux, sont généralement mal hantés. Les soirées, plus ou moins cérémonieuses, n'offrent ni l'entrain ni le piquant de nos soirées parisiennes. Quant aux divers théâtres de Rio, si les Brésiliens et les Portugais peuvent se plaire aux grossières farces et aux tragédies monotones importées des rives du Tage, les étrangers ne sauraient partager leur goût, ni se soucier beaucoup des vaudevilles ou des mélodrames traduits du français qui défraient aujourd'hui la scène brésilienne. Ces tristes productions, si l'on excepte un acteur d'un talent remarquable, M. Joaô Caetano, sont confiées d'ailleurs à de ridicules interprètes qui violent à plaisir toutes les règles du goût et de l'art. Ce ne sont point là les plaisirs préférés des Brésiliens. Après la vie religieuse, c'est la vie de famille surtout qui les réunit; c'est autour de l'autel ou du foyer qu'il faut les voir. Dans les grandes villes même, la vie de famille au Brésil a conservé beaucoup de son austérité primitive. Franchissez le seuil d'une maison de Rio par exemple : vous trouverez des appartemens spacieux, mais meublés avec une

simplicité patriarcale. Vous n'y verrez presque jamais ni glaces ni tableaux. Un canapé, une table, une profusion de chaises, composent l'ameublement ordinaire d'un salon. Le reste est à l'avenant. Gardez-vous de croire néanmoins que ces dehors modestes ne cachent pas un luxe de très bon aloi : ces meubles, ordinairement ouvragés, sont en bois précieux du pays, et généralement en palissandre massif. C'est au sein de ces maisons, ainsi parées avec un goût sévère, que se passe la vie des femmes brésiliennes. Quelques repas, une promenade le soir, rompent seuls pour elles la monotone série des occupations domestiques. Les seuls plaisirs, outre les promenades et les réunions du monde, sont des excursions, de dévots pèlerinages ou des fêtes religieuses. Partout on retrouve ces habitudes, cette simplicité de mœurs, et Rio de Janeiro, sous ce rapport, ne diffère que bien peu des autres villes du Brésil.

De ce que l'étranger est difficilement introduit dans cette vie de la famille, entourée d'ordinaire d'infranchissables barrières, il ne faudrait pas conclure que les devoirs de l'hospitalité sont mal compris au Brésil; seulement c'est dans les campagnes surtout que se sont conservées les traditions de cette hospitalité patriarcale tant vantée par les anciens voyageurs. Dans les contrées de l'intérieur, où le progrès n'a pas encore acclimaté nos hôtels et nos restaurans, le premier venu peut voyager sans crainte, certain de trouver plus d'un hôte empressé de l'accueillir. Seul avec un domestique, nous avons ainsi parcouru plusieurs provinces du Brésil, et jamais l'hospitalité la plus affectueuse, la plus prévenante, ne nous a fait défaut. Quoique l'étranger qui n'aurait pas visité le Brésil depuis vingt ans fût certain de rencontrer aujourd'hui, à chaque pas, de nombreuses améliorations dans ses cités et de notables changemens dans ses mœurs, on est forcé néanmoins de convenir que les communications y laissent beaucoup à désirer, et qu'on voyage encore difficilement dans ces contrées lointaines. Sauf quelques villes, quelques villages, quelques vastes plantations clair-semées sur cet immense territoire, on n'y découvre sans cesse que des bois vierges, des montagnes colossales, des cascades gigantesques, toute la grandeur enfin et parfois toute la sauvagerie d'une nature puissante qui, dans son désordre primitif, semble sortir des mains du Créateur. Cependant des routes commencent à sillonner en tous sens ces riches contrées; mais ces routes, pratiquées sur un sol léger, d'une fertilité exubérante, constamment détrempé par d'abondantes pluies d'orages, se dégradent continuellement, et sont bientôt envahies par une inextricable végétation. Le gouvernement n'a encore ni assez de bras ni de suffisantes ressources pour assurer le bon entretien des chemins. Ajoutez que les innombrables ruisseaux qui traversent le Brésil se transforment, dans l'hivernage, en fougueux torrens qui entraînent les faibles ponts jetés provisoirement entre leurs rives, et l'on comprendra combien cet état de choses doit entraver toutes les communications par terre. Les propriétaires, éloignés les uns des autres, se sont jusqu'à ce jour rarement associés pour entreprendre en commun de ces œuvres utiles que les vieilles sociétés, avec leurs grandes populations libres, ont eu seules jusqu'à présent le pouvoir de réaliser. Il serait à désirer que des relations plus directes s'établissent entre les habitans des campagnes : l'amélioration des voies de communication est une des questions les plus importantes que soulève la situation actuelle du Brésil.

La société brésilienne comprend d'ailleurs que le moment est venu d'élever ses mœurs au niveau de ses institutions. Un véritable mouvement de renaissance intellectuelle s'opère dans son sein. L'instruction primaire pénètre graduellement dans toutes les paroisses de l'empire. Partout on a organisé ou l'on organise la garde nationale; partout on s'occupe de statistique; partout on perce des routes à travers les forêts et les déserts, on jette des ponts sur les rivières et les torrens, on fonde des hôpitaux et divers autres établissemens d'utilité publique. La province de Bahia possède une école de médecine, celle de Saint-Paul une école de droit, et celle de Minas un séminaire qui forme des prêtres instruits pour toutes les provinces de l'empire. Dans ce premier aspect de la société brésilienne qui doit nous préparer à mieux comprendre sa situation politique, le trait le plus saillant, le plus curieux à noter est assurément l'espèce de renaissance intellectuelle dont partout, et principalement à Rio de Janeiro, on rencontre les traces. Cette renaissance est favorisée, il faut le dire, par de nombreux établissemens scientifiques et littéraires. Au premier rang de ces établissemens, on doit citer les bibliothèques et les musées de la ville. Sans parler du jardin botanique, un des plus riches du monde, et d'un très beau musée de curiosités naturelles (1), Rio de Janeiro possède trois bibliothèques. La bibliothèque du couvent des bénédictins est fort riche en textes anciens et en ouvrages de théologie; celle de l'empereur se distingue par ses éditions modernes; enfin, la bibliothèque nationale, dont aucun voyageur n'a parlé, est un des plus précieux dépôts de livres du Nouveau-Monde (2). Située dans l'ancien hôpital des carmélites, cette bibliothèque communique avec le palais du chef de l'état, et on y rencontre bien souvent le jeune empereur, qui donne ainsi à son peuple l'exemple d'un goût pour les études sérieuses de plus en plus général au Brésil.

Si la société brésilienne continue de marcher dans cette voie où un prince éclairé la guide, il est permis d'espérer qu'elle prendra bientôt la première place, sous le rapport de la culture intellectuelle et morale, parmi les jeunes sociétés de l'Amérique du Sud. L'histoire littéraire de ce pays compte déjà quelques pages qui mériteraient d'être recueillies, et, si les relations de l'an-

(1) Ce musée est surtout riche en minéraux et en espèces ornithologiques, dont quelques collections sont complètes. Entre autres zoolithes et lithoxiles remarquables, on y a vu pendant long-temps deux icthyolithes extraordinaires transportés aujourd'hui dans le cabinet d'histoire naturelle de l'empereur. On y conserve aussi de nombreux ornemens empruntés du costume des anciennes populations du Brésil, des crânes d'indigènes, et divers monumens précieux à consulter pour l'histoire ethnographique du pays.

(2) Lorsque, à la fin de 1807, le prince régent, depuis Jean VI, passa au Brésil, il y apporta la belle bibliothèque du palais d'Ajuda, rassemblée à grands frais par les rois de Portugal. Devenue publique à Rio de Janeiro dès 1810, elle fut, après la proclamation de l'indépendance, augmentée de celle que l'infant avait également fait venir d'Europe. Malheureusement, à la même époque, une collection de manuscrits formant huit mille volumes reprit la route de Lisbonne. Plus tard, par compensation, cette bibliothèque s'enrichit de celle du comte da Barca, composée de onze mille imprimés appelés *les Onze mille Vierges*, de celle de Bonifacio de Andrada, formée en partie d'éditions rares et de livres allemands sur l'histoire naturelle. En somme, la bibliothèque nationale de Rio de Janeiro contient aujourd'hui plus de soixante-douze mille volumes.

cien continent avec l'empire de dom Pedro étaient plus fréquentes, le Brésil ne tarderait pas à s'affranchir de l'influence du génie portugais, qui se reflète encore trop vivement dans sa littérature. Humble fille de la poésie portugaise, la poésie brésilienne a traversé le XVIIIe siècle sans s'inspirer assez de la magnifique nature des régions transatlantiques. Si l'on excepte quelques poèmes religieux, les productions brésiliennes n'ont formé pendant long-temps qu'une branche assez pauvre de la littérature portugaise. Depuis l'indépendance, la muse brésilienne cherche enfin l'originalité, et la rencontre quelquefois; mais le plus souvent, il faut bien le dire, elle ne se dérobe à l'imitation des écrivains portugais que pour payer tribut à la France et à l'Angleterre. C'est ainsi que dans le recueil lyrique d'un poète brésilien très renommé aujourd'hui, M. Magalhaens, notre littérature contemporaine pourrait revendiquer de nombreux emprunts. Un autre poète, M. Teixeira Souza, s'inspire de Lamartine et mêle aux tendances rêveuses du chantre des *Méditations* quelques reflets de la misanthropie byronienne. En regard de ces œuvres d'imitation, si l'on voulait placer les œuvres originales, il faudrait nommer MM. Gonzalves Dias et Silveira Souza, qui ont rencontré parfois quelques accens empreints d'une mélancolie, d'une langueur où l'on reconnaît la suavité du ciel brésilien; M. Norberto, qui applique le cadre de la ballade à décrire les belles campagnes et les mœurs poétiques de sa patrie. Le plus indépendant, le plus remarquable des poètes brésiliens est, sans contredit, M. Araujo Porto-Alegre : dans ses poésies trop peu nombreuses, mais toutes inspirées par des sujets tirés de l'histoire nationale, on remarque un éclat, une richesse d'images qui rappellent la splendide abondance de la poésie orientale. Dans la poésie dramatique, le génie de la nation brésilienne semble moins à l'aise. Un poète déjà nommé, M. Magalhaens, a cependant écrit plusieurs tragédies, *le Poète et l'Inquisition*, *Olgiato*, *Socrate*, où la forme antique, s'alliant au goût moderne, rappelle le faire harmonieux de Casimir Delavigne. Un autre poète, M. Souza Silva, est l'auteur d'une tragédie de *Roméo et Juliette*, où il a montré une vive intelligence du chef-d'œuvre de Shakspeare. En vrais descendans de Camoens, les Brésiliens préfèrent néanmoins l'épopée au drame. M. Gonzalves Teixeira représente avec distinction cette tendance du génie national. Il a écrit un brillant poème sur l'*Indépendance du Brésil*, un autre sur *les Indiens*, où se remarque un noble sentiment des harmonies et des splendeurs de la nature américaine. Par la contexture et la flexibilité de son rhythme, M. Teixeira rappelle le poète portugais Bocage; par ses images, Chateaubriand, dont il a fait sa lecture favorite; par son caractère général enfin, et par sa forme sarcastique, lord Byron, le chantre immortel de *Don Juan*.

Ce n'est pas sans dessein que nous insistons sur ce mouvement, sur ces premiers essais d'une jeune littérature : il y a là un trait caractéristique et qu'il faut se garder d'omettre dans la physionomie morale d'une des plus intéressantes sociétés de l'Amérique du Sud. Au Brésil, c'est presque un devoir, pour tout jeune homme qui entre dans la vie, de préluder par la poésie à la pratique des affaires; mais là aussi, disons-le tout d'abord, la littérature n'est jamais, comme chez nous, une carrière, une profession. Aussi, rarement le Brésilien reste-t-il fidèle au culte des Muses; la littérature n'est guère dans ce pays qu'une pépinière de diplomates, d'hommes d'état et de fonctionnaires

publics. Parmi les ministres, les ambassadeurs, les sénateurs et les députés les plus distingués, il en est peu qui ne se soient pas essayés dans la poésie. Quant aux études historiques et géographiques, elles comptent encore peu d'adeptes au Brésil. A part quelques histoires partielles de provinces, telles que celle de M. le vicomte de Saô-Leopoldo, on ne peut citer, pendant ces dix dernières années, que le *Plutarque brésilien*, de M. Pereira da Silva, le *Dictionnaire géographique du Brésil*, par MM. Lopes de Moura et Milliet, et surtout l'œuvre lente, mais curieuse, de l'*Institut historique et géographique* de Rio de Janeiro, qui compte dans son sein tout ce qu'il y a d'illustre ou d'instruit au Brésil; cette grande association recueille et fait imprimer à ses frais, dans une *revue* trimestrielle, tous les matériaux anciens et modernes qui serviront un jour à raconter l'histoire complète de l'empire.

On le voit, ces indices d'activité intellectuelle donnent lieu d'avoir quelque confiance dans l'avenir du Brésil. Les habitans de ce grand pays commencent à comprendre que ce n'est pas le choc continuel des révolutions qui favorise le progrès, et généralement ils se rallient aux vues sages et libérales de dom Pedro II. La politique a donc, dans cet empire, des allures plus calmes que celles qu'elle affecte communément dans les autres états de l'Amérique méridionale, où toutes les ambitions rivales sont sans cesse aux prises. Si, long-temps entraînées par une pente fatale, les factions n'ont été que trop portées à arborer sans réflexion, dans le Nouveau-Monde, l'étendard de la révolte, grace au ciel, il n'en est plus de même aujourd'hui, surtout au Brésil; là, les intérêts individuels commencent à se grouper autour du chef de l'état, et l'amour de la patrie pousse des racines de plus en plus vivaces dans le cœur des populations. Ces haines qui soufflaient la vengeance entre compatriotes s'éteignent à mesure que l'instruction publique pénètre dans le fond des provinces. Les partis, plus éclairés, ont des principes mieux définis, qu'ils avouent, et dont leur conviction ne demande désormais le triomphe qu'à des moyens légaux. Le Brésil aime et comprend ses institutions, et le gouvernement de l'empire se trouve en présence d'un mouvement de progrès qui facilite singulièrement sa tâche, comme on va s'en convaincre, du moins dans la sphère purement morale et politique.

II.

Découvert en 1500 par Alvarès Cabral, le Brésil se peupla insensiblement, et comme par rafales, d'aventuriers portugais qu'y jetait le vent d'est, comme naguère le vent d'ouest avait poussé leurs frères sur les puissans empires de l'Asie : race entreprenante et fougueuse, pour laquelle des combats étaient des jeux, et qui, à l'exemple des conquérans romains, ne se reposait jamais tant qu'il lui restait quelque chose à faire. Il semblait même que le ciel prît plaisir à caresser leur humeur batailleuse, en leur suscitant sans cesse des ennemis dignes de leur courage. C'étaient tantôt les Français, tantôt les Bataves républicains, tantôt les indigènes indépendans. Le Portugal, à proximité des côtes africaines, recevait annuellement à cette époque de nombreux convois de nègres, qu'il réduisait en esclavage. L'idée lui vint de diriger le superflu de

cette immigration sur sa vaste et riche colonie américaine pêle-mêle avec les habitans plus libres, mais presque aussi incultes, de ses possessions du vieux monde, pour faire de ces deux élémens, joints aux débris des autocthones, la base de la population de ses nouvelles conquêtes. Aussi, trois cents ans après, cette population active et remuante, en dépit du climat, s'était-elle déjà considérablement augmentée, si bien qu'en 1822, malgré les efforts persévérans de la métropole portugaise pour entraver les progrès intellectuels de sa colonie du Brésil, cette société naissante s'élevait à un degré de civilisation qui entraînait comme conséquence forcée la proclamation de l'indépendance. La population brésilienne était du reste à bout de patience vis-à-vis du Portugal, qui, dans le Nouveau-Monde comme en Europe, ayant, moitié par jalousie, moitié par crainte, adopté depuis long-temps un système égoïste et barbare, écartait sans pitié des fonctions administratives tous ses sujets nés Américains.

A partir de l'époque dont nous parlons, le Brésil commence à penser et à agir par lui-même. Que l'on considère maintenant que cette nation lointaine s'est formée, il y a trois siècles, des lambeaux d'un peuple qui marchait à grands pas vers sa décadence; que l'on remarque aussi que la population brésilienne a été régie, depuis la fondation de la colonie, par les lois absurdes d'un aveugle despotisme; — et sous l'impression des souvenirs laissés par les conquérans portugais sur la terre brésilienne, on saura rendre plus de justice aux efforts et aux progrès dont l'empire fondé par dom Pedro est aujourd'hui le théâtre.

La constitution de l'empire du Brésil a été rédigée après la proclamation de son indépendance, sous les yeux de dom Pedro Ier, par des hommes qui possédaient de vastes connaissances et une grande habileté administrative : c'est un reflet moderne des libertés de la grande charte anglaise, appropriée aux usages et aux besoins du pays. Elle n'a peut-être qu'un défaut, c'est d'être trop large et trop parfaite pour un peuple qui n'a pas encore atteint son plus haut degré de développement. A l'issue du mouvement de 1831, quand l'empereur dom Pedro Ier eut déposé la couronne sur la tête de son jeune fils pour aller en Europe remettre sa fille sur le trône portugais de ses ancêtres, le gouvernement constitutionnel subit diverses phases; mais depuis cette crise, sauf quelques légères modifications, rien de radical n'y a été changé.

Le jeune prince appelé à continuer la tache de dom Pedro Ier est né à Rio de Janeiro, le 2 décembre 1825. Déclaré majeur par les chambres, le 23 juillet 1840, à l'âge de quinze ans, il a été couronné l'année suivante, et a épousé, en 1843, une sœur du roi des Deux-Siciles. Grand et élancé, c'est aujourd'hui un beau jeune homme, dont la physionomie douce et pâle rappelle à la fois l'origine allemande de sa mère et le caractère de son aïeul Jean VI. Son éducation s'est faite dans le palais impérial, sous l'influence de tous les hommes distingués qui en avaient l'accès. Dirigé par cette intelligence délicate, qui est le propre des natures droites, il se replia de bonne heure sur lui-même, et s'isola, pour ainsi dire, au milieu de la foule, secouant par instans jusqu'à l'apparence du joug qu'auraient voulu lui imposer ses courtisans déjà nombreux. De ce genre de vie est résultée naturellement en lui une extrême timidité qu'il a conservée durant toute son adolescence. Entouré de précepteurs habiles, l'empereur a de bonne heure pu donner pour base à une instruction toute littéraire

des connaissances historiques et scientifiques aussi étendues que variées. Le caractère calme et réfléchi du jeune souverain le préparait merveilleusement au rôle difficile qu'il était appelé à jouer au milieu des luttes passionnées qui allaient marquer au Brésil les débuts de l'ère constitutionnelle. Le prince devait rester impartial, en dépit de tous les efforts qui autour de lui ne tendaient à rien moins qu'à rompre l'unité brésilienne : l'empereur savait combien il eût été dangereux pour lui, et pour le pays surtout, d'accueillir favorablement certaines idées avancées, d'embrasser avec trop de chaleur certaines opinions aventureuses qui, si elles avaient triomphé, eussent conduit en quelques années le Brésil à sa ruine. Au milieu d'une société qui en est encore à s'organiser, c'est de l'habileté seule et de l'intelligence du chef qu'il dépend de rendre la nation une et forte, tandis qu'il suffirait de son incapacité et de sa faiblesse pour la dissoudre et la faire tomber en poussière, en laissant chaque province s'ériger en état indépendant. Aussi peut-on affirmer que, sous un prince moins sage que l'empereur actuel, le Brésil se serait transformé rapidement en un vaste foyer de lutte et de discorde.

Les ministres d'état du Brésil sont tous responsables, et il n'y en a que six. Le *ministre de l'empire* est chargé de l'instruction publique, de l'intérieur et des travaux publics; ceux des affaires étrangères, de la guerre et de la marine ne dirigent que leurs départemens; celui des finances s'occupe, en outre, de tout ce qui a trait au commerce; enfin, le ministre de la justice a encore sous sa direction tout ce qui concerne le culte. Bien des hommes d'état se sont succédé dans ces divers postes depuis la proclamation de l'indépendance. Les Brésiliens ont vu passer successivement au pouvoir tous les hommes éminens des partis qui se divisent la nation. Deux partis, à vrai dire, y sont seuls en présence : c'est d'abord le parti modéré, appelé dans le pays *saquarema*, parce qu'après la déclaration de la majorité de dom Pedro II, plusieurs de ses membres influens avaient des réunions fréquentes chez un ministre qui habitait un petit bourg de ce nom; dans cette nuance se groupent des hommes d'une intelligence supérieure tels que MM. Carneiro Leaô, Paulino, Rodrigues Torres, etc. Vient ensuite le parti libéral, dit *Santa-Luzia*, qui tire son nom d'une localité où furent vaincus en 1842 les révoltés de la province de Minas; les vues progressives de ses adeptes effarouchent les partisans du *statu quo*, et on traite au Brésil de révolutionnaires et d'utopistes des hommes qui ne méritent pas toujours une qualification aussi sévère. Nous citerons parmi les libéraux M. Paula Souza et M. Hollanda Cavalcanti, qui unissent des vues larges et une vive intelligence à un caractère chevaleresque; M. Limpo de Abreu, chez qui l'on s'accorde à reconnaître une rare finesse et de profondes connaissances politiques, et, enfin, M. Alvar Branco, M. Aureliano, etc. Ces deux partis, quoique profondément divisés de principes et de vues, acceptent néanmoins également pour le Brésil la monarchie constitutionnelle avec l'empereur dom Pedro II. En dehors de ces deux grandes fractions de la société brésilienne, quelques esprits inquiets rêvent pour leur patrie, mais confusément encore, à l'écart et dans le silence, une république fédérative, calquée sur celle des États-Unis. L'opinion répond fort mal à leur appel, et la population est complétement dévouée au gouvernement représentatif tel qu'il existe. Si parfois quelque province se soulève, ce n'est jamais, c'est bien rarement du moins, dans la pensée de porter

la moindre atteinte au pouvoir suprême; c'est presque toujours pour combattre la politique prudente, mais un peu stationnaire, du parti modéré, qui, en ce moment, et depuis quelques années, se trouve à la tête des affaires. Il y a eu pendant long-temps au Brésil un autre parti puissant qui n'aspirait à rien moins qu'à placer sur le trône la sœur aînée de dom Pedro II, dona Januaria, âgée maintenant de vingt-neuf ans, et mariée au comte d'Aquila, frère du roi de Naples. Ce parti a complétement disparu depuis la majorité de l'empereur. La régence a eu à lutter contre quelques tendances républicaines qui ne se sont manifestées que par des révoltes de province. Aujourd'hui, la faction démocratique avancée ne compte plus qu'un très petit nombre d'adhérens au Brésil. Les voyages de dom Pedro dans les provinces du sud ont beaucoup contribué à rallier tous les partis autour du trône.

L'attachement politique des provinces au gouvernement de l'empereur est presque toujours subordonné à leur importance commerciale. Celles dont les dépenses excèdent les recettes, et qui ont besoin de l'assistance du pouvoir central, lui sont généralement dévouées. Il n'en est pas de même de celles qui, plus ou moins florissantes, grace à un excédant annuel, peuvent se passer de l'appui du gouvernement et lui faire opposition comme il leur plaît. La province de Rio de Janeiro, siége du pouvoir central, doit à la condition exceptionnelle de ses habitans la tranquillité dont elle jouit. Au Brésil les révoltes ne sont pas occasionnées, comme chez nous, par les agitations populaires, mais par le mécontentement des classes aisées, et la ville de Rio, habitée soit par des étrangers adonnés au commerce, soit par une tourbe d'ambitieux, amis de tous les pouvoirs, qui n'ont aucun intérêt aux bouleversemens politiques, jouit d'un calme qui ôte aux agitations du reste de l'empire beaucoup de leur portée.

La politique du gouvernement brésilien, même quand l'administration passe aux mains des libéraux, est, on le voit, une politique d'ordre et de conciliation, une politique essentiellement modérée. Il n'a qu'à encourager, à maintenir dans une voie de progrès régulier une population qui naît à la vie intellectuelle. Ce n'est que dans la sphère des intérêts matériels et internationaux que son rôle se complique et s'élève tout à la fois. Avant de le suivre sur ce terrain, il faut toutefois nous arrêter encore dans le domaine de la politique intérieure, et voir quel secours prête à l'administration brésilienne l'ingénieux mécanisme des institutions de l'empire, quelles tendances hostiles ou favorables le gouvernement rencontre dans la pression de l'opinion publique.

Le conseil d'état brésilien est composé de vingt-quatre membres, douze ordinaires et douze extraordinaires. A quelques légères différences près, il repose sur des bases analogues à celles de notre conseil d'état. Ses attributions principales consistent à seconder la couronne dans l'exercice du pouvoir modérateur, et le gouvernement dans la pratique du pouvoir exécutif. Il faut, pour devenir membre du conseil d'état, remplir les conditions que la loi impose aux sénateurs. L'héritier présomptif du trône en fait partie de droit à l'âge de dix-huit ans, et les autres princes peuvent y être admis sur la présentation de l'empereur. Le sénat brésilien se compose d'un nombre limité de membres nommés à vie. Ce nombre est égal à la moitié de celui des députés représentant les dix-huit provinces de l'empire. S'agit-il d'élire un sénateur, on présente au chef du pouvoir exécutif les noms de trois candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de

voix dans les colléges électoraux convoqués à cet effet, et l'empereur fait son choix. Pour être appelé aux fonctions de sénateur, il faut avoir au moins quarante ans, n'être ni étranger naturalisé ni affranchi, et posséder environ 3,000 livres de rente. A chaque session nouvelle, on procède à la formation des bureaux. Le président et les secrétaires sont nommés à la pluralité des voix, sans le concours de la couronne. Chaque sénateur reçoit un traitement qui peut être évalué à 12,000 francs pour tout le temps de la session. Les travaux du sénat durent quatre mois, mais la haute assemblée se trouve souvent prorogée sans qu'il en résulte aucun droit à une rétribution plus forte.

La chambre des députés, qui se renouvelle tous les quatre ans, à moins que quelque événement imprévu ne vienne la dissoudre avant le terme fixé par la constitution, se compose de cent six membres élus par les différentes provinces, au prorata du chiffre de leur population. L'époque de l'ouverture des chambres est fixée, chaque année, par la loi au 3 mai. La clôture a lieu en septembre, quand il n'y a pas prorogation. La rétribution allouée aux membres de la chambre des députés (que celle-ci se trouve prorogée ou non après les quatre mois de session) est d'environ 8,000 francs. La question du salaire des représentans du peuple a été souvent agitée au Brésil. Il faut remarquer à ce propos que bon nombre de députés, s'occupant eux-mêmes presque tous de leurs plantations, doivent s'attendre, en quittant leurs provinces, à négliger forcément leurs affaires; ils doivent en outre se soumettre à une augmentation notable de dépenses au sein d'une grande ville dans laquelle beaucoup n'ont aucunes relations. Aussi plus d'un qui ne possède aucune fortune personnelle, et peut néanmoins être utile à son pays, se verrait obligé, faute d'une indemnité convenable, de décliner l'honneur d'une délégation dont il ne pourrait supporter les charges. Indépendamment de cette indemnité, les représentans qui résident à de grandes distances de la capitale reçoivent, à titre de frais de route, un supplément d'allocation fixé par les chambres provinciales.

Le système électoral du Brésil est à deux degrés pour les sénateurs, les membres de la chambre législative, et les députés aux assemblées provinciales. Ceux des chambres municipales et les juges de paix sont choisis au premier degré. Les assemblées primaires, composées d'électeurs ayant plus de vingt-cinq ans et se faisant, par leur fortune ou leur travail, un revenu annuel d'environ 600 francs, nomment des électeurs de paroisse, lesquels forment des colléges pour les élections du deuxième degré. Il faut, pour être électeur de paroisse, se faire, par sa fortune ou son travail, un revenu annuel de 1,200 francs (c'est-à-dire le double de celui des électeurs des assemblées primaires), et avoir vingt-cinq ans. La loi n'excepte que les prêtres, les militaires depuis le grade d'officier, les hommes mariés, les Brésiliens ayant un diplôme de docteur, lesquels sont tous admis à vingt-et-un ans accomplis.

Un mois avant la réunion des colléges, les listes d'électeurs primaires sont affichées à la porte des succursales de chaque paroisse, afin que tout citoyen puisse faire ses réclamations en temps utile. Le jour des nominations venu, les électeurs du premier degré s'assemblent dans l'église (dont on recouvre les autels) sous la présidence de celui des juges de paix que le plus grand nombre de voix appelle à ces fonctions paternelles. Le curé assiste aux réunions, mais sans avoir droit de suffrage, et uniquement afin de fournir les renseignemens

dont on pourrait avoir besoin pour constater l'identité et les titres des votans. Deux cents électeurs du premier degré en élisent un du second. Lorsqu'une paroisse ne contient pas deux cents électeurs, mais qu'elle en compte plus de cent, elle n'en élit pas moins son électeur du second degré. Quand elle n'atteint pas le nombre de cent, elle s'unit à la paroisse la plus voisine. Si le nombre des électeurs dépasse le contingent ordinaire de la succursale, l'excédant se reporte sur d'autres églises de la même paroisse, où, à défaut d'un juge de paix, l'honneur de la présidence est dévolu au membre qui a obtenu le plus de voix dans les élections de la chambre municipale. Tout électeur absent au moment du vote, sans pouvoir alléguer un motif légal, est condamné à une amende. Le but du législateur, dans toute cette organisation, a été de débarrasser autant que possible l'acte important de l'élection de toute influence patente ou occulte du gouvernement (1).

Les présidens des provinces sont à la nomination du gouvernement. Ce sont trop souvent, par malheur, de véritables proconsuls, de petits satrapes, qui, en temps de révolte et quand surtout ils se trouvent dans des localités placées à d'énormes distances de la capitale, ne se font pas faute d'abuser de leur autorité, de fouler aux pieds la justice. Celle-ci d'ailleurs n'a point toute l'activité nécessaire pour prévenir et surveiller les vengeances personnelles qui tendent heureusement à s'effacer des mœurs de la population.

Les députés des chambres provinciales sont élus d'après le même système que ceux des chambres générales; mais leurs attributions qui, dans le principe, étaient assez étendues, à cause des infractions journalières que subissait l'esprit de la loi fondamentale, ont nécessité une interprétation de l'assemblée générale qui a dû les restreindre beaucoup, bien qu'en leur laissant encore un pouvoir infiniment supérieur à celui de nos conseils généraux. A ces assemblées législatives départementales sont dévolus l'administration locale et le soin de pourvoir aux voies et moyens nécessaires à l'exécution des travaux publics de la province. Les lois votées par les assemblées ne peuvent être annulées par le sénat et la chambre des députés que dans le cas où ces corps auraient dépassé leurs pouvoirs, qui sont, du reste, assez étendus, puisqu'ils ont le droit de voter des impôts et même de contracter des emprunts.

Dans son organisation, la magistrature brésilienne, qui diffère de la nôtre, se rapproche de celle du Portugal. Au plus bas degré de l'échelle judiciaire, nous trouvons la paroisse, avec son juge de paix, lequel, élu par le suffrage direct, a pour mission d'empêcher les réunions illicites, de concilier les parties

(1) Dans ce pays qui semble à peine civilisé à notre Europe dédaigneuse, on garde les urnes électorales avec une respectueuse sollicitude qui honore les mœurs politiques du Brésil. Dans chaque succursale, au milieu de la nef, on dresse une table entourée d'une grille; c'est la place qu'occupent les membres du bureau chargés de recueillir les bulletins; c'est celle aussi où, sans sortir de l'église, l'urne est déposée à la fin de l'opération. L'église, illuminée, reste ouverte toute la nuit. Un piquet de garde nationale, et jamais de troupe de ligne, est préposé à la garde du scrutin. Ce jour-là, personne n'entre armé dans l'église, pas même les officiers supérieurs de l'armée. Tous les partis indistinctement peuvent faire surveiller les urnes pendant la nuit. Il faut le dire, du reste, à la louange des Brésiliens, depuis qu'on a adopté ce système, aucune tentative n'a été faite pour violer le secret des votes.

avant qu'elles aient eu recours aux procès et de prononcer sur les créances qui n'excèdent pas une centaine de francs, les parties conservant, dans ce cas, la faculté d'en appeler à un tribunal transitoire qui se compose de trois autres juges de paix des paroisses les plus voisines. Viennent ensuite, dans chaque commune, les juges municipaux chargés de l'instruction des procès; puis, dans chaque district comprenant plusieurs communes, un juge du droit (*juiz de direito*), un juge criminel (*juiz criminal*), et un juge des orphelins (*juiz dos orphaós*). Le juge du droit est chargé des causes civiles. Quand l'instruction d'un procès a été achevée par le juge municipal après que le juge de paix a vainement cherché à concilier les parties, le juge du droit prononce en première instance. Dans les causes criminelles, c'est le jury qui décide.—Le juge criminel n'a qu'à examiner si la loi a été bien appliquée et qu'à apporter un verdict de culpabilité ou d'acquittement, basé sur la décision de la majorité absolue du jury. Si pourtant ce magistrat pense que la loi et les formalités n'ont pas été fidèlement observées, il lui reste la faculté d'en appeler *ex officio* au jury de la localité la plus voisine, déclarant d'avance qu'il se soumet à ce second degré de juridiction. — Le juge des orphelins n'est appelé à prononcer que sur des causes ayant trait aux orphelins, aux aliénés et aux absens.

Contre les décisions successives de ces divers degrés de judicature, les condamnés peuvent invoquer les cours supérieures désignées sous le nom de *relaçóes*, et qui correspondent à nos cours d'appel. Il y en a quatre dans tout l'empire; elles siégent à Rio de Janeiro, à Bahia, à Fernambouc et à Maranham, chacune comprenant dans sa juridiction les provinces environnantes. Quoique ces cours d'appel jugent en seconde instance et en dernier ressort, on est libre d'en appeler encore à une cour suprême unique de justice, espèce de cour de cassation de laquelle il dépend (quand elle reconnaît qu'il y a vice de forme ou injustice manifeste dans le prononcé de l'arrêt) de renvoyer la cause à une autre *relaçaó*, ou cour à son choix, ou, s'il n'y a pas lieu à un nouvel examen, de considérer la cause comme définitivement jugée. Là ne se bornent pas les attributions de la cour suprême de justice; elle est seule chargée de juger les présidens des provinces, les diplomates et les magistrats accusés de prévarication. A l'exception des juges de paix, qui sont élus, et des juges municipaux, qui peuvent être révoqués, les juges et conseillers des tribunaux et cours du Brésil sont inamovibles, mais peuvent être transférés d'un siége à un autre.

La presse politique du Brésil a pour centre et pour siége presque exclusif la ville de Rio. Les feuilles de cette ville se partagent en deux catégories distinctes : les feuilles quotidiennes, commerciales et accidentellement politiques, et les journaux semi-quotidiens et hebdomadaires, exclusivement politiques ou spécialement scientifiques et littéraires. Il existe à Rio quatre organes politiques qui paraissent tous les jours : le *Journal du Commerce*, le *Courrier mercantile*, le *Journal de Rio* et le *Courrier du Soir*. Comme le gouvernement ne possède pas de feuille officielle, les actes qui émanent du parlement ou du cabinet sont publiés, ainsi que les discussions *in extenso* des deux chambres, par l'un ou l'autre de ces organes. Le sénat vote à cet effet une somme annuelle d'environ 50,000 fr., destinée à la reproduction de ses séances; la chambre des députés, 40,000 francs pour les siennes, et on alloue à peu près 10,000 francs au journal qui publie les actes officiels. Deux de ces feuilles, le *Journal du Commerce* et le *Journal de*

Rio, comptent plus de vingt-cinq années d'existence (1). Long-temps insignifians, ces deux organes, que faisait vivre le commerce, source principale de la fortune des feuilles quotidiennes à Rio de Janeiro, se sont vus contraints, par l'initiative d'autres publications essentiellement politiques, de prendre une couleur et d'arborer un drapeau. Le *Journal du Commerce* est justement renommé pour l'exactitude avec laquelle il reproduit les débats du parlement brésilien. Le *Courrier mercantile* est aujourd'hui le seul organe quotidien professant des idées avancées; il suit et devance parfois la marche de l'opposition.

La presse quotidienne de Rio n'offre pas à ses lecteurs habituels l'intérêt attachant de nos publications parisiennes. A part la reproduction des débats et des actes officiels, deux feuilles seulement s'occupent de la politique intérieure : ce sont le *Courrier mercantile* et le *Courrier du Soir*. Avec le Brésil et la république Argentine, c'est l'Europe dont les nouvelles défraient la presse de Rio. Les moindres actes, les moindres événemens des nations importantes de l'ancien continent pèsent encore d'un poids énorme dans la balance politique et commerciale du Brésil, et les écrits, les publications du vieux monde, y sont avidement interrogés. Quant à la presse politique non quotidienne, elle est représentée au Brésil par des feuilles éphémères, vivant à peine quelques mois, le temps de lancer dans la polémique en général les personnalités les plus offensantes. Ces publications, qui s'occupent exclusivement de politique intérieure, ont pour appuis habituels les ministres et les partisans dévoués des factions extrêmes. Les hommes les plus éminens du Brésil ne dédaignent pas de descendre dans cette arène, d'où l'un et l'autre champions, quel que soit leur mérite, reviennent toujours un peu meurtris. En général, il est rare de rencontrer dans la presse brésilienne des études vraiment sérieuses sur des questions de principes. Certes, dans cette carrière aussi, il apparaît de temps à autre des noms politiques qui ne seraient pas déplacés parmi les plus illustres de l'Europe, mais l'imagination y a trop souvent le pas sur les études sérieuses. Le Brésil se trompe gravement en laissant à l'imagination une influence aussi souveraine dans le domaine de la politique. Deux grandes nations ont surgi dans le Nouveau-Monde, l'empire brésilien et la république des États-Unis. La confédération américaine s'élève en immolant tout, sans pitié, aux intérêts matériels de son commerce et de sa marine; le jeune empire du Sud semblerait devoir grandir par les mêmes moyens que sa sœur aînée, si l'on ne découvrait, dans sa population douée d'un esprit ardent, une tendance trop marquée vers les théories et vers les études spéculatives. Un rapide coup d'œil jeté sur les relations extérieures et sur les sources de la richesse du Brésil fera comprendre cependant combien, aujourd'hui même, il lui reste à faire pour élever sa situation matérielle au niveau de sa situation morale.

(1) Ces journaux eurent pendant long-temps, à l'exclusion des autres, le droit de publier les avis et faits commerciaux.

III.

Étendre et resserrer les relations commerciales du Brésil avec l'Europe, garder vis-à-vis des républiques américaines une attitude à la fois digne et pacifique, en évitant d'intervenir dans leurs perpétuelles dissensions, telle est la double pensée qui préside depuis plusieurs années à la politique extérieure du gouvernement brésilien. Rien de plus simple en apparence que cette ligne de conduite, et pourtant elle rencontre des obstacles de plus d'un genre. La politique conciliante du Brésil a pu prévenir ou arrêter de fâcheux conflits entre l'empire et les puissances européennes, toutes les fois qu'elle n'était pas entravée de ce côté par une malveillance systématique. Ainsi les différends entre le Brésil et la France ont pu être terminés à la satisfaction des deux pays; mais il n'en est pas de même des occasions de conflits que fait naître à tout instant l'Angleterre. Les difficultés diplomatiques se compliquent ici d'intraitables exigences. L'Angleterre voudrait en ce moment renouveler, comme l'a fait autrefois la France, son traité de commerce avec l'empire de dom Pedro. Celui-ci refuse de signer ce traité sur les anciennes bases, à cause des conditions nouvelles qu'on prétend y introduire à son détriment. Aussi ne lui épargne-t-on pas les tracasseries, et la traite des noirs ne fournit sous ce rapport qu'un trop commode prétexte aux vexations intéressées des agens de la Grande-Bretagne.

Vis-à-vis des républiques américaines, la politique de neutralité n'est pas moins difficile à pratiquer que la politique de paix et de conciliation vis-à-vis de l'Europe. Ce qui se passe en ce moment même sur la frontière du Brésil et de la république Argentine en est une preuve. Jusqu'à ce jour cependant le gouvernement de l'empire a su ne pas trop s'avancer dans la voie où voudraient l'entraîner quelques manifestations belliqueuses. Dans l'intérêt commun des deux pays, il faut espérer que ces manifestations n'engageront pas outre mesure leur politique, dont le but au fond devrait être le même, la grandeur et la prospérité de l'Amérique du Sud.

Quand de la politique extérieure du Brésil on passe à l'examen des sources de sa richesse, on reste plus convaincu encore de la nécessité de cette ligne de conduite qui se résume en deux mots : neutralité vis-à-vis de l'Amérique, et relations de plus en plus étroites avec l'Europe. Si l'instruction se répand au Brésil, si la vie politique et intellectuelle s'y développe sans cesse, les intérêts matériels y sont en souffrance, il faut bien le dire, et c'est à leur donner plus de place dans la vie brésilienne que la haute administration de l'empire doit consacrer à l'avenir toute sa sollicitude.

Il existe dans les états de dom Pedro trois branches de recettes : 1° la recette générale, qui s'élevait en 1831 à 34 millions de francs, qu'on évalue, pour l'exercice de 1849-1850, à environ 80 millions, et qui est destinée à faire face aux dépenses générales; 2° les recettes provinciale et communale de Rio de Janeiro, pouvant atteindre, la première au chiffre de 15 millions de francs, la seconde à celui de 3, et ayant pour objet de couvrir les dépenses particulières de cette province et de cette commune; 3° enfin, le budget particulier de recettes de chacune des autres provinces de l'empire.

On espérait équilibrer en 1850, comme on y a réussi sous le ministère de M. Alvar Branco, financier habile, le budget des dépenses avec celui des recettes. Tant qu'avait duré la guerre avec la province révoltée de Rio-Grande du sud, ce résultat n'avait pu être obtenu, et le déficit, s'accumulant de jour en jour, ne s'était pas élevé à moins de plusieurs millions de francs en peu d'années. Aujourd'hui les dépenses générales de l'empire brésilien peuvent être en moyenne réparties de la manière suivante :

Ministère de l'intérieur, de l'instruction publique et des travaux publics.	9,500,000 fr.
Ministère de la justice et des cultes.	5,100,000
Ministère des affaires étrangères.	1,600,000
Ministère de la marine.	11,200,000
Ministère de la guerre.	17,100,000
Ministère des finances, du commerce et de l'agriculture.	35,500,000
Total.	80,000,000 fr.

La liste civile de l'empereur est de 2,300,000 francs environ; elle serait insuffisante pour faire face aux dépenses que sa dignité lui impose; il y supplée par le revenu de ses propriétés particulières, qui est assez considérable. La dotation de l'impératrice est de 300,000 fr. La somme totale allouée aux autres membres de la famille impériale monte à 3,200,000 francs; elle est comprise dans les dépenses du ministère de l'intérieur.

Si les forces maritimes du Brésil sont en rapport avec le chiffre de sa population, tant s'en faut qu'elles puissent entrer en balance avec l'étendue de son territoire. A peine se composent-elles de 109 bâtimens, montés par 3,697 hommes, et armés de 382 bouches à feu. En voici l'état officiel :

	ARMÉS.		DÉSARMÉS.		EN RÉPARATION.
Vaisseau.	»	—	1	—	»
Frégates.	2	—	1	—	2
Corvettes.	5	—	2	—	2
Bricks.	4	—	»	—	4
Bricks-goëlettes. . .	10	—	»	—	»
Goëlettes.	7	—	1	—	1
Bateaux à vapeur. .	6	—	2	—	»
Divers bâtimens. . .	50	—	2	—	7

La somme consacrée à l'entretien de cette marine est hors de toute proportion avec les ressources du pays, mais elle semble lui être imposée par l'éventualité d'une guerre avec les états du Sud. Sans cette considération, qu'on s'exagère peut-être, quelle nécessité aurait le Brésil d'affecter plus du huitième de son budget à l'entretien d'une marine militaire dispendieuse, lorsque aucune puissance ne songe à inquiéter ses côtes, et que toutes ses forces réunies ne pourraient, à un moment donné, repousser avec avantage l'attaque de n'importe quelle grande nation?

Quant au budget de la guerre en particulier, lequel dépasse 17 millions de francs sur une recette générale de 80 millions, c'est une des plus lourdes charges

de l'empire. Le gouvernement de dom Pedro II entretient sous les armes une force de près de vingt-trois mille hommes. Après la pacification de la province de Rio-Grande, dont la révolte contre le pouvoir avait duré neuf ans, tout le monde s'attendait à voir le pays, rentré enfin dans des voies normales, renoncer à ce contingent de forces inutiles; il n'en a rien été. La lutte qui se prolonge entre Buenos-Ayres et Montevideo n'a encore permis aucune réduction dans l'effectif militaire du Brésil. La province de Rio-Grande, qui s'étend à l'extrémité sud de l'empire, et qui long-temps a tenu en échec les forces du gouvernement, couve toujours d'ailleurs dans son sein quelque ferment d'agitation, quelques velléités d'indépendance. Cette province, qui touche à la Bande Orientale, dont Montevideo est la capitale, et qui entretient avec cette république un commerce fort étendu, la soutient naturellement dans ses hostilités contre Rosas, qui la menace sans cesse. Le Brésil tient échelonné sur cette frontière un corps d'armée qui n'aura point, il faut l'espérer, à se départir de son rôle d'observation. Tout récemment en effet, lorsque le Paraguay est venu occuper militairement, comme étant sa propriété, les plaines situées entre le Parana et l'Uruguay, le Brésil n'est point intervenu entre ce pays et la république Argentine, qui revendiquait, de son côté, cette langue de terre comme partie intégrante de la province de Corrientes.

La dette extérieure, résultant des emprunts faits en Angleterre, s'est accrue depuis 1824 au point d'atteindre aujourd'hui le chiffre de 154,270,250 fr., en y comprenant une partie de l'emprunt portugais, que le Brésil a prise à sa charge comme frais d'indemnité consentis, en échange de son indépendance, envers l'ancienne métropole. Il est juste toutefois de faire observer que les intérêts de cette dette ont toujours été régulièrement acquittés, que le Brésil, où les fonds n'ont pas cessé de monter depuis quelques années, n'a jamais été inquiété pour le remboursement des dividendes, et qu'il trouvera facilement en 1852, époque de l'échéance de l'emprunt, soit la facilité de renouveler son contrat, soit les moyens de rembourser ce qu'il doit en contractant un emprunt nouveau.

La dette intérieure inscrite et consolidée s'élève à une somme de 140 millions de francs, portant intérêt à 6, 5 et 4 pour 100, intérêt dont le paiement n'a jamais éprouvé de retard sérieux. Le papier-monnaie en circulation dans toute l'étendue de l'empire représente en outre un capital de 136 millions de francs. Cette estimation pour le papier-monnaie est faite sur le pied de 340 et 350 reis par franc. Cette dette, bien qu'immense pour un pays qui compte à peine un quart de siècle d'existence politique, et cette quantité de papier-monnaie sujette à des fluctuations continuelles, ne seraient point peut-être un embarras pour le Brésil, si le gouvernement réussissait, par un système de colonisation sagement organisé, à tirer enfin tout le parti désirable des innombrables richesses de son territoire. Malheureusement, les questions de politique générale absorbent dans de stériles débats l'attention que réclament les intérêts de l'agriculture et de l'industrie brésiliennes. Cependant, ne l'oublions pas, il y a deux autres causes à cette torpeur industrielle d'un pays si richement doté par la nature. C'est, en premier lieu, le mépris qu'on y a trop long-temps affecté pour tout ce qui n'est pas professions libérales; en second lieu, l'influence des *articles perpétuels* d'un traité fait avec la France sous dom Pedro Ier. Ces *articles perpétuels* sont des liens qui entravent, quant au commerce,

l'avenir du Brésil; nous ne citerons à ce propos qu'un fait : les Portugais qui, après l'indépendance, sont toujours restés les véritables et presque les seuls maîtres du commerce brésilien, ont l'habitude de faire venir de leur pays de petits commis qu'ils paient à peine et qui, pour eux, ont l'avantage immense de ne pas être astreints aux mêmes devoirs que les nationaux; ils ne prennent donc jamais d'employés brésiliens, et leurs maisons, à leur mort ou quand ils se retirent des affaires, passent invariablement entre les mains de ces commis de leur nation. Pour obvier à cet inconvénient, le gouvernement a voulu établir un impôt sur les employés étrangers, mais la France a opposé à cette mesure le texte de ses *articles perpétuels*, et force a été au Brésil de continuer à subir, sur ce point, son déplorable *statu quo*. La France pourrait, en sacrifiant ces articles qui n'ont pas un intérêt capital pour elle, obtenir un nouveau traité de commerce avantageux que, nous en sommes certain, le Brésil, à cette condition, ne refuserait pas de signer.

Il faudrait en outre que cette nation pût protéger plus efficacement sa marine marchande, qu'elle ne reculât devant aucun sacrifice pour améliorer et accroître ses produits agricoles, qu'elle mît tout en œuvre enfin pour réussir à se faire connaître en Europe sous son véritable jour, et qu'une fois pour toutes, elle renonçât à cette multitude de petites intrigues politiques qui l'empêchent de suivre un système sage et déterminé, et font le plus grand tort à son agriculture, à son industrie, à tout ce qui, en un mot, constitue dans notre siècle le véritable progrès. Le peuple brésilien est un peu travaillé de la maladie des générations modernes qui sont entrées dans leur ère d'indépendance et de liberté; tout le monde, dans le pays, veut exercer une profession libérale ou remplir des fonctions du gouvernement; et cependant, non-seulement le sol demande des bras, mais il a encore besoin de têtes intelligentes pour diriger les améliorations qui se préparent dans l'avenir, et pour surveiller l'exploitation des richesses dont les immenses filons sillonnent en tous sens cette admirable contrée. L'avenir du Brésil repose dans son agriculture, dans son commerce, dans sa marine marchande, qui ne compte que 751 navires généralement employés au cabotage. Une marine à vapeur respectable pourrait surtout lui devenir d'une grande utilité et produire presque immédiatement d'immenses résultats, en facilitant les communications de la capitale avec les provinces, les bâtimens à voile se trouvant bien des fois entravés dans leur marche par les vents alizés. Il existe, il est vrai, au Brésil un service régulier de steamers, mais il est combiné sur une échelle si restreinte qu'on ne saurait espérer d'y voir jamais un véhicule efficace pour le développement de son commerce et de son agriculture. Avec une marine à vapeur bien organisée pour le service des côtes, on en viendrait bientôt à remonter tous les fleuves navigables qui se déchargent en grand nombre dans l'Atlantique, et, au moyen de quelques canaux sagement combinés entre les différentes rivières, au moyen de quelques routes tracées convenablement pour unir les principaux centres de population, on ne tarderait pas à se frayer un accès dans les profondeurs du pays où restent enfouis d'immenses trésors agricoles.

Malgré tant d'obstacles inhérens les uns au sol, les autres à l'esprit même des habitans, les relations commerciales du Brésil s'étendent d'année en année. En 1845, 878 navires de long cours entraient dans le port de Rio de Janeiro

avec 204,166 tonneaux de marchandises, tandis qu'il en sortait 881, jaugeant 274,955 tonneaux. En 1849, le chiffre des entrées de bâtimens de long cours s'est élevé à 1,147, portant 259,917 tonneaux, et celui des sorties à 1,063 navires, répartis de la manière suivante : 129 sur lest pour différens ports du pays, 54 également sur lest pour des ports étrangers, 154 qui remportaient leur chargement, 46 chargés de diverses denrées, 54 emportant des marchandises étrangères, et 630 avec des produits nationaux destinés à divers points du globe. Le cabotage a donné les chiffres suivans en 1845 : embarcations entrées, 2,373; tonneaux, 168,872; embarcations sorties, 2,382; tonneaux, 172,136. En 1849 : embarcations entrées, 2,402; tonneaux, 214,869; embarcations sorties, 2,383; tonneaux, 192,476. Ces chiffres nous dispensent de tout commentaire.

La contrebande s'est long-temps exercée impunément sur l'immense littoral du Brésil; elle s'y continue encore, mais moins librement et sur une échelle bien réduite. Un de ses foyers les plus actifs a été pendant long-temps la douane même de Rio de Janeiro. Jadis la plupart des employés de cette administration étaient soudoyés par le haut commerce pour laisser passer les marchandises venant de l'étranger, ou sans aucun droit, ou avec un droit excessivement restreint, ou sur des évaluations chimériques. Un député connu au Brésil par son caractère entreprenant, M. Ferraz, a demandé la direction de cette douane, dont le mouvement de va-et-vient est immense, promettant de faire rentrer dans les caisses de l'état des sommes plus considérables que les années précédentes, et, jusqu'à un certain point, il a tenu parole. La recette totale de la douane de Rio de Janeiro (au change de 350) s'est élevée, en 1849, à près de 27 millions de francs, c'est-à-dire à un excédant de plus de 3 millions sur les années antérieures, et on a en même temps réalisé près d'un million d'économie dans cette branche d'administration.

Si l'on excepte l'élévation des droits sur les marchandises anglaises après l'expiration, en 1847, du traité entre la Grande-Bretagne et le Brésil, et le droit de 80 pour 100 sur tous les objets confectionnés qui viennent généralement de Paris; si l'on excepte, en outre, l'augmentation de la consommation due à l'accroissement successif de la population, le résultat que nous venons de consigner ici ne saurait s'expliquer que par l'extrême sévérité de M. Ferraz à l'égard des employés subalternes, et par la stricte probité qui lui a fait refuser, dit-on, une offre de 300,000 francs par an de la part du haut commerce, associé pour le déterminer à fermer les yeux et à permettre que tout restât sur le même pied que par le passé. Le nouvel état de choses a créé toutefois une situation singulièrement difficile au commerce d'outre-mer. Certains produits d'Europe, sur lesquels les droits d'entrée sont fort élevés, s'écoulaient auparavant à des prix modérés; mais ces prix ne sauraient rester les mêmes sous la verge de fer de la nouvelle administration, qui place le commerce dans l'alternative cruelle soit de ne pas vendre, car on refuse d'acheter plus cher qu'autrefois, soit de vendre à perte ou sans bénéfice, ce qui, dans les affaires, revient à peu près au même. Notons néanmoins qu'en 1849 il est entré dans la seule ville de Rio de Janeiro pour plus de 100 millions de francs de marchandises, sur lesquelles ce qui a été consommé s'élève à une valeur de 80 millions, le reste ayant été réexporté pour différens ports nationaux ou étrangers. La douane provinciale la plus importante après celle dont nous venons de parler est la douane de Bahia; sa

recette annuelle monte aujourd'hui à près de 14 millions; quant aux autres grands centres de l'intérieur et du littoral, tels que Fernambouc, Maranham, Rio-Grande du sud, Minas, Saint-Paul, ils se soutiennent, sauf quelques différences peu notables, dans la même proportion.

Le commerce d'exportation du Brésil n'attend qu'une bonne impulsion du gouvernement pour se maintenir dans la voie de progrès où il est entré. Le café, introduit au Brésil par le chancelier Castello Branco, ne produisait que trente mille arrobes en 1808, et deux cent trente mille en 1820; vingt-neuf ans après, en 1849, l'exportation, sans compter la consommation intérieure, s'est élevée à la somme de 1,397,890 sacs, expédiés surtout pour les États-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne. Le sucre, implanté depuis long-temps au Brésil, n'y a pas crû dans une aussi forte proportion; l'exportation ne s'est pas élevée à plus de 16,000 ballots en 1849. Jamais du reste, en face de la concurrence du sucre de betterave en Europe et du sucre de canne dans les contrées tropicales qui produisent cette denrée, le Brésil ne pourra relativement trouver pour ses sucres le même débouché que pour ses cafés. Durant les années qui viennent de s'écouler, ces deux produits n'ont pas vu leur quantité s'accroître considérablement, mais, en revanche, on a pu remarquer de notables améliorations sous le rapport de leur qualité. L'unique cause de ce changement, c'est que tous les jeunes propriétaires qui ont pris la direction des plantations de leurs pères ont fait, durant leur séjour en Europe, de sérieuses études en chimie et en mécanique.

A la suite des deux articles que nous venons de citer, les cuirs et les cornes de bœuf occupent le premier rang dans l'exportation brésilienne; un autre produit qui paraît destiné à prendre, dans un prochain avenir, une extension considérable sur ce marché, c'est le thé. Implanté de la Chine il y a à peine quelques années, il a parfaitement réussi déjà dans plusieurs provinces, entre autres dans celle de Saint-Paul. Le Brésil ne peut cultiver jusqu'à présent, il est vrai, dans ses plaines que le thé vert, agréable par sa saveur, mais conservant un certain goût de terroir que les procédés de préparation n'ont pu encore réussir à lui enlever complétement. Un des produits brésiliens qui pourrait, en peu d'années, prendre rang parmi ceux de même nature qui ont fait la fortune de la Havane et des États-Unis, c'est le tabac. Jusqu'à présent, la culture de cette plante, qui croît en abondance dans plusieurs expositions, a été si négligée, ses produits ont été, en général, si mal préparés, que le tabac brésilien ne jouit encore que de fort peu d'estime en Europe. Il faut excepter cependant les tabacs de la province de Bahia, qui sont assez recherchés. Il ne tient donc qu'à la population des autres provinces de se créer dans la culture et la préparation du tabac une abondante source de revenus. Parmi les richesses végétales du Brésil, entrent aussi les bois précieux, le coton, la vanille, le cacao, le maïs, le quinquina. Il faut y ajouter le manioc, qui sert à alimenter toute la population esclave et presque toute la population libre des campagnes, et l'herbe de Guinée (*capim*), unique fourrage, en général, des chevaux et du bétail. La vigne réussit parfaitement dans certaines provinces. Il ne manque donc que des bras à l'agriculture brésilienne pour dépasser, par la variété et la qualité de ses produits, l'agriculture des plus riches pays du globe.

Les métaux précieux pourraient devenir une immense source de richesse

pour l'empire avec une exploitation mieux dirigée et une main-d'œuvre moins chère. Les mines de Congo-Socco et de Cata-Branca, concédées à des compagnies anglaises, ont offert jusqu'à ce jour des résultats satisfaisans. Il en eût été de même, sans doute, de la mine de diamans du Sincora, découverte en 1844 par un nègre qui gardait son troupeau, si l'on avait su y puiser avec modération; mais les 4 à 500,000 karats qu'elle a fournis en peu d'années en ont tellement diminué la valeur qu'on a vu ces diamans se vendre moins cher en Europe qu'aux lieux mêmes de l'exploitation.

L'industrie brésilienne ne suffit guère encore qu'à la fabrication des objets de première nécessité. Le Brésil compte cependant des fonderies de cuivre et de fer, des verreries, des filatures, etc.; mais la plupart de ces établissemens attendent, pour prospérer, qu'on y applique la vapeur. C'est à la fabrication du sucre qu'est limité au Brésil l'emploi de ce précieux agent. L'état de l'industrie brésilienne ne réclame pas seulement, on le voit, la protection du gouvernement, mais l'appui des capitaux, des lumières de l'Europe. Ici nous touchons à une question vitale pour tous les pays de l'Amérique, à la question de l'émigration, que nous traiterons en terminant, car elle touche à l'avenir même du Brésil.

Le Brésil a été le théâtre de nombreux essais de colonisation; presque tous, malheureusement, ont échoué, hâtons-nous de dire que ce n'est point par la faute du gouvernement. — La population libre du Brésil ne couvrirait pas la huitième partie de la surface de l'empire; quant à la population esclave, elle diminue à vue d'œil par suite des difficultés croissantes que présente la traite et des nombreux affranchissemens qui s'effectuent chaque jour. Presque tous les propriétaires donnent en effet la liberté aux enfans d'esclaves qui naissent chez eux, et cela, disons-le à leur louange, de leur propre mouvement et sans qu'aucune loi les y oblige. On le voit, le Brésil serait un excellent terrain pour l'émigration européenne. Sans doute, les nègres, accoutumés au climat de l'Afrique, supportent plus facilement que les Européens la chaleur tropicale, c'est incontestable : les Européens ont cependant sur eux d'immenses avantages; s'ils ne travaillent pas aussi long-temps au soleil, s'ils s'épuisent plus vite, ils ont, en compensation, plus d'ardeur et d'intelligence. Tout cet empire, du reste, n'est point resserré entre les tropiques. La province de Sainte-Catherine jouit d'un climat analogue à celui de l'Italie, et plus loin, vers le sud, on retrouve le ciel des contrées tempérées du nord de l'Europe. Il y aurait certes là de grandes fortunes à faire pour des capitalistes européens auxquels on concéderait des lots de terrain suffisans, et qui amèneraient sur les lieux des hommes intelligens, en état de profiter des progrès modernes de la mécanique et de la vapeur.

La difficulté principale du gouvernement brésilien est de pouvoir contracter lui-même des engagemens avec des Européens travailleurs placés dans les conditions les plus avantageuses pour coloniser ces campagnes. Le Français guidé par des étrangers ne montre pas assez de persévérance; il faudrait qu'il eût pour chefs des compatriotes imprimant à sa colonisation les allures accoutumées des entreprises de la mère-patrie; l'Irlandais conserve trop le souvenir de son malheureux pays; les Suisses ont prouvé par la colonie de Mouro-Queimado qu'ils sont laborieux et opiniâtres, mais ils manquent de cette activité créatrice indis-

pensable dans ce climat où presque tout est à faire ou à modifier; les Allemands ont seuls réussi, jusqu'à présent, à fonder au Brésil plusieurs colonies florissantes. Celle de Pétropolis, dans la province de Rio de Janeiro, créée en 1845 par mille Allemands, possède aujourd'hui une ville qui ne compte pas moins de trois mille habitans sédentaires, et, aux alentours, une vaste étendue de terrain en pleine culture. Une autre colonie importante, et en partie composée d'Allemands, est celle de Saint-Léopold, à Rio-Grande. En 1842, elle exportait déjà pour plus de 700,000 francs de produits; elle a atteint presque le chiffre d'un million 800,000 francs en 1846, et dépasse maintenant celui de 2,500,000 fr. Toutes les denrées en sont exportées par des barques appartenant aux planteurs et construites dans la colonie, qui ne comptait pas, en 1849, moins de 39 distilleries de rhum, 6 sucreries, 3 fabriques d'huile, 41 moulins pour la préparation de la farine de manioc, 20 tanneries, un grand atelier pour la taille des pierres fines, 6 filatures de coton et de fil, 16 moulins à blé et une corderie. Les habitans sont en partie catholiques, en partie protestans; mais le nombre de ces derniers est plus considérable. Il y a 12 chapelles, dont 4 sont affectées au culte catholique, et 8 au culte évangélique. Les 16 écoles primaires de Saint-Léopold sont fréquentées par 622 élèves des deux sexes. Malgré l'état d'agitation et de désordre auquel la province a été en proie pendant plus de neuf ans, la colonie, sous un climat qui rappelle celui de la France, n'a vu ni sa population ni son industrie rester stationnaires. Elle compte aujourd'hui plus de 6,000 habitans (1).

Tout bien considéré, les Européens les plus aptes à coloniser le Brésil seraient sans contredit les Hollandais; sobres, économes, intelligens, doués d'un grand courage et d'une patience à toute épreuve, ils réunissent à peu près tout ce qui est nécessaire pour lutter avec avantage contre les difficultés d'une semblable entreprise. Qu'on lise d'ailleurs les annales du Brésil, et on y verra qu'à toutes les époques, à peine les Bataves posent-ils le pied sur ces plages, qu'ils y laissent des traces ineffaçables de leur séjour. Nous ne croyons pas, cependant, qu'il convienne d'appeler exclusivement les Hollandais à fonder des colonies au Brésil: si, comme agriculteurs, ils remplissent les conditions les plus avantageuses pour une pareille mission, les Suisses peuvent souvent aussi, sans trop d'infériorité, entrer en ligne avec eux; les Allemands de la Carinthie et de la Carniole, région riche en filons de cuivre, de fer, de plomb, de mercure et d'alun, sont plus particulièrement aptes aux travaux des mines; les Irlandais font, d'ordinaire, d'excellens travailleurs, et les Français, pris dans certaines catégories et bien dirigés, pourraient donner sur tous les points une impulsion

(1) Entre autres colonies protégées par le gouvernement brésilien, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner celle d'un Italien qui a complétement échoué, faute de ressources suffisantes et par l'inintelligence de sa direction. Nous avons vu encore le docteur Mure tenter l'établissement d'un phalanstère dans la province de Sainte-Catherine, et obtenir même des chambres brésiliennes une assez forte somme d'argent pour les premiers frais de son association. Les colons phalanstériens n'ont pas tardé à se disperser avant que leur œuvre eût porté ses premiers fruits, et le docteur Mure est venu implanter à Rio de Janeiro la médecine homœopathique.

féconde, s'ils allaient de préférence peupler les provinces où ils retrouveraient à peu près le climat de leur patrie. M. le prince de Joinville prépare en ce moment la mise en culture des vingt-cinq lieues carrées de terrain qu'il a reçues en dot de la princesse dona Francisca dans la province de Sainte-Catherine. Nul doute que cette colonie, bien dirigée et surtout bien protégée, ne devienne un jour une des plus florissantes de l'empire. Rien, au reste, ne s'oppose à ce que ce résultat soit facilement atteint; rien, ni les qualités personnelles du prince, ni l'intelligence des colons attachés à sa fortune, et qu'il a fait choisir avec soin dans les populations les plus civilisées, ni le climat, ni le sol, ni la province, qui est sans contredit une des plus fertiles du Brésil, et offre, en particulier, d'incontestables avantages pour la culture du blé et de la vigne.

Le gouvernement brésilien s'occupe sans relâche de ces projets de colonisation auxquels il sent que son avenir est attaché, mais force lui est de s'arrêter sans cesse devant des obstacles immenses, et souvent, au moment décisif, de ne rien conclure. En 1844, il signa un contrat avec une maison du Brésil à l'effet d'y introduire six cents colons ouvriers européens pour les travaux publics des provinces; malheureusement, jusqu'à ce jour, rien ne s'est réalisé. Plus tard, un plan de colonisation assez vaste a été proposé par un Belge nommé Van Lede. Cette entreprise était commanditée par une compagnie qui s'honorait de voir figurer, en tête de ses actionnaires, le roi Léopold, le comte de Mulenaere, et un grand nombre de notabilités politiques et financières de la Belgique. La compagnie, un peu exigeante dans ses prétentions, n'a rien pu conclure avec le gouvernement, et tout de ce côté aussi reste en projet.

Le gouvernement brésilien, il y a quelques années, avait mis les chambres en demeure de voter une loi qui lui eût assuré la faculté de concéder ou de vendre à bas prix, dans les provinces les plus fertiles du sud de l'empire, les terres incultes où des colons demanderaient à s'établir. Ce projet de loi, auquel malheureusement s'étaient mêlées des questions politiques, est resté plusieurs années à l'étude, et a seulement été adopté vers la fin de 1850. A défaut d'un système régulier et uniforme de colonisation, le gouvernement ne refuse jamais asile et secours aux étrangers qui accourent de leur propre mouvement, et demandent au pays, en échange de leur travail, un sort plus heureux que celui qui leur a fait fuir leur patrie. C'est ainsi que plus de deux mille Allemands ont fait récemment la traversée à leurs frais, pleins de confiance dans la protection du gouvernement brésilien, duquel ils sollicitent des terres à cultiver. Comme souvent, leur passage payé, les émigrans se trouvent dénués de toute ressource en touchant le sol du Brésil, on pourvoit généreusement à leur entretien et à leur installation dans la province où ils veulent se rendre.

Ce ne sont pas seulement des agriculteurs et des ouvriers que le Brésil devrait demander à l'Europe; il y aurait aussi à provoquer l'émigration des pêcheurs européens, auxquels on confierait l'exploitation de l'immense littoral qui s'étend du cap Frio jusqu'à Espirito-Santo. Depuis long-temps, il est prouvé que les nations qui se livrent avec le plus d'activité à la pêche sont en général aussi celles qui possèdent la meilleure marine et les meilleurs marins. Eh bien! sur la côte du Brésil, entre les deux points que nous venons de désigner, pullulent

d'énormes bancs d'une espèce de spare, poisson qui, lorsqu'il est salé, donne une chair aussi nourrissante et plus délicate que la morue. S'il fallait, comme autrefois, faire venir pour cette opération le sel dont on a besoin des îles portugaises, l'exploitation de cette nouvelle source de richesse deviendrait certainement trop coûteuse; mais aujourd'hui le Brésil possède plusieurs salines importantes, une, entre autres, au cap Frio, dont les produits sont abondans. Aussi, non-seulement la réalisation de cette idée ouvrirait à ces contrées une voie facile et peu dispendieuse de colonisation, mais elle offrirait en outre, dans un temps donné, l'avantage inappréciable d'alimenter à peu de frais la marine marchande et militaire du pays, et de créer une branche de commerce considérable.

La génération nouvelle des propriétaires brésiliens est instruite; la plupart des planteurs ont fait leurs études en France, en Allemagne, en Angleterre ou en Portugal. C'est dans leur influence surtout que l'émigration doit chercher un appui, c'est à elle qu'on doit déjà l'amélioration du sort des nègres au Brésil. Les premiers propriétaires d'esclaves étaient généralement des hommes ignorans; ceux d'aujourd'hui, qui ont puisé l'instruction aux sources européennes, ont dans le cœur des principes d'humanité; ils comprennent l'esclavage brésilien comme une provisoire et malheureuse nécessité, qu'il faudra chercher tôt ou tard à remplacer par des institutions libérales et philanthropiques. L'émigration européenne rencontrerait dans cette classe éclairée de la population brésilienne un utile et sincère concours; elle serait en outre favorisée par le gouvernement, et plus encore par les ressources variées d'une magnifique nature. Le jour où le flot de cette émigration se dirigera vers le Brésil, où une population étrangère, laborieuse et intelligente, viendra seconder le mouvement de renaissance politique et morale qui s'accomplit dans la population indigène, ce jour-là aussi une ère nouvelle commencera pour le Brésil, et la société de ce jeune empire pourra exercer dans l'Amérique du Sud une influence aussi profitable aux intérêts de l'Europe qu'à ceux du Nouveau-Monde.

EMILE ADÈT.

LES CONFESSIONS

D'UN HUMORISTE.

Lav-Engro, the Scholar, the Gypsy and the Priest, by George Borrow. — London, Murray, 1851.

Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre sur son chemin un *picaro* littéraire, un vrai bohémien, comme George Borrow : espèce de Juif errant, — j'en demande pardon à la Société biblique dont il est, dont il fut du moins un des missionnaires; — homme d'aventure, de hasard, de ressources imprévues, ne doutant de rien, ne redoutant rien, domptant le danger par l'audace, et la pauvreté par la résignation philosophique; — esprit subtil d'ailleurs, mais plein de caprices, de goûts bizarres, d'instincts contradictoires et heurtés; — Gil Blas philologue, Lazarille érudit, don Guzman poète et rêveur, quand le rêve et la poésie le prennent; par-dessus tout et avant tout, épris de sa liberté, qu'il garderait même sous la livrée... où l'on serait tenté de croire qu'elle se trouve le plus souvent!

Étrange camarade, en vérité! Lorsque parut son premier ouvrage, la monographie des Bohémiens espagnols (1), on lui trouva une saveur étrange : — celle du vrai. Il était évident que l'auteur avait pratiqué son sujet. On ne pouvait douter qu'il ne parlât le pur *rommany,* qu'il

(1) *The Zincali.* London, Murray.

ne possédât la tradition *zingara* dans ce qu'elle a de plus mystérieux. Il établissait sa compétence parfaite *sobre las cosas de Egypto* par les rapprochemens ingénieux qu'il faisait entre les tribus ziganes errantes sur les steppes russes, les *gitanos* qu'il avait découverts et hantés dans les faubourgs de Badajoz, et les *gypsies* qui essaiment autour du *turf* de Newmarket. Or, ce n'est pas là une science vulgaire. On ne l'achète pas, toute digérée, de quelque professeur à cachets. On la chercherait en vain, on l'aurait du moins vainement cherchée autrefois, dans la calme et vénérable poussière des bibliothèques. Elle s'y fait jour maintenant, grace à Borrow; mais, lui, c'est aux sources mêmes qu'il l'avait puisée. Cette chanson qu'il donnait textuelle, il l'avait entendue improviser sur la guitare par un maquignon poète à la porte de quelque *venta*. S'il nous révélait les mystères du *hokkano baro* (la magie blanche) et des vols qu'il aide à commettre, c'est qu'ils lui avaient été dévoilés dans les *tertulias* religieuses qu'il avait organisées à Madrid, et que fréquentait assidûment la Pepa, sorcière équivoque, avec ses deux filles la *Borgnesse* et le *Scorpion* (*la Tuerta* et *la Cadasmi*), deux beautés difficiles à convertir. Ne se crée pas qui veut des relations aussi distinguées. De même pour les *calos*, les *gentlemen* bohêmes, qu'il fallait aller quérir dans leurs repaires ténébreux, dans les *cachimanis* (cabarets) où ils se rassemblent, fort peu empressés, et pour cause, d'y admettre de nouveaux venus. S'ils eussent pensé que l'évangélique agent fût ce qu'ils appellent un *sang-blanc*, un vil *busno* (chrétien), Dieu sait quel mauvais parti ces braves gens pouvaient lui faire! Heureusement, les plus honnêtes d'entre les *calos* soupçonnaient tout uniment le voyageur inconnu de mettre en circulation des *onces* de mauvais aloi : c'était un titre à leurs égards.

Il y a trois portions bien distinctes dans le premier ouvrage de George Borrow : un essai historique sur l'origine des peuplades bohêmes; un traité du dialecte *rommany* et de la poésie des gitanos, avec vocabulaire à l'appui; enfin un aperçu, mais très succinct et très peu complet, des aventures de l'auteur. Ce fut pourtant à cette dernière portion du livre que l'attention publique s'attacha. Ne nous en étonnons point. Plus nous allons, plus le passé semble perdre de son intérêt, plus la curiosité se prend aux choses contemporaines. Autre symptôme : plus la civilisation se perfectionne, plus elle semblerait devoir mettre en circulation des idées générales, et plus, au contraire, se développe le goût des analyses spéciales, des études individuelles. L'universelle tendance était autrefois de résumer en traités, en maximes, des milliers d'observations particulières. Aujourd'hui chaque être est étudié séparément : on l'isole pour le mieux connaître; on l'accepte, on le demande tout entier et dans tous ses détails. Romans, biographies, mémoires, ont pour mission de tout révéler, de ne laisser dans l'ombre

aucune portion du caractère, si insignifiante qu'elle puisse paraître, aucun élément de ce *petit monde* que porte en lui l'être le plus humble. D'où vient cet appétit nouveau? Ce serait difficile à dire, plus difficile encore de savoir où il nous mène. Ténèbres derrière nous et devant nous, n'est-ce pas là notre époque?

Quoi qu'il en soit, George Borrow devina fort bien ce qu'on attendait de lui. Il reprit en sous-œuvre l'ébauche qu'il avait donnée de ses voyages dans la Péninsule, et fit paraître son second ouvrage : *la Bible en Espagne* (1842). Ce récit embrassait cinq années pendant lesquelles l'auteur, selon ce qu'il en dit lui-même, avait mené la vie qui convenait le mieux à sa nature. « Ce temps a été, s'écrie-t-il, sinon le plus aventureux, au moins le plus heureux de ma vie, et maintenant *le rêve est dissipé* pour ne revenir, *hélas!* jamais... (1) »

Ce beau rêve, qui serait pour beaucoup de gens une pénible réalité, c'était la vie du soldat et du missionnaire, les longues courses à cheval dans les brûlantes *sierras*, les nuits sans repos dans quelque sale auberge, en compagnie des *almocreves* (rouliers) et non loin de la bauge où grognent les pourceaux, de l'écurie où les mules hennissent. C'était, pour grand régal, — les jours marqués de craie blanche, — le *lombo* de porc cuit sur des charbons et servi avec des olives rances; c'était la rencontre suspecte de *contrabandistas* armés et farouches; c'étaient les appréhensions de la route, mal conjurées par le brin de romarin que la superstitieuse hôtelière attachait, malgré qu'il en eût, au chapeau du voyageur; c'était le muletier ivre lançant le frêle équipage sur les pentes abruptes d'un mauvais chemin de montagnes, et chantant la *tragala* au bord des précipices; c'était le soldat de mauvaise humeur, qui, par pure jalousie et forme de passe-temps, lâchait son coup de fusil sur *le maudit hérétique* assez riche pour avoir un cheval et un valet; c'étaient vingt autres mauvaises rencontres dans le *despoblado*. Puis, à Madrid, c'était le métier de solliciteur avec tous ses ennuis et tous ses dégoûts, — les hauteurs dédaigneuses ou les politesses hypocrites de l'homme en place, les promesses du supérieur éludées par les subalternes, les revirements ministériels brisant à chaque instant le fil des négociations entamées.

Mais pourquoi, direz-vous, toutes ces démarches? C'est qu'en 1836 et dans les années suivantes, toute l'influence diplomatique de la Grande-Bretagne ne permettait pas à M. Borrow de répandre impunément, dans la très catholique Espagne, l'Écriture selon les protestans. On lui opposait fort bien, en cette matière, les décisions du concile de Trente, et pour éluder cette objection il se vit réduit à faire imprimer à Madrid une version des deux Testamens due à la plume du confesseur de

(1) *The Bible in Spain*, préface.

Ferdinand VII (il va sans le dire que le commentaire catholique restait supprimé). Ceci fut toléré, nonobstant les plaintes du haut clergé, par le ministère Isturitz. Plus tard, encouragé par ce premier succès, et poussé par cette excessive passion de philologue que nous avons déjà signalée en lui, M. Borrow passa outre, et tenta de mettre en circulation une bible basque, puis une bible en rommany; mais du fond de sa tombe la défunte inquisition guettait ses moindres démarches, et cette fois, Ofalia étant ministre, on crut le moment venu d'en finir avec l'hérétique propagandiste. Après une saisie pratiquée dans ses magasins de bibles, les alguazils, s'emparant de sa personne, le conduisirent au corrégidor, qui, sans le moindre interrogatoire, et sur une simple constatation d'identité, l'envoya tout droit à la *Carcel de la Corte*.

Il n'y avait pas là de quoi terrifier un homme d'un certain tempérament. C'est à peine si M. Borrow fut contrarié de sa mésaventure. Il savait que les deux principaux agens diplomatiques anglais résidant alors à Madrid, — MM. Villiers (1) et Southern, — ne laisseraient pas dans l'embarras un délégué de la Société biblique, et quant aux inconvéniens provisoires d'une courte détention, ils étaient plus que balancés à ses yeux par le bénéfice des nouvelles connaissances qu'elle allait lui procurer. On l'eût bien autrement contrarié si on l'eût enfermé dans un cercle de grands d'Espagne et de femmes à la mode. Lorsque M. Southern, informé que son compatriote venait d'être arrêté, s'empressa de le venir consoler, il le trouva déjà muni de ses meubles, qu'il s'était fait apporter, et faisant main-basse sur d'abondantes provisions appelées à suppléer le maigre ordinaire de la Prison de la Cour. Une lampe était allumée sur sa table; son *brasero* bien ardent avait déjà dissipé l'humidité du cachot où il s'installait comme dans un nouveau logement. Déjà aussi une certaine popularité se trouvait acquise, parmi les porte-clés (*claveros*), les gardiens et les prisonniers, à ce nouveau venu si parfaitement philosophe. « Vous sortirez dès demain, je vous en réponds, lui dit M. Southern, qui riait de bon cœur en voyant les choses tourner ainsi. — Je vous rends grace, mais j'espère qu'il en sera autrement, répondit le prisonnier. Ils m'ont mis ici pour leur plaisir; je compte y rester pour le mien. »

C'était là une manière de voir admirablement adaptée aux secrets désirs du diplomate anglais. En effet, l'occasion était magnifique pour déployer, à coup sûr et dans une cause évidemment juste, cette susceptibilité calculée qui a si bien réussi, en mainte occasion, au gouvernement britannique. M. Borrow n'était pas un Finlay aux griefs imaginaires, un Pacifico à la nationalité équivoque: c'était un Anglais pur-sang, un protestant de la vieille roche, persécuté pour ses bonnes

(1) Aujourd'hui vice-roi d'Irlande sous le titre de lord Clarendon.

œuvres, lésé dans sa liberté de conscience, souffrant pour la foi de ses pères. Son affaire prit aussitôt les proportions d'un *casus belli*, et le juge d'instruction, docile aux injonctions ministérielles, ne fit comparaître devant lui « l'honorable don Jorge » que pour l'engager à rentrer chez lui sans bruit, sans scandale, sans aucune suite donnée à ce qu'il appelait « une sotte affaire; » mais un tel dénoûment n'était pas du goût de *don Jorge*. Le prisonnier voulait rester en prison. Citant saint Paul au magistrat ébahi : — Vous nous avez, lui dit-il, battu de verges publiquement, nous, *citoyen romain*. A la vue de tous, vous nous avez mis dans vos cachots, et maintenant vous voudriez nous en faire sortir secrètement, par le guichet dérobé. Non, l'outrage et la réparation doivent avoir publicité pareille. J'exige une mise en liberté régulière et solennelle. Si vous employez la force pour me délivrer malgré moi, je résisterai, je vous en préviens. »

Ce fut ainsi, avec pleine approbation de l'ambassade anglaise, que M. Borrow rentra en prison, et Dieu sait quelle prison! Les récits qu'il fait de cet intérieur souillé donnent vraiment la nausée. En revanche, que d'originaux, quels détails pittoresques! Ici, parmi les *valientes* de la prison, — la haute aristocratie du meurtre et du vol, — un enfant de sept ans, vrai louveteau, déjà complice de son père, accusé d'assassinat. Ce *poussin de potence*, comme l'appelle M. Borrow, était l'orgueil de sa famille. Cravate de soie, belle chemise blanche, gilet à boutons d'argent, rien n'était épargné pour sa parure des dimanches, et, dans sa ceinture écarlate, un grand couteau pendait, qui mettait en gaieté, songeant à l'usage qu'il en savait faire, les hôtes de la *carcel*. On l'entourait, on l'accablait de caresses, on l'enivrait d'éloges, tandis que son père, le couvant des yeux avec amour, le faisait sauter sur ses genoux, et, de temps en temps, retirant son cigare d'entre ses épaisses moustaches, le plaçait entre les lèvres roses de cet adorable petit brigand. — Plus loin, un Français, rêveur et distrait, à qui, nonobstant piastres et cigares, M. Borrow ne put jamais arracher le récit de la *bagatelle* pour laquelle il devait, peu après, subir la *garote*, c'est-à-dire être étranglé bel et bien. Cette bagatelle était une série de meurtres combinés exactement comme ceux qui ont amené Lacenaire sur l'échafaud. M. Borrow n'en voulait pas moins inviter à dîner ce personnage curieux, ancien soldat de Maïda et de Waterloo; mais le directeur de la prison, le *batu* (comme l'appelaient ses hôtes), refusa obstinément son autorisation. « Pour tout autre, disait-il, j'y consentirais, fût-ce Balseiro lui-même, *malgré ce qu'on dit de lui*, car au moins il *sait vivre* et ne manque jamais à la bienséance; mais ce Français, ne m'en parlez pas : c'est *le plus détestable caractère de toute la famille.* »

La courtoisie espagnole éclate dans ces formules savamment atténuées. Maintenant, savez-vous *ce qu'on disait* de Balseiro? C'est que,

de concert avec un autre misérable de son espèce, il avait étranglé le modiste de la reine pour piller à l'aise son magasin. Candelas, le complice, n'avait pas le sou : — il fut *garrotté*. Balseiro, possédant quelques économies dont il sut faire emploi, vit commuer la peine de mort prononcée contre lui en vingt années de *presidios*. Il ne comptait pas y rester plus de six semaines, et de fait, il s'évada peu après son arrivée au bagne. De retour à Madrid, il imagina une spéculation hardie, qui consistait à séquestrer les deux enfans d'un Basque immensément riche, contrôleur de la maison de la reine. Après les avoir enlevés de leur pension, il les logea dans un souterrain, entre l'Escurial et Forre-Lodones, à cinq lieues de la capitale des Espagnes; puis, les laissant sous la garde de deux complices, il vint marchander avec le père au désespoir la rançon de ces deux enfans, qu'on savait idolâtrés. L'entreprise était bien conçue, mais elle échoua, grace à l'activité tout-à-fait exceptionnelle que déploya la police, stimulée sans doute par le crédit qu'on devait supposer à un employé du palais. Les enfans furent retrouvés sains et saufs; ils aidèrent à reconnaître leurs ravisseurs et, peu après, ils assistèrent en carrosse, avec leur père, à l'exécution de Balseiro.

Voilà bien assez de détails pour faire comprendre tout ce qu'aurait perdu M. Borrow à une libération trop prompte. D'ailleurs, il n'attendit pas plus de trois semaines, — semaines bien employées, — la réparation qui lui était due. Le très catholique gouvernement espagnol reconnut par écrit que l'emprisonnement de l'agent protestant reposait sur une accusation mal fondée, et ne devait laisser aucun stigmate sur sa bonne réputation. On lui offrait de plus le remboursement de tous les frais que cette erreur de police avait pu entraîner pour lui et l'option de faire casser l'agent de police sur le rapport duquel il avait été arrêté. M. Borrow usa discrètement de sa victoire, et ne voulut accepter que la clé des champs. A nul plus qu'à lui cette clé n'a jamais été nécessaire. Au surplus, il n'en était pas quitte avec le mauvais vouloir des autorités espagnoles. Celles-ci n'osaient plus, il est vrai, averties par leur premier échec, s'en prendre directement à sa personne, mais elles ne se gênaient point pour faire confisquer de tous côtés, à mesure qu'il les répandait, les exemplaires de sa Bible, donnés plutôt que vendus aux pauvres habitans des provinces. Un jour, même, on le manda derechef, à propos d'une de ces saisies, devant le corrégidor de Madrid, qu'il indisposa par son extrême assurance, et qui menaçait de le renvoyer en prison. « Vous m'obligerez, répliqua tranquillement le voyageur, et cela me serait fort utile; je m'occupe en ce moment d'un vocabulaire d'argot, et la fréquentation des voleurs de Madrid me serait précieuse..... » Ce flegme était fait pour déconcerter le magistrat le plus rogue. Effectivement, à la fin de l'entrevue, le corrégi-

dor en était arrivé à reconnaître que la libre discussion des doctrines religieuses serait, dans chaque pays, la véritable épreuve de leur puissance et de leur valeur. Partir d'une saisie de Bibles et conclure ainsi, c'était aller vite, n'est-il pas vrai?

On peut, sans trop se préoccuper de ménager une transition quelconque, passer de *la Bible en Espagne* à *Lav-Engro,* le dernier ouvrage de George Borrow. C'est un sans-gêne dont il donne l'exemple à ses lecteurs. Ses livres ressemblent à l'une de ces aventures si fréquentes en voyage, dont le vif début promet, dont l'intérêt se soutient, et que dénoue, par manière d'intervention céleste, une brusque séparation. La diligence s'arrête : votre compagnon, — votre compagne peut-être, — descend de voiture, rassemble ses bagages, tourne vers vous un dernier regard, et au moment même où vous alliez sans doute échanger un mot qui eût rattaché l'une à l'autre vos deux destinées, parallèles depuis quelques heures, le fouet du postillon retentit, l'attelage repart au galop, le nœud à demi formé se dissout, le fil que chaque heure écoulée semblait consolider se brise, et pour jamais.

Ainsi finissait *la Bible en Espagne,* un vendredi soir, dans un cabaret de Tanger; ainsi finit *Lav-Engro,* après que, dans une clairière au milieu d'un bois, sous une hutte de chaudronnier ambulant, certain postillon a raconté ses aventures au héros du livre, — M. Borrow lui-même, il nous faut le croire, — et à miss Isopel Berners, sa compagne. N'allez pas, sur ce mot, vous effaroucher. Il s'agit bien d'une errante beauté associée depuis quelques jours aux poétiques vagabondages du jeune aventurier, mais en tout bien, tout honneur, entendons-nous. Lav-Engro est chaste comme Joseph. Ne le fût-il pas, Isopel, haute de cinq pieds six pouces, a été douée de deux bras nerveux qui la protégeraient au besoin contre les plus audacieuses tentatives. Le postillon qui les soupçonne cependant, elle et lui, d'être deux jeunes gens de bonne famille en route pour Gretna-Green, achève de leur raconter sa biographie; puis il se retourne sur la couverture de laine qu'ils lui ont prêtée pour y dormir : « Bonne nuit, mon jeune monsieur... Dormez bien, belle demoiselle... » Et le livre est ainsi clos, à la quatre cent vingt-sixième page du troisième volume, sans un mot d'excuse, sans la promesse d'une suite quelconque. Prenez ceci bien ou mal, fâchez-vous ou riez de cette incartade inattendue : qu'importe à l'auteur? Et quel droit, après tout, auriez-vous de vous plaindre? Vous le connaissez, lui, ses façons à part, son laisser-aller bohême, son horreur pour la bonne compagnie, son attrait pour la mauvaise. A bon escient vous avez voulu battre l'estrade en sa compagnie. Tant qu'il lui a plu, il a su vous entraîner sur ses pas; bonnes histoires, *humour* vraie, sentiment exquis des aspects de la nature, paysages supérieurement rendus, es-

quisses dignes de Callot et de Goya, gaieté soutenue, caractères singuliers, rencontres inattendues, intérêt inexplicable, il vous a tout prodigué, pêle-mêle, dans un style fortement empreint d'un goût de terroir tout-à-fait particulier, et, par momens, d'une énergie, d'une grace, d'une couleur admirables. Que lui demandez-vous encore? Oubliez-vous à qui vous avez affaire? Sa plume bohémienne a couru devant elle tant que le caprice l'a poussée. L'heure de la fatigue venant à sonner, doutez-vous qu'elle s'arrête? Non, vraiment, et, dût la phrase rester inachevée, il faudra vous en contenter telle quelle : « Bonne nuit, mon jeune monsieur... Dormez bien, belle demoiselle... »—C'est tout ce que vous en aurez pour le moment, soit que l'auteur se tourne en effet dans son lit pour se rendormir, soit qu'un cheval l'attende, tout sellé, pour reprendre ses voyages, et qu'il parte pour Constantinople ou Saint-Pétersbourg, pour Rome ou la Mecque, à la poursuite de quelque dialecte inconnu, de quelque vocabulaire impossible.

Est-ce donc un roman qui pourrait se dénouer ainsi? Sous aucun prétexte on ne saurait l'admettre; mais alors *Lav-Engro* est donc une histoire vraie? Peu de gens, ayant lu consciencieusement cet ouvrage à part, seront tentés de le croire. Et cependant on y trouve à foison de ces réminiscences que l'artiste le plus habile ne saurait chercher en dehors de la réalité la plus pratique, la plus positive. Il ne tient donc qu'à nous de supposer que, sur de vrais souvenirs comme sur une trame solide et forte, George Borrow, évoquant le fantôme de sa jeunesse évanouie, a brodé un récit dont son imagination fait au moins la moitié des frais. N'est-ce pas ainsi que procéda Jean-Jacques Rousseau dans ces prétendus Mémoires, si fréquemment démentis, qu'il intitula *Confessions? Robinson Crusoé,* cet autre monument littéraire, n'est-il pas aussi un heureux mélange de réalités et de rêves? *Lav-Engro,* sans doute, n'égale ni l'une ni l'autre de ces immortelles compositions; mais nous le classerons volontiers dans la même catégorie, à tel degré que l'on voudra, sans vouloir, cependant, qu'on le déprécie outre mesure, et sans oublier ce que nous disait l'autre jour encore un des romanciers favoris du public anglais, l'ingénieux auteur de *Pendennis* et de *Vanity-Fair :* « George Borrow est un des prosateurs les plus remarquables de l'Angleterre actuelle. »

Les succès de l'auteur des *Zincali* et de *Lav-Engro* sont au reste, comme son talent, d'un ordre tout-à-fait à part. Dans ce dernier livre comme dans ceux qui lui ont frayé la route, les chapitres se succèdent comme les incidens, sans tenir l'un à l'autre, sans cette gradation constamment ascendante qui, de nos jours surtout, semble indispensable pour fixer l'attention d'un public blasé. Nulle charpente, nulle intrigue, nul savoir-faire, nul métier; une grande incohérence philosophique; à certains égards une remarquable *étroitesse* de vues;

une érudition bizarre, et qui serait un crime irrémissible auprès de bien des lecteurs, si l'écrivain n'était le premier à la tourner en plaisanterie; — érudition très fautive d'ailleurs et très incomplète, car cet homme qui sait l'arménien, l'irlandais, le rommany, qui traduit couramment l'hébreu, qui lit dans l'original les *Histoires danoises* de Snorro Sturleson et goûte dans leur texte gallois les beautés du poète Ab-Gwilym, nous donne çà et là des échantillons plus qu'équivoques d'un français désespérant. — Vous voyez que de conditions défavorables, que d'obstacles à la popularité du talent, si réel qu'on l'admette! quels sacrifices imposés aux routinières habitudes du public! Et ne faut-il pas beaucoup de verve éloquente, beaucoup d'esprit alerte, beaucoup de ressources originales pour faire excuser tant de lacunes et de disparates? Par bonheur, verve, esprit, originalité, George Borrow a tout cela, et, dans les récits les plus dénués de fond, les plus insignifians en apparence, sa plume ingénieuse sait découvrir des sources d'intérêt inattendues.

Lav-Engro, — ou si vous voulez George Borrow, — nous racontant son enfance traînée de pays en pays à la suite d'un régiment où son père avait le grade de capitaine instructeur, n'a devant lui que des matériaux de valeur assez mince. La vie uniforme des casernes et des camps volans, quelques retours sur le passé de sa famille, originaire de Normandie et chassée de France par la révocation de l'édit de Nantes, quelques détails sur sa mère, pieuse protestante, dévouée à ses devoirs, — les souvenirs donnés à un frère bien aimé, dont l'intelligence précoce, la beauté, le courage, faisaient l'admiration des siens, et que l'impitoyable mort leur ravit de bonne heure, — la description enjouée des maîtres que le hasard lui donna tour à tour, des écoles où il poursuivit tant bien que mal des études à chaque instant interrompues, — il n'y a point là, on le voit, pour le narrateur, une bien riche matière. Dickens, dira-t-on, a tiré parti d'un thème pareil et non moins ingrat dans son beau roman autobiographique, *David Copperfield;* mais, en se confinant dans la réalité plus étroitement que Dickens, Borrow a eu à lutter contre des difficultés plus grandes, et il se montre quelquefois supérieur au romancier par cela même qu'il invente moins, s'il invente, et qu'il donne de lui-même ce qu'on appellerait volontiers un *procès-verbal* psychologique plus minutieusement exact, plus précis, plus savant. Il y a tels détails dans le récit de Borrow, — et, par exemple, l'analyse de ses sensations devant les gravures de *Robinson Crusoé,* — tellement vrais, tellement authentiques, qu'ils vous font tressaillir comme une révélation inattendue, une surprise intime, nonobstant leur insignifiance et leur puérilité apparentes.

Lav-Engro nous raconte qu'un jour, — il avait trois ans, — sa mère, épouvantée, le surprit tenant à pleines mains un petit animal dont les

brillantes couleurs et le vif regard l'avaient séduit. C'était tout simplement une vipère. Quelques années plus tard, vaguant aux environs de Norman-Cross (où nos pauvres soldats prisonniers ont tant souffert), il lui arriva de rencontrer un homme dont la mise et les allures singulières excitèrent sa curiosité. Cet homme, porteur d'un sac de cuir, hantait, aux heures de grand soleil, les broussailles et les haies. Il scrutait, sur la poudre du grand chemin, certains vestiges allongés, certaines empreintes tortueuses. — Un jour, Lav-Engro le vit sortir, triomphant, d'un taillis qui joignait la route. Un gros serpent se tordait entre ses doigts serrés, et n'en alla pas moins rejoindre, dans la poche de cuir, vingt autres reptiles pareils, la chasse d'une matinée. Ces deux incidens eurent une influence marquée sur la destinée de Lav-Engro. Il voulut, lui aussi, prendre des serpens. Le chasseur en question lui découvrit la *vertu* spéciale qu'exige ce périlleux métier, et lui apprit en outre à porter sur lui une vipère apprivoisée. Or, certain jour qu'ayant surpris en besogne deux faux monnayeurs bohémiens, l'enfant courait grand risque d'être assassiné par eux, sa vipère le sauva. Superstitieux comme ils le sont tous, les gypsies auxquels il avait affaire le prirent d'abord pour un *fils de serpent*, un sorcier, et leur respect pour lui ne diminua guère quand ils durent le reconnaître, après explications suffisantes, pour un simple *Sap-Engro*, un *docteur-ès-serpens*. Ce fut en cette qualité que notre écolier contracta une sorte d'alliance fraternelle avec un jeune bandit à peu près de son âge, maître Jasper (autrement dit *Petul-Engro*, le maître ès-fers-à-cheval), le propre fils des deux fabricans de fausse monnaie.

Quelques années s'écoulèrent avant que le hasard donnât une suite à cette étrange aventure. En attendant, Lav-Engro, qui n'avait pas encore mérité ce surnom de *maître ès-langues*, continuait son éducation, de çà, de là, dans le nord de l'Angleterre, en Écosse, en Irlande, partout où le régiment faisait halte, — son père se regardant comme obligé de l'envoyer à l'école dès qu'il le pouvait, et recommandant expressément qu'on lui apprît « la *Grammaire latine* de Lilly. » A ceci par-dessus tout tenait cet excellent homme, sur la parole d'autrui, bien entendu. « Si l'enfant sait Lilly par cœur, ne vous inquiétez pas du reste, » lui avait dit je ne sais quel pédant ecclésiastique. Une fois cette consigne acceptée, le capitaine-instructeur ne s'en départit plus. L'enfant apprit Lilly d'un bout à l'autre et mot pour mot. Comment il devint philologue à ce métier-là, Dieu seul le sait.

A la haute école d'Édimbourg, que sa plume nous dépeint comme eût pu le faire Wilkie avec ses crayons, Borrow débute par acquérir, avec une rapidité surprenante, le patois écossais. Plus tard, débarquant en Irlande, et placé dans un séminaire protestant, au lieu de s'abandonner aux charmes du *Gradus* latin et du *Jardin* des racines grecques,

il est pris d'une indicible curiosité pour l'idiome des indigènes. Parmi ses camarades se trouvait, tout dépaysé, un jeune montagnard du Tipperary, sourd à tout enseignement, égaré dans une école comme un taureau dans un bal, et ne sachant qu'y faire au monde, l'heure du sommeil passée. Accablé de son oisiveté forcée, Murtagh, — c'était le nom de cet infortuné, — n'aspirait qu'à posséder un jeu de cartes, mais il n'avait pas de quoi l'acheter. Lav-Engro, qui n'avait pas de quoi payer un professeur d'Irlandais, se trouvait posséder un jeu de cartes. Vous voyez quelle application dut se faire entre les deux écoliers des doctrines du libre échange et du système monétaire inventé par M. Proudhon.

De retour en Angleterre, près de son père retiré du service, à l'aide d'une grammaire tétraglotte et d'un pauvre abbé français, vénérable débris de l'émigration cléricale, — encore une figure originale, un portrait finement enlevé, — George Borrow nous dit qu'il apprit le français et l'italien : l'italien, qu'il cite peu; le français, dont il se sert trop souvent pour l'honneur de ce digne ecclésiastique qui, prétend-il, lui recommandait *monsieur* Boileau de préférence à *monsieur Dante. Monsieur* Dante!... un émigré, cependant. « Mais, disait l'abbé, il y a une grande différence entre moi et ce *sacre de Dante*... c'est que je sais retenir ma langue... »

Ces études n'absorbaient pas tellement le jeune Borrow qu'il n'eût acquis d'autres talens, et entre autres celui de dompter les chevaux. Son goût pour l'équitation le conduisit un beau jour dans une de ces foires où se rendent par centaines les maquignons bohémiens. Il y retrouva Jasper, son *pal*, son frère d'adoption, devenu parmi ses semblables une espèce de notabilité, et voyageant en compagnie de Tawno-Chikno, le plus bel homme de la nation bohême : — « si beau que la fille d'un comte, disait Jasper, témoin oculaire du fait, était venue se jeter à ses pieds, parée de tous ses diamans, pour le supplier de l'emmener avec lui; — mais Tawno-le-Petit (ainsi nommé par antiphrase) la vit sans s'émouvoir prosternée devant lui : — J'ai déjà une femme, répondit-il, une femme légitime, une Rommany; quoique jalouse, je la préfère au monde entier. »

Il faut ajouter, pour apprécier l'héroïsme conjugal de l'Apollon gypsy, que cette femme, — sa très légitime épouse, — était plus âgée que lui, boiteuse, et d'une laideur affreuse. Jasper, surnommé Petul-Engro, avait épousé une de leurs filles; mais il ne put faire trouver grace à Lav-Engro devant sa farouche belle-mère. Ce nouveau venu lui était suspect par son empressement même à étudier le dialecte rommany. « Je ne souffrirai pas, s'écriait-elle en lui jetant des regards chargés de haine, je ne souffrirai pas qu'on vienne nous voler notre langue, celle qui nous sert à déjouer les poursuites des chrétiens, des *Busnès*,

des *Gorgios*... Mon nom est Herne, et je descends des Chevelus... Sachez que je suis dangereuse!... » Nonobstant ces menaces, Lav-Engro ajouta le rommany à ses conquêtes philologiques. Pour le coup, il avait mérité son surnom.

Cependant aucune carrière ne s'ouvrait pour lui. « Que ferons-nous, disait son père, de cet enfant qui, partout et en toute occasion, s'instruit au rebours de mes volontés, apprend l'irlandais dans une classe de latin, le bohémien dans une ville anglaise, et, chemin faisant, ne se prépare à aucune profession? » Il fut décidé que le malheureux étudierait les lois. On le mit chez un avocat, où il passait huit heures par jour derrière un noir pupitre, occupé à copier des actes de procédure et à commenter Blackstone, le Barthole anglais. Ce fut là, — pouvait-on le prévoir? — qu'il rencontra le poète Ab-Gwilym et qu'il s'initia aux beautés sauvages de certaines odes et de certains *cowydds* amoureux adressés, il y a cinq cents ans environ, par ce barde gallois aux femmes des *chieftains* de la Cambrie.

A quoi bon lutter contre sa destinée? Le frère aîné de Lav-Engro, — ce frère si beau, si bien doué, — n'avait pu rester au service, où son père l'avait fait entrer, dès l'âge de seize ans, avec une commission de lieutenant. Entraîné par un irrésistible penchant, il voulait consacrer sa vie à la peinture, visiter l'Italie, s'inspirer des grands maîtres, leur donner peut-être un successeur. Il fallut céder à ses désirs. Il partit pour Londres, emportant la bénédiction de son vieux père et un petit pécule prélevé sur les économies de la famille. Lav-Engro le vit s'éloigner d'un œil jaloux; mais il arriva, pour le consoler, qu'un vieux campagnard et sa femme, touchés des attentions qu'il avait pour eux, quand ils venaient consulter son patron, lui offrirent, n'osant le rémunérer autrement, un vieux volume relié en bois, rempli de caractères bizarres, et qu'avaient laissé chez eux, lui dirent-ils, des naufragés danois, auxquels ils avaient donné asile. Un livre danois! Oh! bonne fortune inespérée! Mais comment en venir à bout sans grammaire et sans lexique? Lav-Engro, fort heureusement, se souvint que la Société biblique distribuait, à bas prix, ses livres saints traduits en toutes langues; il obtint une Bible danoise, et, par la simple conférence des textes, il vint à bout du mystérieux volume que la tempête lui avait apporté sur ses ailes d'écume et de flamme : c'était le *Kaempe-Viser*, un recueil d'anciennes ballades « colligées, nous dit Borrow, par un particulier nommé Anders Vedel, lequel vivait en compagnie d'un certain Tycho Brahé, et l'aidait à faire des observations sur les corps célestes dans un endroit appelé Uranias-Castle, sur la petite île de Hveen, en plein Cattegat. »

Cependant le hasard, — toujours le hasard, — avait conduit dans la ville qu'habitait le jeune philologue un juif nommé Mousha, qui lui

apprit l'allemand et l'hébreu sans savoir ni l'hébreu ni l'allemand. Après tous ces exploits, après avoir appris le gallois, après avoir traduit les dix mille vers d'Ab-Gwilym et le *Kaempe-Viser* en hexamètres anglais, Lav-Engro fut pris tout à coup d'un grand dégoût de la vie. Ni l'hébreu, ni l'arabe, dont il n'avait encore qu'une teinture imparfaite, ne l'attachaient à ce monde sublunaire, où tout, — même le chaldéen, même le sanscrit, — lui semblait, comme à Salomon, vanité des vanités. Petul-Engro, qu'il vint à rencontrer, et auquel il fit part de ses sombres idées sur la vie et la mort, le ranima par quelques échantillons de philosophie pratique à l'usage des Bohémiens, et par ce fragment de la vieille chanson des Pharaons, rois d'Égypte... et de Bohême :

Quand un homme meurt, on le jette dans la terre :
Son enfant et sa femme viennent pleurer dessus (1).

Au fait, si la mort n'est que cela, le néant pour celui qu'on enterre, le chagrin pour ceux qu'il laisse derrière lui, à quoi bon envier la mort? La mort... elle allait bientôt frapper le père de Lav-Engro. Avant de quitter ce monde, il voulut savoir au juste à quoi s'en tenir sur les travaux de son fils, et ce fut une triste révélation que le jeune érudit fit au vieux brave quand il lui avoua que, depuis plusieurs mois, il s'occupait à apprendre l'arménien, non pas l'arménien moderne, mais l'arménien d'autrefois, celui qu'on ne parle plus. — Au nom de Dieu, malheureux enfant, ne savez-vous rien autre chose? s'écria le capitaine... Et s'il en est ainsi, quand je serai mort, ce qui ne tardera pas, qu'allez-vous devenir?... — Mon père... mon père... répondit Lav-Engro fort embarrassé... je sais... je sais mieux que cela... Je sais forger des fers à cheval. » Il disait vrai : la fréquentation des bohémiens et l'étude du rommany lui avaient au moins procuré ce talent pratique.

Voici Lav-Engro à Londres. Son père est mort. La petite famille s'est dissoute. Il est seul, seul avec son bagage littéraire : — les dix mille vers d'Ab-Gwilym et les ballades danoises traduites en anglais métrique. — Une cinquantaine de guinées au fond de sa malle forment le plus clair ou, pour mieux dire, la totalité de ses ressources pécuniaires. Avec cela, une lettre de recommandation pour l'éditeur d'une *revue*... Ici, nous ne voulons pas le suivre, non que l'éditeur (il ne le nomme pas) ne soit un type excellent, mais parce que la dure existence d'un jeune écrivain livré aux vampires de la librairie a été cent et cent fois racontée, tout récemment encore dans *Pendennis* par Titmarsh avec au moins autant d'exactitude et plus de gaieté que dans le *Grand homme de province à Paris*, de M. de Balzac. Laissons donc Lav-Engro à sa triste besogne.

(1) Cana marel o manus chivios andé puv,
Ta rovel pa leste o chavo ta romi.

compilant dans son grenier un recueil de causes célèbres, traduisant en allemand les essais philosophiques de l'éditeur-auteur, et tenant, par surcroît, le sceptre de la critique dans la *revue* agonisante : ce sont là des tableaux déchirans dont la réalité trop stricte, trop rigoureuse, a quelque chose qui nous révolte et nous repousse. Nous aimons mieux suivre Lav-Engro dans ses promenades sur le pont de Londres, où il lie des relations suivies avec une marchande de pommes établie en plein vent. Cette femme, en échange d'une légère aumône, lui avait d'abord donné de mauvais conseils, offrant au pauvre garçon qu'elle voyait entraîné par la misère jusqu'au suicide de receler et de vendre ce qu'il parviendrait à dérober. Le fait est qu'elle n'avait pas sur le droit de propriété des notions fort exactes, et cela tenait tout simplement à un livre mal lu, mal compris, d'où elle extrayait, au sérieux, une morale dont l'ironie était trop subtile pour sa faible intelligence. A force de méditer les aventures scandaleuses de « *Sainte Marie Flanders* (1) » et d'y croire comme à l'Évangile, la fruitière ambulante s'est familiarisée avec le crime, les galères et la potence. Or, il arrive qu'un beau jour, de méchans garnemens lui volent, quoi?.. l'histoire de la voleuse, son bréviaire, son unique distraction. Quelle indignation! quels cris! quelle poursuite acharnée!.. Ah! les misérables! quelle rancune elle leur garde! Elle voudrait, jusqu'au dernier, les voir pendus.

— Pendus! et pourquoi? lui demande Lav-Engro.

— Pour m'avoir volé mon livre.

— Mais... vous ne détestez pas le vol en lui-même!... N'avez-vous pas un fils condamné?...

— Sans doute....

— Eh bien?

— Eh bien?... Voler un mouchoir, une montre, la première chose venue, — ou voler un livre! — croyez-vous qu'il n'y a pas une grande différence?

Le livre volé, Lav-Engro le remplace par une bible, une bible qu'il achète, bien pauvre alors, pour l'offrir à sa vieille amie. O prodige! la bible défait l'œuvre du romancier : la marchande de pommes se convertit peu à peu. Que son fils revienne, son fils le transporté, elle lui prêchera le respect du bien d'autrui. Borrow, on l'aura remarqué, ne néglige jamais l'occasion de recommander sa bible au prône.

A bout de toute ressource, Lav-Engro manqua l'occasion (rare et précieuse occasion) d'utiliser son érudition arménienne. Il avait échangé quelques mots, sur le pont de Londres, avec un étranger, pratique as-

(1) *Moll Flanders*, roman picaresque de Daniel de Foe. « *Moll Flanders, shop-lifter and prostitute...* » Ainsi la définit Walter Scott.

sidue de la vieille fruitière. Un jour, il mit la main sur un habile filou qui venait d'escamoter un portefeuille dans la poche de cet étranger. Le portefeuille était bien garni. L'étranger, Arménien de nation, dirigeait un commerce étendu. Lorsqu'il apprit à quel érudit il avait affaire, il voulut engager Lav-Engro à traduire un fabuliste arménien, l'Ésope de cet idiome si peu connu. Que le jeune linguiste eût pris la balle au bond, et Dieu sait dans quel avenir brillant il s'engageait peut-être; mais s'il consentit, ce fut trop tard. Lorsqu'il vint, dompté par le besoin, ne possédant plus au monde qu'une *demi-couronne,* — le « petit écu » britannique, — s'offrir au joug qu'il avait tout d'abord repoussé, son bienveillant patron était parti, parti pour mener à bien une grande entreprise que Lav-Engro lui avait suggérée en causant, et sans y attacher d'autre importance que celle d'un propos en l'air : il s'agissait d'affranchir l'Arménie de la domination persane. Et ce n'était point là tout à fait une chimère; le commerçant pouvait mettre une fortune de plusieurs millions au service de ses plans d'affranchissement. En attendant que la conquête de l'Arménie fût réalisée, Lav-Engro n'en allait pas moins mourir de faim.

Le désespoir au cœur, il sortit de Londres, et le hasard le conduisit à Greenwich, où se tenait une espèce de foire. Une profession l'y attendait, s'il en eût voulu : un joueur de gobelets lui proposa d'être son compère, ou, pour mieux dire, son complice, — son *chapeau,* voilà le mot technique et métaphorique. Le salaire était séduisant : 50 shillings (un peu plus de 60 fr.) par semaine. Ab-Gwilym et toutes les ballades du Danemark ne représentaient pas le dixième de ce revenu fixe. Lav-Engro refusa cependant, arrêté par d'honorables scrupules; mais, le moment d'après, il fit gratuitement le métier qu'il n'avait pas voulu exercer pour gagner sa vie. Un agent de police approchait; il allait tomber à l'improviste sur le spéculateur en plein vent. Trois mots d'argot bohémien prononcés par Lav-Engro prévinrent la catastrophe qui allait suivre. On ne sait vraiment qu'admirer le plus dans Lav-Engro, sa probité parfois sublime, ou sa sympathie si cordiale pour les fripons. Le contraste est d'ailleurs des plus piquans.

Refusant aussi les offres plus acceptables de Petul-Engro, qu'il rencontra dans ce moment de détresse suprême, et qui voulait lui donner place à son errant foyer, Lav-Engro, résolu à se tirer d'affaire par quelque héroïque effort, s'enferma, nous dit-il, dans son misérable grenier, et là, vivant de pain et d'eau, écrivant le jour et la nuit, il enfanta un volume de voyages imaginaires, — *la Vie et les Aventures de Joseph Sell,* — qui, plus heureux qu'Ab-Gwilym, le génie sublime, trouva sur-le-champ son acquéreur. Vingt livres sterling tombèrent ainsi dans la bourse vide du pauvre auteur. Vingt livres (500 francs), après une crise comme celle par laquelle venait de passer Lav-Engro,

c'était toute une fortune! c'était en même temps le moyen providentiel d'embrasser une de ces professions régulières qui exigent ce qu'on appelle « une mise de fonds. » Lav-Engro comprit ainsi ce bienfait d'en haut. Se précipitant hors de la grande Babylone moderne, — c'est ainsi que les bibliques appellent Londres, — et secouant aux portes la poussière de ses sandales pour ne rien emporter de la fange qu'il y avait foulée, le jeune écrivain prit possession de la campagne, de l'air libre, des prés fumant sous le soleil, des taillis trempés de rosée. Avec quel enthousiasme, quelles espérances, quel courage renouvelé, quel ferme vouloir de ne plus vivre que d'un travail humble et sûr, de n'asservir dorénavant que ses bras, non sa pensée, c'est ce qu'il faut lire, pour le bien comprendre, dans le récit de Borrow, empreint tout à coup d'une poésie à la fois sublime et familière. Une voiture publique passait : elle l'emmena où elle allait... et peu importait du reste dans quels parages. Lorsqu'il se sentit assez loin de Londres et au bout de l'argent qu'il voulait consacrer à s'en éloigner, il descendit. Il était devant le gigantesque portail de Stonehenge. C'était le matin; la brise piquait un peu. Un bruit de clochettes réveilla Lav-Engro, qui s'était assoupi sur un des grands monolithes du cercle druidique. Un berger menait paître ses brebis sur les gazons vagues de ce lieu jadis sacré. Tandis que cet homme et Lav-Engro causaient ensemble du temps où Stonehenge était un temple païen, une belle brebis suivie de son agneau vint lécher les genoux de son maître. Il exprima de ses mamelles gonflées, dans une tasse d'étain, un flot de lait écumant. « Prenez, c'est du lait de la plaine, » dit-il avec un certain orgueil au voyageur affamé. Bref, une idylle complète à quelques lieues de la métropole et de ses horreurs, de Grub-Street et de ses misères, du pont de Londres enfin, où tant de gens se jettent à l'eau, et où Lav-Engro était allé, certain soir, bien résolu d'en finir avec sa pauvre existence, si péniblement disputée aux éditeurs!

Le voici marchant d'un pas leste sur la berge fleurie des rivières, s'arrêtant chaque soir dans l'hôtellerie ou la ferme la plus voisine. Sa première aventure le conduit chez un confrère en littérature, aussi riche que Lav-Engro l'est peu, aussi malheureux que Lav-Engro se sent aise et content de vivre. Ce romancier-châtelain, — nous ne savons, si c'est une allusion directe, à qui elle peut s'appliquer, — est sous le coup d'une singulière maladie mentale, qui consiste à se croire toujours la copie de quelqu'un. Le discours qu'il prépare pour le parlement, où peut-être il n'ira jamais siéger, le livre qu'il lance dans le monde, et que le monde salue comme une œuvre des plus originales, il lui semble toujours qu'il n'en est pas l'auteur, qu'une autre pensée, s'imposant à lui malgré lui-même, les lui a, sans qu'il s'en doutât, inspirés; que ce bien volé, ces écrits d'emprunt lui rapportent

un honneur illégitime. Voilà, certes, une maladie toute spéciale, une variété bien rare de la monomanie vaniteuse qui pousse tant de gens à poursuivre la gloriole littéraire! Lav-Engro sait pourtant nous la faire comprendre, et nous associer à la compatissante bienveillance qu'il éprouve lui-même pour cet hôte qui pourrait être, à la rigueur, ou sir Égerton Bridges, ou Beckford, l'auteur de *Wathek*. Il ne tiendrait qu'au jeune écrivain, s'il voulait subir les liens de l'hospitalité, de faire halte dans l'opulente demeure où on voudrait le retenir; mais son humeur l'emporte encore une fois : — Marche! marche! lui crie la voix secrète. Lav-Engro reprend son essor vagabond.

Un jour, au bord de la route, il aperçoit un pauvre cabaret : — aire bien sablée, longue table blanche. A cette table, un homme s'est accoudé, pensif et triste; près de lui sa femme, dont les yeux sont rougis par des larmes récentes; entre eux un enfant maigre, chétif, pitoyable : trois malheureux, bien évidemment. Le jeune voyageur essaie de les consoler à sa manière, en les invitant à partager son pot d'ale. En effet, à mesure que le gosier s'humecte, les yeux se sèchent, les langues se délient aussi. Le pauvre chaudronnier raconte son histoire à Lav-Engro. On lui a pris toute sa fortune, — le grand chemin. Il avait son district, sa battue, sa *tournée*, ses cliens, leur confiance, et il vivait; mais l'Étameur Rouge (*Flaming Tinman*) est venu s'en emparer de haute lutte. Il a dit à son collègue, le légitime possesseur : « Dans toute l'étendue de ce qui était ton domaine, si je te retrouve, je t'assommerai. » L'Étameur Rouge, cela va sans le dire, est un gaillard herculéen; il a de plus sa femme, Marguerite-la-Grise, qui, à elle seule, suffirait pour terrasser un homme de force moyenne, et aussi une jeune servante, — Isopel Berners, — espèce de géante aux nerfs d'acier. Le malheureux chaudronnier, devant des forces si supérieures, n'a pu que battre en retraite. Cependant, un jour, stimulé par le besoin, il franchit les limites prohibées, comptant bien esquiver, par de savantes marches et contre-marches, la rencontre de son redoutable antagoniste. Vain espoir : l'Étameur Rouge et lui se trouvent face à face. Le moment est venu de combattre *pro aris et focis*, ou de lâcher pied; lâcher pied, — c'est mourir de male faim. Le combat s'engage donc : véritable lutte homérique, moins les discours préalables. La femme du chaudronnier voit son mari près de succomber, et c'est pour elle en définitive, c'est pour leur enfant qu'il a tenu ferme! Aussi s'élance-t-elle à son aide; mais Marguerite-la-Grise, impassible jusqu'alors sur sa charrette, saute par terre aussitôt, et... tirons le rideau sur cette scène d'un pathétique inénarrable. Le chaudronnier a été vaincu, voilà ce que nous ne pouvons dissimuler. Pour tout bien, il ne lui reste plus que sa charrette inutile, son poney poussif, un matelas et sa couverture, une poêle à frire et un chaudron, plus les outils

du métier : cuiller de fer, soufflets, marteaux, feuilles d'étain; le tout valant, à son dire, 5 livres et 10 shillings. Quel fonds de commerce, et quelle occasion! Lav-Engro n'hésite pas un moment, — il achète tout, — et ce, nonobstant la concurrence quelque peu brutale de l'Étameur Rouge.

Le philologue, le grammairien précoce, est chaudronnier bel et bien; du moins Lav-Engro aspire à passer maître dans cet art libéral. En attendant, son unique industrie sera celle de maréchal ferrant. Il ne possède encore à la vérité que les premiers rudimens de ce nouveau métier, et met trois jours à forger, pour son poney, quatre fers très insuffisans; mais il a devant lui quelques capitaux encore, et, le temps aidant, il complétera son éducation.

Ce n'est pas trop que de revenir aux premiers chapitres de *Robinson Crusoé* pour trouver une description du bonheur dans la solitude pareille à celle que nous donne Lav-Engro, établi dans une clairière, au sein des bois du Yorkshire. Il y a là des pages qui sentent la feuille verte, l'écorce humide, l'herbe nouvelle, la séve printanière, la fleur des haies; l'oiseau y gazouille, la guêpe y bourdonne, la cigale y fait frissonner son enveloppe stridente: le rayon lumineux du matin, le vent léger qui se précipite sur les traces dorées du soleil couchant, le joyeux enthousiasme du réveil, les molles langueurs de la soirée, tout y est amoureusement décrit, chaudement peint, avec je ne sais quel *gusto* bohême dont Borrow seul a le secret.

Trois jours entiers cette clairière charmante demeure un paradis sans Ève. Le quatrième jour, vers le soir, une chanson y arrive, chanson jetée à l'écho par une *gipsy* brune et vermeille, regards noirs et voix aiguë, — chanson qui parle de philtres et de rapines. Encore une idylle, n'est-il pas vrai? Oui, mais une chaste idylle, car tout se borne à une requête de la nymphe bocagère octroyée par le galant forgeron : un vieux chaudron qu'elle souhaite posséder, dont il lui fait hommage, et qu'elle emporte en triomphe! N'emporte-t-elle pas aussi, par malheur, un secret que Lav-Engro laisse échapper en riant? C'est que, tout *busno* qu'il est, il comprend et parle le *rommany*. — Trahison! semble penser la jeune fille. — Toutefois elle reprend bien vite son sourire brillant et ses perçans refrains.

Elle revint le lendemain, la gipsy! Elle apportait à *son frère* un gage de reconnaissance : deux beaux gâteaux dorés, d'un aspect et d'un goût étrange, deux gâteaux pétris par sa grand'mère.... Et cette grand'mère, c'était mistriss Herne, la fille des Chevelus, la belle-mère de Jasper Petul-Engro. « — Sachez que je suis dangereuse? » avait-elle dit un jour à l'indiscret étranger, au *busno* maudit qui voulait s'immiscer malgré elle dans les secrets de la langue prohibée, de l'argot protecteur : maintenant qu'elle le retrouve sous sa main et que l'occasion vengeresse

vient s'offrir, la menace est réalisée. Lav-Engro se tord bientôt dans d'horribles et convulsives angoisses; les gâteaux étaient empoisonnés. Dans ses veines circule le *drow* bohême, ce suc mystérieux qui détruit les troupeaux, dépeuple les étables, et parfois consomme aussi de plus noires machinations.

Une scène d'un fantastique assez étrange est celle où mistriss Herne et sa petite-fille viennent assister aux derniers momens de leur victime. La vieille bohémienne, entraînée par l'esprit prophétique, prédit au *gorgio* moribond qu'il se rétablira, qu'il traversera les mers, qu'il redeviendra riche, honoré, etc. Puis, à peine ces oracles favorables sortis de ses lèvres, — au grand étonnement de sa complice, — elle veut, plus furieuse que jamais, lutter contre le destin, dont elle vient de proclamer les arrêts. Sous la toile de sa tente, que les deux femmes ont renversée sur lui, et qui doit lui servir de linceul funéraire, elle cherche à tâtons la tête du mourant pour l'achever cette fois et lui ravir les chances brillantes de l'avenir qu'elle vient de lui prédire. Un heureux hasard l'empêche de mener à fin son œuvre sinistre: c'est l'arrivée d'un de ces prédicateurs errans que l'ardeur méthodiste disperse dans les campagnes anglaises, et qui vont de tous côtés semant la parole de Dieu. L'histoire de ce nouveau personnage est un des épisodes les plus curieux de ce livre tout épisodique. La pratique des vertus les plus austères, de la charité la plus dévouée, l'affection cordiale des pauvres ames qu'il a guéries, l'amour même et les consolations d'une femme qui accepte avec joie le partage de l'existence pénitente et dure à laquelle il s'est condamné, rien ne peut consoler Pierre le prédicateur. Un remords pèse sur son ame, et durant les longues nuits d'insomnie qu'il passe le front dans ses mains, assis près de sa femme, la douce Winifred, d'amères plaintes, des gémissemens profonds attestent ses tortures intérieures. Quel est donc le crime irrémissible, le forfait sans nom expié par tant de douleurs? Winifred seule en a reçu confidence, et ce secret n'a ni altéré ni diminué la tendresse qu'elle porte à son époux. Lav-Engro qu'ils ont sauvé, secouru, et qui, promptement, est devenu pour ainsi dire le fils adoptif de ce couple saint, n'est pas long-temps étranger au terrible secret du prédicateur. L'acte monstrueux dont le repentir poursuit ainsi le malheureux méthodiste est un crime que, très certainement, il n'a pas commis, et cela, par une raison bien simple, c'est parce qu'il n'a pu le commettre. Crime énorme dans l'ordre spirituel, c'est une chimère dans l'ordre philosophique; mais, dans une conscience malade, ce crime sans nom et sans réalité peut engendrer les mêmes angoisses et produire les mêmes ravages que l'atteinte la plus positive aux lois de Dieu et des hommes. Borrow n'a garde de négliger cette occasion qui s'offre à lui d'étudier un phénomène intellectuel beaucoup moins rare qu'on ne pourrait le

supposer chez une race à la fois pratique et croyante, accessible à toutes les extravagances sectaires en même temps qu'elle analyse très sûrement, très profondément, les vérités de l'ordre matériel; — positive comme un chiffre, extatique comme un rêve; — race qui produit en même temps James Watt et Johanna Southcote; — race chez laquelle revivent en plein XIXe siècle, en plein essor d'industrie, de lumières, d'anatomie spéculative et philosophique, les terreurs, les préjugés fantastiques dont elle était la dupe au temps de Titus Oates et de Guy Fawkes.

Nous avons déjà dit que M. Borrow, par ce côté, par ce mélange de bon sens réaliste et d'exaltation dogmatique, appartient autant que personne à son pays et à son époque. On s'émerveille vraiment de voir qu'un écrivain, à certains égards si dégagé de tout lien conventionnel, de toute idée reçue, — esprit dont la liberté vous surprend et quelquefois vous effraie, — puisse accepter au point où il le subit l'ascendant de certaines convictions superstitieuses, parmi lesquelles nous n'hésitons pas à ranger l'ardeur antipapiste qui lui dicte ses pages les plus passionnées. La sincérité de ce zèle dévot ne saurait nous être suspecte. Il éclatait dans *les Zincali*, dans *la Bible en Espagne*, comme il éclate dans *Lav-Engro*. Ce n'est donc pas un calcul du moment, ce n'est pas un intérêt de circonstance qui a rempli ce dernier ouvrage d'invectives contre le catholicisme, voire contre cette fraction du clergé anglican à laquelle est resté le nom du docteur Pusey; mais en vérité, si porté que nous soyons à respecter les convictions d'autrui, pour que chacun respecte à son tour les nôtres, n'avons-nous pas le droit de trouver étrange, — voire un peu ridicule, si tant est que ce mot ne soit pas trop dur, — la prise d'armes de M. Borrow contre *l'évêque de Rome?* Ne nous est-il pas permis de nous étonner que, persécuté lui-même par l'ignorant clergé d'Espagne, il n'ait pas compris mieux que d'autres ce que gagnent tous les cultes à se montrer tolérans? et n'admirera-t-on pas comme nous cette adorable inconséquence d'un Gracchus protestant qui pousse les hauts cris contre la *séditieuse* intervention du pape dans l'administration de l'église catholique anglaise? De la part d'un homme d'état, et au nom d'un intérêt politique, pareilles plaintes se conçoivent. On comprend même, sinon la persécution religieuse qui n'est plus de notre temps, au moins certaines mesures restrictives dirigées contre les empiétemens de la propagande romaine par le whiggisme anglican, et cela pour sauvegarder la suprématie spirituelle que la constitution anglaise a voulu n'accorder qu'au souverain lui-même; mais au nom d'une croyance attaquer une autre croyance, combattre le bigotisme catholique par le bigotisme protestant, mettre aux prises deux églises, deux clergés, deux dogmes existant en vertu du même principe, légitimes au même titre; — contester le droit de propagande quand on est soi-même propagandiste; — trouver mauvais qu'un car-

dinal soit installé à Londres quand on est allé distribuer des bibles à Madrid : rarement, il faut en convenir, la déraison fut poussée plus loin.

Indifférent, comme nous le sommes, à la querelle dans laquelle George Borrow prend parti si chaudement, nous nous préoccuperions moins de cette fougueuse intervention, si elle ne contribuait pour beaucoup à jeter dans son livre l'incohérence et le décousu que déjà nous lui avons reprochés. Nous la lui pardonnerions encore très facilement si ses colères antipapistes ou antipuséystes s'étaient traduites en épigrammes de bon goût, en portraits ressemblans et vivans, même en charges excellentes. Butler nous a bien fait rire de sir Hudibras, de ses moustaches hiéroglyphiques, de sa panse riche et bien meublée, de sa culotte habitée par les rats, de sa vaillante flamberge, dont la garde en entonnoir servait de soupière, et de cet unique éperon qu'il motive si plaisamment (1). Dieu sait cependant que nous ne tenons pas pour le roi Charles; Dieu sait que sir Samuel Luke (l'original historique de sir Hudibras), le vaillant soldat de Cromwell, a toutes nos sympathies : en revanche, nous ne trouvons aucun sel à la caricature cléricale de ce tiède ministre anglican, que George Borrow appelle *M. Platitude*. De même, l'histoire du postillon protestant, qui clot le livre en dénonçant les manœuvres de quelques *abbati* pour convertir à la *mariolatrie* une famille anglaise résidant à Rome, n'a guère de mérite à nos yeux, fort ouverts cependant aux beautés de *Tartufe*, voire au mérite d'esquisses plus légèrement touchées : soit le *Joseph Surface* de Sheridan, soit le *Pecksniff* de Charles Dickens.

Nous préférons beaucoup, chez M. Borrow, le peintre de paysages, de caractères singuliers, de physionomies exceptionnelles, au moraliste et surtout au polémiste religieux. Dans le troisième volume de *Lav-Engro*, que gâte pour nous une profusion sans excuse d'homélies anglicanes, d'anathèmes à la *Prostituée des Sept-Collines*, etc., il reste encore quelques incidens pour lesquels le narrateur retrouve tout son esprit, toute sa verve : par exemple, le grand combat que se livrent Lav-Engro et l'Étameur Rouge, quand ce dernier s'aperçoit que son district, cette *tournée* conquise par lui, est envahi de nouveau; combat vulgaire au fond, — car enfin les deux antagonistes n'ont ni l'épée du Cid ni la lance de Bayard, et boxent tout simplement, selon les us et coutumes de la vieille Angleterre; — combat poétique, ce nonobstant, et dont les péripéties ont un indicible intérêt. Lav-Engro, malgré son adresse et sa résolution, succomberait à la longue devant son ro-

(1) ..... Il n'avait qu'un éperon.....
Sachant que si la talonnière
Pique une moitié du cheval,
L'autre moitié de l'animal
Ne resterait point en arrière. (*Hudibras*, chant Ier, trad. de Voltaire.)

buste adversaire; mais, au moment décisif, une tendre pitié s'éveille dans le cœur de la grande Isopel, vierge musculeuse et sensible dont la vertu est restée intacte, à travers mille vicissitudes, sous la garde de deux poings redoutables et redoutés. La jeune géante intervient et protége contre son maître, — aidé de Marguerite-la-Grise, — le *gentleman* inconnu dont la bonne grace et le courage l'ont pénétrée d'admiration. L'Étameur Rouge et sa femme maudissent à l'envi l'infidèle alliée qui les trahit de la sorte; mais, pour toute vengeance, ils ne peuvent que l'abandonner à son malheureux sort : — c'est la livrer aux enivremens d'une passion naissante, — celle qui asservit Samson à Dalilah. Ici, seulement, les rôles sont renversés.

Ce que devint cette passion et comment Lav-Engro fut séparé d'Isopel, — quelles circonstances l'amenèrent plus tard à s'enrôler dans les rangs de la milice évangélique et à devenir l'agent de la *Biblical Society*, — nous l'ignorons encore, et pour cause. « Bonne nuit, mon jeune monsieur!... — Dormez bien, belle demoiselle!... » C'est ainsi, nous l'avons dit, que M. Borrow donne congé à ses lecteurs. Nous ne traiterons pas si lestement l'auteur de *Lav-Engro*. Nous entendons, avant d'en finir avec lui, faire nos réserves contre ce qui pourrait être, après tout, un caprice de notre jugement, une sorte de fantaisie critique, ou plutôt de séduction subie. La multiplicité des lectures et l'espèce de satiété qu'elle engendre rendent particulièrement précieux les dons que nous lui avons reconnus : — l'allure franche, le naturel, la phrase prime-sautière, l'esprit alerte et courant, la bonne grace sans façon, sans prétentions, l'individualité bien accusée, — bref, un ensemble de qualités fort rares maintenant, et que M. Alfred de Musset a résumé par cette locution bien frappée : « Boire dans son verre! » — Dans *son verre*, et non dans celui d'autrui! Le verre peut n'être pas bien grand ni le vin très vieux ou très fin; mais on leur sait gré de n'être ni le verre d'un chacun ni le vin banal du cabaret ouvert à tous. Un autre mérite, non moins goûté des *liseurs* professionnels, et qu'il faut reconnaître à l'auteur de *Lav-Engro*, est celui qui consiste à transporter sur les pages froides d'un livre quelques parcelles, tièdes encore, de la vraie vie humaine, de la vraie nature, de la vraie passion. Sur cent écrivains, tous ayant du talent, combien ont celui-là? Sur mille, combien? Pas un peut-être. La règle les domine, la convention les perd : ils ont peur de faillir en s'abandonnant à leur naturelle façon d'être, peur qu'on ne les raille s'ils ne se conforment aux belles traditions de la belle littérature. Quelques-uns font semblant de s'en affranchir, mais prenez-y garde et vérifiez de près les choses avant de tenir pour bonne leur originalité préméditée, leur négligé de commande, leur brutalité très étudiée et très coquette!

Si M. Borrow nous trompe à cet égard, convenons qu'il y met un art

merveilleux. Cet art consiste, en ce cas, à se montrer parfois bavard insupportable, et parfois d'une sottise achevée, afin de nous mieux duper; — ce qui serait, soit dit entre parenthèses, un sacrifice inoui fait à la mise en scène de son talent. En conscience, nous ne pouvons admettre, comme probable, une si exceptionnelle abnégation, et nous en revenons à dire que le secret de notre sympathie pour cet écrivain vraiment original, vraiment lui-même, c'est qu'il ne se commande ni ne se dirige, mais va devant lui, attiré de çà de là, — parfois même dans de périlleux marécages, — par les feux follets de son imagination. Ces feux follets le ramènent, lui déjà vieux, dans un passé riant, actif, aventureux, poétique; ils lui en font retrouver les souvenirs vivaces, les impressions encore fraîches; — ils évoquent autour de lui pêle-mêle une foule de visages étranges, de physionomies diversement accentuées, types nobles et bourgeois, faces de lords et de bohêmes, prêtres et brigands, sorcières et bergerettes; — ils le replacent en face de sites dont la grace l'a ému, dont les splendeurs l'ont frappé; — ils lui rendent les frissons qui l'éveillaient, couché sur la mousse humide, quand la pâle et silencieuse aurore, couronnée de vapeurs légères, se levait à l'horizon; — ils font rayonner sous ses yeux, réverbérés par des roches ardentes, les feux du soleil d'Espagne; — ils lui montrent; noyés dans un crépuscule bleuâtre, les méandres caressans de quelque rivière anglaise au cours lent et doux. Partout où ils l'entraînent, il va, sans s'inquiéter du reste : plus rapide si *Jean à la Lanterne*, — c'est le sobriquet anglais de ces folles flammes, — galope et gagne du terrain; plus minutieux, plus flâneur, si ce guide fantasque veut faire halte; tout à l'heure enamouré d'un bandit pittoresque, à présent furieux contre une madone italienne; se souciant peu de ces palpables anomalies, de ces inconsistances qu'il ne peut méconnaître; tenant son lecteur en petite estime, narguant volontiers les critiques, mais faisant grand cas, avant tout, par-dessus tout, de maître Jean et de son scintillant falot.

Tel nous est apparu George Borrow, et tel il nous a plu. Si on le comprend comme nous, on risque, nous devons le dire, de se trouver en désaccord avec bon nombre de *reviewers* anglais très compétens en ces matières, et qui déjà ont dénoncé dans *Lav-Engro* un amalgame impossible de l'Arioste et de Smollett, de l'*Orlando* et de *Peregrine Pickle*. Le public sera-t-il de leur avis? C'est ce que nous ne pensons pas. Si pourtant il donne raison aux critiques, eh bien! nous sommes prêt d'avance à confesser notre erreur, et, plutôt que de nous élever contre l'arrêt du lecteur, nous répéterons simplement avec l'auteur de *Lav-Engro :* « Bonne nuit, mon bon monsieur; dormez bien, belle demoiselle. »

E.-D. Forgues.

YU-KI LE MAGICIEN

LÉGENDE CHINOISE.

Nous avions doublé le cap de Bonne-Espérance; l'albatros et l'oiseau des tempêtes ne voltigeaient plus autour de nos mâts, l'Océan se calmait. Les passagers, que le gros temps avait forcés de se tenir enfermés dans leurs cabines, reparaissaient sur le pont; les dames elles-mêmes jetaient sur les vagues un regard plus rassuré. Une jolie brise de sud-est nous poussait gaiement vers le tropique, et notre navire, toutes voiles au vent, faisait jaillir des tourbillons d'écume sous sa proue cuivrée. Sur les vergues et le long des haubans, les matelots joyeux travaillaient à réparer les avaries causées par les orages du Cap : le temps passait vite pour eux; mais nous, dont les journées s'écoulaient à regarder voler les nuages sur l'azur du ciel, nous trouvions les jours un peu longs. Quand venait le soir surtout et que la brise semblait prête à s'assoupir, la crainte de tomber dans un calme plat nous rendait plus impatiens. L'ennui, ce fléau des longues traversées, menaçait de se déclarer à bord. Il était déjà question de jouer des charades, remède héroïque, mais trop souvent inefficace : en attendant, de jeunes créoles s'exerçaient, sous la direction des dames, à faire du filet et de la tapisserie. Une demi-douzaine d'enfans, que leurs parens conduisaient en Europe, se livraient autour de nous à de bruyans ébats; ils couraient comme des fous sur le pont au milieu de l'équipage, jouaient à cache-cache derrière les caronades, et transformaient en escarpolettes toutes les cordes qui leur tombaient sous la main. Que leur importait la mer? Trop petits pour la voir par-dessus le bord, ils

folâtraient sur ce plancher mobile sans même comprendre que l'abîme était sous leurs pieds. — Heureux âge! — disaient les mères qui suivaient leurs mouvemens avec sollicitude, et le mousse chargé de fourbir le cuivre de l'habitacle était prêt à quitter son monotone travail pour se joindre à leurs jeux.

Parmi les sages que renfermait notre navire, — j'appelle ainsi ceux qui faisaient preuve de patience et savaient s'occuper, — se trouvait un abbé. Chaque jour, il se levait assez tôt pour voir le premier rayon de soleil; la récitation du bréviaire lui prenait quelques heures, et le reste du temps, il l'employait à lire. Rarement il se mêlait aux conversations des autres passagers; le soir, après avoir pris le thé sur la dunette avec nous, il descendait à la grande chambre et feuilletait de gros livres que lui seul pouvait comprendre. Quelquefois une dame, poussée par la curiosité, s'approchait de lui et lui demandait : Que lisez-vous donc là, monsieur l'abbé? — Du chinois, madame, répondait-il. — Ah! mon Dieu! disait une autre, où avez-vous pris ces grimoires-là, monsieur l'abbé? — A Pékin, répliquait-il. — De ces courtes réponses, nous inférions que ce prêtre avait été missionnaire en Chine, mais nous en tirions aussi cette conclusion qu'il vivait encore par la pensée et par le souvenir dans un monde trop différent du nôtre pour qu'il ne se trouvât pas dépaysé au milieu de nous. Durant les deux premières semaines de navigation, nous l'avions laissé continuer en paix le cours de ses lectures; puis étaient survenues les tempêtes du Cap, pendant lesquelles chacun avait assez à faire de songer à soi. Ce ne fut donc qu'en abordant une mer plus tranquille, des zones plus douces, qu'il nous vint à l'esprit d'entamer avec l'abbé des relations plus suivies. Un soir qu'il allait se retirer après le thé selon son usage, une jeune dame créole le pria de rester avec nous.

— Pourquoi nous fuyez-vous ainsi, monsieur l'abbé? lui dit-elle. Vous seriez-vous figuré par hasard que votre présence peut gêner?

— Madame, répondit à voix basse le missionnaire, nos matelots français sont plus superstitieux qu'ils n'en ont l'air; ils s'imaginent qu'un prêtre à bord leur porte malheur : nous sommes ce qu'ils appellent des *figures de vent debout*. Si je me montre trop souvent sur le pont, ils se laisseront aller à murmurer contre moi; si au contraire je ne me mêle à eux qu'avec discrétion, ils m'accueilleront comme un homme qui sait se tenir à sa place, et avant que nous ayons passé la ligne je serai leur ami. Il ne faut jamais heurter de front les préjugés...

— Vous avez été en Chine? demanda un des jeunes gens qui supportait avec le moins de résignation les ennuis de notre prison flottante.

L'abbé s'inclina avec modestie.

— Combien de temps ?

— Quinze ans.

— Pendant ces quinze années, vous avez dû avoir bien des aventures? dit un touriste qui venait de chasser l'éléphant dans le Maissour: seriez-vous assez bon pour nous en raconter quelqu'une?

— Il ne peut arriver en Chine à un pauvre missionnaire qu'une seule aventure, répliqua l'abbé : c'est de tomber entre les mains des mandarins, d'avoir la tête tranchée, ou d'expirer dans les supplices.

— Si vous nous contez une de ces histoires-là, reprit la jeune dame qui, la première, avait adressé la parole à l'abbé, je ne pourrai m'empêcher de l'écouter jusqu'au bout; mais je vous jure que je m'évanouirai... Voilà que j'y pense malgré moi, et cette nuit j'aurai une attaque de nerfs! En vérité, monsieur l'abbé, vous me devez un petit conte pour effacer de mon esprit les impressions terribles que vous y avez fait naître! Voyons, un petit conte de fées, de sorciers, à votre choix, pourvu que l'action se passe dans votre vilaine Chine, et dût-il commencer, comme ceux qui ont bercé mon enfance, par ces simples mots : Il y avait une fois...

L'abbé demanda la permission de descendre dans sa cabine pour y feuilleter un de ses gros livres chinois; il reparut bientôt sur le pont, tenant à la main un volume imprimé sur papier de soie, et prit place en un coin de la dunette. Tous les passagers firent cercle autour de lui; les enfans, attirés par la curiosité, s'assirent sur des plians, bien résolus à écouter de toutes leurs oreilles.

— Je ne pense pas que vous exigiez de moi une traduction littérale, dit l'abbé après s'être recueilli pendant quelques instans. Autant que je pourrai le faire sans nuire à la clarté du récit, je supprimerai les noms propres; enfin, si, emporté par mon texte, je m'oubliais jusqu'à employer des locutions trop chinoises, je compte sur mon auditoire pour me rappeler à l'ordre.

Ces conditions ayant été acceptées, l'abbé commença en ces termes :

— Tous les peuples qui occupent une grande place dans l'histoire ont eu à traverser des époques de crises, des temps de révolutions et d'anarchie où la société semblait près de périr. La Chine n'a point échappé au sort commun. Durant la longue carrière qu'elle a fournie, ces douloureuses épreuves se sont plus d'une fois renouvelées pour elle; la plus terrible fut celle que les historiens ont nommée l'*interrègne des trois royaumes*. Pendant près d'un siècle, le Céleste Empire fut en proie aux guerres civiles et aux guerres de religion. Des rêveurs, qui s'érigeaient en prophètes et se prétendaient inspirés, proclamaient partout que le peuple devait faire pénitence et qu'une ère nouvelle se préparait. Il leur suffisait, pour guérir toutes les maladies,

de prononcer sur quelques gouttes d'eau des formules mystérieuses; le vent et la pluie obéissaient à leur voix; l'avenir n'avait pas de secrets pour eux, et ils connaissaient l'art de ne pas vieillir. Cinq cent mille hommes se levèrent en armes à l'appel de ces illuminés qui se disaient envoyés par le ciel; ils avaient adopté pour signe de reconnaissance une pièce d'étoffe jaune dont ils se couvraient la tête : de là le nom de *Bonnets-Jaunes* que l'histoire leur a conservé.

Ce ne fut pas sans peine que les troupes impériales triomphèrent de ces rebelles, qui ne reconnaissaient plus l'autorité du souverain, commettaient toute sorte de brigandages et avaient juré la ruine de la société entière, quitte à la reconstruire plus tard sur un nouveau plan. Si les Chinois lisaient les annales de notre Europe chrétienne et civilisée, ils croiraient retrouver les descendans de leurs *Bonnets-Jaunes* dans les millénaires, les hussites, les Albigeois et tant d'autres sectaires. L'Orient, qui nous a envoyé sa lumière, — *ex Oriente lux,* — y a aussi mêlé quelques ténèbres. Si j'accorde la priorité aux Chinois, c'est que les événemens auxquels je fais allusion se passaient il y a plus de quinze siècles; pour la Chine qui est si vieille, cette haute antiquité n'est que le moyen-âge.

La défaite des *Bonnets-Jaunes* ne ramena pas le calme dans l'empire. Les sectaires avaient été dispersés, leurs chefs avaient péri, mais leurs doctrines vivaient encore dans l'esprit des peuples. Le respect pour les traditions et la foi dans la durée des institutions anciennes, qui ont toujours fait la solidité et la force de ce grand pays, n'exerçaient plus sur les cœurs la même influence. Les mandarins qui avaient tenu tête aux rebelles penchaient à croire comme eux que la dynastie régnante, celle des Han, allait bientôt s'éteindre. Parmi les généraux auxquels l'état devait son salut, il y en avait plus d'un qui cherchait à exploiter à son profit cette croyance populaire. La force matérielle l'emportait sur les idées : aux prophètes succédèrent les prétendans. Chaque gouverneur de province se coupait, dans ce grand empire démembré, une principauté à sa taille, et la féodalité, armée de pied en cap, reparaissait sur tous les points du territoire. Pendant cette période d'anarchie, le trône fut occupé successivement par deux ou trois petits princes qui n'avaient d'empereur que le nom. Ils végétaient sans puissance au sein d'une cour corrompue, tenus en tutelle par d'ambitieux ministres, qui prenaient près de ces rois fainéans le rôle de maires du palais. D'autre part aussi, les principautés qui s'étaient formées à la faveur d'une révolution et par suite de guerres civiles n'eurent qu'une durée éphémère; elles firent retour à l'empire les unes après les autres, à l'exception de deux qui se constituèrent en royaumes pour quelque temps encore. C'est du fondateur de l'un de ces deux royaumes, — Sun-tsé, prince de Ou, — que j'ai à vous entretenir, et

vous conviendrez que, pour un Chinois, son nom n'est pas trop baroque.

Sun-tsé avait de la bravoure, de l'audace; l'histoire lui accorde quelques traits de ressemblance avec Charles-le-Téméraire, et ses états, comparés au reste du Céleste Empire, ne le cédaient point en importance aux belles provinces que gouvernaient les ducs de Bourgogne. Il reconnaissait encore la souveraineté de l'empereur et l'avait aidé à pacifier des contrées rebelles; mais, pour prix de ses services, il réclamait le titre de général en chef de la cavalerie, ou, si vous voulez, un rang égal à celui de grand-connétable. La cour, par l'organe du puissant ministre qui l'opprimait elle-même, lui refusa cette satisfaction. « Puisque l'empereur ne veut pas m'assurer le titre que j'ambitionne comme prix de mes services, s'écria le prince de Ou avec colère, j'irai moi-même à la tête de mes troupes le lui arracher de vive force! »

Il avait prononcé ces menaçantes paroles devant ses mandarins assemblés; un officier qui demeurait fidèle au souverain ne put les entendre sans frémir. A peine sorti du palais, il se décide à avertir la cour des projets de son maître. Un billet écrit de sa main est confié par lui à un messager qui monte à cheval la nuit et fait route vers la capitale par des chemins détournés; aux premières lueurs du jour, il arrive sur les bords d'un fleuve où le prince de Ou entretenait des postes militaires pour garder ses frontières. Aucune barque ne se montre sur les eaux; partout où le courant moins rapide et les flots moins profonds semblent promettre au cavalier un passage facile, les soldats veillent appuyés sur leurs lances, le bouclier sur l'épaule. Les démarches de l'émissaire leur paraissent suspectes; ils l'arrêtent, et la dépêche qu'il avait cachée dans le pli de sa ceinture tombe entre leurs mains. Le chef du poste, ne reconnaissant point sur cette lettre le cachet du prince son maître, se hâte de la porter à celui-ci. Il arrive au palais hors d'haleine, franchit la double haie des gardes, et, tombant à genoux, remet à Sun-tsé lui-même le mystérieux billet. Le prince rompt le cachet avec empressement; ces lignes écrites de la main d'un traître allument dans ses yeux un éclair de fureur : il ordonne que l'officier coupable lui soit amené.

— Que vous ai-je donc fait, lui dit-il avec une surprise douloureuse, pour que vous fassiez déjà creuser ma tombe?

— Sire, répliqua l'officier en balbutiant, j'affronterais pour vous dix mille morts!...

— Non, répondit Sun-tsé en lui montrant sa dépêche, c'est trop de dévouement! Vous ne donnerez votre vie qu'une fois, pour expier votre trahison.

Sur un geste du prince, les gardes saisirent l'officier, et il fut étranglé à l'instant. La famille du supplicié se hâta de prendre la fuite; d'après

les lois chinoises, on punit de mort les parens de ceux qui se sont rendus coupables du crime de lèse-majesté. Le cadavre de l'officier resta exposé au milieu du marché pendant tout un jour; personne n'osait témoigner, en le regardant, ni chagrin ni commisération. Cependant, parmi la foule sur laquelle planait ce triste trophée de la colère du prince se trouvaient trois cliens du supplicié. Réunis là par hasard, le désir de contempler de plus près les restes de celui dont ils avaient reçu des bienfaits les porta à se rapprocher du fatal poteau. Ils se serrèrent silencieusement la main et s'éloignèrent de ce quartier populeux, où tant d'oreilles pouvaient les entendre. Arrivés hors de la ville, ils donnèrent un libre cours à leur douleur, et jurèrent devant le ciel et la terre de venger les mânes de leur patron. Dès ce moment, ils ne songèrent plus qu'à mettre à exécution leur hardi projet; l'occasion qu'ils attendaient avec anxiété ne tarda pas à s'offrir. Sun-tsé avait ordonné une partie de chasse; il la faisait en grand, selon l'usage des princes de la Chine, et cet exercice, qu'il aimait passionnément, entretenait dans son ame belliqueuse des instincts de guerre et de conquête. Son armée l'accompagnait tout entière; l'infanterie marchait en formant un cercle immense dans lequel les tigres et les panthères, traqués par les cavaliers, bondissaient éperdus au milieu des daims et des cerfs. Les lances des fantassins brillaient au soleil sur les flancs d'une haute montagne; les mandarins à cheval, l'arc à la main, le carquois sur l'épaule, fouillaient les buissons, au-dessus desquels on n'apercevait que la houppe de soie rouge fixée à leurs casques; mais le plus actif de tous, c'était Sun-tsé. Monté sur un cheval fleur-de-pêcher, aux jambes fines et grêles, qu'il avait fait venir à grands frais de Tartarie, il galopait en avant de ses officiers, impatient de lancer la première flèche. Le cercle des fantassins commençait à se rétrécir, et le prince traversait un hallier, quand un grand cerf, à la tête chargée de magnifiques ramures, se leva devant lui. Un cri de joie échappa au jeune prince; mais, comme il se détournait pour plonger la main dans son carquois par-dessus son épaule, il aperçut dans une touffe de bambous trois hommes qui le regardaient, debout et immobiles.

— Qui êtes-vous? demanda Sun-tsé, que faites-vous là?

— Nous sommes des gardes de votre altesse, répondirent-ils; nous guettons le cerf!

Sans s'arrêter plus long-temps à les interroger, le prince lâche la bride à son cheval et se penche en avant; l'animal, au lieu de partir en droite ligne, se cabre, fait un bond de côté et laisse le temps à l'un des trois hommes d'enfoncer sa lance dans la cuisse de Sun-tsé. — A moi les gardes! crie le prince. — Et, tirant son cimeterre d'une main ferme, il cherche à parer les nouveaux coups que lui portent les trois assassins. La lame du sabre rencontre le bois de la lance et se brise;

Sun-tsé jette avec colère la poignée inutile : de riches diamans la décoraient, mais il les eût tous donnés pour la pointe d'acier qui venait de voler en éclats. A peine ce premier ennemi l'avait-il atteint, qu'un autre lui décoche une courte flèche dont le fer le blesse à la joue; le sang coule sur son visage et souille les broderies qui étincellent sur sa tunique. Vaincu par la douleur, il rugit comme un lion; il arrache courageusement le trait qui lui déchire la face, le pose sur la corde de son arc, et le lance avec un cri de rage à travers la poitrine de l'homme qui l'a frappé. Aussitôt les deux autres se précipitent sur le prince; avec la pointe et le bois de leurs piques, ils lui portent de rudes coups. Sun-tsé, qui vient de perdre son sabre, et dont toutes les flèches ont été jetées à terre pendant cette lutte terrible, n'a pour se défendre que le bois de son arc; il s'en fait une arme redoutable et résiste aux attaques de ses deux adversaires. Cependant il a reçu dix coups de lance; son cheval, criblé de blessures, s'affaisse sur ses jarrets. C'en était fait du prince de Ou, quand un des généraux, surpris de ne plus le voir galoper dans la campagne, arriva avec quelques cavaliers sur le lieu du combat. Les assassins, en voyant les cavaliers, avouèrent hautement qu'ils avaient voulu tuer le prince pour venger leur patron mis à mort, et ils tombèrent percés de coups. L'état du prince lui-même réclamait de prompts secours. Le général qui venait de le sauver essuya d'abord le sang qui coulait de ses blessures; puis, coupant avec son sabre un morceau de sa tunique, il attacha son maître en croupe et l'emmena au palais. Un habile médecin déclara que la flèche dont la pointe avait entamé l'os de la joue de Sun-tsé était empoisonnée; il espérait guérir le malade, mais à la condition que celui-ci garderait pendant trois mois le repos le plus absolu. « Surtout, disait le docteur, que votre altesse évite tout mouvement de colère! »

Impétueux et violent comme il l'était, le prince de Ou ne pouvait rester trois heures dans l'inaction; cependant la force de la douleur, plus puissante que les prescriptions du médecin, le retint au lit pendant une vingtaine de jours. Il commençait à se trouver mieux, quand un mandarin qu'il avait envoyé en mission à la capitale revint près de lui; il le fit appeler aussitôt pour l'entretenir des projets qui fermentaient dans sa tête.

— Eh bien! lui demanda-t-il, que dit-on de moi là-bas?

— On a peur de votre altesse à la cour, répondit le mandarin. Le ministre qui gouverne au nom de l'empereur a dit devant votre serviteur en soupirant : Le jeune lion est désormais un rude adversaire; ses griffes ont eu le temps de croître!

— Ah! s'écria le prince avec un sentiment d'orgueil, ils me craignent enfin!... Et les conseillers qui entourent cet arrogant ministre, comment me jugent-ils?

— Comme leur maître, répliqua le mandarin. Il y en a un cependant qui, par flatterie sans doute, a parlé de votre altesse en termes moins mesurés...

— Qu'a-t-il dit, demanda Sun-tsé? — Le mandarin gardait le silence, n'osant rapporter les expressions trop hardies du conseiller impérial.

— Eh bien! reprit Sun-tsé, parlez!... ou je regarde votre désobéissance comme une trahison!

— Puisque votre altesse l'ordonne, j'oserai rapporter devant elle ce qu'a dit ce misérable. Il s'est permis de dire, — c'est lui qui parle, — que le prince de Ou ne doit inspirer à personne des craintes sérieuses. C'est un étourdi qui ne sait rien prévoir, a-t-il ajouté; quand il aurait un million de soldats à ses ordres, il n'est pas de taille à prendre le rôle d'usurpateur... Il est hardi, téméraire sur le champ de bataille, mais nul dans le conseil. Un jour, il périra de la main d'un assassin vulgaire.

A ces mots, Sun-tsé, oubliant les conseils du médecin, laisse éclater sa colère; il s'emporte contre le ministre, qu'il accuse d'avoir soudoyé les trois assassins. Levant les deux mains au ciel, il jure de se rendre maître de la capitale, de tuer le tout-puissant ministre, et de saisir, au milieu du palais, la personne sacrée de l'empereur. Sans attendre que ses blessures soient guéries, il convoque les officiers; dès le lendemain, il voulait dresser le plan de cette nouvelle campagne. Autant il était impatient de recommencer la guerre, autant les mandarins soupiraient après la paix.

— Le médecin a conseillé à votre altesse un repos absolu de trois mois, disaient-ils tous à l'envi; faut-il, pour un accès de juste colère, compromettre le salut de votre auguste personne?

— Il y a à la cour un misérable qui m'a insulté, répondait le prince de Ou; puis-je supporter l'affront que m'a fait un homme de rien? J'irai à la capitale, vous dis-je, j'irai regarder l'empereur face à face, pour leur apprendre à tous quel homme je suis!

Les exhortations des mandarins civils et militaires ne produisirent aucun effet sur l'esprit ardent de Sun-tsé. Son orgueil blessé le faisait plus souffrir que les coups de lance et la flèche empoisonnée. Dès le lendemain, il se revêtit de sa tunique brochée d'or, et rassembla toute sa petite cour dans une galerie ouverte qui s'étendait au-dessus du rempart de sa capitale, et faisait face à la grande rue du marché. Une collation y était servie; déjà la coupe de vin passait de main en main. Le prince, assis sur un siége élevé, contemplait avec joie la foule qui s'agitait au pied de la galerie avec le bruit d'une mer retentissante : il renaissait à la vie, à l'espérance. Tout à coup, au moment où il allait boire lui-même au succès de sa future campagne, il s'aperçut que les mandarins et les grands officiers, après s'être parlé entre eux à voix

basse, quittaient leurs siéges pour descendre dans la rue. Depuis le haut de la galerie jusqu'en bas, c'était comme un flot ondoyant de tuniques aux broderies éclatantes qui s'écoulait majestueusement et en silence, tandis que le prince demeurait seul à sa place d'honneur.

— Qu'y a-t-il? demanda Sun-tsé aux gardes debout derrière lui.

— Sire, répondirent ceux-ci, c'est le magicien Yu-ki, un immortel, un homme doué de facultés plus qu'humaines, qui traverse la rue: vos mandarins sont allés lui rendre leurs hommages.

Le prince se penche sur le balcon et regarde : il voit un homme de haute taille, aux cheveux blancs comme la neige, à la barbe argentée. On dirait un vieillard centenaire, et pourtant son visage a la fraîcheur de l'adolescence. Sa main s'appuie sur un bâton blanc et léger comme la tige du chanvre; ses vêtemens flottans l'enveloppent sans peser sur lui; il semble qu'ils le soutiennent comme une nuée, comme le plumage soutient l'oiseau. Tout dénote en lui un de ces docteurs de la secte des Tao-ssé qui savent conserver une éternelle jeunesse en se nourrissant du suc de certaines plantes mystérieuses. Il se tient debout au milieu de la grande rue; les mandarins civils, les conseillers, les généraux, l'entourent en se prosternant; les habitans de la ville brûlent des parfums devant lui. Insensible aux hommages qu'on lui adresse, le vieillard lève les yeux au ciel avec un doux sourire.

— C'est un sorcier! un magicien! s'écria le prince; qu'on le saisisse, qu'on me l'amène!

— Seigneur, répondirent les courtisans, qui commençaient à remonter dans la galerie, ce vieillard est né loin d'ici, dans les contrées orientales, mais il a fait tant de voyages dans cette province, que nous le considérons comme un compatriote. Il passe les nuits dans la méditation; le jour, il brûle des parfums en l'honneur des esprits et enseigne la doctrine des anciens sages. Avec quelques gouttes d'eau sur lesquelles il a prononcé des formules magiques, il guérit tous les maux; c'est un fait dont tout votre peuple rend témoignage. Nous voyons en lui l'esprit qui protége ce royaume...

— Folies que tout cela! interrompit Sun-tsé; qu'on me l'amène!

— Lui, le divin immortel!.... répartirent les courtisans. Si votre altesse daignait recevoir ses conseils, faire soigner par lui les blessures qui mettent en péril sa précieuse existence?...

— On me désobéit? s'écria le prince en portant la main sur son cimeterre.

Les gardes effrayés allèrent saisir le vieillard : quand il fut devant lui, le prince le regarda des pieds à la tête, et lui dit avec l'accent du mépris :

— Oses-tu bien, en ma présence, pervertir aussi effrontément le cœur de mon peuple?

— Le pauvre vieillard présent devant vous, répondit le magicien, est le supérieur d'un couvent situé à l'est, dans les montagnes. Il y a près d'un siècle, étant à cueillir des simples dans la vallée, il trouva au bord d'une fontaine un livre magique écrit en caractères rouges. Ce livre enseignait l'art de dompter ses passions, de réprimer ses mauvais désirs; il contenait aussi toutes les recettes qui sont propres à guérir les maux physiques de l'humanité. Le pauvre religieux les a lues et étudiées; il a publié les enseignemens qu'il tenait du ciel, converti et guéri les hommes de l'empire, et cela, sans jamais accepter le plus modique salaire. Comment donc pourrait-il corrompre le cœur ou l'esprit des sujets de votre altesse?

— Vous n'acceptez aucun salaire? demanda Sun-tsé, c'est très bien; mais vous ne refusez ni la nourriture, ni les vêtemens, ni les parfums dont on vous fait l'offrande... Vous êtes un sorcier, un rebelle de la race des *Bonnets-Jaunes;* des gens comme vous ont toujours été le fléau de l'empire... Je ne puis, en vérité, vous laisser vivre. — Et il donna l'ordre de décapiter le vieillard.

Un des conseillers du jeune prince lui fit observer que ce docteur se montrait depuis bien des années dans le pays, qu'il y était connu et aimé de tout le monde; son talent dans l'art de guérir, son désintéressement, sa vie exempte de reproches, lui avaient fait dans la ville même beaucoup de partisans : le mettre à mort, ce serait s'aliéner l'esprit des populations.

— Bah! reprit Sun-tsé, ce prétendu immortel n'est qu'un grossier montagnard, un paysan hypocrite; j'ai envie d'essayer sur son cou le tranchant de mon cimeterre.

A ces mots, les mandarins éperdus se précipitèrent aux pieds du souverain; mais leurs supplications ne servirent qu'à l'exaspérer. Il ordonna de charger de fers le vieillard, de lui mettre la cangue et de le jeter en prison. Résister aux ordres du maître, c'était risquer sa tête : les mandarins se retirèrent sans proférer une seule parole. Toutefois ils ne se tenaient pas encore pour battus; à peine de retour dans leurs palais, ils dirent à leurs femmes de se rendre en corps près de la mère du jeune prince et de la prier d'intercéder en faveur du divin vieillard. Aussitôt la mère de Sun-tsé fit appeler celui-ci dans ses appartemens.

— Mon fils, lui dit-elle, j'apprends que vous avez fait jeter en prison un immortel vénéré de tous vos sujets. C'est lui, sachez-le bien, qui a donné la victoire à vos armées; n'a-t-il pas aussi guéri les malades dans tous vos états? Il nous a donc rendu de grands services, à vous, à l'armée, au peuple; gardez-vous bien de le faire périr.

— C'est un sorcier, ma mère, un homme dangereux, reprit le jeune prince; il pervertit l'esprit de mes sujets; n'est-il pas cause que mes

propres officiers ne me témoignent plus les mêmes égards et que mes mandarins me refusent obéissance? Ne m'ont-ils pas laissé seul au milieu d'un banquet pour aller se prosterner aux pieds de ce vagabond? Ma voix a-t-elle pu les arrêter? Encore une fois cet homme me ravit l'affection de mes sujets! — Et comme sa mère le suppliait de faire grace au vieillard : — Je vous en conjure, reprit-il, n'écoutez pas les vains propos de ces femmes : cet homme doit périr.

Sun-tsé, en quittant sa mère, alla dire aux geôliers de faire sortir le magicien de sa prison. Ceux-ci avaient dégagé le vieillard de sa cangue et délié les chaînes qui chargeaient ses pieds et ses mains; car ils le traitaient avec le respect et la tendresse qu'ils eussent témoignés à un père. Cette particularité ne fut pas ignorée du prince, il châtia sévèrement ces geôliers trop sensibles et jugea qu'il était temps d'en finir avec un si étrange prisonnier. Les paroles de sa mère qu'il vénérait, — la piété filiale est la grande vertu des Chinois, — n'avaient rien pu sur lui; la requête que lui présentèrent collectivement ses mandarins n'eut d'autre effet que de le confirmer dans son dessein.

— Vous êtes versés dans la connaissance des livres anciens, dit-il aux mandarins; vous savez donc tous quel a été le sort des empereurs et des rois assez fous pour prêter l'oreille aux vaines rêveries de ces fourbes qui prétendent avoir des relations avec les esprits supérieurs, est-ce bien à vous de donner aux populations de si dangereux exemples? Cet homme, je vous le répète, a déjà sa place marquée parmi les génies malfaisans; cessez de signer des requêtes en sa faveur, de promener au bas d'un placet votre pinceau fleuri, car, je le répète, je ferai tomber la tête de ce sorcier!

— Sire, lui dit un conseiller, je sais pertinemment que ce divin docteur a le pouvoir de faire souffler le vent et tomber la pluie au gré de ses prières. Une longue sécheresse désole vos états; daignez lui ordonner de demander au ciel les eaux bienfaisantes dont les récoltes ont si grand besoin; s'il réussit, sa grace sera la récompense du service qu'il vous aura rendu.

— Soit, répliqua Sun-tsé que commençaient à fatiguer ces sollicitations réitérées; soit, je verrai au moins ce que sait faire cet imposteur.

Aussitôt les mandarins courent à la prison; une seconde fois le divin docteur est délivré de ses fers et de sa cangue. Il arrive, calme et serein, sur la grande place; son regard souriant ne dénote ni inquiétude, ni rancune, ni colère; sa démarche est assurée; seulement le poids de la cangue a fatigué son cou, et sa tête penche en avant. Il change de vêtemens, fait des ablutions en murmurant quelques prières, puis, se tournant vers les mandarins : « Je demande au ciel une pluie salutaire qui sauve le peuple de la famine, dit-il à demi-voix; cette pluie cou-

vrira le sol à la hauteur de trois pouces, mais moi, je n'éviterai pas le sort qui me menace!

— Courage, docteur, répondirent les mandarins; si vous accomplissez un miracle qui puisse convaincre notre maître, il vous respectera!

Le vieillard secoua tristement la tête; après s'être lié lui-même au moyen d'une longue corde, il se coucha au soleil. Déjà un officier envoyé par le prince était venu déclarer à la multitude que, si à midi la pluie n'était pas tombée, le docteur serait brûlé vif sur cette même place. Le bûcher, formé d'un grand amas de bois sec, s'élevait rapidement sous les yeux du magicien; il regardait sans se troubler les apprêts du supplice, tandis qu'autour de lui les généraux, les mandarins et le peuple, diversement émus, restaient immobiles dans l'attente de ce qui allait se passer. Les uns, pleins de foi dans la puissance du sorcier, l'encourageaient du geste en lui montrant le ciel prêt à lui obéir; les autres, partagés entre la curiosité et la crainte, entre le doute et l'épouvante, ne pouvaient contempler sans frémir ce bois sec d'où une parole du prince allait faire jaillir des flammes dévorantes. A peine le vieillard avait commencé ses incantations, tout à coup un vent terrible souffla dans les airs; du côté du nord-ouest, les nuages s'accumulaient; ils s'étendaient sur la voûte du ciel et restaient suspendus au-dessus de la ville. Sun-tsé, appuyé sur le balcon de la galerie, regardait alternativement les nuées rassemblées dans l'espace et le sorcier couché à terre. Quelques instans s'écoulèrent ainsi; l'orage planait sur la ville, près de crever, mais sur la poussière on ne voyait pas encore la marque d'une seule goutte d'eau. Le *gong* retentit, c'est le signal de midi, et les quinze mille spectateurs réunis sur la place étendent à la fois leurs mains pour s'assurer si la première goutte de pluie va répondre à cet appel fatal. Trois minutes se passent, et le prince fait entendre ces paroles au milieu du plus profond silence : « Sur le ciel je vois des nuées; mais la pluie bienfaisante se refuse à tomber. Cet homme n'est qu'un imposteur; couchez-le sur le bûcher. »

On met le feu aux quatre coins des grandes piles de bois; une masse de fumée noire tourbillonne autour du bûcher et l'enveloppe bientôt, mais l'éclair sillonne les nues amoncelées, le bruit grondant de la foudre ébranle le sol : il tombe des torrens de pluie. En un instant la place du marché, les rues, la ville entière, sont inondés : l'eau s'élevait partout à plus d'un pied. Étendu sur son bûcher, le magicien dit à haute voix : « Nuages, roulez-vous comme un voile; pluie, cesse de couler. » Et le soleil se montre de nouveau sur le ciel radieux.

La flamme était éteinte. Les mandarins s'élancent à l'envi pour délier le divin docteur et conjurent le prince de reconnaître son pouvoir surnaturel; mais Sun-tsé, couché dans sa litière, se faisait recon-

duire au palais sans leur rien répondre, sans même les écouter. « La pluie et le vent, disait-il à demi-voix et comme pour se convaincre lui-même, la pluie et le vent obéissent au maître du ciel et non aux hommes! Ces mandarins que j'ai comblés d'honneurs, qui se sont enrichis à mon service, ils me trahissent tous; ils me tournent le dos pour courir après un fou! » En effet, les officiers et les grands du royaume, dans l'eau jusqu'aux genoux, entouraient le vieux sorcier et se prosternaient devant lui; dans leur empressement à sauver le magicien, ils ne s'apercevaient pas même qu'ils crottaient affreusement leurs tuniques de soie. Aussi, quand ils reparurent en la présence du prince, pour lui demander encore la grace du docteur, Sun-tsé, ulcéré de leur conduite, les repoussa durement; cinq minutes après, la tête du magicien roulait sous le sabre du bourreau. Au moment où tombait cette tête couverte de cheveux blancs, une vapeur noire, qui représentait assez distinctement une forme humaine, s'éleva doucement dans l'air et s'envola vers l'orient. Sun-tsé la vit de ses propres yeux; mais, sans prendre garde à la muette admiration de la foule, il fit suspendre au milieu du marché le cadavre décapité, avec cette inscription : — *Mis à mort comme magicien et imposteur.*

Pendant toute la nuit, le vent souffla avec violence, le tonnerre gronda, la pluie tombait toujours à torrens. Au matin, on chercha le cadavre du magicien décapité; il avait disparu. Sun-tsé accusa les gardes de l'avoir livré aux mandarins qui voulaient l'ensevelir. « Le peuple va croire qu'il est ressuscité, se disait le prince avec inquiétude; je veux savoir ce qu'on a fait de son corps. » Il allait sortir, quand il voit devant la grande salle de son palais le magicien en personne qui venait droit à lui, sans toucher la terre, et comme porté par une sombre nuée. Le prince s'arrête et tire son cimeterre pour frapper le fantôme; tout à coup ses yeux se voilent, et il tombe évanoui. Il se passa plus d'une demi-heure avant que Sun-tsé reprît ses sens. On l'avait transporté dans sa chambre à coucher. Quand il revint à lui, sa mère était à ses côtés; il lui expliqua la cause de son évanouissement.

— Mon fils, répondit-elle, en vous obstinant à lutter contre un immortel, vous vous êtes attiré de grands maux!

— Dès ma plus tendre enfance, dit Sun-tsé avec un sourire, j'ai suivi mon père dans ses expéditions, j'ai abattu des hommes par milliers, comme on coupe le chanvre, des bons et des mauvais : m'en est-il rien arrivé de fâcheux? Aujourd'hui, pour délivrer mon pays d'une dangereuse influence, j'ai décapité un sorcier : est-ce donc là ce qui pourrait me causer des inquiétudes?

— Vous avez irrité les esprits, mon fils; il vous faut faire de bonnes œuvres pour apaiser leur colère.

— Ma vie dépend du ciel, du ciel seul; que peut contre moi un sorcier mort?

Voyant que ses exhortations ne servaient à rien, la mère du jeune prince recommanda aux gens du palais de prier et de brûler des parfums pour écarter le péril qui menaçait leur maître. Bientôt Sun-tsé s'endort; le vent pénètre en gémissant dans son alcôve et éteint la lampe qui brûlait près de lui; il allonge le bras pour la rallumer... le sorcier est debout auprès du lit. Sun-tsé saisit le cimeterre accroché à son chevet et le lance vers le fantôme; mais l'arme rend un son métallique et retombe sans avoir fait reculer la vision.

— Toute ma vie je me suis attaché à exterminer les sorciers et les imposteurs, dit Sun-tsé à haute voix; toi qui es l'ombre d'un être malfaisant, pourquoi oses-tu m'approcher?

A ces mots, le fantôme disparut comme s'il eût obéi.

Ces scènes violentes étaient autant de crises qui ruinaient la santé déjà si altérée du jeune prince. Pour calmer les inquiétudes de sa mère, il consentait à suivre les prescriptions du médecin et à soigner ses blessures; mais aux explications qu'elle lui donnait sur la nature des esprits, sur l'existence des êtres supérieurs, sur le pouvoir des magiciens, il répondait toujours : — Je suis un soldat; mon père, qui m'a appris tant de choses quand il m'emmenait avec lui dans ses lointaines campagnes, ne m'a rien enseigné sur ces matières surnaturelles. Il en riait, et je n'y crois pas plus que lui. — Les pratiques pieuses que sa mère lui conseillait d'accomplir pour expier sa faute et recouvrer sa santé ne le touchaient pas davantage. Cependant, quand elle le pria de l'accompagner dans une pagode où elle se disposait à faire un pèlerinage avec toute la cour, il céda par obéissance. Avec quelle joie elle le vit monter en litière et s'acheminer vers le temple! Il ne s'y rendait pourtant qu'à contre-cœur; aussi, quand le desservant lui présenta le feu pour allumer des parfums, il remplit ce devoir machinalement, sans intention, sans y joindre un mot de prière. — Peu à peu l'odeur de l'encens et du sandal remplit la pagode; la fumée sort en tourbillonnant de la cassolette incandescente et monte en décrivant une spirale sur le sommet de laquelle apparaît encore le magicien décapité. Le fantôme, d'abord tout petit, s'allonge à mesure que la fumée s'élève; il grandit, grandit toujours et touche bientôt la voûte. Sun-tsé quitte brusquement la pagode; arrivé sous le portique, il heurte ce terrible fantôme qui lui barre le passage, puis recule devant lui et vient à sa rencontre suivant qu'il marche lui-même en avant ou en arrière. — Un sabre! un sabre! crie le jeune prince qui était sorti sans armes de son palais; et il saisit celui d'un de ses gardes. Fou de colère, il se précipite sur le fantôme; mais le sabre, échappé de ses

mains, a frappé un homme près de lui. Le blessé expire en vomissant des flots de sang; chacun reconnaît avec terreur que cet homme mortellement atteint est celui-là même qui a fait l'office de bourreau et décapité le magicien quelques jours auparavant. — Qu'on l'emporte et qu'on l'enterre! dit Sun-tsé. Je veux sortir d'ici, partons, partons vite! — Quand il va pour franchir la grande porte de l'enceinte extérieure du temple, le fantôme se dresse de nouveau devant lui; mais seul il peut le voir. Les gardes ne comprennent rien aux gestes menaçans de leur maître, qui se rejette en arrière, les yeux hagards, la bouche béante, et semble écarter de la main un invisible ennemi; ils l'entourent avec sollicitude, tandis que les autres soldats, ceux qui forment la masse du cortége, se pressent aux abords de la pagode. — Mes amis, leur dit le prince, renversez ce temple; qu'il n'en reste pas pierre sur pierre! Les soldats grimpent sur les toits comme s'ils fussent montés à l'assaut, et enlèvent les tuiles. Les briques vernies, qui reluisaient au soleil comme les écailles du dragon, sont mises en pièces; l'édifice entier semble fondre sous l'effort de leurs bras. Appuyé sur sa litière, Sun-tsé regarde avec joie cette œuvre de destruction; il se venge à la fois du spectre et des religieux qui l'ont contraint d'accomplir des cérémonies auxquelles il n'attachait aucun sens. Tout à coup les soldats roulent à terre, poussés du haut des murailles par le souffle irrésistible du spectre. — Du feu! du feu! s'écrie le prince ébranlé dans son incrédulité par ce prodige terrible, incendiez la pagode! Le feu dévore l'édifice; mais, au milieu des flammes, se détache le noir fantôme pareil à une statue de bronze. Il se promène à travers l'incendie, faisant voler au loin les briques, les pierres, les poutres qui blessent de toutes parts les soldats et les gardes. C'est comme un ouragan qui disperse en tous sens les feuilles mortes, les herbes sèches et les jaunes épis des moissons.

Cette fois Sun-tsé est pris de frayeur; il se sent vaincu par une puissance surhumaine. On le remporte précipitamment vers son palais; il fuit escorté de ce qui lui reste de soldats valides, et poursuivi toujours par ce fantôme qui s'attache à sa personne.

A l'approche de la nuit, la terreur du prince redouble : il n'ose affronter les ténèbres entre les sombres murailles de son palais. C'est hors de la ville, en plein air, sous sa tente de combat, qu'il veut essayer de prendre un peu de repos. Un camp de trente mille hommes est formé autour de lui; qui donc franchira ces lignes épaisses de soldats? Mais les piques, les lances, les longs cimeterres de ses guerriers ne peuvent empêcher le spectre de venir s'asseoir au chevet du prince mourant. Tantôt l'ombre vengeresse se montre décapitée, sanglante et hideuse, pareille au cadavre exposé sur la place publique; tantôt elle replace

sur ses épaules sa tête voilée de longs cheveux blancs, et se meut avec gravité, comme apparut d'abord le magicien, traversant la foule éblouie. En proie à cette obsession, le jeune prince pousse, durant toute la nuit, des hurlemens et des sanglots. La fièvre le dévorait, il ne put goûter un instant de sommeil. Aux premières lueurs du jour, sa mère se fit conduire près de lui. — Mon enfant, lui dit-elle, comme vous êtes changé! — Sun-tsé demande un miroir; l'altération de ses traits l'épouvante, et levant avec douleur les yeux sur sa mère : — C'en est fait, répliqua-t-il; puis-je espérer désormais d'acquérir de la gloire et de consolider moi-même le royaume que j'ai à peine fondé? — Il tenait toujours son regard fixé sur la surface polie où se reflétaient ses traits hâves et flétris par la souffrance. Le miroir qu'il avait à la main se ternit insensiblement; à la place de son propre visage il distingue la figure grave et impassible du divin docteur, qui le regarde avec un sourire ironique. Sun-tsé rejette loin de lui le miroir ensorcelé, en criant d'une voix étouffée : — Le sorcier! le sorcier!

Ce cri rouvrit sa blessure; il tomba sans mouvement entre les bras de sa mère. Transporté dans son palais, il fit appeler auprès de lui ses frères, afin de s'entretenir avec eux pour la dernière fois. A ce moment suprême, il avait recouvré toute la lucidité de son esprit, toute l'énergie de son caractère. Il adressa à sa famille éplorée des recommandations pleines de sagesse et de prévoyance que l'histoire nous a transmises, et mourut dans sa vingt-sixième année. Le héros qui avait conquis les provinces du sud de la Chine en quelques campagnes, qui méditait d'attaquer la capitale et traitait d'égal à égal avec l'empereur, venait d'être vaincu par un ennemi terrible et implacable.

— Quel ennemi? demandèrent en chœur les passagers; le fantôme, l'ombre du sorcier? Vous croyez donc à la puissance des magiciens, comme vos Chinois?

— Vous m'avez mal compris, répliqua l'abbé en fermant son livre; il fut vaincu par un ennemi puissant et implacable, disais-je, par le remords d'avoir fait périr, dans un accès de colère et d'orgueil jaloux, un pauvre rêveur, un fou innocent!

TH. PAVIE.

REVUE MUSICALE.

L'un des plus illustres représentans de l'ancienne école française vient de s'éteindre dans l'oubli. L'auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez* est mort le mois passé à Jesi, petite ville des États-Romains où il était né en 1778. Peu de musiciens, même parmi les heureux et les favorisés, ont rencontré une fois dans leur vie le succès à l'égal de M. Spontini, et, si l'aurore et le déclin de cette carrière se couvrent d'ombre, on peut dire que son midi fut ce qu'un artiste peut rêver de plus éblouissant et de plus glorieux. Ce succès de *la Vestale*, rapide, universel, immense, qui d'un nom ignoré la veille fit en quelques instans la plus éclatante illustration musicale de la période napoléonienne, qui dira ce qu'il devait préparer d'amertume et de mélancoliques retours pour le reste de l'existence de M. Spontini! Et ce triomphe sans exemple peut-être dans les fastes de l'opéra, ce triomphe que le silence avait précédé, que l'abandon allait suivre, combien se fussent alors moins pressés de l'envier, s'ils avaient pu savoir à quel prix l'auteur d'un si magnifique chef-d'œuvre l'achetait! Le succès, pour qu'il féconde la vie d'un homme de génie, pour qu'il l'encourage et le sollicite à la création, le succès doit se reproduire. Tout succès qui ne se renouvelle pas dessèche le cœur. Que de grands artistes auxquels la nature donna d'enfanter un chef-d'œuvre à une heure prédestinée, et dont les jours s'écoulent dans le regret de cette date fatale qui pour eux contient tout! Attachés au millésime de l'année qui vit se lever le soleil de leur gloire, ils y restent cloués comme autant de Prométhées, et c'est là que le vautour leur vient ronger le flanc. Savoir ne réussir qu'une fois, quelle force d'ame une pareille conduite indiquerait chez un homme! quelle justesse d'esprit et quelle supériorité de caractère! Se figure-t-on l'auteur de *la Vestale* assez maître de lui pour sentir qu'après avoir dépensé toute la somme de génie qu'il tenait de Dieu, ce qui lui restait de mieux à faire, c'était de rentrer simplement dans la loi commune, et de ne se point croire obligé, pour avoir rencontré d'aventure

une magnifique inspiration, d'égrener jusqu'au bout ce chapelet de misères qu'on appelle la vie d'artiste? Pour une de ces natures puissantes et fécondes à la Michel-Ange, à la Goethe, à la Rossini, qui semblent avoir pour vocation de produire sans relâche et de se manifester incessamment par de nouveaux chefs-d'œuvre, combien de nobles intelligences, d'imaginations d'élite dont une seule idée fait tout le fonds, et chez lesquelles la production n'est que l'accident! De l'heure où cette idée prend forme, de l'occasion et du moment, dépend la fortune du maître. Supposez *la Vestale* survenant dix ou quinze ans plus tard, le mérite de la partition n'en sera que je pense diminué en rien; seulement bien des avantages disparaîtront qu'elle emprunta aux circonstances, et l'échafaudage plus ou moins ingénieux des arrangeurs de systèmes s'écroulera par la base.

On a beaucoup écrit de tout temps que *la Vestale* avait opéré une révolution dans la musique et marqué pour ainsi dire l'ère de transition qui sépare le règne de Gluck de l'avénement de Rossini. Sans prétendre le moins du monde disputer à la partition de M. Spontini ce caractère *révélateur* qu'on lui prête, il convient cependant de se représenter que, dès 1787, Mozart avait ouvert la voie à tous les développemens de l'orchestre moderne. Émancipation des instrumens à vent, variété des rhythmes, coloration du dessin, aucune des ressources de l'art nouveau ne manquait à cette instrumentation affranchie, qui, refusant désormais de se borner aux simples accompagnemens du chant, aidait, par la richesse et l'originalité de ses modulations, au développement des caractères, aux émouvantes péripéties du drame.

Entre Gluck et Mozart, entre le rationalisme musical de l'auteur d'*Armide* et le sublime idéalisme du chantre d'*Idoménée* et de *don Juan*, qui, de jour en jour, s'emparait davantage de l'Italie et de l'Allemagne, il faisait bon alors, on en conviendra, tenter de l'éclectisme. M. Spontini l'essaya en homme d'esprit, disons mieux, de génie; à quel point l'entreprise lui réussit, l'histoire des cent représentations de *la Vestale* en fait foi. Mais, objectera-t-on, si l'influence de Mozart régnait si triomphalement à cette époque même au-delà des frontières de l'Allemagne, comment la plupart des maîtres de l'école française ont-ils pu à ce point y échapper? J'avoue que chez Catel, Berton et Lesueur, on n'en surprend pas trace, et la chose s'expliquerait au besoin par cette préoccupation constante du poème, de la situation, qui porte les musiciens d'une certaine école à répudier comme oiseux, parasite et *faisant longueur*, tout ce qui n'a point trait à l'effet scénique; mais, franchement, en peut-on dire autant de Méhul? et si l'auteur de *Joseph* et de *Stratonice* se rapproche de Gluck par la déclamation, le dessin et le mouvement de ses morceaux d'ensemble ne rappellent-ils pas Mozart? D'ailleurs, M. Spontini était Italien, et, comme tel, admettait plus facilement les transactions dans le style. La mélopée classique de Gluck, unie à la mélodie italienne, et disposant de toutes les ressources de l'orchestre moderne, de cet orchestre entrevu par Haydn, et dont Mozart reste le créateur suprême, tels sont, à mon sens, les élémens mis en œuvre pour la première fois en France dans cette partition de *la Vestale*, qui parut aux exécutans de l'époque d'une complication inextricable. Dieu merci, les temps ont marché depuis, et nous qui avons assisté à la représentation d'œuvres bien autrement indéchiffrables, nous ne pouvons guère comprendre aujourd'hui

qu'il y a quarante ans les chanteurs et l'orchestre de l'Opéra aient pu pousser les hauts cris devant les hardiesses d'un novateur au fond très modéré; mais ce qu'était alors notre première scène lyrique, et quel esprit de routine en possédait le personnel, on aurait peine à se l'imaginer. On raconte qu'il ne fallut rien moins que l'influence de l'impératrice Joséphine pour vaincre des obstacles sans cesse renaissans qui eussent fini par épuiser la persévérance du maître. Un ordre du château vint au secours de M. Spontini, et les répétitions de *la Vestale* commencèrent : nouvelle suite d'ennuis et de tribulations pour le compositeur. Un acteur chargé de la partie du grand-prêtre débuta par déclarer net qu'il n'entendait rien à cette musique, sur quoi M. Spontini, médiocrement endurant de sa nature, lui prit le rôle des mains et le jeta au feu. Heureusement, un jeune homme se trouvait là qui, s'emparant du manuscrit avant que la flamme l'eût atteint, offrit de prendre à l'instant le rôle si le maître voulait bien le lui enseigner. « Je vous le donne, répondit Spontini, et vous le jouerez mieux que monsieur, j'en réponds. » Ce jeune homme s'appelait Dérivis, et l'on sait quel beau triomphe lui valut cette création, échue ainsi dans son partage grace à une boutade du chef d'emploi. Dérivis ne fut jamais un chanteur, mais il avait l'accent tragique et la majesté du caractère; sa voix, quoique fruste et d'une émission abrupte, n'en dirigeait pas moins le magnifique finale du second acte avec une vigueur, un entraînement, une autorité, qui, après lui, ne se sont plus rencontrés. D'ailleurs, l'heure des chanteurs n'avait point sonné encore à l'horloge de l'Opéra, et, quelle que soit l'importance *révolutionnaire* qu'on attribue à cette partition de *la Vestale*, du moins nous accordera-t-on que le musicien ne s'y montre pas beaucoup plus préoccupé des conditions de la voix humaine que ne l'avaient fait ses devanciers Gluck et Sacchini. Que voyons-nous, en effet, dans le chef-d'œuvre de M. Spontini? Des morceaux écourtés et rapides où l'expression musicale n'a pas le temps de se donner carrière, des phrases dont la pompe de l'instrumentation rehausse fort à propos la banalité, beaucoup de déclamation et de récitatif, mais une déclamation que le rhythme vivifie, un récitatif pathétique, et partout empreint d'un admirable sentiment du sujet. Quoi qu'en puissent dire les systèmes, il y a loin de là à *Guillaume Tell;* je vais plus avant, et je maintiens que l'auteur de *la Vestale* et Rossini ne parlent pas la même langue : l'un, que l'on a très improprement traité en précurseur, n'est, en somme, que le continuateur du passé, tandis que l'autre, génie inventif s'il en fut, inspiration originale et prime-sautière, ouvre aux yeux du siècle les perspectives vraiment nouvelles.

Il court de par le monde nombre d'idées fausses et ridicules, qui, à force d'avoir été ressassées d'un ton doctoral et par ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui les *écrivains spéciaux*, ont acquis à la longue je ne sais quels semblans de vérité auxquels les sots se laissent prendre. Ainsi on racontera au public, par exemple, et cela de l'air le plus sérieux, qu'en écrivant *Guillaume Tell* pour l'Opéra français Rossini a délibérément transformé sa manière et déserté ses propres sentiers pour entrer à pleine voile dans la grande tradition de Gluck. Est-il besoin d'ajouter qu'une pareille assertion n'a rien de fondé, et que l'auteur de *Semiramide* et de *Mosè*, pour avoir agrandi peut-être encore dans *Guillaume Tell* son inspiration et son style, n'a pas cessé un seul instant d'être lui-même? Du reste, les esprits clairvoyans qui avaient dé-

couvert dans *la Vestale* une sorte de pressentiment rossinien devaient naturellement, et par un juste retour, se creuser la cervelle à cette fin de constater l'influence de Gluck et du système classique français sur la partition de *Guillaume Tell*. Étrange aberration que ces théories! A la critique de notre temps il faut absolument des *points de vue*, et qui dit point de vue entend par là une façon toute particulière d'envisager les choses. Quant à nous, dût-on nous accuser de manquer de *transcendantal*, nous n'avons jamais pu voir dans *la Vestale* qu'une grande inspiration isolée, qu'un de ces sublimes hasards du génie qui ne se renouvellent pas, et, qu'on nous passe la figure, une sorte de gui sacré poussé sur les rameaux séculaires du chêne de Gluck.

Aussi, quoi de plus absurde que ce sens révélateur qu'on s'est efforcé de donner au chef-d'œuvre de M. Spontini? *La Vestale*, je le répète, appartenait au passé dès sa venue au monde, et la preuve, c'est que, tout en restant une immortelle production, elle n'a rien pu susciter autour d'elle, et son auteur lui-même, impuissant à lui créer jamais une digne sœur, consuma sa vie à tourner dans le cercle infécond de sa pensée. De *la Vestale* à *Fernand Cortez*, passe encore; mais de *Cortez* à *Olympie*, d'*Olympie* à *Nurmahal*, de *Nurmahal* à *Alcidor*, d'*Alcidor* à *Agnès de Hohenstaufen*, hélas! Aussi cette année 1807, qui vit se lever le soleil de *la Vestale*, n'eut jamais de fin pour M. Spontini. Il y revenait sans cesse, comme à un point de repère dont son esprit avait besoin pour subsister. Il en avait conservé les habitudes, le langage, la façon d'être, tout, jusqu'aux habits; il était de 1807, de l'année de *la Vestale* et du prix décennal. Les événemens qui s'étaient accomplis depuis cet âge d'or éternisé par les souvenirs du succès, il les ignorait du fond de l'ame; des talens qui avaient pu surgir, des renommées nouvelles, il ne s'en informait seulement pas; et lorsqu'après ses longs séjours à Berlin, où le roi Frédéric-Guillaume III l'avait appelé pour diriger sa musique, il se retrouvait, en passant au foyer de l'Opéra, dépaysé, ahuri, au milieu du va et vient et du brouhaha tumultueux de tant d'intérêts étrangers, il se demandait s'il était bien possible que le chef-d'œuvre qu'on applaudissait là ne fût point *Olympie*, et par quelles incroyables machinations de la perversité humaine, par quelle intrigue souterraine il se pouvait faire que *la Muette* eût été substituée à *la Vestale* ou *Guillaume Tell* à *Fernand Cortez?* Le nombre est plus grand qu'on ne pense des musiciens aux yeux desquels il ne saurait exister au monde qu'une musique, celle qu'ils composent, et les meilleures intelligences n'échappent point à cette faiblesse. — Quelqu'un entrait un matin chez Grétry en chantonnant un air de d'Alayrac : « Que marmottez-vous là? lui demanda Grétry d'un ton distrait. — Comment! vous ne reconnaissez pas cette phrase? — Qu'est-ce donc que cela? — Pardieu! nous l'avons entendu ensemble l'autre jour à l'Opéra-Comique, et dans votre loge encore! — Ah! oui, je me souviens, cette fois que *nous sommes arrivés trop tôt a Richard!* »

Il a de tout temps existé ainsi de par le monde quantité de compositeurs qui n'ont jamais eu d'oreilles que pour leur musique. Combien n'en citerions-nous pas aujourd'hui, et parmi les plus illustres, auxquels ce qui se passe en dehors de l'inspiration domestique demeure indifférent et non avenu! Au fait, lorsque vous avez dépensé dans la contemplation de vous-même tout ce que la nature vous a donné de sentimens admiratifs, quel enthousiasme peut vous

rester à l'endroit des œuvres du prochain? Cachés au fond d'une baignoire, ils assistent à chacune des représentations du chef-d'œuvre, le chef-d'œuvre en dût-il avoir trois cents, et les beautés toujours nouvelles qu'ils y découvrent les émerveillent de soir en soir plus délicieusement; puis, quand on a bien épuisé dans une ville la coupe du succès, on s'en va recommencer à s'enivrer ailleurs des mêmes sensations, et poursuivre à Vienne et à Berlin, pendant des années, cette étude approfondie et persévérante de son propre génie, ce γνῶθι σεαυτὸν socratique entamé à Paris et dont, il paraît, rien sous le ciel n'a le pouvoir de vous distraire. Arrive ensuite l'heure de la composition, et le public certes aura droit de compter sur une œuvre au moins originale. Qui pourrait-on en effet imiter après avoir vécu de la sorte dans l'exclusive fréquentation de sa pensée? Les anciens maîtres? On les a oubliés dès long-temps. Les nouveaux? On les ignore. On tire de son propre fonds, on refait son dernier ouvrage, et ainsi de suite jusqu'à la fin des siècles.

M. Spontini appartenait à cette famille de musiciens qui ne tiennent aucun compte je ne dirai pas du progrès des temps (comment oser employer ce mot après le ridicule et déplorable abus qu'on en a fait?) mais du mouvement de l'art et de ses modifications. Ainsi que nous l'observions tout à l'heure, depuis 1807 son esprit n'avait plus bougé. Nous craindrions d'avancer qu'il eût une opinion quelconque de Rossini : s'il en savait quelque chose, c'était par ouï dire, par rencontre, un motif saisi au hasard, un fragment entendu sans y prendre garde un jour peut-être qu'il lui était advenu d'arriver *trop tôt à la Vestale!*

On s'est demandé très souvent ce que devenait dans les bois la dépouille des oiseaux morts; il est un phénomène qui, selon nous, ne mérite pas moins de fixer l'attention des physiologistes du théâtre : où sont par exemple les compositeurs en renom tandis qu'on exécute les partitions de leurs confrères? Vous est-il fréquemment arrivé de rencontrer à l'orchestre de l'Opéra beaucoup de musiciens illustres venus là pour se rendre compte sincèrement et en conscience d'un ouvrage qui ne les touche en rien, si ce n'est à l'endroit de la question d'art, et se laisser émouvoir *musicalement* en dehors de toute préoccupation d'amour-propre ou d'intérêt personnel? On vit absorbé en soi, on s'isole dans le culte absolu de son imagination, et pour le reste on n'a qu'indifférence et dédain. Au milieu de tant de beaux talens que leur égoïsme dessèche, de tant de renommées s'enivrant d'elles-mêmes, qui me montrera le véritable artiste, l'esprit assez libre, assez fort, assez dégagé d'illusions et de sotte morgue pour estimer ses inventions à leur valeur et ne point s'obstiner à voir dans son moindre produit un de ces soleils de l'intelligence humaine autour desquels gravitent les efforts de trois générations? Parler simplement de ce qu'on écrit, ou, ce qui est mieux, n'en point parler du tout, goûter la musique des autres et, par momens, oublier la sienne, parmi les grands maîtres contemporains en savez-vous beaucoup qui donnent un pareil exemple? Beaucoup n'est pas le mot; cependant, Dieu merci, le cas existe, mais il existe surtout chez des hommes qui, en abordant de front la carrière des arts, ont su se ménager au dehors des intérêts et des distractions, chez des hommes qui, en acceptant le côté magnifique de cette vie de créations et de combats, ont su, à force de goût naturel et de supériorité de caractère, en éloigner d'eux les dévorantes passions. Je ne sais qui a dit que, pour vivre long-temps, il fallait avoir

au moins une manie. Volontiers j'appliquerais cet axiome à certains musiciens illustres. Entomologistes, antiquaires, collectionneurs d'autographes, que sais-je, combien eussent vécu moins malheureux si, par une passion quelconque, il leur eût été donné d'échapper aux douloureux froissemens de cette fibre nerveuse incessamment surexcitée! Il se cache sous ces existences dont un rayon de succès dore la surface, il se cache au fond de ces existences des misères et des angoisses que le vulgaire ignore et auxquelles, les lui révélât-on, il refuserait de croire. Le supplice de Tantale n'était rien auprès de cette soif éternellement inassouvie d'applaudissemens et de renommée qui vous ronge l'ame, auprès de ce besoin dévorant d'occuper la publicité et de l'occuper seul et sans partage, lequel besoin, ne pouvant toujours être satisfait, finit par se changer en une fièvre lente et corrosive, espèce de poison des Borgia qui laisse vivre sa victime des années comme pour mieux l'endolorir et la torturer.

A Berlin, où, pendant les dix dernières années du règne de Frédéric-Guillaume III, il exerça les fonctions de maître de chapelle, M. Spontini avait du moins la consolation de voir quelques-uns de ses ouvrages se maintenir au théâtre. Là encore, au-dessus du torrent qui, à Paris, avait emporté tout le bagage du passé, surnageaient par intervalles *la Vestale* et *Cortez*. C'est une justice qu'il faut rendre aux grandes scènes lyriques de l'Allemagne qu'elles savent admirablement concilier les exigences du répertoire moderne, du répertoire en vogue, avec le culte des chefs-d'œuvre d'un autre âge qu'il importe cependant de ne point laisser oublier des générations nouvelles. En France, nous ignorons ces combinaisons dont le goût des beaux-arts ne peut que profiter, et, quand l'Opéra a donné trois fois dans une semaine la partition ou le ballet à la mode, il se contente de recommencer, la semaine suivante, la même évolution jusqu'à ce qu'à la fin *l'Enfant Prodigue* de M. Auber vienne remplacer *le Prophète* de M. Meyerbeer, ou que *Giselle* succède à *la Sylphide*. On ne se figure pas ce que, avec des ressources infiniment plus restreintes, accomplissent les théâtres de Berlin et de Vienne. L'orchestre et les chanteurs qui avant-hier représentaient l'*Armide* de Gluck abordent aujourd'hui le *Guillaume Tell* de Rossini et donneront après-demain *la Vestale*, tout cela sans préjudice des partitions nouvelles qui se produisent en alternant et à tour de rôle. Pourquoi n'agirions-nous point de la sorte? pourquoi laisser moisir dans la poussière des bibliothèques de grandes et généreuses compositions qu'il y aurait moyen, quoi qu'on en dise, de remettre à la scène avec avantage pour tout le monde? Et d'ailleurs, quand il en devrait coûter quelques milliers de francs à l'administration, n'est-ce point dans un semblable emploi qu'il faut chercher le sens de l'énorme subvention qu'on lui accorde? Livrons aux vivans la plus large place, mais ne bannissons pas les morts glorieux. Que penserait-on du Théâtre-Français reniant l'héritage du vieux Corneille et de Molière? L'Opéra, lui aussi, compte dans le passé plus d'un génie auguste, plus d'un classique du grand siècle, et pourtant qui s'en douterait à voir le répertoire qu'on nous déroule sous les yeux? Nous ne calculons point assez quelle confusion répand à la longue dans les esprits cet oubli des plus nobles modèles, cette indifférence à l'égard de la tradition en toute chose. Quinze ans sont désormais pour nous une période au-delà de laquelle s'ouvrent les temps fabuleux. Les ouvrages de Gluck se perdent dans la nuit des siècles, et *la Vestale* est déjà passée à l'état de

mythe. Qu'arrive-t-il de cette ignorance où nous nous enfonçons de jour en jour davantage? Les plus charmantes jouissances de l'art nous échappent; faute de points de comparaison, notre critique ne sait où se prendre; jusque sur nos admirations les plus sincères, nous laissons s'étendre une ombre de scepticisme, et force nous est ou d'ignorer entièrement les monumens du passé, ou de nous en remettre à leur égard au dire d'un tas de glossateurs imbéciles qui se sont constitués les interprètes d'une lettre morte, dont l'esprit s'est désormais retiré.

Je comprends le sentiment de tristesse et d'amertume qui s'empara de l'ame de M. Spontini, lorsque, se retrouvant à Paris après de longues années, il s'aperçut à quel point il était devenu étranger à notre monde. De cette foudroyante musique dont les rhythmes victorieux électrisaient jadis les profondeurs sonores de la salle de l'Opéra, plus une note ne vibrait, et ces échos qu'il interrogeait lui répondaient par les airs de danse de *la Muette*, le trio de *Robert le Diable* ou les fanfares de *la Juive*. Sa partition de *la Vestale*, dont notre première scène lyrique ne gardait plus vestige, à force de la chercher dans Paris, il la retrouva, mais ce fut au Conservatoire : la postérité avait commencé pour lui! En général, chez nous, les honneurs du Conservatoire ne se donnent guère qu'aux grands hommes morts ou à peu près. Pour un compositeur, passer de l'Opéra à la salle Bergère, c'est quitter le royaume des vivans pour entrer chez Pluton. M. Spontini ne se méprit pas sur la portée d'une si magnifique ovation : il sentit qu'il devenait dieu! Peut-être eût-il préféré moins de gloire et diriger en simple mortel la reprise de sa partition sur le théâtre de ses anciens triomphes; mais l'esprit du siècle avait parlé et prononcé sa formule sacramentelle : *Sacer esto*, ce qui signifie que le novateur téméraire de 1807 était, quelque trente ans plus tard, passé à l'état de classique, et recevait son brevet d'immortalité de la main des mêmes gens qui jadis, en leur qualité de gardiens de l'arche sainte, avaient le plus furieusement protesté contre ses tendances romantiques. Ainsi va le monde!

La mort de M. Spontini laisse une place vacante à l'Institut. Comme on pense, les ambitions s'agitent, les brigues se nouent; c'est à qui fera valoir ses titres au fauteuil. Qui nommera-t-on? M. Berlioz ou M. Zimmerman? M. Ambroise Thomas ou M. Panseron? M. Martin d'Angers ou M. Grisar? Celui-ci colporte une messe, cet autre une symphonie; il y en a même qui répandent des prospectus où sont énumérés, dans un ordre chronologique, et pour l'édification des profanes qui les pourraient ignorer, les motifs *très sérieux* de leur candidature : « A telle date, j'ai écrit mes célèbres variations concertantes; à telle autre, j'ai composé mon oratorio, et, s'il prenait fantaisie à quelqu'un de me reprocher de n'avoir rien donné au théâtre, je répondrais que je m'occupe depuis trois mois d'une grande partition en cinq actes sur laquelle l'Opéra peut compter pour l'hiver prochain. » Au premier abord, de pareilles bouffonneries semblent inventées à plaisir, et cependant comment révoquer en doute l'ingénuité d'une circulaire? Comment ne pas croire au sérieux de prétentions si complaisamment exprimées? A ce propos, je signalerai une très curieuse et très amusante excentricité des mœurs littéraires et (qu'on me passe cet affreux mot) artistiques de notre temps. Nombre de gens qui jusque-là n'avaient jamais donné à songer qu'une ambition si haute les dût tenter un jour se réveillent un beau matin piqués, on ne sait trop pourquoi, de la tarentule académique.

L'heure, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense
Quelque diable aussi me tentant!...

A se créer ce qu'on appelle des titres sérieux, on n'y avait point encore pensé; mais enfin, « voilà un fauteuil vide qui me tend les bras, autant que ce soit moi qu'un autre! » Il ne s'agit plus que de se pourvoir d'un bagage quelconque, et vite, avant de se mettre en campagne, on taille sa plume pour la circonstance. Tel qui n'avait soupiré de sa vie que des romances, laborieusement élucubre une messe, *paulò majora canamus;* un autre, plus spécialement adonné au style instrumental, aborde l'opéra, toujours en vue de la circonstance; et remarquez que nous ne parlons ici que des musiciens, et n'avons point à nous occuper des vaudevillistes émérites rimant pour l'Académie *un drame littéraire de longue haleine,* ou des improvisateurs de madrigaux transformés en philosophes de l'histoire. Qu'importe le tour, pourvu qu'il réussisse? Et, la plupart du temps, il réussit.

Nommer un successeur à M. Spontini, désigner parmi les notabilités musicales contemporaines le talent le plus digne de figurer dans l'illustre compagnie au lieu et place du grand maître qu'elle vient de perdre, n'est point une tâche si facile, et nous comprenons qu'on se montre embarrassé. Néanmoins, si épineux que soit ce vote, il y aurait, ce semble, moyen de le simplifier en écartant du débat une foule de prétendans dont le tort principal est d'avoir des droits presque en tous points égaux. Quant à nous, si nous avions l'honneur d'avoir à nous prononcer en pareil sujet, nous voudrions restreindre la question entre deux noms : M. Berlioz et M. Zimmerman, par exemple. Nous avons toujours, Dieu merci, professé à l'égard de l'auteur de la *Symphonie fantastique* et de *Benvenuto Cellini* une assez entière indépendance d'esprit pour avoir le droit cette fois de nous exprimer tout à notre aise sur sa candidature. Quelle que soit l'opinion que vous portiez sur M. Berlioz, quel que soit le plus ou moins de sympathie que son système musical vous inspire, il est impossible de ne pas reconnaître chez l'auteur de certains fragmens des symphonies d'*Harold*, de *Roméo et Juliette*, et de *Faust*, une intelligence courageuse et forte, une organisation sincèrement éprise du beau, plus esthétique sans doute que foncièrement inventive et originale, mais vouée corps et ame à la défense des grands principes, un de ces talens, en un mot, qui, dans les classifications sociales, doivent avoir leur place, car, lorsqu'on ne la leur donne pas, ils la prennent. Si le docte aéropage devait ne choisir pour se compléter que dans un public composé de plusieurs Beethoven et d'un nombre indéterminé de Mozart, de Weber et de Rossini, nous admettrions, cela va sans dire, qu'on se posât en gens très difficiles; mais franchement, en présence des noms qui se mettent en avant et lorsqu'il s'agit de nommer un successeur à M. Spontini, serait-il bien permis de contester les titres du musicien dont nous parlons? — N'importe, et quelques efforts qu'il y fasse, M. Berlioz ne sera point élu; sa candidature échouera tout naturellement par cette simple et triomphante raison qu'elle doit échouer. Il est de ces courans qu'on ne remonte pas. La section de peinture se chargeait tout récemment de le démontrer à M. Eugène Delacroix, à qui elle préférait M. Alaux. Ou

nous nous trompons fort, ou la classe des musiciens aura grandement goûté la leçon et se prépare à la renouveler en temps et lieu. L'idée de *progressivité*, de talent novateur, de romantisme instrumental écartée avec M. Berlioz, reste à se pourvoir simplement d'un collègue selon son goût. De générale qu'elle était, l'affaire devient domestique et n'intéresse plus que l'illustre compagnie et le Conservatoire. Or quel représentant plus digne et plus honorable du Conservatoire que M. Zimmerman? Et si la haute pratique de la science, si toute une vie consacrée aux pénibles devoirs du professorat, peuvent constituer des titres suffisans pour prétendre à l'héritage académique, où trouver un concurrent plus méritant que l'harmoniste habile, écrivain correct et plein de goût, dont l'enseignement a jeté tant d'éclat sur notre école de piano?

Au moins les choix que nous discutons auraient-ils une raison d'être, tout autre ne signifie absolument rien. D'ailleurs, comment se prononcer entre concurrens qui se valent tous plus ou moins? De M. Clapisson ou de M. Ambroise Thomas, qui l'emportera? De M. Panseron ou de M. Martin (d'Angers), lequel occupera plus solennellement le fauteuil de Spontini? Et pourquoi, laissant là tout ce monde *ex æquo*, ne nommerait-on pas M. Grisar? A l'idée d'un pareil choix, ne sourions pas trop; il y a du Grétry, et du meilleur, dans la plume qui a écrit *Gilles ravisseur*, et qui, ces jours-ci, improvisait cette parade carnavalesque intitulée *Monsieur Pantalon*. Pour la veine comique, le franc rire, le vrai bouffe en un mot, je défie qu'on me cite à cette heure un musicien en France capable d'en remontrer à M. Grisar. Quelle différence entre le mouvement naturel de ce style, sa rondeur de bon aloi, sa verte gaillardise, et les miévreries prétentieuses du *Caïd!* A mon sens, *Gilles ravisseur* vaut son pesant d'or. Sans doute l'orchestre porte çà et là de regrettables marques de négligence, et l'on aimerait un système d'accompagnement d'une simplicité moins primitive; mais, en revanche, comme la phrase est leste, facile, et d'un ton familier! comme ce dialogue musical rappelle le bon temps! Dans *Monsieur Pantalon*, il semble que vous sentiez moins ce vide de l'orchestre dont nous parlions tout à l'heure, non pas que nous prétendions dire qu'il y ait là rien de bien neuf et de bien compliqué : — la main qui a tissé cette trame instrumentale est à coup sûr une main fort discrète et qui sait se contenter de peu; — remarquons aussi que le style bouffe dans lequel cette partition est écrite se passe à merveille des combinaisons symphoniques si en honneur chez la plupart des maîtres contemporains. Beaucoup de clarté, un dessin élégant et facile, de la distinction, de la justesse, de la netteté dans le débit, avec cela on se tire d'affaire, témoin le chef-d'œuvre du génie humain en pareil genre, *le Mariage secret* de Cimarosa.

Quand cessera la jeunesse pour cette musique? Depuis tantôt vingt ans que Lablache nous revient chaque année, pas une saison des Italiens ne s'est écoulée sans que nous ayons vu reparaître don Geronimo entouré de cette excellente famille que tout le monde lui connaît. Paolo, Caroline, la vieille tante Fidalma, le comte Robinson, intérieur charmant qui ferait envie à Molière! Pour décor, quatre chaises et un paravent, le plus simple quatuor pour orchestre, Cimarosa n'en demande pas davantage. Jamais peut-être avec si peu d'appareil la musique ne produisit de plus ravissantes sensations, c'est l'or pur de la mélodie dégagé de toute espèce d'alliage. J'ai nommé Molière; lui seul, en effet, peut dou-

ner une idée de ce style généreux et clair, de cette langue du cœur qui sait trouver le sublime sans sortir de la sphère de la vie bourgeoise. Geronimo me rappelle Chrysale, et les rapprochemens ne manqueraient pas à qui voudrait appuyer davantage sur l'air de famille qui existe entre le grand musicien et le grand comique. On ne peut se défendre, lorsqu'on entend aujourd'hui *le Mariage secret*, de songer à tant de représentations brillantes, et dont ce qui se passe désormais sous nos yeux n'est, hélas! pas même l'ombre froide. On a beau dire, entre le public du Théâtre-Italien et les chanteurs le courant magnétique est rompu. Les boutades humoristiques de Lablache, le merveilleux gazouillis de Mme Sontag, provoquent bien encore par instans le fou rire ou l'applaudissement; mais, de cette chaleureuse émotion, de cette sympathie ardente, de cet enthousiasme, il n'en est plus trace. Au fait, avouons-le, les temps ont marché, et si la partition de Cimarosa n'a rien perdu de sa fraîcheur et de sa grace inaltérable, ceux qui l'interprétaient ne devaient point échapper de même à la loi commune. Le bonhomme Géronimo est devenu presque asthmatique, et sa corpulence l'étouffe; sur la voix toujours jeune et agile de la blonde Caroline, quatre lustres ont passé; la tante Fidalma, cette excellente dame, si verte encore et si pimpante sous son vertugadin de duègne, la tante Fidalma est morte, hélas! avec la Malibran, et, quant à Paolo, après David, après Rubini, même après Mario, comment se contenter de M. Calzolari? Et cependant cette musique porte en elle des séductions à ce point adorables, qu'on se reproche presque d'insister sur une imperfection de détail, tant on se sent heureux de la posséder telle quelle! La troupe des Italiens, tout ébréchée et incomplète que le temps et les révolutions l'aient faite, la troupe des Italiens conserve la tradition du chef-d'œuvre. La pensée de Cimarosa est là chez elle, chanteurs et partition se conviennent; et pour bien comprendre toute l'importance d'un pareil avantage, il faut aller entendre *le Mariage secret* au lendemain d'une représentation de *la Tempesta* de M. Halévy.

Nous l'avons entendue enfin, cette *Tempête* que depuis plus d'un an tant d'annonces, de réclames et d'articles de journaux avaient précédée chez nous en manière d'éclairs et de coups de vent, et, tout en écoutant le chef-d'œuvre, cette idée nous venait l'autre soir, que, puisqu'on était en train de prendre ses titres à Shakspeare, il pouvait bien s'en trouver un dans le répertoire du vieux Will qui peut-être ne conviendrait pas médiocrement à la circonstance : *Much ado about nothing. Pour rien* n'est pas le mot cependant, car il y a là plusieurs morceaux d'une inspiration distinguée et dramatique. Je citerai entre autres dans le prologue, d'ailleurs fort mouvementé, mais d'un vacarme et d'un fracas qui ne sied guère aux habitudes de l'endroit, je citerai la prière des naufragés sur le navire, et, au second acte, l'espèce de bacchanale où Lablache, grotesquement travesti en Caliban d'opéra-comique, fait la débauche avec des matelots et boit à longs traits, au fond de la coupe que lui tend la blanche main de Miranda, une ivresse inconnue des esprits élémentaires, lesquels, Gnomes ou Sylphes, Elfes ou Kobolds, ne s'étaient jusque-là jamais encore désaltérés que dans la rosée du ciel ou le cristal des sources vives. Le vin, le jeu, les femmes, M. Scribe, on le sait, ne sort pas de là, même lorsqu'il s'adresse aux plus idéales comme aux plus fantastiques créations du romantisme du Nord. Il faut croire que cette inimitable poétique, principe éter-

nel de tant d'ingénieuses combinaisons, n'est point si fort à bout de ses ressources qu'on pourrait se l'imaginer, car voici des horizons nouveaux qui s'ouvrent pour elle, et ce fécond génie, après en avoir usé pendant trente ans à l'entière satisfaction du public de nos théâtres, se met aujourd'hui à la traduire en italien ou en anglais, comme il vous plaira : *as you like it*. Voyez-vous d'ici Caliban sacrifiant à Bacchus et aux Graces, et chantant le vin de sa voix de cyclope en goguette, ni plus ni moins qu'un *jeune seigneur* de la cour de Charles IX?

Célébrons, célébrons tour à tour
Le bal, le champagne et l'amour.

Vous représentez-vous Caliban noyant dans des flots de malvoisie ses féroces instincts de bête brute, et se laissant piper pendant l'ivresse le précieux *talisman* qu'il tient de la tendre sollicitude de sa bonne vieille mère Sycorax, emprisonnée dans un rocher par un sortilége du magicien Prospero? On prétend que le pape Benoît IX avait trouvé le moyen d'enclore les esprits dans des fioles de cristal, et qu'il en gardait sept conjurés dans son sucrier. Ce secret miraculeux, maître Prospero, lui aussi, le possède, et n'a pas manqué de s'en servir pour embastiller au creux d'une roche la digne mère de Caliban. Du fond de son trou de muraille où elle existe privée d'air à la façon de ces crapauds qui, au dire de certains naturalistes, vivent mille ans dans les interstices du granit, du fond de son trou de muraille, la hideuse sibylle, causant de chose et d'autre avec son fils, lui révèle la vertu de trois fleurs enchantées par lesquelles il accomplira trois souhaits. Trois fleurs enchantées, c'est aussi la recette mise en usage par la fameuse sorcière de *Gustave;* mais, cette fois au moins, M. Scribe ne se trouvait aux prises qu'avec ses propres imaginations, et ne taillait pas en plein dans un chef-d'œuvre. *Un bouquet magique! trois fleurs et trois vœux!* compléter et parfaire Shakspeare avec les souvenirs littéraires du *Prince Charmant* ou de *la fée Urgèle!* ô Marmontel, vous n'auriez pas inventé mieux! — Revenons à la musique. J'ai parlé de la prière du prologue et de la bacchanale du second acte, je citerai encore au premier acte le trio chanté par Caliban, Prospero et Miranda : tout cela est bien en scène, traité d'une main ferme et sûre, et rappelle les bonnes inspirations de *la Juive* et de *la Reine de Chypre;* mais franchement, en un pareil sujet, étaient-ce bien les souvenirs de *la Juive* et de *la Reine de Chypre* qu'un musicien devait évoquer chez son public? Le beau compliment que vous eussiez adressé à Weber en lui disant : Votre *Oberon* me fait songer au *Sacrifice interrompu* de Winter! Singulière entreprise qu'a tentée là M. Halévy de s'aventurer au milieu des plus vaporeuses fantaisies du monde des esprits et des rêves, lui un talent si profondément attaché à la terre, lui dont l'inspiration, même alors qu'elle atteint à ses limites les plus hautes, ne s'élève jamais au-dessus de la passion humaine, lui enfin qu'un Allemand appellerait le rationalisme musical en personne!

Mettre en musique *la Tempête* de Shakspeare, traduire dans la langue des sons la plus idéale et la plus merveilleuse des poésies, toucher à ces immortelles créations du génie qui se nomment Ariel et Miranda, Prospero et Caliban, Mendelsohn lui-même estimait la tâche au-dessus de ses forces. Les scrupules qui possédaient, en pareil cas, l'auteur de *Mélusine*, il était naturel que

M. Halévy ne les eût pas, attendu que l'un et l'autre n'ont, à coup sûr, jamais envisagé du même point de vue le texte de Shakspeare. Et comme, pour le peintre et le musicien, la difficulté de rendre l'œuvre d'un poète se mesure assez généralement sur l'intelligence et le sentiment qu'ils en peuvent avoir, il semble que plus on pénètre à fond dans son esprit, plus on recule devant la responsabilité de la chose. Que voyait Mendelsohn dans *la Tempête?* La plus adorable des illusions où l'esprit se puisse laisser ravir par la baguette d'un enchanteur, un monde surnaturel et charmant, le pays de Titania et d'Oberon, d'Ariel et de Puck, le pays des songes et des gracieuses fantaisies d'où jusqu'à la fin vous ne sauriez sortir une fois que vous y êtes entré, tant les séduisantes apparitions qui vous y environnent, les voix qui s'y exhalent, la douteuse clarté qui s'y répand, se combinent avec harmonie pour vous plonger dans ce demi-sommeil si propice aux sensations du rêve! Cette impression dont je parle, on la retrouve aussi dans *le Songe d'une Nuit d'été*, mais se produisant peut-être d'une façon moins complète que dans *la Tempête*. Rien ici, en effet, qui vous ramène au monde réel, les caractères et les événemens participent de la même étrangeté, et cette action si simple (trop simple sans doute, puisqu'il a semblé indispensable à M. Scribe d'intervenir et de la *corser* un peu en y mettant du sien), cette action a pour prologue et pour incidens tant de choses merveilleuses, que vous cessez bientôt de vous préoccuper de la *charpente* dramatique, et vous intéressez moins au but du poète proprement dit qu'aux moyens qu'il évoque pour l'atteindre. On a prétendu que Shakspeare avait emprunté le sujet de *la Tempête* à une nouvelle italienne de laquelle on n'a cependant jamais pu trouver la moindre trace. Si cette assertion est vraie, l'aventure d'un prince errant et malheureux, chassé de ses états par la perfidie de son frère, devait faire le fonds de la chronique. Par quel singulier enchaînement Shakspeare a pu transformer une situation au moins très médiocrement originale en la plus fraîche et la plus romantique des créations, c'est à coup sûr le secret du génie.

M. Halévy a-t-il seulement pris la peine de réfléchir aux conditions musicales d'une semblable donnée? s'est-il seulement demandé si son talent se prêterait jamais à rendre le surnaturel et le merveilleux de la fantaisie du poète? Nous ne le pensons pas. L'auteur du *Guitarrero* et des *Mousquetaires de la reine* a vu là un sujet comme un autre, une pièce à spectacle fort susceptible de réussir la musique aidant, et, les *situations* une fois combinées avec son *poète*, il s'est mis à écrire des chœurs, des duos et des récitatifs, toute une partition enfin dont chacun appréciera l'excellent style, mais qui pour le romantisme de l'idée ne va guère au-delà de l'inspiration de M. Scribe. C'est l'élucubration du plus spirituel de nos auteurs dramatiques beaucoup plus que *la Tempête* de Shakspeare que M. Halévy a prétendu réchauffer des sons de sa musique. Du commencement à la fin, vous sentez que le compositeur adopte en plein la version du *libretto* et n'a pas le moindre souci de rechercher s'il n'y aurait point, par hasard, dans le texte primitif autre chose que ce que M. Scribe a pu y voir. De là un *opéra-féerie* qui vous reporte aux meilleurs jours de *Zémire et Azor* et qui devrait s'intituler Miranda et Caliban ou la Belle et la Bête! En somme, l'effet a été médiocre, et mieux aurait valu pour les auteurs s'en tenir à leurs ovations d'outre-Manche. Qu'à Londres, M. Lumley s'empresse d'ouvrir

à deux battans les portes du *Queen's Theater* à des compositions de ce genre, nous le concevons facilement, s'il est vrai qu'elles y réussissent; seulement il fera bien de se dispenser à l'avenir d'en vouloir gratifier le public des Italiens. Un opéra écrit sur un sujet de Shakspeare par deux Français, puis traduit en italien et offert au divertissement d'une assemblée d'Anglais, devait paraître à Londres une nouveauté des plus intéressantes, mais, en revanche, il ne pouvait que perdre beaucoup à nous revenir. Pour nous, au contraire, qui possédons, à titre de gloires nationales, les deux auteurs de *la Tempête* et goûtons chaque jour leurs compositions ordinaires dans toute leur originalité immédiate, il n'y avait là qu'une sorte de travestissement assez peu sérieux. Imaginez des vers d'opéra-comique mis en musique d'opéra-comique et chantés sans grande conviction par les interprètes de Cimarosa, de Rossini et de Bellini, et vous aurez une idée presque exacte du ragoût. On conçoit que des excentricités dramatiques de cette espèce se produisent avec quelques chances de succès à Londres, sur le théâtre de la Reine, théâtre, comme on sait, sans répertoire déterminé, sorte de caravansérail où tout passe et rien ne s'arrête, où *Robert le Diable* coudoie *Semiramide*, où campent à la fois Mme Sontag et la Cerrito, Lablache et M. Saint-Léon, la cavatine et le pas de deux; mais ici, au Théâtre-Italien, les mêmes conditions ne se présentent pas. A tort ou à raison, chez nous, les classifications existent. Si nous avons une scène exclusivement consacrée aux compositions de l'école italienne, ce n'est point apparemment pour qu'elle s'alimente des produits des compositeurs français, lesquels ont, ce semble, dans l'Opéra et l'Opéra-Comique un champ assez vaste d'exploitation. D'ailleurs, cette musique dont on aime à reconnaître, en temps et lieu, l'estimable et méthodique inspiration vous ravit moins lorsqu'elle vient ainsi en intruse prendre des soirées qui, n'en déplaise au respect qu'on lui porte, eussent été mieux occupées par les ouvrages du répertoire courant. Nous disons ceci pour M. Lumley, trop enclin, d'après ce qu'on peut voir, à se faire illusion sur les habitudes et les sympathies du public parisien qu'il persiste à vouloir traiter en *cockney* britannique. Quel est, en effet, depuis son avénement à Ventadour, le principal ressort de son administration? Un moyen tout anglais, une recette fort pratiquée sur les théâtres de Londres : l'*exhibition*. Des chanteurs qui vont et viennent, des engagemens fortuits improvisés pour les nécessités du lendemain, des représentations extraordinaires des pièces à spectacle, voilà en somme de quoi s'est composé le programme de la saison que nous venons de parcourir. Pense-t-on aller loin avec un pareil système? Nous le répétons, et M. Lumley fera bien d'y prendre garde, la réussite et la fortune du Théâtre-Italien à Paris sont uniquement dans l'excellence et l'homogénéité de la troupe, dans la réunion de cinq ou six chanteurs de premier ordre et formant groupe, exécutant, avec les richesses du répertoire ancien, les compositions nouvelles des maîtres en renom aujourd'hui. Sans doute, par le temps qui court, il en devra coûter quelque peine et quelques sacrifices pour recruter une compagnie de talens capables d'émouvoir notre dilettantisme un peu allangui, et le programme pourrait bien être d'une pratique moins aisée qu'il ne semble. Il n'en est pas moins vrai que pas une des administrations sous lesquelles le Théâtre-Italien a si glorieusement prospéré pendant ces quinze dernières années n'a suivi d'autre règle de conduite. Vous aurez beau, par toute sorte de combinai-

sons excentriques, en appeler à la curiosité des gens, vous n'obtiendrez jamais que des effets précaires, et qui ne supporteront même pas la comparaison avec ce que les scènes rivales peuvent réaliser dans ce genre. Le Théâtre-Italien de Paris a d'assez beaux fastes derrière lui pour qu'il s'attache à les continuer; que si, au contraire, comme il a l'air de le vouloir faire, il se met à courir les aventures, il en subira la peine, et plus tôt peut-être qu'il ne pense, car, pour lui comme pour tant d'autres choses de ce monde, en dehors d'une certaine tradition, il n'y a qu'abaissement et ruine.

Nous ignorons si M. Niedermeyer songeait à l'Institut en écrivant la messe exécutée il y a deux ans à Saint-Eustache au bénéfice de l'association des artistes, et qu'on a pu entendre ces jours derniers à Saint-Thomas-d'Aquin; dans tous les cas, c'est là une œuvre éminente et qu'il faut distinguer dès l'abord de tant de compositions prétendues religieuses qui semblent se multiplier depuis quelque temps avec une incroyable rapidité. On n'en veut qu'à la musique sacrée, et c'est à qui fera revivre Allegri et Palestrina, une sorte de Palestrina et d'Allegri de fantaisie, fredonnant les motifs de l'opéra d'hier, et chantant *Kyrie* sur l'air du *Postillon de Lonjumeau*, tout cela pour la plus grande gloire de ce qu'on appelle la *mélodie*. Ce que le *Stabat* de Rossini nous a valu d'ingénieux caprices de ce genre ne saurait au juste se calculer. Heureusement cette fièvre déplorable qui change en vrais fléaux de Dieu certaines tentatives du génie, heureusement cette fièvre d'imitation n'atteint pas tout le monde, et, s'il en fallait un exemple, nous citerions au besoin M. Niedermeyer. Esprit trop informé, trop sérieux pour donner dans les travers de la manière dite *dramatique*, l'auteur de la messe dont nous parlons a su concilier habilement l'inspiration mélodieuse avec le style que commande un tel sujet, style grave et magistral, empreint même par momens des formules d'une certaine scolastique, et qui, lourd et pédantesque entre les mains des sots, peut produire, sous l'effort d'une puissante intelligence, les immortelles compositions d'un Cherubini. Le morceau capital de la messe qui nous occupe est sans contredit le *Gloria*. L'andante sur l'*Agnus Dei* respire une onction suave, et le motif *en imitations* qui éclate à la fin, motif développé selon toutes les règles de la science, mais point trop compliqué pour une fugue, amène une péroraison splendide, et cette fois vraiment digne de l'exorde. Je ne saurais non plus trop louer le *Benedictus* : la phrase principale que reprennent successivement et en différens tons les soprani, les contralti, les ténors et les basses, est d'un superbe mouvement et traitée en maître. Telle qu'elle s'est produite à Saint-Thomas-d'Aquin et d'ailleurs fort bien exécutée par l'orchestre et les chanteurs, cette messe a fait sensation, et la renommée de l'auteur de *Stradella* ne peut que s'en accroître. Quant à nous, qui n'avons point pour habitude de régler notre estime à l'égard d'un homme de talent sur le genre et la dimension de ses ouvrages, ni cette messe, ni *Stradella*, ne nous ont rien appris sur les facultés musicales de M. Niedermeyer. Il y a de ces inspirations qui valent les plus longs poèmes et les plus beaux. *Le Lac* est de ce nombre. Je ne sais si Schubert a fait mieux; mais ce que je puis dire, c'est que pour la première fois en France l'admirable cantate de M. Niedermeyer a réalisé l'hyménée jusque-là chimérique de la musique et des beaux vers.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1851.

Par une suite de coïncidences quelquefois assez piquantes, la parole a été presque exclusivement, dans tous ces derniers jours, soit aux légitimistes, soit aux socialistes. Les uns et les autres ont usé de leur droit d'initiative pour appeler la discussion publique sur des idées de leur choix; les uns et les autres ont trouvé moyen d'apporter à la tribune des déclarations de principes; les uns et les autres ont ainsi prêté sans le vouloir, grace aux hasards parlementaires, à un parallèle que nous croyons instructif.

Il n'est pas besoin de dire tout ce qu'il y a de différences à réserver dans un tel rapprochement. Nous ne supposons point, il est vrai, qu'il en existe de très profondes entre les farandoles rouges et les farandoles blanches du midi : célébrer le carnaval en pendant un mannequin rouge, ce n'est pas beaucoup plus chrétien que de pendre un mannequin blanc. Aussi nous paraît-il que des deux côtés il y a des bas-fonds qui se ressemblent, et, de ce point de vue-là, nous savons aux deux partis un égal mauvais gré : c'est de fournir avec la même libéralité aux populations violentes des couleurs, des devises et des prétextes. Nous nous empressons toutefois de reconnaître que si les mœurs de ces partis ont çà et là des analogies trop sensibles dans les couches inférieures de la société, elles se distinguent par des nuances très marquées sur les hauteurs du monde politique. Il est sans doute encore, même en ces régions, des hommes passionnés qui ne pourraient être que les plus parfaits chevaliers de la montagne, s'ils n'étaient pas les chevaliers accomplis du droit divin; mais, en règle générale, il n'y a point à confondre les deux camps, et chacun a ses allures : ici le sang-froid, la tenue, la tactique d'une opinion habituée depuis long-temps à combattre dans les voies légales; là l'emportement, l'audace crûment accentuée d'une opinion qui compte la légalité pour peu de chose, parce qu'elle a toujours son *ultima ratio* dans l'arrière-pensée d'un comité de salut public.

Après avoir signalé une divergence si essentielle et dont nous rendons vo-

lontiers hommage à ceux qu'elle honore, nous réclamons la liberté d'indiquer une identité qui nous blesse entre des partis au premier aspect si éloignés l'un de l'autre. Voici laquelle : — ces partis élèvent, chacun de son bord, une même prétention, ils se donnent tous deux pour des partis providentiels. Tous deux, ils se persuadent et cherchent à nous persuader, les socialistes qu'ils ont reçu la mission de nous conquérir, les légitimistes qu'ils ont reçu celle de nous sauver. Ce n'est ni le lieu ni l'instant de discuter le grave problème du gouvernement de la Providence sur les nations; en tout cas, nous demandons seulement la permission de ne pas croire qu'elle livre si facilement son secret, et nous commençons par nous mettre en garde contre ceux qui s'en déclarent ainsi de leur chef les agens prédestinés. Nous commençons par douter beaucoup qu'ils aient dans leurs mains l'éternel remède et l'éternelle vérité, parce que nous découvrons tout de suite dans leur langage le mensonge et la maladie du siècle. On a dit avec une souveraine raison que toute chose qui doit devenir grande au milieu du monde débute petitement. Il n'est plus nulle part aujourd'hui de ces modestes origines qui n'avaient pas conscience de leur avenir; on est maintenant tout plein à l'avance des merveilles qu'on enfantera; on n'ignore pas qu'on porte en soi la recette suprême après laquelle attend le genre humain; on vit de prime abord sur un si sublime espoir. Les partis providentiels sont atteints de cette stérile manie du grandiose; ils ont toujours par devers eux la clé de la vaste fortune qu'ils se croient appelés à faire. La république de Rome et celle des États-Unis s'étaient en quelque sorte fondées sans y penser : la république socialiste est, dès à présent, aussi édifiée que possible sur ses gloires futures. Quand Henri IV combattait comme un cadet de Gascogne, il n'avait que son héritage en tête; il ne se berçait point des solennelles visées de la haute politique et de la haute morale sur lesquelles on échafaude aujourd'hui les prétentions de la monarchie pure. Socialistes et légitimistes se bâtissent ainsi des portiques au préalable, parce que le triomphe qu'ils se promettent ne peut, dans leur idée, se dérouler à moindres frais, et cependant ils ne songent pas qu'il serait plus sage de voir auparavant si derrière les arches triomphales il y aura bien à la fin quelque maison pour loger les triomphateurs. C'est là qu'est le néant de leurs rêves; ils élèvent les portiques, ils n'ont pas la maison.

Le propre de ces rêves d'infatuation et d'orgueil est pour comble de s'imaginer que l'on dispose à son gré des volontés publiques, que l'on tire toujours la foule avec soi, que l'on est maître de stipuler pour elle. En face des larges horizons que l'on s'ouvre à plaisir dès le premier pas, en face du but magnifique vers lequel on s'achemine d'un si ferme propos, on ne soupçonne même point que les peuples puissent ne pas être aussitôt entraînés à la suite. On est si ravi de ses principes, que l'on n'a point à les soumettre au libre consentement de personne, puisqu'ils soumettent tout. Ce n'est pas le légitimisme, ce n'est pas le socialisme qui est fait pour la France; c'est la France qui est faite pour eux. Aux partis providentiels plus qu'à tous autres s'applique cette histoire spirituellement placée dès la première page d'une vive brochure de M. Édouard Laboulaye sur *la Révision de la Constitution* : « Je me souviens d'avoir lu le conte d'une fille qu'on allait marier. La mère l'avait promise, le père l'avait donnée, la famille fêtait une union désirée. Tout était réglé, arrêté, conclu.

Quand vint le tour du prêtre de demander, selon l'usage, à la fiancée si elle acceptait le mari qu'on lui proposait : — Homme de bien, dit-elle, vous êtes la première personne qui m'adressiez la question! Et elle refusa. »

Le parti légitimiste est sûr qu'il faut à la France l'immuable royauté du droit divin; le parti socialiste est sûr que la France a besoin de punir à perpétuité les descendans des races royales; l'un et l'autre répondent pour elle, et ne lui permettent pas de se consulter : la France n'a qu'à servir avec eux l'une ou l'autre des deux causes qu'ils servent. Tel est l'esprit d'absolue domination dans lequel ces deux partis se sont encore trouvés réunis pour voter en commun l'exil des princes. La dernière vicissitude de la proposition de M. Creton explique clairement comment ils sont forcés de se rencontrer dans leurs actes même en professant réciproquement pour leurs principes la plus formelle antipathie.

M. le comte de Chambord ne peut rentrer en France sans être le premier des Français, le roi; ainsi le veut le dogme de la légitimité : donc la France n'aura point à sa disposition d'autres princes qui seraient libres de ne pas lui faire les mêmes conditions, parce que ceux-là savent bien que ce n'est point le pays qui leur appartient, que ce sont eux qui appartiennent au pays : voilà le raisonnement des légitimistes. La république étant la loi préexistante de toute société, c'est un crime inexpiable d'être né sur le trône; donc on n'en peut descendre, même si on le voulait, donc on ne peut abdiquer cette funeste grandeur qui reste attachée comme à une proie, ou bien il faut renier misérablement et fouler aux pieds tout son passé : voilà le raisonnement des montagnards. M. Berryer, en l'entendant sortir de la bouche de M. Marc Dufraisse, s'est exaspéré par un de ces beaux mouvemens d'éloquence qui n'empêchent pas l'habileté. Sa soudaine indignation a même eu ce mérite de venir aussi à propos que si elle avait été calculée d'un point de vue stratégique; mais, à tout bien considérer, est-ce que M. Dufraisse n'argumentait pas dans une voie très pareille à la sienne? Est-ce qu'ils ne se plaçaient pas l'un aussi bien que l'autre aux extrémités les plus ardues de cette métaphysique politique avec laquelle leurs partis respectifs essaient de s'imposer au bon sens de la France? M. Berryer décerne à sa royauté la prérogative ineffaçable d'un droit divin. M. Dufraisse donne à sa république la perpétuité d'un droit antérieur et supérieur à tous les autres. Il faut s'incliner devant le roi de M. Berryer, parce qu'il est celui qui est; il faut subir la république de M. Dufraisse, parce qu'elle ne pouvait pas ne pas être. Avions-nous tort de dire que c'étaient là des partis providentiels, puisqu'ils sont ainsi par privilége les organes infaillibles de lois qui régissent tout souverainement?

Le pays néanmoins, il ne faut point se le dissimuler, n'a pas de goût pour cette souveraineté des principes abstraits; il n'aime guère qu'on dispose de lui selon la dure logique de ces superbes théories. Il est un certain sens positif qui ne s'en va jamais tout entier de chez un peuple. Ce sens-là s'interroge. On lui prêche le droit absolu de la monarchie, le droit absolu de la république : où donc, se demande-t-il, où est dans tout cela le droit de la France? Quoi! des formes de gouvernement, ou, si l'on veut, des formes de société subsisteront par je ne sais quelle immortelle vertu, et la société, sans laquelle ces formes ne porteraient sur rien et resteraient vides, la société n'aura point l'au-

torité nécessaire pour les accommoder à son heure et à sa guise! Si elle a besoin de tempérer la république par la monarchie ou la monarchie par la république, elle devra reculer et souffrir pour ne point être inconséquente! Non, le vrai n'est pas là; ces dogmes inflexibles n'ont point d'empire sur la réalité, on ne gagnerait rien à s'y assujétir, et ce ne sont point ceux qui les représentent qui doivent jamais nous préserver; leur force sonne creux. La force pleine et agissante, c'est le sentiment éclairé des nécessités de chaque jour, c'est l'aptitude à s'en arranger. Les révélateurs du socialisme, les Dieudonnés de la légitimité, sont enchaînés à leurs dogmes; les nations veulent être conduites avec moins de raideur par des chefs qui se prêtent au lieu de s'imposer. La situation naturelle des princes de la maison d'Orléans comporte bien cette attitude, qui a sa noblesse et sa grandeur : le roi Louis-Philippe l'appelait avec quelque bizarrerie, mais avec beaucoup de justesse, la politique d'*idonéité*.

On a beaucoup reparlé de la fusion des deux branches royales depuis quelques jours; on avait presque imaginé, dans les endroits où on le désirait, que la lettre de M. le comte de Chambord coupait court à toutes les objections. La fusion ne dépend pas de la bonne volonté des individus, c'est pour cela qu'elle ne se fera point. L'antagonisme dérive de dissidences plus profondes que ne le seraient des rivalités ordinaires de famille; elle tient à la position essentiellement distincte que les événemens et les doctrines ont faite aux deux branches. La branche cadette n'a d'autre loi que le vœu de la France, quel qu'il soit; pour que le vœu de la France agrée à la branche aînée, il faut qu'il se conforme à la loi même en vertu de laquelle celle-ci s'est isolée, à la loi supérieure dont M. le comte de Chambord est la victime et l'organe. La branche cadette ne peut pas refuser d'obéir au pays, si même le pays entend la subordonner au chef héréditaire de la maison; celui-ci, en vertu de son droit, qui est partie intégrante de sa personne, ne peut obéir au pays qu'à la condition qu'on le prie de monter sur le pavois. Les princes d'Orléans sont donc à même de répondre que c'est au pays de faire la fusion, puisqu'ils la voudront toujours pour leur compte quand il la voudra et de quelque manière qu'il la veuille, tandis que leur aîné ne peut y consentir que si elle s'accorde avec l'immuable rigueur de sa doctrine.

Tel est le malheur des partis providentiels : ils se rendent eux-mêmes impropres à vivre tout de bon, parce qu'ils se retirent de la société s'ils ne l'emportent point avec eux. Cet écartement qui s'opère, pour ainsi dire, entre eux et le public ne se manifeste que trop par la fausseté même du langage convenu dont ils se servent; ils ne parlent plus la langue de tout le monde, celle de leur époque. Ils se font un type de fantaisie sur lequel ils se moulent : ceux-ci reprennent le vocabulaire et la phraséologie de 1793; ceux-là s'inculquent une tendresse royaliste qui reproduirait presque les naïves effusions de dévouement et d'amour des vieux serviteurs de la vieille monarchie.

Lisez le discours de M. Dufraisse : c'est la rhétorique froide et compassée de Robespierre jetée par une réminiscence inévitable sur des idées du club des jacobins. Que de mots qui ne sont plus de notre âge, et qui reviennent cependant à l'orateur, parce que sa pensée demeure dans le temps où ils étaient de mise! Il n'est pas jusqu'à M. Antony Thouret qui, en plaidant la cause fort honnête des pompiers municipaux, ne déclame à côté du ton juste, et ne donne

ainsi le même ressouvenir. Il y a pourtant une grande différence entre ces affectations d'école qui trahissent la stérilité du parti montagnard et ces plagiats d'ancienne cour à l'aide desquels les purs monarchistes essaient de se figurer qu'ils revivent. Rien n'est plus innocent que les exagérations parlées du culte légitimiste; si le radicalisme, au contraire, tombe à faux dans son éloquence, et prouve ainsi son inanité morale, il lui reste encore pour soutenir sa voix des passions très violentes. Quand ce sont ces passions elles-mêmes qui se font jour dans ses discours au lieu de ses doctrines, on reconnaît vite à l'âpreté de l'accent qu'il a là une force malheureusement plus réelle et plus dangereuse, une force vive et brutale, dont la théorie socialiste peut bien justifier les entraînemens, mais dont les entraînemens subsistent en dehors de toute théorie.

Contre cette brutalité de la force matérielle et des appétits grossiers, le principe légitimiste n'est point un suffisant abri, et il a le tort de prétendre à l'être. Il est, comme le principe socialiste, une doctrine extrême et par conséquent rejetée hors de toute application dans ce temps-ci; son honneur est de ne se point prêter au service des mauvais instincts; — son illusion, son péril est de croire qu'il les comprimerait et les dompterait à lui seul. Nous ne devinons pas du tout dans quelle vue M. Berryer propose aujourd'hui la restitution des 45 centimes aux contribuables, ou plutôt invite les contribuables à se la payer de leur poche en acceptant un équivalent d'impôt. Pour peu cependant que l'illustre chef du parti légitimiste ait ainsi pensé mieux assurer son drapeau, il a dû s'apercevoir immédiatement qu'il n'avait fait que s'exposer à des orages contre lesquels it se maintiendrait mal s'il était seul à se défendre. M. Charles Lagrange, M. Ducoux, M. Colfavru lui ont disputé l'honneur de cette initiative, et réclament, pour compléter sa mesure, le remboursement du milliard des émigrés. Au cas où il n'y aurait sous cette nouvelle démarche des légitimistes qu'une velléité de devenir populaires, il faut avouer que c'est jouer de malheur d'entrer aussitôt en concours avec la montagne.

Pendant que toutes ces impressions, que nous passons ici en revue, circulaient dans les esprits, on a un peu du moins oublié la difficulté permanente des rapports officieux et officiels entre les deux pouvoirs, car nous ne voulons pas supposer que l'incident relatif aux élections de la garde nationale ait la gravité qu'il semblait avoir d'abord. Il serait trop fâcheux que le ministère se refusât à présenter lui-même une mesure transitoire dans cette nouvelle matière électorale, pour éviter l'apparence d'une sanction de plus, même implicitement donnée, à la loi du 31 mai. Le fond sérieux de toutes les préoccupations politiques, c'est maintenant l'état des finances; on est alarmé de l'accroissement continuel de la dette flottante, qui s'est élevée de 71 millions en un an. On appréhende fort de se trouver d'autant plus au dépourvu pour la crise de 1852, que le trésor serait ou vide ou embarrassé. La commission nommée dans les bureaux pour l'examen du budget doit chercher les moyens de rétablir un équilibre chaque jour plus indispensable.

La crise ministérielle qui pesait sur l'Angleterre n'est pas encore, à bien dire, terminée, puisque la question religieuse qui l'avait provoquée attend toujours du parlement une solution définitive; mais il y a cependant un dénouement provisoire : le cabinet de lord John Russell a repris les affaires jus-

qu'à nouvel ordre. Ni les protectionistes ni les peelites ne voulaient entrer seuls au pouvoir, et ils ne voulaient pas davantage y entrer soit les uns avec les autres, soit les uns ou les autres avec lord John Russell. En cet embarras, la reine a mandé le duc de Wellington dont le grand sens pratique et la haute expérience sont toujours au service de l'état. Ce suprême conseiller des cas difficiles a jugé tout de suite que puisqu'on avait tant de peine à tourner soit en avant, soit en arrière, le plus sûr était encore de ne point bouger et de rester comme on était. Telle est l'autorité dont cette glorieuse vieillesse jouit toujours sur l'esprit public que l'expédient, si sommaire qu'il dût paraître, n'en a pas moins été accepté sans murmure. Les mêmes ministres qui, le 22 février, avaient résigné leurs fonctions, parce qu'ils n'avaient plus la confiance des communes, les ont de rechef acceptées le 3 mars sans qu'il fût intervenu le moindre changement soit dans les dispositions du parlement, soit dans le personnel du cabinet. On a senti qu'il y avait là une nécessité de circonstance, et aussitôt qu'elle a été constatée par *le duc*, on s'est soumis. On ne croyait pas le moment propice pour faire une dissolution qui donnât une autre chambre, et les partis n'étaient pas prêts pour donner un ministère qui fît une autre politique et une autre majorité. Il a fallu s'en tenir à ce qu'on avait, faute de pouvoir rien mettre à la place; c'est, à ce qu'il semble aujourd'hui, le lot universel en Europe.

Lord Stanley s'est en effet récusé au nom des protectionistes avec une candeur qui ne laisse pas de compromettre un peu l'opinion qu'on aurait pu se former des ressources du parti, à le voir si acharné dans ses poursuites. De l'aveu même de son chef, le parti n'était point en état de fournir un cabinet. Lord Stanley avait bien sous la main un *leader* tout trouvé pour les communes, M. Disraeli, quoique celui-ci eût l'inconvénient d'être à la fois et un homme nouveau, selon le vieux sens du mot, dans une cause tout aristocratique, et peut-être aussi un nouveau venu dans les rôles tout-à-fait sérieux. Cet unique second ne suffisait point au *leader* de la chambre haute. Après avoir encore cherché parmi ses amis, il a fallu renoncer à combattre par manque de combattans : l'un était trop modeste, l'autre trop occupé de ses intérêts domestiques, plusieurs trop novices dans les affaires d'état. Nous reproduisons la propre confession de lord Stanley, qui n'est pas dépourvue d'une franchise significative. Restait une autre combinaison : les anciens collègues de Robert Peel, sir James Graham, lord Aberdeen, qui ne pouvaient pas s'unir à un cabinet protectioniste, étaient évidemment plus rapprochés des whigs actuels que des débris mal refondus de l'ancien torysme; mais sir James Graham et lord Aberdeen, dans les explications qu'ils ont, comme lord Stanley, apportées à la tribune, ont manifesté leur insurmontable aversion pour cette malencontreuse campagne commencée par la lettre à l'évêque de Durham et terminée par le bill des titres ecclésiastiques. Lord John Russell étant inévitablement très mal à l'aise pour dégager son avenir ministériel des suites de cette entreprise, on n'a point voulu s'associer à sa restauration. Quant à recommencer sans Robert Peel un ministère peelite, il n'y fallait point penser; c'était l'homme, on s'en souvient, qui était tout dans cette politique, parce qu'il n'avait point de parti (c'est lui qui a disloqué les anciens partis en Angleterre), mais seulement ses idées et ses volontés.

De ce qu'il ne s'est ainsi rencontré personne pour recueillir l'héritage des whigs, il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient plus qu'à savourer en paix cette singulière bonne fortune. Il n'y a rien de moins dans les ennuis qui les assiégeaient avant leur chute et leur résurrection. Aujourd'hui justement viendra la seconde lecture du bill des titres ecclésiastiques, et sir George Grey n'a pas été précisément bien reçu par la chambre quand il a dû lui annoncer quelles étaient les modifications que le ministère se proposait de réclamer lui-même pour un acte qui avait obtenu à la première lecture une si triomphante majorité. Réduire toutes les mesures qu'on avait promises avec un appareil si menaçant contre l'*agression papale*, à quoi maintenant? à la simple interdiction de titres qui sont déjà portés impunément en Irlande, quoiqu'ils aient déjà été interdits, c'est reconnaître une impuissance qu'il eût été digne de l'esprit whig d'avouer plus tôt, l'impuissance d'un siècle de tolérance et de liberté à exercer quelque répression que ce soit dans le domaine des consciences. Mais battre ainsi en retraite sur ce terrain où l'on avait allumé le feu des dissidences religieuses, est-ce le moyen de garder avec soi les protestans de la vieille souche? Ce n'est pas davantage la garantie d'une conciliation quelconque avec les Irlandais. Lord John Russell s'est attiré là d'implacables rancunes; le fils d'O'Connell en a presque aussitôt subi le contre-coup. Pour n'avoir pas voulu se séparer, en cette occasion, d'un ministère qu'il considérait comme le bienfaiteur de l'Irlande et qui certainement du moins ne nuisait pas à sa famille, il a été sommé par ses électeurs de Limerick d'avoir à quitter le siége qu'il tenait d'eux au parlement. Ce fameux rappel de l'union pour lequel le fils du grand agitateur continuait de prêcher, quoique dans le désert, a décidément succombé sous la même atteinte. Le champion héréditaire de cette farce patriotique si habilement inventée par le vieux Dan a donné sa démission tout ensemble et de son emploi de *repealer* et de son mandat de député. Il est probable que M. O'Connell n'aura pas été fâché de trouver cette porte de sortie pour passer de la vie politique dans les fonctions rétribuées, la rente du rappel ayant si fort baissé depuis long-temps que le prêtre ne pouvait plus vivre de l'autel; mais il n'en est pas moins curieux de voir la prétendue cause nationale de l'Irlande s'abîmer ainsi dans le discrédit où la rejette l'ardeur des passions catholiques qu'on avait jusqu'ici sollicitées ou exploitées à son bénéfice. A plus forte raison ces passions ne sauraient-elles pardonner au ministre anglais. « Il y a, milord, écrivait l'archevêque de Tuam, le docteur Mac-Hale, il y a toute une notable portion de vos adhérens parlementaires de qui vous devez être et vous serez abandonné. Ne supposez pas que les membres irlandais puissent se dégrader et perdre tout sentiment au point de soutenir désormais le persécuteur avoué de leur foi. » C'est ainsi que lord John Russell, après s'être à jamais aliéné les catholiques en présentant son bill, va s'aliéner les anti-papistes en le retirant.

Encore n'est-il pas là au bout de sa peine. Le 21 de ce mois, le chancelier de l'Échiquier, sir Charles Wood, doit exposer au parlement ce qu'il entend faire à présent des excédans de son budget, et affronter ainsi de nouveau l'orage qui s'est déclaré au seul aperçu de son premier projet de répartition. Le 2 avril, ce sera la seconde lecture du bill de réforme électorale sur lequel M. Locke King a battu le ministère, malgré les engagemens réformistes que lord John Russell avait cru devoir prendre pour l'avenir. Ces engagemens suf-

firont-ils à le couvrir dans une seconde épreuve, et les whigs, en touchant ainsi au système électoral, n'iront-ils pas alors se fondre avec les radicaux, de même qu'ils avaient épousé une vraie querelle d'antiques tories, en se faisant les promoteurs du fanatisme anglican? Nous regretterions sincèrement que les nobles traditions de cette illustre école politique fussent ainsi gaspillées sur des voies qui ne sont pas les siennes, pour le seul besoin des circonstances. D'un autre côté, le budget de sir Charles Wood a vraiment bien du malheur; ce n'est pas un déficit à remplir qui embarrasse aujourd'hui l'Échiquier britannique, c'est un surplus de recettes à distribuer, et il se trouve que, chaque intérêt ou chaque parti voulant avoir le meilleur lot, il y a beaucoup plus de mécontens à faire, grace à cette surabondance du revenu, qu'il n'y en aurait en face d'une situation moins prospère. Cette prospérité remonte, il est vrai, à l'initiative audacieuse et féconde de sir Robert Peel. Les whigs n'en sont que les héritiers, et l'on dirait que l'héritage les écrase; leur chancelier du moins a tout l'air de succomber sous la tâche. Sir Charles Wood avait à sa disposition un excédant de près de 50 millions, 1,890,000 liv. sterl., il s'est efforcé d'en tirer le plus d'usage possible. Il s'offrait à lui deux procédés très simples pour en avoir tout de suite l'emploi : deux impôts surtout en Angleterre ont maintenant le privilége d'exciter la clameur publique, l'*income-tax* et la taxe des fenêtres. Celle-ci rapporte tout juste les 50 millions de l'excédant; on pouvait la biffer d'un trait de plume; on pouvait également rabattre un tiers sur l'*income-tax*. Sir Charles Wood n'a point osé tailler en plein drap, et, à tort ou à raison (le tort en tout cas aurait été rudement aggravé par la mauvaise humeur des partis), il a préféré des combinaisons moins héroïques et moins populaires. Il a bravé l'impopularité de l'*income tax*, dont il demande encore la prolongation pour trois ans; il n'a guère diminué celle que la taxe des fenêtres valait au gouvernement en la remplaçant à peu près par une taxe sur les maisons. Bref, il a profité de ses ressources pour dégrever un peu par-ci, un peu par-là, pour réduire, il faut lui rendre cette justice, quelque chose du montant de la dette publique, augmentée, comme on sait, de 27 millions sterl. en plein temps de paix, mais, somme toute, le chancelier de l'Échiquier n'a point eu l'idée de quelque mesure à effet qui pût dominer par un grand éclat financier la fausse situation politique de ses collègues. L'idée va-t-elle maintenant se trouver?

L'avenir incertain, l'attitude vacillante du gouvernement avaient naturellement suspendu le mouvement ordinaire des chambres. Les lords n'ont pas laissé cependant de se préoccuper beaucoup des questions coloniales, qui éveillent à tout instant la sollicitude publique, parce qu'elles se présentent sans cesse sur un point ou sur l'autre du vaste empire anglais. Aujourd'hui ce sont les colons de l'Australie qui menacent de s'opposer, comme ont fait ceux du cap de Bonne-Espérance, à l'invasion croissante de la population criminelle, au débordement des *convicts*, jetés de tous temps sur leurs côtes par la transportation. La Nouvelle-Galles du Sud, qui doit son origine aux *convicts*, devient un état de plus en plus florissant; on fonde une grande université à Sydney; la vie s'y fait chaque jour plus commode et plus policée; les descendans des premiers transportés ne veulent pas se retrouver en présence d'hommes qui sont maintenant ce que furent leurs pères. Toutes les colonies australiennes se sont unies pour former une *anti-convict league*, et c'est assurément là l'un des plus

frappans retours qui se puissent rencontrer dans la destinée des établissemens humains. Malheureusement l'Angleterre n'a point encore réussi à réformer son système pénal, elle ne sait que faire de ses condamnés, et, en attendant, elle persiste à les rejeter hors de son sein, au préjudice de ces lointaines colonies, qui tiennent cet affront pour un grief de plus contre la métropole; le jour arrivera peut-être où tous ces griefs accumulés éclateront.

Il est un autre sujet d'anxiétés toutes récentes pour le ministère des colonies : c'est la guerre qui vient de recommencer avec les Cafres, les anciens ennemis et les nouveaux sujets des Anglais du Cap. On s'accorde à la regarder comme très sérieuse. Le comte Grey n'a pas hésité à reconnaître, dans la chambre haute, qu'il avait été surpris par les événemens, et l'on a dû expédier en toute hâte des troupes de renfort par l'un des meilleurs marcheurs de la marine anglaise. Jusqu'aux dernières nouvelles, les hostilités étaient pourtant concentrées dans la vallée supérieure de Keiskamma et dans les environs de King-William's-Town, et il ne semblait pas que les Caffres eussent d'intelligences parmi les indigènes de Port-Natal; mais le théâtre de la guerre est l'une des régions les plus impénétrables de la Cafrerie, toute la population mâle a pris les armes. Il n'y a dans la colonie que deux mille hommes de troupes, et l'on a fort à redouter ces terribles incursions de sauvages qui ont tant de fois dévasté les établissemens de l'intérieur. Déjà les fermiers quittent en masse leurs postes avancés des frontières. L'Angleterre est représentée sur cette terre africaine, où elle a constamment à lutter contre la barbarie primitive, par un très brave officier, qui n'en fait pas moins le plus excentrique, le plus aventureux et le moins chanceux des gouverneurs. Toutes les bizarreries du caractère anglais percent à l'aise dans l'isolement et l'omnipotence des grandes situations que donnent ces charges coloniales. Sir Harry Smith s'est absolument mis en tête de traiter avec les barbares en barbare et demi; il ne se regarde presque plus comme un délégué de Downing-Street; il tranche du patriarche et du chef de tribu; il affecte si bien de réduire son langage et ses moyens administratifs à la portée des Cafres, qu'il n'use plus assez de sa supériorité d'Européen. Depuis le mois d'octobre de l'année dernière, on pouvait prévoir un soulèvement; les ouvriers cafres des fermes de la frontière désertaient comme pour répondre à quelque appel clandestin de leurs kraals. Au lieu d'agir immédiatement, sir Harry s'est amusé à parlementer en toute solennité avec ces petits chefs, à leur demander un nouveau serment d'allégeance sur son bâton de paix, une belle cérémonie de son invention, à envoyer, là où il ne pouvait aller en personne, cette respectable canne, qui devait servir de symbole d'amitié. Les Cafres, déjà probablement trop civilisés pour respecter la symbolique, se sont moqués du message. Quand enfin l'on a tenté d'arrêter le plus suspect, on s'est vu reconduire à coups de fusil, et le rusé sauvage que le digne gouverneur appelait « son pupille et son fils » a failli mettre la main sur la trop confiante excellence.

Sir Charles Napier, dont nous parlions l'autre fois, n'est certes pas d'une espèce si candide que sir Harry Smith, mais il arrive chaque jour en Europe quelque nouvel épisode des adieux qu'il fait à tout le monde avant de quitter l'Inde, et ces détails achèvent de lui constituer aussi une physionomie très particulière. Il tient bien sa place dans la galerie de ces personnages anglais sur

lesquels ont passé les fantaisies orientales, et qui peu à peu perdent de vue les convenances de l'Europe. Le discours qu'il a prononcé au banquet qu'on lui donnait à Bombay vaut au moins l'ordre du jour qu'il signifiait à son armée. Il a dressé là le compte des gens qu'il aimait et de ceux qu'il n'aimait pas avec une admirable et pittoresque sincérité, s'exprimant, disait-il, comme un pauvre soldat qui n'a point préparé ses mots et ne les cherche pas. Sir Charles aime donc les civiliens de Bombay et tous les civiliens en général, quoiqu'on l'accuse de n'aimer que les uniformes. Il aime l'armée de Bombay où il a commencé à servir dans l'Inde, l'armée de Bengale qu'il a commandée deux ans; il aime les trois armées indiennes et tout ce qu'il y a sous leurs drapeaux de braves soldats; — mais il en veut au gouvernement pour avoir mis en disgrace un homme qui avait toujours été à ses côtés dans la campagne du Scinde, qui était sa langue, son bras, son autre lui-même, le vaillant Ali-Akbar; — mais il n'a qu'une très médiocre estime pour les ministres qui ont refusé leur appui à un Arménien de sa connaissance, un ancien fournisseur des troupes de l'Afghanistan, lorsque celui-ci leur demandait les moyens de transporter à Bombay les bois du Punjaub; — mais enfin il souhaiterait bien quelquefois d'avoir une cravache à la main, et sous sa main ainsi garnie l'éditeur du *Bombay-Times*. Nous n'avons pu nous défendre de risquer encore ici ce dernier chapitre des confessions militaires du vieux capitaine, qui célébrait de la sorte le cinquante-septième anniversaire de son entrée dans les rangs. Au milieu des figures effacées qui nous entourent, on n'est pas fâché de rencontrer ces originales et vivantes figures d'un autre monde.

Arrivons à des histoires d'une civilisation plus avancée. On assure que la commission parlementaire nommée par M. Bravo Murillo pour aviser au règlement de la dette espagnole ne veut pas se laisser convaincre que les finances de l'état lui permettent encore de donner à ses créanciers le peu de satisfaction qu'ils avaient pourtant droit d'attendre des promesses du premier conseiller de la reine. Les ministres d'Angleterre et de Hollande soutiennent énergiquement auprès du cabinet de Madrid la cause de leurs nationaux compromis dans les fonds espagnols : nous espérons que le nouvel envoyé français n'oubliera pas non plus que cette affaire-là doit être pour quelque chose dans les siennes. Il serait bien temps que les créanciers de la dette d'Espagne sortissent enfin des rudes épreuves où leurs titres diminuent à vue d'œil, comme s'ils passaient au laminoir. Qu'on se représente seulement qu'en 1834 ils ont abandonné 33 et demi pour 100 de leur capital; que, depuis 1840, ils n'ont pas touché un sou d'intérêt sur les deux tiers restant! Ils offraient aujourd'hui de joindre la somme de ces intérêts arriérés au capital qu'on leur reconnaît encore, et de recommencer ainsi sur nouveaux frais, à partir du 1er juillet prochain, un autre engagement. La base de cet engagement était que, dans les dix-sept années qui devaient suivre, l'intérêt de la dette comprenant désormais les anciens arrérages capitalisés serait graduellement élevé de 1 à 3 pour 100 et régulièrement payé tous les six mois à Londres. Il paraîtrait que le gouvernement espagnol chicane maintenant sur le montant des arrérages, et prétend par surcroît ne plus payer dorénavant à Londres, mais à Madrid. S'il en était ainsi, si les créanciers étrangers étaient obligés de toucher leur argent en Espagne, il y aurait fort à craindre qu'ils en emportassent encore moins. Il suffirait,

pour vider tout-à-fait leurs poches et frustrer leurs plus légitimes prétentions, de quelqu'une de ces mesures fiscales qui sont trop familières aux pays dans l'embarras.

Ce n'est plus d'ailleurs avec M. de Sotomayor que l'on aura maintenant à traiter ici des affaires d'Espagne. Le nouveau cabinet espagnol a remplacé les ambassadeurs qu'il avait à Paris, à Rome et à Naples par de simples ministres plénipotentiaires. On ne sait pas très clairement si M. de Sotomayor quitte son poste parce que son gouvernement a voulu faire des économies, ou si les économies n'ont été faites que pour ôter le poste de M. de Sotomayor. M. Bravo Murillo aurait, dit-on, été blessé des justes égards que le représentant officiel de l'Espagne en France a cru devoir témoigner au général Narvaez. Ce serait la continuation par trop systématique de ces défiances que nous signalions il y a quinze jours, et qui font si malheureusement d'un ministère conservateur l'antagoniste sourd et persévérant, non pas, nous le voulons penser, de la politique de conservation, mais toujours, du moins, des plus éminentes personnes à qui l'honneur en revienne. Porter ces pauvres ombrages de Madrid jusqu'au-delà des Pyrénées, ce n'est pas prouver qu'on soit bien assuré de son pouvoir en-deçà. Le successeur de M. de Sotomayor est le marquis de Valdegamas, plus connu sous le nom de M. Donoso Cortès. Il a naguère beaucoup pratiqué la France, et surtout Paris; c'est un ancien publiciste de l'école libérale et constitutionnelle, mais un publiciste repentant qui a expié ses vieux péchés en passant comme tant d'autres aux extrémités des doctrines absolutistes et théocratiques. Cette expiation n'a pas été du reste sans rapporter des fruits de toute sorte, et notamment dans un certain monde on a fabriqué pour M. Donoso Cortès une généalogie morale en vertu de laquelle il descendrait tout droit de M. de Maistre. Il y a comme cela beaucoup de gens qui se réclament aujourd'hui de ce grand comte de Maistre; c'est un parrainage à la mode. Si nous tenions à donner une idée plus exacte de l'esprit du marquis de Valdegamas, dont nous avons entendu faire un bruit peut-être bien affecté, nous serions assez tentés de le comparer plutôt, et non pas encore de si près, à M. Disraeli. Cet esprit à mine profonde n'est, au bout du compte, qu'un bel esprit du genre faux. La subtilité ingénieuse et pénétrante, le fond très britannique que possède malgré tout l'auteur de *Coningsby* et de *Sybil*, lui ont servi cependant fort à propos à prendre pied dans la politique véritable, dans le champ solide des réalités. Nous doutons qu'il y ait jamais les mêmes ressources sous le pur éclat littéraire des harangues toujours préméditées de M. Donoso Cortès. Ce n'est qu'un perpétuel *gongorisme*, dont l'emphase exclut évidemment le sens du vrai. Le nouvel envoyé de l'Espagne a, bien entendu, pour la France cette aversion exagérée que proclament comme un mot d'ordre et de ralliement tous les mystiques européens. « La France, s'écriait-il à la tribune, était naguère une grande nation; aujourd'hui elle n'est plus même une nation, elle est le club central de l'Europe. » Nous avons certes mérité ces injures; il nous plairait assez néanmoins qu'on nous laissât le soin de nous les dire.

Les conférences de Dresde vont sans doute reprendre leurs séances, qui avaient été suspendues pendant quinze jours. La Prusse a profité de ce délai pour encourager encore plus ou moins directement les résistances que les petits états opposent avec une énergie désespérée aux plans de concentration

autrichienne. Quel que soit l'avenir de cette entreprise au point de vue politique, elle s'appuie maintenant sur une tentative commerciale qui laissera certainement des traces : nous voulons parler des projets d'union douanière dont l'Autriche, comme nous l'avons déjà indiqué, poursuit hardiment l'exécution. C'est au milieu de l'année dernière, au plus fort du démêlé austro-prussien, que le cabinet de Vienne proposa d'unir dans un même réseau de douanes tous les pays de l'Allemagne et toutes les provinces de l'Autriche, allemandes ou non.

Le premier effet de cette démarche fut d'amener de telles dissidences dans le congrès du Zollverein qui se tenait alors à Cassel, que la Prusse n'en put rien tirer. L'un des comités de la conférence de Dresde a repris la question de plus belle; l'Autriche s'y intéresse très sérieusement; elle s'est déjà, dit-on, concilié sur ce terrain moins scabreux que l'autre et les royaumes de second ordre et quelques-uns des petits états. La Prusse, battue en brèche jusque dans son propre Zollverein, pourrait bien être amenée de force dans cette vaste union qu'elle n'aurait point faite : Breslau et la Silésie pétitionnent même déjà pour obtenir une jonction avec les douanes autrichiennes. La Prusse pourtant se débat de son mieux. L'établissement des douanes autrichiennes élèverait en général les droits d'importation; la Prusse se dépêche de se convertir au libre échange, et M. de Manteuffel ne dédaigne pas d'assister aux *meetings* des libre-échangistes berlinois. On caresse l'ancienne union séparatiste du nord, les états qui n'avaient point accédé jadis au Zollverein prussien, le Hanovre, l'Oldenbourg, le Holstein. On voudrait élever du moins en face de l'union protectioniste dirigée par l'Autriche au midi une grande association libérale de l'Allemagne du nord. L'Autriche, de son côté, ne reste pas en arrière. Comme gage de ses promesses, elle ouvre la Hongrie au commerce allemand, elle passe rapidement des tarifs prohibitifs aux tarifs protecteurs. Le baron de Bruck pousse vigoureusement cette réforme intérieure, malgré les plaintes d'un conseil d'agriculteurs et de manufacturiers qu'il avait appelé auprès de lui et qui vient de clore sa session. La liberté des transactions industrielles et commerciales gagne donc insensiblement à travers toute l'Europe.

ALEXANDRE THOMAS.

REVUE DRAMATIQUE. — *VALERIA.*

De toutes les pièces de théâtre que nous avons vu représenter depuis quelques années, voici celle qui nous a le plus affligé, car c'est celle qui nous a le mieux montré la décadence de l'art dramatique : elle nous a fait sentir bien clairement d'abord quelle cécité morale recouvre les yeux des écrivains contemporains, ensuite dans quelle profonde ignorance ils sont des lois de l'art dramatique, ou, s'ils les ont jamais sues, combien ils les ont oubliées. Voilà pour la pièce en elle-même, pour la pièce prise indépendamment du plaisir que la représentation peut faire éprouver. Quant à la pièce *représentée,* elle nous a donné un plus triste enseignement encore. Pendant les cinq heures qu'a duré la représentation de *Valeria*, nous n'avons pu chasser de notre esprit une supposition qui se présentait inflexiblement à nous : c'est que les auteurs, ayant

reçu une *commande* de Mlle Rachel, avaient écrit pour ainsi dire sous sa dictée, c'est qu'ils avaient écrit chaque scène de leur drame ayant sous les yeux Mlle Rachel essayant des costumes, étudiant des attitudes, ou répétant des mots. Nous savions bien que, dans les théâtres où domine quelque mime célèbre, des vaudevillistes et des écrivains subalternes écrivaient des pièces où il pût librement déployer les excentricités de son jeu; nous avions vu des vaudevilles où certaines situations étaient amenées pour déterminer une grimace ou un geste familiers à un bouffon renommé; mais que des hommes de talent et de *style* consentent à écrire pour Mlle Rachel une pièce à cette seule fin de lui fournir l'occasion non-seulement de déclamer, mais encore de chanter, voilà ce que nous n'aurions pas cru possible, et ce qui nous semble indigne à la fois des auteurs, du Théâtre-Français, et de Mlle Rachel elle-même.

Cette faute nous semble plus immorale encore que la réhabilitation de Messaline. En réhabilitant Messaline, les auteurs ont péché par ignorance des lois dramatiques, comme nous allons le montrer tout à l'heure; en écrivant une pièce pour fournir à Mlle Rachel l'occasion de chanter, ils ont péché contre la dignité de leur art. Désormais voilà les poètes et les écrivains au service des acteurs, et qui consentent à s'effacer modestement derrière eux! En vain les auteurs de *Valeria* s'efforceraient de montrer qu'ils ont voulu écrire une œuvre sérieuse et allégueraient l'étude, le travail, la correction de langage, la versification habile qui sont manifestes dans cette pièce : nous persisterions à dire que leur but n'a pas été de faire une œuvre dramatique pour la présenter au public, mais bien une suite de scènes pour présenter Mlle Rachel à ce même public. Nous disions tout à l'heure qu'une telle aberration était indigne des auteurs, de Mlle Rachel et du Théâtre-Français : Mlle Rachel, en effet, n'a pas besoin, pour déployer son talent, de moyens aussi violens, aussi scabreux; Mlle Rachel n'a pas besoin pour réussir de *faire éclat* comme un pamphlétaire à ses débuts, et peut réussir, nous le savons depuis long-temps, par des moyens plus simples. Quant au Théâtre-Français, pense-t-il qu'il soit bien digne de lui d'attirer le public par de semblables moyens? Ajoutons que l'idée de piquer la curiosité du public en faisant chanter Mlle Rachel est à peu près aussi ingénieuse que celle d'un musicien qui écrirait un opéra pour fournir à Mme Sontag l'occasion de déclamer.

La pièce, malgré ses grands airs dramatiques, ses prétentions, ses emprunts à Juvénal, à Tacite et à Suétone, n'a pas été composée d'ailleurs pour montrer au public parisien le monde antique, les colossales orgies de l'empire romain et ses scélérats grandioses. Toute cette grandeur tragique a été ajoutée après coup à une intrigue sortie d'un feuilleton de journal, si bien que nous avons pour ainsi dire, avec *Valeria*, un feuilleton du mois dernier affublé d'un travestissement antique. La pièce est donc déjà en quelque sorte l'œuvre bien plutôt d'un habitué des coulisses et d'un spectateur assidu de répétitions dramatiques que d'un poète véritable. Il s'agissait de mettre sur la scène le honteux imbroglio de l'affaire du collier; mais comment placer sous les yeux du public les vilains incidens de ce drame judiciaire? Comment s'y prendre, ne fût-ce qu'en l'indiquant, pour faire comprendre que la reine Marie-Antoinette avait ce malheur de ressembler à une courtisane qui foulait les pavés boueux de sa capitale? M. Maquet s'adressa à M. Jules Lacroix, lequel se souvint fort

à propos d'un hémistiche de Juvénal dans lequel il est dit que l'impératrice Messaline se prostituait sous le nom de Lycisca. De là à conclure à l'existence d'une véritable Lycisca, il n'y eut qu'un pas pour les deux auteurs, et, contrairement à la vérité historique, contrairement même à l'hémistiche de Juvénal, Messaline fut transportée sur la scène pour y être justifiée, réhabilitée et absoute. On s'est beaucoup récrié contre l'immoralité de cette pièce; mais je crois que les auteurs ne sont qu'à demi coupables, et que leur intention était bien plutôt de mettre sur la scène certaines situations dramatiques que de réhabiliter Messaline. S'ils avaient trouvé dans l'histoire un autre personnage qui pût leur servir à exécuter leur dessein, ils l'auraient pris tout aussi bien que Messaline. Ils n'ont pas voulu laisser perdre les élémens dramatiques que contient l'histoire du collier, ni la ressemblance de Marie-Antoinette avec Mlle Gay d'Oliva, et ils ont écrit bien innocemment, je le crois, sans aucune mauvaise intention, ce drame qui a pour nom *Valeria*, et qui aurait dû n'en jamais porter aucun.

En prenant Messaline pour héroïne, en faisant de cette trop célèbre impératrice une femme vertueuse, faussement accusée, les auteurs n'ont pas seulement péché contre le bon sens, mais ils ont enlevé d'avance à leur drame tout intérêt. En effet, Messaline est connue historiquement aussi bien que Néron ou que Tibère; son infamie est notoire, et elle a eu ce triste privilége de laisser un nom qui a cessé d'être un nom propre pour devenir une sorte de substantif générique servant à désigner toute femme livrée à la débauche et en proie aux brutales fureurs des sens. Messaline est donc connue même du public illettré, du public qui n'a jamais lu Tacite et Juvénal; son nom s'est trouvé cent fois sur les lèvres d'hommes qui ignorent même quelle fut sa condition; ce nom leur a servi de terme de comparaison pour exprimer la nature morale ou les honteuses débauches de certaines personnes. Dès lors, qu'arrivera-t-il? C'est que, entrant au théâtre avec cette idée qu'on va justifier devant nous une femme livrée par l'histoire au mépris de la postérité, nous n'éprouverons aucun plaisir naïf, nous ferons incessamment appel à nos souvenirs, nous comparerons les récits de l'histoire avec la fable du poète; en un mot, nous serons continuellement tourmentés, inquiétés par la connaissance trop certaine que nous avons de la culpabilité de Messaline. Pour pouvoir jouir des beautés qu'un pareil drame pourra nous offrir, nous serons forcés de faire, pour ainsi dire, violence à notre raison; cette perpétuelle comparaison que nous ferons involontairement entre la fable du poète et l'histoire, cette violence que nous imposerons à notre intelligence, enlèveront tout intérêt au drame. Nous n'aurons plus, dès-lors, qu'un plaidoyer dialogué, nous n'aurons plus, au lieu de l'effet moral du poème, qu'une sorte d'effet d'optique, de *trompe-l'œil* de théâtre. Les auteurs, d'ailleurs, ont senti si bien par avance toute la vérité de ces observations, qu'ils n'ont pas laissé à Messaline ce nom sous lequel elle est si connue et qu'ils l'ont mise sur la scène sous son prénom de Valeria.

Mais tâchons d'oublier que c'est Messaline qui passe sous nos yeux; prenons l'idée qui fait le fond du drame : quelle est cette donnée? C'est une fatale ressemblance, c'est ce qu'on appelle vulgairement un *quiproquo*. Cette ressemblance est-elle admissible dans les conditions de la pièce? Nous répondrons non sans hésiter : les Sosies et les Ménechmes ne seront jamais que des personnages

de comédie, et les suppositions, les quiproquos, les erreurs qui remplissent les comédies de Molière et de Regnard ne pourront jamais fournir le sujet d'un drame tragique. L'homme est ainsi fait, qu'il peut rire et s'amuser des combinaisons les plus impossibles et des suppositions les plus folles qui traversent son esprit, mais il n'accorde son émotion et sa pitié qu'aux douleurs réelles et nullement à des hypothèses historiques, ou à des suppositions abstraites, ou à des quiproquos trop prolongés. Un malentendu ne peut pas faire le fond d'une action dramatique, car une telle donnée est inadmissible avec les développemens que demande le drame. S'il est possible de supposer qu'une simple erreur de la vue puisse donner naissance à la calomnie, il est absurde de supposer que cette erreur puisse durer pendant cinq actes : la passion ira en quelque sorte aux enquêtes, et le personnage incriminé sera justifié une fois pour toutes. Un malentendu peut être très dramatique en lui-même; la passion peut, sur une simple apparence, se tenir pour convaincue; mais alors cette erreur devra servir simplement de dénouement ou de moyen d'action, jamais elle ne pourra devenir le fond même d'une œuvre dramatique; c'est pourquoi nous pensons que la donnée de *Valeria* est contraire aux véritables lois du drame.

La représentation de *Valeria* explique parfaitement pourquoi les auteurs ont choisi une telle donnée : c'est qu'ils ont cherché certains effets, certaines situations bien plutôt qu'ils ne se sont préoccupés des passions et des caractères; ils ont oublié ou ils ignorent que les situations dramatiques naissent des passions des personnages, et qu'elles ne sont qu'un effet dont les passions et les caractères sont la cause. Or, les caractères sont nuls ou à peu près. Rien dans le langage d'Agrippine ne trahit un caractère quelconque, et nous serions fort embarrassé pour dire quel caractère les auteurs ont voulu donner à la fille de Germanicus. Nous avons été long-temps avant de découvrir qu'Agrippine figurait dans ce drame, et nous avouons naïvement que nous l'avions prise pour une suivante dont le langage nous paraissait inexplicable et incompatible avec sa condition. Quant à Silius, il nous a rappelé les tristes figures de ces deux malencontreux philosophes que M. Couture avait placés dans un coin de son tableau de l'*Orgie romaine*. Silius est, après Messaline, le personnage le plus vertueux de la pièce : c'est un stoïcien plein de regrets pour les mœurs de la vieille Rome et d'admiration pour les assassins de César; mais comment se fait-il que cette vertu s'exprime en phrases de convention et que les auteurs n'aient trouvé à mettre dans la bouche de ce personnage que des maximes vulgaires et des lieux communs de morale? Silius est d'un bout à l'autre non pas un Romain, mais un personnage de convention, dont le rôle est d'être vertueux comme le rôle de Lycisca est d'être infâme. Quant à vous dire si sa vertu est autre chose qu'un rôle, s'il a l'ame vertueuse et le cœur noble, cela nous est impossible, car les auteurs ne nous ont donné dans Silius qu'un *personnage*, nullement un caractère. Narcisse et Pallas ne sont en aucune façon les deux scélérats grandioses, les deux remarquables intrigans que Tacite nous a décrits : ce sont deux vils coquins qui ont l'air d'apprendre leur métier de scélérat en essayant de se perdre mutuellement. Leur scélératesse n'est qu'une scélératesse d'apprentis, leur langage et leurs actions sont méprisables et vils plutôt que haïssables. Figurez-vous deux laquais qui auraient appris leur métier d'empoison-

neur au service de la Brinvilliers ou de Sainte-Croix, figurez-vous Mascarille et Jodelet jouant au scélérat comme ils jouent au marquis, et vous aurez une idée assez juste du Narcisse et du Pallas de MM. Jules Lacroix et Maquet. Claude est le seul personnage réussi, sans doute parce que Claude n'est pas un caractère, mais un personnage tout extérieur en quelque sorte.

Mais pourquoi parler de caractères ou de passions? MM. Lacroix et Maquet ne se sont proposé qu'un seul but, celui de fournir deux rôles à Mlle Rachel. Les personnages n'existent que pour donner la réplique à Valeria ou à Lycisca; ils existent par cette seule raison qu'il est matériellement impossible qu'une action dramatique puisse se passer de personnages. Mlle Rachel est donc plus que l'interprète de ce drame, elle en est pour ainsi dire l'ame; elle le remplit à elle seule. Nous sommes loin de nier le talent que Mlle Rachel a déployé dans ces dernières soirées; jamais elle n'avait été plus fière dans ses rôles de reine, plus naturelle et plus attrayante dans ses rôles de courtisane. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de l'avertir qu'elle doit renoncer à exciter la curiosité par des moyens aussi étranges que ceux dont elle se sert depuis quelques années. On la fait se livrer, si nous osons nous exprimer ainsi, à une suite d'exercices et de tours de force qui à la longue deviendront pour le public plus intéressans que son jeu si sobre et que le déploiement naturel de son remarquable talent. On avait composé déjà une pièce tout exprès pour lui faire lire la fable des *Deux Pigeons*; on lui avait fait chanter la Marseillaise; maintenant on lui fait chanter des couplets bachiques. Que les auteurs de *Valeria* renoncent à écrire des drames à cette seule fin de donner des rôles à Mlle Rachel, que Mlle Rachel renonce à se montrer au public dans toute sorte d'attitudes excentriques : cela sera plus digne à la fois des auteurs et de l'actrice.

ÉMILE MONTÉGUT.

ERRATUM.

Un passage de l'article sur *les Guise*, de M. A. de Saint-Priest, a paru, dans l'intérêt de la vérité historique, devoir être complété par quelques lignes. Le passage, tel que nous le rétablissons en soulignant les lignes ajoutées, précise mieux la pensée de l'auteur. Ainsi, livraison du 1er mars 1850, page 802, lignes 30 et suiv., après ces mots : « Quant au duc François, c'était le premier capitaine de son siècle, et sur ce point il n'y a ni doute, ni controverse, pas plus chez les contemporains que dans la postérité, » lisez : « *Guise fut héroïque devant Metz. Il arrêta la fortune de l'aigle autrichienne. M. de Bouillé n'a point altéré l'éclat de ce tableau. C'est dans cette partie de son livre écrite avec autant d'exactitude que de verve qu'il faut voir Charles-Quint méditant son abdication devant les armes de la France La suite ne répondit pas à ce début du duc de Guise.* Chargé de défendre le pape contre les impériaux, il se laissa dominer par une préoccupation trop ordinaire à sa famille, et qui finit par contribuer à sa chute. »

V. DE MARS.

DES PRINCIPES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET

DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF.

C'est pousser un peu loin peut-être le luxe des œuvres complètes que de tirer des archives du *Moniteur* (1), où ils étaient, ce semble, fort convenablement ensevelis, des *Discours* prononcés à la tribune de la chambre des pairs, et qui ont perdu le peu d'importance qu'ils ont pu avoir autrefois par leur rapport au mouvement général des affaires et des partis avant le 24 février 1848. Depuis, tout a changé, la situation, les questions, les choses, les hommes, et ces discours ne s'adressent aujourd'hui à personne. Si je les rappelle, ce n'est assurément pas par amour-propre, car cet amour-propre serait bien trompé : c'est pour me rendre compte à moi-même, et au bien petit nombre de lecteurs qui peuvent s'intéresser à ce que j'écris, des sentimens qui m'animaient à cette époque déjà si loin de nous, et des opinions que j'ai

(1) Comme on le voit par ces premières lignes, cet exposé de principes politiques est à la fois l'introduction et le complément des discours que M. Cousin a prononcés à la chambre des pairs et qu'il se propose de recueillir.

portées dans ce que j'ose à peine appeler ma carrière politique. Ces sentimens, je les ai toujours; les opinions que j'ai soutenues reposaient dans mon esprit et dans mon ame sur de trop fermes fondemens pour qu'un jour ait pu les ébranler, et me jeter, vivant, dans ce néant, dans ce chaos, dans cette confusion lamentable où la France est tombée et s'agite douloureusement. Je le déclare ou le confesse : je suis ce que j'étais le 23 février 1848, et la tragique expérience qui est intervenue, loin d'affaiblir, n'a fait que fortifier en moi les principes que j'ai tant de fois exprimés et défendus, soit au pouvoir, soit dans l'opposition. Grace à Dieu, je ne les ai pas perdus en perdant le reste. Dans la nuit qui s'est faite autour de nous, ils sont encore, à mes yeux, l'étoile qui guide les sociétés modernes, et donne à leurs mouvemens les plus désordonnés en apparence un objet certain et bienfaisant; ils dominent toutes les formes de gouvernement, et en même temps ils déterminent celle qui convient le mieux à la France et à l'Europe; enfin ils prescrivent à tous les gouvernemens la seule conduite qui les peut soutenir en satisfaisant aux besoins et aux vœux légitimes des peuples. C'est sous ces divers aspects que je veux les considérer rapidement, et leur rendre un dernier et fidèle témoignage.

I.

Mes principes politiques ne sont pas longs à exposer. Je ne les emprunte point à un système abstrait et arbitraire éclos dans les rêves d'un solitaire; je les tire du foyer même de la réalité la plus vive, de la conscience populaire : ils se réduisent à l'intelligence et à l'amour de la révolution française.

Je suis né avec la révolution française. Dès que mes yeux se sont ouverts, j'ai vu flotter son drapeau, tour à tour sombre et glorieux. J'ai appris à lire dans ses chansons : ses fêtes ont été celles de mon enfance. A dix ans, je savais les noms de ses héros. J'entends encore au Champ-de-Mars et sur la place Vendôme les éloges funèbres de Marceau, de Hoche, de Kléber, de Desaix. J'assiste aux revues du premier consul. Je vois ce grand visage pâle et mélancolique, si différent de la figure impériale, telle surtout qu'elle m'apparut une dernière fois sur la terrasse de l'Élysée, à la fin des cent-jours. Mon instinct patriotique ne s'est pas laissé un moment surprendre à l'éclat d'une dictature militaire que je ne comprenais pas. Je n'ai compris, je n'ai aimé que les conquêtes de la liberté. En 1812, j'étais déjà suspect dans l'Université d'un attachement mal dissimulé à sa cause proscrite, et j'y suis demeuré fidèle parmi les vicissitudes d'une vie souvent orageuse. Je m'honore d'avoir été dans tous mes ouvrages, depuis le premier jusqu'au dernier, dans la chaire comme à la tribune, son

interprète modéré, mais inébranlable. Ma philosophie même n'a guère été que la réflexion appliquée à ses instincts et le résumé de ses maximes.

Quel est en effet le trait le plus frappant de cette philosophie, surtout en face des philosophies contemporaines? C'est sa méthode. Nous partons de l'homme pour arriver à tout, même à Dieu. L'étude de la pensée humaine est à nos yeux l'étude par excellence, celle qui nous est la clé de toutes les autres. C'est là ce que Descartes a établi ou du moins entrevu. Descartes a supprimé l'autorité en philosophie et y a substitué la libre étude de la pensée.

De graves conséquences découlent de ces modestes prémisses.

Si l'étude de la pensée et de ses lois contient déjà toute la philosophie, il s'ensuit que de la conscience bien interrogée émane aussi la morale entière avec ses dogmes les plus sublimes qu'achève et couronne celui d'un Dieu, nécessaire auteur de notre être, qui ne peut pas ne pas posséder les facultés qu'il nous a données, et qui les possède, selon la loi de sa nature, en un degré infini.

Fille de la morale, la politique a le même caractère que sa mère : elle est d'institution naturelle. Les sociétés humaines, faites par des hommes et pour des hommes, ne relèvent point de pouvoirs étrangers et mystérieux, et le seul fondement de l'autorité légitime est l'intérêt et le consentement des peuples. De là le grand principe de la souveraineté nationale, proclamé par la révolution française, qui répond à celui de la souveraineté de la raison en philosophie.

Il n'y au fond que deux écoles en philosophie et en politique : l'une qui part de l'autorité seule, et avec elle et sur elle éclaire et façonne l'humanité; l'autre qui part de l'humanité et y appuie toute autorité humaine. Le temps présent est la lutte de ces deux écoles dans l'intelligence et dans le monde. L'avenir verra le triomphe de la philosophie et de la politique inaugurées par Descartes et par la révolution française. C'est là ma foi, mon espérance, ma consolation, l'inviolable asile de ma raison et de mon cœur au milieu des troubles et des agitations où se consume notre vie.

Je le sais : les fils n'ont pas hérité de l'enthousiasme de leurs pères. Notre génération a vu et supporté tant de changemens, qu'elle en est lasse et soupire après le repos. Elle tend les mains au principe de l'autorité, comme les générations de 1789 invoquaient le principe de la liberté, et il est assez de mode aujourd'hui, parmi les enfans de ceux que la révolution et la philosophie ont affranchis, de dire du mal à tort et à travers de la révolution et de la philosophie.

Les ennemis de la philosophie l'accusent de mener au scepticisme et à l'athéisme. Nous donnons pour la dixième fois un démenti solennel à cette accusation. La raison, fidèle à elle-même, remonte aisément à

Dieu, qui est son principe. En fait, presque toutes les grandes philosophies ont été dogmatiques. Il n'y a guère eu que deux ou trois sceptiques de génie. L'athéisme est un phénomène assez rare dans l'histoire de la philosophie. Chez nous, au XIXe siècle, la plupart des doctrines un peu accréditées présentent, affectent même un caractère moral et religieux; elles se piquent de respect envers le christianisme, et incontestablement elles lui sont plus favorables que contraires. La raison émancipée n'a donc pas nui à la cause de Dieu; elle l'a servie. Et puis, que propose-t-on de substituer à la raison pour le gouvernement de l'homme? Serait-ce le sentiment, comme le disent quelques personnes? Mais le sentiment n'est autre chose que la raison sous sa forme la plus naïve et la plus touchante, la raison instinctive et irréfléchie. Le sentiment, d'ailleurs, est tout aussi libre que la raison, et il peut s'égarer comme elle. Non, dit-on, c'est la foi, avec la paix profonde qui l'accompagne, que nous voulons mettre à la place de la raison et de ses doutes. A merveille; mais, si on daigne y prendre garde, la foi, c'est encore la raison, la raison triomphante du doute, acquiesçant pleinement à une opinion et s'y reposant. Il n'y a pas de foi contre la raison. Et quand, fatiguée des incertitudes qu'elle rencontre, la raison abdique entre les mains d'une autorité étrangère, ne vous y trompez pas; comme c'est elle qui juge à propos de renoncer à ses droits, par là encore elle les exerce; en se soumettant de son gré, elle retient sa propre autorité et se gouverne elle-même. Puisqu'il n'en peut être autrement, et qu'on ne peut sortir de soi-même et abolir sa raison, le parti le plus sage n'est-il pas de nous en servir le plus raisonnablement possible? Résignons-nous de même à la philosophie. Elle est inévitable; c'est pourquoi elle a toujours été et sera toujours. Elle est l'emploi nécessaire de la raison dans la recherche et la démonstration d'un ordre de vérités qui intéressent au plus haut degré la dignité et le bonheur de l'homme; au lieu de la combattre inutilement, secondons-la de tous nos vœux dans la noble tâche qu'elle poursuit de siècle en siècle; honorons les services qu'elle a déjà rendus et ceux qu'elle peut rendre encore au genre humain.

Les ennemis de la révolution française élèvent contre elle les mêmes paralogismes qui ne se peuvent soutenir davantage. Ils disent aussi que la souveraineté nationale mène à l'anarchie, que l'homme est incapable de se gouverner lui-même, et ils le donnent à gouverner, à qui? A des hommes. Mais ces hommes qu'on établit ainsi sur la tête des autres hommes, avec des noms plus ou moins majestueux, ces souverains qui relèvent de Dieu seul et n'ont pas de compte à rendre à ceux qu'ils gouvernent, ne sont-ils pas de chair et d'os comme nous, sujets aux mêmes passions, aux mêmes erreurs, aux mêmes folies, et souvent conspirant eux-mêmes contre l'ordre et la paix qu'ils nous

promettent? Les troubles et les révoltes datent-ils de 1789? Et, de nos jours comme auparavant, les gouvernemens absolus ont-ils si bien conduit leurs affaires et les nôtres, qu'il faille nous incliner devant leur sagesse et nous hâter de remettre nos destinées entre leurs mains?

La révolution française a fait couler des torrens de sang. J'en gémis; mais j'oserai demander s'il s'est introduit quelque bien en ce monde dont on n'ait pas payé la rançon. Quel progrès s'est jamais accompli sans quelque épreuve pénible? Et l'on voudrait que ce progrès immense, cette métamorphose des sociétés humaines quittant leurs anciens fondemens, rejetant leurs vieilles autorités et aspirant à se gouverner elles-mêmes, on voudrait que l'enfantement de ce monde nouveau s'accomplît sans souffrances! Un canal ou un chemin de fer au lieu d'une route ordinaire, avant d'enrichir une contrée, commencent par y ruiner bien des familles, et l'émancipation des peuples ne leur coûterait rien! La guerre de trente ans a été plus longue et elle n'a guère été plus douce que celle de la révolution, et pourtant il ne s'agissait que du protestantisme, et le prix de tant de sang versé a été le traité de Westphalie. La révolution française ne peut être comparée qu'à la révolution chrétienne, et sait-on ce que celle-ci a fait naître et entretenu de troubles et de douleurs avant de porter ses fruits? L'ancien culte, en tombant, entraîna dans sa chute toutes les grandeurs de la civilisation antique, les arts, les lettres, ces lois qu'on a appelées la raison écrite, les institutions municipales, les sénats, la splendeur des villes, les plus gracieux et les plus sublimes monumens, tous les souvenirs glorieux de la famille humaine; ceux qui avaient été grands précipités; les esclaves émancipés; les barbares mal combattus, souvent appelés et introduits; partout des ruines, des massacres, et une telle désolation que les docteurs chrétiens, au ve et au vi^e^ siècle, faisaient des livres pour expliquer comme de justes châtimens de Dieu et de salutaires épreuves les misères accumulées sur les peuples et absoudre la Providence et la religion nouvelle. Tel est le vrai sens du traité de Salvien *Sur le gouvernement de Dieu.* La révolution française n'a pas été si lente à s'autoriser par ses bienfaits. Les premiers jours du xixe siècle ont vu paraître une législation qui a renouvelé et perfectionné les rapports des hommes dans la famille, dans toutes les transactions de la vie ordinaire, dans le commerce, dans l'industrie, dans l'armée, dans l'éducation, dans la justice, dans l'église, dans la commune, dans le département, dans l'état. Les malheurs s'étaient presque arrêtés à la surface; dans les entrailles de la France avaient été déposés des biens immenses qui s'accroissaient chaque jour par leurs effets mêmes. Nos pères de 1789, en voyant ce qu'était alors l'état, l'église, la justice, la famille, toute la vie privée et sociale, s'émurent et s'élancèrent à la conquête d'une nouvelle société. Cette société une fois conquise et consolidée dans le

sang et dans les larmes, leurs fils ingrats en jouissent sans se douter de sa beauté, de sa grandeur; ils en jouissent, sans l'apprécier, comme on jouit de l'air qu'on respire, de la vie et du bonheur; mais, à côté de nous, les étrangers nous envient cet ordre admirable, et ils se jettent dans la carrière orageuse que nous avons parcourue, au risque de souffrir autant que nous pour arriver où nous sommes parvenus.

Vainement, d'un bout de l'Europe à l'autre, il s'est élevé des voix puissantes qui ont célébré les beautés de l'ancien régime et maudit les révolutions : ces voix éloquentes n'ont pas persuadé les peuples. Le siècle compte à peine cinquante années, et la révolution française a franchi ses barrières, et elle est entrée victorieuse à Munich, à Berlin, à Vienne, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Grèce. Elle n'a jamais reculé et elle a toujours avancé. Ses revers apparens et passagers cachaient et amenaient ses plus sérieux triomphes.

Chez nous, après avoir accompli son œuvre de destruction, elle confia à un grand capitaine le soin de refaire la France sur les idées nouvelles, et elle lui donna ou lui laissa prendre un pouvoir immense. Il en abusa, et on crut la liberté politique à jamais perdue. Elle n'était que suspendue, et pendant cette suspension momentanée, la liberté civile, ce fondement nécessaire de la liberté politique, était enracinée dans le sol, incorporée à la vie française, et mise une fois pour toutes à l'abri de tout changement. La révolution avait gagné la liberté civile sous l'empire; à sa chute, elle entra en possession de la liberté politique, qui depuis s'est toujours développée. Dès 1812, l'Espagne avait eu son assemblée constituante; les cortès de Cadix avaient proclamé une constitution. Ferdinand l'abolit en 1815; elle reparaît en 1820, on l'abolit encore; elle revient en 1832 sous une autre forme, et à travers mille vicissitudes, elle triomphe, s'établit, en sorte que M. Donoso Cortez a l'agrément de prononcer aujourd'hui des sermons éloquens contre la révolution française au sein d'un parlement né de l'imitation généreuse de cette révolution. Si M. De Maistre vivait encore, il pourrait aussi renouveler ses vieilles philippiques dans le parlement de Turin; car la tentative malheureuse de 1821 a été reprise en Piémont par la royauté elle-même : le statut de Charles-Albert, confié à la garde d'un roi loyal et pratiqué avec intelligence et modération, fait à la fois la force de la maison de Savoie, la consolation d'une nation vaillante trahie par la fortune et l'espérance de l'Italie. Pendant quelque temps, la révolution grecque ne semblait qu'un mouvement d'indépendance; peu à peu l'indépendance, là comme en Amérique, et depuis dans le Nouveau-Monde, a conduit à la liberté politique : il y a maintenant à Athènes un parlement, parce que l'indépendance a fait de la Grèce une nation. En 1830, la révolution belge a créé un peuple nouveau qui a librement choisi son roi et qui librement l'a maintenu.

Déjà le voisinage de la France avait introduit en Allemagne quelques constitutions : le grand-duché de Bade, le petit royaume de Wurtemberg, la puissante Bavière possédaient de libres tribunes, et voilà que le rempart en apparence invincible de l'esprit de contre-révolution en Europe, la vieille Autriche, que nous croyons heureuse et tranquille sous une administration habilement paternelle, rejette et brise cette administration et se précipite dans les hasards d'une insurrection. Il y a eu des barricades à Vienne, preuve suffisante, apparemment, qu'il y avait au moins un parti libéral très puissant en Autriche, et que la sagesse si vantée de M. de Metternich était une fausse sagesse : l'arrêt a été prononcé par le seul juge que reconnût M. de Metternich, le sort, les événemens. Bientôt l'Autriche, un moment ébranlée, a montré tout ce qu'elle possède de force et de vie, et à l'heure où j'écris, si la liberté politique attend encore, chaque jour voit tomber un abus et sortir comme de terre des institutions nouvelles marquées d'un caractère libéral et pratique. Le roi de Prusse n'avait pas terminé ses ingénieux discours sur la beauté de la tradition, qu'il était interrompu par une révolution, et qu'il lui fallait donner une constitution fort peu historique, bizarrement démocratique, et qui sera du moins le point de départ d'un ordre meilleur dans le royaume du grand Frédéric.

Comptons, je vous prie. Voyons si, depuis le commencement du siècle, il s'est jamais passé en Europe une période de dix années qui n'ait vu sur un point ou sur un autre paraître spontanément quelque imitation de la révolution française. N'est-elle pas justifiée aujourd'hui, la grande parole de Mirabeau, que la révolution fera le tour du monde? En vérité, si ce progrès, qui ne s'arrête jamais, n'est pas un signe certain de la force d'une idée, il faut renoncer aux leçons de l'histoire et fermer les yeux à l'expérience. Oui, l'expérience elle-même est désormais en faveur de la révolution française, et c'est l'esprit de contre-révolution qui est convaincu d'impuissance et de chimère. Je prends la liberté de recommander cet argument aux beaux esprits de ma connaissance qui se piquent de mépriser les idées et de ne croire qu'aux faits accomplis. Ce qui s'accomplit sous nos yeux dans le monde, c'est le triomphe des principes de la révolution française; cela est plus clair que le jour. Certes, le christianisme n'a pas marché aussi vite, et cette merveilleuse rapidité serait tout-à-fait incompréhensible, si on ne se rappelait que la révolution française a été préparée en Europe par deux grands siècles de civilisation et de philosophie, et aussi par le long règne du christianisme.

Le principe de la souveraineté nationale est le symbole le plus éclatant de la révolution française; mais ce principe lui-même a besoin d'être considéré de plus près. Il ne constitue pas d'ailleurs à lui seul toute la révolution; elle a encore d'autres principes qui tiennent inti-

mement à celui-là. Ces divers principes réunis forment un ensemble simple et grand, et, appliqués aux sociétés modernes, ils leur donnent une physionomie particulière qui les sépare profondément des sociétés du moyen-âge et des sociétés antiques.

Si je voulais peindre d'un seul trait l'entreprise de la révolution française, je dirais qu'elle s'est proposé de tirer la morale des livres des philosophes et de la transporter du gouvernement des individus à celui des sociétés. Sans avoir lu Platon, elle a considéré la société comme une personne morale, qui a les mêmes facultés que l'individu, les mêmes passions, les mêmes misères, les mêmes droits, les mêmes devoirs, qui poursuit le même idéal de perfection, et s'efforce de le réaliser par le travail des générations, comme l'individu l'accomplit dans un cercle borné pendant son rapide passage sur la terre.

Reste à savoir en quoi consiste cet idéal imposé à la fois aux individus et aux nations. Rentrons en nous-mêmes, consultons la conscience; elle parle le même langage à tous les hommes, et ce langage est la voix de Dieu. Voici en abrégé ce qu'elle nous dit :

Vous êtes libres, et cette liberté, qui fait de vous des êtres à part, des êtres privilégiés dans l'univers, est le titre de votre dignité, le fondement de vos droits et de vos devoirs, la règle et la fin de votre destinée. Vous devez en prendre soin, la cultiver à l'aide d'elle-même, et donner à vos facultés tout leur développement légitime; car elles n'ont été mises en vous que pour être exercées. Ce perfectionnement exige un travail continu, souvent ingrat, et qu'il faut sans cesse renouveler, en vous proposant ce but sublime d'être en terminant votre carrière un peu meilleurs que vous n'étiez en la commençant.

Voilà pour vous-mêmes. Quant aux autres, n'est-il pas évident, puisqu'ils sont libres comme vous et comme vous responsables de leur destinée, que vous avez le devoir de les respecter dans l'exercice, quel qu'il soit, de leur liberté, comme vous avez le droit de vous faire respecter par eux dans l'exercice de la vôtre? Étant aussi libres que vous, ils sont à ce titre vos égaux; il ne vous appartient pas de leur dicter des lois, de les employer à votre usage et à votre profit, et, fussiez-vous mille fois plus fort et plus intelligent qu'aucun d'eux, vous n'avez sur eux aucun droit naturel. Il n'y a point d'esclave et de maître par nature, il y a des êtres libres, égaux entre eux, qui peuvent s'associer librement et mettre en commun leurs forces pour n'être pas à la merci des passions, ennemies de la liberté commune; et cette association a pour fondement et pour règle l'intérêt de tous et non l'intérêt de celui-ci ou de celui-là. En un mot, la loi suprême de notre conduite les uns envers les autres est le maintien et la défense de notre liberté, c'est-à-dire la justice. Sous l'empire de la justice, chacun de nous poursuit sa destinée et l'accomplit à sa manière, ne de-

vant compte aux autres que des actions qui touchent à leur liberté, irréprochable s'il la respecte, justement puni s'il y porte la moindre atteinte, par dol et par ruse ou par violence.

La justice seule, même le plus sévèrement pratiquée, n'épuise pas tous nos devoirs envers nos semblables aux yeux de la conscience. Sans doute, nous devons respecter l'emploi que les autres hommes croient devoir faire de leurs facultés; mais si l'emploi qu'ils en font, sans troubler notre liberté, nous paraît mal entendu dans leur intérêt même, nous est-il interdit, non de leur imposer, mais de leur offrir les conseils affectueux d'un de leurs frères? Nous sommes frères en effet, si nos natures sont les mêmes et témoignent d'un même auteur, qui est notre père à tous. Si l'un de nos frères s'égare, ne devons-nous pas lui tendre la main? S'il tombe dans l'infortune, ne sentons-nous pas le devoir et presque le besoin de l'aider selon nos moyens? Nous nous éloignons du méchant endurci qui a résisté à tous nos avertissemens, mais ne nous portons-nous pas instinctivement au secours de l'honnête homme malheureux? S'il exigeait de nous ce que nous sommes disposés à lui offrir, par cela même nous le lui refuserions, pour maintenir notre liberté et nous défendre de la tyrannie; mais, s'il n'exige rien, s'il ne demande qu'au nom de l'humanité, c'est un devoir évident pour nous de le secourir et de l'assister, encore une fois dans la mesure de nos moyens.

La charité nous apparaît donc comme un devoir encore par-delà la justice. Ces deux grands devoirs résument tous les autres, et ils diffèrent essentiellement. La justice est impérative et absolue; il nous est commandé de l'accomplir tout entière : nous ne pouvons nous en délier sous aucun prétexte; il n'y a pas de prétexte légitime de faire tort ou violence à qui que ce soit. Il faut rendre aux autres ce qui leur est dû et tout ce qui leur est dû, sans limite et sans réserve. La dette de la justice est toujours exigible; elle ne peut jamais être refusée. Il n'en est pas ainsi de la charité : elle constitue aussi un devoir, mais un devoir qui dépend de nos moyens, et qui est soumis à l'appréciation consciencieuse de ce que nous pouvons, en tenant compte de ce que nous nous devons à nous-mêmes et à ceux qui nous sont des autres nous-mêmes. Ici tout est incertain, et nulle définition précise n'est possible, tandis que les devoirs de justice se définissent avec une rigueur parfaite. La justice a encore ce caractère éminent, qu'à côté des devoirs qu'elle nous prescrit, elle confère aux autres des droits correspondans qu'ils doivent soutenir, qu'ils peuvent même revendiquer par la force. Il n'en est point ainsi de la charité : elle ne fonde pas un droit correspondant dans celui qui en est l'objet; c'est une vertu d'une nature exquise et délicate qui périt dans la moindre contrainte, et, comme l'amour, tire tout son prix de la liberté.

Telle est la morale que la conscience révèle et impose à chacun de nous. Mettez la société au lieu de l'individu, cette morale subsiste tout entière. La société ne la diminue pas; elle l'assure et la développe; et voici les maximes politiques qu'engendrent les maximes morales que nous venons de rappeler.

1° Les nations sont libres; elles s'appartiennent à elles-mêmes; elles n'appartiennent naturellement à aucun maître, à aucune famille, à aucune dynastie. Nul n'a droit sur elles. La vraie légitimité des gouvernemens est dans le consentement des peuples. Comme sur la terre tout est fait pour l'homme, ainsi dans une nation tout est fait pour la nation. Elle est obligée sans doute de faire de sa liberté un usage raisonnable; mais elle n'est obligée que devant elle-même, et la souveraineté de sa liberté ne s'arrête que devant la souveraineté de sa raison. Elle crée, change, modifie successivement les formes des gouvernemens, non dans l'intérêt d'une famille ou d'un homme, mais dans son intérêt propre. Il lui peut convenir d'établir les hiérarchies les plus compliquées, si ces hiérarchies lui paraissent utiles; mais, en s'y soumettant, elle ne se soumet encore qu'à elle-même. Elle peut déléguer sa souveraineté, même à toujours, et se donner des rois héréditaires comme des juges inamovibles; mais, cela même, elle le fait pour soi : elle y met certaines conditions dont elle reste juge, et des limites que la souveraineté déléguée ne peut franchir; marque assurée qu'elle est déléguée, et subordonnée en réalité, alors même qu'elle paraît élevée au-dessus de toutes les têtes. Voilà pourquoi le principe suprême de la révolution française est la souveraineté du peuple.

2° Quelque forme de gouvernement qu'une nation libre et souveraine adopte, elle doit faire régner parmi tous ses membres la justice; et comme la justice est le respect absolu de toutes les libertés, il s'ensuit que, dans une telle nation, l'individu doit jouir d'une liberté dont la seule limite est le devoir de ne porter aucune atteinte à la liberté d'autrui. L'émancipation complète de l'individu sous les auspices de la justice, c'est là aussi la conquête de la révolution française, l'exemple qu'elle a donné au genre humain, et cet exemple, elle l'a consacré dans un corps de législation qui, d'un bout du monde à l'autre, porte le nom de législation française. Étudiez cette législation, et vous y reconnaîtrez dans toutes les parties un esprit commun de liberté civile et religieuse que toutes les autres nations imitent peu à peu, et qui leur apparaît comme le modèle de la vie intérieure des peuples libres.

3° Je sais à quel point ont abusé du beau nom de la charité civile les insensés qui, dans ces derniers temps, ont prétendu nous rapprendre les principes de la révolution française et ceux du christianisme; mais le christianisme n'en est pas moins saint et sacré parce qu'on a travesti et défiguré son dogme le plus touchant, et la révolution française

n'est pas coupable des extravagances qu'on a tirées du grand principe de la fraternité. La révolution française a donné le démenti le plus éclatant à quiconque voudrait faire de la société une communauté où tous les rôles seraient assignés d'avance à chacun des sociétaires avec des charges égales et des bénéfices égaux, car elle a proclamé la liberté de tous les citoyens, institué la concurrence illimitée, brisé toutes les corporations, même les plus respectables. Elle n'a pas fait de la France un couvent, où chacun a la même tâche que son voisin et mange au même réfectoire, selon le dogme imbécile de la solidarité sociale. La révolution a fait de la France un immense atelier où chacun travaille selon ses forces et selon ses besoins, n'ayant aucun joug sur sa tête, et mettant sa fierté à ne rien devoir qu'à soi-même. La révolution a dit à tout citoyen : Tu ne dépends plus que de toi-même, fais toi-même ta destinée. Dans la déclaration des droits et des devoirs de l'assemblée constituante, la justice, c'est-à-dire le respect de la liberté, est seule consacrée; il n'est pas même question de l'assistance et de la charité publique. En effet, c'étaient surtout les droits des hommes que l'assemblée constituante voulait revendiquer et établir. Or, il n'y a pas de droit à l'assistance, et dans la société comme dans l'individu, la charité est un devoir auquel ne correspond aucun droit. Le prétendu droit à l'assistance est un droit faux, un encouragement à la paresse, au vice, au désordre. L'assemblée constituante se proposait d'émanciper l'homme et de donner un ressort énergique à son activité; elle s'est bien gardée de briser d'avance ce ressort, d'affaiblir la salutaire nécessité du travail, de l'économie, de la prévoyance, de toutes les vertus sans lesquelles il n'y a pas d'homme libre et de vrai citoyen. Le vrai citoyen s'efforce de se suffire à soi-même; il ne demande aux autres citoyens et à l'état, qui les représente, que la justice, à savoir, une égale protection pour son travail. Dans une nation libre, il n'y a de Dieu qu'au ciel, et l'état n'est la providence de personne. Mais dans la société la meilleure, celle où les mœurs de la liberté fleurissent davantage, il y a toujours d'inévitables misères : il y a les tristes jeux de la naissance et du hasard, des accidens imprévus, mille sources peut-être intarissables de souffrances et de vices. Comme l'homme n'a pas accompli tous ses devoirs envers ses semblables, s'il se borne à leur rendre justice et s'il ne leur tend pas une main amie, la société, dépositaire de tous les devoirs comme de tous les droits, doit, dans la mesure de ses forces, selon les temps et les circonstances, venir au secours de la misère, la prévenir s'il se peut, la réparer autant qu'il est en elle, et toujours la consoler en se montrant envers elle compatissante et généreuse. Oui, je l'ai dit et je le répéterai toujours, dussé-je passer à mon tour pour un socialiste, l'état doit avoir aussi des entrailles (1). Il doit,

(1) Partout dans nos ouvrages, et surtout dans un petit écrit intitulé *Justice et Charité*, 2e édition, page 54.

tout en respectant la liberté, et sans encourager l'imprévoyance, entreprendre sérieusement la grande affaire de la charité civile. Aussi, la révolution française a-t-elle inscrit à côté du nom de la liberté celui de la fraternité. Ce nom n'a pas été prononcé en vain; il exprime des devoirs sacrés; l'état doit les remplir sans charlatanisme, mais avec une sensibilité éclairée et courageuse.

Je le demande, est-ce que chacun de nous n'a pas dans son humble budget un chapitre, si petit qu'il soit, pour les dépenses de charité? Le plus pauvre, s'il est bon, fait toujours quelque charité. Celui qui est plus riche doit en faire davantage, et l'état doit avoir une épargne plus ou moins considérable réservée à l'assistance publique. Je dis même que cela se pratique dans tout état civilisé. Ne soyons pas dupes des apparences et voyons les choses telles qu'elles sont. Est-ce que le budget de l'instruction publique et des cultes n'est pas un budget de haute charité civile? car enfin est-ce pour protéger la liberté seule qu'on entretient de nombreux clergés et un vaste enseignement public? Aussi lisez les économistes qui, au lieu de suivre Smith dans ses grandes conceptions, lui ont emprunté des erreurs, nées des circonstances qu'il a rencontrées : ils sont presque tous systématiquement hostiles au budget de l'instruction publique et des cultes, et ils demandent qu'on réduise l'éducation et la religion à des besoins particuliers auxquels les particuliers satisfont comme ils l'entendent. La révolution française n'a pas suivi ces conseils. En proclamant le grand principe de la fraternité, elle a contracté et elle a tenu l'engagement de donner gratuitement, c'est-à-dire aux frais de tous, l'instruction élémentaire et la première de toutes les instructions, l'instruction religieuse, à quiconque serait hors d'état de les payer, car il ne faut pas que nul en France soit abaissé par la misère à la condition d'une bête. La première source de la misère et du vice est l'ignorance. Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est Socrate, c'est Franklin; et celui qui est notre maître à tous n'a-t-il pas dit : L'homme ne vit pas seulement de pain? Il faut qu'on connaisse ses devoirs pour les suivre; il faut savoir qu'il y a un Dieu pour espérer en lui; il faut donc des écoles et des églises tout aussi bien que des hôpitaux. Assurément on ne saurait trop encourager toutes les associations particulières qui se proposent un but charitable; mais, en attendant que ces associations aient fait leur œuvre, l'état doit faire la sienne.

On répète sans cesse qu'il est impossible de tarir les sources de la misère; mais ce serait beaucoup de les diminuer un peu, et en tout genre il importe de se proposer un grand idéal, alors même qu'on ne pourrait pas l'accomplir dans toute son étendue. Je ne rêve pas le paradis sur la terre, mais j'ai foi à la puissance des longs efforts dirigés vers un but vrai. Qu'est-ce, depuis deux mille ans, que l'histoire des sociétés humaines? N'ont-elles pas commencé par des despotismes ef-

froyables, par l'oppression des faibles et la tyrannie des forts? Quel rêve c'eût été alors que celui de la liberté de tous et d'une égale protection contre tout excès! Ce rêve s'est pourtant réalisé d'âge en âge. La propriété elle-même est une conquête du temps. Presque inconnue à l'Orient, elle naît en Grèce, se développe avec le génie de Rome, et, mêlée dans le moyen-âge à bien des erreurs, elle s'est épurée avec les siècles : son principe même n'a peut-être été bien connu et bien établi que de nos jours. Il en est de même de la condition des femmes. J'espère que les progrès de la charité suivront peu à peu tous les autres progrès. La révolution française a emprunté au christianisme le grand dogme de la fraternité. Ce dogme, en passant de la religion et des mœurs privées dans la société et dans l'état, a retenti comme un cri d'espérance dans le cœur de ces foules misérables si long-temps délaissées et qui pourtant se composent d'hommes. Ne souffrons pas que les ennemis de la société se l'approprient et en fassent contre nous une arme de guerre. Maintenons-le religieusement sur notre drapeau.

Ainsi, en résumé, la souveraineté nationale, l'émancipation de l'individu ou la justice, la diminution progressive de l'ignorance, de la misère et du vice ou la charité civile, tels sont les trois grands principes qui me représentent le génie de la révolution française.

Je tiens ces principes comme vrais en eux-mêmes, et une fois qu'ils ont été reconnus et proclamés, je les considère comme acquis à la fois à la science et à l'humanité. Ils composent à mes yeux l'idéal politique que poursuivent les sociétés. Nés d'hier, le temps en tirera des développemens que nous entrevoyons à peine aujourd'hui, et qui se cachent dans les profondeurs de l'avenir. La France a eu l'honneur de les donner au monde; voilà pourquoi ils portent son nom, le nom redouté et béni de principes de la révolution française. Mais ils n'appartiennent plus à la France : ils sont devenus le patrimoine des nations civilisées; ils constituent l'esprit de notre temps; ils font le sujet des méditations des sages, des rêves enflammés des esprits chimériques, et des mouvemens tumultueux des masses; ils occupent le philosophe et l'homme d'état; ils donnent naissance à une foule de problèmes de morale, de législation et d'économie politique, sur lesquels la discussion est ouverte d'un bout de l'Europe à l'autre.

II.

De tous ces problèmes, il n'en est pas un qui parle autant au cœur des peuples que celui de la forme des gouvernemens. Une logique instinctive leur dit que, selon que les gouvernemens sont constitués de telle ou telle sorte, la victoire des grands principes qui les intéressent est plus ou moins assurée, et ils aspirent trop énergiquement au but

pour ne pas mettre un prix infini au moyen. De là le cri universel de l'Europe pour obtenir des constitutions, et tant de luttes ardentes pour ou contre des formes d'organisation en apparence insignifiantes, et où les nations sentent leur cause engagée.

Il semble au premier coup d'œil que les principes de la révolution française résolvent aisément le problème du meilleur gouvernement, et qu'en partant de la souveraineté nationale on arrive de toute nécessité à la république. C'est une erreur qu'il importe de détruire. La république, librement acceptée, suppose bien le principe de la souveraineté nationale; mais la réciproque n'est pas vraie, et le principe de la souveraineté nationale n'a pas pour conséquence unique et nécessaire la république.

Entendons-nous bien. Si par la république on désigne un gouvernement qui repose sur la volonté, l'opinion et l'utilité publique, où la chose publique est tout, et où nul pouvoir, quel qu'il soit, n'est institué que pour cet objet et dans cette fin, je suis, certes, hautement déclaré pour un tel gouvernement, et, dans ce sens, la France et l'Europe entière sont républicaines. Mais si la république n'est que l'absence d'un roi, de quelque manière que la royauté soit constituée; si elle signifie seulement un gouvernement où le pouvoir exécutif n'a pas de chef, ou bien un chef qu'on renouvelle le plus souvent possible, je dis que c'est là une forme de gouvernement qui peut être bonne selon les pays et selon les temps, mais que la logique est loin d'imposer à tout gouvernement libre, et qu'en ce cas la souveraineté nationale n'est pas le moins du monde engagée dans la république.

En effet, de ce que nous sommes parfaitement libres de nous choisir le gouvernement que nous voulons, nous ne restons pas moins obligés, si nous sommes des êtres raisonnables en même temps que nous sommes des êtres libres, de choisir le gouvernement qui convient le mieux à la raison. Quel que soit ce gouvernement, par cela seul que nous l'aurons librement choisi, il aura toujours ce caractère d'émaner de nous, et son autorité ne fera qu'exprimer la nôtre; mais, suivant la diversité des circonstances, la société la plus libre peut se donner très raisonnablement les gouvernemens les plus divers. Le gouvernement d'une commune de cinq cents ames ne peut pas être celui d'un département de cinq cent mille ames, ni d'un état de deux ou trois millions d'hommes, encore bien moins d'un empire où se presseraient en d'étroites limites trente ou quarante millions d'habitans. L'histoire d'une nation, avec ses traditions séculaires, ne peut pas non plus être négligée. Tout se tient dans la vie d'un peuple, et les vieilles nations de l'Europe, chargées d'un long passé qui pèse sur elles du poids des siècles, ne se peuvent conduire comme les jeunes populations de l'Amérique qui ont laissé tous leurs souvenirs de l'autre côté

de l'Océan, et qui disposent de l'avenir aussi bien que de l'espace. Règle générale : plus la vie sociale d'un pays est simple, plus son gouvernement peut l'être aussi; plus la vie sociale est compliquée, plus le gouvernement doit l'être, et alors la simplicité n'est pas l'effet d'un art profond, mais d'un art novice et en quelque sorte dans l'enfance. Tout le monde s'est moqué de Rousseau donnant comme l'idéal de tout gouvernement humain l'imitation du gouvernement d'un petit canton de la Suisse. Il n'y a au fond que deux sortes de gouvernemens essentiellement opposés et radicalement incompatibles : les gouvernemens fondés sur la souveraineté originelle d'une famille, et les gouvernemens fondés sur la souveraineté du peuple. La révolution française n'a brisé que la monarchie absolue et arbitraire, où le monarque tire son droit de lui-même et n'a de responsabilité qu'envers Dieu et sa conscience. Cette forme de gouvernement a eu jadis sa nécessité, sa grandeur, son utilité, sa popularité même; mais elle a reçu le coup mortel en 1789. Elle s'est soutenue plus ou moins long-temps hors de France; mais elle tend partout à se métamorphoser en Europe, toute constitution impliquant une limite et détruisant le principe de la monarchie absolue. Il n'y a pas aujourd'hui de roi en Europe qui osât revendiquer une telle monarchie : s'il le faisait, il sortirait de son siècle, retournerait au moyen-âge, et mettrait en péril le fondement même de son autorité. C'en est fait de la monarchie du droit divin, de la politique de Bossuet, de M. de Bonald, de M. De Maistre : elle n'est plus aujourd'hui qu'une chimère impuissante. Mais, si la monarchie du droit divin a fait son temps, il ne reste pas moins vrai que le gouvernement d'une grande nation civilisée ne peut pas être celui d'une société naissante; et si c'était ici le lieu, je me chargerais de démontrer avec une rigueur mathématique, en allant pas à pas et de déduction en déduction, que la France et toutes les grandes nations européennes ont aujourd'hui besoin d'un gouvernement limité, mais concentré, d'un gouvernement qui ne soit pas tous les jours remis en question, qui dure et se perpétue, qui a bien plus de raisons pour être inamovible que la magistrature, et qui doit être héréditaire, et, s'il se peut, immortel, afin que nulle compétition du pouvoir suprême ne soit possible et ne se puisse même présenter à l'imagination des plus ambitieux, afin qu'il n'y ait point d'interruption dans la conduite générale des affaires de la nation, afin que tous les membres de cette nation vivent, travaillent, contractent sur la foi d'un avenir certain, afin aussi que les nations étrangères puissent traiter avec le pouvoir national comme avec un pouvoir solide et permanent.

Les principes de la révolution française exigent impérieusement une autorité forte et durable, pour déployer leur bienfaisante influence : autrement ils tournent contre eux-mêmes. La souveraineté du peuple

mal organisée est, dans ce grand individu qu'on appelle une nation, ce qu'est en chacun de nous une volonté libre unie à un faible entendement, et qui, n'étant jamais fixée et arrêtée, s'agite et s'épuise en caprices impuissans. Conçoit-on une autorité éphémère et presque désarmée assurant la justice et la paix, et protégeant efficacement la liberté de tous contre les passions de tous que la liberté elle-même a déchaînées? La grande œuvre de la charité civile suppose avant tout des pensées suivies et persévérantes. Quelle prévoyance demander à un pouvoir passager? A-t-il le temps d'étudier et de résoudre des questions aussi compliquées, aussi difficiles que celles-là? Il ne s'agit point d'un grand parti à prendre une fois pour toutes et à accomplir sur-le-champ, mais d'une entreprise de longue haleine à poursuivre toujours sans la terminer jamais : c'est là surtout qu'il faut, sur un plan profondément conçu, une action mesurée, lente et incessante. La pure démocratie, avec sa fougue et sa mobilité, est incapable de tout cela.

Voilà pourquoi le bon sens public aime à invoquer une autorité libérale, mais solidement constituée; voilà pourquoi enfin toutes les nations européennes aspirent et arrivent peu à peu à cette grande forme de gouvernement qui rattache l'avenir au passé, continue, en la perfectionnant, la vie séculaire des peuples, assure l'ordre et la liberté, et ouvre à tous les progrès une carrière paisible et illimitée. La monarchie constitutionnelle est le gouvernement vrai de la France et de l'Europe au XIXe siècle. Il est le seul qui réalise la souveraineté du peuple avec vérité et sans secousse, à l'aide d'un roi qui ne meurt point et n'a jamais tort, et de ministres responsables qui changent au gré de la majorité d'un parlement représentant la majorité des électeurs, laquelle à son tour représente la majorité de la nation, en sorte qu'en dernière analyse c'est la nation qui gouverne, j'entends la vraie nation, intelligente et éclairée, et non pas la masse ignorante, tantôt insouciante et tantôt agitée. Ce beau gouvernement admet sans doute une foule de différences selon les pays et les circonstances, mais il a un type à peu près uniforme qui exprime l'unité de la civilisation européenne.

Telle est l'opinion que j'ai exprimée il y a long-temps. Quand j'ai accepté, professé, défendu la monarchie constitutionnelle, je n'étais pas un enfant, et je l'ai fait par de sérieux motifs qui subsistent tout entiers. Vingt-quatre heures n'ont pas changé des convictions fondées sur la nature des choses et sur les intérêts permanens de la France et de l'Europe.

Je ne connais pas de nos jours un grand esprit qui n'ait été pour la monarchie constitutionnelle, et je voudrais bien savoir quelle autorité se peut opposer à celle de Sieyès et de Mirabeau dans la révolution, de Napoléon, de Royer-Collard et de Chateaubriand au XIXe siècle.

J'entends dire que la monarchie constitutionnelle peut être une fort belle institution, mais qu'après tout elle n'a pu se soutenir, qu'elle a succombé trois fois sous les monarques les plus différens, Napoléon, Charles X, Louis-Philippe; qu'ainsi l'expérience a prononcé. Je réponds qu'en effet l'expérience a prononcé, mais en faveur de la monarchie constitutionnelle; car je prétends que, depuis la révolution française, le seul gouvernement qui ait pu s'établir et durer parmi nous est la monarchie constitutionnelle, et que la république n'a jamais pu vivre, ou plutôt qu'elle n'a jamais été. Non, elle n'a jamais été; car je le demande à tout homme impartial, je le demande surtout au petit nombre de vrais républicains que j'estime et que j'aime, je leur demande s'ils appellent république le régime de la France depuis février. Certes ils ne l'oseraient; ils estiment trop la république. Ce régime est une situation indéfinissable, où la monarchie constitutionnelle n'est plus, où la république n'est pas encore, incessamment flottante entre les émeutes de la rue et des clubs, les répressions terribles de la force, les prétentions d'une assemblée unique qui a le droit de se croire souveraine, et celles d'un pouvoir exécutif élu par les citoyens et qui a le droit aussi de se croire souverain : situation unique dans l'histoire, qui ne se soutient à grand'peine que par les efforts des gens de bien, et qui ne peut pas être le dernier mot des gouvernemens libres en France. Je me flatte encore que personne ne me donnera pour un état républicain celui de la France sous la convention. Robespierre lui-même le disait : La liberté est ajournée jusqu'à la paix, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la révolution. La première république française n'a été qu'une dictature révolutionnaire dont la mission était de détruire la vieille monarchie, puisque cette monarchie n'avait pas su se transformer. En vérité, je rougis pour les hommes d'état de la révolution qu'on leur impute d'avoir voulu établir telle ou telle forme de gouvernement. C'est bien les diminuer, c'est méconnaître étrangement et rabaisser leur rôle dans l'histoire : ils n'ont pas fait un gouvernement, ils ont fait une révolution. La première république française est une crise, ce n'est pas un gouvernement. Dès que l'œuvre de destruction est accomplie, la crise diminue peu à peu, et finit par se résoudre en un gouvernement régulier, qui n'a cessé d'être, de durer, de grandir, de se développer et de couvrir la France de toute espèce de biens et de prospérités pendant cinquante années. En effet, l'empire est une monarchie constitutionnelle, comme la restauration, comme le gouvernement de juillet. Entre les constitutions de l'an VIII, la charte de 1814 et celle de 1830, il n'y a guère que des nuances; ce sont les monarques surtout qui ont différé. La monarchie constitutionnelle est si bien le gouvernement nécessaire de la France, qu'à travers tous les changemens qui ont mis sur le trône des personnages si opposés, dans des

temps si dissemblables, dans des situations si contraires, dans ce flux et ce reflux des événemens les plus extraordinaires, parmi ces chutes et ces élévations également prodigieuses, sur les ruines de tant de grandeurs écroulées, la monarchie constitutionnelle est demeurée presque inviolable, suivant le progrès des temps et de la civilisation, se perfectionnant sans cesse et survivant à toutes les dynasties. A parler exactement, il faut dire qu'elle a été le seul gouvernement de la France depuis la fin de la révolution; elle seule a vécu et duré; la république n'a été qu'une négation, et elle ne peut être autre chose.

La révolution française a deux faces différentes qu'elle montre tour à tour à l'univers étonné. Elle est tour à tour bienfaisante ou terrible, selon les obstacles ou les facilités qu'elle rencontre. La révolution organisée, c'est la monarchie constitutionnelle; la révolution à l'état de crise, c'est la république. La république est la face sinistre de la révolution. A-t-elle à détruire un monde vieilli et à fonder un monde nouveau, la révolution s'appelle la république; elle porte une torche et un glaive, elle met sur sa tête un bonnet rouge, et lave dans le sang les souillures accumulées des siècles; puis, quand tout cela est achevé, elle rentre sous terre, et fait place à des parlemens librement élus et à des rois librement choisis. Grace à Dieu, cette terrible apparition n'a eu lieu qu'une seule fois parmi nous, parce qu'une fois seulement il y avait une société à détruire et une société à fonder; mais la société nouvelle une fois établie, et maîtresse du sol, des mœurs et des lois, il n'était plus besoin que d'évocations rares et passagères du spectre redoutable. La dernière que nous subissons encore est un avertissement solennel donné aux rois et aux peuples : aux rois, de bien savoir qu'ils sont les instrumens d'un progrès continu, qu'on n'empêche les révolutions que par les réformes, et que c'en est fait des idées particulières et des systèmes personnels des princes devant l'intérêt et la volonté des nations; aux peuples, que les gouvernemens libres exigent des mœurs publiques, qu'on doit être digne de la monarchie constitutionnelle pour la conserver, qu'il faut savoir réclamer à la fois et le même jour des réformes légitimes et réprimer des émeutes criminelles; qu'enfin le gouvernement représentatif n'est pas une tente une fois dressée, comme l'a dit M. Royer-Collard, pour s'y endormir dans les délices de la vie privée et l'insouciance des intérêts généraux, mais qu'il faut veiller, qu'il faut combattre, qu'il faut maintenir sans cesse à la sueur de son front les monumens du travail de nos pères et les transmettre à nos enfans agrandis et perfectionnés.

Ceci m'amène à m'expliquer sur la conduite imposée aux gouvernemens depuis la révolution française, sur les maximes qu'ils doivent suivre, sur les causes qui les soutiennent et qui les précipitent.

III.

Les moyens de gouverner les hommes changent perpétuellement; ils ne manquent jamais. Le génie du gouvernement consiste à les discerner et à les mettre en œuvre. Tant qu'une nation n'est pas éteinte, elle a des sentimens, des idées, des intérêts auxquels elle tient avec plus ou moins de passion. Associez-vous à ces intérêts, à ces idées, à ces sentimens, vous lui gagnez le cœur et pouvez la conduire. On ne gouverne les hommes qu'en les servant; la règle est sans exception. A toute époque, il y a un certain esprit général qu'il faut seconder pour qu'il nous seconde à son tour. Chaque siècle, chaque pays, chaque situation a ses conditions de succès. Que diriez-vous d'un homme d'état qui, dans l'antiquité, après la guerre médique, quand Athènes était pleine d'elle-même et enivrée de l'orgueil de ses exploits, aurait entrepris d'y restaurer la monarchie au nom des plus savantes théories? Ou bien imaginez saint Paul venant y prêcher le Dieu inconnu un siècle avant Socrate, avant les longs martyrs et les triomphes de la philosophie. Après les Tarquins, le premier des Brutus a fait ce qu'il y avait à faire en établissant la république. Du temps de César, le dernier des Brutus, s'efforçant de soutenir une république impossible, est un grand cœur auquel a manqué un grand esprit. Au IVe siècle, Constantin, sans avoir peut-être le talent de Julien, a mieux compris où était l'avenir et la force, et par là il a mérité ou du moins obtenu le nom de Grand. Le fondateur du moyen-âge, cet homme tout aussi grand qu'Alexandre et César, et que la barbarie seule de son temps diminue, l'altier Charlemagne a voulu tenir sa couronne des mains d'un pape, pour que cette couronne fût plus puissante en recevant aux yeux des peuples la consécration de celui qui leur était le vicaire de Dieu. Au XVIIIe siècle, Frédéric a suivi une tout autre politique, avec un égal succès, parce que le XVIIIe siècle était fort différent du IXe. L'histoire est là, qui témoigne d'une manière irrésistible que chaque peuple contient en soi et fournit des moyens de gouvernement à qui sait les reconnaître et les employer; mais pour cela l'esprit le plus merveilleux, la réflexion la plus pénétrante ne suffisent point: il y faut quelque chose de plus grand, l'instinct d'abord et puis l'amour. On ne sert bien une cause qu'à la condition de l'aimer. A l'encontre des préjugés vulgaires, tous les grands hommes d'état, ceux-là même qui ont poussé le plus loin l'ambition, et même le génie de l'intrigue dans les détails, ont été sincères : ils ont eu une conviction profonde et un dévouement sans bornes à leur cause. Pour accomplir ses desseins, Richelieu a été condamné à de terribles conduites; à son lit de mort, chrétien et prêtre, il ne comprit pas même la question qui lui était faite, si en ce mo-

ment suprême il pardonnait à ses ennemis, déclarant qu'il n'avait eu d'autres ennemis que ceux de l'état. On n'adopte pas une cause politique comme un rhéteur prend un sujet d'éloquence; ou plutôt on ne prend pas sa cause, c'est elle qui vous prend, c'est elle qui vous pousse et qui vous soutient, c'est elle qui vous rend serein et tranquille au milieu des orages et vous guide à travers les hasards. En politique surtout, rien de grand n'est possible sans la foi et sans l'amour. Celui qui ne sent pas battre son cœur pour les idées qui agitent ses contemporains n'est pas fait pour leur commander : qu'il demeure dans la vie privée, qu'il descende du trône s'il a eu le malheur d'y naître, et au moyen-âge se retire dans un cloître : de nos jours, et c'est là la beauté de la monarchie constitutionnelle, il lui suffit de prendre dans le parlement représentant la majorité de la nation des hommes pénétrés de l'esprit de la nation, qui gouvernent pendant qu'il règne. Je me hâte d'ajouter qu'il ne suffit pas d'aimer une cause pour la bien servir, qu'il faut savoir le faire sans fanatisme comme sans pusillanimité, avec constance, mais avec mesure, car sans la mesure il n'y a point de succès durable, et la modération, qui est une si belle vertu morale, est aussi une vertu politique du premier ordre.

Tels sont, à toutes les époques du monde, les moyens permanens et immortels de gouvernement. En les appliquant à notre siècle, à l'Europe et particulièrement à la France, je dis que, depuis 1789, bien gouverner, c'est gouverner dans l'esprit de la révolution française et avec modération, et qu'il faut gouverner ainsi ou périr, république ou monarchie, légitimité ou usurpation, pouvoir élu ou pouvoir accepté. L'origine des gouvernemens n'est pas sans importance; mais les premiers momens passés, la conduite est tout. Si on gouverne bien, on dure; si on gouverne mal, on tombe; et comme il y a plus d'une manière de mal gouverner, on peut tomber très diversement.

On dit que la France est mobile, capricieuse, difficile à gouverner, incapable d'un gouvernement raisonnable; on l'accuse d'avoir renversé l'un après l'autre tous ses gouvernemens. Autant de mots, autant d'erreurs. La France du XIXe siècle est immuable dans ses vœux; elle est très facile à gouverner; elle n'a renversé aucun de ses gouvernemens, ils se sont tous précipités eux-mêmes.

Depuis que la révolution est accomplie, la France ne veut, ne demande qu'une seule chose, le développement régulier et paisible de ses principes. Un pouvoir qui gouvernerait dans ce sens serait sûr de l'immortalité. Tout gouvernement qui manque à l'une ou à l'autre de ces deux conditions, le triomphe des principes de la révolution et la modération dans ce triomphe, c'est-à-dire la liberté et l'ordre, périt plus ou moins vite selon le degré et dans la mesure même de ses fautes.

Manque-t-il à l'ordre : toutes les classes supérieures et moyennes,

et celles-ci s'étendent très loin et très bas dans la nation, s'alarment et retirent leur approbation et leur appui. Ou bien on les comprime par la terreur en déchaînant la multitude ignorante et passionnée, ou elles finissent par redresser le gouvernement et par l'entraîner dans de meilleures voies, comme à la fin du directoire et au milieu de 1848. Le gouvernement abandonne-t-il les principes de 1789 et l'esprit de la révolution : la France, dans toutes les classes éclairées, fortifiées alors du redoutable concours des passions populaires, d'abord désapprouve, puis se plaint, et, si elle n'est pas écoutée, déclare de plus en plus son mécontentement; mais, bien loin d'être impatiente, elle attend longtemps, elle supporte beaucoup. Un rien la ramène; un peu d'espoir lui rend sa sérénité. Comme elle est sûre de l'inévitable triomphe des principes de 1789, disons mieux, comme elle en jouit depuis le consulat, grace aux lois civiles qui ont fait passer ces principes dans la pratique de tous les jours et dans les détails de la vie, elle est plus tentée de se moquer que de se fâcher des essais impuissans de contre-révolution. N'attendant rien de révolutions nouvelles, après celle qui dispense de toute autre, dès qu'elle les voit poindre à l'horizon, elle les signale au gouvernement avec un effroi et une colère prophétique; elle ne les subit qu'avec douleur et à la dernière extrémité.

Un coup d'œil impartial jeté sur l'histoire de ces cinquante dernières années suffit à montrer la longanimité de la France, et la venge aisément de ses calomniateurs. Je ne vais dire que des choses bien connues de tout le monde, et que j'ai vues moi-même de mes propres yeux.

Mon intelligence s'est éveillée sous le consulat : je me souviens très distinctement de cette grande époque où la France triomphante, unie, tranquille, s'empressait autour d'un gouvernement qui professait hautement les principes de 1789, et les appliquait avec fermeté et avec sagesse dans les lois et dans l'administration. Le général Bonaparte avait sauvé la révolution le 13 vendémiaire, et depuis il l'avait couverte de gloire. Il avait mérité d'en être le chef, le premier magistrat, consul ou empereur. On savait qu'il ne rendrait la France ni à la contre-révolution ni à l'anarchie; on lui remettait donc avec confiance la cause du pays et du siècle; on applaudissait, on s'associait à tous les actes de son gouvernement comme à ses victoires. Jamais l'aurore d'un siècle ne s'est levée plus sereine. J'ai vu ces beaux jours; ils ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Le premier consul montra sans doute une habileté profonde et une merveilleuse prudence dans la transformation et l'agrandissement de son pouvoir; mais c'est le pays tout entier qui le poussa du consulat à l'empire. La France aurait voulu éterniser un gouvernement aussi fort et aussi modéré, aussi libéral et aussi sage, et qui avait fait d'elle un monument magnifique à l'honneur de la révo-

lution française, comme pour attester qu'elle pouvait donner au monde la prospérité aussi bien que la liberté.

Combien de temps la France n'a-t-elle pas été fidèle à son enthousiasme, à sa reconnaissance, à ce culte d'un grand homme dans lequel elle se contemplait elle-même! Pendant des années aussi longues et aussi pleines que des siècles, la France s'est donnée à Napoléon. Quels obstacles a-t-il rencontrés? Qui lui a résisté? De qui a-t-il eu le droit de se plaindre? D'où sont venus et à qui sont les premiers torts, et comment s'est faite la séparation de la nation et de l'empereur?

Cette séparation ne s'est accomplie qu'à la longue. Je l'ai vue naître, croître, se consommer. Je suis de ce temps. J'étais jeune, il est vrai, mais déjà fonctionnaire et chargé d'un enseignement élevé dans les lycées de Paris et à l'École normale. Je puis assurer que, dès 1810, l'enthousiasme avait fait place à l'inquiétude et la confiance au mécontentement.

On avait fait la guerre pour maintenir les principes et l'honneur de la révolution; mais on se demandait ce que signifiaient des guerres lointaines et sans fin, quand la rive gauche du Rhin, la Belgique et la Savoie nous appartenaient depuis long-temps, et quand la confédération suisse et le royaume d'Italie dépendaient de nous. A l'intérieur, on avait voulu l'ordre et la monarchie, mais non pas la tyrannie et l'abolition de toute liberté politique. Les esprits prévoyans concevaient des craintes sur la durée d'un pouvoir qui repoussait tout frein et tout contre-poids, et ces craintes descendaient peu à peu dans tous les rangs.

Chaque jour, le joug devenait et paraissait plus pesant : un corps législatif muet, un sénat qui ne laissait tomber de sa bouche que des flatteries commandées et payées, des impôts accablans, des levées d'hommes toujours croissantes. On ne comprenait rien aux affaires d'Espagne, et ce qu'on entrevoyait des scènes de Bayonne révoltait. L'expédition de Russie, entreprise en apparence pour le blocus continental, si étrangement conduite et si déplorablement terminée, détruisit le prestige de l'infaillibilité impériale. On reconnut que l'empereur était un homme comme un autre, qu'il pouvait se tromper et être vaincu. Et quand, au retour de cette campagne, il vint demander à la France son dernier écu et son dernier homme, et que la commission du corps législatif, composée de MM. Raynouard, Lainé, Flaugergues, Maine de Biran et Gallois, fit entendre un avertissement tardif, et hasarda quelques paroles en faveur de la paix, tout le monde pensait comme la commission. On l'approuvait tout bas, il est vrai, car on n'osait alors s'entretenir des affaires publiques que dans le secret le plus intime de la famille et entre les plus vieux amis. Voilà ce qu'on a oublié depuis, et ce qu'il faut avoir vu soi-même pour y croire au-

jourd'hui. Cette France, si vivante sous le consulat, était peu à peu tombée dans le silence de la mort. L'empereur, partout présent, pesait sur les intelligences et sur les cœurs. La nation croyait encore à son génie, mais elle avait cessé de le comprendre. Lui, renfermé dans la solitude de son ame et dans le secret de ses desseins, entouré d'hommes médiocres, ne voulant plus que des instrumens, ne souffrant un peu d'intelligence qu'à la condition d'une servilité inviolable, exigeant sans cesse le dévouement, s'irritant de lui trouver des bornes, incomparable dans l'exécution, mais marchant toujours devant soi sans se proposer une fin raisonnable et bien précise, il poursuivait avec une infatigable énergie des projets démesurés et gigantesques, et la nation le suivait en silence. Elle le suivait, elle ne le secondait plus.

Après les désastres de 1812, en dépit de l'avertissement bien timide du corps législatif, Napoléon épuisa la France d'hommes et d'argent, refit une armée d'Espagne et d'Allemagne, et s'élança de nouveau sur les champs de bataille. Était-ce pour gagner encore quelques victoires, et à ce prix obtenir une paix glorieuse qui eût assuré les conquêtes de la révolution? Non; c'était pour jouer encore le même jeu qu'avant l'expédition de Russie, reprendre la route de Moscou, maintenir l'oppression de la Prusse, envahir le Portugal, soutenir le roi Joseph sur le trône de la Péninsule et le roi Jérôme sur celui de la Westphalie, affecter l'empire de l'Europe et bloquer l'Angleterre dans son île. Et tout cela, je vous prie, en l'honneur et au nom de quel principe intelligible à l'esprit et qui pût faire battre le cœur? L'empereur Napoléon a deux parties dans sa vie : la première, où il sert la cause de la révolution, lui donne le gouvernement qui lui convient, la monarchie constitutionnelle, apaise les discordes civiles, fonde la société nouvelle et prend une place unique dans l'histoire; la seconde, où il est toujours un grand capitaine, un administrateur admirable, mais une sorte de génie oriental qui s'agite sans fin et sans repos sous la main de la fatalité. Aussi tour à tour la France l'a adoré et délaissé; car, il faut bien le dire, en 1813 et en 1814, l'armée a fait des prodiges de valeur, mais la nation eût pu se défendre avec bien plus d'énergie et de constance. Elle l'eût fait, et certes Paris ne se serait pas rendu à une avant-garde de Cosaques, si toutes les forces du pays n'eussent été épuisées, si l'empereur n'eût pas abattu l'esprit public, s'il n'eût pas fatigué tout le monde, jusqu'à ses lieutenans eux-mêmes, si enfin il n'y avait pas eu dans la nation cette conviction désespérante qu'alors même que nous serions parvenus à nous sauver par de continuels miracles, le lendemain de la délivrance du sol, cet homme fatal qui marchait dans le monde sans plan et sans but, poussé par l'insurmontable besoin d'une activité dévorante et la soif de la domination universelle, nous eût ramenés sur ses pas des bords du Rhin jusqu'au fond de l'Allemagne, dans

un cercle sans fin de combats sans objet. C'est là la pensée funeste que l'empereur avait fait pénétrer dans tous les esprits; c'est elle qui a miné son autorité et amené sa chute. La France a-t-elle donc eu tort de ne pas s'ensevelir sous les ruines de l'empire? J'en appelle à l'Europe et à la conscience du genre humain.

La France accueillit la restauration avec deux sentimens opposés : avec espérance à la fois et avec tristesse. La maison de Bourbon revenait, comme on l'a dit, à la suite de l'étranger, et elle pouvait ramener l'ancien régime; mais, d'un autre côté, elle ramenait la paix dont la France avait grand besoin, et elle donnait la charte, qui consacrait à peu près les principes de la révolution et continuait, en les améliorant, les constitutions impériales. La France, après des commencemens difficiles, se résigna à la restauration, prit au sérieux la charte, et il y eut là, de 1817 à 1821, de belles années, animées et paisibles, où le gouvernement et la nation se donnèrent la main et offrirent à l'Europe un noble spectacle. Interrompu pendant quelque temps, sous le ministère qui fit la guerre d'Espagne pour obéir aux puissances du Nord, leva sur la nation le milliard de l'émigration, proposa le rétablissement du droit d'aînesse et l'odieuse loi du sacrilége, ce spectacle recommence après les élections de 1827. La France victorieuse se contente d'un changement de ministère fait à propos; elle désarme, elle s'apaise, et, dès que son gouvernement n'est plus contre elle, elle est avec son gouvernement. Elle était ministérielle sous M. de Martignac, et, tranquille sur son honneur et sur sa liberté, elle ne pensait qu'au travail, au commerce, à l'industrie; elle applaudissait à l'expédition de Grèce et se livrait avec enthousiasme aux arts qui charment la vie, aux grandes études qui l'ennoblissent. Elle soutenait tous les hommes qui se distinguaient par un libéralisme modéré. Une popularité sérieuse s'étendait jusque sur les humbles cours de trois professeurs bien connus pour appartenir au parti constitutionnel. M. Royer-Collard, élu par sept colléges et président de la chambre des députés, était le représentant de l'opinion générale.

Qui a troublé cet heureux accord du gouvernement et de la nation? qui a ranimé et soulevé les passions? qui a appelé aux armes une jeunesse studieuse? qui a fait la révolution de 1830?

Ce qui a fait la révolution de 1830, c'est le ministère Martignac renvoyé et remplacé par un ministère évidemment appelé pour travailler à l'œuvre de la contre-révolution; c'est le roi Charles X lui-même, qui, las des entraves constitutionnelles, voulut être à lui seul le gouvernement, comme le roi l'était avant 1789; c'est lui qui, au lieu de laisser dormir ce fatal article 14, qui était le génie de l'ancien régime enchaîné en quelque sorte par tous les autres articles de la charte, l'évoqua, et porta la main sur la charte, qui représentait la révolution. Fal-

lait-il céder ou résister? fallait-il livrer la révolution avec la charte, ou les défendre l'une et l'autre? Qui attaquait? qui était sur la défensive?

Les ordonnances de juillet violaient ouvertement la charte dans ses prescriptions les plus substantielles, par exemple, celle de la nécessité du vote des lois par le parlement; elles abrogeaient des lois votées par le parlement, sanctionnées par la couronne et en cours d'exécution, et elles portaient des lois nouvelles sans l'intervention du parlement : on n'était donc pas tenu d'obéir à ces ordonnances. La résistance n'était pas seulement légitime, elle était légale, en vertu de l'article de la charte qui en confiait la défense à tous les citoyens.

Ainsi la nation avait le droit de résister à des ordonnances violatrices de la charte; si cette résistance était combattue par la force, la nation avait le droit de la maintenir par la force aussi, et, l'épée une fois tirée, de ne la remettre dans le fourreau qu'après la victoire de la loi; enfin, si le roi s'obstinait à poursuivre sa coupable entreprise, la nation avait le droit de mettre un terme à cette entreprise en écartant le roi, comme l'Angleterre l'avait fait en 1688.

Oui, la nation avait pleinement tous ces droits, mais a-t-elle bien fait d'en user? N'eût-il pas été possible de soumettre le roi Charles X sans le détrôner, de reviser la charte, d'abolir l'article 14, qui avait servi de prétexte aux ordonnances, celui d'une religion d'état qui rompait l'égalité religieuse, d'abaisser le cens électoral et de fortifier par là le gouvernement représentatif en y intéressant un plus grand nombre de citoyens, en un mot, de faire la révolution de 1830 sans changer la dynastie? Ce fut alors mon avis; je l'exprimai et le soutins dans les conseils de l'opposition. Plusieurs hommes éminens le partagèrent. Cet avis fut énergiquement combattu par mes plus chers amis, je l'avoue. J'avoue aussi qu'il y avait au plan que je proposais un obstacle presque insurmontable : cet obstacle était le roi Charles X, dont l'aveuglement et l'obstination ne cédèrent que lorsqu'il était trop tard. Et il faut que la révolution de 1830 ait été bien légitime et bien nécessaire, puisqu'en l'apprenant, l'Europe, qu'elle menaçait, n'osa pas la blâmer et condamna le roi Charles X! Un honnête homme couronné, le vieux roi de Prusse, dit ces mots : « Je n'aurais peut-être pas donné la charte, mais, si je l'avais donnée, je l'aurais observée. » L'Angleterre applaudit à la victoire d'une cause qui était la sienne, et le ministère conservateur du duc de Wellington reconnut immédiatement le gouvernement nouveau.

La France n'a donc pas eu tort en 1830. A-t-elle eu tort en 1848?

Ici je suis tenté de m'arrêter devant le malheur et l'exil, devant une tombe auguste à peine fermée. O maison d'Orléans, maison illustre et infortunée, je briserais à jamais ma plume plutôt que de la tourner

contre vous; mais puis-je donc vous sacrifier les principes de toute ma vie, la révolution, et l'honneur de mon pays?

Pour défendre la France, il me faut bien retracer les fautes de ses gouvernemens. Celles du gouvernement de juillet se peuvent ramener à une seule, mais qui est grande et a suffi à le perdre.

La résistance à la réforme électorale et parlementaire a été l'occasion de la chute de la monarchie de juillet, mais sa vraie cause est plus profonde : elle est dans l'ancienne et inébranlable résolution de la couronne de ne changer de système à aucun prix, et de ne jamais se rendre à l'opposition, même la plus dynastique et la plus constitutionnelle; résolution qui, sans violer aucun article de la charte, l'éludait tout entière, et supprimait le gouvernement représentatif où la royauté n'a point de système, et appelle dans ses conseils, sans amour et sans haine, les hommes que lui désigne l'opinion. Pour cela, il est vrai, il faut que la royauté n'ait pas la prétention de conduire elle-même les affaires; ou bien elle échange l'inviolabilité, attachée à son impartialité, contre la responsabilité redoutable qui nécessairement accompagne l'exercice du pouvoir.

En parlant ainsi, je ne fais que répéter ce que le roi Louis-Philippe a dit lui-même à Claremont, au mois de novembre 1849, à M. Ed. Lemoine (1).

« Des amis m'ont dit bien souvent ici à Claremont : Ah! si le roi n'avait pas refusé la réforme, il serait encore aux Tuileries! Je ne crois pas cela. M. Guizot l'avait promise, cette réforme..... Quant à moi, dont la vieille expérience avait deviné que la réforme n'était qu'une arme, un prétexte, j'avais formellement désapprouvé cette promesse, et j'avais dit : Tout le monde est pour la réforme? les uns la demandent, les autres la promettent. Va donc pour la réforme! *Mais le jour où il faudra la donner, je ne prêterai pas les mains à cette faiblesse! La réforme, c'est l'avénement de l'opposition, et l'avénement de l'opposition, c'est la guerre, c'est le commencement de la fin. Donc, aussitôt que l'opposition prendra les rênes du gouvernement, je m'en irai!* »

« Un de mes amis les plus dévoués recueillit ces paroles, et il me dit : Sire, un roi constitutionnel ne s'en va pas; il subit la loi de la majorité, et il reste! — Non, il ne reste pas, avais-je répondu, si sa conscience lui dit que, sous son nom et avec son concours, c'est le mal du pays qu'on va faire, et, dans ce cas, plutôt que d'agir contre sa conscience, il s'en va! »

« Ah! sire, m'écriai-je avec tristesse, votre majesté a été conséquente avec elle-même. Quand le roi a cru que les affaires passaient aux main de l'opposition, le roi s'en est allé! »

(1) *Abdication du roi Louis-Philippe racontée par lui-même.*

Ce récit doit être parfaitement exact. Le roi Louis-Philippe a parlé dans l'exil comme aux Tuileries : il a redit à son interlocuteur de Claremont ce qu'il disait depuis long-temps à tout le monde. Personne autour de lui n'ignorait ses dispositions, et M. le prince de Joinville les a exposées, avec une énergie que nous n'oserions égaler, dans une lettre célèbre où, vaincu par l'évidence et les approches du danger, le fils respectueux fait place au citoyen et au patriote. Cette lettre, écrite loin de France le 7 novembre 1847, adressée à M. le duc de Nemours et trouvée aux Tuileries, fait tant d'honneur au prince et elle a été tant de fois livrée à la publicité (1), qu'il nous serait bien permis d'en emprunter quelques lignes; mais un sentiment insurmontable nous interdit de faire aucun usage de confidences intimes épanchées dans le cœur d'un frère, quand celui qu'elles paraîtraient accuser est un père qui n'est plus sur un trône. J'aime mieux rappeler ces paroles authentiques que, quinze ans auparavant, le roi triomphant adressait au chef de l'opposition, M. Odilon Barrot : « J'ai un système de politique parfaitement arrêté. Ce système est le mien, et non celui de tel ou tel « de mes ministres : plutôt que d'y renoncer, je me ferais broyer dans « un mortier! »

Tel était en effet le roi Louis-Philippe, un des hommes et des monarques de ce temps qui reste encore à apprécier. Ses hautes qualités comme ses défauts lui rendaient bien difficile de se plier au rôle modeste d'un simple roi constitutionnel. Un tel roi n'a guère besoin que d'un jugement solide, capable de reconnaître l'état vrai du pays et de l'opinion publique pour s'y accommoder. Il peut sans doute influer sur le gouvernement, mais avec discrétion, et en quelque sorte dans l'ombre, satisfait d'être utile et nécessaire sans paraître dominant. Il lui faut moins des convictions fortes, souvent dangereuses par leur excès, qu'une heureuse flexibilité d'esprit et de caractère. Il doit se défendre avant tout d'avoir un système hors duquel il ne voie que malheur et ruine. Il peut bien être whig ou tory, libéral ou conservateur, pourvu que, selon les circonstances, il sache faire fléchir son opinion particulière devant l'intérêt général, et donner tour à tour le gouvernement aux divers partis qui se le disputent dans le parlement et dans la nation. Le roi Louis-Philippe n'a point réalisé cet idéal du roi constitutionnel. Il avait infiniment d'esprit, une mémoire prodigieuse, une grande connaissance des hommes, une intelligence prompte et vigoureuse, l'habitude et la passion du travail. Joignez à cela le plus aimable naturel, une bonté vraie qui souvent s'élevait sans effort jusqu'à la magnanimité. Avant de signer une sentence de mort, il se livrait aux recherches les plus minutieuses pour découvrir quel-

(1) *Revue Rétrospective*, n° 31, p. 480 et 481.

que endroit par où il pût exercer, avec quelque apparence de raison, le droit de grace. Dans son conseil, il plaidait la cause de ses assassins. Son courage personnel était au-dessus de toutes les épreuves. Je ne parle pas de l'époux et du père : l'inimitié la plus envenimée l'a toujours respecté; mais je veux relever en lui une vertu qui n'est pas assez connue, je veux dire sa parfaite sincérité. Le roi ne déguisait point sa pensée; loin de là il l'exprimait, en public comme en particulier, dans un langage bien dépouillé d'artifice. Naturellement éloquent et causeur incomparable, il aimait les luttes de la conversation, et cherchait à y faire prévaloir ses opinions avec une grace, une verve, une opiniâtreté qui ne se lassait jamais. Ses convictions étaient ardentes et indomptables. Que ce soit sa gloire et son excuse. C'est par là qu'il a fait tant de bien à la France, et c'est par là aussi qu'il a succombé, car les hommes de sa trempe trouvent leurs périls dans leurs qualités.

Pour moi, je n'ai pas pu connaître le roi Louis-Philippe sans l'admirer. En 1840, je l'ai beaucoup vu, et je l'ai souvent contredit et dans le conseil et dans le tête à tête, ce qu'il n'aimait guère : chaque jour, il me surprenait, m'attirait, m'attachait par ses défauts mêmes. Devant lui, je me suis toujours senti en présence d'un esprit rare, d'une ame excellente, d'une capacité supérieure. Je l'ai servi; je l'ai aimé; je porte à sa mémoire un respect inviolable, et je ne crois pas y manquer en avouant qu'il était trop grand pour être un très bon roi constitutionnel.

Le roi ne comprenait qu'un système de gouvernement, et ce système n'était pas tout-à-fait celui de la monarchie parlementaire. Il avait subi en frémissant la main de Casimir Périer. Le ministère du 11 octobre lui avait souvent pesé, et pourtant ce ministère est le plus grand qu'ait eu la monarchie de juillet : il avait à sa tête M. le duc de Broglie, appuyé sur M. Thiers et sur M. Guizot, c'est-à-dire le caractère politique le plus respecté et les deux plus grands talens parlementaires du pays. Depuis la chute de ce cabinet, il n'y a plus eu que des ministères incomplets, et ce n'était pas par là qu'ils déplaisaient au roi : il n'était pas fâché qu'ils dépendissent d'autant plus de lui. Il avait toujours eu la passion de conduire lui-même le gouvernement, et là-dessus il s'exprimait comme aurait pu le faire Louis XIV. Il n'a jamais songé à sortir de la constitution; jamais il n'eût signé les ordonnances du roi Charles X; il n'en eût pas eu besoin. Il connaissait et pratiquait un art plus profond de faire triompher ses opinions, son système, le système du roi, comme il se plaisait trop à l'appeler. Il aimait les hommes à lui; il en avait dans l'une et dans l'autre chambre. Plus de cinquante députés appartenaient avant tout au parti du roi, et il les prêtait plus ou moins à ses ministres. A la chambre des pairs, il avait ses orateurs qui paraissaient dans les occasions délicates, et je les ai reconnus plus

d'une fois à mes dépens, par exemple dans la grande discussion de 1844 sur l'enseignement.

Un seul homme en France imposait au roi, et cet homme était M. le duc d'Orléans. Ce jeune et infortuné prince avait des instincts tout différens de ceux de son père, et souvent il les opposait à la vieille expérience du roi. Le duc d'Orléans savait tout ce qu'il y a de puissance dans les idées libérales; il les aimait ou les ménageait : jamais il ne les eût abandonnées. Son frère, M. le prince de Joinville, partageait ses opinions et ne les dissimulait pas. Plutôt que de les sacrifier ou de les taire, il préférait s'éloigner; il se consolait en servant la France, et de temps en temps il soulageait son cœur dans ces lettres prophétiques que je n'ose plus même rappeler. Le duc d'Orléans, héritier présomptif du trône et chargé des destinées de sa maison, avec les mêmes sentimens, était appelé à un rôle différent. Il n'eût pas hésité à porter au roi et à appuyer énergiquement auprès de lui les inquiétudes croissantes de ses vrais amis et les vœux de la nation. Au besoin il eût pris les rênes du gouvernement, et de son vivant il n'y eût point eu de révolution de février. Sa triste pénétration l'avait comme pressentie, et son testament fait assez voir de quelles graves et sombres pensées s'entretenait son esprit (1).

Du moins, en mourant il avait laissé une ame digne de la sienne, pénétrée des mêmes convictions, pure et forte, sérieuse et libérale, aimant la France, en étant aimée et honorée, capable des résolutions les plus mâles et de la conduite la plus prudente. On aurait pu donner une voix à Mme la duchesse d'Orléans dans les conseils de sa maison, car enfin elle était la mère du futur roi, et son esprit comme son caractère méritaient bien qu'on daignât lui accorder un peu d'influence. Elle ne fut jamais consultée; on l'écartait des affaires et de la politique; on la retenait captive dans les soins de sa douleur et de l'éducation de ses enfans.

Le roi avait enfin trouvé le ministère qui lui convenait et qu'il avait toujours demandé à Dieu, un ministère composé d'hommes capables, mais qui ne le contrariaient pas, auxquels il livrait, sans même y regarder, toute l'administration intérieure de la France, finances, travaux publics, instruction publique, pourvu qu'ils lui laissassent la direction des hautes affaires. Peu à peu la pensée royale était devenue l'ame du

(1) *Revue Rétrospective*, nos 32 et 33. Appendice. Testament du duc d'Orléans. « Que le comte de Paris soit un de ces instrumens brisés avant qu'ils aient servi, ou qu'il devienne l'un des ouvriers de cette régénération sociale qu'on n'entrevoit encore qu'à travers de grands obstacles et peut-être des flots de sang; qu'il soit roi ou qu'il demeure défenseur inconnu et obscur d'une cause à laquelle nous appartenons tous, il faut qu'il soit avant tout un homme de son temps et de la nation; qu'il soit catholique et défenseur passionné, exclusif, de la France et de la révolution. »

gouvernement. Elle en paraissait inséparable. Le roi n'avait jamais eu de goût pour l'opposition; celle qui s'était formée dans les deux dernières années, et qui grossissait chaque jour, lui semblait dirigée contre lui-même. De là une antipathie toujours croissante et qui est devenue l'écueil où s'est brisée la monarchie.

Dès 1847, la question à l'ordre du jour était la réforme parlementaire et la réforme électorale.

La réforme parlementaire consistait à ajouter aux incompatibilités déjà consacrées quelques autres incompatibilités en fort petit nombre, pour donner au parlement une indépendance plus certaine et en même temps mettre l'administration à l'abri des vicissitudes de la politique. Puisque la loi électorale de 1831 excluait de la chambre les sous-préfets et les préfets avec les receveurs-généraux et particuliers, il était assez naturel d'en exclure aussi les procureurs du roi, les avocats-généraux et peut-être même les procureurs-généraux. Autant il est raisonnable que les places politiques soient données à ceux qui soutiennent le ministère à la chambre, autant il importe de constituer des carrières administratives et judiciaires en dehors du mouvement parlementaire. N'oubliez pas que cette question était ancienne, qu'elle avait été le sujet d'un long débat en 1840, et que le ministère d'alors, présidé par M. Thiers, en avait adopté le principe : il nous était donc impossible de ne pas le soutenir en 1847.

En 1831, Casimir Périer avait compris qu'il fallait élargir l'enceinte électorale, et il abaissa le cens exigé de 300 à 200 francs. Au bout de seize ans, on pouvait bien élargir encore un peu cette enceinte. Demandions-nous donc le suffrage universel? A Dieu ne plaise! Demandions-nous même, ce qui certes eût été bien permis, un nouvel abaissement du cens? Non; nous réclamions seulement en faveur de ce principe universellement admis en Europe, que la fortune n'est pas la mesure unique de la capacité électorale, et que certaines professions et fonctions parfaitement déterminées peuvent en tenir lieu. J'avais déjà défendu ce principe en 1840 étant ministre, et même auparavant, en 1839, je m'étais complu à faire voir le ridicule de la bizarre combinaison qui, dans la loi de 1831, exemptait un membre de l'Institut de la règle commune des 200 francs de contributions. Son titre de membre de l'Institut lui était compté pour 100 francs, et il devait justifier en outre de 100 francs d'impositions. Ainsi 100 francs d'esprit, 100 francs d'argent, total 200 francs. Mais dans quelle balance avait donc été pesé le membre de l'Institut pour qu'on affirmât qu'il ne vaut ni 200 francs, ni 80 francs seulement, mais 100 francs, ni plus ni moins? En vérité, étions-nous des révolutionnaires pour demander l'abrogation d'une pareille disposition, par respect à la fois pour la propriété et pour la science? La propriété est assurément la

première de toutes les capacités électorales, et elle a par elle-même une admirable vertu conservatrice; mais n'admettre aucun autre titre de capacité est une exagération insolente et pleine de périls. On nous répondait que l'introduction de ce qu'on appelait alors les capacités dans la liste électorale l'augmenterait tout au plus de soixante, de quatre-vingt ou de cent mille électeurs, et que c'était bien peu de chose. Si c'était si peu, pourquoi le refuser, et en le refusant soulever des tempêtes? Mais ce n'était pas si peu; c'était la conquête d'un grand principe, le principe de la valeur et des droits de l'intelligence.

La réforme parlementaire et la réforme électorale formaient donc à l'opposition un thème simple et grand, un programme modéré et raisonnable et, on le comprend, très populaire. Les cent mille électeurs nouveaux que nous demandions nous soutenaient naturellement de leurs vœux et de leur influence, et s'agitaient pour notre triomphe, dans lequel ils montraient aux classes inférieures un progrès considérable qui en promettait beaucoup d'autres. De là des espérances qui s'étendaient de proche en proche à la nation presque entière, et rendaient vraiment nationale la cause de la réforme.

Cette cause était si bonne qu'elle conquit peu à peu tous les suffrages indépendans. Le président du conseil était presque ouvertement pour la réforme. La plupart des hommes éclairés du parti conservateur pensaient comme lui. Un des plus habiles, M. de Morny, publia un remarquable article dans la *Revue des Deux Mondes*, où il pressait vivement le ministère de déférer au vœu général; mais, dans le sein de la majorité, il s'était formé un petit parti sans talent, présomptueux, violent, qui repoussait toute concession et intimidait la majorité conservatrice. C'est ce parti qui a égaré et perdu le gouvernement.

On a bien voulu reconnaître que j'avais été modéré dans les rangs de l'opposition. Je n'avais pas admiré la campagne des banquets, et, avec la plus grande partie de mes amis, j'avais refusé d'y prendre part. En Angleterre, je n'aurais pas hésité à entreprendre cette agitation pacifique qui est dans les mœurs et les habitudes des peuples libres. M. Thiers, M. de Rémusat, M. Dufaure, M. Passy, M. de Tocqueville et bien d'autres, nous pensâmes que le tempérament de la France n'admettait pas l'emploi de pareils moyens d'influence. Ajoutez que des fautes d'un autre genre, réelles ou apparentes, et l'éclat de procès déplorables avaient porté des coups funestes à la considération du gouvernement dans l'esprit et l'imagination des peuples. Enfin, nous n'ignorions pas qu'un parti ennemi s'était formé sur les derrières de l'opposition, et manœuvrait non sans quelque habileté pour mettre à profit toutes les circonstances. Je le demande : en de telles conjonctures, la prudence la plus vulgaire ne conseillait-elle pas des concessions bien définies et un changement de cabinet ?

Tout le monde était de cet avis, excepté ce petit parti qu'on a si justement appelé *le parti des bornes*. Le pays réel était réformiste. Au fond, le pays légal l'était aussi. La majorité désapprouvait ses chefs; mais, par point d'honneur, elle leur restait fidèle. Telle était la vérité de la situation aux premiers jours de 1848.

Dans la discussion de l'adresse à la chambre des députés, la majorité vota encore pour le ministère; mais, après le vote, une partie considérable de cette même majorité se rendit chez le président du conseil et le supplia d'accorder quelques réformes. A la chambre des pairs, M. Mesnard, de la cour de cassation, aborda la question de l'abus des influences (c'était le terme parlementaire convenu pour désigner la corruption, comme on disait dans le public et dans la rue); il osa même réclamer hautement des réformes, et en cela il n'avait pas seulement l'approbation malheureusement muette de la chambre des pairs, mais il agissait par les conseils et les suggestions des hommes les plus modérés et les plus considérables de cette chambre. Je citerai au premier rang M. le comte Molé. Et moi aussi, alarmé des périls que je voyais croître de jour en jour, je montai à la tribune pour demander à M. le ministre de l'intérieur, non pas la promesse d'apporter bientôt une proposition de réforme, mais du moins un mot d'espérance, et ce mot, je ne pus pas l'arracher!

Peu à peu l'inquiétude montait dans les régions les plus élevées. Je n'ai connu aucun homme d'état, aucun homme politique de quelque importance, en dehors de la minorité insolente et obstinée dont j'ai parlé, qui n'appelât de tous ses vœux la fin d'une pareille situation. Des colonels de la garde nationale de Paris déclarèrent que la ville de Paris et la garde nationale étaient pour la réforme. Le préfet de la Seine, M. de Rambuteau, crut de sa fidélité de parler au roi. Le plus ancien ami du roi, M. le maréchal Gérard, sortit de sa solitude et fit entendre sa voix respectée. Un des esprits les plus politiques de notre temps, l'homme qui, avec Casimir Périer, avait le mieux servi la dynastie nouvelle dans ses pénibles commencemens, le maréchal Sébastiani tenta un effort suprême. Tout fut inutile. Le roi, il faut bien le dire, comme tous les hommes passionnés, ne crut qu'à ceux qui entraient dans ses passions: il repoussa toute idée de réforme et soutint énergiquement le cabinet.

Le lundi 21 février, commencèrent à paraître les premiers symptômes de l'insurrection; elle persista indécise et contenue le 22, elle grandit le 23. Alors un cri universel s'éleva, et le 23, vers deux heures, au début de la séance de la chambre des députés, M. Guizot déclara que le roi venait de faire appeler M. le comte Molé et de le charger de former un cabinet.

M. le comte Molé est un homme d'état d'un esprit ferme, modéré,

prévoyant, fertile en ressources. Il était depuis long-temps l'homme indiqué, et si on lui eût remis les affaires quelques jours auparavant, il eût tout sauvé; mais le mercredi 23 il était insuffisant, et l'appeler était perdre un temps précieux. A onze heures du soir, M. Molé déclarait au roi qu'il ne pouvait composer un ministère.

Le jeudi 24 février, à deux heures du matin, M. Thiers fut appelé aux Tuileries. Si je suis bien informé, M. Thiers demanda trois choses : 1° qu'on lui permît de s'adjoindre M. Barrot pour la formation du nouveau cabinet; 2° qu'on promît et qu'on s'engageât à donner une réforme sérieuse; 3° que la chambre des députés fût dissoute et une chambre nouvelle convoquée. Le roi ne combattit guère les deux premières conditions, mais il rejeta absolument la troisième. M. Thiers la maintint, pensant avec raison qu'il lui était impossible de se remettre entre les mains de la chambre qui avait soutenu et pouvait soutenir encore M. Guizot, et que lui refuser la dissolution d'une chambre mal disposée, c'était lui refuser l'indispensable moyen de gouverner : en sorte que *le Moniteur* du 24 février annonça à la France inquiète et à Paris en feu qu'il n'y avait pas encore de gouvernement!

Je suis convaincu que si *le Moniteur* du lundi 21 février eût annoncé le cabinet de M. Molé, c'est-à-dire un ministère sagement réparateur et modérément réformiste, les affaires se pouvaient assez facilement rétablir. J'ai cru, je crois encore que si le mercredi, à deux heures, on eût appelé M. Thiers au lieu de M. Molé, si on eût accepté immédiatement ses conditions, si un *supplément au Moniteur* l'eût fait savoir le soir même, et si *le Moniteur* du lendemain 24 février eût contenu le ministère de M. Thiers et de M. Barrot avec l'ordonnance de dissolution de la chambre des députés, la crise eût pu être peu à peu surmontée; mais quand, le 24 février au matin, *le Moniteur* parut sans ministère, le secret de l'empire fut divulgué, comme dit Tacite, et les amis de la maison d'Orléans purent comprendre que ses destinées allaient s'accomplir.

Cependant M. Thiers avait convoqué le matin aux Tuileries ceux de ses amis qui devaient faire partie du ministère nouveau. J'arrivai vers huit heures ou huit heures et demie, et quel ne fut pas mon étonnement quand M. Thiers et M. Barrot m'expliquèrent le silence du *Moniteur!* M. Barrot eut alors l'idée de se présenter aux barricades, non comme ministre, il ne l'était pas, mais comme homme, avec la seule autorité de son nom, pour arrêter ou ralentir l'insurrection. Je me joignis à lui avec quelques amis. A mon retour aux Tuileries, vers dix heures, je trouvai les choses à peu près dans le même état. Il n'y eut ni ordonnances signées ni sermens prêtés. Tout se passa en conversations vagues, au moins devant moi, car je ne dis que le peu que j'ai vu, et ne réponds pas du reste.

Chaque minute aggravait le péril et le rapprochait des Tuileries. Partout le désordre et la confusion. Tout à coup la porte du cabinet du roi s'ouvre, et je vois paraître M. Émile de Girardin, tenant à la main un papier qu'il remit au duc de Nemours, et que celui-ci remit au roi. Il paraît que ce papier contenait l'avis que tout était perdu si le roi n'abdiquait sur-le-champ, et si on ne proclamait Mme la duchesse d'Orléans régente au nom du comte de Paris. Le roi passa avec le duc de Nemours et le duc de Montpensier dans un salon voisin où était, je pense, la reine, et il en revint bientôt, nous disant : « On veut que j'abdique, je vais le faire; on veut aussi que M. Barrot soit le premier ministre de la régence, soit; mais M. Barrot n'est pas ici. Puis-je disposer de lui sans son consentement? » J'osai répondre pour M. Barrot, dont je connaissais les sentimens. Le roi fit appeler M. Fain, lui dit de préparer l'ordonnance de nomination de M. Barrot comme président du conseil, et de faire venir le général Trézel pour contre-signer cette nomination. Le général vint, et le roi se mit à écrire son abdication. Comme on le pressait de se hâter, il dit qu'il ne pouvait aller plus vite, qu'il écrivait comme à son ordinaire, et c'était vrai. Sa main était lente, mais ferme. D'irrésolu, de vacillant qu'il avait été jusque-là, le roi était redevenu lui-même; il avait retrouvé sa force et presque sa sérénité accoutumée : évidemment sa conscience royale était satisfaite; il avait dégagé sa responsabilité en abdiquant.

Cette abdication et la nomination de M. Barrot comme président du conseil ont-elles été écrites jusqu'au bout? J'en doute. Les coups de fusil de l'insurrection se rapprochaient tellement, qu'on dut songer au salut du roi et de sa famille; il y eut là, dans l'intérieur des appartemens, des scènes lamentables, et, quelques momens après, nous allions nous incliner une dernière fois devant celui qui avait été notre roi, obligé de fuir, dans une mauvaise voiture, à travers les Tuileries.

C'en était fait de la maison d'Orléans, et pourquoi, grand Dieu! Pour n'avoir pas voulu étendre la liste électorale, et n'avoir pas su prendre à temps M. Thiers et M. Barrot au lieu de M. Duchâtel et de M. Guizot! Le matin, le roi repoussait le programme de M. Thiers, et à midi il signait son abdication aux Tuileries, comme Charles X avait signé la sienne à Rambouillet. Une régence était proclamée comme en 1830, remède extrême et impuissant. Il était trop tard aussi comme en 1830. Les abdications forcées et au moment suprême ne sauvent pas les trônes, elles les précipitent. Il ne fallait pas abdiquer le 24 février à midi; mais il fallait prendre quelques jours auparavant M. Molé pour ministre, ou M. Thiers et M. Barrot le 23 février, ou même le 24 au matin, en les laissant maîtres de gouverner à leur façon au lieu de retenir encore le gouvernement.

Est-il donc si difficile de comprendre que l'opposition est aussi une

partie intégrante du gouvernement, et que, selon les circonstances, la veille opposition, elle est ministère le lendemain? Comme si d'ailleurs l'opposition qui allait prendre les affaires était composée de démagogues et d'anarchistes! M. Thiers avait fait vingt fois ses preuves. M. Barrot fit les siennes dans cette fatale journée.

Le matin, sans être ministre, quand on acceptait à peine son nom, seul, avec quelques amis, il allait aux barricades, et des Tuileries jusqu'à la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin je l'ai vu affrontant des dangers qu'on a oubliés aujourd'hui, sachant trouver les paroles qui convenaient le mieux, déployant des ressources d'esprit et de caractère que ses plus vieux amis ne lui soupçonnaient pas. Toutes les barricades réformistes se sont écartées devant lui, et il n'a dû s'arrêter que devant les barricades démocratiques et socialistes qu'il eût été aisé de cerner et de contenir, si derrière nous, aux Tuileries, on eût su former un gouvernement au lieu d'y discuter les points et virgules d'un programme! Et, après l'abdication du roi, la scène changée et transportée des Tuileries à la chambre des députés, M. Barrot, entouré par les vainqueurs, pressé de laisser mettre son nom sur la liste du gouvernement provisoire, rejetait hautement toutes les propositions qui lui étaient faites, et montait à la tribune avec M. Dupin pour défendre ce qui restait de la monarchie de juillet.

Que faisait cependant le parti conservateur, ou plutôt le petit parti qui en usurpait le nom, qui, la veille encore, faisait sonner si haut son dévouement à la dynastie, repoussait M. Molé, et se préparait à attaquer M. Thiers et M. Barrot comme des révolutionnaires? Le moment était bien venu de témoigner de ce grand dévouement et de payer de sa personne. Dans cette séance mémorable où Mme la duchesse d'Orléans fit paraître un si beau caractère, vainement elle chercha ceux qu'elle avait accoutumé de rencontrer aux Tuileries. Autour d'elle, elle n'a guère aperçu que des membres de cette opposition calomniée, faisant cortége à une femme, à un enfant, derniers représentans de la royauté. C'est alors qu'elle a pu apprendre à connaître des hommes tels que M. Barrot, M. Dupin, M. de Rémusat, M. Jules de Lasteyrie, M. de Mornay, etc. Réfugiée à l'hôtel des Invalides, quels défenseurs l'y ont suivie? La plupart de ceux dont je viens de citer les noms, et quelques ardens, mais sincères réformistes, qui, ayant le matin accepté la régence, y demeuraient fidèles. Disons aussi que M. le duc de Nemours, qui n'avait voulu à aucun prix se séparer de la femme et du fils de son frère, pouvant enfin confier ce dépôt sacré à une amitié nouvelle, mais assurée et inviolable, trouva cette nuit un asile dans la maison d'un républicain.

Il est puéril d'expliquer la catastrophe de février, comme celle de juillet, par des hasards, par un ordre mal donné et mal exécuté, par

telle ou telle précaution mal prise, et par toutes sortes de petites causes, vraies ou fausses, mais qui n'ont été désastreuses que parce qu'elles se joignaient à la grande cause de tout le mal, à savoir les fautes du gouvernement. Je l'ai déjà dit : il faut bien gouverner ou périr, la loi est inexorable, et il y a plus d'une manière de périr, parce qu'il y a plus d'une manière de mal gouverner. On peut périr parce qu'on jette le défi au génie de la révolution; on peut périr encore parce que, sans l'attaquer ouvertement et sans violer un seul article d'une charte, on résiste obstinément aux progrès les plus nécessaires et les plus innocens, et on condamne ainsi une nation ou à s'arrêter et à demeurer immobile, ou à laisser tomber un pouvoir qui se trahit lui-même. Il serait aussi par trop extraordinaire qu'un gouvernement irréprochable, entouré de l'estime et de la confiance publique, eût succombé sous la plus misérable attaque qui fût jamais. Cette attaque n'a réussi que parce qu'elle prenait les couleurs de la réforme et que la réforme était le vœu général. Paris était réformiste; sa faute, et il l'a payée bien cher, a été de n'avoir pas vu que sous la réforme se glissait la république, et, après avoir si vivement appuyé l'une, de ne s'être pas retourné contre l'autre avec la même énergie; mais Paris l'eût fait, je n'en doute pas, et très promptement, si un gouvernement habile lui en eût donné le temps, si de bonne heure de rapides et libérales mesures eussent divisé l'insurrection et séparé les réformistes des révolutionnaires. Ce n'est donc pas la nation qu'il faut accuser ici, c'est le gouvernement. Je le dis à regret, mais avec une conviction profonde : c'est lui qui est le premier auteur de la révolution de février, comme Charles X est l'auteur de la révolution de 1830, et l'empereur de la restauration.

Je ne veux pas même répondre un mot à ceux qui reprochent à l'opposition constitutionnelle d'avoir amené la révolution de 1848. Comment! avertir les gouvernemens des dangers auxquels ils s'exposent, c'est donc créer ces dangers? A ce compte, pour être conséquent, il faut dire que c'est l'opposition de M. de Chateaubriand et de M. Royer-Collard et l'adresse des 221 qui ont fait la révolution de 1830, et que l'honnête homme qui, en voyant paraître le ministère de M. de Polignac, s'est écrié : « Malheureux pays! malheureux roi! » a soulevé le pays et détrôné le roi. Il faut dire aussi que c'est la commission des cinq, en 1812, qui a perdu l'empereur. Écartons ces déclamations, et donnons-nous le spectacle du grand caractère moral des événemens de ce monde.

Les lois de la morale s'appliquent aux choses humaines aussi certainement, aussi inflexiblement que les mathématiques aux mouvemens du ciel et de la terre. Particuliers et gouvernemens, états et familles, il n'y a qu'un moyen de prospérer et de durer, c'est de se bien

conduire. Toute mauvaise conduite est sûre d'une punition proportionnée à sa faute. L'empire avait abusé de la force et de la guerre; il est tombé par la guerre et par la force. La restauration, qui avait donné la charte, après s'être long-temps soutenue par elle, s'est perdue en la violant. Elle avait beaucoup abusé de l'article qui admettait encore une religion d'état, et elle osa s'armer de l'article 14 pour revendiquer le pouvoir absolu du roi; aussi la révolution de 1830 abolit-elle l'article 14, ainsi que la religion d'état, et elle crut par là avoir mis un terme au gouvernement personnel. Les caractères de la révolution de février étaient écrits d'avance en quelque sorte dans ceux des dernières années de la monarchie de juillet.

1° Cette monarchie, démentant de plus en plus son origine par sa conduite, était revenue au gouvernement personnel. Pour en finir avec ce gouvernement, la révolution de février a proclamé la république.

2° La monarchie voulait maintenir à la chambre des députés une multitude de fonctionnaires, même de l'ordre inférieur. L'opposition proposait d'exclure un certain nombre de fonctionnaires chez lesquels l'indépendance était ou impossible ou dangereuse : la république, répondant à un excès par l'excès contraire, a repoussé de la chambre tout fonctionnaire.

3° La monarchie avait refusé, après seize années de progrès en tout genre, d'augmenter le nombre des électeurs; nous proposions, nous, de l'augmenter raisonnablement et successivement : la république a décrété le suffrage universel.

4° Sous la monarchie, le pays légal s'était montré exclusif, et la bourgeoisie, heureuse d'être admise à la cour, avait trop oublié les principes de la révolution : une réaction grossière a donné à la république le nom de démocratique.

5° L'apparition du socialisme a aussi sa raison. On ne s'était point assez occupé du peuple, de sa misère, qui est immense, de ses vices, qui viennent souvent de sa misère, qui l'augmentent et la perpétuent. Quand l'Angleterre, quand la Belgique s'épuisaient à résoudre ou du moins agitaient avec un intérêt ardent les importans problèmes que soulève de toutes parts la situation morale et matérielle des classes inférieures, le gouvernement français voyait éclore toute une littérature socialiste, qui nous révélait d'horribles douleurs et par conséquent les plus grands dangers, et il se croisait les bras, laissait dire et ne faisait rien. La révolution de février s'est chargée de punir cette coupable indifférence par des extravagances plus coupables encore : elle a manqué de mettre dans la constitution le droit à l'assistance et le droit au travail, et nous avons vu le moment où l'on proclamerait le droit de tous à la même éducation. Ces folies mêmes méritent

la plus sérieuse attention. Déjà plusieurs lois excellentes sur l'assistance publique ont été faites, et elles en attendent d'autres. Au moins désormais il sera difficile de ne pas compter avec le peuple et de ne pas veiller sur tout ce qui l'intéresse. Ce sera peut-être là le résultat le plus certain, et puisse-t-il être durable, de la révolution de février.

Telles sont les véritables causes de cette révolution : elles sont dans les fautes déplorables des deux dernières années du gouvernement de juillet. D'un bout de l'Europe à l'autre, les mêmes causes ont produit les mêmes effets, et une conduite contraire a été salutaire et bienfaisante.

En Bavière, les désordres du monarque avaient fait courir à la monarchie les plus grands périls : pour la sauver, il a fallu que le royal amant de Lola-Montès abdiquât.

En Prusse, un roi plein d'esprit, de talent, de nobles intentions, au lieu de donner une constitution digne du XIXe siècle et de la nation de Frédéric, persistait dans un refus systématique; quand on lui parlait de la liberté civile et religieuse, et d'un gouvernement parlementaire comme en Angleterre et en France, il répondait par l'état chrétien et par l'état historique. De là les barricades de Berlin et l'humiliation profonde de la royauté personnelle contrainte de venir s'incliner devant les cadavres de ses ennemis.

Avant le 24 février, nos nouveaux esprits forts en politique célébraient à l'envi le génie de M. de Metternich. L'influence, chez nous, avait passé de l'Angleterre à l'Autriche. C'est M. de Talleyrand qui, le premier, conseilla au roi d'abandonner l'alliance anglaise et l'amitié d'un gouvernement qui lui paraissait devenu révolutionnaire entre les mains des whigs, pour se rapprocher de l'Autriche et rentrer par elle peu à peu dans la famille des royautés légitimes. Ce conseil avait été suivi. M. de Metternich passait dans le cabinet des Tuileries pour l'homme d'état accompli; ses paroles étaient des oracles; il faisait et défaisait les réputations à Paris. Comme il n'y avait pas de liberté de la presse en Autriche, d'honnêtes conservateurs en concluaient que tout y allait au mieux. Il n'y avait pas là non plus d'opposition tracassière pour calomnier le gouvernement, avilir l'autorité et dissoudre la société. Tout à coup ce grand ministre est convaincu de s'être endormi dans l'illusion du plus imprévoyant égoïsme, de n'avoir pas plus compris son pays que son siècle, et d'avoir ignoré les dispositions de tout ce qui l'entourait, aristocratie, bourgeoisie, ouvriers, paysans. Vienne aussi a eu sa révolution; d'événemens en événemens, de catastrophe en catastrophe, l'Autriche a été remuée de fond en comble, et des hommes nouveaux, éclairés, courageux, sagement novateurs, entreprennent de la tirer du chaos où l'avait laissée M. de Metternich. Qui lui eût dit, en 1847, qu'un an à peine écoulé, M. de Bruck et M. Bach conduiraient les affaires de la monarchie à côté d'un Schwarzenberg?

Ainsi, en Bavière, en Prusse, en Autriche, les fautes des gouvernemens ont trouvé bien vite le châtiment qu'elles méritaient. Voyez au contraire l'Espagne, le Piémont, l'Angleterre, la Belgique!

L'Espagne allait de révolution en révolution. Quand la nôtre éclata, on pouvait croire que l'Espagne allait prendre feu. Nullement. La reine Isabelle s'était soumise au gouvernement représentatif. Une constitution très libérale était loyalement pratiquée. L'Espagne ne vit pas qu'elle eût rien à gagner à nous imiter. Nos fautes et nos malheurs lui furent une leçon. Le gouvernement espagnol, à la tête duquel était pourtant un général énergique, au lieu de diminuer les libertés constitutionnelles, les accrut, et ce remède a parfaitement réussi.

Qui doute que le flot de la révolution de février, débordant en Piémont par Chambéry et par Gênes, n'eût tout entraîné, si la maison de Savoie n'avait pas eu pour rempart le *statut royal*? Ce statut créait un parlement, et le parlement introduisait la nation dans le maniement de ses affaires. La nation fit donc cause commune avec son roi. La première république française avait soufflé aisément sur la vieille monarchie sarde; celle de février ne put rien contre la nouvelle monarchie constitutionnelle du Piémont.

Admirez comme, à chaque danger qui la menace, l'Angleterre avance au lieu de reculer dans la carrière des améliorations sociales, et trouve son salut dans un progrès nouveau! L'Irlande, mise depuis des siècles en dehors du droit commun, se révoltait sans cesse : on l'apaisa par l'émancipation des catholiques. Quand la révolution de juillet, dans sa beauté sans tache, émeut le peuple anglais et le transporte d'un enthousiasme qui peut devenir périlleux, on fait la réforme, une réforme profonde qui tient lieu d'une révolution. Le principe territorial est trop dominant: le bill des céréales vient favoriser les classes industrielles et commerciales. Il y a en Angleterre d'affreuses misères et souvent la plus dégradante ignorance mal cachées sous le manteau éblouissant de l'aristocratie la plus opulente et la plus éclairée : on prend en main, avec une ardeur toujours croissante, l'instruction primaire, on multiplie les institutions de bienfaisance, on s'occupe du peuple, on vient à son aide, on le plaint, on l'honore, on l'aime; il le sent, et il reste calme.

Mais l'exemple le plus frappant nous vient de notre voisine la Belgique. La monarchie belge était perdue si la révolution de février eût rencontré devant elle en Belgique le ministère catholique et ultra-conservateur de M. de Theux; mais quelques mois auparavant, le roi Léopold avait changé son cabinet, et mis à la tête du gouvernement l'ami et l'analogue de M. Barrot en Belgique, M. Rogier. M. Charles Rogier est avant tout un homme de cœur, fidèle à ses convictions, les soutenant avec énergie dans l'opposition et les pratiquant avec modé-

ration au ministère. Passionné pour l'indépendance de son pays, il reconnut promptement en 1848 le danger de la situation, et il y fit face avec une vigueur et une persévérance qui lui font le plus grand honneur. En même temps qu'il accueillait à coups de fusil les hordes de M. Ledru-Rollin, il présentait aux chambres une loi qui abaissait encore le cens électoral, déjà très peu élevé en Belgique; il ne craignait pas de puiser dans le trésor national pour venir au secours des Flandres, et, par des mesures financières hardies que je ne veux pas juger, il s'efforce de procurer au peuple la vie à bon marché; en un mot, avec la monarchie constitutionnelle, il fait la vraie, la bonne république, pour éviter la mauvaise. Nous, à force d'avoir peur de la république, nous l'avons amenée!

Oui, nous l'avons amenée; car, si nous eussions su maintenir et développer une monarchie libérale, quel est le vrai, l'honnête républicain qui eût osé se jeter dans les hasards d'une révolution pour mettre un président électif à la place de ce président héréditaire qu'on appelle un roi constitutionnel? Tout républicain accordera, je l'espère, que la république est faite pour la nation, et non pas la nation pour la république. Dans ce cas, quand une forme de gouvernement assure le plus grand bien de la nation, sa dignité à la fois et son bonheur, de quel droit et au nom de quel principe peut-on proposer de la changer? Est-ce que dans la vraie monarchie parlementaire les ministres, tant qu'ils sont en fonction, n'ont pas, avec la responsabilité absolue et exclusive, toute la liberté qui y correspond, à savoir la libre disposition du gouvernement? Est-ce que les ministres peuvent être pris autre part que parmi les chefs du parlement? Est-ce que le parlement ne représente pas la majorité des électeurs? Est-ce que ces électeurs, bien entendu pourvu qu'ils soient nombreux et qu'ils s'étendent à travers toutes les classes, ne représentent pas la nation, dont ils sont la partie la plus éclairée, la plus avancée, la plus capable de s'occuper des affaires publiques? Est-ce qu'ainsi, je le répète, ce n'est pas la nation qui se gouverne elle-même, grace à une organisation simple et savante, où domine la souveraineté nationale et en même temps sont désarmées toutes les ambitions, contraintes à ne pas même songer au pouvoir suprême, et à trouver ailleurs, c'est-à-dire dans l'exercice du gouvernement, une satisfaction légitime, la puissance, l'éclat, la gloire, tant que l'assentiment national les porte et les soutient, ou tout simplement une retraite dans les rangs de l'opposition, en attendant qu'elles regagnent l'assentiment général et la majorité parlementaire? C'est là, comme on le disait en 1830, la meilleure des républiques. Remarquez à quel point celle-là est favorable à la vraie démocratie. Comme un roi héréditaire garantit la stabilité et maintient partout l'équilibre, sous ses auspices les partis déploient impunément toute leur activité, et la dé-

mocratie, qui est une partie essentielle de l'ordre constitutionnel, peut porter à la tribune, dans la presse, dans les libres associations, dans toute la vie publique, ses droits, ses griefs, ses prétentions, et aspirer à son tour au gouvernement de l'état. Otez la royauté, et les partis, j'entends les partis honnêtes, ne peuvent plus aller jusqu'au bout de leurs forces, de peur d'enflammer les esprits et de provoquer des désordres. Dans une maison où la clé de voûte manquerait, on n'oserait pas remuer, de peur d'ébranler et de renverser tout l'édifice. Allez donc aujourd'hui contredire énergiquement l'autorité, quand elle est si faible, si précaire, si mobile! Autre danger. Comme dans une république le chef du gouvernement est élu par les citoyens tout comme les députés, il peut fort spécieusement répondre à leurs remontrances qu'il est l'élu de la nation, que c'est à la nation seule à le juger, et qu'il n'a que faire de leurs tracasseries, en sorte qu'il peut affecter impunément une sorte de dictature, s'il a de l'énergie; ou, s'il est faible, il se laisse entraîner, dans les sens les plus opposés, par les agitations populaires les plus superficielles, et vous voilà retombés dans tous les inconvéniens du gouvernement personnel qui vous ont fait supprimer la monarchie. En 1830, nous avons très sérieusement agité ce problème, et on me permettra de persister dans la solution qui alors en fut adoptée. Cette solution me paraît encore la vraie : c'est celle du XIXe siècle et de toutes les grandes nations civilisées en Europe. Or, en définitive, la France aura le gouvernement de l'Europe, ou l'Europe le gouvernement de la France. J'avoue que j'ai peine à me défendre d'un peu d'irritation contre les dernières années de la monarchie de juillet, qui ont compromis, en l'altérant, la plus belle forme de gouvernement que le génie humain ait trouvée, celle qui concilie dans un accord admirable la stabilité et le mouvement, une autorité indéfectible avec un progrès perpétuel, et qui prévient les révolutions en assurant toutes les réformes nécessaires. La durée d'une pareille forme de gouvernement méritait bien, ce semble, la rançon modeste de soixante et même de cent mille électeurs de plus.

Ainsi, nous croyons l'avoir établi : la France n'est pas difficile à gouverner; elle ne demande qu'à l'être. Elle ne renverse point ses gouvernemens; ce sont eux qui comme à plaisir conspirent contre eux-mêmes. Elle est immuable dans ses vœux, qui sont les instincts du siècle justifiés par la raison. Elle veut sa souveraineté; elle veut l'égale liberté de tous ses enfans; elle est fière de la grandeur, de la gloire, de la fortune même de quelques-uns d'entre eux; en même temps, elle souffre de la misère et des vices qui en dégradent encore un si grand nombre, et elle veut qu'on s'occupe sérieusement de leur soulagement et de leur amélioration. Elle a reçu de la main des siècles et elle perfectionne sans cesse cette magnifique unité nationale que l'Europe nous

envie; mais elle entend que ce soit une unité de liberté et, s'il se peut, de bonheur. Dans son orgueil, qui est sa faiblesse bien connue, elle aspire à marcher à la tête des nations et à leur servir d'exemple. Pour tout cela, elle demande un gouvernement qui l'honore et qui l'aime, disposée à lui rendre en fidélité, en dévouement même, tout ce qu'elle en recevrait en loyauté et en désintéressement. C'en est fait de l'ancien attachement chevaleresque de la France à ses maîtres. La France n'a plus et ne veut plus de maîtres : elle n'a pas fait la révolution de 1789 pour revenir à l'ancien régime plus ou moins habilement déguisé. On ne peut ni tromper la France, ni l'asservir. Elle rend justice au génie de Napoléon, à la sincérité de Charles X, à l'habileté du roi Louis-Philippe, mais elle attend encore un gouvernement qui ne pense pas à lui mais à elle, qui n'ait pas d'intérêts particuliers de gloire, de puissance, de conscience même, un gouvernement enfin qui, selon sa mission et son devoir, abdique toute personnalité pour revêtir en quelque sorte la personne de la France.

On dit que le président actuel de la république, sollicité par ses impatiens amis d'aller s'établir aux Tuileries, leur a répondu : Non, c'est une maison où l'on devient fou. En effet, qui n'y a laissé sa raison? Ce premier consul si sage, dont l'épée avait sauvé la révolution, et qui en gravait les principes dans des lois et des institutions immortelles, à peine est-il venu habiter les Tuileries, comme enivré par les souvenirs qu'il y rencontre et par le génie du lieu, pousse la réaction naturelle en faveur de l'ordre jusqu'à la tyrannie la plus insupportable et au dehors affecte la monarchie universelle. Le roi Charles X, au lieu de se féliciter de voir les répugnances de la France désarmées par la charte, n'est pas plutôt le maître du palais de son frère qu'il entreprend de se débarrasser de cette charte qui seule le soutient, et, préférant jusqu'au bout Coblentz à la France, aime mieux cesser d'être roi que de ne pas être le roi de l'ancien régime. Enfin, nous avons vu un prince éclairé, qui devait sa couronne à une révolution libérale, se laisser peu à peu séduire par les prestiges de la contre-révolution, et, plutôt que d'accorder les réformes les plus innocentes et de prendre ses ministres dans l'opposition la plus constitutionnelle, aller mourir dans l'exil et livrer la France à une démocratie effrénée. En vérité, il faudrait écrire sur le front de ce fatal édifice : O vous qui entrez ici, déposez sur le seuil les pensées personnelles, les systèmes particuliers, les intérêts domestiques, la passion de la fausse grandeur. Ne songez plus à vous : songer à vous, c'est travailler à votre perte. Soyez les serviteurs de l'intérêt général, et l'intérêt général vous soutiendra.

VICTOR COUSIN.

LE CHATEAU

DES DÉSERTES.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XII. — L'HÉRITIÈRE.

Je trouvai en effet mes hôtes fort effrayés de ma disparition. Le bon Volabù m'avait cherché dans la campagne et se disposait à y retourner. Je sentis que ces pauvres gens étaient déjà de vrais amis pour moi. Je leur dis que le hasard m'avait fait rencontrer un des habitans du château en qui j'avais retrouvé une ancienne connaissance. La mère Peirecote, apprenant que j'avais fait la veillée au château, m'accabla de questions, et me parut fort désappointée quand je lui répondis que je n'avais vu là rien d'extraordinaire.

Le lendemain, à neuf heures, je me rendis au château en prévenant mes hôtes que j'y passerais peut-être quelques jours et qu'ils n'eussent pas à s'inquiéter de moi. Celio venait à ma rencontre. — Tu as dormi! me dit-il en me regardant, comme on dit, dans le blanc des yeux.

— Je l'avoue, répondis-je, et c'est la première fois depuis longtemps. J'ai éprouvé un merveilleux bien-être, comme si j'étais arrivé

(1) Voyez les livraisons du 15 février et des 1er et 15 mars.

au vrai but de mon existence, heureux ou misérable. Si je dois être heureux par vous tous qui êtes ici, ou souffrir de la part de plusieurs, il n'importe. Je me sens des forces nouvelles pour la joie comme pour la douleur.

— Ainsi, tu l'aimes?

— Oui, Celio, et toi?

— Eh bien! moi, je ne puis répondre aussi nettement. Je crois l'aimer et je n'en suis pas assez certain pour le dire à une femme que je respecte par-dessus tout, que je crains même un peu. Ainsi je me vois supplanté d'avance! La foi triomphe aisément de l'incertitude.

— Pour peu qu'elle soit femme, repris-je, ce sera peut-être le contraire. Une conquête assurée a moins d'attraits pour ce sexe qu'une conquête à faire. Donc, nous restons amis?

— Croyez-vous?

— Je vous le demande? Mais il me semble que nos rôles sont assez naturellement indiqués. Si je vous trouvais véritablement épris et tant soit peu payé de retour, je me retirerais. Je ne sais ce que c'est que de se comporter comme un larron avec le premier venu de ses semblables, à plus forte raison avec un homme qui se confie à votre loyauté; mais vous n'en êtes pas là, et la partie est égale pour nous deux.

— Que savez-vous si je n'ai pas de l'espérance?

— Si vous étiez aimé d'une telle femme, Celio, je vous estime assez pour croire que vous ne me souffririez pas ici, et vous savez qu'il ne me faudrait qu'une pareille confidence de votre part pour m'en éloigner à jamais; mais, comme je vois fort bien que vous n'avez qu'une velléité, et que je crois Mlle Boccaferri trop fière pour s'en contenter, je reste.

— Restez donc, mais je vous avertis que je jouerai aussi serré que vous.

— Je ne comprends pas cette expression. Si vous aimez, vous n'avez qu'à le dire ainsi que moi, et elle choisira. Si vous n'aimez pas, je ne vois pas quel jeu vous pouvez jouer avec une femme que vous respectez.

— Tu as raison. Je suis un fou. J'ai même peur d'être un sot. Allons! restons amis. Je t'aime, bien que je me sente un peu mortifié de trouver en toi mon égal pour la franchise et la résolution. Je ne suis guère habitué à cela. Dans le monde où j'ai vécu jusqu'ici, presque tous les hommes sont perfides, insolens ou couards sur le terrain de la galanterie. Fais donc la cour à Cecilia; moi, je verrai venir. Nous ne nous engageons qu'à une chose : c'est à nous tenir l'un l'autre au courant du résultat de nos tentatives pour épargner à celui qui échouera un rôle ridicule. Puisque nous visons tous deux au mariage,

à la chose la plus honnête et la plus officielle du monde, l'honneur de la dame n'exige pas que nous nous fassions mystère de son choix. Quant aux lâches petits moyens usités en pareil cas par les plus honnêtes gens, la délation, la calomnie, la raillerie, ou tout au moins la malveillance à l'égard d'un rival qu'on veut supplanter, je n'en fais pas mention dans notre traité. Ce serait nous faire une mutuelle injure.

Je souscrivis à tout ce que proposait Celio sans regarder en avant ni en arrière, et sans même prévoir que l'exécution d'un pareil contrat soulèverait peut-être de terribles difficultés.

— Maintenant, me dit-il en me faisant entrer dans la cour du château, qui était vaste et superbe, il faut que je commence par te conduire chez notre marquis... Puis il ajouta en riant : Car ce n'est pas sérieusement que tu as demandé, hier au soir, chez qui nous étions ici?

— Si j'ai fait une sotte question, répondis-je, c'est de la meilleure foi du monde. J'étais trop bouleversé et trop enivré de me retrouver au milieu de vous pour m'inquiéter d'autre chose, et je ne me suis pas même tourmenté, en venant ici, de l'idée que je pourrais être indiscret ou mal venu à me présenter chez un personnage que je ne connais pas. A la vie que vous menez chez lui, je ne m'attendais même pas à le voir aujourd'hui. Sous quel titre et sous quel prétexte vas-tu donc me présenter?

— Oh! mais tu est fort amusant, répondit Celio en me faisant monter l'escalier en spirale et garni de tapis d'une grande tour. Voilà une mystification que nous pourrions prolonger long-temps, mais tu t'y jettes de trop bonne foi, et je ne veux pas en abuser.

En parlant ainsi, il ouvrit la double porte d'une salle ronde qui servait de cabinet de travail au marquis, et il cria très haut : — Eh! mon cher marquis de Balma, voici Adorno Salentini qui persiste à vous prendre pour un mythe, et qui ne veut être désabusé que par vous-même.

Le marquis, sortant du paravent qui enveloppait son bureau, vint à ma rencontre en me tendant les deux mains, et j'éclatai de rire en reconnaissant ma simplicité.

« *Les enfans* pensaient, dit-il, que c'était un jeu de votre part; mais, moi, je voyais bien que vous ne pouviez croire à l'identité du vieux malheureux Boccaferri de Vienne et du facétieux Leporello de cette nuit avec le marquis de Balma. Cela s'explique en quatre mots : j'ai eu des écarts de jeunesse. Au lieu de les réparer et de me ramener ainsi à la raison, mon père m'a banni et déshérité. Mes prénoms sont Pierre-Anselme *Boccadiferro*. Ce nom de *Bouche de fer* est dans ma famille le partage de tous les cadets, comme celui de Crisostomo, *Bouche*

d'or, est celui de tous les aînés. Je pris pour tout titre mon nom de baptême en le modifiant un peu, et je vécus, comme vous savez, errant et malheureux dans toutes mes entreprises. Ce n'était ni le courage ni l'intelligence qui me manquaient pour me tirer d'affaire; mais j'étais un homme à illusions, comme tous les hommes à idées. Je ne tenais pas assez compte des obstacles. Tout s'écroulait sur moi, au moment où, plein de génie et de fierté, j'apportais la clé de voûte à mon édifice. Alors, criblé de dettes, poursuivi, forcé de fuir, j'allais cacher ailleurs la honte et le désespoir de ma défaite; mais, comme je ne suis pas homme à me décourager, je cherchais dans le vin une force factice, et quand un certain temps consacré à l'ivresse, à l'ivrognerie, si vous voulez, m'avait réchauffé le cœur et l'esprit, j'entreprenais autre chose. On m'a donc qualifié très généreusement en mille endroits de *canaille* et d'*abruti*, sans se douter le moins du monde que je fusse par goût l'homme le plus sobre qui existât. Pour tomber dans cette disgrace de l'opinion, il suffit de trois choses : être pauvre, avoir du chagrin, et rencontrer un de ses créanciers le jour où l'on sort du cabaret.

« J'étais trop fier pour rien demander à mon frère aîné, après avoir essuyé son premier refus. Je fus assez généreux pour ne pas le faire rougir en reprenant mon nom et en parlant de lui et de son avarice. J'oubliai même avec un certain plaisir que j'étais un patricien pour m'affermir dans la vie d'artiste, pour laquelle j'étais né. Deux anges m'assistèrent sans cesse et me consolèrent de tout, la mère de Celio et ma fille. Honneur à ce sexe! il vaut mieux que nous par le cœur.

« J'étais à Vienne avec la Cecilia, il y a deux mois, lorsque je reçus une lettre qui me fit partir à l'heure même. J'avais conservé en secret des relations affectueuses avec un avocat de Briançon qui faisait les affaires de mon frère. Dans cette lettre, il me donnait avis de l'état désespéré où se trouvait mon aîné. Il savait qu'il n'existait pas de titre qui pût me déshériter. Il m'appelait chez lui, où il me donna l'hospitalité jusqu'à la mort du marquis, laquelle eut lieu deux jours après sans qu'une parole d'affection et de souvenir pour moi sortît de ses lèvres. Il n'avait qu'une idée fixe, la peur de la mort. Ce qui adviendrait après lui ne l'occupait point.

« Dès que je me vis en possession de mon titre et de mes biens, grace aux conseils de mon digne ami, l'avocat de Briançon, je me tins coi, je fis le mort; je ne révélai à personne ma nouvelle situation, et je restai enfermé, quasi caché dans mon château, sans faire savoir sous quel nom j'avais été connu ailleurs. Je continuerai à agir ainsi jusqu'à ce que j'aie payé toutes les dettes que j'ai contractées durant cinquante années de ma vie; alors en même temps qu'on dira : « Cette vieille brute de Boccaferri est devenu marquis et quatre fois millionnaire, »

on pourra dire aussi : « Après tout, ce n'était pas un malhonnête homme, car il n'a fait banqueroute à personne, pas même à ses amis. »

« J'avoue que je n'avais jamais perdu l'espoir de recouvrer ma liberté et mon honneur en m'acquittant de la sorte. Je ne comptais pas sur l'héritage de mon frère. Il me haïssait tant que j'aurais juré qu'il avait trouvé un moyen de me dépouiller après sa mort; mais moi, toujours artiste et toujours poète, je n'avais pas cessé de me flatter que le succès couronnerait enfin mes entreprises. Aussi je n'avais jamais fait une dette ni une banqueroute sans en consigner le chiffre et sans en conserver le détail et les circonstances. Dans les dernières années, comme j'étais de plus en plus malheureux, je buvais davantage et j'aurais bien pu perdre ou embrouiller toutes ces notes, si ma fille ne les eût rangées et tenues avec soin.

« Aussi maintenant sommes-nous à même de nous réhabiliter. Nous consacrons à ce travail, ma fille et moi, une heure tous les jours, avant le déjeuner. Tandis que notre avocat de Briançon vend une partie de nos immeubles et prépare la liquidation générale, nous tenons la correspondance au nom de Boccaferri, et, dans toutes les contrées où nous avons vécu, nous cherchons nos créanciers. Il y en a peu qui ne répondent à notre appel. Ceux qui m'ont obligé avec la pensée de le faire gratuitement sont remboursés aussi malgré eux. Dans un mois, je crois que nous aurons terminé ce fastidieux travail et que notre tâche sera accomplie. C'est alors seulement qu'on saura la vérité sur mon compte. Il nous restera encore une fortune très considérable et dont j'espère que nous ferons bon usage. Si j'écoutais mon penchant, je donnerais à pleines mains, sans trop savoir à qui; mais j'ai trop fréquenté les paresseux et les débauchés, j'ai eu trop affaire aux escrocs de toute espèce pour ne pas savoir un peu distinguer. Je dois mon aide aux mauvaises têtes, mais non aux mauvais cœurs.

« D'ailleurs, ma fille a pris la gouverne de ma fortune, et, pour ne plus faire de folies, je lui ai tout abandonné. Elle fera aussi des folies généreuses, mais elle n'en fera pas de sottes et de nuisibles. Tenez, ajouta-t-il en tirant deux ailes du paravent qui nous cachait la moitié de la table, voyez : voici la femme de cœur et de conscience entre toutes! Rien ne la rebute, et cette ame d'artiste sait s'astreindre au métier de teneur de livres pour sauver l'honneur de son père! »

Nous vîmes la Cecilia penchée sur le bureau, écrivant, rangeant, cachetant et pliant avec rapidité, sans se laisser distraire par ce qu'elle entendait. Elle était pâle de fatigue, car cette double vie d'artiste et d'administrateur devait briser ce corps frêle et généreux; mais elle était calme et noble, comme une vraie châtelaine, dans sa robe de soie verte. Je m'aperçus qu'elle avait coupé tout de bon ses longs cheveux noirs. Elle avait fait gaiement ce sacrifice pour pouvoir jouer les rôles

d'homme, et cette chevelure, bouclée sur le cou et autour du visage, lui donnait quelque chose d'un jeune apprenti artiste de la renaissance; elle avait trop de mélancolie dans l'habitude de la physionomie pour rappeler le page espiègle ou le seigneur enfant du manoir. L'intelligence et la fierté régnaient sur ce front pur, tandis que le regard modeste et doux semblait vouloir abdiquer tous les droits du génie et tous les rêves de la gloire.

Elle sourit à Celio, me tendit la main, et referma le paravent pour achever sa besogne.

— Vous voilà donc dans notre secret, reprit le marquis. Je ne puis le placer en de meilleures mains; je n'ai pas voulu attendre un seul jour pour en faire part à Celio et aux autres enfans de la Floriani. J'ai dû tant à leur mère! mais ce n'est pas avec de l'argent seulement que je puis m'acquitter envers celle qui ne m'a pas secouru seulement avec de l'argent; elle m'a aidé et soutenu avec son cœur, et mon cœur appartient à ce qui survit d'elle, à ces nobles et beaux enfans qui sont désormais les miens. La Floriani n'avait laissé qu'une fortune aisée. Entre quatre enfans, ce n'était pas un grand développement d'existence pour chacun. Puisque la Providence m'en fournit les moyens, je veux qu'ils aient les coudées plus franches dans la vie, et je les ai tout de suite appelés à moi pour qu'ils ne me quittent que le jour où ils seront assez forts pour se lancer sur la grande scène de la vie comme artistes; car c'est la plus haute des destinées, et, quelle que soit la partie que chacun d'eux choisira, ils auront étudié la synthèse de l'art dans tous ses détails auprès de moi.

— Passez-moi cette vanité; elle est innocente de la part d'un homme qui n'a réussi à rien et qui n'a pas échoué à demi dans ses tentatives personnelles. Je crois qu'à force de réflexions et d'expériences je suis arrivé à tenir dans mes mains la source du beau et du vrai. Je ne me fais point illusion; je ne suis bon que pour le conseil. Je ne suis pas cependant un *professeur* de *profession*. J'ai la certitude qu'on ne fait rien avec rien, et que l'enseignement n'est utile qu'aux êtres richement doués par la nature. J'ai le bonheur de n'avoir ici que des élèves de génie, qui pourraient fort bien se passer de moi; mais je sais que je leur abrégerai des lenteurs, que je les préserverai de certains écarts, et que j'adoucirai les supplices que l'intelligence leur prépare. Je manie déjà l'ame de Stella, je tâte plus délicatement Salvator et Béatrice, et, quant à Celio, qu'il réponde si je ne lui ai pas fait découvrir en lui-même des ressources qu'il ignorait.

— Oui, c'est la vérité, dit Celio, tu m'as appris à me connaître. Tu m'as rendu l'orgueil en me guérissant de la vanité. Il me semble que, chaque jour, ta fille et toi vous faites de moi un autre homme. Je me croyais envieux, brutal, vindicatif, impitoyable : j'allais devenir mé-

chant parce que j'aspirais à l'être; mais vous m'avez guéri de cette dangereuse folie, vous m'avez fait mettre la main sur mon propre cœur. Je ne l'eusse pas fait en vue de la morale, je l'ai fait en vue de l'art, et j'ai découvert que c'est de là (et en parlant ainsi Celio frappa sa poitrine) que doit sortir le talent.

J'étais vivement ému; j'écoutais Celio avec attendrissement; je regardais le marquis de Balma avec admiration. C'était un autre homme que celui que j'avais connu; ses traits mêmes étaient changés. Était-ce là ce vieux ivrogne trébuchant dans les escaliers de théâtre, accostant les gens pour les assommer de ses théories vagues et prolixes, assaisonnées d'une insupportable odeur de rhum et de tabac? Je voyais en face de moi un homme bien conservé, droit, propre, d'une belle et noble figure, l'œil étincelant de génie, la barbe bien faite, la main blanche et soignée. Avec son linge magnifique et sa robe de chambre de velours doublée de martre, il me faisait l'effet d'un prince donnant audience à ses amis, ou, mieux que cela, de Voltaire à Ferney; mais non, c'était mieux encore que Voltaire, car il avait le sourire paternel et le cœur plein de tendresse et de naïveté. Tant il est vrai que le bonheur est nécessaire à l'homme, que la misère dégrade l'artiste, et qu'il faut un miracle pour qu'il n'y perde pas la conscience de sa propre dignité!

— Maintenant, mes amis, nous dit le marquis de Balma, allez voir si les autres enfans sont prêts pour déjeuner; j'ai encore une lettre à terminer avec ma fille, et nous irons vous rejoindre. Vous me promettez maintenant, monsieur Salentini, de passer au moins quelques jours chez moi?

J'acceptai avec joie; mais je ne fus pas plus tôt sorti de son cabinet que je fis un douloureux retour sur moi-même. — Je crois que je suis fou tout de bon, depuis que j'ai mis les pieds ici, dis-je à Celio en l'arrêtant dans une galerie ornée de portraits de famille. Tout le temps que le marquis me racontait son histoire et m'expliquait sa position, je ne songeais qu'à me réjouir de voir la fortune récompenser son mérite et celui de sa fille. Je ne pensais pas que ce changement dans leur existence me portait un coup terrible et sans remède.

— Comment cela? dit Celio d'un air étonné.

— Tu me le demandes? répondis-je. Tu ne vois pas que j'aimais la Boccaferri, cette pauvre cantatrice à 3 ou 4,000 francs d'appointemens par saison, et qu'il m'était bien permis, à moi qui gagne beaucoup plus, de songer à en faire ma femme, tandis que maintenant je ne pourrais aspirer à la main de Mlle de Balma, héritière de plusieurs millions, sans être ridicule en réalité et en apparence méprisable?

— Je serais donc méprisable, moi, d'y aspirer aussi? dit Celio en haussant les épaules.

— Non, lui répondis-je après un instant de réflexion. Bien que tu ne sois pas plus riche que moi, je pense, ta mère a tant fait pour le pauvre Boccaferri, que le riche Balma peut et doit se considérer toujours comme ton obligé. Et puis le nom de ta mère est une gloire; Cecilia a voué un culte à ce grand nom. Tu as donc mille raisons pour te présenter sans honte et sans crainte. Moi, si je surmontais l'une, je n'en ressentirais pas moins l'autre; ainsi, mon ami, plains-moi beaucoup, console-moi un peu, et ne me regarde plus comme ton rival. Je resterai encore un jour ici pour prouver mon estime, mon respect et mon dévouement; mais je partirai demain et je tâcherai de guérir. Le sentiment de ma fierté et la conscience de mon devoir m'y aideront. Garde-moi le secret sur les confidences que je t'ai faites, et que Mlle de Balma ne sache jamais que j'ai élevé mes prétentions jusqu'à elle.

XIII. — STELLA.

Celio allait me répondre lorsque Béatrice, accourant du fond de la galerie, vint se jeter à son cou et folâtrer autour de nous en me demandant avec malice si j'avais été présenté à *M. le marquis*. Quelques pas plus loin, nous rencontrâmes Stella et Benjamin, qui m'accablèrent des mêmes questions; la cloche du déjeuner sonna à grand bruit, et la belle Hécate, qui était fort nerveuse, accompagna d'un long hurlement ce signal du déjeuner. Le marquis et sa fille vinrent les derniers, sereins et bienveillans comme des gens qui viennent de faire leur devoir. Je vis là combien Cecilia était adorée des jeunes filles et quel respect elle inspirait à toute la famille. Je ne pouvais m'empêcher de la contempler, et même, quand je ne la regardais ou ne l'écoutais pas, je voyais tous ses mouvemens, j'entendais toutes ses paroles. Elle agissait et parlait peu cependant; mais elle était attentive à tout ce qui pouvait être utile ou agréable à ses amis. On eût dit qu'elle avait eu toute sa vie 200,000 livres de rentes, tant elle était aisée et tranquille dans son opulence, et l'on voyait qu'elle ne jouissait de rien pour elle-même, tant elle restait dévouée au moindre besoin, au moindre désir des autres.

On ne parla point de comédie pendant le déjeuner. Pas un mot ne fut dit devant les domestiques, qui pût leur faire soupçonner quelque chose à cet égard. Ce n'est pas que de temps en temps Béatrice, qui n'avait autre chose en tête, n'essayât de parler de la précédente et de la prochaine soirée; mais Stella, qui était toujours à ses côtés et qui s'était habituée à être pour elle comme une jeune mère, la tenait en bride. Quand le repas fut terminé, le marquis prit le bras de sa fille et sortit.

— Ils vont, pendant deux heures, s'occuper d'un autre genre d'af-

faires, me dit Celio. Ils donnent cette partie de la journée aux besoins des gens qui les environnent; ils écoutent les demandes des pauvres, les réclamations des fermiers, les invitations de la commune. Ils voient le curé ou l'adjoint; ils ordonnent des travaux, ils donnent même des consultations à des malades; enfin ils font leur devoir de châtelains avec autant de conscience et de régularité que possible. Stella et Béatrice sont chargées de veiller, à l'intérieur, sur le détail de la maison; moi, ordinairement, je lis ou fais de la musique, et, depuis que mon frère est ici, je lui donne des leçons; mais, pour aujourd'hui, il ira s'exercer tout seul au billard. Je veux causer avec vous.

Il m'emmena dans le jardin, et là, me serrant la main avec effusion:

— Ta tristesse me fait mal, dit-il, et je ne saurais la voir plus longtemps. Écoute, mon ami, j'ai eu un mauvais mouvement, quand tu m'as dit, il y a une heure, que tu renonçais à Cecilia par délicatesse. J'ai failli te dire que c'était ton devoir et t'encourager à partir : je ne l'ai pas fait; mais, quand même je l'aurais fait, je me rétracterais à cette heure. Tu te montres trop scrupuleux, ou tu ne connais pas encore Cecilia et son père. Ils n'ont pas cessé d'être artistes, je crois même qu'ils le sont plus que jamais depuis qu'ils sont devenus seigneurs. L'alliance d'un talent tel que le tien ne peut donc jamais leur sembler au-dessous de leur condition. Quant à te soupçonner coupable d'ambition et de cupidité, cela est impossible, car ils savent qu'il y a deux mois tu étais amoureux de la pauvre cantatrice à 3,000 francs par saison, et que tu aspirais sérieusement à l'épouser, même sans rougir du vieux ivrogne.

— Ils le savent! Tu l'as dit, Celio?

— Je le leur ai dit le jour même où j'en ai reçu de toi la confidence, et ils en avaient été fort touchés.

— Mais ils avaient refusé, parce que, ce jour-là même, ils recevaient la nouvelle de leur héritage?

— Non; même en recevant cette nouvelle, ils n'avaient pas refusé. Ils avaient dit : *Nous verrons!* Depuis, quoique je me sentisse ému moi-même, j'ai eu le courage de tenir la parole que je t'avais presque donnée : j'ai reparlé de toi.

— Et qu'a-t-*elle* dit?

— Elle a dit : « Je suis si reconnaissante de ses bonnes intentions pour moi dans un temps où j'étais pauvre et obscure, que, si j'étais décidée à me marier, je chercherais l'occasion de le voir et de le connaître davantage. » Et puis nous avons été à Turin secrètement ces jours-ci, comme je te l'ai dit, pour les affaires de son père, et pour ramener en même temps notre Benjamin. Là, j'ai étudié avec un peu d'inquiétude l'effet que produisait sur elle le bruit de tes amours avec la duchesse. Elle a été triste un instant, cela est certain. Tu vois, ami,

je ne te cache rien. Je lui ai offert d'aller te voir pour t'amener en secret à notre hôtel. J'avais du dépit, elle l'a vu, et elle a refusé, parce qu'elle est bonne pour moi comme un ange, comme une mère; mais elle souffrait, et quand, la nuit suivante, nous avons passé à pied devant ta porte pour aller chercher notre voiture, que nous ne voulions pas faire venir devant l'hôtel, nous avons vu ton voiturin, nous avons reconnu Volabù. Nous l'avons évité, nous ne voulions pas être vus; mais Cecilia a eu une inspiration de femme. Elle a dit à Benjamin (que cet homme n'avait jamais vu) de s'approcher de lui, et de lui demander si son voiturin était disponible pour Milan. — Je vais à Milan en effet, répondit-il, mais je ne puis prendre personne. — Qui donc conduisez-vous? dit l'enfant; ne pourrais-je m'arranger avec votre voyageur pour aller avec lui? — Non; c'est un peintre. Il voyage seul. — Comment s'appelle-t-il? peut-être que je le connais? — Ce voiturin a dit ton nom : c'est tout ce que nous voulions savoir. On nous avait dit que la duchesse était retournée à Milan. Cecilia pâlit, sous prétexte qu'elle avait froid; puis, comme j'en faisais l'observation à demi-voix, elle se mit à sourire avec cet air de souveraine mansuétude qui lui est propre. Elle approcha de ta fenêtre en me disant : — Tu vas voir que je vais lui adresser un adieu bien amical et par conséquent bien désintéressé. — C'est alors qu'elle chanta ce maudit *Vedrai carino* qui t'a arraché aux griffes de Satan. Allons, il y a dans tout cela une fatalité! Je crois qu'elle t'aime, bien que ce soit fort difficile à constater chez une personne toujours maîtresse d'elle-même, et si habituée à l'abnégation qu'on peut à peine deviner si elle souffre en se sacrifiant. A l'heure qu'il est, elle ne sait plus rien de toi, et je confesse que je n'ai pas eu le courage de lui dire que tu as renoncé à la duchesse et que tu lui dois ton salut. Je me suis engagé à ne pas te nuire; mais ce serait pousser l'héroïsme au-delà de mes facultés, que d'aller faire la cour pour toi. Seulement je te devais la vérité, la voilà tout entière. Reste donc ou parle; attends et espère, ou agis et éclaire-toi. De toute façon, tu es dans ton droit, et personne ne peut te supposer amoureux des millions, puisque, ce matin encore, tu ne voulais pas comprendre que le marquis de Balma était le père Boccaferri.

— Bon et grand Celio, m'écriai-je, comment te remercier! Je ne sais plus que faire. Il me semble que tu aimes Cecilia autant que moi, et que tu es plus digne d'elle. Non, je ne puis lui parler. Je veux qu'elle ait le temps de te connaître et de t'apprécier sous la face nouvelle que ton caractère a prise depuis quelque temps. Il faut qu'elle nous examine, qu'elle nous compare et qu'elle juge. Il m'a semblé parfois qu'elle t'aimait, et peut-être que c'est toi qu'elle aime! Pourquoi nous hâter de savoir notre sort? Qui sait si, à l'heure qu'il est, elle-même n'est pas indécise? Attendons.

— Oui, c'est vrai, dit Celio, nous risquons d'être refusés tous les deux, si nous brusquons sa sympathie. Moi, je suis fort gêné aussi, car je n'étais pas amoureux d'elle à Vienne, et l'idée de l'être ne m'est venue que quand j'ai vu ton amour. J'ai un peu peur à présent qu'elle ne me croie influencé par ses millions, car je suis plus exposé que toi à mériter ce soupçon. Je n'ai pas fait mes preuves à temps, comme tu les as faites. D'un autre côté, l'adoration qu'elle avait pour ma mère, et qui domine encore toutes ses pensées, est de force et de nature à lui faire sacrifier son amour pour toi dans la crainte de me rendre malheureux. Elle est ainsi faite, cette femme excellente; mais je ne jouirai pas de son sacrifice.

— Ce sacrifice, repris-je, serait prompt et facile aujourd'hui. Si elle m'aime, ce ne peut être encore au point de devenir égoïste. Dans mon intérêt comme dans le tien, je demande l'aide et le conseil du temps.

— C'est bien dit, répliqua Celio; ajournons. Eh! tiens, prenons une résolution : c'est de ne nous déclarer ni l'un ni l'autre avant de nous être consultés encore; jusque-là, nous n'en reparlerons plus ensemble, car cela me fait un peu de mal.

— Et à moi aussi. Je souscris à cet accord; mais nous ne nous interdisons pas l'un à l'autre de chercher à lui plaire.

— Non, certes, dit-il. Il se mit à fredonner la romance de don Juan; puis peu à peu il arriva à la chanter, à l'étudier tout en marchant à mon côté, et à frapper la terre de son pied avec impatience dans les endroits où il était mécontent de sa voix et de son accent. — Je ne suis pas don Juan! s'écria-t-il en s'interrompant, et c'est pourtant dans ma voix et dans ma destinée de l'être sur les planches. Que diable! je ne suis pas un ténor, je ne peux pas être un amoureux tendre! Je ne peux pas chanter *Il mio tesoro intanto* et faire la cadence de Rubini... Il faut que je sois un scélérat puissant ou un honnête homme qui fait *fiasco!* Va pour la puissance!... Après tout, ajouta-t-il en passant la main sur son front, qui sait si j'aime? Voyons! Il chanta *Quando dal vino,* et il le chanta supérieurement. — Non! non! s'écria-t-il satisfait de lui-même, je ne suis pas fait pour aimer! Cecilia n'est pas ma mère. Il peut lui arriver d'aimer demain quelqu'un plus que moi, toi, par exemple! Fi donc! moi, amoureux d'une femme qui ne m'aimerait point! j'en mourrais de rage! Je ne t'en voudrais pas, à toi, Salentini; mais elle? je la jetterais du haut de son château sur le pavé pour lui faire voir le cas que je fais de sa personne et de sa fortune!

Je fus effrayé de l'expression de sa figure. Le Celio que j'avais connu à Vienne reparaissait tout entier, et me jetait dans une stupéfaction douloureuse. Il s'en aperçut, sourit, et me dit : Je crois que je redeviens méchant! Allons rejoindre la famille, cela se dissipera. Parfois

mes nerfs me jouent encore de mauvais tours. Tiens, j'ai froid! Allons-nous-en. Il prit mon bras, et rentra en courant.

A deux heures, toute la famille se réunit dans le grand salon. Le marquis donna, comme de coutume, à ses gens l'ordre qu'on ne le dérangeât plus jusqu'au dîner, à moins d'un motif important, et que dans ce cas on sonnât la cloche du château pour l'avertir. Puis il demanda aux jeunes filles si elles avaient pris l'air et surveillé la maison; à Benjamin, s'il avait travaillé; et quand chacun lui eut rendu compte de l'emploi de sa matinée : — C'est bien, dit-il; la première condition de la liberté et de la santé morale et intellectuelle, c'est l'ordre dans l'arrangement de la vie; mais, hélas! pour avoir de l'ordre, il faut être riche. Les malheureux sont forcés de ne jamais savoir ce qu'ils feront dans une heure! A présent, mes chers enfans, vive la joie! La journée d'affaires et de soucis est terminée; la soirée de plaisir et d'art commence. Suivez-moi.

Il tira de sa poche une grande clé, et l'éleva en l'air aux rires et aux acclamations des enfans. Puis nous nous dirigeâmes avec lui vers l'aile du château où était situé le théâtre. On ouvrit la *porte d'ivoire,* comme l'appelait le marquis, et on entra dans le sanctuaire des songes, après s'y être enfermés et barricadés d'importance.

Le premier soin fut de ranger le théâtre, d'y remettre de l'ordre et de la propreté, de réunir, de secouer et d'étiqueter les costumes abandonnés à la hâte, la nuit précédente, sur des fauteuils. Les hommes balayaient, époussetaient, donnaient de l'air, raccommodaient les accrocs faits au décor, huilaient les ferrures, etc. Les femmes s'occupaient des habits; tout cela se fit avec une exactitude et une rapidité prodigieuse, tant chacun de nous y mit d'ardeur et de gaieté. Quand ce fut fait, le marquis réunit sa couvée autour de la grande table qui occupait le milieu du parterre, et l'on tint conseil. On remit les manuscrits de *Don Juan* à l'étude; on y fit rentrer des personnages et des scènes éliminés la veille; on se consulta encore sur la distribution des rôles. Celio revint à celui de don Juan, il demanda que certaines scènes fussent chantées. Béatrice et son jeune frère demandèrent à improviser un pas de danse dans le bal du troisième acte. Tout fut accordé. On se permettait d'essayer de tout; mais, à mesure qu'on décidait quelque chose, on le consignait sur le manuscrit, afin que l'ordre de la représentation ne fût pas troublé.

Ensuite Celio envoya Stella lui chercher diverses perruques à longs cheveux. Il voulait assombrir un peu son caractère et sa physionomie. Il essaya une chevelure noire. — Tu as tort de te faire brun, si tu veux être méchant, lui dit Boccaferri (qui reprenait son ancien nom derrière la *porte d'ivoire*). C'est un usage classique de faire les traîtres noirs et à tous crins, mais c'est un mensonge banal. Les hommes pâles

de visage et noirs de barbe sont presque toujours doux et faibles. Le vrai tigre est fauve et soyeux.

— Va pour la peau du lion, dit Celio en prenant sa perruque de la veille, mais ces nœuds rouges m'ennuient; cela sent le tyran de mélodrame. Mesdemoiselles, faites-moi une quantité de canons couleur de feu. C'était le type du roué au temps de Molière.

— En ce cas, rends-nous ton nœud cerise, ton *beau nœud d'épée!* dit Stella.

— Qu'en veux-tu faire?

— Je veux le conserver pour modèle, dit-elle en souriant avec malice, car c'est toi qui l'as fait, et toi seul au monde sais faire les nœuds. Tu y mets le temps, mais quelle perfection! N'est-ce pas? ajouta-t-elle en s'adressant à moi, et en me montrant ce même nœud cerise que j'avais ramassé la veille, comment le trouvez-vous?

Le ton dont elle me fit cette question et la manière dont elle agita ce ruban devant mon visage me troublaient un peu. Il me sembla qu'elle désirait me voir m'en emparer, et je fus assez vertueux pour ne pas le faire. La Boccaferri me regardait. Je vis rougir la belle Stella; elle laissa tomber le nœud et marcha dessus comme par mégarde, tout en feignant de rire d'autre chose.

Celio était brusque et impérieux avec ses sœurs, quoiqu'il les adorât au fond de l'ame, et qu'il eût pour elles mille tendres sollicitudes. Il avait vu aussi ce singulier petit épisode. — Allons donc, paresseuses! cria-t-il à Stella et à Béatrice, allez me chercher trente aunes de ruban couleur de feu! J'attends! — Et quand elles furent entrées dans le magasin, il ramassa le nœud cerise et me le donna à la dérobée en me disant tout bas : — Garde-le en mémoire de Béatrice; mais si l'une ou l'autre est coquette avec toi, corrige-les et moque-toi d'elles. Je te demande cela comme à un frère.

Les préparatifs durèrent jusqu'au dîner, qui fut assez sérieux. On reprenait de la gravité devant les domestiques, qui portaient le deuil de l'ancien marquis sur leurs habits, faute de le porter dans le cœur. Et d'ailleurs chacun pensait à son rôle, et M. de Balma disait une chose que j'ai toujours sentie vraie : les idées s'éclaircissent et s'ordonnent durant la satisfaction du premier appétit.

Au reste, on mangeait vite et modérément à sa table. Il disait familièrement que l'artiste qui mange est *à moitié cuit*. On savourait le café et le cigare, pendant que les domestiques levaient le couvert et effectuaient leur sortie finale des appartemens et de la maison. Alors on faisait une ronde, on fermait toutes les issues. Le marquis criait : — Mesdames les actrices, à vos loges! On leur donnait une demi-heure d'avance sur les hommes; mais Cecilia n'en profitait pas. Elle resta

avec nous dans le salon, et je remarquai qu'elle causait tout bas dans un coin avec Celio.

Il me sembla qu'au sortir de cet entretien Celio était d'une gaieté arrogante, et Cecilia d'une mélancolie résignée; mais cela ne prouvait pas grand'chose : chez lui, les émotions étaient toujours un peu forcées; chez elle, elles étaient si peu manifestées, que la nuance était presque insaisissable.

A huit heures précises, la pièce commença. Je craindrais d'être fastidieux en la suivant dans ses détails, mais je dois signaler qu'à ma grande surprise, Cecilia fut admirable et atroce de jalousie dans le rôle d'Elvire. Je ne l'aurais jamais cru; cette passion semblait si ennemie de son caractère! J'en fis la remarque dans un entr'acte. — Mais c'est peut-être pour cela précisément, me dit-elle... Et puis, d'ailleurs, que savez-vous de moi?

Elle dit ce dernier mot avec un ton de fierté qui me fit peur. Elle semblait mettre tout son orgueil à n'être pas devinée. Je m'attachai à la deviner malgré elle, et cela assez froidement. Boccaferri loua Celio avec enthousiasme; il pleurait presque de joie de l'avoir vu si bien jouer. Le fait est qu'il avait été le plus froid, le plus railleur, le plus pervers des hommes. — C'est grace à toi, dit-il à la Boccaferri; tu es si irritée et si hautaine, que tu me rends méchant. Je me fais de glace devant tes reproches, parce que je me sens poussé à bout et prêt à éclater. Tiens! *ma vieille,* tu devrais toujours être ainsi; je reprendrais les forces que m'ôtent ta bonté et ta douceur accoutumées.

— Eh bien! répondit-elle, je ne te conseille pas de jouer souvent ces rôles-là avec moi : je t'y rendrais des points.

Il se pencha vers elle, et, baissant la voix : — Serais-tu capable d'être la femelle d'un tigre? lui dit-il.

— Cela est bon pour le théâtre, répondit-elle (et il me sembla qu'elle parlait exprès de manière à ce que je ne perdisse pas sa réponse). Dans la vie réelle, Celio, je mépriserai un usage si petit, si facile et si niais de ma force. Pourquoi suis-je si méchante, ici, dans ce rôle? C'est que rien n'est plus aisé que l'affectation. Ne sois donc pas trop vain de ton succès d'aujourd'hui. La force dans l'excitation, c'est le *pont aux ânes!* La force dans le calme..... tu y viendras peut-être, mais tu n'y es pas encore. Essaie de faire Ottavio, et nous verrons!

— Vous êtes une comédienne fort acerbe et fort jalouse de son talent! dit Celio en se mordant les lèvres si fort que sa moustache rousse, collée à sa lèvre, tomba sur son rabat de dentelle.

— Tu perds ton poil de tigre, lui dit tranquillement la Boccaferri en rattrapant la moustache; tu as raison de faire peau neuve!

— Vous croyez que vous opérerez ce miracle?

— Oui, si je veux m'en donner la peine, mais je ne le promets pas.

Je vis qu'ils s'aimaient sans vouloir se l'avouer à eux-mêmes, et je regardai Stella, qui était belle comme un ange en me présentant un masque pour la scène du bal. Elle avait cet air généreux et brave d'une personne qui renonce à vous plaire sans renoncer à vous aimer. Un élan de cœur, plein d'une vaillance qui ne me permit pas d'hésiter, me fit tirer de mon sein le nœud cerise que j'y avais caché, et je le lui montrai mystérieusement. Tout son courage l'abandonna; elle rougit, et ses yeux se remplirent de larmes. Je vis que Stella était une sensitive, et que je venais de me donner pour jamais ou de faire une lâcheté. Dès ce moment, je ne regardai plus en arrière, et je m'abandonnai tout entier au bonheur, bien nouveau pour moi, d'être chastement et naïvement aimé.

Je faisais le rôle d'Ottavio, et je l'avais fort mal joué jusque-là. Je pris le bras de ma charmante Anna pour entrer en scène, et je trouvai du cœur et de l'émotion pour lui dire mon amour et lui peindre mon dévouement.

A la fin de l'acte, je fus comblé d'éloges, et Cecilia me dit en me tendant la main : — Toi, Ottavio, tu n'as besoin des leçons de personne, et tu en remontrerais à ceux qui enseignent. — Je ne sais pas jouer la comédie, lui répondis-je, je ne le saurai jamais. C'est parce qu'on ne la joue pas ici que j'ai dit ce que je sentais.

XIV. — CONCLUSION.

Je montai dans la loge des hommes pour me débarrasser de mon domino. A peine y étais-je entré, que Stella vint résolûment m'y joindre. Elle avait arraché vivement son masque; sa belle chevelure blond-cendré, naturellement ondée, s'était à demi répandue sur son épaule. Elle était pâle, elle tremblait; mais c'était une ame éminemment courageuse, quoiqu'elle agît par expansion spontanée et d'une manière tout opposée, par conséquent, à celle de la Boccaferri.

— Adorno Salentini, me dit-elle en posant sa main blanche sur mon épaule, m'aimez-vous?

Je fus entièrement vaincu par cette question hardie, faite avec un effort évidemment douloureux et le trouble de la pudeur alarmée.

Je la pris dans mes bras et je la serrai contre ma poitrine.

— Il ne faut pas me tromper, dit-elle en se dégageant avec force de mon étreinte. J'ai vingt-deux ans; je n'ai pas encore aimé, moi, et je ne dois pas être trompée. Mon premier amour sera le dernier, et si je suis trahie, je n'essaierai pas de savoir si j'ai la force d'aimer une seconde fois : je mourrai. C'est là le seul courage dont je me sente ca-

pable. Je suis jeune, mais l'expérience des autres m'a éclairée. J'ai beaucoup rêvé déjà, et, si je ne connais pas le monde, je me connais du moins. L'homme qui se jouera d'une ame comme la mienne ne pourra être qu'un misérable, et, s'il en vient là, il faudra que je le haïsse et que je le méprise. La mort me semble mille fois plus douce que la vie après une semblable désillusion.

— Stella, lui répondis-je, si je vous dis ici que je vous aime, me croirez-vous? Ne me mettrez-vous pas à l'épreuve avant de vous fier aveuglément à la parole d'un homme que vous ne connaissez pas?

— Je vous connais, répondit-elle. Celio, qui n'estime personne, vous estime et vous respecte; et d'ailleurs, quand même je n'aurais pas ce motif de confiance, je croirais encore à votre parole.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas, mais cela est ainsi.

— Donc vous m'aimez, vous?

Elle hésita un instant, puis elle dit :

— Ecoutez! je ne suis pas pour rien la fille de la Floriani. Je n'ai pas la force de ma mère, mais j'ai son courage; je vous aime.

Cette bravoure me transporta. Je tombai aux pieds de Stella et je les baisai avec enthousiasme. — C'est la première fois, lui dis-je, que je me mets aux genoux d'une femme, et c'est aussi la première fois que j'aime. Je croyais pourtant aimer Cecilia il y a une heure, je vous dois cette confession; mais ce que je cherche dans la femme, c'est le cœur, et j'ai vu que le sien ne m'appartenait pas. Le vôtre se donne à moi avec une vaillance qui me pénètre et me terrasse. Je ne vous connais pas plus que vous ne me connaissez, et voilà que je crois en vous comme vous croyez en moi. L'amour, c'est la foi; la foi rend téméraire, et rien ne lui résiste. Nous nous aimons, Stella, et nous n'avons pas besoin d'autre preuve que de nous l'être dit. Voulez-vous être ma femme?

— Oui, répondit-elle, car moi, je ne puis aimer qu'une fois, je vous l'ai dit.

— Sois donc ma femme, m'écriai-je en l'embrassant avec transport. Veux-tu que je te demande à ton frère tout de suite?

— Non, dit-elle en pressant mon front de ses lèvres avec une suavité vraiment sainte. Mon frère aime Cecilia, et il faut qu'il devienne digne d'elle. Tel qu'il est aujourd'hui, il ne l'aime pas encore assez pour la mériter. Laisse-lui croire encore que tu prétends être son rival. Sa passion a besoin d'une lutte pour se manifester à lui-même. Cecilia l'aime depuis long-temps. Elle ne me l'a pas dit, mais je le sais bien. C'est à elle que tu dois me demander d'abord, car c'est elle que je regarde comme ma mère.

— J'y vais tout de suite, répondis-je.

— Et pourquoi tout de suite? Est-ce que tu crains de te repentir si tu prends le temps de la réflexion?

— Je te prouverai le contraire, fille généreuse et charmante! je ne ferai que ce que tu voudras.

On nous appela pour commencer l'acte suivant. Celio, qui surveillait ordinairement d'un œil inquiet et jaloux le moindre mouvement de ses sœurs, n'avait pas remarqué notre absence. Il était en proie à une agitation extraordinaire. Son rôle paraissait l'absorber. Il le termina de la manière la plus brillante, ce qui ne l'empêcha pas d'être sombre et silencieux pendant le souper et l'intéressante causerie du marquis, qui se prolongea jusqu'à trois heures du matin.

Je m'endormis tranquille et je n'eus pas le moindre retour sur moi-même, pas l'apparence d'inquiétude, d'hésitation ou de regret, en m'éveillant. Je dois dire que, dès le matin du jour précédent, les 200,000 livres de rentes de Mlle de Balma m'avaient porté comme un coup de massue. Épouser une fortune ne m'allait point et dérangeait les rêves et l'ambition de toute ma vie, qui était de faire moi-même mon existence et d'y associer une compagne de mon choix prise dans une condition assez modeste pour qu'elle se trouvât riche de mon succès.

D'ailleurs, je suis ainsi fait, que l'idée de lutter contre un rival à chances égales me plaît et m'anime, tandis que la conscience de la moindre infériorité dans ma position, sur un pareil terrain, me refroidit et me guérit comme par miracle. Est-ce prudence ou fierté? je l'ignore; mais il est certain que j'étais, à cet égard, tout l'opposé de Celio, et qu'au lieu de me sentir acharné, par dépit d'amour-propre, à lui disputer sa conquête, j'éprouvais un noble plaisir à les rapprocher l'un de l'autre en restant leur ami.

Cecilia vint me trouver dans la journée. — Je vais vous parler comme à un frère, me dit-elle. Quelques mots de Celio tendraient à me faire croire que vous êtes amoureux de moi, et moi, je ne crois pas que vous y songiez maintenant. Voilà pourquoi je viens vous ouvrir mon cœur.

Je sais qu'il y a deux mois, lorsque vous m'avez connue dans un état voisin de la misère, vous avez songé à m'épouser. J'ai vu là la noblesse de votre ame, et cette pensée que vous avez eue vous assure à jamais mon estime, et, plus encore, une sorte de respect pour votre caractère.

Elle prit ma main et la porta contre son cœur, où elle la tint pressée un instant avec une expression à la fois si chaste et si tendre, que je pliai presque un genou devant elle.

— Écoutez, mon ami, reprit-elle sans me donner le temps de lui répondre, je crois que j'aime Celio! voilà pourquoi, en vous faisant cet aveu, je crois avoir le droit de vous adresser une prière humble

et fervente au nom de l'affection la plus désintéressée qui fût jamais : fuyez la duchesse de ***; détachez-vous d'elle, ou vous êtes perdu!

— Je le sais, répondis-je, et je vous remercie, ma chère Cecilia, de me conserver ce tendre intérêt; mais ne craignez rien, ce lien funeste n'a pas été contracté; votre douce voix, une inspiration de votre cœur généreux et quatre phrases du divin Mozart m'en ont à jamais préservé.

— Vous les avez donc entendues? Dieu soit loué!

— Oui, Dieu soit loué! repris-je, car ce chant magique m'a attiré jusqu'ici à mon insu, et j'y ai trouvé le bonheur.

Cecilia me regarda avec surprise.

— Je m'expliquerai tout à l'heure, lui dis-je; mais vous, vous avez encore quelque chose à me dire, n'est-ce pas?

— Oui, répondit-elle, je vous dirai tout, car je tiens à votre estime, et, si je ne l'avais pas, il manquerait quelque chose au repos de ma conscience. Vous souvenez-vous qu'à Vienne, la dernière fois que nous nous y sommes vus, vous m'avez demandé si j'aimais Celio?

— Je m'en souviens parfaitement, ainsi que de votre réponse, et vous n'avez pas besoin de vous expliquer davantage, Cecilia. Je sais fort bien que vous fûtes sincère en me disant que vous n'y songiez pas, et que votre dévouement pour lui prenait sa source dans les bienfaits de la Floriani. Je comprends ce qui s'est passé en vous depuis ce jour-là, parce que je sais ce qui s'est passé en lui.

— Merci, ô merci! s'écria-t-elle attendrie; vous n'avez pas douté de ma loyauté?

— Jamais.

— C'est le plus grand éloge que vous puissiez commander pour la vôtre; mais, dites-moi, vous croyez donc qu'il m'aime?

— J'en suis certain.

— Et moi aussi, ajouta-t-elle avec un divin sourire et une légère rougeur. Il m'aime, et il s'en défend encore; mais son orgueil pliera, et je serai sa femme, car c'est là toute l'ambition de mon ame depuis que je suis *dama e contessa garbata*. Lorsque vous m'interrogiez, Salentini, je me croyais pour toujours obscure et misérable. Comment n'aurais-je pas refoulé au plus profond de mon sein la seule pensée d'être la femme du brillant Celio, de ce jeune ambitieux à qui l'éclat et la richesse sont des élémens de bonheur et des conditions de succès indispensables? J'aurais rougi de m'avouer à moi-même que j'étais émue en le voyant; il ne l'aurait jamais su; je crois que je ne le savais pas moi-même, tant j'étais résolue à n'y pas prendre garde, et tant j'ai l'habitude et le pouvoir de me maîtriser.

Mais ma fortune présente me rend la jeunesse, la confiance et le droit. Voyez-vous, Celio n'est pas comme vous. Je vous ai bien de-

vinés tous deux. Vous êtes calme, vous êtes patient, vous êtes plus fort que lui, qui n'est qu'ardent, avide et violent. Il ne manque ni de fierté ni de désintéressement; mais il est incapable de se créer tout seul l'existence large et brillante qu'il rêve, et qui est nécessaire au développement de ses facultés. Il lui faut la richesse tout acquise, et je lui dois cette richesse. N'est-ce pas? je dois cela au fils de Lucrezia; et quand même je vous aurais aimé, Salentini, quand même le caractère effrayant de Celio m'inspirerait des craintes sérieuses pour mon bonheur, j'ai une dette sacrée à payer.

— J'espère, lui dis-je en souriant, que le sacrifice n'est pas trop rude. En ce qui me concerne, il est nul, et votre supposition n'est qu'une consolation gratuite dont je n'aurai pas la folie de faire mon profit. En ce qui concerne Celio, je crois que vous êtes plus forte que lui, et que vous caresserez le jeune tigre d'une main calme et légère.

— Ce ne sera peut-être pas toujours aussi facile que vous croyez, répondit-elle; mais je n'ai pas peur, voilà ce qui est certain. Il n'y a rien de tel pour être courageux que de se sentir disposé, comme je le suis, à faire bon marché de son propre bonheur et de sa propre vie; mais je ne veux pas me faire trop valoir. J'avoue que je suis secrètement enivrée, et que ma bravoure est singulièrement récompensée par l'amour qui parle en moi. Aucun homme ne peut me sembler beau auprès de celui qui est la vivante image de Lucrezia; aucun nom illustre et cher à porter auprès de celui de Floriani.

— Ce nom est si beau en effet, qu'il me fait peur, répondis-je. Si toutes celles qui le portent allaient refuser de le perdre!

— Que voulez-vous dire? je ne vous comprends pas.

Je lui fis alors l'aveu de ce qui s'était passé entre Stella et moi, et je lui demandai la main de sa fille adoptive. La joie de cette généreuse femme fut immense; elle se jeta à mon cou et m'embrassa sur les deux joues. Je la vis enfin, ce jour-là, telle qu'elle était, expansive et maternelle dans ses affections, autant qu'elle était prudente et mystérieuse avec les indifférens.

— Stella est un ange, me dit-elle, et le ciel vous a mille fois béni en vous inspirant cette confiance subite en sa parole. Je la connais bien, moi, et je sais que, de tous les enfans de la Floriani, c'est celle qui a vraiment hérité de la plus précieuse vertu de sa mère, le dévouement. Il y a long-temps qu'elle est tourmentée du besoin d'aimer, et ce n'est pas l'occasion qui lui a manqué, croyez-le bien; mais cette ame romanesque et délicate n'a pas subi l'entraînement des sens qui ferme parfois les yeux aux jeunes filles. Elle avait un idéal, elle le cherchait et savait l'attendre. Cela se voit bien à la fraîcheur de ses joues et à la pureté de ses paupières; elle l'a trouvé enfin, celui qu'elle

a rêvé! Charmante Stella, exquise nature de femme, ton bonheur m'est encore plus cher que le mien!

La Boccaferri prit encore ma main, la serra dans les siennes, et fondit en larmes, en s'écriant : « O Lucrezia! réjouis-toi dans le sein de Dieu! »

Celio entra brusquement, et, voyant Cecilia si émue et assise tout près de moi, il se retira en refermant la porte avec violence. Il avait pâli, sa figure s'était décomposée d'une manière effrayante. Toutes les furies de l'enfer étaient entrées dans son sein.

— Qu'il dise après cela qu'il ne t'aime pas! dis-je à la Boccaferri. Je la fis consentir à laisser subir encore un peu cette souffrance au pauvre Celio, et nous allâmes trouver ma chère Stella pour lui faire part de notre entretien.

Stella travaillait dans l'intérieur d'une tourelle qui lui servait d'atelier. Je fus étrangement surpris de la trouver occupée de peinture, et de voir qu'elle avait un talent réel, tendre, profond, délicieusement vrai pour le paysage, les troupeaux, la nature pastorale et naïve. — Vous pensiez donc, me dit-elle en voyant mon ravissement, que je voulais me faire comédienne? Oh non! je n'aime pas plus le public que ne l'a aimé notre Cecilia, et jamais je n'aurais le courage d'affronter son regard. Je joue ici la comédie comme Cecilia et son père la jouent, pour aider à l'œuvre collective qui sert à l'éducation de Celio, peut-être à celle de Béatrice et de Salvator, car les deux *bambini* ont aussi jusqu'à présent la passion du théâtre; mais vous n'avez pas compris notre cher maître Boccaferri, si vous croyez qu'il n'a en vue que de nous faire débuter. Non, ce n'est pas là sa pensée. Il pense que ces essais dramatiques, dans la forme libre que nous leur donnons, sont un exercice salutaire au développement synthétique (je me sers de son mot) de nos facultés d'artiste, et je crois bien qu'il a raison, car, depuis que nous faisons cette amusante étude, je me sens plus peintre et plus poète que je ne croyais l'être.

— Oui, il a mille fois raison, répondis-je, et le cœur aussi s'ouvre à la poésie, à l'effusion, à l'amour, dans cette joyeuse et sympathique épreuve : je le sens bien, ô ma Stella, pour deux jours que j'ai passés ici! Partout ailleurs, je n'aurais point osé vous aimer si vite, et, dans cette douce et bienfaisante excitation de toutes mes facultés, je vous ai comprise d'emblée, et j'ai éprouvé la portée de mon propre cœur.

Cecilia me prit par le bras et me fit entrer dans la chambre de Stella et de Béatrice, qui communiquait avec cette même tourelle par un petit couloir. Stella rougissait beaucoup, mais elle ne fit pas de résistance. Cecilia me conduisit en face d'un tableau placé dans l'alcôve virginale de ma jeune amante, et je reconnus une *Madoneta col Bambino*

que j'avais peinte et vendue à Turin deux ans auparavant à un marchand de tableaux. Cela était fort naïf, mais d'un sentiment assez vrai pour que je pusse le revoir sans humeur. Cecilia l'avait acheté, à son dernier voyage, pour sa jeune amie, et alors on me confessa que, depuis deux mois, Stella, en entendant parler souvent de moi aux Boccaferri et à Celio, avait vivement désiré me connaître. Cecilia avait nourri d'avance et sans le lui dire la pensée que notre union serait un beau rêve à réaliser. Stella semblait l'avoir deviné. — Il est certain, me dit-elle, que, lorsque je vous ai vu ramasser le nœud cerise, j'ai éprouvé quelque chose d'extraordinaire que je ne pouvais m'expliquer à moi-même, et que, quand Celio est venu nous dire, le lendemain, que le *ramasseur de rubans,* comme il vous appelait, était encore dans le village, et se nommait Adorno Salentini, je me suis dit, follement peut-être, mais sans douter de la destinée, que la mienne était accomplie.

Je ne saurais exprimer dans quel naïf ravissement me plongea ce jeune et pur amour d'une fille encore enfant par la fraîcheur et la simplicité, déjà femme par le dévouement et l'intelligence. Lorsque la cloche nous avertit de nous rendre au théâtre, j'étais un peu fou. Celio vit mon bonheur dans mes yeux, et, ne le comprenant pas, il fut méchant et brutal à faire plaisir. Je me laissai presque insulter par lui; mais le soir j'ignore ce qui s'était passé. Il me parut plus calme et me demanda pardon de sa violence, ce que je lui accordai fort généreusement.

Je dirai encore quelques mots de notre théâtre avant d'arriver au dénoûment, que le lecteur sait d'avance. Presque tous les soirs nous entreprenions un nouvel essai. Tantôt c'était un opéra : tous les acteurs étant bons musiciens, même moi, je l'avoue humblement et sans prétention, chacun tenait le piano alternativement. Une autre fois, c'était un ballet; les personnes sérieuses se donnaient à la pantomime, les jeunes gens dansaient d'inspiration, avec une grace, un abandon et un entrain qu'on eût vainement cherchés dans les poses étudiées du théâtre. Boccaferri était admirable au piano dans ces circonstances. Il s'y livrait aux plus brillantes fantaisies, et, comme s'il eût dicté impérieusement chaque geste, chaque intention de ses personnages, il les enlevait, les excitait jusqu'au délire ou les calmait jusqu'à l'abattement, au gré de son inspiration. Il les soumettait ainsi au scenario, car la pantomime, dont il était le plus souvent l'auteur, avait toujours une action bien nettement développée et suivie.

D'autres fois nous tentions un opéra comique, et il nous arriva d'improviser des airs, même des chœurs, qui le croirait? où l'ensemble ne manqua pas, et où diverses réminiscences d'opéras connus se liè-

rent par des modulations individuelles promptement conquises et saisies de tous. Il nous prenait parfois fantaisie de jouer de mémoire une pièce dont nous n'avions pas le texte et que nous nous rappelions assez confusément. Ces souvenirs indécis avaient leur charme, et, pour les enfans, qui ne connaissaient pas ces pièces, elles avaient l'attrait de la création. Ils les concevaient, sur un simple exposé préliminaire, autrement que nous, et nous étions tout ravis de leur voir trouver d'inspiration des caractères nouveaux et des scènes meilleures que celles du texte.

Nous avions encore la ressource de faire de bonnes pièces avec de fort mauvaises. Boccaferri excellait à ce genre de découvertes. Il fouillait dans sa bibliothèque théâtrale, et trouvait un sujet heureux à exploiter dans une vieillerie mal conçue et mal exécutée. — Il n'est si mauvaise œuvre tombée à plat, disait-il, où l'on ne trouve une idée, un caractère ou une scène dont on peut tirer bon parti. Au théâtre, j'ai entendu siffler cent ouvrages qui eussent été applaudis, si un homme intelligent eût traité le même sujet. Fouillons donc toujours, ne doutons de rien, et soyez sûrs que nous pourrions aller ainsi pendant dix ans et trouver tous les soirs matière à inventer et à développer.

Cette vie fut charmante et nous passionna tous à tel point que cela eût semblé puéril et quasi insensé à tout autre qu'à nous. Nous ne nous blasions point sur notre plaisir, parce que la matinée entière était donnée à un travail plus sérieux. Je faisais de la peinture avec Stella; le marquis et sa fille remplissaient assidûment les devoirs qu'ils s'étaient imposés; Celio faisait l'éducation littéraire et musicale de son jeune frère et de *notre* petite sœur Béatrice, à laquelle aussi on me permettait de donner quelques leçons. L'heure de la comédie arrivait donc comme une récréation toujours méritée et toujours nouvelle. *La porte d'ivoire* s'ouvrait toujours comme le sanctuaire de nos plus chères illusions.

Je me sentais grandir au contact de ces fraîches imaginations d'artistes dont le vieux Boccaferri était la clé, le lien et l'ame. Je dois dire que Lucrezia Floriani avait bien connu et bien jugé cet homme, le plus improductif et le plus impuissant des membres de la société officielle, le plus complet, le plus inspiré, le plus *artiste* enfin des artistes. Je lui dois beaucoup, et je lui en conserverai au-delà du tombeau une éternelle reconnaissance. Jamais je n'ai entendu parler avec autant de sens, de clarté, de profondeur et de délicatesse sur la peinture. En barbouillant de grossiers décors (car il peignait fort mal), il épanchait dans mon sein un flot d'idées lumineuses qui fécondaient mon intelligence, et dont je sentirai toute ma vie la puissance génératrice.

Je m'étonnais que, Celio devant épouser Cecilia et devenir riche et seigneur, les Boccaferri songeassent sérieusement à lui faire reprendre ses débuts; mais je le compris comme eux en étudiant son caractère, en reconnaissant sa vocation et la supériorité de talent que chaque jour faisait éclore en lui. — Les grands artistes dramatiques ne sont-ils pas presque toujours riches à une certaine époque de leur vie? me disait le marquis, et la possession des terres, des châteaux et même des titres les dégoûte-t-elle de leur art? Non; en général c'est la vieillesse seule qui les chasse du théâtre, car ils sentent bien que leur plus grande puissance et leur plus vive jouissance est là. Eh bien! Celio commencera par où les autres finissent; il fera de l'art en grand, à son loisir; il sera d'autant plus précieux au public qu'il se rendra plus rare, et d'autant mieux payé qu'il en aura moins besoin. Ainsi va le monde.

Celio vivait dans la fièvre, et ces alternatives de fureur, d'espérance, de jalousie et d'enivrement développèrent en lui une passion terrible pour Cecilia, une puissance supérieure dans son talent. Nous lui laissâmes passer deux mois dans cette épreuve brûlante qu'il avait la force de supporter, et qui était, pour ainsi dire, l'élément naturel de son génie. Un matin que le printemps commençait à sourire, les sapins à se parer de pointes d'un vert tendre à l'extrémité de leurs sombres rameaux, les lilas bourgeonnant sous une brise attiédie et les mésanges semant les fourrés de leurs petits cris sauvages, nous prenions le café sur la terrasse aux premiers rayons d'un doux et clair soleil. L'avocat de Briançon arriva et se jeta dans les bras de son vieux ami le marquis, en s'écriant : *Tout est liquidé!*

Cette parole prosaïque fut aussi douce à nos oreilles que le premier tonnerre du printemps. C'était le signal de notre bonheur à tous. Le marquis mit la main de sa fille dans celle de Celio, et celle de Stella dans la mienne. A l'heure où j'écris ces dernières lignes, Béatrice cueille des camélias blancs et des cyclamens dans la serre pour les couronnes des deux mariées. Je suis heureux et fier de pouvoir donner tout haut le nom de sœur à cette chère enfant, et maître Volabù vient d'entrer comme cocher au service du château.

GEORGE SAND.

LE

SIÉGE DE ZAATCHA

SOUVENIRS DE L'EXPÉDITION DANS LES ZIBAN EN 1849.

Le sud de l'Algérie est la partie la plus intéressante, mais la moins connue, de nos possessions d'Afrique. Il y a là toute une vaste région qui se distingue profondément, par le caractère du sol et des habitans, de la zone montagneuse et de celle du littoral; c'est le Sahara algérien, véritable océan de sable brûlé par le soleil et dont les oasis sont les îles. Une chaîne de montagnes qui court parallèlement à la côte sépare le Sahara du Tell, pays labourable de l'Algérie : elle forme, sous diverses dénominations, une suite de groupes dont les plus élevés, les Djebel-Aurès par exemple, sont à l'est, et dont la hauteur va en diminuant vers l'ouest. De ces montagnes s'échappent de nombreux cours d'eau qui, pour la plupart, coulent du nord au sud et vont tous se perdre dans les sables du désert. Ceux qu'un ciel de feu n'a pas entièrement desséchés trouvent sur leur chemin des coins de terre que l'art aidé de la nature a isolés des sables, et ainsi se forment les oasis, assez nombreuses dans le voisinage du Tell et de plus en plus rares à mesure qu'on s'éloigne des montagnes.

Cette région du désert, qui marque la limite méridionale de l'Afrique française, comprend autant de subdivisions que nos possessions comptent de provinces confinant au Sahara; mais de toutes ces zones distinctes celle qui correspond à la province de Constantine, et qui doit

nous occuper ici, est assurément la plus importante. Sur aucun autre point du Sahara algérien, les oasis ne sont aussi multipliées, aussi fertiles. A défaut de ses riches cultures, cette partie du Sahara a d'ailleurs des titres imprescriptibles à l'attention de la France : elle a été en 1849 le théâtre d'un épisode mémorable, et qui a eu trop peu de retentissement à cette époque dans notre pays encore mal remis des agitations révolutionnaires. Il appartient peut-être à un soldat du siége de Zaatcha de donner aujourd'hui sur cette grande action de guerre des renseignemens, des souvenirs qui jetteront quelque lumière sur un pays trop peu connu, sur une lutte trop oubliée, malgré les horizons nouveaux qu'elle semblait ouvrir à la domination française en Afrique.

I.

Trois passages conduisent du Tell de la province de Constantine dans le Sahara. A l'est, c'est le défilé de Ghrzela; à l'ouest, celui de Mgaous; — entre les deux, celui d'El-Kantara. Ce dernier passage est le plus direct, c'est celui que nos troupes suivent de préférence quand elles ont à opérer dans le désert. Le nom d'*El-Kantara* (le pont) lui vient d'un pont romain jeté sur un torrent à l'endroit où, à quelques journées de Constantine, la route des oasis s'engage et se resserre entre des masses de rochers d'un effet imposant, encore rehaussé par les teintes ardentes du ciel d'Afrique. En sortant de ce défilé, on a devant soi un ravin dont le fond disparaît sous les cimes des premiers palmiers qu'on rencontre dans la direction du désert, et, au milieu de ces palmiers, le gros village d'El-Kantara, important comme position militaire. D'El-Kantara une journée de marche à travers un pays très accidenté et couvert de ruines romaines vous conduit à la petite ville d'El-Outaya, que la guerre a privée de son antique forêt de palmiers. Enfin, en une dernière journée, si l'on n'est pas trop contrarié par le vent du désert, on peut gagner une des plus importantes de nos positions militaires, l'oasis de Biskara, qui comprend la ville du même nom, chef-lieu d'un cercle d'oasis appelées *Ziban* dans le langage saharien. On est alors sur les confins du Sahara. Au sortir de Biskara, on entre dans le pays des *Ziban* (pluriel du mot *zab*, qui signifie *réunion d'oasis*). Les Ziban forment trois groupes principaux : le *zab Daharaoui*, ou du nord; le *zab Guebli*, ou du sud; le *zab Cherki*, ou de l'est.

C'est au milieu de ces groupes d'oasis que s'engagea, en 1849, la colonne expéditionnaire appelée à réprimer l'insurrection des tribus sahariennes; mais, avant de suivre nos soldats dans les hasards de cette longue et pénible campagne, il y a quelques événemens qu'il est bon

de rappeler; il y a surtout quelques traits propres à la nature du pays, au caractère des habitans, qu'il faut indiquer pour mieux faire comprendre les difficultés toutes spéciales d'une guerre dans les Ziban, et la position nouvelle que l'expédition de 1849 crée à la France sur la limite du désert.

Du haut de la mosquée de Biskara, on peut déjà se familiariser avec la nature saharienne, on a sous les yeux un pays tout différent de celui qu'on a parcouru depuis Constantine. Derrière soi, vers le nord, on aperçoit bien encore les dernières ramifications des montagnes du Tell; mais au sud, à l'est, à l'ouest, le regard se perd sur un horizon sans fin. De ces trois côtés, on ne découvre au loin qu'une mer de sables où quelques teintes vertes, mêlées aux teintes rougeâtres qui dominent, indiquent seules la présence des oasis. L'oasis de Zaatcha est à sept lieues vers l'ouest, cachée par un pli de terrain. Tous ces îlots de terre cultivable, disséminés sur un sol aride et qui n'apparaissent de loin que comme des taches de verdure, sont autant de petits districts comprenant dans leurs limites plus ou moins étroites des villes ou des villages fortifiés. Qui a vu un de ces centres de population les connaît tous. Partout on y retrouve des forêts de palmiers qu'arrosent des rigoles combinées avec beaucoup d'art, et où se réunissent les eaux, soit d'une rivière voisine de l'oasis, soit de sources naturelles et jaillissantes. Au milieu de ces forêts où l'on ne pénètre que par de rares sentiers, des espaces plus ou moins étendus sont occupés par des villages, par des villes même, dont les habitations sont construites ordinairement en briques cuites au soleil. Ces bourgades, quelle que soit leur importance, sont désignées dans la langue du pays sous la dénomination générale de *ksours*. Plusieurs de ces ksours ont une muraille d'enceinte protégée par un fossé plein d'eau et qu'entourent un grand nombre de jardins fermés de murs.

Le pays qui sépare ces oasis est d'une affreuse aridité; c'est le désert dans toute sa tristesse. En avançant toujours vers le sud, on arrive à une partie du Sahara où l'eau est très rare, et qui n'a jamais été visitée par nos colonnes, mais qui relève entièrement de notre autorité. Tuggurt, l'oasis la plus considérable de cette zone, située à quatre-vingts lieues de Biskara, obéit à un chef qui paie tribut à la France et entretient avec nous d'excellentes relations. La région du Sahara soumise directement à la France, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, est administrée par le bureau arabe de Biskara, composé de deux officiers et d'un interprète. Il est difficile de trouver un système d'administration plus simple et moins coûteux. Le bureau arabe de Biskara, aidé par une petite garnison française, suffit cependant à sa tâche, qui comprend, avec l'administration de tous les Ziban, la perception de

l'impôt, très fructueux pour la France (1). Biskara est le plus avancé et le plus exposé de tous nos postes en Algérie. Presque tous les chefs qui s'y sont succédé ont payé de leur vie l'honneur de ce commandement de confiance (2).

La population des Ziban comprend deux races distinctes : les nomades, qui émigrent dans le Tell; les habitans sédentaires des oasis, qui cultivent la terre et font la récolte des dattes. Les nomades sont en quelque sorte les seigneurs des *ksours;* ils y commandent en maîtres, et méprisent le villageois, l'homme sédentaire, qui, la plupart du temps, n'est que leur fermier. L'Arabe de la tente croirait s'humilier s'il donnait sa fille en mariage au plus riche habitant des villes. Les populations des oasis jouissent cependant d'une assez grande prospérité, due principalement à la production des palmiers, toujours très abondante, et à la fabrication des *haïks* fins, des *burnous* et des riches tapis que l'on rencontre sur les marchés d'Alger, de Constantine et de Tunis. Une autre source de cette prospérité est la situation même du pays des Ziban, heureusement placé pour faciliter les relations des peuples de l'Afrique centrale avec les habitans des côtes. A ces titres divers, on comprend que les Turcs d'abord, et après eux les Français, aient attaché un sérieux intérêt à transformer ces tribus indépendantes en populations tributaires, soumises à leur administration. Le secret d'asseoir cette administration sur des bases solides, c'est là ce que les Turcs avaient su découvrir; c'est là ce que nous cherchons encore. Ces tâtonnemens, quelques erreurs regrettables coïncidant avec d'autres causes de désordre, expliquent l'insurrection de Zaatcha, dont il faut chercher les origines non-seulement dans la situation du pays des Ziban en 1849, mais dans son histoire depuis quelques années.

Sous la domination turque, il y avait une petite garnison à Biskara; cinquante hommes occupaient le *bordj* (fort) de Raz-el-Ma, aujourd'hui en ruines, près la prise d'eau qui alimente l'oasis, et pareil nombre se tenait dans la *casbah* de la ville. Cette garnison était changée tous les ans, après avoir prélevé l'impôt, qui était environ le dixième de la récolte. C'était sous sa protection que partaient les grands convois de chameaux chargés de dattes et d'autres produits de l'industrie du désert. Cette protection rendait plus facile aux Turcs la domination des Ziban; mais ils n'auraient pu la maintenir, s'ils n'avaient eu un repré-

(1) Le cercle de Biskara verse annuellement près de 700,000 francs dans le trésor français.

(2) Voici les noms des commandans supérieurs de Biskara depuis notre domination, qui date de 1845 : M. Petitgand, assassiné en 1845; M. Thomas, aujourd'hui colonel du 11e léger; M. de Saint-Germain, tué dans la dernière guerre des Ziban; M. Saade, mort victime du choléra en 1850.

sentant de leur autorité dans la personne d'un des chefs puissans des nomades auquel ils conféraient la dignité de *cheik-el-arab:* ce chef avait droit de commandement sur les oasis, mais il était responsable de la tranquillité du pays. Ce fut d'abord Ferhat-ben-Tadjin, de la famille de Bou-Akkas, qui eut pour successeur un parent du dernier bey de Constantine, Bou-Aziz-ben-Ganah. Bou-Aziz garde encore aujourd'hui les mêmes fonctions sous la domination française. C'est lui que l'on désigne sous le nom de Grand Serpent du Désert. Ce fut, dit-on, au sujet de cette nomination, mais sous le prétexte toujours commode d'une question d'impôt, qu'une révolte partielle éclata en 1833. Le bey de Constantine, Ahmed, fut obligé de se rendre de sa personne dans les oasis à la tête d'une colonne de trois à quatre mille hommes, il fit rentrer facilement dans l'ordre la plupart des révoltés; Zaatcha seule résista. L'armée du bey campa à l'endroit même où était établi le camp français en 1849. La défense de Zaatcha fut si habile et si vigoureuse, qu'après un combat qui dura toute une journée, le bey dut se retirer en toute hâte vers Biskara, laissant un grand nombre des siens frappés dans les jardins de l'oasis, et deux pièces de canon, qui ont été rapportées depuis à Biskara par nos troupes. Ainsi, déjà à cette époque, Zaatcha s'était acquis un certain prestige aux yeux des populations des Ziban, et tout était préparé pour que ce prestige pût encore s'accroître.

Abd-el-Kader, qui, dès l'année 1838, avait cherché à étendre son action sur les Ziban, voulut plus tard les attacher davantage à sa politique; il leur donna pour chef, en 1844, Bel-Adj, de Sidi-Okba, personnage très riche et très influent; mais les gens du zab Daharaoui n'ayant pas voulu le reconnaître, et lui ayant refusé l'impôt, Abd-el-Kader leur envoya des troupes et un de ses lieutenans, Si-Ahmed-Ben-Amar, qui vint avec deux mille réguliers, trois mille hommes de goum et quatre pièces de canon, mettre le siége devant Zaatcha. La résistance fut énergique; les assiégés battirent en retraite, après des pertes considérables. Bou-Aziz-ben-Ganah, qui, dès 1839, avait été investi par les Français de l'autorité dans les Ziban, arriva bientôt du Tell, avec les nomades du désert, pour presser la retraite du lieutenant d'Abd-el-Kader et assiéger Bel-Adj dans l'oasis de Sidi-Okba, où il s'était retiré.

C'est peu de temps après ces événemens que M. le duc d'Aumale arriva pour la première fois à Biskara au printemps de 1845. Ben-Ganah, ne pouvant venir à bout de Sidi-Okba, s'était rendu à Constantine pour réclamer le secours du jeune prince. Bel-Adj, voyant à quels hommes il avait affaire, se retira du côté du désert de Tunis, à Souf, d'où il n'a jamais cessé de nous susciter des embarras. M. le duc d'Aumale, qui ne pouvait mieux faire que de continuer la politique des

Turcs, laissa une faible garnison à Biskara, en maintenant Ben-Ganah (1), dont le dévouement ne pouvait nous être suspect, dans toutes les prérogatives de son ancien commandement.

Cependant, après le départ des forces qui étaient venues mettre l'ordre dans les Ziban et y établir notre domination, Bel-Adj, qui entretenait toujours des relations avec le pays, revint à Biskara par le conseil des habitans eux-mêmes, et fit massacrer dans une nuit la petite garnison française. M. le duc d'Aumale fut bientôt de retour à Biskara, prit cette fois des otages, envoya les principaux meneurs du complot prisonniers à Toulon, et confisqua leurs biens. Il fit augmenter les fortifications de la Casbah pour y installer une garnison respectable, et nomma commandant supérieur un officier de choix, le commandant Thomas, avec la mission de surveiller tous les Ziban. Après l'installation du nouveau chef, le pays recouvra un peu de tranquillité, et on n'y eût pu découvrir aucun germe de révolte, lorsque la révolution de février vint donner de fausses espérances à ces populations soumises, mais non vaincues.

Personne n'ignore que la révolution de février a eu un contre-coup déplorable dans toute l'Algérie, et qui devait se faire sentir plus particulièrement dans les Ziban. Grand nombre de gens de ce pays émigrent à Alger, où ils sont connus sous le nom de Biskri. Ils font tous un métier, surtout celui de portefaix, amassent un petit pécule, et reviennent au pays acheter un jardin. Plusieurs ne font qu'aller et venir pour faire le commerce des dattes. Ils furent témoins des désordres politiques dont Alger offrait alors le triste spectacle. Chacun entendait dire que les Français, depuis le départ de leur sultan, étaient divisés, que nous allions avoir la guerre avec toute l'Europe, et que déjà l'Angleterre nous fermait la mer avec ses vaisseaux. Ils voyaient une partie de l'armée abandonner l'Afrique, rentrer en France sans être remplacée par de nouvelles troupes. L'espoir de nous chasser un jour, espoir qui semblait éteint dans le cœur des musulmans, se réveilla; les hommes des Ziban retournèrent dans leur pays, y portèrent la bonne nouvelle, et ne manquèrent pas de l'exagérer dans le sens de leur fanatisme satisfait.

C'est alors que l'ex-bey de Constantine, qui s'était retiré du côté de la frontière de Tunis, crut le moment favorable pour tenter de nouveau la fortune des combats. Il avait su se créer de nombreux partisans dans le pays montagneux de l'Aurès comme dans les oasis, et la disposition générale des esprits lui donnait quelques chances de succès. Heureusement pour nous, le colonel Canrobert commandait dans ce

(1) C'est le même chef qui, en 1840, prit trois drapeaux, deux canons et cinq cents fusils à un lieutenant d'Abd-el-Kader, et coupa cinq cents têtes, dont il envoya les cinq cents oreilles droites au général Galbois.

temps-là le sud de la province de Constantine. Cet habile officier sut comprimer les premières tentatives de révolte; il surprit un matin, dans les gorges étroites de l'Aurès, après une marche des plus hardies, Ahmed lui-même, qu'il fit prisonnier avec sa smala et ses principaux chefs (1). Il ne fallait rien moins que la prise de ce personnage six mois après celle d'Abd-el-Kader pour neutraliser les conséquences de la révolution de février, qui aurait, sans cela, porté un coup funeste à notre domination. La crise ne fut pourtant que retardée, et une agitation générale vint troubler toutes les provinces au printemps de 1849. La guerre sainte se respirait dans l'air, on ne parlait que de l'apparition de chérifs; plusieurs chefs se mirent en état de révolte ouverte, deux surtout en Kabylie, qu'il fallut combattre par de fortes colonnes, et, comme d'habitude, le bruit de leurs prétendues victoires se répandit chez les Arabes. L'exaltation de nos ennemis ne connut plus de bornes.

Dans ces circonstances critiques, une expédition fut décidée contre Ben-Rennen-ben-Azzedin; mais, par suite des réductions successivement apportées au chiffre de l'armée d'occupation, il fallut, pour former la colonne, prendre des troupes à Batna et diminuer la garnison de Biskara. Ce déplacement de nos forces et le départ de M. de Saint-Germain, chef supérieur du cercle de Biskara, dont la présence dans le sud valait seule des bataillons, inspirèrent aux Arabes une confiance aveugle. C'est en ce moment aussi que dans Zaatcha surgit un homme qui enflamma de son souffle inspiré toute une population enthousiaste et crédule. Cet homme calculait que les Français, occupés à la côte par le chérif d'El-Arouch, ne seraient pas préparés à un soulèvement du sud. Il se nommait Bou-Zian. Parmi les habitans de Zaatcha, c'était le plus influent, le plus riche. Ancien cheik sous l'autorité éphémère des khalifats d'Abd-el-Kader, on lui avait donné pour successeur une de ses créatures, un homme sans moyens, demi-aveugle, nommé Ali-ben-Azoug. Bou-Zian s'était toujours mis à la tête des petites séditions contre les Turcs. En 1833, lorsque le bey Ahmed vint attaquer Zaatcha, il se distingua par sa bravoure et par son ardeur dans la défense de la ville. Bou-Zian unissait d'ailleurs à une vive intelligence un caractère énergique, et ses relations étendues dans les Ziban et dans les montagnes limitrophes du Sahara, son ambition, son audace, le rendaient fort dangereux.

On a prétendu que la question d'impôt, mal comprise par le bureau arabe de Biskara, avait servi les projets hostiles de Bou-Zian et n'avait pas été étrangère à l'insurrection du pays. C'est prendre le prétexte pour la cause. Tous les impôts des Ziban étaient complétement et fa-

(1) L'ex-bey de Constantine est en ce moment interné à Alger, où il vit fort retiré avec sa famille; le gouvernement français lui fait une pension; il se montre très reconnaissant des égards que l'on a pour lui.

cilement payés à la fin du mois de mars 1849, bien avant l'époque où Bou-Zian commença ses prédications. Jamais d'ailleurs la situation de cette contrée n'avait été plus florissante. Ce qui détermina l'insurrection, c'est précisément cet état de prospérité, qui attirait aux *Zabi* (1) les railleries jalouses des Arabes nomades. Ceux-ci, froissés par un système démocratique trop absolu, ne négligeaient aucune occasion pour leur reprocher le calme avec lequel ils subissaient notre domination. De là une sourde irritation, qui choisit la question d'impôt comme la seule arme dont elle pût disposer contre nous. Quand les prédications de Bou-Zian vinrent agiter les tribus sahariennes, elles trouvèrent un terrain bien préparé. Cette tranquillité même dont elles jouissaient sous notre domination était pour elles une injure qui appelait une réparation, et cette réparation, elles la cherchèrent dans la révolte.

Pour comprendre combien cette révolte était peu justifiée par la conduite de l'administration française, il faut se reporter vers l'époque antérieure à notre domination. Alors les gens des oasis étaient captifs au milieu de leurs palmiers. Le nomade, l'Arabe par excellence, battait la plaine et les routes, dépouillant le voyageur, souvent aussi l'habitant du village, pour lui revendre ensuite dans sa maison même ce qu'il lui avait pris. Dans les oasis mêmes, l'homme des villages était encore trop exposé aux brigandages de l'Arabe; il était obligé de se réfugier au centre, derrière un inextricable dédale de petits canaux d'irrigation et de murs de clôture. Tous les ans, une faible colonne turque et les goums à sa suite venaient lever l'impôt. Les pauvres habitans des oasis ne pouvaient payer; les Arabes payaient alors pour eux, mais ils se faisaient donner des jardins en gage, et s'arrangeaient pour en devenir propriétaires : c'est là l'origine des nombreuses propriétés des nomades dans les oasis. L'on ne voyait pas alors, comme aujourd'hui, un *zabi* portant le *haïk* du Djérid, le *burnous* des Beni-Abbès; il était habillé de coton grossier, marchait pieds nus, et n'aurait jamais osé couvrir sa tête de la *brima* (corde ronde en poil de chameau), ornement ordinaire du chef ou du cavalier.

Sous notre protection, le zabi put prendre le costume de l'Arabe, qui vit cette transformation avec une surprise mêlée de colère. Le zabi devint insolent comme tous les gens habitués à une longue oppression, auxquels on laisse lever la tête; le zabi trouvait toutes les routes libres; il allait à Alger, à Constantine, et narguait en passant l'homme de la tente, qui regardait en frémissant son fusil, et songeait aux beaux temps d'autrefois; enfin, transformation monstrueuse aux yeux du nomade! le zabi se donnait le luxe de deux femmes. C'était là

(1) Terme de mépris dans la bouche des Arabes pour désigner les gens des Ziban.

toute une révolution. Comment l'homme des oasis en vint-il à se soulever contre les Français, contre ceux-mêmes qui lui avaient fait un sort si doux? Je l'ai dit, c'est exaspéré par les railleries des Arabes qu'il prêta l'oreille aux prédications anti-françaises. La question fiscale avait pu sans doute être imparfaitement résolue par nos agens : dans un recensement de plus d'un million de palmiers fait en moins de deux ans, des erreurs étaient inévitables; mais notre administration accueillait toutes les plaintes légitimes, et promettait une révision (1). Peut-être aurait-il été plus politique d'exempter d'impôts les Arabes propriétaires, les Ahl-ben-Ali surtout, comme cela se pratiquait sous la domination turque; mais des théories d'égalité démocratique prévalurent sur les idées de priviléges qui pourtant se conciliaient mieux avec nos intérêts. Sans les ressentimens des nomades, sans leurs discours insolens qui faisaient honte aux gens des oasis de s'être soumis aux Français, aux chrétiens, avant d'avoir *brûlé de la poudre,* on peut affirmer que les menées de Bou-Zian n'auraient pu aboutir, surtout si d'autres causes d'agitation déjà indiquées n'étaient pas venues se joindre aux haines des Arabes pour servir tous les projets hostiles.

L'administration française de Biskara ne fut informée que très tard des menées de Bou-Zian, et lorsque le mal était déjà fait. L'officier adjoint au bureau arabe, M. Seroka, sortit aussitôt avec la mission de s'assurer de l'esprit des populations, de leur porter de bonnes paroles, et de dissiper les mensonges. Il trouva tous les villages tranquilles, il fut accueilli partout comme d'ordinaire; seulement il remarqua que l'on parlait beaucoup, que l'on se préoccupait de cet homme de Zaatcha, qui avait vu le prophète, qui tous les jours réunissait du monde, recevait des visites, tuait des moutons. Cet officier, bien au courant des mœurs indigènes, comprit alors la gravité du péril. Demander des renforts, des instructions, lorsqu'il voyait les germes de la révolte grandir en quelque sorte d'heure en heure à mesure qu'il se rapprochait de Zaatcha, ce n'était pas possible : il fallait sans retard enlever Bou-Zian, qui d'un jour à l'autre pouvait soulever contre nous toute la population de Zaatcha. L'officier prit avec réflexion son parti, il entra dans Zaatcha avec quelques spahis, qui enlevèrent Bou-Zian; mais, le matin même, la guerre sainte avait été proclamée du haut de la mosquée, et le marabout, qui avait toute la ville pour complice, ne fut que quelques instans en notre pouvoir.

Cette entreprise avortée eut cependant un heureux résultat : elle dissipa toutes nos illusions. On comprit la nécessité d'une force impo-

(1) Un palmier femelle rapporte 6 francs par an; l'impôt français s'élève à 40 centimes; c'est moins que le dixième des revenus qui pourrait être exigé. A Tuggurth et dans le Djerid, qui est le Sahara de la régence de Tunis, on demande un peu plus que nous à l'impôt.

sante et permanente à Biskara. Il aurait suffi alors d'une colonne de trois cents hommes pour tomber à l'improviste sur Zaatcha, enlever Bou-Zian ou le forcer à prendre la fuite. Si on le prenait, tout était fini; s'il se sauvait, il perdait son prestige, alors qu'il en avait le plus besoin pour entraîner les esprits. Biskara d'ailleurs couvre Batna, comme Batna couvre Constantine. La paix de la subdivision de Batna dépend de la paix dans le cercle de Biskara.

La tentative d'enlèvement de Bou-Zian ayant manqué, toutes les oasis du groupe dont Zaatcha fait partie, le zab Daharaoui, se mirent en insurrection complète. Le colonel Carbuccia commandait alors la subdivision de Batna. Il était occupé, comme tous les chefs de colonne de la province d'Alger et de Constantine, à réprimer les révoltes partielles des Arabes. Le colonel Canrobert opérait chez les Beni-Yala et chez les Beni-Menikeuch sur les versans sud du Jurjura. Le général Blangini venait de soumettre les Guetchoula, après le sanglant combat de Bordj-Bohgni. Les Ouled-Feradj, grande fraction des Ouled-Naïls, qui habitent la frontière du Sahara, entre les deux provinces, tenaient contre une colonne partie de Médéah. Enfin le général Herbillon était chez les Zouaghas. C'est dans le Hodna, au pays des Ouled-Sanhoun, qui étaient aussi en pleine révolte, que le colonel Carbuccia se trouvait, lorsqu'il apprit les événemens des Ziban. Laissant derrière lui l'exemple d'un châtiment énergique, il prit la route de Biskara, pour se rendre devant l'oasis de Zaatcha, où il arriva vers la fin de juillet. Le colonel Carbuccia, qui s'est élevé en peu de temps aux premiers grades de l'armée, est de ces officiers hardis, entreprenans, prompts aux coups de main, de ces hommes que le succès accompagne dans les entreprises hasardeuses; mais à la guerre il y a de ces résistances imprévues qui justifient l'insuccès de l'audace. Là où, plus tard, une armée de cinq à six mille hommes pourvue d'artillerie n'a pu vaincre qu'au bout de six semaines de siége, le colonel Carbuccia ne pouvait réussir en une journée, avec le peu de forces dont il disposait. L'échec fut grave, et l'effet moral en fut grand. Bou-Zian adressa des lettres aux gens de l'Aurès et des Ziban pour exalter la résistance et appeler aux armes. Une insurrection générale, qui gagna tout le sud de la province de Constantine, répondit au cri de victoire parti de Zaatcha.

Sidi Abd-el-Afidt, qui attendait depuis long-temps le moment de nous attaquer, fut un des premiers à prendre l'offensive. Après avoir réuni près de quatre mille hommes de l'Aurès et du Zab-Cherki (zab de l'est), il descendit jusqu'au village de Seriana. M. le commandant de Saint-Germain ne craignit pas de marcher à sa rencontre avec deux cents chevaux et trois cents hommes d'infanterie. Il y eut un choc terrible: deux cent cinquante indigènes furent tués, l'étendard de Sidi-Abd-el-Afidt fut pris; mais le brave commandant de Saint-Germain

tomba frappé d'une balle à la tête, et l'armée marqua d'un deuil ce premier succès. Bou-Zian arrivait à Seriana au-devant d'Abd-el-Afidt; à la nouvelle de la déroute, il se hâta de rentrer à Zaatcha.

Cependant le général Herbillon, commandant de la province de Constantine, était parti du chef-lieu de sa division avec une colonne renforcée de troupes qui lui étaient envoyées par mer de la province d'Alger. Il emmenait un nombreux convoi de chameaux, chargés d'outils, de sacs à terre et de munitions d'artillerie, pour être en mesure d'assiéger Zaatcha, véritable point de résistance de tous les révoltés : c'était Zaatcha qu'il fallait faire tomber avant de penser à dominer l'insurrection, dont le rayonnement se propageait de proche en proche jusque dans les provinces d'Alger et d'Oran. Le général Herbillon, qui joignait à des qualités militaires incontestables une longue expérience de la guerre d'Afrique, ne négligea rien pour assurer le succès de ses opérations et ménager à la fois la santé de ses soldats. Sa colonne expéditionnaire, qui s'était augmentée de troupes prises à Batna et à Biskara, pouvait s'élever à près de quatre mille hommes de toutes armes, lorsqu'elle arriva devant l'oasis le 7 octobre au matin. A partir de ce moment, tout l'intérêt de la lutte engagée entre les gens des Ziban et les Français se concentra sur ce seul point. Les palmiers, les jardins de Zaatcha, furent le théâtre principal de la guerre cruelle dont nous avons montré les causes, dont il nous reste à retracer les incidens. L'engagement de Seriana avait été l'avant-coureur d'une série de combats acharnés et d'opérations continuées de notre part avec une persévérance héroïque à travers toutes les lenteurs d'un siége en règle.

II.

La petite ville de Zaatcha est située vers la partie nord-est de l'oasis qui porte son nom. Une forêt de palmiers l'entoure de tous côtés, et ne laisse même pas découvrir le minaret de sa mosquée. A la lisière du bois, on voit une *zaouia* (1) dépendante de la ville, et auprès de laquelle un groupe de maisons forme comme un ouvrage avancé de la place. En partant de la *zaouia* pour pénétrer dans l'oasis, on est arrêté, dès les premiers pas, par une infinité de jardins enclos de murs à niveaux différens, suivant leur genre de culture, la plupart coupés par des canaux d'irrigation et comprenant, outre des palmiers, toutes sortes d'arbres fruitiers qui gênent la vue, et rendent toute reconnaissance impossible. Les rares sentiers qui mènent à la ville sont resserrés entre les murs de ces jardins, et ce n'est qu'après de nombreux dé-

(1) *Zaouia*, espèce de couvent habité par des Arabes savans, religieux et guerriers.

tours que l'on arrive à un fossé large de sept mètres, profond, encaissé et entourant la forteresse d'un infranchissable obstacle. Au-delà se présente l'enceinte bastionnée et crénelée à différentes hauteurs pour favoriser la multiplicité des feux. C'est à cette muraille que s'adosse une partie des maisons de la ville, de sorte que les défenseurs, sans sortir de chez eux, pouvaient aisément prendre part à la lutte et rester à l'abri de nos coups. A l'intérieur de la ville, de grandes maisons carrées, prenant leur jour en dedans et percées seulement au dehors de petites ouvertures servant de créneaux, sont merveilleusement disposées pour les ressources extrêmes de la défense. Enfin les murs des premiers jardins construits au bord du fossé forment déjà comme une première enceinte, et encore au-delà, un petit mur à hauteur d'appui règne autour de la moitié de la ville, accessoire de l'obstacle principal, qui est la muraille bastionnée et parfaitement crénelée. Une seule porte donne entrée dans la place, mais elle se trouve du côté de la profondeur de l'oasis, opposée par conséquent au côté de l'attaque le plus rapproché de la lisière du bois; elle est d'ailleurs défendue par une grande tour crénelée dont les feux dominateurs en couvrent toutes les approches. Que l'on suppose maintenant, dans cette forteresse, une population guerrière et fanatique, résolue à se défendre jusqu'à la mort, et l'on ne se fera qu'une imparfaite idée des difficultés avec lesquelles nous allions être aux prises. Au sud de Zaatcha, dans la forêt, se trouve le village de Lichana; un autre, celui de Farfar, se cache à l'ouest à l'abri des palmiers. Ces villages, à l'époque du siége, envoyaient journellement des renforts à Zaatcha, qui recevait aussi de nombreux contingens des oasis voisines de Tolga et de Bouchagroun, et en général de toutes celles des Ziban et des autres pays révoltés, ce qui pouvait faire monter à un chiffre énorme le nombre des ennemis que nous avions à combattre.

Bou-Zian commandait en personne l'armée des assiégés; secondé par Si-Moussa, son lieutenant, il exerçait sur les Arabes une autorité sans limites : il leur avait persuadé que les Français succomberaient sous la main de Dieu. Ne négligeant aucun des moyens matériels qui devaient appuyer ses prophéties, il avait fait des approvisionnemens considérables, poussant la précaution jusqu'à confectionner des balles avec des noyaux de datte recouverts simplement d'une feuille de plomb, afin de ménager ce métal si précieux à la guerre. Enfin il avait gardé sa femme et ses enfans pour inspirer à tous cette confiance qu'il était le premier à éprouver, et il avait eu soin de faire partir tous ceux qui n'auraient pu servir activement dans la lutte en les chargeant du dépôt des richesses communes.

Le camp français fut établi sur les dernières pentes d'un contrefort des montagnes du Tell, qui se termine là au nord de l'oasis. On y était

à peu près hors de la portée des balles ennemies. Pendant que les détails importans de cette installation étaient surveillés par le colonel Borel de Brétizel, chef d'état-major du général Herbillon, celui-ci fit former une petite colonne d'attaque, sous les ordres du colonel Carbuccia, pour s'emparer dès le premier jour de la zaouia et des maisons qui en dépendent, ainsi que d'une fontaine voisine, dont l'eau était indispensable au camp. Cette colonne, composée de deux compagnies du 5e bataillon de chasseurs, de quelques compagnies de la légion étrangère, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique et d'un détachement du génie, fut lancée sur la zaouia, dont les défenseurs étaient déjà fort inquiétés par le tir de deux obusiers qui avaient préludé à l'attaque. La résistance ne fut pas longue; bientôt une partie de nos soldats s'établissaient dans ce premier village, et le colonel Carbuccia plantait lui-même son drapeau sur le minaret de la zaouia. Malheureusement les chasseurs d'Orléans, qui avaient dépassé le village, encouragés par ce succès facile et entraînés par un brillant officier, d'un courage à tout oser, leur capitaine adjudant-major, M. Duplessis, se jetèrent dans les jardins à la poursuite des Arabes. Aucun obstacle ne les arrêtait; les premiers murs furent franchis bravement, mais chaque palmier, chaque pierre, cachait un ennemi redoutable, et ce n'était pas sans beaucoup de sang versé que l'on pouvait s'avancer dans ce labyrinthe. Bientôt les défenseurs de la ville vinrent se mêler aux Arabes qui se retiraient, et nos chasseurs, que leur audace avait isolés, furent contraints à une retraite plus périlleuse encore que ne l'avait été l'attaque. On vit dans la lutte les femmes de Zaatcha se mêler aux combattans et les exciter par des cris affreux. Plusieurs tenaient à la main des yatagans dont elles se servaient pour achever nos malheureux blessés, que la vivacité du combat ne permettait pas d'enlever. Bientôt deux autres compagnies de chasseurs, ayant à leur tête le brave capitaine de Cargouët, vinrent enfin au secours de celles qui étaient si sérieusement engagées, et, se portant rapidement sur leur flanc gauche, elles purent favoriser la retraite. Cette malheureuse affaire nous coûta une vingtaine de morts et quatre-vingts blessés. Sur sept officiers de chasseurs présens au feu, un fut tué, le lieutenant Bonnet, trois furent blessés assez grièvement, parmi lesquels le capitaine Alpy, qui arrivait du siége de Rome. Le docteur Castelly, chirurgien du bataillon, reçut lui-même une balle, et l'adjudant Davout, plus malheureux que tous, fut pris par les Arabes, qui mutilèrent affreusement son corps.

Le lendemain, quand on reprit les jardins abandonnés, un horrible spectacle s'offrit aux yeux des premiers arrivans; les blessés, enlevés par les Arabes, mutilés par eux et attachés à des palmiers, expiraient dans les plus cruelles souffrances. C'étaient les femmes qui s'étaient

surtout montrées cruelles envers nos malheureux prisonniers; ce souvenir resta dans tous les cœurs, et nos soldats exaspérés n'en épargnèrent aucune à l'heure terrible de la vengeance.

Grace à la brillante ardeur des chasseurs, qui ne s'étaient pas sacrifiés inutilement, nous étions maîtres, dès le premier jour, de la plus grande partie des jardins masquant la ville, et le colonel Pariset, chef de l'artillerie, put le soir même faire établir une batterie de brèche contre la place. A la suite de cette première attaque des chasseurs, une reconnaissance des environs de la zaouia avait été faite par des officiers des armes spéciales. Ces officiers, protégés par deux compagnies du bataillon d'Afrique, se trouvèrent surpris dans leur mouvement de retraite. Ils furent presque tous atteints par les balles ennemies, entre autres le capitaine Thomas, le lieutenant Pillebout, du génie, et le capitaine Marmier, chef du bureau arabe de Batna, qui eut un œil emporté. Chaque arme, artillerie, génie, infanterie, fournit ainsi son contingent de victimes dans cette journée. Le soir, notre ambulance était encombrée de blessés, parmi lesquels on comptait treize officiers.

Le lendemain, la batterie qui avait été construite pendant la nuit fut armée de bonne heure et ouvrit son feu à travers un épais rideau de palmiers contre les murailles de la ville. Pour mieux juger de l'efficacité de ses feux et des obstacles qu'il s'agissait de surmonter, une nouvelle reconnaissance était nécessaire; elle fut confiée par le général Herbillon au commandant Bourbaki, chef du bataillon des tirailleurs indigènes de Constantine. Cette mission convenait à merveille à ce jeune officier, plein d'ardeur et de courage, qui avait une grande habitude des guerres d'Afrique. Si un passage avait été praticable, si un coup de main eût été possible, nul doute que M. Bourbaki ne l'eût tenté; personne alors dans tout le corps expéditionnaire n'était plus capable de réussir. Malheureusement, les difficultés de l'attaque étaient au-dessus de tout ce que l'on avait imaginé. Le commandant, malgré un feu très vif qui partait surtout de la place, ne se retira qu'après avoir achevé sa mission, qui coûta cinq tués et quarante blessés à son bataillon. Toutefois, six des siens se firent frapper utilement, en enlevant des mains des Arabes un officier du 8e de ligne et un soldat du même corps qui allaient être égorgés.

Pendant toute cette journée, on se maintint, non sans péril, au milieu des jardins conquis la veille par les chasseurs, et dans la nuit l'artillerie fit établir une autre batterie à trente mètres en avant de la première, sous un feu continuel et meurtrier. Le lendemain, le colonel du génie Petit, chargé de la direction du siége, fut blessé mortellement au moment où il venait reconnaître l'emplacement d'une nouvelle batterie. Il était accompagné du capitaine Cambriels, du 5e bataillon de chasseurs, et de M. Seroka, l'officier adjoint au bureau arabe de Bis-

kara. La même balle qui frappa M. Petit traversa le col de M. Seroka, et lui fit une grave blessure. Dans la journée, on désarticula le bras du malheureux colonel Petit, dont le moral ne faiblit pas un instant. Il continua jusqu'à ses derniers momens à diriger de sa tente, où il était mourant, les travaux du siége, se faisant rendre compte de tout ce qui se passait et attendant, sans la craindre, cette mort glorieuse qui couronne si noblement la vie d'un soldat.

Le lendemain de ce triste accident, le bataillon des tirailleurs indigènes essaya vainement, en perdant beaucoup de monde, de s'emparer d'une position fortement occupée un peu en avant de Zaatcha. Il avait affaire à un ennemi intrépide, dont la rage redoublait toutes les fois qu'il se trouvait en présence de ces indigènes qui sont à notre service, et que les Arabes considèrent comme des traîtres et des renégats. Pendant cette journée, l'artillerie ne cessa de tirer contre la place; elle établit une nouvelle batterie, appelée *Batterie-Petit*, et destinée à battre en brèche un des angles de la forteresse qui avait la forme d'un carré. Le génie, aidé par les soldats d'infanterie, fit les travaux de défilement et de communication nécessaires pour garantir contre les feux de la place les opérations du siége et les jardins que nous occupions. Il fut dès-lors organisé un service régulier de garde de tranchées, comprenant près de la moitié des troupes disponibles. Nos soldats, impatiens d'agir et de combattre, durent subir jusqu'au dernier jour du siége cette vie de garde continuelle qui répugne tant au caractère français. Après avoir percé de trous les murs des jardins qui les séparaient de l'ennemi, ils se faisaient un support de quelques pierres placées l'une sur l'autre, qui leur permettait de s'asseoir près de leur créneau. C'est la plupart du temps dans cette position, l'œil au guet, que nos sentinelles, à tour de rôle, attendaient jour et nuit un ennemi toujours prompt à venir. Comme nous avions affaire à des Arabes aussi rusés dans les combats qu'habiles tireurs, sans cesse, malgré mille précautions, nous avions à déplorer quelques pertes. Le capitaine d'artillerie Besse fut tué d'une balle au front au moment où il dirigeait le tir d'une pièce. On se figurerait difficilement la rage et l'audace de l'ennemi que nous avions devant nous; tantôt il se jetait avec des cris féroces à la tête de nos travaux de sape pour les détruire après en avoir tué les défenseurs, tantôt il se glissait la nuit au pied d'un mur pour l'escalader à l'improviste et tomber sur nos soldats, qui, surpris, n'avaient pas le temps de se défendre. Le 11 et le 12, il y eut de ces sortes de combats au milieu même des tranchées.

Dans la journée du 12, vers les trois heures, le colonel de Barral arriva de Sétif pour rallier le général Herbillon avec une colonne de quinze cents hommes, ce qui élevait l'effectif du corps expéditionnaire à cinq mille combattans, en déduisant les pertes qui avaient été faites

depuis le commencement des opérations. C'était un nombre à peine suffisant pour tous les travaux de l'attaque, pour leur garde et leur défense, pour celle du camp, pour l'escorte des convois journellement échangés entre Zaatcha et Biskara. L'insuffisance du corps expéditionnaire rendit impossible l'investissement complet de l'oasis; ce fut une des causes de l'énergie de la résistance et des longueurs du siége.

Le lendemain 13 et les jours suivans, les opérations se continuèrent avec beaucoup d'activité; l'artillerie établit de nouvelles batteries de brèche, et le génie avança ses travaux pour atteindre, le 16, le bord du fossé, vis-à-vis la brèche de gauche. Il faut que les troupes qui montent à l'assaut trouvent des rampes qui leur permettent de passer le fossé et de s'introduire dans la place : c'est au moyen des éboulemens de pans de muraille battue par les boulets de l'assiégeant que se forment à la fois la brèche et les rampes; mais cela ne suffit jamais. Le génie, au moyen de fascines et avec tous les matériaux qu'il a sous la main, achève de frayer le passage en le comblant. A partir du 16 au soir, le génie put s'occuper de la descente de fossé devant la brèche de gauche, mais il ne put atteindre, dans le même temps, le fossé devant celle de droite.

Le général Herbillon, qui montra durant toutes ces opérations une excessive prudence, était cependant pressé de livrer l'assaut malgré l'imperfection des travaux du génie. L'insurrection gagnait du terrain dans les provinces de Constantine et d'Alger. Si-Abd-el-Afidt réunissait de nombreux contingens et menaçait Biskara; Hamed-Bel-Hadj, notre éternel ennemi, l'ancien khalifat d'Abd-el-Kader, marchait contre l'oasis de Sidi-Okba, qui nous était restée fidèle. Les Arabes du cercle de Bouçada étaient en pleine révolte, et les nomades du désert, faisant cause commune avec les habitans des oasis, quittaient le Tell pour nous attaquer. Enfin les munitions de l'artillerie s'épuisaient au-delà des prévisions, et, comme les communications avec Constantine étaient interceptées et que l'on ne pouvait faire arriver qu'au moyen de convois de chameaux tout ce qui manquait à l'armée, il y avait nécessité de presser la fin du siége.

C'est le 20 octobre que le premier assaut de Zaatcha fut tenté. Comme il y avait deux brèches, il y eut deux colonnes d'assaut : la brèche de gauche, la mieux préparée par les soins du génie et de l'artillerie, devait être abordée par la légion étrangère, ayant en tête ses compagnies d'élite; celle de droite, enlevée par un bataillon du 43e de ligne; d'autres troupes suivaient pour appuyer les premières. Au point du jour, des tirailleurs indigènes et trois compagnies du 5e bataillon de chasseurs partirent, sous les ordres du commandant Bourbaki, pour occuper les jardins de gauche, par lesquels les Arabes n'auraient pas manqué de venir tourner les assaillans. En même temps, l'artillerie

commençait son feu contre la place, et envoyait des obus dont les éclats, en inquiétant les défenseurs, devaient faire diversion à l'attaque projetée. Lorsque le commandant Bourbaki fut établi dans ses positions, le général Herbillon donna le signal de l'assaut. Aussitôt le bruit guerrier et animé de la charge mit en mouvement les deux colonnes, qui sortirent de la sape et s'élancèrent dans le fossé. Les premiers en tête de la colonne de gauche, entraînés par le vaillant capitaine Padro, du 2e régiment de la légion étrangère, parviennent facilement au haut de la brèche; ils s'établissent sur la terrasse de la maison qu'ils trouvent devant eux... mais l'espérance du succès ne fait que traverser leurs cœurs. La maison minée s'écroule sous leurs pieds, et les engloutit tous avec un horrible fracas. Ceux qui suivent, aveuglés par la poussière des décombres, s'arrêtent, et tombent décimés par un ennemi invisible, qui tire à coups sûrs par mille créneaux; ceux qui sont épargnés veulent passer outre, mais ils reculent, arrêtés par des obstacles infranchissables. Ils se retirent alors dans la sape, avec la rage dans l'ame et le désespoir de n'avoir pu venger leurs malheureux camarades.

Pendant ce temps, un bataillon du 43e se faisait écraser à droite. Faute de moyens plus expéditifs pour pratiquer une descente de fossé, le génie avait fait avancer une charrette; mais, comme il était difficile de la faire manœuvrer sous le feu de l'ennemi, elle tourna sur elle-même en descendant dans l'eau, et ne put ainsi servir comme on l'espérait. On avait préparé un autre tablier de pont avec des tonneaux vides, mais les hommes qui le portaient étaient tués avant d'arriver. Cependant il fallait passer pour donner la main à la colonne de gauche, que l'on croyait plus heureuse. Une section du génie et les premières compagnies du bataillon du 43e se jettent dans le fossé sans autre précaution. Les soldats franchissent péniblement le mur d'escarpe; guidés par l'infortuné chef de bataillon Guyot, ils courent à la brèche sous une pluie de feu, mais ils ont tant de peine à la gravir, qu'ils donnent aux Arabes le temps de diriger sur chacun d'eux un coup mortel. Pour comble de malheur, le petit nombre qui parvient à gagner le haut de la brèche ne peut se servir de ses cartouches gâtées par l'eau. Impossible de se défendre : il faut se retirer, mais en repassant sous le feu le plus meurtrier. Tout ce qui est blessé tombe dans le fossé et se noie. C'est un horrible spectacle que celui de ces malheureux se débattant dans une mare rougie par leur sang, et finissant par succomber dans les plus affreuses angoisses! A leurs plaintes, à leurs cris déchirans, répondent les cris sauvages des Arabes qui triomphent. Jamais nos soldats, témoins de pareilles scènes, n'avaient ressenti de plus fortes et de plus douloureuses émotions. Ce malheureux bataillon du 43e, qui ne fut pas engagé tout entier, perdit dans cet assaut son commandant, M. Guyot, digne fils du général de division de l'empire et frère du

capitaine Guyot, tué, comme lui, en Afrique; son adjudant-major. M. Berthe; deux capitaines et deux autres officiers. Il eut plus de trente tués et quatre-vingt-dix blessés, la plupart mortellement. Ce grand nombre de victimes pour si peu de combattans permet de juger de la gravité de l'action.

Malgré cet insuccès, nous gardâmes toutes nos positions. Le soir, les Arabes, encouragés par le résultat de la journée, tentèrent une attaque de nuit contre toute la ligne que nous occupions dans les jardins. Le combat dura deux heures; mais ils ne purent faire reculer nos vieilles troupes d'Afrique, et finirent par nous laisser tranquilles le reste de la nuit. Du 20 au 30, on reprit les travaux de tranchée, mais avec moins d'ensemble et de direction. Le 27, le capitaine du génie Graillet fut tué; il ne restait plus que deux officiers de l'arme, sur six qui avaient été attachés au corps expéditionnaire. Le feu de l'ennemi faisait chaque jour des vides cruels dans tous les rangs, et cependant on n'était pas au bout des épreuves de toute nature qui nous attendaient. Des soldats disciplinés et fortement trempés peuvent seuls en supporter de pareilles.

C'est dans cette période du siége que le général Herbillon, voulant s'attaquer aux intérêts des habitans de l'oasis, fit abattre des palmiers. Pour des gens qui vivent de la récolte des dattes, le tort qu'on allait leur faire était considérable, et devait exciter leur rage. Aussi, dans les premiers jours, les habitans de Zaatcha engagèrent-ils avec nos soldats travailleurs des luttes acharnées. Leur feu devenait si vif, qu'il fallut plusieurs fois céder le terrain, entre autres le 25 octobre, où eut lieu la sortie la plus vigoureuse. Un tambour, des outils, jusqu'à de malheureux blessés, furent laissés entre les mains de l'ennemi. Cette coupe de palmiers dura sans interruption jusqu'au dernier jour du siége. Le bruit de la chute de ces magnifiques arbres, dont plus de dix mille tombèrent ainsi, allait porter dans le cœur des habitans de Zaatcha plus de rage et de douleur que les détonations incessantes de notre artillerie et de notre mousqueterie.

Le camp français avait alors un aspect des plus tristes. Placé en partie sur les revers d'une montagne aride, il était entièrement exposé au vent du désert, si violent dans ces parages. Un sable fin, soulevé sans cesse en tourbillons épais, incommodait nos soldats et rendait aussi fatigant le repos des tentes que le travail de la tranchée. Ce sable, se mêlant à tous les alimens, que l'on ne pouvait préparer qu'en plein air, les rendait détestables; la viande de distribution provenait d'un troupeau de bœufs amené à la suite de l'armée dans le désert et auquel on ne pouvait donner qu'un peu d'orge. On choisissait pour l'abatage les bêtes qui mouraient de faim. Le biscuit de la ration journalière, vieux, moisi, plein de vers, avait été fabriqué pour l'armée de

Paris pendant les événemens de juin 1848; c'était l'armée du désert qui devait le dévorer, et encore, pour s'en servir, fallait-il le faire tremper dans l'eau. Les officiers n'étaient pas mieux traités que les soldats; en expédition, les vivres sont les mêmes pour tout le monde. Les difficultés de communication avaient fait d'ailleurs tout sacrifier au transport des choses les plus indispensables, et nos soldats, après ces nuits de tranchée où souvent des torrens de pluie venaient glacer leurs membres déjà engourdis par la fatigue, n'avaient pas même une goutte de vin ou d'eau-de-vie pour la mêler à l'eau saumâtre des rigoles de l'oasis. Nul ne se plaignait cependant. Tous puisaient dans le sentiment du devoir accompli, et dans le juste orgueil qu'il inspire, la force nécessaire pour résister à tant de privations et de fatigues. Déjà plus de six cents hommes avaient succombé; dès qu'ils étaient atteints par le feu ou par la maladie, on les évacuait sur Biskara, où, faute d'espace, ils ne pouvaient être reçus que sous des tentes. Le colonel Carbuccia, officier d'une activité rare, y fut envoyé en remplacement du colonel de Mirbeck, rappelé par le général Herbillon devant Zaatcha avec sa cavalerie que les attaques récentes des nomades devaient rendre très utile. Le colonel Carbuccia, chargé à la fois d'assurer tous les services et de surveiller avec la légion étrangère les communications de l'armée, s'acquitta de sa mission à la satisfaction de tous.

III.

Les opérations du siége allaient enfin entrer dans une moins triste période. Le colonel Canrobert accourait d'Aumale pour prêter main forte à l'expédition. Il arriva le 8 au soir avec un millier d'hommes. Le choléra s'était déclaré dans sa colonne pendant sa pénible marche, et lui avait enlevé le huitième de ses soldats (1). Malgré ce surcroît d'inquiétudes, l'arrivée du jeune colonel à la tête de ses zouaves fut saluée avec joie comme un heureux présage de la fin du siége. On le regardait comme l'homme le plus capable de prêter un appui énergique et expérimenté au général Herbillon. Depuis longues années, le colonel Canrobert avait su conquérir, dans de nombreux combats, la confiance et l'affection de l'armée d'Afrique.

Dans la nuit du 10 au 11, les Arabes vinrent, à deux reprises différentes, tirer de très près sur le camp du côté de Farfar. Pour empêcher le renouvellement de cette agression, dans la matinée du 11, on construisit une redoute à trois cents mètres de la limite de l'oasis. L'ennemi, furieux de voir son projet déjoué, fit de grands efforts contre

(1) Le choléra fut ainsi au milieu de l'armée de Zaatcha; depuis ce jour, il fit autant de victimes que le feu de l'ennemi.

l'achèvement de cette fortification passagère, et mit dans ses attaques une audace incroyable; les compagnies du bataillon d'Afrique, qui occupaient l'extrême droite de la ligne de défense, battirent en retraite un peu en désordre; un flot d'Arabes débouchant de la plaine les fusillait à vingt pas. Dans ce combat acharné, quelques-uns des nôtres, tués ou blessés, furent abandonnés, et, sans l'énergie du lieutenant Peyssard, le mal aurait été plus grand. Cet officier se précipita sur les Arabes, entraînant avec lui quelques hommes de son bataillon, et parvint à leur arracher plusieurs victimes. Le soir, l'armée assistait à un douloureux spectacle : les têtes de nos soldats, plantées sur des piques, furent exposées au centre de chaque brèche; nos canonniers se virent ainsi forcés de les abattre. De pareils actes de barbarie préparaient les plus cruelles représailles.

Le lendemain 12, l'ennemi essaya encore de nous attaquer; il s'en prit cette fois à la cavalerie, qui était sortie pour faire son fourrage. A l'époque des pluies, il pousse près des oasis une espèce d'herbe dont se nourrit le chameau, et dont nos chevaux devaient se contenter faute de mieux; aussi, tous les jours un détachement nombreux de cavalerie et d'infanterie partait du camp pour aller chercher la nourriture des escadrons et des bêtes de somme. Ce jour-là, le détachement était commandé par le colonel de Mirbeck; il arriva sans difficultés à la pointe est de l'oasis de Bou-Chagroun. Les Arabes se montraient nombreux vers les bords de cette oasis. Quelques obus furent envoyés dans les groupes les plus audacieux, et la corvée put se faire assez tranquillement; mais, au moment du départ, cinq cents chevaux et douze à quinze cents fantassins se précipitent sur le bataillon indigène, qui était resté à l'arrière-garde. Le commandant Bourbaki forme aussitôt son bataillon en carré et bat en retraite dans l'attitude la plus résolue. Au passage de l'Oued-bou-Chagroun, que les Arabes avaient choisi pour serrer de très près nos indigènes et les tourner, le combat devient très acharné. Plusieurs fantassins et cavaliers tombent du côté de l'ennemi; le désordre commence à se mettre dans les rangs, lorsque le colonel de Mirbeck, arrivant avec sa cavalerie, charge à fond toute cette fourmilière d'Arabes, qui s'enfuit pêle-mêle du côté de l'oasis en laissant quatre-vingts cadavres sur le terrain.

Le même jour arrivait à l'armée de siége le commandant du génie Lebrettevillois, chargé de remplacer le colonel Petit; il amenait avec lui un excellent officier, M. le capitaine Schœnnagel, qui venait de Rome, et qui eut ainsi le privilége bien rare d'assister à deux siéges mémorables dans la même année et le mérite de se distinguer à tous les deux. L'armée fondait de grandes espérances sur la direction nouvelle que ces nouveaux officiers ne manqueraient pas de donner aux travaux du siége. Nous recevions en même temps le 8e bataillon de

chasseurs, un bataillon du 8e de ligne, un du 51e avec deux pièces de douze, et force munitions d'artillerie, qui commençaient à manquer de nouveau. Le corps expéditionnaire devant Zaatcha présenta alors un effectif de sept mille hommes. A partir de ce moment, les choses prirent une tournure tout-à-fait favorable à nos armes. Le 16, le général Herbillon partit à deux heures du matin avec une forte colonne pour faire la razzia des nomades, remise seulement à l'arrivée des derniers renforts. On s'avança en silence; les éclaireurs ennemis ne se montrèrent point. Au point du jour, on arriva très près de l'Oued-Djedi, à six lieues de notre camp. Les Arabes avaient dressé leurs tentes entre le lit desséché de la rivière et l'oasis d'Ourled. En un instant, la cavalerie, entraînée par le colonel de Mirbeck, s'élance, traverse la rivière et se précipite au milieu des tentes. L'infanterie, formée en deux colonnes sous les ordres de MM. de Barral et Canrobert, se jette à la baïonnette sur les douars et leurs défenseurs. Nous nous rendons bientôt maîtres d'une ville de tentes et de tous les troupeaux qui sont en dehors de l'oasis. Plus de deux mille chameaux et des milliers de chèvres et de moutons tombent entre nos mains. Cette prise importante devait faire éclater une joie inusitée parmi nos soldats. Ils voyaient venir l'abondance au camp avec la fin de leurs privations. Ils saluaient de leurs acclamations bruyantes ce premier succès de la campagne, qui leur en faisait espérer d'autres. Les nomades n'eurent pas le courage de nous inquiéter à notre retour. Deux des principales tribus qui avaient tout perdu vinrent même traiter de leur soumission pendant les heures de halte accordées par le général Herbillon pour faire reposer la colonne.

La journée aurait été complète, si tout s'était bien passé devant Zaatcha; malheureusement les troupes auxquelles on avait confié la garde des tranchées se laissèrent prendre les jardins de gauche conquis la veille. Des fusils formés en faisceaux avec leurs cartouchières, des outils du génie, les habits des travailleurs furent enlevés. Nos soldats, pris à l'improviste, n'avaient pu résister. Le combat se continuait encore avec fureur, lorsque la colonne victorieuse rentrait au camp avec son immense butin. Les Arabes avaient profité de l'absence d'une partie de nos forces pour tenter un effort décisif; mais, après l'insuccès de leur tentative, ils durent sentir que le moment fatal pour eux approchait.

Cette razzia du 16 eut le plus grand effet sur les indigènes. Les lenteurs du siége avaient fort diminué le prestige de nos armes. Sur tous les points de la province de Constantine, les populations demandaient la *guerre sainte*, et des chefs secondaires surgissaient partout. Les hommes les plus influens, qui connaissaient mieux notre puissance, se tenaient encore sur la réserve; mais ils n'attendaient qu'un moment

favorable pour se mettre à la tête des fanatiques. Le caïd des Ouled-Soltan, Si-el-Bey, venait d'être assassiné pour ne s'être pas déclaré contre les Français. Ceux de nos partisans qui n'avaient pas assez d'influence personnelle sur les populations pour calmer leur colère n'étaient plus en sûreté. Abd-el-Afidt réunissait contre nous des forces considérables, et Ahmed-bel-Hadj était arrivé à la tête d'un contingent de l'Aurès le jour de la razzia des nomades; le résultat de cette affaire l'avait seul déterminé à la retraite.

Il y avait, on le voit, nécessité et urgence à terminer le siége par un coup de foudre. Du reste, les opérations avaient marché rapidement depuis l'habile direction de M. Lebrettevillois. Le 17, on reprit les deux jardins abandonnés la veille, et l'artillerie construisit à droite une batterie pour les pièces de 12. Les travaux de sape de la tranchée auraient pris une plus grande activité, si les sacs à terre n'étaient pas venus à manquer. Il fallut les remplacer par des morceaux de palmier que l'on ne coupait sur ces arbres à fibres résistantes qu'avec beaucoup de peine. Le même jour, la plupart des nomades vinrent faire leur soumission, donner des otages et racheter leurs chameaux. Leurs pertes s'élevaient à deux cents hommes tués; une seule tribu en avait perdu quatre-vingt-quatre. Bou-Zian, de son côté, dans l'attaque de la tranchée, avait vu tomber quarante de ses fidèles, et un de ses fils avait eu l'épaule fracassée.

Pour nous, à cette époque du siége, nous avions affaire à un ennemi plus redoutable que les Arabes. Le choléra sévissait avec rigueur dans nos rangs, et nous enlevait trente à quarante hommes par jour. Une agglomération de tant de monde dans un si petit espace, tel que celui des tranchées et du camp, ne pouvait manquer d'aggraver cette cruelle épidémie. Les détritus d'animaux abattus, le voisinage de tant de cadavres mal enterrés dans les sables et souvent découverts par les bêtes féroces, exhalaient la plus funeste odeur. Les nuits pluvieuses que l'on passait dans les tranchées devenaient mortelles. A chaque instant on entendait les plaintes des malheureux soldats que venait frapper le fléau. Leurs cris, mêlés au bruit continuel des coups de feu et au mugissement sourd des palmiers toujours agités par les vents, jetaient dans tous les cœurs la plus profonde tristesse. Quelles nuits affreuses passées dans ces tranchées! Quels souvenirs pour les témoins de pareilles scènes! Du côté des Arabes, les souffrances n'étaient pas moindres, l'épidémie sévissait dans les murs de Zaatcha; mais ces fanatiques supportaient avec un égal courage et avec l'indifférence du fatalisme les maux de la guerre et les horreurs de la maladie. Jamais ils n'ont parlé de se rendre; la veille même de l'assaut, où tout était perdu pour eux, ils refusaient les conditions du général, et préféraient se faire tuer jusqu'au dernier.

Dans les journées du 18 et celles qui suivirent, on attaqua les murs de la place avec des fougasses. Les travaux de la sape, dirigés par le capitaine Schœnnagel, étaient poussés très activement. Les pièces de 12 furent mises en batterie; leur feu fit le plus grand mal à l'ennemi, et détruisit les faîtes des maisons les plus élevés qui dominaient nos ouvrages. Les obusiers ne réussirent pas aussi bien; une grande partie des obus étaient avariés; leurs éclats venaient continuellement tomber dans l'intérieur des tranchées et blesser nos propres soldats. Une troisième brèche avait été pratiquée; elle devint brèche de droite; le fossé en face fut comblé. Dans les journées du 22 et du 23, les deux autres passages de fossé furent aussi améliorés; des fougasses, placées sur les brèches elles-mêmes, en rendirent l'accès facile. Nos progrès étaient évidens; nos différens travaux d'attaque pressaient la ville comme une tenaille de fer. L'immensité du péril exaspéra au plus haut degré les défenseurs de Zaatcha; encouragés par de nombreux secours, ils crurent devoir tenter un dernier et héroïque effort : tentative insensée! Au point où nous étions arrivés, rien ne pouvait nous faire reculer.

Avec cette sagacité naturelle aux peuples voisins de l'état sauvage, ils avaient remarqué le désordre inévitable de nos tranchées à l'heure où l'on relève les gardes. Ils choisirent ce moment dans la journée du 24 pour commencer la plus sérieuse attaque dont nous eussions encore subi le choc. Rien ne pouvait nous faire soupçonner leurs projets. Leurs feux, ralentis avec adresse, répondaient à peine aux nôtres. Ce silence imposé dans leur ville, nous pouvions le prendre pour l'effet du découragement. La 7e compagnie du 5e bataillon de chasseurs occupait alors la sape de droite; un petit mur en terre à moitié ruiné en fermait l'extrémité du côté de l'ennemi, une dizaine de chasseurs gardaient cette position. Ces hommes s'apprêtaient à céder leur place à leurs camarades du 8e bataillon. A la faveur d'un moment de distraction, les Arabes se glissèrent au pied du mur, et, à un signal convenu, réunissant leurs efforts, ils le renversèrent et se précipitèrent dans l'intérieur de la sape par cette espèce de brèche. Les quatre premiers chasseurs qui tombèrent sous leurs mains furent égorgés et décapités. La sape de droite fut bientôt entièrement envahie; les chasseurs surpris cédèrent un instant; un combat corps à corps s'engagea dans cet étroit espace où le nombre des défenseurs nuisait encore à la défense. Des canonniers de la batterie d'obusiers autour de laquelle se passait la lutte se firent tuer en défendant leur pièce. Les Arabes ne purent l'enlever; mais ils s'emparèrent d'une grande quantité de carabines, d'effets de campement, de havresacs et d'outils du génie : ce fut le seul profit de leur attaque. Le lieutenant Née Devaux, à peine remis d'une blessure grave, reçue à l'affaire du 7 octobre, fit charger les

Arabes à la baïonnette par un petit nombre de chasseurs qu'il parvint à rallier. L'ordre dans le combat se rétablit à son commandement.

Dans le même temps, une sortie des plus vives avait lieu contre tout le côté droit de notre ligne d'attaque. Les femmes, plus féroces que les hommes, conduisaient elles-mêmes au feu tout ce qu'il y avait de plus fanatique et de plus résolu dans Zaatcha; mais les chasseurs avaient eu le temps de courir à leurs retranchemens, encouragés par l'arrivée de leur chef de bataillon, le commandant Levassor Sorval, et de son adjudant-major, M. Duplessis, tous deux prompts à se porter partout où est le danger; ils reçurent les Arabes avec cet aplomb qui déconcerte l'attaque la plus audacieuse. Arrivés alors au milieu de la mêlée, le général Herbillon et le colonel Canrobert donnèrent aussitôt les ordres nécessaires pour faire tourner les Arabes. Trois compagnies de zouaves, sous le commandement du capitaine Larrouy, et les tirailleurs indigènes conduits par M. Bourbaki, furent appelés du camp; mais, pendant leur manœuvre, le combat se continuait toujours avec fureur à la sape de droite, et nous ne parvînmes à en chasser les Zaatchiens qu'en essuyant des pertes cruelles. Dans les deux compagnies de chasseurs qui avaient été seules engagées, plusieurs officiers et soldats furent frappés; le lieutenant d'artillerie Guérin, qui commandait la batterie de la sape de droite, fut blessé mortellement ainsi que son maréchal des logis; le brave et regrettable capitaine Delmas fut traversé d'une balle au cœur. Le capitaine Hurvoy, du 8e de chasseurs, fut atteint au-dessus de l'œil, et l'adjudant de son bataillon, tué à ses côtés.

L'arrivée de la colonne tournante sur les derrières de l'ennemi débloqua la tranchée : le plus grand nombre des Arabes n'eut que le temps de rentrer dans la ville, le reste se sauva du côté de Lichana; mais, lorsque le commandant Bourbaki reçut l'ordre de se replier vers le camp, les assiégés, que l'on devait croire découragés, sortirent en foule, et un combat très sérieux s'engagea de nouveau dans les jardins. Il fallut faire avancer d'autres troupes. Le général Herbillon lui-même était là et présidait à tout, secondé par son chef d'état-major. La lassitude de l'ennemi mit seule fin à cette sanglante journée. Dans la soirée, le génie avait tout remis en ordre dans la sape de droite : le lendemain, il ne restait aucune trace matérielle de cette attaque, effort suprême de la défense; mais le douloureux souvenir de nos dernières pertes était partout présent.

L'assaut, décidé pour le 25, dut être ajourné de vingt-quatre heures. Il avait fallu une journée d'intervalle pour le repos des troupes et pour les dernières dispositions. Les chefs de corps, prévenus secrètement les premiers, réunirent chacun leurs officiers pour communiquer les ordres du général Herbillon. Les trois brèches, parfaitement praticables, devaient être abordées par trois colonnes. Pour les former, on

avait choisi parmi les bataillons les plus renommés de l'armée de siége. Chacun d'eux ne fournissait que trois cents hommes, les plus braves, les plus résolus. Cette réunion de soldats d'élite, éprouvés par tant de combats, devait présenter l'ensemble le plus vigoureux et le plus redoutable. Les chefs qui les commandaient étaient dignes de telles troupes : c'étaient le colonel Canrobert, dont la conduite dans cet assaut a excité l'admiration de toute l'armée; le colonel de Barral, qui devait avoir plus tard une fin si héroïque, et le colonel de Lourmel, un de nos premiers officiers d'Afrique.

La première colonne (de Canrobert), qui devait franchir la brèche de droite, la plus défendue, était composée, dans l'ordre de combat, des 1er et 2e bataillons de zouaves, du 5e bataillon de chasseurs, et de cent hommes d'élite du 16e de ligne.

La seconde (de Barral) devait attaquer cette brèche si funeste naguère au 43e, et qui, entièrement perfectionnée, ne devait plus présenter les mêmes difficultés. Elle était composée du 8e bataillon de chasseurs, rendu à jamais illustre par la sanglante et tragique affaire de Sidi-Brahim, d'un bataillon du 38e, et de cent zouaves.

La troisième (de Lourmel), composée de deux bataillons du 8e de ligne et d'un bataillon du 43e, devait aborder la brèche de gauche. Une section d'artillerie de montagne et un détachement du génie étaient joints à chaque colonne, qui avait en outre un certain nombre de guides arabes engagés par l'appât de l'or à braver ces terribles dangers. Enfin des outils, des sacs à terre, des caisses, des cordes, des sacs à poudre étaient disposés près du pied de chaque brèche pour assurer le succès de l'opération.

M. le commandant Bourbaki avait aussi un rôle important, qui consistait à investir la partie de la ville en dehors de notre point d'attaque pour intercepter les communications de l'ennemi et faciliter, par une diversion, l'entrée des assaillans dans la place. Il réunissait sous son commandement les tirailleurs indigènes, un bataillon du 51e de ligne, et deux cents chasseurs à pied. — Le colonel Dumontet du 43e de ligne avait la garde des tranchées et des ambulances volantes placées près des brèches. — Le colonel Jollivet du 16e de ligne avait celle du camp. Devant un ennemi aussi nombreux et entreprenant, aucune précaution ne devait être négligée. — Enfin la cavalerie, aux ordres du colonel de Mirbeck, était disposée par escadrons à droite et à gauche du camp dans la plaine faisant face à l'oasis.

Les troupes d'infanterie étaient réunies dès la veille dans les tranchées pour être plus à portée de commencer l'assaut de grand matin: elles passèrent ainsi toute la soirée dans l'attente de cette action qui devait faire bien des vides dans nos rangs, mais couronner au moins par un triomphe éclatant un si long et si terrible siége. Les défenseurs de

Zaatcha seuls ne semblaient pas se douter du sort qui leur était réservé; ils repoussèrent avec dédain les propositions que le général Herbillon crut devoir leur faire au dernier moment, suivant les lois de la guerre. Bou-Zian leur avait dit tant de fois que les Français ne pourraient jamais les prendre, qu'ils avaient fini par le croire. Ce guerrier, implacable dans sa haine contre nous, dirigea toutes les opérations de résistance et remplit jusqu'au bout tous les devoirs de ses fonctions à la fois religieuses et guerrières. La veille encore de l'assaut, il appelait, suivant la coutume des musulmans, ses fidèles à la mosquée. Dans l'intérieur des tranchées, à la faveur du calme de la nuit qui précéda le jour de l'assaut, on entendit la voix de ces fanatiques qui prenaient devant Dieu l'engagement de se faire tuer jusqu'au dernier : serment qu'ils n'ont que trop bien tenu ! En sortant de la mosquée, ils se répandirent, comme ils avaient l'habitude de le faire chaque soir, vers les murailles de leur ville pour nous prodiguer, avec des coups de fusil, accompagnement obligé de toutes leurs démonstrations, les injures les plus grossières et les plus méprisantes. Le reste de la nuit se passa dans ce calme sinistre, précurseur des catastrophes. Quelques coups de canon, partant de nos batteries à longs intervalles, venaient seulement interrompre le silence profond qui régnait dans nos tranchées.

A l'aube du jour, nos hommes se levèrent à petit bruit et se formèrent silencieusement à leurs rangs de marche. Le colonel Canrobert, qui devait monter à l'assaut le premier, se fit désigner les plus braves dans sa colonne pour avoir l'honneur de l'accompagner. Il se forma ainsi une petite escorte de seize hommes, avec laquelle il devait se présenter à découvert aux premiers coups; il avait en outre auprès de lui quatre officiers pour porter ses ordres. Toutes les dispositions de combat étaient prises, tout le monde était à son poste, il ne restait plus qu'à s'élancer au signal donné; mais le colonel des zouaves voulut auparavant réunir tous ses officiers, pour expliquer à chacun la nature et l'importance de ses devoirs et l'obligation du succès. Il sut trouver en terminant de ces paroles que le patriotisme inspire et qui excitent la résolution dans tous les cœurs. Chaque commandant de compagnie vint redire à ses hommes les paroles du chef; tout le monde était donc prévenu, chacun savait ses devoirs, il n'y avait plus qu'à marcher.

Aussitôt que le mouvement du commandant Bourbaki, qui devait tourner la place, fut fortement prononcé, on donna le signal de l'assaut. Il était environ sept heures du matin; les clairons des zouaves et des chasseurs, mêlés au bruit des tambours, sonnèrent le pas de charge. Le colonel Canrobert fit sortir de la sape vingt-cinq chasseurs, sous la conduite d'un brave officier, M. Liotet, pour s'emparer d'une maison à gauche de la brèche et faciliter le passage, puis il s'élança lui-même à la tête de ses zouaves. L'élan qu'il leur imprima était tel qu'en peu d'in-

stans la brèche fut franchie et que sa colonne arriva au milieu de la ville. Les feux des maisons tirés à bout portant, les obstacles les plus redoutables et depuis long-temps préparés ne purent l'arrêter. Le colonel, qui dirigeait sa troupe dans ce dédale de ruelles, vit tomber tous ceux dont il était entouré; sur les seize zouaves ou chasseurs qui ne devaient pas le quitter, douze furent tués ou blessés; de ses quatre officiers d'ordonnance, deux moururent à ses côtés, les deux autres furent frappés. On doit à leur honneur d'enregistrer ici leur nom : Toussaint, capitaine de spahis, et le jeune sous-lieutenant Rosetti, du même corps, tués; De Char, lieutenant de zouaves, et Besson, capitaine d'état-major, blessés.

M. le chef de bataillon de Lorencez, digne fils du général de l'empire et petit-fils du maréchal Oudinot, commandait le 1er bataillon de zouaves; il marchait après le colonel Canrobert. Dès les premiers instans de l'assaut, il reçut une balle dans le flanc, au moment où il donnait à ses soldats le plus noble exemple. De son côté, le colonel de Lourmel entraînait ses soldats, et, malgré une blessure reçue à brûle-pourpoint, il continua à diriger l'attaque de gauche. Le colonel de Barral, après un moment d'arrêt causé par un éboulement, donnait la main aux deux autres colonnes. Ces trois forces enlaçaient alors les trois quarts de la ville, dont pas un défenseur ne pouvait s'échapper; mais, si le plus grand effort était déjà fait, il restait à entamer l'assaut de chaque maison, remplie d'Arabes décidés à vendre chèrement leur vie. Chaque groupe de soldats s'attaque à celle qu'il a devant lui, car, une fois la direction donnée, dans ces momens si critiques, ils ne prennent conseil que d'eux-mêmes et font toujours pour le mieux. D'abord ils cherchent à monter sur les terrasses des maisons pour descendre après dans l'intérieur, mais ils sont fusillés par les créneaux, dont tous les murs sont criblés; à peine parviennent-ils sur ces terrasses, que mille feux partent du premier étage, soit par des trous pratiqués exprès dans les planchers, soit par l'ouverture intérieure de la maison. Les premiers qui se hasardent à descendre sont tués à coup sûr; mais d'autres finissent par arriver et tombent sur les défenseurs à coups de baïonnette; ils font un carnage affreux sans chercher à choisir parmi tant de victimes. Il fallait ensuite déloger ceux qui s'étaient réfugiés dans les caves, où l'on se mêlait les uns aux autres dans l'obscurité sans pouvoir distinguer ses véritables ennemis; le plus souvent, on laissait au fond de ces souterrains les malheureux Arabes, qu'il eût été trop périlleux d'y aller chercher, on se bornait à les observer, les réservant ainsi pour les derniers coups.

La position de Bou-Zian n'était plus tenable; il avait choisi sa propre maison, située presque au centre de la ville, pour mieux diriger la défense, et il était alors entièrement enveloppé. Il parvint cepen-

dant à se retirer avec sa famille et une partie de ses fidèles vers la porte de Zaatcha, dite porte de Farfar, le seul point qui ne fût pas encore attaqué, et là il se renferma dans la maison de Ali-ben-Azoug, notre ancien cheik. Il était réservé au commandant de Lavarande, chef du 2e bataillon de zouaves, qui a joué un rôle si brillant dans cette action, de s'en rendre maître. Après être monté par la brèche, au lieu de suivre la tête de sa colonne, il avait pris à droite et s'était dirigé le long des remparts, du côté de la porte de sortie. Dans une des maisons dont il avait dû s'emparer sur son passage, deux Arabes parlant français avaient été faits prisonniers. M. de Lavarande, qui cherchait avant tout la demeure de Bou-Zian, leur promet la vie sauve, s'ils veulent lui servir de guide pour arriver à la retraite de leur chef. Le premier refuse noblement en disant qu'il aimait mieux mourir; il est aussitôt massacré par les zouaves; le second y consent, et indique la maison où Bou-Zian avait dû se retirer. M. de Lavarande y dirige sa troupe, qui est reçue par une fusillade terrible. La demeure était défendue par de nombreux et d'intrépides fanatiques. Les zouaves commencèrent d'abord l'attaque en cherchant à escalader la terrasse et en s'aidant des maisons voisines; ils ne purent réussir. On essaya de braquer une pièce de montagne contre la muraille; les canonniers étaient tués pendant la manœuvre; les coups ne produisaient d'ailleurs aucun effet. On eut recours alors à la mine. Un sac à poudre fortement chargé est apporté par les soldats du génie; mais, pour y mettre le feu, la mort était certaine. Les premiers qui se présentent pour allumer la mèche sont tués. Enfin un sous-officier du génie, aussi intrépide et plus heureux que les autres, réussit, la mine éclate, fait sauter avec fracas une portion du mur, et laisse à découvert devant les coups de l'assiégeant environ cent cinquante hommes et femmes! Les zouaves n'hésitent pas. Enivrés par le feu du combat, ils tirent sur ces malheureux entassés comme sur un troupeau effaré, puis se précipitent avec la baïonnette pour en finir.

Il y eut ensuite un moment d'attente. Un Arabe d'un extérieur et d'une attitude qui révélaient le chef apparut, sortant d'un des coins obscurs de la maison. Il était blessé à la jambe et s'appuyait sur un des siens. Sa main tenait un fusil, qu'il présentait à ses ennemis. Voilà Bou-Zian, s'écria le guide. Aussitôt le commandant se jeta sur lui et empêcha ses soldats de faire feu. « Je suis Bou-Zian, » telle fut la seule parole du prisonnier, puis il s'assit à la manière arabe et se mit à prier. M. de Lavarande lui demanda où était sa famille. Sur sa réponse, il envoya l'ordre de la sauver; mais il était trop tard : déjà sa mère, sa femme et sa fille avaient été mises à mort, victimes de la fureur des zouaves, qui s'étaient introduits dans toutes les pièces et en avaient passé les habitans au fil de l'épée. La fille de Bou-Zian, que sa beauté aurait dû faire épargner, ne put donc être sauvée, pas plus que les autres femmes

qui, mêlées aux défenseurs, devaient subir, comme eux, le sort des armes. C'est la nécessité, cette loi inexorable de la guerre, qui justifie de telles fureurs, et toute ville qui est prise d'assaut, après avoir refusé de se rendre, y est condamnée. M. de Lavarande avait envoyé prévenir le général Herbillon que Bou-Zian était entre ses mains. « Faites-le tuer, » telle fut la réponse. Un second message rapporte le même ordre. Le commandant fit appeler quatre zouaves et leur ordonna à un signal donné de viser au cœur. Se tournant ensuite vers Bou-Zian, il lui demanda ce qu'il désirait et ce qu'il avait à dire. « Vous avez été les plus forts, Dieu seul est grand, que sa volonté soit faite! » Ce fut la réponse du chef arabe. M. de Lavarande, le prenant alors par la main, le força à se lever, et, après l'avoir appuyé le long d'un mur, se retira vivement. Les quatre zouaves firent feu. Bou-Zian tomba raide mort. On voulait lui faire couper la tête par le guide qui l'avait trahi; mais celui-ci refusa et présenta aussitôt la sienne. Ce fut un zouave qui s'en chargea : il apporta ensuite le sanglant trophée au colonel Canrobert et le lui jeta entre les pieds. La tête du plus jeune fils de Bou-Zian fut également rapportée au colonel et alla rejoindre celle de son père. On décapita aussi le cadavre de Si-Moussa, qui avait été découvert au milieu des morts.

Cependant, sur les autres points de la ville, la guerre des étages supérieurs et des souterrains se continuait; car il y eut deux champs de bataille dans cet assaut : l'un au-dessus du sol, l'autre au-dessous, ce dernier plus affreux que l'autre. Là où il était impossible à nos soldats de pénétrer, et où le combat dans l'ombre avec des ennemis entassés et invisibles n'aurait été qu'une sanglante mêlée inutilement périlleuse, on s'aidait de sacs à poudre; leur explosion renversait les murs sur les défenseurs enfouis, et ceux qui n'étaient pas écrasés par leur chute périssaient étouffés dans les caves où ils avaient cherché leur dernier refuge. Le soldat, avide de vengeance, fouillait tous les coins des maisons, pénétrait par toutes les issues, ne laissait échapper aucune victime. Les Arabes avaient été enfermés dans un cercle de feu, et du côté de nos travaux d'attaque si bien gardés, et du côté de la campagne, que le général Herbillon avait fait cerner; pas un ne put échapper à l'extermination!

Nous avons dit que le commandant Bourbaki avait été chargé de couper les communications de Zaatcha avec l'intérieur. Toute la matinée il eut à soutenir une lutte des plus opiniâtres contre sept ou huit cents auxiliaires, qui, accourus au secours des assiégés, témoins de leur dernière résistance, excités par leurs cris, et séparés d'eux seulement par l'épaisseur des rangs de nos soldats, firent jusqu'à onze heures les efforts les plus désespérés pour s'y frayer un passage et ouvrir une porte de salut à leurs frères; mais le bataillon des indigènes

gardait la porte, et elle resta fermée sur les derniers défenseurs de la ville. Vers le milieu du jour, tout était fini. Il ne restait que les vainqueurs et des ruines! Le reste de la soirée et le lendemain furent employés à raser la place. A la tombée de la nuit, on fit sauter les deux mosquées, celle de la zaouia et celle de Zaatcha. Il fallait prouver aux Arabes que leur dieu, qu'ils invoquaient contre nous, ne pouvait désormais les protéger dans leur révolte.

Lorsque le minaret de la mosquée de Zaatcha sauta en l'air avec un fracas épouvantable, un long cri de joie s'éleva dans le camp : c'était le couronnement de ce siége si long, si pénible, qui nous avait coûté tant d'efforts et de sang. L'assaut surtout avait achevé de remplir nos ambulances. D'un corps expéditionnaire dont l'effectif avait varié de quatre à sept mille hommes, quinze cents environ avaient été tués ou blessés; près de quatre-vingts officiers frappés, dont trente mortellement. Le seul corps des zouaves, troupe incomparable et fidèle aux traditions de gloire que lui a léguées son premier chef, le général Lamoricière, comptait près de trois cents blessés. Les soins du moins ne leur manquèrent pas dans ce lointain désert, ni les consolations, et un pieux ecclésiastique vint de Constantine apporter les secours de la religion aux victimes du siége.

Les Arabes étaient consternés; ceux des oasis voisines accoururent se livrer sans condition au général Herbillon. Au surplus, jamais spectacle plus propre à terrifier les imaginations ne s'était offert à leurs yeux. La ville détruite de fond en comble, les mosquées renversées, les habitans massacrés, les têtes de Bou-Zian, de son jeune fils et de Si-Moussa plantées au milieu du camp, les tribus nomades dispersées et dépouillées, les frais de la guerre imposés aux vaincus, tout leur disait assez à quels maîtres auraient affaire désormais les révoltés. Le surlendemain de la prise de la ville, le général fit lever le camp. Déjà l'odeur de tant de cadavres rendait la situation de l'armée intolérable. Les acclamations répondirent à l'ordre du départ, et la colonne se mit en marche pour Biskara, où elle arriva, deux jours après, dans un état de délabrement complet. Les figures de nos soldats accusaient les souffrances et les privations. Les durs travaux de ce long siége avaient usé leurs effets, et c'est pour la plupart avec des vêtemens de peaux de chèvre ou de mouton qu'ils firent leur rentrée dans ce premier poste occupé par la France, où ils amenaient les troupeaux de la razzia des nomades, de nombreux otages, et les têtes des chefs de l'insurrection que les Arabes des Ziban durent voir long-temps encore exposées sur la place du marché de Biskara en signe de l'éclatante défaite des révoltés.

Cette leçon mémorable ne fut pas la dernière que nous dûmes leur infliger. L'insurrection s'était propagée au loin; il fallut encore la

châtier dans une partie du Tell, le Hodna, et dans le pays montagneux de l'Aurès. Le colonel Canrobert, chargé de cette mission, éprouva à Narah une résistance qui lui valut un nouveau titre de gloire, et qui l'obligea à brûler la ville insolente, après en avoir fait passer les habitans par les armes.

Quelques mois après, le choléra achevait l'œuvre de la guerre; mais ce fléau n'épargna pas plus les vainqueurs que les vaincus : il porta la désolation au sein des tribus, en décima une partie en même temps qu'il détruisit presque totalement notre garnison de Biskara.

Il faudra beaucoup de temps pour que tous ces désastres soient oubliés et réparés. Toutefois la pacification des Ziban est complète aujourd'hui. Leurs habitans, terrifiés par de si cruels exemples, se soumettent à la volonté de Dieu et au joug de la force. Ils peuvent d'ailleurs comparer, avec les maux qu'ils s'attirent par la guerre, les biens qu'ils trouvent dans la soumission. Notre domination assure aux Arabes des oasis une sécurité pour leurs personnes, une liberté pour leurs transactions, une prospérité pour leur industrie, qu'ils ne connaissaient pas dans le passé. Il faut les habituer à en comprendre, à en ressentir l'heureuse influence; car, de toutes les parties de l'Afrique où règnent nos armes, peut-être celle-ci est-elle la plus intéressante, celle qui peut le mieux répondre dans l'avenir aux sacrifices et aux espérances de la France. Et quand on se figure ce que peuvent rapporter ces forêts de palmiers où se cueillent les plus belles dattes, ces peuplades laborieuses, à la fois industrielles et agricoles, dont les produits sont dignes des marchés d'Europe, on comprend tout ce qu'il est permis d'attendre de nos relations futures avec un pays dont la civilisation commence, et qui est sans fin comme le désert.

CHARLES BOCHER.

DE

LA VIE LITTÉRAIRE

DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE.

I. *Sartor resartus*, by Thomas Carlyle; New-York, Wily et Putnam. — II. *Des Devoirs du savant et de l'homme de lettres*, par J.-G. Fichte, traduit par M. Nicolas; Paris, Ladrange, 1851. — III. *Douze Discours*, par M. Victor Hugo; Paris, 1851.

Il y a quelque vingt ans, lorsque s'agita la grande querelle des classiques et des romantiques, on discuta beaucoup pour savoir si l'imagination pouvait se passer du sens commun, et si le sens commun pouvait se passer de l'imagination. Les romantiques auraient volontiers pris parti pour l'extravagance contre la raison, les classiques pour le lieu-commun contre la poésie. Depuis cette époque, on a transporté la querelle sur un autre terrain; on s'est demandé sérieusement si le talent n'excusait pas l'inconduite et si l'immoralité n'était pas rachetée par l'intelligence. Tel est en France notre malheureux penchant : nous faisons tous nos efforts pour scinder et détruire l'unité de l'homme; nous séparons la vie spéculative de la vie réelle, nous séparons l'homme du poète ou de l'écrivain, le caractère de l'intelligence, et la plupart de nos déréglemens, de nos vices littéraires, n'ont pas d'autre cause que cette manie systématique d'isoler sans cesse ce qu'il faudrait réunir.

Quelles sont pourtant les conséquences de la vie littéraire telle qu'on la pratique depuis plus d'un demi-siècle? Ne voit-on pas clairement que cette vie exceptionnelle crée au milieu de notre société toute une population inhabile à concilier ses mœurs et ses intérêts avec les mœurs et les intérêts généraux du pays? Les devoirs de l'homme de lettres, tel que l'a fait Voltaire, ne sont-ils pas des devoirs spéciaux? Son rôle n'est-il pas un rôle spécial? Et nous nous étonnons de l'étrange contraste qui de plus en plus se produit entre la vie des lettres et la vie commune! A partir du jour où quelques novateurs ont donné la tâche de l'écrivain pour règle suprême, pour but unique à leur conduite, à leurs efforts dans ce monde, de ce jour-là l'homme de lettres a pu se croire au-dessus des autres hommes, tout simplement parce qu'il faisait route à part, et l'isolement l'a conduit au désordre par l'infatuation. Que faire pour sortir de cette voie funeste, sinon remonter hardiment à la cause du mal et porter la lumière de l'analyse sur toutes les étranges erreurs qui ont prévalu depuis que les devoirs littéraires ont cessé de se concilier avec les devoirs généraux? Si ces erreurs sont une fois pleinement reconnues, il restera en même temps bien démontré que le meilleur moyen de soustraire la vie littéraire aux conditions fatales qui l'oppriment et la dégradent, c'est de la ramener aux conditions et aux lois de la vie commune.

Voulez-vous une preuve récente du désaccord que nous signalons entre les devoirs littéraires et les devoirs généraux? Relisez douze discours que M. Victor Hugo a prononcés à l'assemblée nationale, et qui viennent d'être recueillis. Quel devoir s'impose, quel but s'assigne M. Hugo, lorsqu'il monte à la tribune? On peut répondre en toute assurance qu'il n'a aucun but, si ce n'est celui de parler, et qu'il ne remplit d'autre devoir que celui d'*homme de style* et d'*écrivain*. Il continue à la tribune l'œuvre de son cabinet, il est avant tout écrivain. Les fréquentes variations de M. Victor Hugo s'expliquent ainsi parfaitement : il se soucie peu de ses opinions, lorsqu'elles ne peuvent pas se prêter aux développemens, aux imaginations hardies; ses opinions ne sont que des thèmes d'éloquence et des sujets littéraires. Lorsqu'il en a épuisé une, il passe sans répugnance à une autre, quelle qu'elle soit, car il est toujours sûr de rencontrer, pour recouvrir la nudité de cette nouvelle opinion, les opulentes draperies de son style. Pourquoi l'excentricité effraierait-elle M. Victor Hugo, si elle peut lui fournir l'occasion de trouver quelques métaphores nouvelles? Voilà ce que fait M. Victor Hugo, presque innocemment et naïvement, tant il a depuis long-temps l'habitude de le faire.

Après de telles lectures, il y a un sentiment de tristesse, d'inquiétude, auquel on n'échappe pas, et cette classe d'hommes qui érige en une sorte de souveraineté, nous allions dire de *divinité*, le talent d'as-

sembler des images et de grouper des mots, cette classe de rhéteurs et d'artistes semble appeler, plus qu'aucune autre, l'intervention des règles éternelles qu'elle dédaigne et des salutaires entraves dont elle prétend s'affranchir. En relisant les discours de M. Hugo, nous nous sommes souvenu qu'un grand penseur avait écrit d'autres *discours*, qui étaient une réfutation indirecte de ces brillantes amplifications. D'éloquentes pages écrites par Fichte sur les *Devoirs du savant et de l'homme de lettres* nous sont revenues en mémoire. Eh bien! que cherchait à établir Fichte dans ses admirables *Discours?* Était-ce la prééminence de l'homme de lettres sur le citoyen, des devoirs littéraires sur les devoirs généraux, cette erreur contemporaine dont on retrouve les traces à toutes les pages du petit livre de M. Hugo? Non, c'était l'union de l'homme et de l'artiste, du citoyen et de l'écrivain, que Fichte glorifiait avec un noble enthousiasme, et le défenseur était vraiment digne ici de la cause qu'il avait embrassée.

M. Victor Hugo personnifie le désaccord monstrueux qui existe entre l'homme de lettres et la société moderne : Fichte a posé les conditions d'un pacte d'alliance entre la puissance intellectuelle et la morale générale; mais cette alliance est-elle possible? Pour qu'elle le soit, il faut que l'homme et l'écrivain ne soient pas deux êtres entièrement distincts, qu'entre ces deux natures il y ait quelques liens, quelques points d'affinité. C'est à mettre en relief ces rapports possibles qui existent entre l'écrivain et l'homme qu'un grand humoriste anglais, Thomas Carlyle, a consacré son roman du *Sartor resartus*. Raconter la vie de l'homme de lettres moderne, nous faire assister à ses douleurs, à ses efforts, nous dresser l'inventaire de ses doutes et nous le faire suivre à travers tous les chemins bons ou mauvais, rudes ou faciles, du pèlerinage de la vie, — tel est le but que s'est tracé Thomas Carlyle en écrivant *Sartor resartus*. Avec l'humoriste anglais, nous avons comme la solution du problème discuté par Fichte, et indirectement soulevé par les discours de M. Hugo.

Ce problème, nous voudrions l'agiter à notre tour après l'avoir résumé en trois questions : Quelle est l'origine de la profession d'homme de lettres? — Quels devoirs a-t-on fait découler de cette profession? quels devoirs impose-t-elle réellement? — Quelle situation enfin a créée aux lettres l'erreur où l'on est tombé relativement aux devoirs littéraires, et quel serait le moyen d'y mettre un terme?

Si quelques-uns de nos pères sortaient de leurs tombeaux, et s'ils nous demandaient quels sont aujourd'hui les chefs de la société, à coup sûr notre réponse les surprendrait fort. Combien de fois déjà l'Europe n'a-t-elle pas changé de guides? D'abord ce furent les rois et les prêtres, êtres mystérieux et presque invisibles, porteurs de signes

sacrés et revêtus d'un caractère divin, qui remplissaient tous les cœurs d'une crainte religieuse et d'un respectueux amour. Puis vinrent les barons féodaux, qui forcèrent les prêtres à partager le pouvoir avec eux, chefs et guides visibles, trop sensiblement visibles peut-être, vivant au milieu des populations, juges et magistrats d'accusés dont ils étaient les voisins et généraux d'armées dont ils étaient les possesseurs. Le XVIe siècle arriva, et tout changea de face. Au milieu des convulsions des états et du déchirement de l'église, des chefs étranges apparurent : c'étaient d'une part des hommes qui n'avaient aucun des signes matériels de la puissance; ils répondaient à tous ceux qui leur demandaient compte de leurs prétentions en leur montrant le spectacle de la corruption universelle, et ils s'appuyaient, pour prouver leur droit, sur la sincérité de leur fanatisme, sur l'ardeur de leurs croyances, sur la force de leur caractère : c'étaient les Luther, les Calvin, les Zwingle, les Knox; d'autre part, mais pour un temps plus court et avec une moindre influence, vinrent des chefs d'armées et de bandes, serviteurs militans des réformateurs, ou des hommes qui, s'attachant encore aux institutions en débris, tenaient la place des maîtres anciens éclipsés, disparus ou trop faibles. Enfin, de notre temps, trois classes d'hommes gouvernent et résument indirectement les populations : les chefs de l'industrie, les avocats ou gens de loi, les hommes de lettres. Quel chemin l'humanité a parcouru depuis les jours où vivaient le trouvère Rutebœuf, le légiste Enguerrand de Marigny et le banquier Jacques Cœur !

Ces trois classes d'hommes sont sorties du creuset du XVIIIe siècle et sont pour ainsi dire nées de l'analyse; les légistes sont sortis de l'analyse et de la dissolution des institutions politiques; les chefs de l'industrie, de l'analyse mathématique et scientifique; les hommes de lettres, de l'analyse et de la critique des anciennes croyances, des anciennes superstitions et des anciennes vertus. Aujourd'hui, ces trois classes d'hommes gouvernent sans contrôle, souvent en guerre, mais indissolublement unies entre elles par les liens d'une commune origine. Le caractère sacré du pouvoir temporel et le caractère divin du pouvoir spirituel et moral sont allés s'effaçant toujours davantage et se démocratisant de plus en plus. Ce n'est pas en effet dans la prépondérance des masses, dans le suffrage universel, ni même dans les institutions, que consiste, à proprement parler, la démocratie de notre temps, mais bien plutôt dans le choix et dans le caractère particulier de ses guides; c'est là un fait qui n'a jamais été assez remarqué. Le temps a donc de plus en plus dépouillé le pouvoir de ses attributs sacrés pour le rendre de plus en plus humain, afin (il faut l'espérer du moins) de faire comprendre à l'homme que ce n'est plus par des signes extérieurs et ma-

tériels, mais par des qualités morales, qu'il doit manifester les attributs sacrés de l'autorité, afin de faire rayonner dans les chefs des peuples les vertus autrefois latentes dans les symboles qu'ils adoraient.

L'homme de lettres est un être tout moderne, et dont les siècles antérieurs n'avaient aucune idée. Jamais à aucune époque on n'avait vu une classe d'hommes faire de la pensée sa profession. On avait vu des militaires, des magistrats, des évêques prendre la plume pour raconter leur vie, leurs campagnes, ou soutenir une controverse, mais non pas des hommes écrivant parce que cela est leur état d'écrire. Ce phénomène s'explique néanmoins lorsqu'on réfléchit à l'époque qui a vu naître et aux causes qui ont formé la classe des hommes de lettres. Lorsque l'ancienne société française fut près de sa fin, il se présenta un spectacle analogue à celui qu'avait offert déjà le XVIe siècle. A l'époque de la réformation, les anciens chefs des nations, les princes de l'église n'étaient plus que des chefs titulaires et n'étaient plus prêtres que de nom : ils portaient les titres du sacerdoce sans en avoir ni les caractères ni les vertus. Alors des hommes survinrent qui avaient en eux les caractères qui font les chefs des peuples sans en avoir les titres; ils s'emparèrent de la direction des consciences, et le grand schisme de l'église éclata. Il en fut de même au XVIIIe siècle : toutes les institutions tombaient en ruines, et ceux qui avaient pour mission de les garder ne les relevaient pas; la noblesse avait perdu sa tradition, le clergé ne parlait plus aux populations. Alors se forma une association d'hommes éminens et ardens qui prirent les places laissées vides, et qui, sans aucun titre, s'assurèrent l'opinion publique, ou plutôt la créèrent : ce furent ces hommes qu'au dernier siècle on appelait les philosophes et que nous appelons aujourd'hui les hommes de lettres. Dès qu'ils apparurent, ils furent unanimement reconnus comme les véritables rois de l'époque; marchant à leur suite, les abbés se firent philosophes, et les rois hommes de lettres. Tels furent les commencemens de cette classe d'hommes qui fit la révolution et qui n'a cessé depuis de régler, de conduire l'opinion publique, de pétrir pour ainsi dire chaque jour les molles consciences et les faibles caractères de notre temps. La seule différence qu'il y ait entre les réformateurs et les hommes de lettres du dernier siècle, c'est que les premiers avaient au plus haut degré le sentiment religieux, tandis que les seconds n'avaient tout au plus qu'un grand sentiment d'humanité. La différence vaut la peine d'être notée, car elle peut expliquer pourquoi l'œuvre des réformateurs, la religion protestante, a vécu et vit encore aujourd'hui, tandis que l'œuvre des philosophes, la révolution, vit d'une vie si tourmentée et si incertaine.

Deux hommes au XVIIIe siècle ont surtout contribué à la formation de cette classe, et lui ont donné un but à atteindre. Ces deux hommes,

qui ont été pour ainsi dire la raison d'être des hommes de lettres, sont Voltaire et Lessing. Je ne sais plus quel écrivain a prétendu qu'il y avait eu au XVIIIe siècle une société secrète de philosophes formée en vue de démolir le gouvernement établi, société secrète dont Voltaire aurait été l'ame et le secret inspirateur. Il n'est point besoin de recourir à des inventions de ce genre, les faits patens et avérés parlent assez haut. Il y a deux époques bien tranchées dans la vie de Voltaire : dans la première moitié de sa carrière, il semble n'être occupé qu'à préparer l'autre; il cherche des instrumens, des soutiens, des auxiliaires; il travaille à se rendre indépendant, à se concilier les puissances, et cherche partout l'armée qui lui manque. Déjà plein de gloire, on le voit aider de sa protection, de son argent, de son influence, les jeunes talens à leur début, s'emparer d'eux et les attacher à sa personne par les liens de la reconnaissance, du dévouement, de l'admiration, voire de la vanité et du besoin. Une fois que cette armée est rassemblée, il la lance contre l'ennemi. L'*Encyclopédie* est pour ainsi dire la première manifestation qui témoigne de l'apparition de nouveaux chefs. A partir de l'année 1750, le siècle a reçu son impulsion définitive. De toutes parts, les pamphlets pullulent; les premiers journalistes apparaissent. Destructeurs cyniques d'un monde corrompu, des esprits ardens et fanatisés vont levant tous les voiles, répandant l'erreur presque avec naïveté et le mensonge avec sincérité. — Plus d'abus, s'écrient-ils sur tous les tons; plus de mensonges, — et ils vont détruisant les vieux symboles, déchirant tous les oripeaux usés pour nous montrer la nature dans sa plus obscène nudité. Voilà quelle fut la part de Voltaire dans la création de la classe des hommes de lettres; cette part est la plus grande.

De son côté, que fit Lessing? Un jour, il s'aperçut que l'Allemagne n'avait pas de littérature, et il résolut de lui en donner une. La difficulté était grande, car une littérature ne se crée pas *à priori*, car la poésie et les arts ne sont que la reproduction et l'expression naïves de la vie. Le poète, en effet, n'avait jamais été un homme de lettres; il avait toujours été un homme qui s'était simplement avisé d'exprimer les impressions que les accidens de la vie ou les phénomènes de la nature avaient éveillées en lui. Lessing n'avait qu'un moyen de créer une littérature, c'était de rechercher au fond de toutes les œuvres naïves les principes mêmes sur lesquels le poète s'était appuyé sans le savoir et par instinct, les élémens qu'il avait employés sans en connaître la valeur philosophique, en un mot d'analyser et de dépecer toutes les œuvres des temps passés, pour y découvrir les lois mêmes de l'art et de la poésie. Il fut ainsi le père d'une littérature qui s'appuya sur la critique et sur l'analyse, d'une littérature qui s'efforça de retourner à la naïveté par son contraire, la science, mais qui a toujours gardé, malgré les prodiges qu'elle a accomplis, l'empreinte de

son origine. Alors se formèrent les écoles, les systèmes; on créa en vertu de formules esthétiques, et, pour être poète, il fallut être savant. On voit comment une pareille littérature donna naissance en Allemagne aux hommes de lettres. Cette littérature exigeait, en effet, qu'il se créât une classe d'hommes dont l'unique profession fût de penser et de sentir, qui donnassent à leur vie une direction tout intellectuelle, et dont les sentimens et les pensées fussent, non pas les événemens de leur existence, mais l'occupation de chacune de leurs journées.

Voilà le double rôle qu'ont joué Voltaire et Lessing. Voltaire a créé toute une armée, et lui a marqué un but politique; Lessing a fait un appel à toutes les intelligences capables de sentir et de comprendre le beau; il leur a assigné une tâche littéraire. Auquel des deux est resté l'avantage? Incontestablement l'élévation, la sérénité, toutes les grandes qualités morales sont du côté de Lessing; mais l'influence, le triomphe définitif, sont restés à Voltaire. Il est même triste de voir combien peu l'œuvre de Lessing a duré, comme elle s'est vite transformée, et s'est en quelque sorte hâtée de se fondre dans l'œuvre de Voltaire. En Allemagne, dans la patrie même de Lessing, la littérature s'est vite fatiguée du beau et de l'art, et a aspiré à la prépondérance politique. Le théâtre s'est transformé en tribune, le roman en pamphlet, la littérature a visé à un but immédiat, terrestre; nous avons vu dans ces derniers temps ce qu'elle a accompli. En France, il y a quelque vingt ans, un groupe d'hommes ardens et passionnés, à ce qu'il semblait, pour l'art avaient tenté de faire ce que Lessing avait fait en Allemagne : leur amour de l'art paraissait même si exclusif, qu'ils avaient inscrit sur leur drapeau *l'art pour l'art,* et qu'ils rejetaient loin d'eux avec mépris toute autre devise; mais cet amour s'est vite éteint, et d'autres prétentions moins modestes ont remplacé les premiers élans. Le romantisme a suivi les mêmes routes que la littérature allemande. Ainsi l'œuvre de Lessing et l'œuvre de Voltaire se sont fondues, mais pour s'altérer et se gâter mutuellement; elles ont perdu leurs qualités dans ce mélange, et n'ont uni que leurs défauts. La pensée de Lessing a fait perdre de sa netteté à la pensée de Voltaire, et de ce mélange il est sorti la littérature contemporaine, cette chose fausse, hybride, et qui n'est d'aucun sexe. Voilà où nous en sommes aujourd'hui : l'esprit de Voltaire triomphe, et a conquis à lui-même ses plus grands ennemis.

Quel est le moyen de faire cesser ce triomphe? Il n'y en a pas d'autre, nous l'avons dit, que d'établir avec inflexibilité quels sont les devoirs que l'écrivain doit remplir. Voltaire n'a assigné aucun devoir aux hommes de lettres, il ne leur a assigné que des droits; il ne leur a donné aucun code de morale, il leur a montré un but à atteindre. Le célèbre paradoxe, *la fin justifie les moyens,* a été l'unique règle de conduite qu'il leur ait donnée. Tant que les écrivains montaient à l'assaut de la so-

ciété, tant que le carnage intellectuel et le pillage moral ont été, pour ainsi dire, les uniques lois du combat, cela pouvait se comprendre à la rigueur; mais, la ville une fois prise, d'autres lois, ce semble, auraient dû être établies : à l'ardeur du soldat aurait dû succéder l'humanité du conquérant. Cependant l'ivresse sans fin, l'orgie morale, le viol et le carnage ont continué au milieu du succès; nous avons eu toujours des bandes, toujours une armée; jamais nous n'avons vu s'établir un sénat de législateurs ni un synode de sages. Les écrivains sont restés après le combat ce qu'ils étaient auparavant, et si par momens ils ont semblé plus calmes, c'est qu'alors ils s'enivraient dans la joie de leur triomphe et dans l'assouvissement de leurs ardentes convoitises.

La vie littéraire, telle que l'ont inaugurée Lessing et Voltaire, est-elle ou non compatible avec les simples devoirs de l'homme? On ne s'est jamais bien nettement posé cette question. Pour déterminer les devoirs de l'homme de lettres, pour poser les premières assises de ce qu'on pourrait appeler la *morale littéraire,* il faudrait avoir pénétré les dangers, sondé les abîmes multipliés sur les pas de l'homme qui érige en profession la tâche du savant et de l'artiste, la recherche du beau et du vrai. Ces dangers n'existaient pas pour nos ancêtres. Bossuet n'était pas un homme de lettres, Pascal non plus, ni, en un mot, aucun des vieux génies d'autrefois. Bossuet était évêque; il était de plus une des lumières de l'église chrétienne, et il n'écrivait que pour remplir ses devoirs d'évêque, ou parce qu'aucun autre mieux que lui n'eût été capable de défendre l'église menacée. Les anciens écrivains ne prenaient donc la plume que pour remplir un devoir, ou, plus simplement, pour égayer leurs loisirs; mais l'homme de lettres, quel devoir a-t-il à remplir, et même quel droit a-t-il d'écrire? Il n'a pas de devoir défini, spécial, distinct; aussi semble-t-il, en apparence, ne porter le poids d'aucune responsabilité, et même un des traits qui caractérisent l'homme de lettres ignorant et présomptueux de notre époque, c'est qu'il s'imagine qu'il n'a de compte à rendre à personne. Cependant, puisqu'il ne prend pas la plume pour remplir un devoir particulier, puisqu'il ne parle pas au nom des intérêts d'une église, d'un gouvernement, d'une institution, il faut donc qu'il parle au nom de sa conscience et au nom du bien absolu : sa responsabilité s'accroît d'autant plus, car, s'il n'a aucun devoir particulier à remplir, c'est que naturellement il en a d'absolus et d'universels. Ceux qui déclinent avec tant d'aisance toute responsabilité n'ont pas bien réfléchi sur ces deux faits : puisqu'ils ne parlent qu'au nom de leur conscience, il est absolument nécessaire qu'ils en aient une, — et puisqu'ils ne parlent au nom d'aucun intérêt social, il faut qu'ils parlent au nom du bien absolu et de la vérité. — S'ils réfléchissaient sévèrement sur leur condition, ils s'apercevraient que, pour que le temps ait pu créer une

classe d'hommes indépendans de toutes les institutions, faisant peser leur opinion personnelle d'un poids si lourd dans la balance des événemens, c'est que sans doute une vague idée que tout talent devait nécessairement être moral, que toute intelligence devait être religieuse, que tout génie devait être naturellement sincère, s'est emparée de l'ame des peuples. On pourrait définir l'homme de lettres un homme qui, ayant rejeté loin de lui tout intérêt égoïste, se propose de dire la vérité à ses concitoyens, et qui fait sa profession de la recherche de la vérité, afin d'être moins intéressé à la fausser. Tout homme de lettres qui n'est pas convaincu, pénétré d'une idée absolue, ferait mieux d'abandonner une carrière dont il ne sera jamais capable de remplir les devoirs, ni d'affronter les dangers.

Si le péril et le danger n'existaient pas, le mot devoir n'aurait pas de sens. Je ne connais qu'un seul danger vraiment redoutable pour l'homme de lettres, mais c'est là un danger terrible : il est à craindre qu'il ne parvienne pas à mettre d'accord sa vie et sa profession. Fouillez dans la vie des hommes de lettres de ce temps-ci, prêtez l'oreille aux indiscrétions que le monde vous apporte sur leur compte, et vous trouverez toujours le désaccord entre la profession et la vie au fond de toutes ces histoires et de toutes ces anecdotes. C'est là le malheur réel de leur condition, ils sont ballottés entre leur vie et leur profession comme les naufragés antiques entre Charybde et Scylla. Il est facile de voir que ce malheur a son origine dans cette profession même et qu'il est presque inévitable. En effet, si la littérature est une carrière, il faudra y entrer jeune, et alors les dangers de cette profession sortiront de la nécessité même qui l'a créée et se succéderont avec la terrible logique de la vie que l'on ne peut nulle part trouver en faute, que l'on ne peut ruiner en raisonnant avec elle, car cette logique impitoyable développe ses conséquences avec la lenteur secrète de la végétation. On ne peut empêcher le germe de naître une fois semé; pour cela, il faut l'extirper; on ne peut empêcher la plante de croître, pour cela il faut la briser.

Entrer jeune dans la carrière littéraire ressemble presque à un acte instinctif, irrationnel de l'individu; c'est un acte de liberté auquel il a manqué la délibération; c'est un choix déterminé par des goûts plutôt que par la raison. Ce choix suppose que l'individu pensait fortement déjà avant d'avoir vécu, que l'intelligence était plus puissante en lui que toutes les autres facultés morales, et que, chez lui, la pensée a précédé le caractère. Il avait eu assez de force d'esprit pour méditer sur la vie avant de savoir ce qu'elle était; il avait eu une assez forte nature pour sympathiser avec tous les hommes qui ont accompli de nobles choses avant de s'être trouvé dans la même position que ces hommes; il avait eu assez de pitié pour pleurer sur les malheurs d'Hamlet et de Lear

avant d'avoir eu besoin lui-même de pitié, et il avait cru que cela lui suffirait. On n'a pas à craindre ce danger dans les autres professions, quelles qu'elles soient, et l'on peut s'y jeter sans hésiter : on peut être sûr que ce ne seront pas elles qui engendreront les grandes douleurs de la vie; elles n'exigent point la force habituelle et soutenue de la méditation, et peu importe que le caractère soit formé au moment où l'on embrasse telle ou telle profession, car cette profession exigera surtout de l'habileté pratique, elle sera une profession réelle s'exerçant jour par jour, heure par heure. Dans une telle profession, l'expérience trouvera toujours son compte, et le caractère s'accordera facilement avec elle, bien que souvent ni l'expérience ni le caractère n'aient présidé au choix de celui qui l'embrasse. Dans tous les autres états, la présence du caractère n'est pas nécessaire, l'absence de l'expérience ne se fait pas sentir; le caractère et l'expérience n'arriveront plus tard, pour ainsi dire, que pour approuver le choix de cette profession, et ils naîtront de cette profession même. Dès-lors le bonheur de l'homme dépendra de l'homme seul; j'ai vu souvent des hommes qui se plaignaient de leur profession et se déclaraient malheureux de n'avoir pu suivre leur vocation, mais ils n'étaient malheureux qu'en apparence. Le métier des autres hommes n'est point leur délassement, le travail pour eux n'est point le plaisir, mais dans la vie de l'homme de lettres le travail et le plaisir se confondent et se neutralisent mutuellement; la vie spirituelle y fait ses conditions à la vie matérielle.

Voyez le jeune homme qui est près d'entrer dans la carrière littéraire : il est heureux de vivre dans la compagnie des ames illustres; pour lui, leurs livres sont pleins de voluptés divines, et il ne s'aperçoit pas encore qu'ils contiennent les préceptes de la sagesse et la science de la vie. Il jouit de la pensée comme un enfant, il n'a pas encore appris à la respecter. Il vit dans ce monde réel tout pénétré d'influences sacrées, et il marche triomphant au milieu des hommes, qui, ne comprenant pas l'objet de son bonheur, lui croient des richesses, des amis puissans, et supposent, en le voyant pétillant de joie, vif et charmant, qu'il doit être aimé. En réalité pourtant, il est seul, pauvre et sans appui, en réalité il n'a ni protections puissantes ni richesses, et il ne sait pas même s'il peut compter sur ses amis, car il n'a pas eu encore besoin de les mettre à l'épreuve; il n'est encore uni avec eux que par les frêles liens des magnétiques affinités de la jeunesse, du plaisir et de l'intelligence, et non par les chaînes de la solidarité dans le devoir et dans le danger. Il entre donc ivre et radieux dans cette carrière où il ne voit que fleurs à moissonner et à jeter ensuite aux hommes, pour qu'ils lui forment des guirlandes et lui tressent des couronnes; mais ici la punition commence. D'abord la pensée l'avertit de l'immoralité de son amour pour les choses intellectuelles avant que la réalité vienne

l'avertir de son imprudence à se lancer, avec des ressources qui sont empruntées à un autre monde que le sien, dans une voie qui lui appartient à elle, réalité. O malheureux! s'écrie la conscience qui se réveille, ne vois-tu pas que la pensée n'est pas un plaisir? ne vois-tu pas que la science et la beauté n'étaient que les baumes que j'avais réservés pour verser sur les blessures que te fera la vie? Et tu as voulu, imprudent, te nourrir d'essences et de parfums! tu as voulu boire et manger dans les coupes sacrées de l'intelligence! Puis, les blessures ne se font pas attendre; l'expérience arrive avec ses dures leçons, langage nouveau qu'il faut apprendre, et qui fait couler les larmes du jeune homme comme les leçons et les punitions de l'école avaient fait couler autrefois les larmes de l'enfant. Enfin ce sont les détresses de tout genre: alors il fait appel à la pensée, mais la pensée ne répond pas, car la pensée ne s'inquiète pas de l'argent et du bien-être, mais de Dieu et de la vérité. D'ailleurs, vain serait cet appel, car il ne servirait qu'à troubler davantage la pensée. Bientôt les catastrophes, les désastres de la famille, les malheurs domestiques viennent lui apprendre les sévères lois du devoir, qu'il ignorait; il s'était arrangé une vie égoïste, il avait compté sur lui seul pour lui seul, mais la fortune lui révèle qu'il n'est point seul, et qu'il doit son ame à ceux qui sont du même sang que lui. L'amour lui-même, s'il l'a poussé au mariage, le riant et céleste amour deviendra une source de tourmens et de calamités. « Souffre, souffre, lui dit la Fortune avec une ironie qui d'abord lui semble féroce; souffre, afin que je sache un peu si toi, qui crois avoir un esprit d'ange, tu as aussi un cœur de lion. »

Voilà le danger, et il est à peu près inévitable; mais ce malheur est-il sans compensation, et n'y a-t-il pour ces blessures aucun remède? C'est ici que nous touchons au plus grave des devoirs qu'un écrivain ait à accomplir, car il est à craindre que, dans de telles occurrences, il ne blasphème, s'irrite contre les hommes, et se précipite dans les plus extrêmes résolutions. Pour échapper à cette apparente malédiction qui pèse sur lui, plusieurs moyens se présentent : le suicide d'abord, si fréquent, hélas! dans les fastes littéraires, la fin qu'ont adoptée Gilbert et Chatterton, et qui a trouvé jusque dans notre temps de nombreux imitateurs; en second lieu, la bassesse, la flatterie, la servilité, la ressource de se faire le panégyriste soldé de quelque homme puissant dans les partis politiques ou dans la société; enfin, l'homme de lettres peut se croire condamné sans retour, frappé par une malédiction irrévocable; alors il se lance hardiment dans le mal, revêt le déshonneur comme une cuirasse, marche contre ses prétendus ennemis qui n'ont jamais pensé à lui un seul instant, fait retentir l'air de sarcasmes, de cris de rage et d'implacables anathèmes. C'est là le cas le plus fréquent dans notre siècle; le suicide, la servilité, étaient plus

excusables peut-être. Ici les lois sociales sont atteintes, et l'ordre du monde lui-même est troublé.

Mais supposons que tout cela n'existe pas, et voyons plutôt ce qui devrait être; car, en considérant seulement ce qui devrait être, nous connaîtrons mieux les devoirs qu'un homme de lettres doit remplir. Voyons quels sentimens cette crise terrible peut développer dans un honnête cœur. D'abord tout semblera irrémédiable, et le jeune homme s'écriera, la mort dans l'ame, qu'il est abandonné de la terre et des hommes; mais, s'il est vraiment noble, s'il est vraiment digne de tenir une plume au service du bien et de la vérité, il ne tardera pas à entendre une voix sévère et douce qui lui répondra : Abandonné de la terre et des hommes! tu n'es pas abandonné de Dieu; abandonné des hommes! comment pourrais-tu l'être? ils ne t'ont jamais connu, comment auraient-ils pu t'oublier? Tu n'es jamais allé vers eux, frappe donc à leur porte, dis-leur ton nom, et sois sûr qu'ils le retiendront, pourvu que tu viennes à eux, non comme un vil saltimbanque ou comme un facétieux conteur fait pour les amuser un instant, mais comme un homme véridique et sincère, et que tu ne leur fasses entendre que des paroles capables de remplir leur esprit pendant toute leur vie, des paroles dont ils puissent se servir également dans la joie, dans la douleur, dans leurs affaires privées, dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques.

Aussitôt que cette révélation intérieure s'est accomplie, toutes les blessures sont cicatrisées. Dès-lors le jeune homme a accepté sa vie, il l'a raisonnée, et, au lieu d'y voir un gouffre comme tout à l'heure, il y voit un sol ferme sur lequel il peut marcher avec confiance pour s'avancer vers ses destinées ultérieures. La terre lui appartient, car il a pris confiance en lui-même. Il sait que le ciel n'est point d'airain pour lui, et que ses profondeurs bleues et dorées cachent une divine intelligence qui, selon la parole du sage, préfère entre tous le spectacle d'une ame juste et véridique aux prises avec l'adversité. Les sentimens de piété et de religion se développent ainsi dans son cœur. Que le monde ou le sort lui posent maintenant tant qu'ils le voudront la couronne d'épines sur la tête, il pourra la porter gaiement, car il sait que ces épines s'ouvriront un jour et s'épanouiront pour orner son front; puis, par l'effet de la toute-puissante habitude, par l'effet aussi de cette confiance toute nouvelle, il arrive à ne rien regretter du passé; il arrive à se dire qu'il ne s'est pas trompé, et il répond à la Fortune, qui l'avait jadis si rudement interpellé : Suis-je coupable d'avoir obéi à ma nature et d'avoir suivi ses penchans aussi innocemment qu'une onde roule ses flots? Suis-je coupable parce qu'il s'est rencontré des rochers autour desquels ces ondes se sont brisées en grondant? Suis-je coupable parce que des vents venus je ne sais d'où ont soufflé sur les

flots et les ont soulevés? — Non, non, que la nature porte la faute de mes inexpériences! Quant aux fautes qui relèvent directement de mon caractère et qui violent les lois morales, la bassesse, la flatterie, la haine, la calomnie, voilà les fautes qui seules pourraient engager ma responsabilité, et celles-là, je ne les ai pas commises. La douleur n'a pas eu besoin de me purifier, la souffrance n'est pas venue m'éprouver pour me faire expier des fautes dont je n'ai point à répondre, mais pour me démontrer ma parenté avec ces foules innombrables d'êtres qui m'environnent, pour extirper en moi les germes de la vanité et de l'orgueil qui n'auraient pas tardé à se développer. Non, ce n'est pas le sort que je dois accuser, c'est la Providence que je dois bénir. — Tels sont les baumes que la divine Providence et la tendre nature tiennent en réserve pour guérir les blessures que le jeune homme reconnaît maintenant lui avoir été faites par une main amie.

Est-ce là une histoire idéale? Non, elle est au contraire très réelle, pourvu toutefois que l'individu soit un être honnête; car, encore une fois, nous ne nous servons des vices et des infractions aux lois morales que comme de moyens pour découvrir les véritables devoirs de l'homme de lettres et les lois morales auxquelles il doit obéir. Si l'homme de lettres est pauvre et s'il a le cœur noble, il expérimentera cette histoire dans ses plus petits détails. Les joies et les remords de la pensée, les colères exhalées solitairement, les dépits silencieusement contenus, la lassitude, la résignation, puis la résolution soudaine et l'indifférence à l'endroit de sa condition succédant à cette résignation, il traversera successivement toutes ces étapes. S'il est riche au contraire, il n'expérimentera cette histoire qu'en partie, il n'en connaîtra que deux choses, ces premières joies irrespectueuses de la pensée et la compréhension plus tardive de cette vérité, que les choses de l'intelligence ne sont pas affaires de commerce ni de jouissances spirituelles. Cependant, même lorsqu'il aura élevé sa pensée vers des sphères supérieures, même lorsqu'il aura acquis la certitude qu'elle doit être plutôt saintement respectée que follement aimée, même lorsqu'il lui aura assigné un but utile et grand, certaines qualités lui manqueront. Il aura toutes sortes de grandes qualités, l'austérité, la force, l'élévation, la correction sévère de la forme; mais il est à craindre qu'une plus grande qualité que toutes celles-là n'entre jamais en lui : je veux dire la sympathie.

Voulez-vous des noms pour vérifier la vérité de cette assertion? Alors placez le nom de Goethe, par exemple, en regard des noms de Jean-Paul et de Fichte. Qu'est-ce qui a manqué à Goethe pour être tout-à-fait un homme complet? Il a en partage la science, la pénétration, il a de plus l'étendue de l'intelligence, l'élévation de l'esprit, la fermeté du caractère, la rectitude du jugement, la patience dans le travail, la persévé-

rance dans son œuvre; il croit en lui; il n'a rien de vulgaire, rien de trivial ni de mesquin; la dignité personnelle l'environne, et pourtant nous lisons ses écrits plutôt avec notre intelligence qu'avec notre cœur, notre sang et nos fibres. Il lui manquait la sympathie. Voyez Jean-Paul au contraire; il est incorrect, bizarre, décousu; tout est en lambeaux dans ses écrits : l'ordre, la logique, l'esprit de suite, l'art de la composition, la précision de la pensée, toutes ces qualités lui font défaut, et malgré cela il nous entraîne, nous charme et nous captive; c'est qu'il avait une sympathie profonde. Ses écrits nous font marcher comme dans une nébuleuse et céleste voie lactée où nous ne voyons rien bien distinctement, mais où nous nous sentons rafraîchis et purifiés, baignés dans une atmosphère d'amour, et où nous entendons de tous côtés les accens de la tendresse et les sons des hymnes pieux. Jean-Paul et Goethe sont, qu'on me passe l'expression, deux *hommes de lettres* dans le sens le plus élevé et pour ainsi dire le plus idéal du mot, c'est-à-dire des hommes faisant leur occupation habituelle des choses de la pensée, et n'ayant donné à leur vie d'autre direction qu'une direction toute morale. Maintenant, voulez-vous prendre des exemples parmi les anciens écrivains, parmi les hommes qui étaient écrivains accidentellement, après avoir traversé toute sorte d'autres professions plus matérielles? Alors mettez les écrits de Montaigne en regard de ceux de Cervantes. Certes, on ne peut pas dire que Montaigne n'a pas de sympathie : il en a peut-être plus que Goethe; mais combien cette sympathie est étroite, combien elle ressemble à de l'égoïsme, si nous la comparons à celle du doux et héroïque Cervantes! Cervantes et Jean-Paul avaient été pauvres et souffrans; Montaigne et Goethe avaient été riches et heureux. Aucune fatalité ne les avait torturés, aussi nulle providence ne les a bénis. Heureux donc l'écrivain éprouvé par le sort, car ses douleurs, réveillant en lui la sympathie, lui assurent par cela même la domination sur les ames; le monde appartient à la sympathie bien plus qu'à l'intelligence.

Ainsi donc, nous avons vu comment il était possible à l'homme de lettres de mettre d'accord son expérience avec la profession qu'il a choisie instinctivement, de réconcilier son caractère avec sa vocation prématurée; mais il a un moyen plus élevé de racheter sa première erreur. Lorsqu'il arrive à sentir que ces ardeurs intellectuelles, comparables aux ardeurs d'un jeune sang, qui l'avaient jeté dans la carrière littéraire commencent à s'amortir, lorsque la vie l'a purifié par ses épreuves et que la raison n'est plus encombrée par les fleurs trop épaisses de la jeunesse et du bonheur, qu'il s'interroge et qu'il se propose un grand but; qu'il fasse servir maintenant son caractère à sa profession, comme il a jadis fait servir sa profession à la satisfaction de ses goûts; qu'il emploie son expérience à découvrir la vérité comme

cette expérience lui a servi à découvrir la vie réelle : alors il ne sera plus seulement un homme de lettres, mais un acteur véritable sur la scène du monde; ses écrits seront des actions, ses paroles seront des faits. C'est ainsi qu'il deviendra un *guide des nations;* mais il ne peut être homme de lettres dans ce sens élevé qu'en devenant d'abord un *homme,* c'est-à-dire en dépouillant cet égoïsme charmant, cet amour presque sensuel pour la vérité et la beauté qui l'avaient entraîné au début de sa carrière. Ce n'est qu'à cette condition qu'il effacera l'origine de sa profession et qu'il pourra mettre d'accord ses anciens goûts avec sa vie. Qu'il regarde quel est l'état moral des hommes de son temps, par quelles fentes se glisse le mal, quels remparts épais empêchent le bien d'entrer dans le monde et d'en chasser la corruption, quels désirs sont légitimes et quelles aspirations sont immorales, puis qu'il frappe juste et fort : alors, au lieu de ce stérile métier d'arrangeur de phrases qu'il aurait mené toute sa vie, il accomplira de grandes actions, déterminera de grands mouvemens et fera éclore de nouvelles pensées; alors il sera un serviteur du bien au lieu d'être ce qu'il était d'abord, une sorte de soupirant amoureux de la vérité; il sera un disciple de la vertu au lieu d'être ce que sont beaucoup trop les écrivains de notre époque, des disciples des molles Vénus et des capricieuses déesses; ses écrits seront des devoirs accomplis et renfermeront à la fois les effets salutaires du travail et les élans de la croyance.

Si tels sont les seuls moyens qui soient au pouvoir de l'homme de lettres pour mettre d'accord sa vie et sa profession, on voit à combien peu d'hommes la littérature transformée en carrière peut convenir : si l'homme est faible, il tombera ou se souillera; s'il est fort, il aura à supporter toutes les épreuves que nous avons énumérées. Ajoutez que cette profession est un véritable piége, car l'individu s'y engage avant d'avoir essayé sa force, calculé ses ressources, avant qu'il soit armé de moyens de défense. Aussi on peut dire qu'il y a pour les gens de lettres une sorte de prédestination, que, parmi eux, les uns sont élus, les autres réprouvés sans le savoir, car tous, hélas! s'imaginent être élus. J'ai même remarqué qu'au début les jeunes écrivains vivaient entre eux dans une égalité parfaite, s'estimant tous sans exception pleins de génie, ne soupçonnant pas qu'il pût y avoir entre eux la moindre différence de facultés, et que l'un d'eux pût s'élever au-dessus des autres : cette illusion provient de ce qu'ils ont alors plus de goût pour la pensée que d'originalité individuelle, plus d'intelligence que de caractère; mais deux ou trois années s'écoulent, et déjà l'inégalité commence. Ils marchaient comme une sorte de phalange, et, n'ayant encore livré aucun combat, ils ne savaient ce que c'est que lâcheté ou courage; ils ne pouvaient pas soupçonner qu'il y eût parmi eux des

déserteurs, des traîtres et des lâches. Plus tard, ils ont appris à mépriser certains d'entre eux, ils ont compris les faiblesses de certains autres, l'expérience a dissous cette égalité première, et avec l'inégalité la haine et l'envie commencent. Les haines littéraires n'ont pas ordinairement d'autre origine que celle-là : c'est que les uns ne sont plus et que les autres sont encore ce qu'ils étaient hier; c'est que les uns, en courant après la science, ont reçu comme de fidèles et studieux disciples les leçons de la vie, tandis que les autres n'ont pas voulu abandonner leurs désirs d'enfans, se sont esquivés lorsque l'expérience est venue, en lui répondant : Ce n'est pas là ce que je cherche! — et sont restés par conséquent à leur point de départ.

Si l'homme de lettres sait remplir ce grand devoir, s'il sait mettre sa vie d'accord avec sa profession, il en sera récompensé, car l'accomplissement de ce devoir lui donnera l'originalité. L'originalité, lorsqu'elle apparaît chez un homme de lettres, est le plus sûr indice qu'il a accompli son devoir. Lorsqu'un homme est arrivé à l'originalité, on peut dire qu'il a cessé de lutter avec la vie, et qu'il l'a acceptée telle qu'elle est; tant qu'il se débat avec elle, son originalité n'est pas encore formée. La grandeur de l'écrivain consiste à se servir de toutes les expériences de la vie comme d'échelons pour monter plus haut dans les régions de la pensée. Or, combien en est-il qui connaissent cette vérité? Presque tous l'ignorent, presque tous cherchent la pensée sans se servir des moyens que leur fournit la vie; ils la poursuivent avec leur imagination, avec leurs rêves, mais ils ne s'aperçoivent pas que la réalité se venge de cette tendance à la rêverie en faisant de leur vie un affreux et continuel cauchemar. Je veux sentir, dans une œuvre littéraire, plutôt l'accomplissement du devoir que l'amour de l'intelligence; je veux sentir que c'est sa vie telle qu'elle est que nous donne l'auteur plutôt que sa vie telle qu'il l'avait désirée. Nous avions donc raison de dire que le seul moyen de salut pour un homme de lettres, c'était de savoir concilier son expérience avec sa profession, car non-seulement il n'a que ce moyen pour être heureux, mais encore il n'a que ce moyen pour être original et pour imprimer à ses œuvres un cachet personnel ineffaçable. L'originalité, en effet, n'est pas une faculté que l'on porte en naissant; elle est déterminée par la vie, ou plutôt elle est l'intelligence même de la vie, la manière de la comprendre et de l'envisager; c'est la qualité dans laquelle se confondent la pensée et l'expérience, par laquelle l'intelligence juge l'expérience, par laquelle l'expérience précise la pensée et lui donne une forme distincte en la faisant descendre des régions vagues où elle flotte dans certains faits où elle s'enveloppe et s'incarne. C'est pourquoi cette qualité est la plus éminente et la plus désirable : elle seule en effet assure aux œuvres la durée, parce qu'elle n'est ni douloureusement triviale comme

l'expérience, ni abstraite comme la pensée, parce qu'elle donne à la réalité l'idéal qui lui manque et à l'idéal la réalité et la précision, répand la sagesse et la philosophie sur les faits vulgaires de la vie, et en même temps contrôle et critique les utopies de l'imagination et ses calculs fantastiques, dirai-je presque, par la brutalité des faits. Aussi les jeunes écrivains n'ont-ils pas en général d'originalité, et ils n'en auront jamais, s'ils refusent d'accepter les leçons de la vie, s'ils vont courant après leurs rêves, dédaignant les objets environnans, et s'ils disent avec mépris ce qu'ils disent si souvent : Cela n'est pas poétique! Ils ne produiront que des œuvres colorées comme les nuages et insaisissables comme les mirages. Ils n'auront, les malheureux! qu'un idéal trompeur; mais en revanche ils auront une vie d'autant plus douloureuse, ils auront affaire à une réalité d'autant plus féroce, que leur idéal sera plus vague et plus décevant.

Enfin, il est un dernier danger que peuvent courir les hommes de lettres : c'est qu'ils ne sachent pas accepter dans une juste mesure les leçons de l'expérience. Les hommes de lettres peuvent se ranger en trois catégories : les sages, les rêveurs et les dissolus. Les rêveurs (nous leur appliquons cette belle étiquette qui ne leur convient qu'en partie) sont ceux dont nous avons parlé plusieurs fois déjà, qui n'ont pas voulu accepter les leçons de la vie et qui ont fait fi de l'expérience; mais les dissolus, ce sont ceux qui sont allés à l'autre extrémité. Parmi les hommes de lettres en effet, tous n'ont pas laissé passer sans les interroger les phénomènes de l'existence. Certains d'entre eux ont souffert de la réalité, ont été désabusés de leurs rêves, et ils ont abandonné les tendances idéales qu'ils avaient en entrant dans la carrière; ils se sont dit que les misères qu'ils avaient supportées, les malheurs qui les avaient assaillis, les corruptions qu'ils avaient observées étaient les seules choses réelles, et ils se sont plongés dans ce chaos confus, ils ont vécu exclusivement avec lui, sans voir que ce chaos n'était qu'apparent et que ce désordre avait ses lois. Ils ont cru que la fange humide était le monde, mais ils n'ont pas de soleil lumineux pour sécher cette fange, de même que les rêveurs dont nous venons de parler n'avaient pas de corps opaque pour réfléchir la lumière, si bien que leurs pensées tombaient dans l'air vide et impalpable. Ni les uns ni les autres ne sont capables de rien créer par conséquent, car ils ne sont capables de rien faire germer : les uns ont le principe fécondant sans la matière à féconder, les autres la matière stérile sans le principe de fécondité. Telles sont généralement les deux tendances opposées des hommes de lettres; les uns suivent exclusivement leurs rêveries abstraites, les autres se lancent à corps perdu dans les réalités qui les ont fait souffrir; mais ces derniers, que nous nommons les dissolus, n'ont pas su non plus

réconcilier leur expérience avec leur profession : la vie a été pour eux une maladie, comme elle était pour les autres un obstacle.

Ceux-là seuls que nous appelons les sages ont résolu le problème, parce qu'ils ont toujours reconnu des lois supérieures aux faits qui les assaillaient, qu'ils n'ont jamais renié l'idéal à cause des blessures que leur avait faites la réalité, ni dédaigné la réalité comme contraire à l'idéal, parce qu'ils ont su familiariser ensemble l'idéal et la réalité, et qu'ils ont forcé, pour ainsi dire, à une tendresse mutuelle, à un bon accord réciproque l'orgueil olympien de l'un et l'orgueil sauvage de l'autre. Ceux-là, les sages, sont donc les seuls qui soient originaux, car ce sont eux qui ont le plus et le mieux vécu. Les hommes de lettres se figurent souvent que, pour mieux observer, ils ont besoin de mal vivre, mais ils n'arrivent par là qu'au cynisme ou au ridicule.

Après ce que nous venons de dire, il est une question qu'il est presque superflu de poser : Les hommes de lettres de notre temps ont-ils rempli leur devoir? Nous pouvons répondre : Non, en toute assurance. Qu'ils se hâtent cependant, qu'ils cessent de vivre d'une vie double, comme ils le font si bien, que les louanges qu'on leur prodigue semblent toujours adressées à l'écrivain et non pas à l'homme. Je vois venir un temps où, s'ils ne suivent pas ce conseil, ils seront définitivement rejetés. Voici quelque soixante ans que le monde écoute avec plaisir les rêveries sentimentales des uns, les cris de désespoir, les sanglots, les soupirs, les blasphèmes et les cris de révolte des autres. Les uns passent au milieu de leurs auditeurs ébahis en leur disant, le doigt sur les lèvres : « Chut! ne me détrompez pas, je suis un poète; vous, vous êtes des êtres de chair et de sang, trop grossiers pour me comprendre : laissez-moi mes illusions; » les seconds effraient ces mêmes auditeurs par des cris forcénés et vont criant leur douleur à tue-tête, de telle sorte que les uns ont l'air d'idiots pacifiques qui sourient éternellement, et que les autres ressemblent à des fous furieux à qui la camisole de force serait nécessaire. Voilà les deux classes d'hommes de lettres que nous avons eues dans ce siècle : le monde les trouve bizarres, et il y a de quoi; cependant il les excuse et souvent il les a aimés; il les a comblés de faveurs de tout genre, précisément parce qu'ils étaient bizarres : l'excentricité la plus bouffonne est devenue la marque et le signe du génie; mais ce qui a fait leur fortune va bientôt faire leur ruine, s'ils n'y prennent garde. Ils croient avoir conquis l'admiration du monde, ils n'ont conquis que son étonnement; lorsque la vanité leur permettra de voir, ils s'apercevront qu'ils n'ont été que les *lions* d'un moment, pour parler l'argot moderne. Le monde commence à se lasser d'écouter des sottises, de contempler des cabrioles et de s'entendre adresser des impertinences, s'il a eu le mau-

vais goût de trouver qu'il était plus naturel de marcher sur ses pieds que sur ses mains, et qu'il n'était pas convenable de mêler ensemble Rabelais et saint Paul, ou sainte Thérèse et Ninon de Lenclos; le monde arrivera, si les hommes de lettres n'y prennent garde, à leur dire qu'il avait obéi en les admirant aux mêmes instincts que l'enfant en admirant les bizarres accoutremens d'un étranger, il arrivera à leur dire avec mépris qu'ils n'ont été pour lui que des objets de curiosité, et il leur expliquera, avec plus d'érudition qu'ils ne lui en supposent, qu'ils ne sont pas pour lui autre chose que des monstres, dans le sens latin du mot *monstrum*. Aussi bien le rôle que joue la littérature depuis long-temps commence à devenir dangereux. Passe encore si les écrivains gardaient pour eux seuls la folie qui leur est propre; mais cette folie a prouvé qu'elle était contagieuse, elle s'est multipliée à l'infini, et elle a attaqué les facultés morales d'une partie du public, si bien que la portion de ce public qui est demeurée saine commence à demander qu'on porte remède au principe même du mal. Le mal a été si loin, qu'on a fini par les considérer comme une sorte de corporation politique dans l'état. Certaines lois sur la presse, et surtout certains amendemens, n'ont pas d'autre but que celui-là.

Pour toutes leurs bizarreries, le monde, il est vrai, avait une excuse, c'est que ces excentriques étaient intelligens; mais cet amour exagéré de l'intelligence est une des superstitions de notre temps, et cette superstition tombera comme les autres. Lorsque les hommes s'interrogeront et descendront véritablement dans leur conscience, ils y trouveront la condamnation formelle de ce culte superstitieux; ils se demanderont si l'intelligence est une excuse suffisante pour toutes les fautes, si l'intelligence excuse la sensualité, si elle autorise la vanité, si elle prêche la révolte, et je n'hésite pas à dire que leur conscience répondra : — Oui, l'intelligence excuse, autorise, prêche toutes les fautes et tous les vices lorsque je ne l'assiste pas, lorsqu'elle ne fait pas appel à mes conseils, lorsque je suis muette et forcée au silence. Mais les démons aussi ont de l'intelligence; ils ont de plus ce que n'ont pas très souvent les hommes intelligens, de l'expérience; ils ont de la tactique, de l'habileté, de l'esprit, de la ruse, des ressources de tout genre. En sont-ils pour cela plus aimables? — Plus tard, les hommes verront sans doute que l'intelligence séparée des lois morales est presque impuissante pour le bien, mais en revanche très puissante pour le mal. Ils rougiront de leurs adorations, lorsqu'ils verront qu'un tyrannique Richard III, qu'un hypocrite Iago ont plus d'intelligence que les hommes qu'ils ont adorés seulement à cause de ce don précieux. Alors ils connaîtront que si l'intelligence était la plus haute de toutes les facultés, de grands scélérats auraient été sublimes et de grands saints méprisables; ils frémiront en voyant qu'il leur faudrait estimer des esprits

puissans, mais pervertis, ou corrompus, ou sensuels, ou pleins de vénalité, au-dessus de toutes les ames humbles, bonnes, intègres, loyales et fidèles, qui vivent honnêtement et obscurément dans le monde. Dès-lors l'influence des hommes de lettres de notre temps sera bien compromise. Qu'ils préviennent le jugement du monde, qui ne tardera pas à être rendu. La meilleure manière de conserver leur influence, c'est de reconnaître qu'il y a des lois morales supérieures à tous les dons intellectuels. Qu'ils écrivent non plus avec leur intelligence, mais avec leur foi; à défaut de foi, avec leur caractère. On ne peut exiger d'un homme qu'il ne porte pas de doutes en lui : une pareille exigence serait le comble de l'absurdité, de l'intolérance et de l'hypocrisie; si l'écrivain a des doutes, qu'il les exprime, mais qu'on sente que ce sont de véritables doutes, non des paradoxes, que ces doutes ne sont pas pour lui une manière de briller et de *poser*, comme on dit aujourd'hui, qu'on sente que son scepticisme est sincère, que ses tourmens ne sont pas joués. Que les hommes de lettres écrivent ainsi, ce sera encore pour eux, s'ils savent bien reconnaître les tendances de leur temps, la suprême habileté; car, s'ils ne se transforment pas, ils doivent d'avance se résigner à être oubliés, abandonnés et reniés même par leurs adorateurs.

Voyez d'ailleurs où conduit cette adoration exclusive de l'intelligence. Le monde absout l'homme de lettres de tous ses vices sous prétexte qu'il est intelligent, l'homme de lettres s'absout lui-même en faisant valoir la même excuse; mais cette indulgence pour soi-même devient nuisible à l'intelligence : les déréglemens de la vie frappent à leur tour de stérilité et d'impuissance le talent qui les avait excusés. Le talent est une plante délicate et frêle qui demande des soins assidus et presque exclusifs. La sobriété, la chasteté, une vie calme et même uniforme, sont nécessaires à sa croissance et à son plein développement. L'exemple de lord Byron, si fatal à tant d'autres égards, a été en grande partie la cause de ces déréglemens factices, de ces existences systématiquement désordonnées que nous avons vues de notre temps. Les hommes de lettres de notre époque se sont plu à présenter au public l'homme de génie comme une sorte de comète errante, sans règle fixe et sans loi; ils l'ont représenté comme étant au-dessus de toutes les lois divines et humaines, comme pouvant mépriser à son gré tout ce qui l'avait formé et élevé, c'est-à-dire la société tout entière, comme pouvant blasphémer contre Dieu sans crainte. C'est dans ce mépris qu'ils ont fait consister sa force d'ame; c'est dans ce blasphème qu'ils ont mis sa grandeur. Le désordre, l'impiété, l'immoralité, et même le crime, ont été les vertus qu'on a le plus volontiers attribuées au génie, de sorte que le génie pouvait être comparable aux fléaux et aux pestes qui désolent l'humanité, et qu'on aurait pu de-

mander si, comme la vipère, il guérissait au moins les blessures qu'il faisait.

Le génie, au contraire, est semblable à un astre fixe qui accomplit ses révolutions d'après des règles certaines. La pauvreté, le chagrin, le malheur, l'escortent souvent, jamais le désordre ni l'impiété. Tout grand génie est religieux et sympathique, aime les hommes et honore Dieu. Michel-Ange exprimant dans ses admirables sonnets ses craintes de l'éternité et son regret d'avoir trop aimé les arts; Shakspeare allant arroser son jardin à Stratford-sur-Avon après avoir écrit tant d'incomparables chefs-d'œuvre et avoir été par sa vie le modèle de la prudence, comme il avait été par ses œuvres le type le plus achevé du poète; Corneille et Poussin, dont la vie s'est écoulée tristement uniforme et vide d'aventures excentriques, voilà les exemplaires véritables de l'homme de génie. On peut remarquer que tous les hommes qui se sont excusés de leur vie en essayant de faire croire que le désordre était l'essence du génie, ont en eux quelque chose du charlatan. Nous ne nommerons personne, chacun choisira les noms qui lui plairont le mieux. Chaque déréglement, chaque excès inutile habitue l'esprit à n'être à l'aise que dans l'excès et dans l'exceptionnel. Est-ce que la plupart des œuvres littéraires de notre temps ne sont pas excessives et exceptionnelles? est-ce que les héros des romans et des drames modernes ne portent pas tous la livrée de la vie qui les a créés, et leur turbulence hystérique ne s'explique-t-elle pas par les désirs illégitimes qui leur ont donné naissance? On a dit qu'ils n'étaient pas humains, qu'ils n'étaient pas vrais, cela est possible; mais, à coup sûr, ils sont du même sang que leurs inventeurs. Un autre danger du déréglement, c'est qu'il force l'esprit épuisé par l'intempérance à chercher la vigueur qui lui fait défaut dans une incontinence d'une autre nature. C'est ainsi qu'un homme desséché par la débauche cherche dans l'excès des boissons enivrantes à relever son moral et à rendre la flamme à son génie. Voilà le fond du tableau; nous laisserons à qui voudra le prendre le soin d'en faire ressortir les détails.

De notre temps, ce déréglement a vite trouvé sa punition, car il a donné prise à la médisance et à une sorte d'admiration sournoise qui ne vaut pas un blâme sévère et hautement exprimé. Dans notre société, où le sentiment de la charité chrétienne s'est presque entièrement effacé, un homme est malheureux lorsque toute sa gloire ne peut effacer les traces de petits vices et de petits travers, lorsqu'elle est impuissante à désarmer ce mauvais vouloir du monde et à l'entourer de dignité. Le monde alors se livre en toute sécurité à son admiration pour l'œuvre, sachant bien qu'il peut mépriser l'ouvrier : il serait bien plus sévère, bien moins prompt à louer, si l'auteur lui semblait d'une nature supérieure à la sienne. Que les hommes de lettres réfléchissent

sur ce point de morale, il en vaut bien la peine. L'admiration qu'on leur a prodiguée de notre temps n'est pas une preuve de l'excellence de leurs œuvres, elle est trop facile pour cela, trop générale. Il est aisé de voir qu'elle n'est en quelque sorte qu'une affaire de politesse et de bons procédés. Le succès de bien des œuvres s'explique par là; il veut dire simplement : « Je t'admire à mon aise, parce que je puis te mépriser. » L'indulgence est toujours redoutable, car elle n'est, après tout, que le suprême dédain. L'homme de lettres ne doit point être fier des éloges qu'on lui prodigue, s'il sent que ce n'est pas à lui qu'ils s'adressent, mais à quelques heureuses inspirations qui lui sont venues par hasard. Il doit aimer les louanges lorsque ceux qui les expriment y ont été invinciblement forcés, lorsqu'il sent qu'il ne dépendait pas d'eux de ne pas les lui adresser. Toute autre louange n'est que flatterie et mépris déguisé; mais, de notre temps, la vanité, ce sixième sens des hommes de lettres, a si fréquemment exercé ses vilaines fonctions, que la flatterie et les sottes louanges sont devenues pour eux une des conditions nécessaires de la vie, comme boire et manger, voir et entendre.

Nous pourrions pousser plus loin cette analyse morale de la vie littéraire; le champ est vaste, et de nos jours, si les devoirs qu'elle impose ne sont pas exactement remplis, si le moraliste et le philosophe ne trouvent pas toujours leur compte dans le spectacle que les écrivains ont donné à notre époque, en revanche l'analyste curieux peut enrichir sa collection d'aberrations morales et de vices spirituels. Il nous suffit d'en avoir montré quelques-uns et d'être arrivé ainsi aux conclusions qu'il nous reste à énoncer. Nous avons vu que la littérature prise comme profession était un fait tout moderne, qui ne remontait pas plus haut que le XVIIIe siècle; nous avons décrit les périls et les dangers de cette carrière, et nous avons cherché les devoirs qui dérivaient de ces périls et de ces dangers mêmes; enfin nous avons montré comment, de notre temps, ces devoirs avaient été éludés et quelles vanités égoïstes avaient remplacé les obligations morales.

Ce fait né du XVIIIe siècle, cette création de l'homme de lettres, est-ce un fait durable? Je le crains, et c'est pourquoi on ne saurait trop s'inquiéter des vices qui s'introduisent dans la littérature ou des travers des écrivains, car leur influence peut fausser ou régler l'esprit public, l'emplir de fanatisme ou de sagesse, et conduire la civilisation à son déshonneur et à sa perte, au lieu de la pousser dans des voies morales et sûres. La meilleure preuve que nous puissions donner de la vitalité de ce fait, c'est cette sorte de contagion littéraire qui règne de notre temps, cette contagion qui pousse tous les hommes et toutes les femmes aussi, hélas! c'est-à-dire le genre humain tout entier, à prendre une plume et à écrire Dieu sait quoi! Aujourd'hui, me disait-on récemment, tout le monde écrit; on se fait homme de

lettres comme à d'autres époques on se faisait moine: c'est une maladie du temps. Ceux qui sont pauvres et qui cherchent à se créer une influence, ceux qui sont riches et qui cherchent à conserver leur prépondérance, les jeunes hommes possédés de cet éternel désir de la gloire et qui, pour la conquérir, auraient jadis pris une épée ou commandé un navire, les aventuriers qui auraient autrefois passé les mers pour aller chercher l'imprévu ou la fortune, les condottieri toujours prêts à servir qui les paie, tous ceux-là se font hommes de lettres, écrivains, journalistes. Ainsi, tous les désirs, toutes les ambitions intraitables du cœur humain se tournent pour trouver leur satisfaction du côté de la littérature : c'est la direction unique de tous les instincts bons et mauvais des hommes de notre temps, et c'est là ce qui donne à cette profession sa grande influence. Tous ces hommes n'écrivent pas parce qu'ils sont écrivains, mais parce qu'ils sont ambitieux, orgueilleux ou cupides, ou bien encore affamés de renommée et de gloire. Cette carrière est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le déversoir unique de toutes les passions, de toutes les inquiétudes, de tous les désirs. Parmi les écrivains de notre époque, il se rencontre les variétés d'hommes les plus dissemblables, et, pour tout dire, dans cette profession d'homme de lettres, on rencontre toutes les autres professions. Ne reconnaissez-vous pas les armées mercenaires de Carthage prêtes à quitter un camp pour l'autre, si la solde est plus forte, ou si le butin promet davantage? N'avez-vous pas rencontré aussi parmi eux quelque Napoléon au petit pied, dénué de ressources et aspirant l'avenir? N'avez-vous pas remarqué aussi ces paresseux mystiques dont à d'autres époques les monastères auraient été l'abri, réfugiés sous l'ombre épaisse du journal? Voilà, je le répète encore, ce qui donne à cette carrière si périlleuse sa vitalité; mais en même temps il est facile de voir que les obligations de l'écrivain, telles que nous les avons exposées, ne seront pas pratiquées : comment ce devoir serait-il accompli là où bouillonnent et fermentent toutes les passions bonnes et mauvaises du cœur humain?

Hélas! la littérature continue à rouler dans la direction que le XVIIIe siècle lui a imprimée, et les hommes de lettres continuent en silence le rôle que Voltaire leur avait assigné; ils se servent de la littérature révolutionnairement; ils en font ainsi une arme de combat, un moyen politique, que sais-je? de sorte que le monde intellectuel n'est plus qu'un vaste champ de bataille. Les hommes mêmes qui avaient suivi la voie contraire, qui marchaient dans la route tracée par Lessing, qui ne se servaient pas de la littérature comme d'une arme, mais qui l'aimaient pour elle-même et qui la considéraient comme une fin et non comme un moyen, ont changé, eux aussi, de direction, et se sont jetés dans la mêlée des intérêts et des passions. Demandez plutôt

à M. Victor Hugo, l'ex-grand prêtre de l'art pour l'art; demandez à M. de Lamartine, qui, dans ses jours d'expansion, raconte naïvement qu'il se souvient vaguement d'avoir été poète. Leur conduite indique assez clairement que, s'ils avaient l'intelligence de la poésie, ils n'avaient pas l'amour religieux de la beauté, et que, s'ils avaient les dons du poète, ils n'en ont pas eu les vertus. Cependant, si la littérature doit se régénérer, il importe au contraire que l'écrivain ait plutôt ces vertus que ces dons. La littérature a changé de forme, mais elle n'a pas changé d'esprit. L'esprit de Voltaire et du XVIIIe siècle est toujours là qui la guide secrètement et qui la mène sous des masques divers; elle est toujours un bélier d'attaque, une machine de guerre ou une arme de défense, et aussi, soit qu'on l'emploie pour le mal ou pour le bien, pour la démolition ou pour la conservation, elle est plutôt une épée de combat qu'un flambeau bienfaisant.

Si la littérature doit continuer à être ce qu'elle est depuis soixante ans, si elle doit continuer à servir la cupidité et l'avidité des uns, à protéger les intérêts des autres, il est inutile de lui parler de devoir, car le devoir n'a rien à faire avec les intérêts; mais si, au lieu d'être l'auxiliaire des passions, la littérature doit redevenir l'humble servante de la vérité, si tous ses désirs doivent de nouveau se transformer dans la noble ambition de servir la beauté, l'écrivain doit cesser d'être ce qu'il est aujourd'hui, et tous les devoirs que nous avons indiqués doivent être les siens.

Ces devoirs que nous avons énumérés et décrits, nous pouvons les ranger sous deux chefs principaux. — L'écrivain ne doit pas laisser dominer son caractère par sa profession; — il doit ne servir d'autre maître que la vérité. — Voyons comment ces deux devoirs, s'ils étaient une fois accomplis, dissoudraient la littérature telle que le XVIIIe siècle l'a faite, et la ramèneraient dans des routes plus sûres, plus belles, plus près de la nature.

Et d'abord, quel est le moyen pour que l'écrivain, s'il ne peut plus être naïf comme autrefois, soit au moins plus près de la nature, et pour qu'il puisse rentrer dans les saines et vraies conditions de la vie humaine? Le moyen, c'est qu'il soit le moins possible un homme de lettres, qu'il soit avant tout un homme. Si l'écrivain laisse prédominer en lui sa profession, la vanité, l'orgueil, la présomption, tous les défauts et tous les vices que nous avons décrits prendront le dessus; au contraire, s'il laisse dominer son caractère, il aura toutes les vertus de l'homme et les unira sans peine aux qualités propres à son état. Qu'il fonde en lui l'écrivain et l'homme si bien que l'on ne puisse pas dire où finit l'un, où commence l'autre. Effaçons, effaçons en nous autant que possible le métier et l'état pour ne laisser voir que notre caractère et notre vraie nature. De même aussi, que l'écrivain,

au lieu d'écrire, comme on le fait aujourd'hui, pour telle ou telle classe d'individus, écrive pour des hommes, qu'il parle pour tout le monde et non pour certaines coteries; qu'il écrive pour des hommes et non pour des marquis ou pour leurs laquais, pour des bourgeois ou pour leurs portiers, et alors il pourra rencontrer quelques inspirations naïves et simples. C'est ainsi, c'est en préférant son caractère à son métier, que l'écrivain pourra briser ces liens dans lesquels le XVIIIe siècle a emprisonné la pensée, et qu'il pourra s'élever au-dessus du rôle qu'il joue actuellement, qu'il pourra cesser d'être un soldat des intérêts pour redevenir un prêtre de la vérité.

Quant à la littérature, pour la ramener plus près des sources naïves et fraîches dont elle a été éloignée, il n'y a qu'un moyen : c'est que l'écrivain renonce à tous les avantages de sa position, qu'il se tienne à l'écart de tous les partis, et qu'il embrasse joyeusement la solitude. Pourquoi s'enchaînerait-il aux partis et aux coteries qu'il voit s'agiter autour de lui? S'il se donne à un parti politique, à une école, à un système, il créera en vérité une triste littérature, et ses œuvres seront à la fois serviles, lâches et pleines de révoltes; il sacrifiera la moitié de sa pensée à son intérêt propre, l'autre moitié à son parti, si bien que la vérité, à qui aurait dû être consacrée cette pensée tout entière, n'en aura même pas la plus petite part. Qu'il évite les systèmes artificiels, les associations sans lien, les systèmes sans vitalité. N'écoutez pas les dogmatiques à l'esprit entêté, ni les dilettanti aux frivoles flatteries, ô vous tous qui sentez en vous quelque force secrète et qui ne savez dans quel coin de vous-mêmes elle est cachée! Rentrez plutôt en vous, et enfermez-vous dans la solitude de votre esprit. Au milieu des limbes et du chaos de vos passions, de vos opinions et de vos préjugés, gît caché le mystérieux diamant. Comment le trouverez-vous, si vous continuez à vivre comme ont fait vos devanciers, si vous continuez à prendre vos passions pour cette force secrète que vous cherchez? Rentrez donc en vous-mêmes, cessez de courir après le succès, et demandez plutôt votre bonheur à la contemplation des choses que la raison vous montrera dans votre solitude volontaire. C'est ainsi seulement que nous pouvons espérer de faire quelques bonnes œuvres, de trouver quelques bonnes pensées, d'être originaux et vrais. *Sic itur ad astra.*

ÉMILE MONTÉGUT.

LE PARAGUAY

ET

LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA.

Dans le budget de cette année, dont le déficit s'élève à 75 millions, il est un chapitre spécial et tristement signalé à l'attention du pays par l'étrange politique qu'il consacre : c'est le crédit relatif aux affaires de la Plata. La France n'a sur le territoire argentin aucune injure à venger; jamais nos nationaux n'ont trouvé à Buenos-Ayres une protection plus puissante, jamais leurs intérêts n'y ont été mieux garantis, jamais enfin notre commerce n'y a été plus désiré. Voici pourtant que nous payons un subside mensuel de 200,000 francs à Montevideo (1), que nous entretenons une force navale considérable (dix bâtimens de guerre, dont trois frégates), un corps expéditionnaire de quinze cents hommes, en un mot que nous dépensons 750,000 francs par mois, — soit 9 millions par an, le huitième du déficit actuel, — pour une cause qui nous est étrangère, pour défendre, dit-on, l'indépendance de l'État Oriental. Ce n'est pas tout : depuis six ans, nous nous sommes imposé de durs sacrifices, nous avons suspendu un mouvement commercial de 150 millions de francs peut-être et tout l'élan industriel qui s'en fût suivi, arrêté une navigation d'environ trois cents navires de grand tonnage, paralysé le travail de dix à douze mille de nos compatriotes

(1) Ce subside, originairement de 40,000 piastres, n'a été réduit à 28,000 que depuis quelques mois.

qui auraient gagné 10 ou 15 francs par jour, c'est-à-dire par an une somme totale de 25 à 30 millions, dont la plus grande partie eût fait retour à leurs familles; et pour quel résultat? nous osons à peine le dire : afin que le général Oribe, président de fait de la république de l'Uruguay, n'entrât pas à Montevideo, sa capitale, d'où nous pourrions toujours, quand il nous plairait, avec deux frégates, le déloger, s'il y était établi! Est-il croyable qu'aucune voix ne s'élève dans l'assemblée nationale contre la prolongation de cet état de choses, surtout en présence des difficultés du trésor, quand, pour rétablir l'équilibre de nos finances, on ne sait s'il faut avoir recours à l'emprunt, augmenter les impôts déjà si lourds, ou en inventer de nouveaux, inconnus jusqu'à ce jour?

Un second traité signé par M. le contre-amiral Le Prédour est intervenu; mais depuis quatre mois le gouvernement hésite à le soumettre à la ratification parlementaire. Sommes-nous donc menacés de voir se reproduire encore cette interminable question de la Plata et les divagations qu'elle enfante : les uns proposant l'abandon pur et simple de l'intervention, les autres demandant une expédition dans l'État Oriental ou sur Buenos-Ayres contre le général Rosas, d'autres encore rêvant l'ouverture des fleuves pour pénétrer dans l'Amérique centrale, pour établir des relations directes avec le Paraguay, dans l'espoir d'y trouver un appui pendant la lutte, une mine inépuisable pour notre commerce! Il y a dans toutes ces discussions quelque chose de chimérique qui nous paraît tenir surtout à l'ignorance où l'on est en France des contrées que baignent la Plata et ses affluens. En jetant ici quelques clartés sur le Paraguay, sur la Confédération argentine, sur la République Orientale, en faisant connaître ces pays dans leur état vrai, dans l'action qu'ils exercent les uns sur les autres, dans l'importance qu'ils ont pour nous-mêmes, en révélant, s'il se peut, leur vie intime et en effaçant des illusions dangereuses, nous croyons remplir un devoir impérieux.

I. — LE PARAGUAY.

Aucune route frayée ne mène par terre à cette enclave de l'Amérique du Sud. Le désert l'entoure de toutes parts. Deux profonds cours d'eau lui forment une ceinture : le Parana, *puissant comme la mer* dans la langue des sauvages, et le Paraguay ou rivière des Payaguas, Indiens pêcheurs qui vivaient sur ses eaux et le long de ses rives, et dont la contrée tire son nom. La frontière du nord se perd dans des terres coupées de ruisseaux et de lacs, la plupart du temps noyées; là errent à l'aventure les tribus féroces des M'bayas. A l'occident, autre désert : le Chaco, scellé jusqu'ici à toute civilisation, et qui, semblable à la

Germanie du temps d'Auguste et aussi vaste, étend ses bois impénétrables, ses savanes, ses marécages, jusqu'aux confins de la Bolivie, du Tucuman, de Cordova, de Santa-Fé. Au sud, les lagunes de l'état de Corrientes et les anciennes missions des jésuites, rendues aujourd'hui à la vie sauvage. A l'est enfin, les forêts encore inexplorées du Brésil, une chaîne de montagnes d'où se précipitent en chutes répétées, sur les rocs et dans des abîmes, un fleuve et de puissantes rivières. Pour pénétrer au Paraguay, il nous reste le chemin des premiers conquérans, le Parana, commun déversoir de toutes les rivières qui tombent au sud des montagnes du Brésil et du Pérou.

Le Parana est aujourd'hui la grande artère de navigation intérieure de la Confédération Argentine. Depuis trois siècles que date la conquête, rien ou presque rien n'a changé dans les grands aspects qui se déroulent le long de cette voie. C'est toujours la même masse d'eau qui creuse son sillon à des profondeurs où souvent la sonde se perd, tantôt s'épanouissant en une nappe immense dont l'œil essaie en vain d'embrasser les deux rives, tantôt amoncelant ses ondes dans les étroites passes des îles qui entravent son cours. Parfois le fleuve affleure ses bords et les recouvre de ses débordemens, on se croirait au milieu d'un lac; puis soudain, plongeant au pied d'un rivage abrupte, d'une *barranca,* dont la crête surplombe à cent pieds au-dessus de sa surface, il semble fuir dans un abîme. Ainsi va le Parana, aussi large que le Mississipi, pendant près de trois cents lieues, depuis le point où le Paraguay l'enfle de ses eaux jusqu'au Rio de la Plata où il se perd.

Les premiers navigateurs faisaient merveille des onze embouchures du fleuve, des hauts roseaux qui encaissent leurs bords, et où il semble se jouer parmi les fleurs, des jaguars qui guettent leur proie embusqués dans les arbres suspendus sur ses eaux, tout prêts à étendre leurs griffes sur le rameur qui passe à leur portée; mais, si l'on monte un navire qui cale seulement huit pieds d'eau, il n'y a pour entrer qu'une seule passe, à travers un labyrinthe de bancs mouvans; là, malgré le pilote qui, la sonde à la main, explore le chenal, on s'échoue fréquemment. Pendant soixante lieues, jusqu'à Saint-Nicolas, charmante petite ville en pente douce sur deux ruisseaux qui se jettent dans le fleuve, on suit une route tortueuse et embarrassée, et il faut profiter d'un frais *pampero* pour refouler ce courant de trois à quatre nœuds que les poètes de la découverte comparaient au trait d'une flèche. La vue se fatigue dans la monotone immensité des *pampas* et se perd dans les horizons noyés de la province d'Entre-Rios, renommée pour ses humides pâturages qui nourrissent la plus forte race chevaline de l'Amérique, et pour ses mules que les négocians de Santa-Fé envoient par milliers au Pérou. Çà et là on rencontre quelque misérable barque de caboteurs italiens qui vont de pointe en pointe échanger une paco-

tille dont la valeur ne dépasse pas 3,000 francs contre des cuirs, des laines, des crins qu'ils rapportent ensuite à Buenos-Ayres. Voilà tout l'appareil de commerce qu'exige la population clair-semée de ces provinces, les plus florissantes pourtant de la confédération. On se croirait dans le désert, tant sont rares les traces de l'homme et de la civilisation; seulement de loin en loin on croit entendre la clochette de quelque attelage de bœufs qui chemine lentement dans la plaine. Parfois, à travers une forêt de chardons presque aussi hauts que des chênes, on voit bondir un troupeau de daims, fuir une autruche poursuivie par quelque Indien, ou poindre à la cime d'une *barranca* un cavalier *gaucho*, immobile comme le chamois en sentinelle sur un pic des Alpes.

A défaut d'intérêts commerciaux, les marins français ont répandu sur la rive du Parana bien des souvenirs de guerre. Voici la plage au pied de la bourgade de San-Pedro, où en 1840 nous avons débarqué l'armée d'invasion de Lavalle contre Rosas; à quatre lieues de là, dans un détroit où le fleuve, resserré entre un îlot et la grande terre, n'a plus que huit cents mètres de large, se dresse le mamelon d'Obligado. Plus loin, après avoir dépassé le couvent de San-Lorenzo, dont le clocher apparaît comme suspendu dans les airs à une hauteur de quatre-vingts pieds, nous rencontrons la *barranca* du Rosaire, que couronne la petite ville du même nom, illustrée aussi en 1839 par nos coups de canon et destinée sans doute à remplacer bientôt Santa-Fé dans son commerce avec le Pérou. La province de Santa-Fé n'a point encore effacé les traces des troubles civils qui l'ont si long-temps désolée. Où finit sa plane frontière commencent les lignes onduleuses du grand Chaco, que parcourent de rares tribus d'Indiens sauvages à peine vêtus, sans industrie, vivant de chasse, de pêche, de rapines, et des fruits amers du désert; contrée inculte, malsaine, couverte de marais, tout enchevêtrée d'arbres et d'arbustes épineux et d'un réseau de plantes traçantes et grimpantes, d'épaisses fougères à travers lesquelles il faut s'ouvrir un sentier comme une tranchée, et où le commerce cherche en vain un point qu'il puisse aborder. Le fleuve lui-même semble la fuir; il va creusant son lit, vers le bord opposé, au pied des *barrancas* de la province de Corrientes, ruinée aussi par douze années de guerres intestines et de révolutions. Sur plus de cent trente lieues de rive, à l'exception du bourg de Goya, peuplé de cinq cents habitans, on ne voit plus ni ville ni village, à peine la trace d'une habitation : vallons fertiles pourtant en coton, en tabac, en maïs; gracieuses collines dont la cime évasée comme le calice d'une fleur cache des réservoirs d'eau qui pourraient fertiliser le penchant des coteaux, mais qui ne nourrissent encore que des tapirs et des caïmans, terreur à l'abreuvoir de ces chevaux sauvages dont la race petite, mais pleine de nerf, fait la force des armées du pays.

Après bien des semaines d'une navigation difficile, dont la vapeur un jour se rira, nous atteignons enfin le mystérieux Paraguay. La rivière qui donne son nom au pays, bien différente du torrentueux Parana, roule paisiblement une eau limpide et pure. Sa largeur a plus de trois fois celle de la Seine à Neuilly. Rien n'est plus varié que l'aspect de ses rives, rien n'est plus frais que la végétation semi-tropicale qui les recouvre; il n'y manque ni le haut panache des bambous ni la coupole ondoyante des palmiers, ni les sombres frondes du cèdre ni les élégantes découpures des caroubiers. Le premier point où l'on aborde est la Villa del Pilar de Néembucu, bourgade d'environ quatre cents habitans, à vingt lieues de la frontière de Corrientes. Tout autre lieu de débarquement vous est interdit; les douaniers et les canots garde-côtes qui croisent le long de la rive vous intiment cette défense. Les maisons incommodes, mal construites, n'invitent pas à s'y fixer. C'est pourtant l'entrepôt unique de tout le commerce extérieur, le poste principal de la police du fleuve et de la garde des frontières; ainsi l'avait voulu le dictateur Francia, ainsi le veut son successeur, le président Lopez. Aussi la vie ne manque pas aux alentours du débarcadère; à chaque pas, on y coudoie quelque créole, négociant, portefaix, espion de police ou soldat. Là, qui que vous soyez, chargé d'affaires de votre gouvernement ou simple marchand, il faut que vous attendiez une permission spéciale du président de la république pour pousser plus avant; toutes les avenues du pays sont gardées comme celles d'une prison; rien n'y entre, rien n'en sort que sur l'ordre exprès du chef de l'état, et c'est à la capitale que se font toutes les affaires : Francia l'a voulu. Si le caprice ou la raison politique fait refuser votre demande, vous restez sans réponse des mois entiers, jusqu'à ce qu'ennuyé ou indigné vous vous rembarquiez en maudissant cette politique d'exclusion. Êtes-vous agréé? Après vingt jours au moins d'attente sous une surveillance qui ne se ralentit jamais, la permission vous arrive de monter à la capitale, l'Assomption.

Par eau, le chemin est facile; la rivière a partout une grande profondeur, sans écueils, sans tourbillons; les rameurs *payaguas* refoulent aisément son paisible courant, excepté au col de l'Angostura, à neuf lieues de l'Assomption, où les eaux plus resserrées deviennent aussi plus rapides; mais c'est un retard d'une heure à peine, et, comme pour bercer votre impatience, la rive s'y pare d'un incroyable luxe de végétation; l'œil plonge dans des masses de verdure toutes rayonnantes d'éclat et de variété. Navires ou canots accostent le bord au quai de la ville. Par terre, il y a deux routes, selon la saison. Au temps sec, on côtoie la rive, et pendant quarante lieues on parcourt un terrain bas, marécageux, couvert d'une forêt de roseaux et de glaïeuls; mais, dans la saison des pluies, le sol est noyé par les débordemens de

la rivière; alors la distance se trouve doublée, car il faut faire un long détour dans l'intérieur pour chercher son chemin à la pente des coteaux, à moins qu'on ne veuille, comme un Esquimau, s'aventurer dans une *pelota*, sorte de sac en cuir traîné par un cheval à la nage, au risque de faire le plongeon dans le moindre remou. Les habitations sont rares sur cette terre submergée; cependant, sur les mamelons et les tertres que l'eau n'atteint pas, l'œil découvre çà et là quelques cabanes et des troupeaux. Des nuées de moustiques en chassent le sommeil; on ne peut le trouver qu'au-dessus de la zone des vapeurs, dans des espèces de cages ou plates-formes élevées en l'air sur des troncs de palmiers. A dix lieues environ de la capitale commence le massif de l'Assomption; le Sahel d'Alger en peut donner une idée, exagérée toutefois, car il n'y a pas dans tout le pays une montagne dont la hauteur dépasse quatre-vingt-dix toises. Le sol, formé d'une argile rougeâtre et d'agrégats sablonneux, est très fertile. La population tout agricole y cultive du manioc, du maïs, des cannes à sucre, du tabac et du coton.

C'est Francia qui donna à l'agriculture du Paraguay l'essor vigoureux qu'elle a pris; il força le laboureur à faire rendre à la terre deux récoltes par an. Les potagers de l'Assomption, abondamment pourvus de légumes, sont entourés de bosquets d'orangers. Le climat est délicieux, d'une salubrité comparable à celle des Canaries; l'air vous pénètre de volupté, le ciel a la sérénité et la pureté du ciel de l'Ionie; l'hiver est frais, l'été brûlant; en juillet pourtant, on voit des gelées blanches, et dans les plaines le vent du sud balaie parfois des flocons de neige, mais les arbres ne se dépouillent point de leur feuillage, et la prairie conserve ses fleurs toute l'année; d'abondantes rosées entretiennent la terre dans une douce moiteur.

Les habitans sont de race espagnole croisée de sang guarani (1); ils semblent modelés à l'image de leur ciel : doux, indolens, pacifiques, inoffensifs, pénétrés d'un sentiment profond de l'autorité, obéissant aux ordres du président comme à la loi divine, respectueux envers leurs supérieurs, bienveillans et affectueux aux hôtes que le hasard leur envoie. Leurs besoins sont peu nombreux et facilement satisfaits; ils ignorent le luxe de l'Europe et n'en ont point le goût. Des pieux fichés en terre, avec des feuilles et de la terre gachée dans les intervalles, un simple rez-de-chaussée sans étage, une toiture en paille, voilà leurs habitations, peu différentes, en vérité, des huttes de leurs aïeux guaranis. Leur vêtement est de la dernière simplicité : pour les femmes, une chemise sans manches serrée à la taille; une chemise et un pantalon pour les hommes, avec l'inévitable *poncho* pour tous, et tout cela en toile grossière de coton fabriquée dans le pays; les enfans vont nus la plupart du temps, souvent jusqu'à l'age de dix à douze

(1) Les Guaranis sont les indigènes du pays.

ans, à l'exception des garçons. Ceux-ci portent le vaste chapeau traditionnel en latanier pour se conformer à un décret de Francia qui leur enjoint, comme au temps des jésuites, de se tenir le chapeau à la main devant leurs supérieurs.

Les *Paraguayos* ne dépensent guère plus d'industrie dans leurs instrumens aratoires. Un pieu pointu leur sert de charrue; d'un os, ils font une pioche ou une bèche. Ils ferment leurs enclos d'un tronc de palmier jeté en travers sur deux morceaux de bois fourchus. Ils dépouillent à la main les graines du coton, l'arçonnent avec un arc, le filent au fuseau et le livrent à quelque tisserand ambulant qui transporte tout son attirail à dos de mulet et suspend son métier à une branche d'arbre ou à l'angle d'un mur. Leur moulin à sucre n'est qu'un morceau de bois mis en mouvement par des bœufs; ils font cuire le jus de la canne dans des marmites en terre. La seule maison peut-être qui possède des chaudières de cuivre est la ferme que surveille Mme la présidente de la république. Les planches se débitent à la main, le blé se pile dans un mortier, le riz se nettoie à peu près de la même façon; on prépare le tan avec une pierre qu'on roule sur un plateau de bois. Pourtant, dans ce massif ondulé de l'Assomption, les sources et les ruisseaux abondent; il serait si facile aux habitans d'établir des usines sur les cours d'eau! Mais qu'ils aiment bien mieux s'en remettre à la fertilité de leur sol, et, se berçant dans des hamacs en filet accrochés à deux arbres ou sous des galeries à jour, passer de longues heures à contempler leur ciel à travers un nuage de fumée de tabac! car ici vieillards, femmes, enfans, tout le monde a le cigare à la bouche. Le rhum qu'ils distillent de la canne à sucre, une infusion de l'herbe célèbre du pays, des gâteaux de miel et des fruits confits font le luxe de leurs festins, et les heures du soir s'oublient au son de la guitare ou de la mandoline. Les mœurs patriarcales ont ici conservé leur empire. Chaque soir, avant de grimper au dortoir aérien, toute la famille se réunit, les mains jointes, aux genoux de l'aïeul qui la bénit.

La ville de l'Assomption, bâtie sur la rive gauche du Parana, est adossée à la montagne. On y arrive par de sombres voûtes de feuillage ménagées autrefois contre les sauvages comme des défilés fortifiés. En plein midi, les rayons verticaux du soleil n'y pénètrent pas, et le soir, quand les Indiennes y glissent silencieusement, on les prendrait pour les blanches vapeurs de la nuit. Malgré le caprice qu'eut un jour Francia de la régulariser, de la percer à angles droits de rues larges de trente-six pieds, projet auquel il donna un commencement d'exécution avec une violence inouïe, l'aspect de la cité des conquérans n'a guère changé; c'est toujours le même labyrinthe de maisons en briques, sans étages, couvertes en tuiles pour la plupart, quelques-unes en terrasse; de jardins et d'enclos séparés par des rues étroites, tortueuses, sans trottoirs, où l'eau des fontaines se fraie un chemin vers la rivière par

mille ruisseaux qui murmurent dans les cailloux. Les faubourgs n'offrent qu'un amas de huttes en paille peuplées par une classe abjecte d'Indiens. La population ne dépasse pas huit ou dix mille habitans; c'est le chiffre qu'elle atteignait en 1815 et à peu près le même qu'à la fin du siècle dernier. Les églises, autrefois si célèbres par leurs richesses, sont décorées simplement; après l'expulsion des jésuites, l'avidité des gouverneurs, et plus tard l'inexorable politique de Francia, les ont dépouillées de leurs ornemens précieux. On trouve dans la capitale du Paraguay bon nombre d'ouvriers orfèvres, de charpentiers, de forgerons, doués en général d'un assez grand talent d'imitation.

Au-delà du massif de l'Assomption s'étend la zone des pâturages, des grandes fermes (*estancias*) où l'on élève des bestiaux, et plus loin, se prolongeant jusqu'à la rive du Parana, les anciennes missions des jésuites (au nombre de huit) devenues propriété nationale, et les forêts où se récolte la fameuse herbe du Paraguay. L'élève du bétail était presque abandonnée quand Francia vint soudain lui imprimer une vie nouvelle; il avait besoin de bœufs pour nourrir ses soldats, de chevaux pour remonter sa cavalerie, et en quelques années le Paraguay, qui était tributaire de l'Entre-Rios pour cette branche de commerce, fut en état d'exporter des cuirs, des chevaux et de la chair boucanée. Nous avons vu combien sont simples les habitudes de la population agricole; celles des pasteurs le sont encore davantage. Une peau de bœuf sert de porte à la maison, de volet à la fenêtre; pour tout meuble un hamac en filet, une marmite reposant sur les deux pierres du foyer, une bouilloire remplie d'eau chaude pour faire infuser la *yerba*, l'herbe célèbre du Paraguay, dans le *maté*, petite calebasse armée de sa *bombilla* ou tube percé de trous dont on se sert pour humer l'infusion. Quant aux vêtemens, les pâtres n'en connaissent point. Les maîtres-bergers (*capatazes*) seuls portent le *poncho*. Les Indiens des missions étaient autrefois assez bien traités sous les pères jésuites, et on leur donnait quelques pièces d'habillement; aujourd'hui, père, mère, filles, garçons se maintiennent à l'état de nature; ils aiment à se réunir, à se presser, souvent plusieurs familles ensemble, dans la même hutte; peut-être est-ce par raison d'économie, le même feu les éclairant et les chauffant tous, une seule marmite contenant le repas qu'ils mangent en commun; et comme la même pièce sert à la fois de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher, c'est comme une sorte d'antre immonde d'où s'échappent des effluves infectes et des tourbillons d'une visqueuse fumée.

Les jésuites avaient établi des *yerbales* ou plantations régulières d'*yerba* autour de leurs missions; la récolte s'en faisait sans peine, comme dans nos vergers la cueillette des fruits; aujourd'hui cette herbe se recueille sur les versans du Maracayou, à soixante ou quatre-vingts lieues au nord-est de l'Assomption. L'herbe du Paraguay, que

les Guaranis nomment *caa*, est la feuille d'un arbre à peu près de la taille d'un oranger, qui croît spontanément dans les forêts le long des petits affluens de l'Uruguay et du Parana. La préparation de cette herbe diffère peu de celle du thé : on flambe les branches pour griller légèrement la feuille, puis on la fait rôtir, on la brise et on la presse dans des sacs de cuir pour la livrer au commerce. Les Indiens l'exploitent sous la direction d'agens que l'on représente comme impitoyables : on fait de touchans récits des misères et des souffrances de ces malheureux qu'on force à travailler nus sous un soleil qui brûle, torturés jour et nuit par des insectes dévorans, et n'ayant pour toute nourriture que les fruits sauvages, les racines et les couleuvres qu'ils peuvent attraper. Les *yerbales* au Paraguay inspiraient la même terreur que les mines du Brésil ou du Pérou. On raconte que vers 1594, époque où commença l'exploitation de la *yerba*, un gouverneur chéri des Indiens, trouvant entre leurs mains un sac de cette feuille, la fit brûler en place publique et leur dit : « Mon cœur me présage que cette herbe sera un jour la ruine de votre nation. » Pour s'en assurer le monopole, Francia fit une expédition contre les Indiens qui avaient essayé d'en relever l'exploitation sur les bords de l'Uruguay, et l'invasion des missions orientales par le président Lopez n'a peut-être pas eu d'autre but. Les exploitations particulières n'ont rien de ce caractère cruel; tout s'y fait à marché débattu entre le capitaliste de l'Assomption, les ouvriers ou *péons* et le chef d'atelier, *habilitado*. Sans doute on n'arrive aux bois d'*yerba* qu'à travers des difficultés capables d'étonner l'Européen le plus résolu; mais ces hommes à la peau tannée semblent insensibles à la piqûre des moustiques, qui nous rendrait fous. Une lanière ou longue tranche de bœuf boucané leur suffit, arrosée de temps en temps d'une gorgée d'eau qu'ils portent dans une corne; ils chantent en se rendant au bois, sous les feux d'un soleil vertical; ils chantent sous la ramée qu'ils rapportent, et, le travail fini, quand le soir les réunit dans leur dortoir au milieu des airs, un cigare et une corne d'eau-de-vie qui passe à la ronde réveillent leur verve; ils livrent à la brise des déserts, avec les notes les plus tendres de leur mandoline, le nom de l'amie qu'il ont laissée à l'Assomption, et près de laquelle, comme le marin au retour d'une longue campagne, ils iront dépenser en un jour tout l'amour et tout le gain d'une année.

Dans tout le pays, à l'exception des principales maisons de l'Assomption, où l'on parle espagnol avec les étrangers, la seule langue en usage est le guarani, à ce point, dit un voyageur récent, que dans la campagne il faut un interprète pour demander un verre d'eau. Et pourtant on force tous les enfans d'aller à l'école, on leur enseigne à lire et à écrire, et l'espagnol est la langue officielle, la langue des décrets, des ordres du gouvernement, des arrêtés de police; mais on l'oublie si vite! Aussi les agens de l'autorité se servent-ils à l'égard de

ces gens simples et crédules des actes publics de l'état comme d'un grimoire auquel ils font dire tout ce qu'ils veulent. La vie isolée des habitans ne favorise que trop cet abus. On sait ce que c'est qu'un village au Paraguay. La chapelle avec son presbytère, un cabaret, *pulperia,* la forge d'un maréchal ferrant et une boutique d'épicier constituent le bourg; les maisons ne sont pas groupées alentour, mais répandues au loin dans la campagne.

On ne s'attend pas sans doute à trouver dans ce pays une population bien dense; les données manquent complétement pour en fixer le chiffre précis. Le dépouillement des registres de paroisse donnait pour le dénombrement de 1780 un total de quatre-vingt-dix-huit mille ames, y compris les cinq missions de la rive gauche du Parana. Depuis lors les évaluations des voyageurs ont singulièrement varié. En 1818, un rapport présenté au congrès américain fixe le nombre des *Paraguayos* à trois cent mille; un autre voyageur le porte, en 1846, à sept cent cinquante mille; on dit même qu'il dépasse un million. Ici chacun peut se déterminer au gré de son intérêt ou de son caprice. Nous ferons seulement observer que, si l'on compare les chiffres de population assignés par ces mêmes voyageurs aux points où ils ont résidé et où ils ont pu faire des observations exactes avec les chiffres du dénombrement de 1780, l'augmentation est à peine sensible; le chiffre des milices, c'est-à-dire de toute la population active, nous est connu, il ne dépasse guère vingt mille hommes, et l'histoire de la race guaranie est en contradiction avec les assertions vraiment gratuites qui tendent à lui attribuer un accroissement si rapide.

Quel intérêt un pareil pays peut-il offrir au commerce de la France, de l'Europe? Quelques cargaisons de draps communs, de flanelles, d'indiennes ordinaires, objets dont l'Angleterre et les États-Unis se disputent le monopole dans le monde entier; quelques machines à vapeur, si l'industrie s'y développait assez pour les employer dans les sucreries, suffiraient évidemment à ses besoins. Ce qui lui manque surtout, c'est le sel; mais sans doute il ne le fera pas venir d'Europe. Et quels produits spéciaux peut-il nous offrir en échange? Des bois, du tabac, là *yerba?* L'Amérique méridionale seule fait usage de la *yerba;* on l'expédie à Buenos-Ayres, au Pérou et au Chili. Pour le tabac, bien des essais ont été tentés en Angleterre, en France, à Hambourg, afin de le faire entrer dans la consommation générale; le goût public ne l'a pas adopté, et Buenos-Ayres reste encore son principal marché. Quant aux bois de charpente et d'ébénisterie, il est bien vrai que les forêts du Paraguay en produisent de supérieurs même à ceux du Brésil; mais expédiez d'Europe à l'Assomption un navire chargé de marchandises manufacturées pour une valeur de 400,000 francs, il faudrait quarante navires de même tonnage pour rapporter en bois l'échange de cette seule cargaison; une telle spéculation est-elle praticable? Quant

aux cuirs, aux débris d'animaux, ils ne peuvent faire rivalité aux produits similaires des rives de la Plata, ni les sucres et les riz aux sucres et aux riz du Brésil. D'ailleurs, les navires destinés à traverser l'Atlantique sont d'un trop fort tonnage pour entrer dans les passes du Parana; il y aurait donc transbordement forcé de marchandises, et conséquemment nécessité d'un entrepôt à Buenos-Ayres. Le Paraguay, qui n'est pas même un lieu de transit pour l'Amérique centrale, n'offre, on le voit, comme pays producteur et débouché de nos marchandises, qu'un intérêt fort médiocre à l'Europe.

A défaut d'influence commerciale, ne pouvons-nous au moins espérer d'y fonder notre prépondérance politique? Il nous faut ici présenter le tableau de l'étrange discipline à laquelle Francia a soumis les peuples du Paraguay. L'histoire seule peut en donner la clé; nous sommes forcé de reprendre les choses de haut.

Le Paraguay a joué un rôle important dans l'établissement de l'empire espagnol en Amérique; Santa-Fé, Buenos-Ayres, Corrientes, aujourd'hui capitales d'état, ne furent à l'origine que des colonies de l'Assomption. Comment procéda la conquête, on le sait. Des aventuriers dévorés de la fièvre de l'or venaient, comme en France les Normands du IXe siècle, prendre possession du pays en y déployant la bannière royale, et se partageaient la terre en commanderies ou domaines seigneuriaux auxquels ils affectaient une population de serfs de glèbe pour les exploiter. C'était comme une résurrection des temps féodaux. Voilà ce qui amena, en 1527, l'aventurier Sébastien Cabot dans le Parana et le Paraguay. Il trouva là des Indiens qui portaient au cou des lamelles d'argent; cet argent, on le sut depuis, venait des frontières du Pérou. Cabot envoya le précieux métal en Espagne; ses récits embrasèrent les imaginations. Le fleuve reçut le nom de *Rivière d'Argent*, — Rio de la Plata, — et une grande expédition de deux mille sept cents hommes accourut, en 1535, à la conquête du *Rey Plateano* (roi d'Argent), comme disait la légende vulgaire. Ces conquérans prirent terre au lieu où s'éleva depuis Buenos-Ayres; puis, toujours en quête du pays de l'or, ils remontèrent le Parana, répétant sans cesse aux sauvages de la rive : *Plata! plata!* et marchant au nord dans la direction que leur indiquaient ces pauvres Indiens.

Le 15 août 1536, ils fondèrent sur le bord du Paraguay, au centre d'une tribu guaranie, une forteresse qu'ils nommèrent l'Assomption. Ce fut la première étape de leur course à la poursuite du *roi d'argent* qui, comme un feu follet, se dérobait au milieu des lagunes des *Xarayes* où son palais d'or et de rubis s'évanouissait avec les nuages empourprés du matin; toujours sur le point d'être pris et toujours s'échappant, il les entraînait dans les mortelles fondrières des Chiquitos, à travers des périls et des fatigues qu'on retrouve aujourd'hui sur le chemin de la Californie, jusqu'aux frontières du Pérou. Là, un autre

flot de conquérans venus d'un point opposé leur fit barrière et les arrêta court. Le rêve d'or était détruit; pas une parcelle de ce métal ne se trouvait dans l'immense espace que bornent à l'ouest la Cordilière du Chili et à l'orient les montagnes du Brésil. Il fallut se replier sur l'Assomption; Buenos-Ayres même avait été abandonnée en 1539, et, dès cette époque, les héroïques aventuriers avaient pu voir, en se comptant, qu'ils faisaient à la conquête une litière de leurs corps; de plus de trois mille hommes venus d'Espagne, il n'en restait que six cents. Leurs chefs aussi étaient morts; heureusement ils mirent à leur tête un soldat de génie qui donna le sol pour base à leurs illusions et en fit une réalité.

La nation guaranie occupait les bords du Paraguay et du Parana sur presque toute l'étendue de leur cours; race douée de peu d'instincts guerriers et disposée à plier sous un maître. Irala, c'était le nom de l'aventurier, transforma ses compagnons d'armes en une sorte d'aristocratie militaire; il les substitua aux caciques et leur distribua des commanderies et des Indiens de glèbe au nombre de vingt-six mille. « Bientôt, dit un poète pionnier de la conquête, ces hommes, qui n'étaient en Espagne que bûcherons, jardiniers ou pêcheurs, ne rêvèrent plus que seigneuries, grosses fermes ou grasses métairies, » si bien qu'à la fin du siècle, dans un rayon de six à sept lieues autour de l'Assomption, on comptait deux cent soixante-douze fermes et cent quatre-vingt-sept vignobles, qui renfermaient dix-huit cent mille ceps de vigne. Irala recourut au procédé d'Alexandre : il fondit les conquérans avec la race conquise; les Guaranis s'empressèrent de mettre leurs filles et leurs sœurs dans la couche du seigneur pour obtenir l'honneur de l'appeler *mon cousin,* et les femmes elles-mêmes se livrèrent corps et ame aux Espagnols. C'est de ces unions légitimées par le temps qu'est sortie la nation *paraguaya.* Irala en fut le véritable fondateur : « aussi, dit encore le poète, jamais voix de *Paraguayo* ne s'élèvera pour le maudire. » Il se proposa de faire du Parana et du Paraguay la grande voie de communication entre l'Espagne et le Pérou; mais, quand il voulut ouvrir cette route, il faillit rester, avec toute sa suite, enseveli dans les marécages et les fondrières.

Fidèle à la politique du fondateur, Juan de Garay, un de ses successeurs, fonda la ville de Santa-Fé comme lieu d'échelle sur le chemin de l'Assomption, et répartit vingt-cinq mille Indiens du voisinage entre ses compagnons. Sept ans plus tard, en 1580, il bâtit la ville de Buenos-Ayres; il lui fallut trois années de combats continuels pour vaincre les Querendis, race des *pampas* bien autrement belliqueuse que les Guaranis, qu'il distribua à ses soldats avec les terres d'alentour. L'acte de répartition, fait en 1582, nous a été conservé comme une pièce curieuse. C'est à titre de solde de leurs frais et en récom-

pense de leurs travaux que les commanderies sont distribuées aux Espagnols *de par le roi;* la liste commence par l'*adelantado* Juan de Vera, qui reçoit pour sa part les Guaranis des îles; elle finit par Juan de Garay, qui s'attribue les Indiens soumis aux deux caciques Quanjipen et Sibacua. Enfin, toujours dans la même pensée, la ville de Siete-Corrientes fut fondée en 1788, à la jonction du Paraguay avec le Parana, qui s'épanouit là en sept courans distincts. Buenos-Ayres, Santa-Fé, Corrientes, l'Assomption, devaient former les échelles du Pérou, en faisant du Paraguay l'entrepôt de l'Amérique centrale. Vain projet! d'insurmontables difficultés du côté du Haut-Pérou déjouèrent tous ces efforts; le Paraguay, rejeté en dehors du mouvement des sociétés, devint un lieu de douce retraite, de riches métairies, de grasses abbayes, et la force des circonstances a fait de Buenos-Ayres la capitale de tout le pays.

A la même époque, et poussés par un instinct semblable, les conquérans du Pérou étaient descendus des cimes de leurs cordilières. Les Espagnols du Paraguay avaient couru après l'ombre du *roi d'argent :* ceux du Pérou poursuivirent, à travers les *pampas*, la chimérique *Trapalanda* ou *Cité des Césars* aux murs d'argent, aux toits d'or, aux fenêtres de diamant. Chaque jour, comme un mirage, la cité fantastique fuyait et les entraînait vers les déserts de la Patagonie. Ainsi que sur les bords du Parana, ce rêve d'or aboutit à de riches commanderies, et, suivant une route inverse, les Espagnols du Pérou élevèrent successivement, et pour asservir les Indiens qu'on destinait comme de vils troupeaux à l'exploitation des mines, Santiago del Estero en 1553, San-Miguel de Tucuman en 1565, Cordova en 1573, Catamarca en 1583, Salta en 1582, Jujuy en 1592, la Rioja en 1595, et San-Juan en 1607. En un mot, à la fin du siècle, toutes les grandes capitales des états qui forment aujourd'hui la Confédération Argentine étaient fondées, et la force des choses en faisait converger toutes les routes vers Buenos-Ayres.

Ce siècle fut l'ère des armes; les phases qu'il présente se retrouvent dans la conquête de tout pays. D'abord les conquérans eurent à vaincre une résistance générale et ardente, qui bientôt s'éparpilla en combats partiels, chaque jour moins redoutables, et ainsi l'autorité civile et militaire fut vaincue. Ensuite, les antiques dieux de la patrie se réveillèrent à la voix des prêtres ou des sorciers qu'on chassait; toutes les ames en furent émues, un soulèvement universel éclata, mais il fut aisé d'en triompher, les vrais soldats avaient été exterminés, il ne restait plus qu'une race amoindrie. L'Évangile alors put se faire entendre, la parole de Dieu devenait la protectrice des vaincus, qui se réfugièrent dans cette religion des malheureux. L'ère de la prédication était venue; les missionnaires accoururent.

Les jésuites ont eu des établissemens par toute l'Amérique; mais, au Paraguay, ils fondèrent un véritable royaume. C'est sans contredit un des plus curieux épisodes de l'histoire moderne. Voici ce qu'ils trouvèrent dans ce pays quand ils y arrivèrent, au commencement du XVIIe siècle : dans les commanderies, une population réduite à la servitude personnelle, esclave, bien qu'on n'en trafiquât point sur le marché; hors de ces établissemens, des tribus sauvages dispersées dans les bois, traquées d'un côté par les Espagnols, qui recrutaient des travailleurs, de l'autre par les Portugais de San-Pablo, connus sous le nom de *Mamelucks*, espèce de forbans recrutés parmi tous les bandits de l'Europe, et qui parcouraient les forêts du Nouveau-Monde pour y faire des *malocas*, c'est-à-dire des *razzias* de créatures humaines, qu'ils allaient vendre sur les marchés du Brésil. Armés des ordonnances royales et de la faveur qui était à la cour un privilége du confessionnal, les jésuites tonnèrent contre la servitude personnelle et le servage de glèbe; ils forcèrent les gouverneurs du Paraguay à rendre des arrêts contre les commandeurs, qui résistèrent par toutes sortes de moyens. Ils se firent ensuite concéder toute la zone comprise entre les possessions brésiliennes et les commanderies du Paraguay, bornées au massif de l'Assomption, prolongé jusqu'à trente ou quarante lieues de la capitale, et fondèrent les missions qui devaient réduire à la civilisation les Indiens effarouchés. Pour faire une *réduction*, ils élevaient une église et groupaient alentour des habitations d'Indiens qui vivaient en communauté sous un supérieur jésuite. Ces réductions eurent des destinées bien diverses : celles qui avoisinaient les établissemens espagnols prospérèrent tout d'abord; mais celles qui se trouvèrent à portée des invasions des Mamelucks furent impitoyablement détruites ou forcées d'émigrer. Les jésuites de la Guayra s'enfuirent avec leurs ouailles; ils descendirent le Parana sur une flottille de sept cents *balsas*, radeaux portés sur deux pirogues réunies. Arrivés aux chutes, où le fleuve, pendant vingt-cinq lieues, se précipite et rebondit d'abîme en abîme, ils perdirent trois cents *balsas*, et force leur fut de s'ouvrir un chemin dans les forêts vierges, à travers des réseaux de lianes sans cesse renaissans, des rochers tombant en précipices, des lits de fougère recouvrant des crevasses sans fond où des familles entières disparaissaient, trempés de l'écume des cataractes et tremblant avec le sol que les secousses de cet effroyable torrent ébranlaient sous leurs pieds. Ils travaillaient tout le jour en chantant des hymnes et des cantiques, et le soir, après avoir préparé leurs abris, arrêtés sur la rive du fleuve, ils entonnaient en chœur le psaume de l'exil, mêlant ainsi au roulement des cataractes et aux déchiremens de la tempête dans la forêt les notes sacrées : *Super flumina Babylonis!*

Cependant les forbans harcelaient les exilés comme des loups affa-

nés poursuivent un troupeau de moutons; la fuite ne suffisait pas contre leur rage; un seul moyen restait de les arrêter : les armes! Les pères jésuites y eurent enfin recours. Ils fortifièrent les défilés de leurs missions, façonnèrent leurs néophytes à la discipline militaire, et livrèrent bataille à leurs féroces agresseurs, qui n'osèrent plus reparaître. De tout le pays, la frontière la mieux gardée, la plus inviolable, fut alors celle des missions. Pour régime intérieur, les jésuites imposèrent la règle monastique. Les trente réductions échappées aux Paulistes se soumirent à un supérieur qui résidait au collége central de la Candelaria. Deux vice-supérieurs lui étaient adjoints : l'un pour les missions du Parana, l'autre pour celles de l'Uruguay. Chaque peuplade eut son curé, aidé d'un frère de l'ordre. Le premier avait la charge des ames, le second tenait la procure et administrait le département; l'un catéchisait, l'autre enseignait l'agriculture et les arts mécaniques; tous deux vivaient dans le plus parfait accord. Sous cette autorité révérée se rangeait la municipalité, composée d'un corrégidor, de deux alcades et autres officiers municipaux choisis parmi les caciques. Toutes les missions offraient un aspect uniforme. Au milieu de la place s'élevait, porté sur trois nefs, le dôme de l'église; à droite le collége, habitation des pères et magasin général de la communauté, avec ses cloîtres, ses préaux, ses jardins, ses rians vergers; à gauche le cimetière, dont les croix se perdaient sous des bosquets d'orangers; le bourg formait un rectangle, dont les rues se coupaient à angles droits du nord au sud et de l'est à l'ouest; alentour s'étendaient les terres affectées à chaque famille, les pâturages, et les grandes fermes de la communauté.

Au point du jour, la cloche appelait à la messe le peuple entier; la messe dite, tous se rendaient au travail : le laboureur aux champs, le berger à ses troupeaux, l'enfant à l'école, l'ouvrier à son atelier. Chacun était choisi selon son aptitude; ceux qu'inspirait un vif sentiment de l'harmonie allaient animer les orgues du temple ou chanter sur les harpes saintes les psaumes du Seigneur; mais l'égalité la plus parfaite régnait entre tous : le guerrier, l'homme de la charrue, le cacique lui-même, étaient égaux devant le travail, tous en partageaient également les fruits. A midi, la cloche annonçait un repos de deux heures; au coucher du soleil, au son de l'*Angelus*, les travaux finissaient, on chantait à l'église le rosaire de la Vierge, et, quand tous les habitans étaient rentrés dans leurs demeures, la cloche à minuit sonnait encore le réveil conjugal, car ces pauvres Indiens se faisaient un peu tirer l'oreille pour perpétuer leur race.

Trois jours par semaine appartenaient aux travaux de la communauté, et trois jours aux travaux de la famille. Le curé surveillait avec la même rigueur le domaine public et la propriété privée; il assignait à chacun sa portion des fruits de la terre, et, quand l'existence de la

peuplade était assurée, le surplus allait au marché de Buenos-Ayres s'échanger contre les produits de l'Europe, contre des vêtemens sacerdotaux, des vases sacrés, des armes et autres objets destinés à la *réduction* des sauvages du voisinage. Le dimanche appartenait à Dieu; c'était aussi le jour des fêtes et des réjouissances publiques, des danses, des jeux de bagues, des tournois et courses de taureaux. Les armes alors étaient retirées de l'arsenal; cavalerie, infanterie, s'exerçaient aux manœuvres militaires sous la direction d'un père jésuite, parfois même de quelque aventurier étranger que le hasard avait amené dans les missions (1); car l'entrée en était sévèrement interdite, même aux Espagnols. Telle était l'admirable discipline de ces troupes, qu'elles furent l'auxiliaire le plus sûr des gouverneurs de Buenos-Ayres, soit contre les Portugais, soit contre les sauvages insoumis, soit même contre les créoles révoltés, et pourtant leur humilité fut telle qu'un colonel à la tête de son régiment, au retour d'un siége où ils étaient montés à l'assaut en s'accrochant à la muraille avec leurs dents, leurs pieds, leurs mains, s'inclinait sur un signe du prêtre pour recevoir en punition d'une peccadille douze coups de fouet, et lui disait en baisant la main qui l'avait frappé : *Aguyebé, cheruba, chemboara gua a teepé!* (Dieu vous bénisse, mon père, car vous m'avez fait voir mon péché.)

Ce gouvernement, si merveilleusement adapté aux mœurs des indigènes, ne s'était établi qu'au milieu d'une opposition violente. L'histoire du XVIIe siècle est remplie des luttes des jésuites avec les Espagnols de l'Assomption et les anciens commandeurs, qui défendaient pied à pied leurs priviléges usurpés. Au commencement du XVIIIe siècle, un terrible orage éclata contre les jésuites; les habitans les chassèrent de l'Assomption et proclamèrent le gouvernement républicain au cri de *commune! commune!* Pendant douze années, cet esprit de révolte se maintint, et le gouverneur de Buenos-Ayres ne parvint à l'étouffer qu'en s'appuyant sur les cinq régimens des missions. Enfin cet empire, qui avait fait pendant plus d'un siècle et demi le bonheur d'une population de cent vingt mille indigènes, s'effaça sous un souffle de l'esprit philosophique et périt d'un trait de la plume royale qui signa l'expulsion des jésuites de l'Amérique espagnole. Maintenant, au lieu de ces champs si bien cultivés, de ces millions de têtes de bétail, de ces villages groupés autour des temples où l'or étincelait en coupoles et en colonnades, on ne rencontre qu'un désert couvert de ronces, que des animaux sauvages et des bêtes féroces, que des ruines jonchant çà et là le sol; la race humaine a fui, elle s'est dispersée dans les bois ou a péri

(1) On peut encore trouver aux archives des affaires étrangères un mémoire adressé au régent par un de ces aventuriers.

dans les troubles civils. Chose curieuse! un Français reste aujourd'hui propriétaire d'environ mille lieues carrées de ces missions ruinées. Mais de l'empire des jésuites il ne reste qu'un souvenir qu'invoqueraient en vain les phalanstériens de nos jours, car il leur manque, pour renouveler une telle épreuve, la foi, l'humilité et l'esprit d'abnégation des Indiens Guaranis. La doctrine de l'obéissance, enseignée par les pères jésuites, s'était répandue des missions dans les anciennes commanderies, et avait pénétré si avant dans les cœurs, qu'aujourd'hui encore elle fait le fond des mœurs du Paraguay, et que le docteur Francia n'a pas choisi d'autre base pour y asseoir sa domination.

Lorsqu'en 1811 le Paraguay, troublé par la propagande armée de Buenos-Ayres, suspendit son gouverneur espagnol, la junte révolutionnaire osa, la première en Amérique, proclamer, sur la proposition de son secrétaire, dont le seul argument fut une paire de pistolets qu'il posa sur la table du conseil, le droit souverain et l'indépendance absolue du pays. Cet homme était Francia; tel fut son début dans la carrière politique. Docteur en droit, il s'était acquis dans ce pays d'ignorance une haute réputation de savoir, et son désintéressement, sa rare intégrité, en faisaient un personnage influent. Les opprimés pouvaient compter sur son appui. Esprit absolu, rigoureux comme une formule mathématique, qui ne transigeait avec aucune condescendance sociale, et pour qui l'humanité n'était rien devant le droit strict de la justice, on racontait de lui des traits d'équité dignes du premier Brutus. Ne l'avait-on pas vu prendre en main, contre un de ses plus intimes amis, la défense de son ennemi mortel, menacé d'être opprimé par un juge inique, mais tout-puissant, gagner la cause et refuser ensuite toute réconciliation? Brouillé avec son propre père, n'avait-il pas inexorablement repoussé la prière du vieillard mourant, qui sollicitait du ciel, comme dernière grace, la paix avec son fils? Élevé pour l'église, il avait pris en haine et la religion et ses prêtres et ses moines; mais la discipline du cloître et de la caserne et la doctrine de l'obéissance plaisaient à son cerveau monacal; tout désordre dans l'administration publique et le gouvernement lui faisait horreur.

Trois classes distinctes se partageaient le pays : les Espagnols nés dans la Péninsule, les fils du pays ou créoles *paraguayos,* habitans des villes, et les gens de la campagne. Les premiers constituaient une sorte de noblesse, non qu'ils fussent de race antique, loin de là, mais parce qu'ils occupaient les emplois publics, qu'ils composaient les municipalités (*cabildos*), et que les femmes les préféraient aux *fils du pays.* Ceux-ci haïssaient naturellement les Espagnols purs par cet instinct de vanité blessée qui fait que chez nous la bourgeoisie déteste la noblesse; aimables d'ailleurs, d'élocution brillante et facile, ces créoles avaient un certain goût pour le désordre, avec une probité et

une justice d'à-peu-près. Quant aux habitans de la campagne, nous l'avons dit, un reflet lointain de la discipline jésuitique, l'obéissance à l'autorité et une secrète antipathie pour toute intervention étrangère formaient les traits saillans de leur caractère. Les instincts de Francia le portèrent, par une pente naturelle, à la tête de cette dernière classe. C'étaient les créoles, les citadins, qui avaient fait la révolution, mais Francia les méprisait, par aversion pour tout esprit de désordre, en haine surtout de leurs meneurs, avocats sans cause, banqueroutiers, gens déclassés. Les Espagnols étaient vaincus, il n'y songeait pas. Ses collègues au gouvernement avaient les goûts et les mœurs des créoles; ils ne portèrent aux affaires que l'anarchie : Francia ne leur ménagea pas son dégoût et se retira à la campagne, au milieu des *estancieros* (fermiers), dont il se fit l'ame.

Le congrès réuni en 1813 nomma deux consuls, Francia et Yegros, riche créole qui représentait bien sa classe, n'aimant que la parade, les uniformes et les titres militaires, d'une ignorance, d'un laisser-aller et d'une insouciance qui eussent livré le pays à la dissolution. Entre ces deux hommes, entre César et Pompée, comme on les appelait, entre les deux partis la lutte ne fut pas longue. Yegros sembla effacé tout d'abord. En 1814, le congrès fut convoqué; mais, pour étouffer les votes de la ville, Francia le composa de mille députés. On le proclama dictateur pour trois ans, puis, en 1817, dictateur à vie. Devenu maître absolu, il se donna carrière et fit de l'ordre.

Dans la politique extérieure, de même que les jésuites, pour rester maîtres absolus dans leurs missions, les avaient fermées au contact de tout Espagnol, ainsi Francia isola son pays de toute relation avec les nouvelles républiques de l'Amérique. Il avait en horreur « les Athéniens de Buenos-Ayres, révolutionnaires aimables, mais vains, indisciplinés, volages, ennemis de tout frein, et qui menaient la révolte par toute l'Amérique sans être capables de fonder aucun gouvernement. » Jamais il ne voulut fournir un seul soldat à la guerre de l'indépendance ni s'unir au congrès argentin, et en cela, il faut le dire, il suivait l'instinct général de son pays. Les sauvages faisaient de fréquentes irruptions dans le Paraguay; à l'exemple des jésuites, il fit entourer la frontière d'une ligne de *guardias* ou postes fortifiés aux frais des communes. Ces postes, où les milices devaient accourir au premier coup de canon, rendirent la frontière du Paraguay inviolable. Pour se procurer des armes, il eût bien voulu entretenir un commerce privilégié avec l'Europe; mais, voyant que les riverains du Parana faisaient main basse sur les munitions de guerre, il bannit les étrangers du Paraguay.

A l'intérieur, ce qu'il lui fallait d'abord, c'était une armée dévouée. Il destitua les officiers de la bourgeoisie créole et les remplaça par des hommes de la classe qui lui était sympathique; il forma lui-même en-

viron cinq mille hommes de troupes bien disciplinées, sur lesquelles il pût entièrement compter. Il évinça la bourgeoisie de l'administration, de la magistrature, des municipalités, de la police, des commandemens de district ou de cercle, de toute position influente, et prit ses agens de gouvernement dans une autre partie de la population, qui s'attacha en séide à sa fortune. Il ne laissa à la classe riche et aisée que le droit de vivre de son patrimoine et de ses biens acquis, mais sans commerce, sans action politique; en un mot, il lui arracha l'ame, et, à la moindre révolte, il la frappa d'amendes ruineuses. Dès son entrée aux affaires, il s'imposa une austérité cénobitique. D'abord il gouverna avec une inflexible rigueur, avec une justice inexorable, qui, par excès de logique, devint, suivant l'adage *summum jus, summa injuria*, une atroce cruauté. C'est par cette logique terrible qu'il fut conduit à ne voir dans l'humanité que lui, le « suprême dictateur, » *el supremo!* et il étouffa sans le moindre trouble de cœur les conspirations dans le sang et dans les cachots. La terreur finit par être son unique instrument de gouvernement; sa police veillait au foyer de chaque habitant. Rien de plus simple que ce mode de gouverner les peuples. Les jésuites, pour façonner leurs sauvages, avaient eu recours aux plus hautes aspirations de la religion; Francia n'employa que l'effroi. Peu de mots suffisent à résumer son administration. Les produits du sol se consommaient sur le sol; partant, nul commerce. Quant à l'industrie, voici comment il l'aiguillonnait. Il disait à un tailleur : « Fais-moi cet habit, ou tu seras pendu; » à un canonnier : « Pointe juste, ou je te fais fusiller; » à un armurier : « Forge-moi un bon fusil, ou tu mourras. » Voilà comment Francia mena pendant vingt-cinq ans le Paraguay. Il se vantait d'être le seul homme qui sût gouverner le peuple américain conformément à son génie; ce sera justice de notre part d'écouter au moins son raisonnement. « Voyez les résultats. Comparez le Paraguay et les états de la Confédération Argentine. Le Paraguay regorge de biens; le peuple y vit dans l'abondance et la quiétude. Que m'en a-t-il coûté? La mort ou l'incarcération d'une poignée de brouillons. Et les *Athéniens* de Buenos-Ayres, les *Porteños* (comme il disait avec une grimace de mépris), qu'ont-ils fondé? Ils ont jeté à tous les vents des *pampas* le cri de *libertad!* et partout ils ont fait le désert et ils l'ont semé de ruines et des ossemens de la population égorgée pour leurs vaines querelles : il n'est pas un hameau, pas une hutte qui n'en porte la trace. »

Francia mourut d'une attaque d'apoplexie à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en septembre 1840. Sa mort fut tenue secrète pendant sept ou huit heures. Le principal alcade de l'Assomption se fit proclamer président et gouverneur pendant quatre ou cinq mois sur l'impulsion donnée par Francia. Un sergent de la garnison eut la fantaisie de le

renverser et lui substitua un autre président qui dura quinze jours. Don Mariano Roque-Alonzo, commandant d'un quartier de cavalerie, le destitua à son tour, et, s'associant un *estanciero* nommé don Carlos Lopez, fit proclamer le gouvernement consulaire au commencement de 1841. Comme Francia, Lopez avait été élevé pour l'état ecclésiastique, et, comme lui, il était devenu docteur en droit. Le premier congrès fut convoqué pour 1842; on vit alors se répéter le manége que nous connaissons; Lopez remplit de ses fidèles l'administration, les justices de paix et les commandemens de district; ceux-ci lui envoyèrent des députés à son gré, qui arrivèrent à la capitale, les uns en charrette à bœufs, les autres à cheval ou à pied, sans souliers, portant sur leur tête les provisions de la session. En trois jours, la session fut close; Lopez et Alonzo étaient consuls (1). Un second congrès se réunit en mai 1844, qui décida qu'un seul président ferait mieux que deux consuls; Lopez fut nommé pour dix ans avec 10,000 piastres (55,000 fr.) d'appointemens; le pacte politique fut voté, et tout cela fut l'affaire d'un jour; le 16 mai 1844, le président s'installait impérialement au palais; la garde en haie présentait les armes à son excellence Mme la présidente, accompagnée de ses petits enfans, et les députés retournèrent à leurs bœufs.

Francia a trouvé son successeur, un héritier de son œuvre. Le système qu'il a fondé n'est point, comme l'avait cru le libéralisme moderne, une monstruosité dans l'ordre politique, mais un gouvernement dont les racines reposent dans les entrailles mêmes de la population. Lopez reprend les erremens du dictateur suprême; le régime prohibitif est restauré; les étrangers, qui avaient profité du relâchement dont la mort de Francia fut suivie pour s'établir dans le pays, reçoivent l'ordre de quitter l'Assomption. Le commerce subit de nouvelles entraves; l'autorité a recours aux rigueurs et aux exécutions; pour l'ombre d'un oubli de la profonde déférence qu'exige le président, — *fusillé;* pour un secret soupir arraché par un caprice fiscal qui vous ruine, — *envoyé aux présides!* Le pays s'est accoutumé depuis longtemps à l'isolement et à une salutaire terreur; il peut vivre aussi heureux sous cette forme que sous toute autre : telle est l'opinion de Lopez. Et, pour cimenter son pouvoir, il a mis un de ses frères à la tête de l'église comme évêque du Paraguay; un autre a le commandement

(1) Rien de plus simple que l'élection d'un député. Sur l'ordre du gouvernement, le juge de paix ou le commandant de district réunit un certain nombre d'électeurs et leur dit : « Vous avez à élire des députés au congrès, voici les noms qu'il faut choisir. » Il lit, et l'on fait ainsi qu'il est requis. Les opérations du congrès ne sont pas moins simples. Un secrétaire lit les actes à voter, constitution politique ou loi d'intérêt privé; le congrès approuve en bloc, et la séance est levée. Le pouvoir législatif est borné à l'approbation des décrets du gouvernement.

général des districts de l'intérieur; son fils, jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, est général en chef de l'armée : on prépare d'avance sa succession à la présidence. Ainsi tout le pays se trouve dans la main de Lopez. Jamais Francia n'a joui de plus d'omnipotence.

Tel est le Paraguay. En vérité, il faudrait être doué d'une imagination bien ardente pour y rêver un appui, un auxiliaire sérieux dans les opérations que la France peut avoir à mener sur les bords de la Plata.

II. — LA CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Après tout un siècle d'infructueuses tentatives, on avait été forcé de reconnaître que le Paraguay ne pouvait servir de point d'étape entre l'Atlantique et les villes fondées sur le versant des Andes. Le flot des émigrans, au lieu de remonter le Parana, s'arrêtait à son embouchure. A l'Assomption, le sang espagnol, rarement renouvelé, allait de jour en jour se fondant dans la molle race guaranie. Les nouveaux arrivans se répandaient de préférence dans la plaine de Buenos-Ayres, soumettaient les féroces tribus des *pampas*, et, se mêlant avec elles, donnaient naissance à une autre race d'une énergie sauvage, que nous voyons aujourd'hui imposer la loi à tout le pays, les *gauchos*. Ainsi furent peuplés ces vastes territoires de la Confédération Argentine, où l'on nous propose aujourd'hui de porter la guerre et l'invasion.

Entre Buenos-Ayres et le pied de la Cordilière se déroule une plaine de trois cents lieues de longueur, naturellement partagée en trois zones d'aspect fort différent. D'abord, c'est un vaste champ de trèfle et de chardons long de quatre-vingts lieues, qui chaque année subit quatre changemens à vue : verte pelouse en hiver, c'est-à-dire en juillet, il se tapisse au printemps de fleurs éclatantes, et l'été le recouvre d'une forêt de jets épineux hauts de vingt pieds, droits comme des bouleaux, serrés comme des tiges de bambous, à travers lesquels on essaierait en vain de s'ouvrir une route; mais, dès qu'ils sont secs, le *pampero* d'automne en jonche le sol et les disperse au loin. Au-delà, c'est une plane prairie où pendant cent cinquante lieues on foule un épais gramen sans rencontrer une mauvaise herbe; les cours d'eau qui la sillonnent vont silencieusement se perdre et s'évaporer dans des lagunes formées par les plis du terrain. Enfin commence un taillis d'arbrisseaux et d'arbres verts sous lesquels, abrité par de gracieux ombrages, on chemine sans obstacle sur un espace de quatre-vingt-dix lieues. On croirait suivre les routes d'un parc; il n'y manque que les châteaux, les manoirs, et, dans les clairières, l'aspect lointain de quelque populeuse cité.

Les premiers chevaux et le gros bétail qu'on transporta dans ces plaines s'y multiplièrent avec une telle rapidité, qu'on en compte au-

jourd'hui les têtes par millions. Si l'Espagne eût consulté d'abord l'intérêt de sa colonie, elle aurait facilité l'échange de cette richesse improvisée, d'un côté avec le Pérou, qui avait besoin de mules et pouvait les payer en argent, de l'autre avec l'Europe, dont les produits manufacturés se fussent trouvés soldés par l'exportation des cuirs du pays. La cupidité de quelques monopoleurs contraria cette marche naturelle : ces spéculateurs ne voulaient pas que le commerce suivît une voie dont ils n'eussent pas eu le privilége exclusif, et les produits exubérans des *pampas* furent condamnés à périr inutiles sur le sol, ou à se multiplier indéfiniment sans profit pour les propriétaires; mais il y a dans la nature même des choses une force que les plus mauvais gouvernemens essaient en vain d'étouffer : la contrebande prit la place du commerce régulier qu'on proscrivait. Buenos-Ayres ouvrit ses routes avec le Chili et le Pérou à travers les *pampas*, et les Anglais de leurs vaisseaux, les Portugais par leurs possessions limitrophes, pratiquèrent audacieusement leurs opérations illicites sous les yeux et souvent même avec la connivence de l'autorité chargée de les arrêter. Dans ces conditions, il ne fallut pas moins de deux siècles à Buenos-Ayres pour se développer, pour devenir l'entrepôt si fortement réclamé par le commerce du Nouveau-Monde. Elle constitua un gouvernement séparé du Paraguay en 1620, et fut le siége de la vice-royauté de la Plata en 1776, époque vers laquelle l'esprit du siècle rompit les barrières tyranniques des monopoleurs, et laissa enfin le commerce suivre sa voie. Tels furent les commencemens de Buenos-Ayres et la raison de son importance en Amérique.

La rivalité qui se poursuit de nos jours entre cette ville et Montevideo, entre les deux rives de la Plata, on la retrouve en germe dans l'*exclusivisme* de l'Espagne et surtout dans la contrebande provoquée par son esprit de prohibition. Toujours Buenos-Ayres dut se tenir en garde contre Montevideo. Le Portugal prétendait étendre jusqu'au Parana les limites du Brésil et embrasser la province Orientale tout entière; alors nul point de la frontière espagnole n'eût été à l'abri de la contrebande, dont le principal foyer eût dominé Buenos-Ayres même. En face de cette ville et sur la rive opposée du Rio de la Plata, le massif de collines qui accidente le sol de la Bande Orientale projette une arête ou petit contrefort doucement incliné en amphithéâtre qui vient se perdre dans les eaux boueuses du fleuve. La rivière en cet endroit n'a que sept lieues de largeur; les deux rives, en se resserrant, forment comme le col d'un entonnoir qui va ensuite en s'évasant jusqu'à l'Océan. Une brume, très épaisse à certaines époques de l'année, cache la plupart du temps les deux bords l'un à l'autre; mais parfois l'air s'épure tout à coup et devient si transparent, que des plats rivages de Buenos-Ayres on distingue, avec une netteté parfaite, les lignes ondu-

leuses des collines opposées. Ce petit port, qu'abrite une ceinture d'îlots, semble fait exprès pour mener la contrebande dans les *pampas*. Nous en avons fait plus d'une fois l'expérience dans nos blocus de la Plata. Les Portugais s'en saisirent en 1680, y élevèrent une forteresse qui prit le nom de Colonia-del-Sacramento, et en firent un foyer de contrebande. De combien de combats cette langue de terre fut le théâtre! Pendant un siècle, Espagnols et Portugais s'acharnèrent à ce promontoire, qui finit pourtant par rester à l'Espagne aux termes du traité de 1777, et alors seulement la paix régna sur le Rio de la Plata.

Le rôle qu'a joué Buenos-Ayres comme siége du gouvernement et de la vice-royauté de la Plata peut être défini en quelques mots : — à l'intérieur, ouvrir à travers le désert des routes de caravane qui reliassent en un seul faisceau les villes situées à l'est de la Cordilière; refouler au fond des *pampas* les sauvages qui les infestaient et poussaient leurs irruptions jusqu'aux faubourgs de la ville; — à l'extérieur, s'opposer aux envahissemens des Portugais et à la contrebande armée que, de concert avec les Anglais et les Français, ils menaient le long de la côte. — Ce fut pour expulser du promontoire de Montevideo les Portugais qui s'y étaient établis en 1723, que les Espagnols fondèrent en 1726 la ville actuelle qui porte ce nom avec des familles venues des Canaries. Ce fut pour chasser les Français qui avaient créé dans la rade de Maldonado un établissement de contrebande en 1720, que le gouverneur de Buenos-Ayres résolut d'y construire un fort; mais cette malheureuse province Orientale, ravagée comme aujourd'hui, tantôt par les troupes brésiliennes, tantôt par celles de Buenos-Ayres, ne put développer les richesses de son sol fertile qu'à l'époque où l'Espagne domina enfin sur les deux rives de la Plata et les força de vivre en paix. Alors chacune des deux villes rivales grandit suivant ses conditions normales : Montevideo fut le centre où convergèrent les intérêts de la Bande Orientale de l'Uruguay, et Buenos-Ayres, l'aboutissant obligé de toutes les grandes voies intérieures, devint la capitale commerciale et politique du vaste bassin qui s'étend à l'orient des Andes; tout prospéra dans le Rio de la Plata, et cette prospérité durait encore quand le vice-roi espagnol fut déposé par les chefs de l'insurrection populaire du 25 mai 1810.

Le mouvement révolutionnaire se déroula dans l'ancienne vice-royauté suivant l'esprit même de la société autrefois soumise à l'Espagne. Dans la campagne vit clair-semée une population de pâtres indépendans que ne rapproche pour ainsi dire aucun lien social; le sentiment de l'égalité règne là dans toute sa force; c'est la loi du climat et du sol. Puis s'élèvent à de grandes distances l'une de l'autre quelques rares cités habitées par des marchands et des propriétaires trafiquant eux-mêmes du produit de leurs terres où ils ne résident ja-

mais, par conséquent sans influence territoriale, d'origine à peu près commune, presque sans démarcation sociale, la plupart sortis de ces provinces basques si fières de l'esprit d'égalité qu'ont formulé avec tant d'orgueil les statuts des cortès de Tarragone en 1519. Il faut entendre le général Rosas lui-même développer, dans son énergique et pittoresque langage, comment la vie du désert et les traditions du sang font de la république démocratique la forme obligée du gouvernement des provinces argentines, tandis qu'au Chili, pays agricole, où les grands propriétaires résident dans leurs domaines, la république aristocratique dut s'établir. Nulle proportion d'ailleurs entre la population des campagnes et celle des villes, qui absorbaient à elles seules le tiers, quelquefois la moitié des habitans des provinces dont elles sont les capitales. Ainsi Buenos-Ayres renfermait quatre-vingt mille habitans, et toute la province en comptait au plus cent vingt mille; — Cordova, seize mille; la province entière, soixante-dix à quatre-vingt mille; — Tucuman, douze mille; la province, quarante-cinq mille; — Salta, sept mille; la province, quarante mille.

Ce furent les créoles de Buenos-Ayres qui menèrent la guerre de l'indépendance dans l'Amérique du Sud par rancune et par sentiment d'envie contre les Espagnols de la mère-patrie, qui, monopolisant les emplois publics, constituaient une sorte de classe privilégiée. Ils soulevèrent avec habileté les mauvaises passions qu'une administration séculaire et vermoulue avait laissées après elle; ils recrutèrent leurs meilleures troupes parmi les *gauchos* en faisant retentir les *pampas* du mot d'indépendance; puis, la révolution terminée, ils l'exploitèrent à leur profit et se partagèrent les grades militaires, les fonctions publiques et administratives. C'eût été légitime s'ils avaient su gouverner. Leurs plans, il faut le dire, furent un brillant frontispice. Ils prirent sur la carte à peu près toutes les provinces de l'ancienne vice-royauté, les confédérèrent par une charte calquée sur la constitution des États-Unis, leur donnèrent pour tête Buenos-Ayres où ils dominaient, et, sans se préoccuper si la civilisation de l'Europe allait au pays, ils voulurent lui appliquer tout d'abord les institutions de nos vieilles sociétés. Ce n'est point l'éloquence qui leur manqua; mais le sens gouvernemental, la discipline leur fit complétement défaut. Pour détruire, ils avaient été unanimes; dès qu'il s'agit de fonder, ils se divisèrent. A peine au pouvoir, ils s'entrechoquèrent; le gouvernement tomba par cascades successives et forcées de la haute bourgeoisie aux avocats et des avocats aux clercs d'huissier. Tous les liens politiques furent brisés; le pays sembla près de se dissoudre dans l'anarchie... L'anarchie! Comprend-on bien ce que c'est dans cet océan de plaines où d'impitoyables sauvages s'embusquent contre les chrétiens comme le tigre guette sa victime, où les *ranchos* sans défense, les villes ouvertes deviennent la

proie du premier bandit armé d'une lance qui a su réunir une poignée de scélérats? C'est comme si la piraterie devenait la loi des mers.

Ce désordre dura jusqu'en 1829, époque où un chef de la campagne, don Juan Manuel de Rosas, — indigné de l'ambition stérile et brouillonne des citadins, qui renversait les uns sur les autres gouverneurs, directeurs, présidens, comme le vent du sud-ouest abat chaque été sur les trèfles la forêt de chardons desséchés qui couvre les *pampas*, — vint, à la tête de ses *gauchos*, leur imposer, comme Francia au Paraguay, l'ordre et substituer une pratique sévère à des rêveries politiques.

Il y a dix ans déjà (1), et dans une circonstance analogue, au moment où M. l'amiral de Mackau venait, comme M. le contre-amiral Le Prédour, de signer un traité avec le gouvernement de Buenos-Ayres, nous soutenions que le pouvoir du général Rosas reposait sur le sens intime de sa nation. Aujourd'hui, vingt années d'un gouvernement qui a défié toutes les révolutions et que les expéditions de la France et de l'Angleterre n'ont fait qu'affermir parlent plus haut que toutes les phrases. Il faut bien en convenir : notre intervention a fait du général Rosas un personnage héroïque. Sa vie est passée aujourd'hui à l'état de légende, et il y prête volontiers pour se donner du prestige. En vérité, nous ne voyons pas un grand intérêt à contester des particularités qu'accréditent les personnes de son intimité et qui nous semblent éclairer d'une vive lumière l'état du pays. Depuis assez longtemps son portrait ne nous arrive guère que tracé de la main des hommes qu'il a vaincus. C'est le Rosas des *gauchos* qu'il nous importe d'apprécier.

Quoique né à Buenos-Ayres en 1793, don Juan Manuel, comme beaucoup d'autres descendans des anciens gouverneurs du pays, se vante d'être un fils des *pampas*. Les premières scènes de sa vie furent celles du désert. Une peau de bœuf suspendue par quatre cordes au toit de la cabane fut son berceau. Dès l'âge de trois ans, il courait après le premier poulain lâché dans la prairie et se hissait sur son dos en s'accrochant à sa queue. Là, aussi à l'aise qu'on nous peint les centaures, il jouait aux barres avec les *gauchillos* du voisinage, courait des journées entières un *steeple-chase* immense, sans plus se soucier des marécages, des terriers de *biscachos* (espèce de lapin qui terre dans les *pampas*), que l'antilope poursuivie par le chasseur. Il s'exerçait à lancer ses *bolas* et son *lasso*, d'abord aux jumens et au bétail de la ferme, puis aux autruches et aux gazelles qui passaient aux environs, enfin aux jaguars et aux lions du désert.

On le mit à l'école à Buenos-Ayres; aujourd'hui encore il fait coquetterie de la belle écriture qu'on lui enseigna; il servit même (en

(1) Voyez la livraison du 15 février 1841.

1807) parmi les volontaires du général Liniers, qui chassa les Anglais de la Plata; puis à quinze ans l'instinct du *gaucho* l'emporta, il retourna aux champs, au milieu de ses compagnons d'enfance, de plaisirs et de travaux; il avait un tel entrain, il montrait tant de passion pour cette vie pastorale, que tout autour de lui subit son influence: tous lui obéissaient d'instinct. S'agissait-il de secourir un ami, de protéger un orphelin, d'arranger un différend même aux dépens de sa bourse, alors faire soixante lieues dans sa journée n'était qu'un jeu pour lui; il arrivait à la hutte isolée dans la prairie quand depuis long-temps déjà le soleil avait disparu sous l'horizon des hautes herbes; il dessellait lui-même son cheval, car dans ces régions de l'indépendance on ne trouve personne qui vous rende ce service; il l'attachait à une côte de bœuf plantée en terre comme un piquet, ou le laissait paître en liberté au *corral*, soulevait le cuir de taureau qui servait de porte à la cabane, et, le chapeau à la main, jetait dans l'obscur gîte le solennel *buenas noches, caballeros!* Une lampe alimentée avec de la graisse de bœuf, entre les pierres du foyer des cendres mal éteintes rendaient seulement les ténèbres visibles. Quelques masses noires répandues çà et là s'animaient au salut du voyageur; c'étaient des bouviers qui sortaient lentement de dessous leur *poncho*. On s'asseyait en cercle autour de l'âtre sur des crânes de taureau dont les formidables cornes servaient de dossier, le feu s'allumait, on souhaitait la bienvenue en inclinant vers la flamme la broche du fameux *asado con cuero* (bœuf rôti dans sa peau). Chacun des convives, avec le large couteau qu'il portait à la ceinture, taillait dans le rôti une tranche succulente; la cruche d'eau passait à la ronde, puis la corne remplie d'eau-de-vie; le *maté* circulait, la conversation s'animait : un pâtre de Santa-Fé racontait les effroyables cruautés des sauvages du grand Chaco, un coureur de Mendoza comment il avait échappé au couteau des Indiens Pampas. Puis c'étaient les querelles de province à province, San-Luis contre San-Juan, la Rioja contre Catamarca, Cordova contre le Tucuman, et Rosas méditait sur ces bruits apportés par tous les vents du désert. On décrochait une vieille mandoline de la muraille où elle pendait à un os en compagnie de selles et de brides; on chantait sur l'air monotone des *tristes* du Pérou quelque *cielito de los corrales*, espèce de ronde où l'on improvise tout ce qui passe par la tête, amours ou combats: c'étaient, pendant la révolution, les prouesses de l'indépendance, surtout les *gauchos* en renom : Quiroga, le terrible héros de la Rioja, Estanislao Lopez de Santa-Fé, Artigas, dont l'influence s'étendait depuis les murs de Montevideo jusqu'au pied des Andes, noms que la bourgeoisie argentine a voués à l'exécration des siècles. L'heure du coucher arrivait; s'il faisait beau, on allait s'étendre à la porte de la cabane pour échapper aux punaises de l'intérieur; une selle servait d'oreiller.

Quand le *pampero* apportait des tourbillons glacés, on se blottissait dans un coin de la hutte : le vent et la pluie passaient à travers les trous nombreux du mur, par les déchirures du chaume; mais qui s'en souciait? On dormait d'un profond somme. Au jour, on se secouait, chacun sellait sa monture, et tandis que le léger *potro* (poulain) emportait comme le vent le jeune *gaucho*, l'ami le suivait longtemps du regard, et, quand il disparaissait sous la courbure de la plaine, lui jetait encore comme adieu : *Buen mozo este Juan Manuel!*

De dix en quinze lieues sont des relais de poste pour les coureurs des *pampas*, points de rendez-vous toujours désirés; des troupes de chevaux paissent aux alentours; parfois un *ombou* les signale, l'*ombou*, qui est dans les *pampas* ce qu'est le palmier dans les sables de la Nubie; le plus souvent aussi la hutte se confond avec les teintes uniformes du sol. Là se réunissent les pâtres; on cause à cheval, on propose la partie de cartes, car tout *gaucho* en porte nécessairement un jeu dans quelque pli de son vêtement; les chevaux s'approchent front à front, la bride sur le cou; on étend sur leurs têtes un *poncho*, et, sur ce tapis improvisé, on joue tout ce qu'on possède; on perd, on gagne du même front. Le ciel est beau, les poumons sont dilatés par plusieurs heures d'un galop presque aérien; les yeux rayonnent d'espoir, on échange ses rêves. Quels vœux pourrait encore former un homme sur la terre, quand il possède un *poncho* de Tucuman tissu de pure laine de vigogne, des guêtres soyeuses de la peau d'un veau arraché au ventre de sa mère, une selle où chevaucher dix-neuf heures de la journée, et reposer sa tête cinq heures de la nuit, des éperons de Castille à larges molettes pour enfoncer aux flancs d'un cheval indompté cette ardeur qui vous brûle de dévorer l'espace? L'amour, qu'est-ce dans ces déserts, où la plus jolie *china*, si vous lui demandez quel est le père de l'enfant qu'elle berce dans ses bras, vous répond : « Appelez-le Légion, ou : Qui sait? » (*Llame-le Legio*, ou, *quien sabe?*)

La grande préoccupation du *gaucho*, ce sont les incursions des sauvages. Entre les deux races, il y a haine violente, implacable, qui va jusqu'à la fureur; guerre d'extermination, souillée de cruautés qui font frémir. Jamais *gaucho* ne parle des Indiens qu'en grinçant des dents. Don Juan Manuel avait l'horreur instinctive du sauvage; la chronique de Buenos-Ayres prétend qu'une tradition de famille rend chez lui cette haine encore plus ardente; son grand-père maternel, Basque français, fut pris, dit-on, par les Indiens, cousu dans une peau de bœuf, traîné dans une lagune et livré aux oiseaux de proie (1). Dès

(1) Ce sont les récits de Buenos-Ayres. Voici ce que nous croyons être la réalité. Cet aïeul maternel de Rosas avait nom don Clément Lopez de Osorio. Surpris par les Indiens dans son *estancia* du Rincon del Salado, au point où ce ruisseau se jette dans la mer, il fut massacré avec son fils André le 13 décembre 1783.

que le cri de *los Indios! los barbaros!* répété de *rancho* en *rancho*, mettait sur pied les *gauchos*, il accourait tout écumant, organisait l'attaque et les poursuivait comme des bêtes féroces. C'est contre les sauvages qu'il a conquis son renom militaire; mais il faut dire aussi que, maître de lui au milieu des orages de la passion, Rosas ne crut pas que le seul moyen d'en finir avec les Indiens fût l'extermination. Lui qui vingt fois avait vu le produit de longues années de labeur anéanti par les incursions des barbares, ses cultures détruites, ses champs ravagés, son bétail emmené au désert, il traita avec eux, fit pénétrer la civilisation dans leurs hordes les plus farouches, les attira sur les terres de la république, les façonna aux travaux des champs, les dressa aux armes, fit de leurs colonies des avant-postes de défense et les plus sûrs gardiens de la frontière argentine.

On connaît maintenant cette population de bouviers et de pâtres sur laquelle Rosas a fondé son influence. D'assez haute taille, d'une fibre sèche et agile (1), d'une sobriété extrême, ne vivant que de bœuf et d'eau, infatigable à cheval et pouvant s'y tenir plusieurs jours de suite, le *gaucho* est presque insensible à la douleur; il dédaigne la vie et méprise la mort, qu'il donne et qu'il reçoit avec une incroyable indifférence. Le secret est la loi du désert, il le garde comme un sauvage et n'est pas moins obstiné. Les grandes et monotones scènes de son ciel et de sa terre lui impriment au front la mélancolie; silencieux et calme, il passe des jours entiers immobile, le nez fourré sous son *poncho*, assez semblable au pélican des solitudes; point discuteur, il fait volontiers du couteau la seconde moitié de ses argumens; quand il joue aux cartes, il plante à son côté sa longue et tranchante lame pour couper court à toute tricherie. L'indépendance est sa vie, il parcourt à cheval ses solitudes comme l'oiseau plane dans les airs : aussi le cri d'affranchissement de Buenos-Ayres éveilla-t-il tous les échos des *pampas*. Comment s'est-il trouvé un homme qui pût appliquer l'épithète de *lâche* à cette race énergique? Ce n'est pas ainsi qu'en parlent nos marins qui les ont vaincus à Obligado. La peinture que nous en faisait un jour le général Rosas nous paraît bien plus vraie : « Donnez au premier *gaucho* venu une lance, un *poncho*, des éperons et une selle, la plaine devant lui, et voilà un soldat. » Sans doute ce n'est pas un homme de guerre bien discipliné; mais les cosaques du Don, que Murat chargeait à coups de cravache sur le chemin de Moscou, se montrèrent pendant notre retraite de redoutables ennemis. Souvent assis sur un mamelon qui domine la ville de Buenos-Ayres, ou courant à cheval dans la plaine et contemplant les *gauchos* qui trottaient à la file avec leurs bœufs attelés par nombreux couples à des chariots dont les roues

(1) Ce portrait n'est point celui du général Rosas, que ses yeux bleus, son teint coloré, sa petite taille, sa large encolure, font plutôt ressembler à un paysan normand croisé de sang breton.

pleines enfonçaient dans la boue jusqu'au moyeu, nous nous sommes demandé quelles chances courrait dans ces plaines une armée expéditionnaire d'Europe, obligée de tout porter avec elle, munitions de guerre et de bouche, sans cesse harcelée par des nuées de *gauchos*, et toujours la fable du *Lion et du Moucheron* nous est revenue en mémoire.

La vie du *gaucho* à la ville, dans les *saladeros*, est loin d'amortir l'instinct de férocité qu'il a sucé avec le lait des *pampas*. C'est dans les *saladeros* que s'exploitent les produits du pays, les animaux. Chaque jour, on les voit arriver par nombreux troupeaux qu'on renferme tout d'abord au *corral* ou parc terminé par une porte assez large pour donner passage à un bœuf. Sur l'épaisse poutre qui en fait le linteau se tient un *gaucho* armé de son coutelas. Par instinct, le bœuf montre une répugnance invincible à se diriger vers cette sorte de guillotine; pour l'y contraindre, un bouvier lui saisit les cornes dans le nœud coulant d'un *lasso* qui, passant sous la porte, va, par une poulie de retour, s'accrocher à la selle d'un cheval. On fouette le cheval, le *lasso* se raidit, le bœuf résiste en cherchant à s'étayer sur ses pieds; mais on a disposé un plancher en pente où il glisse entraîné vers l'huis. Dès qu'il y présente la tête, le *matador* lui enfonce son couteau dans la nuque et lui tranche la moelle épinière. La mort est instantanée; le bœuf s'affaisse; on l'entraîne sur une plate-forme où il est immédiatement écorché et mis en pièces. La peau, saupoudrée de sel, se vend sur tous les marchés du monde sous le nom de *cuir vert* de Buenos-Ayres; la chair, coupée en lanières et séchée, sert à la nourriture des nègres des États-Unis et des colonies; c'est le *tasajo*, ou viande boucanée. La corne du pied et celle du front sont réduites en huile dans des chaudières soumises à une forte pression; on fait aussi du noir animal avec les autres débris. Ces saloirs sont de vrais charniers où l'on respire une odeur de mort; le sol est jonché d'ossemens; les haies des enclos sont faites de côtes de bœuf enchevêtrées de longues cornes; dans les murs, sur les toits, on voit percer partout des os qui servent de chevrons; la brise qui y souffle se charge d'exhalaisons infectes qu'elle répand au loin sur la ville et dans la plaine. Les étrangers ont bientôt appris à connaître le vent des *saladeros;* on prétend même qu'aux alentours les fruits y contractent la saveur de la chair boucanée et un certain parfum de charogne. L'atmosphère de ces tueries n'a rien, on le voit, qui puisse adoucir les mœurs du *gaucho* de la *pampa*.

Dès qu'il se trouva un homme capable de réunir ces élémens épars, de les mettre en mouvement, de révéler au désert sa force, c'en fut fait de la prépondérance de la bourgeoisie. Le général Rosas fut cet homme. Qu'on ne s'imagine pas que la prédominance de la campagne sur les villes, telle qu'il l'a fondée, soit un accident politique, l'application d'un système personnel qui doive finir ou tomber avec lui : non, c'est un principe de gouvernement qui repose sur une juste apprécia-

tion de la force réelle du pays. Les pâtres de la *pampa* savent obéir au chef qu'ils se sont choisi, les citadins ne le savent pas. Francia n'a pas eu d'autre secret; ce fut aussi celui du fameux Artigas dans la Bande Orientale; Lopez, à Santa-Fé, n'a pas fait autre chose, et ainsi fera tout homme qui voudra fonder dans l'Amérique du Sud un pouvoir durable.

Veut-on saisir d'un seul regard ce mouvement de l'autorité qui, partant de la tête, embrasse tout le pays, pénètre au foyer du moindre citoyen et serre à la gorge l'homme de la ville? La République Argentine admet deux pouvoirs : l'exécutif, — Rosas, gouverneur; — le législatif, une chambre des représentans à l'élection de laquelle le gouverneur a grande part. Sous l'autorité immédiate du gouverneur viennent : — l'armée, — la garde nationale, — l'administration ou police.

L'armée se recrute aisément. Nous l'avons dit : tel est le caractère des *gauchos*, qu'il suffit de leur mettre à la main une lance, de leur donner un cheval, un *recado* (selle), une casaque, pour en faire des soldats. La garde nationale se divise en deux sections distinctes : — les *patricios*, garde mobile qu'on incorpore au besoin par compagnies dans l'armée; c'est l'élément jeune et viril; — les *civicos*, garde sédentaire, vieillards ou enfans pour la plupart; on leur confie en temps de guerre la garde des villes.

Le système administratif est fort simple. Tout le pays est divisé en districts, et chaque district obéit à trois fonctionnaires nommés par le gouverneur : le juge de paix, — le commissaire, — l'alcade. Les fonctions de juge de paix sont multiples : elles comprennent l'administration politique, qui chez nous appartient aux préfets, et les attributions judiciaires en première instance; de plus, le juge de paix est le commandant né des *civicos* de son district. — Le commissaire exerce des fonctions purement administratives, et qui équivalent à celles de nos maires. — L'alcade est un officier de police; il a des lieutenans chargés et responsables chacun d'une *manzana* ou *quadra* (île de maisons). Les lieutenans-alcades sont tenus de connaître toutes les familles de leur *quadra* et répondent de ce qui s'y passe. Ils sont organisés en compagnies commandées par des alcades-capitaines, et réunis en un corps unique dont le chef de police est le colonel. Les *serenos* (gardes de nuit) en dépendaient autrefois; le général Rosas en a fait un corps à part sous ses ordres immédiats. Par eux, son œil est ouvert dans les ténèbres, son oreille entend jusqu'aux épanchemens les plus intimes. Quand le silence et la nuit s'étendent sur Buenos-Ayres, la lampe du gouverneur s'allume au sommet de la tour élevée qu'il habite, et les *gauchos* se la montrent comme le génie de la patrie qui veille encore sur la ville endormie.

Tel est le système de politique intérieure adopté par le général Rosas; sa politique extérieure s'appuie de même sur un sentiment très vif chez les *gauchos*, et qui leur est commun avec toutes les populations de l'Amérique du Sud : c'est le sentiment de leur indépendance nationale vis-

à-vis de l'Europe. Tous les voyageurs l'ont remarqué : de province à province, de la ville à la campagne, il existe une ardente jalousie, une sorte de répulsion qui s'exprime en injures continuelles; *les mauvaises gens* sont les citadins pour les *gauchos*, ce sont les *gauchos* pour les citadins; quant aux habitans de Buenos-Ayres, les *porteños*, comme on les nomme, un instinct de basse envie les rend odieux à toutes les provinces. Ces rivalités, ces passions locales semblent toujours à la veille de chercher une satisfaction dans la guerre civile : qu'une famille s'élève au pouvoir dans une ville, et sur-le-champ se dresse un parti contraire pour la renverser. — Eh bien! au milieu de ces haines de localité où la société paraît sur le point de se dissoudre, mettez tout à coup en jeu l'honneur national en face de l'Europe, et soudain tout se réunit dans un sentiment commun, un seul cri retentit dans tous les cœurs : *Independencia ò muerte!* Le même homme qui tout à l'heure voulait égorger le gouverneur par jalousie privée court se ranger à son ordre sous les drapeaux de la patrie. L'indépendance est devenue, pour ainsi dire, un article de foi religieuse; les prêtres dans la chaire, au confessionnal, en font une sorte de droit divin. Au Tucuman aussi bien qu'à Cordova, à Buenos-Ayres, assistez aux fêtes de l'indépendance, aux spectacles, aux sermons des prédicateurs en renom, et vous sentirez le frisson de l'élan patriotique qui embrase l'auditoire, hommes, femmes, enfans, aux évocations de l'indépendance. C'est ainsi que Rosas a pu livrer à l'exécration de son pays les *infâmes unitaires*, — cette portion de la bourgeoisie de Buenos-Ayres si sympathique à notre civilisation, — en les flétrissant du stygmate d'*agens de l'étranger*. Et quand nos plénipotentiaires le menaçaient d'une invasion, il fallait le voir s'enivrer du sentiment national, et d'un son de voix où semblait vibrer l'ame de tous les Américains, s'écrier : « L'Amérique se repliera au contact de l'Europe; autour de vos troupes, nous ferons une ceinture de désolation; les armées sortiront toutes faites du sol argentin; un cri volera sur l'Amérique : — Mort à l'étranger! Et depuis le Chili jusqu'à Guayaquil, toutes les républiques me viendront en aide. Ah! vos plénipotentiaires me rendent invincible. Je suis donc réellement l'homme de ma patrie! Ils m'appellent tyran? Où sont mes moyens de corruption? L'argent me manque pour récompenser les plus éclatans services; ces armées, que j'entretiens depuis quinze ans, et dont pas une ne bronche, ne reçoivent même pas leur solde; je n'ai pas fait un seul général. Voyez de quel minime traitement se contentent tous mes chefs de service : il me faut donner moi-même l'exemple de l'abnégation la plus absolue, car je n'ai pas autre chose à donner. Étrange tyrannie qui n'a pour moyen d'action que le dévouement à la chose publique! Cette nation jeune, ombrageuse, est jalouse de faire à chaque instant acte d'indépendance; l'ombre d'une indigne concession de ma part me laisserait tout à coup sans autorité; mes ordres, qui se transmettent

aujourd'hui comme une commotion électrique au bout de la république, s'arrêteraient soudain; les derniers des citoyens se retourneraient contre moi et me pendraient. Mais ils savent que la première maison qui sera brûlée à Buenos-Ayres, quand il le faudra, est celle de Juan Manuel, et c'est moi qui y mettrai le feu; ma famille se dévouera avec moi; je suis dans le vœu de ma patrie! » Et les applaudissemens frénétiques avec lesquels les représentans accueillent les messages où il leur fait part de sa détermination de résister à l'Europe montrent qu'il a su rencontrer la fibre populaire. Il faut le dire à sa gloire : dépositaire d'un pouvoir immense, il n'en eut jamais le vertige. Austère dans sa vie, d'un désintéressement sans bornes, depuis que l'ordre est rétabli à Buenos-Ayres, que son autorité n'est plus contestée, il n'y a pas une exécution, pas même un emprisonnement pour cause politique. Le seul titre auquel il aspire hautement est celui de restaurateur de l'ordre et des lois dans sa patrie. Sa vie a été une lutte continuelle : lutte acharnée à l'intérieur pour étouffer les partis qui, pendant trente ans, ont fait de la Confédération Argentine un théâtre d'anarchie et de troubles sanglans; lutte à l'extérieur pour comprimer les sauvages et les refouler au fond de la Patagonie, pour constituer la nationalité argentine contre les prétentions exorbitantes des nations de l'Europe, pour fondre en un corps unique, dont il est la tête et l'ame, ces provinces éparses dans les solitudes de l'Amérique. Rien ne bronche aujourd'hui sous sa loi. Il a introduit dans son pays la culture des céréales, et Buenos-Ayres, qui tirait ses farines des États-Unis, peut en exporter aujourd'hui. Il a poussé les *estancias* jusque dans le Tandil, à quatre-vingts lieues au sud-ouest; il est le plus ardent promoteur de la propagation des bêtes à laine dans les *pampas;* le commerce afflue à Buenos-Ayres; l'émigration étrangère y déverse chaque année des milliers de travailleurs; on compte plus de vingt-deux mille Français dans la seule province de Buenos-Ayres : de ces Français basques et des Irlandais qui s'y joignent sortira une race qui ne le cédera point en énergie aux premiers *gauchos,* et qui prendra, soyez-en sûr, le caractère de la terre. Le général Rosas a su aligner son budget et donner une valeur monétaire au papier, naguère si déprécié; les communications manquent encore, mais laissez-lui la paix, et il saura bien sillonner la *pampa* de routes commodes et sûres. La liberté, cette nourriture des nations fortes, agit au berceau des peuples comme les liqueurs ardentes dans l'allaitement d'un enfant : elle tue. Qui donc parmi nous oserait encore faire un crime au général Rosas de la mesurer au pays qu'il a tiré du chaos?

Tel est l'homme qui personnifie aujourd'hui aux yeux de l'Europe la Confédération Argentine, et avec lequel nous nous sommes rencontrés face à face en intervenant dans la Plata. Ces détails suffisent pour faire connaître les obstacles qu'aurait à vaincre une expédition dirigée

contre Buenos-Ayres. Les chiffres que nous poserons plus loin fixeront nettement l'importance de nos relations pacifiques avec ce pays; mais auparavant il nous faut présenter en regard le tableau de l'État Oriental, dont les destinées ont été de tout temps si bizarrement enchevêtrées avec celles des provinces argentines, et qui, dans la guerre d'invasion qu'on demande, devrait être la première étape des armes de la France.

III. — L'ÉTAT ORIENTAL.

La Bande Orientale offre presque partout d'agréables aspects. Là le ciel et la terre semblent sourire à l'homme : c'est une gracieuse succession de coteaux découverts et de vallons ombragés, au fond desquels l'âpre souffle des *pampas* ne parvient pas à dessécher les ruisseaux. Le Rio-Negro coupe cette contrée en deux parties, à peu près comme la Loire traverse notre France; une puissante rivière ou plutôt un fleuve, l'Uruguay, la borne à l'occident, et les eaux de la Plata baignent, comme une mer, sa frontière méridionale; mais les entrailles de cette terre ne recèlent pas le moindre filon d'or, elle n'était sur le chemin d'aucune mine : les Espagnols la dédaignèrent, et s'ils se décidèrent enfin à y jeter quelques colons, à la disputer aux sauvages, ce fut pour empêcher les Portugais de s'y établir.

L'histoire n'a point ici ces grandes et simples lignes qui marquent si nettement la race des *pampas;* la Bande Orientale est un champ de bataille où Brésiliens, Argentins et *gauchos* nomades viennent se confondre. A la proclamation de l'indépendance, la province tomba tout d'abord (1815) aux mains de *son excellence le seigneur Artigas, très haut protecteur de l'Amérique du Sud,* vrai brigand dont les ordres s'exécutaient de la frontière du Brésil à la cordilière des Andes par Santa-Fé. Il faudrait remonter aux légendes du temps de Richard Cœur-de-Lion pour trouver quelque chose d'analogue au pouvoir étrange qu'exerça cet homme. Ce qu'on nomme aujourd'hui l'État Oriental comptait au plus alors trente-cinq mille habitans; Montevideo seule en renfermait quinze mille, presque tous Espagnols; le reste vivait éparpillé dans les *estancias,* où une chapelle avec son presbytère prenait le nom de village. Une *estancia,* on le sait, est une ferme de plusieurs lieues carrées d'étendue, particulièrement destinée à l'élève des bestiaux. La maison ou plutôt la cabane du maître et de la famille en occupe le centre; l'*estanciero* surveille de là ses *péons* ou *gauchos* à gage qu'il paie pour soigner le bétail. Il se charge de leur fournir tout ce qui est nécessaire à la vie; mais nul engagement ne les enchaîne : ils restent libres de partir, de changer de maître ou de demeure, de vagabonder au gré de leurs caprices. Là comme au Paraguay, comme dans la Confédération Argentine, la frontière, mal définie, laisse une

zone où tous les hommes brouillés avec l'ordre social trouvent un sûr abri; ils vivent de la contrebande, du vol ou du détournement des troupeaux : existence de bohème, qui a dans ces pays un attrait sauvage presque irrésistible. Les femmes enlevées par eux refusent de retourner à la vie civilisée dès qu'elles ont partagé leurs âpres émotions, et combien de pâtres éprouvent le besoin d'y retremper de temps en temps leurs instincts d'indépendance! Le *gaucho* oriental est moins concentré, plus vif et peut-être aussi plus inconstant que le *gaucho* des *pampas*. C'est de cette population à demi tartare, sans asile fixe, qu'Artigas s'était fait l'ame. Il devint le roi des contrebandiers, le grand chef des bouviers nomades, comme Robin Hood était le roi, le chef des francs-archers. Le gouverneur espagnol eût bien voulu le faire pendre; il jugea plus prudent de traiter avec lui, et le nomma capitaine de *blandengues*, cavalerie légère chargée de la police des campagnes.

Quand éclata la guerre de l'indépendance, Artigas en fut naturellement l'un des héros; puis, les Espagnols expulsés, lorsque l'antipathie du citadin et du *gaucho* se dessina, la haine du *porteño* ou bourgeois de Buenos-Ayres, qui s'était substitué aux Européens, fit vibrer tous les cœurs *gauchos*, et s'incarna, pour ainsi dire, dans cet homme; mais, avec ses instincts de bandit, il eut l'ame assez haute pour imprimer à sa patrie une existence propre et l'empêcher d'être absorbée par le Brésil ou par Buenos-Ayres. Il avait en horreur la *vile bourgeoisie*, comme il disait en frappant du talon le bahut vide qui servait de trésor à son armée. A peine savait-il signer son nom, et, quand il s'adressait au suprême directeur de Buenos-Ayres pour protester du droit souverain de l'État Oriental, je ne sais quel secrétaire habillait sa pensée, mais il trouvait des apostrophes dignes des *Catilinaires*. Il dédaigna le séjour de Montevideo. Son palais était une hutte aux bords de l'Uruguay, son trône un crâne de bœuf; tout son mobilier administratif consistait en deux chaises dépaillées pour ses secrétaires, qui écrivaient sur leurs genoux les ordres qu'il dictait à toute l'Amérique. Là était son quartier-général; dans la tente de Napoléon, aux bords du Niémen, il n'y avait pas un plus grand mouvement de courriers et d'aides-de-camp. On arrivait, on coupait une tranche de rôti toujours fumant, on avalait une gorgée d'arack, on allumait un cigare du Paraguay, on sautait en selle; les ordres volaient, se croisaient avec tout le pêle-mêle d'un camp de Tartares. L'influence que cet homme exerçait tenait du prestige : tour à tour caressant, emporté, d'une courtoisie extrême et d'une cruauté féroce, il semblait résumer les vices et les qualités de sa race. A l'exception des Indiens des missions, les figures qu'on rencontrait dans son camp faisaient l'effroi des marchands et des honnêtes *estancieros;* il n'y avait pas dans tout le pays une seule ferme qu'ils n'eussent mise à sac ou rançonnée de quelque façon, et pourtant c'était encore près des tentes de ces bandits qu'on courait le moins de dan-

gers : aussi le concours des habitans avait-il transformé en une sorte de ville leur lieu de campement.

Contre ce terrible protecteur, le petit nombre des propriétaires orientaux qui n'avaient pas fui à Buenos-Ayres implorèrent le secours du roi de Portugal. Le Brésil n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion de renouer sa politique séculaire pour tenir Buenos-Ayres en échec. Vers la fin de 1816, dix mille hommes des vieilles troupes de la Péninsule, sous les ordres du général Lecor, pénétrèrent en trois corps différens dans l'État Oriental par Santa-Teresa, par le Cerro-largo, par le bord de l'Uruguay, et, enserrant le pays tout entier dans leur marche convergente, ils entrèrent, le 19 janvier 1817, à Montevideo, qui leur fut livrée par les habitans. Artigas les harcela de *guerrillas* meurtrières, où le *gaucho* Rivera commença sa réputation de partisan. Aussi ces beaux régimens, qui avaient figuré avec honneur dans les grandes guerres de l'empire, décimés dans de continuelles embuscades, se trouvèrent-ils bloqués dans la ville même où ils étaient cantonnés, à peu près comme le serait aujourd'hui par les bandes d'Oribe une troupe européenne qui voudrait prendre pied à Montevideo pour dominer l'État Oriental.

Artigas resta maître de la contrée exactement comme l'est aujourd'hui Oribe en face de la ville de Montevideo, occupée par la légion étrangère et par nos bataillons d'infanterie de marine. En 1820, son lieutenant Ramirez se révolta dans l'Entre-Rios, lui livra bataille et le défit. Le héros des *gauchos*, vieilli et délaissé par la fortune, se vit même contraint de fuir au Paraguay, où Francia, son ennemi instinctif, lui assigna pour asile et pour prison la bourgade de Curuguaty, qui fut aussi son tombeau. Ramirez, vainqueur du *grand Artigas*, rêva l'empire de l'Amérique : il franchit le Parana un peu au-dessous de Santa-Fé et mit en déroute une armée buenos-ayrienne; mais le soir de ce succès, au moment où, assis sur le trésor qu'il avait enlevé à l'ennemi, il s'enivrait de son triomphe, il vit venir, à la tête de trois cents cavaliers, Lopez de Santa-Fé, qui ne voulait que donner une alerte. Les vainqueurs surpris et épouvantés se débandèrent. Ramirez piqua droit au désert; Lopez le reconnut, s'acharna à sa poursuite, le tint pendant de longues heures au bout des lances de ses *gauchos*, l'abattit enfin et l'égorgea sans merci.

La ruine d'Artigas portait au faîte l'ambition du Brésil, qui, étendant sa frontière à l'Uruguay et sur La Plata, devenait enfin puissance prépondérante dans ce bassin du Parana d'où l'Espagne, pendant deux cents ans, l'avait exclu. Tout d'abord, le Brésil s'incorpora la Bande Orientale, puis, en 1823, quand il se constitua lui-même en empire indépendant, il la démembra, en attribua une partie à sa province de Rio-Grande et fit du reste la province *cisplatine*. Ce fut encore le rêve d'un jour. En 1825, trente-deux Orientaux, parmi lesquels se trouvait

le général Oribe, débarquèrent de Buenos-Ayres sur la côte orientale et vinrent relever le drapeau de l'indépendance tombé avec Artigas. Dès qu'il s'agit de prendre les armes, surtout contre l'étranger, le *gaucho* est toujours prêt; la vie des camps n'a pas plus de misères pour lui que la vie de l'*estancia*, et elle lui offre de plus la chance du pillage sur une large échelle. Toute la campagne répondit à l'appel; les débris des anciennes *guerrillas* se réunirent; Lopez de Santa-Fé menaça vers le nord la frontière du Brésil, le *gaucho* Rivera le soutint : Buenos-Ayres envoya une armée sous les ordres du général Alvéar pour appuyer le mouvement. Mais l'empereur du Brésil tenait à cette conquête, qui lui assurait dans l'Amérique du Sud une attitude dominante. Il avait fait venir d'Europe un corps de six mille Allemands instruits aux manœuvres de la grande guerre; il bloqua les côtes avec une quarantaine de batimens de guerre; il éleva, dit-on, à trente mille hommes le chiffre de son armée et ne recula pas devant une dépense de plusieurs centaines de millions. Tout fut inutile; Alvéar battit l'armée brésilienne à Ituzaingo; les troupes européennes s'évanouirent dans les déserts; bientôt ce fut le tour du Brésil de défendre sa propre frontière, et lord Ponsonby, qui était venu pour assister à cette lutte dans un espoir bien différent, s'estima fort heureux de faire accepter au gouverneur de Buenos-Ayres sa médiation pour la convention préliminaire du 27 août 1828 qui fonda la province cisplatine en état indépendant sous le nom de république de l'Uruguay, et la constitua entre le Brésil et la Confédération Argentine avec des droits souverains, de la même façon que la Belgique a été établie entre la Confédération Germanique et la France. Le général Rivera fut le premier président de la république nouvelle (1829 à 1834). Cette république, ne l'oublions pas, n'était que conventionnelle; elle n'était pas le résultat d'une forte individualité de race.

Est-il besoin d'insister pour faire comprendre comment la guerre fait passer sur ces pays un souffle de mort? Les *estancieros* fuient à la ville, les *gauchos*, bouviers des *estancias* ou bouchers des *saladeros*, parcourent vallons et plaines la lance au poing comme les Tartares, la nation semble effacée; les tribus sauvages flairent une proie et accourent; les animaux, qui font la richesse des habitans, deviennent la pâture de tous les partis : aussi dit-on « qu'ils sentent la guerre; » le désert reprend son empire. Mais telle est la force vitale de ces contrées, qu'au moindre calme la terre se repeuple, la richesse renaît soudain. La paix est la condition d'existence de l'État Oriental. Sans se préoccuper qui du Brésil ou de Buenos-Ayres aura sur ses destinées une influence prépondérante, il demande en grace qu'on lui permette d'abord de vivre, qu'on laisse aux élémens dont il se compose le temps de contracter entre eux une certaine cohésion et de se fonder sur le

sol. On le vit bien dès la présidence de Rivera : la campagne se releva de sa dévastation, les *estancias* se multiplièrent, les troupeaux couvrirent les vallées, et, pour exploiter ces produits naturels (*frutos del pais*), les *saladeros* prirent un développement inattendu; la population afflua de toutes parts, les étrangers apportèrent leur industrie et leurs capitaux. Sous le général Oribe, successeur de Rivera, cet élan s'accéléra encore; la Colonia sur le Rio de la Plata, et, aux bords de l'Uruguay ou de ses affluens, le Salto, Paysandù, le Durazno, Mercedes, prirent le caractère de villes et de bourgades; Montevideo compta près de soixante mille habitans. L'État Oriental, qui jusqu'alors n'avait guère eu qu'une existence géographique, présenta enfin un corps de nation. L'accroissement fut si rapide, que le vertige saisit Montevideo, et l'on n'y rêva rien moins que de supplanter Buenos-Ayres comme capitale de l'Amérique du Sud.

Une circonstance particulière transforma cette rivalité en une guerre qui, par son acharnement et sa durée, a fait de la malheureuse Bande Orientale un champ nouveau de destruction et de ruines. C'était le temps des troubles civils de Buenos-Ayres, de la guerre du parti fédéral, personnifié dans le général Rosas, contre les unitaires, les *infâmes unitaires!* Rosas fut impitoyable : les unitaires s'enfuirent en proférant contre lui le serment d'Annibal; ils se répandirent par toute l'Amérique, ameutant les haines, dans l'État Oriental surtout, et se massèrent à Montevideo, qui devint leur centre d'opérations. Par leur nombre, par leur langue et leur origine communes, par une sorte de parenté, ils se confondirent avec les Orientaux et donnèrent à ceux-ci une apparence de nation adulte. Ces *infâmes unitaires* étaient pour la plupart des hommes de grande distinction dans les carrières libérales, avocats, docteurs en droit, médecins, professeurs; quelques-uns s'étaient fait remarquer dans la guerre de l'indépendance ou avaient combattu contre les Brésiliens pour l'affranchissement de la république; on eût fait vanité d'être l'ami de plusieurs d'entre eux. Il y avait certainement dans Vasquez l'étoffe d'un homme d'état, et Varela fut un publiciste de talent. Leurs femmes apportaient de Buenos-Ayres cette grace d'accueil qui donne à la société des *porteñas* un véritable charme. En présence de ces hommes, ses fondateurs, ses protecteurs, ses maîtres, que pouvait la pauvre population orientale, qui s'essayait à vivre, qui existait à peine comme nation? Leur livrer ses destinées! C'est ce qui arriva. Ils dominèrent dans les conseils et menèrent l'état. La fortune d'ailleurs leur vint en aide. L'émigration française, repoussée de Buenos-Ayres par la guerre civile, se fixait à Montevideo. Dans le nombre se trouvait une classe d'hommes encore toute frémissante de la commotion de juillet, impatiente du frein, ennemie de l'autorité, toujours prête à courir aux armes au seul nom de tyrannie. Les proscrits

argentins versèrent dans ces ames sympathiques toutes les fureurs dont ils étaient animés. Dans leurs journaux, dans leurs déclamations en plein vent sur le débarcadère du port, où la foule se réunissait, c'était un concert d'exécrations contre l'*affreux tyran*. Ces déclamations haineuses furent répétées avec une telle persistance, qu'on finit par y croire, et quand M. l'amiral de Mackau arriva dans la Plata pour traiter avec Buenos-Ayres, ce ne fut pas sans un certain trouble de cœur qu'il envoya au général Rosas un de ses aides-de-camp en parlementaire : on lui présageait le sort de Régulus à Carthage.

Cependant Oribe savait que le sentiment national portait Rosas et repoussait les unitaires; il refusa de s'associer à une politique qui ne pouvait qu'attirer des malheurs sur son pays. En 1838, Argentins et Français le forcèrent de sortir de Montevideo quelques mois avant le terme légal de sa présidence; il se retira à Buenos-Ayres. Rivera prit sa place. Entre Oribe et Rivera, il y a toute la différence de l'*estanciero* au *gaucho*, de l'homme d'état au partisan. Le *gaucho* Rivera, qui trouvait l'occasion d'agiter le pays, de mener, comme aux beaux jours d'Artigas, la grande vie vagabonde, insoucieuse et pillarde, si chère aux pâtres et aux bouviers ses *compadres*, ne put résister. Dût son pays y périr, il se fit l'instrument des proscrits argentins.

Alors fut imaginée la fameuse *ligue unitaire*, qui, embrassant toutes les provinces argentines, devait étreindre Buenos-Ayres et y étouffer Rosas. On sait quel rôle nous jouâmes dans cette fantaisie politique. A ces trames si habilement tissues par la haine, une seule chose manqua : le sentiment national. Nous ne répéterons pas ici comment M. l'amiral de Mackau sut en dégager l'intérêt français et conclure avec le gouverneur de Buenos-Ayres un traité avantageux pour notre pays, comment aussi le nuage formé contre Rosas avec tant de fracas à Montevideo alla s'évanouir comme un songe dans la plaine de Buenos-Ayres. Que Montevideo soit la capitale d'un état neutre et indépendant également en paix avec le Brésil et la confédération, que cet état se développe dans des conditions pacifiques, c'est la loi même de son existence, le général Rosas n'y peut faire obstacle; mais que Montevideo, aux mains des proscrits argentins, devienne un centre de conjurations où la tête de Rosas soit mise à prix, un foyer de guerre civile et d'invasion étrangère sans cesse suspendues sur les provinces argentines, voilà ce que le général Rosas ne peut supporter. Les unitaires lui fournirent l'occasion d'envahir la Bande Orientale, sans violer le traité fondamental de 1828, en s'appuyant sur le droit de légitime défense. En 1842, Rivera, avec une bande de proscrits et de *gauchos* orientaux, porta la guerre sur le territoire argentin. Rosas ne se fit pas attendre. Oribe, que soutenait une armée de la confédération, courut à l'ennemi, le battit à l'Arroyo-Grande, le rejeta de l'autre côté de l'Uruguay, passa

la frontière, traqua Rivera de position en position jusqu'à le forcer à s'enfuir comme un proscrit au Brésil, et investit Montevideo.

Au moment même où leur armée presque évanouie était resserrée dans l'enceinte de la ville, les proscrits argentins firent apparaître Montevideo comme l'ame d'un peuple énergique qui, réfugié sur ce dernier promontoire de sa terre natale, défendait jusqu'à la mort sa nationalité contre un conquérant impitoyable. Pélage dans les Asturies n'avait-il pas ainsi sauvé l'Espagne des Maures qui l'avaient conquise? Mais il fallait quelque chose qui représentât ce noble peuple armé : nos nationaux furent leur fait. Si Francia, si Lopez, si Rosas ont fondé l'autorité en maîtrisant les passions des *gauchos*, Rivera n'en a jamais été que le jouet. Sous lui, point d'autorité, point de gouvernement, ou tout au plus un fantôme d'administration; licence absolue de déblatérer en plein air contre le pouvoir. Entre le système sévère de Rosas, représenté par Oribe, et le *laisser-aller* de Rivera, nos Français, ceux du moins qui avaient émigré de Paris ou des grandes villes, eurent bientôt choisi. Trouver tout ensemble l'occasion de jouer au soldat, de narguer leur gouvernement et de soutenir un pouvoir d'estaminet, quelle aubaine! Ils s'enrôlèrent et formèrent une légion qui, reniée par la France, a pris, avec les *condottieri* de Garibaldi, les couleurs étrangères. Le salut de la ville était assuré : avec une pareille garnison, Montevideo, bâtie à l'espagnole, comptant autant de forteresses que d'îles de maisons, pouvait braver toutes les armées argentines; mais il fallait de l'argent : on vendit les églises, les places publiques, les monumens nationaux, et jusqu'aux murs de la ville; on engagea à usure le revenu de l'état. Quand il s'était agi de prendre les armes, les Anglais s'étaient prudemment tenus à l'écart; mais, comme l'araignée tend sa toile aux moucherons, ainsi ils spéculèrent sur les folles passions qui leur offraient de si grands et si faciles profits. C'est à des maisons anglaises que toutes les propriétés nationales de la ville ont été engagées. Faut-il un trait encore pour achever de faire connaître Montevideo? La force armée qui défend la place ne compte pas quatre cent cinquante soldats orientaux.

Tel est le sacré et dernier asile de la nationalité orientale qu'il prit un jour fantaisie à l'Angleterre et à la France d'interdire à l'ancien président Oribe soutenu de ses auxiliaires argentins : l'Angleterre, vivement sollicitée par le Brésil et dupe de rapports mensongers; le gouvernement français, bien éclairé, mais voulant donner ce gage à l'entente cordiale. Nous nous dispenserons de caractériser cette intervention, qui, impuissante dans ses efforts, n'a abouti qu'à un dénouement ridicule.

Dès que l'Angleterre se fut aperçue qu'on l'avait entraînée dans une folle voie, où elle sacrifiait son commerce à des calculs chimériques,

elle se retira soudain, attendu, pour nous servir des termes d'un ministre de la reine, « qu'en fait de folies les plus courtes sont les meilleures; » elle se retira assez cavalièrement, sans daigner se concerter avec nous, qui n'avons fait que céder aux instances du gouvernement anglais. La Grande-Bretagne a signé un traité avec le général Rosas, et Rosas nous a offert ce même traité que l'assemblée nationale a fièrement refusé, comme si entre Rosas et la France il pouvait s'établir une lutte d'orgueil! Nous avons même envoyé dans la Plata quinze cents hommes pour aider M. le contre-amiral Le Prédour dans ses négociations, et notre plénipotentiaire nous a renvoyé un nouveau traité, modifié à peu près dans les termes posés par notre gouvernement et signé d'Oribe et de Rosas. C'est ce traité qu'il s'agit aujourd'hui de présenter à l'assemblée souveraine.

La question est, on le voit, ramenée aujourd'hui aux termes les plus simples. Entre la guerre et la paix, il faut choisir. Nous avons déjà montré quels obstacles attendaient, dans les *pampas* et sur les bords des fleuves américains, une armée européenne. Il reste à examiner quelles ressources nous offre la paix.

Bien qu'issue d'une même souche, la population indigène se partage en deux classes distinctes : l'habitant des villes et l'habitant des campagnes. On connaît les mœurs et les besoins du *gaucho*. Les fruits de son sol lui suffisent; il dédaigne notre civilisation et les nécessités factices qu'elle nous crée. Un seul de nos produits trouve grace devant lui : l'eau-de-vie; encore préfère-t-il souvent la *caña* du Brésil et du Paraguay. Au milieu de cette race dure et grossière, notre commerce a peu à faire; mais l'habitant des villes, et en particulier le *porteño*, est doué d'une délicatesse native qui le rend sensible à toutes les élégances qu'enfante l'industrie de nos grandes cités; les femmes surtout, dans leur goût pour le luxe, défieraient la Parisienne la plus raffinée : la musique, la danse, la littérature et l'éclat de la toilette dans les fêtes ou dans les réunions où elles règnent sont la grande affaire de leur vie. Ces instincts du monde élégant, si vifs à Buenos-Ayres, y font rechercher nos soieries, nos draps, notre lingerie, nos articles de Paris et de Lyon; mais quel mouvement commercial peut résulter de ce goût de la classe distinguée? Sept ou huit millions par an tout au plus et le chargement de quelques navires. Ce qui donne l'impulsion au commerce maritime, ce sont les besoins de la foule; ce qui l'établit sur une large base, c'est l'échange des marchandises encombrantes, et voilà le phénomène inattendu qu'a produit l'émigration française dans la Plata.

Jusqu'en 1840, l'émigration était surtout fournie par nos grandes villes; à côté des représentans de nos maisons de commerce, venaient se grouper des artisans de toute sorte : des horlogers, des tailleurs,

des serruriers, des ébénistes, des cordonniers, surtout des coiffeurs et des marchandes de mode, enfans pour la plupart de nos grandes capitales. Bon nombre y arrivaient animés de l'esprit qui depuis inspira les ateliers nationaux; mais le traité du 29 octobre, en garantissant d'une manière plus spéciale nos compatriotes, amena tout à coup de France une population bien autrement active, bien autrement énergique et morale : les émigrans des provinces basques. Ce n'était pas une race amoindrie par la vie d'atelier, corrompue par des doctrines dégradantes, ennemie de l'ordre, qui venait pour spéculer sur les faiblesses ou les vices des créoles; c'étaient des hommes trempés aux plus durs labeurs de nos champs, fidèles à la foi donnée et décidés à demander au travail la vie et le bien être. Sans autres capitaux que leurs bras, ils ont rendu la terre plus féconde et imprimé à l'industrie locale un essor inconnu jusqu'alors. Le profit qu'ils en tirent, ils le partagent avec leurs familles restées derrière eux au village. Répandus dans la campagne, ils cultivent les jardins, exploitent les fermes voisines de la ville, les *chacras,* et, mêlés aux *gauchos* avec lesquels ils luttent d'adresse équestre, ils servent dans les *estancias* en qualité de *domadores* (dompteurs) et de *lazadores,* dans les *saladeros* dont ils sont les plus habiles péons et *matadores,* dans toutes les industries qui tiennent aux travaux des *pampas.* Ils forment le lien qui commence à rattacher les pâtres de la *pampa* à la civilisation de l'Europe.

On devine aisément quels rôles divers ont joués dans le pays ces deux classes de Français. Les premiers déblatèrent sans cesse contre l'autorité, soutiennent l'émeute, figurent dans toutes les prises d'armes : ils ont maintenu jusqu'au bout la légion étrangère. Les autres, débarqués au hasard à Montevideo, obligés de s'enrôler pour ne pas mourir de faim, ont formé d'abord le bataillon basque; mais bientôt, honteux de vivre de ce pain de l'aumône, dès qu'ils surent que les provinces argentines leur offraient du travail, ils se sont transportés en masse à Buenos-Ayres.

Sur les deux rives de la Plata, le nombre des Français dépasse trente mille aujourd'hui : cinq mille environ dans l'État Oriental, dont la moitié à Montevideo et vingt-six mille dans la confédération. Parmi ces derniers, on peut compter seize mille Basques en ce moment. Ces Basques aiment à se réunir, à vivre entre eux; ils forment comme des colonies à part où ils transportent le souvenir et les plus douces illusions de la patrie, qu'ils se promettent bien de revoir.

A une lieue vers le sud de Buenos-Ayres coule un ruisseau profond qui se jette dans la Plata et qu'on nomme le *Riachuelo.* Sur ses bords sont situés les *saladeros;* c'est à son embouchure qu'a lieu l'embarquement des produits du pays : cuirs verts, cuirs secs et autres débris d'animaux. Cette double industrie a donné naissance à deux centres

de population; l'un, *Barracas* (les barraques), où l'on emmagasine les produits des *saladeros;* l'autre, *la Boca,* où viennent en foule s'amarrer les bateaux caboteurs, et dont la plage est couverte de barques en construction ou en radoub. C'est là que nos Basques semblent s'être donné rendez-vous. Sur vingt mille ames, dont se compose la population des deux grandes bourgades, on compte treize mille enfans du Béarn, — les uns employés aux travaux des *saladeros,* dont ils ont fait la fortune, les autres charpentiers, calfats, forgerons ou exerçant toutes les professions qui tiennent à la construction des navires.

Que de fois, aux jours de fête, parcourant la large voie qui mène de Buenos-Ayres à Barracas, ne nous sommes-nous pas trouvé surpris au bord du Riachuelo par une population vêtue tout entière comme aux bords de l'Adour, ne parlant que la langue du Béarn, ardente aux jeux de boule, à la paume, aux danses du pays basque, et faisant éclater sa joie en chants que les échos des Pyrénées redisent depuis des siècles! Que de fois aussi, partageant l'illusion de ces braves gens, nous sommes-nous crus sur la route qui conduit de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz! Il n'est pas un étranger qui ne revienne émerveillé de l'ordre, du bien-être, du sentiment de dignité qui respire chez ces hommes, tout fiers d'enrichir par leur travail le pays qui leur donne asile. Vous n'entendez pas, au milieu de cette race laborieuse, les violentes diatribes que répètent les journaux d'Europe contre le gouvernement du général Rosas; tous se louent de la protection que leur accorde l'autorité, tous parlent avec une sorte d'affection du capitaine du port auquel ils ont affaire à Buenos-Ayres.

Veut-on se former une idée de ce que valent aujourd'hui pour la France ces émigrés, dont un grand nombre au départ étaient à peine en état de payer leur passage? Nous tenons d'un officier vraiment distingué de notre marine, M. le capitaine de frégate Tardy de Montravel, qui a visité Barracas après nous, que certains *saladéristes* gagnent par jour jusqu'à 35 et 40 fr., et qu'on peut évaluer à près de 40 millions le travail annuel de nos Basques réunis sur les bords du Riachuelo, dans les emblavures de la rivière de Luxan, dans les briqueries, ou employés comme maçons et maraîchers autour de Buenos-Ayres. Cette émigration a donné en outre un essor inattendu à notre commerce maritime, car elle a introduit chez les indigènes, même parmi les *gauchos,* le goût de nos vins de France, dont elle fait exclusivement usage, à ce point que la demande de ces vins dans la Plata s'élève aujourd'hui à quatre-vingt mille hectolitres, soit dix mille tonneaux, c'est-à-dire le chargement de trente à quarante navires de long cours, qui peuvent emporter en retour des cuirs, des laines et autres produits encombrans du pays. Enfin, pour fixer d'un seul chiffre l'importance de l'émigration française à Buenos-Ayres, le capital accumulé

entre les mains de nos vingt-six mille nationaux de la province dépasse en ce moment la somme de 120 millions de francs.

Nous avons exposé avec sincérité l'état des contrées situées dans le vaste bassin du Parana et l'importance des relations que nous pouvons y établir. Qu'on nous dise maintenant quelle doit être la politique de la France dans la Plata?

Ce que notre gouvernement doit considérer ici comme l'intérêt primordial de la France, c'est à coup sûr la protection de nos trente mille nationaux, la garantie de leurs personnes et de leurs biens. Tout pouvoir local qui nous assure cette garantie a droit à nos sympathies. Que veulent les hommes qui proposent une expédition contre Buenos-Ayres? Renverser Rosas? Eh bien! que Rosas tombe, et le pillage, surtout le pillage des étrangers, devient la loi du pays. Ne voit-on pas que dans ces contrées, fatiguées de la guerre civile, Rosas s'est rencontré comme un homme providentiel? Fanatique de la loi et l'idole des *gauchos,* lui seul pouvait dominer l'anarchie et sauver sa patrie du chaos. Pour enchaîner les *gauchos,* la loi n'a pas trop de tout le prestige de Rosas sur la campagne; son nom seul imprime le respect au désert. On se fait illusion d'ailleurs, cette expédition avec laquelle on prétend le réduire et le renverser ne ferait qu'accroître son pouvoir. Quand nous avons capturé son escadrille, bloqué ses côtes, foudroyé ses batteries, loin d'user de représailles, il n'a fait que redoubler d'équité envers nos nationaux : il laissait la voix de son pays répondre seule à nos menaces.

Pour que la France augmente son commerce dans la Plata, que faut-il surtout? La paix sur les deux rives. Que veulent donc ceux qui prétendent imposer la libre navigation des fleuves? La guerre évidemment, car jamais le général Rosas ne concédera ce droit, qui introduirait aux flancs de la confédération le démon de l'anarchie. Nous avons fait voir que la France n'y a aucun intérêt, que le Paraguay et le Brésil seuls y gagneraient. Que veulent encore ceux qui demandent une expédition dans l'État Oriental? — L'exclusion d'Oribe de Montevideo? C'est la guerre toujours; plutôt que de tolérer les unitaires ou leur influence ennemie dans cette ville, le général Rosas s'exposerait aux dernières extrémités. Et à qui profite cette exclusion d'Oribe pour laquelle nous avons sacrifié tant de millions? A quelques maisons anglaises qui pourraient redouter de voir certains acquêts de biens nationaux contestés par un gouvernement régulier; aux proscrits argentins qui sans nous eussent été forcés dans leur dernier asile. Quant à l'indépendance de l'État Oriental, qui donc intéresse-t-elle au premier chef? Le Brésil, car elle ne touche la France que bien secondairement. Étrange politique! qui consiste à toujours sacrifier l'intérêt de notre pays pour faire les af-

faires des autres! Ce fut l'art admirable des unitaires de faire croire à la France que le sort de nos nationaux dépendait de Montevideo, que nous serions chassés de la Plata par Rosas, si son lieutenant Oribe entrait dans cette ville qu'il voulait livrer au carnage. Si l'on redoute si fort de voir nos anciens légionnaires sous la loi d'Oribe, que ne traite-t-on avec le général Rosas du transport des plus compromis dans les anciennes missions de l'Uruguay, possédées aujourd'hui par un Français (1)? Peut-être le gouverneur de Buenos-Ayres trouverait-il quelque intérêt à établir cette population entre le Brésil et le Paraguay.

Nous n'irons pas plus loin. Dans cette étrange question, dès qu'on s'écarte de l'intérêt commercial de la France, on n'étreint plus que de ruineuses chimères. Nous tenons la clé des interminables discussions dont elle est l'objet. Il y a là deux politiques en présence : l'une réelle et d'action pratique, qui ne voit dans cette affaire que ce qui s'y trouve en effet, le développement du commerce de la France; l'autre, fantastique, qui sacrifie le certain à l'imaginaire, qui croit qu'on sème la population dans les déserts comme le soleil y répand la lumière, qui, voyant l'impuissance de ses rêves, en appelle aux armes comme pour faire sortir le droit de la violence, qui demande de grandes expéditions sans trop se soucier si nos finances peuvent les supporter, s'il est vraiment au pouvoir des armes de conquérir ce que nous cherchons, ou si, au contraire, l'emploi de la force ne compromettrait pas l'établissement pacifique que nous avons eu tant de peine à fonder. Et la passion qui éclate dans ces discussions ne tient-elle pas à ce qu'on retrouve là le redoutable problème politique et social qui va se dénouer dans notre pays? M. le contre-amiral Le Prédour s'est inspiré de l'intérêt vrai de la France. Répondant au vœu de plus de vingt-six mille de nos compatriotes, aussi bien ceux de la campagne orientale que ceux de la plaine de Buenos-Ayres unis à la partie notable de la population des villes; dédaignant les clameurs des deux à trois mille légionnaires de Montevideo reniés par la France, et qui cependant ont trouvé le moyen de surprendre sa sollicitude; écartant ce faux point d'honneur qui descend jusqu'à simuler une lutte d'orgueil entre la France et Rosas, il a consacré les conditions sur lesquelles l'intérêt et la dignité de chaque partie n'admettent pas de transaction : pour la France, la sécurité de son commerce, la protection de nos nationaux; pour le général Rosas, l'établissement à Montevideo d'un pouvoir qui ne mette plus sa tête à prix; la paix pour tous. L'assemblée nationale veut-elle encore, malgré le découvert de nos finances, soutenir la politique des songes?

TH. PAGE.

(1) M. Blaise Despouy.

REVUE DRAMATIQUE.

LA COMÉDIE. — LE DRAME.

Deux drames qui se donnent pour historiques, et un drame fantastique, — et tout cela en un mois, — nous aurions mauvaise grace à nous plaindre. Les poètes ne se reposent pas, et pour varier, pour renouveler nos plaisirs, ils ne regrettent ni soins ni veilles. La meilleure manière de reconnaître leur dévouement et leur persévérance, c'est d'estimer la valeur de leurs œuvres sans acception d'école ni de généalogie. Je ne demande pas si les drames représentés au Théâtre-Français, à l'Odéon, à la Porte-Saint-Martin, sont conçus d'après les principes de l'école anglaise ou allemande; pourvu que l'histoire et le bon sens ne les désavouent pas, je me tiens pour satisfait. Il est plus commode sans doute d'adopter comme un évangile soustrait à la discussion les préceptes d'une école unique et d'estimer toutes les œuvres, quelles qu'elles soient, d'après ces préceptes inflexibles. Pour ma part, je n'ai jamais compris ainsi la tâche de la critique : dès qu'on se décide à suivre cette pente, l'injustice devient trop facile. L'histoire et la philosophie, c'est-à-dire la connaissance des faits accomplis dans le monde extérieur et des faits qui chaque jour s'accomplissent au fond de la conscience, sont les seuls guides qui ne trompent jamais, ou du moins qui nous préparent le mieux à juger selon la vérité. Si, après avoir consulté l'histoire et la philosophie, nous n'échappons pas à l'erreur, du moins nous sommes sûrs de n'avoir cédé ni à la colère, ni à la prévention, car, en présence de ces deux guides austères, toutes les répugnances, toutes les rancunes s'évanouissent. Le côté humain de la poésie domine de si haut tous les préjugés de temps et de lieu, qu'il n'est pas difficile d'estimer impartialement

les œuvres soumises à notre jugement, quelle que soit leur filiation. La vérité historique n'est qu'une vérité accidentelle; la vérité morale, la vérité qui se déduit de la nature même de nos facultés, est seule durable, seule immuable, et c'est à elle surtout qu'il faut demander conseil pour mesurer la valeur des œuvres poétiques.

Si, depuis vingt ans, l'art dramatique a fait fausse route, c'est pour avoir mis la vérité accidentelle ou historique au-dessus de la vérité morale ou éternelle. Cette distinction, que les esprits frivoles ne manqueront pas de tourner en ridicule comme une subtilité scolastique, résume cependant très nettement la pensée de tous les hommes sincères qui ont pris la peine de suivre le développement littéraire de notre pays. J'ajoute que l'histoire, étudiée profondément, n'eût pas fait grand tort à la philosophie. Par malheur, les poètes dramatiques ont préféré presque toujours les faits anecdotiques aux faits généraux, c'est-à-dire qu'ils ont trouvé moyen de rétrécir le champ de la vérité historique, ou, ce qui revient au même, d'oublier l'histoire pour glaner çà et là, comme autant d'épis précieux, quelques documens d'une authenticité douteuse, qui n'apprennent rien sur la marche des nations. Au lieu d'interroger l'histoire et la philosophie, ils n'ont pas même interrogé l'histoire, car ils l'ont confondue avec l'anecdote, et de l'anecdote au paradoxe il n'y a souvent que l'épaisseur d'un cheveu.

Les auteurs de *Valeria* ne paraissent pas avoir songé un seul instant à mettre l'histoire au théâtre. Il n'y a pas, en effet, un seul incident, un seul personnage qui relève de la réalité telle qu'elle nous a été transmise par des témoignages authentiques. C'est une œuvre de fantaisie dans l'acception la plus hardie du mot. On nous disait que MM. Maquet et Lacroix se proposaient de réhabiliter Messaline; et quoiqu'une pareille tentative pût à bon droit paraître téméraire, cependant, pénétré d'un respect profond pour les droits de l'imagination, nous avons écouté sans impatience les deux mille vers qu'il leur a plu d'écrire sur cette idée paradoxale. Pour ma part, je ne crois pas que la poésie trouve grand profit à dénaturer le sens de l'histoire : cependant, comme un esprit habile, un talent exercé, rencontre parfois dans une idée téméraire l'occasion d'un éclatant triomphe, j'ai voulu, en écoutant *Valeria*, oublier toutes mes lectures, et je dois avouer que les auteurs m'ont rendu cette tâche bien facile; car, si j'excepte les noms des personnages, rien dans le drame nouveau n'était de nature à réveiller mes souvenirs. J'ai donc oublié les vers du satirique latin, oublié les récits du gendre d'Agricola, oublié les révélations du biographe des Césars. Je me suis préparé à l'étude de l'œuvre nouvelle par l'effacement complet de mes études antécédentes. Ai-je lieu de m'applaudir de cette bienveillante résignation ? C'est au lecteur qu'il appartient de décider cette question délicate. Je n'ai jamais prétendu au titre d'érudit, et je fais bon marché des livres que j'ai feuilletés, comme des livres que j'ai relus plusieurs fois. Que le poète m'intéresse, m'émeuve, qu'il m'épouvante ou m'attendrisse, et je lui pardonnerai de grand cœur de ne pas respecter littéralement la réalité historique. Les auteurs de *Valeria* peuvent-ils invoquer une pareille excuse?

A qui faut-il nous intéresser dans cette cohue d'incidens et de personnages qu'ils ont appelée *Valeria?* Messaline est-elle réhabilitée par ce poème étrange,

si toutefois un pareil chaos mérite le nom de poème? L'histoire et la satire sont-elles réduites au silence et convaincues de calomnie? Je ne veux pas le nier, il y a dans cet entassement quelque chose qui singe la puissance; mais, après quatre heures d'une attention soutenue, le spectateur se demande en vain ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu. Il interroge inutilement ses souvenirs, et ne trouve au fond de son esprit qu'un pêle-mêle tumultueux d'invectives et de déclamations. Était-ce bien la peine de lancer la fantaisie à travers champs, la bride sur le cou, pour demeurer si loin de la réalité, pour inventer, avec l'aide du machiniste et du décorateur, une série de scènes sans émotion, sans attendrissement, sans grandeur, tandis que l'histoire, l'histoire toute nue, nous offre un poème tout fait, des personnages dont la conduite et le langage semblent disposés par un artiste souverain?

Messaline, fatiguée de meurtres et de débauches, après avoir envoyé au supplice les Romains qui l'ont dédaignée, après avoir établi dans son palais l'autel de l'adultère, après avoir forcé les patriciens les plus illustres à venir dans la maison même de César assister à leur déshonneur, cède au désir de Silius, qui a répudié sa femme pour s'abandonner plus librement à la passion de l'impératrice : elle consent à l'épouser publiquement à la face de Rome, elle proclame son divorce, et choisit dans le sénat des témoins qui signent son nouvel acte de mariage comme pour légitimer les enfans qui naîtront de l'adultère. Un prêtre docile reçoit et bénit son nouveau serment. Elle a profité de l'absence de Claude, qui est allé à Ostie, à six lieues de Rome, offrir un sacrifice.

Cependant Calliste, Pallas et Narcisse, qui gouvernent l'empereur, s'effraient de ce nouveau crime et se demandent ce qu'ils doivent faire. Avertiront-ils Claude, ou bien engageront-ils Messaline à répudier l'amant qu'elle vient d'épouser? Rien n'a manqué à la solennité de ce mariage. Messaline s'est couchée près de Silius, devant la table du banquet, et lui a prodigué ses baisers en présence des convives; elle a passé la nuit dans ses bras avec la sécurité d'une épouse qui n'a rien à craindre du ciel ni des hommes. A quoi se résoudre? Claude, malgré sa faiblesse, est prompt à la colère; mais, si Messaline trouve moyen de lui parler, ses dénonciateurs sont perdus et peuvent dire adieu à la vie. Calliste et Pallas redoutent la vengeance de Messaline, et se résignent à l'inaction; Narcisse persiste seul à dénoncer l'impératrice, et regarde en pitié la lâcheté de ces deux hommes qu'il voulait d'abord associer à son entreprise. Qu'ils se taisent, puisqu'ils ont peur : il parlera et saura bien fermer l'oreille de son maître à la voix de l'impératrice, fermer ses yeux à la beauté de cette sirène sanguinaire. Son plan est arrêté, aucune menace ne pourra le déranger.

Claude reçoit familièrement deux courtisanes, Calpurnie et Cléopâtre. C'est à elles que Narcisse a résolu de s'adresser pour perdre Messaline. Devant elles, la porte de l'empereur ne demeure jamais fermée. Qu'elles aillent à Ostie, qu'elles lui révèlent son déshonneur, qu'elles accusent l'épouse adultère, et leur crédit grandira. Narcisse ne ménage ni les présens ni les promesses : comment ne serait-il pas écouté? Calpurnie, docile à ses conseils, court se jeter aux pieds de Claude, et lui apprend le mariage de Messaline avec Silius. Claude épouvanté refuse d'ajouter foi à cette étrange nouvelle. Calpurnie invoque le témoignage de Cléopâtre, qui confirme sa déclaration. Narcisse paraît enfin et

demande pardon à son maître de lui avoir caché si long-temps les désordres de sa femme. Tant qu'il n'a eu à déplorer que la débauche et l'impudicité de l'impératrice, il s'est tu, il a cru devoir se taire : à quoi bon troubler le repos de l'empereur par ces cruelles révélations? mais aujourd'hui il ne s'agit plus de débauche, il s'agit de déchéance. Si Claude ne revient pas à Rome en toute hâte, s'il ne vient pas démentir devant le sénat, devant l'armée, le divorce proclamé par Messaline, il n'est plus qu'un objet de mépris; l'empire lui échappe, c'est à peine s'il pourra sauver sa vie. Claude se rend aux conseils de Narcisse et se décide à partir. Narcisse, pour assurer le succès de l'entreprise, pour maîtriser son irrésolution, monte dans la litière de l'empereur.

Messaline, ivre de joie, célébrait la vendange dans le palais de Silius. Un thyrse à la main, les cheveux dénoués, l'épaule couverte d'une peau de panthère, elle imitait la fureur des bacchantes. Silius, sous les traits de Bacchus, dansait au son d'un chœur lascif. Le raisin, foulé par les pressoirs, coulait en flots écumeux. Une sourde rumeur annonce le retour de Claude. Vexius Valens, monté sur un arbre qui domine la campagne, répond à ceux qui l'interrogent sur l'état du ciel qu'il aperçoit à l'horizon un terrible orage. Chacun rit de sa réponse, et les danses continuent. Bientôt le doute n'est plus permis. Messaline s'enfuit auprès de la grande vestale Ventidia, et la supplie d'intercéder pour elle; elle envoie au-devant de Claude ses deux enfans, Octavie et Britannicus; elle monte sur un tombereau destiné à recueillir les immondices des jardins, et marche hardiment vers son juge. Ventidia se présente devant Claude: Narcisse répond que Messaline sera entendue, et la renvoie à ses devoirs. Dès qu'il aperçoit Britannicus et Octavie, il ordonne de les éloigner, et, pour empêcher Claude de voir Messaline qui s'approche, il lui donne à lire un mémoire sur les débauches de l'impératrice. A peine entré dans Rome, il ouvre la maison de Silius, et montre à Claude toutes les richesses de la maison impériale entassées par Messaline chez son amant : meubles rares, vases précieux, rien n'y manque. Claude ne peut plus douter de son déshonneur. Narcisse l'entraîne au camp des prétoriens. Les soldats avertis demandent à grands cris le nom des coupables, et Claude se retire dans son palais.

Silius arrêté au forum n'essaie pas de se défendre, et demande une mort prompte. Tous les amans de Messaline, ceux mêmes qu'elle a reçus dans son lit et chassés dans la même nuit, montrent le même courage. Mnester seul balbutie en tremblant une défense inutile : il déchire ses vêtemens et découvre aux yeux de ses juges les blessures que les verges ont laissées sur son corps. C'est Claude lui-même qui l'a donné à Messaline, qui lui a commandé de lui obéir en tout. Que pouvait-il faire, lui misérable danseur? N'était-il pas devenu, par la volonté de Claude, l'esclave, la chose de l'impératrice? S'il est entré dans le lit de Messaline, ce n'est ni par ambition, ni par cupidité comme tant d'autres, mais pour obéir à l'empereur. Paroles jetées au vent! Cet amant battu de verges pour subir les caresses de l'impératrice est conduit à la mort malgré ses larmes et ses prières. Messaline s'est enfuie dans les jardins de Lucullus. Étendue aux pieds de sa mère Lepida, qui l'avait abandonnée pendant sa haute fortune et que le malheur avait ramenée près d'elle, tantôt menaçante, tantôt éplorée, elle refusait de croire à sa perte. Claude s'était mis à table, et, le vin qu'il ne

ménageait pas réveillant sa pitié, il ordonnait que cette *pauvre Messaline* fût appelée le lendemain et vînt se justifier. Narcisse craignait que le soir même la beauté de Messaline n'achevât ce que le vin avait commencé. Il commande au centurion de garde d'aller tuer Messaline : c'est l'ordre de l'empereur. Le centurion obéit. Accompagné de l'affranchi Evode chargé de le surveiller, il court aux jardins de Lucullus. Lepida exhortait sa fille à mourir courageusement, à se tuer d'une main ferme, à prévenir le bourreau; Messaline approchait en tremblant le poignard de sa poitrine : le centurion la perça de son épée.

N'y a-t-il pas dans cette esquisse de la réalité plus d'émotion, plus de grandeur que dans le drame de *Valeria?* Je ne dis pas, à Dieu ne plaise, qu'il suffise de transcrire l'histoire pour composer un poème. Un tel blasphème, une telle ineptie, ne sortiront jamais de ma bouche. Je dis, et j'ai la ferme conviction que tous les hommes sensés partageront mon avis, que l'histoire de Messaline offre au poète des élémens si nombreux, qu'il n'a vraiment que l'embarras du choix. Ces élémens se prêtent si docilement à toutes les exigences de l'action dramatique, ils s'ordonnent si naturellement, ils excitent, ils enchaînent l'intérêt d'une manière si puissante, qu'il faut, pour les négliger, tourner le dos à l'évidence et se complaire dans les ténèbres. Parlerai-je du ressort puéril auquel les auteurs ont eu recours pour justifier Messaline? La satire romaine nous apprend que Messaline a pris le nom de Lycisca; d'après les auteurs de *Valeria*, c'est Lycisca qui a pris le nom de Messaline. Un tel stratagème, digne tout au plus de figurer dans un ballet, n'est-il pas ridicule dans un poème dramatique? Je n'insiste pas. Messaline, en prenant le nom de Lycisca, voulait couvrir ses débauches. Lycisca, en prenant le nom de Messaline, jouait sa tête. Je laisse au lecteur le soin de prononcer.

Malheureusement, le style de *Valeria* ne rachète pas la faiblesse de la composition. Je ne parle pas des incorrections purement rhythmiques semées comme à plaisir par les auteurs. Je ne leur demande pas pourquoi ils se sont obstinés à ne voir dans Valeria, dans Antonia, que deux syllabes, tandis que l'oreille, en écoutant ces noms, s'obstine très justement à compter trois syllabes. Ce sont là des peccadilles que je ne songe pas à relever; mais il y a dans le style de *Valeria* un mélange de mollesse et de trivialité que le public ne peut accepter comme l'équivalent de la franchise. Il serait trop facile de signaler un grand nombre de vers qui ressemblent à des bouts rimés. La rime n'obéit pas, mais commande, et la raison du poète s'incline devant elle. Tantôt la périphrase s'étale fastueusement, comme si nous étions encore au temps de l'abbé Delille; tantôt le mot vrai, qui serait accepté de grand cœur, s'il ne faisait pas tache dans la trame générale du langage, étonne l'oreille comme une dissonance. A proprement parler, dans le style de *Valeria* il n'y a pas de parti pris. La langue de cet ouvrage n'appartient à aucune école, car elle fait des emprunts à toutes les écoles. Indécise, flottante, tour à tour familière et chargée d'ornemens, elle ne révèle qu'une faculté sans importance en poésie, la faculté d'assembler des rimes et des images sur l'idée la plus futile. Ce n'est pas d'ailleurs le seul reproche que j'adresse au style de *Valeria*. Par un caprice singulier, les auteurs, qui ont foulé aux pieds toutes les traditions historiques, et donné libre cours à leur fantaisie, comme si le nom de Messaline

appartenait aux âges fabuleux, qui, pour dessiner le personnage de Claude, se sont contentés de copier Perrin Dandin, oubliant la gourmandise, qui, chez lui, dominait le pédantisme et la manie de juger, ont cru devoir prodiguer l'érudition dans les détails les plus insignifians. Ils dédaignent, ils méprisent l'histoire lorsqu'il s'agit des personnages, c'est-à-dire de la substance même de la poésie, et lorsqu'il s'agit des meubles, des ustensiles de ménage, ils tiennent à parler comme des antiquaires. En vérité, c'est une étrange manie. Shakspeare et Corneille, qui ont mis au théâtre plusieurs épisodes de l'histoire romaine, n'ont jamais songé à suivre une telle méthode. Ils s'inquiétaient de l'histoire et avaient raison, mais il ne s'inquiétaient pas de l'archéologie, et c'était de leur part une preuve de bon sens. A quoi sert en effet l'archéologie dans un poème dramatique? C'est un passe-temps puéril, un placage sans valeur, qui distrait quelques érudits et n'ajoute rien au mérite de l'ouvrage. Où s'arrêter d'ailleurs dans le champ de l'archéologie? Le poète se montrera-t-il antiquaire jusqu'au bout? En respectant littéralement les données de la science, ne s'expose-t-il pas à devenir obscur? Après avoir fait rimer *esclave* et *laticlave*, s'il s'avise de nommer les sesterces, est-il bien sûr d'être compris? Et s'il recule devant le danger des sesterces, à quoi ne s'expose-t-il pas en parlant d'*écus romains?* Pour les érudits, l'*écu romain* n'est pas précisément une preuve de savoir, et pourtant MM. Maquet et Lacroix nous ont parlé d'écus romains. Entre les patères et les épitoges, les amphores et les trirèmes, l'écu romain fait une assez triste figure.

Mlle Rachel, en acceptant le double rôle de Valeria et de Lycisca, a commis une grave imprudence. Ce n'est pas seulement une tâche difficile, c'est une tâche indigne d'un talent élevé, indigne d'elle. Il faut laisser les travestissemens aux théâtres du boulevard. Que Mlle Déjazet joue dans la même pièce le rôle d'un mousquetaire et le rôle d'une douairière, rien de mieux. Pourvu qu'elle nous amuse, nous n'avons rien à lui demander. Qu'elle se tourne vers la coulisse et change sa voix pour gourmander son interlocuteur absent, c'est une espiéglerie dont je m'accommode volontiers; mais qu'une tragédienne habituée à représenter les personnages les plus imposans de l'antiquité, qu'hier nous avons vue sous les traits d'Émilie, que nous verrons demain sous les traits de Camille ou d'Hermione, essaie de lutter avec Mlle Déjazet, je ne saurais y consentir; c'est méconnaître, c'est profaner son talent.

Le drame de *Valeria* écouté avec bienveillance, avec attention, a été plus d'une fois applaudi. Il y a en effet dans cette œuvre, d'ailleurs si défectueuse, plusieurs parties traitées avec talent, et le public en battant des mains a fait un acte de justice. Cependant les auteurs ne peuvent se méprendre sur le sens et la valeur de ces applaudissemens, car si quelques scènes ont été accueillies, comme elles méritaient de l'être, par des marques non équivoques d'approbation, il faut bien reconnaître que, pendant la plus grande partie de la représentation, le public s'est montré assez indifférent, et je me reprocherais de le blâmer. Oui, sans doute, cette œuvre est conçue avec soin, on sent dès la première scène qu'on n'a pas affaire à un drame improvisé; mais si le travail a laissé sa trace dans *Valeria*, si l'on devine sans peine que ce poème a coûté plusieurs mois de persévérance, on se demande si c'est là de la persévérance

utilement dépensée. Le *métier*, vanté avec tant de fracas, a donné dans *Valeria* la mesure de ce qu'il peut; les auteurs ont épuisé toutes les ressources de l'industrie dramatique, et pourtant, malgré l'éclat des costumes et des décorations, malgré le nombre des incidens, ils n'ont produit qu'une œuvre languissante. Pourquoi l'auditoire n'est-il pas ému? Pourquoi, en quittant le théâtre, ne souhaite-t-il pas entendre *Valeria* une seconde fois, et songe-t-il plutôt à se féliciter de sa patience? C'est que les auteurs, au lieu de s'adresser au cœur, à l'intelligence, s'adressent aux yeux. *Valeria* ressemble plutôt au programme d'un ballet qu'à un drame historique. Si les applaudissemens sont justes, l'indifférence n'est pas moins légitime que les applaudissemens.

Était-il possible de trouver dans les *contes* d'Hoffmann le sujet d'un drame intéressant? Oui, sans doute. Le poète qui veut puiser à cette source n'a que l'embarras du choix; mais composer un drame qui s'appelle *les Contes d'Hoffmann*, c'est-à-dire choisir parmi les innombrables fantaisies de ce génie singulier quelques récits dont l'auteur devienne le héros, et de ces récits noués ensemble essayer de tirer une action qui présente un commencement, un milieu, une fin, c'est à mes yeux une tentative que le goût et le bon sens répudient avec une égale énergie. *Le Majorat, le Bonheur au Jeu, le Conseiller Krespel*, renferment certainement des élémens dramatiques; je ne dis pas qu'il soit facile de les mettre en œuvre : pour en tirer parti, il faudrait sans doute une main habile et puissante. Chacun de ces récits offrirait du moins l'unité d'intérêt dont la poésie dramatique ne peut se passer. Que les novateurs déclament tout à leur aise contre l'unité de temps et de lieu, je ne perdrai pas mon temps à les combattre; je crois très volontiers qu'il est possible d'émouvoir sans renfermer l'action entre les murs d'un palais, dans l'espace rigoureux de vingt-quatre heures. Quant à l'unité d'intérêt, que les docteurs appellent l'unité d'action, je n'en fais pas si bon marché. Une suite d'aventures ne constituera jamais un poème dramatique. Si MM. Jules Barbier et Michel Carré croient avoir répondu d'avance à toutes les objections en donnant à leur ouvrage le nom de *drame fantastique*, ils se trompent étrangement. *Faust*, *Manfred*, *le Songe d'une nuit d'été*, fantastiques au premier chef, si l'on veut faire de ce genre un sujet d'accusation, nous offrent pourtant l'unité d'action, tout aussi bien que les créations les plus pures du théâtre d'Athènes. MM. Jules Barbier et Michel Carré ont choisi trois contes d'Hoffmann, et les ont encadrés entre un prologue et un épilogue. Dans la pensée des auteurs, chacune de ces aventures appartient à la vie d'Hoffmann; aussi n'ont-ils pas hésité à mettre en scène Hoffmann. J'ai toujours pensé qu'il est impossible de mettre en scène un artiste, un poète, et je n'avais pas besoin de cette dernière épreuve pour me confirmer dans ma conviction. N'est-ce pas en effet une immense, une terrible responsabilité que de faire parler l'homme qui a créé tant de personnages originaux, inventé tant d'incidens merveilleux? Ou bien, pour ne pas dénaturer le caractère que vous voulez nous montrer, vous emprunterez les paroles mêmes du poète, et vous ne ferez qu'un pastiche; ou bien, donnant libre carrière à votre fantaisie, vous ferez du poète un personnage que nul ne reconnaîtra. Je ne veux pas m'arrêter à discuter le prologue des *Contes d'Hoffmann;* je ne veux pas demander à MM. Barbier et Carré pourquoi ils ont fait du conteur allemand une

espèce de bohême vivant au jour le jour, cherchant au fond des brocs l'oubli complet de la vie réelle. Il suffit de feuilleter la biographie d'Hoffmann écrite par Hitzig pour savoir qu'Hoffmann n'était pas un bohême. Si, pendant l'occupation française, il a eu de cruelles épreuves à traverser, la plus grande partie de sa vie s'est écoulée dans l'aisance, au milieu d'un travail régulier. Si la musique, le dessin, la poésie, lui ont donné ses heures les plus douces, il a dû à ses connaissances comme jurisconsulte plus d'un emploi lucratif. Il est mort il y a vingt-neuf ans, remplissant dans la magistrature de Berlin des fonctions très élevées. Mais passons sur ce prologue. Hoffmann raconte ses amours à ses camarades de cabaret, et c'est ce récit que MM. Barbier et Carré ont essayé de mettre en action. Nous voyons passer devant nos yeux la belle Olimpia, qui n'est qu'une poupée, un automate; Antonia, fille du conseiller Krespel, et enfin Giulietta, cantatrice florentine. Pour démontrer le néant de l'amour, les auteurs n'ont pas hésité à dénaturer les personnages dont ils empruntaient les noms. Pour le développement de leur thèse, ils avaient besoin de prouver qu'il n'y a pas au monde une femme capable d'une affection sérieuse. Aussi entre Olimpia, qui n'est qu'une poupée, et Giulietta, qui perd l'ame de son amant pour satisfaire un caprice, ils ont placé Antonia, qui sacrifie au désir d'être applaudie le bonheur de l'homme qui la chérit par-dessus tout. Je ne reprocherai pas à MM. Barbier et Carré d'avoir transformé maladroitement *la Nuit de la Saint-Sylvestre*, dont l'idée première appartient à Chamisso, et qu'Hoffmann avait su rajeunir. Je ne leur demande pas ce qu'ils ont fait d'Olimpia, mais je ne puis leur pardonner d'avoir dénaturé, d'avoir calomnié Antonia. L'égoïsme et la vanité ne sont jamais entrés dans le cœur de cette charmante fille. Quand elle sait que les médecins l'ont condamnée à mourir ou à ne plus chanter, elle renonce sans regret à son art chéri pour assurer le bonheur de son amant; elle ne laisse pas échapper un murmure. Chaque fois que le conseiller Krespel promène son archet sur le violon d'Amati, elle croit entendre sa voix et dit à son père : « J'ai bien chanté. » Vouloir faire d'Antonia le type de l'égoïsme et de la vanité est à mes yeux une idée parfaitement absurde. A quoi bon emprunter à Hoffmann un de ses plus charmans personnages, si vous ne respectez pas le caractère qu'il lui a donné? Si Antonia, pendant le sommeil de Krespel, malgré l'arrêt des médecins qui l'ont condamnée, chante encore une fois et meurt en chantant, ce n'est pas pour recueillir les applaudissemens du théâtre, mais pour contenter son amant qui a écrit pour elle une mélodie que nulle voix au monde ne peut rendre comme la sienne : elle meurt victime de son dévouement, et vous l'accusez d'égoïsme et de vanité! C'est de votre part une fantaisie insensée, et la thèse que vous avez choisie ne saurait vous servir d'excuse. Si vous aviez besoin d'une femme sans cœur, vous pouviez facilement la trouver dans la nombreuse galerie qu'Hoffmann nous a laissée; mais il fallait conserver à Antonia son angélique pureté.

La première partie de ce drame fantastique, *l'automate*, offre peu d'intérêt. La seconde, *Antonia*, réussirait peut-être à nous émouvoir, si elle ne blessait tous nos souvenirs. Quant à la troisième, *le reflet perdu*, grace à la mise en scène, elle épouvante comme un conte de revenant. Dans cette troisième partie,

l'art ne joue pas un grand rôle. Le machiniste et le décorateur dominent le poète. Toutefois il faut lui savoir gré de leur avoir préparé un programme ingénieux.

L'épilogue des *Contes d'Hoffmann* est rédigé comme la moralité des fables de Planude, connues généralement sous le nom de fables d'Ésope. Il est impossible de se méprendre sur l'intention des auteurs, car cet épilogue ne laisse rien à deviner. Si les trois récits mis en action n'offraient pas par eux-mêmes un sens assez précis, la moralité dialoguée que MM. Barbier et Carré ont placée dans la bouche d'Hoffmann et de son ami Frédéric dissiperait tous nos doutes. La clarté est, en toute occasion, une qualité fort précieuse, pourtant je ne crois pas que la poésie dramatique puisse jamais s'accommoder d'une conclusion énoncée sous forme de théorème. Il faut laisser aux mathématiques, à la philosophie, cette manière de présenter la vérité. — Le style des *Contes d'Hoffmann* mérite plus d'un reproche. Le mélange de la prose et des vers produit un fâcheux effet; le passage de la forme prosaïque à la forme poétique n'est presque jamais motivé Si les auteurs ont cru imiter Shakspeare, ils se sont trompés, car dans Shakspeare le passage de la prose au vers blanc, et du vers blanc au vers rimé, s'explique par la nature même des pensées. La prose appartient au dialogue familier, le vers blanc au dialogue soutenu, le vers rimé au sentiment purement lyrique : or MM. Barbier et Carré n'ont tenu aucun compte de cette distinction. Ce n'est pas tout : on trouve çà et là des images, des comparaisons qui accusent une singulière ignorance. Je ne demande pas aux poètes de parcourir le cercle entier des connaissances humaines, je n'ai pas le droit d'afficher une telle exigence; mais je ne leur pardonne pas de parler des choses dont ils ne savent pas le premier mot. Quand Frédéric dit à Hoffmann :

Le prisme de l'amour voile encore tes yeux,

il énonce une pensée parfaitement ridicule. Le prisme, qui sert à décomposer la lumière, n'a jamais voilé les yeux de personne. Aujourd'hui que les notions scientifiques sont devenues populaires, il n'est pas permis au dernier des rhéteurs d'employer une image aussi fausse. Ailleurs, pour exprimer la beauté singulière de la voix d'Antonia, les auteurs disent que le violon de Krespel chantait à l'unisson avec cette voix divine. C'est à coup sûr un étrange compliment adressé soit à Krespel, soit à Antonia. Le violon ne chante la partie écrite pour la voix que lorsqu'il s'agit d'enseigner une mélodie au chanteur qui ne sait pas lire la musique; ce qui n'est pas rare, même aujourd'hui, parmi les plus célèbres virtuoses. En toute autre occasion, il accompagne et ne joue pas à l'unisson. L'enseignement de la musique est de nos jours tellement répandu, que cette erreur n'a pu passer inaperçue. Enfin MM. Barbier et Carré paraissent croire que les corps diaphanes n'ont pas de reflet, et je pense que leur conviction sera difficilement partagée. S'ils veulent parler de l'air que nous respirons, diaphane par excellence, à la bonne heure; mais qu'ils placent devant une glace un morceau de cristal de roche, et ils verront si le cristal n'a pas de reflet. Je m'arrête, car le lecteur m'accuserait sans doute de pédantisme, et pourtant, sans cette analyse minutieuse, il est impossible d'apprécier impar-

tialement la pureté du style. Toute image qui ne représente pas une idée vraie doit être bannie de la poésie, puisque le beau, selon l'expression de Platon, n'est que la splendeur du vrai.

Analyser *les Routiers* de M. Latour de Saint-Ybars serait peine perdue. A quoi bon raconter, même sommairement, un mélodrame de l'école de Guilbert de Pixérécourt? Jean Bacon et le comte de Montaut sont des personnages connus depuis long-temps au boulevard, et ne relèvent pas de l'histoire. Charles V, Duguesclin et les grandes compagnies, les querelles de Montfort et de Charles de Blois, Henri de Transtamare et Pierre-le-Cruel, ne sont pour rien dans *les Routiers*. Et pourtant c'était parmi ces figures qu'il fallait choisir les élémens d'un drame dont le nom rappelle la seconde moitié du XIVe siècle. Duguesclin devait naturellement servir de centre à la composition, et le poète pouvait, tout en respectant l'histoire, ou du moins en modifiant légèrement les traits qui auraient nui à l'unité du personnage, nous offrir une action intéressante, pleine de grandeur et de nouveauté. Il n'était pas nécessaire, en effet, de nous montrer Duguesclin encourageant ses Bretons au pillage, malgré la promesse formelle qu'il avait faite au roi en recevant le comté de Longueville. Cette tache est effacée par les services signalés que le connétable a rendus à la France. C'est lui, chacun le sait, qui a délivré notre pays des grandes compagnies en les menant guerroyer en Espagne pour Henri de Transtamare. Le poète pouvait pareillement se dispenser de nous montrer Urbain V établi dans le palais d'Avignon, débutant par l'anathème pour arrêter le pillage des routiers, et finissant par leur compter 200,000 francs en or. C'eût été, en effet, avilir à plaisir le pouvoir pontifical, sans profit pour l'intérêt dramatique. Ce qui importait, c'était de nous montrer comment Duguesclin avait réussi à faire de ces brigands sans foi ni loi d'intrépides soldats, comment, par l'ascendant de son caractère, il les avait disciplinés. Je sais bien qu'une telle donnée ne suffit pas pour défrayer cinq actes; mais, s'il était permis au poète d'appeler à son secours d'autres passions que la passion de la guerre, c'était cependant à l'honneur militaire qu'il devait demander le moyen de nous émouvoir et d'enchaîner notre attention. Le mélodrame de M. Latour, versifié je ne sais pourquoi, écrit dans une langue tour à tour plate et confuse, n'est pas même une parodie de l'histoire. La réalité que nous connaissons n'est pas même indiquée grossièrement dans *les Routiers*. Trombolina, chargée de séduire, d'enivrer le comte de Montaut et d'ouvrir aux routiers les portes de son château, est une création qu'il eût fallu laisser aux tréteaux des théâtres forains. Rien ne manque à ce mélodrame, ni le tyran, ni le traître, ni le niais. Il y a là de quoi réjouir l'ombre de Pixérécourt. Le public a eu le bon sens de s'ennuyer en écoutant ces fadaises, et je lui en sais bon gré, car trop souvent son indulgence encourage la médiocrité.

Maintenant, que faut-il conclure de l'analyse des ouvrages représentés le mois dernier? Je le dis sans amertume, sans dédain, de tels ouvrages sont comme non avenus dans l'histoire littéraire de notre pays. L'antiquité travestie, le moyen-âge servant de prétexte aux plus ridicules inventions, un des plus charmans esprits de notre temps choisi pour enseigne par l'industrie dramatique, n'est-ce pas un spectacle affligeant pour les amis de la poésie? La co-

médie et la tragédie sont des formes aussi légitimes que le drame. Je ne crois pas ces deux formes condamnées à périr, malgré les argumens produits pour démontrer la nécessité d'y renoncer. Si le drame nous offre une image plus complète de la vie en plaçant le rire près des larmes, ce n'est pas une raison pour renoncer à traiter dans des cadres séparés la peinture de la passion et la peinture du ridicule. Qu'une parodie comme *Valeria* s'appelle drame ou tragédie, peu importe. C'est une œuvre bruyante et inanimée qui ne relève pas plus de Shakspeare que d'Eschyle. Que *les Routiers* invoquent pour se justifier les préceptes posés par l'école littéraire de la restauration, c'est une plaisanterie qui ne mérite pas d'être discutée. Si M. Hugo n'a pas tenu toutes les promesses de ses préfaces, il faut pourtant reconnaître, au nom du bon sens, qu'*Hernani* et *Marion de Lorme* ne sont unis par aucun lien de parenté avec le dernier ouvrage de M. Latour. Quelque jugement que l'on porte sur la manière dont l'auteur des *Orientales* a interprété l'histoire, ce serait le calomnier que de faire remonter jusqu'à lui les idées sans nom dont se compose ce pitoyable mélodrame. *Les Contes d'Hoffmann* n'ont rien à démêler avec les priviléges de la fantaisie proclamés depuis vingt ans supérieurs à tous les enseignemens de l'histoire et de la vie individuelle. L'œuvre de MM. Barbier et Carré peut être considérée comme une offense aux droits de la fantaisie, puisqu'ils ont dénaturé une des plus ravissantes créations du génie moderne, pour la soumettre aux exigences du métier. — J'allais oublier la comédie nouvelle, que le public applaudit, et qui est parfaitement dépourvue de nouveauté. Le succès, que je ne conteste pas, ne change rien à ma conviction. La dernière comédie de M. Scribe est une œuvre de mémoire, où l'observation personnelle ne joue aucun rôle.

Malgré quelques efforts honorables et courageux, que je n'ai pas besoin de rappeler, le théâtre, pris dans son ensemble, est aujourd'hui moins littéraire que la poésie lyrique et le roman. Tant que les poètes dramatiques ne se décideront pas à étudier sérieusement l'histoire et la société, l'histoire de l'humanité à tous les âges, la société dans toutes les conditions, la comédie, la tragédie et le drame s'agiteront dans un champ éternellement stérile. L'étude de l'histoire et de la société ne permet pas de prendre au sérieux les œuvres dont je viens de parler; aussi je ne crains pas qu'on m'accuse d'injustice.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1851.

Il n'est peut-être pas inutile de dire aujourd'hui quelques mots de bonne intention et de bonne foi sur la situation de M. le président de la république au milieu des partis qui divisent la France, sur celle que se font les partis eux-mêmes. Nous l'avouons en toute sincérité : ce sont les débats élevés à propos de la loi électorale du 31 mai, ce sont les équivoques dont on n'a d'aucun côté assez affranchi cette discussion, ce sont les réticences par lesquelles elle a dû passer pour devenir insignifiante, qui nous engagent à nous expliquer au contraire le plus catégoriquement possible sur un chapitre en soi fort délicat. C'est cette affectation d'obscurité dans un sujet où il faut que tout le monde voie clair, c'est, pour ainsi parler, cette obstination dans le vague qui nous détermine, quant à nous, à tâcher d'en sortir.

La loi du 31 mai 1850 n'a pas cessé, que nous sachions, d'être ce qu'elle était le jour où elle fut promulguée; elle a maintenant encore le double caractère qu'elle eut dès l'origine; elle est une victoire signalée de la souveraineté régulière sur les forces insurrectionnelles qui menaçaient celle-ci de l'émeute, et qui reculèrent cette fois enfin devant l'accomplissement de leur menace; elle est une correction constitutionnelle et légale du principe révolutionnaire de l'absolue souveraineté du nombre, avec lequel il n'y a de salut pour aucune constitution. De par ce double titre, il semblerait naturel que la loi du 31 mai fût en grande révérence auprès de tous ceux qui sont censés vouloir donner une assiette plus stable soit à nos très jeunes institutions, soit même avant tout à notre vieille société. Telle est cependant notre mauvaise fortune que nous sommes à présent plus loin que jamais de cette unanimité si désirable. On a vis-à-vis de soi la masse compacte du parti radical qui revendique le suffrage universel comme un trophée, comme un instrument à lui; on ne peut se dissimuler que c'est surtout le despotisme des radicaux qui a

besoin pour vivre de s'appuyer sur ce prétendu concours de toutes les volontés, raisonnables ou non. Rien n'y fait, on s'en va bravement prendre place dans le camp même du radicalisme, comme si le terrain était propre à recevoir d'autres doctrines que celles-là. Les hommes de la gauche modérée, ceux qui tiennent à honneur d'être républicains par naissance ou par goût, sans tomber pour cela dans le socialisme, ces quelques libéraux fourvoyés se rattachent quand même au suffrage universel, parce qu'ils ne voient plus que ce signe auquel on puisse les reconnaître en leur qualité de purs républicains. Il est en effet de ces républicains que l'on confondrait aisément avec des gens beaucoup moins avancés, tant ils ont perdu de leurs illusions en face de l'évidence, tant ils ont dû, dans la pratique, démordre de leurs théories; mais c'est un motif de plus à leur sens de garder toujours quelque chose du vieil homme et de réserver un coin chez eux pour leur ancienne cocarde. *Oportet hæreses esse;* il faut bien se diversifier entre soi, quand on est admis à compter parmi les hommes politiques. On a son personnage, il faut s'en acquitter; on est classé dans le parlement sous une rubrique spéciale; il faut rester fidèle à sa spécialité. Voilà comment, tout en votant avec les modérés contre les folies de la montagne, on voterait pourtant le suffrage universel avec la montagne pour n'être point du parti modéré.

Le parti modéré lui-même, qui s'était trouvé si fermement uni dans toutes ses fractions lorsqu'à l'heure du péril on lui avait présenté la loi du 31 mai, le parti modéré est entamé sur ce point-là comme sur tant d'autres par de regrettables dissidences. Les légitimistes, à bout de voies pour se refaire une popularité, la cherchent dans l'appel au peuple, et les sages qu'il y a sans doute encore parmi eux n'osent plus désavouer ceux qui prêchent cette recette suprême; ceux-là mènent tout aujourd'hui. On les traitait naguère de brouillons ou d'insensés. Le chef de l'école est mort à la peine, mort sans autre succès que d'avoir enfanté M. de Larochejacquelein pour faire pièce à M. Berryer. A eux deux, M. de Genoude et M. de Larochejacquelein n'avaient remporté d'autre triomphe que de jeter çà et là dans les provinces de petites *gazettes* à l'imitation de la grande, et de pauvres cercles qui auraient voulu ressembler à des clubs, parce qu'on les baptisait au nom du *droit national.* Le *droit national,* c'était l'euphémisme discrédité sous lequel circulait cette fameuse chimère d'un état à deux têtes : un roi qui avait le droit de tout vouloir, ce qui n'empêchait pas que le peuple eût le droit de tout consentir. On se souvient de la fameuse devise : *Lex fit consensu populi et constitutione regis;* nous n'avions plus qu'à revenir aux Mérovingiens. Qui n'eût cru cette rêverie éteinte avec le cerveau qu'elle avait dominé par l'obsession maladive d'une idée fixe? Le *droit national* n'avait-il pas même été récemment condamné à Wiesbaden dans la personne de M. de Larochejacquelein? On crie maintenant à tous les échos que la lettre de Venise l'a réhabilité, et il n'est pas un membre du parti légitimiste qui ne se pique désormais d'en référer au suffrage universel comme à son plus infaillible recours. Le spectacle est singulier pour tout ce qui reste en Europe de hauts tories et de vrais monarchistes; il n'est pas de nature à donner une idée bien avantageuse du sérieux et de la consistance des intérêts politiques qui sont, chez nous, aux prises. Le parti légitimiste armé de ses traditions et de ses influences était un parti respectable qu'il fallait honorer, même en récusant ses prétentions; le parti légitimiste combattant de biais ou de front la

loi du 31 mai sous prétexte qu'elle ne lui laisse pas assez de latitude pour son appel au peuple, le parti aristocratique par excellence joue là, qu'il le sache ou non, le jeu de la démagogie; s'il ne le sait pas, ce n'est qu'un jeu de dupes; s'il le sait, comment dire ce qu'on en pense?

Nous n'en avons pas encore fini avec les adversaires ou les défectionnaires de la loi du 31 mai. A côté de ceux qui s'affichent, il y a ceux qui tergiversent, ceux aussi qui n'attaquent point la loi de propos délibéré, par guerre ouverte, mais qui la sapent et la minent, ceux enfin, et c'est là particulièrement ce qui nous blesse, ceux qui la laissent attaquer, qui se rendent de bonne grace aux chicanes qu'on lui suscite, qui ergotent eux-mêmes contre elle sans autre raison pour changer ainsi qu'une certaine mollesse, une certaine versatilité d'esprit, quelquefois malheureusement compatibles avec les plus nobles facultés, lorsque celles-ci ont été trop éprouvées par les labeurs de la vie politique. Il est facile de voir que nous faisons allusion aux délibérations récentes de la commission parlementaire chargée d'examiner la loi organique relative à l'administration municipale et départementale. On se rappelle comment cette commission fut composée par l'étroite alliance des légitimistes et des montagnards dans le scrutin des bureaux; elle s'est nécessairement ressentie de son origine. L'article 8 du projet de loi, délibéré par le conseil d'état et soumis à l'assemblée législative, ordonnait que la loi électorale du 31 mai régirait les élections communales aussi bien que les élections politiques. Cet article ne plaisait, bien entendu, à aucune des opinions extrêmes si étrangement coalisées en faveur du suffrage universel; les montagnards voyaient là une confirmation nouvelle de cette loi, contre laquelle ils avaient failli courir aux armes; les légitimistes, qui ont le tort de s'exagérer beaucoup l'autorité dont ils disposent dans l'intérieur des communes, se flattaient avec autant de raison de l'y asseoir davantage, s'ils parvenaient à établir les pouvoirs municipaux sur des bases encore plus populaires. L'occasion d'ailleurs devait sembler bonne pour ruiner indirectement la loi du 31 mai. M. de Vatimesnil, par exemple, n'était pas homme à procéder, en pareille occasion, comme M. Michel de Bourges ou M. Emmanuel Arago sont autorisés à le faire; il lui convenait beaucoup mieux de tourner pour ainsi dire l'obstacle que de s'épuiser à vouloir l'enlever d'assaut.

Nier carrément la valeur de la loi du 31 mai et prétendre la renverser d'emblée, quand il s'agissait de la consacrer par une sanction de plus, c'était un expédient trop sommaire pour réussir; il n'y a que l'inflexibilité de nos montagnards qui se permette ces coups sans portée; il leur suffit de placer leurs phrases. — L'éloquence de M. de Vatimesnil vise à des résultats plus solides; avocat consommé, il commence par rendre hommage à la loi du 31 mai, il déclare très haut qu'il veut en appliquer toutes les prévisions aux élections municipales. Oui, mais il ajoute bientôt que, tout en respectant cette première liste, formée selon toutes les conditions de domicile prescrites par la loi du 31 mai, à cette liste il en désire joindre une autre qu'on dressera spécialement pour la nomination des conseillers municipaux, et sur laquelle on aura le droit d'être inscrit rien qu'en certifiant par son acte de naissance que l'on est natif du lieu même. Cette seconde liste n'est ni plus ni moins par conséquent que la liste des électeurs politiques telle qu'elle était avant la loi du 31 mai. La loi du 31 mai, qui n'a pas supprimé, qui a seulement réglé le suffrage universel, est

ainsi rejetée au second plan comme organe de notre vie politique par une autre loi qui se donne pour plus large et plus généreuse; les élections municipales admettent légalement ceux qui ont été légalement exclus des élections politiques. La légalité du 31 mai est contredite et infirmée par la légalité postérieure; il y a deux suffrages qui s'appellent le suffrage universel, mais l'un ne sert qu'à rendre l'autre odieux. L'habileté de M. de Vatimesnil a été de rendre cette argumentation assez spécieuse pour convertir M. Odilon Barrot. Vainement M. de Broglie, M. Moulin, se sont efforcés de maintenir les vrais principes de notre nouveau droit et de sauvegarder d'une si dangereuse atteinte le corps électoral à peine constitué. M. Odilon Barrot était définitivement séduit; il a cru qu'il y avait déjà là *quelque chose à faire;* il a voté pour le plan de M. de Vatimesnil, et le projet d'administration communale ainsi révisé par la commission implique très clairement un doute notable sur la bonté de la loi du 31 mai. Qu'il y ait de ces reviremens dans l'attitude des chefs du parti légitimiste, ils sont en quelque sorte obligés pour eux depuis qu'ils essaient d'avoir l'air de se départir des doctrines immuables. Que les légitimistes nous dispensent de leur continuer le bon gré que nous devions leur savoir pour la part qu'ils ont prise à la loi du 31 mai, rien de mieux; mais ce n'est point à M. Barrot que nous souhaiterons ce surcroît de vicissitudes.

En dépit de ces partis ou de ces fractions de parti qui ne montrent plus que de l'indifférence pour une loi qui fut à son heure une grande bataille gagnée sur le désordre, la réunion des Pyramides persiste énergiquement à défendre son poste, le poste de quiconque veut l'ordre véritable, non pas l'ordre en perspective et en utopie, — l'ordre dans le présent et dans la réalité. Justement alarmée par l'indécision trop apparente qui perçait sous la nouvelle attitude de M. Barrot, la réunion des Pyramides avait hâte de se mettre en mesure contre les surprises ou les exemples qui pouvaient faire dévier de nouveau une majorité encore si incertaine. Elle s'est résolûment déclarée pour la loi du 31 mai, ébranlée trop à la légère par un de ses plus illustres promoteurs. Qu'on ne s'y trompe point, il y a là un symptôme attristant de notre état politique, et nous le constatons avec une sensible douleur : c'est de voir les chefs des différentes opinions, les chefs les plus considérables, se soucier si peu de leur corps d'armée, qu'ils vont en avant sans regarder derrière, comme si l'on devait toujours les suivre, et se faire cependant si peu suivre, qu'ils demeurent trop souvent tout seuls; ce sont des généraux qui s'improvisent soldats d'avant-garde. Cette interversion de rôles ne profite à personne, et elle est d'autant plus blâmable, qu'elle ne provient précisément ni d'un excès d'ardeur ni d'un excès de modestie. Par une fâcheuse rencontre, à mesure que les liens des partis se relâchent, à mesure que les caprices et les vanités des individus en rompent la discipline, les chefs redoublent presque de confiance en eux-mêmes; ils s'enorgueillissent davantage de l'ascendant qu'ils ont gagné par leur mérite, ils s'occupent moins de le faire accepter. Il est une espèce de fascination qui s'empare, à ce qu'on croirait, de l'ame la mieux trempée, une fois qu'on est arrivé jusqu'au faîte des grandeurs parlementaires. La tête tournait jadis aux Césars maîtres du monde; les maîtres de la tribune ont assurément plus de sang-froid, mais ils ne se défendent pas toujours assez contre leur propre prestige : ils sont les premiers enivrés de leur gloire, ils ne doutent pas assez qu'ils

n'aient toujours à volonté des troupes sous la main. C'est ainsi qu'ils se compromettent par des pointes aventureuses et diminuent l'autorité de leurs commandemens, au profond chagrin de ceux qui ne demanderaient qu'à obéir. Aujourd'hui, c'est M. Barrot qui s'avance ainsi hors de ses lignes; hier, c'était M. Berryer qui avait emprunté à la montagne ou à quelque société du 10 décembre l'idée d'une restitution générale des 45 centimes, et qui s'est cru quitte de son coup d'audace pour avoir ensuite retiré sa proposition. Il est d'autres exemples que l'on pourrait citer, et qui montrent d'une manière plus frappante encore que, si haut placé qu'on soit sur la scène parlementaire, on ne gagne rien à faire campagne tout seul.

Les partis en sont là par rapport à la loi du 31 mai : où en est le président de la république par rapport aux partis et à la loi? C'est décidément chose très visible que M. le président de la république use et veut qu'on use d'une grande réserve et d'une grande discrétion dans tous les cas où il peut être parlé du droit de suffrage. Le président a jusqu'ici très soigneusement évité d'avoir un avis public sur les mérites ou les démérites du suffrage universel. En faudrait-il conclure qu'il se ménage une fin de non-recevoir contre les arrêts du suffrage restreint, et devrait-on supposer qu'il ne lui déplaît pas d'attendre l'événement, un pied en quelque façon dans le camp de la loi du 31 mai et l'autre dans celui de la constitution pure et simple de 1848? Nous avons, pour notre compte, un parti pris qui nous met fort à l'aise au milieu des rumeurs contradictoires entre lesquelle le pays est ainsi ballotté; nous avons fait un ferme propos de ne chercher la pensée intime du président que dans le message du 12 novembre. Il est facile d'observer qu'en ce temps-ci, qui n'est point propre aux conspirations et aux trames secrètes, c'est volontiers sous l'enveloppe transparente des harangues officielles qu'on place son maximum d'audace. Il se débite sans doute beaucoup de bruits dans les couloirs de l'assemblée nationale et dans les salons, peut-être dans les antichambres du pouvoir exécutif. Nous ne disons pas même que tous ces bruits soient des bruits en l'air. On s'abandonne si naturellement parmi ses serviteurs, et les serviteurs, à leur tour, s'attellent si vite à la remorque de toutes les velléités qui peuvent entrer dans une tête césarienne! Ils sont si habiles à changer les velléités en résolutions profondes et à faire honneur au génie du maître de ses moindres mouvemens d'impatience! Nous disons seulement qu'entre telles paroles qu'on voudra, qui échappent, qui sont répétées, et ces mêmes paroles transformées solennellement en un acte irrévocable avoué de son auteur, il y a toute l'épaisseur d'une révolution préméditée, accomplie, réussie. Or, les révolutions qui réussissent, ce ne sont pas celles qu'on fait exprès. Voilà notre raison d'en demeurer toujours au message du 12 novembre et de l'accepter jusqu'à nouvel ordre pour le dernier mot des ambitions présidentielles; la preuve en est que le message du 24 janvier s'y référait encore et s'y bornait, même en affectant de le dépasser. Ce n'est donc point tout de suite que nous verrons le président déclarer expressément qu'il a mis son avenir et sa foi dans l'application la plus radicale du suffrage universel, et le jour où viendrait cette déclaration, il aurait sans doute réfléchi d'avance à la compagnie que lui tiendraient les partis sur ce nouveau terrain.

Le plus grand piége que la gauche puisse tendre au président de la républi-

que, c'est précisément de l'attirer là. Ajouter à l'auréole de la race napoléonienne la magie d'une acclamation populaire au sens le plus absolu du mot, réunir sur une même tête, incarner en une même personne tout ce qu'il y a d'omnipotence dans ces deux figures de notre histoire moderne dont notre mauvaise métaphysique s'amuse à faire de vagues et redoutables symboles, des types arbitraires d'un grandiose presque surnaturel, dans ces deux seuls noms : le peuple et Napoléon! — quel plus beau rêve pour un esprit qui ne serait pas juste et goûterait le faux ou l'hyperbolique beaucoup mieux que le simple et le vrai! Quelle alliance plus facile et plus remplie de promesses! Le président se donnerait à la gauche pour l'amour du suffrage universel, qu'il l'aiderait à restaurer dans son désordre primitif, et la gauche, en retour, donnerait la France au président! Oui, mais c'est la promesse de Satan sur la montagne : « Tous ces royaumes sont à vous, à la condition de m'adorer. » La gauche dit de même au président : Vous êtes sorti de la révolution pour en délivrer le pays, le pays vous appartiendra si vous adorez la révolution!

Ce ne serait pas, à présent du moins, le parti légitimiste qui s'opposerait à ce que le pouvoir exécutif glissât sur cette pente périlleuse; mais quels amis encore que ceux-là! Ils sont pourtant de plusieurs nuances. Il y a les amis dédaigneux qui veulent bien contracter avec l'hôte de l'Élysée une sorte de mariage morganatique et l'épouser provisoirement de la main gauche, en se réservant le droit de divorcer pour le jour où se présentera quelque union mieux assortie. On les rencontre partout dans l'assemblée, dans le monde sérieux ou frivole; ils ne font pas mystère de leur impertinente bienveillance. Ils sont contens de tout, — les ministres transitoires ne vont pas encore si mal, — la France n'a pas besoin d'être plus gouvernée; — il faut voir, il faut laisser venir; — peut-être les cadets récalcitrans finiront-ils par comprendre qu'il leur sied de s'humilier devant l'aîné de la royale maison! Alors il sera temps d'aviser à quelque chose pour le bien public, sinon l'on peut continuer à marcher tant qu'on voudra du même pied, ils se prêteront toujours avec la même bonne grace. D'autres font plus que se prêter, ils veulent conduire; ils ont découvert des affinités éternelles entre la maison de Bonaparte et la maison de Bourbon; toutes les deux ont également été sacrées pour se mettre au service de l'église et lui prêter leur bras séculier. Ce sont les légitimistes de l'ordre transcendantal, assez mal vus, par parenthèse, des légitimistes vulgaires, parce qu'ils refusent de s'occuper autant qu'eux des bagatelles de la question dynastique. Ils prennent les choses au point de vue supérieur du dogme et de la théologie; ils ont sur la société humaine des idées de régénération toute spéciale; ils affirment tout de bon qu'elle est tombée en décadence et de décadence en pourriture depuis le XIIIe siècle, le grand siècle qui sut, à ce qu'ils disent, réunir dans un embrassement unique la souveraine démocratie et la souveraine autorité. Ils se donnent, souvent malgré l'église, pour être l'église elle-même, et ils offrent vertueusement au président de la république les voix des quarante mille curés de France, à condition qu'il s'instruira dans le régime de la haute catholicité.

Ce n'est pas ce régime-là qui convient à la France. La France n'est ni de l'extrême droite ni de l'extrême gauche; elle est dans ce milieu de bon sens et de saine justice où elle a fait tout ce qu'il y a chez elle de solide et de beau. Le

vrai parti national en France, c'est celui qui ne voulait ni d'un roi calviniste ni d'un roi ligueur, c'est celui qui revendique aujourd'hui pour son ère politique la date ineffaçable de 89, et qui ne consent ni à remonter au-delà ni à descendre en-deçà. Ce n'est guère le moment d'insister encore sur les fautes qui ont pu compromettre la mission d'équilibre et de transaction pour laquelle la monarchie de juillet était si merveilleusement adaptée. Quelles que soient ces fautes, on ne saurait méconnaître qu'elle répondait par son essence même à ce profond besoin de tempéramens et de mesure qui est le caractère de la nation. Elle n'était et n'entendait être ni de 1788 ni de 1792; elle avait pour se guider une ligne moyenne entre toutes les exagérations de système, et cette ligne lui était tracée par une sorte de nécessité de position contre laquelle les diversités et les variations des personnes ne pouvaient prévaloir. Aussi a-t-on le droit de dire que le parti orléaniste n'est point, à proprement parler, un parti qui repose sur un attachement exclusif pour les personnes; il est la grande masse raisonnable de tous ceux qui ne veulent d'utopies ni d'excès ni en avant ni en arrière, qui demandent à vivre avec le temps et selon le temps, avec la vraie liberté, qui n'est ni le privilége à la façon des ultras de la droite, ni la licence à la facon des démagogues. Ce parti peut éprouver des revers, il peut par instans être pris et comme écrasé entre les partis extrêmes; mais on ne saurait empêcher que ce soit à lui que revienne toujours en dernière analyse le gouvernement de la France, parce qu'il est la majorité de fait et de droit, parce que les autres ne sont que des minorités qui ne vivent un peu que de ce qu'ils lui empruntent et non pas de ce qui leur est propre. Si la nation n'a pas absolument perdu toute ressource et toute énergie, c'est ce parti qui doit prononcer le dernier mot de la crise. Quel sera ce mot, et sous quel nom le parti se ralliera-t-il? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne peut avoir trop d'en-cas dans l'état présent de la France; ce qu'il y a de sûr aussi, c'est que ce n'est pas le moyen de le gagner que de le ramener au joug brutal du scrutin des radicaux.

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, il nous est maintenant facile de donner brièvement l'idée des quelques faits qui nous les suggèrent. L'irrésolution du ministère au sujet des élections de la garde nationale avait pu paraître un symptôme assez inquiétant. Des explications trop indispensables données, reprises et renouvelées par le cabinet, ce qu'il résultait de plus clair, c'est que l'on craignait assez vivement de s'engager par une initiative quelconque sur la question du suffrage universel. On avait pensé d'abord à ouvrir le scrutin dans les légions, comme si la loi du 31 mai n'eût pas existé; on avait dû bientôt reculer devant cette anomalie d'un double système électoral, mais on ne voulait pas non plus prendre trop ouvertement sur soi de déclarer que l'on considérait l'ancien système comme abrogé en ajournant officiellement les élections plutôt que d'employer celui-là. Il a fallu qu'une commission parlementaire eût le courage que n'avait pas eu le gouvernement et acceptât à sa place la responsabilité d'une nouvelle sanction apportée comme par surcroît à la loi du 31 mai. Les partisans de cette loi (et nous sommes heureux de constater que la réunion des Pyramides, malgré les vicissitudes qu'elle a pu subir, est unanime pour la défendre), les partisans décidés de cette loi ont ensuite vu, comme nous l'avons dit, avec encore plus de peine l'espèce d'en-

torse qui lui était donnée, du consentement de M. Barrot, dans la commission d'organisation administrative. On a très justement soutenu que la changer un peu, c'était l'ébranler sans profit; que la changer beaucoup, c'était vouloir tout un remaniement politique. M. Faucher, qui avait exprimé avec le plus de force et de vivacité les appréhensions que tout le monde ressentait, a été chargé par la réunion des Pyramides de provoquer le plus tôt possible une discussion solennelle sur la loi du 31 mai.

L'occasion se présentait très naturellement, l'assemblée était saisie de différentes propositions qui toutes concluaient à l'abrogation directe ou indirecte de la loi. M. Dabeaux la demandait à propos des élections municipales, M Arnaud (de l'Ariége) pour toutes les élections, quelles qu'elles fussent; M. Victor Lefranc se serait contenté d'une sorte d'enquête et dressait son attaque sous la forme la plus inoffensive, comme il convenait au plus mitigé des républicains. Que l'assemblée mît à l'ordre du jour toutes ces propositions ou l'une d'elles, on aurait enfin pu se compter. Beaucoup de dissidences qui se perpétuent, parce qu'elles n'ont point trop à s'accuser et à se produire, auraient certainement hésité devant l'éclat d'une rupture ouverte à la face de la France, devant l'éclat plus scandaleux encore de quelque alliance monstrueuse. Il eût fallu voir les légitimistes, avec leurs intérêts permanens d'ordre et de conservation, tendre la main sans rougir au parti radical pour marcher ensemble à l'assaut de la seule barrière qui garantisse encore la société contre les abus du suffrage universel. Le grand jour du scrutin porte souvent une lumière secourable dans beaucoup de consciences qui croyaient plus aisé de mal faire tant qu'elles étaient repliées dans leur ombre. S'il y avait un terrain solide et bien préparé pour refaire la majorité et, en même temps que la majorité, le gouvernement lui-même, c'était celui-là. On trouve par malheur dans l'assemblée des politiques qui ne tiennent pas à ce qu'il y ait tout de bon un gouvernement, encore moins à ce qu'il y ait une majorité, et cette pensée de désorganisation, ce n'est pas seulement la montagne qu'elle possède; il n'y aurait rien à dire; ce sont quelques bancs de la plaine, aussi agités et agités d'un mouvement aussi stérile que ceux de l'extrême opposition.

La discussion n'a donc pu s'engager comme l'eût voulu la réunion des Pyramides, comme l'essayait énergiquement M. Faucher en provoquant des adversaires. Ç'a été d'abord M. Baze qui a soulevé la même question, mais sous un aspect par où, sans la trancher, on pouvait du moins se procurer le plaisir d'en faire un désagrément personnel pour le président de la république. Établir, selon le vœu de la réunion des Pyramides, que la loi du 31 mai demeurait notre unique loi électorale, n'était-ce pas aussi couper court à toute pensée de distinction originelle entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, n'importe où cette pensée existât? Faire décréter par l'assemblée que le président et le parlement ne pourraient être élus que par les mêmes électeurs et par la même loi, ce n'était pas affirmer aussi péremptoirement l'objet essentiel, la loi du 31 mai; c'était, en revanche, réunir dans un complément de coalition ceux même à qui cette loi déplaît pour frapper le pouvoir exécutif d'un vote de suspicion. Voilà ce que signifiait la proposition de M. Desmars, lequel n'est point d'ailleurs partisan de la loi du 31 mai, et c'est pour cela sans doute que M. Baze ne voulait point laisser tomber cette proposition. Il paraîtrait que

cette fois M. de Vatimesnil a été embarrassé d'une discussion dans laquelle tout le monde était d'accord, et il l'a close par son ordre du jour, sans qu'on ait bien compris l'utilité qu'il y avait eu à l'introduire. 466 voix ont soutenu cet ordre du jour, l'opposition s'abstenant, sous prétexte de ne pas donner une adhésion indirecte à la loi du 31 mai. Quant au combat qu'elle devait engager sur cette loi même, il n'a pas eu lieu parce qu'elle l'a fui; tel a été l'expédient honorable dont on s'est servi de plusieurs côtés pour ôter à cette majorité de 466 voix un champ-clos où elle se retrouvât définitivement formée. Tristes jeux de la tactique parlementaire avec lesquels on use tous les ressorts du pouvoir! A quand maintenant un ministère, à quand le débat de la révision? L'un ne peut aller sans l'autre, et il faut que ce débat vienne pour que le pays soit éclairé jusqu'au bout.

A côté, ou pour mieux dire au-dessus de ces incidens purement politiques, il s'est produit durant ces derniers jours des faits d'un autre ordre, des faits qui jettent bien autrement de lumière sur l'état moral, sur les déchiremens de notre époque. Les courtes péripéties parlementaires que nous avons rappelées naissent et meurent avec les circonstances; elles ne sont que des imbroglios de plus dans cette médiocre comédie que nous jouons, malgré nous, aux dépens de la France. Les épisodes que nous avons encore à mentionner pour compléter l'histoire de cette quinzaine se rattachent à des causes plus profondes, ce sont quelques anneaux intercalés encore dans une chaîne dont nous ne verrons pas la fin. Nous parlons du procès intenté par M. l'archevêque de Paris à M. l'évêque de Chartres devant le prochain concile de Paris, et des mesures arrêtées soit par le ministre, soit par le conseil supérieur de l'instruction publique contre un professeur du Collége de France et un professeur de l'Université, M. Michelet et M. Jacques.

On sait que M. l'archevêque de Paris a publié, il y a quelque temps, une lettre pastorale où il expliquait à son clergé les règles de conduite posées par le dernier concile tenu dans sa province. Le vénérable prélat recommandait aux ecclésiastiques de son diocèse de ne point se mêler aux discordes publiques et de réserver tout leur zèle pour leur ministère de paix et de charité. Il n'y eût pas alors d'esprit impartial et sensé qui n'approuvât ce beau langage et n'y reconnût l'ame d'un pasteur chrétien. Dans les contrées où l'on a malheureusement appris par une cruelle expérience combien il en peut coûter d'avoir une église imbue d'idées moins hautes et moins généreuses, en Piémont, en Belgique, on n'a pas eu assez d'éloges pour l'*instruction* de monseigneur de Paris. Là pas plus que chez nous, on ne l'a vantée pour ce qu'elle ne devait pas être; on ne s'est point avisé de dénaturer la pensée du pieux évêque, de lui prêter des intentions et des tendances secrètes; on l'a prise respectueusement telle qu'il la donnait, et on l'a remercié, non pas d'abonder dans les voies du siècle, mais de savoir s'en écarter avec un si noble à-propos. Cependant il s'est élevé peu à peu d'abord à ras de terre, puis plus haut, puis comme un tourbillon, je ne sais quel vent d'injure et de calomnie qui a soufflé de toute sa force sur le premier pasteur de ce diocèse. On a murmuré, on a dit, on a imprimé que le mandement a mis dans la joie tous les corps francs et tous les carbonari, que l'archevêque de Paris faisait du socialisme dans les faubourgs, et qu'il condamnait dans son clergé toute manifestation politique, parce qu'il y était le seul de

son opinion, un républicain de naissance, presque un montagnard. Il fallait que cette rumeur prît du corps; c'est M. l'évêque de Chartres qui s'est attribué la tâche parfaitement ingrate de tirer de là tout un réquisitoire. Cette pièce insolite, pour ne pas dire plus, est maintenant déférée à la justice compétente du plus prochain concile. Toute critique s'arrête devant cette situation nouvelle faite au vieux prélat, et ce n'est pas à nous de discuter les questions litigieuses qui séparent le suffragant de son métropolitain. Comment néanmoins retenir son étonnement quand on aperçoit jusqu'à quel point il est possible de se conserver en dehors de son temps pour peu qu'on habite dans de certaines régions? Comment ne pas admirer cette intraitable candeur avec laquelle on nous engage à revenir au gouvernement des cardinaux ministres, en nous proposant même pour modèles plus accomplis le ministre saint Remy et le ministre saint Léger? Et avec cette ignorance obstinée du monde moderne, quelle habile connaissance de certaines de ses parties qui ne sont pas les moins civilisées! Comme on apprécie savamment les journalistes de son bord! comme on est au courant du journalisme en général! ce qui n'empêche pas de donner toujours à Galilée le démenti de Josué, et d'écrire tout entouré des feuilles du jour qu'on cite à chaque page : « Dieu a dit au soleil : Marche, suis la voie que je te trace, et ne t'en écarte jamais; le soleil obéissant n'est jamais sorti d'une ligne de cette orbite lumineuse qu'il doit parcourir jusqu'à la fin des temps. »

Qu'il y ait dans tout cela quelque chose de contradictoire qui jure et qui choque, que cette affectation d'archaïsme moral, quand on la joint à la pleine possession de tous nos modernes artifices, puisse blesser les esprits francs, c'est très possible. Mais qu'il y ait là pour personne quelque chose de plus dangereux qu'un déplaisir, que ces réminiscences et ces restaurations soient vivantes et puissent un jour commander, c'est ce qu'il ne faudrait pourtant pas croire. Les fantômes ne font d'autre mal que la peur. Il se rencontre malgré tout, et c'est là le grief qu'on doit avoir contre les fantômes, il se rencontre sur leur passage des imaginations trop vives ou trop raides qui se frappent ou se cabrent. Nous nous expliquons ainsi les dernières années qu'a traversées M. Michelet. C'était une fine et délicate nature d'historien, de romancier peut-être; il eût duré paisiblement dans quelque maison déserte, dans quelque cellule studieuse, avec des parchemins et des rêves, à la façon de ces moines du moyen-âge, qu'il aimait tant jadis. Les fantômes se sont multipliés devant la vitre de cette fenêtre ogivale, où on eût pu se le figurer naguère constamment accoudé pour regarder passer l'histoire. A vrai dire, il les appelait un peu lui-même, et depuis lors il n'a plus conversé qu'avec eux, il s'en est effaré, il les a maudits, lui qui les avait eus en si grande dévotion; les fantômes, à leur tour, se sont acharnés comme sur une victime, et de l'érudit, du charmant conteur d'autrefois, ils ont fait un polémiste au rebours de son tempérament, polémiste partout, hélas! dans ses livres désormais comme dans sa chaire. La polémique l'a perdu; nous ne voulons parler de M. Michelet qu'avec les égards dus à la distinction de son talent et à la sincérité de sa conscience; mais, entre une compagnie comme le Collége de France qui se prononce sans distinction de partis ou d'opinions contre un de ses membres et le membre même qu'elle abandonne, comment douter un instant et chercher le tort où il ne saurait être?

L'affaire de M. Jacques est à la fois plus nette et, selon nous, plus grave. M. Jacques était professeur de l'Université, il a été révoqué; il lui est en sus interdit d'exercer des fonctions quelconques dans l'enseignement libre; il y a jugement rendu. On peut regretter les circonstances dans lesquelles ce jugement intervient: le procès de M. Jacques était instruit par une certaine presse en même temps que par ses juges légitimes; il est fâcheux que la sentence, qui a été un devoir de conscience pour les uns, ait pu sembler une satisfaction de parti pour les autres. Nous ne croyons pas non plus nous tromper en pensant que le surcroît de pénalité ajouté à la révocation universitaire, l'interdiction de l'enseignement libre, a dû faire grandement question parmi les juges. Le texte de la loi porte simultanément la révocation et l'interdiction; il eût été à désirer qu'on disjoignît les deux peines, et nous avons quelque embarras à concevoir qu'il fût bien rigoureusement équitable d'appliquer la seconde. Cela dit, il reste toujours trop clair que si l'Université n'a pas mission d'enseigner le dogme, elle ne saurait avoir mission de l'attaquer. L'état n'est point irréligieux, il est laïque; l'état a dans ses écoles des enfans de toutes les communions; il doit les y garder, les y appeler tous au même titre, tant qu'il reposera sur les bases que la société moderne lui a faites, tant qu'on ne l'aura pas ramené à son origine surnaturelle d'autrefois. L'état n'a donc point à dogmatiser dans son enseignement pour une communion contre l'autre : comment admettre qu'il lui soit permis de dogmatiser contre toutes? La règle du professeur au milieu de ces difficultés qu'on surfait toujours en alambiquant à plaisir ou par malignité, elle est écrite loyalement et simplement dans un vieux règlement de 1821, du temps de la restauration, qui était là plus libérale que ne le sont aujourd'hui bien des gens qui croient l'être beaucoup : « Le professeur saisira toutes les occasions d'entretenir ses élèves de Dieu, du roi et du pays. »

Le délai que s'étaient donné les diplomates allemands réunis à Dresde pour tâcher d'arriver enfin à quelque solution n'a pas porté les fruits qu'on paraissait en attendre. Il est très probable que la conférence, qui n'avait eu depuis lors qu'une existence très languissante, va maintenant se dissoudre tout-à-fait, et si l'on songe encore, après tant de déboires, à poursuivre, au moins en apparence, la reconstitution d'un pacte germanique, il ne reste plus désormais qu'un instrument légal : c'est toujours la diète de Francfort. On s'était accommodé de ces conférences, maintenant si misérablement avortées, pour n'avoir point à subir les embarras de tout genre qu'entraînait dans une pareille négociation le retour pur et simple du vieux cénacle diplomatique; voici peut-être qu'on va revenir à celui-ci par dégoût des conférences. C'est ainsi que les affaires d'Allemagne se traînent sans avancer à travers des péripéties toujours semblables. Il serait assez piquant de comparer en somme la besogne qu'ont faite les diplomates de Dresde et celle qu'on peut mettre au compte des tribuns réunis à Francfort en 1848. Le congrès n'a pas été plus habile que le parlement, ou du moins les ambitions des cours ont été aussi âpres que les prétentions de l'orgueil national des peuples.

On a maintenant d'ailleurs un récit très circonstancié et qui paraît très exact de tout ce qui s'est passé à Dresde; c'est une brochure intitulée : *les Conférences de Dresde*. Les négociateurs s'étaient mutuellement promis le secret.

On assure que l'un d'eux aurait été relevé par sa cour du serment qu'il avait prêté, et que sa cour elle-même se serait chargée de l'indiscrétion. Cette brochure curieuse est très fort dans le sens prussien; aussi la vente en a-t-elle été défendue en Autriche et en Saxe. L'auteur anonyme suit par ordre chronologique toutes les phases des conférences jusqu'à la dernière séance du 23 février; il veut prouver que les projets qu'on tramait à Dresde n'étaient ni plus ni moins que la ruine de la Prusse. Par quels projets remplacera-t-on maintenant ceux-là? Toujours la même question pendante. Ce n'est pas demain non plus que de l'autre côté du Rhin se fera l'équilibre.

Les communes anglaises ont voté la seconde lecture du bill de lord John Russell contre l'agression papale : 438 voix contre 95. Nous avons dit comment le bill avait été modifié : c'est donc là, pour le cabinet, une mince victoire; mais le parlement est enfin débarrassé d'une affaire qui entravait toutes les autres, et qui a fini par accumuler un arriéré considérable pour le reste de la session. Cette mêlée parlementaire des derniers mois a complété la désorganisation des vieux partis anglais. Le temps est loin où l'on ne pouvait être que whig si l'on n'était pas tory, et réciproquement. Un *commoner* de l'ancienne école ne se reconnaîtrait plus au milieu de ces fractions multiples et mobiles. Les habitudes de nos séances françaises ont déjà passé le détroit; l'autorité du *speaker* a presque été méconnue aussi hardiment que celle d'un président de nos assemblées. La discipline s'en va, les coalitions arrivent. Ne vous préoccupez pas trop des grossièretés oratoires de M. Drummond : ce n'est encore que demi-mal, et le *speaker* n'y en voyait pas du tout; mais écoutez au contraire cette profession de foi : c'est un Irlandais, M. Reynolds, qui parle contre le ministère. « Je déclare, une fois pour toutes, qu'en donnant ma voix, je ne considère pas le mérite intrinsèque de la question sur laquelle je vote : je vote quand même contre le gouvernement, et je suis résolu de toujours voter ainsi tant que durera ce cabinet. » Voilà l'écueil du régime parlementaire qui perce tout à son aise; le suffrage, au lieu d'être un moyen d'appréciation, devient un instrument de guerre.

A La Haye, la chambre a repris ses travaux; mais, à l'exception peut-être du projet d'organisation communale, il est permis de douter que ces travaux aboutissent bientôt à quelque résultat définitif. La loi communale, l'œuvre de M. Thorbecke, est généralement assez bien accueillie, c'est le corollaire des lois provinciales et électorales adoptées l'année dernière. Le projet d'organisation judiciaire ne passera point, il s'en faut, aussi aisément; il froisse trop d'intérêts sans présenter beaucoup d'économie.

Les nouvelles des Indes sont meilleures; les Chinois de Bornéo, les rebelles de l'île de Banka ont été forcés de se soumettre; cette soumission rend aux Hollandais le libre usage des mines d'étain de cette île importante. On attend le retour de l'ancien gouverneur-général, M. Rochussen, vers la fin de juillet.

ALEXANDRE THOMAS.

V. DE MARS.

LA

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

ET

L'EMPEREUR SOULOUQUE.

PREMIÈRE PARTIE. [1]

I. — LE PRINCIPE D'AUTORITÉ EN HAÏTI. — LE CLERGÉ. — LE SECRET DE SOULOUQUE.

Tout le monde n'a pas envisagé l'élévation de Soulouque à l'empire par son côté comique. Quelques journaux américains ont cru n'y découvrir rien moins que la première manifestation officielle du projet d'une confédération noire qui grouperait autour du noyau haïtien la population esclave ou affranchie des autres Antilles. Il se peut, en effet, que des hommes de couleur de la Guadeloupe aient rêvé à quelque chose de semblable avant les scènes d'avril 1848, qui les ont édifiés sur la tendresse de Soulouque pour les hommes de couleur. Il se peut encore que cette idée ait germé, à Paris, dans le cerveau de certains négrophiles monomanes, pour qui l'émancipation ne sera pas complète tant qu'ils n'auront pas vu, dans nos colonies veuves de tout

(1) Voyez, pour la première série de cette histoire contemporaine, les livraisons des 1er et 15 décembre 1850, et des 1er janvier et 15 février 1851.

vestige de civilisation européenne, un esclave blanc ou mulâtre expirer sous le fouet d'un planteur noir. Il paraît avéré enfin qu'au printemps de 1849, les noirs insurgés de Sainte-Lucie ont assailli le palais du gouverneur et incendié quelques habitations au cri de *vive Soulouque!* Mais l'homme qui sert de prête-nom à ces vagues desseins est à coup sûr le dernier qui pourrait y tremper. En apprenant quel rôle lui assignaient des espérances insensées ou coupables, Soulouque manifesta autant d'irritation que d'effroi, et il s'écria : *C'est encore un tour de ces coquins de mulâtres pour me brouiller avec la France, avec l'Angleterre, avec tout le monde!* Quant aux sujets de Soulouque, l'idée de revendiquer à l'extérieur le bénéfice d'une solidarité de race leur est, s'il est possible, plus étrangère encore qu'à lui. Pour n'en donner qu'une preuve, la nouvelle de l'émancipation décrétée en 1848 dans nos colonies, nouvelle qui parut causer une véritable joie au futur empereur, les trouva d'une indifférence absolue.

Puisque nous voilà tranquillisés de ce côté, nous pouvons parler en amis de cet empereur comme il n'y en a guère, et de cet empire comme il n'y en a pas.

La première question qui se présente est celle de durée, et cette question nous paraît résolue en faveur de Faustin Ier. Les trois précédens despotes noirs ont succombé sans doute par la coalition des haines et des terreurs que Soulouque accumule depuis trois ans autour de lui; mais Toussaint, Dessalines et Christophe étaient entourés de généraux de la guerre de l'indépendance, c'est-à-dire d'autant de rivaux d'influence que le souvenir d'une longue égalité rendait fort peu endurans à l'endroit des tyranniques fantaisies de celui d'entre eux dont ils avaient fait leur maître, et qui, disposant chacun d'une autorité sans bornes sur la partie de l'armée qu'ils avaient organisée, se trouvaient parfaitement en mesure de traduire leurs rancunes en rébellion. Autour de Soulouque, rien de semblable. Parfaitement ignoré jusqu'au jour où un expédient électoral l'a porté au pouvoir suprême, il exerce sur son tremblant entourage l'ascendant de la surprise et de l'inconnu, et l'illusion si complète où on était tombé dès l'origine sur son caractère donne même à l'abattement général le côté exagéré de toute réaction. En second lieu, la génération guerrière et disciplinée des trois époques dont il s'agit, celle que l'ancienne agrégation de l'atelier avait groupée en masses compactes et distinctes, en véritables partis, autour de chaque chef, a complétement disparu; une longue paix eût suffi à empêcher d'ailleurs la reconstitution des grandes influences militaires d'autrefois. La plupart des généraux actuels ne le sont que de nom, par une fiction qui consiste à assimiler les principales fonctions civiles aux grades militaires correspondans, et quant aux véritables généraux, ils participent de l'immense impopularité qui

pèse aujourd'hui sur le service militaire. L'armée haïtienne s'élève à plus de vingt-cinq mille hommes sur une population d'un demi-million (1) d'ames, où les femmes figurent au moins pour les trois cinquièmes; c'est l'équivalent d'un effectif sextuple du nôtre, et l'on comprend ce qu'un pareil système a d'intolérable dans un pays où trente années d'un laisser-aller absolu ont déshabitué les masses de toute dépendance, où l'absence d'industrie et le morcellement systématique de la propriété attachent presque tous les hommes valides au sol, et où les facilités d'un concubinage devenu normal (2) ont créé à chacun d'eux des liens de famille.

L'appât d'une solde mensuelle de 4 gourdes (1 fr. 80 cent. au taux du jour), sur lesquelles les soldats haïtiens doivent se loger, se nourrir et en partie s'équiper, n'est pas de nature à vaincre cette légitime répugnance : n'étant pas casernés, ils peuvent à la vérité disposer de leur temps entre les périodes de service, et la plupart prennent même ce service fort à leur aise. Rien n'est plus commun, par exemple, que de voir, dans une guérite veuve de sa sentinelle, un pacifique fusil veiller tout seul au salut de l'empire. S'agit-il encore d'une expédition contre les Dominicains, le ban et l'arrière-ban de l'armée noire accourent avec un enthousiasme difficile à décrire à la distribution des vivres et des cartouches, et les soldats ne sont pas plus tôt en marche, qu'ils désertent par bandes à droite et à gauche du chemin (3), pre-

(1) Dans sa *Géographie de l'île d'Haïti*, publiée en 1832, M. B. Ardouin paraissait pencher pour le chiffre de 700,000 ames, sur lequel il assignait 125,000 ames à la partie espagnole, ce qui en laissait 575,000 pour la partie française; mais l'auteur signalait en même temps la tendance des campagnes à refluer vers les villes, où les conditions hygiéniques sont bien inférieures. Or, ce n'est pas trop que d'évaluer à 75,000 ames le déficit qui a dû résulter tant de ce surcroît de causes de mortalité que des troubles civils de 1842 et 43, de huit années de guerre avec les Dominicains, enfin des éclaircies faites par l'émigration et le bourreau depuis le 16 avril 1848. Tout relevé exact ou même approximatif de la population est d'ailleurs impossible. Les noirs des campagnes, qui attachent une haute importance à faire baptiser leurs enfans, enterrent en revanche la plupart de leurs morts d'après le rite idolâtre, de sorte que l'état civil, qui est dans les mains du clergé, n'enregistre avec quelque précision que le chiffre des naissances, ce qui rend impossible toute évaluation comparative. Le chiffre des naissances pris isolément serait une base de calcul tout aussi incertaine, car il est notoire que la mortalité des enfans est beaucoup plus grande en Haïti que partout ailleurs.

(2) Sur 2,015 naissances relevées par *le Moniteur haïtien* du 10 août 1850 dans quelques localités prises au hasard, il n'y en avait que 84 d'enfans légitimes, un peu moins de *quatre pour cent*.

(3) A la fin de décembre 1847, les Dominicains ayant fait une pointe sur le territoire haïtien, Soulouque envoya contre eux trois régimens qui, au moment de se mettre en marche, ne présentaient ensemble qu'un effectif de 700 hommes, bien que chaque régiment se compose d'environ 600 hommes. Dès les premières étapes, les cinq sixièmes des soldats manquaient à l'appel; l'un des régimens se trouvait même réduit à *quinze* soldats et *quarante-trois* officiers.

nant l'air dans les bois tant que les vivres durent et dépensant follement leurs cartouches en pétards. Ce relâchement même de la discipline donne la mesure du peu d'autorité morale dont jouissent aujourd'hui les généraux, et comme, par un reste de scrupule, les déserteurs se croient tenus de se cacher, ou tout au moins d'acheter l'indulgence des chefs de corps (1), ils éprouvent envers ceux-ci un sentiment où la haine du réfractaire se double de la haine du contribuable.

Libre des rivalités d'influence en qui se personnifièrent les griefs soulevés tour à tour par Toussaint, Dessalines et Christophe, Soulouque a de plus un point d'appui que ceux-ci n'avaient pas. Toussaint et Christophe, avec leur parti pris violent de civilisation, repoussaient impitoyablement le vaudoux, et Dessalines, malgré son engouement sincère ou affecté pour la sauvagerie africaine, s'était lui-même brouillé avec les papas. N'étant encore que général, il se fit, un jour de bataille, « droguer » par l'un d'eux, c'est-à-dire couvrir le corps d'amulettes destinées à le rendre invulnérable; mais, tout drogué qu'il était, il fut justement blessé dès la première décharge. Furieux, Dessalines bâtonna de sa propre main son sorcier, et déclara, à partir de ce jour, que les papas n'étaient que d'odieux intrigans. Soulouque, dont la tyrannie n'est au contraire qu'une réaction vaudoux (2), a dans les innombrables adhérens de cette franc-maçonnerie nègre autant d'espions et de séides prêts à l'avertir au moindre symptôme de conspiration, ou à faire, par un concert muet, le vide autour du conspirateur; témoin l'indifférence si subite et si profonde qui accueillit la chute de Similien (3). Et cependant, par la hardiesse que lui donnait sa vieille

(1) La pratique apporte encore, il faut le dire, un palliatif à cet état de choses. Les patrouilles détachées pour traquer les déserteurs à domicile feignent souvent de ne pas les découvrir, à charge de revanche.

(2) Bien que Soulouque soit en instance à Rome pour obtenir l'érection d'un *siége archiépiscopal*, le vaudoux, qu'il ne pratiquait pas dans le principe trop ouvertement, tend de plus en plus à devenir la religion officielle. Si, en voyage, par exemple, sa majesté noire entend résonner dans le lointain le tambour d'un papa, elle s'arrête instantanément et semble absorbée, durant quelques secondes, dans une sorte de contemplation intérieure; puis, suivie de quelques fidèles, qui sont d'ordinaire Bellegarde, Souffran et Alerte, elle s'enfonce un moment dans les bois pour opérer à l'écart quelque mystérieux complément des cérémonies requises en pareil cas par la couleuvre. Après ces *à parte* africains, Faustin Ier, reprenant la conversation sur son sujet favori, c'est-à-dire sur les négociations avec le saint-siége, demande de nouveaux détails sur les lois organiques dont il ne saisit pas bien l'esprit, et sur le concordat, qu'il prend pour un homme.

(3) La petite coterie de Similien, le parti des *zinglins*, comme on la nomme à Port-au-Prince (quelque chose comme le parti des *rasoirs*), vient de redonner signe de vie. Dernièrement, le *poste tout entier* de la douane pénétra la nuit, par effraction, dans le comptoir d'un négociant étranger, et y vola une somme considérable. Les perquisitions ordonnées à cette occasion ont amené la découverte d'un manifeste révolutionnaire ainsi

familiarité avec le chef de l'état, par sa position dans la garde présidentielle, dernier foyer de cet esprit de corps qui rendait autrefois les révolutions militaires si faciles, Similien était le seul qui remplît les deux conditions nécessaires pour recommencer vis-à-vis de Soulouque le rôle qu'ont successivement joué Dessalines et Christophe vis-à-vis de Toussaint, Christophe vis-à-vis de Dessalines, et Richard vis-à-vis de Christophe.

Soulouque n'a donc pas pour le moment de complot à redouter, car l'instrument et la matière, l'armée et les masses, manqueraient à ce complot. Ne pouvant croire à des trahisons là où la trahison serait impuissante, chaque suspect a fini par prendre au mot les marques bruyantes de dévouement que la terreur suscite autour de lui, et si quelque vœu timide de délivrance germe çà et là dans les cœurs, on peut affirmer qu'il n'y a pas en tout Haïti deux hommes, deux parens, deux amis assez sûrs l'un de l'autre pour oser l'échanger. Un double, un triple espionnage, qui transforme souvent le délateur en dénoncé, ne justifie d'ailleurs que trop cette universelle contagion de défiance, qui s'exerce même à deux mille lieues de distance : les Haïtiens proscrits qu'on interroge répondent invariablement par l'éloge de Soulouque, comme s'ils tremblaient que le reflux de l'Atlantique allât porter au vieux nègre illettré qui règne sur leurs foyers vides quelque involontaire signe d'improbation, pour rapporter ici l'invisible vengeance du maître.

L'excès même de cette panique amènerait partout ailleurs l'explosion de quelque désespoir individuel; mais, le mobile de l'ambition manquant, celui de la vengeance n'est guère à redouter pour Soulouque. Dans la prostration de cette bourgeoisie jaune et noire qui semble n'a-

que d'une liste de gouvernement provisoire où figure la fine fleur des coupe-jarrets qui formaient en 1847 et 48 la petite cour de Similien. Parmi les conjurés se trouvait le propre frère du ministre de la justice, Francisque, lequel vient d'être destitué par un décret impérial où Soulouque ne lui donne pas son titre de duc, et l'appelle simplement le *citoyen* Francisque, ce qui équivaut à une double dégradation. Ces sortes de conspirations n'ont du reste aucune portée sérieuse, et ne sauraient infirmer en rien ce que nous disons des garanties de stabilité qui entourent sa majesté noire. La classe moyenne se rangerait avec effroi du côté de Soulouque, si elle voyait les *zinglins* de l'autre côté; et quant à la populace, outre que ses sympathies vaudoux la rattacheraient toujours au monarque vaudoux, elle éprouve pour ces sanguinaires bandits une répugnance manifeste. Les nègres employés comme domestiques dans les familles de couleur de Port-au-Prince, et qui, avant les massacres de 1848, narguaient ou menaçaient leurs maîtres, étaient stupéfaits de douleur en voyant la meurtrière interprétation que les zinglins donnaient aux susceptibilités noires. — Nous ne savions pas qu'on tuerait les mulâtres! s'écriaient-ils. J'ai dit que, par un raffinement de cruauté, beaucoup des malheureux exécutés à cette époque n'étaient pas tués au premier feu; mais souvent aussi cette prolongation de supplice avait une autre cause : de grosses larmes empêchaient les soldats noirs de viser juste.

voir plus que le courage de mourir, tout n'est pas en effet contrainte et stupeur. Il y a aussi beaucoup de cette vénération instinctive de l'Africain pour la main qui le frappe et le pied qui le foule. Le despotisme était ici dans les mœurs avant d'exister dans les choses, et je n'en donnerai qu'une preuve. Lors de la boucherie des mulâtres ordonnée à Saint-Marc par Christophe, un général, pour faire acte d'obéissance, tua de sa propre main sa femme et ses enfans. Si exigeant qu'il fût sur cet article, Christophe trouva lui-même que c'était trop d'obéissance, et d'un violent coup de canne, disent les uns, d'un coup de pied, disent les autres, il creva un œil au meurtrier. Eh bien! la pensée de cet abominable dévouement, qui partout ailleurs ne serait que de la lâcheté poussée jusqu'à l'idiotisme, cette pensée a pu trouver place dans l'intelligence, sinon la plus cultivée, du moins la plus droite, la plus ferme, la plus avide de civilisation qui ait surgi depuis longues années des rangs de la caste noire. Ce général, ce n'était ni plus ni moins que le futur président Riché (1), le prédécesseur de Soulouque, l'homme d'adoption de la classe éclairée du pays qui l'a pleuré, on peut le dire sans métaphore, avec des larmes de sang. Une classe si indulgente pour le fanatisme de la servilité était évidemment capable de l'éprouver plus ou moins pour son propre compte. Cette prédisposition n'a pas même attendu pour se révéler chez elle l'excitant de la peur : ainsi, sous le régime de la constitution ultra-démocratique de 1843, alors que Soulouque n'était que président, les plus fougueux égalitaires trouvaient très naturel et très normal que, dans les dîners d'apparat, il se fît servir par des généraux placés debout derrière sa chaise (2). Parmi les révolutionnaires repentis qui exaltent

(1) C'est par erreur que nous avons dit que Riché était griffe, comme il le prétendait d'ailleurs lui-même. Riché était un noir de la nuance relativement claire des Ibos. Soulouque, à ce qu'on nous a assuré, appartient à la race mandingue, qui constitue, avec la race sénégalaise, l'élite de l'espèce noire. Quant au type dominant dans la province du sud, ce foyer du communisme nègre, il appartient à je ne sais plus quelle tribu d'Afrique qui approvisionnait à peu près exclusivement le marché d'esclaves de cette partie de Saint-Domingue, et qui se distingue par sa férocité et sa laideur.

(2) Par une de ces exceptions de courtoisie que Soulouque aime à faire en faveur des représentans de la France, notre consul-général partageait ces honneurs aussi flatteurs que gênans, et aujourd'hui encore, malgré ses fréquens démêlés avec les amis de sa majesté impériale, M. Raybaud est de toutes les fêtes du palais, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires, sauf toutefois la fête de Dessalines, qui, à la fin de 1848, a pris rang parmi les solennités nationales. On la célèbre le 2 janvier. La première fois, M. Raybaud avait reçu une lettre d'invitation : il la renvoya net au ministre, M. Salomon, avec quelques lignes fort dures, ce que l'on comprendra du reste, si l'on se souvient que Dessalines, ayant chaleureusement adjuré nos colons de revenir à Saint-Domingue, fit égorger, trois mois après, ceux qui avaient répondu à cet appel. M. Salomon, furieux, alla se plaindre au président et lui soumettre un projet de réponse fort vif, que celui-ci mit froidement dans sa poche en disant : « Vous, pas raisonnable; consul li tini raison. » Bien que cette glorification du plus grand monstre qui ait souillé l'es-

ailleurs le principe d'autorité, y en a-t-il beaucoup qui pousseraient la sincérité jusqu'à changer ses assiettes? La terreur n'a donc tout au plus ici que surexcité une tendance inhérente à l'esprit public haïtien, et dont la manifestation extérieure n'implique aucune révolte intérieure. Sa majesté noire a même pu soumettre impunément le sentiment monarchique de ses sujets à des épreuves fort rudes. Pour ne rien cacher, Soulouque, auprès de qui le chaste Hippolyte n'eût été naguère qu'un débraillé, et qu'on avait vu, jusqu'en 1849, notamment dans sa sanglante expédition du sud, repousser avec un vertueux effroi les agaceries féminines que l'enthousiasme et souvent, hélas! la peur provoquaient sur son passage, Soulouque, depuis qu'il est empereur, semble tout-à-fait décidé à prendre au mot l'intrépide figure de rhétorique par laquelle certains discours officiels l'ont surnommé le père du peuple. Aucune dame de la cour ne sera bientôt plus, dit-on, à l'abri des formidables attentions de Faustin. Et si je révèle ces détails intimes, c'est qu'à proprement parler ce n'est point vice chez lui. L'idée de domination, surtout de royauté, ne se séparant pas, dans l'esprit de l'Africain, de celle du pouvoir discrétionnaire (1), Soulouque ne voit là de très bonne foi qu'un des mille droits superbes inhérens à la qualité d'empereur, et il exerce ce droit avec la double sécurité d'une conscience pure et d'une santé de fer, — encore une garantie de stabilité qu'il faut mettre en ligne de compte. Les gens qui spéculent sur la mort naturelle de Faustin 1er risquent d'autant plus d'attendre, qu'il est d'une sobriété proverbiale à l'endroit du tafia, ce poison lent des nègres qui les tue vers la centième année.

De toutes ces garanties de sécurité et de durée il sortirait partout ailleurs une réaction de clémence : par malheur, Soulouque continue de se montrer aussi inexorable, aussi ombrageux qu'au fort même de la crise de 1848. A l'occasion de son avénement à l'empire, une proclamation avait mis à l'ordre du jour la *fusion des cœurs* et engagé les citoyens à *se serrer la main de la réconciliation sur l'autel de la patrie.*

pèce humaine coïncide avec la réaction africaine, elle ne s'y rattache pas. La première idée en vient des mulâtres, qui, pour avoir le droit de dire de Toussaint et de Christophe tout le mal qu'ils en pensaient, et surtout dans l'intérêt de leur tactique de gallophobie, avaient jugé habile de faire cette avance au parti ultra-noir. Les deux castes se sont d'autant plus facilement entendues pour réhabiliter Dessalines, qu'elles s'étaient entendues pour l'assassiner.

(1) Voici une autre nuance de cette interprétation nègre du droit de domination. Après les scènes d'avril, les amis de Similien entraient quelquefois par désœuvrement dans les boutiques et disaient à la marchande du ton le plus naturel du monde : « Vous me plaisez, et quand nous aurons tué votre mari, vous serez ma femme. » Ces hommes simples se croyaient ici autant dans leur droit que croirait l'être chez nous un électeur de la minorité en disant à ses adversaires : « Je vous attends en 1852! »

Quelques personnes osèrent prendre la chose au mot et exposèrent timidement à sa majesté qu'à moins de promener l'autel de la patrie de prison en prison, les verrous et les murailles de ces prisons seraient un obstacle insurmontable à la poignée de main demandée; mais, au seul mot d'amnistie, Soulouque manifesta l'effroi courroucé de l'avare qu'on engagerait à dépenser en un jour ses patientes économies d'une année. Depuis lors, disons-le, il a pu d'autant moins se préoccuper de la pensée de clémence que semblait lui dicter sa déférence pour les modes et les précédens monarchiques, qu'il en a le bénéfice sans les charges. On ne donne pas, en effet, au palais un seul repas officiel où Faustin Ier ne se rengorge au dessert devant des toasts comme celui-ci : « A la magnanimité du héros! à la clémence du grand homme! » C'est encore ici au dehors qu'il faut chercher une solution, et cette solution, on ne s'en douterait probablement pas, n'est ni à Paris ni à Londres : elle est à Rome, et voici comment.

Bien que la religion catholique ait été long-temps la seule reconnue en Haïti, et bien qu'elle y embrasse encore la presque totalité de la population, aucun lien hiérarchique ne rattache les Haïtiens au reste de l'église. Christophe avait *érigé* (1), il est vrai, *un siége archiépiscopal dans la capitale et des siéges épiscopaux dans les principales villes* de son royaume de deux cent mille habitans; mais on ne fait pas d'évêchés sans évêques, et sa majesté noire, qui, en *notifiant* son avénement au pape, lui en avait demandé, eut le crève-cœur de ne pas recevoir même une réponse. Sous Boyer, après la reconnaissance de la nationalité haïtienne, des négociations régulières furent cependant ouvertes entre le gouvernement de Port-au-Prince et la cour de Rome, qui envoya sur les lieux, avec pleins pouvoirs pour arrêter les bases d'un concordat, un évêque américain. L'évêque fut trop peu conciliant : il exigeait, entre autres choses, la suppression de l'article du code qui soumet à la loi commune les ecclésiastiques convaincus de tenir des discours séditieux. De son côté, le parti mulâtre, qui, sous le rapport religieux, en était encore aux idées de 1789, se montra moins conciliant encore, posant comme limite extrême de ses concessions le système napoléonien, y compris la *reconnaissance du droit du divorce.* Bien que les commissaires délégués par Boyer fussent personnellement de meilleur compte que le gros du parti, et bien qu'il y eût parmi eux un négociateur fort habile, M. B. Ardouin, la conférence tourna bientôt à l'aigre. Un négrophile très connu acheva de gâter les choses, écrivant lettres sur lettres au gouvernement haïtien pour lui démontrer clair comme le jour qu'il allait se mettre dans la gueule du jésuitisme. Bref, on ne

(1) Édit du 2 avril 1811.

s'entendit pas, et la jeune république, heureuse et fière d'avoir échappé au joug du jésuitisme, continua de sacrifier aux couleuvres sur l'autel de la philosophie.

Cependant, si les couleuvres sont aujourd'hui plus en honneur que jamais à Port-au-Prince, on n'en pourrait pas dire autant de la philosophie. L'estampe qui représente le sacre de Napoléon a tourné la tête à Soulouque, et tant qu'il ne se verra pas sacré et couronné à l'instar de Napoléon (1), sinon par un pape, au moins par un archevêque, Soulouque sera le plus malheureux des empereurs. Un membre de la légation haïtienne de Paris est depuis trois ou quatre mois en instance à Rome pour obtenir la nomination de cet archevêque, au besoin même d'un simple évêque, et il est permis de croire que les difficultés qui s'étaient jusqu'ici opposées à tout arrangement ne se reproduiront pas du côté du gouvernement haïtien : Soulouque n'hésiterait certainement pas à fusiller tout défenseur des droits de l'état assez imprudent pour soulever des questions de nature à faire manquer son sacre. Il y a là pour sa majesté plus qu'une question de principe, il y a une question de toilette (2), car le manteau impérial semé d'abeilles d'or et ses splendides accessoires n'ont été achetés qu'à cette intention. Il ne dépendrait que du saint-siége d'utiliser cet ardent désir de Soulouque en faveur des innombrables suspects qu'il retient sans jugement, depuis bientôt trois années, dans les prisons et les cachots, et de poser l'amnistie comme condition première de l'érection d'un épiscopat.

Les raisons purement religieuses qui pourraient déterminer de son côté le saint-siége à envoyer un évêque en Haïti ne seraient pas moins

(1) J'ai dit à tort, sur la foi des journaux, que Soulouque s'était fait couronner le jour de Noël. La salle du trône n'était pas encore achevée à cette époque; Soulouque s'est borné à distribuer le jour de Noël *quinze cents* croix à ses officiers.

(2) La toilette est bien certainement une des plus grandes préoccupations de Soulouque. On l'a vu parfois se montrer le même jour dans la ville sous trois ou quatre costumes différens, tous plus éblouissans les uns que les autres. Il a fait venir, par exemple en 1847, de Paris un certain habit vert qui ne coûtait pas moins de 30,000 francs, juste le budget actuel de l'instruction publique, et deux fois ce budget sous Boyer. Faustin Ier raffole encore d'un certain costume écarlate et or commandé pour Riché, et dont la coupe et la couleur n'ont jamais été adoptées que par les présidens haïtiens et les marchands de vulnéraire suisse. La première fois que Riché endossa ce costume, un flatteur s'écria : « J'en ai vu un pareil au duc de Nemours. » Riché, resté nègre dans l'ame malgré ses énergiques et intelligens instincts de civilisation, devint là-dessus fort pensif et finit par dire en se grattant l'oreille : *Mais duc de Nemours, li pas premier chef!* (mais le duc de Nemours n'est pas le chef de l'état!) Cette découverte le dégoûta immédiatement du costume en question, qu'il se hâta d'aller quitter pour ne plus le reprendre. Soulouque l'a fait élargir des pieds à la tête, pour son usage, y compris les bottes, des bottes piquées en fil d'or. Il est juste d'ajouter que Soulouque, surtout à cheval, a fort bonne mine sous tout ce luxe fabuleux, qui fait certainement de lui l'empereur le plus cossu de notre époque.

impérieuses que la raison d'humanité. Comme premier échantillon de la moralité de ce qu'on nomme le clergé haïtien, nous dirons que la plupart des quarante-huit ou cinquante individus, français, savoyards ou espagnols, qui le composent, vivent dans un concubinage public, élèvent au presbytère les enfans qui en résultent, et disent sans plus de façons aux amis qui viennent les visiter : « Je vous présente ma gouvernante et *mes enfans.* » Chaque année, *le Moniteur haïtien* publie quelque foudroyante circulaire contre l'abus des gouvernantes trop jeunes, mais sans succès; les plus scrupuleux parmi ces étranges prêtres se bornent à sauver à leur manière les apparences en prenant deux gouvernantes au lieu d'une. Sont-ils menacés d'expulsion, ils accourent au ministère de la justice et là exposent humblement que le gouvernement ne pourrait sans cruauté rendre leurs enfans orphelins. Un de ces aventuriers, Corse d'origine, et qui a été à la fin expulsé comme ayant *pris les armes* en faveur d'Hérard, disait au ministre : « Le gouvernement a tort de me suspecter; comment ne serais-je pas un homme d'ordre? J'ai une nombreuse famille à élever, j'ai tant d'enfans de telle femme. » Or la femme qu'il désignait était légitimement mariée à un habitant du pays. Le ministre, ne sachant trop s'il fallait rire ou se fâcher de cette candeur de cynisme, répondit : « Mais ce que vous invoquez comme circonstance atténuante, ce n'est ni plus ni moins que le crime d'adultère, crime prévu par le code pénal! » Ce malheureux parut interdit de la remarque; il n'y avait même pas songé jusque-là. Pour compléter leur déconsidération, les curés sont constamment en querelle avec leurs ouailles chez le juge de paix, car la plupart sont usuriers ou font tenir boutique au presbytère par leur gouvernante, combinant ainsi d'une façon aussi imprévue que peu édifiante la religion, la propriété et la famille. Ils vivent d'ailleurs dans les meilleurs termes avec la sorcellerie vaudoux, trouvant parfaitement leur compte à lui vendre les cierges bénis qu'elle revend à ses pratiques, et à dire les messes que, pour se donner du relief, elle fait parfois intervenir dans ses conjurations. Ce commerce interlope sur la frontière du fétichisme et du christianisme n'est même pas la branche la moins productive du casuel des curés haïtiens. — Faut-il après cela s'étonner si, traduisant à leur façon l'exemple d'hommes qu'ils considèrent, sur la foi du costume, comme les types vivans du devoir, les nègres libres d'Haïti sont moralement et socialement aussi arriérés, plus arriérés peut-être que la population esclave du Saint-Domingue d'autrefois, et si l'on voit encore alterner dans la même case les baptêmes chrétiens, les mariages philosophiques et les funérailles mandingues (1)? J'ai dû dire brutalement les choses; en voici

(1) En sa double qualité de *majesté très chrétienne* et de grand dignitaire vaudoux,

maintenant l'explication. A part quatre ou cinq exceptions, les plus honorables parmi les desservans haïtiens sont des prêtres expulsés de leur diocèse, et qui viennent chercher fortune dans un pays où l'absence du lien hiérarchique soustrait leur passé à toute enquête et leur conduite présente à tout contrôle efficace. D'autres ne sont prêtres que de leur façon, en vertu de faux certificats, et on en a vu qui, n'ayant pas eu le temps ou la prévoyance d'apprendre leur nouveau rôle, ne savaient même pas officier.

Si l'érection d'un épiscopat venait mettre fin à cette situation monstrueuse, si l'amnistie (et c'est, je le répète, facile) s'ajoutait aux bienfaits moraux de cette institution; si, au lieu et place de scandaleux aventuriers qui, pour faire tolérer leurs désordres, sont souvent les premiers à flatter les fantaisies de Soulouque, un clergé véritable, d'autant plus considéré qu'il aurait pour lui le bénéfice du contraste, venait faire entendre à cette nature brute, mais non dépravée, des conseils d'humanité et de bon sens, il ne faudrait peut-être pas désespérer de la situation haïtienne. Le caractère de Soulouque offre, en effet, des ressources précieuses à toute influence civilisatrice qui serait en position de les utiliser. Je mettrai en première ligne un extrême respect de l'opinion du dehors, respect qui perce dans les naïves contrefaçons de sa majesté noire, qui la rend sensible au-delà de toute expression aux plaisanteries des journaux français et américains, et qui a pu souvent la dominer jusqu'en ses plus sanguinaires emportemens, témoin le succès avec lequel notre consul-général fit vibrer cette corde en 1848 (1). Soulouque a en outre, je crois l'avoir dit, le bon côté des na-

Soulouque pratique, quant aux funérailles, les deux rites à la fois. Il y a quelque temps, on célébra au Petit-Goave, lieu de sa naissance, un service funèbre pour sa mère. Le jour fut consacré aux cérémonies de l'église; mais, à la nuit close, Faustin Ier se rendit mystérieusement avec quelques fidèles au cimetière, et le sang d'une brebis immolée de sa main arrosa la tombe de la vieille esclave qui avait donné à Haïti un empereur. Selon l'usage nègre, la fête dura une semaine, et Faustin Ier fit tuer *cent* bœufs pour les quinze ou vingt mille invités vaudoux accourus de tous les points du pays.

(1) Des réclamations de différentes natures nous sont adressées au sujet de quelques incidens du massacre de 1848. — L'une de ces réclamations a trait au consul anglais, M. Ussher. M. Ussher, nous dit-on en substance, pouvait être à bon droit impressionné par les scènes sanglantes du 16 avril, car, s'étant rendu au palais au premier signal d'alarme, il avait vu tomber plusieurs généraux de couleur à ses côtés, et n'avait dû lui-même la vie, ainsi que les représentans de la Suède et de Hambourg, qu'à l'intervention du président, qui les fit escorter par ses aides-de-camp jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté. Si M. Ussher s'est retranché plus tard dans une sorte d'abstention, c'est qu'une fois certain de la sollicitude de Soulouque pour faire respecter le domicile des étrangers, il a cru sa tâche de consul remplie. S'il a demandé une garde, c'est qu'au milieu du relâchement momentané de toute discipline, il pouvait craindre que l'appât de mulâtres à égorger et de marchandises à piller n'attirât la populace sur son hôtel. Si des exécutions ont eu lieu enfin dans le voisinage du pavillon britannique, le choix d'un pareil lieu

turels soupçonneux, une déférence instinctive pour tout conseil dont il ne peut suspecter le désintéressement, et de là encore l'ascendant du consul de France plaidant la cause d'une classe qui, sauf un petit nombre d'exceptions, avait érigé jusque-là en tactique la haine de la France et des Français. Ce qu'a pu accidentellement obtenir un agent étranger, dont l'immixtion dans les affaires intérieures, si loyale et si bien amenée qu'elle soit, porte toujours quelque ombrage, un clergé sérieux, un corps dont l'autorité n'aurait rien de blessant, parce qu'elle est exclusivement morale et d'ailleurs prévue et acceptée, ne l'obtiendrait-il pas plus aisément encore, et surtout d'une façon plus continue?

Le jour où une lueur durable d'humanité percerait ces ténèbres de sauvagerie, le jour où Soulouque serait parvenu à comprendre que respirer et marcher n'est pas un crime politique, et que la classe qu'il redoute a pour unique ambition de n'être ni emprisonnée ni fusillée, ce jour-là, à tout prendre, Haïti serait théoriquement plus près de la civilisation qu'il ne l'a jamais été. Ne l'oublions pas : bien qu'il ne soit sorti du milieu mulâtre que pour entrer dans le milieu ultra-noir, et qu'il n'ait cessé dès-lors de subir le contact d'influences anti-françaises, Soulouque est, avec Riché, le seul chef haïtien qui ait compris la nécessité de ménager et de retenir nos nationaux (1). Or, c'est par haine

(nous n'avons pas dit le contraire) n'avait rien que de fortuit, et M. Ussher s'en plaignit d'ailleurs très vivement.

On nous signale en second lieu ce fait, que les embarcations de *la Danaïde* n'attendirent pas, dans la soirée du 16 avril, la déroute des hommes de couleur pour les recueillir. Elles ont commencé ce sauvetage avant le combat et l'ont continué, l'embarcation du commandant Jannin en tête, sous le feu combiné de l'infanterie et de l'artillerie. L'abnégation de nos braves marins était d'autant plus méritoire, qu'ils étaient en forces suffisantes pour faire cesser immédiatement le feu, si un respect scrupuleux du droit des gens ne les avait retenus.

On nous écrit en troisième lieu que le président ferma sciemment les yeux sur l'évasion de quelques-unes des douze personnes qu'il avait exceptées de l'amnistie d'avril 1848. Cela prouverait une fois de plus que le président valait mieux que son entourage.

On nous reproche enfin de n'avoir insisté que sur le côté sauvage ou baroque de la situation haïtienne, et d'avoir gardé le silence sur les quelques individualités éclairées et recommandables que l'émigration a laissées dans l'empire de Soulouque. Nous répondrons à cela que nous ne pourrions dire du bien des personnes dont il s'agit sans les désigner aux susceptibilités des *piquets*, dont nous avons dit tant de mal. Or, ce serait donner une marque fort désagréable de sympathie aux gens que de les faire fusiller.

(1) Il a même à cela beaucoup plus de mérite que Riché, qui n'était pas obsédé comme lui par la minorité ultra-noire, et qui était encouragé dans ses tendances civilisatrices, d'un côté par quelques hommes de la jeune génération mulâtre, beaucoup plus intelligente sous ce rapport que sa devancière, d'un autre côté par quelques noirs éclairés, entre autres son ministre, M. Larochel. Le contraire arrive autour de Soulouque. Si quelques hommes déplorent secrètement que leur pays ne soit pas ouvert à la civilisation blanche, ils se taisent ou même affectent de s'associer aux clameurs du parti ultra-noir, afin de ne pas attirer sur eux les soupçons de ce terrible parti. Soulouque a en

ou méfiance des Français qu'Haïti refuse le droit de propriété aux blancs, et, si notre ancienne colonie, qui « exportait annuellement quatre cents millions de livres de sucre n'en fabrique plus assez pour les besoins de ses malades; » si, après avoir donné à sa métropole un revenu annuel de près de 22 millions de francs, elle rapporte à grand'-peine à son propre trésor 8 à 9 millions; si sa monnaie n'a cours que pour le quinzième de la valeur nominale; si le peu d'espèces métalliques que l'usure fait circuler sur le littoral y sont grevées d'un intérêt qui varie de 36 à 365 pour 100; si on a vu enfin vers le milieu de 1847, avant la terreur ultra-noire et sous l'influence d'une réaction complète de sécurité, une habitation de cinquante arpens, parfaitement située et plantée en grande partie de caféiers, c'est-à-dire en plein rapport, ne pas trouver d'acquéreur au prix de *mille francs*,—c'est à la ridicule et sauvage exclusion dont je parle qu'il faut surtout attribuer cette récidive de barbarie. L'insurrection noire n'avait hérité que des ruines qu'elle avait faites; l'immigration européenne pouvait seule remplacer dans l'ancien Saint-Domingue les élémens de travail et de commerce qui en avaient disparu avec nos colons. Seule elle pouvait y apporter les capitaux, les procédés de culture et de fabrication, l'expérience et les relations commerciales nécessaires pour relever les sucreries, pour mettre la production locale en mesure de lutter avec la concurrence croissante que lui faisaient les améliorations agricoles et mécaniques introduites par l'activité européenne dans les autres Antilles, pour rendre à cette production ses débouchés d'autrefois, pour substituer enfin à l'expédient mortel d'une émission continue d'assignats les ressources normales d'un accroissement de revenu. Les dispositions que montre Soulouque à l'égard des blancs en général et des Français en particulier seraient donc de bon augure, si ici, comme à propos des piquets, comme à propos de l'amnistie, il ne fallait se contenter encore de la donnée sans l'application, du principe sans la conséquence. Bien qu'il lui eût suffi de froncer le sourcil pour réduire à néant cette conspiration de sauvagerie et de peur qui perpétuait, vingt-cinq ans après la reconnaissance extérieure de l'indépendance haïtienne, un isolement désormais sans prétexte, Soulouque a laissé introduire, et sans même paraître le remarquer, dans sa constitution impériale l'article qui interdit aux blancs d'acquérir des immeubles.

Soulouque n'a même pas la logique de son despotisme. Cet étrange empereur constitutionnel ferait bien certainement fusiller, et de la meilleure foi du monde, quiconque oserait soutenir que l'état n'est pas Faustin Ier, et on pourrait ne pas trop lui en vouloir, s'il savait

outre à lutter dans son propre conseil contre les obsessions anti-françaises du ministre des finances, M. Salomon, noir très instruit et très habile, dont la gallophobie était secondée par la prétentieuse bêtise du dernier ministre de la justice, M. Francisque.

pousser sous ce rapport jusqu'au bout l'imitation de Christophe, qui, parti de la même idée, se croyait du moins intéressé à gérer les finances de l'état en bon propriétaire; mais point. Jaloux de cumuler ici comme en tout les bénéfices des situations les plus contradictoires, Faustin Ier apporte dans l'administration de ce pays qu'il considère comme son patrimoine perpétuel l'imprévoyante avidité d'un révolutionnaire de passage.

L'état est censé fournir l'habit aux troupes, et, sous ce prétexte, Soulouque, qui s'est adjugé le rôle de fournisseur général, achète tous les jours des centaines de pièces de drap à des prix fictifs, souvent doubles et triples du prix réel, ce qui revient à dire, pour nous servir de l'expression vulgaire, que sa majesté noire fait sauter l'anse de son propre panier. Les magasins militaires regorgent de drap, et on offre toujours du drap, toujours accepté, grace à l'appât de ce bénéfice de *cent à deux cents pour cent*. Il est bien entendu que pas une aune de ce drap n'arrive à sa destination, et que le formidable empire d'Haïti continue d'offrir ce phénomène bizarre d'une armée habillée de trous. Les favoris officiels du jour ont naturellement leur part dans le pillage qui embrasse toutes les fournitures de l'état. Au commencement, Soulouque, effrayé de l'invasion de cette bande affamée d'adjudicataires qui venaient sur ses brisées, les repoussa en masse; mais depuis il s'est laissé fléchir, se contentant de prélever un bénéfice de 30 à 40 pour 100 sur chaque affaire qu'il permet. Il a du reste plutôt gagné que perdu à ce partage, car les piquets en faveur et leurs amis sont devenus pour lui autant de courtiers dont l'inventive avidité sait dénicher des affaires d'or là où sa majesté croyait souvent avoir fait place nette. Quelques gens ont trouvé le secret de piller dans le pillage même: nous pourrions citer, par exemple, telle fourniture qui a passé par trois ou quatre mains, revendue chaque fois avec un bénéfice de 80 ou 100 pour 100, avant d'arriver dans les magasins militaires. Soulouque préleva pour sa part 60,000 francs sur cette affaire, consentie en faveur d'une dame de sa connaissance, et qui eut pour résultat de faire payer quinze à l'état ce qui ne valait que quatre. Notre consul-général trouble seul, par d'importunes demandes d'argent, cette curée, au grand scandale des négocians anglais, américains et allemands, qui en profitent et qui font chorus avec la clique anti-française pour prêcher le refus de l'indemnité. Quand on représente confidentiellement à ces messieurs qu'ils brûlent la chandelle par les deux bouts, et qu'il serait de leur intérêt bien entendu de ne pas tarir la source des profits qu'ils font sur les fournitures, ils répondent: « Ce pays-ci est à jamais perdu; avant deux ou trois ans, il n'y restera pas une piastre. Le plus sûr est donc de le pousser à la consommation, afin de nous dédommager un peu de la ruine inévitable de nos établissemens. » Crainte

d'indiscrétions, les Français établis dans le pays sont systématiquement exclus de ces marchés infâmes, hormis un seul qui est même la cheville ouvrière des spéculations de sa majesté. Ce Français est un mulâtre banqueroutier de la Guadeloupe, où il a été condamné par contumace aux travaux forcés, et qui, après avoir tenté, à l'occasion de la loi du monopole, de devenir le Law de Soulouque, se contente d'en être le Scapin.

Si Soulouque employait les millions qu'il extorque annuellement à créer des plantations et des sucreries, il faudrait peut-être se féliciter de cette concentration de capitaux dans une seule main, car c'est par l'absence ou l'éparpillement de la force productive que la plus riche t la mieux située des Antilles en est devenue la plus stérile et la plus délaissée. Ces millions n'entrent malheureusement dans la cassette impériale que pour sortir immédiatement du pays et aller solder à Paris, à Londres, à New-York, les splendides fantaisies de toilette de sa majesté Faustin. Ce ne serait même là qu'un demi-mal si le trésor, qui tire le plus clair de son revenu des droits de douanes, profitait de l'activité momentanée que les achats dont il s'agit peuvent donner aux échanges; mais, dans son incorrigible manie de se voler lui-même, Soulouque, non content de disposer à son gré du revenu public, fait encore la contrebande comme un simple mortel, et les objets achetés pour son usage entrent sans payer de droits, toujours au détriment de nos malheureux indemnitaires (1).

Les recettes officielles de Soulouque passent au dehors comme ses

(1) La convention du 15 mai 1847, relative à l'indemnité de Saint-Domingue, stipule, en faveur des anciens colons, la perception de la moitié des droits d'importation et de tonnage dans les ports de la république d'Haïti, à partir du 1er janvier 1849. Quand la moitié desdits droits excède l'annuité à payer, le surplus doit être affecté au paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt. Si, au contraire, la moitié se trouve insuffisante, la différence vient accroître l'annuité suivante pour être payée par les premiers excédans qui suivront, jusqu'à libération complète. Cette convention, qu'on nous passe le mot, est doublement absurde. Elle oblige, en premier lieu, nos consuls à inventorier les tiroirs de la douane haïtienne, et ce rôle d'huissier est toujours fâcheux pour un agent étranger. Elle ouvre, en second lieu, la porte à la mauvaise foi, car il ne dépend que de l'administration d'annihiler pour nous le bénéfice de cette convention, soit en dissimulant une partie des recettes d'importation, soit en opérant, par le déplacement des conditions économiques du pays, une réduction systématique de ces recettes. C'est ce dernier procédé qu'emploie le plus volontiers le ministre des finances, M. Salomon. Dès la première année de la mise en vigueur de la convention, M. Salomon trouva le secret de réduire la part de nos indemnitaires à 1 million, alors que le minimum de l'annuité devrait être de 1,700,000 francs. Lorsque M. Levasseur posa les bases de la combinaison dont il s'agit, il était sous l'impression de la loyauté bien connue du gouvernement de Riché; mais cette illusion n'est plus permise en face d'un gouvernement à l'envoyé duquel (M. Delva) un de nos derniers ministres des affaires étrangères a pu dire, et sans crainte d'être démenti : « Vous êtes, monsieur, le représentant d'un gouvernement sans foi. »

recettes extra-officielles et y sont encore plus mal employées. Tout ce qu'il n'en réserve pas pour ses besoins personnels est dépensé en préparatifs d'extermination contre les Dominicains, notamment en achats de navires américains, souvent hors de service, qu'il surcharge d'artillerie pour les rendre plus impropres encore à la marche, et que ses matelots nègres font sauter de temps à autre corps et biens, soit par distraction, soit en forçant la soute aux poudres pour y voler de quoi faire des fusées et des pétards. Inutile de démontrer que ces sortes d'achats, outre qu'ils sont l'occasion d'armemens ruineux, sont d'une nature trop exceptionnelle pour alimenter le courant des échanges, et constituent une perte sèche pour le trésor haïtien.

Un système où tout est combiné, d'une part pour augmenter les dépenses, d'autre part pour réduire tout à la fois et les recettes et le capital circulant intérieur, premier mobile de ces recettes, ce système n'a nécessairement pour issue qu'une émission continue d'assignats : aussi en fabrique-t-on encore sans interruption pour *quinze* à *vingt-cinq mille* gourdes par jour, et c'est ici que va se révéler dans tout son éclat le génie financier de Soulouque.

Ce qui soutient, je l'ai dit, la circulation de ce fabuleux papier-monnaie, c'est que les importateurs étrangers ont encore la bonté de le recevoir, et, s'ils consentent encore à le recevoir, c'est à la condition de l'échanger immédiatement et sur place contre des produits du sol, notamment des cafés, qui sont aujourd'hui, avec l'acajou et le campêche, la seule branche de l'exportation haïtienne. Le simple bon sens conseillait donc de surexciter à tout prix la production du café, afin de neutraliser autant que possible les causes de dépréciation qu'une émission continue et illimitée fait peser sur le signe représentatif de cette production. Soulouque a fait justement le contraire.

Pour voler, la première condition c'est d'avoir quelque chose à voler, et l'expérience socialiste du monopole ayant eu pour résultat d'anéantir, ou peu s'en faut, les recettes métalliques du trésor, en mettant en fuite l'importation étrangère qui alimente seule les recettes, Soulouque imagina de les remplacer par des ressources en nature. L'appât était d'autant plus tentant que, par une coïncidence fort rare, il arrivait justement cette année-là (1850), d'un côté, que la récolte de café était d'une abondance extraordinaire en Haïti; d'un autre côté, que les cafés étaient fort recherchés et par suite très chers sur les marchés d'Europe. En même temps qu'il retirait la loi du monopole, le gouvernement haïtien s'adjugea donc le droit d'accaparer pour son propre compte, chez les négocians consignataires, à raison de 50 gourdes le quintal, c'est-à-dire à près de 40 pour 100 au-dessous du cours, le *cinquième* des cafés destinés à l'exportation. Cette perte de *quarante pour cent,* répartie sur les cinq cinquièmes, se traduit, pour la masse des

cafés exportés, par une première surtaxe de 8 pour 100, et ce n'est pas tout. Le gouvernement s'est réservé de payer ce cinquième qu'il accapare à 40 pour 100 au-dessous du cours en bons de douanes qu'il consent à recevoir pour paiement des droits d'exportation dus sur les quatre cinquièmes restans; mais, comme le négociant détenteur de mille quintaux, par exemple, reçoit en paiement des deux cents quintaux que lui enlève l'état 10,000 gourdes en bons de douanes, alors qu'aux termes du tarif il ne doit, pour la sortie des huit cents quintaux restans, que 6,400 gourdes, il lui reste pour 3,600 gourdes de bons sans emploi. Par une de ces singularités de crédit qu'on ne rencontre qu'en Haïti, ces bons sans emploi, et dès-lors sans valeur, ne perdent à la négociation qu'environ 50 pour 100, ce qui, pour mille quintaux de café valant sur le marché de production 80,000 gourdes, réduit cette nouvelle perte à 1,800 gourdes, ou à un peu plus de 2 pour 100. Ce 2 pour 100, joint au 8 pour 100 mentionné plus haut, porte à plus de *dix* pour 100 la surtaxe dont la nouvelle combinaison financière de M. Salomon a grevé la sortie des cafés.

Or, en temps ordinaire, les cafés de notre ancienne colonie, bien que d'excellente qualité, se plaçaient déjà très difficilement sur les marchés d'Europe, ce qu'on attribue à l'imperfection des procédés de nettoyage. Qu'arrivera-t-il donc le jour où, n'étant plus soutenus au lieu de production par les conditions de bon marché résultant de la surabondance de la récolte, et au lieu de consommation par la fermeté exceptionnelle des prix, ces cafés se présenteront en outre sur les marchés d'Europe avec une surcharge de 10 pour 100? Le consommateur n'en voudra plus, l'exportateur n'en demandera plus, et le cultivateur n'en produira plus. Cette gradation commencera probablement en 1851 : il faudra peut-être trois, quatre années pour que la situation que je signale produise ses conséquences extrêmes; mais elles sont inévitables, si ce monopole partiel est maintenu. Le café manquant, l'importation arrêtera ses convois, car il n'est pas probable qu'elle consente à échanger des cargaisons de viandes, de farines, de tissus, etc., contre des cargaisons d'acajou et de campêche, que les bâtimens ne prennent que comme appoint de cargaison et souvent même comme lest. L'importation s'arrêtant, la circulation de la gourde dont elle est l'unique soutien s'arrêtera aussi, d'autant plus que les trois ou quatre élémens d'échange intérieur que possède Haïti proviennent du sol et se trouvent, vu l'extrême division de la propriété, presque toujours réunis dans la même main, ce qui suffit à paralyser l'échange.

Privée du même coup des recettes d'importation, des recettes d'exportation et de l'impôt territorial que le contribuable ne pourra plus payer qu'en chiffons de papier sale, sa majesté n'aura plus qu'une ressource pour soutenir quelque temps encore la splendeur de son

trône : c'est de vendre ses ducs, ses comtes, ses barons aux planteurs de Cuba et de Puerto-Rico. Quant à ses sujets, du moment où la cessation des transactions leur aura enlevé toute chance d'accroître leur bien-être par le travail, ils ne tarderont pas à s'enfermer dans ce problème : obtenir le nécessaire au prix du moindre travail possible. — Ce problème, neuf Haïtiens sur dix se le sont déjà posé, et le bananier l'a résolu. J'ai entendu force gens soutenir que cette solution est la meilleure et s'extasier sur le bonheur d'un peuple qui n'aurait qu'à dormir deux ou trois ans de suite pour se réveiller en plein âge d'or. Il y a là, à tout prendre, quelque chose de vrai. Le seul inconvénient de ce bonheur, c'est de supprimer, avec la nécessité du travail, le sentiment de la solidarité sociale, de détruire avec ce sentiment le respect de la propriété, de préparer dès-lors la disette par la disparition graduelle des bananes, que le plus fort volera au plus faible et dont celui-ci n'aura plus intérêt à soigner la reproduction, et d'amener finalement l'homme à considérer son semblable comme un repas servi par la nature. Certaines peuplades océaniennes, non moins privilégiées que les sujets de Soulouque sous le rapport du climat, justifient cette hypothèse inquiétante.

En somme, plus nous retournons cette vivante énigme qui a nom Soulouque, plus l'énigme s'obscurcit. Jamais forces, garanties, aptitudes civilisatrices aussi nombreuses ne se seront trouvées accumulées dans la même main, et jamais recul plus gratuit vers la barbarie n'aura été exécuté avec un plus désespérant esprit de suite. Selon qu'il plaira à cet indéchiffrable monarque d'entrer dans la voie où l'appellent son intérêt et ses instincts, ou de rester dans celle où le pousse je ne sais quel mobile occulte, Haïti sera prospère dans dix ans ou anthropophage dans vingt ans. Soulouque cache-t-il son jeu? Il le donnait presque à entendre un jour qu'il disait à quelqu'un : « Pour m'arracher mon secret, il faudrait m'ouvrir comme un maquereau ! » L'opération serait trop compromettante pour sa majesté noire, et nous trouvons plus sûr et plus simple d'aller chercher la pensée de civilisation qui peut régénérer Haïti dans cette brave petite république dominicaine, où du moins elle n'existe pas à l'état de rébus. Il est temps. Dans ce fouillis d'invraisemblances qu'offre de tous côtés aux regards la partie française de Saint-Domingue, il n'y a plus guère pour la France qu'un intérêt de curiosité, et ce qui s'agite pour elle dans la partie espagnole, c'est une question d'honneur. A vrai dire, nous ne changeons pas de sujet, car tout me porte à croire que nous pourrions bien rencontrer, chemin faisant, le secret de Soulouque.

II. — LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

L'état social de la partie espagnole de Saint-Domingue offrait, à l'époque de la première révolution, un contraste parfait avec celui de la partie française. Tandis qu'ici les principes vraiment chrétiens déposés dans l'édit de 1698 avaient graduellement fait place à une législation qui flétrissait les mariages mixtes, entravait les affranchissemens et érigeait ouvertement, à l'égard des affranchis, le préjugé de couleur en moyen de police, là tout était organisé pour faciliter la fusion des deux races. Le code des Indes reconnaissait les mariages de maître à esclave, permettait l'affranchissement d'une manière absolue, laissait de fait à l'esclave la faculté de se racheter en le reconnaissant propriétaire des fruits acquis en dehors du travail dû aux maîtres, et assimilait l'affranchi aux blancs (1). Les mœurs espagnoles, avec leurs tendances d'égalité pratique qui n'excluent pas la subordination, mais lui donnent un caractère patriarcal, favorisaient encore le rapprochement, et des circonstances locales ajoutaient à cette influence des mœurs.

Au moment même où les travaux des mines achevaient de dévorer le peu d'indigènes qui avaient échappé à la férocité des premiers *conquistadores*, l'occupation du Mexique et du Pérou ouvrait à l'esprit d'aventures un champ illimité. L'absence de bras d'une part, l'appât de l'inconnu de l'autre, firent émigrer vers la terre ferme la portion la plus entreprenante de la population, et la grande culture, qui supprime tout contact entre le maître et l'esclave, demeura à peu près inconnue dans la colonie naissante. La servitude des noirs, qui étaient venus y remplacer les Indiens (déclarés libres par les édits répétés de la métropole), se transforma en domesticité. La plupart des colons avaient d'ailleurs embrassé l'occupation favorite des Espagnols de cette époque: ils s'étaient faits pasteurs, et l'isolement que crée ce genre de vie, la communauté d'idées, d'éducation, de besoins, les relations d'égalité à peu près absolue qu'il amène à la longue entre le maître et le serviteur firent le reste.

La double couche de sang libre que la race conquérante et le dernier noyau de la race indigène (2) mêlaient au sang africain s'en dis-

(1) Sauf quand l'affranchi mettait les armes à la main contre un blanc, ce qui le rendait passible des peines réservées à l'esclave. « Il n'était justifiable que dans un seul cas, celui où le blanc aurait le premier tiré l'épée du fourreau. Alors, par un généreux retour aux mœurs chevaleresques de l'Espagne, le législateur voulait que toute démarcation disparût, et rien n'était fait à l'affranchi, quelles que fussent les suites du combat. » (*Saint-Domingue*, par M. R. Lepelletier de Saint-Remy; Paris, Arthus Bertrand, 1846.)

(2) Quatre mille indigènes s'étaient groupés autour du cacique Henri, avec lequel l'Espagne finit par traiter de puissance à puissance. Leur descendance, quoique considé-

tinguait d'ailleurs si peu dès la seconde génération, le teint bronzé de l'Espagnol, le teint cuivré de l'Indien et le teint bistré du mulâtre tendaient tellement à se confondre sous l'influence d'une hygiène et d'un climat communs, que les observateurs intéressés, — s'il y en avait eu, — auraient été souvent fort embarrassés de retrouver sur les visages le secret d'une généalogie perdue dans les savanes et les bois. Ce travail de fusion, que ne venaient ralentir ni l'immigration européenne sous le rapport moral, ni l'immigration africaine sous le rapport physiologique, se résumait au moment de la révolution par les chiffres suivans : 25,000 blancs de race espagnole pure; — 15,000 Africains qui, par leur dissémination, échappaient à toute propagande insurrectionnelle, et d'ailleurs trop fiers de la supériorité intellectuelle et sociale qu'un contact journalier avec les maîtres leur donnait sur les esclaves de la partie française pour consentir à imiter ceux-ci, qu'ils appelaient orgueilleusement « les nègres; » — enfin 73,000 sang-mêlés qui se disaient volontiers blancs, et qui, ne soulevant autour d'eux aucune objection injurieuse, avaient fini par se considérer comme tels (1). L'élément dissolvant de la colonie française était ainsi devenu l'élément conservateur de la colonie espagnole. La vanité, qui là creusait un abîme de haines entre les trois classes, avait opéré ici leur cohésion.

Les troubles de la partie française ne servirent qu'à rendre cette cohésion plus étroite. La guerre ayant éclaté entre l'Espagne et la France, le gouverneur espagnol commit la faute d'attirer et d'enrôler les bandes de Jean-François et de Biassou. Ils entrèrent dans l'est comme en pays conquis, exigeant des titres, des cordons, une pension de 100,000 livres chacun, et massacrant de temps à autre les émigrés royalistes, dont ils s'étaient déclarés les protecteurs. Jean-François en égorgea d'un seul coup, à Fort-Dauphin, un millier (2) sous les yeux de l'autorité espagnole, qui leur avait donné asile et qui n'osa pas même protester. Pendant que la minorité esclave, comparant la douceur de sa servitude avec l'étrange liberté dont jouissaient les soldats de Jean-François, mutilés, tués ou vendus au moindre caprice du maître, se fortifiait de plus en plus dans son mépris des « nègres » et de la révolution, la minorité blanche et la majorité sang-mêlée éprou-

rablement mélangée, se reconnaît encore à la beauté de la chevelure, que les hommes portent longue et flottante. Des connaisseurs ont prétendu distinguer les femmes d'origine indienne à ce signe, que les veines, au lieu de se dessiner en bleu sous leur peau, s'y dessinent en rouge.

(1) Nous empruntons ces chiffres au livre de M. Lepelletier de Saint-Remy, à qui l'on doit le seul travail complet et approfondi qui ait paru sur la partie espagnole de Saint-Domingue. La population totale a beaucoup diminué depuis; mais la proportion des trois classes est à peu près la même.

(2) Madiou, *Histoire d'Haïti*.

vaient une commune indignation, une commune terreur en se voyant à la merci de ces masses sauvages dont chaque pas avait été marqué, sur la frontière, par un massacre de mulâtres ou de blancs. Lorsque la paix de Bâle nous eut donné l'île entière, et que Toussaint, se disposant à escamoter la partie espagnole comme il avait escamoté la partie française, signifia qu'il allait venir prendre possession de l'est *au nom de la France*, cet accord de répugnances et de craintes se manifesta plus énergiquement encore. Pour vaincre les résistances de l'agent français Roume, qui s'opposait avec beaucoup de fermeté à cette singulière interprétation du traité de Bâle, Toussaint avait dit, en montrant les noirs ameutés sous main par lui-même : « Je puis répondre de votre vie; mais je n'ai pas assez de pouvoir pour empêcher ce peuple de se porter sur la partie espagnole et de sacrifier à sa vengeance toute la population de race européenne; » ce qui était fort peu rassurant pour les blancs espagnols. L'annonce de cette visite était moins rassurante encore pour la population de couleur, car Toussaint avait déjà proclamé la guerre d'extermination contre les mulâtres du sud. Une députation des paroisses alla donc supplier les deux métropoles de se concerter pour que la cession de l'est fût retardée jusqu'au moment où la France serait en mesure d'en prendre possession au lieu et place de son soi-disant délégué; mais, avant que la réponse arrivât, Rigaud, qui tenait seul en échec Toussaint, fut abattu, et celui-ci, laissant à Dessalines le soin d'achever le massacre des hommes de couleur du sud, retourna brusquement vers la partie espagnole. Le mulâtre Chanlatte et le général Kerverseau, qui servait sous ses ordres, essayèrent vainement, à la tête de cent cinquante Français et d'une autre poignée de Dominicains, de barrer le passage à l'armée noire. Quant au gouverneur espagnol, il se borna à un simulacre de défense, et Toussaint resta maître de ce magnifique territoire, où son approche avait fait le désert. Tout ce qui avait pu fuir avait fui.

Ceci se passait en 1801. L'année suivante, deux frégates françaises apparurent à l'horizon de Santo-Domingo. A ce signal muet de délivrance, sans même savoir si le débarquement était possible (l'état de la mer ne le permit pas), cent cinquante créoles, groupés autour de quelques Français, s'emparèrent de l'un des forts, en massacrèrent la garnison, et forcés, faute de secours, de se jeter dans la campagne, y propagèrent le soulèvement. Au bout de vingt jours, tout l'est était soumis à sa nouvelle métropole. Après le désastre qui frappa l'armée de Leclerc, et quand notre drapeau, à peine entouré de quelques centaines de soldats, semblait plus compromettant que protecteur pour la population qu'il abritait, l'est eut seul le courage de rester français, préférant aux risques de la domination noire, et même aux garanties de sécurité matérielle que lui offrait le protectorat britannique, les dan-

gers de la fidélité. Cette invincible horreur du joug noir, cette confiance dans le drapeau français sont restées jusqu'à ce jour les deux traits distinctifs de l'esprit public dominicain. Dessalines en venant peu après, à la tête de vingt-deux mille noirs, semer le massacre, le pillage et la dévastation jusqu'aux portes de Santo-Domingo, et le général Ferrand en l'obligeant à la retraite, justifièrent cette double tendance. Le dévouement des Dominicains à la France ne s'est démenti qu'une fois.

Sous l'habile administration de Ferrand, l'ancienne *audience*, naguère la plus désolée des colonies espagnoles, avait rapidement changé d'aspect. Les services publics avaient été organisés, des routes percées, des débouchés extérieurs ouverts; mais quatre ans s'étaient déjà écoulés sans que la France, absorbée par ses luttes continentales, semblât se souvenir qu'au fond du golfe du Mexique une poignée de citoyens français abandonnés à eux-mêmes entre un ennemi six fois plus nombreux et l'Océan sillonné par les croisières d'un autre ennemi attendaient de la métropole un signe d'encouragement, un gage au moins verbal de protection. Une sourde désaffection commença. Sur ces entrefaites eut lieu l'injuste invasion de l'Espagne par Napoléon, et le noyau castillan de Saint-Domingue se sentit atteint au cœur par cette commotion électrique qui, des Pyrénées à Cadix, de Cadix aux Antilles, des Antilles à la mer Vermeille, soulevait la race espagnole contre nous. Ces deux griefs furent habilement exploités par le gouverneur de Puerto-Rico, et surtout par les agens anglais, qui ne cessaient de montrer aux Dominicains d'un côté une innombrable armée noire prête à profiter, d'un moment à l'autre, pour les envahir, de l'abandon où les laissait la France, de l'autre une escadre britannique décidée à les protéger contre les rancunes de la France, en attendant que l'ancienne mère-patrie fût elle-même en mesure de les secourir. Une insurrection éclata dans le canton de Seybo, et le chef des insurgés, don Juan Sanchez Ramirez, créole espagnol, réunit bientôt autour de lui environ deux mille hommes. Ferrand alla à leur rencontre avec cinq cents hommes, qui, après un combat de quatre heures, furent enveloppés et mis en déroute. Ferrand se brûla la cervelle sur le champ de bataille, et les quelques détachemens français disséminés dans la colonie se replièrent vers Santo-Domingo, place qui n'était protégée que par un mauvais mur d'enceinte, sans fossés, mais que le général de brigade Barquier se mit en tête de défendre contre les efforts combinés des insurgés et de la croisière anglaise.

Le peu de vivres qui se trouvait dans la place ou que des corsaires étaient parvenus à y jeter fut bientôt épuisé, et on mangea les chaussures, les harnais, les buffleteries, qui finirent par s'épuiser aussi. Il fallut alors faire une sortie et gagner une bataille chaque fois qu'on

voulait dîner. A la guerre comme à la guerre! et ce dîner se composait tout bonnement d'une plante empoisonnée, appelée *gualliga*, qui croissait par bonheur en abondance aux environs de la ville et dont on amortissait quelque peu les propriétés vénéneuses après six jours de manipulations très compliquées. Au bout de huit mois et après onze sorties, onze batailles, onze victoires, dont chacune coûtait fort cher à l'ennemi, la fatalité s'en mêla décidément : la *gualliga* manquait, et, comme une contrariété n'arrive jamais seule, la croisière anglaise, devenue peu à peu une escadre, se préparait au débarquement. Barquier, qui avait refusé jusqu'au bout de traiter avec les insurgés, se résigna donc à proposer au commandant des forces britanniques une capitulation très fière et telle qu'auraient pu l'exiger de braves gens encore approvisionnés de *gualliga*. Je sais quelque chose de presque aussi beau que cet héroïsme surhumain complétement ignoré en France et qui avait la conscience de son obscurité : c'est l'allocution adressée par le major-général sir Hugh Lyle Carmichaël à ses troupes en prenant possession de la place : « Soldats, dit sir Hugh, vous n'avez pas eu la gloire de vaincre la brave garnison que vous remplacez; mais vous allez reposer vos têtes sur les mêmes pierres où d'intrépides soldats venaient se délasser de leurs glorieux travaux après avoir bravé les dangers de la guerre et les horreurs de la faim. Que ces grands souvenirs impriment dans vos cœurs des sentimens de respect et d'admiration pour eux, et souvenez-vous que, si vous suivez un jour cet exemple, vous aurez assez fait pour votre gloire. » Barquier et le diminutif de garnison qu'il commandait sortirent avec les honneurs de la guerre, et furent conduits en France aux frais de la Grande-Bretagne.

Voilà par quels magnifiques souvenirs se clot l'histoire de notre passagère domination à Santo-Domingo. A l'involontaire respect qu'ils laissaient au cœur des *Seybanos*, très bons juges en fait de courage, vinrent se joindre, la première effervescence d'*espagnolisme* passée, les regrets du contraste. Le traité de Paris avait confirmé la rétrocession qui s'était opérée de fait en faveur de l'Espagne, et cette belle colonie, à qui quatre années d'une administration française fonctionnant dans les circonstances les plus défavorables avaient suffi à révéler le secret de ses richesses, retrouva son ancienne métropole plus pauvre, plus affaiblie, plus impuissante à la vivifier que jamais. La mémoire du général Ferrand devint et est restée jusqu'à ce jour dans la partie espagnole l'objet d'un véritable culte (1).

(1) Son nom est devenu, dans le langage des Dominicains, une sorte de superlatif qui est le dernier terme de l'estime et de l'éloge. Notre dernier consul à Santo-Domingo, M. Victor Place, avait pu, sans sortir de la réserve que lui imposait sa position officielle, rendre d'importans services à ce petit pays. Dans l'effusion d'une reconnaissance qu'ils ne savaient plus comment exprimer, les Dominicains lui disaient à son dé-

En 1821, un avocat nommé Nuñez Caserès profita de la réaction de mécontentement ou d'indifférence qui s'était opérée autour du drapeau espagnol pour arborer à Santo-Domingo le drapeau colombien et se proclamer président; mais une vieille rivalité municipale existait entre Santiago, ville importante de l'intérieur, et Santo-Domingo : une scission éclata presque immédiatement, et les quadruples sauvés par Boyer du pillage du trésor de Christophe jouèrent, dit-on, de part et d'autre un rôle important dans l'affaire. Vu à distance, le mouvement qui venait de soumettre toute la partie française au successeur de Pétion pouvait passer pour une réaction mulâtre, et celui-ci, qui convoitait ardemment l'est, y avait habilement semé la division, espérant qu'à la faveur de l'espèce de solidarité que sa couleur, son récent triomphe sur l'influence africaine établissaient entre la majorité sang-mêlée de la partie espagnole et lui, il se ferait aisément accepter comme médiateur. En effet, une des deux factions l'appela. Sous l'impression de la sécurité relative qu'il inspirait, rien n'avait été organisé pour la défense, et son armée, divisée en deux corps qui pénétrèrent l'un par le nord, l'autre par le sud, arriva sans coup férir à Santo-Domingo, où il n'eut rien de plus pressé que de proclamer la constitution de l'ouest (9 février 1822).

Le noyau castillan n'avait partagé cependant ni cette indifférence ni cette sécurité. Devinant d'avance où voulait en venir Boyer et ne pouvant pas attendre le moindre secours du gouvernement de Madrid, il se souvint du drapeau qui, deux fois déjà, avait sauvé la partie espagnole de l'invasion de l'ouest, et une députation de notables se rendit secrètement auprès du gouverneur de la Martinique pour solliciter la protection de la France. Une flottille commandée par le contre-amiral Jacob se dirigea aussitôt vers Saint-Domingue; mais dans l'intervalle l'escamotage annexioniste de Boyer s'était accompli. Les troupes noires, qui inondaient déjà tout le pays, y comprimaient par la terreur l'explosion des tendances françaises, et le contre-amiral Jacob n'arriva à temps que pour recueillir ceux des habitans qui s'étaient le plus ouvertement compromis à notre intention.

L'habileté dont Boyer venait de faire preuve l'abandonna dans l'administration de cette facile conquête. Appliquer ouvertement, dans un pays où le quart de la population est d'origine blanche et où la moitié des sang-mêlés revendiquent cette origine (1), l'article de la constitution qui interdisait la propriété aux blancs, il n'y fallait pas songer; mais Boyer l'appliqua d'une façon indirecte, soit en obligeant à se na-

part : « Nous nous souviendrons ici de vous comme de Ferrand. » Une vieille femme du pays possède un portrait de Ferrand qui n'a d'autre mérite que celui de l'authenticité : quelques riches Dominicains l'ont vainement couvert d'or pour qu'on le leur cédât.

(1) Les métis clairs s'appellent eux-mêmes « blancs du pays » (*blancos de la tierra*).

turaliser Haïtiens les blancs, tant Français qu'Espagnols, qui voudraient continuer à résider dans le pays comme propriétaires (1), soit en confisquant les biens des propriétaires absens qui ne viendraient pas faire valoir leurs droits dans un délai d'un an, prorogé de quatre mois pour sauver l'hypocrisie des formes, soit en exigeant enfin la présentation des titres de propriété dans un pays où la propriété ne reposait souvent que sur la tradition orale. Si quelque blanc protestait, il était persécuté, emprisonné, parfois même fusillé, et le découragement ou la terreur chassaient de jour en jour le peu de familles considérables qui étaient parvenues à éluder le bannissement déguisé dont ces iniquités fiscales frappaient la race européenne. Avec elle disparaissaient de jour en jour du sol « les talens, les richesses, le commerce, l'agriculture (2). » En peu d'années, les énormes accumulations de numéraire que les sobres descendans des premiers colons laissaient s'entasser de génération en génération dans leurs coffres avaient disparu, et l'invasion du papier-monnaie haïtien avait achevé de paralyser la faible circulation commerciale qu'entretenaient les lents déplacemens de ce numéraire. Les routes créées par Ferrand n'étaient plus viables, et, par la désertion graduelle des pavillons étrangers, la production agricole était presque descendue au niveau de la consommation intérieure. La vieille université de Santo-Domingo, qui appelait naguère à elle la jeunesse espagnole des îles et du continent voisins, n'ouvrait même plus ses salles vides à la jeunesse du pays, condamnée au maigre brouet intellectuel d'un budget de l'instruction publique qui s'élevait, pour la république entière, à *quinze mille* francs. Il n'était pas jusqu'aux restes architecturaux de l'ancienne magnificence castillane qui, par un effrayant symbole, ne se fussent écroulés sous ce souffle de barbarie.

Boyer ne laissait même pas aux Dominicains le bénéfice de l'état de barbarie. Les deux grandes ressources de toute organisation sociale imparfaite, — l'élève des bestiaux qui, dans ce climat privilégié, sur cet immense sol presque vierge, n'exige ni argent, ni soins, — la coupe des bois précieux, travail qui porte avec lui sa rémunération immédiate, — n'échappèrent pas plus que le reste à l'avidité besoigneuse du gouvernement de Port-au-Prince. Les vastes terrains concédés aux pre-

(1) Les blancs qui ne voulaient pas renier leur nationalité et prêter serment à Boyer avaient, il est vrai, la faculté de vendre leurs terres; mais un système qui repoussait les blancs établis dans l'est repoussait à plus forte raison l'immigration européenne, qui seule eût pu leur fournir des acquéreurs, les gens du pays possédant cent fois plus de terres qu'ils n'en pouvaient cultiver. Cette faculté n'était donc que dérisoire.

(2) Manifeste des insurgés dominicains. — A la chute de Boyer, le chiffre de la population de l'est, qui, vingt ans auparavant, s'élevait à environ 125,000 ames, se trouvait réduit à environ 85,000 ames.

miers colons s'étaient presque partout tranformés en *hattes* (pacages), dont les descendans de ces colons jouissaient en commun. Sous prétexte d'appliquer à l'est le système territorial de l'ouest, Boyer exigea que les hattes fussent partagées entre tous les ayant-droit, et, comme ceux-ci ne s'étaient guère mis en peine de conserver les titres d'une co-propriété que personne ne leur contestait jusque-là, cette prescription, en apparence si inoffensive, aboutissait à la confiscation pure et simple des pacages communaux. Le morcellement seul de ces pacages aurait d'ailleurs suffi à ruiner l'élève des bestiaux. La mesure dont il s'agit trouva tant de résistance dans l'application, qu'elle ne pesa guère sur les hattiers qu'à l'état de menace; mais c'en était assez pour leur rendre odieux le joug de Port-au-Prince. Une intolérable fiscalité vint paralyser plus tard la coupe des bois d'acajou, et acheva d'étendre aux campagnes le découragement et les rancunes que l'anéantissement du commerce, la proscription matérielle ou morale qui pesait sur l'élite de la population, avaient semés dans les villes. Ajoutons que, non content d'associer les habitans de l'est à sa barbarie présente, Haïti les avait rendus responsables de son passé, en leur faisant payer leur quote-part de l'indemnité française, qu'ils ne devaient pas.

En présence de cette coalition de griefs, Boyer avait compris lui-même qu'il ne pouvait dominer qu'en divisant, et, de même qu'il contenait l'opposition de la majorité sang-mêlée de l'ouest par la peur des nègres, il essaya de contenir la majorité sang-mêlée de l'est par la haine des blancs. Sauf quelques exceptions, cette odieuse tactique ne lui réussit pas. Les sang-mêlés de l'est s'étaient, depuis trois siècles, considérés comme solidaires de la race blanche, et ils pouvaient moins que jamais oublier cette solidarité à l'aspect de l'universelle misère que créait autour d'eux l'exclusion de cette race. Les atteintes portées par Boyer au sentiment catholique des Dominicains, qui sont restés religieux comme des Espagnols du xve siècle, auraient au besoin suffi à grouper dans une commune antipathie les divers élémens de cette population.

J'ai dit que, sous le rapport religieux, l'ancien parti mulâtre en était encore aux idées de la révolution et du directoire. Du choc de ce philosophisme béat, qui ne croyait qu'au compère Mathieu, avec ce catholicisme ardent, qui ne croit qu'aux miracles, devaient jaillir de mortelles susceptibilités, et le gouvernement de Port-au-Prince fit saigner comme à plaisir la blessure. Le trésor des églises assouvit plus d'une fois sa pénurie financière. Les presbytères, les chapitres, les couvens furent expropriés de leurs terres et de leurs rentes au profit du domaine. Les tracasseries, les humiliations de toute espèce ne furent pas plus épargnées à ce tout-puissant clergé dominicain, en qui se personnifiait depuis les premiers temps de la conquête la souverai-

neté spirituelle des Indes, qu'aux prêtres de convention de la partie française. L'archevêque-primat de Santo-Domingo, qui passait cependant pour avoir prêté la main à l'annexion, rendit cet antagonisme plus saisissable encore en refusant d'étendre sa juridiction sur l'ouest, et acheva de frapper l'imagination des masses en désertant son siége pour aller mourir dans un couvent de Cuba.

L'exclusion systématique qui les écartait graduellement des emplois publics, la présence de nombreuses garnisons noires dans chacune de leurs villes, les avanies quotidiennes auxquelles les exposait ce contact sous un régime où la partialité en faveur des noirs était érigée en moyen de gouvernement, tout concourait à donner aux Dominicains ce rôle de vaincus qui, à défaut même d'autres griefs, légitime la révolte. A la première nouvelle de l'insurrection des Cayes (1843), l'ancienne *audience* espagnole, Santo-Domingo en tête, se souleva en masse contre Boyer.

La pensée d'une scission ne dominait pas d'ailleurs dans ce premier soulèvement. Outre qu'ils n'étaient pas prêts pour cette éventualité, les Dominicains accueillaient presque avec confiance l'avénement d'une opposition qui, à plusieurs reprises, avait pris fait et cause pour eux. La liste du nouveau gouvernement provisoire, où on n'avait même pas daigné leur donner un seul représentant, dissipa cette illusion, et apprit à l'est que l'ouest entendait, comme par le passé, le traiter en pays conquis. L'apparition d'Hérard, qui, à la tête d'un corps d'armée, était venu proclamer la révolution dans la province de Santiago, acheva de gâter les choses. Mesurant les tendances scissionistes de la population dominicaine à leur légitimité, Hérard vit partout des suspects, en remplit les prisons, rançonna les églises, cassa les administrations provisoires que les habitans s'étaient données, y substitua des fonctionnaires de son choix, presque tous recrutés dans l'innombrable état-major improvisé qu'il avait emmené de Port-au-Prince, et trouva, pour tout dire, le secret de faire oublier, en deux ou trois semaines, les vingt-deux ans d'abus, de vexations, d'extorsions, de tyrannie que la partie espagnole reprochait à l'administration de Boyer. La partie espagnole envoya cependant des députés à la constituante de Port-au-Prince; mais c'est là même qu'une rupture définitive devait s'accomplir.

La députation dominicaine choisit noblement son terrain. L'est consentait à ne pas se séparer de l'ouest, mais à la condition que l'ouest ne s'obstinerait plus à se séparer de la civilisation et que l'immigration blanche cesserait d'être repoussée. Soit que la condition comminatoire qu'impliquait ce dernier effort de conciliation ne fût pas comprise, soit qu'on crût pouvoir dédaigner les menaces d'une population six fois moins nombreuse que celle de la partie française, l'exclusion

des blancs fut maintenue. L'égalité absolue des cultes fut en outre introduite pour la première fois dans la loi fondamentale, et cette innovation, où l'esprit d'imitation avait probablement plus de part que l'esprit de système, put être considérée par les Dominicains comme la consécration légale et par suite l'aggravation des atteintes portées sous Boyer à leur sentiment religieux. « Si, lorsque le catholicisme était la religion de l'état, ses ministres avaient été méprisés et vilipendés, que serait-ce maintenant qu'il allait être entouré de sectaires et d'ennemis (1)? » A partir de ce moment, tous les districts de l'est se préparèrent à l'insurrection, pendant que les députés dominicains, qui continuaient de siéger pour la forme dans la constituante, faisaient de secrètes démarches auprès du contre-amiral de Mosges, commandant les forces navales françaises, de M. Adolphe Barrot, envoyé à Port-au-Prince pour traiter la question de l'indemnité, et de M. Levasseur, notre consul résident. Les députés dominicains demandaient le concours de la France à la scission qui se préparait, nous offrant, en échange, soit la suzeraineté, soit le protectorat, soit la cession pure et simple de leur territoire. Nos agens refusèrent de se prononcer, se bornant à transmettre ces ouvertures au gouvernement français; mais entre les oppresseurs et les opprimés, entre Port-au-Prince qui repoussait la civilisation et Santo-Domingo qui l'appelait, entre ces Haïtiens qui, pour prix du généreux abandon de nos droits, pour prix de notre patience systématique dans l'affaire de l'indemnité, érigeaient la haine du nom français en principe constitutionnel, et ces Dominicains qui, ne nous devant rien après tout, appelaient pour la quatrième fois depuis cinquante ans ce drapeau français qu'ils avaient été les derniers à défendre dans l'île, les sympathies de notre gouvernement pouvaient-elles être douteuses? Les députés de l'est crurent donc pouvoir se dispenser de dissimuler leurs espérances, et un beau jour Hérard les fit arrêter.

M. Levasseur obtint leur mise en liberté, et les Dominicains ne virent là qu'un gage formel de notre protection. L'arrivée à Santo-Domingo de M. Juchereau de Saint-Denis, consul désigné pour le Cap et qui, par suite de la destruction de cette ville, avait obtenu du gouvernement haïtien que sa résidence fût transférée dans la capitale de l'est, la présence des bâtimens français qui avaient transporté M. Juchereau de Saint-Denis et les députés dominicains délivrés à la sollicitation de M. Levasseur, le langage peu diplomatique, mais ardemment sympathique de nos marins, — tout contribua à fortifier les Dominicains dans cette conviction. Bien que nos agens se tuassent de dire que la France ne s'était pas prononcée, bien que le chef de la dé-

(1) Manifeste de l'insurrection dominicaine.

putation dominicaine, M. Baëz, conseillât tout le premier d'attendre cette décision pour agir, Santo-Domingo (27 février 1844) donna le signal du soulèvement, qui se propagea, avec la rapidité de l'éclair, dans toute la partie espagnole.

M. Juchereau de Saint-Denis put du moins prévenir les suites d'une impatience qu'il n'avait pas été en son pouvoir de comprimer. La garnison haïtienne de Santo-Domingo était parfaitement en mesure d'écraser la ville; il obtint qu'elle capitulât. Le chancelier du consulat, M. Terny, prit même sur lui de vaincre les dernières hésitations du commandant haïtien en allant, tout essoufflé, annoncer à celui-ci qu'un corps innombrable d'insurgés devait, dans quelques instans, venir l'égorger, lui et ses soldats. — « Mais je ne vois personne, dit le commandant en mettant le nez à la fenêtre. — C'est que sans doute.... ils sont à dîner... répondit avec beaucoup d'aplomb M. Terny, dont l'observation produisit d'autant plus d'effet qu'elle avait le mérite de la couleur locale. — Je n'y pensais pas! » dit à son tour le commandant, et la garnison haïtienne s'embarqua sur nos vaisseaux.

L'insurrection publia un long manifeste destiné à établir ses griefs et ses droits auprès des nations civilisées, à qui elle rouvrait l'île. Les Dominicains déclaraient se soulever en vertu du principe qui avait légitimé quelque mois auparavant la chute de Boyer. Cette indirecte sanction leur était même parfaitement inutile. « De ce que les naturels appelaient l'île de Saint-Domingue Haïti, il ne s'ensuit pas que la partie occidentale, qui, la première, se constitua en état souverain, eût le droit de considérer le territoire de l'est comme partie intégrante de cet état.... Si la partie de l'est appartient à une autre domination qu'à celle de ses propres fils, elle appartiendrait à la France ou à l'Espagne, et non à Haïti... » — Objecterez-vous le pacte tacite de 1822? L'existence de ce pacte est plus que douteuse, et vous nous en avez, en tout cas, dégagés en le violant outrageusement... « Nous n'avons aucun devoir vis-à-vis de ceux qui nous privent de nos droits. » — Considérez-vous au contraire l'est comme conquis par la force? Eh bien! que la force décide. Telle est la substance de ce long document, où le fatalisme espagnol et l'ergotage *estudiantino* de la vieille métropole universitaire se révèlent parfois d'une façon piquante, comme dans cette phrase : « *considérant* qu'un peuple qui est condamné à obéir à la force et y obéit fait bien, mais qu'aussitôt qu'il peut y résister et y résiste, il fait mieux... » Voilà déjà sept années que ce généreux diminutif de nation se promène de champ de bataille en champ de bataille à cheval sur son *considérant*.

Et cependant les Haïtiens pris en masse ne demandaient pas mieux que de laisser les Dominicains en repos. La rupture du faisceau natio-

nal, comme on disait à Port-au-Prince, était à coup sûr le moindre souci d'une révolution qui, quelques jours après, détachait pour son propre compte le nord et le sud de ce faisceau. Sans Accaau, qui effraya un peu tout le monde et rallia à propos les divers partis sur le terrain neutre de la candidature de Guerrier, Haïti serait probablement partagé, à l'heure qu'il est, en quatre états distincts, deux monarchies et deux républiques. Les Haïtiens, qui sont tous attachés au sol, ont montré en outre, de tout temps, une répugnance invincible à aller tenir garnison à Santo-Domingo, et les levées en masse dont la guerre de l'est était et est encore le prétexte devaient leur déplaire à plus forte raison. Ajoutons que cette guerre a souvent menacé de famine la partie française, qui s'approvisionnait de bestiaux dans la partie espagnole et y laissait en échange son café. Si enfin la peur des blancs faisait désirer la soumission d'un pays qui appelait l'immigration blanche, ces mêmes défiances contribuaient aussi par contre-coup à rendre odieuse une guerre qui, en se prolongeant, pouvait substituer à cette immigration pacifique une intervention armée.

Guerrier et Riché semblaient partager sous ce rapport l'impression générale, et leur passage au pouvoir fut marqué par une trêve tacite entre l'est et l'ouest. Soulouque semblait lui-même disposé, dans le principe, à laisser les Dominicains en repos; mais M. Dupuy et Similien devinrent, l'un ministre, l'autre conseiller intime, et M. Dupuy, qui était intéressé dans les fournitures militaires, Similien, qui visait à la présidence, s'entendirent à leur insu pour le pousser dans une guerre qui assurait à l'un d'assez jolis profits, et qui donnait à l'autre les balles dominicaines pour complices. Soulouque céda avec d'autant moins de défiance à ces suggestions qu'elles partaient à la fois de deux côtés opposés, de deux influences rivales, de deux ennemis jurés. Dès 1847, l'asservissement de l'est était devenu l'idée fixe du futur empereur, et depuis, parmi ceux-là même qui déploraient cette manie, ce fut à qui la flatterait pour ne pas être fusillé. L'illusion favorite de Soulouque, celle que ses courtisans caressaient le plus, consista long-temps à croire que les Dominicains soupiraient après la domination haïtienne, et que la crainte du châtiment qu'ils avaient encouru par leur révolte comprimait seule cet élan de soumission. Aussi ne cessait-il de leur offrir un pardon magnanime. Un des ministres, plus honnête homme que ses collègues, essaya de donner un autre cours aux idées du président, et prononça le mot de fédération. — « Qu'est-ce que c'est que fédération? dit Soulouque en fronçant le sourcil à ce mot entièrement nouveau pour son esprit et ses oreilles. — Président, c'est... c'est ce que vous voulez, balbutia le ministre. — Alors, ça bon, dit Soulouque tranquillisé. Je ne m'en dédis pas : je promets la fédé-

ration; je consentirai même à reconnaître les grades créés par les insurgés. » Amnistie et fédération étaient, en un mot, synonymes pour Soulouque, et ce *quiproquo* dura plusieurs mois.

J'ai dit quels mécomptes Soulouque rapporta de son expédition de 1849, mécomptes d'autant plus cruels qu'après ces assurances répétées d'amnistie, il s'attendait à être reçu dans l'est à bras ouverts. Les haines de peau s'ajoutaient à l'exaspération du vaincu pour envenimer la blessure dont saignait ce sauvage orgueil. Les vainqueurs étaient non-seulement des rebelles, mais encore des mulâtres, ainsi qu'il les nomme, et son idée fixe de conquête se transforma en idée fixe d'extermination. La soif de l'or, qui est venue égaler chez Soulouque la soif du sang, a aussi sa part dans les préparatifs de destruction qu'il fait contre les « Espagnols, » car l'idée d'Espagnols ne se sépare pas encore dans cette partie du monde de l'idée de quadruples, de reliquaires précieux, de vierges en or massif. C'est là l'appât qui de loin fascinait Toussaint, qui attira Dessalines jusqu'aux portes de Santo-Domingo, et qui tout récemment encore, lors de la réaction africaine qui sépara la mort de Guerrier de l'avénement de Riché, appela Pierrot dans l'est, où il fut aussi mal reçu que devait l'être plus tard son empereur.

Ne toucherions-nous pas décidément au secret de Soulouque? Si le tyran nègre maintient contre les mulâtres atterrés la compression de 1848, n'est-ce point par la crainte, d'ailleurs très chimérique, de les voir exploiter, lors de la tuerie générale de Dominicains qu'il projette, la solidarité de désespoir qui les unirait à la majorité sang-mêlée de cette population? Si par contre il ménage tant les piquets, c'est qu'il les juge sans doute indispensables à cette œuvre d'extermination, où ils déploieraient, avec une science et un aplomb de cruauté qu'eux seuls possèdent encore dans la patrie de Biassou, ces furieuses antipathies de couleur dont ils sont les derniers dépositaires. L'invasion de la partie espagnole, si tant est que la partie espagnole veuille se laisser envahir, n'offrirait-elle pas en outre une solution amiable du différend survenu entre le gouvernement et les piquets sur la question de pillage, question ajournée tant que la fabrication du papier-monnaie et les marchés de fournitures les aideront à patienter, mais qui se reproduira inévitablement le jour où ce papier ne vaudra plus rien et où les négocians étrangers refuseront de livrer leurs draps? C'est là probablement encore ce qui explique comment Soulouque, après avoir pris si chaudement l'alarme sur l'attitude de ces dangereux créanciers, au point de faire fusiller les plus pressés, n'a pas craint d'en peupler les administrations et les états-majors. L'heure de régler venue, l'est serait là pour payer la rançon de l'ouest. N'est-ce pas enfin dans ces espérances d'un pillage dont elle s'exagère la richesse qu'il faut cher-

cher le mot de l'effroyable imprévoyance avec laquelle sa majesté noire épuise et gaspille, intérêts et principal, les dernières ressources du pays? Je n'invente pas ces hypothèses : elles ont cours dans Haïti, et figurent, comme nous dirions ici, parmi les prévisions constitutionnelles du moment.

Voilà devant quel ennemi les Dominicains en sont réduits à défendre, avec des forces six fois moindres que les siennes, un territoire trois fois plus étendu. Voilà dans quelle situation désespérée une poignée de braves gens trouvaient naguère au fond de leurs souvenirs assez d'instincts français pour demander à notre gouvernement seul une protection que les États-Unis et l'Angleterre leur offraient à l'envi. Un vieux scrupule de négrophilisme a jusqu'à ce jour neutralisé les sympathies de la France pour ce petit peuple : eh bien! c'est à ce scrupule même que nous nous adresserions au besoin. Ce n'est qu'en mettant définitivement le holà aux projets d'invasion de Soulouque que nous pouvons désormais arrêter la nationalité noire sur la pente de sauvagerie où elle roule depuis trois ans. Une fois contraint de laisser les Dominicains en repos, Soulouque ne se préoccuperait plus de la complicité de terreur qu'il suppose exister entre les sang-mêlés de l'est et la classe éclairée de l'ouest; il cesserait d'écraser celle-ci. Une fois contraint de renoncer à la tuerie et au pillage qu'il médite, il n'aurait plus besoin de sa bande de tueurs et ne compterait plus sur ce pillage pour les assouvir : devenus inutiles et dangereux, les piquets seraient traités à leur tour en suspects; l'anéantissement de l'élément sauvage viendrait coïncider avec la réhabilitation de l'élément civilisateur. Par la paix cesserait enfin cet épouvantable désordre financier qui a la guerre pour prétexte et la perspective du butin pour encouragement. Mais je ne veux pas chercher ailleurs que chez les Dominicains eux-mêmes le motif déterminant de l'intervention de la France. Nous essaierons de les faire entièrement connaître, eux et leurs deux chefs : — Baez, noble et fine intelligence; — Santana, cette honnête et rude figure de pâtre regrettant ses bœufs, et qui sort tout simplement du bloc où l'histoire, en ses jours de verve, taille les statues de héros. Puis nous laisserons au sentiment public à décider s'il est temps d'accorder un regard à la touchante obstination de cette petite république, qui, après chaque miracle de patience et de courage, nous demande avec une naïve hésitation si elle n'a pas encore assez fait pour devenir française, et qui, en attendant qu'on daigne lui répondre, se bat à l'arme blanche par économie.

GUSTAVE D'ALAUX.

LA

GUERRE DE MONTAGNE.

LA KABYLIE.

I. — *La Grande-Kabylie*, par M. le général Daumas et le capitaine Fabar, 1847.
II. — *La Guerre en Afrique*, par M. le général Yusuf, 1850.
III. — *Moniteur algérien*. — Œuvres diverses du maréchal Bugeaud.

II.

LE MARÉCHAL BUGEAUD.

I. — LES PAYS ET LES POPULATIONS KABYLES.

La guerre d'Afrique a eu deux époques : dans l'une presque toujours défensive, dans l'autre essentiellement offensive, elle a commencé par des essais trop souvent stériles, elle s'est continuée par des marches rapides et des combats décisifs. Aujourd'hui, l'une et l'autre de ces périodes sont terminées : la première a des représentans bien nombreux et bien divers parmi les gouverneurs et les généraux qui se sont succédé de 1830 à 1840 sur la terre africaine; la seconde, qui s'est achevée avec la prise d'Abd-el-Kader, se personnifie dans un seul homme: le maréchal Bugeaud. C'est la seconde période surtout qu'il y aurait aujourd'hui intérêt à retracer; c'est la seconde qui fait le mieux comprendre les difficultés que rencontre une armée française sur le sol de l'Algérie et les moyens dont elle dispose pour les surmonter. De ces difficultés, les unes tiennent à la nature, au climat, à la configuration

du pays, les autres aux mœurs des habitans. La guerre d'Afrique est avant tout une guerre de montagne, et le tableau des combats de Zumalacarregui en Navarre (1) a déjà pu nous révéler quelques-uns des obstacles qu'elle crée à nos armes. En Afrique, pourtant, la guerre de montagne prend en quelque sorte une forme nouvelle; — elle devient, sur certains points du territoire, la *guerre du désert*. C'est là qu'est l'originalité de nos campagnes d'Afrique; c'est là aussi qu'est la grandeur de la tâche essayée par tant d'hommes de guerre habiles, et remplie par un seul d'entre eux avec une incontestable supériorité.

Les difficultés propres à la guerre d'Afrique tiennent, nous l'avons dit, les unes à la nature, les autres aux hommes. Les premières ne sont pas les moins redoutables. Presque toujours le soldat a pour perspective d'une victoire gagnée quelque ville opulente où il ira se ravitailler après le combat. Dans une expédition contre les Sicks, les soldats anglais voient autour d'eux une terre pleine d'aromates et des villes populeuses; le soldat russe lui-même, après une campagne dans le Caucase, sait qu'il retrouvera les riches bassins de la Tauride. Nos soldats, au contraire, n'ont jamais devant eux que le désert, le *pays de la soif*, comme ils disent; ils savent qu'ils ne seront jamais reposés d'une expédition que par les privations nouvelles que chaque victoire leur imposera. En entrant en campagne, ils reçoivent dix jours de vivres, c'est-à-dire une ration insuffisante de biscuit, trois cents grammes de viande, soixante grammes de riz, puis du café en place de vin. Ces dix jours de vivres sont généralement épuisés au bout d'une semaine. Alors, à moins qu'une razzia ne leur vienne en aide, ils sont bien obligés de recourir aux provisions du désert, qui sont les rats, les serpens, les tortues, les gerboises et les racines. Heureux encore si le désert n'est pas trop avare de ces uniques ressources! heureux surtout s'ils trouvent sur leur chemin quelque bois mort, que chacun ramasse en passant pour cuire la maigre pitance de sa compagnie!

Telles sont les dures conditions que la nature du pays impose à cette guerre. Voici maintenant quel ennemi nos soldats ont à combattre. — L'Arabe vit de maraude et de pillage; c'est dire assez qu'il est belliqueux et nomade. Il porte sa tente au pommeau de sa selle, et pousse ses troupeaux au hasard devant lui, à travers le désert qui est son domaine. Une fois qu'il a caché dans les *silos* son blé et son orge, il va, au galop de son cheval, où son instinct de destruction le pousse et l'emporte. Sobre et infatigable, il est tantôt ici, tantôt là, partout présent pour le guet-apens et les surprises, toujours insaisissable pour le combat et la résistance. Rapide comme l'oiseau de proie, il voltige sans cesse autour de nos convois. A peine a-t-on levé un campement, qu'on

(1) Voyez la livraison du 15 février 1851.

l'aperçoit dans le bivouac qu'on vient de quitter, fouillant la tombe de nos morts et transportant comme un trophée à travers les tribus fanatiques des lambeaux de cadavre. Parfois une nuée de cavaliers apparaît à l'horizon et attire nos soldats à sa poursuite; mais, sitôt qu'ils sont serrés d'un peu près, les Arabes s'évaporent comme une fumée. On les retrouvera bientôt, mais embusqués derrière un buisson, au revers d'un fossé, guettant nos fourrageurs isolés, nos traînards épuisés par les fatigues d'une marche forcée. Dans cette guerre, ils ont contre nous des ruses sans nombre, un fanatisme indomptable. Il ne faut pas parler de prisonniers, c'est une guerre d'extermination de part et d'autre. Il faudrait deux soldats français pour garder un prisonnier arabe et le conduire aux lointains dépôts. Lorsqu'un Arabe vous tend son fusil en signe de soumission, c'est pour vous assassiner à bout portant. Sa soumission n'est jamais qu'un leurre ou un armistice, dont il profite pour vous surprendre lorsqu'il a trouvé l'occasion favorable.

Êtes-vous curieux de suivre une de ces expéditions d'Afrique? voici une colonne prête à partir. Le désert est devant vous, sans ombre et sans eau. Le sol ne présente ni abri ni ressources; les moyens de ravitaillement manquent absolument. Calculez donc bien vos distances et vos provisions, sans quoi vous êtes assuré de mourir de soif, de fatigue et de faim. Vous devez aller soumettre ou punir une tribu lointaine, et vous n'emportez avec vous que dix jours de vivres, parcimonieusement calculés encore, comme nous l'avons vu. Vos trains des équipages sont-ils au complet? vos mulets sont-ils bien bâtés, de façon à ce que leur charge ne puisse les blesser? sont-ils en bon état surtout? car, s'ils tombent malades, il faudra les abandonner sur la route, et leur charge avec eux. N'oubliez donc aucune précaution; toutes sont importantes. La moindre méprise ou la moindre négligence a eu des conséquences funestes. Le signal est donné, on se met en marche sur trois colonnes, le convoi et les armes spéciales au centre, la cavalerie bien en avant, afin que le passage d'un gué ou d'un défilé ne vienne point retarder la marche de la colonne. Après l'arrière-garde, marche un escadron, soit pour ramasser les traînards, soit pour éloigner les Arabes, car ceux-ci ont pour habitude constante de se porter sur la queue de nos colonnes, afin d'enlever les éclopés et de s'en faire un trophée, afin aussi de retarder la marche en forçant l'arrière-garde à s'arrêter pour leur faire face. Si on avance résolûment, ils se cachent; mais, sitôt qu'on hésite ou qu'on recule, ils fondent sur vous comme un orage subitement formé.

Une fois en marche, vous trouvez devant vous le sol crevassé par l'action d'un soleil brûlant, ou bien détrempé par des pluies torrentielles. Entre une chaleur excessive, où la poussière vous aveugle et vous consume, et un froid glacial, où les rafales de neige vous enve-

loppent comme un suaire, il n'y a pas de milieu. Impossible d'ailleurs de bivouaquer la nuit, car il faut cacher sa marche à l'ennemi. Au risque donc de s'égarer dans les ténèbres et de doubler les fatigues par l'insomnie, il faut marcher, car on ne peut espérer atteindre l'Arabe que par surprise. Nous n'avons pas, comme lui, nos relais dans le désert et nos stations préparées. Avant tout, il s'agit donc de lutter de ruse. Toute indication manque sur la marche de l'ennemi, il importe de retrouver ses traces et de savoir où il se cache. Les éclaireurs indigènes se mettent en campagne : habillés absolument comme les Arabes, ils vont à la chasse des prisonniers. Ils se mêlent aux nomades; s'ils en trouvent quelqu'un d'écarté, ils le ramassent et le rapportent; mais si le temps et l'occasion leur manquent de faire des prisonniers, ils allument des feux télégraphiques pour nous avertir et nous informer. Si cette ruse ne réussit pas, on détache au loin les auxiliaires; ceux-ci disparaissent bientôt au milieu des replis uniformes qui ondulent devant nous comme les vagues de la mer. C'est dans ces replis du désert que se cachent habituellement les Arabes poursuivis. Quelques heures après, nos auxiliaires reviennent vers nous et simulent une attaque contre nos détachemens. Nos soldats, comme s'ils étaient surpris à l'improviste, se défendent mal et reculent. Au bruit de la fusillade, à la vue de la poussière que soulève la mêlée, les Arabes cachés et épars se montrent et se rassemblent. Si la *fantasia* de nos auxiliaires est bien exécutée, les Arabes s'y trompent, et, accourant aussitôt de toutes parts pour prendre part à la mêlée, ils tombent dans le piége.

Enfin, après bien des fatigues, bien des privations, bien des dangers de toute nature, nous atteignons au but de l'expédition. Voici le foyer de l'insurrection. Nous sommes sur le terrain où la tribu rebelle a planté ses tentes. Nos soldats pénètrent dans le camp ennemi une demi-heure avant le jour, au moment même où les Arabes vont faire leurs ablutions. Y pénétrer plus tôt, ce serait donner le temps à l'ennemi de s'échapper à la faveur de la confusion et des ténèbres; plus tard, ce serait se découvrir et par conséquent leur donner le temps de nous éviter. Il faut enlever le camp à la baïonnette et sans répondre au feu de l'ennemi, car cela pourrait jeter du désordre dans les manœuvres et entraîner des méprises. Les réguliers de la tribu surprise portent nos efforts d'un seul côté; ils s'exposent bravement à nos coups, résistent quelque temps à notre attaque et nous attirent enfin avec grand bruit à leur poursuite. Le jour venu, on s'aperçoit que le *douar* ou la *smala*, la tribu enfin, a disparu d'un autre côté, et il nous est impossible de retrouver ses traces. C'est par un pareil stratagème que la *smala* d'Abd-el-Kader nous a glissé trois ou quatre fois entre les mains.

Quand, à défaut des tentes, le territoire abandonné par les tribus nous reste, on court aux *silos*, car l'orge manque aux mulets et aux

chevaux; l'orge, la providence de cette guerre! Mais les silos sont vides. On ne se décourage pas pour si peu : il existe toujours des contre-silos (*barani*). Seulement l'essentiel est de les découvrir. Le seul moyen, c'est d'envoyer nos espions déguisés sur l'emplacement des silos ordinaires. Ils tiennent conseil comme feraient des Arabes affamés. Le gardien (*tammar*), trompé par cette apparence, sort du trou où il se tenait caché et s'approche d'eux. Nos espions s'en emparent et le trou à l'orge est découvert. C'est ainsi que notre garnison de Mascara, sans approvisionnement et privée de toute communication avec nos autres postes, a pu subsister pendant cinq mois au milieu des tribus insurgées, au cœur même de l'hiver.

Il arrive bien des fois aussi que ces coups de main lointains ne réussissent pas. Les tribus, averties à temps de notre approche, se sont enfuies au désert, détruisant tout ce qu'elles n'ont pu emporter. Les vivres manquent, les munitions sont épuisées, les ambulances sont remplies. Il faut retourner en arrière. C'est alors que le moral du soldat est mis à une rude épreuve et que la responsabilité du chef est lourde. On a beau multiplier les cavaliers sur les flancs de la colonne, tant pour transmettre les ordres que pour veiller à la régularité de la marche : il suffit qu'un ordre soit mal compris, ou qu'il arrive trop tard, ou même que les sonneries ne soient pas exécutées à la fois dans les divers corps, pour qu'un de ces corps s'égare en marchant trop lentement ou trop vite, en prenant une fausse direction ou bien en faisant un mouvement inopportun. Lorsqu'il y a solution de continuité dans la colonne, le ralliement devient à peu près impossible au sein de ces ondulations de terrain qui se ressemblent toutes. Les corps égarés tombent presque inévitablement dans les embuscades des Arabes toujours en éveil et partout cachés comme des bêtes fauves, guettant la proie attendue.

A quelles rudes épreuves une telle guerre soumet nos soldats, un détail caractéristique le fera comprendre. Sur dix soldats qui meurent en Afrique, un seul tombe sous les balles de l'ennemi; les neuf autres succombent aux fatigues, aux privations, aux intempéries du climat. N'importe! nos soldats entrent en expédition en chantant. Ils ont devant eux en moyenne dix journées de marche consécutive, à raison de douze lieues par jour (1). On arrive ainsi au *pays de la soif*. Si les bidons sont vides, il faut souvent parcourir de grandes distances avant de trouver de l'eau en creusant le sol. On marche le jour, on marche la nuit; on serre les rangs pour ne pas s'égarer; on se couche sans abri, l'oreille toujours ouverte, prêt à repartir ou à combattre au premier signal. Cela dure ainsi un mois, deux mois, quelquefois plus. On re-

(1) Les bataillons des zouaves ont fait jusqu'à vingt-et-une lieues par jour à la poursuite d'Abd-el-Kader; c'est encore un peu moins que les volontaires de Zumalacarregui.

vient à la garnison, l'uniforme en lambeaux, le corps mangé par la poussière, les pieds saignans, l'œil éteint, la santé délabrée; mais un jour de repos a tout fait oublier, et l'on est prêt à recommencer le lendemain, le sourire aux lèvres et le cœur affermi.

Tel est le métier que nos soldats font depuis vingt ans en Afrique, sans s'être rebutés un seul jour. D'étape en étape, d'expédition en expédition, ils sont parvenus à asseoir la domination de la France par-delà la région des cultures, jusque dans la région des oasis, à cent cinquante lieues du rivage. Nos colonnes mobiles sillonnent en tous sens et sans trêve cette immense étendue, dépourvue de ressources, mais où les dangers de toute espèce naissent à chaque pas. Sans doute il a fallu des soldats comme les nôtres pour pouvoir installer la guerre du désert dans les conditions que nous venons de résumer; mais encore a-t-il fallu trouver le secret de notre force contre ces nouveaux Parthes de l'Afrique, et ce n'a pu être l'affaire d'un jour, on le comprend de reste. En 1836, on regardait comme une témérité grande l'expédition de Constantine, et cette expédition échouait en effet. En 1849, l'expédition de Zaatcha n'a surpris personne, et cependant l'expédition de Zaatcha présentait dix fois plus de difficultés, de fatigues et de périls que l'expédition de Constantine. Entre ces deux dates, il se trouve un véritable homme de guerre, et l'homme de cette guerre, le maréchal Bugeaud. Jusqu'à l'arrivée de cet homme, il y a eu des combats brillans, des actions héroïques en Algérie; il n'y avait pas de système de guerre. Avant lui, la possession de la zone du littoral nous était contestée malgré nos victoires; après lui, notre domination était consolidée jusque dans les profondeurs du Sahara.

Dans une vue d'ensemble de la guerre d'Afrique, les combats de montagne se perdent comme la trame se perd dans le tissu; mais, sitôt qu'on entre dans le détail des événemens, on les retrouve si inhérens à notre campagne africaine, qu'il est impossible de les en séparer. Ceux qui prétendaient empêcher le maréchal Bugeaud, en 1844 et en 1847, de pénétrer dans le massif du Djerjera, qu'on nomme la Grande-Kabylie, pour le distinguer des autres massifs de montagnes moins importans, ceux-là, dis-je, ne s'étaient pas bien rendu compte de la configuration de l'Algérie. En suivant sur une carte les accidens de la guerre, ils auraient vu que tous les pas de notre conquête ont été de véritables expéditions de Kabylie, et que les endroits favorables à la colonisation sont précisément des vallées profondes dominées de tous côtés par des montagnes. — Le théâtre de nos opérations s'étend de l'ouest à l'est, depuis Nemours jusqu'à La Calle, sur deux cent cinquante lieues de côtes : la profondeur de cette arène militaire varie de quatre-vingt-dix à cent cinquante lieues. Entre la zone du littoral et la zone du désert, le Petit-Atlas répand ses innombrables chaînons à

droite et à gauche; il empiète ainsi sur les deux zones extrêmes depuis la mer jusqu'aux hauts plateaux du Sahara. Cette région montagneuse occupe tout le centre de l'Algérie : c'est le Tell, qui était autrefois un des greniers de l'empire romain, et qui est encore le seul grenier des tribus errantes de l'Afrique. Dans la zone du littoral se trouvent les plaines basses et humides, abritées de la mer par les hauteurs boisées du rivage (le Sahel), et des vents du désert par la croupe du Petit-Atlas. La zone des hauts plateaux ou Serssous, qui se perd dans le désert à travers les oasis, est la région des pâturages, comme le Tell est la région des labours, comme le Sahel est la région des jardins et des fruits.

On le voit, les montagnes dominent partout le système orographique de l'Algérie. Sur la ligne du littoral, ce sont les monts Traras, entre Nemours et Oran; depuis l'embouchure du Chéliff jusqu'à l'embouchure du Mazafran, c'est l'immense crête rocheuse du Dahra, qui surplombe la mer jusqu'aux environs même d'Alger; plus loin et à partir de la pointe Pescade, toute la côte, jusqu'à la frontière de Tunis, n'est guère autre chose qu'une muraille non interrompue de rochers. Sur la ligne du Tell, depuis Mascara jusqu'à Tébessa, frontière de Tunis, s'étend un grand réseau de montagnes entremêlé de vallées. Enfin, sur la ligne du Sahara, le Grand-Atlas, sous des dénominations diverses, vient rejoindre la chaîne intermédiaire à ses deux extrémités. Les montagnes de l'Algérie présentent presque la même configuration que les montagnes de la Navarre. Ce sont les mêmes pitons taillés à pic, les mêmes *sierras* contournées et nouées en tout sens. Les vallées y abondent, comme en Navarre : on croirait presque y retrouver les mêmes villages adossés à des pentes semblables. Seulement en Algérie, quoique les neiges et les froids subits soient fréquens, la température est plus douce et la vigne y fleurit avec l'oranger. Les rochers sont couverts en général de chênes-liéges, de pins ou de lentisques. Le laurier-rose, qui fournit le meilleur charbon pour la confection de la poudre, borde tous les torrens; l'olivier sauvage grimpe à travers tous les précipices.

On nomme Kabyles les tribus qui peuplent les montagnes, pour les distinguer des tribus arabes de la plaine, desquelles les Kabyles diffèrent essentiellement. Leur origine est multiple, et dans leurs traits distinctifs on retrouve encore la trace des diverses invasions qui ont passé sur l'Afrique. C'est ainsi que, dans le massif du Djerjera, à côté d'une tribu évidemment originaire de l'Orient, on rencontre une autre tribu à visages blancs, à cheveux blonds et portant le signe de la croix latine tatoué sur les membres ou sur la poitrine. Le temps et la nécessité des choses ont donné les mêmes habitudes et souvent aussi le même caractère à toutes ces tribus d'origine diverse. Tous les Kabyles sont fiers de leur indépendance, qui a résisté jusqu'ici

à toutes les invasions. Ce sont eux aussi que nous avons trouvés les premiers à tous les pas de notre conquête pour nous disputer la possession de toutes les vallées et tous les passages de montagne. La première entreprise militaire un peu sérieuse depuis l'occupation d'Alger fut la prise du col de Mouzaïa en 1831, par le maréchal Clausel. Qui donc couronnait les rochers de Mouzaïa? Les Kabyles du bey de Tittery. C'est au col de Mouzaïa précisément que nous avons perdu le plus de soldats, et les plus braves, durant cette guerre d'Afrique. Il n'y a pas dans les montagnes de la Navarre de position plus formidable, et le fameux bois de Carrascal, sur la route de Pampelune à Logroño, n'est rien à côté du bois des Oliviers, derrière les Mouzaïa, sur la route de Médéah. Partout où nous avons voulu nous établir, nous avons aussitôt été inquiétés par les tribus des montagnes. Nous n'avons été maîtres de la Mitidja qu'après avoir détruit à peu près jusqu'au dernier homme les Hadjoutes de Cherchell. Ce que nous avons fait contre les Hadjoutes, il nous a fallu le recommencer contre les Hachems de Mascara, contre les Flittas de la Mina, contre les Beni-Menasser de Tenez, contre les Issers de Dellys. Nos combats dans les pâtés de montagnes de l'Ouerenseris et du Dahra sont innombrables.

Autant l'Arabe des plaines est pillard et vagabond, autant le Kabyle des montagnes est industrieux et sédentaire. Ici la maison remplace la tente : *l'arbre,* ce signe universel de la propriété, et que l'Arabe détruit partout sur son passage en incendiant tous les ans les plaines, qui poussent ainsi une herbe plus haute et plus épaisse, l'arbre fruitier est cultivé et respecté dans les montagnes. Des clôtures protégent même l'olivier et le figuier : les vergers, presque en tout point semblables à nos enclos des Pyrénées, sont garnis de ruches à miel. Dans l'antiquité, la ruche était, comme l'arbre, consacrée au dieu Terme; c'était l'emblème de la propriété.

Le Kabyle est aussi fanatique d'indépendance que l'Arabe : seulement l'Arabe place l'indépendance dans le droit de piller et de vagabonder tout à son aise sans être inquiété nulle part; le Kabyle, au contraire, la place dans le droit de garder sa maison et de jouir de la montagne qu'il habite. L'Arabe met cette indépendance sous la sauvegarde de la fuite; le Kabyle, lui, n'a d'autre sauvegarde que la résistance. L'Arabe vaincu fuit encore et recommence; le Kabyle, après s'être bien défendu, se résigne à la défaite, et, rentré dans sa maison incendiée, il envoie au vainqueur le présent de soumission. Aussi la guerre de montagne, si elle a été plus terrible, a été plus décisive et plus courte pour nos armes que la guerre du désert. Le Kabyle a sa propriété pour gage de sa parole, et il est fidèle à ses engagemens. Tandis que l'Arabe, toujours en course, passe de tribus en tribus, cherchant la *diffa* ou repas d'honneur, importun à ses voisins et à lui-

même, le Kabyle reste chez lui, et ne va jamais chez les autres tribus, à moins qu'il n'y soit appelé; mais, dans ce dernier cas, il ne marchande jamais ses secours : il part et se met à la discrétion des tribus armées pour leur défense (1). C'est une population éminemment guerrière que cette population kabyle. Aussi habiles tireurs que les Arabes sont excellens cavaliers, les montagnards africains ont plus de fermeté dans le combat et plus d'ensemble que les hommes de la plaine. En Pologne, tout homme était considéré comme noble qui pouvait équiper un cheval de guerre. Parmi les Kabyles, pour être admis au conseil et voter dans les assemblées (*djemma*), il suffit de pouvoir montrer son fusil. Dès qu'un enfant a pu se procurer un fusil, son ambition est satisfaite : il a revêtu la robe virile.

Chaque tribu kabyle se divise en autant de districts (*kharouba*) qu'elle occupe de vallons ou de montagnes. Chacun de ces districts élit son cheik; ce cheik, qui est remplacé dans les six mois au moins, n'a guère qu'un pouvoir militaire; c'est l'*amine* de la *dechra* ou village qui juge les contestations civiles, ou plutôt qui les concilie. Comme on le voit, le pouvoir politique et civil n'a pas de bases bien fixes ni bien solides parmi les Kabyles. Le pouvoir véritable, le pouvoir permanent, réside dans la commune religieuse (*zaouia*). Ce sont les marabouts qui jugent en dernier ressort les décisions des cheiks et les arrêts des *tolba*.

Entre les tribus, il existe une sorte de confédération traditionnelle qui n'a d'action que dans un cas de défense commune. C'est ainsi qu'en 1842, lorsque la colonne du général Changarnier envahit pour la première fois les retraites ignorées de l'Ouérenseris, il trouva toutes les tribus réunies par un accord tacite dans les défilés de l'Oued-Foddha pour lui en disputer le passage. Après le combat et même avant, si des propositions de paix sont faites par l'ennemi, chaque tribu et même chaque fraction de tribu rentre dans son indépendance pleine et entière. En 1844, lors de notre première incursion dans la Grande-Kabylie, le maréchal Bugeaud ayant promis l'*aman* aux tribus qui déposeraient les armes, on vit les cheiks de la même tribu se prononcer, les uns pour la soumission et rentrer dans leurs villages, les autres se décider à la résistance et continuer le combat. Les marabouts seuls auraient pu mettre d'accord les cheiks en dissidence; mais ils refusèrent de se prononcer.

Il n'y a d'autre impôt en Kabylie que l'impôt de la *zaouia* pour l'en-

(1) En 1844, un lieutenant d'Abd-el-Kader avait demandé refuge contre nous aux Kabyles de Djigelly. Plutôt que de nous livrer leur hôte, ils se résignèrent à une invasion de nos troupes qui les ruina; mais en 1847, lorsque, soutenant la guerre pour leur compte, ils virent arriver chez eux les Arabes de la plaine comme auxiliaires, ils les renvoyèrent sans hésiter, aimant mieux encore avoir affaire à des ennemis comme nous qu'à des alliés comme les Arabes.

tretien et l'instruction des enfans élevés par les marabouts, pour le service des pauvres et l'hospitalité des voyageurs. Cet impôt a deux formes : le *zekkat*, qui prend le centième des troupeaux; l'*achour*, qui prend le dizième des fruits. Le lien social est en général assez faible parmi les montagnards de l'Atlas, et c'est en lui-même que le Kabyle cherche la protection que la communauté ne lui garantit pas. La puissance de l'individu est énorme en Kabylie, car elle est sans aucune pondération sociale. L'Arabe reconnaît une loi hiérarchique; sa tribu est rangée sous un pouvoir patriarcal et même héréditaire : la Kabylie, au contraire, est radicalement démocratique. A toute sommation, même à celle d'un marabout, le Kabyle répond : *Moi chef, toi chef*, ce qui équivaut à notre formule égalitaire : *Un homme en vaut un autre*. Comme signe et comme marque de la puissance individuelle, le Kabyle a trouvé l'*anaya*. L'*anaya* est un gage quelconque qui rend celui qui le donne responsable du mal qui arriverait à celui qui le reçoit. La considération d'un Kabyle est attachée au respect de son *anaya*, et elle se mesure au rayon que peut parcourir le gage respecté. L'affront fait à l'*anaya* engendre toujours une haine héréditaire et des vengeances sans limite. Lorsque, en 1844, au lendemain d'un combat sanglant, un aide-de-camp du maréchal accepta la mission périlleuse d'aller désarmer les tribus en révolte, il portait devant lui le gage du jeune cheik des Flissas, Ben-Zamoun. L'autorité de l'aide-de-camp fut méprisée, mais le porteur de l'*anaya* revint sain et sauf, et Ben-Zamoun put relever la tête avec orgueil.

Telle est la constitution politique de la région montagneuse de l'Afrique ou Kabylie, bien distincte de la région des plaines ou des plateaux. Cette région a résisté aux Visigoths et aux Sarrasins comme aux Turcs et aux Français. Le maréchal Bugeaud a cependant porté un grand coup à ces populations intrépides en découvrant le système de guerre qui pouvait amener le plus rapidement, le plus sûrement leur soumission; il ne reste plus à notre armée qu'à achever son œuvre.

II. — LA GUERRE D'AFRIQUE JUSQU'EN 1841.

Jusqu'en 1839, et on peut dire jusqu'en 1841, notre conquête d'Afrique avait passé par tous les tâtonnemens que lui faisait subir la passion parlementaire. Il fallut discuter long-temps pour savoir si nous conserverions l'Algérie; puis on se demanda si l'occupation devait être générale ou limitée à quelques points du littoral; puis encore, on voulut savoir quel système de guerre convenait le mieux et celui qui coûterait le moins cher. On critiquait ce qu'on avait fait, on se défiait de ce qu'on allait faire. Si l'on parlait aux chambres de voter un crédit pour une expédition, les chambres ne manquaient jamais de ré-

pondre au gouvernement qu'il avait déjà dépassé les limites du budget algérien. A mesure que la guerre multipliait les besoins de l'armée d'occupation, les chambres diminuaient ses ressources. Après la prise d'Alger, le corps d'expédition était de trente mille hommes : on le réduisit de moitié dans le même temps qu'on envoyait l'ordre d'occuper Bône et Oran. Les Arabes vinrent nous bloquer bientôt dans Alger même : il fallut leur disputer au moins les avenues de la Mitidja; mais, après sa première incursion à Médéah, l'armée ne comptait guère plus de dix mille hommes d'effectif. Cependant, lorsque le général Clausel, qui avait succédé à M. de Bourmont dans le commandement, s'avisa de céder, moyennant tribut, le beylick d'Oran et le beylick de Constantine à deux princes tunisiens gouvernant au nom de la France, le ministère désavoua l'acte du général comme entraînant une aliénation trop complète des droits de la France sur l'Algérie. Cela n'empêcha pas le gouvernement, trois ans après, de ratifier le traité Desmichels. Ainsi, après avoir refusé l'investiture d'Oran et de Constantine aux princes de Tunis se faisant nos vassaux, nous donnions la souveraineté de l'Algérie presque tout entière à Abd-el-Kader se déclarant notre ennemi.

Jusqu'en 1838, personne n'aurait pu affirmer que nous garderions l'Algérie. Aussi les soldats qu'on y envoyait, trop peu nombreux pour occuper les lieux qu'ils avaient envahis, ne savaient plus ni où aller ni quoi entreprendre. Après une expédition, nous laissions toujours sans protection les tribus qui s'étaient compromises dans notre cause, et, précisément parce que nous n'avions pu les protéger, il nous fallait les venger ensuite. Le châtiment une fois exercé, on s'en retournait sans plus d'avantages qu'on n'en avait auparavant, mais en acceptant une responsabilité plus lourde pour l'avenir. La conquête se faisait ainsi au hasard, sans plan arrêté, sans intention même, et au prix de sacrifices qu'on savait inutiles. On peut presque dire que nous avons été engagés vis-à-vis de l'Algérie beaucoup plus par nos fautes et par nos échecs que par nos exploits et notre volonté. Toutes les fois que les chambres votaient de nouveaux crédits, c'était plutôt pour réparer le passé que pour préparer l'avenir, plutôt pour couvrir la vanité de notre politique que pour seconder les intérêts de notre conquête.

En retirant de Bône les troupes qui en avaient pris possession en 1830, nous y avions laissé des auxiliaires. Après le départ de nos troupes, ces auxiliaires sont bloqués par le bey de Constantine, et nous demandent secours. Le général Berthezène, le successeur du général Clausel, expédie quelques soldats à Bône; ces soldats sont massacrés à leur arrivée : cela nécessite l'envoi de nouvelles forces. Nous mettons donc garnison à Bône; mais, une fois la garnison installée, il devient nécessaire d'expédier de Toulon un corps de trois mille hommes pour ga-

rantir l'occupation. — Nous n'avions laissé que quinze cents hommes environ dans la province d'Oran. Cette garnison fut bientôt bloquée dans la ville : on devait le prévoir. Il devint nécessaire d'occuper successivement sur la côte Arzew et Mostaganem, qui nous reliaient à la province d'Alger. Alors on se décida à envoyer de nouvelles troupes pour soutenir ces garnisons : elles arrivèrent trop tard pour assurer leurs positions; elles ne purent que venger les échecs éprouvés. Bougie est un point important sur la côte dans la province de Constantine : en 1833, nous n'avions pas encore songé à occuper Bougie. Il fallut, pour décider cette occupation, qu'un navire anglais eût été insulté dans le port et que le gouvernement anglais déclarât au nôtre que, puisque la France ne savait pas faire respecter un pavillon allié sur les côtes barbaresques, l'Angleterre aviserait elle-même. Cherchell est un autre port à une petite distance d'Alger. En 1839, nous savions à peine que Cherchell existât; il fallut qu'une poignée de corsaires indigènes s'emparât effrontément d'un navire de commerce en vue même d'Alger, pour qu'une expédition se dirigeât sur Cherchell et y laissât garnison.

En 1835, les Douairs et les Smalas, les tribus les plus rapprochées d'Oran, nous demandèrent protection contre l'émir, qui voulait les contraindre à s'éloigner d'Oran. Le général Trézel crut naturellement pouvoir mettre ces deux tribus amies sous sa garde; mais Abd-el-Kader déclara hautement qu'il ne permettrait jamais que des musulmans, ses sujets, restassent sous notre autorité, dût-il les aller chercher dans les murs d'Oran même. Telle était la position que nous avait faite le traité Desmichels vis-à-vis de l'émir, qu'il nous était même défendu de protéger les tribus qui s'étaient compromises pour nos intérêts. Le général Trézel, indigné, se porta aussitôt, avec deux mille cinq cents hommes, contre l'arrogant émir, et établit son camp à cinq lieues d'Oran, dans la belle vallée de Tlélat. Abd-el-Kader était plus loin sur les bords du Sig, où il assemblait ses fidèles. La forêt de Muley-Ismael le séparait de nous. Le général, voyant ses convois et ses fourrageurs surpris et enlevés derrière lui, résolut d'aborder Abd-el-Kader, avant que celui-ci eût assemblé toutes ses forces. Les passages accidentés de Muley-Ismael, où nous devions bien souvent retrouver les Arabes, nous furent vivement disputés. L'ennemi fut pourtant refoulé sur les bords du Sig; nous n'avions plus que pour quatre jours de vivres, et l'émir, qui comptait sur de nouveaux renforts, nous retint là deux jours en négociations dilatoires. Il fallut enfin songer à la retraite; c'est là ce qu'attendait Abd-el-Kader pour tomber sur nous. La colonne prit la direction d'Arzew par des chemins inconnus où elle s'égara. Arrivée au confluent de deux rivières, à la Macta, elle vit une issue dominée à sa gauche par des escarpemens boisés, limitée à droite par des marais; mais Abd-el-Kader avait gagné notre colonne de vi-

tesse, en faisant monter ses fantassins en croupe derrière ses réguliers. Ce défilé était donc déjà occupé par les Arabes, qui se précipitèrent sur le convoi, pendant que l'arrière-garde était poussée dans les marais de droite. La confusion et le désordre se mirent dans nos rangs; la voix des chefs fut méconnue : sans le sang-froid de quelques artilleurs et deux ou trois charges héroïques, la colonne tout entière serait restée dans ce fatal défilé. Eh bien! le désastre de la Macta contribua plus que n'aurait fait une victoire à nous retenir dans la province d'Oran. Abd-el-Kader devint si arrogant après sa victoire, qu'il écrivit au général en chef, Drouet d'Erlon : « Espérant que la paix n'est point rompue entre nous, je m'engage à aller vous débarrasser des incursions des Hadjoutes dans la Mitidja, puisque vous ne pouvez vous en délivrer vous-même. » Et en effet l'émir s'était fait reconnaître comme souverain à Milianah et à Médéah, et il envoya un *hakem* jusqu'à Blidah pour y gouverner en son nom.

Pour réparer l'échec de la Macta, il fallut expédier des renforts de France dans la province d'Oran. Une grande expédition fut décidée pour aller châtier Abd-el-Kader à Mascara, siége de sa puissance, et délivrer les Coulouglis bloqués par lui dans la citadelle de Tlemcen. Depuis trois ans, ces fidèles auxiliaires imploraient vainement notre appui ou du moins notre présence. Le maréchal Clausel, qui revenait pour la seconde fois en Afrique comme gouverneur-général, dirigea lui-même l'expédition. Cette campagne finit comme toutes les autres, par l'abandon presque immédiat de la contrée envahie. Après cette longue promenade militaire, le maréchal Clausel s'en retourna à Alger, et crut la guerre finie. Les chambres, qui ne demandaient pas mieux que de prendre le maréchal au mot, exigèrent une réduction notable dans l'armée d'Afrique. A peine cette réduction était-elle opérée que la nécessité d'une expédition à Constantine frappa l'esprit du gouverneur-général; mais les troupes dont il aurait eu besoin pour mener à bien cette expédition étaient retournées en France, sur l'avis qu'il avait donné lui-même. L'exécution de son projet dut être ajournée.

Le corps d'expédition d'Oran venait d'être retiré, quand le général d'Arlanges, laissé dans la province d'Oran avec des forces insuffisantes, fut inquiété de tous côtés par les tribus hostiles, et subit un échec assez grave sur la Tafna. Il fallut faire partir de France, pour dégager ces forces compromises, une nouvelle expédition commandée par le général Bugeaud, qui paraissait pour la première fois en Afrique. C'était donc au général Bugeaud qu'était confiée la mission de réparer le désastre de la Macta et l'échec plus récent de la Tafna. Il savait d'avance que, s'il se mettait à la poursuite des Arabes, il ne pourrait les atteindre, que les vivres s'épuiseraient bien vite, et que le seul moyen d'engager les Arabes dans un combat sérieux, c'était d'avoir l'air de

se laisser surprendre par eux. Des feux allumés pendant la nuit sur les hauteurs prouvaient au général Bugeaud qu'en effet Abd-el-Kader se trouvait à portée et suivait sa marche. Il songea donc à offrir à l'émir un terrain de combat qui lui rappelât la Macta. C'était une vallée profonde, au confluent de deux rivières, à la Sikkah, les deux affluens formant deux gorges transversales. Le général apprit bientôt que son arrière-garde était attaquée par les cavaliers de l'émir, embusqués dans une des gorges. Alors, comme pour dégager son convoi, le général se mit en retraite dans la vallée, ayant l'air d'abandonner son arrière-garde. Abd-el-Kader, trompé par cette manœuvre, se lança vivement, avec toute son infanterie, vers le front de notre colonne, croyant la poursuivre. Nos soldats, par un changement de front subit, reçurent le choc de l'ennemi, qu'ils écrasèrent. Dans le même temps, le général détachait deux bataillons pour aller délivrer l'arrière-garde et la rallier. Bientôt ce combat ne fut plus qu'une boucherie. Les Arabes, coupés et écrasés, se jetèrent dans le ravin de l'Isser, laissant deux cents morts et cent trente prisonniers sur le champ de bataille. C'était le 6 juillet 1836. Le général Bugeaud aurait pu profiter de cette victoire pour asseoir notre domination dans toute la province; mais telles n'étaient point ses instructions apparemment : après avoir ravitaillé la garnison de Tlemcen, il quitta la province d'Oran et revint en France.

Cependant l'expédition de Constantine avait été décidée; mais, lorsque le maréchal Clausel voulut demander des forces suffisantes pour l'entreprendre, on les lui refusa : on lui permit seulement de tenter l'entreprise avec les ressources d'hommes et de matériel qu'il avait en Afrique. C'était condamner l'expédition. Le maréchal ne voulut pas en avoir le démenti, et, malgré la saison avancée et l'insuffisance de ses ressources, il se dirigea vers Constantine : le siége de cette place échoua, et la retraite fut un grand désastre. Heureusement ce désastre nous fit l'obligation de retourner à Constantine dans l'automne de l'année suivante, en 1837, et cette fois avec une résolution et un appareil dignes de la France. La première expédition n'avait d'autre but que de délivrer Bône des incursions incessantes du bey Ahmet et d'installer comme agha de Constantine le général Yusuf, alors chef de bataillon au titre étranger. Après le désastre de cette première expédition, il y allait de notre honneur, non-seulement d'occuper Constantine, mais encore de prendre possession de toute la province : c'est ce que nous fîmes en 1837; mais, sans le désastre de 1836, l'aurions-nous fait?

La seconde expédition de Constantine ne précéda que de peu d'années l'époque vraiment brillante de notre guerre d'Afrique; mais entre cette expédition et la prise d'armes de 1840 se place un fait considérable dont l'Algérie a pendant long-temps ressenti les conséquences. Nous voulons parler du traité de la Tafna. Cet événement ne

nous intéresse ici que parce qu'il ferme la première période de la guerre d'Afrique et qu'il met en présence les deux grandes personnalités dont l'action puissante va dominer la seconde époque de la lutte. Aussi nous ne nous arrêterons pas au traité de la Tafna. On sait quels événemens avaient ramené le général Bugeaud sur la terre d'Afrique en 1837; on connaît les détails de la célèbre entrevue où le traité fut conclu, cette entrevue qui ressemble à une page détachée de l'histoire des croisades. Ce que nous voulons surtout faire remarquer ici, c'est le contraste des deux physionomies aujourd'hui historiques qui, dans cette rencontre solennelle, apparaissent au premier plan : l'émir Abd-el-Kader et le général Bugeaud. Le moment est venu, avant de les voir aux prises, de tracer le portrait des deux adversaires.

Abd-el-Kader était de la puissante tribu des Hachems, gardienne héréditaire de Mascara, la *ville sainte;* mais, né d'une famille de marabouts, il ne semblait point, en naissant, prédestiné à la guerre. Les prophéties habilement répandues dans tout le Moghreb par les *zaouias,* association religieuse dont son père était le chef, en décidèrent autrement. A vingt-deux ans, il avait déjà fait deux voyages à la Mecque pour échapper aux Turcs, persécuteurs de sa famille, de telle sorte que, lorsque les Français succédèrent aux Turcs dans la domination de l'Algérie, Abd-el-Kader ne fit que changer d'ennemis. A l'appel des marabouts, qui prêchaient la guerre sainte contre les infidèles, les tribus se réunirent, le 3 mai 1832, dans la plaine de Zégris pour élire un chef. Mahiddin leur présenta son fils Abd-el-Kader, celui que les prophéties avaient annoncé, et dont le frère aîné venait de mourir dans un combat contre les Français d'Oran. Les tribus acclamèrent *émir* ce fils prédestiné de Mahiddin. Abd-el-Kader monta aussitôt à cheval et fit son entrée à Mascara. Il avait vingt-six ans. C'était un beau jeune homme, aux pieds blancs, aux mains vraiment patriciennes. Sa figure était chaude et fine, ses yeux étaient tout chargés des méditations de la Bible et du Coran. Il y avait même sur sa physionomie rayonnante cette légère teinte d'ironie que la science laisse toujours plus ou moins comme une marque au front de ses élus. Il était plutôt fait, à coup sûr, pour la politique que pour la guerre; aussi devait-il apporter dans la guerre toutes les ruses de la diplomatie orientale et toute la persistance d'un ambitieux.

Tel était l'homme qui, vaincu à la Sikkah par le général Bugeaud, allait voir relever sa fortune par les mains même de son ennemi triomphant. Quand le général Bugeaud arriva devant l'émir dans la plaine de la Tafna, la nature fine et délicate du chef arabe ressortit singulièrement en regard de la rude et sévère physionomie du négociateur français. L'homme du nord, haut en couleur, vigoureusement musclé, au geste brusque et franc, prit entre ses doigts, durcis au maniement

des armes, la main frêle et blanche de l'émir oriental. Celui-ci, plein de protocoles gracieux dans son langage, d'un aspect élégant, souriant dans son apparente faiblesse, gardait en lui-même le secret de sa force pour s'en servir au moment opportun. Vous souvenez-vous de Richard abattant un palmier d'un coup de sabre, et de Saladin qui lui répond en faisant voler en l'air un édredon de soie qu'il coupe en deux au fil de son épée? Ils vous représentent le général Bugeaud et l'émir Abd-el-Kader.

Le maréchal Bugeaud était né soldat : les qualités du capitaine ne devaient lui venir qu'en vieillissant. Ce n'est point un héros tout d'une pièce et de prime-saut, comme ces grands hommes de guerre que l'histoire présente tout faits à notre admiration dès la première page. Moins que personne, il pouvait se passer des leçons de l'expérience, car sa conception était lente, difficile à se déplacer; mais aussi l'expérience devait avoir pour lui plus de fruits que pour tout autre, car ce qui le distinguait par-dessus tout, c'étaient cette faculté d'analyse et cette perception du réel qui soumettent toute chose aux lois de la pratique. Les hommes qui ont le plus approché le maréchal Bugeaud se sont presque tous trompés sur la nature de son esprit. Ils lui ont cru l'intelligence prompte et vive, parce qu'ils l'ont vu ne jamais hésiter dans la délibération : aussi lui ont-ils cru de l'initiative, parce qu'ils l'ont vu souvent changer d'idées et de projets; mais ce n'était point l'intelligence qui était rapide dans sa tête, c'était la volonté, c'était l'exécution. De même, s'il changeait souvent d'idées et de projets, ce n'était point par exubérance d'initiative, mais parce que, l'expérience venant lui prouver souvent qu'il faisait fausse route, son ardeur d'exécution le portait aussitôt à poursuivre la réalisation d'un projet différent et même opposé au projet qu'il soutenait la veille.

S'il n'hésitait pas dans l'erreur, il n'y persistait pas long-temps du moins, car son extrême bon sens finissait toujours par le faire revenir à la vérité. La faute commise ne tardait pas à se retourner dans son esprit en enseignement utile. Voilà comment, avec toutes les apparences de l'entêtement, il était moins entêté que personne. On l'a vu engager sa responsabilité dans le traité de la Tafna, qui était l'occupation restreinte de l'Algérie et presque son abandon; mais, sitôt que l'événement lui a donné tort, au lieu de se buter par orgueil contre l'évidence, comme tant d'autres l'auraient fait, il poursuit avec une égale audace de responsabilité l'occupation illimitée dans le désert et l'occupation complète dans la Kabylie.

Si nous cherchions dans l'histoire un homme à comparer au maréchal Bugeaud, nous prendrions Blaise Montluc, ce héros familier dont les brutales allures vous repoussent de loin, mais dont la solide bonhomie vous attire invinciblement de près. — En expédition, le maré-

chal prenait toujours l'avis de ses lieutenans, le discutait, puis il donnait le sien : il était rare que celui-ci ne fût pas le meilleur. Écoutez parler de lui les officiers qu'il a formés; écoutez surtout les soldats, dont il connaissait si bien les besoins, dont il surveillait la santé avec une si paternelle sollicitude. Certes, il leur a imposé plus de fatigues et de travaux qu'aucun général ne l'avait peut-être fait avant lui; mais, en prenant à sa charge la moitié de leurs épreuves, il avait le talent de les leur faire oublier : il vivait ainsi de leur vie. Aussi, ces braves gens l'en ont-ils récompensé en le nommant le *père* Bugeaud : touchante appellation oubliée dans nos armées depuis Catinat!

III. — LA GUERRE D'AFRIQUE EN 1840 ET 1841.

A l'époque où le général Bugeaud vint prendre le commandement de notre armée, c'est-à-dire au commencement de l'année 1841, la guerre d'Algérie était entrée dans une de ses phases les plus critiques. Abd-el-Kader avait mis à profit le répit que lui laissait le traité de la Tafna du côté des Français, et l'ascendant qu'il lui avait donné auprès des Arabes. Il s'était d'abord fortifié du côté du désert, prévoyant bien que la région du Tell deviendrait sa base d'opération au retour de la guerre. C'est ainsi que, sur la limite qui sépare le territoire de parcours du territoire de culture, sur toute la ligne du Serssous, il avait édifié une échelle de villes et de postes fortifiés, qui lui servaient en même temps de magasins de provisions et de places d'armes. Takdempt, Thaza, Saïda et Boghar étaient les principales de ces places; elles étaient situées au méridien de Maskara, de Milianah et de Médéah. Abd-el-Kader savait que nous avions à peine assez de soldats pour occuper les places du littoral; quant à nos expéditions temporaires dans le Tell, elles nous coûtaient fort cher, et n'assuraient nullement notre domination. Si nous laissions une garnison dans l'intérieur, après l'expédition elle était bloquée, et il fallait bientôt nous remettre en marche pour la dégager ou la ravitailler. Lorsqu'une tribu nous résistait ou nous trompait, nous brûlions ses moissons; mais il lui restait ses troupeaux, qu'elle avait déjà mis à l'abri de notre atteinte, tandis qu'Abd-el-Kader, lui, si elle nous accueillait, pouvait en même temps brûler ses moissons et enlever ses troupeaux. Aussi, de deux maux ayant à choisir le moindre, entre notre protection lointaine et temporaire et la vengeance toujours présente de notre adversaire, la tribu aimait mieux laisser brûler ses moissons que se soumettre.

Abd-el-Kader avait compté sur cette fausse position des tribus. En nous forçant vis-à-vis d'elles à l'incendie et à la dévastation, il ajoutait au fanatisme qui les poussait déjà contre notre domination un auxiliaire puissant, la nécessité. C'est donc la nécessité, bien plus

encore que le fanatisme, qui avait rendu tributaires d'Abd-el-Kader toutes les tribus qui habitent les deux versans de l'Atlas, c'est-à-dire toutes les tribus qui étaient précisément exposées à être envahies par nous. Abd-el-Kader avait même exigé que chacune d'elles lui fournît son contingent de réguliers pour le retour prévu des hostilités. Dans le même temps que ses marabouts prêchaient la guerre sainte sur tous les points de l'Algérie, ses lieutenans y levaient les recrues et les organisaient pour l'attaque et la défense. Lui-même, qui, sous une indolence apparente, cachait une activité infatigable, parcourait incessamment les tribus pour faire l'inspection de leurs forces, réveiller leur fanatisme et leur haine, distribuer les promesses et les menaces, donner ses instructions et veiller aux enrôlemens. Son génie plein de séduction lui faisait parmi les chefs plus de partisans encore que le fanatisme. C'est même parmi les tribus des montagnes, sur lesquelles il avait moins de prise, qu'il a trouvé ses lieutenans les plus dévoués. C'est ainsi que Bou-Hamedi, son khalifat d'Oran, lui recrute douze mille réguliers dans les monts Traras; que Sidi-Embareck lui gagne les Kabyles de l'Ouérenséris; que El-Berkani entraîne les belliqueuses populations qui vivent sur les montagnes autour de Milianah, de Médéah et de Cherchell; que Ben-Salem, son khalifat du Sebaou, lui ménage des intelligences et des appuis depuis les vallées du Hamza et de la Medjana jusqu'au cœur de la Grande-Kabylie.

Lorsque le duc d'Orléans passa les Portes-de-Fer en 1839, tout paraissait tranquille, et la paix nous semblait pour long-temps assurée. Tout à coup Abd-el-Kader écrivit au maréchal Vallée qu'il eût incontinent à se préparer à la guerre, et aussitôt l'insurrection gagna toutes les tribus, depuis Oran jusqu'à Bône, avec la rapidité de l'incendie. Il nous fallut en même temps nous défendre — dans la province de Constantine, contre le propre frère d'Abd-el-Kader, aidé par Ben-Salem, et contre le bey Ahmet, qui revenait du désert, trouvant l'occasion favorable; — dans la Mitidja, contre l'émir en personne, ameutant contre nous, du haut des Mouzaïas, toutes les tribus qu'il lâchait sur la plaine, les Hadjoutes d'un côté, les Beni-Salah de l'autre, puis les Soumatas, les Mouzaïas, les Beni-Messaoud, les Beni-Moussa; — dans les plaines d'Oran et de Mostaganem, contre vingt mille fanatiques venus de derrière les lacs, ou sortis des forêts de Muley-Ibrahim, et qui se faisaient mitrailler jusque dans les fossés de nos remparts. Cette grande levée de boucliers, qui eut lieu vers la fin de 1839, nécessita l'envoi de nouveaux renforts dans l'Algérie. En attendant l'arrivée de ces renforts, en attendant surtout l'intervention du maréchal Bugeaud, il est bon de montrer ce que firent nos troupes en présence des adversaires qui s'étaient levés et armés contre elles d'un bout à l'autre de nos possessions.

La province de Constantine, qui échappait à l'action d'Abd-el-Kader,

rentra bientôt dans l'obéissance, sauf les cercles de Philippeville et de Bougie, où, du reste, les hostilités n'avaient pas été interrompues un moment depuis la prise de possession; mais c'était dans la Mitidja que tout l'effort de nos armes devenait nécessaire. Nos postes mal gardés avaient été assaillis à l'improviste, nos convois enlevés, nos fermes ravagées et nos colons assassinés. Lorsque nous nous vîmes en mesure de repousser ces assaillans, l'incendie et la dévastation avaient déjà désolé la plaine. Il nous fallut d'abord fortifier nos postes et ravitailler nos places : nous dûmes employer des colonnes entières à escorter nos convois, car les maraudeurs, abrités derrière chaque pli de terrain, embusqués sous chaque broussaille, tombaient sur nos détachemens isolés et les poursuivaient jusqu'aux portes d'Alger.

C'est ainsi que nos troupes se trouvèrent occupées jusqu'au printemps de 1840. Un renfort de six mille hommes était venu de France avec le duc d'Orléans. La prise de possession de Médéah et de Milianah étant résolue, un corps d'opération de neuf mille hommes, composé de deux divisions, fut assemblé à cet effet et s'ébranla aussitôt vers le col de Mouzaïa. Avant d'y arriver, il fallut *guerriller* pendant dix-huit jours consécutifs pour débarrasser les abords du bassin de la Mitidja des nuées de Kabyles et d'Arabes qui semblaient s'y être donné rendez-vous de toutes les parties de la province. Depuis Cherchell, où nous fûmes obligés d'aller dégager le commandant Cavaignac, qui s'y défendait héroïquement depuis six jours avec une poignée d'hommes, jusqu'à Blidah, ce ne fut qu'un long engagement à travers la forêt de Kharésas, les vallons de l'Oued-Ger et de Bourroumi, sur les berges escarpées de l'Oued-Nador et de l'Oued-el-Hachem, que les ennemis défendirent avec acharnement et où ils semblaient se multiplier. C'est là que nous rencontrâmes Sidi-Embareck, le plus habile et le plus intrépide khalifat de l'émir, venu de la riche et populeuse vallée du Chéliff avec tous ses contingens de la plaine et de la montagne. Enfin, le 12 mai 1840, nous étions devant le formidable défilé de Mouzaïa, où nous avions déjà deux fois inutilement planté notre drapeau. Lorsqu'on arrive devant cette immense fissure de l'Atlas, on voit devant soi, à travers les crêtes confuses des rochers et les contours infinis de la montée, un piton escarpé, entouré lui-même de roches plus élevées, et qui commande l'issue du passage vers le sud, comme l'indique assez l'éclaircie que le sommet de la montagne laisse sur ce point. La route, construite par le maréchal Clausel en 1836, au lieu de se diriger droit sur ce piton, lui tourne au contraire le dos jusqu'à ce que, arrivée au tiers de la hauteur, elle revient brusquement vers le col par le versant occidental de la montagne : elle est dominée à gauche par des crêtes fort difficiles qui se rattachent au piton; elle rencontre à droite un ravin profond qui descend du col, et dont la berge occidentale est presque inaccessible.

Telles sont les positions formidables que le corps d'expédition devait aborder pour arriver à la route de Médéah et de Milianah. Toutes les crêtes orientales, par lesquelles seulement le passage du col paraît accessible, avaient été couronnées de retranchemens et de redoutes par Abd-el-Kader. Le piton qui reliait toutes ces arêtes fortifiées était armé de plusieurs batteries, et ces batteries elles-mêmes étaient protégées par des nuées de tirailleurs kabyles perchés sur les roches qui dominent le piton. Chaque tournant de la route, chaque anfractuosité de la montagne, chaque précipice recélait dans ses flancs un gros d'ennemis prêt à recevoir nos soldats à bout portant. Autour du col de Mouzaïa, Abd-el-Kader avait réuni tous les réguliers qu'il avait pu ramasser dans les tribus depuis Maskara jusqu'à Sétif.

L'ascension commença au point du jour : ce fut la première division qui l'opéra. Cette division formait trois colonnes : la première, forte de dix-sept cents hommes, était commandée par le général Duvivier; elle s'avança à gauche de la route, chargée d'aborder le piton à travers les crêtes fortifiées qui s'y rattachent; la seconde colonne, forte de dix-huit cents hommes, était commandée par le colonel Lamoricière : elle était chargée de tourner les positions retranchées du col, en prenant la droite de la route à travers les escarpemens et les ravins; le duc d'Orléans commandait la troisième colonne, chargée d'aborder directement le col en suivant la route.

A travers mille obstacles et mille dangers surmontés, le général Duvivier monte toujours, tournant par l'escalade les retranchemens des Kabyles, laissant au 2e léger, conduit par son intrépide colonel Changarnier, le soin de les détruire en passant. Il dit à ses soldats décimés qu'ils resteront toujours bien assez nombreux pour s'emparer du piton, but de leurs efforts. Un nuage passant au front de la montagne lui permet de se reposer un instant, en le cachant à l'ennemi; mais à peine le nuage est-il passé, que la colonne tout entière se voit massée sous le feu des trois batteries échelonnées sur le piton. La mitraille fait des trouées terribles dans nos rangs. C'est un de ces momens où il faut tenter l'impossible; l'impossible réussit cette fois. Par un élan prodigieux, nos soldats se précipitent sur la première batterie et l'enlèvent à la baïonnette, le second et le troisième retranchement sont enlevés de même : les Kabyles perchés sur la cime du piton, n'osant aventurer leur feu au sein de cette ardente mêlée, s'affermissent sur le parapet pour recevoir le choc de nos soldats vainqueurs, qui bientôt les culbutent du haut de cette aire d'aigle et les précipitent dans l'abîme. Le drapeau du 2e léger, si glorieusement porté dans toute cette guerre, surtout depuis la première retraite de Constantine, flotte enfin sur la plus haute cime de l'Atlas.

Pendant ce temps, le colonel Lamoricière, après avoir enlevé les retranchemens qui se trouvaient sur la droite de la route, se voyait

arrêté sous le feu d'une troisième redoute par un ravin que nous avons décrit, et dont ses zouaves ne pouvaient franchir les berges escarpées. Culbutés par les Kabyles qui occupaient ces parapets ensanglantés, ils revenaient à la charge pour être culbutés encore. Tout à coup les tambours du 2e léger se font entendre derrière les Kabyles. Les zouaves, exaltés par ce bruit secourable, font un suprême effort : les voilà sur la berge, les voici dans la redoute, d'où les ennemis fuient en désordre, et les deux chefs se précipitent avec effusion dans les bras l'un de l'autre au milieu de leurs colonnes réunies. Le duc d'Orléans arrivait dans ce moment même, avec la troisième colonne, au haut du col de Mouzaïa, après avoir éteint une batterie qui le prenait en écharpe.

Telle fut cette glorieuse escalade du Mouzaïa. Il fallut trois jours au génie militaire pour rendre la descente du col, du côté de Médéah, praticable à l'artillerie. A gauche de la route, sur les dernières pentes du sud, on rencontre un plateau dominé au nord-est par une arête de rochers : c'est le bois des Oliviers. Sur ce plateau, si favorable à l'embuscade et à la défense, les Kabyles devaient se retrouver toutes les fois que nos colonnes iraient ou reviendraient de Médéah à Blidah. Ils y étaient cette fois : les zouaves les en chassèrent.

Cette longue campagne de l'Atlas dura six mois, et chaque jour eut son combat. Il fallut poursuivre les Kabyles sur les deux versans de la chaîne, les chasser tantôt de devant Médéah, tantôt de devant Milianah; châtier les tribus hostiles, et ravager leur récolte et leur territoire; aller de l'ouest de la Mitidja, où El-Berkani multipliait ses incursions, à l'est, où Ben-Salem tentait de s'établir. La saison des pluies, qui correspond à l'hiver chez nous, devait seule imposer un armistice aux combattans engagés dans cette longue lutte, si vaillamment soutenue par l'infatigable Changarnier, récemment promu au grade de général.

Vers le milieu du mois d'août, Abd-el-Kader retournait à Mascara, où il allait recruter de nouveaux contingens. Dans le même temps, Lamoricière, fait général en même temps que Changarnier, se dirigeait vers Oran comme gouverneur de la province. Là aussi les tribus avaient rompu le bâton de la paix. Ben-Thami, khalifa de Mascara, avait poussé contre Mostaganem toutes les tribus du Sig et de l'Habra, pendant que Bou-Hamédi, khalifa de Tlemcen, ameutait contre Oran les populations guerrières des bords de la Tafna. Le but de Ben-Thami était de s'emparer du bourg de Mazagran, situé à quelques portées de fusil de Mostaganem, afin de surveiller de là la garnison française de cette dernière place; mais il avait compté sans la bravoure française, et il trouva le fort de Mazagran occupé par cent vingt-trois hommes du 1er bataillon d'Afrique, commandés par le capitaine Lelièvre, et dont l'attitude héroïque fit reculer cinq ou six mille cavaliers arabes.

Quelques jours après l'affaire de Mazagran, c'est-à-dire au commencement de mars 1840, Bou-Hamédi, après avoir *razzié* et dévasté nos alliés les Douairs et les Smélas, tentait contre Miserghin, au sud-ouest d'Oran, la même entreprise que Ben-Thami avait essayée contre Mazagran. Yusuf commandait à Miserghin. Nos alliés lui demandèrent secours. Yusuf parvint à reprendre les troupeaux enlevés aux alliés; mais, ceux-ci s'aventurant à la poursuite de l'ennemi, notre colonne dut les suivre. C'est ce qu'attendait Bou-Hamédi, embusqué avec huit mille cavaliers dans la gorge de Ten-Salmet. Yusuf, pris à l'improviste, se met en retraite, envoyant aussitôt demander secours à la garnison d'Oran; mais notre colonne est bientôt enveloppée. L'infanterie veut se former en carré : dans ce mouvement, le désordre s'accroît, et l'ennemi en profite. Alors un escadron de soixante-cinq spahis, commandé par le capitaine Montebello, se porte au-devant d'un millier de cavaliers ennemis qui vont dans leur élan écraser notre infanterie en désordre. Cette diversion héroïque donne le temps aux fantassins de se former en carré. On vit aussitôt le cercle d'Arabes qui nous pressait de toutes parts s'élargir devant le feu qui partait à la fois des quatre faces du carré. Une fois ce cercle élargi, le bataillon carré reculait et rechargeait ses armes; puis, lorsque le cercle des assaillans s'était reformé et se rétrécissait encore, une nouvelle décharge, partie des quatre faces du bataillon, semait de nouvelles victimes autour de nos soldats. La retraite continua ainsi sans que le bataillon, lançant son feu à mesure, pût être entamé. A la fin, le renfort attendu d'Oran parut dans la plaine. Notre cavalerie, qui s'était retirée sous le canon de Miserghin, revint en escadrons serrés. L'infanterie reprit l'offensive en attendant. Les Arabes reculèrent; bientôt ils prirent la fuite, et furent poursuivis jusqu'à la nuit; ils laissaient près de quatre cents cadavres dans la gorge de Ten-Salmet : nous avions seulement perdu quelques soldats et une vingtaine de cavaliers.

Comme les livres, les faits d'armes ont leurs destins favorables ou contraires. On a beaucoup parlé de Mazagran : le combat de Ten-Salmet est resté à peu près ignoré. Cependant le combat de Ten-Salmet est aussi beau que la lutte du 2e léger à la retraite de Constantine, tandis que nous trouverions dans nos annales d'Afrique mille faits d'armes comparables à la défense de Mazagran. La défense de nos colons à la Maison-Carrée et à la Ferme-Modèle est aussi méritoire que celle des cent vingt-trois braves postés derrière les murs de terre du fort de Mazagran. Depuis cinq ans, nos soldats se défendaient tous les jours contre les Kabyles de Bougie dans des positions tout aussi hasardeuses. Les trois blockaus élevés en avant de Bougie ont été le théâtre de défenses bien autrement périlleuses que celle de Mazagran. On ne sait pas généralement en France ce que c'est qu'un blockaus. Figurez-vous une

tour construite en madriers de bois, à l'épreuve de la balle et même, jusqu'à un certain point, des fascines d'incendie. Cette tour, posée sur des fondemens en maçonnerie et protégée par une palissade ou par un fossé, peut contenir de douze à vingt hommes dans son étage supérieur. Cet étage forme saillant sur le rez-de-chaussée; le saillant, qui est garni de créneaux ou meurtrières, par où l'on fait sur les assiégeans un feu horizontal, repose sur un plancher mobile ou *machicoulis :* en faisant glisser en dedans ce plancher, les assiégés peuvent atteindre, par un feu plongeant ou même à la baïonnette, les assaillans qui tenteraient d'enfoncer le rez-de-chaussée ou de l'incendier. Le blockaus est en général armé d'obusiers et approvisionné de grenades. C'est, comme on voit, un moyen de défense particulier à la guerre d'Afrique, où l'ennemi n'a pas de canons d'affût à nous opposer. Le blockaus est habituellement placé aux abords d'une plaine ou bien au centre d'une vallée, de telle sorte qu'Arabes et Kabyles ne puissent faire une incursion sur les centres occupés par nous sans passer sous le feu des obusiers du blockaus. Eh bien! on a vu des milliers de Kabyles s'obstiner pendant trois et quatre jours contre ces tours de bois occupées par douze hommes jusqu'à ce que, décimés ou épuisés, ils se retirassent pour enterrer leurs morts et ne plus reparaître. Par la résistance invincible qu'oppose un simple blockaus à l'agression des Arabes et des Kabyles, on peut comprendre, sans s'en émerveiller, que cent vingt-trois hommes aient résisté victorieusement à deux ou quatre mille assaillans dans le fort de Mazagran.

Si nous comptons quelques habiles et heureuses razzias opérées sur les tribus d'Oran par le général Lamoricière vers la fin de 1840, nous aurons donné le fidèle bilan de notre conquête jusqu'à l'arrivée du général Bugeaud, comme général en chef de l'armée d'Afrique, le 22 février 1841. Hormis Constantine, où notre puissance s'établissait sous d'heureux auspices, l'on peut dire que la conquête n'avait pas fait un pas depuis le premier jour, car les points de la côte dont nous étions les seuls occupans nous étaient disputés, même les environs d'Alger, par des incursions journalières, et, comme en 1833, nous étions obligés de repasser sans cesse le col de Mouzaïa, toujours défendu, pour aller ravitailler Médéah et Milianah, où nous avions laissé garnison permanente. Enfin, pour dernier résultat, à peine vingt-sept mille colons avaient osé s'installer jusque-là en Afrique; encore étaient-ce des citadins ou des ouvriers de ville ne pouvant vivre que de l'armée et par l'armée. Il faut reconnaître pourtant que cette dernière campagne de 1840 avait donné une vigoureuse impulsion à la guerre; elle avait surtout mis en relief les hommes et les corps qui devaient contribuer le plus glorieusement à l'œuvre glorieuse du maréchal Bugeaud. Parmi ces coadjuteurs du maréchal, il en est surtout deux qui se distinguent par

une physionomie particulière et par un caractère spécial : ce sont les généraux Lamoricière et Changarnier. Le premier, c'est l'homme des razzias et des courses brillantes; le second, c'est l'homme des précipices et des combats de montagne.

M. le général de Lamoricière a successivement étonné de sa valeur les trois provinces de l'Afrique française, et dans chacune les Arabes lui ont donné un surnom de guerre différent, croyant que le même homme n'avait pu suffire à tant d'exploits. C'est la témérité intelligente et l'activité curieuse en personne. Il se fera débarquer tout seul sur le rivage de Bougie pour reconnaître la place; puis, le plan levé, il saluera les balles qui l'accueillent et se rendra tout d'un trait à Toulon pour presser l'embarquement d'un corps expéditionnaire. A l'assaut de Constantine, où il monte le premier, il sautera par-dessus une mine qui éclate; au col de Mouzaïa, il franchira un précipice qui le sépare de la redoute qu'il faut prendre. Il passera d'une arme à l'autre, comme il passe de Constantine à Oran, du littoral au désert, propre à tout, présent partout. Il ne s'arrête nulle part, pas même à Mascara, où l'hiver et l'ennemi le bloquent et où d'une garnison bloquée il fait une colonne d'opérations actives. Il quittera la direction d'un bureau arabe pour prendre celle d'un régiment; mais, dans l'intervalle, il se sera familiarisé avec la langue des Arabes, afin de mieux connaître leur caractère, afin surtout de surprendre le secret de leurs ruses et de leurs stratagèmes. Que le maréchal Bugeaud se hâte d'organiser la colonne mobile, le général Lamoricière attend!

Quant au général Changarnier, le maréchal Bugeaud, qui s'y connaissait, le surnomma le *montagnard,* et les Kabyles, qui l'ont mieux connu encore, l'appelleront le *dompteur*. Celui-là vit dans le danger comme la salamandre dans la flamme. L'offensive, sur quelque terrain et dans quelque condition qu'il se trouve, lui paraît être de rigueur. A la retraite de Constantine, environné et pressé par des nuées d'Arabes, il jugera la partie égale, — trois cents contre trois mille, — et, formant son bataillon en carré, il commandera le feu comme s'il faisait faire l'exercice à des soldats novices. Au col de Mouzaïa, il trouvera facile d'escalader une batterie qui a pour affût les broussailles d'un piton de quinze mètres de haut. Au bois des Oliviers, il lancera une poignée de soldats contre des milliers de Kabyles qui occupent tout le plateau, et, trouvant scandaleux que ces pelotons décimés aient rebondi cinq fois en arrière sans pouvoir pénétrer cette masse compacte, il commandera obstinément une sixième charge, au point que ses soldats, voyant bien qu'il n'en démordrait pas jusqu'à ce que tous eussent péri, sont obligés de s'emparer du maudit plateau par rage et par dépit. A l'Oued-Foddha, il engagera sans hésiter une colonne de douze cents hommes dans une gorge étroite de trois lieues de profon-

deur, au milieu du feu plongeant des Kabyles rassemblés de tout l'Ouérenséris : il faudra bien, puisqu'il l'a décidé ainsi, que la colonne traverse victorieusement cet interminable coupe-gorge. Cette audace de responsabilité a jusqu'ici toujours été amnistiée par le succès.

Si tout paraît possible au général Changarnier dans l'attaque, rien ne paraît impossible au général Cavaignac dans la défense. Les longues épreuves militaires, c'est lui qui les accomplira en Afrique. Lorsqu'on ira débloquer quelque lointaine garnison, soit Tlemcen, soit Cherchel, c'est l'énergique figure du général Cavaignac qui vous apparaîtra toujours en tête de la garnison délivrée. Les généraux Lamoricière et Changarnier sont héroïques par bénéfice de nature; c'est par la conscience du devoir que le général Cavaignac s'élève à l'héroïsme. Il est encore un autre général qui a marqué en Afrique, c'est le général Bedeau. Celui-ci est l'homme d'organisation militaire par excellence; il est incontestablement le plus capable de tous—lorsqu'il est en second.

Après les hommes, il faut voir les corps. La création des zouaves et des chasseurs d'Afrique date des premiers jours de la conquête. De l'aveu de tous les étrangers qui ont pu les voir à l'œuvre, ces deux corps, l'un à pied, l'autre à cheval, sont sans rivaux en Europe. Les zouaves, ou voltigeurs d'Afrique, forment un seul régiment fort de quatre mille hommes. Dans le principe, il était en grande partie composé d'indigènes. Aussi les soldats portent-ils le costume turc, tandis que leurs officiers ont conservé l'uniforme européen. Les zouaves ont rendu illustres tous les colonels qui les ont commandés, Lamoricière, Cavaignac, Ladmiraut, Canrobert. Quant aux chasseurs d'Afrique, les Arabes ont comparé leurs charges irrésistibles au simoun poussé par un vent impétueux. Ni les montagnes, ni le désert, rien ne les arrête, et rien non plus ne peut donner une idée de la perfection de leurs manœuvres. On ne trouve jamais à punir chez eux que le courage, parce qu'il sort le plus souvent des limites prudentes imposées par la discipline. Les exploits isolés des chasseurs d'Afrique sont innombrables. Ce corps de cavalerie forme quatre régimens.

Les spahis, créés plus tard, sont des éclaireurs à cheval; comme les zouaves, ils étaient et sont encore composés en grande partie d'indigènes et commandés exclusivement par des officiers français depuis le grade de capitaine. Les spahis n'ont qu'une ambition que leurs services ont quelquefois justifiée : c'est de pouvoir rivaliser avec les chasseurs d'Afrique.

On doit à l'heureuse initiative du duc d'Orléans (1838) la création des tirailleurs de Vincennes ou chasseurs à pied. L'organisation spéciale des tirailleurs de Vincennes, la portée extraordinaire de leur carabine (quatorze cents mètres), la justesse inévitable de leur tir à six cents mètres, les rendent plus propres encore que les zouaves à la guerre de montagne. Les zouaves ne sont pas plus habiles aux diver-

sions, ni plus experts aux escalades de rochers, ni plus rapides aux incursions que les tirailleurs de Vincennes. En outre, il n'est pas de cime de montagne si élevée d'où les balles de Vincennes ne puissent déloger un Kabyle. Ces balles luttent à distance égale avec des boulets de canon. On a vu l'utilité des tirailleurs de Vincennes dans les gorges de l'Oued-Foddha, où ils ont successivement balayé les Kabyles de tous les rochers escarpés qu'ils occupaient au-devant de notre colonne. On a vu leur courage à Sidi-Brahim, où, après avoir défendu, tant qu'ils eurent des balles, un marabout dans lequel ils s'étaient retranchés au nombre de quatre-vingts, ils traversèrent une masse compacte de six mille Arabes pour regagner Djemma-Ghazouat; ils arrivèrent à Djemma, luttant sans trêve, toujours enveloppés, n'ayant d'autre protection que leur tranchante baïonnette disposée en forme de sabre; ils étaient quatre-vingts au départ, ils ne furent que seize à l'arrivée. Même après le siége de Rome, on ne saurait prévoir de quel poids énorme nos dix bataillons de tirailleurs de Vincennes pèseraient dans une bataille européenne.

Faut-il nommer les autres corps spéciaux affectés à cette guerre, bataillons d'Afrique, zéphyrs, compagnies disciplinaires? Ce serait montrer le revers de la médaille. A ces hommes vicieux et incorrigibles, il ne reste à peu près rien d'humain, ni le désir de vivre ni la crainte de mourir. Ils tuent et se font tuer, c'est tout. Ne pouvant plus rien donner que leur sang à la France qui les repousse, ils le donnent volontiers, comme faisaient les gladiateurs avilis. Mais, si les compagnies disciplinaires sont le rebut de l'armée, il est juste d'ajouter que leurs officiers et sous-officiers en sont l'élite. En dehors de ces corps spéciaux, toute l'infanterie française a participé à la guerre d'Afrique. Il est peu de nos régimens que le soleil africain n'ait point durcis aux fatigues et habitués à toutes les épreuves militaires. Nommer ceux qui se sont distingués en Algérie serait commettre une injustice envers ceux qu'on aurait oublié de mentionner. Tous ont leurs états de service portés aux bulletins de l'armée; l'occasion seule a donné les préférences.

IV. — LA GUERRE DEPUIS 1841.

La prise du col de Mouzaïa en 1840 est peut-être le plus brillant fait d'armes de toute la guerre d'Afrique. Cependant, après ce combat, nos affaires n'en furent pas plus avancées dans l'Algérie ni même dans la province d'Alger. Comme par le passé, nos soldats détachés furent enlevés dans la Mitidja et nos convois surpris; comme par le passé, il fallut recommencer des expéditions pour aller délivrer nos garnisons isolées. La concentration d'un corps de troupes un peu considérable prenait des mois entiers. En un mot, le système de guerre qui convenait le mieux pour assurer notre domination était encore à

trouver. L'occupation restreinte rendait de notre côté la guerre forcément défensive.

Cette question de la guerre défensive avait été fortement agitée dans la session qui précéda l'envoi du général Bugeaud en Afrique comme gouverneur. On avait remarqué que les Arabes aussi bien que les Kabyles étaient inhabiles et impuissans dans l'attaque, que le moindre retranchement était pour eux un obstacle insurmontable, et que jamais ils n'avaient pu s'emparer même d'un simple blockaus. Il semblait donc qu'il n'y avait qu'à changer de rôle avec eux pour en avoir raison. — Pourquoi, disait-on, nous exposer à des désastres en allant les attaquer dans leurs repaires, quand nous sommes certains de les battre en nous laissant attaquer par eux? Pourquoi faire la conquête de la région du Tell, par exemple, puisque nous n'avons ni la possibilité ni le dessein de nous y établir? Pourquoi ces lointaines expéditions, pleines de dangers et vides de résultats? Ne vaudrait-il pas mieux nous contenter de l'occupation, relativement facile, de quelques points du littoral, où nous serions sûrs du moins d'écraser les Arabes, toutes les fois qu'ils viendraient nous y attaquer? — Ainsi raisonnaient en 1840 les partisans de l'occupation restreinte, ainsi avait raisonné le général Bugeaud lui-même en 1836; mais l'épreuve du traité de la Tafna avait été décisive pour lui, et l'expérience avait réduit à néant ces argumens spécieux. En effet, qu'avait produit le traité de la Tafna, qui nous avait forcés à l'occupation restreinte? L'ennemi, voyant que nous n'allions plus l'inquiéter sur l'Atlas, vint bientôt nous chercher dans le Sahel. Nous n'avions sans doute qu'à le repousser loin de nos retranchemens en attendant qu'il revînt pour le repousser encore : c'est ainsi précisément que nous avions fait à Bougie; seulement l'ennemi repoussé reparaissait le lendemain, et ces incursions quotidiennes, qui duraient depuis 1833, nous avaient coûté plus cher que n'aurait fait la conquête de toute la Kabylie. Étions-nous plus avancés cependant? La colonisation ainsi abritée derrière des retranchemens et des lignes de défense avait-elle pris possession de l'Algérie? Non; la magnifique plaine de la Seybouse était déserte, et la Mitidja dépeuplée.

Depuis dix ans, on tournait donc dans un cercle vicieux : on s'obstinait à l'occupation restreinte, parce qu'on voulait attirer la colonisation, et la colonisation ne voulait pas de l'Afrique, précisément parce que notre domination y était contestée. La nécessité pour notre armée d'étendre partout la conquête afin de la rendre effective frappa enfin l'esprit juste et pratique du général Bugeaud. Il comprit que s'arrêter c'était abdiquer, et que ne pas poursuivre les Arabes dans le désert c'était les attirer inévitablement sur le littoral; mais ce n'était pas tout que de comprendre les conditions de la véritable guerre d'Afrique : il fallait encore la rendre praticable et possible, l'organiser en un mot-

— Plus de garnisons isolées, et par conséquent plus d'expéditions pour les délivrer. Les colonnes portèrent avec elles leurs propres ravitaillemens; elles allaient d'un point à un autre, manœuvrant sans cesse et faisant ainsi acte d'occupation sur toute la contrée parcourue par elles. Nos ennemis, qui avaient jusque-là tenu la campagne dans l'espoir chaque jour réalisé de surprendre nos corps détachés, n'osèrent bientôt plus se hasarder sur les points dont ils étaient maîtres la veille, craignant d'être surpris eux-mêmes par nos colonnes en mouvement. Il ne fallut plus des mois entiers pour organiser un corps d'expédition : il suffisait de la jonction de deux colonnes pour que ce corps d'expédition se trouvât organisé de lui-même.

A peine débarqué, le nouveau gouverneur-général se mit à l'œuvre avec cette activité dévorante qui le caractérisait. Il commença sa tournée par la Mitidja : il vit toute cette immense plaine, où le foin croît trois fois l'an comme dans la *huerta* de Valence, ruinée et dévastée par les dernières hostilités; il n'y restait plus que les routes, les fossés et les endiguemens exécutés par nos soldats. Blidah était veuve de ses délicieux jardins et de ses bois d'orangers. Les quelques colons qui s'étaient hasardés sur ce sol fécond s'étaient retirés dans la ville. De là, il passa dans la province de Constantine, où l'occupation illimitée avait ouvert les voies à la colonisation. Il visita Bougie, où depuis 1833 nos soldats n'avaient pas eu un seul jour de répit avec les Kabyles, encore indomptés. Il visita Bône, dont la plaine admirable pourrait nourrir assez de chevaux pour remonter toute notre cavalerie; Philippeville, bourgade européenne qu'alimentait déjà son commerce avec les Kabyles; Guelma, ce beau camp construit par le général Duvivier avec des débris de monumens romains; enfin il atteignit Constantine, d'où il admira le magnifique panorama qui s'étend autour de la ville dans l'horizon lointain.

Après la tournée pacifique, qui avait duré un mois à peine, commencèrent immédiatement les tournées militaires. C'étaient encore Médéah et Milianah qu'il fallait ravitailler : le général Bugeaud, lui aussi, eut à le traverser sous les balles des Kabyles, ce terrible col de Mouzaïa qui nous faisait payer si cher l'occupation du Tell. Ce n'est que seize mois plus tard, en septembre 1842, que devait être ouverte, à la coupure de la Chiffa, une route qui raccourcissait de moitié la distance de Blidah à Médéah. Le général en chef dirigea son convoi vers Milianah à travers les montagnes des Boualouans, que nous ne connaissions pas encore. Au revers de ces montagnes, il vit devant lui la plus belle vallée de l'Algérie, la vallée du Chéliff. Il remonta vers Milianah par un ravin où il savait bien qu'il serait attaqué par les Kabyles. Au bruit du combat, la garnison sortit de la place : elle arriva trop tard, les Kabyles avaient disparu.

Par une retraite simulée comme à la Sikkah, le général Bugeaud

voulut contraindre l'ennemi à un engagement sérieux. Le plan échoua par la trop grande hâte que mirent nos soldats à commencer le feu : l'ennemi ne laissa que quatre cents des siens sur le champ de bataille. Il restait un autre moyen, c'était de tomber sur les plus fidèles alliés d'Abd-el-Kader dans cette contrée. Le général razzia les Beni-Zugzug : Abd-el-Kader se devait à lui-même de les défendre; il l'essaya en effet, mais il abandonna le combat après y avoir perdu cent quatre-vingt-quatre hommes. C'est ainsi que le nouveau général en chef dévasta toutes les tribus du Chéliff fidèles à Abd-el-Kader. Mais, ne pouvant décider celui-ci à un combat sérieux, il reprit le chemin de Blidah, où il ruina encore les Soumatas, qui nous avaient trompés l'année précédente.

On reproche beaucoup au général Bugeaud cette première expédition et celles qui allaient suivre. « Brûler des moissons, disait-on à Paris, enlever des troupeaux, ravager des territoires, est-ce là une guerre civilisée? est-ce ainsi qu'on prétend se concilier les indigènes? » Civilisée ou non, répondrons-nous avec le général Bugeaud, toute guerre a pour but de soumettre le pays envahi. Que faire avec un ennemi qui ne veut ni se soumettre ni combattre? Il faut bien au moins le contraindre à choisir; mais comment l'y contraindre? Lorsqu'on envahit son territoire, il fuit : la fuite, ce n'est ni la soumission ni le combat. Lorsqu'au contraire, on le laisse tranquille, c'est lui qui vient vous surprendre, vous enlève vos convois et bloque vos garnisons. Ne pouvant l'atteindre dans sa personne, il faut bien l'atteindre dans sa propriété. Or sa propriété, c'est sa récolte, c'est son troupeau; une fois sa récolte faite, il pousse son bercail en colonne serrée, et va semer plus loin : la terre est grande devant lui. Tant qu'on épargne sa récolte et qu'on lui laisse ses troupeaux, il vous brave et se rit de votre bonne foi. Entre la semaille et la moisson, il courbe la tête et vous jure soumission; mais à peine a-t-il caché son grain dans les silos, qu'il monte à cheval et prend le fusil. Poursuivez-le alors : ce sera toujours à recommencer, et la guerre ainsi faite sera interminable. Tout ne sera pas dit cependant parce que vous aurez une fois brûlé ses moissons et enlevé ses troupeaux. Il faut lui prouver que, partout où il sèmera, nous atteindrons sa récolte, et qu'il n'est pas de pâturages si lointains d'où nous ne puissions ramener ses bœufs et ses moutons. Alors seulement il choisit entre la soumission et le combat.

Pour forcer les Arabes à faire ce choix entre la résistance et la soumission, le général Bugeaud songea à leur enlever le recours de la fuite. Pour cela, il fallait ruiner les établissemens qu'Abd-el-Kader avait élevés sur la limite du désert, afin que les tribus émigrantes du Tell n'y pussent trouver ni un refuge ni des ressources. Des villes du littoral, le centre des divisions militaires fut porté dans les villes du Tell. Des colonnes mobiles devaient, de Maskara, de Médéah et même de Constan-

tine, rayonner dans la région de l'intérieur, pendant que des expéditions volantes agiraient en même temps dans la région du désert, où Abd-el-Kader avait pris ses dispositions pour recueillir les tribus chassées du Tell. Toutes ces opérations s'effectuèrent avec un ensemble admirable. Le général Bugeaud commença le mouvement par l'ouest, le 18 mai 1842, en se dirigeant vers Tekdempt qu'il allait détruire. Dans le même temps, le général Baraguay-d'Hilliers partait de Médéah pour aller détruire Boghar et Taza, au méridien d'Alger. Dans la province de Constantine, le général Négrier faisait la même opération vers le sud, où il s'emparait de M'Sila et de Biskra. Cependant le général Bedeau à Mostaganem, le général Lamoricière à Mascara, le général Changarnier à Milianah, le général Lafontaine à Philippeville et à Guelma, rayonnaient chacun avec une colonne expéditionnaire au milieu des tribus de l'intérieur, razziant celles qui résistaient ou qui pliaient leurs tentes, organisant celles qui demandaient l'*aman* et faisaient acte de soumission. A proprement parler, ce fut moins une campagne où il fallut combattre qu'une chasse à courre où il fallut traquer les ennemis, ici à travers les montagnes, là dans les ondulations interminables de la plaine. A la suite de ce premier mouvement, toutes les tribus nomades qui ne se soumirent pas furent rejetées dans le désert; mais, n'y trouvant pas de subsistances et poursuivies d'ailleurs par nos colonnes infatigables, elles rentrèrent dans leurs douars à la venue de l'hiver.

Le système des colonnes mobiles, inauguré par le général Bugeaud, avait plus fait pour la conquête dans une seule campagne que toutes nos expéditions depuis dix ans. Non-seulement nous dominions le Tell, mais encore les tribus du désert nous offraient leur concours pour razzier les tribus que nous rejetions vers elles, et les caravanes de Tuggurth, qui viennent tous les ans faire leurs provisions de grains dans le Tell, étaient obligées de s'adresser à nous pour leurs achats.

Les élémens constitutifs de ces colonnes mobiles avaient été choisis avec un soin extrême. On avait calculé non-seulement les corps qui devaient concourir à la formation de la colonne, mais encore le nombre d'hommes qu'il lui fallait pour rendre la marche et le combat possibles. Les chasseurs d'Afrique marchaient toujours en tête : lorsque la tribu poursuivie était en vue, ils prenaient le galop et la forçaient à s'arrêter pour combattre; cela donnait aux zouaves, qui les suivaient, le temps d'arriver pour achever le combat. Si les Arabes fuyaient, les spahis, qui se tenaient à portée sur les flancs de la colonne, se mettaient à leur poursuite, pendant que le train des équipages recueillait les dépouilles abandonnées par les fugitifs. Lorsque les cavaliers allaient en reconnaissance, les fantassins préparaient le repas ou le bivouac. La colonne, ainsi équipée et forte de quatre mille hommes, faisait par jour douze lieues en moyenne, et la première campagne du général Bugeaud à Tekdempt avait duré cinquante-trois jours. — Le combat

de Zouilan (juin 1842), la plus forte razzia de toute cette guerre, le combat de Taguin (15 mai 1843), où le duc d'Aumale s'empara de la *smala* d'Abd-el-Kader, le combat de l'Oued-Mala (11 novembre 1843), où fut tué le terrible Sidi-Embareck, qui allait rejoindre l'émir avec son dernier contingent, tous les faits d'armes, en un mot, qui ont marqué les campagnes du désert, sont dus aux colonnes mobiles disposées pour l'attaque comme nous venons de le dire.

Dans la retraite, c'était l'infanterie qui formait l'arrière-garde; elle soutenait le choc des Arabes, qui attaquent toujours une colonne en retraite. Au lieu de faire un retour offensif, l'infanterie se massait autour du convoi. Les Arabes alors s'engageaient de plus près; lorsqu'ils étaient bien engagés, les chasseurs d'Afrique quittaient subitement la tête de la colonne, et tombaient au galop sur le flanc des ennemis. Dans les opérations de montagne, la disposition des colonnes n'était plus la même. Les Kabyles ont une tactique relativement très savante en comparaison des Arabes. Habiles aux stratagèmes et aux irruptions soudaines, ils savent, en se retirant devant nous, choisir les points les plus favorables à la défense. Un instant leur suffit pour se disperser sur des rochers escarpés, où ils restent inabordables à la cavalerie. Aussi, pendant que nos fantassins s'avançaient en tirailleurs, nos cavaliers restaient en place à la garde du convoi, et ce poste n'était pas le moins périlleux parfois, en raison de l'habileté des Kabyles dans les manœuvres de montagne. Une fois que les Kabyles étaient débusqués individuellement de leur point de défense, ils se massaient sur des hauteurs plus inexpugnables encore. C'est alors que nos tirailleurs, promptement remis en ligne, montaient à l'escalade, le fusil sur l'épaule, et sans jamais répondre au feu des Kabyles qui les surplombait. Heureusement les fusils kabyles ne peuvent être chargés que lentement, grace à la longueur du canon. L'intervalle d'une décharge à l'autre était mis à profit par nos soldats. Ils montaient toujours, impassibles et irrésistibles comme une machine douée de mouvement. Cette impassibilité produisait toujours sur les Kabyles comme une fascination vertigineuse, que l'aspect des baïonnettes braquées contre eux venait augmenter encore. Ils ne reprenaient possession d'eux-mêmes que lorsqu'ils étaient abordés; mais alors c'était pour se précipiter à travers toutes les fentes des rochers. La cavalerie les attendait à la descente; pour elle, un combat de montagne n'était guère jamais qu'un halali.

Abd-el-Kader avait courbé la tête pour laisser passer l'orage qui venait de fondre sur lui de tous côtés. Il comptait que nous ne mettrions pas dans nos expéditions plus de persistance que par le passé, et qu'un changement de général en chef viendrait bientôt changer aussi notre système de guerre. Il reparut donc à la fin de 1841, signalant sa présence par les terribles châtimens qu'il infligeait aux tribus qui avaient déserté sa cause, lançant partout nos colonnes sur de

fausses pistes, multipliant ses mouvemens pour mieux égarer nos recherches, et rétablissant enfin son influence, parce qu'il avait l'air de nous poursuivre en se montrant derrière nos corps en marche sur tous les chemins qu'ils venaient de traverser. Il renouvelait ainsi contre nous ces prodiges d'activité que Zumalacarregui avait accomplis en Navarre contre les armées constitutionnelles.

Après la campagne de 1841, les tribus de la plaine et des vallées étaient réduites; mais les tribus des montagnes avaient échappé à notre invasion derrière leurs rochers. Le général Bugeaud ne tarda pas à comprendre qu'il fallait reprendre contre les Kabyles les mêmes opérations qu'il venait de faire contre les Arabes. Le mouvement des colonnes recommença aussitôt avec le même ensemble que dans la campagne précédente. Seulement la besogne allait être plus rude et plus longue. Du reste, les dispositions des corps opérans changèrent peu. Le général Lamoricière se tenait toujours à cheval sur le désert, prêt à recevoir les ennemis qui seraient rejetés au-delà du Tell. Le général Bedeau rayonna de Tlemcen à Nédroma, cernant la frontière du Maroc. Le général d'Arbouville bivouaqua de l'autre côté de la province, sur les bords de la Mina, à la portée des Flittas, qui s'étaient réfugiés dans les montagnes avoisinantes. Trois colonnes opéraient également dans la province d'Alger, à peu près dans des positions correspondantes.

Si la campagne de 1841 avait ressemblé à une chasse à courre, celle de 1842 fut une véritable battue de montagnes. Le général Bugeaud prit ses dispositions de telle sorte, qu'en faisant indistinctement mouvoir une colonne, il pût immédiatement se mettre en communication avec une autre colonne, soit de l'est à l'ouest, soit du nord au sud. Aussi peut-on dire qu'il se multiplia dans cette campagne, qui, contre ses prévisions, allait durer deux ans. Le plan qu'il mit à exécution était fort simple en apparence; seulement il exigeait une parfaite connaissance de la topographie algérienne, et plus encore une étude minutieuse de toutes les ressources qui doivent concourir à l'entretien des longues opérations militaires. Ce plan consistait à cerner toutes les régions montagneuses par leurs deux versans à la fois, de façon à étreindre l'ennemi dans un cercle qui irait toujours se retrécissant.

Au centre même de l'Algérie, le Chéliff, après avoir coulé du sud au nord, tourne brusquement à l'ouest, arrêté dans sa direction première par les contreforts du Petit-Atlas, au-dessous de Milianah. Il arrose alors une immense vallée, latérale à la mer, d'où il incline vers le nord, et va se jeter à la mer, non loin de Mostaganem. La vallée du Chéliff sert de ligne de séparation à deux grands pâtés de montagnes : sur la rive gauche, c'est l'Ouérenséris, qui a pour limite au sud les plateaux de sable du Serssous; sur la rive droite, c'est le Dahra, qui s'étend au nord jusqu'à la mer. L'Ouérenséris et le Dahra sont habités par de riches et nombreuses tribus kabyles dont nous ignorions même

le nom. C'est du Dahra qu'El-Berkani tirait ces intrépides réguliers que nous avions trouvés si souvent sur le col de Mouzaïa et au bois des Oliviers; c'est l'Ouérenséris qui fournissait jusqu'à dix mille combattans à la fois au plus infatigable lieutenant d'Abd-el-Kader, Sidi-Embareck. S'emparer de ce double pâté de rochers et de ravins, c'était enlever son dernier refuge à l'insurrection.

La battue des montagnes commença, au mois de juin, par le pâté qui a pour centre le Mouzaïa, entre Milianah, Médéah et Blidah. Après cette première battue, le général Changarnier opéra dans l'Ouérenséris, qu'il traversa deux fois au milieu de combats dont l'interminable gorge de l'Oued-Foddha vit le plus glorieux le 21 septembre 1842. Pendant que le général Changarnier était à la recherche de Sidi-Embareck, le général de Bar allait au sud-est de Médéah à la rencontre de Ben-Salem dans le Sebaou, soit pour le rejeter au sud, où une colonne l'attendait, soit pour le pousser vers le nord, d'où le général Bugeaud arrivait, au mois d'octobre, en remontant le cours de l'Isser jusqu'à la vallée du Hamza, aux avenues des Bibans.

Cette expédition à peine terminée, l'infatigable gouverneur prenait le commandement d'une autre colonne, avec laquelle il allait rejoindre le général Changarnier dans l'Ouérenséris. L'Ouérenséris fut vivement traqué par trois colonnes à la fois et cerné comme l'avait été le pâté de Mouzaïa. La battue de l'Ouérenséris finit, au mois de décembre, par les montagnes des Beni-Ourack. La même battue avait lieu dans les montagnes voisines, où les Flittas s'étaient retirés. Le général Lamoricière recevait leur soumission. Enfin, dans les derniers jours de 1842, le général Bugeaud entreprit le Dahra. Ici, comme dans l'Ouérenséris, la résistance fut terrible et même héroïque; mais elle fut inutile aussi. Nos baïonnettes et nos obus produisirent leur effet accoutumé.

Ces expéditions nous montrèrent les montagnes de l'Algérie toutes couvertes d'une population armée dont nous n'avions même pas soupçonné l'existence. Il y avait, au sein de ces rochers ignorés, des tribus, comme les Beni-Menasser et les Traras d'Oran, par exemple, qui occupaient jusqu'à vingt villages bien construits, abritant deux cent mille têtes de bétail et pouvant armer jusqu'à dix mille guerriers.

La guerre semblait terminée avec l'année 1842 : comme les Arabes, les Kabyles avaient été partout vaincus ou refoulés, sinon réduits ou soumis. Les tribus même les plus dévouées à l'émir, les Hachems et les Flittas au-dessus de Mascara, les Djeffras au sud, avaient désespéré de sa fortune; il y en avait même qui l'avaient repoussé, comme les Traras des montagnes de l'extrême ouest. Plus de quatre mille auxiliaires réguliers avaient marché contre lui sous la conduite de chefs nommés par nous. Abd-el-Kader ne pouvait d'ailleurs long-temps se maintenir dans le désert devant la poursuite incessante du général de Lamori-

cière. Celui-ci lui avait enlevé successivement Saïda, Tegdempt, où il avait tenté de s'établir de nouveau, Frenda, au confluent de trois vallées qui mènent du Tell au désert, de sorte qu'il ne resta bientôt plus à l'émir aucun poste permanent où il pût déposer ses trésors et abriter sa famille, pas même Goudjila, dans la région des sables; car les Arars et les Ouled-Katifs avaient prêté leurs chameaux au général Lamoricière pour lui disputer ce dernier asile. Abd-el-Kader dut donc remonter vers le nord-ouest, ne sachant plus où planter ses tentes; mais il ne sut pas si bien cacher son passage, que nos auxiliaires réguliers d'abord, nos chasseurs à cheval et nos spahis ensuite, ne fussent parvenus à l'atteindre au défilé de Loha, et à le poursuivre, le sabre au dos, pendant deux lieues.

Abd-el-Kader, qu'aucun revers ne pouvait décourager, fit alors comme Mithridate : il porta la guerre dans les lieux mêmes où nous venions de vaincre. Au mois de janvier 1843, quelques jours à peine après que nous avions quitté l'Ouérenséris et le Dahra, on le vit réveiller l'insurrection du Dahra et de l'Ouérenséris, secondé par les Kabyles fugitifs qui étaient allés le joindre au désert sous la conduite de Berkani et d'Embareck. Cette nouvelle insurrection fut vigoureusement réprimée; mais peut-être, si Abd-el-Kader eût entretenu par sa présence l'ardeur des insurgés, au lieu de disparaître mystérieusement pour aller ailleurs nous créer d'autres embarras et faire diversion, le Dahra et l'Ouérenséris eussent-ils tenu long-temps devant nos armes. Quoi qu'il en soit, le général Bugeaud comprit que l'insurrection des Kabyles, un instant comprimée, se réveillerait bientôt plus ardente, s'il n'agissait sur les montagnes par des moyens d'action plus permanens que ne l'était la battue générale qu'il venait d'accomplir contre les Kabyles du centre de l'Algérie. C'est alors qu'il songea à bloquer les montagnes par des postes militaires fixes, correspondant entre eux par des routes, de façon à pouvoir toujours donner la main aux colonnes mobiles engagées dans la contrée, ainsi bloquée et traquée. Et, comme dans son esprit, l'action suivait immédiatement l'idée, il se mit aussitôt à l'œuvre.

Cherchell et Milianah commandent le côté oriental du Dahra. En suivant à l'ouest la latitude de Cherchell, on arrive au port de Tenez, à l'autre extrémité du Dahra. C'est à Tenez que le général Bugeaud plaça son premier poste militaire. Il fallait chercher au sud un point de la vallée du Chéliff qui correspondît au poste de Tenez, comme Milianah correspondait à Cherchell. On arrive ainsi à El-Esnauc, sur un point qui commande de l'est à l'ouest la vallée du Chéliff, et du nord au sud le passage du Dahra à l'Ouérenséris; c'est là que le gouverneur-général établit le second poste, qui devint bientôt Orléansville. Cherchant alors dans le sud, de l'autre côté de l'Ouérenséris, deux points correspon-

dant à Orléansville et à Milianah, il trouva Téniet-el-Had et Tiaret, où les généraux Lamoricière et Changarnier furent chargés d'établir deux autres postes permanens, précisément aux environs de Tegdempt et de Thaza, détruits deux ans auparavant.

C'est ainsi que toute l'Algérie fut bientôt couverte de postes militaires sur les points stratégiques les plus importans. Partout où Abd-el-Kader voulut désormais tenter un soulèvement, outre les colonnes qui le poursuivaient, il vint toujours se heurter contre quelqu'un de ces postes qui le repoussaient comme autant d'angles saillans. Pour relier ces postes entre eux, il fallut percer des routes, jeter des ponts sur les ravins qui sillonnent en tous sens le territoire de l'Algérie : notre infatigable armée suffit à tout, aux travaux comme aux combats. A travers le soleil et la pluie, souvent après des marches forcées, il fallait prendre la pioche ou la truelle, construire des blockaus, assainir des marécages, préparer partout les voies à la colonisation attardée. C'est par là surtout que notre armée d'Afrique fut admirable sous le commandement de son illustre chef. Rien ne put rebuter le soldat sous un tel général, ni les privations, ni les fatigues, ni les labeurs; nous ne parlons pas du danger : c'était une prime offerte à son courage.

Cette fois la guerre était bien finie; nous dominions la plaine et la montagne. Après avoir balayé la vallée du Chéliff, nous avions organisé le Dahra et l'Ouérenséris, maintenus par nos colonnes et par nos postes militaires. Enfin Abd-el-Kader, chassé du désert, voyait sa *smala* prise et ses réguliers détruits. Poursuivi dans la province d'Oran, d'où il se disposait à gagner la frontière du Maroc, il était rejeté une fois encore vers le désert, du côté d'Angad, derrière Tlemcen et Sebaou. C'est de là qu'il manda à Sidi-Embareck de venir le rejoindre avec son dernier contingent; mais il ne tarda pas à apprendre la destruction de ce contingent et la mort de son khalifat. Alors, courbant la tête, mais interrogeant encore l'avenir, il passa la frontière du Maroc. C'était la fin de la campagne de 1843. L'Algérie était conquise.

V. — LA GUERRE EN KABYLIE.

Les trois campagnes que nous venons de raconter avaient valu au général Bugeaud le bâton de maréchal de France. Lorsqu'il prit le gouvernement de l'Algérie, il y trouva vingt-sept mille Européens; il y en avait soixante-cinq mille trois ans après, et ce nombre allait désormais rapidement s'accroître. Notre domination dans l'Algérie assurée désormais contre toutes les entreprises des indigènes, la sécurité la plus profonde régnant autour de nos centres de division et de subdivision, dix-neuf routes percées, vingt-deux nouveaux centres de population installés, — telle fut l'œuvre de ces trois années.

Abd-el-Kader cependant pouvait tenter de nouvelles incursions sur notre territoire; il pouvait être encore un chef de maraudeurs redoutable, mais il n'était plus un chef de nation pouvant traiter de pair avec nous, comme en 1834 et 1836. L'Algérie ne lui appartenait plus; il n'y pouvait plus rentrer que comme en pays ennemi, en pillant et dévastant. L'insurrection ne pouvait plus compter que sur les montagnes du Djerjera, sur ce qu'on est convenu de nommer la *Grande-Kabylie*. C'est là que s'était réfugié le dernier khalifat d'Abd-el-Kader, Ben-Salem, après son expulsion de la vallée du Sebaou. Au commencement de 1844, il agitait ces populations fanatiques que le fameux Ben-Zamoun avait conduites plusieurs fois jusqu'aux portes d'Alger de 1830 à 1833, et qui depuis n'avaient pas cessé un seul jour de se ruer sur Bougie. Déjà en 1842, un marabout fanatique, Si-Zergzoud, dans le cercle de Philippeville, leur avait fait croire qu'il pouvait les rendre invisibles. Les Kabyles crédules s'étaient laissé guider par lui jusque dans notre camp, gardé, il est vrai, par un seul détachement. Ce ne fut qu'après être tous entrés dans nos retranchemens qu'ils commencèrent le feu. Heureusement une colonne qui s'éloignait revint sur ses pas au bruit du combat. Les Kabyles se firent tous tuer jusqu'au dernier, croyant être invisibles à nos coups. La même chose arriva quelque temps après dans le camp de Sidi-bel-Abbès avec les *Darkouas* ou indépendans d'Oran.

Lorsqu'on apprit à Paris que le maréchal Bugeaud se disposait à envahir la Grande-Kabylie pour en chasser Ben-Salem, on se figura que c'était une nouvelle conquête à entreprendre, et que le Djerjera différait beaucoup de l'Ouérenséris et du Dahra. On refusa donc les crédits demandés pour cette expédition, et peu s'en fallut qu'on n'obtînt le rappel de l'homme qui nous avait sauvés en Algérie, comme accusé d'incapacité et d'extravagance. Depuis le temps où un député de la convention allait au camp d'un général vainqueur pour contrôler ses plans militaires et lui signifier des ordres, le pouvoir parlementaire n'avait pas donné pareil exemple de défiance. Que les chambres eussent limité les prérogatives du gouverneur-général de l'Algérie, cela eût été juste peut-être; mais vouloir limiter l'action du général d'armée, intervenir dans les actes de son commandement, c'était compromettre son autorité auprès des soldats, c'était faire avorter d'avance tous les résultats de la guerre.

Le maréchal Bugeaud rassembla une colonne de sept mille hommes, y compris nos auxiliaires du Sebaou, sous la conduite de notre khalifat Mahiddin, et, se passant des crédits demandés, il prit la route de la Kabylie dans les premiers jours du mois de mai. Il traversa les fertiles vallées du Hamis et du Boudouan, monta le col des Beni-Aïcha, et se vit bientôt en face de Dellys, où il allait établir un poste perma-

nent. Du haut des montagnes où la colonne était arrivée, un panorama splendide se déroulait à ses pieds : en face, la Méditerranée aux flots bleus; à gauche, la ligne boisée du Sahel jusqu'à la pointe Pescade et aux jardins d'Alger; à droite, vers l'est, les collines des Amérouas, en ce moment chargées de moissons, et qui se prolongent de vallons en vallons jusqu'à Bougie; dans la plaine, d'innombrables troupeaux paissant en paix les pâturages de l'Oued-Neça, et de riches villages s'étendant au loin, entourés de vergers.

Après s'être arrêté quatre jours à Dellys, le maréchal remonta l'Oued-Neça et pénétra dans le territoire des Flittas. Les Flittas sont une des tribus les plus considérables de la Kabylie : elle compte dix-neuf *kharoubas* (districts), et peut mettre sur pied vingt mille combattans; elle a un secret pour tremper le fer que lui fournit la tribu des Beni-Barbacha, et dont elle se sert pour fabriquer des sabres qui portent son nom. Ce sont les Graboulas qui fournissent la poudre; les Beni-Abbas fabriquent les fusils aux longs canons. Toutes ces tribus réunies, depuis Dellys et Bougie jusqu'à Sétif, peuvent donner à la guerre un contingent de cinquante mille hommes (1). La Kabylie ressemble beaucoup à l'Ouérenséris; elle est seulement plus riche et plus peuplée. L'affaire importante pour le maréchal Bugeaud n'était donc pas de vaincre, mais bien d'avoir hasardé l'expédition devant la mauvaise volonté des chambres. Il rencontra une première fois les Kabyles dans la vallée de Taourgha, les vainquit et brûla leurs villages; puis, apprenant que tous leurs contingens se rassemblaient sur les hauteurs presque inaccessibles d'Ouarez-Eddin, il donna l'ordre aux deux colonnes du général Gentil et du général Korte de venir le joindre, et s'en alla lui-même camper dans les bas-fonds dominés par les rochers couverts de Kabyles. Il fallait prouver à ces indomptés Kabyles qu'il n'était point d'escarpemens tellement inexpugnables que nos soldats ne pussent atteindre. Au milieu de la nuit du 16 mai 1844, l'ascension commença par un temps épouvantable. Telles étaient les précautions prises et la puissance de la discipline, que toute la division escalada les précipices, homme par homme, sans que les Kabyles, voyant le camp tranquille et silencieux à huit cents mètres au-dessous de leurs positions, se doutassent seulement qu'il avait été abandonné dans la nuit. Les mulets eux-mêmes suivaient, portant les obusiers. Le jour nous surprit au milieu de cette ascension miraculeuse. Les zouaves, les premiers, atteignirent les hauteurs : l'avant-garde était aux prises, et l'on entendait la fusillade retentir au loin déjà, pendant que nos cavaliers montaient encore et embarrassaient la marche de la colonne qui venait derrière eux. Nos pelotons s'engageaient l'un après l'autre

(1) Le général Daumas porte même à soixante-dix mille fusils l'effectif militaire de la Grande-Kabylie, et le général Daumas est certainement l'homme de France qui a le plus pratiqué les Kabyles, comme ennemi et comme ami.

à mesure qu'ils arrivaient. Une charge de cavalerie détermina la déroute des Kabyles : on les vit se couler à travers les escarpemens où nos cavaliers ne pouvaient les poursuivre, où nos obus rebondissaient au-dessus de leurs têtes. Malheureusement, les escadrons du général Korte, laissés en réserve, n'étaient pas encore arrivés dans la vallée de l'Oued-el-Ksab pour les y recevoir. Il fallut revenir sur le front d'attaque, où les Kabyles avaient reflué, pendant que le général Gentil descendait au camp. Prenant ce mouvement pour une retraite, l'ennemi dispersé se rallia. Le maréchal, debout sur un petit plateau découvert et exposé de toutes parts aux balles des Kabyles épars autour de lui en tirailleurs, ordonna aux compagnies à sa portée de ne point répondre au feu et de se masser en colonne. Les Kabyles enhardis s'avancèrent; une charge à la baïonnette les culbuta dans les précipices. La bataille paraissait terminée, quand un contingent de trois mille hommes arriva du sud aux tribus engagées, probablement conduit par Ben-Salem. Les Kabyles revinrent à la charge, comme nous installions le bivouac auprès d'une fontaine au-delà de la vallée. Les nouveaux venus y arrivèrent en même temps, abrités par un mamelon boisé qui les cachait à nos yeux. Une compagnie du 48e essuya leur première décharge à portée de pistolet. La compagnie, fort maltraitée, revint au feu, protégée par un bataillon accouru à son secours. L'artillerie fit le reste. Cette bataille durait depuis quatorze heures; les Kabyles laissèrent onze cents cadavres à travers les rochers. Nous eûmes cent trente morts et blessés. — Quelques jours après, les Flittas se résignaient à notre domination.

Telle fut notre première expédition dans la Kabylie, telle fut cette campagne audacieuse que nos hommes politiques redoutaient comme on redoute l'inconnu. Les troupes françaises avaient pu compter, chemin faisant, plus de cent villages, elles avaient traversé les plus belles montagnes de la terre. Deux combats et quinze jours avaient suffi pour y faire reconnaître notre domination. Cependant le maréchal Bugeaud, à peine de retour à Alger, devait courir aux frontières du Maroc, où les intrigues d'Abd-el-Kader avaient amené une armée marocaine à l'appui de sa cause. Nous n'avons pas à nous occuper de cette rapide campagne, si bien racontée par le maréchal lui-même (1).

Du reste, si le maréchal donnait à la guerre d'Afrique l'importance qu'elle avait en réalité, il faisait peu de cas des victoires qu'on y pouvait remporter. Il disait souvent, et nos colonnes le prouvaient chaque jour, qu'une force cohérente et disciplinée aurait toujours raison, si minime qu'elle fût, de toutes les multitudes armées que les Arabes avaient à nous opposer. La victoire était pour lui une certitude mathématique : il rédigea le bulletin d'Isly la veille de la bataille, et l'évé-

(1) Dans cette *Revue*, n° du 15 mars 1845.

nement répondit point par point à tout ce qu'il avait prévu. En Afrique, le mérite consistait, selon lui, dans la conduite de la guerre, mais nullement dans le succès des combats. Vaincre Abd-el-Kader, écraser l'insurrection, ce n'était rien; mais assurer la conquête, c'était plus difficile, et c'est aussi où le maréchal mettait sa gloire.

A peine de retour de son expédition dans le Maroc, il apprenait que le général Comman luttait dans la Kabylie contre des forces dix fois supérieures. Le maréchal accourut aussitôt à Dellys : sa présence seule suffit à vaincre la résistance des Kabyles. Après avoir rangé sous notre domination les tribus récalcitrantes, il s'embarqua pour la France dans le mois de novembre, afin d'assister aux débats qu'allaient soulever dans nos chambres les derniers événemens de la guerre d'Afrique. Ce qui le préoccupait surtout, c'était d'achever la conquête par la grande expédition qu'il avait projetée contre la Kabylie.

Tout était de nouveau tranquille en Algérie au commencement de 1845. La conquête semblait à jamais assurée : nos marchands allaient sans escorte jusqu'à quatre-vingts lieues dans l'intérieur, et pouvaient confier leurs personnes et leurs marchandises à l'hospitalité des tribus du désert; mais ce calme n'était qu'à la surface. Une sourde fermentation régnait dans les tribus, agitées par les prédications à voix basse de quelques fanatiques ambitieux. Comme en 1839, avant la rupture du traité de la Tafna, rien ne transpirait de cette mystérieuse propagande. Même les tribus qui résistaient aux conseils de révolte et nous restaient fidèles se gardaient bien de nous prévenir, ne voulant point trahir pour nous leurs coreligionnaires. Abd-el-Kader, toujours interné dans le Maroc, inondait la province d'Oran de ses émissaires. Bou-Maza, un rusé sauvage que nous avons vu depuis à Paris, sceptique et débauché, mais toujours sauvage, travaillait le Dahra et l'Ouérenséris. D'abord repoussé, il avait eu recours à quelques tours de prestidigitation que ces fanatiques populations prirent pour des miracles.

Un beau jour, le 18 avril 1845, trois cent soixante-dix tirailleurs de Vincennes sont attaqués, sur la route d'Orléansville à Tenez, par une horde de Kabyles, et ne parviennent à se dégager qu'après deux jours de lutte continue; cette lutte héroïque mit en relief la réputation naissante du colonel Canrobert. Au même moment, toute cette contrée montagneuse, qui s'étend depuis le Serssous jusqu'à la mer, s'agite, et des partis armés passent à travers les tribus encore fidèles. Le maréchal, qui venait d'arriver à Alger, envoie aussitôt trois colonnes dans le Dahra soulevé, chargées de combiner leurs opérations. Une de ces colonnes, sous les ordres du colonel Pélissier, opérait son mouvement de concentration vers une autre colonne, quand elle rencontra sur son chemin une tribu qui l'accueillit à coups de fusil, puis se retira dans des grottes inexpugnables : c'étaient les Ouled-Rhia. On les bloqua dans ces grottes, formées par deux rochers qui se rejoignaient, et par con-

séquent ouvertes des deux côtés. Les parlementaires qu'on envoya aux réfugiés pour traiter de leur reddition furent massacrés par eux. Alors, comme le colonel Pélissier n'avait pas le temps d'attendre que la faim chassât ces fanatiques de leur repaire, une compagnie coupa des fascines, les fit pénétrer dans les fissures des rochers et y mit le feu, pendant que le reste du bataillon cernait les avenues de la grotte pour recueillir les Kabyles que la fumée pousserait dehors. Malheureusement les fascines étaient humides et furent longues à prendre feu. Enfin une fumée épaisse s'éleva d'entre les rochers; mais une rafale la rabattit et l'engouffra dans la grotte. Les heures se passaient pourtant, et aucun Kabyle ne paraissait. On entendait dans l'intérieur comme des gémissemens et le bruit d'une lutte. — Le jour arriva : tout était silencieux dans la grotte. La fumée avait disparu, mais elle n'avait pas laissé un seul être vivant sur son passage. Nos soldats pénétrèrent dans la grotte; ils y trouvèrent huit cents cadavres. Quelques jours après, les Sbéas s'étaient retirés dans leurs grottes comme les Ouled-Rhia : on ne fut point obligé d'employer contre eux les fascines; on les bloqua, ils se rendirent.

L'insurrection s'apaisa peu à peu. Bou-Maza, chassé du Dahra et de l'Ouérenséris, s'était réfugié dans les montagnes des Flittas; mais il était inévitable que les tribus fidèles, ébranlées dans leur soumission par la propagande qu'on faisait autour d'elles, céderaient bientôt à l'entraînement de la révolte. Le départ du maréchal pour la France, le 4 septembre, fut en effet le signal d'une grande levée de boucliers. Les Beni-Amers, qui avaient combattu l'émir à nos côtés en 1843, les Traras, qui l'avaient accueilli à coups de fusil lorsqu'il venait chercher un refuge dans leurs montagnes, furent les premiers à l'accueillir après la moisson de 1845. — Le 22 septembre 1845, la tribu des Souhélia vint à Djemma-Ghazouat demander secours au colonel Montagnac contre Abd-el-Kader, qui, dit-elle, traversait son territoire pour aller soulever les Traras. Le brave colonel prit trois cent cinquante tirailleurs de Vincennes, 8e bataillon, et soixante hussards, et se laissa guider par les Souhélia jusqu'au guet-apens où ceux-ci le conduisaient. La petite colonne se vit bientôt entourée par une nuée de cavaliers arabes. Il ne resta debout dans nos rangs que quatre-vingt-trois tirailleurs de Vincennes qui finirent par gagner à la pointe de la baïonnette le marabout voisin de Sidi-Brahim, où ils s'enfermèrent. On sait le reste : ces quatre-vingt-trois braves soutinrent l'assaut trois jours durant. A la fin, privés de vivres et de munitions, ils sortirent du marabout, s'ouvrirent à la baïonnette un chemin à travers les rangs ennemis, qui grossissaient sans cesse devant eux. Ils arrivèrent ainsi à Djemma-Ghazouat après une pleine journée de combat : ils étaient encore douze vivans!

Ce désastre héroïque fut peu de jours après suivi d'une honte. Deux

cents hommes envoyés au poste d'Aïn-Tmouchen mirent bas les armes presque sans combat. Ils étaient à peine convalescens, il est vrai. Le général Lamoricière se mit aussitôt en campagne, mais il était trop tard; toute l'Algérie était en feu. L'insurrection, maîtrisée ici, se réveillait plus loin. Bou-Maza avait reparu chez les Flittas; le Dahra et l'Ouérenséris l'attendaient en armes. Tout le cercle de Tlemcen, depuis le désert jusqu'à la mer, était soulevé. Des officiers isolés, attirés sous la tente par des Arabes, avaient été massacrés. Il était évident que toute l'Algérie obéissait à un mot d'ordre, car partout à la fois on attendait l'arrivée d'Abd-el-Kader, dans le Djebbel-Amour, sur la ligne des oasis, aussi bien que dans le Djerjera, sur le littoral.

Nos colonnes, prises entre cette insurrection formidable, avaient été obligées de se concentrer sur elles-mêmes pour n'être point débordées. Agissant presque toujours isolément, elles étaient impuissantes à dominer le pays insurgé. Il était temps que le maréchal revînt. Les premières nouvelles de cette insurrection avaient beaucoup ému les esprits en France, où l'on s'était persuadé que la guerre était finie. Le maréchal, qui ne savait jamais cacher son humeur ni retenir sa langue, maugréa contre tout le monde, contre le gouvernement, contre les chambres, puis il partit avec un renfort équipé à la hâte. « En Afrique, disait-il souvent, une armée européenne est comme un taureau assailli par une multitude de guêpes. » Cette fois, il se promettait bien d'écraser le guêpier. A peine débarqué à Alger vers le milieu d'octobre, il partit avec une colonne pour l'Ouérenséris; mais l'Ouérenséris était dépeuplé. Il fallut recommencer contre l'émir, qui fuyait toujours entraînant les populations après lui, la campagne de 1841. La chasse recommença ardente, impitoyable, à travers les montagnes, à travers les déserts, de l'ouest à l'est, du nord au sud. La flamme et la dévastation suivaient le combat. Tant que les tribus avaient espéré pouvoir échapper à nos atteintes, elles avaient accueilli et approvisionné l'émir; mais, sitôt qu'elles virent une colonne française apparaître toujours derrière l'émir, qu'elles avaient reçu, pour les punir de lui avoir donné asile, elles l'accueillirent bientôt à coups de fusil, comme elles l'avaient fait deux années auparavant.

La présence seule du maréchal avait suffi pour rendre l'élasticité de leurs mouvemens à nos colonnes. Désormais Abd-el-Kader ne put faire un pas sans courir le risque de tomber au milieu d'un de ces corps expéditionnaires qui se croisaient en tous sens sur le théâtre de la guerre. Défait trois fois par le général Yusuf, commis à sa poursuite, l'émir ne l'évitait que pour aller se faire battre par le général Lamoricière. Battu par celui-ci, il devait faire cinquante lieues tout d'une traite pour éviter la colonne du maréchal et se réfugier auprès de Ben-Salem dans le Sebaou : il croyait y trouver un moment de re-

pos; mais le général Gentil était là, qui le recevait rudement; peu s'en fallait même que l'émir ne tombât dans ses mains. Chassé des vallées de l'Isser, Abd-el-Kader chercha un asile chez les Kabyles de l'est, dans le Djerjera. Le maréchal, qui se trouvait en ce moment dans l'Ouérenséris, partit aussitôt, arriva chez les Beni-Kalfoun, qu'il châtia; mais, pendant qu'il tournait le Djerjera, Abd-el-Kader en descendit les pentes occidentales, revint à travers le Hamza et disparut, livrant ceux qui s'étaient compromis pour lui à la merci du vainqueur.

Le maréchal rentra enfin à Alger le 18 février, espérant y trouver le repos pour sa colonne après quatre mois de courses incessantes. Il se trompait. Quelques jours après, il apprit qu'Abd-el-Kader avait reparu dans la Kabylie : il repartit avec des troupes fraîches; mais les Kabyles n'attendirent pas cette fois l'arrivée du maréchal pour expulser Abd-el-Kader. Celui-ci fait alors une pointe de quarante lieues vers le sud-ouest sans s'arrêter. Le colonel Camou le rencontre du côté de Boghar, lui tue la majeure partie de ses cavaliers, s'empare de tous ses chevaux de relais, et le renvoie ainsi mutilé au général Yusuf, qui le poursuit à son tour de bivouac en bivouac, toujours bride abattue, l'atteint une première fois, le poursuit encore plus avant, et châtie les tribus du désert qui ont donné un asile de quatre heures aux quatorze cavaliers restés à l'émir. Ainsi poursuivi par les infatigables spahis de Yusuf, Abd-el-Kader abandonne les Ouled-Naïls compromis par lui, remonte vers le Serssous, essaie de se réfugier dans l'Ouérenséris; mais il apprend que le maréchal vient d'en chasser Bou-Maza et El-Séghir, le successeur de Sidi-Embareck. Il reprend sa course vers l'ouest, arrive le 5 mai 1846 à Stétinn, où Bou-Maza et El-Séghir viennent le joindre. Le colonel Regnaud se met en chasse à son tour; il atteint enfin l'émir, dans les premiers jours de juin, chez les Chellalah, lui tue ses derniers cavaliers et le rejette par-delà la frontière du Maroc, que l'émir ne devait plus repasser que pour se rendre aux Français.

Telle fut la fin de cette campagne furieuse et haletante à laquelle personne ne comprenait rien en France ni ailleurs. Ce fut pourtant la plus intelligente et la mieux ordonnée de toutes les campagnes du maréchal en Afrique, comme le résultat l'a démontré de reste. De quoi s'agissait-il en effet? De s'emparer d'Abd-el-Kader? C'est bien là ce qu'on demandait en France, précisément parce qu'on savait la chose à peu près impossible; mais Abd-el-Kader pris, restait Bou-Maza, et, après Bou-Maza, d'autres intrigans et d'autres ambitieux, qui auraient continué l'œuvre de l'insurrection auprès de ces tribus si facilement inflammables. L'important était donc de compromettre Abd-el-Kader et ses imitateurs vis-à-vis des tribus même qui les avaient accueillis ou appelés. Pour cela, il suffisait d'être toujours en mesure de tomber sur

la tribu qui recevait l'émir fugitif. L'émir, au lieu de défendre ceux qui s'étaient compromis pour lui, les abandonnait à notre vengeance et allait demander asile à une autre tribu. Celle-ci, sachant à quoi l'exposait cette hospitalité dangereuse, refusait de recevoir l'émir. Dans ce cas, Abd-el-Kader, pressé par la faim, était obligé de piller pour vivre : la tribu pillée par lui se défendait; le saint marabout n'était plus alors qu'un maraudeur vulgaire. C'est ainsi que toutes les tribus qui les premières s'étaient armées dans le Tell en faveur d'Abd-el-Kader ou de Bou-Maza furent aussi les premières à les repousser à coups de fusil vers la fin de la campagne.

Le désert restait à l'émir; mais le maréchal savait fort bien que les tribus du désert, une fois leurs communications interceptées avec le Tell, se verraient obligées de rejeter elles-mêmes Abd-el-Kader de leur sein pour ne pas être exposées à mourir de faim. Cela ne manqua pas d'arriver. Les Arars se soumirent au général Lamoricière avant même que celui-ci les eût atteints, et les Ouled-Naïls se virent bientôt dans la nécessité de suivre leur exemple. Ces deux confédérations du désert occupent, de l'ouest à l'est, une lisière de cent lieues d'étendue sur les penchans du Grand-Atlas; le Tell leur fournit leur approvisionnement de grains. Repoussé du Tell, rejeté du désert, ne sachant plus où se cacher, ne trouvant plus où s'abriter, il était inévitable qu'Abd-el-Kader, au bout d'un temps donné, voyant le sol de l'Algérie manquer partout sous ses pieds, serait forcé de se rendre, comme allait le faire Bou-Maza, si le Maroc lui refusait un asile. En vain, désespérant de la résistance, voulut-il prêcher l'émigration : les tribus sédentaires des montagnes n'avaient garde de le suivre dans le Maroc, et, quant aux tribus de la plaine qui essayèrent de gagner les bords de la Mouilah, atteintes par nos colonnes dans le trajet ou bien recueillies par le général Cavaignac sur la frontière, elles furent obligées de revenir sur leurs pas, décimées et ruinées.

Cette campagne dura six mois, sans un seul jour de repos pour nos colonnes, sans un instant de répit pour les tribus insurgées. Nos soldats rentrèrent dans leurs divisions, exténués par les privations et les fatigues; mais l'Algérie était définitivement pacifiée. Et cependant, aux yeux du maréchal, la conquête même alors n'était pas achevée : il restait, comme point d'intersection entre la province d'Alger et celle de Constantine, ce grand massif du Djerjera, qui était en même temps pour nos armes une menace et un défi. Le maréchal l'avait abordé plusieurs fois, et même durant la précédente campagne, où tant d'autres soins l'avaient occupé, il n'avait pas un seul jour quitté des yeux la Grande-Kabylie : c'était pour lui la Carthage à détruire. Il disait à tout propos que jamais la possession de l'Algérie ne serait assurée tant que le Djerjera resterait indépendant, que cette indépen-

dance serait une perpétuelle tentation de révolte pour les Kabyles des autres montagnes qui s'étaient rangés sous notre domination, et que la colonisation enfin, le but de tous nos sacrifices en Algérie, ne commencerait jamais tant que ce dernier foyer laissé à l'insurrection alimenterait l'état de guerre dans nos possessions toujours menacées.

Le Djerjera couvre de son ombre les plus beaux abris de la colonisation européenne : à l'ouest, les vallées de l'Isser, abondantes en pâturages, le Hamza, où l'olive et l'oranger mûrissent; au sud, la Medjanah, fréquentée des abeilles, et la plaine de Sétif; à l'est et au nord, les collines fécondes qui, de Sétif jusqu'à Bougie et de Bougie à Dellys, entourent, comme d'une ceinture de moissons et de forêts, les flancs escarpés des grandes montagnes. Néanmoins cette ombre du Djerjera ne sera jamais propice à la colonisation tant qu'un Kabyle armé dominera les hauteurs. Il semblait qu'un charme mystérieux eût protégé jusque-là ce grand massif de montagnes contre l'effort de nos armées. Toutes les fois que le maréchal s'en était rapproché, un cri d'alarme avait retenti à Paris. Encore cette fois, il allait être obligé de faire son expédition à la dérobée, après l'avoir préparée en secret. Comment les chambres, qui avaient accordé toute sorte de crédits pour aller dans le Dahra et dans l'Ouérenséris, refusaient-elles obstinément ce qu'on leur demandait pour aller dans la Grande-Kabylie, c'est-à-dire pour terminer la guerre d'Afrique? La conquête de la Kabylie était plus importante assurément que la conquête de l'Ouérenséris et du Dahra. Était-elle plus difficile? — Tous les khalifats de l'émir étaient morts ou en fuite : Bou-Maza lui-même, chassé par les tribus et poursuivi par nos colonnes, venait de se remettre entre les mains du colonel Saint-Arnaud, découragé et mourant de faim. Ben-Salem, le seul khalifat de l'émir resté debout, comprit que son tour était venu. Au lieu d'attendre dans ses montagnes une défaite inévitable, il vint chercher l'*aman* à Alger, dans les derniers jours de mars 1847. Il obtint du maréchal la faveur de pouvoir se retirer à la Mecque, et son frère, Si-Omar, fut investi, à sa place, du commandement des tribus kabyles qui longent le cours supérieur de la Summam, du côté de Hamza. C'étaient les Ouled-Aziz, les Beni-Yala, les Beni-Djaad, les Merckalla, qui fournissent un contingent de dix mille fusils. Bel-Kassem-ou-Kassi, chef des Ameraouas, craignant le même sort que Ben-Salem, était venu avec lui faire sa soumission à Alger. Le maréchal l'investit du commandement des tribus qui s'étendent au-dessous de Dellys, dans la riche vallée de Sebaou, et qui fournissent un contingent de vingt-deux mille fusils. Ben-Zamoun conserva le commandement des tribus qui confinent à la vallée de l'Isser, les Flissas, les Beni-Kalfoun, les Nezlyoua, fortes de plus de six mille fusils. C'était donc, depuis Dellys jusqu'au poste d'Aumale

au sud, la moitié de la Grande-Kabylie dont nous donnions ainsi l'investiture. Il ne restait à soumettre que le versant oriental du Djerjera, c'est-à-dire, en remontant du sud au nord, la vallée de l'Abjeb depuis Sétif, et la populeuse vallée de la Summam jusqu'à Bougie.

Vers le milieu de mai 1847, deux colonnes, fortes chacune de huit mille hommes environ, partirent, l'une d'Aumale sous le commandement du maréchal, l'autre de Sétif sous la conduite du général Bedeau, pour opérer l'envahissement du pays insoumis. Elles devaient se rejoindre près du défilé de Fellaye, qui sépare les deux bassins de l'Adjeb et de la Summam, après avoir enfermé dans l'angle de leur direction les tribus hostiles.

Le 15 mai, le maréchal campait à Sidi-Moussa, sur la rive gauche de la Summam. Il avait en face, sur l'autre rive, la puissante confédération des Beni-Abbas, dont les villages s'échelonnent sur un amphithéâtre de monts superposés. Au point central et culminant est Azrou, village presque inaccessible, resserré à droite et à gauche sur la crête d'un contre-fort escarpé. Sitôt que la nuit fut venue, notre camp, qui reposait au bas de cet amphithéâtre, protégé sur son flanc par le cours de la rivière, vit tout à coup les hauteurs s'illuminer d'innombrables lumières. Peu à peu, ces lumières se rapprochèrent du camp, ruisselant à la fois de tous les gradins des montagnes : les Kabyles venaient provoquer notre colonne à un combat de nuit.

C'est à coup sûr une des choses les plus pittoresques et les plus curieuses de cette guerre qu'une attaque nocturne de Kabyles contre un de nos campemens. Lorsqu'on se bat dans l'obscurité, l'ordre et la tactique ne sont plus d'aucun secours; la confusion se met dans les rangs. Si nos soldats sortent du campement, ils tombent inévitablement dans les embuscades tendues par leurs assaillans. Aussi est-il expressément défendu à nos colonnes de s'exposer à ces combats de nuit, où l'ennemi reprend sur nous tous les avantages de ruse et de surprise que le jour vient rendre inutiles. A mesure que les lumières descendent des hauteurs et se rapprochent, les feux du camp s'éteignent; à mesure que les clameurs des Kabyles augmentent, le silence se fait plus profond parmi nos soldats, couchés près de leurs armes. Ce silence produit toujours son effet de terreur mystérieuse sur les Kabyles, lorsqu'ils viennent à interrompre leurs clameurs pour écouter; mais cette terreur même les exalte, et produit souvent sur eux une sorte d'ivresse sauvage qui les fait se précipiter contre nos retranchemens. Alors la lumière éclatante et soudaine des pots à feu (1)

(1) Ces pots à feu sont des godets en fer remplis de poudre d'artifice. L'inflammation de cette poudre dure jusqu'à deux et trois minutes. Le général Duvivier les employa avec un grand succès contre les attaques nocturnes des Kabyles de Bougie.

produit le jour autour du camp; les obus éclatent sur les Kabyles, qui fuient épars et décimés; puis tout rentre dans la nuit et le silence.

Pendant que nos postes avancés soutenaient l'attaque nocturne des Beni-Abbas, les soldats du campement, habitués à de pareilles rencontres, se tenaient prêts à recevoir les Kabyles, dans le cas où ceux-ci eussent refoulé nos grand'gardes; mais l'ennemi dut se retirer après avoir vainement tenté d'enlever nos sentinelles. — Le lendemain, avant le point du jour, la colonne s'ébranle, passe les gués de la rivière, et l'attaque commence aussitôt. On voit huit bataillons sans sac s'élancer au pas de course, le fusil sur l'épaule. En vain les Kabyles, des hauteurs qu'ils occupent, dirigent un feu plongeant sur cette colonne : elle ne riposte point et avance toujours avec l'impassibilité d'une machine mise en mouvement. Les Kabyles, étonnés, se replient sur leur seconde ligne de bataille : la colonne marche toujours. Elle atteint successivement les quatre premiers villages, où les Kabyles se sont barricadés, pendant que les zouaves agiles voltigent sur les hauteurs environnantes qu'ils ont tournées. La population de ces villages avait déjà déménagé avec toutes ses richesses depuis le matin. La fusillade commence à travers des sentiers de chèvre, des escarpemens inabordables. Au milieu du bruit du combat, notre colonne d'attaque monte si vite, que déjà elle atteint l'émigration des villages évacués avant que celle-ci ait pu tout entière s'abriter dans Azrou.

Deux villages, flanqués chacun d'une tour, protégent la position plus élevée d'Azrou : on les a surnommés les *Cornes du Taureau*. Arrivé là, le maréchal commande aussitôt l'assaut pour ne pas laisser aux Kabyles le temps de reprendre haleine. Tout le monde connaît dans le midi de la France ces vieilles tours romaines perchées sur la plate-forme des rochers; telle est la position d'Azrou. On ne peut gravir cette plate-forme qu'en s'aidant des pieds et des mains, en se pendant aux broussailles. Le seul point accessible est un étroit sentier qui serpente sous le feu des maisons crénelées. C'est par ce sentier que monte le 6e bataillon des tirailleurs de Vincennes, pendant que les zouaves escaladent la droite du village, et que le 13e léger tourne à gauche pour couper la retraite aux Kabyles. Ici encore, on voit nos fantassins essuyer résolûment le feu de l'ennemi sans y répondre. Ces décharges, au lieu d'arrêter leur élan, le précipite. Les Kabyles, nous l'avons dit, sont lents à recharger leurs fusils à cause de la longueur du canon. Nos fantassins mettent à profit l'intervalle d'une décharge à l'autre pour franchir un obtacle de plus. Ils étaient devant les maisons crénelées, les voici dans l'intérieur même d'Azrou, après la dernière décharge. Une fumée noire et fétide s'élève bientôt des villages emportés : elle est produite par la combustion de grands approvisionnemens d'huile que chaque maison recélait. Dans le même temps, une des

Cornes du Taureau s'abat avec fracas sous l'effet de la mine. Les Kabyles ont disparu.

Tout à coup, de ce chaos de fumée, de bruit et de chaleur intolérables, s'élance un cheik; pareil à un guerrier d'Homère, il s'avance vers le maréchal d'un pas grave et majestueux, passant à travers les balles et faisant signe qu'il veut parler : « L'honneur exigeait, dit-il en se prosternant, que son peuple fît l'épreuve de la poudre; mais il en a vu assez : *son œil est satisfait.* Il demande l'*aman.* » Et le guerrier lève la main avec solennité pour attester la sincérité de ses paroles.

L'état-major hésite à le croire; mais le général, frappé de la dignité fière avec laquelle cet homme s'est présenté à lui, lui dit : « Va, et songe bien à tenir ta promesse; le salut de ton peuple me répondra de toi. » Le Kabyle s'éloigne. Aussitôt l'appel du canon retentit, les tambours battent aux champs, et les clairons se répondent au loin. Nos bataillons, dispersés dans les villages, reprennent leurs rangs à cet appel; on les voit descendre les pentes qu'ils avaient envahies, chargés de butin. Le Kabyle tint fidèlement sa parole; le lendemain, la confédération des Beni-Abbas faisait sa soumission; elle fut mise sous le commandement de notre khalifat de la Medjana, Mockrani. Pendant la cérémonie de l'investiture, une scène caractéristique se passa à une des extrémités du camp. Nos soldats avaient mis aux enchères les objets provenant de leur *razzia.* Les Beni-Abbas, qui la veille avaient sacrifié leurs maisons et leurs richesses pour défendre leur indépendance, marchandaient les objets qu'ils voulaient racheter, comme si ces objets ne leur eussent jamais appartenu. L'instinct guerrier avait soudainement fait place à l'instinct mercantile.

Le jour même du combat d'Azrou, le 16 mai, la colonne de Sétif campait au milieu du *Soff* ou confédération des Reboulas, au pied du mont Guergour. Les Reboulas attendaient sous les armes l'arrivée de notre colonne. Quelques charges de cavalerie suffirent pour balayer les hauteurs qu'ils occupaient. La colonne continua sa route, comme si elle avait hésité à recommencer le combat. Naturellement les Reboulas s'enhardirent; mais, sitôt qu'ils furent à portée, la colonne fit un retour offensif et les dispersa de nouveau. Les Reboulas, ayant ainsi fait leur *journée de poudre,* se soumirent comme les Beni-Abbas, après avoir vu brûler quelques-uns de leurs villages. Ainsi firent les Beni-Ourtilan, que la colonne rencontra deux jours après sur sa route. Les deux colonnes remontèrent, chacune de son côté, vers le défilé de Fellaye, où elles devaient se rejoindre; mais le bruit de leurs combats les y avait précédées : aussi ne rencontrèrent-elles plus aucune résistance. Il semblait que les tribus dont on traversa le territoire eussent chargé les Beni-Abbas et les Reboulas de faire pour elles l'épreuve de la poudre contre les Français, car elles vinrent au-devant du maréchal

et reconnurent notre domination sans brûler la moindre cartouche. Telle fut pourtant cette terrible expédition de Kabylie, dont on s'émouvait tant en France.

Le maréchal avait le projet d'opérer le désarmement de la Kabylie, comme il avait déjà opéré le désarmement du Dahra et de l'Ouérenséris. C'était là en effet le résultat logique de la conquête; mais, pour désarmer les Kabyles, pour démembrer ces confédérations belliqueuses par des postes militaires et par des routes, il fallait plus qu'une armée expéditionnaire, il fallait une armée d'occupation. Or le maréchal était fatigué de toujours lutter contre la résistance des chambres et l'indécision du gouvernement. Après avoir conduit ses soldats jusqu'à Bougie, il fit ses adieux à l'armée qu'il avait illustrée, et quitta l'Afrique conquise par lui pour n'y plus retourner, laissant à ses lieutenans le soin de mettre la dernière main à la conquête.

Si l'on avait mis à exécution les projets formés par le maréchal, nous n'eussions pas eu à solder en 1849 les frais de l'expédition de Zaatcha et à déplorer la mort du brave général Barral, blessé mortellement le 21 mai 1850 en dispersant un rassemblement kabyle dans les montagnes des Beni-Himmel. Voici quelles étaient à ce sujet les idées du maréchal. — Le Kabyle puise le sentiment de la résistance dans la possession de son fusil, de même que l'Arabe le puise dans la possession de son cheval. Tant qu'on n'aura pas désarmé l'un et démonté l'autre, ils ne subiront pas notre conquête sans protestation. Lorsque nous voudrons accomplir ce dernier acte de la conquête, nous devrons peut-être soutenir contre les indigènes une lutte suprême; mais notre domination ne sera définitive qu'à ce prix. Une fois cet acte accompli, les zouaves et les spahis, recrutés pour moitié parmi les vaincus, suffiront à garantir à la colonisation la complète sécurité de l'Algérie. Les insurrections ne pourraient plus venir alors que de la région du désert; mais, en portant dans le Serssous, à Laghouat par exemple, le centre de nos divisions que le maréchal Bugeaud avait déjà porté dans le Tell, on préviendrait aisément toute possibilité de révolte. Pour affamer les tribus du désert, il n'y a qu'à leur fermer le Tell, qui est leur grenier d'approvisionnement.

J'ai suivi fidèlement toutes les phases de cette guerre d'Afrique, les hésitations des premières années, la guerre offensive portée dans le Tell, enfin la guerre en Kabylie. Si j'ai atteint le but que je m'étais proposé, on aura compris toutes les difficultés qu'une pareille guerre présentait à une armée européenne. Ces difficultés, le maréchal Bugeaud les a victorieusement surmontées une par une, on a vu comment. C'est lui qui a trouvé le secret de notre force contre les Africains, en prenant l'offensive partout où ses devanciers s'étaient tenus

sur la défensive. Les Arabes qu'on attaque sont à moitié vaincus; mais, tant qu'on leur a laissé l'offensive, on avait beau les repousser, ils revenaient toujours à la charge, et la guerre devenait interminable.

Ce n'était pas tout cependant que de trouver le meilleur système de guerre en Algérie; bien d'autres l'avaient proclamé au temps même où le maréchal prônait l'occupation restreinte et par conséquent la guerre défensive : ce qui importait surtout, c'était le moyen de rendre l'offensive efficace, en la portant partout à la fois, en attaquant les indigènes en tout lieu et en toute occasion. La colonne mobile fut organisée. Ce n'était pas tout encore : il fallait qu'il n'y eût pas de position si inexpugnable dans les montagnes où le Kabyle pût se mettre à l'abri de notre attaque; il fallait qu'il n'y eût pas de retraite si lointaine dans le désert où l'Arabe vagabond, qui parcourt jusqu'à soixante lieues en vingt-quatre heures, pût se mettre à l'abri de notre poursuite. Si les cavaliers ne pouvaient suivre la colonne mobile dans les montagnes, si les fantassins ne pouvaient suivre la cavalerie dans le désert, rien n'était fait. Il fallut donc que les cavaliers galopassent, le sabre au poing, sur des crêtes de rochers où des piétons ordinaires auraient à peine osé marcher; il fallut que les fantassins fussent équipés de telle sorte qu'ils pussent, par une marche continue à travers le désert, regagner les avantages de vitesse qu'avaient pris sur eux les cavaliers arabes. Le train des équipages devenait ainsi l'objet le plus important de ce système militaire. L'offensive aurait pu nous devenir funeste dans cette guerre où l'ennemi commandait toujours les positions de la bataille, si l'artillerie n'avait pu, en toute occasion, venir en aide à la colonne mobile. Il fallut créer une batterie portative qu'on pût établir sur les pitons les plus escarpés, qu'on pût faire suivre dans les courses les plus rapides du Sahara. L'obusier de 12 devint maniable comme un fusil de rempart. Il forma le chargement d'un mulet : de même pour son affût. Vingt-cinq mulets furent suffisans au service de chaque pièce, approvisionnée à cent coups, avec une réserve de trente mille cartouches. Les perfectionnemens obtenus dans l'artillerie de montagne ne sont rien encore en comparaison des progrès de la mousqueterie. La carabine à tige, dite carabine Delvigne, dont se servent les tirailleurs de Vincennes, amènera inévitablement, par sa portée et sa justesse, une véritable révolution dans l'emploi des armes de guerre. La carabine à tige porte aussi loin que le canon, et là où le gros tube peut à peine atteindre une masse, le petit tube atteint un objet déterminé. Je laisse à supposer ce que nos soldats, habitués par la guerre de Kabylie à marcher l'arme au bras sous le feu de l'ennemi, pourraient faire contre une redoute européenne, sous la protection d'une pareille mousqueterie.

La guerre d'Afrique a développé jusqu'au miracle toutes les qualités

qui caractérisent l'armée française : — la souplesse et la vigueur du jarret, qui déjà nous avaient permis avec Napoléon de parcourir l'Europe et l'Égypte au pas de charge, tout d'une haleine; — la sobriété, qui nous fait supporter des privations devant lesquelles succomberaient les soldats de toute autre nation, excepté peut-être les Navarrais; — la force de résistance aux fatigues, qui a fait accomplir à notre armée d'Afrique des travaux publics que les vieilles légions romaines auraient pu seules exécuter; —la fermeté du caractère contre les épreuves démoralisantes et la fermeté du cœur devant le danger imprévu; — l'intelligence et l'initiative du soldat merveilleusement unies à son instinct de la discipline, à sa religion du devoir, qualités dont le rare ensemble permet à une armée de tenter l'impossible, parce qu'elle n'a jamais été arrêtée par une impossibilité. C'est la guerre d'Afrique enfin qui a mis notre jeune armée sur les traces de l'armée impériale, et qui peut-être nous a préservés d'une guerre en Europe en montrant aux puissances attentives ce que nous pourrions contre elles par ce que nous faisions loin d'elles. Lors même que l'Algérie n'eût fait que servir d'exutoire aux ardeurs militaires si profondément invétérées dans le sang français, cette conquête serait déjà un bienfait. La possession du littoral africain importe d'ailleurs aux destinées de la France. Certes, sans vouloir faire de la Méditerranée un lac français, comme le prétendait Napoléon, il nous est indispensable d'avoir au moins, comme riverains, un droit privilégié de jouissance sur cet immense canal, animé et peuplé comme les avenues d'une capitale. Nous avons à Toulon un des battans d'écluse de cet entrepôt maritime du monde. Bonaparte cherchait l'autre battant à Alexandrie, en Égypte; nous l'avons trouvé au Mers-el-Kebir d'Oran. Les navires engagés dans le canal de la Méditerranée à l'Océan sont inévitablement poussés par les courans sous le feu des canons du Mers-el-Kebir. En prenant, soit à Carthagène, soit aux Baléares, un point d'appui entre Oran et Toulon, nous dominerions, grace à l'invention de la marine à vapeur, le transit du marché européen en cas de guerre. Quant aux bénéfices directs de la conquête, la France attend que l'armée puisse livrer le sol conquis à la colonisation; le pionnier attend que le soldat ait fini. Dès que le moment sera venu, la colonisation se fera d'elle-même et sans qu'on y songe, comme tout se fait chez nous, par entraînement et par engouement. Nous sommes les ouvriers de la onzième heure; mais il nous est arrivé de faire en dix années l'ouvrage d'un siècle.

François Ducuing.

DE

LA LITTÉRATURE

ESPAGNOLE.

History of Spanish Literature, by George Ticknor; 3 vol. in-8°, New-York.

L'étude de la littérature espagnole a ses difficultés matérielles, qui peuvent surprendre. Dans presque toutes les langues de l'Europe, les auteurs qui ont joui d'une grande réputation parmi leurs contemporains, ceux dont les ouvrages ont exercé une influence considérable sur le goût public, les auteurs *classiques* en un mot, ont été souvent imprimés et réimprimés. Pour les connaître tous, il suffit d'avoir accès dans une bibliothèque de second ou de troisième ordre. En Espagne, il en est autrement. Là, beaucoup d'ouvrages du XVIe et du XVIIe siècle, composés par les écrivains les plus illustres, sont devenus maintenant d'une telle rareté, que les érudits ont peine à les connaître. Disons mieux : pour les voir seulement, il faut visiter toutes les capitales de l'Europe. En effet, grace à l'inquisition, aux guerres civiles et étrangères, aux bibliophiles voyageurs, les livres rares espagnols le sont peut-être plus en Espagne que partout ailleurs. Aujourd'hui la bibliothèque de don Quichotte ferait la fortune de son propriétaire, et les amateurs paieraient bien plus qu'au poids de l'or ces romans de chevalerie que le curé et le barbier livraient si impitoyablement *à madame la gouvernante*. Veut-on lire par exemple, dans l'original, le seul de

ces romans qui ait trouvé grace devant ces juges rigoureux, *Tirant le Blanc*, que Cervantes appelle *un trésor de gaieté, une mine de divertissement inépuisable?* il faut aller à Londres, où se trouve le seul exemplaire connu des bibliophiles, jadis découvert par lord Grenville, et légué par lui avec sa magnifique bibliothèque au Musée Britannique. Certains ouvrages de Cervantes lui-même ne sont pas moins rares. Une collection complète de ses drames est inconnue; plusieurs de ses comédies n'ont jamais été imprimées. On en peut dire autant de Calderon et de Lope de Vega, et il est vraisemblable qu'un assez grand nombre d'ouvrages, manuscrits ou imprimés, cités avec éloge par des littérateurs du siècle dernier, ont disparu complétement aujourd'hui.

Une histoire de la littérature espagnole exige non-seulement de longues études, un jugement sain et une patience à toute épreuve, mais encore une certaine indépendance cosmopolite de goût qui, dans l'examen d'un ouvrage, ne s'étonne ni de la nouveauté ni même de l'étrangeté de la forme. Il faut se dépouiller pour ainsi dire de sa nationalité, renoncer à ses habitudes et se faire du pays qu'on veut étudier. On nous reproche à nous autres Français, et non sans raison, de ne juger les écrivains étrangers qu'avec nos idées françaises. Nous exigeons d'eux qu'ils se conforment à nos modes, voire à nos préjugés. Quinze jours après la prise de Rome, quelques-uns de nos soldats s'étonnaient, dit-on, que les Romains n'eussent pas encore appris le français. Nous sommes un peu tous comme ces soldats; ce n'est pas sans peine que nous acceptons un point de vue nouveau, et que nous parvenons à comprendre une société qui n'est pas la nôtre. Voyageur, érudit et bibliophile, Anglais par l'éducation, M. Ticknor avait plus de facilité que personne à s'accoutumer à la liberté d'allures des écrivains espagnols, et Shakspeare a dû le préparer à jouir de Lope de Vega. Enfin, en sa qualité de citoyen des États-Unis, il possède un avantage sur les critiques de la vieille Europe, c'est de pouvoir s'occuper de questions littéraires sans y mêler des souvenirs de rivalités nationales. Trente-cinq ans de paix n'ont pas encore effacé tous les préjugés de patriotisme *quand même*, et il y a encore bien des gens, que j'estime fort d'ailleurs, qui ne parlent pas de Shakespeare sans penser à la bataille de Waterloo.

Il est facile de voir que l'auteur de l'*Histoire de la Littérature espagnole* s'est livré à d'immenses recherches; il a fait une étude approfondie et consciencieuse de la langue castillane et des écrivains espagnols. Après s'être familiarisé avec leurs ouvrages, il a voulu connaître encore les jugemens qu'en avaient portés avant lui les Anglais, les Allemands et les Français. Auteurs originaux, commentateurs, critiques, M. Ticknor a tout lu : je crains qu'il n'ait trop lu. A force de vouloir tout savoir, et dans la crainte de faire quelque oubli, il risque de

fatiguer l'attention de son lecteur en lui présentant des sujets assez peu dignes d'occuper son attention. A mon avis, les auteurs médiocres, dans toutes les langues, se ressemblent beaucoup, et ce n'est pas chez eux qu'il faut étudier les traits distinctifs d'une littérature. Ainsi je crois qu'on peut très bien apprécier le XVIIe siècle en France sans avoir lu Campistron. M. Ticknor s'est piqué d'une grande exactitude, et l'on peut se plaindre parfois qu'il se montre plus curieux d'ajouter un nom nouveau à son interminable catalogue d'auteurs que de faire connaître à fond la manière des grands écrivains, véritables représentans du goût espagnol. Ainsi faisait don Juan, qui, pour mettre sur sa liste une paysanne de plus, oublie les graces et les vertus de dona Elvire. C'est le défaut des érudits (non pas le vilain défaut de don Juan, bien entendu) de se passionner pour les recherches de détail. Parce qu'elles ont été longues et souvent pénibles, ils s'imaginent que le lecteur va les recommencer avec eux. Il faut quelquefois avoir le courage de garder pour soi la fatigue et ne présenter au public que les résultats obtenus. M. Ticknor, dans son ouvrage, a sans doute fait une part large et convenable aux grands génies qui ont illustré l'Espagne; mais, en les entourant d'un trop long cortége de médiocrités, il les rapetisse et les efface pour ainsi dire, si bien que l'on cherche dans son ouvrage Cervantes et Lope de Vega avec autant de peine qu'on en a aujourd'hui pour découvrir un bon tableau parmi les trois mille toiles exposées au Palais-Royal. Dans sa préface, l'auteur nous apprend, et on l'aurait deviné sans cet aveu volontaire, qu'il a fait un cours public sur la littérature espagnole, et que ses leçons refondues sont devenues un livre. On s'aperçoit malheureusement un peu trop de ce mode de composition, et ses chapitres, uniformes d'étendue, quelquefois assez mal liés les uns aux autres, rappellent souvent le professeur obligé de parler à son auditoire pendant une heure sur un sujet donné, qu'il se prête ou non à des développemens.

Les origines de toutes les littératures présentent des problèmes fort difficiles, mais d'un intérêt extrême. Je regrette que M. Ticknor ait glissé si rapidement sur les commencemens de la littérature espagnole. A son début, il considère les ouvrages composés depuis la fin du XIIe siècle jusqu'aux premières années du XVIe comme exempts de toute influence étrangère, comme des produits spontanés du génie et du caractère national. Cette proposition aurait eu besoin d'être solidement établie, et M. Ticknor me paraît l'avoir adoptée un peu légèrement. Il est même étrange qu'il ne se soit pas aperçu que la division chronologique qu'il posait était fort hasardée, car, dans l'examen détaillé des auteurs, il est obligé de lui donner de fréquens démentis. Ainsi, dans la chronique ou le *Roman d'Outremer*, attribué au roi don Alphonse X, il reconnaît fort judicieusement une tradition plus ou moins altérée

de l'histoire de Guillaume de Tyr. Plus loin, analysant le charmant recueil d'historiettes intitulé *el Conde Lucanor*, le seul des ouvrages de l'infant don Juan Manuel qui ait été imprimé, il ne peut s'empêcher d'y apercevoir une imitation de contes orientaux. Je pourrais accumuler les exemples.

Si l'on a lu l'histoire du midi de l'Europe, ou même si l'on jette les yeux sur une carte de la péninsule ibérique, on est disposé plutôt à croire *à priori* l'inverse de l'assertion avancée par M. Ticknor au sujet de l'origine spontanée de la littérature espagnole. Sans parler des rapports continuels des Espagnols avec les Arabes depuis le VIIIe siècle, on ne peut nier ceux qu'ils eurent en même temps avec la France méridionale, pays qui jouit long-temps d'une civilisation à quelques égards supérieure à celle du reste de l'Europe. Bien plus, de grandes provinces de l'Espagne ont parlé et parlent encore la langue romane, et la civilisation de la Provence a été commune à l'Aragon, à la Catalogne et au royaume de Valence. Or, comme il arrive toujours qu'entre deux peuples voisins, le plus policé exerce une influence considérable sur celui qui l'est moins, il est à croire que la littérature provençale a dû avoir quelque part aux premiers développemens de la littérature espagnole. M. Ticknor, cependant, ne s'est guère préoccupé de l'objection, et cela est d'autant plus singulier que, dans ses notes, il cite souvent MM. Raynouard et Fauriel dont les ouvrages auraient dû au moins lui montrer toute l'importance de la question. Il traite la langue romane comme un patois insignifiant, et c'est à peine s'il consacre quelques pages aux auteurs catalans si nombreux, et dont quelques-uns sont si justement estimés. L'examen de la littérature catalane et valencienne ne figure dans son livre qu'en manière d'épisode, et ses meilleurs poètes ou historiens y sont jugés fort sommairement. Il accorde, il est vrai, quelques louanges, en passant, à la chronique de Ramon Muntaner, le Xénophon de ces terribles Almogavares qui subjuguèrent la Sicile et la Morée; mais, à la froideur avec laquelle il en parle, on serait tenté de croire qu'il ne la connaît que par la pâle contrefaçon espagnole de don Francisco de Moncada. Il ne dit pas un mot de Miguel Carbonell et de ses *Chroniques d'Espanya*, ouvrage assurément d'une grande importance et qui renferme les mémoires du roi d'Aragon Pierre IV. Cette lacune est inexplicable, et certes les écrivains catalans avaient droit à plus d'égards.

On s'explique jusqu'à un certain point la négligence avec laquelle M. Ticknor a traité la littérature provençale par la très singulière différence qui existe entre les premières productions littéraires des Espagnols et celles des Provençaux contemporains. Rien ne ressemble moins à la galanterie raffinée de ces derniers que les sentimens d'une sauvagerie héroïque exprimés dans les plus anciennes poésies castil-

lanes. Tandis que les dames de Provence, juges dans les fameuses cours d'amour, rendaient leurs arrêts sur des questions aussi subtiles que celle-ci : *Utrum inter conjungatos amor possit habere locum* (1), la Chimène castillane, non point celle de Corneille ou même de Guillen de Castro, mais la Chimène des vieilles romances, se plaint que le Cid tue ses pigeons pour la braver, et la menace de lui couper sa robe, exactement comme la Princesse Palatine voulait le faire à je ne sais quelles aventurières allemandes qui avaient osé se montrer à la cour de Versailles :

Que me cortarà mis faldas
Por vergonzoso lugare.

Je cite le texte, espérant que les dames qui me liront ne le comprendront pas plus que la menace de la Princesse Palatine.

M. Fauriel, dans son *Histoire de la poésie provençale*, a remarqué qu'elle a cultivé tous les genres et que ses poèmes héroïques, beaucoup moins connus aujourd'hui, mais aussi célèbres autrefois que les chants amoureux des troubadours, ont été de bonne heure imités par les Castillans. Il en allègue des preuves irrécusables; mais, ce fait établi, on peut demander pourquoi le goût espagnol n'a choisi qu'un seul genre dans la variété que lui offraient les Provençaux. J'avoue que l'explication qu'en donne M. Fauriel ne me satisfait pas entièrement. Il attribue aux habitudes belliqueuses des Castillans, en lutte incessante contre les Maures, leur goût exclusif pour la poésie héroïque et guerrière. M. Ticknor, qui ne reconnaît pas l'influence provençale, répète l'explication de M. Fauriel sans la commenter, et paraît croire qu'un peuple de soldats ne peut avoir qu'une poésie rude et sauvage. Sans doute, c'était une vie de hasards que celle des *Ricos omes* de Castille; mais que faisaient dans le même temps les Catalans et les Aragonais, aussi raffinés que les Provençaux? Quel roi plus batailleur que Jacques-le-Conquérant? Ce prince, qui accueillait les troubadours dans son royaume, qui était bon juge en matière de poésies galantes et qui, si la tradition ne ment pas, était poète lui-même, sut fort bien chasser les Maures des Baléares et du royaume de Valence. En Provence, *les chants n'avaient pas cessé* au milieu de la sanglante invasion des croisés français. Après tout, la poésie tendre et mélancolique ne peut-elle fleurir que dans un temps de tranquillité? Je doute que l'auteur de l'Odyssée ait composé ses chants divins au milieu des délices de la paix, et, pour parler d'une époque mieux connue, où trouvera-t-on une poésie plus élevée et à certains égards plus raffinée que dans les

(1) L'arrêt négatif rendu par la comtesse de Champagne est de 1174.

tragédies d'Eschyle? Certes, sa vie ne se passa point dans les paisibles loisirs du cabinet. Soldat à Marathon, à Salamine, à Platée, il n'eut long-temps pour maison qu'une galère, pour lit que la terre nue. Je ne crois pas qu'il en ait été plus mal inspiré.

C'est donc à tort, je pense, qu'on attribuerait le caractère de la poésie castillane primitive uniquement à des habitudes guerrières. La guerre était alors et fut long-temps encore le fléau permanent de toute l'Europe. Si je ne me trompe, ce serait plutôt dans les lois et les institutions particulières aux Castillans qu'il faudrait chercher une cause à cette austérité qui contraste tant avec la molle délicatesse de leurs voisins. Au reste, je n'ai nullement la prétention de donner ici la solution d'un problème difficile, et je dois me borner à signaler une lacune regrettable dans un auteur dont les études toutes spéciales devaient faire espérer un examen approfondi de la question.

Je ne puis m'empêcher de trouver encore la même légèreté dans le jugement que porte M. Ticknor sur les chroniqueurs espagnols. « Ils sont sans rivaux, dit-il, pour la richesse, la variété, le pittoresque et les élémens poétiques. On ne peut leur comparer en aucune façon les chroniqueurs des autres langues de l'Europe, non pas même les Portugais, qui les suivent de plus près pour l'originalité et l'antiquité des matériaux, non pas même les chroniqueurs français, tels que Joinville et Froissart, qui à d'autres titres méritent une haute estime.... La vieille loyauté espagnole, la vieille foi religieuse espagnole, nourries dans les longues épreuves d'une guerre nationale, s'y produisent constamment, etc. » Je ne sais s'il faut attacher beaucoup d'importance à ces phrases, qui semblent jetées un peu au hasard et qui ne dénotent pas une vue bien arrêtée du sujet; mais un jugement si tranchant aurait dû être motivé et méritait au moins quelque discussion. Permis à M. Ticknor de trouver que Froissart le cède au sec et prudent Ayala, ou au plat chroniqueur de don Alphonse XI, pour le *pittoresque* et les *élémens poétiques*. Peut-être considère-t-il en revanche Froissart comme un historien fort impartial et très exact. Soit. Sur la peinture et la poésie, les goûts sont fort différens; il est inutile de les discuter; mais je voudrais savoir où M. Ticknor a vu la loyauté et la foi religieuse espagnoles dans les chroniqueurs du XIVe siècle. Prend-il pour représentans de ces vertus les infans et les grands seigneurs sans cesse en révolte contre le roi don Alphonse? ou bien don Pèdre et ses frères bâtards faisant assaut de crimes, de perfidies, de faux sermens et d'assassinats? ou bien les *Ricos omes* leurs vassaux, changeant de patrie, *se dénaturant*, comme disent les chroniqueurs, selon leurs intérêts, trahissant leurs suzerains, infidèles dans leurs alliances, tour à tour esclaves dociles ou tyrans impitoyables? Que M. Ticknor relise Ayala, et probablement il trouvera qu'il n'a manqué aux hommes de ce temps que

des lettres et du génie pour le disputer en scélératesse à César Borgia lui-même.

Dans une autre occasion, M. Ticknor revient sur cette ferveur religieuse et cette *loyauté*, c'est-à-dire le dévouement au souverain, qui dans son opinion forment les traits distinctifs du caractère espagnol. « On ne doit pas attribuer, dit-il, l'intolérance des Castillans et leur fanatisme à l'inquisition, pas plus que le despotisme du gouvernement aux manœuvres d'une cour corrompue. Au contraire, l'inquisition et le despotisme furent plutôt le résultat d'une exagération fatale de la ferveur religieuse et de l'amour pour la monarchie (1). » Voilà encore une de ces assertions qu'on devrait laisser aux gens qui croient que tous les Espagnols portent des résilles et des fraises. Celle-ci ne mérite pas l'examen. Historiquement, la *loyauté* ou le respect *quand même* du souverain n'a commencé en Espagne que vers la fin du règne de Charles V. Après la terrible répression de la révolte des *comuneros*, Charles V et Philippe II prirent la peine de faire l'éducation de leur peuple. Quant à la ferveur religieuse, on ne la voit poindre qu'après l'établissement de l'inquisition sous Isabelle-la-Catholique. Jamais auparavant on ne trouve trace de l'intolérance des Espagnols. Pour ne pas remonter aux secours fournis par un roi d'Aragon à l'hérésie albigeoise, on voit long-temps après, dans le XIVe siècle et même au commencement du XVe, que les trois religions qui se partageaient la Péninsule subsistaient sans querelles. Les rois de Castille prenaient des Juifs pour leurs trésoriers et leurs médecins, des Maures pour leurs ingénieurs et leurs architectes. Personne ne refusait le *don* à un riche Israélite ni à un émir musulman. Je ne vois aucune trace de persécution, si ce n'est dans les prises de villes, où le vainqueur pillait de préférence le quartier juif, et il est permis de douter que le fanatisme y eut autant de part que la cupidité. Mais si l'inquisition ne fut pas l'expression outrée du catholicisme espagnol, comment supposer qu'un peuple si fier et si généreux se soit soumis à un joug qui répugnait à son caractère? L'explication de ce problème historique est, je crois, dans l'aversion profonde que les Espagnols portent depuis un temps immémorial aux étrangers. A leurs yeux, les Juifs et les Maures furent toujours des étrangers, bien qu'ils parlassent souvent la même langue que les chrétiens, et leur religion était odieuse, surtout parce qu'elle était comme le signe de leur origine. Les Maures vaincus, les Espagnols s'aperçurent avec rage que, s'ils avaient triomphé de leurs adversaires, ces derniers conservaient néanmoins un ascendant extraordinaire par leurs richesses. Et remarquons qu'aux yeux du peuple, ces richesses n'étaient qu'un butin fait autrefois sur lui-même

(1) Tome II, page 470.

par ses ennemis, et qu'ils conservaient malgré leur défaite. Les Maures s'enrichissaient par l'agriculture et l'industrie, les Juifs par le commerce, cependant les chrétiens se battaient entre eux et se ruinaient. Après l'épouvantable anarchie qui précéda le règne d'Isabelle, la plupart des gentilshommes castillans étaient réduits à la misère. Beaucoup d'entre eux avaient vendu leurs terres pour s'acheter des armes et un cheval, tandis que les Maures, assistant impassibles aux querelles des grands feudataires, thésaurisaient, et cela sans étaler le faste ordinaire aux nobles chrétiens. Il n'en fallait pas davantage pour qu'ils fussent exécrés. On leur reprochait l'usure, et probablement avec quelque raison; on les voyait heureux au milieu de la détresse générale; aux yeux du peuple, ils devinrent des ennemis publics. Remarquons qu'à toutes les époques les Espagnols montrèrent à l'égard des étrangers ou du mépris ou de la jalousie. Profondément convaincus de leur supériorité nationale, lorsqu'ils aperçoivent dans un étranger les indices d'un avantage quelconque, la jalousie deviendra de la haine, surtout si l'étranger se trouve en contact continuel avec eux. C'est ce qui avait lieu pour les Juifs et les Maures. Au moment où la haine nationale des chrétiens était d'autant plus exaltée que l'abaissement du royaume de Grenade rendait la guerre impossible faute de résistance, des prêtres indignes surprirent la piété d'Isabelle, et la persécution commença. Ce fut une satisfaction donnée à la haine populaire. On lui fournissait un prétexte de sévir contre des ennemis qu'elle ne pouvait plus provoquer à une lutte impossible. Nous savons mieux que personne en France à quels excès se porte un peuple généreux quand le gouvernement encourage ses mauvaises passions. Des Juifs et des Maures, la persécution passa aux nouveaux convertis, puis aux chrétiens eux-mêmes. Les querelles religieuses de l'Europe, l'ambition de Charles V, l'amour des conquêtes et la gloire qu'il donna à ses peuples pour prix de leur liberté, consolidèrent l'inquisition, devenue un instrument merveilleusement propre à seconder sa politique. Le despotisme et le fanatisme se perfectionnèrent si bien sous Charles V et Philippe II, qu'il fallut plusieurs siècles pour que la nation oubliât les principes inculqués par de si redoutables maîtres.

Je demande pardon de ces longues dissertations historiques à propos d'un ouvrage purement littéraire, mais il m'a semblé qu'il est nécessaire de connaître la vie d'un peuple, si je puis ainsi parler, pour apprécier convenablement les idées qui lui sont propres et sa façon de les exprimer. M. Ticknor n'a pas fait, je crois, une étude assez sérieuse de l'histoire d'Espagne, et, à mon sentiment, cette étude aurait donné à son livre une liaison et une méthode qui lui manquent un peu.

Avec l'établissement de l'inquisition, ou la suppression de la liberté de penser, coïncide à peu près l'influence des arts et de la littérature

des Italiens en Espagne. Elle fut due, comme l'a remarqué M. Ticknor, à la supériorité, incontestable alors, des Italiens, mais elle ne modifia pas d'abord très sensiblement la littérature; du moins deux de ses branches, le roman et le théâtre, conservèrent au milieu de la conquête italienne leur physionomie toute particulière.

Que les Espagnols tiennent des Arabes, ou qu'ils doivent à la nature le don de conter, c'est ce qu'il est assez difficile de décider aujourd'hui. Personne d'ailleurs ne conteste à Cervantes la gloire d'avoir écrit le plus spirituel et le plus amusant des romans. M. Ticknor rend toute justice à cet incomparable écrivain, qui, au milieu des plus cruelles épreuves, a créé l'œuvre la plus gaie peut-être qu'on connaisse. On a traduit *Don Quichotte* dans toutes les langues, et ses commentateurs formeraient seuls une bibliothèque. Pour ma part, je sais bon gré à M. Ticknor d'avoir rejeté toutes les profondes et subtiles rêveries que plusieurs doctes critiques ont inventées à propos du *Don Quichotte*. Laissons à de graves professeurs allemands le mérite d'avoir découvert que le chevalier de la Manche est la symbolisation de la poésie, et son écuyer celle de la prose. Ils diraient volontiers à Cervantes comme les femmes savantes à Trissotin :

> Ah! quand vous avez fait ce charmant quoi qu'on die,
> Avez-vous compris, vous, toute son énergie?
> Songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il nous dit,
> Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit?

Un commentateur découvrira toujours dans les ouvrages d'un homme de génie mille belles intentions qu'il n'avait pas; mais je pense qu'au sujet du *Don Quichotte*, le plus sûr est de s'en tenir, avec M. Ticknor, à l'opinion vulgaire et au témoignage de Cervantes lui-même. Son but fut de railler les romans de chevalerie et de combattre la vogue prodigieuse qu'ils avaient obtenue à cette époque. *Don Quichotte* fut la protestation d'un homme d'esprit et de bon sens contre la folie de ses contemporains. La manie des romans avait gagné toutes les classes de la société, et les anecdotes suivantes, que j'emprunte à M. Ticknor, feront connaître l'état du goût public avant que Cervantes le réformât.

Un gentilhomme revenant de la chasse trouve sa femme, sa fille et leurs demoiselles suivantes (*doncellas*) les larmes aux yeux et les traits bouleversés. « Quel malheur vous est-il survenu? demande-t-il tout effrayé. — Rien, et les larmes redoublent. — Mais, enfin, pourquoi pleurez-vous? — Hélas! Amadis est mort! » — Plusieurs auteurs graves, laïques ou religieux, attestent qu'à la fin du XVIe siècle personne ne connaissait d'autre lecture, et que bien des gens, pas trop fous d'ailleurs, croyaient aux aventures merveilleuses des chevaliers de la Table-Ronde plus fermement qu'aux témoignages historiques les plus respectables. Enfin, en 1555, les cortès crurent devoir s'occuper de cette

dépravation du goût comme d'une épidémie dangereuse pour le pays, et ils demandèrent, mais inutilement, que tous les livres de chevalerie fussent recherchés et livrés aux flammes. On comprend qu'un engouement si général ait été suivi d'une réaction, et Cervantes eut la gloire de la provoquer. Tout cela n'a rien qui nous doive étonner nous autres Français du XIXe siècle. Rappelons-nous quel poids nous fut ôté de dessus la poitrine, et de quel appétit nous déjeunâmes le matin où le *Journal des Débats* nous apprit que *Monte-Cristo* était sorti sain et sauf de son sac. N'entendons-nous pas dire tous les jours que les dames qui enfreignent l'article 212 du Code civil y ont été entraînées par la lecture des romans? Enfin l'assemblée nationale n'a-t-elle pas décrété naguère, non pas qu'on brûlerait les feuilletons (la constitution le défend), mais qu'il en coûterait 1 centime de plus pour timbre aux éditeurs. Pour que la ressemblance soit complète, il ne manque plus à notre époque qu'un Cervantes. En Espagne, il fit une cure radicale. Depuis 1605, date de la première édition du *Don Quichotte,* nul roman de chevalerie ne vit le jour, et ceux qui faisaient auparavant les délices du public passèrent chez l'épicier, ou furent abandonnés aux rats.

Le roman a précédé le drame en Espagne, et l'a pour ainsi dire introduit dans les mœurs. M. Ticknor a raconté d'une manière très attachante l'origine et les premiers essais du théâtre, qu'il fait remonter jusqu'à l'apparition des antiques pastorales ou romans dialogués. Son développement fut rapide; car, moins d'un siècle après le temps où Lope de Rueda *promenait dans les bourgs son heureuse folie,* portant dans un chariot sa troupe et ses décorations, il y avait trois cents troupes de comédiens en Espagne. Madrid en possédait plus de vingt, et l'on y comptait mille acteurs. Des villes médiocres et des bourgs même avaient leurs théâtres.

Adopté avec enthousiasme par le public, le drame eut à lutter un instant contre l'opposition de l'église; mais, ce qui suffirait seul à prouver que M. Ticknor, comme je le remarquais tout à l'heure, a singulièrement exagéré l'influence des rois et du clergé sur les mœurs, l'inquisition, soutenue par un roi despote, assez puissante pour expulser six cent mille Moresques, parce qu'elle se faisait l'interprète d'un sentiment de patriotisme exclusif, l'inquisition ne parvint pas à réprimer le penchant populaire pour le théâtre. Elle succomba honteusement dans la lutte. Des ecclésiastiques écrivirent pour la scène, des acteurs figurèrent dans les pompes sacrées, et les couvens s'ouvrirent pour des représentations théâtrales. Les saints, la Vierge et Dieu lui-même eurent leurs rôles. Il est vrai qu'en fin de compte, la religion ou plutôt le pouvoir du clergé n'y perdit rien. Quelques lignes de madame d'Aulnoy nous montreront quel était l'état du théâtre et celui de la religion en Espagne en 1679. « On jouait, dit-elle, la vie de saint Antoine (à Vittoria). J'y remarquai que le diable n'était pas autrement

vêtu que les autres, et qu'il avait seulement des bas couleur de feu et une paire de cornes pour le faire reconnaître. Quand saint Antoine disait son *Confiteor*, ce qu'il faisait assez souvent, tout le monde se mettait à genoux, et se donnait des *mea culpa* si rudes, qu'il y avait de quoi s'enfoncer l'estomac. »

L'histoire du théâtre espagnol offre plus d'une analogie avec celle du théâtre grec. En Espagne comme en Grèce, le drame fut un complément obligé des fêtes religieuses; comme Thespis, Lope de Rueda fut tout à la fois auteur et acteur ambulant; la danse et la musique, ou du moins une déclamation cadencée, firent partie du spectacle. Enfin la prodigieuse fécondité des dramaturges espagnols est un rapport de plus avec les tragiques et les comiques grecs. Pour suivre encore plus loin la comparaison, j'ajouterai que la poétique du théâtre espagnol, bien que très différente de celle du théâtre grec, lui ressemble en ce point, qu'elle n'a pas fait de l'imitation de la nature le premier but de l'art, et qu'au lieu de chercher à faire illusion aux spectateurs, elle les transporte, en quelque sorte, dans un monde idéal.

M. Ticknor a fort exactement indiqué le caractère romanesque du théâtre espagnol et les ressorts habituels de ses drames, mais j'aurais voulu qu'il nous eût expliqué pourquoi un peuple dont les romans ont peint avec tant de fidélité la nature et les mœurs nationales n'a, dans ses drames, que des tableaux de fantaisie. Tandis que les romanciers, observateurs exacts et souvent profonds, ont reproduit avec succès des individualités ou des vices répandus, les poètes dramatiques n'ont créé que des personnages de convention, agissant toujours d'après certaines règles invariables, accessibles seulement à certaines passions héroïques et dont la forme est toujours la même. Sauf de très rares exceptions, comme *le Chien du Jardinier* de Lope de Vega, ou *l'Alcalde de Zalamea* de Calderon où se trouvent des individualités remarquablement étudiées, les drames espagnols reproduisent uniformément les mêmes personnages : des amans jaloux et des pères fort chatouilleux sur l'honneur de leurs filles. A vrai dire même, la jalousie et le point d'honneur sont les seules passions qui défraient le théâtre espagnol. L'intrigue change, grace à l'inépuisable fécondité des auteurs, mais le fond demeure immuable. C'est encore la continuation de ce goût pour le genre héroïque que nous avons remarqué aux commencemens de la poésie espagnole, et ici ce ne sera plus l'état de guerre qui pourra l'expliquer.

Arrêtons-nous un instant à examiner le style, encore plus étrange que le fond, des drames espagnols. Je le prends dans les auteurs les plus renommés, Lope et Calderon, qui ont fait école. Rien de plus en opposition avec nos idées françaises; pour nous, ce style

Sort du bon caractère et de la vérité.

En voici quelques exemples. Un jeune homme veut dire à ses domestiques de le laisser lire à l'ombre et de revenir l'avertir à l'heure du dîner; il s'exprimera de la sorte : « Revenez quand le soleil tombant ira au milieu de sombres nuages s'ensevelir dans les ondes, qui, pour ce grand cadavre d'or, sont un tombeau d'argent (1). » Dans la même pièce, un naufrage s'appelle couramment « une ruine sans poussière (2). » Ailleurs, une fille enlevée, pour ne pas dire plus, s'écrie, en rentrant dans la maison paternelle : « Comment paraître devant mon père? lui qui n'avait d'autre plaisir qu'à se mirer dans la lune de mon honneur, de quelle tache va-t-il la voir éclipsée (3)! » Assurément, en France, un juge rirait au nez d'une fille qui se plaindrait en ce style d'un ravisseur brutal; mais je crois qu'au commencement du XVIIe siècle ces endroits étaient fort goûtés du public de Madrid. Observons toutefois que ce langage étrange, que les Espagnols appellent le style *culto,* n'est pas particulier à leurs poètes dramatiques. Shakspeare, qu'on cite toujours et avec raison, comme le grand peintre de la nature, ne leur cède pas en ce point. Ainsi Juliette dit : « Je voudrais briser l'antre où gît Écho, et rendre son gosier d'air plus enroué que le mien à répéter le nom de Roméo (4). » Et Macbeth, méditant le meurtre de Duncan, regrette « de n'avoir pas d'éperons pour piquer les flancs de son dessein (5). » Le style *culto* est bien ancien; on en pourrait trouver plus d'un exemple chez les Grecs, et particulièrement chez Eschyle. Il appelle les chefs les plus braves des Perses des « en-

(1) ... Volved por mi à este sitio
Cuando el sol cayendo vaya
A sepultarse en las ondas,
Que entre obscuras nubes pardas,
Al gran cadaver de oro
Son monumentos de plata.
(*El Mágico prodigioso.*)

(2) Ruina sin polvo.
(*Ibid.*)

(3) Que otro bien, otra alegria
No tuvo sino mirarse
Con la clara luna limpia
De mi honor, que hoy desdichado
Tan torpe mancha le eclipsa.
(*El Alcalde de Zalamea.*)

(4) Else would I tear the cave where Echo lies,
And make her airy tongue more hoarse than mine
With repetition of my Romeo's name.
(*Romeo and Juliet.*)

(5) . . . I have no spur.
To prick the sides of my intent.
(*Macbeth.*)

clumes à lances, » et un héraut, racontant la mort d'un satrape, termine le récit par ces mots : « Changeant la couleur de sa barbe, il l'a teinte en pourpre (1). » J'accumule à dessein ces citations pour constater que de très grands écrivains se sont rencontrés dans la même voie, et que, de parti pris, ils ont recherché les expressions les plus éloignées du naturel. Faut-il accuser leur mauvais goût et celui de leur temps, ou bien plutôt ne faut-il pas supposer qu'alors on demandait au drame une autre sorte de plaisir que celui qu'on y cherche aujourd'hui? Cette dernière conjecture, je l'avoue, me paraît préférable à l'autre, car je ne puis me persuader que le parterre de Calderon, de Shakspeare ou d'Eschyle fût moins sensible que le nôtre aux choses de goût. Aujourd'hui, ce me semble, le système de la division du travail, qui a produit tant de merveilles dans l'industrie, a été appliqué, peut-être malheureusement, au drame. Jadis le public savait goûter deux plaisirs à la fois : il s'intéressait à une fable dramatique, tout en appréciant les beautés du style, et le plaisir principal, je crois, était dû à l'expression poétique. On ne cherchait pas encore l'illusion théâtrale, et le moyen de la produire en effet sur une scène presque dépourvue de décorations et flanquée de banquettes, où se faisaient voir en grandes perruques les courtisans et les gens à la mode?

La sensation double de plaisir qu'on éprouve à une représentation de *Don Giovanni* peut, je crois, donner une idée de celle que produisait le drame sur les spectateurs du XVIIe siècle. La fable ou le *poème* de *Don Giovanni* n'est pas sans mérite, mais ce n'est pas ce qui nous préoccupe le plus. Elle n'est qu'un prétexte, ou, si l'on veut, un programme pour la musique. Quand Rubini ou Mario chantait *Il mio tesoro,* nous jouissions et de la situation dramatique et d'une délicieuse mélodie. Qu'on se représente maintenant un peuple bien organisé pour la poésie : les vers du drame seront pour lui ce qu'est la musique d'un opéra pour nous. On ne doit pas oublier que les langues du Midi, sonores, fortement accentuées, riches en expressions pittoresques, charment par le seul bruit des mots, et qu'elles parviennent souvent à déguiser la médiocrité de la pensée par l'harmonie des sons. Il n'en est pas de même chez nous : notre langue sourde, dépourvue d'accens, la construction uniforme des phrases, le rigorisme de la grammaire et par-dessus tout l'habitude française de raisonner et de juger

(1) Λόγχης ἄκμονες.
(*Pers.* 51.)

γενειάδα
Ἔτεγγ', ἀμείβων χρῶτα πορφυρᾷ βαφῇ.
(*Ibid.* 316.)

au lieu de sentir, voilà des obstacles immenses que nos poètes ont à vaincre. S'ils y réussissent, leurs efforts ne sont guère appréciés que par les gens du métier, quand l'esprit de coterie ou la jalousie ne s'en mêlent pas. Je ne prétends pas réhabiliter le style *culto,* je ne cherche qu'à me l'expliquer. Je crois qu'il ne fut qu'une *forme,* appréciable à des esprits plus littéraires que ceux d'aujourd'hui. La poésie change de forme tous les siècles, et je me demande ce que pensera la postérité du luxe d'images qu'on entasse volontiers à présent dans le style moderne. Peut-être bien que dans un siècle d'ici on donnera à ce style un nom ridicule, comme on en a donné aux vers de Lope de Véga, et les critiques d'alors diront : *Sed nunc non erat his locus.* Le goût moderne pour la réalité et pour l'illusion tend à chasser le vers de la scène. Je ne sais s'il y a lieu de le regretter beaucoup, mais je crains que cette révolution, qui me paraît menaçante, ne soit après tout funeste à la littérature. A force de rechercher le naturel, nous pourrions bien en être réduits à une espèce de pantomime sans développemens et sans style, où toute la gloire appartiendra aux acteurs et aux machinistes. C'est ainsi qu'a fini, dit-on, le théâtre antique.

Le plaisir de parler d'un pays et d'une langue que j'aime m'a souvent entraîné loin de mon sujet. Je crains, en finissant, d'avoir été un peu sévère pour M. Ticknor, et peut-être lui ai-je demandé un autre ouvrage que celui qu'il a voulu faire. Il y a bien des manières d'écrire l'histoire. M. Ticknor s'est piqué seulement de n'omettre aucun fait, aucun personnage. Réserve ou bien oubli de sa part, il ne faut pas chercher dans son livre d'aperçus d'ensemble, de jugemens originaux, encore moins une étude de littérature comparée. En revanche, c'est un excellent dictionnaire, un livre éminemment utile à posséder dans sa bibliothèque. Il renferme de très bonnes notices biographiques sur les auteurs espagnols et de nombreuses analyses qui dispenseront souvent de recourir aux originaux. Je ne dois pas oublier des traductions assez étendues que M. Ticknor a faites avec beaucoup de goût pour donner une idée du style de quelques poètes espagnols. Grace à la souplesse de la langue anglaise et au talent de l'auteur à la manier, ces traductions sont d'une fidélité et d'une élégance remarquables. Le rhythme, le mouvement, la grace du tour, sont reproduits avec autant d'exactitude que de bonheur.

P. Mérimée.

HOMMES D'ÉTAT

ET

HOMMES DE GUERRE

DANS LA REVOLUTION EUROPEENNE.

LE GÉNÉRAL DE RADOWITZ.

I. — *Ikonographie der Heiligen (Iconographie des Saints)*, par M. Joseph de Radowitz; Berlin, 1854.
II. — *Gespræche aus der Gegenwart über Staat und Kirche (Entretiens sur l'État et l'Église, Tableaux de la société présente)*, par M. de Radowitz; Stuttgart, 1846.
III. — *Deutschland und Friedrich-Wilhelm IV (l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV)*, par M. de Radowitz; Hamburg, 1848.
IV. — *Die Devisen und Motto des Späteren Mittelalters (les Devises et les Légendes des derniers temps du moyen-âge)*, par M. de Radowitz; Stuttgart et Tübingue, 1850.

« J'avais compris jusqu'à présent les choses les plus ardues, — disait récemment l'empereur Nicolas aux conférences de Varsovie, — je ne puis absolument rien entendre à la politique de M. de Radowitz. » C'était le moment, en effet, où ce brillant et chimérique esprit brouillait d'une si étrange façon toutes les affaires d'Allemagne. Intelligence profondément religieuse, partisan d'un système monarchique fortement assis, rêvant comme tant d'autres l'unité de la patrie allemande, M. de Radowitz, après un ministère de quelques semaines, était con-

duit à menacer l'Allemagne d'une guerre fratricide et à déchaîner la furie révolutionnaire. Par quelles voies inconnues, par quelles sinuosités mystérieuses un homme d'état avait-il pu aboutir à ces contradictions inouies? Quel était le sens de ces métamorphoses? Qui possédait la clé de ces arcanes? M. de Radowitz était-il un esprit aussi dissimulé que hardi, et prétendait-il poursuivre, au milieu de mille évolutions bizarres, l'intrépide politique du baron de Stein et de Frédéric-le-Grand? ou bien, ne fallait-il voir chez lui que de confuses rêveries, d'ambitieuses et folles chimères, destinées à faire éclater, au jour de l'action, l'impuissance d'un caractère faible? Pendant long-temps, il ne fut guère facile d'apprécier M. de Radowitz; les mystères dont il s'entourait, ce mélange de hardiesse et de réserve, cette position de conseiller occulte exerçant une influence réelle, mais ne paraissant que de loin en loin sur la scène, ce soin de rester à l'écart, cette affectation même de se retirer sans bruit au moment où triomphait sa pensée, tout enfin devait faire de M. de Radowitz un personnage extraordinaire. Aucun parti ne pouvait le reconnaître pour chef ou seulement lui accorder sa confiance. Détesté par ses adversaires comme un ennemi invisible dont on s'exagérait dans l'ombre la puissance et les coups, il était suspect à ceux qui honoraient ses hautes facultés et partageaient ses desseins. Au milieu de tant de ténèbres, comment porter un jugement impartial? L'originalité même de M. de Radowitz, et, si cela peut se dire, une grande part de sa politique consistait précisément à laisser s'accréditer sur son compte des craintes ou des espoirs contraires. Bien qu'il connût tout le pouvoir de la presse et qu'il ait usé de maintes prévenances pour s'y créer des amis, ces incertitudes de l'opinion ne lui déplaisaient pas; il semblait qu'il fût à l'aise au milieu de cette obscurité douteuse. L'heure est venue cependant où la lumière s'est faite; M. de Radowitz a été ministre; il a quitté le demi-jour de sa position de conseiller pour des fonctions éclatantes, et en face de l'Allemagne, en face même de l'Europe dont les regards étaient tournés vers lui, il a dû soumettre ses théories à la redoutable épreuve de la pratique. C'est aussi à partir de ce moment qu'il est devenu possible de le juger et de scruter utilement ses mystères.

La carrière de M. de Radowitz offre trois périodes distinctes : jusqu'en 1846, M. de Radowitz joue un rôle important, quoique peu actif; il est l'ami du roi Frédéric-Guillaume IV, il est son confident intime et son collaborateur secret, il s'enthousiasme comme lui pour le moyen-âge, pour une sorte de monarchie féodale, puis il ajoute à ces utopies, que son imagination rend si séduisantes, le rêve plus séduisant encore d'une grande Allemagne, unie sous un nouveau saint-empire et retrouvant, au profit des princes de Brandebourg, les jours glorieux de la maison de Souabe. En 1846, une seconde période commence; M. de Radowitz

est chargé de combiner avec l'Autriche la réforme de l'autorité fédérale. Ce n'est plus à un écrivain que nous avons affaire, c'est à un négociateur, à un diplomate, mais à un diplomate qui conserve toutes les illusions du publiciste. Bien plus, ces illusions se fortifient, s'enhardissent chaque jour et finissent par ouvrir son esprit, cet esprit si amoureux du passé, à je ne sais quel vague élément démocratique. Pendant cette période, en effet, le 24 février ébranle l'Europe, et M. de Radowitz met tout à coup un audacieux espoir dans cette situation nouvelle. Les fantaisies révolutionnaires et l'ambition du teutonisme semblent frayer la route aux utopies du rêveur. La couronne impériale a été offerte à Frédéric-Guillaume IV par l'assemblée nationale de Francfort; Frédéric-Guillaume ne l'acceptera pas, mais la tentation l'attire, et, de concert avec M. de Radowitz, il voudra mettre à profit cet ardent désir d'unité qui travaille l'Allemagne entière. C'est en 1850, avec le parlement d'Erfurt, que s'ouvre la troisième période, la plus courte et la plus connue, celle qui contient le dénoûment. M. de Radowitz est obligé de quitter la rêverie pour l'action, l'écrivain doit se changer en homme d'état. Ses théories sortent du domaine des choses abstraites; ses plans commencent à être réalisés; il faut qu'il soit là, conseiller, commissaire royal, ministre enfin, pour conduire et protéger son œuvre. Ces deux personnages, le rêveur et le politique, se sont-ils complétés l'un l'autre? L'homme d'état a-t-il justifié l'écrivain? On sait trop, au contraire, quel effrayant incendie a failli être allumé en Europe par les fantaisies de M. de Radowitz. La biographie tient ici à l'histoire; pour reproduire exactement cette étrange physionomie, il faut la placer dans son vrai cadre, il faut la voir se former et grandir au milieu des ambitions de toute sorte, au milieu des caprices ou des hardiesses qui dirigent depuis dix ans la politique prussienne.

I.

Joseph de Radowitz est né à Blankenbourg dans le Harz, le 6 février 1797. Il règne quelque obscurité, assure-t-on, sur les traditions de ses ancêtres. Sa famille, originaire de Hongrie, appartenait-elle à la noblesse slave ou à la noblesse magyare? On ne saurait le dire d'une manière exacte. Elle appartenait du moins à la noblesse la plus modeste, et, lorsque le jeune Radowitz vint au monde, il y avait déjà un demi-siècle qu'elle avait quitté sa terre natale pour chercher fortune en Allemagne. Fils d'un père catholique et d'une mère protestante, il fut élevé dans la religion de Luther jusqu'à l'âge de quatorze ans; à partir de ce moment, le père réclama ses droits et se chargea de l'éducation religieuse de son fils. Napoléon était alors au faîte de ses prodigieuses destinées; la Westphalie, érigée par lui en royaume l'année 1805, était gouvernée par son frère Jérôme. Bien des yeux étaient tournés vers le

maître de l'Europe, dans ce royaume surtout qu'il avait créé et qui lui était inféodé par tant de liens. On ne parlait pas encore beaucoup de la patrie allemande; c'était au lendemain de ces dissensions intestines qui avaient clos les destinées séculaires du saint-empire. Quand la réaction eut lieu, quand le patriotisme allemand, réveillé par la honte, fit explosion en 1813, ce n'est pas, on le sait, sous la bannière germanique, ce n'est pas en chantant les hymnes de Théodore Kœrner que la Westphalie se leva; ses soldats se battaient dans nos rangs. Le jeune Joseph de Radowitz, destiné par ses parens au service militaire, avait achevé à Paris une éducation commencée à Altenbourg. Vif, intelligent, ardent au travail, il soutint de brillantes épreuves dans son pays, et, à peine âgé de seize ans, il fut nommé officier d'artillerie. Six mois après, signalé déjà dans plusieurs affaires importantes, il recevait la croix de la Légion-d'Honneur et commandait une batterie à Leipzig. C'était commencer d'une façon singulière pour un homme qui devait aspirer un jour à régler les plus grands intérêts de son pays. Ce souvenir, on le devine sans peine, lui a été rappelé depuis avec des paroles empoisonnées. Avoir combattu à Leipzig sous le drapeau de la France! les Allemands seuls peuvent savoir quel est le poids écrasant d'une telle injure. Le soldat de Napoléon, l'officier westphalien de Leipzig, chargé trente-cinq ans plus tard de travailler à l'unité allemande, a dû trembler maintes fois, lorsqu'il a vu tous les partis exhumer ces vieilles colères et unir contre lui d'impitoyables rancunes. Qui sait même si le désir de repousser ces défiances n'a pas entraîné M. de Radowitz à certaines démarches peu d'accord avec la direction générale de sa pensée? Qui sait si l'on ne trouverait pas dans cette circonstance la clé de bien des contradictions?

On n'ignore pas que notre défaite à Leipzig amena le démembrement du royaume de Westphalie. M. de Radowitz redevint Allemand. Entré au service de la Hesse électorale comme officier d'artillerie, il fit la campagne de France en 1814, et l'année suivante, âgé seulement de dix-huit ans, il fut nommé directeur de l'enseignement des sciences militaires au corps des cadets, à Cassel. Il resta huit ans dans cette résidence, livré avec zèle à ses laborieuses fonctions, et consacrant ses loisirs à maintes recherches, à maintes excursions originales dans le domaine de la philosophie et de l'histoire. Les écoles militaires d'Altenbourg et de Paris lui avaient donné une forte instruction, mais toute spéciale; c'est pendant son séjour à Cassel qu'il accoutuma son esprit aux spéculations les plus hautes, qu'il demanda aux lettres, à l'histoire des arts et des idées, à la théologie même, un substantiel aliment pour ses facultés éminentes. Cette intelligence si ouverte savait joindre l'amour le plus ardent des arts et les élévations presque mystiques du chrétien à l'étude sévère des mathématiques. Tout en enseignant au prince héréditaire de Hesse, à l'électeur actuel, les sciences

qui se rapportent à l'art de la guerre, il préparait déjà ces ouvrages qui ne donnent pas sans doute une idée complète de l'étendue de son esprit, mais qui indiquent bien l'élégante variété et la distinction parfaite de ses travaux. M. de Radowitz fut exilé de la Hesse en 1823, et cette disgrace est pour lui un beau titre. On ne sait pas assez à quelles brutalités honteuses, à quels excès d'insolence et de cynisme osent se porter plusieurs des petits princes allemands; la Hesse électorale, on peut le dire, est depuis deux siècles le pays le plus tristement gouverné de toute l'Allemagne. L'électeur Guillaume II, monté sur le trône en 1821 et marié à la sœur du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, étalait impudemment les désordres de sa conduite. Une de ses maîtresses, qu'il avait fait comtesse de Reichenbach, était la Dubarry de ce petit état, et l'électeur voulut obliger la princesse sa femme à recevoir l'aventurière à sa cour. Fille et sœur de roi, la princesse n'avait pas besoin qu'on lui apprît ce qu'elle se devait à elle-même; mais, au milieu des intrigues d'une telle cour, sous le joug de cette vulgaire tyrannie, elle cherchait autour d'elle une amitié sûre qui pût entretenir son courage. M. de Radowitz était au premier rang dans l'estime de tous; la gravité de sa vie commandait le respect, comme sa loyauté inspirait la confiance : c'est dans les conseils de ce sévère jeune homme qu'elle chercha un soutien. Un courtisan eût décliné ce périlleux honneur; M. de Radowitz, si plein d'hésitations et de mystères dans les choses politiques, n'hésite jamais quand la dignité morale est en jeu; il parla, et ses conseils furent tels, on le pense bien, qu'il dut quitter aussitôt le service de l'électeur. Disgracié dans la Hesse pour un motif si honorable, le jeune officier d'artillerie n'avait pas besoin d'introduction pour être accueilli avec empressement à Berlin : Frédéric-Guillaume III le reçut comme un ami.

M. de Radowitz avait à peine vingt-six ans quand il entra au service de la Prusse. Nommé capitaine d'état-major, il fit en peu de temps une fortune rapide, parfaitement justifiée aux yeux de l'armée par des connaissances spéciales et une remarquable activité. Plusieurs ouvrages de mathématiques, des traités d'algèbre et de trigonométrie, qu'il publia vers cette date, fixèrent l'attention des savans, et le désignèrent pour les postes les plus élevés; il eut bientôt une place dans le conseil supérieur des études militaires, et en 1830 il était chef de l'état-major de l'artillerie. Deux années auparavant, il avait épousé la comtesse Marie Voss, dont le père, M. le comte Voss, occupe une place éminente dans la diplomatie prussienne. C'est aussi à cette époque que commence son intime amitié avec le prince royal, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV. Bien des ressemblances les unissaient; doués tous deux d'une intelligence brillante, sympathique, aussi éprise des beaux-arts que des sévères travaux de l'esprit, ils étaient rapprochés par un lien plus puissant encore, par une entière communauté

d'opinions et, qu'il soit permis de le dire, de fantaisies religieuses. Le romantisme était passé de l'empire des songes dans le domaine des faits. Cette ingénieuse école, l'école des Novalis, des Goerres, des Brentano, dont la pensée fondamentale était l'adoration de je ne sais quel moyen-âge transfiguré, commençait à exercer une singulière influence sur les choses politiques. Des esprits d'élite rêvaient la restauration des vieilles mœurs et de l'antique foi religieuse pour en faire la base d'une grande monarchie patriarcale; il y avait des réunions où ces curieux problèmes se discutaient comme dans une académie de philosophes ou dans un congrès de publicistes illuminés. Un grand nombre des hommes qui ont joué récemment un rôle prenaient part à ces controverses; c'étaient, par exemple, le comte de Brandebourg, l'oncle de Frédéric-Guillaume IV, le vieux ministre dont la mort récente a compliqué si tristement la situation de la Prusse; M. de Gerlach, le chef de l'extrême droite à la seconde chambre de Berlin; M. le comte Voss; M. le comte de Groeben, chargé, il y a trois mois, de la difficile mission de commander les Prussiens dans la Hesse électorale, gentilhomme aussi conciliant que hardi, qui sut contenir une armée frémissante et empêcher une lutte d'où serait sortie la guerre européenne. Lorsque ces réunions prirent naissance, vers 1825, le prince royal avait trente ans, et M. de Radowitz vingt-huit; rapprochés par l'âge, comme ils l'étaient par la conformité des pensées, ils ne tardèrent pas à former au milieu de ce grave cénacle une société plus intime. M. de Radowitz avait tout ce qui était nécessaire pour s'emparer d'un esprit enthousiaste et volontiers mystique; ce que le prince aimait en lui, c'était la gravité de cette intelligence qui n'excluait pas des rêves pleins de séductions, de neuves et mystérieuses théories sur la réforme des empires; c'était ce mélange de précision scientifique et d'exaltation religieuse, une sorte de composé bizarre du moine et du soldat. Bien que leur religion ne fût pas la même, ils ne se sentaient jamais séparés par les différences de dogmes; le romantisme allemand, surtout le romantisme des hommes d'état, est comme une religion qui unit protestans et catholiques en d'éblouissans domaines où toutes les dissidences s'évanouissent. La foi de M. de Radowitz, c'est surtout la croyance au droit divin des monarchies; il ne doute pas qu'une investiture spéciale n'ait été expressément donnée à telle ou à telle famille par celui qui gouverne les mondes, et de ce sacre suprême résulte à ses yeux un droit qui ne saurait être aliéné ni amoindri. Le prince royal s'associait ardemment aux rêves de M. de Radowitz; le talent a toujours exercé sur lui d'irrésistibles séductions. Quel devait être l'ascendant de cette philosophie qui, par un habile mélange d'aristocratie, de libéralisme et de religieuse ferveur, répondait si bien aux secrets désirs de sa pensée!

S'il faut en croire une opinion assez répandue, cette amitié du prince

royal et de M. de Radowitz porta ombrage aux conseillers du feu roi. C'est pour les séparer, assure-t-on, que M. de Radowitz fut nommé en 1836 plénipotentiaire militaire de la Prusse auprès de la diète. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une telle mission attestait la confiance du souverain dans la haute intelligence de M. de Radowitz, et qu'on ne pouvait lui fournir une occasion plus favorable pour accroître son autorité et donner l'essor à ses chimères. De tous les rêves de M. de Radowitz, le premier et le plus cher à son esprit était l'unité de l'Allemagne; c'était plus encore, c'était la base même de ses constructions théoriques, car la condition essentielle de cette monarchie régénérée, telle qu'il la désirait pour la Prusse, n'était-ce pas une Allemagne vraiment unie et maîtresse de toutes ses forces? Or, cette unité allemande, ces réformes du pacte fédéral, tous ces problèmes qui occupent en ce moment les conférences de Dresde et qui en occuperont bien d'autres, étaient déjà le souci des hommes d'état. La mission que M. de Radowitz avait reçue à Francfort l'obligeait tout naturellement à se poser à lui-même l'inévitable demande : Comment l'unité est-elle possible? Il était chargé de toutes les questions relatives à l'armée fédérale : or, cette organisation militaire de la diète, réglée en 1818, avait été peu à peu abandonnée; les prescriptions du pacte étaient ou remplies négligemment ou tout-à-fait tombées en oubli. Ce spectacle, dont M. de Radowitz fut vivement frappé, imprima une nouvelle ardeur à son mystique patriotisme, et c'est de ce moment-là précisément que datent ses grands projets d'unité. Il s'y attacha d'abord en homme pratique. Envoyé à Vienne, à Munich et à Dresde pour réformer le système défensif de la confédération, il eut l'honneur de mener cette affaire à bonne fin, avec le concours du commissaire autrichien, M. le général Hess. « Pour la première fois, dit M. de Radowitz dans le curieux ouvrage qu'il a intitulé *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*, pour la première fois les gouvernemens de la confédération se soumirent à un véritable contrôle de la diète; des officiers autrichiens faisaient l'inspection des forteresses prussiennes, des commissaires saxons passaient en revue les armées de l'Autriche. » De tels résultats sont considérables, et si les armées allemandes, après le premier ébranlement de 1848, ont su relever si fièrement leur drapeau, c'est aux réformes de 1841, c'est à l'active influence de M. de Radowitz qu'il convient peut-être d'en rapporter l'honneur.

Ce n'était là pourtant, aux yeux de M. de Radowitz, qu'une mesure bien insuffisante; il lui tardait de lutter avec l'impossible, il aspirait à faire une révolution au sein de la diète. Quelle était cette révolution? M. de Radowitz ne le savait pas lui-même d'une manière exacte; lorsque sa pensée était forcée de conclure, il reculait bien vite devant les témérités d'une telle entreprise, et recommençait à poursuivre son rêve au milieu des nuages. S'il eût osé regarder son projet en face, s'il

se fût enhardi jusqu'à le dégager de ses mystérieuses enveloppes, il aurait été obligé de convenir qu'il voulait donner à la Prusse la direction des intérêts allemands. Cette idée était populaire de Cologne à Berlin; le grand développement de la philosophie et des sciences, l'incontestable supériorité de l'Allemagne du nord sur les natures insouciantes du midi, avaient exalté depuis un demi-siècle la fierté naturelle de l'esprit prussien. La Prusse se croyait, par le privilége de la pensée, par le droit de l'intelligence et du progrès, la légitime souveraine de l'Allemagne, une souveraine obligée encore par une vieille habitude de compter avec l'Autriche, mais bien décidée à faire cesser le partage. Seulement cette suprématie tant désirée, M. de Radowitz voulait que la Prusse s'en emparât au profit des idées monarchiques et religieuses, au profit de la grande autorité tout ensemble royale et mystique dont son imagination lui retraçait d'avance la splendeur. L'autorité et la religion, c'était la catholique Autriche qui les avait représentées jusque-là; mais l'Autriche semblait devenue trop étrangère au mouvement des esprits en Allemagne pour que la prééminence pût désormais lui appartenir. D'un autre côté, la Prusse, à qui une telle ambition était permise, devait-elle la réaliser dans l'intérêt du radicalisme? M. de Radowitz ne le pensait pas. Il prétendait emprunter à l'Autriche le dépôt des traditions d'autorité et à la Prusse son intelligente hardiesse; de ce mélange, pensait-il, naîtrait une nouvelle Allemagne dont la Prusse serait le centre et posséderait l'empire. Nous touchons ici au fond même des conceptions politiques de M. de Radowitz. Ce système étrange explique toutes les incertitudes, toutes les contradictions du célèbre homme d'état. C'est ainsi que, sur bien des points, il était d'accord avec les esprits les plus audacieux de la Prusse, et qu'il était forcé néanmoins de se séparer d'eux presque aussitôt. Il voulait, avec les libéraux prussiens, avec les continuateurs du baron de Stein, avec les disciples de Hegel, avec les universités de Berlin, d'Iéna, de Bonn, de Halle, de Kœnigsberg, que le gouvernement de l'Allemagne fût la récompense accordée au plus digne, c'est-à-dire au plus éclairé, au plus hardi, au plus allemand des peuples allemands; mais cette récompense, était-ce l'esprit constitutionnel ou même l'esprit hégélien qui allait la décerner à la Prusse? Non, certes; M. de Radowitz ne l'entendait pas de cette façon. Ce gouvernement préparé en Prusse par le progrès de la civilisation, il fallait, pour le recevoir et le porter dignement, une grande monarchie restaurée sur ses bases et entourée comme le saint-empire de tous les prestiges de la foi. M. de Radowitz, avec les transports de l'amitié et l'ardente fidélité du sujet, saluait dans Frédéric-Guillaume IV celui que la Providence avait destiné à ce glorieux rôle. Le prince était digne du conseiller : même ferveur, même enthousiasme, même confiance dans la sublimité de leur mission; celui-ci était le prophète, celui-là était l'oint du Seigneur.

On ne saurait nier qu'il n'y ait une certaine grandeur dans ces théories. Ce n'est pas sans doute la grandeur passionnée, l'audace irritante de M. Joseph de Maistre; ce n'est pas un défi superbe jeté à la civilisation et à l'histoire; M. de Radowitz ne vient pas insulter le genre humain parce qu'il a abandonné sans retour les voies de la théocratie, et son catholicisme ne porte pas l'empreinte de l'homme qui a célébré la mission divine du bourreau; la grandeur de son système consiste dans cette sorte d'extase, dans cette fervente et sublime aspiration vers un idéal impossible. S'il fallait chercher un précurseur à M. de Radowitz parmi les téméraires esprits qui ont voulu mettre une digue au cours de la raison générale et restaurer les choses mortes, ce n'est ni à M. de Maistre ni à ses pâles copistes, c'est à Fénelon qu'il faudrait le comparer : il en a la douceur, la grace, les subtilités et les chimères. Ses théories même, quoique dans une époque toute différente et dans des circonstances si nouvelles, ne sont pas sans ressemblance avec celles de l'archevêque de Cambrai. Il voudrait, comme lui, un retour à la monarchie féodale, et il préfère à la liberté de l'esprit moderne la fausse liberté, la liberté privilégiée du moyen-âge; il a enfin, comme son modèle, un élève dévoué qu'il a formé tout exprès pour le trône, et, si Fénelon n'a pu faire avec le duc de Bourgogne l'essai de ses ambitieuses doctrines, l'ami de Frédéric-Guillaume IV (faut-il dire s'il fut plus heureux?) a pu tenter à ses risques et périls cette solennelle expérience.

Cette douceur conciliante de M. de Radowitz donne un charme particulier au plus important de ses ouvrages, à celui où il expose ses théories complètes sur l'état et la religion, sur la réforme de la diète, sur le rôle de l'Allemagne en Europe et les transformations qu'elle doit subir. C'est vers 1846 que M. de Radowitz le publia. Envoyé en 1836 auprès de la diète, il avait été nommé, depuis l'avénement de Frédéric-Guillaume IV (1840), chargé d'affaires à Carlsruhe; c'était un moyen pour lui de ne pas s'éloigner de Francfort, où l'appelaient souvent ses fonctions de plénipotentiaire militaire, et qui était toujours le centre de son activité, l'objet constant de ses préoccupations et de ses efforts. De 1840 à 1846, M. de Radowitz est sans cesse occupé de la réforme de la diète : il entretient sur ce point les espérances et l'ambition du roi, il engage des négociations avec l'Autriche; mais l'impassibilité de M. de Metternich déjoue sans bruit les tentatives timides de l'ami de Frédéric-Guillaume IV. C'est au milieu de ces préoccupations que M. de Radowitz écrivit et publia en 1846 ses *Entretiens sur l'État et l'Église*.

Ce sont seize dialogues pleins de finesse, de grace, d'émotion même, qui reproduisent en petit les polémiques philosophiques et religieuses de notre temps. Résumer fidèlement dans un paisible entretien les bruits de la place publique, faire apparaître dans un cadre gracieux

les doctrines contradictoires et les tumultueuses discussions d'une époque troublée, c'était une tâche qui exigeait un art accompli. M. de Radowitz y a déployé un vrai talent de style et de mise en œuvre. Ces dialogues sont de petites scènes, ayant chacune un intérêt spécial et formant toutefois un ensemble où ces différentes parties viennent se fondre. Le lieu de la scène change souvent; c'est tantôt la demeure du colonel d'Arnebourg, tantôt la belle vallée où le riche manufacturier Crusius a établi des usines qui occupent des milliers de bras. Les cinq personnages de cette jolie comédie platonicienne représentent les principales directions de la conscience générale dans la société du XIXe siècle. Ici, c'est un partisan des doctrines piétistes de Berlin, M. le colonel d'Arnebourg; là, son frère, Detlew d'Arnebourg, intelligence impétueuse, ardente, où bouillonnent confusément les détestables théories du panthéisme et de la démagogie hégélienne. Le fabricant Crusius est un esprit sensé, tolérant, libéral, assez indifférent aux questions religieuses et très dévoué au régime constitutionnel. Le conseiller ministériel Œder, fort peu préoccupé aussi des intérêts de la religion, n'a foi que dans l'absolutisme bureaucratique. Enfin le cinquième personnage, M. de Waldheim, celui qui entreprend de convertir les quatre autres et qui représente M. de Radowitz, est un catholique non moins éloigné de l'absolutisme que de l'esprit constitutionnel, et presque aussi hostile aux passions aveugles du piétisme qu'à la brutalité hégélienne; c'est le type complet de ce qu'on appelle chez nos voisins l'école historique. M. de Radowitz n'écrit pas une satire; ce sont des portraits qu'il trace, et des portraits où éclate toujours l'extrême bienveillance de son ame. Soit qu'il peigne la sombre frénésie de l'athée, soit qu'il condamne l'indifférence et le bon sens un peu vulgaire d'un certain libéralisme, jamais une parole dure ou railleuse n'échappe à ses lèvres; jamais il ne flétrit son adversaire, ou ne s'efforce de le rendre ridicule. Il s'attache, au contraire, à mettre en évidence ce qu'il y a de bon dans chaque parti; il explique, il excuse les erreurs de l'intelligence humaine, *toujours courte par quelque endroit;* il y voit une part de l'unique et éternelle vérité, et il sait bien que c'est ce mélange qui nous abuse; enfin, si toute justification est impossible, s'il s'agit, par exemple, d'apprécier les théories de MM. Feuerbach et Stirner, il n'y a pas de colère dans ses paroles, mais une commisération profondément sentie. Le bureaucrate Œder, le piétiste Arnebourg, le libéral Crusius, l'hégélien lui-même, le farouche et violent Detlew, ne nous apparaissent pas dans ce livre comme des personnages sacrifiés au principal interlocuteur, comme les victimes nécessaires d'une discussion où la victoire est assurée d'avance à M. de Waldheim : ce sont des hommes sérieux, aimables, parfaitement dignes de l'estime des gens de bien; il n'y a en jeu, dans cette vive partie, que les erreurs de leur intelli-

gence, et ces erreurs mêmes, ils les défendent avec tous leurs avantages et par les considérations les plus plausibles. Comparez de tels entretiens aux *Soirées de Saint-Pétersbourg;* quelle différence, je ne dis pas même pour le fond des idées, mais pour la mise en scène et l'attitude des personnages! Ni le chevalier, ni le sénateur ne sont les adversaires du comte dans cette éloquente conversation des bords de la Néva; ils ne font que lui donner la réplique et entretenir sa verve. Peut-on seulement se figurer M. de Maistre causant familièrement avec un athée de l'école hégélienne, comme M. de Waldheim avec Detlew, et essayant d'apaiser cette ame furieuse au lieu d'envenimer son mal?

Cette impartialité si bienveillante n'est pas le seul mérite que j'aie à signaler ici, avant d'arriver aux détails de l'œuvre et d'y chercher la pensée tout entière de M. de Radowitz; ce qui me frappe dans ce livre, à part toute appréciation du système de l'auteur, c'est la haute et lucide intelligence qu'il a montrée de la situation morale et philosophique de l'Europe. La révolution de février n'avait pas encore déchiré les voiles; M. de Radowitz écrivait ces charmantes et profondes scènes en 1846, au milieu de la plus complète sécurité, quand la sagesse d'un roi illustre semblait avoir vaincu pour long-temps l'esprit démagogique et assuré par là la tranquillité du monde. Cependant tous les symptômes de dissolution, toutes les doctrines ténébreuses qui ont éclaté dans le délire de février, y sont notés et accusés avec une précision singulière. L'auteur a les yeux sur l'Allemagne et sur la France, et il les connaît toutes deux dans leurs misères les plus secrètes. En vain comptait-on, il y a cinq ans, sur la prudence consommée de Louis-Philippe et sur la paresse proverbiale du caractère allemand; il sait que le danger est là, à Paris et à Berlin, dans l'action sourde, constante, infatigable, de la démagogie française et de l'athéisme hégélien. Ce n'est pas lui qui s'appliquerait le vers d'*Athalie :*

Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse.

Il voit avec une sûreté merveilleuse ce que la confiance de l'Europe s'obstinait à rejeter dans l'ombre. Il attache de l'importance à des choses méprisées alors, et qui depuis février, en effet, ont réclamé notre attention à coups de fusil. Tel de nos démagogues dont la renommée sinistre n'a commencé qu'avec nos désastres serait surpris de s'y voir apprécié d'une manière vive et vraie dans un ouvrage qui date de 1846: M. Proudhon y a sa place à côté de M. Feuerbach. Ainsi, d'un côté, bienveillance parfaite dans la discussion, véritable pratique de la charité chrétienne; de l'autre, intelligence précise de tous les élémens de désordre qui grondaient sous le calme apparent de l'Europe : tels sont les rares mérites que j'aime à signaler tout d'abord dans le livre de M. de Radowitz et qui lui impriment un caractère original.

Quelle est maintenant la pensée de M. de Waldheim, c'est-à-dire de M. de Radowitz lui-même, sur les grandes questions débattues entre les cinq amis? S'il repousse l'absolutisme et le système représentatif, quelle forme de gouvernement souhaite-t-il pour son pays? Le vrai gouvernement pour M. de Waldheim, le seul qui soit conforme à la vérité, le seul qui réponde à la fois et aux nécessités de l'histoire et à la volonté de Dieu, c'est ce qu'il appelle *l'état chrétien et germanique.* Il y a, selon lui, deux manières d'entendre les rapports des citoyens avec l'état : il y a l'idée antique de l'état, et l'idée de l'état tel que le christianisme l'a conçu. Dans l'opinion des anciens, l'individu était sacrifié à la cité; sa volonté, son action, sa vie entière, devaient s'absorber dans l'existence commune. C'est pour cela qu'ils n'avaient pas de choix, comme nous, entre plusieurs formes de gouvernement; république ou tyrannie, il n'y avait pas moyen d'échapper à ce terrible dilemme. L'histoire l'atteste en effet, l'antiquité n'a pas connu et ne pouvait connaître d'autres institutions que celles-là. Le christianisme a délivré les esprits de cette fausse idée de l'état; il a dit aux hommes : —Ce n'est pas l'état qui est le terme de vos destinées; une autre vie vous attend. Soumettez-vous donc à vos maîtres, mais non pas pour leur faire le don de vous-mêmes; soumettez-vous pour obéir au maître unique, au maître éternel qui seul doit être la règle de votre vie et le but de toutes vos actions.— Il ne suffisait pas cependant que le christianisme eût affranchi les esprits du joug de l'état; l'obéissance enseignée par la religion nouvelle, si elle n'eût été associée à l'idée de liberté, n'aurait produit dans le monde qu'une tyrannie plus complète encore, une sorte de césaropapie (c'est le terme qu'emploie M. de Radowitz) comme chez les empereurs de Rome et de Byzance. Il était nécessaire qu'une nouvelle race parût, une race vierge, hardie, fortement attachée à la liberté individuelle; cette race, la Providence l'a introduite dans l'histoire presque en même temps que le christianisme; dès-lors la monarchie, ce grand système de gouvernement inconnu aux nations païennes, a pu être glorieusement réalisée. L'idée chrétienne de l'obéissance et l'idée germanique de liberté se servant de complément l'une à l'autre, il a existé des citoyens à la fois libres et soumis, des hommes maîtres d'eux-mêmes et unis cependant par la protection d'une souveraineté tutélaire. L'état païen ne pouvait créer que des républiques ou des tyrannies qui dévoraient tous les enfans de la cité; l'état germanique et chrétien a fondé les monarchies modernes, lesquelles assurent tout ensemble et notre liberté et notre dépendance, deux conditions essentielles de la vraie dignité de l'homme sur cette terre. Voilà pour les principes généraux. M. de Radowitz les applique aux questions les plus récentes, et il en tire des conséquences qui lui servent de règle de conduite dans tous les problèmes du jour.

C'est au nom de l'état germanique et chrétien qu'il repousse l'absolutisme éclairé des bureaucrates et le régime constitutionnel : le premier, parce qu'il ne fait point sa part à la liberté; le second, parce que, méconnaissant la nécessité de la dépendance, il est infailliblement conduit à envahir, à usurper les droits du souverain, et par suite à détruire l'institution monarchique. A l'un et à l'autre, il oppose les états provinciaux. Une monarchie entourée d'états provinciaux, voilà, selon lui, le progrès nécessaire, le progrès véritablement conforme au droit historique de l'Allemagne et de l'Europe entière. « Les états provinciaux, s'écrie M. de Radowitz, ont une base ferme et bien définie; ils représentent des droits, et la limite de ces droits est aussi la limite de leur action; les chambres, au contraire, dans le système constitutionnel, au lieu de représenter des droits, ne représentent que des opinions, et de là toutes les erreurs des assemblées, de là des excès de pouvoir, des usurpations, des coups d'état, ou tout au moins ces conflits perpétuels qui entretiennent l'esprit révolutionnaire, et finissent par mettre le feu à l'édifice. »

J'explique les théories de M. de Radowitz sans opposer à ses idées des objections formulées maintes fois et qui s'offrent d'elles-mêmes à l'esprit. Qu'est-ce que des états provinciaux qui représentent des droits, et des chambres qui ne représentent que des opinions? L'auteur avait-il une pensée bien nette, quand il s'exprimait ainsi? Se faisait-il une claire image des choses? Et n'est-ce pas plutôt le contraire qui est vrai? Les états provinciaux ne sont le plus souvent qu'une chambre consultative; dépourvus de tout droit efficace et sérieux, c'est l'opinion seule qui peut leur donner quelque force. Les assemblées, au contraire, représentent à la fois et l'opinion du pays et certains droits réels que les autres pouvoirs sont tenus de respecter. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce grand ennemi de la monarchie constitutionnelle a la prétention de faire les concessions les plus larges à l'esprit nouveau; il ne veut pas de censure pour la presse, il attaque la police avec la verve irréfléchie d'un tribun, il proclame que la puissance, à tort ou à raison, appartient désormais aux classes moyennes. Partisan déclaré des royautés féodales du moyen-âge, il parle en nobles termes des progrès de la conscience publique et de la légitimité de ses exigences. Il s'en fait lui-même l'ardent interprète, et adresse aux gouvernemens des sommations menaçantes. Or, reconnaître, comme il le fait parfois si hardiment, la puissance de l'opinion publique, et prétendre que l'opinion ne doit pas être représentée dans les chambres, que l'état ne doit pas s'en soucier, qu'il n'y a pas de place au sein d'une monarchie pour cette reine du monde, c'est une de ces contradictions qui remplissent son livre, et dont un esprit plus pratique ou plus résolu ne se rendrait jamais coupable. M. de Waldheim, dans une

discussion avec l'absolutiste Œder et le libéral Crusius, remarque qu'il lui arrive sans cesse de paraître révolutionnaire aux uns et obscurantiste aux autres. Ce résultat est inévitable; son esprit ne sait pas se décider, et cette haute impartialité qu'il affecte, cette conciliante synthèse au sein de laquelle il espère anéantir tous les contraires, n'est que le rêve d'une intelligence plus accoutumée aux méditations solitaires qu'au maniement des hommes. Ces deux reproches, d'ailleurs, ne l'effraient pas; il sait bien qu'il ne se laissera jamais séduire par la passion révolutionnaire; il sait aussi que nul n'est plus attaché que lui à tout ce qui peut affranchir et ennoblir l'ame de l'homme; il veut la liberté, il veut l'ordre, et, grace à sa confiante imagination, il aperçoit ces deux élémens associés dans le plus harmonieux des mondes. Qu'on serait heureux de vivre dans cette cité idéale! Quelle monarchie merveilleusement réglée! Quelle fidélité au passé! Quelle intelligence du présent! et comme elle inspirerait de confiance, pour peu qu'on en comprît le mécanisme! M. de Radowitz sent bien lui-même tout ce qui lui manque, et il se peint dans ses dialogues avec une franchise singulière; tantôt il donne des explications où les brillantes promesses, à défaut de bonnes raisons, charment et convertissent miraculeusement ses adversaires; tantôt aussi il nous montre leur résistance et semble confesser ingénument qu'ils n'ont pas tort. Lorsque, pressé par les objections, il se résume en ces termes : « Si j'avais le droit de conseiller les gouvernemens, je leur dirais de combattre la fausse liberté au moyen de la liberté véritable, » son interlocuteur a raison de lui répondre en souriant : « Avouez que ces conseils de sibylle ne leur feraient pas grand bien, et veuillez avoir la bonté, je vous prie, de quitter le ton sentencieux des oracles pour descendre à la vulgaire réalité des choses. »

Mais ce qui nous intéresse surtout dans l'ouvrage de M. de Radowitz, c'est sa manière d'entendre l'unité de l'Allemagne, ce sont les projets qu'il expose pour la réforme de la confédération. Dans son rôle public d'homme d'état, M. de Radowitz n'a guère eu à traiter que cette seule affaire, la plus grave de toutes et la plus périlleuse. C'est pour la résoudre qu'il a fondé tout un ensemble d'institutions extraordinaires : l'union restreinte, le collége des princes et le parlement d'Erfurt. C'est pour mener son œuvre à bonne fin qu'il est sorti de l'obscurité mystérieuse où il se plaisait dans les conseils particuliers du roi et qu'il est devenu ministre. C'est enfin par sa solution aventureuse de ce problème terrible qu'il a été renversé du pouvoir, après avoir tiré l'épée de la Prusse et amené l'Allemagne entière sur les champs de bataille. Sachons donc ce qu'il pensait là-dessus en 1846. Ce passage est le plus vif du livre; l'entretien, ordinairement si grave, prend tout à coup des allures passionnées; au milieu de l'échange des

pensées, on entend retentir et des hymnes de guerre et des cris de patriotisme. Le colonel d'Arnebourg et M. de Waldheim, le piétiste absolutiste et le catholique féodal, s'unissent dans une même aspiration enthousiaste vers les destinées futures de l'Allemagne régénérée. M. d'Arnebourg va jusqu'à regretter que la guerre n'ait pas éclaté en 1840. Quelle magnifique occasion! On se croyait revenu aux jours ardens de 1813; la haine de la France était le lien qui aurait réuni toutes les forces divisées du pays; l'Allemagne aurait réparé ses pertes, reconquis ses provinces perdues, et, dans cette renaissance du grand corps germanique, toute méfiance cessant entre les rois et les peuples, l'unité allemande serait née sans peine du patriotisme et de l'enthousiasme de tous! Moins animé par la haine de la France, moins confiant dans les résultats de la guerre, M. de Waldheim est persuadé que la paix, une paix intelligente et mise à profit par un roi comme celui qu'il appelle, peut seule produire de grandes choses. Il est vrai qu'il ne compte pas sur l'état tel qu'il est organisé aujourd'hui : absolutisme bureaucratique, régime constitutionnel, c'est tout un, et ni l'un ni l'autre de ces gouvernemens, avec les stériles moyens dont il dispose, n'est en mesure de donner satisfaction aux désirs qui passionnent l'Allemagne. Sur qui donc compte-t-il? Sur les forces de l'opinion, sur ces forces qu'il méprisait tout à l'heure et à qui il refusait la moindre place dans l'organisation générale; il compte sur de grands faits impossibles à prévoir, sur des événemens capables d'enflammer les ames et d'y réveiller les inspirations généreuses. « Dieu merci! s'écrie-t-il, nous avons encore des sentimens communs; nous tenons tous du fond de nos entrailles à l'honneur, à la dignité, à la prospérité de la grande patrie. Les sectes religieuses ou politiques n'ont pas détourné ces saintes inspirations à leur profit. C'est en elles, et aujourd'hui peut-être plus que jamais, que l'aristocrate, le libéral, le radical, le communiste, le catholique, le vieux luthérien, le frère morave, le rationaliste et le panthéiste se sentent unis par des liens fraternels. Voilà donc le terrain neutre, voilà le sûr fondement où peut être construit l'édifice de l'unité. — Mais qui le construira? — La diète, reprend M. de Waldheim, la diète, seul représentant autorisé de tous les intérêts de la nation. Pourquoi faut-il qu'elle ait été jusqu'à présent si au-dessous d'une pareille tâche! » Si M. de Waldheim traite la diète avec mépris, il n'a garde de formuler d'une manière précise les reproches qu'il se croit obligé de lui faire. Ce sont, comme toujours, des accusations vagues. Où sont les œuvres de la diète? où sont ses créations? s'écrie-t-il encore; mais il n'indique pas lui-même quelles créations il attendait de la haute magistrature fédérale. Sur deux points seulement, ses paroles deviennent plus explicites; dans l'ordre des intérêts matériels, il regrette que la diète n'ait pas établi pour l'Alle-

magne entière l'unité de poids, de mesure, de monnaie, et que l'union douanière n'ait pas été étendue de la mer du Nord à l'Adriatique; dans l'ordre des idées morales, il réclame énergiquement l'unité de législation. « Quelle honte, s'écrie M. de Waldheim, qu'un Allemand puisse perdre ses droits de citoyen dans un des pays de l'Allemagne sans les recouvrer dans un autre! Ce seul point, je l'avoue, me fait bouillir le sang dans les veines, et je bénirai l'heure où un bienfaisant génie nous lavera d'un tel opprobre. » Rien de mieux; l'essentiel pourtant est omis, puisque M. de Waldheim ne veut pas nous dire par quel moyen on obligera la diète à réaliser tous ces progrès. Sa secrète pensée, je le devine, est qu'on réussirait mieux en créant une diète nouvelle; mais il n'ose l'avouer et garde un silence prudent. Son interlocuteur a beau le presser de questions, il n'en peut tirer d'autre réponse que celle-ci : « Qu'on veuille, qu'on veuille loyalement; qu'on mette sérieusement la main à l'œuvre; la force de la volonté est grande, et combien plus grande la puissance de ce qui est vrai! »

Il résulte de cette discussion, et ce point est important à noter, que M. de Radowitz, lorsqu'il écrivait en 1846 ses *Entretiens sur l'État et l'Église,* n'avait pas encore de plan arrêté pour la révolution qu'il méditait dans l'organisation fédérale de l'Allemagne, ou qu'il craignait de laisser entrevoir ce plan. Il voulait l'unité de l'Allemagne, il déclarait que la diète était inférieure à sa tâche; il était convaincu que cette unité ne pouvait être sérieusement fondée ni par les royautés absolutistes, ni par les gouvernemens constitutionnels; il ne comptait que sur les passions généreuses de la nation entière, et invoquait, pour la mettre en jeu, de grands événemens capables de remuer un peuple jusqu'au fond des entrailles. Comment s'étonner que M. de Radowitz, après l'explosion révolutionnaire de 1848, ait salué dans ce violent ébranlement de l'Europe le secours si ardemment appelé, et qu'il ait prétendu aussitôt le mettre à profit pour l'exécution de ses desseins? Le catholique féodal, chez M. de Radowitz, était l'adversaire déclaré de la révolution; au contraire, le chimérique architecte de l'unité allemande se sentait comme attiré par elle. Ce furent les fantaisies qui triomphèrent, et l'ardente illusion du rêveur imposa silence aux répugnances du chrétien.

Ces discussions sur le gouvernement et l'unité de l'Allemagne ne remplissent pas toutes seules les curieux *entretiens* de M. de Radowitz; la polémique religieuse y tient une place considérable. Soit qu'il défende l'esprit chrétien en général contre les brutales négations de l'athéisme hégélien, soit que, dans un débat plus subtil et marqué de mille nuances, il veuille ramener le piétiste au sein de la foi catholique, l'illustre auteur se complaît dans ces controverses, où la bienfaisante ferveur de son ame peut se développer librement. Beaucoup

d'autres sujets l'occupent encore : il glisse assez rapidement sur les questions industrielles; mais tout ce qui se rattache à l'ame et à l'intelligence, tout ce qui intéresse la dignité morale attire son attention. Il y a tout un dialogue, et l'un des plus remarquables, spécialement consacré à la poésie allemande de ces dix dernières années. M. de Radowitz sait très bien qu'en Allemagne, dans un pays où le nombre des lettrés est bien plus grand que partout ailleurs, dans un pays où les questions philosophiques et littéraires ont souvent l'importance d'une controverse politique, les travaux de l'esprit, les chants des poètes, comme les systèmes des philosophes, sont des symptômes qu'il est impossible de méconnaître. De M. Henri Heine à M. Freiligrath, il n'est pas un des tribuns de la poésie qui ne soit apprécié dans ses œuvres mêmes et dans les tendances cachées dont il est l'interprète. M. de Radowitz pousse peut-être un peu trop loin l'indulgence, lorsqu'il apprécie les personnes; on est étonné surtout que M. de Waldheim exprime tant de sympathies pour les chefs de la poésie démocratique, et les défende si vivement contre les rudes attaques du piétiste. « N'avez-vous donc jamais ressenti, en les lisant, ce chaleureux enthousiasme que la vraie poésie peut seule éveiller en nous? et nierez-vous que leurs chants expriment à merveille les réclamations si légitimes de votre conscience? » Ainsi parle M. de Waldheim, au grand étonnement du lecteur. Quelles sont donc ces réclamations communes à M. Herwegh et à M. de Radowitz? Celles qui ont pour but l'unité de la patrie allemande. Tels sont les entraînemens de la passion; l'adversaire de la philosophie démocratique, le catholique ardent qui poursuit partout, et avec une si haute raison, l'esprit du panthéisme hégélien, fait grace à M. Herwegh, à M. Prutz, à M. Freiligrath! Pourquoi? parce qu'ils célèbrent l'unité nationale et qu'ils somment la Prusse de réaliser ce grand rêve.

Ainsi l'état germanique et chrétien, c'est-à-dire une monarchie féodale et le catholicisme du XIIIe siècle; l'Allemagne reconstituée sur des bases nouvelles; la diète régénérée sous l'influence de la Prusse; point de plan précis, mais une sorte de confiance mystique dans je ne sais quels événements extraordinaires, d'où naîtra l'inspiration du peuple: voilà ce que renferme l'ouvrage de M. de Radowitz. Pour achever de juger en lui l'écrivain, il faut mentionner ici deux travaux moins importans, mais fort curieux : l'*Iconographie des saints* et *les Devises et Légendes du moyen-âge*, le premier publié sans bruit douze années plus tôt, le second composé vers le même temps que les *Entretiens sur l'Église*. A l'époque où des sympathies si vives réunissaient le prince royal et le jeune officier d'artillerie dans un même monde enchanté, lorsque la théologie, la philosophie et l'art, interprétés avec enthousiasme, leur ouvraient de merveilleuses régions, M. de Radowitz

eut l'idée de résumer brièvement les études qui avaient séduit leur jeunesse. Deux de ces résumés seulement ont paru; des devoirs nouveaux, des occupations plus sévères, ont ajourné les autres. Dans le premier, M. de Radowitz s'est posé un piquant et ingénieux problème : sous quelle forme, dans quelle attitude, avec quels attributs de costume et de caractère les vieux peintres des âges croyans ont-ils représenté les saints? Ces recherches, qui attestent d'immenses lectures et une connaissance approfondie de l'histoire de l'art, sont remarquables surtout par la précision et la netteté. M. de Radowitz évite ici avec soin les fantaisies nébuleuses dont le romantisme allemand est si prodigue; il s'inspire de la simplicité des maîtres primitifs; il range leurs gothiques portraits dans une galerie toute modeste, et c'est sous la forme la plus simple qu'il produit les résultats de ses savantes investigations. *Les Devises et Légendes* doivent se placer à côté de l'*Iconographie des saints*. Ce travail, inséré en 1846 dans un recueil périodique et publié de nouveau l'année dernière avec des additions considérables, est encore une fine et curieuse étude sur ce moyen-âge où habite l'imagination de l'auteur. Le moyen-âge a excellé dans une sorte d'épigraphie qui, appliquée à la peinture, à l'architecture, au blason, résume d'une façon brève et profonde tout un ensemble d'idées. Nulle époque n'a mieux connu les lois du symbolisme. La religion, comme la chevalerie, avait ses devises, ses formules rapides, merveilleusement propres à fixer certaines pensées dans l'esprit. Cela se rattachait, d'ailleurs, à l'organisation même du moyen-âge; plus la société était irrégulière et livrée aux brutalités du hasard, plus le monde moral devait être un refuge bienfaisant. Pour l'homme de ce temps-là, les lueurs du royaume invisible transfiguraient et consolaient la réalité; ses mystiques pensées semblaient prendre un corps, afin de l'accompagner dans la vie, et de même que des milliers de légendes rendaient palpables en quelque sorte les croyances de la foi, de même aussi la morale était sans cesse rendue visible, grace à ces devises qu'on portait comme une bannière. La rédaction de ces formules était donc un art. Pour frapper ces médailles, il fallait donner au langage la précision du dessin et la solidité du bronze. Les questions de littérature et de morale qui tiennent à ce sujet, le développement et les phases diverses de cette intéressante histoire, sont traitées par M. de Radowitz avec une distinction parfaite. Il y a plus qu'un rare mérite d'érudition dans ce recueil des devises religieuses, guerrières, chevaleresques, formulées par l'ingénieux symbolisme de nos pères; on y respire les suaves parfums d'une imagination chrétienne. M. de Radowitz peut se tromper quand il souhaite pour l'état moderne les institutions de la société féodale; il ne se trompera jamais, lorsque, poussé par sa foi et guidé par une science exquise, il empruntera au moyen-âge les plus délicates inspirations du christianisme.

II.

Au moment même où M. de Radowitz composait ses *Entretiens sur l'État et l'église,* il s'efforçait d'en réaliser les doctrines dans le domaine des affaires. Deux points surtout, nous l'avons vu, attiraient toute son attention et formaient la base de son système : il voulait une monarchie qui ne fût ni absolutiste, ni constitutionnelle, une monarchie entourée d'états provinciaux, et il appelait impatiemment une révision de la diète qui pût donner à la Prusse la direction de la politique allemande. Sur le premier point, M. de Radowitz semblait triompher. Frédéric-Guillaume IV, pressé par l'irrésistible élan de l'esprit public, avait promulgué la patente du 3 février 1847; mais on sait combien il y avait loin encore de ces premiers états-généraux de la Prusse à une constitution sérieuse. Qu'allait-on voir sortir de cette épreuve? Était-ce une préparation au régime de la liberté moderne? Était-ce un retour à ces monarchies du XIIIe siècle, qui sont pour M. de Radowitz l'idéal des sociétés humaines? La lutte s'engagea vivement. Les deux systèmes étaient en présence : l'esprit moderne et l'esprit du moyen-âge, le droit historique et le droit de la raison. Des bords du Rhin et des frontières de la Silésie, de Cologne, de Breslau, de Stettin, de Halle, des députés accouraient, impatiens de se soustraire au morcellement provincial et de faire éclater, en dépit de tous les obstacles, le vivant esprit de la nation prussienne. L'école historique, au contraire, espérait bien maintenir ces distinctions de lieux et obliger les représentans d'un peuple à n'être que les mandataires des intérêts spéciaux, les délégués de la Poméranie ou de la Prusse rhénane, de la Westphalie ou de la Marche. L'histoire de la diète de 1847 n'est que le tableau de ces prétentions aux prises. Or, quelles que fussent les forces de la phalange constitutionnelle, quel que fût le talent des chefs et l'ardeur des soldats, ceux qui avaient le droit de compter sur l'exaltation systématique de Frédéric-Guillaume IV devaient se croire assurés du résultat. Il y a chez M. de Radowitz, au milieu de toute la ferveur de ses idées, une sorte d'impassibilité majestueuse, quelque chose comme la confiance imperturbable de l'extase. Qui aurait pu ébranler sa foi dans la nécessité de son système et la mission de Frédéric-Guillaume? Un peu plus tôt, un peu plus tard, il ne doutait pas que l'état germanique et chrétien ne dût être fondé, pour l'édification de l'Europe, par la volonté de son royal ami.

Il n'était pas si facile de mener à bonne fin le grand problème de la diète. Le 22 juillet 1846, la Prusse, d'après le conseil de M. de Radowitz, avait demandé à la diète que toutes les mesures provisoirement prises contre la presse fussent supprimées pour faire place à une légis-

lation définitive. Elle demandait aussi que chaque état fût libre d'abolir la censure, et de substituer au système préventif la répression des délits. Ce n'était pas seulement une question spéciale qu'elle traitait ici; elle désirait par là réveiller la diète, l'accoutumer peu à peu aux innovations prudentes, et détruire dans l'esprit des peuples allemands cette opinion si répandue, qu'il n'y avait rien à espérer, rien à attendre de la haute magistrature fédérale. Une autre proposition faite vers le même temps indiquait bien l'intention des réformateurs de la diète : le Wurtemberg émit le vœu que le protocole des séances du conseil fût rendu public, et la Prusse s'associa énergiquement à cette demande. Une fois la diète enlevée aux ténèbres du huis-clos et mise en rapport avec l'opinion du pays, on devait naturellement croire qu'elle serait moins hostile au progrès, qu'elle comprendrait et invoquerait peut-être elle-même sur bien des points des transformations nécessaires. Les adversaires de la Prusse parvinrent si bien à traîner les choses en longueur, qu'un an après la présentation des deux projets, au mois d'août 1847, la décision avait été sans cesse ajournée. C'était le moment où la diète entrait en vacances; lorsqu'elle dut reprendre ses travaux, le représentant de l'Autriche, par une absence prolongée à dessein, réussit encore à écarter des propositions si gênantes. Frédéric-Guillaume IV fut piqué au jeu; son impatience ne connut plus de bornes; bien décidé à obtenir une réponse par des négociations plus directes, il rappela brusquement M. de Radowitz à Berlin, et le chargea de rédiger un mémoire, une sorte d'ultimatum sur la future organisation de l'autorité centrale. Le 20 novembre 1847, M. de Radowitz présentait ce mémoire au roi, et le 21 il partait pour Vienne avec des pouvoirs illimités.

Le moment était mal choisi pour une affaire de cette nature. Les derniers mois qui précédèrent la révolution de 1848 furent remplis, on le sait, par les préoccupations les plus graves. Les troubles de la Suisse, les imprudences du *Sonderbund*, les menaçantes fureurs du parti révolutionnaire attiraient toute l'attention des cabinets européens; la France, l'Autriche et la Prusse, sans parler de la Russie, étaient décidées à dompter la démagogie des cantons. L'Angleterre seule, qui, sous l'influence funeste de lord Palmerston, semblait favoriser partout la politique du désordre, prenait dans cette question, comme en Espagne, en Italie et en Grèce, une attitude inquiétante, et tenait en échec les cabinets de Vienne et de Paris. C'est au milieu de ces complications que M. de Radowitz arriva à Vienne; on venait d'apprendre déjà la prise de Lucerne et la capitulation de Fribourg; la déroute du *Sonderbund* était inévitable. Les puissances allemandes sentirent la nécessité de s'entendre d'une manière plus étroite encore avec la France; M. de Radowitz, sur l'ordre de son gouvernement, quitta

l'Autriche au mois de décembre et se rendit à Paris. M. le comte Waldsee-Colloredo y venait, de son côté, au nom de l'Autriche; ils étaient chargés tous deux d'unir leurs efforts à ceux de M. Guizot pour pacifier la Suisse et protéger les cantons catholiques contre la brutalité des vainqueurs. Un publiciste très bien informé [1] a remarqué avec raison combien la situation de la France était changée, puisque ces puissances du Nord, qui, en 1840, avaient pris le parti de l'Angleterre contre nous, s'empressaient, en 1847, de réclamer notre médiation. En 1840, l'Angleterre, exploitant à notre préjudice les défiances de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, avait fait exclure la France du concert européen; sept ans plus tard, sans intrigues, sans aucune démarche contraire à la dignité d'un grand pays, sans le moindre abandon de nos principes et de notre politique, nous voyions ces mêmes puissances revenues à nous, et l'Angleterre isolée à son tour dans les conseils et les délibérations de l'Europe. La part que M. de Radowitz a prise à ces négociations tiendrait une place considérable dans sa carrière diplomatique, si des événemens terribles n'étaient venus tout bouleverser. Déjà, sous l'influence de M. de Radowitz et de M. le comte Colloredo, des notes très vives avaient été échangées entre les ministres de France, de Russie, d'Autriche et de Prusse d'une part, — et la confédération helvétique de l'autre. Des mesures plus décisives allaient être prises en commun; une conférence devait s'ouvrir à Paris le 15 mars 1848, et l'on était résolu à donner une forme précise aux arrangemens déjà convenus. On sait comment la révolution du 24 février proposa aux hommes d'état européens des problèmes bien autrement redoutables. Toutes ces négociations devenaient impossibles; la Suisse était soustraite pour long-temps aux périls et aux menaces qu'elle avait provoqués. Avertie même par l'expérience, elle se calma tout à coup. La révolution, au moment où toute l'Europe semblait assurée d'une longue paix, avait établi son foyer à Lausanne et à Genève; lorsqu'elle éclata en France, en Italie et en Allemagne, la Suisse échappa au fléau. Cet épisode des affaires de Suisse, quoique abrégé brusquement par l'explosion du 24 février, n'a pas cependant une médiocre importance dans la vie de M. de Radowitz; une telle mission prouve bien quelle était déjà l'autorité de son caractère. Il s'agissait de combattre la révolution, c'est M. de Radowitz qui fut choisi. Nous aurons si souvent le regret de voir le brillant homme d'état sacrifier à ses chimères la grande cause de l'ordre et fournir des armes aux passions démagogiques, que nous devons insister sur ce point. Aucun nom ne signifiait mieux alors l'aversion la plus com-

[1] *Affaires de Suisse jusqu'à la Révolution de Février*, par M. d'Haussonville, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1850.

plète pour la politique révolutionnaire. M. de Radowitz, pendant ce court séjour à Paris, vit Louis-Philippe et M. Guizot; il fut singulièrement frappé de leur attitude, et il crut à la force de ce gouvernement libéral, tenu si long-temps en défiance par l'absolutisme du nord. L'impression qu'il en rapporta fut telle qu'elle donna lieu à diverses anecdotes répandues aussitôt par les échos de la publicité. On citait des prédictions de M. de Radowitz sur la longue durée promise au régime de juillet; ce grand ennemi de la monarchie constitutionnelle aurait vu toutes ses préventions s'évanouir devant la sagesse du roi des Français, et il aurait acquis la certitude que, pendant bien des années encore, la France était appelée à être l'arbitre des destinées européennes. Parmi les solennelles paroles qu'il aurait recueillies de la bouche du roi, celles-ci surtout l'auraient convaincu de la mission de Louis-Philippe dans le monde et de la protection spéciale qui lui était due par la Providence suprême : « J'ai passé ma vie à étudier la France; il y a deux choses dont le pays ne veut pas, la république et la guerre. Ma vocation est de l'empêcher de rien dire et de rien faire qui puisse le conduire à l'une ou à l'autre. » M. de Radowitz a formellement nié les prédictions trop précises qu'on lui attribuait et auxquelles les événemens étaient venus donner un démenti si brusque. Ce qu'il n'a jamais eu l'intention de contester, c'est sa vénération profonde pour l'auguste personnage dont la prudence assurait depuis dix-huit ans la paix de l'Europe et ouvrait ainsi la route à tous les développemens de la civilisation, à toutes les expériences fécondes de la liberté.

M. de Radowitz était revenu à Berlin quelques jours avant la révolution de février. La question de l'unité allemande fut débattue de nouveau dans les conseils de Frédéric-Guillaume IV. La première mission de M. de Radowitz ayant été rendue à peu près inutile par les préoccupations des affaires de Suisse, il fut décidé qu'il repartirait pour Vienne. La nouvelle des événemens de Paris ne détourna pas le gouvernement de ses projets; seulement, la mission de M. de Radowitz eut dès-lors un double but : aux propositions de la Prusse sur les réformes de la diète, il devait en joindre d'autres sur la politique à suivre en face des dangers d'une situation si grave. La réforme du pouvoir central n'en était pas moins le plus ardent souci de Frédéric-Guillaume IV et de son plénipotentiaire. Les instructions données à M. de Radowitz, le 1er mars 1848, par M. de Canitz, alors ministre des affaires étrangères, contiennent ces étonnantes paroles : « Avec toute la confiance que nous inspire la sagesse du gouvernement impérial, nous espérons que notre proposition sera favorablement accueillie. Si nous nous étions trompés, nous regarderions comme un devoir de nous adresser directement à la diète elle-même, et de prendre en main, selon la mesure de nos forces, les intérêts de la cause allemande. » Le

lendemain 2 mars, M. de Radowitz partit pour Vienne. L'effroi causé par les nouvelles de Paris aplanissait devant ses pas bien des difficultés. Convenait-il à l'Autriche de résister trop ouvertement aux désirs de la Prusse, quand un même danger les unissait toutes deux, quand leur cause était la même en face de la démagogie soulevée? Soit soumission sincère à la nécessité, soit politique et ruse, le gouvernement autrichien promit tout ce que lui demanda M. de Radowitz dans son *memorandum* du 5 mars 1848. Il fut convenu qu'un congrès se réunirait à Dresde. Des princes, des ministres, de hauts dignitaires de l'Autriche et de la Prusse devaient s'y rencontrer, et là, sans être gênés par des instructions trop spéciales, ils tâcheraient de s'entendre sur les principes. Ces principes une fois arrêtés à Dresde, la diète serait chargée de les formuler en articles de lois, et on lui adjoindrait pour ce travail des *hommes de confiance* (*Vertrauensmänner*) délégués à cet effet par tous les états de la confédération.

M. de Radowitz avait beau se presser, les événemens marchaient plus vite que lui. La chute de M. de Metternich, après la révolution du 13 mars, avait préparé de sûrs avantages au négociateur; mais de nouvelles secousses allaient bientôt lui faire perdre tout ce qu'il croyait gagné. Le 15 mars, M. de Radowitz obtenait les concessions les plus larges : l'Autriche consentait à laisser instituer auprès de la diète une chambre d'états (*Staatenhaus*), dont les membres seraient nommés par les députés eux-mêmes dans tous les pays constitutionnels de l'Allemagne. Il était impossible de souhaiter une plus complète réforme, et l'on voit que M. de Radowitz, dans son impatient désir de régénérer la diète, n'hésitait pas ici à sacrifier tous ses préjugés féodaux. Quelques heures après ce triomphe, on apprenait à Vienne la révolution de Berlin. Cette constitution qu'une volonté irrésolue n'avait fait que promettre et refuser depuis huit ans, le peuple, dans la journée du 18 mars, venait de la conquérir sur les barricades. Humilié un instant devant l'émeute victorieuse, Frédéric-Guillaume IV s'était relevé avec orgueil en réveillant à propos les ambitions du teutonisme. « Je serai le roi allemand! » s'écriait-il en haranguant le peuple. « Les grands événemens de Vienne ont rendu nos projets faciles, » écrivait-il dans sa proclamation du 18 mars, et ces audacieuses promesses, qui enflammaient si bien la vanité prussienne, avaient détourné la tempête. Il y eut là comme un mystérieux dialogue entre la royauté et la révolution : — Calme-toi, disait l'une, afin que je puisse travailler hardiment à nos grandes destinées nationales. — Oui, répondait la révolution séduite, j'apaiserai mes flots furieux, si tu donnes à la Prusse la couronne de l'empire d'Allemagne. Un esprit aussi vif que celui de M. de Radowitz ne dut-il pas être frappé de cette scène étrange? Son émotion, je n'en doute pas, fut douloureusement compliquée. Quel parti prendre? quels

conseils donner à son maître? D'un côté, n'était-ce pas là un de ces événemens comme celui qu'il avait appelé dans ses rêves? De l'autre, était-ce bien à la royauté d'accepter les secours de la révolution triomphante? M. de Radowitz n'est pas un caractère décidé; il devait l'être moins que jamais au milieu de ces secousses qui font fléchir si souvent les plus fermes courages. Il comprit bien que l'esprit révolutionnaire ne pouvait être l'allié de Frédéric-Guillaume IV, mais il ne rompit pas et ne conseilla pas de rompre ouvertement cette périlleuse alliance. Emprunter à la révolution tout ce qui pouvait favoriser ses plans, et prendre soin toutefois de se compromettre le moins possible avec elle, telle fut désormais sa politique. Pour cela, il fallait que le plénipotentiaire de Frédéric-Guillaume IV quittât immédiatement ses fonctions; adversaire du libéralisme, l'un des chefs déclarés du parti qui regrettait le moyen-âge, il ne pouvait demeurer à son poste sans nuire à la popularité nouvelle que convoitait son maître. Plus tard, quand les transformations de sa pensée seraient connues de tous, il serait toujours temps pour lui de rentrer aux affaires. Il se retira donc, il chercha la solitude, et pour utiliser encore ses loisirs au profit de sa politique, il écrivit une brochure où sont exposés avec une simplicité digne tous les efforts tentés depuis 1846 dans l'intérêt de l'unité allemande. Cet écrit, intitulé *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*, est à la fois un curieux chapitre de mémoires et un plaidoyer habile. M. de Radowitz y raconte la part qu'il a prise aux négociations, ses efforts auprès de la diète, ses voyages à Vienne, et les concessions obtenues du ministère autrichien; surtout il veut prouver à l'Europe que la politique hardiment annoncée le 18 mars par Frédéric-Guillaume n'est pas chez lui une excitation révolutionnaire, mais la suite d'un projet depuis longtemps conçu, le complément de travaux diplomatiques sérieux, qui avaient déjà produit leurs résultats. Profiter de la révolution sans se confondre avec elle, telle est toujours l'illusion qui entraîne ce chimérique esprit.

M. de Radowitz fut bientôt arraché à sa retraite. Les notables appelés à Francfort par l'initiative audacieuse du comité d'Heidelberg avaient convoqué pour le mois de mai l'assemblée nationale de l'Allemagne entière. La place de M. de Radowitz était marquée d'avance dans un parlement qui devait réunir toutes les célébrités du pays. Les électeurs du district d'Arnsberg en Westphalie le choisirent pour représentant. Si l'on ne se rappelait que les violens reproches adressés par M. de Radowitz au système constitutionnel, on éprouverait quelque surprise en le voyant accepter un tel mandat : il faut s'accoutumer aux contradictions avec M. de Radowitz. — Il y a d'ailleurs dans ce noble cœur deux sentimens, j'allais dire deux passions, qui expliquent sa vie entière : il est ardemment dévoué à son roi et à la cause de la régéné-

ration de l'Allemagne; c'est là qu'il faut chercher l'unité de sa conduite. Publiciste, les théories féodales dont nous avons parlé semblent une forteresse inexpugnable où il s'est retranché à jamais; homme politique, il oublie aisément son système pour tout subordonner à son dévouement comme sujet, à ses rêves comme patriote. L'assemblée de Francfort avait la prétention de constituer cette nouvelle Allemagne appelée par tant de vœux enthousiastes; en outre, les intérêts de la royauté en général et de Frédéric-Guillaume IV en particulier avaient besoin d'être courageusement défendus contre les entreprises révolutionnaires : que fallait-il de plus pour que M. de Radowitz allât prendre place sur les bancs de l'église Saint-Paul? Son entrée produisit une impression profonde : c'était la première fois qu'il venait s'asseoir dans une assemblée délibérante. Il n'avait pas siégé à Berlin aux états de 1847, il n'avait pas été mêlé à cette brillante lutte où M. de Vincke, M. Camphausen, M. Hansemann, avaient conquis leur rang comme chefs de parti et fait leurs preuves d'éloquence. Une haute et mystérieuse réputation le précédait. L'adversaire dogmatique des espérances constitutionnelles de l'Allemagne, le partisan d'une monarchie féodale, l'ami et le conseiller de Frédéric-Guillaume IV paraissant tout à coup au sein d'une assemblée révolutionnaire devait naturellement attirer tous les regards. On savait aussi que ce défenseur du moyen-âge était un patriote passionné; on savait que nul ne désirait avec plus d'ardeur que lui l'union de tous les états allemands, et sa récente brochure, *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*, venait de révéler la part active qu'il avait prise à l'accomplissement de ce grand dessein. Cet étrange assemblage d'opinions ne pouvait laisser personne indifférent; suspect au plus grand nombre, il commandait l'estime à ses ennemis, tandis qu'il était pour ses amis eux-mêmes un sujet d'étonnement et d'étude. Son attitude austère ajoutait encore à l'influence de son nom. Voyez-vous cette tête grave, cette lèvre altière, cette épaisse moustache noire, ces yeux ardens et profonds, ce front haut que creusent les rides de la pensée et que couronnent des cheveux blanchissans : quel est ce personnage qu'on remarquerait entre mille? Il ressemble, dit un des chroniqueurs de l'église Saint-Paul, à un portrait de Vélasquez. Taciturne, impassible, à la fierté du soldat il joint une sorte de rigidité monacale. S'il échange une parole avec ses voisins, c'est pour donner un signal ou faire courir un ordre. Le plus souvent, les yeux fixés sur son papier, il écoute, il prend des notes, et, quand il monte à la tribune, on le dirait aussi indifférent aux bravos qu'aux murmures. Cet homme qui a toutes les allures du commandement, et qui, entouré de collègues tels que M. de Vincke, M. de Beisler et M. le comte Schwerin, se révèle au premier regard comme leur chef, c'est l'orateur en effet, c'est le chef le plus autorisé de la droite au parlement de Francfort, M. le général de Radowitz.

Pendant le temps qu'il a passé à l'église Saint-Paul, M. de Radowitz s'est attaché surtout à ramener les législateurs sur *le terrain du droit, Rechtsboden,* comme disent nos voisins. Ce n'était pas dans cette assemblée que les droits du peuple avaient besoin d'avocats; les droits de la royauté, au contraire, étaient méconnus avec la plus intrépide insouciance. L'assemblée de Francfort ne voulait pas être républicaine; elle avait solennellement repoussé la république, et elle oubliait dans sa candeur que les souverains allemands n'étaient pas moins intéressés qu'elle aux transformations de la patrie. N'est-ce pas pour avoir refusé de s'entendre avec les gouvernemens que ce congrès de rêveurs, après tant de discussions fastueuses et tant d'édifices construits dans les nuages, s'est préparé une fin si misérable? Le spectacle de ces incompréhensibles illusions semble donner à M. de Radowitz le sentiment de la réalité. Comme son rôle en cette occasion n'est pas de proposer un système, mais seulement de combattre les erreurs et les folies du parlement, il est presque toujours dans le vrai. Ces contradictions dont nous l'avons blâmé et que nous aurons encore à signaler dans sa conduite, il y échappe sans peine. Sa pensée est nette, sa parole est droite et précise. Le moment le plus favorable à sa réputation d'homme d'état, la période où il a le mieux suivi la voie de la raison et rendu le plus de services, c'est peut-être cette période du parlement de Francfort. Plus tard, il sera chargé lui-même de la mission où a échoué le parlement, et, dans cette lutte avec l'impossible, il commettra des fautes désastreuses. Ici, il n'a qu'à arrêter les usurpations de l'assemblée, il n'a qu'à combattre l'esprit révolutionnaire, et il remplit cette tâche avec une raison supérieure. Je dis les usurpations et l'esprit révolutionnaire de l'assemblée; quant à ses erreurs patriotiques, ce n'est pas M. de Radowitz qui eût été en mesure de les repousser, il les partageait toutes. Dans la question du Schleswig et de la Pologne, M. de Radowitz a parlé et voté comme les plus aveugles soldats du teutonisme. N'importe; il avait agrandi et fortifié son talent; il était sorti du domaine des théories pour se mesurer avec les hommes. Aux prises avec une assemblée tumultueuse, il avait su la dompter maintes fois par l'énergie du langage et l'ascendant de la raison. Orateur moins brillant que M. de Vincke, moins abondant que M. de Gagern, il n'avait pas d'égal quand il fallait donner à sa pensée une forme serrée, rapide, et jeter de ces mots décisifs qui se gravent invinciblement dans l'esprit. Cette parole sobre et nerveuse, qu'elle triomphât ou non, remuait toujours la foule et la forçait à réfléchir. C'est peu à peu que M. de Radowitz acquit cette singulière puissance. S'il y a aujourd'hui en Allemagne des orateurs plus complets, il n'en est pas qui soient plus capables de maîtriser une grande assemblée, de l'obliger au silence, d'arrêter les interruptions et les murmures, de lui commander enfin par le prestige du talent et l'autorité de la personne. N'eût-il gagné que

cela dans les discussions de l'église Saint-Paul, il pouvait se consoler assurément de n'avoir pas ramené l'assemblée sur *le terrain du droit*.

Ne semble-t-il pas que cette année passée au parlement de Francfort dût être pleine d'enseignemens pour une intelligence si haute? Ne semble-t-il pas qu'il dût comprendre désormais tous les périls de ses rêves et se défier de l'esprit d'usurpation? M. de Radowitz puisa au contraire dans ce spectacle des encouragemens inattendus. Là où la révolution avait échoué, il lui parut glorieux de réussir. Ce n'était pas une victoire d'amour-propre, c'était une manière de prouver que la monarchie seule pouvait résoudre ce grand problème. Le parlement de Francfort avait offert l'empire à Frédéric-Guillaume IV dans des conditions telles qu'il était impossible de l'accepter. En investissant le roi de Prusse d'une dignité sans pouvoir, en lui donnant un fantôme d'autorité dans un empire démocratique, la révolution se couronnait elle-même. La royauté ne pouvait être dupe, mais l'ambition du gouvernement prussien avait été fortifiée par ce vote, et M. de Radowitz fut chargé de reprendre aussitôt l'œuvre de l'assemblée nationale. C'est le 28 mars 1849 que Frédéric-Guillaume IV avait été élu empereur d'Allemagne par les députés de l'église Saint-Paul; c'est le 28 avril seulement que Frédéric-Guillaume, après plusieurs réponses équivoques, fit savoir son refus définitif. La veille, on avait imposé silence aux partis qui soutenaient trop vivement les prétentions révolutionnaires de Francfort, et voulaient obliger le cabinet de Berlin à reconnaître la constitution de l'empire; la première chambre avait été prorogée, et la seconde chambre dissoute. Du 28 avril au 26 mai 1849, le ministère prussien, sous l'influence et la direction occulte de M. de Radowitz, entame avec les gouvernemens de l'Allemagne des négociations laborieuses dont le résultat est une sorte de rupture avec l'Autriche et le fameux traité du 26 mai conclu entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe. Ce traité consacrait une idée souvent émise par M. de Radowitz et approuvée par Frédéric-Guillaume; c'était un commencement d'unité, c'était un état fédératif (*Bundesstaat*) qui se formait au sein de la confédération (*Staatenbund*) dans l'espérance de la détruire. L'Autriche, dans la constitution promulguée à Ollmütz le 4 mars 1849, ayant réuni tous ses peuples par les liens d'une centralisation puissante, la Prusse s'était attachée de plus en plus à cette idée qu'il fallait désormais deux groupes d'états en Allemagne : d'un côté, la monarchie autrichienne avec ses possessions allemandes, slaves, hongroises, italiennes, et de l'autre la Prusse à la tête de la fédération vraiment allemande. Une forte alliance réunirait vis-à-vis de l'Europe ces deux groupes de peuples, mais ils garderaient toujours, dans leur développement intérieur, une politique, une administration, une existence distinctes. Libre à l'Autriche de s'organiser comme elle l'entendrait; la Prusse obéissait

à ses devoirs en posant les bases de la future Allemagne. Si les espérances de M. de Radowitz se fussent réalisées, cette Allemagne nouvelle dont la Prusse était l'ame devait rallier peu à peu, surtout au nord et au centre, les peuples qui aspiraient depuis si long-temps à l'unité de la patrie. L'orgueil de donner à son pays cette législation tant souhaitée exaltait de plus en plus le patriotisme dogmatique de M. de Radowitz. Au milieu des inquiétudes continuelles de cette sombre année 1849, au milieu des fureurs croissantes d'une démagogie sans frein et d'une réaction sans pitié, sur un terrain bouleversé par de si rudes secousses, M. de Radowitz n'a qu'une pensée : il suit sa chimère à travers les flammes. Remarquez bien les inconséquences passionnées de ce grave esprit, voyez comme il doit irriter ses amis sans cesser pour cela d'inspirer à ses adversaires d'invincibles défiances; il vient de Francfort, il a siégé à l'église Saint-Paul, il a combattu les fantaisies doctorales d'une assemblée révolutionnaire, il est toujours, et aux yeux de tous, l'ennemi déclaré du régime constitutionnel, et c'est lui qui va convoquer le parlement d'Erfurt!

Qu'était-ce donc que ce parlement d'Erfurt? L'état fédératif établi par le traité du 26 mai reposait sur deux institutions fondamentales, un pouvoir chargé de faire les lois, et un pouvoir qui avait mission de les appliquer. Le pouvoir exécutif était entre les mains d'un collége de princes désignés par les gouvernemens; le pouvoir législatif appartenait à une assemblée fédérale formée de représentans des divers pays. Ce n'étaient encore là que des projets; pour mettre cette constitution en mouvement, pour faire passer dans la pratique des innovations si hardies, M. de Radowitz avait de toutes parts des obstacles à vaincre. Le parti purement prussien, le parti qui se soucie peu de la patrie allemande et qui redoute ces témérités équivoques, ne se lassait pas de combattre l'influence de l'ami de Frédéric-Guillaume IV. Ce parti avait quelques-uns de ses chefs au sein même du ministère; M. de Manteuffel est un esprit trop circonspect, il est l'adversaire trop défiant de la révolution pour lui donner prise par quelque côté. Autour de lui se groupaient les hommes de la droite, M. de Gerlach, M. Stahl, qui, aussi emportés par la réaction que M. de Radowitz par ses rêves, employaient tous les moyens pour faire déchirer le traité du 26 mai. On avait cru un instant ce traité bien compromis. Par une convention en date du 30 septembre 1849, une commission fédérale avait été instituée à Francfort pour remplacer provisoirement l'ancienne diète; la Prusse et l'Autriche y avaient chacune deux voix, et les autres états y étaient représentés par des plénipotentiaires. Était-ce un retour à la législation de 1815? La Prusse reculait-elle devant son œuvre? Déjà les organes du patriotisme s'indignaient de cette conduite, et M. de Beckerath, à la tribune de la seconde chambre, adressait au gouver-

nement des interpellations énergiques. Bien que M. de Radowitz ne fît pas partie du ministère, il était certainement le vrai ministre pour toutes les questions relatives à l'union restreinte; commissaire royal auprès des deux chambres, il avait en quelque sorte un ministère spécial dont le roi lui-même, on le savait, était le collaborateur et le soutien. M. de Radowitz répondit aux interpellations de M. de Beckerath; il repoussa les craintes des partisans de l'unité, et maintint avec force les desseins de son aventureuse politique. Bien plus, nommé lui-même représentant de la Prusse à cette commission fédérale, il semblait promettre hautement que rien n'y serait décidé contre le traité du 26 mai. C'est ainsi qu'il s'engageait chaque jour davantage, prenant la Prusse à témoin, tendant la main à M. Henri de Gagern, au parti de Gotha, aux libéraux constitutionnels, et provoquant les fureurs de ses plus intimes alliés politiques, M. de Gerlach et M. Stahl.

Il ne suffisait pas à M. de Radowitz de vaincre ces difficultés intérieures. Déjouer, grace à la confiance du roi, les hostilités ardentes de M. de Gerlach et la sourde opposition de M. de Manteuffel, en vérité c'était peu de chose dans une pareille entreprise. L'ennemi sérieux n'était pas à Berlin. A ce beau projet, à cette combinaison merveilleuse, une seule condition manquait, une condition essentielle dont M. de Radowitz semblait ne pas tenir compte, l'acquiescement ou tout au moins le silence du grand pays qui luttait alors contre l'insurrection des Magyars. Comment penser, en effet, que la résistance du cabinet de Vienne ne rallierait pas autour de lui tous les états de l'Allemagne méridionale? Le prestige des descendans des empereurs est bien grand encore sur les imaginations germaniques. Quoi donc! on allait constituer l'unité de l'Allemagne, et, pour que cette unité fût possible, il fallait d'abord exclure de l'Allemagne la puissance qui pendant des siècles avait possédé l'empire! Supposez même que l'Autriche, attirée par des destinées nouvelles du côté de l'Europe orientale, eût consenti à cette abdication, est-il bien sûr que l'Allemagne l'eût permise? Que sera-ce donc si l'Autriche proteste contre cette injurieuse exclusion? Or, elle protestait, et avec une vivacité singulière. L'arrogance de la politique prussienne avait trouvé un adversaire parfaitement armé pour une telle lutte et très en fonds pour lui rendre ses coups. Jamais les affaires de la monarchie des Habsbourg n'avaient été conduites par une volonté plus hautaine. Ce n'étaient plus les ménagemens du régime antérieur à 1848; ce n'était plus cet art d'ajourner les questions et de décourager ses ennemis par une impassible indolence. M. le prince de Schwarzenberg a l'habitude de marcher sur les difficultés l'épée haute et le visage découvert. Esprit intrépide, la situation révolutionnaire et les dangers de l'Autriche avaient doublé son énergie. Cette persistance des intentions de la Prusse en présence

des embarras de la monarchie autrichienne lui sembla, ou un calcul coupable, ou un défi audacieux; il déjoua le calcul et releva le défi avec colère. A chaque note du cabinet de Berlin, il ripostait par un ultimatum; à chaque démarche de M. de Radowitz, il opposait, non la menace, mais l'action. Entre de tels adversaires, l'issue du débat n'était pas difficile à prévoir. Ici, un politique illuminé, un constructeur de plans merveilleux et de cités idéales; là, l'esprit le plus net servi par une volonté impérieuse : l'Allemagne pouvait-elle hésiter longtemps? C'est le 26 mai 1849 que le traité avait été conclu entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe; quatre mois après, le 5 octobre, les plénipotentiaires de la Saxe et du Hanovre s'opposaient à la convocation de la diète de l'empire instituée par le traité du 26 mai; enfin, le 8 décembre, la Saxe adhérait aux protestations de l'Autriche contre cette diète, et, le 30 du même mois, le Hanovre retirait son alliance à la Prusse. L'avertissement était clair; le cabinet de Berlin ne voulut pas le comprendre. M. de Radowitz, en qualité de commissaire royal, expliquait et glorifiait devant les chambres la formation de l'état fédératif; enivré des acclamations, enivré surtout de son propre enthousiasme, il marchait toujours sans se demander si l'Allemagne allait le suivre; il s'avançait au hasard dans les voies de l'inconnu, et convoquait à Erfurt les députés de l'empire.

III.

On avait vu, en pleine révolution, aux mois de mars et d'avril 1848, tout un peuple enthousiaste envoyer des députés à la première assemblée nationale de l'empire d'Allemagne. Où était cet empire? où étaient ses finances, son armée, son chef? Le sénat de l'empire siégeait à Francfort, mais l'empire n'existait que dans le monde des rêves. Deux ans après, la révolution étant vaincue, le même spectacle fut donné à l'Europe. Ce n'étaient plus les ardentes illusions de la foule, c'étaient les combinaisons des diplomates et des hommes d'état qui construisaient cette Germanie imaginaire. La différence fut bien visible dans l'élection des députés. Aux espérances passionnées du peuple avait succédé la froide et prétentieuse utopie des rêveurs. L'Allemagne s'en émut médiocrement. Une douzaine de petits états avaient adhéré à l'union restreinte; les plus considérables étaient la Hesse électorale et le grand-duché de Bade. Presque partout, l'élection se fit sans empressement; c'est à peine, dit-on, si le cinquième des électeurs prit part au vote. Enfin, le 20 mars 1850, un mouvement inaccoutumé dans les paisibles rues d'Erfurt, le bruit des cloches et le service divin, célébré avec pompe dans les églises des deux confessions, annoncèrent l'ouverture du parlement. Une certaine affluence, des regards étonnés, des grou-

pes de curieux aux abords du palais, ce fut tout; aucune de ces démonstrations joyeuses qui révélaient si bien à Francfort les crédules espérances de l'Allemagne. Les leçons de l'expérience commençaient à détromper bien des esprits; on se défiait d'ailleurs des intentions de la Prusse, et ce parlement, d'où la plus grande moitié de la patrie était exclue, attestait les insurmontables difficultés de la tâche si follement entreprise en dépit de la logique et de l'histoire. Nul symbole ne pouvait parler plus haut; l'instinct de la foule sut le comprendre. Les utopistes cependant persistaient toujours, les uns par besoin d'innovation, les autres par une sorte de défi à l'Autriche, ceux-ci pour soutenir jusqu'au bout la gageure; il y en avait aussi pour qui c'était une satisfaction secrète d'entrer au parlement, afin de préparer sa déroute et d'en triompher. C'est au milieu de ces divisions que les fondateurs de l'unité se mirent à l'œuvre. M. de Radowitz est conseiller d'administration de l'union restreinte et commissaire auprès du parlement; c'est lui qui représente, non pas seulement la Prusse, mais tout l'état fédératif, tous les pays qui ont adhéré à ce nouvel empire; c'est à lui de diriger les travaux de la diète. Le publiciste et le diplomate ont terminé leur rôle; la mission de l'homme d'état et du législateur commence. L'union restreinte, le collége des princes, le parlement d'Erfurt, sont la création de sa pensée; il s'agit de savoir si cette constitution pourra vivre. Quelque soin qu'il apporte toujours à se retirer dans l'ombre, il faut bien, cette fois, qu'il paraisse au grand jour; victoire ou défaite, il faut que le résultat soit public et que l'Allemagne puisse juger l'événement.

La diète de l'empire à Erfurt était composée de deux chambres, la chambre des états (*Staatenhaus*) et la chambre du peuple (*Volkshaus*). Le 26 mars, M. de Radowitz prononçait devant la chambre du peuple un discours qui fut comme l'inauguration et le programme des travaux. Il semblait que chaque jour augmentât son audace et le séparât de ses anciens amis par une barrière nouvelle. Il commença par glorifier l'assemblée de Francfort; « elle a eu, disait-il, l'éclat extraordinaire qui accompagne les entreprises dont le monde est ébranlé; le rôle de l'assemblée d'Erfurt est plus modeste. » Et ce rôle modeste, il l'exposait avec une ferveur enthousiaste, il en exagérait la signification par le langage le plus passionné. Ici, il dénonçait l'*inintelligente jalousie de l'Autriche;* là, il flétrissait ces petites cours *dont la souveraineté ne date que de la chute de l'empire d'Allemagne et de l'abaissement de la patrie;* plus loin, il ne craignait pas de reprocher à la Saxe et au Hanovre *une honteuse violation de la parole jurée.* Le parti de Gotha, c'est-à-dire le parti des libéraux constitutionnels, qui, après la déroute du parlement de Francfort, avait essayé de reconstituer à Gotha un nouvelle assemblée nationale, était décidément le point d'appui que recherchait M. de

Radowitz. Séparé de ces hommes résolus sur presque toutes les questions politiques, il s'associait de plus en plus aux fantaisies de leur orgueil national. Il les avait souvent combattus à Francfort; à Erfurt, il demandait leur alliance et s'efforçait de leur donner des gages. On aurait dit que M. de Radowitz, par la hardiesse de ses discours, voulait engager irrévocablement la cour de Potsdam et lui rendre la retraite impossible. Il n'y réussit pas : l'attitude de l'Autriche, les conseils de M. de Manteuffel, les remontrances de tous ceux qui entrevoyaient plus clairement chaque jour des péripéties menaçantes, commençaient à ébranler fortement l'imagination de Frédéric-Guillaume IV. Ces indécisions de la pensée royale se traduisaient en ordres, en contre-ordres, auxquels M. de Radowitz obéissait avec une loyauté aveugle. Bien habile qui pourrait suivre dans ses fluctuations de toutes les heures la conduite du commissaire prussien à Erfurt! Sans cesse un nouveau discours venait effacer l'impression du discours précédent, sans cesse le lendemain défaisait l'œuvre de la veille. Jamais, je crois, le dévouement d'un sujet n'a été mis à pareille épreuve. Attaqué de toutes parts, environné de défiances trop justifiées, en butte aux injures ou au dédain de l'Allemagne entière, M. de Radowitz, dans cette pitoyable campagne d'Erfurt, nous apparaît vraiment comme la victime d'une pensée fausse opiniatrément suivie à travers mille contradictions, ou comme le martyr de la fidélité chevaleresque.

M. de Radowitz s'obstina dans ce rôle avec une impassibilité singulière. Ce triste parlement d'Erfurt avait à peine duré six semaines; le 29 avril, sa session était close, et, à en juger par l'attitude des autorités, il était fort douteux qu'il dût se réunir une seconde fois. Le gouvernement prussien ne voulait ni abandonner ni poursuivre ses projets; en face de l'Autriche irritée, au milieu des négociations qu'exigeaient les énergiques démarches du prince de Schwarzenberg, il était dangereux d'avoir une tribune à Erfurt, une tribune où parlaient des hommes tels que M. Camphausen et M. de Vincke. M. de Radowitz avait donc été chargé de fermer brusquement cette diète instituée par lui avec tant de fracas et inaugurée un mois auparavant par de si bruyans discours. Faire et défaire, exciter les passions et les abandonner à elles-mêmes, c'était le rôle que lui imposait son maître. Quelques jours après, le collége des princes se réunissait à Berlin. On avait espéré que cette convocation suffirait pour sauver l'honneur de l'union restreinte et dissimuler ses alarmes. C'était reculer cependant, et l'Autriche avançait toujours. Dès le 26 avril, au moment où les débats du parlement d'Erfurt mettaient en pleine lumière l'impuissance de la politique prussienne, M. le prince de Schwarzenberg, avec cette décision qui est sa force, adressait un appel à tous les états allemands afin de reconstituer la diète de 1815. Le coup était hardi, et une lutte dé-

cisive s'engageait. Bientôt des événemens graves vinrent fournir à l'Autriche un nouveau moyen de provoquer la Prusse et de nier d'une façon éclatante la souveraineté qu'elle s'arrogeait sur les affaires d'Allemagne. Ici, c'était la querelle des duchés et du Danemark; là, l'insurrection pacifique de l'électorat de Hesse contre un ministère imprudent et odieux. Qui allait intervenir au nom des intérêts allemands? A qui appartenait le droit d'arrêter cette déplorable guerre du Schleswig, de régler les conditions de la paix? Ce fut la diète qui s'empara résolûment de ce droit, la diète de 1815 ressuscitée par M. de Schwarzenberg, la diète que M. le comte de Thun présidait au nom de l'Autriche. Il en fut de même dans la Hesse; lorsque le cabinet de Vienne prenait parti pour M. Hassenpflug contre les plaintes trop légitimes d'un peuple tout entier, contre les chambres, contre les tribunaux, contre l'armée elle-même, quel était le secret de cette conduite? Le désir de pousser la Prusse à bout. Une occasion s'offrait pour la diète de faire acte d'autorité, on la saisit avec joie. Ce malheureux pays de Hesse payait les frais de cette lutte engagée par l'ambition de la Prusse et si vivement soutenue par l'intrépidité du cabinet de Vienne. La diète ordonnait à l'Autriche de jeter ses troupes dans l'électorat, d'y ramener le souverain qui avait cru devoir prendre la fuite, de soumettre enfin toute une population rebelle. On peut deviner aisément, dans de telles circonstances, l'humiliation de Frédéric-Guillaume et les justes colères de l'esprit public. C'était donc là le résultat de tant d'efforts! Des discussions embrouillées au parlement d'Erfurt, quelques vides et vaines séances du collége des princes à Berlin, voilà ce qu'avait produit l'union restreinte! Et pendant ce temps-là M. de Schwarzenberg avait agi, le gouvernement autrichien avait relevé l'ancien pouvoir fédéral, il y avait repris sa place et parlé en maître! Les conseillers de Frédéric-Guillaume étaient plus divisés que jamais; on passait de l'irritation à l'abattement et de la témérité à la prudence extrême. En vain la Prusse, par des concessions inattendues, espérait-elle fléchir l'Autriche; en vain l'union restreinte se faisait-elle tout humble, toute modeste, demandant pour seule faveur le droit de se constituer dans le sein même de la diète de 1815, de former un groupe plus étroitement uni au milieu de la grande confédération. — Non, non! répondait l'Autriche, et, en poussant avec vigueur les affaires de Hesse, elle voulait obtenir l'abandon complet, la dissolution définitive de l'union prussienne. Quel parti prendre? se résigner tout-à-fait ou en appeler aux armes? Telles étaient les cruelles incertitudes de Frédéric-Guillaume IV, lorsqu'on apprit tout à coup, le 26 septembre 1850, que M. de Radowitz remplaçait M. de Schleinitz au ministère des affaires étrangères.

La surprise fut universelle. Dans un pays tout agité par les craintes

et les emportemens du patriotisme, cette nomination singulière était comme un nouvel aliment jeté aux passions en feu. Quel en était le sens? Que venait faire M. de Radowitz? L'énigme n'était pas facile à deviner. S'il voulait continuer la même politique tour à tour audacieuse et timide, la politique de l'imagination et de l'impuissance, pourquoi ce changement de personnes annoncé d'une manière solennelle? N'était-ce pas lui déjà qui dirigeait les affaires, lorsque M. de Schleinitz avait la signature? C'était donc une politique nouvelle qu'il prétendait inaugurer? Quelle politique? Serait-elle plus suivie et plus résolue? ou bien au contraire était-ce l'abandon de tout ce qu'on avait tenté jusque-là? Ces conjectures, si différentes qu'elles fussent, étaient également autorisées. La plus naturelle, celle dont l'issue des événemens paraît avoir démontré l'exactitude, c'est que M. de Radowitz avait été choisi pour détruire lui-même le fastueux et fragile édifice de l'union restreinte. L'union restreinte était son œuvre, il en avait soutenu long-temps les destinées, il avait présidé à ses premiers travaux; maintenant que la suppression de ces ambitieux projets était nécessaire à la paix de l'Allemagne, maintenant qu'il fallait s'exposer à la colère et aux outrages du patriotisme prussien pour opérer cette fâcheuse retraite, n'était-ce pas l'auteur de tous ces embarras qui devait se sacrifier courageusement? M. de Radowitz ne prenait donc le pouvoir que pour dissoudre l'union et pour tomber ensuite sous les coups de tous les partis. Ce résultat fut annoncé dès les premiers jours du mois d'octobre par maintes feuilles irritées, tant est grande parfois la clairvoyance de la haine. Le parti de l'extrême droite, très hostile aux plans de M. de Radowitz, mais blessé pourtant dans son orgueil prussien, était heureux d'imputer l'humiliation de la patrie à l'homme qu'il accusait de s'être laissé séduire par la révolution. Le parti constitutionnel, à qui toute confiance en M. de Radowitz était devenue impossible, prévoyait bien aussi que la Prusse allait reculer; la gauche n'avait que des paroles de dédain et riait de la duperie des libéraux. De tous côtés c'était un seul cri, un cri immense contre l'étranger, contre le soldat de Napoléon à Leipzig, contre celui qui s'était battu dans les rangs de la France à l'heure où l'Allemagne de 1813 brisait son joug. Vainement, pour effacer ce périlleux souvenir, avait-il poussé le patrotisme prussien jusqu'à la témérité la plus folle : l'accusation reparaissait, plus violente, plus envenimée, et proférée par des milliers de voix. M. de Radowitz est de ceux qui savent opposer aux fureurs populaires l'impassibilité d'une conscience satisfaite. Il avait fait ce qu'il croyait son devoir lorsqu'il organisait l'union restreinte; son devoir aussi, son devoir de sujet fidèle lui commandait d'ajourner son espérance, de renverser son œuvre et de subir la haine des partis; quinze jours après son entrée au minis-

tère, l'union restreinte n'existait plus. M. de Radowitz, en livrant son nom aux outrages, avait-il désarmé l'inflexible politique de M. de Schwarzenberg? Hélas! non. Après avoir combattu l'ambition de la Prusse, l'Autriche victorieuse dépassait le but; l'Autriche se vengeait. Il plaisait au cabinet de Vienne de triompher cruellement et d'humilier devant l'Allemagne et l'Europe ceux qui avaient réclamé l'empire au nom du droit révolutionnaire. La Prusse demandait à sauver sa dignité en réglant, de concert avec l'Autriche, le déplorable conflit de la Hesse. Non, disait toujours l'Autriche par la voix de la diète, et tandis que l'armée fédérale, composée d'Autrichiens et de Bavarois, se préparait à envahir les états de l'électeur, il fallait que la Prusse se bornât à occuper les routes d'étapes que lui assignent les traités. Reculer encore après tant de concessions, laisser l'Autriche intervenir toute seule dans une affaire d'intérêt général, ce n'était plus réparer une faute; c'était sacrifier l'honneur d'un grand pays, du pays le plus brave de toute l'Allemagne et le plus jaloux de son honneur militaire. M. de Radowitz, cette fois, n'hésita pas : il tira l'épée de la Prusse. La landwehr fut convoquée, et un cri de guerre retentit d'un bout de la Prusse à l'autre avec un indicible enthousiasme. La guerre! la guerre civile au sein de l'Allemagne, après trois ans de négociations et de travaux de toute sorte pour unir plus étroitement les enfans de la famille germanique! La guerre entre les deux grandes puissances de l'Allemagne, la guerre des deux vengeurs de l'ordre en face de la révolution vaincue, mais non anéantie! Il y avait là de quoi réfléchir. En même temps que M. de Radowitz convoquait la landwehr, ses collègues espéraient bien encore détourner les affreux malheurs d'une lutte fratricide. Soit que la Prusse fût résolue à descendre sur le champ de bataille, soit qu'on préférât négocier, M. de Radowitz ne pouvait rester ministre. Voulait-on la guerre? il fallait, pour la diriger, une autorité plus ferme, et l'homme dont tous les partis se défiaient était le dernier qui pût convenir à un tel rôle. Voulait-on négocier avec l'Autriche? le fondateur de l'union restreinte, le représentant des ambitions prussiennes était incapable de fléchir M. de Schwarzenberg et d'obtenir les meilleures conditions pour son pays. On négocia; aussitôt M. de Radowitz fut renversé du pouvoir par la force même d'une situation impossible.

La chute de M. de Radowitz fut regardée un instant par le parti libéral comme une nouvelle concession à l'Autriche. Celui qu'on insultait la veille, bon nombre d'esprits passionnés le regrettèrent le lendemain; il était, disait-on, le défenseur de la politique nationale, et c'est sous ce drapeau qu'il était noblement tombé. Il est vrai que les regrets ne durèrent pas très long-temps. Quinze jours après, un journal de Berlin résumait ainsi, à propos de M. de Radowitz et des différentes phases de sa carrière, les dispositions changeantes de la pensée pu-

blique : « Avec quelle rapidité les opinions se transforment! Il y a trois ans, M. de Radowitz était l'homme le plus détesté de la Prusse; à Francfort, il a eu l'estime de tous; à Erfurt, sa situation était pitoyable de toutes manières; dans les derniers temps, avant son entrée au pouvoir, les sentimens se partageaient pour et contre; il y a quinze jours, lorsqu'il tomba du ministère, il passait pour le martyr d'une pensée généreuse, et voilà qu'aujourd'hui il encourt de nouveau les disgraces de l'opinion. On l'a trop surfait en bien ou en mal; il a toujours été mal jugé. » Vers le même temps, les journaux publiaient une lettre que Frédéric-Guillaume IV lui écrivait le 5 novembre :

« Sans-Souci, 5 novembre 1850, six heures du soir.

« Vous sortez à peine d'ici, mon cher ami, mon ami très aimé, et déjà je prends la plume pour vous adresser une parole d'affliction, de fidélité et d'espérance. J'ai signé l'arrêté qui vous enlève le ministère des affaires étrangères, et Dieu sait si mon cœur n'était pas accablé! J'ai dû faire plus encore, moi votre ami fidèle; devant mon conseil assemblé, j'ai approuvé la résolution que vous avez prise de quitter les affaires, je vous en ai loué publiquement. Cela seul dit tout et peint ma situation d'une manière plus poignante que ne pourraient le faire des volumes. Je vous remercie du plus profond de mon cœur pour vos travaux au ministère; votre ministère, mon ami, a été l'ingénieux et magistral accomplissement de mes desseins et de mes volontés. Ces desseins, ces volontés se fortifiaient auprès des vôtres, car nous avons toujours pensé et voulu de même. Malgré toutes nos tribulations, ce fut là un beau temps, une belle heure dans ma vie, et, tant qu'il me restera un souffle, j'en remercierai le Seigneur que nous reconnaissons tous deux et en qui nous avons placé tous deux notre espérance. Que le Seigneur Dieu vous accompagne; qu'il daigne, dans sa grace, rapprocher un jour nos chemins; que sa paix vous garde, vous environne et vous bénisse jusqu'à l'heure du revoir! C'est l'adieu de votre ami éternellement fidèle.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Le jugement que je viens de citer et cette touchante lettre du roi de Prusse résument d'une façon complète l'opinion qu'on doit se faire de M. de Radowitz. Ce n'est pas, certes, un personnage ordinaire, celui qui a su inspirer une amitié si haute, celui dont la retraite, acceptée en pleurant comme un sacrifice, a été l'occasion de ces belles paroles, le motif de ces tendres et douloureuses plaintes. D'un autre côté, l'isolement où se trouve M. de Radowitz au milieu des partis qu'il a quittés et recherchés tour à tour, les embarras du jugement public à son égard, l'impossibilité de le connaître et de le définir en toute sûreté, tout cela nous révèle combien cet esprit doué de facultés brillantes était peu préparé cependant à sa laborieuse mission. Ce qui lui a manqué avant tout, ses écrits et ses actes le démontrent, c'est la simplicité, sans laquelle ni la science n'est efficace, ni la volonté n'est puissante; c'est

ce travail d'unité et de concentration nécessaire aux hommes qui veulent agir sur leurs semblables, nécessaire surtout aux caractères naturellement flottans, aux esprits plus étendus que solides, aux natures subtiles et complexes dont les forces tendent toujours à s'éparpiller et à se perdre. Plus simple, il eût mieux compris sa tâche. Il lui a manqué aussi, en effet, l'intelligence franche et claire du temps où la volonté divine l'a fait naître. M. de Radowitz possède sans doute sur certains points un sentiment assez vif de l'esprit de son époque; mais ce sentiment est confus, et bientôt il devient erroné et dangereux, obscurci qu'il est par des sentimens contraires, par une chimérique aspiration vers un passé qui ne saurait revenir. Ces mélanges produisent toujours des résultats funestes; lorsqu'on s'est accoutumé à l'idée de refaire ce qui a cessé d'être, lorsqu'au nom de théories impérieuses on a la prétention de recommencer l'histoire et de casser les jugemens des siècles, on est aisément conduit à porter le même esprit absolu dans les affaires présentes, dans celles-là même qui exigent les plus délicates précautions; c'est alors que toute résistance irrite, et qu'on va recourir, s'il le faut, à des auxiliaires qu'on a toujours redoutés et maudits. Écrivain, philosophe, publiciste, M. de Radowitz était l'adversaire de l'esprit de désordre; homme d'état, il a voulu, pour réaliser ses projets, mettre à profit une situation révolutionnaire. Cette audace dont l'Allemagne a été surprise n'était au fond qu'une maladroite confusion d'idées, une stratégie prétentieuse et médiocre. On comprend un homme d'état vraiment hardi faisant appel, dans un cas désespéré, aux ressources populaires; on comprend le baron de Stein tendant la main à la révolution et organisant le *Tugendbund* pour briser le joug de Napoléon; voilà de l'audace, voilà une politique à la fois aventureuse et simple. Rien de moins semblable aux entreprises du baron de Stein que les subterfuges et les subtiles distinctions de M. de Radowitz. Le ministre de Frédéric-Guillaume III et l'ami de Frédéric-Guillaume IV représentent bien deux périodes toutes différentes : ici, la politique d'action; là, les rêveries du romantisme et les fausses hardiesses de l'école historique. Ce langage emprunté à la révolution, ce n'est pas à une nation irritée, comme faisait le baron de Stein, c'est aux souverains allemands que M. de Radowitz l'adressait; aussi, loin de retirer aucun profit de son audace, il n'en recueillait que la punition. Aux yeux des peuples, il était toujours, en définitive, le partisan des monarchies féodales, l'homme qui condamnait la société moderne et voulait ramener le genre humain au XIIIe siècle; aux yeux de l'Autriche, il était, à un certain degré, l'un des représentans de cet esprit révolutionnaire que tous les souverains de l'Allemagne, et le roi de Prusse un des premiers, étaient occupés à combattre. Il est possible que M. de Radowitz soit encore appelé à représenter les intérêts de

l'Allemagne du nord au milieu des nouveaux conflits que fera renaître un jour ou l'autre cette périlleuse question de l'unité. Pour qui considère la situation inquiète de l'Allemagne et le caractère aventureux de Frédéric-Guillaume IV, toutes ces conjectures sont permises; malgré les craintes qu'inspire l'audace de M. de Schwarzenberg, malgré l'opposition circonspecte et tenace de M. de Manteuffel, un jour peut venir où Frédéric-Guillaume IV rappellera son ami, où *Dieu, dans sa grace, rapprochera leurs chemins.* Quant à l'issue de cette tentative, il est difficile de garder encore quelques illusions. Par la hauteur sereine de son christianisme, par la bienveillante sagacité de ses travaux de controverse, par son talent d'orateur, l'austère dignité de sa vie et son chevaleresque dévouement, M. de Radowitz tiendra toujours une place éminente parmi les hommes politiques de l'Allemagne; mais ses écrits et ses actes surtout disent assez haut combien le noble ami de Frédéric-Guillaume a besoin de se renouveler, de se compléter lui-même, s'il veut employer efficacement pour son pays l'élévation de son intelligence et l'ardeur de son patriotisme.

Cette solennelle épreuve sera-t-elle comprise par le gouvernement prussien? L'Autriche, de son côté, n'abusera-t-elle pas d'une victoire facilement obtenue? L'exemple de M. de Radowitz ne doit pas profiter seulement aux partis qui, en Prusse et hors de Prusse, s'associaient à ses ardens désirs; parmi les hommes d'état de l'Allemagne, ceux qui souhaitent pour leur patrie particulière un accroissement d'influence que le droit ne justifierait pas sont tenus de s'appliquer à eux-mêmes cette éclatante leçon. Il faut le dire surtout aux vainqueurs : tout a réussi selon leurs vœux, tout a plié devant leur audace tant qu'ils ont eu affaire à des tentatives d'usurpation servies par une intelligence plus brillante que forte; qu'ils prennent garde de vouloir usurper à leur tour, et, malgré la netteté de leur esprit, de se fourvoyer dans les chimères. Il y a deux illusions qui peuvent séduire également l'Autriche et la Prusse et les jeter dans les folles aventures : en Prusse, c'est la tradition d'un patriotisme hautain qui se croit appelé, depuis Frédéric-le-Grand, au gouvernement de l'Allemagne entière; en Autriche, ce sont les souvenirs du vieil empire germanique, souvenirs qui, réveillés peu à peu par les fautes mêmes de la Prusse, semblent pousser aujourd'hui le cabinet de Vienne à des entreprises exorbitantes. Il est certain que, sans les ambitieuses fantaisies de Frédéric-Guillaume IV et de M. de Radowitz, l'Autriche n'eût jamais songé à faire entrer dans la confédération germanique toutes les provinces étrangères qui composent son empire. Or, répondre ainsi aux prétentions des doctrinaires de Berlin, ce n'est pas mettre à profit la fortune, c'est compromettre au contraire une légitime victoire et perdre l'immense avantage d'une position nette. Les chimères du sud ne valent

pas mieux que celles du nord. La Prusse assurément, tant que l'Autriche existera, ne sera pas la maîtresse de l'Allemagne; mais le saint-empire, tombé en poussière il y a quarante-cinq ans, ne se reconstruira pas dans cette Allemagne du XIXe siècle, transformée par tant de nouveaux droits et d'intérêts vivaces. Si le prestige de l'antique souvenir des Habsbourg a eu sa part sans doute dans la rapide victoire de l'Autriche, c'est à la puissance du droit qu'il faut d'abord en rapporter l'honneur. Que l'Autriche ne s'attribue pas plus qu'il ne lui appartient; ce prestige de ses vieux titres est surtout invoqué lorsqu'il est d'accord avec les intérêts présens. Le jour où elle voudrait refaire le passé, les états qui ont recouru à son assistance pour échapper à la souveraineté des Prussiens ne tarderaient pas à se retourner contre elle. Ces rois eux-mêmes qui, dans les conférences de Brégenz, portaient l'an dernier des toasts si chevaleresques au jeune empereur François-Joseph, ne les voit-on pas déjà tenir un langage plus approprié à ce temps-ci, le sérieux langage des intérêts et des affaires? Quand le gouvernement de Bavière, par l'organe de M. de Pfordten, s'efforce de repousser à Dresde la politique autrichienne; quand le roi de Wurtemberg écrit à M. le prince de Schwarzenberg pour le détourner de ses projets, et qu'il demande auprès de la diète un parlement national, ces symptômes ne disent-ils pas assez haut que le débat n'est pas seulement entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin? Il y a désormais trois Allemagnes, l'Autriche, la Prusse et le groupe des états secondaires. Ni la Prusse n'est aussi faible, ni l'Autriche n'est aussi forte qu'on pourrait le supposer d'après les circonstances récentes; toutes deux elles ont besoin de cette troisième partie de l'Allemagne dont il est impossible de ne pas tenir compte, et qui est bien résolue à maintenir son indépendance. Si l'Allemagne ne respecte pas les lois impérieuses que lui fait sa situation bien comprise; si des intelligences téméraires veulent, soit au profit de la Prusse, soit pour la gloire des Habsbourg, violer les droits vivans et ressusciter ce qui est mort, il n'y aura que troubles, anarchie, créations impuissantes, prolongement sans fin d'une crise funeste. Nous ne renonçons pas à l'espérance de voir les prétentions injustes disparaître, et ces jalousies ardentes faire place à une étude plus désintéressée des droits et des relations des peuples. Ce qui se passe à Dresde n'intéresse pas seulement l'Allemagne. Est-ce bien en présence des dangers qui nous menacent tous, est-ce au milieu des fureurs révolutionnaires qu'on osera déchirer les traités, ébranler l'équilibre des grandes puissances, amener enfin une confusion d'où sortirait la guerre européenne?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

HISTOIRE FINANCIÈRE.

DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU BUDGET DE 1852.

La situation financière de l'Europe à l'ouverture de l'année 1851 ne paraît pas moins sombre que l'état des relations politiques. Il n'y a pas un budget, si l'on excepte celui de la Grande-Bretagne, qui ne se solde en déficit. Partout les ressources de l'impôt deviennent insuffisantes; après avoir usé et abusé du crédit, les gouvernemens se voient dans la nécessité d'y recourir encore. En 1849, la Russie a augmenté sa dette, tant extérieure qu'intérieure, d'environ 200 millions de francs (50 millions de roubles d'argent). A l'autre extrémité de l'échelle politique, le Piémont, dont le revenu ne s'élève pas à 100 millions par année, a émis, depuis 1848, environ 11 millions de rente 5 pour 100, sans compter les 3 millions de rente donnés en garantie à l'Autriche. Trois années d'agitations politiques ont amené dans le budget de la Prusse un déficit de 52 millions de thalers (193 millions de francs), à quoi il faudra nécessairement ajouter les dépenses de la levée en masse qui a réuni cinq cent mille hommes sous les armes dans les derniers mois de 1850. Quant à l'Autriche, de novembre 1848 à novembre 1849, elle a dépensé le double de son revenu. En dix-huit mois, et jusqu'au 31 janvier 1850, l'armée ayant été portée à six cent mille hommes, le déficit s'élevait à plus de 577 millions de francs (222 millions de florins). Le cabinet de Vienne a mis en usage, pour dominer cette difficulté, les expédiens les plus héroïques : l'emprunt, la conversion obli-

gatoire d'une partie de la dette flottante en dette fondée, l'aggravation des impôts existans et la création de nouvelles taxes, la réduction de l'effectif militaire, tous les moyens ont été employés, non pas certes pour rétablir l'équilibre, mais pour diminuer la distance énorme qui séparait les dépenses des recettes; néanmoins on doit s'attendre à un déficit considérable pour les exercices 1850 et 1851. L'Allemagne, avec des budgets dont les recettes représentent à peine 1 milliard, ne peut pas tenir régulièrement sur pied un million de soldats sans marcher à la révolution ou à la banqueroute (1).

Parmi les grandes puissances de l'Europe, la France et l'Angleterre sont aujourd'hui les seules qui aient des finances solides et auxquelles il ait été donné jusqu'à cette heure de porter sans fléchir le poids de leurs embarras. Cependant les deux gouvernemens rencontrent, dans le règlement des budgets, des difficultés qui ont amené déjà, de l'autre côté du détroit, la retraite momentanée du ministère, et qui, de ce côté de la Manche, pèseront infailliblement sur la formation d'un cabinet définitif. En France, c'est de la situation politique et des dispositions des partis que viennent les obstacles : la crise qui plane sur nos têtes ne nous permet pas de pousser plus loin la réduction de l'effectif, qui est la seule économie sérieuse, et d'un autre côté elle arrête l'essor du revenu public. Sans la perspective de 1852, nous aurions déjà liquidé les legs désastreux de 1848, et la dette flottante, au chiffre qu'elle atteint, n'inspirerait d'inquiétude à personne; mais, devant une élection qui peut être une révolution, la séve du crédit se fige, et les besoins de la consommation se restreignent. Les finances, dans un temps pareil, se subordonnent à la politique, et l'équilibre du budget ordinaire dépend du degré de sécurité que les pouvoirs établis par la constitution elle-même assurent au pays.

En Angleterre, la crise éclate au milieu de l'abondance. L'année 1850 a laissé dans les mains du chancelier de l'échiquier un excédant de recette d'environ 45 millions de francs. Que fera-t-on de cette somme? Il n'y aurait rien de plus raisonnable, assurément, que de l'appliquer à l'amortissement de la dette publique. Le budget de la Grande-Bretagne est, de tous les budgets, celui que la liquidation du passé surcharge dans la proportion la plus forte. Sur un total de

(1) Le revenu de l'Autriche en 1849 a été de . 375 millions de francs.
Celui de la Prusse a été évalué pour 1850 à 342
Celui de la Bavière représente environ. . . 50
Celui de Bade. 43
Celui de la Saxe royale. 28
Celui du Wurtemberg. 24
Celui du Hanovre. 27
Les autres états environ. 63

54 millions sterling (1,350 millions de francs), qui représente les dépenses annuelles, y compris les frais de perception, l'intérêt tant de la dette fondée que de la dette flottante exige un prélèvement d'environ 28 millions, ou de 52 pour 100. Depuis l'année 1830 jusqu'à l'année 1851, en pleine paix et malgré une prospérité sans exemple, l'Angleterre a augmenté le capital de sa dette de 27 millions sterl. (1). On a eu beau réduire le taux de l'intérêt par des conversions successives, l'accroissement non interrompu du capital a ramené la charge annuelle de l'état au même niveau qu'elle atteignait il y a vingt ans. Est-il possible, est-il moral, est-il juste de suivre plus long-temps cette politique imprévoyante et égoïste? Quand on emprunte dans les temps difficiles, n'est-ce pas pour rembourser ou tout au moins pour amortir dans les époques de prospérité? La théorie des emprunts repose sur ce principe, qu'une nation a le droit d'appeler les générations futures à contribuer à des dépenses qui assurent leur bien-être ou qui préparent leur grandeur; mais, après tout, la génération présente, qui participe aux résultats, doit prendre également sa part des sacrifices. Avant d'avoir réduit les dépenses, elle ne peut pas songer à diminuer les ressources, à modérer ou à supprimer des impôts.

Il y a deux manières de procéder à la réduction des dépenses : la première consiste à racheter le capital de la dette publique en y employant l'excédant réel des recettes; la seconde à opérer des économies sur les frais qu'entraînent le maintien de la force publique et l'administration du pays. Une bonne et sage politique mène de front ces deux méthodes. La dernière, en tout cas, a été largement pratiquée par le gouvernement anglais. En 1813, au plus fort de sa lutte contre l'empire, les dépenses de l'Angleterre s'élevaient à la somme prodigieuse de 108,397,645 livres sterling (2,610,000,000 de francs); l'armée, la marine, l'administration et les subsides de guerre absorbaient alors 78 millions sterling, environ 2 milliards de notre monnaie. En 1817, les dépenses des services civils et des services militaires furent réduites à 22 millions sterling (2), pour remonter à près de 26 millions en 1827. En 1830, le chiffre de ce budget descendit à 18 millions; en 1835, grace aux réformes accomplies dans le personnel par les whigs, à la suppression des sinécures et à la diminution des forces de terre et de mer, la dépense ne fut que de 15,884,649 livres sterling. En 1840, la rupture des bonnes relations avec la France reporta le chiffre à près de 20 millions, et à plus de 21 millions en 1843 et de 26 millions en 1846. Il a été de 20 millions en 1850, et, pour l'année 1851, le chancelier de l'échiquier propose une réduction de 500,000 livres sterling.

(1) L'Angleterre, dans cette période, a emprunté 35 millions sterling et en a racheté 8.

(2) Sans compter les frais de perception des impôts, évalués à 4 millions sterling et demi en moyenne.

Les services purement civils n'ayant en Angleterre, si l'on en déduit la perception de l'impôt, que la modeste dotation de 6 à 7 millions, somme qui présente une bien faible marge aux économies, c'est sur le budget militaire que se rabattent forcément les partisans des réformes. Or, l'allocation attribuée aux forces de terre et de mer a subi, depuis 1848, une réduction de 3 millions (75 millions de francs); le chancelier de l'échiquier demande, pour 1851, 15,555,171 livres sterling (environ 389 millions de francs). Les réformistes de l'école de M. Cobden voudraient que l'on en revînt à l'effectif militaire et naval de 1835, qui comportait une dépense de moins de 300 millions de francs; mais on peut leur répondre que, lorsqu'une nation laisse descendre ses moyens de défense à un état d'infériorité qui ne lui permet pas de tenir son rang et de faire respecter son influence dans les péripéties de l'équilibre européen, elle s'expose à avoir besoin de déployer, à l'improviste, au milieu du péril, les plus grands efforts comme les plus onéreux sacrifices. C'est ce qui est arrivé à la France en 1840 et à l'Angleterre en 1847.

Voici, au surplus, dans quels termes le chancelier de l'échiquier justifie la nécessité d'un effectif qui ne comprend pas moins, pour l'armée navale, de trente-neuf mille matelots : « Le gouvernement pense que, dans l'état d'agitation et d'incertitude où sont les affaires politiques sur le continent européen, les véritables intérêts de l'Angleterre ne lui permettent pas de réduire nos forces de terre et de mer. Je sais que le monde présente pour le moment un aspect tranquille; mais on ne doit pas oublier qu'il y a quelques mois à peine nous avons vu des millions d'hommes armés rangés en bataille les uns contre les autres au centre même de l'Europe. Souvenons-nous encore que de grands changemens se sont opérés depuis ces dernières années dans la puissance des forces agressives que l'on peut diriger contre notre pays. Je ne conçois aucune crainte à cet égard ni au sujet des circonstances qui nous environnent; mais il y a une grande différence entre des alarmes sans fondement et une confiance absurde. Les hommes qui sont versés dans ces questions savent pertinemment que nos ports et nos arsenaux ne sont pas aujourd'hui dans un état de défense qui réponde aux exigences de la sécurité publique, et qu'il est nécessaire de pourvoir d'une manière efficace à la sûreté de ces grands dépôts de la richesse nationale pour le cas, heureusement peu probable, où la paix viendrait à être troublée. »

De nouvelles économies dans les dépenses du royaume-uni ne paraissent donc pas sérieusement possibles. Est-il vrai maintenant que l'on puisse supprimer ou diminuer largement certaines taxes avec quelque chance d'accroître ou de conserver, en tout cas, le revenu public?

Voilà une étude qui, faite sur le budget anglais, contiendra d'utiles enseignemens pour la France.

On se prévaut de l'impulsion donnée par sir Robert Peel et des résultats heureux de la liberté commerciale. Il y a là sans contredit un exemple à proposer à tous les gouvernemens; mais, pour imiter, on n'est pas dispensé de se rendre compte et de suivre les effets du principe jusque dans les détails de l'application.

En rétablissant l'*income-tax* et en joignant, par forme de passeport, à cet impôt de guerre de larges réformes dans le système des impôts indirects, sir Robert Peel avait en vue trois principaux résultats : il voulait combler le déficit, développer la production et le commerce, réduire le prix des denrées et des articles de grande consommation, de manière à résoudre, sans amener la dépression des salaires, le problème de la vie à bon marché. Aucune expérience n'a été plus féconde, et aucune politique n'a plus complétement atteint son but. L'ère ouverte par sir Robert Peel marque le point culminant de la prospérité publique dans la Grande-Bretagne. Jamais l'industrie ne fut plus active, ni les ouvriers mieux rétribués. Les exportations, qui représentaient en 1842 une valeur de 47 millions sterling, s'élevèrent à 52 millions en 1843, et à 58 millions en 1844; elles ont figuré dans le commerce de 1850 pour une valeur d'environ 65 millions, qui excède de 100 pour 100 celles de la France, et qui égale, ou peu s'en faut, celles des autres nations européennes. Comme le prix des marchandises a baissé, grace à l'affranchissement des matières premières, les quantités exportées se sont accrues dans une proportion plus forte que celle qui semble indiquée par l'accroissement de valeur. Ainsi la filature de coton, qui en 1832 employait 9 millions de broches, en a occupé 21 millions l'année dernière. En 1831, l'industrie cotonnière avait livré 262 millions de livres de coton ouvré au commerce; en 1849, la production a été de 630 millions. En même temps, la formation de la richesse et l'accumulation du capital faisaient de tels progrès, que l'Angleterre se trouvait capable, sans dessécher ni diminuer les autres sources du travail, de consacrer à la construction des chemins de fer près de 6 milliards de francs, et que les 10,000 kilomètres de chemins de fer ouverts à la circulation avant la fin de l'année 1850 donnaient déjà un revenu brut qui excédait 300 millions de francs. Un certain nombre de compagnies levaient, sur le public des trois royaumes, pour prix de la rapidité et de l'économie introduites dans les communications, un tribut qui est déjà presque égal et qui ne tardera pas à être supérieur au revenu de l'une ou de l'autre des deux grandes puissances qui se disputent le gouvernement de l'Allemagne.

L'aisance dont jouit le peuple anglais depuis la suppression des

droits d'entrée qui grevaient les céréales ainsi que les matières premières, et depuis la réduction des tarifs qui réglaient l'importation des denrées coloniales, est attestée par l'accroissement prodigieux de la consommation. La consommation du sucre a augmenté, depuis 1842, de 60 pour 100, celle du thé et du café de 30 pour 100, celle du cacao de 31 pour 100. Le marché de Londres est devenu le principal débouché des produits agricoles de l'Europe. C'est vers la Tamise et vers la Mersey que sont dirigés les nombreux chargemens de grains expédiés de tous les points des deux continens. En 1849, l'Angleterre a importé, en grains de toute nature, plus de 30 millions d'hectolitres. Chaque semaine, les bateaux à vapeur emportent des rivages de la France, de la Belgique et de la Hollande, des cargaisons de bestiaux, de volailles, d'œufs et de fruits. Le prix du blé en Angleterre n'excède guère que de 15 à 20 pour 100 les mercuriales du continent; le prix de la viande a baissé de 25 pour 100. Londres, la capitale de la cherté, est maintenant, au luxe près des équipages et des domestiques, sur le même pied que Paris pour les conditions matérielles de l'existence. Aussi le peuple anglais, qui reçoit des salaires élevés et qui vit à bon marché, recommence-t-il à prendre le chemin de l'épargne. Les dépôts des caisses d'épargne, qui demeuraient à peu près stationnaires, se sont accrus, pour l'Angleterre seule, de plus de 100 millions de francs en quatre années, de 1841 à 1845. La misère en même temps rétrogradait à vue d'œil. En Angleterre, depuis 1848, le nombre des pauvres secourus a diminué de 140,000, et la dépense de 1849, comparée à celle de 1845, présente une réduction d'environ 38 millions de fr., ou de 30 p. 100.

Voilà des avantages qui ne sauraient être estimés trop haut et dont le bienfait se répand sur la nation tout entière. Au point de vue fiscal, la réforme des tarifs a-t-elle obtenu le même succès? C'est sur ce côté de la question qu'il convient aujourd'hui de porter la lumière.

Lorsque sir Robert Peel présenta son plan financier à la chambre des communes, le déficit de l'année 1842 était évalué à 2,569,000 livres sterling, lequel, venant se joindre au déficit des cinq années antérieures, donnait un découvert total d'environ 10 millions sterling (250 millions de francs). Le chef du ministère, laissant à la charge de la dette flottante les découverts antérieurs, ne craignit pas d'ajouter à celui de 1842 l'abandon de 1,596,000 livres sterling sur le revenu des douanes, en proposant, pour combler la distance entre les dépenses et les recettes, un impôt direct dont il estimait le produit à 4,310,000 liv. sterling, et en se ménageant ainsi un faible excédant de ressources. Sir Robert Peel élargit deux ans plus tard cette voie dans laquelle ses successeurs l'ont suivi, il faut le dire, avec plus de servilité que de discernement. Voici dans quels termes le chancelier actuel de l'échi-

quier expose les résultats financiers d'une politique sur la pente de laquelle il cherche tardivement à faire halte.

« En 1842, on supprima ou l'on réduisit des taxes dont le produit était évalué à 1,596,000 liv. sterl.; en 1843, pour 417,000 liv. sterl.; en 1844, pour 458,000 liv. sterl.; en 1845, pour 4,535,000 liv. sterl. (113,375,000 fr.); en 1846, pour 1,151,000 liv. sterl.; en 1847, pour 344,000 liv. sterl.; en 1848, pour 585,000 liv. sterl.; en 1849, pour 388,000, et en 1850, pour 1,280,000 liv. sterl., donnant un total de 10,763,000 liv. sterl. depuis 1841.

« Les taxes que l'on établit furent l'*income-tax* et d'autres impôts abolis depuis; mais, comme je les ai portés au compte des taxes supprimées, je dois en tenir compte aussi dans l'énumération des nouveaux impôts. Le produit de ces taxes étant de 5,655,000 liv. sterl., et celui des impôts abolis étant de 10,763,000 liv. sterl., il s'ensuit que le pays y a gagné un allégement de 5,108,000 liv. sterl., et qu'en regard de cette réduction de 5 millions sterling sur l'ensemble des taxes, le revenu public s'était accru de 4,726,000 liv. sterl. »

Ces faits ne semblent pas aussi décisifs que les paroles du chancelier de l'échiquier l'indiquent. Voilà bientôt dix ans que la réforme commerciale a commencé en Angleterre, et, si l'on retranche du budget le produit de l'*income-tax*, on trouvera que le revenu de 1850 reste d'à peu près 20 millions de francs (773,479 liv. sterl.) inférieur au revenu de 1842. En prenant un à un les résultats des impôts, on voit que l'*excise*, qui rendait 13,678,835 livres sterling en 1842, a donné 14,316,083 livres sterling en 1850, ou 637,248 livres sterling de plus qu'en 1842, malgré la suppression de certaines taxes, jusqu'à concurrence de 1,410,280 liv. sterl. Les douanes ont été moins favorisées; car leur produit en 1850 présente un déficit de 1,456,670 liv. sterl., comparativement à celui de 1842. Les droits établis à l'importation des sucres portaient, en 1844, sur 209 millions de kilogrammes et rendaient 130 millions de francs. Après le changement du tarif, la consommation a fait des progrès rapides, au point de représenter aujourd'hui un accroissement de 80 millions de kilogrammes; mais le revenu que le trésor retirait de cet article n'a pas repris encore son niveau : la recette, après s'être élevée en 1848 à 112 millions de francs, est retombée à 103 millions en 1849. En cinq années, l'Angleterre a perdu, sur cette seule branche de ses ressources, la somme énorme de 139 millions de francs.

De l'examen auquel je viens de me livrer, on peut conclure, ce me semble, que, s'il est raisonnable d'admettre qu'une réduction d'impôts portant sur les droits qui frappent les articles de grande consommation ne laissera pas dans les caisses publiques un vide égal au produit antérieur de ces taxes, on ne peut pas en attendre, même avec l'aide du temps, un accroissement de consommation qui comble entièrement

la lacune et qui couvre le déficit. Toute diminution des taxes opérée sur une large échelle se traduit par un abaissement, sinon correspondant, tout au moins considérable dans le chiffre du revenu public. De là, quand un excédant du revenu se manifeste, la nécessité de ne pas le sacrifier d'une manière absolue à la modération de l'impôt, et d'en consacrer une partie à la réduction de la dette publique, pendant que l'on tient le reste en réserve pour parer aux exigences de l'imprévu.

C'est pour avoir manqué à cette règle élémentaire de l'administration des finances que le gouvernement britannique a fait naître, à diverses reprises, pour le royaume-uni, des embarras qui ont bien pu concourir à développer le génie de la nation en le mettant aux prises avec les obstacles, mais qui ont laissé dans sa dette des traces ineffaçables et qui l'ont exposée aux plus grands périls. Sir Robert Peel n'est pas le premier ministre qui ait imaginé, en Angleterre, d'améliorer, par des remaniemens de taxes, l'assiette du revenu public. Dès 1830, le duc de Wellington avait fait remise de l'impôt sur la bière, qui produisait au-delà de 100 millions de francs. L'année suivante, le revenu se trouva diminué d'environ 90 millions, somme à peu près équivalente. De 1831 à 1836, lord Grey et lord Melbourne retranchèrent successivement ou réduisirent diverses taxes jusqu'à concurrence de 178 millions de francs. A mesure qu'un excédant se déclarait dans le revenu, sous l'influence de la prospérité qui allait croissant, au lieu de l'appliquer au remboursement de la dette, ils s'empressaient d'affaiblir les ressources en dégrevant l'impôt. Aussi, lorsque l'activité industrielle et commerciale parut se ralentir, et avant même les jours de l'adversité, le déficit se révéla, d'abord accidentel, mais bientôt périodique. En vain le parlement accorda-t-il un droit additionnel de 5 pour 100 sur toutes les taxes; le déficit ne fit que grandir jusqu'au changement du ministère et du système. Plus tard, en 1846, la retraite de sir Robert Peel ayant laissé le champ libre aux whigs, ceux-ci reprirent leurs allures; en moins de trois années, ils se virent réduits à couvrir un nouveau déficit par un emprunt de 2 millions sterling que l'excédant de 1850 a servi à rembourser.

Que fera-t-on de l'excédant de 1851? La prudence commande évidemment de le consacrer au rachat de la dette, et de ne plus toucher de quelque temps à un système financier dans lequel l'équilibre tient à un accident et qui ne laisse entre les dépenses et le revenu qu'une marge aussi étroite; mais l'opinion publique ne permet pas au gouvernement de prendre conseil de sa prévoyance et de l'intérêt réel du pays.

Le chancelier de l'échiquier, entraîné par la violence de ce courant, avait proposé de convertir la taxe des fenêtres en impôt sur les maisons, avec perte de 700,000 liv. sterl. (17,500,000 fr.) pour le trésor.

A cette réduction, il en joignait d'autres sur le tarif des sucres et des cafés, sur les bois de construction et sur les graines de semences, qui représentent ensemble un sacrifice annuel sur le revenu de 1,550,000 liv. sterl. (38,750,000 fr.). En supposant un accroissement de consommation qui résulterait de la modération des droits, sir Ch. Wood espérait recouvrer près de 400,000 liv. sterl. sur cette perte; mais, au total, il agissait comme si l'excédant des recettes sur les dépenses était acquis à perpétuité, et il en abandonnait la plus grande partie pour apaiser les clameurs des faux réformistes.

On sait déjà qu'un sacrifice incomplet ne les a pas désarmés, et que, le ministère hésitant à leur immoler entièrement le budget, ils ont immolé le ministère. Les hommes les plus considérables du parti radical en sont venus à tenir un langage qui ne ressemble pas mal à celui de nos démagogues, et l'on a entendu M. Hume s'écrier : « Je tiens autant que qui que ce soit au maintien de la foi publique; mais je ne voudrais pas consacrer l'excédant du revenu au rachat de la dette, tant qu'il serait possible d'en faire un meilleur emploi. N'aurait-il pas mieux valu, l'année dernière, abolir le droit sur les savons que d'acheter 1,200,000 liv. sterl. de consolidés? » Le même raisonnement s'applique à tous les impôts. Si l'on abolit le droit sur les savons, pour donner plus de liberté à cette industrie, pourquoi ne ferait-on pas la même remise de taxes à l'agriculture, en supprimant le droit sur la drèche, qui produit plus de 100 millions de francs? De suppression en réduction d'impôt, le trésor finirait par ne plus recevoir non-seulement de quoi éteindre la dette, mais même de quoi en servir l'intérêt. Que deviendrait alors cette foi publique dont M. Hume ne croit pas déserter la cause en énervant, comme il conseille de le faire, les ressources de l'état?

Le ministère de lord John Russell cédera , et le trésor succombera dans la lutte. L'Angleterre commence à éprouver les symptômes de cette épidémie de destruction qui désole le vieux monde. Sous prétexte d'économie, là comme chez nous, on pousse à la désorganisation administrative; sous couleur d'alléger les charges du travail, on y proclame aussi la guerre à l'impôt. Écoutons les plaintes que cet état des esprits arrache à *l'Économist,* organe avancé, mais éclairé des principes de la science.

« La réunion publique qui vient d'avoir lieu à Southwark (faubourg de Londres), et dans laquelle on s'est occupé de notre système de taxes en général ainsi que de la taxe des fenêtres en particulier, nous donne une grande leçon que l'on ne doit pas oublier. Il paraît que le langage violent, irréfléchi, souvent même hypocrite et déloyal de cette secte de politiques qui s'en vont chaque année prêchant au gouvernement les réductions de dépenses comme son premier devoir, et excitant l'hostilité du peuple contre l'impôt, qu'ils lui représen-

tent comme son principal grief, est à la veille de porter les fruits amers qu'il devait produire. Le nombre est déjà grand, et il s'accroît tous les jours, dans les rangs de la classe moyenne et des classes inférieures, de ceux qui regrettent et qui blâment la dépense la plus nécessaire comme la plus modérée. Les taxes les plus irréprochables deviennent le but contre lequel on dirige les haines populaires. Toute tentative faite pour ramener les contribuables à la raison, même quand elle émane des amis les plus éprouvés d'une politique libérale, s'abîme dans une tempête de désapprobation ou de mépris.

« Il n'y a pas de moyen plus facile ni plus vil d'obtenir une popularité passagère que celui qui consiste à se donner les dehors d'une vigilance défiante à l'endroit de toutes les saignées faites à la bourse du public, en prenant l'initiative de la destruction de tel ou tel impôt plus ou moins coûteux; mais il n'y a pas non plus de voie qui mène plus sûrement à un échec en fin de compte, ni de conduite qui rencontre un châtiment plus certain et plus exemplaire. Tous les impôts sont impopulaires et doivent l'être; les taxes les mieux assises ne sont que des maux nécessaires; elles pèsent toutes et quelquefois deviennent dommageables à ceux qui les paient. Si la preuve de leur mauvaise tendance devenait une raison pour les détruire, il serait impossible de lever un revenu pour l'état... Pour justifier l'abolition d'un impôt, il faut montrer ou que l'on peut, en toute sécurité, se passer du revenu qu'il procure, ou qu'il est plus onéreux et plus funeste à la société que tel autre qu'il s'agirait d'y substituer, et, même ce point éclairci, il resterait encore à établir que les maux qui résulteraient de ce changement ne l'emportent pas sur le bénéfice qui peut en résulter.

« Il est grand temps de faire résolûment une levée de boucliers systématique contre les funestes conséquences de la conduite que nous avons signalée. Il importe à notre sécurité pour l'avenir et à la bonne administration des affaires publiques que tous les directeurs de l'opinion, soit dans le parlement, soit dans la presse, que tous ceux qui ont aujourd'hui ou qui auront pour devoir de gouverner le pays, ou d'agir sur l'esprit de ceux qui le gouvernent, envisagent sérieusement la responsabilité solennelle qui s'attache à leur position, et qu'avertis par les tendances dangereuses qui viennent de se manifester dans les rangs d'une partie de la population, ils s'abstiennent désormais d'éveiller cette *haine ignorante de l'impôt* qui, si elle était poussée plus avant et si elle continuait plus long-temps, finirait par rendre impossible l'administration de ce grand empire. »

Ainsi la guerre à l'impôt désorganise le gouvernement et embarrasse la marche de l'administration en Angleterre au milieu d'une prospérité presque fabuleuse et malgré l'influence protectrice d'institutions que le souffle révolutionnaire n'a pas encore ébranlées. Quel avertissement pour les peuples qui ont des institutions dont le temps n'a pas éprouvé la solidité, qui obéissent à des gouvernemens peu sûrs d'eux-mêmes, et qui, après avoir traversé l'émeute, la guerre civile et le ralentissement ou la suspension du travail, commencent à peine à jouir d'une amélioration éphémère !

I. — SITUATION FINANCIÈRE.

Abordons maintenant la situation de la France. Quand on envisage d'un coup-d'œil impartial et sûr les résultats de l'année 1850, on reconnaît que cette période marque un progrès dans la gestion de la fortune publique aussi bien que dans le développement de la fortune privée. Assurément l'agriculture, qui est la grande industrie de la nation française, a souffert de l'avilissement qui continue à se faire sentir dans le prix des denrées; cependant le marché anglais a ouvert aux produits de nos champs et de nos vergers un débouché très important et qui absorbe en grains seulement 3 à 4 millions d'hectolitres. C'est comme si la France avait 2 millions de consommateurs de plus à nourrir. En même temps l'assemblée nationale, d'accord avec le pouvoir exécutif, a réduit de 17 centimes, pour l'année 1851, les charges supportées dans l'intérêt de l'état par la propriété foncière. Il y a là de quoi réconcilier grands et petits propriétaires avec une situation dont le bien est l'œuvre des pouvoirs établis, dont le mal tient à l'instabilité anarchique, organisée à l'état d'institution par les constituans de 1848.

L'industrie manufacturière a déployé, en 1850, une activité sans exemple depuis longues années, et elle a joui d'une prospérité sans mélange. — Paris, Lyon, Saint-Étienne, Mulhouse, Rouen, Elbeuf, Reims, Sedan, Limoges, Amiens, Saint-Quentin et Roubaix n'avaient jamais fait de plus brillans bénéfices. Le bas prix des denrées a concouru, avec l'élévation des salaires, à améliorer la condition des ouvriers. Pour cette classe de citoyens plus encore que pour toutes les autres, les privations ont cessé, les désastres de la veille ont été réparés, et l'on a pu songer encore une fois au lendemain. Depuis le 1er janvier 1850, nous voyons s'accroître d'environ 5 millions par mois le fonds des caisses d'épargne. Après avoir épuisé les conséquences du désordre, les ouvriers ont éprouvé au plus haut degré les bienfaits de l'ordre; la Providence a voulu, sous ces deux formes, leur prodiguer la lumière des mêmes enseignemens.

Sans doute tous les ateliers n'ont pas participé au mouvement dans une égale mesure. Les industries qui ont besoin de compter sur l'avenir pouvaient difficilement prendre l'essor. Les travaux de construction, les armemens de long cours et les entreprises de chemins de fer n'ont retrouvé qu'une faveur médiocre. Cependant la métallurgie, entièrement paralysée en 1848 et en 1849, a recommencé à vendre et par conséquent à produire. Le prix des bois s'est relevé. Après les objets de grande consommation, les articles de luxe ont été recherchés au-delà de toute espérance. Il s'est manifesté dans l'ordre

social à peine raffermi une exubérance d'activité et de séve, mais au jour le jour et argent comptant, comme on fait des marchés sous la tente. Le crédit a disparu des transactions, et laisse un vide immense dans le commerce ainsi que dans l'industrie.

Le revenu de l'état obtient sa part de l'amélioration générale. En 1850, le produit des impôts indirects a excédé de 46 millions les évaluations portées au budget. Sans la part d'accroissement qui résulte des nouveaux droits de timbre et d'enregistrement, on pourrait dire que le revenu public a retrouvé le secret de cette force impulsive qui en déterminait, avant le temps d'arrêt marqué par la disette de 1847, la progression périodique.

En même temps et par un mouvement parallèle, les annulations de crédit compensaient, en partie du moins, les additions de dépense. On voyait s'atténuer, pour ainsi dire jour par jour, les découverts légués par les années antérieures. C'est ainsi que le déficit de 1849, évalué d'abord à 290 millions, ne figurait plus que pour une somme de 249 millions dans la dernière discussion du budget, et tombe aujourd'hui à 202 millions.

Dans son rapport sur le budget des recettes pour l'année 1851, M. Gouin estimait que le découvert total, à la fin de 1850, serait de 638 millions, allégé jusqu'à concurrence de 38 millions par la négociation des rentes que le trésor avait trouvées dans le portefeuille des caisses d'épargne. L'évaluation présentée un jour plus tard, dans la séance du 17 juillet, par M. le ministre des finances faisait descendre ce découvert à 632 millions, qui devaient se réduire, moyennant 15 millions de crédits annulés et 42 millions d'accroissement dans les recettes, à 575 millions. Dans l'exposé qui précède le budget de 1852, M. de Germiny le ramène à la somme de 571 millions, dont voici les élémens :

Anciens découverts, y compris la compensation due aux caisses d'épargne	260,870,600 fr.
Découvert de 1848	3,005,000
— de 1849	202,000,000
— de 1850	105,507,500
Total	571,383,100

Dans la séance du 13 février dernier, M. Fould, admettant de nouvelles annulations de crédit pour l'année 1850, n'en portait le découvert qu'à 79 millions. M. Passy l'évaluait à 91 millions, comme organe de la commission des crédits supplémentaires. En partant de cette donnée, qui est la dernière et qui semble la plus large, on voit que les découverts, à la fin de 1850, se réduisent à la somme de 557 millions :

c'est un progrès de 43 millions sur les estimations de M. Gouin, et de 14 millions sur celles du ministre des finances lui-même (1).

Les résultats de l'exercice 1851 modifieront-ils cette situation? et dans quelle mesure? Nos budgets ne se soldant pas en équilibre, la dette flottante doit s'accroître évidemment chaque année. Dans quelle proportion l'année qui s'écoule va-t-elle ajouter aux charges du passé? Voilà ce qu'il convient de déterminer d'une manière précise, avant d'aborder l'examen des propositions que le gouvernement nous fait pour 1852, pour l'année critique.

« On ne peut encore former, dit M. le ministre des finances en exposant les motifs de ce budget, que des conjectures sur les résultats de l'exercice 1851. Le service ordinaire, voté avec un excédant de recette de 4,137,200 fr., présente, dès aujourd'hui, un découvert de 7,866,800 fr., par suite du vote ou de la présentation de divers projets de loi portant ouverture de crédits additionnels pour une somme totale de 12,004,000 fr. Il y a lieu de prévoir en outre que des besoins supplémentaires viendront, dans le cours de l'exercice, s'ajouter à cet excédant; mais, en tenant compte des annulations habituelles de crédits qui s'opèrent en clôture d'exercice et des plus-values considérables que l'expérience des deux années précédentes fait pressentir sur les impôts indirects, il nous est permis d'espérer que le budget de 1851, pour le service ordinaire, se réglera en équilibre. Si l'ordre continue à régner, cet espoir s'accomplira.

« Quant aux travaux extraordinaires de 1851, les crédits qui ont été ouverts par la loi du budget pour 67,391,500 fr. s'élèvent maintenant à 67,623,700 fr. par le report d'un crédit non employé.

« En résumé, les découverts des exercices antérieurs, ajoutés à ceux des années 1848, 1849, 1850 et 1851, s'élèvent à 646,873,600 fr. »

En regard de ce chiffre, qui pourrait paraître effrayant, M. le ministre des finances fait figurer, par forme d'atténuation, diverses ressources. Il indique vaguement une plus-value dans le produit des impôts indirects, les annulations de crédit, les obligations des compagnies du Nord et de Rouen pour une valeur de 43 millions, la vente de 22,000 hectares de bois qui doit ajouter 25 millions aux recettes de 1851, enfin les sommes que la concession du chemin de fer de Lyon peut faire rentrer dans les caisses de l'état.

Dans la séance du 13 mars, le véritable auteur du budget de 1852,

(1) S'il n'y avait pas eu d'atténuation, les découverts auraient été, d'après les évaluations primitives, savoir : découverts antérieurs 260 millions.

de 1848	80
de 1849	290
de 1850	155
Total	785 millions.

La différence entre les résultats prévus et les résultats réalisés est donc de 228 millions à l'avantage du trésor.

M. Fould, a donné un corps à ces hypothèses. M. Fould pense que le découvert de 646 millions se trouvera réduit à 616 millions, au 31 décembre 1851, par les annulations de crédit opérées jusqu'à concurrence de 30 millions sur l'exercice 1850, et il ajoute : « En regard de ces 616 millions, qui sont le chiffre extrême des découverts, vous avez à mettre, d'une part, une somme qu'il est difficile de fixer d'une manière certaine, mais que dans plusieurs occasions j'ai portée à 100 millions : c'est le chemin de fer de Lyon, exécuté jusqu'à Châlons. Ce chemin de fer, s'il est vendu, vaudra cette somme, je l'espère. Vous avez donc déjà une réduction de 100 millions, restent 516 millions. Nous vous avons demandé l'autorisation d'aliéner certaines forêts; le ministre des finances est en position aujourd'hui de réaliser jusqu'à concurrence de 25 millions de ces propriétés... Vous avez en outre 43 millions de valeurs dans le portefeuille du trésor qui n'ont pas encore été comptés dans l'actif : ces valeurs proviennent de la compagnie du chemin de fer du Nord. Il reste des obligations de la compagnie du chemin de fer de Rouen 14 millions; 43 et 14 font 57 : c'est donc 57 millions à déduire des 516 millions. Vous arrivez à 460 millions. » Pour compléter les calculs de M. Fould, il faut retrancher encore les 25 millions qui représentent, suivant lui, le produit des forêts que le ministre des finances est autorisé à aliéner; à ce compte, le découvert se trouverait ramené à 435 millions à la fin de l'exercice.

Le tableau que trace de la situation l'ancien ministre des finances n'est-il pas quelque peu flatté? Pour approcher de la vérité, ne faut-il pas porter sur l'ensemble des faits une appréciation plus sévère? J'admets, pour la liquidation des exercices antérieurs à 1850, le chiffre des découverts tel que l'indique l'exposé présenté par M. de Germiny; je le suppose invariablement fixé à 465,875,600 fr. J'adopte, pour 1850, l'évaluation qui a été faite par la commission des crédits supplémentaires, soit un découvert de 91 millions. Quels seront maintenant les résultats de l'année 1851? L'excédant des dépenses votées ou à voter s'élevait, au commencement de février, à 77 millions. Les mois qui vont s'écouler grossiront probablement encore de 25 à 30 millions le chiffre des crédits supplémentaires, et porteront à 107 millions l'insuffisance des ressources telles que le budget les évalue. Ces évaluations seront-elles dépassées? Les contributions indirectes, dont la commission du budget a estimé les produits à 718 millions pour 1851, rendront-elles 22 millions de plus, ainsi que M. Fould le suppose? Il y aurait de la témérité à l'affirmer. Déjà le produit des deux premiers mois est inférieur de 1 million environ à celui de janvier et février 1850. Le ralentissement du travail et par conséquent de la consommation pendant le mois de mars a dû encore être plus sensible; la crise

politique qui commence diminuera certainement la récolte du trésor. Prenons donc les évaluations du budget telles quelles. Croyons aussi que les annulations de crédit n'atteindront pas leur niveau habituel dans le cours d'un exercice sur lequel pèseront de grandes nécessités. Quand on porterait à 25 millions les radiations de dépenses, le déficit réel de 1851 serait encore de 82 millions, ce qui élèverait à près de 639 millions la somme des découverts à la fin de cet exercice.

Examinons maintenant la valeur des atténuations sur lesquelles paraissent compter les représentans officiels du trésor.

Premièrement, il n'y a rien de plus problématique, à l'heure qu'il est, que la vente à des conditions avantageuses de 22,000 hectares de bois. L'état précaire et agité dans lequel nous vivons frappe les propriétés d'une dépréciation qui ne paraît pas toucher à son terme. Les acheteurs ne se montrant pas empressés, les vendeurs se contiennent, ce qui donne encore une espèce de tenue au marché; mais que l'on jette sur ce marché 22,000 hectares de bois dans le cours de 1851, et l'on verra si les capitaux peuvent être attirés sans une très forte prime. Le trésor ne réalisera l'opération qu'en vendant à tout prix, en retirant peut-être 15 à 18 millions de ce qui, dans un meilleur temps, en vaudrait 30. Pour s'exposer à de pareils sacrifices, il faudrait avoir en perspective des résultats plus importans.

Les 57 millions qui représentent les obligations souscrites au profit de l'état par les compagnies du Nord et de Rouen ne deviendront disponibles que par l'autorisation de les négocier, autorisation qui doit émaner de l'assemblée nationale : la caisse des dépôts peut s'en charger et donner sans difficulté à l'état la contre-valeur en espèces; mais il ne faut pas oublier que la caisse des dépôts, en se prêtant à cette mesure, perdra pour quelques années la faculté de servir utilement, dans des opérations semblables, d'auxiliaire au trésor.

Reste la concession du chemin de fer de Lyon. Cette difficulté, j'en conviens, est pour le moment le nœud gordien de nos finances. La ligne de Paris à Avignon doit être promptement exécutée dans toute son étendue. Nous ne pouvons pas, avec la double concurrence de Trieste et de Southampton, interrompre la ligne de communication de l'Océan avec la Méditerranée et l'arrêter à Châlons-sur-Saône. De Châlons à Avignon, il reste 200 millions encore à dépenser. Quel homme de sens, à moins d'être enlacé dans les liens des partis extrêmes, oserait conseiller à l'état d'ajouter cette charge à tant d'autres? Pouvons-nous à la fois emprunter 200 millions, pour donner à l'état la jouissance exclusive d'une ligne qu'il n'est pas habile à exploiter, et faire un second emprunt de 100 à 150 millions pour diminuer d'autant le fardeau ainsi que les périls de la dette flottante? En concédant

à une compagnie la ligne de Paris à Lyon, l'on obtiendrait, pour prix de la concession, une ressource immédiate ou prochaine de 100 millions, dont 50 à 60 seraient consacrés à subventionner l'exécution du chemin de fer de Lyon à Avignon. L'économie pour le trésor serait ainsi d'au moins 240 millions, sans parler de la sécurité qui résulterait d'une réduction de la dette exigible.

Supposons qu'une compagnie fortement constituée se présente avant l'épreuve si critique de juin 1851, que l'assemblée, se dégageant des entraves et des intrigues dont l'embarrassent les intérêts locaux, ratifie le traité conclu par le gouvernement, et que le trésor entre en possession des avantages qui en résultent; voilà le découvert diminué de 100 millions. Retranchez encore les 57 millions que représentent les obligations du Nord et de Rouen, et le découvert descend à 482 millions. Admettez en face de ces excédans de dépenses accumulés un encaisse habituel de 70 millions, qui représente les anticipations du revenu, et vous ramènerez à 412 millions la dette flottante proprement dite. Il y aurait là une situation de trésorerie de nature à faire cesser les alarmes. La dette flottante de la France n'excèderait plus celle de l'Angleterre. On se rapprocherait, sans y rentrer, il est vrai, d'une façon complète, de l'état normal.

Nous avons indiqué les combinaisons à l'aide desquelles il devient possible d'alléger les embarras et de conjurer les périls, la position en un mot vers laquelle doivent graviter dès aujourd'hui nos finances. Nous avons sondé l'abîme du découvert, sans chercher à faire illusion, par un effet d'optique, sur sa véritable profondeur. Arrêtons-nous maintenant sur le point de départ. Voici le montant et la composition de la dette flottante. Les chiffres qui suivent donnent la situation exacte au 1er mars 1851.

Dette portant intérêt.

Prêts des communes et des établissemens publics.	111,914,600 fr.
Avances des receveurs-généraux.	77,186,500
Prêt de la caisse des invalides.	3,111,600
Prêt de diverses caisses.	365,300
Caisses des dépôts, prêts en compte courant.	37,872,600
Caisses d'épargne, prêts en compte courant.	140,353,600
Bons du trésor.	110,424,300
Banque de France.	100,000,000
Total.	581,228,500
Dette sans intérêt.	11,518,000
Total général. . . .	592,746,500 (1)

(1) Voici le rapprochement des chiffres principaux de la dette flottante à diverses

En général, la dette flottante reste inférieure à la somme des découverts que le trésor compense en partie, dans son encaisse habituel, par l'anticipation des recettes sur les dépenses. Par une exception qui montre à quel point les ressources de trésorerie abondent, la dette flottante au 1er mars 1851 était supérieure à la somme des découverts. L'état disposait de larges réserves. Sa provision de numéraire, soit au comptoir central, soit en dépôt à la Banque de France, s'élevait, le 8 mars, à 115 millions, somme qui excédait de 5 millions les bons du trésor (1). Les valeurs de portefeuille figuraient à l'actif pour 107 millions (2) : au total, 223,133,134 fr. Ainsi, l'actif du trésor, le 8 mars dernier, était supérieur de 33 millions à cette magnifique réserve de 190 millions qu'avait laissée aux vainqueurs de février le gouvernement de juillet, et que dévora en si peu de temps le gouvernement provisoire (3). A aucune époque, il faut le reconnaître, le trésor ne s'était trouvé en mesure de faire face plus victorieusement aux chances de l'imprévu.

Avec un encaisse aussi considérable et avec un portefeuille aussi riche, le ministre des finances peut, selon les exigences de la situation, soit pourvoir, s'il le faut, à 75 millions de dépenses de plus, soit à réduire de 75 millions les engagemens de la dette flottante. En supposant que la commission du budget conseille cette réduction, quels sont les chapitres sur lesquels devrait porter la réforme et qu'indique au regard exercé du ministre un péril pressant?

Évidemment, les prêts des communes, des établissemens publics et de la caisse des dépôts, qui s'élèvent ensemble à 153 millions, ne sauraient inquiéter le trésor, et forment la partie en quelque sorte in-

époques, depuis le mois de janvier de l'année dernière. On verra ainsi le chemin qu'elle a fait en quinze mois.

	Au 1er janvier 1850.	Au 1er mars 1850.	Au 1er juillet 1850.	Au 1er mars 1851.
Prêts des communes, etc.	107,161,700	110,814,529	114,189,100	111,914,600
Avances des receveurs-généraux.	57,057,500	66,560,685	59,806,800	77,186,500
Caisse des dépôts	39,321,700	37,523,640	49,349,800	37,872,600
Caisses d'épargne	38,863,000	83,029,058	102,650,100	140,353,600
Bons du trésor	109,975,200	104,000,000	85,520,900	110,424,300
Prêts de la Banque	100,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000
Prêts sans intérêt	12,016,500	12,016,500	11,763,500	11,518,000
Total général	499,862,400	517,799,963	540,304,200	592,746,500

(1) Le 27 mars, après le paiement du semestre des rentes 5 et 4 pour 100, le trésor avait encore à la Banque plus de 93 millions.

(2) Le portefeuille contenait pour 24 millions de traites d'adjudications de coupes de bois, pour 45 millions d'obligations de chemins de fer, et pour 18 millions de rentes non livrées du dernier emprunt.

(3) Savoir : Solde en numéraire et à la Banque. 135 millions.
Valeurs de portefeuille. 55

variable de la dette flottante. Les remboursemens qui interviennent sont presque toujours compensés par des placemens nouveaux. J'en dirai autant des bons du trésor. Il faut ouvrir un refuge aux capitaux qui, en attendant un emploi définitif, cherchent un emploi temporaire. Le trésor est le banquier naturel des capitalistes grands et petits qui ne veulent pas garder un fonds de caisse improductif. Il reçoit, en payant un loyer modique, ces richesses flottantes qui sans cela ne porteraient pas d'intérêt ou qui iraient grossir le courant déjà assez fort de la spéculation en matière de fonds publics ou de valeurs industrielles. C'est là une ressource élastique; mais pour pouvoir, en cas de nécessité, emprunter largement sous cette forme, il faut tenir en circulation une certaine somme de billets et ne pas faire perdre aux capitalistes l'habitude de considérer le trésor comme une caisse de dépôt. L'Angleterre a émis des billets de l'échiquier jusqu'à concurrence de 600 millions de francs. Sa dette flottante, échafaudée sur cette unique base, s'élève encore aujourd'hui à 400 millions. Sans aller jusque-là, sans jeter, comme le dernier ministère de la monarchie, pour 320 millions de bons de trésor sur la place, il est permis de penser qu'une circulation habituelle de 100 à 120 millions, qui pourrait, le cas échéant, s'étendre à 200 millions, n'aurait rien d'exagéré pour la France, même avec les élémens de trouble inhérens au système républicain.

Les avances des receveurs-généraux ont varié de tout temps entre 50 et 60 millions; elles approchent aujourd'hui de 80 millions. C'est une ressource dont on abuse, un moyen de crédit que l'on tend jusqu'à le forcer. Il ne faut pas attirer à Paris tout l'argent ni tout le crédit de la France. Le ministre fera sagement de rembourser aux receveurs-généraux 20 millions, en ramenant ainsi leurs avances au niveau qu'elles atteignaient il y a quinze mois. Les banquiers départementaux du trésor recouvreront ainsi une certaine liberté d'action, et les capitaux que le public leur confie chercheront un emploi dans les entreprises locales.

Les fonds des caisses d'épargne tendent à devenir encore une fois le véritable embarras de la dette flottante. Les dépôts accumulés et versés en compte courant au trésor s'élevaient, le 1er mars 1851, à 140 millions. Depuis le 1er mars 1850, l'accroissement avait été de 57 millions; il s'opère aujourd'hui, selon le témoignage de M. le ministre des finances, à raison de 7 à 8 millions par mois. A ce compte, le 31 décembre 1851, les fonds des caisses d'épargne entreraient pour plus de 200 millions dans la composition de la dette flottante.

La dette que contracte l'état à l'égard des déposans est exigible à toute heure. L'état ne peut ni fixer un terme aux remboursemens, comme lorsqu'il s'agit des bons du trésor, ni en échelonner les échéances; c'est un compte courant dans lequel il reçoit et emploie les fonds, en s'engageant à les tenir disponibles et à les restituer à la première

sommation. Tout va bien dans les périodes de sécurité et de travail, car alors la masse des dépôts s'accroît par moissons régulières, et les fonds que retirent les déposans sont remplacés par de nouveaux dépôts; mais aussitôt que l'activité industrielle se ralentit ou que l'ordre public est troublé, les porteurs de livrets, pressés par le besoin ou stimulés par l'effroi, accourent redemander leurs épargnes. Il faut dans ce cas que le trésor s'exécute et qu'il épuise ses réserves pour les satisfaire, ou qu'il déclare lui-même son impuissance, et que, par un procédé révolutionnaire, il suspende ses paiemens. Ces éventualités redoutables sont le plus grand péril en matière de finances auquel un gouvernement puisse se trouver exposé.

Sous la monarchie de juillet, la disponibilité du capital concourant avec l'intérêt élevé que le trésor accordait aux caisses d'épargne à faire préférer ce placement aux fonds publics, on vit s'élever en 1844 l'accumulation des dépôts à 392 millions. La dette de l'état envers les déposans était encore de 355 millions le 24 février 1848. Le trésor n'ayant pas pu rembourser une somme aussi considérable, il a fallu donner des rentes et se résigner, pour être équitable, à une perte de 140 millions, c'est-à-dire à payer en réalité 495 millions, ou 40 pour 100 au-delà de ce qu'on avait reçu.

Nous avons à tirer une leçon de cette catastrophe. Si l'on ne prend aucune mesure pour arrêter le progrès menaçant encore une fois des comptes courans ouverts par le trésor aux caisses d'épargne, en moins de quatre années, l'accumulation des dépôts incessamment exigibles dépassera bientôt 200 millions. Les épargnes du peuple, pompées sans nécessité par l'état, cesseront d'alimenter et d'accroître la production. Le pays sera privé d'une féconde rosée, en même temps que le trésor sera surchargé de richesses sans emploi, ou poussé par l'abondance des capitaux à des dépenses de luxe.

M. Delessert, reprenant les conclusions de la commission nommée en 1850, propose : 1° de réduire le maximum du compte de chaque déposant en capital à 1,000 francs au lieu de 1,500 francs, et, avec l'accumulation des intérêts, à 1,250 francs au lieu de 2,000 francs; 2° de ne bénéficier, à partir du 1er janvier 1852, sur les capitaux versés aux caisses d'épargne, qu'un intérêt de 4 et demi pour 100 au lieu de 5. Cette proposition, acceptée en principe par le ministre des finances, a été renvoyée à la commission du budget. Il reste, pour la rendre plus complète et plus efficace, à décider que l'abaissement du taux de l'intérêt descendra à 4 et demi pour 100 à partir du 1er juillet 1851, et à 4 pour 100 à partir du 1er janvier 1852. La loi du 22 juin 1845 donne aux déposans la faculté d'acheter sans frais, par l'intermédiaire des caisses, des rentes sur l'état jusqu'à concurrence des sommes déposées. Ce qui prouve qu'ils connaissent le prix du placement qui leur est offert pour l'accumulation de leurs économies partielles, c'est que

la conversion volontaire de ces économies s'est élevée en capital à 24 millions de 1845 à 1850. Il n'y aurait pas d'inconvénient sérieux à pousser plus loin la logique de cette mesure, et à ordonner par la loi que tout dépôt qui aurait atteint, en capital et intérêts, le maximum de 1,250 francs, serait, faute par lui de le retirer dans le mois, converti en rentes sur l'état.

Les consolidations amenées par la révolution de février, si elles ont grevé l'état, ont du moins eu pour effet de rendre populaires les placemens en rentes. M. Gouin fait remarquer que les déposans auxquels le trésor, en 1848, a remboursé 350 millions en rentes 5 pour 100, soit par 19,618,747 francs de rentes, au prix de 71 fr. 80 cent., ont conservé la plus grande partie de ces rentes, malgré le bénéfice considérable qu'ils en auraient retiré par la vente aux prix relativement très élevés qui ont été cotés depuis (1). Le nombre des inscriptions, qui était déjà de 291,808 au 1er janvier 1848, s'élevait à 823,790 le 1er janvier 1851, d'où il suit que la révolution de février a imprimé à la propriété mobilière le caractère démocratique que la révolution de 1789 avait donné à la propriété foncière. La possession de la rente est divisée aujourd'hui comme celle du sol. La France, qui comptait déjà 5 à 6 millions de propriétaires, compte maintenant plus de 800,000 rentiers. Il y a là une garantie de plus pour l'ordre social et un attrait nouveau pour le travail. En élargissant la porte de la consolidation, l'on n'affaiblira donc pas l'institution des caisses d'épargne, on n'arrêtera pas les progrès de l'économie, et l'on ne découragera pas les sentimens de prévoyance. Aucun intérêt ne combat ici l'intérêt d'ailleurs prépondérant du trésor.

Les livrets de 1,250 francs et au-dessus doivent représenter, si la proportion est restée la même depuis 1845, au moins le tiers du capital des caisses d'épargne. La proposition de M. Delessert, en la supposant convertie en loi, pourrait donc mettre le trésor dans la nécessité de rembourser aux déposans une somme d'environ 40 millions. Voilà l'éventualité à laquelle il faut pourvoir, soit par une émission de rentes qui aurait le même caractère que le dernier emprunt, soit en faisant une large saignée, pour donner de l'argent comptant, à l'encaisse du trésor. Cette dernière combinaison, plus conforme aux précédens et aux principes, aurait l'inconvénient de ne pas réduire le découvert et se bornerait à modérer pour quelque temps le mouvement de la dette flottante.

Les esprits timides voudraient que l'état allât plus loin, et qu'il ouvrît un emprunt direct de 100 millions, dont le produit lui servirait à rembourser les 100 millions qu'il doit à la Banque de France. Je n'aperçois pas clairement cette nécessité. Un emprunt de quelque impor-

(1) Rapport de la dix-septième commission d'initiative sur la proposition de M. Delessert.

tance dans une époque agitée, et lorsque le 5 pour 100 est à 93 fr., est un de ces expédiens suprêmes auxquels on ne doit recourir qu'après avoir épuisé toutes les autres ressources. Le ministre des finances, en se refusant, depuis dix-huit mois, à emprunter, a rendu un service très réel au crédit. Je crois qu'il est désirable et possible de prolonger la durée de ce système, surtout si l'on se détermine à réduire, par des consolidations opérées sur les livrets qui ont atteint le maximum, la dette contractée à l'égard des caisses d'épargne.

Quant à la Banque, avant de reprendre ses paiemens en espèces et pour affronter les événemens avec toute sa liberté d'action, elle aurait dû par prudence stipuler le recouvrement intégral de sa créance sur le trésor; mais, puisqu'elle ne l'a pas fait, puisqu'elle s'est bornée à réduire de 75 millions les engagemens qui résultaient de la loi du 19 novembre 1849, il convient d'examiner si quelque danger imminent nous appelle à modifier l'état présent des choses.

En principe, la Banque de France, étant destinée à développer le crédit commercial, ne peut pas, sans troubler la sécurité de la circulation fiduciaire, devenir un instrument de crédit pour l'état. Lorsque les valeurs que représentent son capital et les comptes courans sont engagées dans les escomptes, ou lorsque la circulation de ses billets excède, dans une forte proportion, sa réserve métallique, en un mot, lorsque la Banque se livre aux opérations en vue desquelles elle a été fondée, alors il n'est ni régulier ni prudent de détourner les sommes dont elle dispose vers les canaux de la dette flottante, et de convertir ainsi le banquier du commerce en banquier du trésor. Ces choses-là ne se font que par le procédé révolutionnaire. En 1848, le gouvernement républicain obligea la Banque à lui prêter d'abord 50 millions contre des bons du trésor, et plus tard 150 millions contre une hypothèque sur les forêts domaniales; mais il fallut, pour rendre ces emprunts possibles, suspendre les paiemens en espèces et décréter le cours forcé des billets, permettre, pour tout dire, à la Banque de battre monnaie pour le service soit du public, soit de l'état.

Le 15 mars 1848, au moment où les billets de la Banque de France furent déclarés monnaie courante et obligatoire, la circulation de la Banque s'élevait à 275 millions; elle devait 42 millions au trésor et 81 millions à divers déposans : au total 398 millions exigibles à vue. Depuis le 26 février, elle avait remboursé pour 70 millions de billets à la foule qui assiégeait les guichets; il ne lui restait plus que 123 millions en numéraire. La moitié de son capital était immobilisée en rentes. Son portefeuille, surchargé par une telle crise, s'élevait à 303 millions. Un tiers de ces effets n'était pas réalisable et ne fut pas réalisé à l'échéance; les deux autres tiers ne devaient rentrer que successivement et par fractions dans une période moyenne de quarante-cinq jours. Ajoutons que la Banque ne pouvait pas arrêter ou même

ralentir ses escomptes sans provoquer des catastrophes qui auraient amené le naufrage universel des fortunes et du crédit. Dans une telle situation, engagée comme elle l'était, et tenue de réserver ce qui lui restait de forces pour venir au secours du commerce et de l'industrie, la Banque n'aurait jamais songé d'elle-même à prêter au trésor, envers lequel il lui devenait déjà bien difficile d'acquitter sa dette.

Depuis cette époque, les opérations de crédit ont diminué de jour en jour. La France, peu rassurée sur l'avenir, revient insensiblement aux procédés qui marquèrent l'origine des sociétés commerciales : les transactions ne se font plus qu'au comptant. On troque l'argent contre la marchandise; avec la confiance disparaît ou s'annule la valeur des personnes ainsi que des institutions de crédit. La Banque de France va tous les jours s'affranchissant davantage de ses engagemens commerciaux. Le portefeuille, qui, après la réunion des banques départementales à l'établissement central, s'élevait encore à 327 millions le 18 mai 1848, et à 165 millions le 11 janvier 1849, n'était plus, le 12 juillet suivant, que de 126 millions; la moyenne du portefeuille à Paris pendant l'année 1850 n'a pas excédé 29 millions; à ce taux, et à quelques millions près, il reste aujourd'hui stationnaire.

L'émission des billets a pris, il est vrai, un développement très remarquable; mais elle n'ajoute rien à l'étendue de la circulation et ne fait que remplacer les espèces, elle se trouve couverte et au-delà par l'encaisse métallique, qui n'a pas cessé un instant de s'accroître comme à vue d'œil. Le 18 mai 1848, les billets émis s'élevaient à 403 millions; le 15 novembre 1849, ils atteignaient, à 5 millions près, la limite légale de 452 millions; le 16 mai 1850, sous l'empire de la loi qui élevait cette limite à 525 millions, la circulation était de 482 millions, et le 3 avril 1851, avec la liberté sans limites, de 524 millions et demi. Suivons maintenant le progrès de la réserve en numéraire : elle est de 115 millions le 18 mai 1848, de 194 millions au mois d'août suivant, de 269 millions le 11 janvier 1849, de 348 millions à la fin de juillet, de 423 millions à la fin de décembre, de 471 millions le 18 mai 1850, et de 539 millions le 3 avril 1851. Ainsi, pendant que la circulation s'accroissait de 121 millions ou de 30 pour 100, l'encaisse métallique s'élevait de 115 millions à 539 millions, ce qui représente un accroissement de 369 pour 100. A l'heure qu'il est, la Banque de France n'est pas seulement le plus puissant réservoir de numéraire qui existe dans le monde entier (1); elle absorbe et ne tardera pas à renfermer la richesse disponible de la France.

Si le public commerçant abandonne la Banque, si la somme des effets escomptés par cet établissement égale à peine celle des valeurs

(1) La réserve métallique de la banque d'Angleterre s'élevait, le 8 mars dernier, à 14,423,685 livres sterling (361 millions de francs). Sa circulation active excédait 474 millions de francs, et ses comptes courans (*deposits*) 435 millions de francs.

déposées par les particuliers en compte courant, il faut bien que la Banque cherche un autre client, et qu'elle transforme, en partie du moins, ses opérations. Les prêts ou avances à faire à l'état, pourvu qu'on les renferme dans des limites prudemment calculées, sont la conséquence directe de cette situation nouvelle. Sans ce débouché ouvert à ses capitaux, la Banque n'aurait plus de raison d'être, car elle ne rendrait plus que fort peu de services au commerce.

Le trésor peut emprunter aujourd'hui jusqu'à concurrence de 125 millions, savoir : 50 millions sur dépôts de bons de la république, et 75 millions en compte courant à 4 pour 100 d'intérêt, avec compensation à 4 pour 100 également pour les fonds que le trésor dépose. Cent millions ont été prêtés dans ces conditions, et le loyer que la Banque en a retiré figure dans ses revenus, en 1850, pour un peu plus de 2 millions. L'état ne saurait obtenir un emprunt à des conditions moins onéreuses; quant à la Banque elle-même, non-seulement ce prêt ne fait naître pour son crédit ni embarras ni dangers, mais elle se verrait bientôt réduite à l'état de l'avare qui couve stérilement ses écus, si le trésor ne lui offrait l'emploi de ses ressources disponibles. Sans cela, la France n'aurait entassé ses richesses dans les caves de ce sanhédrin que pour les rendre improductives. Autant vaudrait les jeter au fond de la mer.

Je pense donc qu'il convient, au lieu de rembourser les 100 millions empruntés par l'état, de renouveler sur cette base pour 1852, en épuisant au besoin le crédit entier de 125 millions, les traités conclus avec la Banque. Ce n'est pas là le côté faible de la dette flottante. Il faut chercher ailleurs le danger auquel on veut et l'on doit pourvoir. Ce danger, nous l'avons montré principalement dans l'accumulation des versemens opérés par les caisses d'épargne et dans l'exagération des avances faites par les receveurs-généraux (1). La richesse de l'encaisse permet de rembourser dès à présent aux deux comptes 50 à 60 millions, et de réduire d'autant la dette flottante.

La dette flottante, on le voit, porte aujourd'hui tout le poids des découverts antérieurs et des découverts postérieurs à l'exercice 1848. Nous les avons évalués, en les supposant liquidés au 31 décembre 1851, à près de 640 millions. En mesurant l'espace que nous avons parcouru depuis la révolution de février et en cherchant à se rendre compte de l'effet utile des efforts auxquels nous nous sommes livrés pour ramener l'ordre dans les finances, on peut constater que nous sommes parvenus à équilibrer, dans le budget ordinaire, les dépenses avec les recettes, à condition de suspendre l'action de l'amortissement pour un

(1) Au 1er avril, les avances des receveurs-généraux se trouvaient réduites d'environ 10 millions, et les versemens des caisses d'épargne augmentés d'une somme équivalente. Depuis le 1er janvier, le compte des caisses d'épargne s'était accru de 22,726,700 francs, ou de 7,575,566 francs par mois.

terme indéfini. Les travaux extraordinaires nous coûtent de 75 à 90 millions par année, ce qui répond à la somme des impôts supprimés depuis l'origine de la période révolutionnaire, d'où il suit évidemment que, si nous avions eu la sagesse de maintenir dans son intégrité le système des taxes que nous avait légué la monarchie, les finances de ce pays seraient aujourd'hui dans un état normal. L'amortissement, devenu libre, servirait à éteindre la dette, ou pourvoirait aux dépenses extraordinaires des travaux publics.

En renonçant volontairement aux deux tiers de l'impôt du sel et à 17 centimes sur le produit de la contribution foncière, le gouvernement républicain s'est condamné à l'abandon des ouvrages commencés ou à l'emprunt. On peut, à force d'habileté, ajourner l'échéance de cette alternative, mais on n'y échappera pas. Emprunter à la Banque de France ou aux banquiers, voilà le dernier mot de la situation qui s'ouvre avec le budget de l'année 1852.

II. — BUDGET DE 1852. — DÉPENSES.

Le budget de l'année 1852, tel que le propose M. le ministre des finances, est littéralement calqué sur celui de 1851, tel que les votes de l'assemblée national l'ont fait. L'assemblée ne peut pas se plaindre; elle avait demandé que l'amortissement, dotation et arrérages compris, fût rétabli au chapitre de la dette publique, par respect pour le principe qui s'étend à tous les engagemens que l'état a contractés; l'amortissement y figure en effet, porté pour ordre en dépense et en recette. La commission de 1851 avait fixé à 382,000 hommes l'effectif de l'armée dans un moment où cet effectif s'élevait encore à 440,000 hommes; le budget de 1852 le fait descendre à 377,000 hommes, comme si cette obéissance apparente, qui consiste à dissimuler les nécessités de la situation, ne se réservait pas la marge indéfinie des crédits supplémentaires. Par suite de la loi du 5 décembre dernier, qui accorde un supplément de 40,000 hommes pendant six mois, l'effectif moyen de 1851 se trouve fixé à 402,130 hommes. Un nouveau supplément de 20,000 hommes deviendra nécessaire pour les six derniers mois. Une armée de 400,000 hommes n'a rien d'excessif, et devient, pour deux années au moins, l'indispensable garantie de notre sécurité dans l'état de la France et de l'Europe. A ce compte, il faut ajouter, pour l'entretien de nos forces militaires, 13 à 14 millions aux dépenses de 1851. Le budget de 1852 devra supporter les mêmes charges.

Depuis plus de vingt ans, on s'élève, sans trop de succès, en France, contre cet abus des crédits supplémentaires qui forment chaque année comme un second budget. Faut-il s'en prendre uniquement à la facilité ou à l'imprévoyance des ministres? Si l'évaluation des dépenses était préparée avec cette sûreté et avec cette franchise de coup-d'œil qui ne

laissent aucune éventualité dans l'ombre, les crédits à demander en cours d'exercice égaleraient à peu près, par la force même des choses, les crédits à annuler : l'équilibre s'établirait sans difficulté au moyen de ces compensations inévitables; mais nous ne procédons pas avec cette simplicité, ni avec ce bon sens. Ce qui fait principalement l'excédant des dépenses, c'est que l'on se refuse à prévoir, en établissant le budget, tout ce qui doit être prévu. Le ministère, la commission du budget, la majorité de l'assemblée, tout le monde se rend complice de cette dissimulation volontaire. On se donne ainsi la satisfaction de peindre en beau, la moitié de l'année, une situation sur laquelle on vient ensuite, pendant l'autre moitié, et lorsque déjà les résultats parlent, passer une couche de deuil. Cette tactique puérile ne convient pas, dans la pratique du gouvernement, à une nation qui est parvenue à l'âge viril. On ne la tolérerait pas en Angleterre, et il y a trop longtemps qu'elle déshonore chez nous le système représentatif.

Le budget de 1851, suivant la loi du 29 juillet 1850, s'élève à 1,434,634,047 francs, qui se décomposent ainsi : dépenses ordinaires, 1,367,242,509 fr.; dépenses extraordinaires, 67,391,538 fr. Les crédits supplémentaires votés ou à voter portent déjà l'ensemble des dépenses, le 1er avril, à 1,455,135,655 fr., et ce n'est pas le dernier mot de l'exercice (1).

En regard de ces charges, la loi des recettes (7 août 1850) évalue à 1,371,379,758 fr. le revenu de l'année 1851. Il en résulte une insuffisance apparente de 83,755,897 fr. M. Fould attend des progrès du revenu public un accroissement d'environ 22 millions, qui porterait les recettes de 1851 à 1,393 millions. En supposant que les crédits supplémentaires qui pourront encore être présentés soient couverts par les annulations de crédit qui interviennent en règlement d'exercice, l'insuffisance réelle serait, dans ce cas, réduite à 62 millions. Mais qui voudrait garantir que le produit des impôts indirects en 1851 égalera celui de 1850, et que la même cause qui diminuera les ressources n'augmentera pas les dépenses? Je crois avoir serré de plus près la vérité en admettant pour l'année actuelle un découvert de 80 à 85 millions.

Le budget de 1852 est évalué, dans les propositions de M. le ministre des finances, à la somme totale de 1,447,091,096 fr., laquelle comprend les dépenses ordinaires pour 1,372,978,828 fr. et pour 74,112,268 fr. les dépenses des travaux extraordinaires. Il faut y ajouter, pour se placer dans le vrai et avant tout crédit supplémentaire, 13 à 14 millions pour l'effectif de l'armée et 3 à 4 millions pour le service des paquebots de la Méditerranée; les évaluations, ramenées à une plus grande exactitude, s'élèveraient ainsi à 1,464 millions.

(1) Au 1er avril, les crédits supplémentaires déjà votés pour l'exercice 1851 s'élevaient à 15,996,451 francs; les crédits à voter à 4,505,157 francs : total, 20,501,608 francs.

Le ministre des finances estime à 1,382,663, 416 fr. les recettes de l'année 1852. A cette époque, si nous avons traversé heureusement l'épreuve que nous a réservée la fatalité ou plutôt le machiavélisme révolutionnaire, le revenu public atteindra certainement le chiffre de 1,400 millions et les dépassera peut-être; il y aurait par contre une large défalcation à faire sur le calcul des recettes, si la crise se prolongeait jusqu'au milieu de l'année 1852. Adoptons provisoirement et comme une moyenne entre des chances opposées l'hypothèse ministérielle; il en résulte au premier aperçu un déficit ou tout au moins une insuffisance probable de 82 millions. Que l'on additionne ce découvert avec ceux des années antérieures, et l'on atteint le chiffre colossal de 720 millions, résultat qui serait bien fait pour nous effrayer, si le pouvoir législatif ne trouvait pas les moyens d'en diminuer la gravité, ou s'il le laissait peser exclusivement sur la dette flottante.

Quoi qu'il arrive, les dépenses de 1852 ne resteront pas inférieures à celles de 1851. Les nécessités sont les mêmes; les conséquences ne peuvent pas différer. Nous n'irons pas déposer les armes, dégarnir le trésor, affaiblir l'administration, ni désorganiser la force publique, pas plus au lendemain qu'à la veille de la crise. Nous serons bien heureux s'il ne faut pas augmenter les efforts et ajouter aux sacrifices; à coup sûr, le temps des économies n'est pas venu. Voilà l'esprit dans lequel on doit aborder l'examen du budget; mais avant toute discussion, il convient de présenter le tableau des divers chapitres de dépenses, tels que les a proposés le ministre des finances, M. de Germiny.

DÉPENSES ORDINAIRES.			CRÉDITS DEMANDÉS pour 1852.	CRÉDITS VOTÉS pour 1851.
Dette publique			394,522,537 fr.	391,154,760 fr.
Dotations			9,048,000	8,992,620
Services généraux des ministères.	Justice		26,612,995	26,571,345
	Affaires étrangères		7,153,700	7,076,219
	Instruction publique		22,794,990	21,682,481
	Cultes		41,909,972	40,784,722
	Intérieur.	Dépenses imputables sur les fonds généraux.	27,701,360	27,790,520
		— sur les fonds départementaux	100,311,430	98,753,330
	Travaux publics		59,026,096	63,926,245
	Guerre		304,794,069	303,814,628
	Marine et colonies		103,044,608	102,494,413
	Finances		28,126,130	28,050,160
Frais de régie et d'exploitation des impôts et revenus publics			149,370,477	149,082,100
Remboursemens et restitutions			80,791,660	79,611,680
Total général des dépenses ordinaires			1,372,978,828 fr.	1,367,242,509 fr.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.	CRÉDITS DEMANDÉS pour 1852.	CRÉDITS VOTÉS pour 1851.
Ministère des travaux publics..	66,527,268 fr.	59,476,538 fr.
— de la guerre..	3,710,000	3,710,000
— de la marine..	3,875,000	3,955,000
— des cultes.	»	250,000
Total des dépenses extraordinaires. . .	74,112,268 fr.	67,391,538 fr.
Total général des dépenses ordin. et extraord.	1,447,091,096 fr.	1,434,634,047 fr.

La comparaison des crédits demandés pour 1852 avec les crédits accordés pour 1851 fait ressortir une augmentation de 12,457,049 francs dans les évaluations du prochain exercice. Ce résultat se compose d'un accroissement d'environ 11 millions sur le budget ordinaire et de 7 millions sur le budget extraordinaire, compensé par une réduction de 5 millions dans le budget ordinaire sur le chapitre des travaux publics.

L'accroissement que l'on remarque dans les dépenses prévues pour 1852 est loin d'accuser un défaut d'économie dans la gestion de la fortune publique. Quand on l'analyse de plus près, on trouve d'abord, au chapitre de la dette publique, 4 millions de plus qui sont la conséquence de la consolidation des réserves de l'amortissement. Viennent ensuite près de 1,500,000 francs ajoutés aux chapitres des frais de perception et de restitution à faire aux contribuables, qui s'expliquent par le développement même du revenu. Les dépenses départementales s'augmentent de 1,500,000 francs par la libéralité des conseils généraux, jaloux d'améliorer les conditions de la voirie. L'instruction publique et les cultes surchargent leur budget de 2 millions, destinés à mieux doter le clergé paroissial et l'enseignement primaire. On ne saurait faire trop de sacrifices pour l'éducation morale du pays en présence des doctrines sauvages et impies qui le désolent.

En dehors de la dette publique, qui représente les charges léguées par le passé à la génération présente, des dépenses qu'exige l'entretien sur un pied respectable de la marine et de l'armée, des dépenses communales et départementales qui ne se rattachent que pour ordre au budget de l'état, enfin des frais de perception, de régie et d'exploitation qui sont à déduire du revenu brut, l'administration intérieure et extérieure ne coûte guère plus de 200 millions à la France. Encore les travaux publics, l'entretien et le développement des routes, canaux, ports, rivières, ponts et phares, figurent-ils dans ce chiffre pour environ 60 millions. Les cultes et l'instruction primaire réclament près de 65 millions, en sorte qu'il reste à peine 80 millions pour les dépenses de l'administration proprement dite. Ces faits, s'ils étaient mieux connus, réduiraient très certainement à néant les griefs que l'esprit de

parti élève contre un système de gouvernement dont l'assemblée constituante jeta les fondemens en 1790, et qui reçut, au commencement du siècle, sa forme définitive de la main puissante du premier consul.

Je ne présente pas, il s'en faut, un budget de 1,500 millions (1), l'ordinaire, l'extraordinaire et le supplémentaire compris, comme l'état définitif et comme le type de nos finances; mais, si l'on ne veut pas désorganiser les services admininistratifs, je ne vois d'économie possible dans les dépenses que par la diminution des forces militaires et des travaux extraordinaires entrepris par l'état.

On sait déjà qu'il y a lieu, non de réduire l'effectif, mais plutôt d'ajouter sur ce point aux évaluations du budget, pour maintenir à l'extérieur de la France une armée qui, en fournissant 70,000 hommes à l'Algérie, 10,000 hommes à l'occupation de Rome, et 20,000 hommes à la gendarmerie, présente encore, déduction faite du sixième pour les incomplets, 250,000 hommes sous les armes. N'oublions pas qu'en 1852 comme en 1851, ces 250,000 soldats, avec l'admirable discipline et avec le patriotisme qui règnent dans leurs rangs, deviendront le boulevard de l'ordre, comme ils sont déjà l'espoir et l'orgueil du pays.

L'exécution des travaux publics, ralentie en 1851, paraît destinée à recevoir de l'état, en 1852, une impulsion plus féconde. Les dépenses sont accrues beaucoup au-delà de ce qu'indiquent les chiffres globaux. Dans le service ordinaire, 7 millions figuraient au crédit de l'exercice 1851, pour représenter les frais des chemins de fer exploités par l'état. Cette somme se trouve retranchée du budget de 1852, les lignes de Lyon et de l'Ouest devant être concédées à des compagnies financières. En revanche, l'on augmente de 1 million le fonds de grosse réparation des routes nationales. Les réparations qu'exigent les palais et bâtimens publics entraînent une augmentation de crédit de 700,000 fr. : il s'agit du Louvre, de l'Élysée, de la Sainte-Chapelle, du bâtiment des affaires étrangères et de l'aqueduc qui porte les eaux de la Seine à Versailles. Dans l'abandon où sont aujourd'hui les travaux de construction à l'intérieur des villes, et principalement dans la capitale, cette allocation supplémentaire ne peut pas recevoir un meilleur emploi.

Le budget extraordinaire des travaux publics ne comporte en apparence qu'un excédant de 7 millions sur celui de 1851; mais celui-ci renfermait une allocation de 13 millions pour les travaux du chemin de fer de Lyon entre Dijon et Tonnerre, qui disparaît complétement dans la nomenclature des lignes exécutées par l'état pour le prochain exercice. C'est donc au profit des ouvrages qui se continuent un ac-

(1) Les dépenses de la France ont été en 1848 de 1,765 millions, en 1849 de 1,662 millions, en 1850 de 1,515 millions; pour l'année 1851, elles s'élèvent jusqu'à présent à 1,455 millions.

croissement de 20 millions. Le gouvernement propose de consacrer 16 millions au chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui est la grande ligne stratégique et commerciale dans la direction de l'Allemagne, ainsi que de la Suisse, et 16 millions à l'achèvement de la ligne de Paris à Bordeaux, qui est la grande artère des relations avec le sud-ouest de la France et avec l'Espagne. En 1849, le crédit affecté à l'exécution des chemins de fer entrepris par l'état s'élevait à 82 millions; l'allocation était encore de 63 millions en 1850; après être descendue à 41 millions en 1851, on la fait remonter à 46 millions en 1852.

Les lignes entreprises par l'état, dans le système de la loi de 1842, devaient coûter, si l'on excepte les chemins du Nord et de Lyon, environ 450 millions. 340 millions ont été dépensés; pour terminer les travaux et pour livrer le réseau à l'exploitation, nous aurons à dépenser encore 125 millions, en comptant les supplémens de crédit qui deviendront nécessaires. Il restera donc environ 80 millions à porter au budget des exercices qui suivront celui de 1852. Le gouvernement et l'assemblée, au milieu des perturbations de l'année prochaine, pourront être entraînés cependant à porter quelques millions de plus sur l'embranchement de Reims, sur la ligne de l'ouest, sur les chemins de Clermont et de Limoges. L'intérêt public n'exige-t-il pas d'ailleurs que le réseau des chemins de fer, auquel l'état consacre de si grands sacrifices, soit livré à l'exploitation au plus tard en 1854? et ne sera-ce pas assez d'avoir mis douze années, à partir de 1842, à doter la France de ces voies rapides de communication dont l'Angleterre et la Belgique jouissent depuis cinq ans, dont l'Allemagne était en possession avant que les troubles de 1848 vinssent interrompre l'activité des entreprises industrielles?

Les travaux de canalisation, les ports et les phares sont suffisamment dotés par le budget de 1852, si l'on ne veut pas mener de front tous les ouvrages. Nous avons déjà fait beaucoup, nous aurons bientôt assez fait pour améliorer le régime des transports. Il nous reste à mettre plus directement le sol en valeur par l'endiguement des cours d'eau, par les irrigations et par le reboisement des terrains en pente. L'irrigation du sol est surtout d'une utilité immédiate, et, tout en augmentant la richesse de l'agriculture, promet au trésor public, en échange de faibles sacrifices, un magnifique revenu. En établissant ou en augmentant les retenues sur les cours d'eau de quelque importance aux deux versans des Vosges et des Cévennes, dans la chaîne du Jura, dans les montagnes du centre et à l'origine des vallées pyrénéennes, on doublerait probablement la surface arrosable.

J'ai sous les yeux un travail plein d'intérêt de M. Colomès de Juillan, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, qui établit, comme conclusion des études auxquelles il s'est livré dans les Pyrénées, qu'en

augmentant l'étendue des réservoirs naturels qu'offrent les lacs de cette région aux pluies et aux neiges, on peut, dans la partie occidentale de la chaîne, dériver à l'étiage 100 mètres cubes d'eau par seconde, qui suffiraient à arroser dans six départemens 130,000 hectares. L'exécution de cette belle entreprise coûterait 9 à 10 millions, et produirait chaque année un surcroît de revenu au moins égal pour les propriétaires riverains. Que le trésor en reçût pour sa part le huitième, et il retirerait encore un intérêt de plus de 12 pour 100 du capital consacré à une œuvre aussi utile.

Une partie de ce projet, ne fût-ce qu'à titre d'essai, devrait trouver place, en 1852, dans le budget des travaux extraordinaires. Il s'agirait de conduire les eaux de la vallée de la Neste, par une rigole, sur le plateau de Lannemezan, d'où l'on verserait à l'étiage deux mètres cubes par seconde dans le bassin du Gers, autant dans celui de la Bayse, et autant dans celui de la Save, en réservant un mètre cube pour l'arrosage même de ce plateau, élevé de six cents mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Ces travaux ne coûteraient pas 1 million, et seraient répartis sur deux exercices. On pourrait encore, avec une dépense supplémentaire de 3 à 400,000 francs, doubler la capacité des lacs qui dominent le cours des deux Nestes, afin de verser à l'étiage dans la Garonne huit mètres cubes de plus par seconde, qui alimenteraient plus tard le canal de Saint-Martory; ce que l'on enlèverait à la puissance torrentielle et dévastatrice du fleuve dans le temps des crues viendrait ainsi, dans la saison sèche, se répandre, comme une infaillible rosée, sur des champs auxquels l'humidité et la chaleur heureusement combinées peuvent faire tout produire.

En résumé, la situation ne comporte pas de retranchemens sur l'évaluation des dépenses pour l'année 1852. Un accroissement est beaucoup plus probable. Avec les 17 à 18 millions de supplément que réclameront, dans le budget ordinaire de 1852, l'effectif militaire et les paquebots de la Méditerranée, avec les 5 à 6 millions qu'il devient utile d'ajouter aux dépenses extraordinaires, l'ensemble des dépenses s'élèvera, d'entrée de jeu, à 1,472 millions.

III. — RECETTES.

Le revenu de l'état est évalué, pour l'année 1852, à 1,382 millions, y compris les 79 millions de l'amortissement, qui sont un article purement fictif du budget des recettes. Pour toute ressource extraordinaire, on y voit figurer un remboursement de 4 millions à faire par la compagnie du Nord. L'évaluation des ressources ordinaires excède d'environ 11 millions celle qui avait été adoptée pour les recettes de l'année 1851. Voici les détails de cette comparaison :

ÉVALUATIONS			PROPOSÉES pour 1852.	ADOPTÉES pour 1851.
Contributions directes			409,658,390 fr.	407,913,110 fr.
Revenus et prix de vente de domaines			10,970,564	8,594,454
Produit des forêts et de la pêche			34,976,940	35,888,605
Impôts et revenus indirects.	Enregistr. et timbre	271,566,000 fr.	780,976,000	763,126,117
	Douanes et sels	154,336,000		
	Contribut. indirectes	309,688,000		
	Produit des postes	45,386,000		
Divers revenus.	Taxe annuelle sur les biens de main-morte		3,150,000	3,150,000
	Produits universitaires		1,750,156	1,788,703
	Produits éventuels affectés au service départemental		19,200,000	17,480,000
	Produits et revenus de l'Algérie		12,265,000	14,560,000
	Rente de l'Inde		1,050,000	1,050,000
	Recettes des colonies (loi de 1841)		5,610,400	5,477,300
Produits divers du budget			19,413,000	31,691,319
Remboursemens (chemin du Nord)			4,000,000	4,000,000
Réserve de l'amortissement			79,642,966	75,660,150
Remboursemens (chemin d'Avignon)			»	1,000,000
Total général			1,382,663,416 fr.	1,371,379,758 fr.

Les augmentations de 1851 sur 1852 s'élèvent à 27,807,189 francs, compensées par des diminutions jusqu'à concurrence de 16,523,531 fr. L'accroissement est donc de 11,283,658 fr. en résultat.

Voilà pour la différence apparente. Au fond, ce qui distingue les évaluations de 1852 de celles de 1851, c'est d'abord un retranchement de 12 millions sur le chapitre des produits divers, retranchement qui s'explique par la concession projetée des chemins de fer de Lyon et de l'Ouest à l'industrie privée; ces lignes ne devant pas rester dans les mains de l'état, il n'y a plus lieu d'en faire figurer les produits dans les élémens du revenu public, pas plus que de porter les frais d'exploitation en dépense. C'est ensuite un accroissement d'environ 18 millions dans le revenu des impôts indirects.

Cet accroissement est au moins problématique. On a pris pour base des évaluations de 1852 les produits réalisés en 1850, sans tenir compte du ralentissement probable du travail et de la consommation. L'on a supposé que le commencement de prospérité qui s'était déclaré pendant une année de repos et de trêve, à une égale distance des époques climatériques de 1848 et de 1852, irait se continuant, peut-être même se développant, dans d'autres circonstances. On a fait plus, on a oublié que des modifications proposées ou à proposer dans certains impôts devait résulter une diminution très sensible dans le revenu.

Prenons pour exemple les droits établis sur les boissons. Le budget adopte pour base des évaluations de 1852 les produits de 1850, aug-

mentés d'un jour de perception en raison de l'année bissextile, soit un peu plus de 101 millions. Cependant les faits doivent se modifier, et l'assiette de l'impôt ne restera pas la même. La commission d'enquête, d'accord avec le ministre des finances, demandera une réduction de moitié dans le tarif des entrées, d'où peut résulter pour le trésor une perte de 5 à 6 millions. Si l'impôt n'est pas énergiquement défendu, la discussion entraînera d'autres sacrifices. En tout cas, l'on se ferait une illusion étrange, si l'on espérait la conservation intégrale de cette branche de revenu.

J'en dirai autant des droits sur les sucres. Le projet de loi soumis en ce moment à la discussion de l'assemblée est la première application que l'on ait tentée en France de la politique qui consiste à provoquer l'accroissement de la consommation par la modération des tarifs. Cette politique est vraie, elle favorise les progrès de l'aisance générale; mais, si l'effet en est direct et certain sur l'alimentation, elle ne tourne pas toujours à l'avantage du trésor public. C'est ce qui me paraît complétement démontré par l'expérience de l'Angleterre. Le gouvernement britannique a réduit, en quatre années, le droit sur les sucres de ses colonies de 59 fr. 5 cent. par 100 kilogrammes à 24 fr. 50 cent. Une diminution aussi énorme, environ 60 pour 100, devait imprimer à la consommation des sucres un développement rapide. En effet, le stimulant a été si énergique, que les quantités consommées annuellement se sont élevées en six années de 210 millions de kilogrammes à 300 millions; mais cet accroissement n'a pas suffi pour combler les vides du revenu. En 1845, la première année de la réforme, le produit des droits sur les sucres tombait de 130 millions de francs à 89; aujourd'hui la perte est encore de 20 millions par année.

Le gouvernement français a proposé de réduire les droits sur les sucres de 49 fr. 50 cent. à 27 fr. 50 cent., soit de 22 fr. ou de 44 pour 100. Cette réduction s'opérerait en quatre années et par fractions égales, à raison de 5 fr. 50 cent. par année. Les 116 millions de kilogrammes que la France a consommés en 1849 ont rendu au fisc 58,569,000 fr. La perte serait de 25,770,000 fr., si la consommation devait rester stationnaire. Pour que le trésor retrouvât, sous l'empire du droit réduit, le même revenu dont il jouit à cette heure, il faudrait un accroissement de 64 millions de kilogrammes dans les quantités consommées. Les causes qui ne permettront pas d'obtenir ce résultat sont nombreuses et puissantes. Premièrement la France n'est pas, comme l'Angleterre, le pays des boissons chaudes. Nous ne prenons pas du thé ou du café deux ou trois fois par jour. Les peuples qui récoltent et qui boivent du vin ne font qu'une faible consommation de sucre; pour augmenter sensiblement cette consommation, des mœurs et des habitudes différentes ne seraient pas moins nécessaires que le bas prix de la denrée.

On a d'ailleurs exagéré, dans des appréciations peu exactes, les quantités de sucre qui entraient dans l'alimentation des peuples étrangers. Si l'Angleterre en consomme 11 kilogrammes par individu et par année, en Hollande, quoi que l'on ait dit, la proportion n'est que de 5 à 6 kilogrammes. En Belgique, les droits sont modérés, et le sucre se vend à meilleur marché qu'en France; cependant la consommation n'excède pas sensiblement 3 kilogrammes par individu. Est-il raisonnable d'espérer que, dans un pays comme le nôtre, où l'aisance ne descend pas aussi bas qu'en Belgique et ne se répand pas aussi loin, l'usage du sucre fera de plus grands progrès?

Ce n'est pas tout. En supposant la thèse du projet de loi fondée en raison, le moment paraît mal choisi pour le mettre en pratique. Le trésor public n'est pas riche et ne peut pas courir les aventures. Une expérience à faire, un problème à résoudre en matière de finances, voilà ce que l'on doit par-dessus tout éviter aujourd'hui. Quand l'abondance sera rentrée dans les caisses de l'état, quand les colonnes du budget cesseront d'étaler des découverts annuels, alors on pourra modérer, au risque de voir baisser le niveau du revenu, les tarifs établis pour les sucres; mais, dans un temps aussi incertain et avec un trésor indigent, nous n'avons pas le droit de faire des remises d'impôt. On n'est pas homme d'état ni financier en jetant le budget par la fenêtre.

Les mêmes raisons s'opposent, et plus fortement encore, à l'abaissement des droits sur les cafés. Sous l'empire de ces droits, qui sont modérés après tout, la consommation du café a doublé depuis dix-huit ans en France. Ainsi l'on ne peut pas dire que les tarifs en gênent le développement. En Angleterre, il est vrai, la réduction des droits a concouru à répandre l'usage du café dans les rangs les plus humbles de la population; mais cette taxe était, avant la réduction, deux fois plus élevée que chez nous. On propose d'abaisser le tarif de 50 pour 100. La consommation est aujourd'hui de 18 millions de kilogrammes; il faudrait donc une consommation de 28 à 30 millions de kilogrammes pour ne rien perdre du revenu. Je ne crois pas prudent de se lancer dans cet inconnu. Maintenons aujourd'hui les impôts tels qu'ils sont; nous songerons plus tard aux réformes.

En se référant à ce qui vient d'être dit, on reconnaîtra qu'il n'y a guère lieu d'espérer que les recettes de 1852 égaleront les évaluations portées au budget. Pour rester dans le vrai, pour se tenir plus près des résultats probables, il convient de ramener le chiffre global du budget aux estimations adoptées par la commission qui a examiné celui de 1851, soit à 1,371 millions.

CONCLUSION.

En résumé, l'exercice 1852 va s'ouvrir avec un découvert de 640 millions. La différence entre les dépenses de l'état et le revenu public ne paraît pas devoir s'élever à moins de 100 millions dans le cours de cet exercice. Il faut donc compter sur un découvert total de 740 millions au 31 décembre 1852.

Nous avons indiqué déjà les moyens à l'aide desquels on pouvait soulager la dette flottante d'une partie de cet énorme poids. Ces moyens consistent à réaliser, par une cession faite à la caisse des dépôts jusqu'à concurrence de 57 millions, la valeur des obligations souscrites par les compagnies du Nord et de Rouen, à concéder à une compagnie financière, en stipulant un remboursement d'au moins 100 millions, le chemin de fer de Lyon, qui va être terminé jusqu'à Chalons-sur-Saône; enfin à donner au trésor l'autorisation d'émettre des rentes, jusqu'à concurrence d'un capital de 40 à 50 millions, pour la consolidation des livrets qui excéderaient le maximum de 1,250 francs. On réduirait ainsi de 200 millions la somme des découverts, et, comme l'anticipation des recettes sur les dépenses fournit en moyenne une ressource de 70 millions, la dette flottante se trouverait ramenée à 470 millions : ce serait là une situation, je ne dirai pas complétement satisfaisante, mais qui éloignerait du moins toute idée de péril et même toute crainte d'embarras.

Je sens bien que je me borne à proposer des expédiens, et que ce système de palliatifs ne rétablit pas l'équilibre dans les finances publiques; mais les solutions provisoires sont les seules possibles aujourd'hui. Nous vivons au jour le jour en toutes choses; nous faisons des lois pour une année; nous plantons à la hâte sur quelques piquets la tente du parlement, comme des nomades politiques destinés à des migrations perpétuelles. Depuis le commencement du siècle, à l'exemple de l'ancienne Égypte, nous comptons les semaines d'années par dynastie. Chaque gouvernement s'abrite sous les ruines de celui qui l'a précédé, menacé de fournir le même genre d'abri à ceux qui vont le suivre. Comment fonder de véritables finances dans un pays où la scène, les personnages et le sol, tout se dérobe devant vous?

Le temps est aux moyens extraordinaires; mais, comme on ne peut pas employer ces ressources d'une manière permanente et à l'état de système, le moment viendra certainement de fortifier les ressources ordinaires et d'accroître le revenu. Les impôts indirects sont une espèce d'échelle mobile de la fortune publique; leur produit s'élève avec la prospérité et s'abaisse dans l'adversité. Le trésor fait une récolte abondante lorsque la nation consomme beaucoup; par ce côté, les

finances dépendent entièrement de la politique. En 1848, le produit des impôts indirects, très considérable pendant les deux premiers mois, tomba de 150 millions, après la révolution de février, pour l'année entière. Il s'est relevé de 50 millions en 1850. Le revenu indirect suit naturellement l'essor que prennent l'industrie et la richesse. C'est un progrès qui va de soi quand l'ordre règne dans les rues et la sécurité dans les esprits.

Une nation qui ne parvient pas à couvrir ses dépenses ne doit pas craindre de s'imposer pour faire face aux nécessités qui pèsent sur elle. J'ai déjà demandé le rétablissement d'un décime, par voie d'addition, à la taxe du sel, dans l'espoir d'en obtenir 25 millions de plus; mais, puisque le gouvernement ne l'a pas proposé et que l'assemblée n'a pas suppléé par son initiative au silence du gouvernement, aux approches de 1852 il me paraît impossible d'aborder une difficulté de cette nature. Nous ne devons pas fournir des armes aux ennemis de l'ordre social. Le souvenir des 45 centimes a été exploité contre le gouvernement provisoire; l'impôt du sel, si l'on commettait à cette heure l'imprudence de l'aggraver, deviendrait un bélier d'attaque à l'aide duquel pouvoir législatif et pouvoir exécutif seraient bientôt battus en brèche. Il ne faut exiger de pareils sacrifices que lorsqu'on est en position de faire appel à la raison calme du pays. Je reconnais que les pouvoirs publics doivent s'adresser à l'impôt pour couvrir l'excédant des dépenses; mais j'ajoute que cela ne peut se faire qu'après l'épreuve de 1852.

Au surplus, la crise que l'on redoute pour l'année 1852 ne paraît pas devoir se prononcer, si elle éclate et quand elle éclatera, sous la forme d'une perturbation jetée dans les régions financières. Les portefeuilles des capitalistes ne sont pas aujourd'hui encombrés de valeurs de toute espèce comme dans les premiers mois de 1848. Ce sont les épargnes des départemens qui viennent à Paris s'échanger par fractions contre des rentes. Les banquiers n'ont pas rempli leurs caisses d'actions de chemins de fer achetées à un très haut prix. Il n'y a pas de grandes spéculations engagées dans l'industrie ni dans le commerce. Aucun emprunt ne surcharge la place. La Banque voit peu à peu se réduire ses escomptes, qui représentent à peine le tiers des valeurs qu'elle avait l'habitude d'accepter. Les compagnies de chemins de fer ont demandé, ou peu s'en faut, à leurs actionnaires tout ce qu'elles avaient à leur demander. Les capitalistes ne se sentent pas gênés, les capitaux restent disponibles; en un mot, les ressources abondent pour l'heure du péril.

Le véritable danger qui nous menace, c'est la suspension ou plutôt le ralentissement du travail. En 1848, les manufacturiers ne fermèrent pas leurs ateliers, parce qu'ils pouvaient préparer des approvi-

sionnemens, les magasins étant vides. Aujourd'hui, les magasins commencent à s'encombrer; pour entretenir la main-d'œuvre sans interruption, des commandes directes seraient donc nécessaires : il faudrait qu'une activité nouvelle, imprimée à l'exportation de nos marchandises, vînt compenser la langueur du marché national. En 1848, l'état dépensa 150 millions en travaux extraordinaires, sans parler de la dépense complétement stérile et dégradante des ateliers nationaux; en même temps, les compagnies de chemins de fer, poursuivant leurs entreprises, occupaient un grand nombre d'ouvriers. Aujourd'hui, la dépense de l'état en terrassemens et en ouvrages d'art est réduite de moitié; presque toutes les compagnies ont terminé ou sont à la veille de terminer leurs travaux; il faut donc susciter de nouvelles et grandes opérations, si l'on veut offrir à l'activité inquiète des esprits et aux bras sans emploi un large exutoire.

Déjà le travail se ralentit dans les fabriques, le bas prix des denrées n'encourage pas les propriétaires fonciers à se jeter dans les dépenses d'amélioration que réclame la culture du sol. La production et par suite la consommation commencent à languir. Il appartient aux pouvoirs publics d'apporter un remède prompt et sûr à cet état des choses. N'attendons pas que les ateliers se ferment et que les multitudes affamées nous demandent du pain. Que la fermeté du gouvernement et la sagesse de l'assemblée rendent la confiance au pays. Appelons, en concédant les lignes de Lyon et d'Avignon, au secours de nos capitaux hésitans ou alarmés les capitaux entreprenans qui surabondent en Angleterre. Ce qui n'était qu'une question de bonne politique devient désormais une question de salut public. Créons du travail à tout prix; ce sera, quoi qu'il puisse arriver, rendre la confiance aux intérêts et donner la sécurité à tout le monde.

LÉON FAUCHER.

Paris, 9 avril 1851.

POÉSIES.

A UN PEINTRE.

Voici sur les coteaux le matin souriant,
Le blond soleil de mai se lève à l'orient;
L'heure propice, ami, comme moi te réveille
Sans doute, et te ramène au travail de la veille.
Ta main ferme reprend le pinceau familier;
Je vois d'ici reluire aux murs de l'atelier
De tes tableaux futurs les exquises ébauches :
Là, des gens pris de vin, dans un lieu de débauches,
Les habits en désordre et les poils hérissés,
Se menacent du poing sur les brocs renversés;
Ici, des cavaliers qui s'en vont à la guerre,
Bien campés sur leur selle et d'une mine fière;
Et les joueurs de boule, et la femme aux yeux doux
Qui sourit dans son cadre avec ses cheveux roux;
Ailleurs, dans le secret d'une verte retraite,
A l'ombre des bosquets chante un jeune poète
Qui fait rêver d'Horace et du Décaméron;
Des hommes en pourpoint, l'épée au ceinturon,
Des femmes dans l'éclat de leurs habits superbes,
Debout à ses côtés ou couchés dans les herbes,
Attentifs et charmés, dans un frais demi-jour,
S'enivrent de parfums, de musique et d'amour.

Enfin, — morne contraste à cette douce idylle, —
Le spectacle effrayant de la guerre civile,
La sombre barricade au coin d'un carrefour,
Une hécatombe humaine encombrant un faubourg,
D'un combat monstrueux victime expiatoire!
— Hélas! n'est-il pas vrai? c'est un tableau d'histoire.

Heureux artiste à qui, par un sort sans égal,
La réalité rit auprès de l'idéal!
Car, pendant que ta main crée une œuvre nouvelle,
Voici ta jeune fille et ton fils avec elle,
L'une, grande déjà, le sourire dans l'œil,
L'autre, vif et hardi comme un jeune écureuil,
Qui te montrent là-bas dans leur grace enfantine
Le galbe ravissant de leur face mutine,
Et leur mère au front pur, au noble et doux maintien,
Qui trouve ce tableau plus charmant que le tien.

Le bonheur te sourit; ouvre-lui ta poitrine;
Vis en paix au penchant de ta verte colline,
Vois fleurir ton jardin et grandir tes enfans,
Oublie un peu la ville et ses toits étouffans.
Assez d'autres, sans toi, pencheront leurs fronts blêmes
Sur ce volcan humain où bouillent les systèmes;
Assez d'autres, jaloux d'escalader le ciel,
Iront porter leur pierre à la tour de Babel.
A de plus doux travaux limite ton envie,
Que la gloire et l'amour se partagent ta vie;
Nage dans la rivière et cours dans les forêts,
A la nature émue arrache ses secrets;
Dans le calme du cœur pense, étudie et rêve;
Le génie à ton front monte comme une sève,
Et tes amis charmés demanderont demain
Quel dieu dans ton travail a secondé ta main.

Tes amis!... Pour te voir, ils désertent la ville;
Ton bateau les conduit sur la Seine tranquille,
Où le calme des bois vous invite au repos.
Dites! mon nom vient-il parfois dans vos propos?
Que je suis loin de vous, ô mes amis! Cent lieues
Déroulent entre nous leurs longues nappes bleues.
Votre cœur pour l'absence est-il pas refroidi?
Tournez-vous quelquefois vos yeux vers le midi?

C'est là que loin de vous, sans amis, sans maîtresse,
Je vis seul, dans les champs promenant ma paresse.
Mon œil suit les progrès du seigle et du froment;
J'admire la forêt en artiste, en amant;
J'y découvre des nids de pinsons et de merles
Au fond desquels les œufs brillent comme des perles;
Quelquefois je poursuis, tourmenté par un dieu,
Une rime qui fuit comme un papillon bleu,
Et j'écoute le soir, errant à l'aventure,
Ce concert infini qui sort de la nature.
Les arbres d'un verger entourent ma maison;
Des prés, un coteau vert, bornent son horizon.
Ma terrasse domine un chemin plein de pierres
Qu'ombragent des noyers plantés le long des terres.
Là passent chaque soir les enfans du hameau
Qui vont à la rivière abreuver leur troupeau,
Les robustes chevaux ramenant de la plaine
Ou des prés d'alentour une charrette pleine,
La vache aux flancs tigrés, et, suivant la saison,
Les moissonneurs hâlés regagnant leur maison
En portant sur le dos les gerbes des glaneuses,
Des groupes de faucheurs et de brunes faneuses,
Ou de gais vendangeurs enivrés de raisin,
Qui de leurs jeux bruyans troublent l'écho voisin.

Voilà tous mes plaisirs, mes bruits, mes habitudes,
Et rien ne me distrait de mes chères études,
Et pourtant je suis triste, et je ne sais pourquoi
Un vide douloureux déjà se fait en moi.
Ah! tu ne suffis pas, ô nature immortelle,
A tarir dans nos cœurs cette plainte éternelle!
Je le sens; j'ai besoin de revoir mes amis.
Venez, je vous attends; vous me l'avez promis!
Quand septembre fera dans nos vignes fécondes,
Sous sa fraîche rosée, enfler les grappes blondes,
Venez, amis. Vos pas réjouiront mon seuil,
Et le maître et les chiens iront vous faire accueil.

LA RIVIÈRE.

L'autre jour, pour tromper les heures enflammées,
Sur la fraîche rivière, à l'ombre des ramées,

Je laissais s'en aller mon bateau nonchalant
Sous l'abri du fayard et du peuplier blanc.
Le baume, les orchis et la menthe sauvage
Parfumaient les talus qui bordent le rivage;
Les mouches coquetant dans leur robe d'azur,
L'agile demoiselle au corsage d'or pur,
Auprès des papillons émaillés de topaze,
Se miraient à fleur d'eau sur leurs ailes de gaze;
Le beau martin-pêcheur passait comme un éclair
Avec des cris aigus et rasait le flot clair;
Les merles insolens, gorgés de rouges baies,
Comme des écoliers sifflaient le long des haies,
Et la bergeronnette au plumage moiré
Trottait d'un pied léger sur le sable nacré.
Et moi, tout enivré de l'émotion pure
Que verse dans mon cœur l'aspect de la nature,
Admirant le beau jour, respirant les odeurs
Qui s'échappent de l'eau, des arbres et des fleurs,
Regardant se mouvoir dans l'ombre et la lumière
Tout ce monde joyeux qu'attire la rivière,
Je suivais, sans que rien interrompît leur cours,
Les rêves enchantés de mes jeunes amours.

Pendant que mon bateau descendait sans secousse,
Traînant ses avirons dans les joncs et la mousse,
J'aperçus tout à coup au détour du ruisseau
Une femme rêveuse assise au bord de l'eau.
Comme tu tressaillis, ô mon cœur! — C'était elle,
Celle dont la beauté trouble mon sommeil, celle
Qui retient ma pensée enchaînée à ses pas,
Et qui m'a pris mon ame, et ne s'en doute pas!
Elle me reconnut et m'appela du geste.
Je n'avais pas touché le bord, que d'un pied leste
Elle franchit l'espace avec un cri joyeux;
Un plaisir enfantin animait ses beaux yeux;
La barque sous le choc avait quitté la rive,
Déjà sa belle main tient la barre captive :
— Allons! ramez! dit-elle. — Et voilà le bateau
Qui relève sa proue et part comme un oiseau.

Les arbres des forêts que le ruisseau traverse,
Le rivage, les joncs couraient en sens inverse
Chaque fois que la rame, au murmure de l'eau,

Avec un rhythme égal plongeait dans le ruisseau.
Son œil tout ébloui de ces riches images
Flottait sans se fixer sur les frais paysages.
Elle bénissait Dieu d'avoir fait ce beau jour,
Et mon cœur et mes yeux se remplissaient d'amour.
Et dans votre spectacle, ô nature éternelle,
Je ne voyais, n'aimais et n'admirais plus qu'elle!

Nous allâmes long-temps et tous les deux ainsi,
Elle calme, et moi plein d'un amoureux souci.
Cent fois pour lui parler je suspendis la rame;
Hélas! le cher secret qui tourmentait mon ame
Sur ma bouche cent fois vint éclore et mourir,
Cent fois s'est refermé mon cœur prêt à s'ouvrir!
— O paroles d'amour qu'un regard effarouche,
Vous avez reculé sur le seuil de ma bouche!
Au moins si mes regards avaient parlé pour moi,
Si mes frémissemens, mon trouble, mon émoi...
— A ces signes certains, l'amour doit se connaître, —
Mais non... elle rêvait — ou le feignait peut-être.

A LA FLEUR DU BLÉ.

Toi qui t'épanouis sans faste
Dans l'épi barbelé,
O fleur laborieuse et chaste,
Petite fleur du blé,

Ce n'est pas pour toi qu'est la gloire
D'embaumer les cheveux
Et de parer le sein d'ivoire
Des belles aux doux yeux.

Tu n'iras pas, fleur bien-aimée,
Paysanne sans art,
Dans une chambre parfumée
Mendier un regard.

Les coupes de marbre et d'agate
Sont pour les bluets bleus
Et pour le pavot écarlate,
Tes voisins paresseux.

Moins orgueilleuse que la rose,
  Au pauvre tu souris,
Car de sa sueur il arrose
  Le sol où tu fleuris.

C'est lui qui te tresse en guirlande
  Avec sa rude main,
Et va te porter en offrande
  A la croix du chemin.

Si tu n'es ni rose, ni belle,
  Tu crois en liberté,
Et c'est de ta manne éternelle
  Que vit l'humanité.

Tu brilles dans la plaine blonde
  Lorsque juin est en feu,
Achevant ton œuvre féconde
  Sous le regard de Dieu.

Dans ta corolle s'élabore
  Le suc puissant du grain.
Le soleil l'achève et le dore;
  Nous en ferons du pain!

O fleur laborieuse et chaste,
  Salut, ô fleur du blé,
Toi qui t'épanouis sans faste
  Dans l'épi barbelé!

CHARLES REYNAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1851.

Le cabinet transitoire qui gérait l'intérim depuis tantôt deux mois s'est retiré devant un cabinet définitif. Ce cabinet comprend pour une notable partie les membres de l'ancien gouvernement, de celui que la chambre a renversé le 18 janvier; nous disons tout de suite son plus gros, mais son plus inévitable péché. Il se rattache par M. Léon Faucher, par M. Buffet, aux souvenirs du premier ministère de la présidence; il est enfin complété avec des hommes universellement estimés, qui, tirés des différentes fractions de la majorité parlementaire, ne tiennent chacun à la leur, ce dont il est bon de prendre note, que par les extrémités les plus conciliantes, M. de Crouseilhes et M. de Chasseloup-Laubat. Le général Randon et M. Magne restent chargés des portefeuilles qui leur avaient été confiés avant le 10 avril. Tel est, dans la diversité de ses élémens, le nouveau conseil que le chef du pouvoir exécutif vient d'appeler auprès de sa personne.

Que ces choix n'excitent pas un enthousiasme de reconnaissance et d'adhésion, rien de plus simple; nous voudrions seulement savoir quels seraient ceux à qui l'on eût décerné un accueil triomphal. Que ces choix aient été reçus avec des mécontentemens si affectés, voilà ce que nous n'expliquons pas bien. On a quelquefois chez nous une singulière façon d'apprécier les choses; si fort éprouvé qu'on soit, on ne peut se persuader assez qu'on vit en un temps d'épreuves indéfinies; on raisonne tout à son aise de ce qui serait pour le mieux dans le meilleur des mondes, sans trop penser que l'on n'est pas bien sûr de n'être point dans le pire. En bonne conscience, avait-on le droit d'attendre que, de cette pénible dislocation de tous les pouvoirs dont nous subissons le spectacle depuis plus de six mois, il naquît aujourd'hui quelque pouvoir nou-

veau qui fût un modèle achevé de régularité constitutionnelle, un parangon d'influence et d'autorité? Eh quoi! la veille encore, on se démontrait à l'envi l'impossibilité de toutes les combinaisons, on ne dressait que trop aisément la statistique de tous les obstacles qui hérissaient la route; comment donc ensuite aurait-on la prétention de supposer que ces obstacles aient dû disparaître du soir au matin? Comment construire un grand gouvernement là où tout à l'heure il n'y avait pas de gouvernement du tout? La circonstance a donné ce qu'elle comportait; il en est sorti, de guerre lasse, des personnes honorables et courageuses qui vont encore essayer, à leurs risques et périls, de faire ce qu'il est seulement possible de faire en cette cruelle phase de nos destinées : de durer eux-mêmes en nous aidant à durer. Le leur permettra-t-on? Ce ne sont pas eux qui perdront le plus à ce qu'on les en empêche.

Ce serait une étrange illusion de croire qu'il soit si facile, même à des gens de cœur, d'accepter, dans les circonstances où nous sommes, la rude tâche de gouverner. Il y faut aujourd'hui un patriotisme sérieux et sévère, qui n'ait pas besoin pour récompense de l'éclat des grands coups et des succès de théâtre. La besogne, encore une fois, est aussi modeste que laborieuse; les mérites de ceux qui se rendront dignes de l'accomplir seront des mérites solides dont la patrie leur saura gré, quand une fois on aura touché des rivages plus calmes, dont on ne leur tiendra peut-être pas compte pendant le désarroi de la traversée. Il ne s'agit pas, pour le ministère issu de cette crise douloureuse, de se substituer au pays et de jouer à lui seul le rôle scabreux de dieu sauveur; on ne lui demande que de maintenir le pays dans la libre possession de lui-même et de veiller jusqu'au jour où le pays parlera, pour qu'il parle en toute sincérité. Des adversaires qui ne lui ont pas même laissé le temps d'ouvrir la bouche pour s'annoncer ou pour se défendre l'ont nommé d'emblée un ministère de provocation et d'audace; il est uniquement un ministère de nécessité. L'audace est chez les hommes d'état émérites qui se flattent toujours de transiger pour la France et sans la France, qui, tout pleins de l'excellence de leurs propres solutions, poursuivent à tout prix l'avénement de leurs rêves et de leur fortune, qui travaillent de loin à le ménager dans un avenir quelconque, sauf à sacrifier, s'il le faut, le bien le plus clair du présent aux chances plus ou moins probables d'une victoire future. Ils oublient pourtant que la nation ne doit plus guère avoir de goût pour les audacieux; ils lui ont coûté trop cher. S'il est maintenant un sentiment unanime, que ce soit tardive réflexion ou peut-être seulement une trop lâche sagesse, c'est à coup sûr de ne point vouloir qu'on force les circonstances, c'est d'attendre, même d'une attente désespérée, l'aiguillon du moment nécessaire, et de ne pas bouger, si l'on a moyen de patienter encore. Le ministère doit être l'interprète et l'agent de cette humble et lente direction politique dans laquelle l'esprit français se résigne aujourd'hui à marcher, tant il a peur des faux pas, des aventures. Les aventures ne seront pas de son ressort. La révision, si le parlement consent à la révision; la pleine et entière manifestation de la libre volonté du pays, si le parlement ne consent pas à faire réviser le pacte constitutionnel : le nouveau cabinet n'a point à présenter d'autre programme, et ce n'est point un programme nouveau. Il n'y a rien là qui exige des frais d'invention; il suffit d'obéir discrètement aux signes du temps, à mesure qu'ils apparaîtront, et de suivre au jour le jour, avec

une loyale conscience, les progrès d'une situation dont le dénouement n'est dans la main de personne.

Et cependant combien il s'en faut que ce soit là un métier d'automates, et combien il est nécessaire d'y apporter de résolution, de consistance morale, soit pour l'entreprendre, soit pour le mener à bonne fin! Ce n'est pas assez que le métier de ministre ainsi entendu n'ait guère de séductions attrayantes; les temps sont faits et les régions parlementaires sont disposées de telle sorte que ceux qui l'acceptent par devoir ont à braver un véritable interdit. Nous avons vu l'instant où il paraissait définitivement impraticable d'arriver à la formation d'un cabinet. Les ministres transitoires avaient très bonne envie de s'en aller; tous les gens sensés et désintéressés qui restent en dehors des coteries déploraient amèrement la faiblesse croissante du pouvoir et s'indignaient de le voir traîner une existence équivoque dans des conditions si précaires. Mais que voulez-vous? Il est des partis pris que rien ne touche. Il est des parlementaires héroïques qui, sous prétexte de venger l'honneur du parlement, auraient volontiers laissé dépérir jusqu'au bout le parlement lui-même. On ne se figure point l'empire que peuvent exercer dans des passes aussi étroites certaines natures tracassières et cassantes qui reviennent toujours à la charge, qui poussent droit devant elles au risque de tout rompre, excepté leur orgueil, lequel ne rompt jamais. Il faut leur céder et leur céder encore; ces esprits-là s'attachent à vous et ne lâchent plus; ils vous noieront, mais, soyez tranquille, ils se noieront avec vous. Leur activité narquoise et chagrine multiplie les obsessions; ils écriront billets sur billets; ils useront à courir après vous leurs souliers ou leurs chevaux, le tout, bien entendu, non parce qu'ils vous aiment (ils ne se donnent pas même la peine de vous le faire croire), le tout pour le service de cette âpre passion qu'ils mettent à jouer le jeu de la politique, et qui ne vieillit jamais chez eux, même en vieillissant dès leur jeunesse le visage où elle est incrustée. Ce sont de ces personnes qui se frottaient les mains dans les couloirs et dans la salle des conférences en répétant sur tous les tons : — Le ministère n'est pas fait, le ministère ne se fera pas! Avaient-elles par hasard un ami inscrit sur quelque liste, avec quelle ardeur elles le prêchaient jusqu'à ce qu'il eût biffé son nom, et comme ensuite elles triomphaient dans la naïve expansion de ces bizarres vanités de joueur opiniâtre, comme elles triomphaient de tenir en échec toutes les combinaisons de portefeuille, comme elles couraient d'un pied léger semer la bonne nouvelle : — Je vous l'avais bien dit, le ministère n'est pas fait!

L'alarme cependant gagnait le pays : c'est un symptôme malheureusement trop constaté que les travaux ont partout beaucoup diminué; les dérangemens de la machine politique se communiquent plus que jamais dans toute la machine sociale, et puis le public se demandait si c'était dorénavant la loi des pouvoirs de l'état de se paralyser toujours à force de mutuelles défiances. L'indifférence et le doute du public atteignaient plus directement chaque jour le peu qui reste en France pour représenter une autorité ou une liberté. Qu'importe? on avait une décision arrêtée, on voulait dicter de strictes conditions, les dicter, c'est le mot, au pouvoir exécutif, et le contraindre à les subir sous peine de n'avoir pas de ministres. Vainement celui-ci acceptait quiconque lui était proposé et n'élevait pas de difficultés contre les personnes; on voulait une

écriture qui attestât qu'il avait passé sous le joug. Point d'abdication signée avant le temps, point de ministère. M. Barrot s'appliquait de son mieux à sortir de peine et à délivrer le président du mauvais charme; on s'efforçait de lui persuader qu'il était joué, que c'était la sorcellerie de l'Élysée qui allait à son tour le saisir. Le ministère était fini; le château de cartes avait l'air de se tenir debout, on en retirait une, et tout tombait. Voilà comment il a bien fallu le faire sans compter avec ces dictateurs clandestins qui ne veulent compter pour leur part avec la dignité de personne.

Le président n'en est pas moins, diront-ils, venu jusqu'à ses fins; il a rusé pour lasser son monde, et il a retrouvé au dernier moment le cabinet de prédilection, celui qu'il s'est ménagé de longue main en vue de la fameuse opération par où la France doit en passer. Nous ne croyons pas beaucoup en ce temps-ci à une si noire et si profonde dissimulation; nous croyons même qu'en général il y a bien plus d'innocence que l'on n'en suppose dans la conduite des affaires humaines. M. Rouher, M. Baroche, ne nous paraissent pas encore les grenadiers du 18 brimaire, et nous n'avons aucune raison de penser que ce rôle-là ne leur déplût pas autant qu'à personne. — Mais n'est-ce point une outrageante témérité de leur part d'affronter ainsi l'assemblée qui leur a tout récemment signifié sa désaffection? n'est-ce pas une manœuvre systématique du pouvoir exécutif pour amoindrir toujours la considération du parlement en lui infligeant de plus belle les hommes dont il n'a pas voulu? — Ce sont encore là de ces calculs trop savans pour la pratique, dont on remplit l'histoire quand on la construit après coup. Si l'on a pris les ministres abattus sous le scrutin de janvier, c'est par une raison probablement beaucoup plus simple : c'est parce que les tacticiens avaient si bien mis l'embargo sur tous les ministres possibles, qu'on n'en trouvait plus d'autres que ceux-là. Les tacticiens qui n'ont pas de responsabilité, ou qui la font petite en la partageant beaucoup, peuvent se soucier médiocrement que la France s'afflige de n'être pas gouvernée. Le pouvoir exécutif était mieux placé pour comprendre qu'il fallait en finir. Le mot de la dernière combinaison ministérielle est là. Si le président eût voulu défier l'assemblée, comme on l'en accuse, il n'avait qu'à garder le 18 janvier son ministère bel et bien battu; pas une syllabe de la constitution ne l'obligeait à s'en priver. Ce ministère a cependant subi son arrêt; ce n'est pas sa faute si les partis n'ont pu le remplacer; il revient parce qu'on lui a laissé la place libre; il revient en compagnie suffisante pour la garnir et en changer la physionomie. Après tout, il y a presque trois cents membres de l'assemblée qui se sont formés en une minorité respectable et compacte autour des ministres disgraciés par une majorité de toutes couleurs, et cela dès le lendemain de leur chute. Nous ne voyons pas pourquoi la plus importante fraction de l'assemblée ne pèserait point dans les conseils du président autant que des fractions plus ou moins minimes par le nombre, qui ne rachètent cette infériorité que par un surcroît de bruit et d'agitation.

Ces raisons, qui nous paraissent d'autant meilleures qu'elles sont moins ambitieuses, n'ont point eu d'effet sur l'esprit de M. Sainte-Beuve. L'honorable M. Sainte-Beuve est un jeune représentant tout plein de conscience et d'honnêteté, qui suit toujours opiniâtrément un certain sillon à lui, un sillon comme tous les sillons, très droit et très étroit. Il a une théorie de par-

lementarisme anglais extrêmement estimable; seulement il la consulte trop; quand il se rencontre quelque chose de difficile à faire en France, il se demande trop scrupuleusement ce qu'on ferait si l'on était en Angleterre, et s'entête à ne pas dévier d'un iota de son modèle suprême. Il est certain que la situation présente diffère du tout au tout des règles les plus élémentaires de la poétique constitutionnelle; mais elle n'en irait pas mieux, parce qu'on les lui appliquerait au rebours. Nous ne dirons plus qu'un mot de M. Sainte-Beuve, et nous sommes sûrs qu'il ne le prendra point en mauvaise part : il a un ancêtre dans le parlement, c'est M. Duvergier de Hauranne. Cette filiation intellectuelle aide un peu à comprendre l'acharnement avec lequel il a ouvert l'attaque contre le ministère du 10 avril à peine assis à son banc. On sait le résultat de cette première lutte, qui n'a été un succès pour aucun des deux camps. Cinquante-deux voix ne donnent pas un brevet de longévité au cabinet qui débute par là; mais, d'un autre côté, il se pourrait bien qu'on s'aperçût maintenant, parmi ses adversaires, du mauvais cas où l'on se mettrait en poussant trop vite à sa chute. On a dit que les diverses fractions de la majorité n'étaient point assez solidaires de l'existence et des actes du cabinet. Si c'est là sa faiblesse, c'est peut-être aussi sa raison d'être. Le jour où la majorité le renversera, c'est qu'elle sera prête à en constituer un autre qui l'exprime tout-à-fait; le renverser à moins ne serait-ce pas chercher la destruction à plaisir, et avec un plaisir trop évident? C'est sans doute à tous ces titres que les nouveaux ministres ont été assurés, avant même de prendre les affaires, du solide appui des hommes les plus haut placés de la majorité, de ceux qui sont à la fois parmi les plus éminens et les plus sages, ce qui par malheur ne se trouve pas toujours ensemble.

On devait des adieux polis aux ministres intérimaires, qui se sont en général acquittés de leurs charges avec le zèle le plus louable. Nous nous permettrons cependant de dire que ce zèle aurait gagné à se montrer moins au ministère de l'agriculture et du commerce. L'intérim était naturellement un temps d'arrêt forcé pour les affaires; il n'en a pas moins profité beaucoup dans l'hôtel de la rue de Varennes à une coterie qui ne perd ni une occasion ni une heure pour consolider l'influence occulte qu'elle exerce : nous voulons parler du comité protectioniste, qui avait un des siens au ministère du commerce. Les derniers jours de l'administration de M. Schneider ont été employés avec une précipitation singulière à se précautionner non-seulement contre la liberté des échanges qui frappe à la porte, mais contre toute tentative de réduction sur les tarifs. On sait que, depuis la loi de 1849, la liberté de navigation existe en Angleterre; les Anglais admettent tous les pavillons à participer sur le pied d'une égalité entière au commerce national, mais ils ont indiqué cependant qu'ils comptaient obtenir la réciprocité. Pour décider s'ils obtiendraient ou non cette réciprocité de la France, ou plutôt et plus exactement pour décider qu'ils ne l'obtiendraient pas, M. Schneider, au moment de quitter le ministère, a institué une commission où domine en masse l'élite du protectionisme, où siégent les deux chefs avérés de cette église. Ces deux chefs dirigent aussi, de par la même investiture officielle, un conseil de perfectionnement établi sur des bases assez curieuses pour le bien prétendu de l'enseignement industriel; peut-être ce conseil va-t-il bientôt renouveler le vœu célèbre qu'on formula

l'an dernier dans le conseil-général des manufactures et du commerce, à l'effet d'astreindre les professeurs d'économie politique à prêcher le régime prohibitif. Enfin ces deux mêmes personnes ont encore été introduites dans la commission qui doit aller examiner la grande exposition de Londres pour étudier l'état respectif des industries. Composée comme elle l'est, on n'a point à craindre que cette commission réclame une réforme quelconque de nos tarifs. M. Schneider a fait ainsi, pendant tout le temps et jusqu'à la dernière minute de son court ministère, le plus d'honneur qu'il pouvait aux deux grands maîtres de la secte protectioniste; on ne saurait s'étonner de cette dévotion chez un si bon croyant.

La discussion de la loi sur les sucres a été suspendue dans les premiers jours du mois pour laisser à la commission, alors présidée par M. Buffet, le loisir de mettre en harmonie les différens amendemens présentés sur le système de taxation. Nous avons dit quelles étaient les dispositions essentielles du projet de loi. Ce projet se réduit à quatre points dominans : 1° le système de taxation; 2° le dégrèvement; 3° la marche plus prompte du dégrèvement pour les sucres coloniaux que pour les sucres indigènes; 4° l'abaissement de la surtaxe pour faciliter l'admission des sucres étrangers. La discussion en est restée au premier de ces points. M. Buffet a expliqué très clairement toute l'économie du nouveau système qu'on se proposait d'introduire pour la tarification exacte des sucres. Il a résolûment converti l'assemblée au saccharimètre dont nous avions fait nous-mêmes ici une critique qui n'était point, à ce qu'il paraît, assez équitable; nous ne demandons pas mieux que de faire en revanche pleine réparation d'honneur à l'instrument de M. Clerget, qui est, nous assure-t-on, non-seulement très scientifique, mais aussi très commode pour tout le monde, excepté pour les raffineurs, contre lesquels il sert. Le saccharimètre donne la mesure exacte de la richesse saccharine contenue à différens degrés dans les différens types de sucres, abstraction faite de la richesse du rendement. Les droits sur le sucre étaient jusqu'à présent répartis d'après la seule indication des nuances; la commission proposait, par l'organe de M. Buffet, de les répartir désormais d'après la richesse intrinsèque des sucres bruts, mesurée avec le saccharimètre. M. Benoît d'Azy et M. Dumas ont fait adopter qu'on taxerait en raison de la richesse absolue du sucre brut combinée avec la richesse de rendement du sucre raffiné. C'est ainsi modifiée et à cet endroit du débat que la loi est retournée aux mains de la commission.

Le tableau de cette quinzaine ne serait pas complet, si nous en restions à ces affaires d'ordre industriel ou politique. Il faut que nous parlions encore de certaines publications qui, à des titres divers, ont produit quelques rumeurs. Émanées d'esprits très différens, elles ont cependant cette grande ressemblance, de frapper d'un arrêt également impitoyable les fondemens mêmes de notre ordre politique, et de traiter le plus lestement du monde cette malheureuse société moderne qui est de la sorte battue de toutes parts. C'est encore là d'ailleurs une des marques du temps. Les esprits se sont tellement faussés, qu'ils ne savent point s'arrêter dans un milieu raisonnable pour combattre les extrêmes. D'un extrême ils vont à l'autre, et c'est là tout leur remède. *Légitimisme* ou *socialisme*, nous criait-on l'autre jour, comme s'il n'était pas très facile et très juste de répondre : Ni l'un ni l'autre. Le socialisme espère absorber l'individu

dans l'état; voici un docte législateur qui se met en tête de délier tous les liens qui tiennent et enserrent l'état, pour rendre plus de libertés aux individus. M. Raudot nous a prouvé, dans un premier ouvrage, que la France se mourait, depuis la révolution de 89 tout au moins; il nous donne dans celui-ci les moyens de restaurer la grandeur de la France. Rien de plus aisé : supprimez la conscription, remplacez-la par le recrutement volontaire; — ayez aussi des volontaires pour l'armée navale; — faites nommer les préfets par les conseils-généraux des départemens; — rétablissez les provinces, les vieilles provinces avec leurs vieux noms, et donnez-leur des gouverneurs véritables; — laissez-les construire leurs chemins comme elles voudront, percevoir elles-mêmes l'impôt, le distribuer elles-mêmes dans presque toutes les dépenses; — abolissez les contributions des portes et fenêtres, les octrois et les droits réunis; — imposez les billards, les chiens, les chevaux, les fusils et les domestiques : — vous aurez bientôt une France nouvelle. Nous nous sommes bornés à copier ici respectueusement la table des chapitres du livre de M. Raudot. C'est un livre grave; l'auteur sait son budget, et il refait la France à la baguette avec une assurance que nous regrettons de ne point partager, mais qui n'est en somme aucunement blessante. M. Raudot plaide d'ailleurs une bonne cause, celle de la liberté; il cherche malheureusement la liberté là où était autrefois le privilége, mais enfin, même quand il croit la trouver où elle n'est pas, il garde encore dans sa pensée quelques-unes des inspirations généreuses qu'elle suggère à ceux qui l'aiment. M. Raudot enfin se respecte toujours lui-même en combattant ses adversaires, trop peut-être; mais mieux vaut cent fois ce respect un peu prétentieux de son importance que le dévergondage ridicule du pitoyable livre qui lui a fait la malice de paraître en même temps que le sien.

Il y a toujours à côté du charlatan de place publique un homme habillé de jaune et de vert qui amasse la foule par ses contorsions et ses lazzis. Tantôt il est gai jusqu'aux larmes et joue l'ivrogne à ravir; tantôt il affecte de pleurer tout de bon, il s'arrache ses faux cheveux, il simule la plus parfaite des terreurs stupides : c'est une autre recette pour attirer les passans. Nous ne voulons rien dire du *Spectre rouge de* 1852, sinon que l'auteur nous paraît tout-à-fait jouer ce rôle médiocre dont nous donnons ici l'idée, et le jouer même très médiocrement pour le compte des charlatans d'absolutisme qui dressent leurs tréteaux dans nos carrefours. La comparaison n'est peut-être pas très polie, nous en demandons pardon à nos lecteurs; nous venons de lire cette brochure éminemment conservatrice, ce n'est pas une école de beau langage et de bonnes manières. L'auteur, qui nous annonce l'arrivée des rouges en 1852, en dit plus qu'il n'en faudrait, si c'était un personnage plus sérieux qui parlât, pour leur mettre du cœur au ventre. Son cœur à lui appartient toujours au futur César, dût sans doute ce César venir de la Russie avec ces canons russes qui seuls nous sauveront. « Je vous dis, ô bourgeois, que votre rôle est fini! de 1789 à 1848, il n'a que trop duré, etc., etc. » Oh! la belle apocalypse et que c'est dommage de la savoir déjà sur le bout du doigt, et, qui pis est, d'en connaître les auteurs!

Quand on a remué ces creuses et malsaines billevesées, on trouve encore plus de prix à des pages comme celles que M. Cousin écrivait ici l'autre jour; on sent mieux la beauté de ces nobles idées libérales dont il prenait si élo-

quemment la défense. On a trop affecté de ne voir dans l'écrit de M. Cousin que des réminiscences d'homme de parti, qu'un triste souvenir de février, hostile aux uns, indulgent pour les autres; la révolution de février n'était là qu'une preuve de surcroît à l'appui d'une thèse plus générale et plus haute. M. Cousin ne se proposait d'enregistrer le bilan de personne; il ne s'en prenait point aux torts des individus; il voulait seulement qu'on n'essayât plus de dissimuler ces torts individuels en calomniant par forme de diversion des idées auxquelles il croit d'une foi si ancienne et si profonde.

La situation toujours aussi douteuse du cabinet britannique est bien faite pour consoler les ministères dans l'embarras, en leur montrant que le mal est général. Singulière destinée du régime constitutionnel à cette heure critique où nous sommes, et qu'il est malheureux de le voir ainsi partout s'offrir à ses détracteurs sous son aspect le plus médiocre! Il semble que ce soit devenu la loi d'existence de tous les cabinets de ne plus subsister que parce qu'il est impossible à leurs adversaires de prendre la place où l'on ne les laisse qu'à peine. Le ministère de lord John Russell ne gouverne plus qu'avec des majorités insignifiantes, qu'on a l'air de ne lui accorder que par grace et pour l'empêcher de tomber encore sous un scrutin dont les vainqueurs ne seraient pas à présent en état de profiter. Lord Stanley a confessé très sincèrement que ses amis n'étaient point à même de prendre le pouvoir; ses amis se dédommagent en ne permettant pas que le pouvoir s'exerce dans sa plénitude. Les rancunes irlandaises se joignent aux mauvais vouloirs des protectionnistes pour rappeler en toute occasion au cabinet whig qu'il est sous le coup de leurs votes, et qu'il n'a désormais de par leur bon plaisir que de précaires destinées.

Ce mois-ci avait cependant commencé sous de plus favorables auspices. Il s'était trouvé dans les communes une majorité de 249 voix contre 85, pour repousser le bill de réforme électorale présenté par M. Locke King, le même bill sur lequel lord John Russell avait été battu complétement il y a peu de semaines. Le parlement avait alors cédé à l'envie de rompre quand même avec le ministère, et le premier succès du bill de M. Locke King n'avait d'autre signification que d'être un congé en bonne forme pour lord John Russell, qui ne l'adoptait pas. Convaincu aujourd'hui qu'il faut encore garder l'administration des whigs, le parlement n'a point paru se soucier beaucoup de la réforme électorale qu'il avait d'abord acceptée à une majorité si éclatante. Ceux des conservateurs qui avaient laissé sur ce terrain-là le champ libre aux radicaux contre le ministère se sont ralliés à lui pour arrêter la mesure radicale au passage, et les libéraux plus ou moins avancés n'ont pas été fâchés d'écarter encore provisoirement de leur chemin cette grosse difficulté que leur eût préparée la victoire. Ils se sont rendus avec une docilité exemplaire aux promesses de lord John Russell, qui s'est engagé à présenter une véritable réforme à la prochaine session, mais sans s'expliquer très au long sur ce qu'elle devait être, puisqu'après tout il n'est point assuré de conserver les affaires jusqu'en ce temps-là.

Les communes ont également pris en considération le bill destiné à relever les Juifs de l'incapacité politique dont les frappent les quelques mots contenus dans la formule du serment qui ouvre, en Angleterre, la carrière parlementaire.

Il avait été convenu à la fin de la dernière session que la chambre saisirait, au début de celle-ci, la première occasion d'en finir avec cette mesure. M. de Rothschild attend toujours en effet, depuis 1847, que l'on veuille bien lui ouvrir la porte de cette chambre où l'ont envoyé ses électeurs, et il ne serait pas trop tôt de l'admettre; mais il faudra sans doute qu'il attende encore jusqu'aux prochaines élections générales, car si les communes l'ont implicitement admis sans que sir Robert Inglis ou M. Plumptree aient même manifesté d'opposition que pour la forme, il n'en est pas plus avancé. Le bill doit aller aux lords, qui le rejetteront très certainement. Lord John Russell ne paraît pas lui-même se préoccuper beaucoup de savoir comment il le fera passer par cette épreuve nouvelle; il sait qu'il ne passera pas et ne pense probablement qu'à dégager d'une manière ou de l'autre, en le présentant, la parole qu'il a donnée aux libéraux de la Cité de Londres.

Est ensuite venue la question du budget. Le débat coïncidait justement avec la publication des résultats financiers du premier trimestre de l'année 1851. C'était une coïncidence précieuse pour le chancelier de l'échiquier, qui pouvait ainsi jeter à la face de ses critiques les plus acharnés le chiffre toujours croissant des recettes de la Grande-Bretagne. L'augmentation s'élève en effet, pour l'année entière, à 446,000 livres, pour le trimestre à 283,000. L'augmentation est à peu près de la somme même dont le chancelier de l'échiquier avait, l'année dernière, diminué les taxes : nouvel encouragement fourni par la pratique aux doctrines du *free-trade*. Ainsi, malgré les notables diminutions apportées depuis le mois de juillet aux droits sur le sucre, sur les briques et sur le timbre, ces trois articles ont donné à la douane un produit beaucoup plus considérable que dans le trimestre correspondant. Il y a dans cette situation du revenu public une preuve incontestable de la prospérité générale du pays : il est évident que la consommation s'étend de plus en plus, et l'on ne peut pas dire que ce progrès ne soit point normal, qu'il soit dû à quelque circonstance accidentelle ou temporaire. Les chemins de fer anglais vont bientôt être terminés, et l'ardeur de la spéculation qui s'était emparée de ces grands travaux s'est tout-à-fait refroidie. Il n'y a point maintenant de ces entreprises extraordinaires en cours d'exécution. La foule d'ouvriers employés dans Hyde-Park à la construction du palais de cristal donne, il est vrai, sur ce point l'idée d'une véritable surexcitation industrielle; mais ce ne sont, après tout, que quelques fondeurs, charpentiers et vitriers, qui trouvent là une occupation particulière, et ce mouvement ainsi concentré ne saurait expliquer la richesse universelle attestée par le chiffre du revenu. Il faut, pour que la consommation atteigne de pareils chiffres, que l'activité de la nation se dépense très positivement dans des voies régulières et certaines; ce développement général est une source d'abondance beaucoup plus sûre que ne pourrait l'être une application excessive et exclusive des bras et des capitaux à telle ou telle branche de l'économie sociale. Lorsqu'il y a cinq ou six ans, l'Angleterre se livra sans réserve à la *manie du railway*, comme on disait alors, les grandes fortunes qui se firent furent bien compensées par de grands désastres, et la situation demeura plus brillante en apparence que solide en réalité.

Le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, avait donc le droit de dire

que les salutaires réformes de sir Robert Peel continuaient de porter leurs fruits dans les mains des whigs; mais, en face d'un trésor surabondamment rempli, comment maintenir l'impôt le plus désagréable à la nation, l'*income-tax?* Sir Charles Wood persévérait cependant à demander à la chambre de lui continuer cette ressource extraordinaire. Nous avons exposé dans le temps tout l'ensemble du budget dont la présentation aggrava les difficultés devant lesquelles le ministère whig s'est d'abord retiré. C'était néanmoins le même ou à peu près que le chancelier de l'échiquier réinstallé dans son poste soumettait encore aux communes. On se rappelle que le point litigieux était l'emploi d'un excédant de recettes que tous les intérêts et tous les partis se disputaient, tandis que le chancelier ne voulait en disposer qu'à sa guise. Sir Charles Wood persistait à prétendre qu'il avait besoin d'une prolongation de l'*income-tax* pour se ménager toujours ainsi des excédans qui lui permissent de travailler à un remaniement de plus en plus libéral des impôts; — que ce dégrèvement progressif, successivement appliqué à toutes les branches du revenu public, serait d'un meilleur effet que la suppression immédiate de l'*income-tax*; — que c'était là le vrai caractère du système de sir Robert Peel, « qui, en 1845, avait réclamé le renouvellement de cette taxe, non point pour augmenter les recettes de l'état, mais bien pour pouvoir faire l'expérience de la réduction d'autres taxes. » M. Herries, un lieutenant de lord Stanley, son conseiller intime en matière de finances, suivant l'expression de sir Charles Wood, M. Herries ne consentait pas volontiers à laisser aux whigs le loisir de faire cette expérience : le renouvellement de l'*income-tax* pour trois ans, c'était décidément, selon lui, la perpétuité de ce détestable impôt. M. Herries a donc proposé, par un amendement, « de limiter le renouvellement de l'*income-tax* à la somme qui pourrait être suffisante, dans l'état actuel du trésor, pour subvenir aux dépenses sanctionnées par le parlement et au légitime entretien du crédit public. » On ne sait pas assez que l'*income-tax*, ainsi d'ailleurs que beaucoup d'autres impôts, ne s'étend pas à l'Irlande; il est probable que, nonobstant l'exemption dont leur pays a le privilége, les membres irlandais ne se seront pas fait faute de voter l'amendement de M. Herries. Le ministère ne l'a emporté sur cette question si grave pour son existence, puisqu'elle impliquait tout son système financier, qu'à une majorité de 48 voix.

Cette majorité est encore tombée tout récemment à 13, dans la séance du 11 avril, à propos d'un autre point du budget de sir Charles Wood. Le chancelier de l'échiquier ne s'était guère montré plus accommodant au sujet de la taxe des fenêtres dans son budget réformé qu'il ne l'avait été dans son budget primitif. Il n'avait pas voulu, comme nous l'avons vu, accorder au parti agricole la suppression totale de cet impôt; il le remplaçait en partie par une taxe sur les maisons. La taxe nouvelle, au lieu d'être levée, comme la précédente, d'après le nombre de jours dont chaque habitation est percée, reposera désormais sur la valeur locative, et sir Charles Wood avait annoncé qu'elle ne devait point frapper les maisons d'un loyer au-dessous de 20 livres : c'était un avantage tout clair fait aux populations rurales. Le parti agricole ne s'est pas tenu pour content. Lorsque la chambre a été appelée à discuter le bill qui transformait la taxe des fenêtres en taxe des maisons, M. Disraëli, sous pré-

texte que ce bill n'était pas assez favorable aux agriculteurs, a proposé un amendement qui leur y faisait une plus grande place et signalait leur détresse comme un reproche au ministère. M. Disraëli entendait donc qu'il fût mis dans la loi qu'en toute occasion où il s'agirait d'alléger le poids de la taxe, « on aurait égard de préférence à la condition malheureuse des propriétaires et détenteurs du sol dans le royaume-uni. » C'est cet amendement qui a failli passer, puisqu'il ne s'en est fallu que de 13 voix, aux vifs applaudissemens de l'opposition.

Ces applaudissemens avaient également accueilli, dans la séance du 8, la proclamation d'un autre scrutin aussi hostile au ministère. Sir Winston Barron demandait que la chambre se formât en comité pour examiner l'état de l'Irlande et aviser aux moyens de l'améliorer; le ministère combattait cette motion, qui, dans la disposition où se trouvent les membres irlandais à son égard, ne pouvait aboutir facilement à des mesures conciliantes. Le ministère affirmait que l'enquête parlementaire serait inutile, puisqu'on savait tous les maux qui existaient, et inopportune, puisque ces maux diminuaient depuis deux ou trois ans. Quoi qu'il en soit de cette diminution, l'Irlande offre encore sans doute de bien désolans spectacles. Dans les trois dernières années, il y a plus d'un million d'acres de terres productives qu'on a cessé de mettre en culture; la terre baisse toujours de prix, le niveau moral de la population baisse encore davantage. On voit des *workhouses* renfermer jusqu'à cinq mille individus à la fois, et le nombre des personnes prévenues de délits ou de crimes augmente dans une proportion effroyable : en 1828, 14,683; en 1846, 18,402; en 1850, 83,788. Nous donnons, il est vrai, les chiffres des adversaires du cabinet et de toute administration whig en général, de ceux qui imputent ces effets désastreux à l'introduction des lois libérales en Irlande. Sir Winston Barron, par exemple, usait de prédilection des argumens protectionistes pour censurer la gestion actuelle de ce malheureux pays. Les membres irlandais ont voté d'emblée sa motion tout en récusant ses argumens; les protectionistes, qui ne prennent d'ordinaire qu'un assez mince souci de l'Irlande, ont, en l'honneur de ces mêmes argumens, voté comme les Irlandais. De la sorte, le cabinet de lord John Russell s'est vu cette fois réduit au soutien par trop débile de 9 voix seulement, et les Irlandais de se réjouir, comme s'ils avaient quelque chose à gagner en ruinant les whigs.

Lord John Russell ira-t-il ainsi jusqu'aux élections générales, ou sera-ce lord Stanley qui aura mission de les faire? Plus cette situation équivoque se prolonge, moins on saurait en déterminer l'issue. L'issue est uniquement dans une manifestation solennelle des volontés du pays; il faut qu'il se prononce, et encore à la condition qu'il parle très ferme, soit pour les réformes de sir Robert Peel, soit pour le retour au régime antérieur. Jusque-là tout languira, parce que les partis morcelés ou décapités n'ont plus assez de prise sur l'opinion pour exercer une action énergique. Lord John Russell est sans doute bien faible par lui-même, et il a cependant une grande raison de durer encore : c'est l'impuissance avouée de lord Stanley à rien faire de son côté qui ait un résultat. On a comparé très spirituellement le cabinet de lord John Russell au phénomène connu de ces rochers branlans que la moindre impulsion suffit à mettre

en mouvement, et qu'une force plus qu'ordinaire pourrait seule arracher de leur base. Lord Stanley ne semble point très pressé d'entreprendre cette besogne; il aime mieux que ce soit le peuple anglais qui s'en charge; il ne compte point, pour renverser les whigs, sur les procédés de la tactique parlementaire; il a tout l'air de ne vouloir tenir leur héritage que des prochaines élections. C'est là du moins le sens le plus clair de son dernier discours public au banquet solennel où l'avait invité la corporation des marchands tailleurs : reste à savoir si les idées qu'il a de nouveau professées en cette rencontre pourront jamais être désormais celles de la majorité du pays, si l'Angleterre le suivra dans la préférence politique qu'il n'a pas craint d'exprimer en rapprochant les deux noms de sir Robert Peel et de lord Bentink, pour mettre le second au-dessus du premier.

Il y a précisément treize ans que la riche corporation offrait, dans la même salle, une fête semblable à sir Robert Peel; peut-être les amis de lord Stanley ont-ils cru relever sa position publique à l'aide d'un parallèle qui ne pouvait manquer de se présenter à tous les esprits. C'était, pour ainsi dire, du palais des marchands tailleurs que sir Robert Peel était parti pour reconquérir l'Angleterre sur les whigs; pourquoi cette démonstration toute pareille n'inaugurerait-elle pas le triomphe de lord Stanley? C'est qu'il n'y a guère de ressemblance sérieuse entre la condition actuelle de lord Stanley et celle où était en ce temps-là Robert Peel. Peel était alors tout plein d'ardeur; il avait un nouveau plan de campagne, des hommes nouveaux, un nouvel espoir. Lord Stanley ne fait que tenter un dernier effort avec ce qui lui demeure encore de partisans bien vieillis; il les exhorte assez humblement à ne pas désespérer et non point à espérer tout; il n'a plus ni Gladstone, ni Goulburn, ni Graham, toute cette élite qui se rangeait autour de Peel. Peel était un progressiste qui ramenait au pouvoir le parti du passé, le torysme; mais il le régénérait en lui ouvrant l'avenir. Le torysme allait, sous sa direction impérieuse et savante, devenir le *conservatisme* et se plier heureusement au changement des institutions, des idées et des circonstances. La politique de lord Stanley regarde d'un autre côté; il se propose un mouvement en arrière et non pas en avant; il engage les tories à désapprendre les leçons qu'ils ont reçues de Robert Peel. Quelle différence encore entre les deux époques! L'Angleterre, il y a treize ans, était fatiguée de la longue inertie des whigs et n'avait rien à craindre des tories; les trois années qui ont précédé la rentrée de Peel aux affaires étaient un temps de détresse commerciale et de mauvaise récolte. Aujourd'hui, tout le contraire : le budget regorge; les whigs ne demandent qu'à employer cet excédant au profit commun de toute la nation. L'Angleterre industrielle et commerciale comprend trop que, par les mains de lord Stanley et de ses amis, cet excédant serait tout de suite attribué au bénéfice exclusif des propriétaires fonciers. Lord Stanley rentrera peut-être au pouvoir, grace aux chances variables des scrutins électoraux; mais il nous paraît impossible que le pouvoir soit pour lui un instrument d'action féconde, qu'il en jouisse jamais plus efficacement qu'aujourd'hui lord John Russell, s'il reste fidèle à son torysme, s'il continue à vouloir détruire le *conservatisme* intelligent fondé par Robert Peel. Aucun caprice de la nation ne le suivra jusque-là.

Nous ne quitterons point les choses d'Angleterre sans parler d'un épisode qui a eu dans ces derniers jours quelque retentissement. A mesure que le temps approche où le palais de cristal va recevoir la visite de tout l'univers, les bonnes gens de Londres s'alarment instinctivement de cette affluence d'étrangers, et les préjugés ultra-nationaux de la multitude bourgeoise entrent en un conflit assez piquant avec le sentiment des devoirs de l'hospitalité. Ces accès de mauvaise humeur qui saisissent parfois John Bull à la pensée de l'invasion dont il est menacé dans son chez lui le rendent plus accessible aux ennuis que lui cause depuis long-temps la turbulence des réfugiés politiques. Il y a plus d'un honnête *Londoner* qui rêve parfois maintenant de quelque gigantesque complot ourdi par ces réfugiés à l'ombre de la protection anglaise non pas seulement contre les gouvernemens du continent, mais contre l'Angleterre elle-même au sein de l'Angleterre. La foire universelle, *the world's fair*, serait un moment formidable pour la paix publique, si les conspirateurs de tous les pays profitaient de l'occasion pour venir se concerter avec les hôtes indisciplinés du peuple anglais, si tous ensemble mettaient le feu aux élémens corrompus et inflammables de la société britannique. Un journal américain semblait l'autre jour s'amuser à rembrunir encore cette sombre perspective. Le cousin Jonathan n'assistera pas sans jalousie aux merveilles de la grande exposition de Londres; il ne serait pas trop fâché qu'il y eût un revers à la médaille, et ce revers, il le représente d'avance à sa guise avec cet incroyable sang-froid qu'on apporte de l'autre côté de l'Atlantique dans les plaisanteries du plus haut goût : « Il va probablement partir de New-York sous peu de jours, dit le *Weekly Herald*, un vaisseau chargé des plus intéressans spécimens de philosophie et de socialisme qu'aucun pays ait jamais produits. Une députation de socialistes américains bourrés de toutes les matières incendiaires du républicanisme rouge, du chartisme et de l'anti-rentisme, tiendra le premier rang parmi les agitateurs qui vont s'amasser à Londres pendant l'été... La Grande-Bretagne est déjà profondément agitée par la question catholique; la faim est toujours aussi pressante et aussi mal rassasiée dans les districts manufacturiers; après la faim, la révolte. La Cité de Londres contient une population de cinquante mille individus de tous points pareils à ceux qui ont pris les Tuileries d'assaut et jeté dans les fers ou sur l'échafaud la famille royale de France. Rien donc de plus facile pour les conspirateurs européens que d'organiser une descente à Manchester, qui les recevrait à bras ouverts... Nous savons de bonne source qu'un certain nombre d'hommes importans à Liverpool méditent sérieusement d'affranchir leur pays de tout le mécanisme compliqué du gouvernement oppressif de Londres. Ce projet embrasserait l'idée d'une nouvelle république dont Liverpool, le Lancashire et le pays de Galles seraient le noyau, etc., etc. »

Nous citons exprès ce grand *humbug* américain pour faire plaisir à M. Romieu, ou plutôt pour lui donner le dépit de n'en avoir pas encore inventé de cette force. Quant à nous, vraiment, nous craindrions d'être regardés comme les dupes ou les compères du drôlatique prophète, si nous prenions plus au sérieux des inventions qui sont si bien dans le goût des siennes. Nous n'avons pas la moindre anxiété sur la paix intérieure de Londres et de l'Angleterre pen-

dant l'exposition. L'échauffourée si ridiculement avortée du 10 avril 1848, le soudain rassemblement des constables volontaires et quinze fois plus nombreux que les apprentis émeutiers, voilà des garanties pour l'avenir. Lord John Russell le disait avec raison au banquet du lord-maire en répondant à ces vagues inquiétudes : « Nous avons été garantis alors, parce que le peuple s'est soulevé non pour causer, mais pour prévenir le désordre, non pour renverser, mais pour maintenir des institutions nationales et libérales; le peuple sera toujours prêt à défendre ces institutions! »

Il est cependant un côté sérieux dans ce mauvais effet produit par la présence des réfugiés politiques en Angleterre. Il y a quelque chose de scandaleux à voir tant de violences et de menaces lancées contre l'Europe à l'abri de la protection britannique : c'est le dégoût de ce scandale qui a provoqué récemment les interpellations de lord Lyndhurst et de M. Stuart Wortley. Le gouvernement a maintenu l'antique principe de l'hospitalité, mais il a promis de veiller sévèrement sur ces hôtes incommodes. Nous voudrions bien que les démagogues ne finissent point par rendre l'hospitalité anglaise trop difficultueuse; chacun en ce temps-ci peut en avoir besoin.

M. Bravo-Murillo vient de dissoudre les cortès espagnoles; on commence à s'apercevoir que le général Narvaez a quitté l'Espagne; ses successeurs ont eu vraiment trop tôt fini de briser l'union du parti modéré. On donne pour cause principale à l'échec parlementaire de M. Bravo-Murillo le discours remarquable dans lequel M. Mon attaquait son projet de règlement de la dette étrangère.

Les conférences de Dresde sont décidément abandonnées par la Prusse, qui reprend le chemin de Francfort, où elle ne voulait plus paraître. La Prusse engage ses alliés à se faire représenter en même temps qu'elle dans cette vieille diète qu'elle refusait si opiniâtrément de reconnaître il y a seulement trois ou quatre mois. Elle espère échapper ainsi à la prépondérance de l'Autriche; elle voulait jusqu'à présent que tout fût à refaire en Allemagne; elle se déclare maintenant contente : l'Autriche le sera-t-elle? L'Autriche, il ne faut pas se le dissimuler, sera plus ou moins arrêtée par cette nouvelle conversion de la Prusse. L'article 7 du pacte fédéral de 1815 donne aux plus petits états une importance qu'on travaillait à leur enlever aux conférences de Dresde : mettre les petits états sous la protection de cet article en recourant ainsi aux anciennes bases du corps fédéral, c'est entraver beaucoup l'action diplomatique de l'Autriche ou la forcer à user de l'action révolutionnaire. Il n'est pas sans intérêt d'observer que cette récente démarche de la cour de Prusse avait été recommandée d'avance et presque dictée dans la brochure dont nous parlions dernièrement, dans le récit des *Conférences de Dresde*. Ce n'est pas pour rien qu'on attribuait cette brochure à l'influence, sinon à la plume de M. de Radowitz, qui est toujours l'ami du roi, bien plus que M. de Manteuffel.

L'auteur anonyme des *Conférences de Dresde* ne fait pas en effet mystère de son drapeau, il l'arbore dès la première page; il prend pour devise le mot de M. de Radowitz à Erfurt : Union de la Prusse avec les petits états, avec tous si l'on peut, avec le plus grand nombre si l'on peut encore, avec le moindre nombre si l'on ne peut mieux; *sint omnes*, *sint multi*, *sint pauci*. Cette union, dans l'idée d'ailleurs fort transparente de M. de Radowitz et de son interprète,

cette union, sous sa meilleure forme, sous sa forme la plus sincère et la plus utile, c'eût été l'incorporation absolue des petits états de l'Allemagne avec l'état prussien; mais, puisque le malheur des temps et les fautes des hommes ne laissent plus à la Prusse le loisir de l'opérer en ces termes, la seule ressource qui reste pour empêcher l'Autriche de la rendre à jamais impossible, pour la préparer insensiblement en réservant l'avenir, c'est de retourner provisoirement encore au passé, c'est de replacer l'Allemagne sous le régime fédéral d'avant 1848, et de ressusciter toujours jusqu'à nouvel ordre la vieille diète diplomatique instituée à Francfort par le pacte de 1815. L'auteur des *Conférences de Dresde* suit ainsi, dans la marche de son livre, l'ordre singulier que M. de Radowitz semble avoir suivi dans les phases de sa politique. M. de Radowitz avait failli lancer la Prusse en pleine guerre européenne à la fin de l'an dernier, plutôt que de céder aux injonctions de cette diète de Francfort restaurée tout exprès par l'Autriche pour contrarier ses plans de remaniement universel; c'est lui néanmoins qui, dans les hautes régions où son influence s'exerce avec une magie si particulière, aura peut-être décidé le soudain revirement par lequel la cour de Potsdam préfère aujourd'hui rentrer dans l'ancien concert germanique en siégeant à Francfort plutôt que de continuer à Dresde les négociations qui devaient refondre l'Allemagne.

ALEXANDRE THOMAS.

La Suisse, malgré tout ce qui la limite et la gêne, a une vie très complexe et plus variée qu'on ne le croit ordinairement. Il en est d'elle, à cet égard, comme de son sol accidenté : de loin, ce n'est qu'une haute muraille rocheuse fermant la plaine; mais, quand on s'en approche, on est tout étonné de voir cette muraille s'ouvrir et dérouler successivement à vos yeux des lacs, des coteaux, des vallées, mille plis et replis de terrain. Dans son étroite enceinte, la Suisse a su trouver de l'espace pour des genres d'activité fort divers; elle touche à tout par quelque côté. En politique, elle a sa part des grands orages, des tempêtes générales qui, avant de fondre sur l'Europe, s'amoncellent sur ses montagnes comme pour s'y essayer et y prendre le vent dans un ciel plus ouvert : c'est là une moisson dont plus d'une fois elle a eu les primeurs; mais, outre ces fruits exotiques, elle a aussi les siens propres en fait de révolutions. Elle a ses partis, ses clubs, ses orateurs, ses journaux, ses guerres de plume et de tribune sans parler des autres, ses assauts de places et de fauteuils, bref tous les élémens de cette lutte incessante, de cette lutte à mort qui est, dit-on, l'ame et le progrès des sociétés. Voilà même sa vie la plus apparente; ce n'est pas la seule cependant.

A force de persévérance, de tenue et de prudente audace, son industrie a su franchir tous les obstacles d'une position qui place la Suisse au cœur de l'Europe, mais qui semblait devoir l'y enfermer. Ses fabricans, comme autrefois ses guerriers, ont héroïquement gagné leurs batailles avec de faibles ressources et un petit nombre de bras. Chose bizarre, pour ne citer qu'un ou deux exemples, c'est elle, du fond de ses montagnes, qui habille de ses cotonnades aux couleurs éclatantes une partie des Turcs et des Persans, qui travaille les bijoux dont se parent les favorites des harems, qui fournit aux petits-maîtres chinois ces montres de couleur noire et montées par paires comme des pen-

dans d'oreilles, car ils les veulent de cette couleur, et ils en portent toujours deux à la fois, une dans chaque gousset : mode bizarre, mais pas plus que tant d'autres, et sur laquelle le producteur se garde bien de chicaner le consommateur et de ne pas le servir à souhait. Enfin à l'industrie joignez un développement général avancé, l'instruction du peuple gratuite et obligatoire, des écoles jusque dans les coins de montagnes les plus retirés, des colléges dans presque toutes les petites villes, des corps savans, universités ou académies dans plusieurs chefs-lieux : tout cela donne à la Suisse, outre sa vie politique et industrielle, une vie scientifique et littéraire dont le mouvement est intéressant à suivre et à apprécier.

Quelques recueils périodiques, où ce mouvement se précise et se concentre de plus en plus, sont devenus comme des indices, des documens précieux sur cette activité intellectuelle de la Suisse. Il en est un, la *Revue suisse*, qui, à ce titre surtout, mérite d'être consulté. La critique, l'érudition, l'histoire, l'étude des mœurs nationales, y tiennent également et dignement leur place. Fondée il y a treize ans, long-temps fixée à Lausanne, puis transportée à Neuchatel au début d'agitations politiques qui n'étaient guère favorables aux lettres, la *Revue Suisse* s'est néanmoins soutenue à travers bien des vicissitudes. Ce qu'il importe surtout d'y noter, c'est l'affinité de l'esprit suisse et de l'esprit français. Il a toujours existé d'intimes relations de pensée et de vie entre une portion de la Suisse et la France. Ce sont ces rapports de la Suisse et de la France, si visibles surtout dans la Suisse romande, qui doivent appeler l'attention sur le mouvement intellectuel dont quelques cantons sont le théâtre. Ces relations persistent par la nature même et par le fond des choses. On s'occupe beaucoup aujourd'hui en Suisse de nos agitations politiques et de nos travaux littéraires. La France a la plus grosse part, la part du lion, dans les appréciations des journaux et des recueils helvétiques. C'est une chose curieuse que ces libres et paisibles causeries sur nos affaires qu'on peut entendre ou lire chaque jour sur les bords du Léman. Toutes nos célébrités ont passé et repassé à plusieurs reprises devant cette glace tranquille : il serait piquant, pour tel qui ne s'en doute pas, de voir comment elle lui rend son image. La *Revue Suisse* est l'expression fidèle de cette curiosité avec laquelle les populations des bords du Léman suivent notre vie politique et littéraire dans ses détails, dans ses incidens de chaque jour. Elle ne disserte pas, elle raconte avec indépendance, et sait apprécier avec une fermeté bienveillante nos hommes politiques comme nos écrivains. Ce besoin d'informations, de jugemens sérieux sur la France, auquel la *Revue Suisse* répond si bien, est un symptôme qu'on aime à noter dans un pays voisin rattaché au nôtre par tant de souvenirs et d'intérêts communs.

V. DE MARS.

REVUE LITTÉRAIRE.

C'est un privilége propre aux études historiques de n'offrir jamais un plus grand charme, un plus grand intérêt d'à-propos et d'enseignement, qu'aux

époques d'agitation et d'inquiétude, où les autres genres littéraires luttent à grand'peine contre l'indifférence du public. Tandis que la révolution de février mettait en désarroi la poésie et le roman, elle rendait une vie nouvelle à l'histoire, elle éclairait d'une étrange et vive lueur des figures, des événemens qu'on ne peut bien comprendre qu'à la condition d'avoir vécu dans une période révolutionnaire. Il a été ainsi donné à la plupart des historiens, des publicistes politiques, de n'avoir point à rompre avec la direction de leurs travaux, et de marcher tout simplement dans la voie qu'ils avaient ouverte pour se rencontrer avec le courant de l'opinion, souvent avec les sympathies de la foule; mais, si cette position avait ses avantages, elle n'était pas sans inconvéniens. Si les faits du passé, soumis à une sorte d'interprétation contemporaine, ont pu gagner en relief et en animation, l'histoire n'a-t-elle pas perdu un peu de sa dignité sévère? Pour ne citer qu'un exemple, les nombreux récits de la révolution française publiés depuis quelque temps satisfont-ils bien à ces hautes conditions de gravité, de sérénité, d'exactitude parfaite, que l'historien ne peut négliger sans s'interdire les succès durables?

S'il est de notre temps un esprit préparé à comprendre, à remplir ces conditions, c'est assurément M. Guizot. On ne peut contester à ses études sur *Monk* et sur *Washington* (1) le caractère élevé qui convient à l'histoire : nous ne voudrions pas affirmer pourtant que le mérite historique ait été pour beaucoup dans l'intérêt qui s'est attaché récemment à la réimpression de ces deux études; c'est encore un reflet de ses préoccupations, de ses doutes, de ses craintes, que le public y a cherché. — Resterons-nous en république, et, en ce cas, quel genre de république devrons-nous adopter? Retournerons-nous à la monarchie au contraire, et sur quelle base la fonder alors pour lui donner force et durée? — Le hasard a voulu que le *Washington* de M. Guizot semblât à la première question une réponse indirecte, et que son *Monk* parût indiquer une solution pour la seconde. Habitué dès long-temps à tirer du passé l'horoscope de l'avenir, à chercher les destinées de son pays dans des annales étrangères, M. Guizot n'était que trop disposé à rapprocher les situations, à presser les rapports, à faire passer sous nos yeux les événemens accomplis comme les tableaux anticipés des événemens futurs. Dans les préfaces qu'il a placées en tête de la nouvelle édition de *Monk* et de *Washington*, M. Guizot se défend, je le sais, de toute intention d'assimilation; mais n'est-ce point là quelque chose comme une précaution oratoire? Ne dit-il point, à propos de l'étude sur *Monk* : « En 1837, elle avait un intérêt purement historique; évidemment, elle en a un autre aujourd'hui? »

Malgré le témoignage de M. Guizot, nous ne pouvons nous défendre de quelque méfiance pour les inductions historiques tirées de peuple à peuple. Ces inductions suppriment trop souvent les différences natives de génie qui font l'individualité des races, les différences d'idées et de but qui créent les individualités nationales. Or, rien de plus opposé, quant au caractère et aux desseins, que la race anglaise ou anglo-américaine et la race française. Tenons donc pour certain que la république originale des Anglo-Américains pas plus que la mo-

(1) 3 vol. in-8°, chez Didier, 35, quai des Augustins.

narchie traditionnelle des Anglais n'ont chez nous leur sol véritable. D'apparentes analogies dans le passé ou dans le présent, alors même qu'un événement imprévu viendrait les rendre plus marquées, ne changeraient rien au fond résistant des réalités dissemblables. Quant à un Monk ou à un Washington, il n'y faut pas songer. Le désintéressement patriotique, la froide résolution du président américain, l'attente calculatrice, l'égoïsme imperturbable du général anglais, ne sont pas les fruits d'une terre où la furie du désir, l'ambition emportée, ne supportent ni prudente demeure, ni entière abnégation, ni calcul taciturne, ni éternel artifice.

La leçon historique, directe jusqu'à l'évidence dans le *Monk* de M. Guizot, se montre plus retenue dans un livre qui a pour nous aussi un intérêt d'enseignement, les *Études Diplomatiques* de M. Alexis de Saint-Priest (1). Il y a là un tact et une précision qui rappellent le XVIIIe siècle. Divers de nature et publiés à différentes dates, plusieurs des récits recueillis par M. de Saint-Priest ont pu être lus et appréciés ici même. Deux arrêteront particulièrement notre attention : *le Partage de la Pologne en* 1772; *la Nouvelle-Russie et le duc de Richelieu.* Le partage de la Pologne a déterminé en France des conflits orageux d'opinion toujours près de renaître, et dont il faut, dût-on y revenir vingt fois, détruire le prétexte pour en éviter le retour. En regard de la déchéance nationale de la Pologne, la rapide prospérité de la Nouvelle-Russie forme un contraste significatif, et sur lequel il est bon d'insister.

Les malheurs qui, sous le règne de Louis XV son gendre, frappèrent le pays où régna Stanislas Leczinski, ont long-temps servi de thème à des déclamations sans fondement, quelquefois même de prétexte à des intentions coupables. Quels desseins peut couvrir la légitime sympathie qu'ils inspirent, on l'a vu au 15 mai; à quels mensonges historiques ils ont donné lieu, on va en juger. C'est une accusation devenue banale à force d'être accréditée, que l'ambition moscovite fut la première cause du démembrement de la Pologne, et que la France, qui pouvait empêcher le démembrement, fut le lâche complice de l'ambition qui le provoqua. Rien de plus faux et de plus contraire à la raison. La Russie, qui, du droit d'une influence prépondérante, disposait de la république royale, devait préférer la domination exclusive sur le tout, avec la secrète espérance de se l'approprier un jour, à une division prochaine qui diminuerait sa part de celle qu'il faudrait concéder à des états rivaux. L'Autriche même avait plus d'intérêt au partage que la Russie; la Prusse y trouvait plus d'avantages que personne : ses provinces, coupées en deux par les possessions polonaises, l'impérieux besoin d'agrandir ses états pour élever sa force au niveau de ses désirs, lui conseillaient également le partage de la Pologne. Cela établi, toute la question est de savoir si les actes furent d'accord avec les intérêts. M. de Saint-Priest le démontre pièces en main, ne laissant pas plus de refuge d'ailleurs aux esprits qui se nourriraient d'illusion pour l'avenir qu'à ceux qui caressent l'erreur dans le passé. Le coup qui tua la Pologne fut une pensée d'origine germanique, et, après un siècle, cette pensée se retrouve aussi vivante au cœur des générations nouvelles que dans la tête du monarque qui la

(1) 2 volumes in-8°, chez Amyot, rue de la Paix.

conçut. L'assemblée populaire de Francfort émettait le vœu suivant dans une décision célèbre : « La diète exprime le ferme espoir que le gouvernement prussien garantira en toute circonstance la nationalité des Allemands établis dans le grand-duché de Posen. »

Soustraire la Pologne à son sort déplorable était une tâche au-dessus de l'effort de la France : M. de Saint-Priest le prouve avec une rigueur de logique toujours appuyée sur une vue claire et certaine des choses. Et de fait, la Pologne succomba moins encore sous la coalition de ses puissans voisins que par les vices de rapport existant entre sa situation intérieure et la situation des autres pays supérieurement organisés. A la fin du XVIe siècle et dans le courant du XVIIe, une grande transformation s'était opérée chez les nations européennes. En Angleterre, la monarchie constitutionnelle s'établissait, appelant le peuple à la vie politique; presque partout ailleurs la monarchie pure héréditaire triomphait des dernières résistances de la féodalité. De là une double force pour les états, d'une part dans l'émancipation des masses, de l'autre dans la suite des desseins et la concentration de la puissance. Or, en présence de ce mouvement de progrès général, la Pologne s'attarda dans le passé et conserva, avec sa royauté élective, l'indépendance rebelle de ses grands cantonnés en souverains locaux dans leurs domaines, l'abrutissante servitude de ses populations assujéties à la glèbe, — continuant à réunir l'incertitude des républiques, l'anarchie des pays fédérés, la faiblesse incurable qui résulte de l'oppression. Une pareille obstination dans l'immobilité dictait, pour la malheureuse nation, l'arrêt des destins futurs, arrêt fatal que personne au monde n'eût pu conjurer. Ce qui se meut a sur ce qui s'arrête des droits douloureux, mais inflexibles : les droits terribles de la vie sur la mort.

Le tableau de la création de la Nouvelle-Russie nous est présenté par M. de Saint-Priest comme un heureux contraste à la triste peinture du désastre final de la Pologne. Peu d'années après le partage, après cette crise suprême, suite inévitable d'un ordre de choses qui chez le peuple polonais divisait le pouvoir et le rendait précaire, qui confondait dans les mêmes mains la seigneurie et la propriété, une ville importante s'élevait non loin de la Pologne, et des contrées sauvages s'animaient sous l'influence d'une autorité secourable et tutélaire. MM. de Richelieu et de Maison présidèrent à l'œuvre féconde qui, d'un amas de huttes, fit sortir Odessa, qui fixa les hordes vagabondes des Tartares Nogais en colonies stables sur le sol, qui, dans un pays où les steppes et le désert s'étendaient à l'infini, fit fleurir l'agriculture autour des villages, l'industrie et le crédit commercial dans les villes. Solennel enseignement pour nous, que ce spectacle d'une contrée barbare naissant à la civilisation en regard du naufrage voisin d'un peuple héroïque! On voit éclater là dans leur pressante évidence ce que contiennent de menaces et de périls l'instabilité du pouvoir, la confusion des idées de souveraineté et de domaine, ce que portent au contraire de promesses et de fruits la protection forte venant en aide à la bonne volonté, la propriété assurée à l'effort résolûment soutenu qui la conquiert! Le livre de M. de Saint-Priest est plein de ces enseignemens que l'auteur excelle à présenter dans une forme où les qualités de l'historien viennent heureusement s'unir à celles du moraliste.

Comme le *Monk* et le *Washington* de M. Guizot, la troisième partie du *Cours d'Économie politique* de M. Rossi (1) est une de ces œuvres composées la veille, qui trouvent leur place merveilleusement préparée dans les esprits par les événemens du lendemain. Une des ambitions le plus haut affichées du parti socialiste, lors de sa miraculeuse ascension aux affaires, fut la répartition meilleure des avantages sociaux entre les membres de la famille humaine : or les dernières leçons de l'illustre économiste dont nous déplorons la perte traitent précisément de la distribution des richesses parmi les producteurs divers; mais si le sujet est le même, et s'il y a vœu pareil pour l'émancipation de l'ouvrier, quelle différence de vues! On mesure aussitôt la distance qui sépare la sagesse novatrice des témérités révolutionnaires, le philanthrope éclairé de l'aveugle flatteur des multitudes. Tandis que, prompte aux hallucinations solitaires, l'école socialiste poursuit la solution du problème économique dans des règles systématiquement tracées *a priori*, M. Rossi, partant de l'observation des faits, la trouve dans les lois qui dérivent de la nature et des rapports des choses. MM. Louis Blanc et consorts, par exemple, ne s'inquiètent ni des droits existans, ni des aptitudes et des mérites inégaux, ni de l'indépendance de l'homme rebelle au joug étranger. Leur code n'a que trois règles : la communauté complète des instrumens de travail, la subordination absolue de l'activité individuelle à la tâche sociale, l'égalité parfaite de rémunération pour tout ouvrier. M. Rossi ne professe point ce dédain superbe pour la justice et la liberté. Il croit à la puissance de la spontanéité propre, source du progrès général; hors de l'équité, il n'entrevoit que misère pour la société, et pour l'homme qu'oppression. Aussi appelle-t-il à concourir au partage ainsi qu'à la création de la richesse, avec la féconde activité du travail libre, le capital et la terre, le trésor lentement acquis des générations et les forces naturelles légitimement appropriées. Mais, demandera-t-on peut-être, quelle sera la part de chaque co-partageant? La réponse ne tarderait guère, si la question s'adressait à des gens qui taillent et coupent, ordonnent et réglementent avec la preste audace de théoriciens que les réalités n'embarrassent pas. On connaît les dividendes précis des phalanstériens. M. Rossi n'est point de ces hommes, et leurs pratiques ne sont point les siennes. De haute autorité, régler les marchés et les bénéfices, répartir les profits, établir la base et le signe des échanges, il sait ce que valent de telles mesures; l'expérience lui en a appris à la fois l'impuissance et les effets calamiteux. Laissant à d'autres le métier ici dérisoire de législateur, il se borne à constater les faits et à les méditer; les formules qu'il donne sont le fruit unique d'une réflexion qu'ont enrichie à un égal degré la science et l'investigation personnelle.

Les lois économiques de la distribution des richesses formulées par M. Rossi reposent sur la nature et sur la relation des choses. Si le pouvoir intervient pour les changer, l'équilibre naturel se rompt, et tout est en souffrance : la terre devient stérile, le capital disparaît, l'industrie laborieuse ne trouve plus à s'exercer. — Pourtant, dira le socialisme, il existe un moyen infaillible de suppléer à l'action des rapports abolis : c'est de créer au profit du travail les

(1) 1 vol. in-8°, chez Thorel, 4, place du Panthéon.

instrumens d'échange ou de crédit qui lui manquent. — M. Rossi avait prévu l'objection. La monnaie se prête à un double office, qu'elle accomplit merveilleusement : commune mesure des choses, elle est en même temps signe et valeur. Les billets d'échange, signes représentatifs d'objets sans rapport certain de valeur, le papier de crédit, simple créance qui n'a de prix que par sa garantie, ne remplissent pas les mêmes conditions. Cependant M. Rossi ne méconnaît ni les souffrances qui réclament allégement, ni les situations qui pourraient être améliorées. Il sait ce qu'a de précaire et de dépendant la situation de l'ouvrier, il déplore les sinistres qui frappent le capital et en rendent l'emploi hasardeux; il a vu avec douleur les misères que l'industrie en marchant laisse sur sa route, et à des maux réels ses bons conseils pas plus que ses sympathies ne font défaut. Une plus large application du système de l'assurance mutuelle devrait, selon lui, être appelée à garantir l'usage périlleux du capital; l'association volontaire lui paraît offrir à l'ouvrier un noble moyen d'affranchissement. Quant à la question du soulagement fraternel des misères, question morale et religieuse et nullement économique, M. Rossi la signale aux cœurs compatissans et ne la discute pas. Singulièrement habile à délimiter ainsi les domaines divers sans les isoler, esprit finement analytique, quoique fort apte aux généralisations, M. Rossi, par ce trait particulier, se distingue de l'école doctrinaire avec laquelle il eut des rapports d'amitié et de sentiment politique, et ce n'est pas lui qui jamais eût songé à transporter après coup les préoccupations du publiciste dans les récits de l'historien.

Un lien plus visible qu'on ne croit unit toutes les choses d'une époque : quand la science chez un esprit aussi ferme que M. Guizot se laisse envahir par la politique, tenez pour certain que l'invasion a eu lieu sur d'autres points. Voici M. Victor Hugo, par exemple, qui s'érige en tribun! On connaît le procédé de M. Hugo en poésie : des lois d'observation formant le code du goût, il n'a retenu qu'un précepte, et le plus grossier, le saisissant effet des oppositions brusques; les tropes familiers à la poésie, il les a réduits à un seul, l'antithèse; puis, suppléant au défaut des moyens par l'emploi répété de la même figure, il a mis l'antithèse partout, dans les idées et dans les mots, dans les images et dans les choses. Ce n'était pas assez, il importait de lui donner ame et mouvement. Alors sont venus des drames et des romans dont les personnages agissent les uns vis-à-vis des autres comme autant d'antithèses vivantes, et, triomphe du procédé, se font à eux-mêmes antithèse! Il semble que, parvenu à ce sommet, pour nous servir de la langue du maître, le système, lassé enfin, dût s'arrêter; point : la mission du poète a devant elle l'avenir encore : après *le sacerdoce de l'art*, *la papauté de l'intelligence*. En d'autres termes, M. Hugo a passé de la fantaisie littéraire à la fantaisie politique, et rien de plus étrange que la langue du poète des *Orientales* appliquée à la discussion des affaires. La rhétorique de M. Hugo n'a qu'un trait pour chaque question, mais ce trait-là suffit. — S'agit-il de la peine de mort? « le lendemain du jour où il avait brûlé *le trône*, le peuple voulut brûler *l'échafaud*. » — Discute-t-on la liberté d'enseignement? « le parti clérical s'imagine que la société sera sauvée parce qu'il aura mis *un jésuite* partout où il n'y a pas *un gendarme!* » — La loi de déportation enfin occupe-t-elle l'assemblée nationale? « je suis de ceux qui

n'hésiteront jamais entre *cette vierge* qu'on appelle *la conscience* et *cette prostituée* qu'on appelle *la raison d'état* (1). »

La réhabilitation du faux en morale, comme en littérature et en politique, serait-elle donc décidément prise au sérieux par l'école de romanciers et de poètes qui s'est formée à la suite de M. Hugo? Il est certain que la poétique littéraire de cette école, en subordonnant l'indépendance de la pensée au mécanisme de l'expression, le sentiment intime à l'effet extérieur, va directement contre le culte du beau et du vrai, dans l'ordre littéraire comme dans l'ordre moral. Parmi les romans où la triste influence de cette poétique se fait sentir, nous ne nommerons *la Dame aux Camélias* de M. Alexandre Dumas fils (2) que pour signaler l'idée première dont s'est inspiré l'auteur, et qui appartient de droit à M. Hugo, c'est-à-dire *la réhabilitation de la courtisane par l'amour*; la *Marie Duplessis* de M. Dumas forme le vrai pendant de *Marion Delorme*. Drame et roman peuvent, quant à l'intention, se résumer également par ce vers célèbre :

Et l'amour m'a refait une virginité.

Une autre misère de l'école de M. Hugo, à laquelle M. Dumas fils n'a pas eu le bon goût de se soustraire, c'est de prendre en pitié grande le sort que certaines femmes se bâtissent à plaisir de leurs propres mains par caprice de paresse et de vanité, alors qu'on passe indifférent devant l'infortune imméritée d'honnêtes mères de famille. Ce travers me rappelle le trait impudent de la femme d'un chef breton, Arghetecox, qui se trouvait à Rome sous le règne de Sévère. Convaincue d'adultère, aux reproches de la princesse Julie elle répondit sans se déconcerter : « *Nos Britannicæ cum optimis viris consuetudinem habemus, at vos Romanas perditissimus quisque occulte constuprat*; — nous, Bretonnes, nous fréquentons hardiment avec les meilleurs; mais vous, Romaines, l'homme le plus décrié vous agrée qui se cache. »

Par l'étrangeté des sujets, les *Contes* de M. Champfleury (3) appartiennent aussi à l'école de M. Hugo; mais l'auteur s'en écarte par le soin sérieux qu'il apporte à peindre les objets et les personnes. Avec des dons d'imagination humoristique et une nature que le fantastique attire, il a un grain d'esprit observateur que n'aurait pas dédaigné Stendhal. Il est le réaliste de la fantaisie, et on ne peut lui reprocher que de prendre ce rôle trop au sérieux : il y a chez lui une affectation de trivialité qui souvent dégénère en cynisme. Qu'il évoque sournoisement des ridicules ou décrive avec amour la souffrance, sa moquerie est aiguë et perçante, ses pleurs font l'effet de l'acide sur la plaie saignante, ils creusent dans la douleur. On y reconnaît le désir curieux d'étudier les maux et les vices plus que l'ardent dessein de les guérir, quelque chose d'analogue à une froide passion d'anatomiste armée de la loupe et du scalpel. Les *Profils de Bourgeoises*, et, par endroits, la *Grandeur et Décadence*

1 *Douze Discours*, 15, boulevard des Italiens.

2 1 vol. in-18, chez Cadot, 32, rue de La Harpe.

3 1 vol. in-18, chez Michel Lévy frères, 2 bis, rue Vivienne.

d'une Serinette sondent très avant les abîmes du caquetage méchant et de la médisance envieuse; *la Morgue* soulève le cœur à force de vérité crue. Dans les *Souvenirs du Doyen des Croque-Morts*, il y a quelque chose de plus pénible, la gaieté au milieu des fosses, des larmes de vin pleurées sur les morts; une naïve et philosophique ballade, hymne de félicitation à un enfant qui dort dans son lit de planches le somme de l'éternité, rachète difficilement, malgré le mérite du petit chant, le froissement qu'on éprouve au plus profond de sa sensibilité. M. Champfleury est plus heureux dans la *Biographie de Carnaval*, dans l'*Histoire d'une Montre de Rentier*, dans *Chien-Caillou*, et surtout dans *M. le Maire de Classy-lès-Bois*, physionomie de vieux révolutionnaire vivement surprise et tracée de même.

Ainsi voilà, pour résumer nos impressions, l'école de l'image et de la fantaisie pure qui succombe après avoir détrôné l'école classique, et, à son tour, l'art réaliste qui semble s'apprêter à recueillir l'héritage de l'art puérilement pittoresque. Y a-t-il, dans cette transformation littéraire qui point à l'horizon, avancement ou déclin, promesse ou présage fâcheux? La réponse dépend beaucoup du terrain où l'on se place et du jugement qu'on porte sur la société même, car, nous l'avons dit, tout s'enchaîne. Évidemment la décadence est certaine, si l'on s'en tient aux résultats actuels. Malgré l'éclat incomparable et le violent mouvement des œuvres romantiques, elles sont plus imparfaites et recèlent plus de germes de mort que les œuvres classiques, dont le temps a fané les couleurs et rouillé les ressorts sans pouvoir altérer en elles l'impérissable beauté que le souffle de l'ame donne à ce qu'il touche. L'école réaliste, la dernière venue, sera plus vite caduque encore que ses aînées, le talent la soutenant moins, l'atmosphère où elle se plaît étant malsaine. Si l'on croit au contraire que le cercle des destinées n'est point inflexiblement clos devant nos pas, que le travail qui s'opère dans les esprits n'est qu'une préparation, alors la double chute cache aux yeux peu clairvoyans un double progrès que découvre une vue plus lointaine. Le romantisme a grandement ajouté au mécanisme de la forme; il s'en va, mais l'instrument reste. Le réalisme, qui fait fausse route, accroîtra par ses découvertes le trésor de nos lumières, et par son échec nous instruira utilement. Dès qu'on connaîtra, à n'en plus douter, l'impuissance de la littérature réduite à ses seules ressources et de quelle stérilité est frappée l'étude de l'erreur séparée de la recherche de la vérité, on reviendra plus libre et plus fort, désabusé des vains artifices et des pernicieuses illusions, au goût des sincères et chastes beautés, des grands et nobles sentimens, à l'art profondément humain qui se laisse aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles. Le détour aura été long sans doute, mais la leçon n'en aura été que plus complète.

P. Rollet.

V. de Mars.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 509 108